Archives diocésaines de Quimper et Léon

9e Année. Vendredi 5 Janvier 1894. N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* A nos lecteurs et à nos amis. *II. Chronique du diocèse :* Quimper ; Souhaits du clergé à Monseigneur ; Nominations dans le clergé ; L'Œuvre antiesclavagiste ; Congrès catholique de Saint-Brieuc *(suite)*. *III.* Instruction sur la comptabilité des Fabriques *(à suivre)*. *IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Brevets d'athéisme ; Angers. *V. Documents historiques (suite)*. *VI. Annonces et Avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Janvier. — 1er Dimanche après l'Epiphanie (dans l'Octave) : Office du jour, Semi-double, blanc.

Au Chœur, Solennité de l'Épiphanie : Messe et Vêpres de la fête, avec mémoire du dimanche.

Lundi, 8. — 2e Jour dans l'Octave. Semi-double, blanc.

Mardi, 9. — 3e Jour dans l'Octave. Semi-double, blanc.

Mercredi, 10. — 4e Jour dans l'Octave. Semi-double, blanc.

Jeudi, 11. — 5e Jour dans l'Octave. Semi-double, blanc.

Vendredi, 12. — 6e Jour dans l'Octave. Semi-double, blanc.

Samedi, 13. — Octave de l'Épiphanie. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landerneau ..... 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 Janvier 1894.

Mission recommandée : LAMPAUL-PLOUARZEL, du 7 au 21 Janvier 1894.
Président, la 1re semaine : M. Le Duc, chanoine honoraire, Curé-archiprêtre de Morlaix.
— la 2e semaine : M. Hameury, chanoine honoraire, Curé-doyen de Crozon.

Archives diocésaines de Quimper et-Léon

A nos lecteurs et à nos amis. — En commençant cette nouvelle année, qui est pour la *Semaine religieuse* la neuvième de sa publication, nous adressons à nos lecteurs nos meilleurs souhaits, en les remerciant de leur bienveillant appui sur lequel nous comptons de plus en plus, pour soutenir notre œuvre et l'étendre, s'il est possible.

A diverses reprises, nous avons dit ce que nous voudrions que soit la *Semaine Religieuse* dans un diocèse, et nous citions récemment les éloquentes lettres écrites sur ce sujet par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, et Mgr Dubourg, évêque de Moulins. Sans avoir la prétention de réaliser l'idéal proposé, on peut améliorer ce qui existe ; pour cela, deux éléments sont indispensables : des correspondants et des abonnés.

Pour nous tenir au courant de ce qui se passe d'intéressant et d'édifiant dans les paroisses, nous faisons, de nouveau, appel à nos confrères, sans exclure les fidèles dont nous recevrons les communications avec le même empressement et la même reconnaissance.

Quant aux lecteurs, il serait facile, croyons-nous, d'en doubler le nombre. Pour les familles aisées, un abonnement à la *Semaine* n'est pas une charge et la proposition qui en serait faite par le pasteur, serait volontiers accueillie. Au dire des éminents prélats dont nous citions le nom, c'est un moyen excellent de faire pénétrer de plus en plus dans ces maisons l'esprit chrétien, et disposer les riches de ce monde à la charité pour nos œuvres catholiques, qui ne demandent qu'à être connues et comprises.

Mais le prix de six francs, bien que minime, pourrait encore, nous en convenons, paraître une somme trop forte pour certains budgets. Le moyen de procurer la lecture de la *Semaine Religieuse* à toutes les personnes pieuses, serait d'en réunir plusieurs pour un seul abonnement. Douze associés, par exemple membres d'une même confrérie, d'une même œuvre, s'uniraient et auraient ainsi, tous les huit jours, des nouvelles de Rome, de l'Eglise catholique, du diocèse, et seraient au courant du mouvement religieux dans le monde.

Ainsi notre *Semaine* irait porter dans toutes les demeures l'amour de l'Eglise, de son chef et de notre sainte Religion : elle irait parler à tous, aux riches comme aux pauvres, de cette foi chrétienne qui est le soutien des uns et des autres, le trait d'union le plus fort et — on ne saurait trop le redire — le plus indispensable entre les différentes classes de la société.

On trouvera peut-être que nous plaidons trop vivement notre propre cause ou que nous exagérons l'importance de l'œuvre que nous recommandons. Aussi, nous nous abritons encore derrière la parole d'un évêque dont personne ne contestera l'autorité, en matière d'œuvres de défense et de zèle. Voici ce que Mgr l'Evêque de Vannes écrivait de Chartres, le 8 Décembre dernier, au distingué Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de son diocèse :

« La mauvaise presse est devenue une puissance, qu'il faut combattre énergiquement coûte que coûte, si l'on veut que la vérité triomphe de l'erreur, et la justice, de l'iniquité. Malheureusement, il ne manque pas, même dans notre bon diocèse, de familles chrétiennes, de personnes dévotes qui, par un aveuglement inconcevable, une curiosité malsaine, un goût dépravé, favorisent inconsciemment les écrivains hostiles à la religion, à la famille, à la propriété ; elles deviennent ainsi leurs complices, sans se faire scrupule de laisser en détresse ceux qui soutiennent les saines doctrines et les bonnes causes, sous prétexte que leurs publications sont trop sérieuses et manquent de ce je ne sais quoi qui cause des sensations vives, amuse et fait tuer le temps.

« Autrefois l'autel et le trône trouvaient des défenseurs intrépides, prêts à tous les sacrifices. Aujourd'hui qu'il s'agit de protéger le foyer domestique ébranlé jusque dans ses fondements, on se désintéresse d'une guerre à outrance déclarée à Dieu lui-même. On proteste, on gémit, mais on n'appuie ces récriminations et ces plaintes d'aucun acte viril et désintéressé ; on se fait de vaines illusions ; on se laisse aller à un sommeil que rien ne justifie. Le réveil pourrait bien être terrible. Les victimes des nouvelles catastrophes qu'il est facile de prévoir, seront-elles toutes innocentes des attentats qu'il faut redouter ? Combien d'entre elles devraient dire : *Merito hæc patimur !*

« Résolus à ne point nous mêler inconsidérément aux querelles des partis, mon cher Abbé, parlons, écrivons, agissons, sans témérité et sans faiblesse, dans la sphère où nous avons mission d'intervenir. Dieu, quoi qu'il arrive, nous tiendra compte de la droiture de nos intentions et de la constance de nos efforts. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — Lundi 7 Janvier, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

Dimanche prochain, 7 Janvier, jour des élections sénatoriales, afin de donner à MM. les délégués toute facilité pour remplir le devoir dominical, il y aura une messe, *à midi*, à la Cathédrale de Saint-Corentin.

Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, Monseigneur a reçu, à l'Evêché, le clergé de sa ville épiscopale, réuni pour lui présenter ses vœux de nouvel an.

M. Téphany, doyen du Chapitre, a exprimé dans les meilleurs termes les sentiments de tous : paraphrasant avec beaucoup d'à-propos la vieille formule de nos pères, la seule bonne et vraie dans sa simplicité, il a souhaité à Sa Grandeur « bonne année,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parfaite santé et le paradis, après un ministère long et fructueux. »

Monseigneur a répondu avec émotion, en remerciant M. le Doyen et tous ceux dont il est l'interprète. « Il apprend, chaque « jour, à apprécier de plus en plus le dévouement et le zèle de « son clergé, qu'il sait uni pour le bien... Lui aussi n'aspire « qu'à se dévouer à son beau et cher diocèse. Voilà pourquoi il « accepte volontiers les souhaits pour sa santé : car, dans la « mesure de ses forces, il se fera un bonheur, en dehors de ses « visites pastorales, de donner aux paroisses et à leurs prêtres « un témoignage de l'intérêt qu'il leur porte, en prenant part, « comme il l'a fait, à quelques unes de leurs fêtes plus solen- « nelles. »

Puis Sa Grandeur termine par des paroles d'encouragement : « Forte des enseignements de Léon XIII, qu'Elle vient d'entendre, « Elle ne désespère pas de l'avenir. Nous sommes les tenants de « la cause de Dieu : notre union confiante en Lui nous donnera « la victoire... »

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Michel, vicaire à Douarnenez, aumônier du Pensionnat des Frères, à Lambézellec ;

M. Pondaven, vicaire à Tourc'h, vicaire à Douarnenez ;

M. Daigné, vicaire à Saint-Evarzec, vicaire à Landeleau ;

M. Le Séac'h, ancien vicaire à Langolen, vicaire à Saint-Evarzec.

Nous rappelons qu'une retraite commune pour les prêtres commencera à la maison Saint-Joseph, à Quimper, le dimanche soir, 14 Janvier.

Monseigneur vient de recevoir la lettre suivante de Mgr Brincat, directeur général de l'Œuvre Antiesclavagiste :

Œuvre Antiesclavagiste

DIRECTION GÉNÉRALE
108, Rue du Bac
PARIS

« Paris, le 27 Décembre 1893.

« MONSEIGNEUR,

« A l'approche des Fêtes de l'Epiphanie et comme je l'ai fait déjà les années précédentes à cette même époque, en ma qualité de Directeur de l'Œuvre Antiesclavagiste, j'ai l'honneur de transmettre aujourd'hui à Votre Grandeur la copie authentique des Lettres Apostoliques de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, en date du 20 Novembre 1890, relatives à la quête annuelle ordonnée par Sa Sainteté pour l'abolition de l'esclavage. Cette quête qui, aux termes du document Pontifical ci-inclus, doit être faite dans toutes les Eglises de la Catholicité, le jour de la solennité de

l'Epiphanie, aurait donc lieu, pour l'année qui va commencer, le dimanche 7 Janvier.

« En remplissant cette mission qui incombe à l'Œuvre dont le regretté Cardinal Lavigerie, son fondateur, m'a laissé la charge, je tiens à exprimer à l'avance, à Votre Grandeur, toute ma gratitude pour ce qu'Elle voudra bien faire dans Son diocèse en faveur des malheureuses victimes de l'esclavage africain, et à Lui rappeler que je serai toujours heureux de rester, comme par le passé, à Sa disposition s'il Lui est plus commode de recourir à l'intermédiaire de nos Bureaux pour faire parvenir à sa destination le produit de cette quête.

« Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur de me dire,

de Votre Grandeur,
le très humble et très obéissant serviteur,

« † CARMEL BRINCAT,
« Ev. d'Adrumète,
« *Directeur général.* »

Congrès catholique de Saint-Brieuc *(suite)*.

Société Saint-François Régis.

M. Fournier. — Dans le programme, je vois que la question de la Société de Saint-François Régis suit celle que nous venons de traiter.

Généralement, ce sont, en effet, les Conférences de Saint-Vincent de Paul qui s'occupent de cette question des mariages.

L'année dernière, le diocèse des Côtes-du-Nord a fait 16 mariages.

Le Finistère en a obtenu 72.

Dans les autres départements, il y en a eu quelques-uns isolés, mais sans qu'il y ait de société spéciale, particulière.

Un Rennais. — A Rennes, dans la Conférence Notre-Dame, un membre a fait 80 et 90 mariages à lui tout seul. Cet homme est âgé, d'une position médiocre, d'une santé peu vigoureuse, mais d'un apostolat ardent : c'est M. Paillard, nous désirons le faire connaître.

M. Paturel. — Le chiffre qui a été donné est inexact : depuis dix-huit mois, il s'est fait, à Saint-Brieuc, 42 mariages.

La société de Saint-François Régis a une influence assez grande, c'est une œuvre de grand avenir, malheureusement trop peu connue.

M. le Président. — La conférence de Saint-Vincent de Paul, qui se charge de cette œuvre, a-t-elle les mêmes privilèges par devant les notaires ?

Un prêtre. — Je l'ai demandé, on m'a répondu qu'on ne pouvait pas me réduire les honoraires. Comme prêtre, je suis obligé de m'adresser à un notaire avec le certificat d'indigence. Le rece-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

veur d'enregistrement donne toutes les pièces, pourvu qu'on fasse écrire par un membre de Saint-Vincent de Paul. Tout particulier peut se servir du certificat d'indigence qu'on fait viser par le juge de paix du canton. Les notaires ont-ils un tarif moindre pour ce travail-là ? Non, mais ils ne prennent jamais d'honoraires. Tout particulier peut user de ce moyen. En vous adressant au greffe des tribunaux civils, vous obtiendrez toutes les pièces nécessaires.

M. Fournier. — J'ai eu affaire, à Vannes, à quelqu'un qui s'occupe de l'œuvre de Saint-François Régis à Paris ; il a rendu certains services. Pour le côté religieux de cette œuvre, on peut se servir d'une chapelle ou de l'église paroissiale, et enfin il faut y faire entrer l'idée d'association. On n'est association que quand on trouve en soi-même tous ses éléments. Il y a une seconde idée : c'est celle de l'apostolat de l'ouvrier par l'ouvrier. Il faut nécessairement former des apôtres par la classe ouvrière, savoir se servir d'eux. *(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)*

Instruction sur la comptabilité des Fabriques.

(Art. 29 du règlement d'administration publique du 27 Mars 1893).

Dispositions générales.

1. La comptabilité des Fabriques est établie par gestion et par exercice.

2. La gestion embrasse l'ensemble des actes du comptable, soit pendant l'année, soit pendant la durée de ses fonctions, s'il y a eu mutation.

3. L'exercice est la période d'exécution des services du budget ; il prend la dénomination de l'année à laquelle il se rapporte.

Sont seuls considérés comme appartenant à un exercice les droits acquis et les services faits du 1er Janvier au 31 Décembre de l'année qui lui donne son nom. La durée des périodes complémentaires s'étend jusqu'au 1er Mars, pour l'ordonnancement, et jusqu'au 15 Mars, pour le recouvrement des produits et le payement des dépenses.

4. Les crédits ouverts pour les dépenses de chaque exercice ne peuvent être employés à l'acquittement des dépenses d'un autre exercice.

5. Tout mandat énonce l'exercice, le crédit, ainsi que l'article du budget auquel s'applique la dépense.

6. Il doit être fait recette du montant intégral des produits. Les frais de perception ainsi que les autres frais accesssoires sont portés en dépense.

7. Toute personne, autre que le comptable institué par l'article 5 du décret du 27 Mars 1893, qui, sans autorisation légale, se serait ingérée dans le maniement des deniers de la Fabrique, est, par ce seul fait, constituée comptable et se trouve soumise à l'obligation de rendre compte de ses opérations devant l'autorité chargée de juger le compte de la Fabrique.

Cette disposition ne s'applique pas aux opérations effectuées par des régisseurs de recettes ou de dépenses, conformément à la présente instruction.

8. Les recettes et les dépenses des Fabriques ne peuvent être faites qu'en vertu du budget de chaque exercice, et, s'il y a lieu, des chapitres additionnels ou d'autorisations spéciales régulièrement votés par le

Conseil de Fabrique et approuvés par l'Evêque. Les modèles du budget et des chapitres additionnels sont donnés sous les nos 1 et 2.

9. Le budget de chaque exercice est proposé par le bureau des marguilliers, délibéré par le Conseil de Fabrique dans la session de *Quasimodo* et approuvé par l'Evêque. (Décret du 30 Décembre 1809).

10. Une copie du budget de la Fabrique doit être remise, à la fin de chaque année, pour l'exercice qui va s'ouvrir, au comptable chargé de l'exécuter.

11. S'il arrivait que le budget d'un exercice ne fût pas approuvé ou remis au comptable avant l'ouverture de l'exercice, les recettes et les dépenses ordinaires continueraient à être faites conformément au budget de l'année précédente.

12. Le comptable de la Fabrique doit recevoir, indépendamment du budget, des chapitres additionnels et des autorisations spéciales, une copie de tous les baux, contrats, jugements et titres concernant les revenus dont la perception lui est confiée.

Ecritures des ordonnateurs et des comptables.

13. Les livres de l'ordonnateur de la Fabrique sont :

1° Un livre d'enregistrement des droits des créanciers (Modèle n° 3) ;

2° Un livre des mandats délivrés (Modèle n° 4).

Ces deux livres sont tenus par articles du budget.

Lorsque le comptable est un receveur spécial ou un percepteur, l'ordonnateur tient en outre un carnet d'enregistrement des titres de perception qu'il remet au comptable. Ce carnet indique la date des titres de perception, la désignation des produits ayant donné lieu à l'établissement des titres de perception, l'article du budget et le montant des titres de perception.

14. Les trésoriers-marguilliers et les receveurs spéciaux tiennent leurs écritures en partie simple (1) ; leurs livres sont les suivants :

1° Un journal à souche pour l'enregistrement des recettes et pour la délivrance des quittances aux parties versantes (Modèle n° 5) ;

2° Un livre-journal de caisse sur lequel le comptable porte, chaque jour, d'une part le total des recettes inscrites sur le journal à souche, d'autre part le détail des dépenses, au fur et à mesure qu'il les effectue (Modèle n° 6) ;

3° Un livre de détail sur lequel les recettes et les dépenses sont classées par articles du budget. Le livre de détail (Modèle n° 7) est tenu par exercice, c'est-à dire qu'il sert à l'enregistrement des recettes et des dépenses propres à chaque exercice, non seulement pendant l'année qui donne son nom à cet exercice, mais encore pendant la partie de l'année suivante (du 1er Janvier au 15 Mars), qui est accordée pour en compléter les opérations. Il s'ensuit que les comptables ayant à opérer, dans le cours de chaque année, les recettes et dépenses de l'exercice qui commence et celles de l'exercice qui achève sa période, doivent, pendant cette période, tenir concurremment ouverts les *livres de détail* de ces deux exercices.

Les opérations faites comme services hors budget sont également reportées sur le livre de détail de l'exercice courant, à la suite des opérations budgétaires.

Dans le cas où le comptable de la Fabrique est un receveur spécial,

(1) Les Fabriques qui actuellement tiennent leur comptabilité en partie double peuvent conserver ce mode d'écritures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et où ce receveur gère le service de plusieurs Fabriques situées dans le même canton, il doit tenir autant de *livres de détail* qu'il y a de Fabriques dans sa gestion.

15. Le journal à souche et le livre journal de caisse doivent être cotés et paraphés par l'ordonnateur.

16. Les registres des Fabriques sont exempts de timbre, en vertu de l'article 81 du décret-loi du 30 Décembre 1809.

La dispense de timbre s'étend également aux copies ou extraits d'actes produits à l'appui des comptes à titre de justification, sous la condition qu'ils seront délivrés par les comptables de la Fabrique ou le Président du bureau des marguilliers et qu'ils feront mention de leur destination.

17. Lorsque le comptable de la Fabrique est un percepteur, les livres et écritures qu'il tient en qualité de comptable de la Fabrique sont les mêmes que ceux qu'il tient pour les gestions communales ou hospitalières dont il peut être chargé.

Toutefois les pages du livre des comptes divers, affectées à la comptabilité de la Fabrique, ne sont pas revêtues du timbre de dimension. (Art. 81 du décret du 30 Décembre 1809).

Dispositions concernant les recettes.

18. Le comptable de la Fabrique recouvre les divers produits aux échéances déterminées par les titres de perception ou par l'ordonnateur.

18. Il délivre, pour toutes les sommes versées à sa caisse, des quittances extraites du journal à souche (Modèle n° 5).

Ces quittances doivent être revêtues du timbre de 0 fr. 25 établi par l'article 4 de la loi du 8 Juillet 1865, modifié par l'article 2 de celle du 23 Août 1871, lorsque la recette excède 10 francs ou lorsque, n'excédant pas 10 francs, elle a pour objet soit un à-compte, soit un payement final sur une somme supérieure à ce chiffre.

La valeur des timbres mobiles acquis à cet effet par le comptable demeurant comprise dans son encaisse, il n'a aucune écriture à passer pour constater soit l'achat de ces timbres, soit leur remboursement par les débiteurs de la Fabrique.

Il n'y a pas lieu d'apposer le timbre sur les quittances qui sont données pour ordre, notamment pour les recettes ci-après : produit des quêtes, produit des troncs, produit de la location des bancs et chaises, lorsqu'il est perçu en régie par un préposé de la Fabrique.

20. Lorsque le comptable est porteur d'un titre exécutoire, il peut employer contre les débiteurs en retard les moyens de poursuites ci-après :

Commandement par ministère d'huissier ;

Saisie-exécution de meubles en observant les formalités prescrites par le Code de procédure.

Après ce dernier acte de poursuites, le comptable doit informer le Président du bureau des marguilliers de la date à laquelle doit avoir lieu la vente. Si le bureau juge qu'il y a lieu de surseoir, ordre par écrit doit en être donné au comptable, qui suspend ses poursuites.

21. Le comptable peut procéder à la saisie-arrêt sans aucune autorisation ; mais il doit en donner avis immédiatement au Président, afin que le bureau puisse examiner s'il convient de dénoncer la saisie avec assignation en validité.

(*A suivre.*)

Plusieurs journaux ont publié la note suivante, que nous reproduisons sans commentaire :

« Il importe, pour l'honneur de l'Eglise, qu'au moment où

l'Etat prétend appliquer la nouvelle législation des fabriques, la réprobation soit universelle.

« Dans leur séance ordinaire du premier dimanche de Janvier 1894, tous les Conseils de fabrique voudront faire une solennelle protestation dont le registre de leurs délibérations perpétuera le souvenir. Ils écriront, au nom de la justice et du bon sens, une page qui fera peut-être reculer la force. »

La Revue Administrative du Culte Catholique propose la formule que voici :

« *Le Conseil de fabrique,*

« *Considérant que la loi du 26 Janvier 1892 (article 78) constitue une nouvelle et grave violation des droits de l'Eglise ;*

« *Considérant que le Décret d'administration publique du 27 Mars 1893 est illégal sur plusieurs points ;*

« *Considérant que l'Instruction ministérielle du 15 Décembre 1893, avec ses 52 articles et ses 13 annexes, n'est pas arrivée en temps utile, ce qui la rend inapplicable ;*

« *Proteste énergiquement contre la nouvelle législation des fabriques et décide qu'une copie de la présente délibération sera envoyée à M. le Ministre des Cultes.* »

On sait que les correspondances adressées aux Ministres n'ont pas besoin d'être affranchies.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La veille de Noël, le Saint-Père a célébré la messe dans sa chapelle, en présence de tous les dignitaires laïques de sa cour : Léon XIII les a tous communiés de sa main, ce qu'il ne faisait plus depuis trois ans. Ensuite, tandis que le Souverain Pontife se retirait dans ses appartements, toute l'assistance s'est rendue chez Mgr le Majordome, où une collation a été servie.

A midi, le Pape est descendu dans ses jardins, où il s'est promené pendant deux heures.

Le 27, le Saint-Père a commencé de donner les audiences habituelles au corps diplomatique. Les ambassadeurs et les ministres accrédités près le Saint-Siège sont allés successivement offrir à Léon XIII l'hommage de leurs souhaits de nouvel an, en leur nom et au nom des souverains ou chefs d'Etat qu'ils représentent. Ces audiences ont lieu pendant les trois jours consécutifs du 27, du 28 et du 29.

— On annonce que Léon XIII adressera une lettre à la commission exécutive des fêtes jubilaires, pour lui témoigner sa haute satisfaction du zèle dont elle a fait preuve et qui a si puissamment contribué au succès des manifestations de foi et de filial attachement accomplies, cette année, par le monde catholique.

***

Archives diocésaines de Q

La souscription pour l'église Saint-Joachim, offerte au Saint-Père à l'occasion de son jubilé, s'élève à 573,964 fr. 97.

Le directeur de l'Œuvre, M. l'abbé Brugidou, fait un dernier appel aux catholiques de France spécialement, pour assurer le succès final « de l'Œuvre jubilaire par excellence, la seule qui « demeurera comme le monument perpétuel et vivant des glo- « rieuses Noces épiscopales du grand Pontife Léon XIII. »

Brevets d'athéisme ! — Les entrepreneurs d'impiété ne savent plus qu'inventer en fait de folies sacrilèges. Voici ce que nous lisons dans les journaux libres-penseurs :

« Il vient de se former, dans le dix-huitième arrondissement, une société de baptême civil et de propagande d'athéisme révolutionnaire. Cette société comprend déjà parmi ses membres un grand nombre de députés du parti socialiste révolutionnaire. La première cérémonie est fixée au 31 Décembre ; une vingtaine d'enfants sont déjà inscrits pour y être baptisés.

« La société voulant donner à cette fête de la libre-pensée tout l'éclat qu'elle comporte, adresse un chaleureux appel à toutes les sociétés chorales, fanfares, harmonies, sociétés de libre-pensée, lyriques, etc., qui voudront bien prêter leur concours à la cérémonie du jour, qui sera suivie d'un pèlerinage à la maison de Marat, et à la fête du soir qui comprendra concert, conférence et bal de nuit, qui auront lieu à la Maison du Peuple.

« Le but de la société est de lutter contre le cléricalisme qui atrophie et fausse l'intelligence. Pour l'atteindre, des cours d'athéisme seront dorénavant donnés à la jeunesse. Ces cours auront lieu dans chacun des vingt arrondissements de Paris.

« Les baptêmes se feront tous les deux mois. Une fois l'an, les citoyens athées prendront part à une grande fête, dite fête de l'Adolescence. La société distribuera des brevets d'athéisme. »

Brevet d'athéisme ! Le mot y est, en attendant la chose. Puis viendra une petite addition au projet de loi Pochon ou Burdeau, excluant des fonctions publiques quiconque ne sera pas pourvu du dit brevet.

Folies ! dira-t-on. Oui certes, mais elles font des adeptes et des victimes. Folies criminelles, tendant à l'anéantissement de tout sentiment noble et généreux..., mais qui sont la *conclusion logique* de la théorie de l'école sans Dieu. . . .

Avoir tant crié contre les pèlerinages catholiques, et venir prôner un pèlerinage à la maison du hideux massacreur Marat !!...

Les feuilles anticléricales de notre pays acceptent-ils cette conséquence ?

ANGERS. — Le Conseil municipal d'Angers, où les conservateurs sont huit contre vingt-huit républicains, vient de donner un bon exemple. Il a décidé que les enfants des écoles chrétiennes libres seraient assimilés aux enfants des écoles laïques commu-

nales dans la répartition des secours fournis par le budget (aliments et vêtements).

Fait à noter particulièrement, le chef du parti socialiste et le chef du parti ouvrier ont voté avec la droite.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

A l'autre extrémité de la Cornouaille, à Pouldreuzic, les prêtres fidèles trouvaient encore protection près des Municipalités ; mais les prêtres constitutionnels ne pouvaient se flatter du même avantage, comme on peut s'en convaincre par la lettre suivante du curé assermenté Guellec :

« Peumeurit, le 8 Septembre 1793 (1).

« Citoyens Administrateurs,

« Etant prié par le citoyen Curé de Plovan d'aller dire la messe à Penhors, en Pouldreuzic, le 8 du courant, je me suis rendu à Penhors le dit jour. A mon arrivée, j'ai trouvé la porte fermée. Sur le champ, je me suis transporté chez le Maire, que j'ai rencontré dans la route, accompagné d'autres Officiers municipaux. Je lui ai demandé les clefs de la chapelle en présence de deux témoins. Il m'a répondu qu'il ne les donnerait pas ; je lui ai fait la remontrance, amicalement, qu'il y avait un décret qui lui enjoignait de me donner les clefs afin que je puisse y dire la messe, à laquelle il était fort le maître de ne pas assister. Il m'a répondu de rechef que ce décret n'avait pas encore été passé à la Municipalité de Pouldreuzic. C'est à vous, citoyens Administrateurs, à vous disculper de cette atroce calomnie. Enfin, pour dernière raison, il m'a dit que vous aviez défendu expressément d'en ouvrir la porte à personne. A cela j'ai répondu que puisque l'église n'était pas encore dépouillée des objets relatifs aux offices divins, qu'on pouvait y dire la messe pour satisfaire à la dévotion de plus de huit cents personnes qui l'espéraient. Il a constamment dit qu'il ne donnerait pas les clefs. Je lui ai dit, pour dernière réponse, qu'il heurtait ouvertement l'opinion de huit cents personnes au moins, et que j'en avertirai l'Administration, ou même la Convention s'il en était besoin.

« Le bruit court que les prêtres Dieuleveult et Kerdréac'h étaient dans l'église, et qu'ils y avaient dit la messe avant le

(1) L. 246.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jour. Plusieurs, impatients de ne pouvoir entrer dans l'église voulaient briser la porte. Je leur ai représenté qu'on ne devait rien forcer, et que les bons patriotes devaient donner l'exemple de la douceur chrétienne, quoiqu'on les traite d'excommuniés et de payens.

« Vous pèserez ces raisons, et j'espère que votre sagesse et patriotisme y trouveront un remède.

« Je suis,

« Citoyens Administrateurs,

« Votre concitoyen,

« GUELLEC, *curé de Plovan.* »

Si, en 1793, l'Administration poursuivait à outrance les prêtres non assermentés, elle avait encore quelque complaisance pour les prêtres constitutionnels.

Le Gall, procureur du District de Landerneau, s'exprimait ainsi en séance du 29 Mai 1793 :

« Tanguy-Marie Mocaër, curé de Ploudiry, vous fait, au nom de la commune, la demande d'un dais pour rendre plus auguste la procession du Sacre de sa paroisse. Vous serez d'autant plus disposé à accueillir cette pétition, qu'il importe à l'ordre public de maintenir, surtout dans les campagnes, la décence du culte ; la piété simple et sincère des cultivateurs s'attache à ce faste extérieur.

« Les oratoires de Saint-Thomas et de Saint-Julien de Landerneau ont chacun un dais dont on ne fait aucun usage. Je vous propose d'accorder l'un ou l'autre à Ploudiry. »

On était moins aimable à Saint-Pierre-Quilbignon, pour le curé constitutionnel Gestin, sans doute parce que la Constitution y était moins en honneur. Au mois de Juillet 1793, il se plaignait en ces termes au District (1) :

« Saint-Pierre-Quilbignon.

« Citoyens,

« J'aurais désiré me transporter auprès de vous pour vous communiquer de vive voix un petit trait du Maire de ma commune ; mais ne voulant pas donner prise contre moi aux ennemis que je me suis suscités tant par mon civisme que par la résolution ferme que j'ai prise de ne jamais abandonner mon poste, que quand la nation qui m'y a mise *(sic)* m'en ôtera, j'ai pris le parti de ne pas m'absenter et de vous écrire.

« Voici en peu de mots ce qui en est : dimanche dernier il y a huit jours, je répétais au nommé Férelloc (le nom de citoyen lui ferait trop d'honneur) qu'il fallait employer l'argent de la quête qu'il avait faite le jour de la Saint-Pierre, pour me fournir les cierges nécessaires au culte, et dont

(1) L. 95.

j'avais alors un extrême besoin. Cet homme m'a répondu fièrement qu'il eût fait cette emplète, si le Maire ne le lui avait défendu, et c'est sur cette défense, qui me paraît mal fondée, que je demande :

« 1° Si le Maire avait quelque droit d'empêcher que cet argent fût employé pour le culte, ou à moi de nous choisir un homme de confiance pour faire la quête sans l'intervention de la commune.

« S'il était toutefois en mon pouvoir de substituer un autre à la place du dit Férelloc pour la quête, je rendrais à celui-ci un service d'autant plus grand, que toutes les fois qu'il vient à l'église pour faire sa quête, il lui semble avoir un poids énorme sur le dos, car dès sa quête finie, il va se cacher soit dans la chambre des délibérations, soit dans la sacristie pendant le reste de l'office, de peur, sans doute, de devenir un excommunié, comme je le suis à son avis et à celui de tous les zélés partisans des anciens prêtres.

« Salut et fraternité.

« GESTIN,

« *Curé d'office de St-Pierre-Quilbignon.* »

Le 5 Juin, des gendarmes de Morlaix étaient à la recherche de quatre forçats évadés, dans le bourg de Guiclan. Les forçats sont introuvables, mais on leur donne avis qu'il y a un prêtre réfractaire, nommé Yves Le Gall, chez Yves Le Bras, du village de Guicrien. Ils s'y rendent immédiatement et, malgré les déclarations d'Yves Le Gall, affirmant qu'il n'est pas prêtre, mais simplement diacre, les gendarmes, heureux de ne pas retourner au logis les mains vides, déclarent Yves Le Gall et son hôte, Yves Le Bras, de bonne prise et les déposent provisoirement en état d'arrestation à la maison de Saint-Pol (1).

Le 19 Juin 1793, le Maire de Plouézoc'h (2) :

« Considérant que cette commune est sur le bord de la mer et que plusieurs personnes suspectes la dominent ;

« Considérant les paroles qu'ils lancent *de leur bouche continuellement dans ce moment :* « La révolution est assu-
« rée ; les anciens prêtres sont sur le point de se trouver à
« leur poste ; les anciens nobles reprendront leurs propriétés ; les citoyens seront décollés ; malheur à ceux qui
« auront acheté les biens des émigrés, » etc... ;

« Sont dénoncés aux autorités :

« Guillaume Cozan, de Toulalan ;

« Claude Ménez, de Trostériou ;

« Jean-François Lelevoit, de Kerfenfas-Tomellou ;

« René Bescam, de Kerhuella ;

(1) L. 18.
(2) L. 227.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Olivier Lelevoit, père, de Esarouz-Huélaff;
« Jean Lelevoit, fils, id.;
« Yves Boga, fils, de Trobellec;
« Jean Gourmelon, fils, de Kerfenfas-Bras;
« Pierre-Joseph Lamoussoy, de Trodibon;
« Hervé Ridou, de Tréoquer-Huélaff;
« Jean Le Kernévez, de Kernoter;
« Jean-Claude Troadec, du Paradis;
« Jean Troadec, de Kerfenfas-Tomellou. » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. Broussar, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Decembre 1895 : I. Vœu de Paix. — II. La comptabilité des fabriques au Congrès des jurisconsultes catholiques. — III. — Les curés ou desservants ne peuvent être ni comptables ni ordonnateurs. — IV. Du timbre des quittances délivrées par les comptables des fabriques. — V. Les séminaristes soldats. — VI. Questions choisies : 37. Serment professionnel des trésoriers et des receveurs des fabriques. — Mode de prestation. — Enregistrement. — 38. Les garderies d'enfants sont elles assujetties à des prescriptions légales ? — 39. Les locations verbales de bancs et de chaises d'église sont-elles soumises à l'enregistrement ? — 40. Les marguilliers peuvent-ils procéder eux-mêmes à la vente publique aux enchères des objets mobiliers appartenant aux Fabriques ? — 41. Qui doit payer la prime d'assurance contre l'incendie due pour le presbytère ? — 42. Est-il vrai que le produit de « toutes » les quêtes faites dans les églises devra être versé entre les mains du comptable de la fabrique ?

La *revue administrative du Culte Catholique* paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Dans la goutte, le Sirop de Follet calme les élancements atroces et les contractions douloureuses des muscles. Dans l'asthme, il guérit souvent et calme toujours à la dose de 3 à 4 cuillerées à bouche. Beaucoup de personnes privées depuis longtemps de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au Sirop de Follet un repos qui a relevé leur force et leur courage.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^{r} de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques { **JODELAIS, Jeune**
20, rue Verdelet (ancre rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

Conseil du Docteur. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée,* irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée,* appétit capricieux, *constipation,* a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin,** en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Emulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phcie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

TROISIÈME ÉDITION
DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES
Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Medecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.
RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.
Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.
SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES
Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.
Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.
Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou **162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.**
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.
Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE
Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*
L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour **CAFÉ au LAIT, à l'EAU**, à la minute, froid ou chaud. **Indisp.** en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — **Se défier des imitations.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 12 Janvier 1894. N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Ce qu'il ne faut pas acheter.
II. Chronique du diocèse : Notre-Dame-de-Salut ; Monseigneur à Brest ; Nécrologie ; Lettre de Mgr Valleau concernant la comptabilité des Fabriques.
III. Instruction sur la comptabilité des Fabriques *(suite)*.
IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Comment on devient anarchiste et assassin ; Divorces.
V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Janvier. — 2me Dimanche après l'Épiphanie. Fête du saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. Mémoires du Dimanche et de s. Félix.
Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° du Dimanche, 3e de s. Maur, abbé.
Lundi, 15. — S. Paul, 1er Ermite. Double. Blanc.
Mardi, 16. — S. Marcel, pape et martyr. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 17. — S. Antoine, abbé. Double. Blanc.
Jeudi, 18. — La Chaire de s. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 19. — S. Canut, roi de Danemark, martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 20. — S. Fabien, pape et martyr, et S. Sébastien, martyr. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landerneau..... 14 et 15 Janvier.
Sainte-Croix-de-Quimperlé..... 16, 17, 18, 19, 20 Janvier.

Mission recommandée : LAMPAUL-PLOUARZEL, du 7 au 20 Janvier.
Président, la 2e semaine : M. HAMEURY, chanoine honoraire, Curé-doyen de Crozon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ce qu'il ne faut pas acheter.

Personne ne lit impunément un mauvais livre, encore moins un mauvais journal. Ce commerce tant soit peu prolongé, même quand il est nécessaire, nous laisse toujours amoindris.

Il faut ensuite veiller avec soin et avec fermeté sur les âmes de ceux que nous aimons et que nous devons protéger et sauvegarder. Les instituteurs de la jeunesse et les parents se font, sur ce point, de singulières illusions et permettent autour d'eux d'étranges abus...

Le mépris platonique ne suffit pas. Le meilleur moyen, ou plutôt l'unique moyen pour réduire ces malfaiteurs à l'impuissance, c'est le désabonnement. Acheter, c'est être complice et coopérer, pour sa part et dans sa mesure, à ruiner la langue française, qui fut si longtemps la langue des chefs-d'œuvre et de la civilisation ; c'est faire conspuer les principes de morale individuelle et publique sur lesquels reposent la grandeur et l'existence même de la patrie ; c'est éteindre la lumière dans les intelligences et l'ardeur dans les volontés : c'est enfin s'associer aux blasphèmes qui s'impriment, chaque jour, contre la loi naturelle, contre l'Eglise, contre Jésus-Christ, contre Dieu même. La faveur dont jouissent les journalistes obscènes ou irréligieux est un crime national, une bravade permanente et publique à la puissance et à la justice éternelle ; tôt ou tard, de pareils attentats ont leur châtiment.

(*Semaine du Fidèle,* du Mans.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Notre-Dame de Salut. — La réunion annuelle de l'Œuvre de N.-D. de Salut, présidée par Monseigneur, aura lieu à l'Evêché, le dimanche, 14 Janvier, à 1 heure 1/2. M. Fléiter, vicaire général, directeur de l'Œuvre, invite les associés et les personnes désirant connaître l'Œuvre, à y assister.

Monseigneur, accompagné de M. Corrigou, vicaire général, est parti, samedi dernier, pour Brest. Dimanche, solennité de l'Epiphanie, il a officié pontificalement à l'église de Saint-Louis, et donné la bénédiction papale, après la grand'messe.

A l'issue des Vêpres, Sa Grandeur est montée en chaire et, devant un immense auditoire, a rappelé, à propos de la fête du jour, son récent voyage de Rome et les enseignements qu'Elle a été si heureuse de recevoir de la bouche de l'auguste vicaire de Jésus-Christ.

Monseigneur a prolongé son séjour à Brest, pour faire ses visites aux paroisses et aux principales autorités. C'est avec grande

joie que nous apprenons l'accueil respectueux et filial qu'a reçu partout, et notamment à la Préfecture maritime, le chef du diocèse.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Thépaut, retiré à la maison de Saint-Pol, mort chez son frère, M. le recteur de Garlan, le 5 Janvier, à l'âge de 48 ans ;

M. Blouet, ancien vicaire de Saint-Mathieu de Quimper, mort dans sa famille, à Plomodiern, le 6 Janvier, âgé de 26 ans ;

M. Piriou, vicaire à Saint-Martin de Morlaix, mort dans sa famille à Rennes, le 10 Janvier, à l'âge de 33 ans.

Monseigneur l'Évêque nous fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON

« *Quimper, le 6 Janvier 1894.*

« MON CHER CHANOINE,

« Vous avez commencé à publier, dans la *Semaine religieuse,* l'Instruction ministérielle du 15 Décembre 1893, relative à la comptabilité des Fabriques. Les Curés et Recteurs ainsi que MM. les Marguilliers peuvent voir, dès maintenant, la position difficile faite à ces établissements, et juger combien est profonde la modification apportée à leur comptabilité.

« Nous ne croyons pas qu'il y ait, dans le nouveau règlement, une assurance de plus pour la régularité des comptes ; mais nous constatons une augmentation de charges. C'est, en effet, une dépense notable ajoutée aux charges des Fabriques, au moment où leurs revenus diminuent. La plupart des fondations qu'elles ont à desservir datent d'un certain nombre d'années, alors que le taux de l'argent était presque double de celui d'aujourd'hui. D'un autre côté, pour celles qui ont des biens-fonds, la terre rapporte bien peu au propriétaire qui ne la cultive pas lui-même.

« Cette considération, purement matérielle, prouve que le nouvel ordre des choses peut avoir des conséquences graves pour des Fabriques, qui peuvent à peine remplir leurs obligations.

« Que MM. les Curés et Recteurs s'efforcent donc à se mettre en règle, autant qu'il leur sera possible, avec le nouveau règlement. Qu'ils viennent en aide aux hommes désintéressés qui ont le temps et le dévouement nécessaires pour remplir une charge qui devient lourde. Qu'ils agissent de manière à n'être pas conduits à la dure extrémité de faire entrer dans la Fabrique un élément étranger, quelquefois hostile et toujours coûteux.

« Recevez, mon cher Chanoine, mes salutations empressées.

« † HENRI, *Evêque.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plusieurs de nos confrères désirent avoir au plus tôt le texte complet de l'*Instruction* relative à la comptabilité des Fabriques. Nous donnons donc aujourd'hui tout ce qui nous en reste à publier, supprimant ou renvoyant à un prochain numéro une partie des articles préparés pour celui-ci.

Instruction sur la comptabilité des Fabriques.

(Art. 29 du réglement d'administration publique du 27 Mars 1893).

(Suite.)

Dispositions concernant les dépenses.

22. Chaque crédit doit servir exclusivement à la dépense pour laquelle il a été ouvert. La destination n'en peut être changée sans une décision de l'autorité qui a compétence pour régler le budget.

23. Aucune dépense ne peut être payée si elle n'a été préalablement ordonnancée sur un crédit régulièrement ouvert.

24. Le Président du bureau des marguilliers est le seul ordonnateur des dépenses fabriciennes. Les mandats qu'il délivre sont datés et émis au profit et au nom des créanciers directs de la Fabrique, sous réserve des dispositions contenues à l'article suivant. Il est interdit à l'ordonnateur de remettre au comptable soit des mandats *en blanc* pour les dépenses de la Fabrique, soit des reconnaissances *en blanc* pour le remboursement des fonds placés au Trésor.

25. Lorsque les fonctions de comptable de la Fabrique sont remplies par un receveur spécial ou par un percepteur, le marguillier-trésorier peut être chargé, à titre de régisseur de dépenses, de payer, au moyen d'avances mises à sa disposition par le comptable, sur l'autorisation du Président du bureau, les menues dépenses de la célébration du culte.

A cet effet, le Président du bureau établit, au nom du trésorier-marguillier, un *mandat d'avance permanente*, qui ne porte aucune indication de crédit ni d'exercice. Les fonds sont remis par le receveur spécial ou par le percepteur au trésorier-marguillier contre la remise du mandat dûment quittancé qui est conservé dans la caisse du comptable et y représente du numéraire. Il n'est passé aucune écriture au livre journal de caisse pour cette opération. A la fin de chaque mois, et plus souvent s'il est nécessaire, le Président du bureau délivre, au profit du trésorier-marguillier, sur les articles du budget correspondant aux dépenses faites, un mandat de payement dont le montant représente les menues dépenses payées au moyen de l'avance. L'encaissement de ce mandat, auquel sont annexées les pièces justificatives, permet au trésorier-marguillier de reconstituer son avance permanente.

Lorsque les fonctions de comptable de la Fabrique sont remplies par le trésorier-marguillier, le Conseil de Fabrique peut désigner un régisseur de dépenses apte à recevoir, dans les conditions spécifiées au paragraphe précédent, des avances destinées au payement des menues dépenses de la célébration du culte.

L'avance ne peut dépasser le dixième du crédit ouvert sur les articles 1 et 2 du budget des dépenses. Elle ne peut avoir pour objet que l'acquittement des dépenses énumérées dans lesdits articles, ainsi que les menues dépenses faites au comptant sur les frais d'administration (art. 10 du budget).

Le régisseur de dépenses peut être chargé de payer sur émargements les traitements et salaires du clergé et des serviteurs de l'église ; dans ce cas, le mandat de payement, établi à son son nom, est appuyé de l'état d'émargement.

26. Le comptable de la Fabrique remet au Président du bureau des marguilliers, à la fin de chaque trimestre (1), comme document servant à contrôler et à suivre les diverses opérations qu'il effectue, un bordereau de situation (2) qui présente, par exercice, les sommes à recouvrer et à dépenser, ainsi que le montant des recouvrements et des payements effectués sur chaque article du budget, et qui fait ressortir l'encaisse à la fin du trimestre, avec la distinction du numéraire immédiatement disponible et des fonds placés en compte courant au Trésor. Les chiffres à porter sur ce bordereau sont extraits du livre de détail.

Pour les Fabriques peu importantes, le bordereau peut être réduit aux seuls développements nécessaires pour donner à l'ordonnateur une connaissance exacte de la situation des crédits, ouverts à chaque article du budget

Lorsque le comptable de la Fabrique est un percepteur, le bordereau trimestriel, qui sera toujours établi dans la forme prescrite par le paragraphe premier du présent article, est, après examen et visa de l'ordonnateur, envoyé au receveur des finances, par l'intermédiaire de l'Evêché.

27. Les comptables ne peuvent refuser ou retarder le payement des mandats que dans les seuls cas :

Où la somme ordonnancée ne porterait pas sur un credit ouvert, ou excéderait ce crédit ;

Où les pièces produites seraient insuffisantes, irrégulières ou non conformes à la nomenclature annexée à la présente instruction ;

Où il y aurait opposition, dûment signifiée entre les mains du comptable ; dans ce cas, le comptable, sans se faire juge de la valeur de l'opposition, surseoit provisoirement au payement et se conforme aux dispositions des articles 557 et suivants du Code de procédure civile ;

Où, par suite de retards dans le recouvrement des revenus, il y aurait insuffisance de fonds dans la caisse.

28. Tout refus ou retard de payement doit être motivé dans une déclaration écrite, immédiatement délivrée par le comptable au porteur du mandat, lequel se retire devant le Président du bureau des marguilliers pour que ce dernier avise aux mesures à prendre ou à provoquer.

29. Les comptables doivent refuser le payement des mandats qui leur seraient présentés après l'époque fixée pour la clôture de l'exercice ; ces mandats sont annulés, sauf réordonnancement ultérieur.

30 Les comptables sont tenus de s'assurer de l'identité des parties prenantes et de veiller à ce qu'elles datent les quittances, sauf à remplir eux-mêmes cette formalité, si les parties prenantes sont illettrées.

Lorsque le porteur d'un mandat n'excédant pas 150 francs déclare ne pas savoir signer, le comptable peut effectuer le payement en présence de deux témoins qui signent avec lui, sur le mandat, la déclaration faite par la partie prenante. Si le mandat excède 150 francs, la quittance doit être donnée devant notaire.

31. A l'appui des mandats pour le payement des prix de fournitures ou de travaux, les Fabriques pourront, comme par le passé, produire, au lieu de mémoires ou factures, de simples quittances explicatives sou-

(1) Article 34 du décret du 30 Décembre 1809.

(2) Le modèle à employer est le même que celui qui est en usage pour les communes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mises seulement au timbre de 0 fr. 10, lorsque la somme excédera 10 fr. ou que, n'excédant pas 10 fr., elle aura pour objet soit un à-compte, soit un payement final sur une somme supérieure à ce chiffre.

La livraison des fournitures ou l'exécution des travaux doit être certifiée sur le mandat ou la quittance explicative par le sacristain ou par toute autre personne apte à constater le service fait par le créancier de la Fabrique.

Opérations des régisseurs de recettes. — Services du budget

32. Les oblations ainsi que les droits perçus à l'occasion des cérémonies du culte conformément aux tarifs légalement approuvés, peuvent être reçus par le curé ou desservant, ou par les ecclésiastiques par lui délégués, moyennant la délivrance aux parties versantes d'une quittance, détachée d'un registre à souche (Modèle n° 5).

Cette quittance, dont le caractère spécial est déterminé par le deuxième alinéa de l'article 7 de la présente instruction, est passible seulement du droit de timbre de 0 fr. 10, applicable dans les conditions prévues par l'article précédent.

Tous les mois et plus fréquemment, s'il en est ainsi décidé par l'évêque, les sommes recouvrées par le curé ou desservant ou ses délégués sont versées au comptable de la fabrique, qui en délivre une quittance, extraite de son journal à souche.

En ce qui concerne les droits perçus en vertu de tarifs, il est remis au comptable, à l'appui de ce versement, un état (Modèle n° 8) dressé par l'ecclésiastique régisseur de recettes et arrêté par l'ordonnateur, faisant connaître la répartition, entre les intéressés, de la somme totale encaissée. Le total de la colonne de l'état intitulé : *Part revenant à la Fabrique*, est seul versé en numéraire ; le reliquat est représenté par des quittances du clergé et des serviteurs de l'église, constatant la remise qui leur a été faite de la part leur revenant.

La part revenant à la Fabrique est portée en recette parmi les opérations budgétaires sous le titre : *Part revenant à la Fabrique dans les droits perçus sur les services religieux*. La part revenant au clergé et aux serviteurs de l'église est portée en recette et en dépense, au compte ouvert parmi les services hors budget sous le titre : *Part revenant au clergé et aux serviteurs de l'église dans les droits perçus sur les services religieux*.

La dépense est justifiée par les quittances souscrites par les intéressés.

La recette est justifiée, en ce qui concerne le compte budgétaire, par l'état modèle n° 8 ; en ce qui concerne le compte hors budget, par une référence au même état.

Les quittances délivrées par le comptable aux régisseurs de recettes sont exemptes de timbre, comme se rapportant à des opérations d'ordre.

33. Lorsque les droits dus à l'occasion des cérémonies du culte sont encaissés directement par le comptable, il porte immédiatement en recette budgétaire la part qui revient à la fabrique (1), et en recette au compte

---

(1) Dans les cas prévus aux articles 32 et 33, la souche sera libellée de la manière suivante par le comptable :

..... le .....

Reçu de M.. la somme de (deux cents francs), qui se décompose comme suit :

Part revenant à la Fabrique.	40 francs.
Services hors budget	160 francs.
TOTAL.	200

ouvert dans les services hors budget la part à répartir entre le clergé et les serviteurs de l'église. L'état modèle n° 8 est établi ultérieurement, et les sommes payées aux intéressés, sur mandats de l'ordonnateur, sont portées en dépense, au fur et à mesure des payements, au compte des services hors budget.

Règlements du budget. — Comptes de l'ordonnateur et du comptable.

34. Dans la session de *Quasimodo*, le conseil de Fabrique, avant de délibérer sur le budget du prochain exercice, procède au règlement définitif du budget de l'exercice clos le 15 Mars précédent.

A cet effet, l'ordonnateur, président du bureau, prépare préalablement son compte pour l'exercice clos qui comprend, en recette et en dépense, toutes les opérations faites sur cet exercice, jusqu'à l'époque de sa clôture (Modèle n° 9). Il se concerte, à ce sujet, avec le comptable.

Ce compte est établi en quatre expéditions, destinées au conseil de Fabrique, à l'Evêque, à la mairie et à l'autorité chargée de juger le compte du comptable.

35. De son côté le comptable établit et adresse au Président son compte de gestion (Modèle n° 10).

Au moyen de ces divers documents, le Président du bureau prépare le procès-verbal de règlement définitif à soumettre, avec toutes les pièces justificatives, à la délibération du conseil de Fabrique dans la session de *Quasimodo*.

36. Le conseil de Fabrique procède au règlement définitif, de la manière suivante :

En ce qui concerne les recettes, il arrête le montant des droits constatés au profit de la Fabrique, apprécie les motifs de non-recouvrement, admet, s'il y a lieu, en non-valeurs les sommes non recouvrées ou en prescrit le report à l'exercice suivant. Les sommes admises en non-valeurs et les sommes reportées à l'exercice suivant sont déduites des droits constatés, ce qui fait ressortir le montant des produits réels de l'exercice.

En ce qui concerne les dépenses, le conseil de Fabrique rapproche les payements du montant des crédits alloués, fixe les excédents de crédits et en prononce l'annulation.

Les crédits ou portions de crédits applicables à des services faits dans le courant de la première année de l'exercice, mais non soldés le 15 Mars suivant, sont reportés de plein droit au budget de l'exercice courant.

Les crédits ou portions de crédits relatifs à des dépenses *non entreprises* pendant la première année de l'exercice ne sont reportés au budget de l'exercice suivant que s'ils sont approuvés de nouveau par l'autorité épiscopale, sur la proposition du conseil de Fabrique.

Les restes à payer qui n'ont pas été constatés à la fin de l'exercice, et dont les crédits n'ont pas été reportés au budget de l'exercice courant, ne peuvent plus être acquittés qu'au moyen de crédits ouverts par des autorisations spéciales.

Après avoir arrêté le chiffre total des recettes et des dépenses de l'exercice clos, le conseil de Fabrique détermine l'excédent définitif de recettes ou constate, s'il y a lieu, l'excédent de dépenses.

Le conseil de Fabrique consigne le résultat de son examen dans une délibération (Modèle n° 11), qui est soumise à l'approbation de l'Evêque avec le compte de l'ordonnateur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

37. Les recettes et les dépenses relatives aux restes à recouvrer et à payer, constatés lors de la clôture des exercices, ainsi que les recettes et les dépenses nouvelles, autorisées dans la session de *Quasimodo* donnent lieu au *budget supplémentaire* ou *chapitres additionnels* (Modèle n° 2).

38. Le compte de gestion du comptable est établi en quatre expéditions destinées au conseil de Fabrique, à l'Evêque, à la mairie et à l'autorité chargée de juger le compte.

Il doit être revêtu de l'approbation du conseil de Fabrique et appuyé des pièces justificatives, déterminées dans la nomenclature annexée au présent règlement.

En outre, pour que le compte de gestion soit en état d'examen par l'autorité chargée de le juger, il doit être accompagné des pièces suivantes :

1° Expédition du budget primitif (Modèle n° 1), et, s'il y a lieu, du budget supplémentaire (Modèle n° 2) et des autorisations spéciales ;

2° Copie certifiée du compte de l'ordonnateur (Modèle n° 9) ;

3° Etat des propriétés, rentes et créances de la Fabrique (Modèle n° 12) ;

4° Procès-verbal de la situation de caisse établi, le 31 Décembre, à la fin de la gestion annuelle.

Ces différentes pièces sont comprises dans un bordereau récapitulatif (1).

39. Le compte de gestion est adressé avec toutes les pièces justificatives au greffe de la Cour des comptes ou du Conseil de préfecture, avant le 1er Juillet de l'année qui suit celle pour laquelle le compte est rendu.

40. Les comptes de gestion des Fabriques paroissiales sont jugés, savoir :

Par la Cour des comptes, pour les Fabriques dont les revenus ordinaires excèdent 30,000 francs ;

Par les Conseils de préfecture, pour celles dont les revenus ordinaires n'excèdent pas 30,000 francs.

Il y a changement de juridiction, lorsque les revenus ordinaires sont restés, pendant trois exercices consécutifs, au-dessus de 30,000 francs, si les comptes étaient jusqu'alors du ressort du Conseil de préfecture ; au-dessous de 30,000 francs, dans le cas contraire. Lorsque le Conseil de préfecture cesse d'être compétent, il appartient au Préfet de saisir la Cour des comptes.

41. Chaque comptable n'étant responsable que des actes de sa gestion personnelle doit, en cas de mutation, rendre compte des faits qui le concernent spécialement. Le compte du trésorier-marguillier ou du receveur spécial remplacé doit être présenté dans les trois mois qui suivent la cessation de ses fonctions ; il doit être appuyé d'un procès-verbal de caisse et de remise de service, dressé, à la même époque, par le bureau des marguilliers et d'un certificat du Président de ce bureau, constatant qu'il n'y a pas de reprises à exercer contre lui, notamment à l'égard des obligations que lui impose l'article 1er du décret du 27 Mars 1893.

42. Lorsqu'il y a lieu de pourvoir au remplacement provisoire d'un

(1) Enfin les pièces suivantes seront produites à l'appui du premier compte présenté par un comptable nouveau :

Certificat du président constatant la prestation du serment, si le comptable est trésorier-marguillier ou receveur spécial (art. 45) ;

Certificat du président constatant que le cautionnement a été réalisé, dans le cas où le comptable y est assujetti.

trésorier ou d'un receveur spécial, le Président du bureau des marguilliers désigne un gérant intérimaire, en attendant que le conseil de Fabrique procède à la nomination d'un titulaire.

Le gérant intérimaire rend un compte spécial de ses opérations, à moins que le conseil de Fabrique n'ait décidé, avec l'assentiment des parties intéressées, que ces opérations seront rattachées à celles de l'ancien ou du nouveau titulaire.

43. Les comptables et autres parties intéressées peuvent se pourvoir contre les arrêtés du Conseil de préfecture et les arrêts de la Cour des comptes, suivant les dispositions indiquées dans le décret du 31 Mai 1862, portant règlement sur la comptabilité publique.

Placement des fonds libres au Trésor.

44. Les fonds libres des Fabriques sont versés en compte courant au Trésor public ; ils sont productifs d'intérêts dans les mêmes conditions que les fonds placés par les établissements de bienfaisance.

Le versement des fonds est effectué à la caisse du receveur des finances dans la circonscription duquel se trouve la Fabrique : il en est délivré un récépissé à talon. Les intérêts produits par ces placements sont réglés au commencement de chaque année et portés, par le receveur des finances au crédit de chaque Fabrique, qui reçoit un extrait du décompte d'intérêts, par l'intermédiaire de l'évêché.

Les retraits de fonds sont opérés au vu d'autorisations de remboursement délivrés, sur la demande du Président du bureau, par l'Evêque ou par l'un des vicaires généraux agréés.

Si le comptable est un trésorier-marguillier ou un receveur spécial, le montant des retraits de fonds est constaté par le receveur des finances, en premier lieu sur les extraits de décomptes d'intérêts, et ensuite sur les récépissés à talon les plus anciens en date. A cet effet, le comptable qui veut opérer un retrait doit toujours être porteur des extraits de décomptes d'intérêts et des récépissés. Il n'est passé aucune écriture au livre journal pour les dépôts de fonds et les retraits effectués, le solde des fonds placés étant représenté par les récépissés que le comptable a entre les mains : mais le comptable doit inscrire au journal à souche le montant des intérêts alloués, au commencement de chaque année, et adresser au receveur des finances, par l'intermédiaire de l'évêché, la quittance correspondante, détachée du journal à souche.

Serment des comptables.

45. Avant d'entrer en fonctions, les trésoriers-marguilliers et receveurs spéciaux prêtent devant le conseil de Fabrique le serment professionnel des comptables publics (1).

La prestation de serment est constatée sur le registre des délibérations du Conseil de Fabrique. Il en est justifié au juge des comptes par un certificat du président de ce conseil, lors de la présentation du premier compte de gestion.

Cautionnements des comptables.

46. Les cautionnements auxquels sont soumis les comptables, en exécution de l'article 15 du décret du 27 Mars 1893, sont calculés à raison

(1) FORMULE DE LA PRESTATION DE SERMENT

Je jure de gérer avec fidélité les deniers de la Fabrique de et de me conformer aux lois, ordonnances et décrets qui ont pour objet d'assurer leur inviolabilité et leur application régulière aux dépenses de ladite Fabrique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de trois fois la moyenne des remises, telle qu'elle résulte des trois derniers comptes de gestion présentés.

Ils sont fixés en sommes rondes de 100 francs, les fractions supérieures à 50 francs seront élevées à 100 francs, les fractions inférieures à 50 francs seront négligées.

47. Les cautionnements en numéraire des receveurs spéciaux sont versés soit à la Caisse des dépôts et consignations par l'intermédiaire du préposé de cette caisse (receveur des finances ou percepteur) qui réside au chef-lieu d'arrondissement, soit, avec l'autorisation du Préfet (1), à la caisse des Monts-de-Piété.

Les suppléments de cautionnements en numéraire, que peuvent avoir à verser les percepteurs comme comptables des Fabriques, sont versés au Trésor.

48. Les cautionnements en rentes sur l'Etat sont réalisés en rentes nominatives et calculés au cours moyen du jour de la nomination.

Les comptables des Fabriques, qui veulent constituer leur cautionnement en rentes 3 0/0 (inscriptions directes) ou en rentes 4 1/2 0/0, remettent, soit par eux-mêmes, soit par un mandataire, leurs inscriptions au chef de la division du Contentieux des finances, pour être deposées à la Caisse centrale du Trésor. L'acte de cautionnement, établi en double, est immédiatement dressé sur papier timbré.

Lorsque le cautionnement est constitué en rentes 3 0/0 de la série départementale, les inscriptions sont déposées au Directeur de l'Enregistrement qui remplit, à cet égard, les mêmes fonctions que le chef de la division du Contentieux des finances.

49. Lorsqu'un receveur spécial ou ses ayants cause veulent obtenir le remboursement de son cautionnement, il doit être justifié de la délibération du comptable par un certificat du président du conseil de Fabrique constatant que les derniers comptes, définitivement jugés par l'autorité compétente, sont apurés et soldés.

Dispositions transitoires.

50. Dans les Fabriques où les fonctions de comptable seront confiées, à partir du 1er Janvier 1894, à un receveur spécial ou à un percepteur, le nouveau comptable n'aura pas à s'immiscer dans les opérations de recettes et de dépenses, relatives à l'exécution du budget de 1893. Il fera recette des fonds qui lui seront versés par le trésorier-marguillier à un article institué : « *Excédent de recettes de l'exercice 1893,* » La recette constatée sous le titre « *Excédent de recettes de l'exercice 1893* » sera justifiée par une copie de la délibération du Conseil de Fabrique arrêtant le compte de 1893.

Le trésorier-marguillier conservera les fonds dont il aura besoin pour solder les dépenses restant à payer sur le budget de 1893, et continuera à encaisser les produits restant à recouvrer sur le même budget, jusqu'à l'époque de son règlement.

51. Les pièces suivantes devront être fournies exceptionnellement à l'appui du premier compte de gestion présenté le 1er Juillet 1895, si le comptable est trésorier-marguillier :

Procès-verbal de la situation de caisse au 1er Janvier 1894 ;

Déclaration du Président du Conseil de Fabrique établissant le montant des recettes et des dépenses effectuées sur le budget de 1893, pendant la période du 1er Janvier au 15 Mars 1894.

(1) Article 4 de l'ordonnance du 6 Juin 1830, et décret de décentralisation du 25 Mars 1852.

52. Jusqu'au jour de la présentation du troisième compte de gestion, les cautionnements seront déterminés de la manière suivante : on appliquera aux recettes prévues dans le budget le plus récemment approuvé par l'Evêque les bases fixées par l'article 14 du décret du 27 Mars 1893, pour en déduire les remises provisoires, et le cautionnement sera arrêté au triple de ces remises provisoires.

Le cautionnement ainsi déterminé pourra, sur la demande des intéressés, être révisé après la présentation du troisième compte de gestion, s'il diffère de plus de 20 0/0 du cautionnement qui ressortirait des éléments des trois premiers comptes présentés.

Le deuxième alinéa de l'article 46 est applicable au calcul des cautionnements provisoires,

Fait à Paris, le 15 Décembre 1893.

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, E. SPULLER.

Le Ministre des Finances, A. BURDEAU.

Nous terminerons cette publication, samedi prochain, par l'indication des pièces justificatives à produire pour les comptables, à l'appui des comptes de gestion.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **Fêtes du Jubilé épiscopal de Léon XIII.** — La Commission centrale, chargée de l'exécution des fêtes jubilaires, adresse à tous les catholiques un programme et un appel, pour la clôture de ces solennités.

1° Le 11 Février 1894, fête de l'apparition de la Vierge Immaculée à Lourdes, on célébrera dans cet insigne sanctuaire une messe solennelle d'actions de grâces ; on y chantera le *Te Deum*, et une lampe sera offerte à la Grotte de Massabielle, pour y brûler à perpétuité, au nom de tous les catholiques qui se sont associés à ces fêtes.

2° Les 16, 17 et 18 Février, dans l'église du *Gesu*, à Rome, aura lieu un triduum de remerciements à Dieu et à la Vierge Immaculée.

3° Le dimanche, 18 du même mois, la Commission, au nom du Saint-Père, fera distribuer aux pauvres de Rome *20,000 bons de pain :* elle propose aux catholiques d'imiter cet exemple, afin que la prière et les bénédictions du pauvre obtiennent de Dieu le triomphe final de l'Eglise et du Pape.

4° Entre le 16 et le 19 Février, Sa Sainteté recevra en audience particulière les catholiques italiens.

5° Le lundi, 19 Février, dernier jour de l'année jubilaire, un *Te Deum* d'action de grâces sera chanté solennellement dans la basilique de Saint-Pierre.

6° La Commission propose à tous les prêtres de célébrer la sainte Messe, le 19 Février, pour le triomphe du Pape et la liberté de l'Eglise, et à tous les fidèles de recevoir, ce jour-là, la sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Communion à la même intention : elle les invite aussi à faire quelque offrande pour le Denier de Saint-Pierre.

Comment on devient anarchiste et assassin. — Il se trouve que le criminel qui a lancé une bombe dans la salle des séances des Députés à Paris est un ancien élève des Frères des Ecoles chrétiennes.

Les journaux ennemis de la religion s'écrient : Eh bien ! à quoi sert donc l'éducation chrétienne ? En voilà un qui avait reçu cette fameuse éducation chrétienne, et il devient un des pires parmi les pires !

Nous avons, dans un précédent numéro, relevé ces inepties. La réponse suivante de la *Semaine* d'Annecy ne fera pas double emploi.

« L'homme n'est pas une mécanique. Une mécanique bien préparée, une fois mise en mouvement, doit marcher. Une bonne montre, remontée, doit marcher ses vingt-quatre heures. Mais l'homme n'est pas une machine. Il a une volonté, et pour qu'il fasse bien, il faut qu'il veuille bien faire.

Voici un jeune garçon que ses parents ont élevé et fait élever comme doit l'être tout enfant chrétien. Tout va bien, jusqu'à ce qu'il ait dix huit ans ou vingt ans : il veut profiter de ce qu'on lui a donné ; il veut être bon, honnête et chrétien. — Et puis, tout est changé, il fait tout aussi mal qu'il avait bien fait jusque-là. Comment cela se fait-il ? Cela se fait, parce qu'il ne veut plus bien faire. La montre remontée marche, parce qu'elle n'a pas de volonté. L'homme, élevé pour bien faire, ne marche pas bien, parce qu'il a une volonté et que sa volonté peut être de ne pas marcher.

On s'étonne de ce qu'un criminel est sorti des écoles chrétiennes ! Eh ! il y en a bien d'autres que celui-là ! Qu'est-ce qui les a donc ainsi sortis du bon chemin et jetés dans le mauvais ?

Il ne faut pas se le demander longtemps ; eux-mêmes nous l'ont dit et redit. Et pour n'en citer que deux, prenons l'anarchiste qui a assassiné, il y a trois semaines, un diplomate à Paris, et celui qui a jeté la bombe à la Chambre. Tous deux se vantent d'avoir lu les livres les plus indignes qui aient été écrits contre la Religion.

Faites des lectures mauvaises, qui que vous soyez, élèves des Frères, élèves des séminaires. et même vieux pratiquants chrétiens, et vous aurez le même sort que ces malheureux.

Vous aimez le poison ? Buvez : vous n'en avez pas pour longtemps. »

Nous ajouterons que le poison n'est que plus dangereux, quand il est habilement dosé, distillé goutte à goutte, comme dans certains journaux, que nous dénoncions dans un précédent numéro.

Nous avons signalé, ces jours derniers, un acte d'équité du conseil municipal d'Angers envers les élèves des écoles libres. Le conseil municipal de Castres vient de s'honorer par un acte analogue. Sur la proposition de l'un des conseillers, M. Guy, il a décidé qu'à l'avenir les élèves des écoles libres pourraient bénéficier, comme les élèves des écoles communales, du crédit affecté à l'achat des livres et fournitures de classe pour les enfants pauvres.

Divorces. — *L'Officiel* publie la statistique des divorces pendant l'année 1890.

Le nombre s'élève à 7456, contre 7075 en 1889, 6247 en 1888, 6505 en 1887,.... 1773 en 1884.

La démoralisation marche grand train. Pauvres familles et pauvres enfants !

— On craint de mourir, comme si mourir était autre chose que vivre et atteindre Dieu.

— Il y a des gens qui ne parlent jamais d'eux-mêmes, mais c'est pour y penser toujours. Mme SCHWETCHINE.

— Renoncer au plaisir du monde, c'est renoncer à peu de chose ; c'est renoncer à l'agitation, au désordre, au vide, à la torture du remords.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1893-1894

EXCURSIONS aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. (Tarif spécial G. V. N° 106. — Orléans.)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 °/₀ en 1re classe et de 20 °/₀ en 2e et 3e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour **Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary** (halte), **Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn,** etc.

Durée de validité : **15** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 10 jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 °/₀ du prix total du billet aller et retour.

Avis. — La demande de ces billets doit être faite 3 jours au moins avant le jour du départ.

Bien des personnes ont l'habitude de combattre la constipation par des purgatifs ; souvent on ne fait ainsi qu'aggraver le mal au lieu de le guérir. L'Académie de médecine de Paris recommande contre cette affection et contre les maladies de l'estomac et des intestins l'emploi du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles. Le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Le Charbon de Belloc se vend dans toutes les pharmacies importantes de tous les pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^{r} de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, rue Verdelet (anc^{ne} rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, 2, *rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Anc^{n} Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^{n} Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

GUÉRISON RADICALE DE LA HERNIE

Cette maladie tellement répandue et qui, jusqu'à ce jour, était presque incurable, ne l'est plus depuis que, par des procédés nouvellement découverts et mis en pratique par M. E. JAEGER, spécialiste-herniaire, très connu dans nos contrées, qui, pour satisfaire aux nombreuses demandes, et surtout pour contenter sa clientele, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de Hernies, ainsi que celles qui ont bien voulu le consulter à son dernier passage, qu'il s'est décidé à avancer sa visite dans nos contrées. Aussi engage-t-il particulièrement ses honorables clients à ne pas manquer de venir le voir, afin qu'il puisse constater l'amélioration qui aura pu se produire et apporter, s'il y a lieu, une rectification nécessaire à l'appareil.

M. E. JAEGER sera à consulter à :

Quimperlé	le 12 Janvier	Hôtel du Lion-d'Or.
Scaër	le 13 Janvier	Hôtel des Voyageurs.
Concarneau	le 14 Janvier	Hôtel de France.
Quimper	le 15 Janvier	Hôtel de l'Epée.
Pont-l'Abbé	le 16 Janvier	Hôtel du Commerce.
Douarnenez	le 17 Janvier	Hôtel du Commerce.
Châteaulin	le 18 Janvier	Hôtel de la Grande-Maison.
Pleyben	le 19 Janvier	Hôtel Auffret.
Landerneau	le 20 Janvier	Hôtel de l'Univers.
Brest	le 21 Janvier	Hôtel Continental.
Morlaix	le 22 Janvier	Hôtel de Provence.
Carhaix	le 23 Janvier	Hôtel de Latour-d'Auvergne.
Saint-Pol-de-Léon	le 24 Janvier	Hôtel du Commerce.

Et passera régulièrement tous les QUATRE MOIS dans nos départements; aussi conseillons-nous à toutes les personnes souffrant de cette triste infirmité à profiter de cette occasion, car le plus petit retard peut leur être funeste et amener, comme cela se voit trop souvent, l'étranglement de la Hernie, duquel peuvent résulter des conséquences très fâcheuses.

Les consultations sont gratuites et, pour de plus amples renseignements, s'adresser à M. JAEGER, au Raincy, *19, Allée de Villemonble*, et à Vannes, *Hôtel de Bretagne* (Morbihan).

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** — 2^{f} la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en Gros : J. ESPIC, R. St-Lazare, 26. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

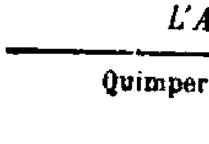
Conseil du Docteur. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée*, irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée*, appétit capricieux, *constipation*, a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin**, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complétement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

CATAPLASME L. VAUTHIER
RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE
Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*
L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.
Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

ESSER
Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10.000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*
Expériences Publiques - Envoi des Spécimens Franco.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. **Indisp. en voyage**, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 19 Janvier 1894. N° 3.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Prières pour la France.
II. Chronique du diocèse : Avis ; Notre-Dame de Salut ; Quimperlé ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Nos missionnaires.
III. Instruction ministérielle sur la comptabilité des Fabriques *(fin)*.
IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le décret sur les Fabriques ; Les lois fiscales contre les Congrégations ; Premiers effets d'une loi mauvaise ; Le musée de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon.
V. Questions de liturgie (suite).
VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Janvier. — Septuagésime. Semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de ste Agnès, vierge, martyre.
Vêpres du jour, avec mémoires de ste Agnès et du suivant.
Lundi, 22. — S. Vincent et s. Anastase, martyrs. Semi-double. Rouge.
Mardi, 23. — Prière de Notre-Seigneur au Jardin des Oliviers. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 24. — S. Timothée, évêque, martyr. Double. Rouge.
Jeudi, 25. — Conversion de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.
Vendredi, 26. — S. Polycarpe, évêque, martyr. Double. Rouge.
Samedi, 27. — S. Jean Chrysostôme, évêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sainte-Croix-de-Quimperlé..... 21, 22, 23, 24 Janvier.
Pont-l'Abbé..... 25, 26, 27 Janvier.

Mission recommandée : SAINTE-CROIX DE QUIMPERLÉ, du 15 au 28 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prions pour la France !

Au début de l'année, notre premier devoir à nous, catholiques, est de prier pour la France. Il ne faut pas se le dissimuler, après le décret récent sur les Fabriques, après l'arrêt menaçant de la Cour de cassation sur la question du droit d'accroissement, singulières étrennes de la République pacifique et conciliante qu'on nous annonce, après les élections sénatoriales qui ont encore affaibli les forces conservatrices ; d'un autre côté, devant l'énervement des bons, toujours divisés, et l'audace des méchants, toujours trop unis, l'avenir ne nous paraît guère rassurant. Où en sommes-nous, en effet, à ce début de l'année nouvelle ? S. E. le Cardinal de Toulouse vient de le dire en termes éloquents à son clergé, à l'occasion du jour de l'an, en lui parlant *des jours mauvais que nous traversons :*

« Une secte impie a juré l'anéantissement du christianisme. « Pour arriver à ses fins, elle a résolu d'éviter la violence ; mais « elle espère réussir par une persécution lente, méthodique et « inexorable. Son programme, élaboré dans le secret, se manifeste « chaque jour et s'accomplit avec une malice que rien ne décou- « rage ni n'arrête. Deux lois néfastes avaient déjà marqué les « grandes étapes de sa marche.

« La loi scolaire, appelée à détruire l'idée religieuse dans le « peuple, produit déjà ses fruits de mort. Les crimes commis par « des adolescents, les suicides, jadis inconnus de l'enfance, nous « disent assez ce que la société peut devenir sous le régime d'une « telle éducation.

« La loi militaire, créée pour tarir la source des vocations, fait « déjà sentir ses funestes effets dans mon diocèse. L'ordination « que je viens de faire avant Noël est la plus pauvre que j'aie vue « en mon long épiscopat. En 1894, je n'aurai à ordonner que « douze prêtres ; en 1895, huit seulement. Or, la moyenne des « postes à pourvoir est de vingt-deux chaque année.

« Une troisième loi non moins meurtrière doit être appliquée « dès demain. Elle constitue une usurpation de la puissance civile « sur les droits imprescriptibles de l'Eglise, sous prétexte de « réglementer la comptabilité des Fabriques. »

Aussi la conclusion du vénéré doyen des Cardinaux de France est-elle un appel à la prière, et c'est au ciel qu'il trouve tous ses motifs d'espérance :

« Redoublons de prières, pour contraindre la divine Provi- « dence à nous secourir. Montrons-nous de plus en plus les hom- « mes de Dieu, les ministres de N.-S. Jésus-Christ, par l'intégrité « de la vie, par l'étendue de notre charité, par l'unité de notre « zèle, afin de forcer les hommes à aimer l'Evangile que nous « leur prêchons.

« Après cela, nous pourrons compter inébranlablement sur « l'avenir. Notre triomphe final est certain ; car, selon une parole « célèbre, *l'Eglise est une enclume qui a brisé bien des marteaux.* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — On s'occupe en ce moment de résoudre d'une manière définitive la question des registres nécessaires pour la nouvelle comptabilité des Fabriques.

Dans son prochain numéro, la *Semaine religieuse* fera connaître le parti auquel on se sera arrêté.

QUIMPER. — **Notre-Dame de Salut.** — On nous adresse la note suivante :

« Dimanche, 14 Janvier, la réunion annuelle de l'Œuvre Notre-Dame de Salut, a été présidée par Monseigneur, assisté de M. Fléiter, vicaire général. Sa Grandeur, en quelques paroles éloquentes, a exprimé sa satisfaction de voir si nombreux les membres de cette Œuvre de foi et de dévouement.

« Le devoir des catholiques dans les temps mauvais que nous « traversons, est de soutenir l'Eglise par les Œuvres, qui doivent « se grouper, sans jamais se nuire. Celle qui nous réunit aujour- « d'hui est excellente entre toutes, par son esprit de prière et les « secours qu'elle donne aux autres Œuvres : elle a fait beaucoup « de bien dans le diocèse, et en fera encore davantage, quand elle « y sera plus connue. »

Monseigneur termine en émettant le vœu que l'Œuvre soit établie dans toutes les villes et compte sur l'influence dans le diocèse de Monsieur le Directeur, si estimé et aimé de tous.

L'assistance émue a reçu la bénédiction de Sa Grandeur. »

QUIMPERLÉ. — Nous avons appris trop tard pour l'annoncer et la recommander dans notre dernier numéro, la Mission qui a lieu, durant cette dernière quinzaine de Janvier, dans la paroisse de Sainte-Croix.

La Mission française est donnée par les Pères Franciscains de l'Observance et présidée par un enfant de Quimperlé, le R. P. Arthur, dont le talent oratoire est bien connu et apprécié dans tout le diocèse.

La Mission bretonne est prêchée par M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, et M. Le Coz, recteur de Plonéour-Lanvern.

Préparée de longtemps par le zélé Curé et ses dignes collaborateurs, la Mission s'annonce belle et fructueuse.

Mgr l'Evêque a bien voulu accepter de présider la cérémonie de clôture, le dimanche 28 Janvier. Sa Grandeur chantera la grand'-messe et assistera, l'après-midi, à la solennelle plantation d'une croix commémorative.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Nous lisons dans le *Bulletin* de l'Œuvre (N° de Janvier, 1894) :

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

« *Quimper.* — M. le Recteur de Pouldavid a réussi à fonder l'Œuvre. Le succès dépasse ses espérances : « Le bon Dieu a, dit-il, ouvert les cœurs ». Il a tout de suite recueilli 80 adhésions et constitué un *Comité paroissial*. Tant il est vrai, ajoute M. le Directeur diocésain, que lorsque *l'on veut bien*, Dieu ne refuse pas son « secours efficace même sur les plus petits théâtres, car la paroisse « de Pouldavid ne compte qu'environ 1,000 habitants, pour la plu- « part pêcheurs assez pauvres. »

Souhaitons que l'exemple du digne Recteur profite à ceux qui, comme lui, douteraient *à priori* du succès. »

Nos missionnaires. — Les *Missions catholiques* donnent la liste des missionnaires morts en 1892 ; elle comprend 3 archevêques, 4 évêques et 140 prêtres.

Sur ce nombre, il y a 68 Français, 24 Italiens, 11 Irlandais, 9 Alsaciens-Lorrains, 9 Belges, 7 Allemands, 3 Espagnols, 3 Hollandais, 3 Bavarois, 2 Autrichiens, 1 Anglais, 1 Canadien, 1 Chilien, 1 Chinois, 1 Islandais, 1 Norwégien, 1 Péruvien, 1 Polonais.

La France tient toujours le premier rang sur le tableau d'honneur de l'Eglise.

Les *Missions d'Afrique* (N° de Décembre 1893) publient une lettre adressée du Buddu-Sud, à Mgr Livinhac, dans laquelle nous trouvons d'édifiants détails et des nouvelles d'un de nos compatriotes, bien connu des lecteurs de la *Semaine Religieuse*, le R. P. Moullec.

« Ce lieu de résidence a été choisi, le 16 Juillet dernier, par le R. P. Achte et deux de ses confrères. La mission a été placée par eux sous le patronage de Notre-Dame des Victoires. Elle se compose de Baganda et de nombreux Baziba fixés depuis longtemps dans le Buddu :

« Les Baganda catholiques ayant complètement vaincu les Baziba, leurs agresseurs, en Avril 1892, ont gagné les cœurs de leurs ennemis par leur clémence, sans exemple dans ce pays : *aucune femme, aucun enfant n'ont été enlevés*. Ce fait est inouï et prouve l'empire de notre sainte religion sur ces mœurs de sauvages. On vous a déjà probablement appris que les protestants noirs ont été loin d'imiter les catholiques dans leur dernière razzia contre les Bavuma inoffensifs. On compte par milliers les femmes et les enfants Bavuma réduits en esclavage et traînés par eux loin de leur pays.

« L'Épiphanie a été solennisée par le baptême de 350 catéchumènes de tout âge et de toute condition. Parmi les heureux élus, se trouvaient le frère aîné du roi de Koki et sa jeune épouse, qui depuis font, toutes les trois semaines, huit lieues à pied, pour recevoir les sacrements.

« Deux jours après, trois cents nouveaux élus qui étaient journellement à la mission depuis trois mois, entrèrent au catéchisme préparatoire au baptême. Deux cents de ces élus recevront ce

sacrement à Pâques, les autres, six semaines après Pâques. Mgr Hirth, notre vénéré vicaire apostolique, a décidé que désormais on ne baptisera plus que cent catéchumènes toutes les six semaines, parce que les missionnaires sont dans l'impossibilité physique de suffire aux confessions des nombreux néophytes.

« Aux cris, aux supplications, aux larmes de plus d'un millier de catéchumènes qui ont accompli leur épreuve de quatre ans, et qui soupirent après le baptême, nous sommes dans la nécessité de répondre : « Il n'y a pas de missionnaire, priez le bon Dieu de vous envoyer des *basacerdoti*. »

« Sans en être témoin, on ne peut comprendre combien est douloureusement vraie la parole du prophète : *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis !* Et comme on sent vivement l'opportunité de la demande du Divin Maître : *Messis quidem multa, operarii autem pauci. Rogate ergo Dominum messis.*

« Ces jours derniers, est arrivé un confesseur de la foi ; il nous offrit les menottes de fer qui l'avaient retenu prisonnier et montra les plaies qu'elles avaient faites à ses pieds et à ses mains. Il s'appelle Buza. Lors de la persécution des hérétiques, son maître païen voulut le forcer à entrer dans le parti des païens. Il s'y refusa, malgré les menaces et les coups. Son maître l'enchaîna et le livra à ses autres esclaves pour le maltraiter. Après avoir gardé sept mois en prison l'héroïque jeune homme, il essaya une dernière fois de le faire apostasier, mais en vain.....

« Nous avons eu la consolation de recevoir la visite de Mgr Hirth, qui a confirmé douze cents baptisés. Nos chrétiens, accourus en foule, ont écouté avec une sainte avidité les exhortations de leur premier pasteur. Le vénéré prélat a dû nous quitter à la hâte, pour aller défendre les intérêts des catholiques auprès des envoyés de l'Angleterre.

« Inutile de vous parler du surcroît de travail que nous impose le nombre toujours croissant de nos catéchumènes. Parfois la nature succombe. L'intrépide Père Moullec lui-même, malgré sa forte constitution n'a pu résister à la fatigue causée par neuf jours entiers passés au confessionnal, pour préparer nos chrétiens aux fêtes de Pâques. Il est tombé malade et a dû garder le lit, pendant dix jours. Que le bon Dieu daigne venir à notre secours, en nous envoyant de nombreux confrères ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les fêtes jubilaires et les anniversaires relatifs aux événements particuliers de la vie de Leon XIII n'empêchent pas Sa Sainteté de présider les séances des Congrégations où sa présence est nécessaire. C'est ainsi que le 19 Décembre, après avoir reçu les félicitations se rapportant au 40e anniversaire de son élévation à la pourpre, le Saint-Père a présidé au Vatican la réunion ordi-

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

naire de la Congrégation des Rites, dans laquelle on a examiné et résolu les points suivants :

1° Validité et régularité du procès apostolique sur la renommée de la sainteté de vie, de la vertu et des miracles de la vénérable sœur Thérèse de Saint-Augustin, Carmélite déchaussée de Paris ; et de la vénérable mère Julie Billart, fondatrice des sœurs de Marie à Namur.

2° Confirmation du culte qui, de temps immémorial, est rendu aux serviteurs de Dieu Alfère, Léon, Pierre et Constable, abbés de l'ordre de Saint-Benoît.

3° Révision des écrits de la servante de Dieu sœur Marie Déodat Pisani, religieuse bénédictine à Malte.

4° Concession et approbation du scapulaire en l'honneur de Sainte-Marie du Bon-Conseil. *(Mémorial de Rome.)*

— La Sacrée Congrégation des Rites s'est réunie, mardi, 10 Janvier, au Vatican, en séance dite anté-préparatoire, pour l'examen en première instance de l'héroïcité des vertus du Vénérable Jean-Baptiste Vianney, curé d'Ars.

— La séance spéciale que tiendra la Congrégation des Rites pour décider s'il y a lieu d'introduire en cour de Rome la cause de béatification et canonisation de Jeanne d'Arc va être fixée prochainement. On assure que quelques EEmes Cardinaux français, appartenant à la Sacrée Congrégation des Rites, viendront à Rome pour prendre part à ladite séance et y donner leur vote.

(Le Monde.)

Le décret sur les Fabriques. — NOUVELLE LETTRE DE Mgr DE SÉEZ ET PROTESTATIONS. — Il y a quelques jours, Mgr Trégaro, dans une vigoureuse Lettre adressée à M. le Ministre des Cultes, prouvait l'illégalité du décret sur les Fabriques.

Cette Lettre étant restée sans réponse, l'Evêque écrit de nouveau à M. Spuller au sujet de l'*Instruction* sur la comptabilité :

« Devant votre silence, j'ai le droit de croire que j'étais dans le vrai. Vous ne trouverez donc pas mauvais que je m'abstienne, jusqu'à nouvel ordre, de transmettre vos instructions aux Fabriques de mon diocèse. Du reste, permettez-moi de vous le faire remarquer, M. le Ministre, entre la réception de votre lettre et l'exécution de vos ordres, il nous restait à peine le temps moral voulu pour leur faire cette communication.

» Il y a quelques années, M. le Ministre, un orateur, que vous connaissez particulièrement, laissait tomber de la tribune française ces sinistres paroles, faisant allusion aux lois si justement qualifiées par tous les hommes d'honneur de tous les partis : « Nous avancerons lentement, mais nous marcherons toujours et *sûrement*. » Depuis cette époque (qui oserait le nier ?) ce programme a été scrupuleusement suivi. Les religieux et les religieuses ont été chassés, spoliés. On a laïcisé les hôpitaux, laïcisé les écoles, laïcisé le mariage chrétien par une loi judaïque, laïcisé

nos séminaires, voire même nos prêtres, en les arrachant à l'autel pour les envoyer à la caserne. En vérité, il ne reste plus guère qu'à laïciser Dieu lui-même. Déjà son nom sacré, trois fois saint, n'est-il pas proscrit de nos écoles, de nos tribunaux, de nos lois ? n'est-il pas banni avec soin du langage public officiel, même devant la tombe de vaillants chrétiens, quelle que soit leur gloire, quelque éminents qu'aient été les services par eux rendus à la France ? »

Le prélat exprime la crainte, trop légitime, que la nouvelle réglementation ne fasse, à son tour, disparaître *doucement*, mais *sûrement*, les ressources des Fabriques, destinées à entretenir le culte divin et à procurer la gloire de Dieu, et déclare qu'on ne saurait trouver mauvaises les protestations dirigées contre ces attentats, par un évêque qui a juré, au jour de son sacre, de les combattre, et qui restera fidèle à ses serments.

***

Les Conseils de fabrique des paroisses Saint-Sauveur et Notre-Dame de Rennes ont voté, à l'unanimité, dans leur dernière séance, des protestations qu'ils ont adressées au Ministre des Cultes par l'entremise des députés catholiques du département.

L'un de ceux-ci, M. Porteu, s'est mis à la disposition des Conseils de Fabrique, pour centraliser leurs protestations, et nous voulons espérer, dit le *Journal de Rennes*, qu'il en fera l'objet d'une interpellation.

***

Nous empruntons à l'excellente *Semaine* de Cambrai l'article suivant que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs :

Son Eminence le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, répondant, paraît-il, au vœu d'un grand nombre de ses collègues, a présenté au Ministre des Cultes, au sujet de la nouvelle législation des Fabriques, des observations très justes et très décisives.

Sans vouloir assimiler cette entreprise du gouvernement à la Constitution civile du clergé, le Cardinal Richard expose que le point de départ est le même : la méconnaissance du « droit public de l'Eglise. » L'Etat s'attribue le droit de légiférer *seul* sur l'organisation ecclésiastique ; cette prétention contient en germe toutes les usurpations (1).

Quant aux conséquences, le Cardinal-Archevêque de Paris déclare et démontre qu'elles seront « désastreuses pour les parois-

---

(1) Dans une lettre adressée au Ministre des Cultes, le 2 Août dernier, Son Eminence le Cardinal Desprez, Archevêque de Toulouse, dit dans le même sens :

« L'appel aux lumières de l'Episcopat n'eût pas été seulement un acte de haute convenance. L'Eglise est une société parfaite, indépendante ; elle tient de sa constitution même le droit de posséder, et par suite d'administrer les biens temporels qu'elle tient de la munificence des princes ou de la générosité des fidèles, pour l'accomplissement de sa mission divine. Mais le droit de posséder et d'administrer implique pour la société religieuse le droit de

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

ses » et qu'une « perturbation profonde » va être jetée dans les Fabriques.

La conclusion était aussi modérée que justifiée : Mgr Richard demandait que l'application des nouvelles mesures fût ajournée jusqu'à ce qu'elles aient été mûrement examinées par une commission mixte, c'est-à-dire composée de représentants des deux pouvoirs, comme cela eut lieu en 1880, comme cela vient d'avoir lieu pour les cultes protestant et israélite.

Une note jointe à cette lettre mentionne qu'elle fut adressée, dès le mois de Juillet, au Ministre des Cultes, lequel, dans une réponse datée du 28 Octobre 1893, déclara qu'il était *tout disposé à examiner les observations que l'application du décret pourrait suggérer, et, au besoin, à proposer les modifications qui pourraient être reconnues nécessaires.*

Or, le nouveau Ministre des Cultes, sans tenir compte de cet engagement de son prédécesseur, sans examiner les observations produites, a ordonné qu'il serait passé outre et que la nouvelle législation entrerait en vigueur, à partir du 1er Janvier de cette année.

Dans l'exposé présenté par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris, ce qui est surtout à considérer, c'est ce fait que le Gouvernement méconnaît « le droit public de l'Eglise » en « légiférant seul sur les matières mixtes. » Peu de personnes cependant comprendront la gravité de la situation signalée par ces simples mots.

L'Eglise est une société de premier ordre, d'ordre supérieur à la société civile elle-même. Une telle société doit avoir en elle le principe de sa vie. Le principe de vie, l'âme d'une société, c'est le pouvoir de se gouverner elle-même. Ce pouvoir a été donné à l'Eglise par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Si elle l'abandonnait, si elle consentait à lui voir substituer un principe d'action venant du dehors, elle n'aurait plus la vie en elle. Elle pourrait conserver quelque temps ses formes extérieures, elle ne serait plus qu'un cadavre galvanisé. C'est ce qui a été tenté, il y a un siècle, par la Constitution civile du clergé. L'Etat a voulu substituer dans l'Eglise de France son pouvoir législatif à celui de l'Eglise. L'Eglise de France a résisté jusqu'au sang. Ce qui n'a point réussi alors est repris aujourd'hui, non plus d'un seul coup, mais par des actes successifs, dont chacun pris à part ne peut éveiller les mêmes craintes, ni par conséquent soulever les mêmes résistances. L'Etat a légiféré seul, lorsqu'il a enlevé au clergé son immunité personnelle. Il en agit de même en réglant, aujourd'hui, l'administration temporelle de ses biens.

choisir elle-même les gérants d'affaires dont elle a besoin, et de procéder à l'apurement de leur gestion.

« Les auteurs du nouveau règlement sur la comptabilité des Fabriques ont méconnu ces principes enseignés du reste par tous les canonistes ; ils semblent avoir oublié que les évêques seuls ont le droit de prendre les mesures que réclame la bonne gestion des biens de leurs églises. Aussi l'on accuse le nouveau règlement de pécher par la base et d'être entaché d'un vice radical ; il émane d'un pouvoir incompétent *ratione materiæ*, comme disent les jurisconsultes. »

Ce n'est point par hasard, par inadvertance, que les évêques n'ont point été consultés comme l'ont été les ministres protestants et les rabbins juifs ; ce n'est point non plus par mépris que droit n'a point été fait à leurs réclamations sous ce rapport. C'est par principe. Il ne faut plus que l'Eglise de France soit une société vivante, membre vivant de l'Eglise catholique. Il faut qu'elle devienne une branche de l'administration civile, que ses évêques et ses prêtres deviennent en réalité ce que déjà on les appelle : des fonctionnaires.

C'est de ce point de vue que doit être considérée la nouvelle législation des fabriques, si l'on veut en connaître toute la portée.

***

Le gouvernement se hâte d'avancer dans la voie dans laquelle il s'est engagé. L'*Aquitaine, Semaine religieuse* du diocèse de Bordeaux, publie une communication très grave. Mgr l'Archevêque de Bordeaux a soumis à l'approbation de M. le Président de la République un projet de tarif diocésain. Cette approbation, demandée depuis « fort longtemps », ne vient point. Interrogé, le Ministre des Cultes a répondu que « la raison de ce retard est l'intention qu'aurait le ministère de faire parvenir à toutes les administrations diocésaines, et surtout à celles qui n'ont pas de tarif approuvé *récemment*, une sorte de *tarif-type*, duquel devraient se rapprocher le plus possible les tarifs soumis à l'approbation du chef de l'Etat. »

Après avoir seul réglé l'administration des Fabriques, l'Etat tend, d'après cela, à déterminer seul aussi les honoraires dus aux Fabriques et au clergé à raison des divers services religieux, baptêmes, mariages, enterrements.

Et de même qu'il n'a fait qu'un seul et même règlement pour les paroisses de Paris et les paroisses de village, il émet la prétention de soumettre toutes les paroisses indistinctement à un unique *tarif-type*.

Les lois fiscales contre les congrégations. — La loi du 29 Décembre 1884, due à l'initiative du sectaire Brisson, impose à toutes les congrégations religieuses un impôt de 3 0/0 sur leurs revenus, et elle établit que le revenu imposé est déterminé à raison de 5 0/0 de la valeur brute des biens meubles et immeubles « possédés ou *occupés* par ces sociétés. »

C'est sur le sens de ce mot « occupés » que la Cour de Cassation avait, le 27 Décembre dernier, à se prononcer.

S'autorisant de ladite loi, l'Enregistrement avait émis la prétention de percevoir l'impôt sur deux immeubles situés à Paris, dont l'Institut des Frères des écoles chrétiennes était simplement locataire. Le tribunal de la Seine (2e chambre) avait donné gain de cause à l'Enregistrement, et les Frères s'étaient pourvus devant la Cour suprême.

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

La chambre civile de la Cour de Cassation a rejeté le pourvoi des Frères, disant, dans son arrêt : que le sens du mot *occupés* est clair, qu'il englobe dans sa généralité les immeubles occupés à titre de location.

L'interprétation de la Cour de Cassation paraît assez conforme au *texte* de la loi de 1884, mais l'injustice même de cette loi n'en ressort qu'avec plus d'évidence. Une congrégation loue un immeuble destiné à servir d'asile, d'hospice, d'école, etc., et cette dépense, la loi la considère comme un revenu !

Il faut remarquer aussi que la loi spoliatrice du 29 Décembre 1884 prend pour base de l'impôt, non pas le prix de location, mais la valeur brute de l'immeuble loué ; de telle sorte que si une âme charitable loue, par exemple, à moitié prix ou même gratuitement, à une congrégation, un immeuble, cette congrégation devra toujours payer l'impôt sur la valeur totale de l'immeuble. Cette considération répond à un argument dont les défenseurs de la loi et de son application ont usé et abusé, savoir, que le loyer est un des signes révélateurs des facultés des contribuables. Enfin la loi de 1884 est une loi d'exception contre les congrégations, elle est contraire au grand principe de l'égalité des citoyens devant l'impôt.

Premiers effets d'une loi mauvaise. — Nous lisons dans la *Semaine* de Nevers :

« Le 23 Décembre dernier, à 7 heures et demie du matin, Monseigneur l'Evêque a fait, dans la chapelle du Grand-Séminaire, l'Ordination de 4 diacres, 3 sous-diacres, 1 acolyte, 1 tonsuré.

« Nos lecteurs remarqueront avec tristesse que cette Ordination ne comprend *pas un seul prêtre.*

« Voilà que les premiers effets de la loi militaire se font sentir. On devait, ce jour-là, ordonner prêtres les séminaristes dont les cours ont été retardés par suite de l'application de la loi néfaste qui oblige les clercs à perdre une année à la caserne, contrairement à tout droit et toute utilité.

« C'est la première fois que l'Ordination de Noël ne compte *pas un seul prêtre.*

« Cependant, de nombreuses paroisses de la Nièvre sont privées de pasteur. Chaque jour, de tous les points du diocèse, Mgr l'Evêque reçoit les requêtes pressantes des représentants de ces communes déshéritées, demandant avec instances un curé.

« Chose étrange : aussitôt qu'une paroisse est privée de curé, M. le Maire de la commune, quelle que soit d'ailleurs sa dévotion, multiplie ses lettres et ses démarches à l'Evêché, afin d'obtenir un prêtre. Les conseillers municipaux appuient sa demande et favorisent les pétitions. A aucun prix, ils ne consentent à ce que leur paroisse soit mise en binage. Mais viennent les élections ; ces mêmes hommes, peut-être, voteront sans hésiter pour les candidats anti-religieux et enverront à la Chambre des députés qui feront des lois empêchant le recrutement du sacerdoce. »

Le Musée de l'Œuvre de la Progagation de la Foi à Lyon. — Le musée de la Propagation de la Foi est établi rue Sala, 12, à Lyon. Ce musée, commencé dès les origines de l'Œuvre, n'avait pu, pendant de longues années, augmenter ses collections à cause de l'exiguïté du local. Aujourd'hui, on a remédié à cet inconvénient et de vastes salles qui seront, hélas ! bientôt trop étroites, ont permis d'étaler au grand jour des objets précieux que l'on était forcé de tenir cachés dans des caisses.

Un catalogue admirablement dressé donne tous les détails désirables sur chaque objet. Ce catalogue est tenu à la disposition du visiteur ; le musée est divisé en deux parties.

La principale salle contient les reliques des martyrs qui, depuis 1822, ont conquis le ciel. Là figurent soit les objets ayant appartenu à ces confesseurs de la foi, soit des lettres, des écrits dictés par eux. On y voit, entre autres manuscrits vénérables, une lettre du patron de l'Œuvre, saint François-Xavier, signée par les premiers membres de la Société de Jésus et notamment par saint Ignace de Loyola.

La seconde salle renferme des collections très riches et très curieuses, provenant de toutes les contrées du globe. On peut faire un tour du monde complet, en quelques instants. Idoles, objets d'art, vêtements, armes, bijoux, sont accumulés dans un ordre parfait qui permet de s'initier aux mœurs, au culte, à l'industrie, à l'histoire des peuplades les plus reculées du monde.

C'est grâce à la générosité de NN. SS. les Vicaires apostoliques, les Supérieurs des Congrégations, les Missionnaires, que l'on a pu, sans frais, accumuler ces intéressantes collections et ouvrir, à une époque où l'attention publique est éveillée vers les explorations lointaines, un musée qui tient une place honorable parmi ceux du même genre organisés dans les grandes capitales.

Le musée est ouvert gratuitement, tous les jours de la semaine. Un tronc reçoit les libres offrandes des visiteurs, offrandes consacrées aux Missions.

Nous engageons vivement tous les voyageurs qui s'arrêtent à Lyon, tous les pèlerins qui viennent s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Fourvière, à vouloir bien accorder à ce musée l'honneur de leur visite. Ils ne regretteront pas le temps qu'ils lui auront consacré. *(Revue du diocèse de Lyon.)*

BIBLIOGRAPHIE

Nous signalons à l'attention de nos confrères, **Le Code Civil commenté à l'usage du clergé, dans ses rapports avec la théologie morale, le droit canon et les questions sociales,** par le chanoine ALLÈGRE. Pour le prêtre qui veut être au courant des lois de son pays, c'est le guide le plus complet qui ait paru jusqu'ici. Cet ouvrage est honoré d'ailleurs de nombreuses approbations épiscopales, qui dispensent d'en faire l'éloge, et garantissent la sûreté de sa doctrine.

Nous ajouterons seulement que dans l'édition que nous présentons au public, on trouvera des dissertations remarquables sur le *divorce civil et la conscience, la propriété, la liberté de tester, les successions, les donations,*

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

les legs pieux, le titre légal en matière de prêt ; sur le droit d'accroissement, la question ouvrière, la comptabilité des fabriques, etc.

Cet ouvrage qui vient de paraître, et qui contient 2 volumes in-12 de près de 700 pages chacun, se vend à la librairie R. LE GALL, Quai du Stéir, 12, QUIMPER.

Questions de liturgie.

Il y a bien longtemps que j'ai laissé reposer l'excellent livre du Père Rio ; il le fallait bien pour annoncer à nos lecteurs la fête de saint Corentin, ou pour la leur décrire après qu'elle a été célébrée.

Nous aurons bientôt fini de commenter et de paraphraser notre volume ; je crois que pour ceux qui ont à s'occuper du décor des églises, cette étude n'aura pas été sans profit. Notre dernier article traitait du chapitre XI, où il est question de l'ornementation de l'autel aux jours de fête. Le chapitre XII a pour titre : « De l'exposition solennelle du Très-Saint Sacrement. » C'est un des plus importants et cependant je n'en dirai rien ; le motif en est bien simple ! ici il faudrait tout citer. C'est le Pape Clément XI qui a donné le cérémonial des *expositions*, et de son nom ce règlement s'est appelé *instruction clémentine*. Elle est citée ici tout au long et commentée de la manière la plus claire.

Le chapitre XIII est intitulé : « De quelques abus en matière de liturgie. » J'y ai déjà fait des emprunts, en particulier pour ce qui concerne le costume des enfants de chœur ; je n'y reviendrai point. Passons au reposoir du Jeudi-Saint. Voici comment il doit être disposé d'après la prescription du *cérémonial des évêques (ch. 23)* : « Il faudra préparer dans l'église une chapelle, pourvue d'ornements et de lumières, aussi magnifiquement qu'il se pourra, avec un autel muni de six chandeliers avec leurs cierges, pour y mettre avec honneur et respect le Très-Saint Sacrement. »

Dans le diocèse de Quimper, les choses se font désormais d'une manière assez conforme à cette prescription, et l'on n'y voit guère de décor d'opéra comique comme celui dont le P. Rio a lu cette description dans un journal religieux : « Sur une mer agitée vogue une gondole vénitienne, surmontée d'un riche dôme sous lequel s'abrite le tabernacle. Au-dessus, s'étend le ciel azuré. » Que signifient cette gondole et ce ciel azuré (lisez : *ce calicot bleu*) ? Quel rapport pourrait exister entre ces objets et le souvenir de l'institution de l'Eucharistie ? Je répète que, chez nous, on ne rencontrera pas pareille extravagance, mais il n'y a que peu d'années les reposoirs du Jeudi-Saint affectaient trop souvent d'imiter la grotte de l'Agonie, ou le jardin des Oliviers, ou le tombeau du Sauveur. Le reposoir n'est pas un *tombeau* ; il ne doit pas être désigné par ce nom, et il doit exclure toute décoration funèbre, en particulier la croix noire entortillée d'un linceul. Quant aux rochers en papier gris, ils pourraient être avantageusement utilisés... pour le feu de saint Jean.

Dans beaucoup de paroisses, surtout à la campagne, on ne

donne pas au reposoir du Jeudi-Saint, au *Paradis* (comme on l'appelle si bien chez nous), toute la magnificence qu'il comporte ; je ne parle pas des localités où les ressources manquent, car la pauvreté est une excuse.

Sous prétexte que les paroissiens ne viennent pas aux offices ce jour-là, on ne se met pas en frais ; mais ne serait-ce pas précisément un moyen de les attirer à ces grandes et belles fonctions liturgiques, que de faire appel à leur bonne volonté pour fournir à la décoration de la chapelle où résidera le Saint-Sacrement ?

En parlant des splendeurs de ce Jeudi de la Grande Semaine, nous ne pouvons oublier certains rites très différents que l'Eglise a institués pour le temps de la Passion. Désormais, pas une église chez nous où les statues des saints ne soient recouvertes de voiles violets pendant ces quinze jours ; mais il y a des gens qui sans violer la consigne, se gardent d'obéir absolument : ils éludent la règle. On doit donc voiler les images : cela ne veut pas dire qu'on doit leur voiler seulement la face ; cependant c'est ce qui se fait en beaucoup d'endroits, et ce n'est pas seulement contraire aux prescriptions liturgiques ; ces pauvres saints sont vraiment ridicules avec leurs voilettes. Si l'on employait pour cet usage des étoffes de prix, on comprendrait cette exiguïté, mais les tissus de coton ne sont pas si coûteux !

Je vais aborder une question à laquelle beaucoup de personnes pieuses attachent de l'importance, surtout depuis quelques années. L'Eglise approuve l'usage de consacrer le mois de Mars à saint Joseph, et à cette pratique elle a même attaché des indulgences ; il en résulte que, dans presque toutes nos églises et chapelles, la statue de saint Joseph est ornée de lumières et de fleurs pendant ce mois, dont une partie coïncide avec le temps de la Passion ; par conséquent, si l'on veut être fidèle aux règles liturgiques, la statue de saint Joseph doit être voilée comme les autres, et alors les fleurs et les lumières n'ont plus de raison d'être.

Entre une prescription formelle de l'Eglise et une raison de sentiment, pieux peut-être, mais personnel, que faut-il faire ? Je laisse la réponse au R. P. Rio :

« Nous avons vu, en pleine Semaine Sainte, et même le Vendredi-Saint, une statue de saint Joseph, sur un trône, découverte et ornée de fleurs. On n'avait pas compris que, d'autorité privée, on infligeait implicitement un blâme à l'Eglise, qui prescrit scrupuleusement, au temps de la Passion, de voiler les saintes images, même celle de Notre-Seigneur. Est-ce qu'il n'y a pas dans ce rite un grand et profond mystère ? Oui : c'est nous dire que les saints eux-mêmes ne sont rien sans Jésus-Christ, et que le Roi de gloire étant humilié dans sa Passion, les serviteurs doivent attendre pour paraître, la glorification du Maître lui-même. Mais il paraît que c'est là un mystère incompréhensible pour quelques uns. »

A Quimper, et dans le diocèse, on ne commet pas semblable infraction, du moins je n'en connais pas d'exemple, mais il y a telle église ou telles chapelles où l'on a trouvé moyen de tout

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

concilier : on voile saint Joseph d'un tissu transparent ; on recouvre la statue de Notre-Dame de mousseline ou de tulle blanc.

Je ne blâme les intentions de personne ; je constate un fait réel, mais je crois que dans toutes ses prescriptions l'Eglise a un but, et je pense qu'en lui obéissant, nous ne devons pas user de ruses pieuses, mais aller droit au but même.

J'allais oublier un autre subterfuge de la dévotion ; cependant il mérite d'être signalé : il y a dans telle église une grande statue de saint Joseph ; on la voile avec soin comme toutes les autres, mais à côté on en place une autre plus petite. Serai-je accusé d'être injuste ou trop sévère si je dis que c'est..... puéril ?

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches' médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes' bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop' 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet est le remède par excellence de la *douleur* et de l'*insomnie*, quelle qu'en soit la cause : goutte, rhumatisme, migraine, névralgie, fatigue du cerveau, irritation nerveuse, toux, asthme, bronchite, grippe, etc.

Le Sirop de Follet procure un sommeil profond analogue au sommeil normal ; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« Le Sirop de Follet est la meilleure forme d'administration du chloral ; sa conservation est parfaite et, ainsi conseillé, il n'irrite point l'estomac. » (Extrait du *Formulaire de Thérapeutique*), 19, rue Jacob, Paris, et toutes pharmacies.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VIN ROUGE ET BLANC

80 fr. la barrique, logé franco port. P. Duprat, 57, rue Malbée, *Bordeaux*. — Références très sérieues à la disposition du clergé.

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE

Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*

L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

GUÉRISON RADICALE DE LA HERNIE

Cette maladie tellement répandue et qui jusqu'à ce jour était presque incurable, ne l'est plus depuis que, par des procédés nouvellement découverts et mis en pratique par **M. E. JAEGER**, spécialiste-herniaire très connu dans nos contrées, qui pour satisfaire aux nombreuses demandes et surtout pour sa Clientèle, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de Hernies, ainsi que celles qui ont bien voulu le consulter à son dernier passage, qu'il s'est décidé à avancer sa visite dans nos contrées. Aussi engage-t-il particulièrement ses honorables Clients à ne pas manquer de venir le voir, afin qu'il puisse constater l'amélioration qui aura pu se produire et apporter s'il y a lieu, une rectification nécessaire à l'appareil.

M. E. JAEGER *sera à consulter*

à Châteaulin.....	le 18 Janvier.....	Hôtel de la Grande-Maison.
à Pleyben.....	le 19 Janvier.....	Hôtel Auffret.
à Landerneau.....	le 20 Janvier.....	Hôtel de l'Univers.
à Brest.....	le 21 Janvier.....	Hôtel Continental.
à Morlaix.....	le 22 Janvier.....	Hôtel de Provence.
à Carhaix.....	le 23 Janvier.....	Hôtel de Latour-d'Auvergne.
à Saint-Pol-de-Léon.....	le 24 Janvier.....	Hôtel du Commerce.

Et passera régulièrement tous les quatre mois dans nos départements, aussi conseillons-nous à toutes les personnes souffrant de cette infirmité à profiter de cette occasion, car le plus petit retard peut leur être funeste et amener comme cela se voit trop souvent l'étranglement de la hernie, duquel peuvent en résulter des conséquences très fâcheuses.

Pour de plus amples renseignements : S'adresser à **M. E. JAEGER**, au Raincy 19, allée de Villemonble, près Paris, et à Vannes, Hôtel de Bretagne (Morbihan)

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success[r] de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss[r] du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
20, rue Verdelet (anc[ne] rue des Ursulines), **Quimper**
Fournisseur du Grand-Séminaire

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

Archives diocésaines d[illegible]imper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions. Toux. Rhumes. Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 30. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CONSEIL DU DOCTEUR. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée,* irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée,* appétit capricieux, *constipation,* a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de Peptonate de Fer Robin, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Emulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 26 Janvier 1894. N° 4.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* L'Apostolat de la Prière et intention du mois.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Œuvre de St-François de Sales ; Comptabilité des Fabriques ; Election de M. de Mun ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Décret sur les Fabriques ; Protestations.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Cambrai ; Lettre des Pères Trappistes d'Aiguebelle.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Janvier. — Sexagésime. Semi-double. Violet. A la Messe, mémoires de s. Julien, Evêque, et de ste Agnès, Vierge Martyre. Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. Julien.

Lundi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 30. — Commémoraison de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Mercredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 2. — PURIFICATION DE LA T.-Ste VIERGE *(Chandeleur).* Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 3. — Ste Geneviève de Paris, Vierge, Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pont-l'Abbé..... 28, 29, 30 et 31 Janvier.
Ursulines de Saint-Pol..... 1er, 2 et 3 Février.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

L'Apostolat de la Prière.

L'espace nous manque pour reproduire *in extenso,* comme on nous l'a demandé, l'appel adressé, à l'occasion de l'année jubilaire de l'Œuvre. aux zèlateurs et zélatrices de l'Apostolat de la Prière.

La « Ligue du Sacré-Cœur » est établie dans la plupart des paroisses de notre diocèse où — grâces à un organe en langue bretonne, le *Kannad,* — elle fait beaucoup de bien : elle est appelée à en faire encore davantage, car elle embrasse toutes les œuvres de zèle et d'apostolat et elle est certainement le meilleur moyen de grouper les hommes et de les entretenir dans la ferveur religieuse.

En effet, l'Apostolat de la prière a des cadres organisés. Les zélateurs sont des officiers, qui ont la responsabilité de la marche de leurs hommes, c'est-à-dire des simples associés. Ils les excitent, les encouragent, leur font des reproches amicaux lorsqu'ils s'attiédissent ; en un mot, ils exercent près d'eux l'apostolat personnel, le plus fécond de tous.

En second lieu, cette œuvre de prière a des sujets sérieux de conversation et d'échange d'idées, dans ses réunions mensuelles. Les associés s'entretiennent entre eux de l'intention du mois, qui porte ordinairement sur un sujet très intéressant. Si le directeur ecclésiastique préside la réunion, il peut y trouver un thème pour une utile exhortation. De plus, les œuvres paroissiales et les œuvres catholiques auxquelles coopèrent les associés peuvent faire l'objet de réconfortants entretiens, de telle façon que l'Apostolat de la Prière devient l'âme de toutes les autres œuvres. Qui empêche de greffer des causeries populaires sur cette organisation ? Les zélateurs chargés d'inviter leurs associés amènent à un moment donné et très rapidement un auditoire sérieux à un conférencier d'occasion ou de passage. Que dis-je même? « Plus d'une œuvre sociale catholique et populaire, à l'étude en ce moment, naîtra sagement et fortement constituée, grâce à la fraternelle collaboration des membres de notre œuvre. »

Avec ce noyau bien constitué, il serait possible d'organiser pour les Quarante Heures et pour la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint des adorations solennelles du Saint Sacrement, par les hommes.

Puisse-t-il venir bientôt, ce jour tant désiré où les hommes se grouperont sous la bannière du Sacré-Cœur pour vivre non en chrétiens quelconques, mais en vrais disciples de Jésus-Christ !

« Et pour cela, que chacun s'efforce, cette année, de réaliser, pour la gloire du Cœur de Jésus, un double progrès : l'un extérieur, en gagnant à notre Ligue au moins *un nouvel associé* ; l'autre intérieur — et plus important encore, — en s'efforçant d'avancer, si peu que ce soit, dans *l'esprit de zèle,* dans *l'esprit de prière* et dans la *dévotion au Sacré-Cœur.* »

***

Intention générale pour Fevrier 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LE BON USAGE DES DONS DE DIEU DANS L'ORDRE DE LA NATURE ET CELUI DE LA GRACE.

Il est une vérité souverainement consolante, qu'un regard attentif sur le Cœur de Jésus met tout d'abord en lumière : c'est qu'ici-bas tout ce qui nous arrive, soit dans l'ordre de la nature, soit dans l'ordre de la grâce, est *don de* Dieu, c'est-à-dire nous vient de son amour, ou en d'autres termes de son Cœur.

Ces dons de Dieu vraiment innombrables, qui nous environnent de toutes parts et dont nous sommes nous-mêmes comme un vivant *composé*, la dévotion au Cœur de Jésus nous apprend à les *reconnaître* par l'esprit et. ce qui est plus nécessaire encore, à les *reconnaître* par le cœur, en « en faisant bon usage. »

Or, « *faire bon usage des dons de Dieu dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce,* » c'est, du même coup, travailler efficacement à établir en soi et dans les autres le régne béni du Sacré-Cœur de Jésus.

Mais tout d'abord nous nous trouvons pour cela, plus que jamais peut-être, aux jours où nous sommes, en face d'un obstacle formidable et, à le bien comprendre, d'un obstacle unique, qui n'est autre que cet *égoïsme* contemporain, dénoncé avec tant de force par Sa Sainteté Léon XIII, dans son beau discours à nos Délégués de l'Apostolat.

Oui, ce qui nous attache d'une façon déréglée à la créature, et nous fait par là même abuser, à tout instant, hélas ! des dons de Dieu, c'est bien uniquement, sous une forme ou une autre, cet égoïsme, « plaie capitale de la société moderne ; cet égoïsme, qui est l'idolâtrie de soi, ou le culte de la propre sensualité et du propre orgueil. »

Mais, ajoute le Saint-Père, « est-il un moyen mieux fait pour le vaincre, cet égoïsme, que la puissance infinie de cette flamme d'amour qui, partant du Cœur très aimant de Jésus, a embrasé d'un bienheureux incendie de charité le monde entier, en infusant au cadavre de la société païenne l'esprit d'une nouvelle vie morale et civile : *Ignem veni mittere in terram ; et quid volo nisi ut accendatur ?* »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que les âmes chrétiennes, s'appliquant à faire bon usage de tous les dons de Dieu, deviennent les dignes instruments de ses desseins pour le relèvement des sociétés et le salut du monde.

Archives diocésaines d[illegible]mper et Léon

M. Falc'hun, vicaire à Kernilis, vicaire à Plourin-Ploudalmézeau ;
M. Sennet, jeune prêtre, vicaire à Kernilis ;
M. Tanguy, vicaire à Brélès, vicaire à Loqueffret ;
M. Pichon, jeune prêtre, vicaire à Brélès.

Décret sur les Fabriques. — Protestations. — D'après plusieurs journaux, « MM. les Curés des principales paroisses de Paris ont décidé de ne communiquer à la Cour des comptes que l'ensemble et non le détail des comptes de Fabrique, comme l'exigerait la loi nouvelle, expliquée aux évêques dans l'instruction ministérielle de la fin du mois dernier. »

Cette décision met le gouvernement dans un grand embarras.

D'ailleurs, le mouvement de protestation se généralise, de la part des Conseils de Fabrique, comme de la part des Evêques.

Mgr l'Archevêque de Lyon adresse au ministre des Cultes une magnifique lettre, protestant contre la nouvelle réglementation imposée aux Fabriques paroissiales.

Après avoir rappelé qu'il eût été convenable que les Evêques fussent consultés sur l'élaboration de ce réglement, le prélat déclare que le nouveau décret les fait déchoir « du rôle qui leur appartenait, celui d'administrateurs et de surveillants des biens ecclésiastiques, pour en faire de simples agents de transmission, des intermédiaires sans initiative, comme ils sont sans autorité.

« .....Vous n'avez certainement pas voulu nous imposer une pareille humiliation. De plus, c'est l'Evêque, gardien responsable des biens ecclésiastiques, qui est obligé de livrer lui-même la gestion de ces biens aux fonctionnaires civils. Vous ne pouvez nous demander cette abnégation de nos droits et cet abandon de nos devoirs. »

Mgr Coullié dit en terminant :

« Nous osons encore demander que les Evêques soient appelés pour la revision de ce décret et des instructions. Nous apporterons tous nos soins à ce travail, pour donner à nos établissements fabriciens, avec l'honneur qu'ils méritent, la régularité nécessaire aux besoins du culte. En répondant à ce vœu, Monsieur le Ministre, vous apaiserez les inquiétudes sérieuses des consciences catholiques ; vous affirmerez les intentions pacifiques du gouvernement, et nous vous en exprimerons notre très respectueuse reconnaissance. »

***

Nous pourrions citer encore les lettres de Mgr l'Archevêque de Chambéry, de NN. SS. les Evêques de Vannes, de Saint-Brieuc, de Nancy, de Saint-Claude, de Troyes, de Moulins, etc.

Ces protestations de l'épiscopat gênent visiblement certains journaux qui s'ingénient à trouver au moins un Evêque de leur avis, quitte, pour y réussir, à dénaturer le sens de ses paroles.

Nous lisons dans le *Finistère* du jeudi, 18 Janvier :

« On sait quel bruit font les cléricaux à propos de la loi sur les Fabriques. Mgr Lecot leur donne une leçon de modération et de sagesse. En profiteront-ils ? On ne peut guère l'espérer. »

Or, voici le passage de la lettre de l'Archevêque de Bordeaux, cité à l'appui :

« Vous lirez avec attention, écrit M. Lecot, la lettre de M. le Ministre : vous y trouverez, dans des formules d'une courtoisie parfaite, l'affirmation des efforts tentés pour rendre la pratique de la loi plus facile..... »

Parlant de la *lettre d'envoi* de M. Spuller, S. E. le cardinal Lecot la trouve de forme courtoise et polie..... Nous n'avons jamais dit le contraire. Quant *au décret* lui-même, et *aux instructions*, voici comment les apprécie l'éminent prélat, dans la lettre circulaire en question :

« Certes, il est permis d'affirmer que ce n'est pas à une pensée d'intérêt pour les Fabriques que cédait l'auteur de ce coup de surprise si regrettable, porté comme au hasard, à propos de la loi budgétaire, à l'administration de nos églises.

« Il suffit, pour en être convaincu, de se rappeler d'où émane cette loi, quels esprits l'ont conçue, et comment elle fut, contre toute attente, remise inopinément à l'ordre du jour dans les préoccupations des débats sur une loi de finances, après avoir été, une première fois, repoussée par le Parlement. »

Puis, après avoir exprimé « les vifs et douloureux regrets que lui laisse la loi », le Cardinal émet le vœu que « cette œuvre, si absolument suspecte dans ses origines, se modifie dans un sens moins irréligieux. »

En bonne foi, est-ce là une parole d'approbation au gouvernement et de blâme à l'adresse des « cléricaux » qui protestent, comme c'est leur droit ?

Et maintenant *Le Finistère* reconnaîtra-t-il qu'il a... inexactement renseigné ses lecteurs ? Nous croyons pouvoir répondre à notre tour : « On ne peut guère l'espérer. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On télégraphie au *Monde*, le 19 Janvier :

Le cardinal Langénieux est attendu à Rome incessamment.

Son Eminence assistera à la séance de la Sacrée Congrégation des Rites où sera discutée l'introduction en cour de Rome de la cause de Jeanne d'Arc.

Mgr Coullié, archevêque de Lyon, viendra à Rome à la fin de Janvier.

***

Nous avons donné d'importants extraits d'une lettre pastorale

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — **Église Saint-Mathieu.** — Samedi, Dimanche et Lundi, 27, 28 et 29 Janvier, *Triduum* en l'honneur de saint François de Sales. Le Saint-Sacrement sera exposé, toute la journée. Le soir, à 7 heures 1/2, chant des complies ; sermon par M. l'abbé Millour, aumônier de la Marine en retraite, et bénédiction solennelle du T.-S. Sacrement.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Lundi, jour de la fête, messe, à 8 heures, pour les associés de l'Œuvre de Saint-François de Sales.

Œuvre de Saint-François de Sales. — A l'occasion de la fête patronale de l'Œuvre de Saint-François de Sales, Monseigneur l'Evêque a daigné accepter de présider l'assemblée générale de l'Association, le Dimanche, 4 Février prochain. La réunion aura lieu à 1 heure, dans la salle synodale de l'Evêché. Tous les associés et les personnes sympathiques à l'Œuvre sont priés d'y assister.

— Les comptes de l'année 1893 devant être arrêtés, le 29 Janvier, Messieurs les Directeurs paroissiaux voudront bien opérer le versement des pieuses cotisations recueillies, le plus tôt qu'il leur sera possible.

Comptabilité des Fabriques. — L'IMPRIMERIE DE L'ÉVÊCHÉ prépare en ce moment et sera à même de livrer, vers le 20 Février, les registres de divers modèles imposés par la récente Instruction ministérielle. On s'occupera, plus tard, de la confection des autres imprimés.

On s'est efforcé de réduire au minimum le prix des registres, en calculant le nombre de pages pour 2 ou 3 ans seulement, et en se contentant d'une couverture en fort feuilleton ; en second lieu, on a simplifié les titres et les modèles, de manière à les rendre aussi clairs que possible, tout en répondant à toutes les exigences de la nouvelle comptabilité.

Enfin, en tête de chaque registre on a placé une courte instruction, indiquant son emploi.

L'expédition sera faite par les mêmes voies et aux mêmes conditions que les Registres des Paroisses, c'est-à-dire franco jusqu'au doyenné.

Voici les modèles qui feront l'objet de l'envoi :

1° *Un registre de mandats à souche* (résumant les modèles 3 et 4 de l'instruction ministérielle), pour l'ordonnateur.

2° *Un journal à souche des recettes* (n° 5 *modifié*), pour le trésorier.

3° *Un livre journal de caisse* (n° 6), pour le trésorier.

4° *Un livre de détail des recettes et des dépenses* (n° 7), pour le trésorier.

5° *Un livre de quittances à souches des services religieux* à tenir par le régisseur des recettes, curé ou recteur (n° 5 *modifié*).

Ces cinq registres ne reviendront pas à plus de 7 ou 8 francs, suivant l'importance des paroisses ; ce chiffre doublerait presque, si on les désirait *cartonnés*, comme on en a la faculté, moyennant avertissement préalable. Mais, dans ce cas, on pourrait avoir quelque retard à subir.

Nota important. — Si, comme on l'assure, quelques paroisses s'étaient déjà pourvues ailleurs des divers imprimés dont il est question, on est instamment prié d'en avertir l'Imprimerie de l'Evêché, afin de prévenir des envois qui feraient double emploi et occasionneraient des frais inutiles.

Élection de M. de Mun. — M. le Comte de Mun a été nommé, dimanche dernier, député de la 2e circonscription de Morlaix. Par son admirable talent oratoire, M. de Mun est de ces hommes qui ont leur place marquée au Parlement de leur pays, dont ils sont l'honneur ; nous nous réjouissons d'y voir rentrer, comme représentant de notre département, le catholique éminent, l'apôtre des classes ouvrières, au moment où ses connaissances spéciales et son éloquente parole vont être si utiles dans l'étude de la question sociale et pour la défense des droits de l'Eglise.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Pellot, ancien recteur de Plouézoc'h, mort dans sa famille à Morlaix, à l'âge de 60 ans ;

M. Salaun, diacre, surveillant de l'école de Notre-Dame du Bon-Secours à Brest, âgé de 23 ans.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Poulhazan, recteur de Plougonven, curé de Briec ;

(Cette nomination a été agréée par décret présidentiel en date du 15 Janvier.)

M. Kerbiriou, vicaire à Saint-Louis de Brest, recteur de Plougonven ;

M. Joncour, précepteur à Locmaria (Quimper), vicaire à Saint-Louis de Brest ;

M. Jourdren, recteur de Laz, recteur de Guilers (Plogastel), en remplacement de M. Guillerm, qui se retire malade ;

M. Riou, recteur de Saint-Eloy, recteur de Laz ;

M. Le Moan, vicaire à Ploudalmézeau, recteur de Roscanvel ;

M. Horellou, vicaire à Plourin-Ploudalmézeau, vicaire à Ploudalmézeau ;

M. Coatarmanac'h, ancien précepteur, vicaire à Saint-Martin de Morlaix ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sur l'*autorité du Pape* écrite par Mgr l'Évêque d'Autun, au retour de son récent voyage à Rome. Le Saint-Père a daigné lui adresser en réponse un Bref qui contient de graves avertissements à tous catholiques de France.

Nous nous faisons un devoir de les reproduire :

« ..... En vous lisant, Nous étions pénétré d'une très douce consolation. Notre conscience Nous rendait le témoignage que, loin d'avoir manqué à aucun des devoirs de la sollicitude paternelle à l'égard de la nation française, Nous lui avions prodigué des marques éclatantes de Notre paternelle tendresse.

« Mais, si Nous sommes heureux de constater que le double devoir de l'obéissance et de l'amour est accompli dans des dispositions vraiment filiales par beaucoup de vos compatriotes, et si Nous aimons à féliciter ceux qui, par leurs écrits et par leurs actes, secondent avec élan Nos exhortations, Nous ne pouvons dissimuler que Nous éprouvons une certaine peine de ce que d'autres, en trop grand nombre, rejettent ouvertement Nos conseils ou n'en tiennent aucun compte. Ils se font ainsi à eux-mêmes la grande illusion de croire qu'ils ont la piété filiale requise envers Notre personne, alors qu'ils se dérobent au devoir nécessaire de la soumission . . . . . .

« Il y a des motifs plus pressants que jamais, pour votre pays, d'accéder à Nos Conseils et de renoncer aux divisions de partis, afin de défendre le bien suprême. Il faut que tous les citoyens s'unissent, tendent au même but, et associent leurs efforts, en vue de sauvegarder la liberté et la dignité de la Religion. Les événements qui se succèdent chaque jour proclament assez haut que la Religion seule peut assurer à la société la sécurité nécessaire et la véritable paix, et affermir les individus dans la pratique du juste et de l'honnête... »

Paris. — L'élection du nouveau Supérieur général de Saint-Sulpice vient d'avoir lieu.

C'est M. l'abbé Captier, Procureur de la Compagnie à Rome, qui a recueilli la succession du vénérable M. Icard.

M. Captier, né à Tarare (Rhône) en 1828, est le frère du R. P. Captier, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, fondateur du collège d'Arcueil, fusillé pendant la Commune.

Élève au Séminaire de Paris, où il a été condisciple du cardinal Langénieux, l'abbé Captier fut d'abord nommé Directeur à Bordeaux, puis à Lyon.

Il fut ensuite nommé Supérieur de la Procure de Saint-Sulpice à Rome. Il occupait cette dernière charge depuis 1879.

Cambrai. — La *Semaine Religieuse* de Cambrai annonce que, malgré les instances répétées de Mgr Sonnois, le gouvernement s'est absolument refusé à agréer le vénéré Mgr Monnier, évêque de Lydda, en qualité de vicaire général de Cambrai, fonctions qu'il

avait remplies, pendant trente-cinq ans, avec tant de dévouement et de zèle auprès des divers archevêques qui s'étaient succédé sur ce siège.

Cet abus du pouvoir civil ne fera que grandir le vénérable prélat dans l'estime du clergé et des fidèles du diocèse.

Mgr Monnier reste archidiacre de Valenciennes.

La désignation des deux autres vicaires généraux, MM. Destombes et Carlier, n'a été agréée qu'après plus d'une année.

Nous recevons la lettre suivante qu'on nous demande de publier :

« Aiguebelle, le 18 Janvier 1894.

« Monsieur le Directeur,

« On nous avise que dans un but, peut-être intéressé, certaines personnes malveillantes, ou tout au moins mal informées, répètent que le chocolat d'Aiguebelle n'est pas fabriqué par les *Pères Trappistes*.

« Les personnes sérieuses, et toutes celles, en grand nombre, qui, chaque année viennent visiter notre monastère, ne sauraient évidemment ajouter aucune foi à ces insinuations.

« Néanmoins, pour donner satisfaction à nos correspondants, mon Révérend Père Abbé me charge de déclarer par la voie de la « *Semaine religieuse* » que le chocolat d'Aiguebelle a toujours été et sera toujours fabriqué par nous, aussi bien dans l'usine de N.-D. d'Aiguebelle, que dans celle de Sainte-Marie d'Aiguebelle, cette dernière, rapprochée de la gare, pour permettre la rapidité des expéditions.

« Sans interdire ce qu'à notre époque surtout, *conseille la prudence*, le Chapitre Général de notre ordre n'autoriserait jamais nos religieux à tromper la confiance qui leur est accordée, en laissant figurer leur nom sur un produit qu'ils ne fabriqueraient pas.

« D'autre part, ce chapitre, pour maintenir l'esprit monastique, encourage toutes mesures qui permettent aux religieux de n'effectuer que les voyages, pour le choix des matières premières et de l'outillage.

« Il y a malheureusement plus d'un produit (élixir dentifrice, chocolat, liqueur, etc.) fabriqué par des laïcs, souvent peu scrupuleux, et qui n'en est pas moins présenté sous l'étiquette religieuse, sans qu'aucune communauté apporte la moindre collaboration.

« Il serait à désirer qu'une commune entente entre les maisons religieuses, qui fabriquent réellement, permette de désigner au public les seuls produits authentiques.

« Daignez agréer, Monsieur le Directeur, nos religieux hommages.

« F.M. Jean-Baptiste,
« *Procureur.* »

Archives diocésaines de [illegible]mpér et Léon

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Le 19 Juin 1793 (1), Chateaufur, propriétaire agriculteur, des Iles, en Kernouez, détenu à Lesneven, se plaint aux Administrateurs du Département des vexations dont il a été l'objet :

« Le 2 Octobre 1792, à 9 heures du matin, visite domiciliaire par deux gendarmes.

« Le 10 Avril 1793, à 9 heures du soir, seconde visite par deux gendarmes et citoyens armés.

« Le 30 Mai 1793, le Procureur-Syndic, les administrateurs Coniat et Colin, avec le seul municipal Castaignet, vinrent, avec plus de cent hommes armés, faire une nouvelle perquisition, se saisirent d'un calice, d'une pierre sacrée, d'un missel et autres objets servant autrefois à sa chapelle, située dans l'enclos, fermée et patefichée quelques mois auparavant par les Commissaires, qui virent et laissèrent ces effets comme lui appartenant. Aussi ne les trouve-t-on pas cachés, mais dans une armoire en évidence.

« Quelques malveillants ayant entendu chanter les enfants dans une petite allée attenante au jardin, au bout de laquelle est une petite grotte en pierre, ils firent courir le bruit et dénoncèrent sans doute que dans ce même jour, 30 Mai, il s'était dit une messe et fait une procession dans cette partie du domicile du plaignant. Il lui suffira de prendre les dimensions de la grotte et de l'allée pour démontrer l'impossibilité et le ridicule de la chose : la grotte a tout au plus quatre pieds de largeur et autant de profondeur, et l'allée, sur une même largeur de quatre pieds, a environ dix-huit et vingt pieds de longueur, l'une et l'autre sont vues de toute part.

« C'est cependant sur ce faux rapport et sur ce que les enfants avaient jeté çà et là quelques fleurs, qu'il plut au citoyen Procureur-Syndic de conclure à l'emprisonnement du citoyen Chateaufur, à la mise en surveillance de son épouse et à l'emprisonnement du nommé Abautret, jardinier des ci-devant Récollets des Anges, venu aux Iles depuis deux jours, muni d'un certificat et passe-port de la Municipalité de Landéda. »

« Ils furent tous deux conduits à Lesneven. »

(1) L. 15.

« Le 5 Juin, vers 10 à 11 heures du soir, se fit encore aux Iles une quatrième visite à laquelle n'assistèrent que le sieur Colin, administrateur, et le citoyen Le Febvre, on ne sait en quelle qualité, avec une force armée considérable. On força et brisa les portes du côté du jardin, parce que l'on ne venait pas assez vite à leur gré. Il est pardonnable à des femmes endormies de prendre un moment pour recevoir de pareilles visites, surtout puisque par les fenêtres elles assuraient qu'on se disposait à descendre. Ils emportèrent cette fois une épée et un couteau de chasse qu'ils avaient bien vus lors de leur visite antérieure.

« Il serait trop long de dépeindre les déprédations et dégradations qu'ont occasionnées ces visites. Le plaignant, en conséquence, demande indemnité pour le dommage, et son élargissement ainsi que celui du sieur Abautret, venu simplement aux Iles pour l'aider dans ses travaux de jardinage. »

Cette réclamation ne semble pas avoir été admise, car, le 8 Août 1793, la commune de Kernouez sollicitait encore du District de Lesneven la mise en liberté du citoyen Chateaufur et de Goulven Abautret, frère Récollet.

Des infractions analognes étaient reprochées à la Municipalité de Mespaul. Le Curé constitutionnel de Plouvorn dénonçait ses voisins au District de Landerneau (1), le 27 Juin 1793 :

« J'ai prévenu les Municipaux de Mespaul de fermer cette église et celle de Sainte-Catherine. Malgré cet avertissement, ces deux églises supprimées sont ouvertes avant le jour et fermées pendant le jour. Dans ces deux églises se commettent beaucoup d'abus ; je sais qu'on y célèbre messes, baptêmes, sacrements, par les prêtres réfractaires. »

Un danger autrement pressant réclamait la sollicitude du District de Landerneau ; des bandes armées, dont les chefs correspondaient déjà avec la Vendée, parcouraient les bois et menaçaient de renouveler l'attaque du Pont-de-Buis pour y puiser des munitions.

Le 14 Juillet, le District de Landerneau prenait à ce propos l'arrêté suivant (2) :

« Il a été donné avis qu'un attroupement d'hommes fanatisés s'est formé dans le bois de Nivot, et que des prêtres réfractaires souffient sur eux le feu de la guerre civile ; qu'ils se réjouissent des succès des rebelles de la Vendée ; qu'ils se flattent d'en recevoir des secours, et annoncent hautement l'intention de s'emparer de la manufacture de poudre au Pont-de-Buis, de pénétrer dans la ville de Châteauneuf-du-Faou et se rendre à Quimper.

« Considérant que les communes de Lopérec et Brasparts,

(1) L. 159.
(2) L. 19.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui avoisinent le bois du Nivot, sont soupçonnées de donner retraite à des prêtres réfractaires ;

« Considérant que le bois de Nivot n'est malheureusement que très propre à les réfugier ;

« Arrête d'envoyer ce jour, sous les ordres du capitaine Nouvel, quatre-vingts hommes, quarante du Faou, quarante de Landerneau, et d'envoyer Courtois, commissaire civil, pour se concerter avec le District de Châteaulin, pour la répression et transporter les poudres fabriquées du Pont-de-Buis au magasin de l'île d'Arun, en Rosnoën. »

Le 12 Octobre 1793 (1), les Officiers municipaux de Lanneanou réclament du District des munitions, pour se défendre contre ceux qui profitaient de ces temps de troubles pour dévaliser les maisons des particuliers.

« Considérant que les maisons des cultivateurs sont exposées au pillage des brigands, et que l'expérience vient d'arriver même dans cette commune, puisqu'il est vrai que la maison du citoyen Yves Moledant, l'un de nous, a été volée et pillée. Les hommes et femmes ont été, les bras liés derrière leur dos, mis dans des huches ; d'après quoi, on avait chargé sur ces huches des bois et autres choses, jusqu'à les poutres et plancher, pour les empêcher d'ouvrir les huches, et ce n'est que par un miracle qu'ils ont pu échapper à la mort. »

L'assemblée demande au District de Morlaix « d'ordonner qu'il nous soit délivré huit livres de poudre et du plomb, balles et dragées, proportionnellement, pour être distribués aux bons citoyens et vrais républicains... » *(A suivre.)*

(1) L. 200.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Janvier 1894.

I. Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur les Etudes d'Ecriture Sainte. *(Suite et fin.)* — II. Les Français en Indo-Chine (deuxième article), P. H. PRÉLOT. — III. Gustave Nadaud, chansonnier, P. V. DELAPORTE. — IV. L'Education du Grand Condé d'après des documents inédits. I. Le Collège. Bourges (Janvier 1630 – Octobre 1632), P. H CHÉROT. — V. Alfred Mame. L'industriel, P. Et. CORNUT. — VI. Bulletin philosophique. Articles de revues françaises pendant l'année 1893, P. L. ROURE. VII. Mélanges et critiques. La Petite Eglise, P. G. DESJARDINS. Le Tombeau de François Suarez retrouvé, P. R. DE SCORRAILLE. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

CONVERSION DE LA RENTE 4 1/2 0/0

La conversion de la rente 4 1/2 en 3 1/2 0/0 s'annonce comme un grand succès financier. Les porteurs ont compris qu'il leur était avantageux d'accepter une combinaison qui, si elle réduit leur revenu de 1 franc, assure l'augmentation de leur capital.

Il est certain qu'après la conversion, on verra les cours de 108 et de 110 francs. Déjà le 3 0/0 cote près de 99 francs. Ce qui met le franc de rente à 33 francs. Le 3 1/2 donnant un demi-franc en plus, représente donc 99 francs plus 16 fr. 50, ou 115 fr. 50.

Il est peu de maladies aussi pénibles que les gastralgies et les maladies de l'estomac en général. Il n'est donc pas sans intérêt de de rappeler qu'après de nombreuses expériences, l'Académie de médecine a approuvé et recommandé l'emploi du *Charbon de Belloc* contre ces maladies qui, au dire même du rapport, font trop souvent le désespoir des malades et des médecins. Le Charbon de Belloc, qui est aussi le remède par excellence contre la constipation, se prend en poudre ou en pastilles au moment des repas. Le plus souvent le bien-être se fait sentir dès les premières doses.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournissr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, 20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VIN ROUGE ET BLANC

80 fr. la barrique, logé franco port. P. DUPRAT, 57, rue Malbée, *Bordeaux.* — Références très sérieuses à la disposition du clergé.

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper ;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies,* les *rougeurs de paupières,* le *larmoiement,* etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port,* 2 fr. 80. Pharmacie **CHEVRIER, PARIS, 21, Faubg Montmartre** et dans toutes Pharmacies.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres **LIQUEUR** genre **CHARTREUSE,** d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par **GUICHARD,** pharmacien à **Besançon** (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE

Guerison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*

L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

STATUES RELIGIEUSES

ET

CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC

Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.

MAGASINS et BUREAUX, **30, Rue Vavin,** *PARIS*

CHEMINS DE CROIX

BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF

PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.

avec Cadres

STYLE ROMAN, XIII^e SIÈCLE, XIV^e, XV^e, XVI^e SIÈCLES, etc.

Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales

Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en ***Bretagne les travaux de Chemins de Croix*** des **Ateliers CACHAL-FROC,** à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guimiliau, Gestel, Lampaul-Guimiliau, Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

ENVOI FRANCO de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.*

Le matériel important des *Ateliers* ***CACHAL-FROC*** permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut désirer.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de* ***THÉS NOIRS*** *de qualités supérieures.*

CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* **NANTES.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 30. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CONSEIL DU DOCTEUR. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée*, irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée*, appétit capricieux, *constipation*, a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin**, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. Chez les Épiciers. — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 2 Février 1894. N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le carnaval et les Quarante Heures.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Nominations ; Audierne ; Locunolé ; Mission de Quimperlé.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Nominations épiscopales en France ; Décret sur les Fabriques ; Sens ; Bordeaux ; Pèlerinages de Jérusalem ; Neutralité scolaire ; Notre-Dame des Voyageurs ; Bonnes pensées.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Février. — Quinquagésime. Semi-double. Violet. A la Messe, mémoire de s. André Corsini, évêque.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de s. André.
Lundi, 5. — Ste Agathe, vierge, martyre. Double. Rouge.
Mardi, 6. — S. Gildas, abbé (au Propre diocésain). Semi-double. Blanc.
Mercredi, 7. — Les Cendres. Office du jour. Violet.
Jeudi, 8. — S. Jean de Matha, confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 9. — La Sainte Couronne d'épines de N.-S. J.-C. Double-majeur. Rouge
Samedi, 10. — Ste Scholastique, vierge. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Saint-Pol ..... 4, 5, 6, 7 et 8 Février.
Ursulines de Quimper..... 9, 10 Février.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

Le Carnaval et les Quarante Heures.

Le dimanche de la Quinquagésime est vulgairement appelé « le dimanche gras, » et le lundi et le mardi qui suivent sont aussi appelés « les jours gras. » C'est alors surtout qu'a lieu le Carnaval.

Ce nom vient très probablement de *caro vale*, adieu à la nourriture de viande. Un usage païen a donné naissance aux mascarades, qui marquent trop souvent de leurs désordres ces jours-là.

Aussi, l'Eglise a-t-elle préparé à ceux de ses enfants, sur lesquels la foi n'a pas encore perdu son empire, une diversion puissante, en même temps qu'un moyen d'apaiser la colère de Dieu, que tant d'excès provoquent et irritent. Durant ces trois jours, l'Agneau qui efface les péchés du monde est exposé sur nos autels. Du haut de son trône de miséricorde, Il reçoit les hommages de ceux qui viennent L'adorer et Le reconnaître pour leur roi ; Il s'offre à son père pour les pécheurs qui, non contents d'oublier ses bienfaits, semblent avoir résolu de L'outrager, en ces jours plus que dans tout autre temps de l'année.

Dom Guéranger, à qui nous empruntons ces idées, expose encore l'origine de ce pieux usage : « Cette sainte et heureuse pensée d'offrir une compensation à la divine Majesté pour les péchés des hommes, au moment où ils se multiplient davantage, et d'opposer aux regards du Seigneur irrité son propre Fils, médiateur entre le ciel et la terre, fut inspirée dès le XVI^e^ siècle au pieux cardinal Gabriel Paleotti, archevêque de Bologne, contemporain de saint Charles Borromée et émule de son zèle pastoral. Ce dernier s'empressa d'adopter lui-même pour son diocèse et pour sa province une coutume si salutaire. Plus tard, au XVII^e^ siècle, Prosper Lambertini, qui gouverna avec tant d'édification la même église de Bologne, eut à cœur de suivre les traditions de Paleotti, son prédécesseur, et d'encourager son peuple à la dévotion envers le Très Saint Sacrement dans les trois jours du carnaval ; et, étant monté sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Benoit XIV, il ouvrit le trésor des indulgences en faveur des fidèles qui, durant ces mêmes jours, viendraient visiter Notre-Seigneur dans le divin mystère de son amour, et implorer le pardon des pécheurs. Cette faveur ayant d'abord été restreinte aux Eglises de l'Etat Romain, Clément XIII, en 1765, daigna l'étendre à l'univers entier, en sorte que cette dévotion, dite communément des Quarante Heures, est devenue l'une des plus solennelles manifestations de la piété catholique.

Une indulgence plénière est accordée à tous ceux qui, s'étant confessés, communient et visitent le Saint Sacrement exposé à la vénération publique pendant trois jours. Il y a, en outre, dix ans et dix quarantaines d'indulgence pour chaque visite an Saint Sacrement ainsi exposé. Ces indulgences sont applicables aux âmes du

Purgatoires, et l'autel où se fait l'exposition est privilégié, ces jours-là.

L'office des Quarante Heures est un office d'expiation ; l'Eglise est dans les gémissements et dans les larmes. Pour faire naître dans le cœur de ses enfants les sentiments qui l'animent, elle a choisi, dans les divines Ecritures, les passages les plus propres à exprimer la profonde douleur dont elle est pénétrée. En appelant aux pieds des autels les chrétiens pieux et fervents, elle les invite à réparer, autant qu'il est en eux, la gloire de Dieu et à Le dédommager, par des hommages sincères et de profondes adorations, de tous les outrages qu'Il reçoit dans ces jours qui sont, pour les mondains, des jours de folie, d'extravagance et de crime.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. Saint-Corentin. Dimanche de la Quinquagésime. — Prières des Quarante Heures. A la première messe, bénédiction et exposition du Saint-Sacrement, qui reste exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et mardi, bénédiction et exposition à la première messe. A 9 heures, grand'messe ; à 4 heures, vêpres suivies de la bénédiction.

Mercredi, un quart d'heure avant la première messe, bénédiction et imposition des cendres.

A 10 heures bénédiction des Cendres et grand'messe.

Chapelle de la Retraite. — Dimanche, 4 Février, à 7 heures du matin, réunion mensuelle de la Congrégation des Dames. Messe, instruction, bénédiction du T.-S. Sacrement.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Le Gall, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, mort à Gorée (Sénégambie française).

Le P. Le Gall était originaire de Concarneau.

Nominations. — Par décision de Monseigneur ont été nommés :

M. Péron, recteur de l'Ile-de-Sein, recteur de Saint-Eloy ;

M. Billant, vicaire à Tréboul, recteur de l'Ile-de-Sein ;

M. Jean, ancien vicaire de Gouézec, vicaire à Tréboul.

M. Chapalain, vicaire à Plonévez-Porzay, recteur de l'Ile-Tudy, en remplacement de M. Mauduit, démissionnaire pour cause de santé.

Le vénérable M. Mauduit quitte cette paroisse où il a fait le bien pendant quinze ans, et où il laisse de profonds regrets.... Il y a largement dépensé ses forces et son patrimoine. Craignant de ne pouvoir plus suffire aux fatigues de son ministère, il a demandé à l'autorité diocésaine d'accepter sa démission, et se retire à la maison de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

« Parler de la question sociale, c'est prôner le socialisme. » La conclusion est de nature à étonner ; c'est cependant ainsi que raisonne le *Finistère* à propos de quelques lignes de notre dernier numéro, où nous nous félicitions de la rentrée au Parlement de M. le Comte de Mun.

Est-ce de la part de notre confrère manque de logique ou de bonne foi ? Nous ne voulons pas trancher la question ; mais il est vraiment par trop commode de prêter à un adversaire des idées qu'il n'a pas émises, des théories qui sont loin de sa pensée, en apportant comme preuve... six mots qui n'ont certes rien de subversif, mais malignement *soulignés* comme renfermant des énormités ! Nous aimons à croire, pour les lecteurs du *Finistère*, qu'ils ne se laissent pas convaincre par de tels arguments.

Quant à transformer le chef vénéré du diocèse en « grand agent électoral », c'est une inconvenance bien gratuite, qu'il nous répugne de relever. Malgré son habileté à dénaturer le sens des paroles épiscopales — que nous constations encore, la semaine dernière, — nous mettons le *Finistère* au défi de citer, dans le cas présent, le moindre fait, une seule ligne, venant même de loin à l'appui de son accusation.

Il ne manquera pas, nous le savons, de s'abriter derrière un journal de Paris... Piètre défense, en vérité ! car mieux que tout autre le *Finistère* est en mesure de savoir à quoi s'en tenir sur la valeur de « l'information » lancée par la *Gazette de France*.

Audierne. — Dimanche dernier, a eu lieu l'inauguration du chemin de fer de Douarnenez à Audierne. Nous sommes heureux d'apprendre que, sur l'invitation de M. le Directeur des chemins de fer départementaux du Finistère, d'accord avec la municipalité d'Audierne, le clergé de cette ville a bénit la nouvelle ligne.

Locunolé. — Dans la nuit du 24 au 25 Janvier, des voleurs ont essayé d'entrer au presbytère de Locunolé. Pendant ce temps, d'autres malfaiteurs pénétraient dans l'église où ils ont dévissé et enlevé la porte du tabernacle. Heureusement le Ciboire est resté intact et les saintes hosties n'ont pas été profanées.

Nous engageons nos confrères à être sur leurs gardes et à mettre en lieu sûr les vases sacrés.

Mission de Quimperlé. — La cérémonie de clôture. — Dimanche dernier, a eu lieu, à Quimperlé, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, la clôture de la Mission que nous avons annoncée, et dont le succès a vraiment dépassé toute espérance. Dieu a visiblement béni le dévouement du clergé paroissial, qui l'avait préparée, la parole vraiment apostolique des missionnaires, français et bretons, le zèle de tous ceux qui y ont travaillé ; mais, nous devons l'ajouter, l'élan de prières et de sacrifices faits par les âmes pieuses, en vue de la réussite de l'œu-

vre, a peut-être plus puissamment que tout le reste contribué à obtenir des résultats si consolants.

M. le Curé de Sainte-Croix ne se contenta pas d'annoncer à ses paroissiens, du haut de la chaire, la grâce précieuse qu'il leur offrait ; il adressa à tous et voulut faire parvenir directement à chaque famille un appel par écrit, avec l'ordre et l'horaire des différents exercices. Le programme paraît, à première vue, un peu chargé ; mais c'était inévitable, les deux missions, française et bretonne, se donnant simultanément, et les réunions ayant lieu dans le même local, où les deux auditoires se succédaient, hâtons-nous de le dire, sans la moindre confusion.

Une retraite de trois jours fut d'abord prêchée aux enfants réunis des deux paroisses de la ville, au nombre de 700 environ, et se termina par une communion générale, le mardi, 16 Janvier.

La veille, avait eu lieu l'ouverture de la Mission proprement dite. Dès le premier moment, la vaste église était remplie de fidèles, à l'attitude recueillie : il en fut de même durant toute la quinzaine, à chaque exercice ; mais, à la réunion du soir, la place manquait : les hommes se pressaient sur la plate-forme, dans le sanctuaire et jusque sur les marches de l'autel. Les ouvriers, sensibles à la visite faite dans les ateliers par M. le Curé et le R. P. Arthur, arrivaient en foule après leur journée, plusieurs sans avoir pris le temps de souper.

Le dimanche, 21, on a compté un millier de communions. Ce même jour, après les vêpres, plus de 4,000 personnes suivaient la procession au cimetière, chantant le *De profundis* et priant pour les morts. Un éloquent discours du P. Arthur, développant les pensées salutaires que rappelle la vue des tombes, produisit une émotion profonde que raviva, le soir, l'ardente improvisation de M. le Curé-Archiprêtre, qui tint à faire lui-même, du haut de la chaire, la consécration à la Sainte Vierge.

Le lundi, 22, fut consacré à l'instruction et à la confession des petits enfants, qu'on réunit encore, le lendemain, à une messe dite pour eux et à une procession solennelle. C'est là aussi une touchante prédication, qui émeut les plus indifférents : de plus, la prière simple et pure des enfants obtient des grâces précieuses et peut opérer des prodiges. Saint Philippe de Néri, le grand apôtre de Rome, n'appelait-il pas les enfants « *ses aides-de-camp* pour la conversion des pécheurs » ?

La cérémonie du jeudi soir offrait un caractère différent et excita dans les cœurs des émotions d'un autre genre. C'était la clôture de l'*Adoration*. Le Saint Sacrement, entouré des prêtres tenant des cierges, fut porté solennellement autour de l'Eglise, la procession s'arrêtant devant les Fonts baptismaux, le confessionnal et la Table Sainte ; à chaque station, le R. P. Arthur, du haut de la chaire, rappelant les grâces reçues, demandait pardon au nom de tous des infidélités et des offenses commises... Puis, M. le Curé, laissant parler son cœur, en une allocution toute spontanée, prononça l'Amende honorable à Jésus-Hostie. Bien des larmes

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

coulèrent et, dès ce moment, plusieurs des assistants, déjà ébranlés mais hésitant encore, étaient bien résolus à revenir au Dieu de leur première Communion.

Aussi, les hommes étaient-ils plus nombreux que jamais aux réunions du vendredi et du samedi qui leur étaient spécialement réservées, écoutant avec avidité le Missionnaire qui leur parla en termes éloquents du respect humain, le grand ennemi qui enchaîne tant de chrétiens de nos jours, puis du règne de Jésus-Christ dans les âmes. Monseigneur l'Evêque, arrivé dans la soirée de samedi, pour présider les cérémonies du lendemain, ému par le spectacle qu'il avait sous les yeux, exprima la douce satisfaction qu'il en éprouvait, remerciant ceux qui lui procuraient ce bonheur et cette édification. Après le Salut, les confesseurs — dont on avait dû doubler le nombre, — se remirent à leur tribunal, où ils furent tous occupés jusqu'à minuit, et plusieurs jusqu'à une heure du matin.

Le dimanche, 28, jour de la Communion, ce fut un spectacle vraiment admirable que celui de ces 2.400 chrétiens — dont plus de 1.000 hommes, — s'approchant de la Sainte Table avec un ordre et un recueillement parfaits.

Pendant cette cérémonie, comme à la grand'messe pontificale, on a entendu des chants et des morceaux de musique, exécutés par des artistes de la ville, toujours heureux de mettre leur talent au service d'une bonne œuvre.

Dans nos Missions, le chant est un puissant moyen d'entraînement : à Quimperlé, il n'a pas fait défaut, et nous ne sommes que juste en rendant hommage à la bonne volonté infatigable des chanteuses, comme à l'ardeur communicative du chœur d'hommes qui enlevait avec tant d'entrain les cantiques, bretons ou français, répétés ensuite par tout l'auditoire.

Cependant tout s'apprêtait pour la grandiose manifestation de l'après-midi, l'érection d'une croix commémorative. A l'issue des Vêpres, la procession, à laquelle la musique municipale prêtait son gracieux concours, s'organisa dans le meilleur ordre, présidée par Monseigneur l'Evêque qu'assistaient M. Corrigou, vicaire général, et un enfant de Quimperlé, M. le chanoine P. Peyron. Le magnifique crucifix en kersanton, œuvre de notre artiste finistérien Larhantec, est placé sur un brancard orné de verdure et porté par vingt-quatre hommes, tandis que trois cents autres lui font cortège, avides de le porter à leur tour : toutes les maisons sont ornées de tentures rouges avec inscriptions, de guirlandes, de branches et d'arbustes verts... On s'avance au chant du *Vexilla Regis*, alternant avec le cantique « Vive Jésus, vive sa Croix ! » que ne peut interrompre une grosse ondée, survenue au milieu du parcours, et l'on arrive au cimetière de Saint-David, où se dresse l'arbre de la croix, entouré d'échafaudages, attendant son couronnement...

Quand Monseigneur eut bénit le crucifix, M. le Curé, en quelques mots, remercia tous ceux qui ont contribué à l'érection du

monument, en particulier la Municipalité qui a donné le terrain nécessaire ; puis le R. P. Anastase, digne collaborateur du R. P. Arthur, célébra en termes éloquents les triomphes de la Croix, « le drapeau de N.-S., toujours victorieux, toujours aimé, toujours adoré »... « Que l'impiété, dit l'orateur, s'acharne à le renverser ; il y a une bastion d'où on ne l'abattra jamais : nos cœurs de chrétiens, qui lui sont acquis à la vie, à la mort ! »

Le soir, à 8 heures, les fidèles se pressaient de nouveau dans l'église, pour entendre les derniers conseils et les adieux des missionnaires. « La pensée du ciel et les moyens d'y arriver, » tel fut le thème que développa, avec son talent habituel, le R. P. Arthur, demandant à ces chrétiens qu'il vient d'évangéliser et qui lui sont doublement chers, parce qu'ils sont ses compatriotes, de rester fidèles à leurs promesses, les adjurant de garder la foi de leurs pères..... Après le salut et le *Te Deum* d'action de grâces, tous les assistants d'une voix répondaient au prédicateur et renouvelaient leur promesse d'inébranlable fidélité à N. S., en chantant avec une conviction enthousiaste ce refrain de leur cantique :

« Nous sommes chrétiens, nous sommes Bretons,
Notre vieille foi, nous la garderons ;
Notre vieille foi, l'honneur des Bretons,
Notre foi, nous la garderons !. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — *Léon XIII et Notre-Dame de Lourdes.* — Le supérieur général des missionnaires de l'Immaculée-Conception de Lourdes est allé présenter, le 13 Janvier, au Vatican, la magnifique statue de Notre-Dame de Lourdes en argent massif, offerte au Saint-Père, à l'occasion de son jubilé.

Voici en quels termes le T. R. P. Duboé raconte l'accueil qui lui a été fait par Sa Sainteté :

« Samedi dernier, octave des Rois, vers midi un quart, j'entrai dans la salle d'audience de Notre Saint Père le Pape, portant dans mes bras la statue de Notre-Dame de Lourdes.

« *Vous ne pouviez me faire un plus agréable cadeau*, s'est écrié Léon XIII. » Et il a soulevé la sainte image et l'a baisée *con amore*.

« Dites ma satisfaction, a-t-il ajouté avec une véritable effusion. Dites que Notre-Dame de Lourdes aide le Pape et le soutient par prodige dans son vieil âge (83 ans), dans ses luttes pour la liberté de l'Eglise contre tous les ennemis de l'univers ; que Notre-Dame de Lourdes l'aide et l'inspire dans ses desseins et ses efforts en France, pour ramener la *grande*, la *chère* France à sa destinée de Fille aînée de l'Eglise... Dites que les élections ont été manquées parce qu'on n'a pas obéi au Pape... »

« Puis sont venues, de la part de l'auguste Pontife, des demandes de prières. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces jours derniers, au cours de l'audience qu'il accordait à l'évêque de Clermont, Léon XIII montrait à Mgr Belmont cette statue qu'il a fait placer dans son cabinet de travail, afin de pouvoir à tout instant, comme il l'a dit lui-même, invoquer l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, au milieu des sollicitudes du suprême ministère apostolique.

***

Quelques journaux hostiles ont répandu le bruit que le Pape était souffrant. Rien de plus faux heureusement. Le Saint-Père continue de se porter à merveille et, après les audiences qu'il avait accordées à NN. SS. les Evêques de Clermont et d'Amiens, ainsi qu'au frère de l'impératrice d'Allemagne, le duc de Schleswig-Holstein, il a repris les réceptions qu'il avait commencé de donner aux familles du patriciat romain resté fidèle au Saint-Siège. Ces réceptions continuent d'avoir lieu.

***

Samedi, 27 Janvier, à la suite d'une délibération unanimement favorable de la Congrégation des Rites, le Pape a autorisé l'introduction de la cause de la béatification de Jeanne d'Arc.

L'héroïne française est, par le fait, déclarée Vénérable.

Cet événement cause une grande joie à l'Eglise et à la France.

***

Dimanche, 28, le Saint-Père a célébré la messe à Saint-Pierre, en présence de 12.000 fidèles des paroisses de Rome.

Dans sa réponse à l'adresse du doyen des curés de Rome, Léon XIII a parlé de la gravité de la situation en Italie.

« Il souhaite que les misères présentes disparaissent et qu'un rétablissement de l'ordre succède au trouble.

« Mais, en attendant, Rome souffre. Naguère, sous le gouvernement pontifical, elle était assurée d'un certain bien-être ; aujourd'hui, elle se trouve dans la gêne. Qu'au moins on profite de cette dure expérience pour reconnaître les origines du mal et y apporter remède.

« Ces origines sont surtout dans l'hostilité et la persécution religieuse. Cela étant, la justice et le sens politique conseillent d'agir à rebours de ce qui a été fait jusqu'ici.

« Il faut revenir à la religion des ancêtres et approcher avec confiance et sans arrière-pensée de celui qui tient de Dieu le magistère suprême de la Religion ; car les paroles de vie que le Pape possède ont aussi la vertu de rendre prospère la vie de ce monde. »

En terminant, le Saint-Père a recommandé l'Association de la Sainte-Famille ; par la sanctification de la famille, la Société sera sanctifiée et raffermie.

FRANCE. — **Nominations épiscopales.** — L'*Officiel* de lundi a publié les nominations épiscopales attendues depuis si longtemps.

Sont nommés :
Mgr Petit, évêque du Puy, archevêque de Besançon ;
M. Pelgé, vicaire général de Paris, évêque de Poitiers ;
M. Touchet, vicaire général de Besançon, évêque d'Orléans ;
M. Guillois, vicaire général de Rennes, évêque du Puy ;
M. Sueur, vicaire général d'Arras, évêque d'Evreux ;
M. Gilbert, vicaire général de Limoges, évêque du Mans ;
M. Laferrière, chanoine de La Rochelle, évêque de Constantine.

Décret sur les Fabriques. — Nouvelles protestations. — Mgr l'Evêque de Nevers, par une lettre en date du 22 Janvier, « s'associe aux observations adressées à M. le Ministre des Cultes par le Cardinal-Archevêque de Paris et remercie Son Eminence d'avoir si énergiquement défendu les droits de la sainte Eglise, en cette pénible circonstance. »

Les journaux publient également les protestations de NN. SS. les Evêques de Blois, de Belley, d'Annecy, etc.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Rennes :

« Monseigneur l'Archevêque vient d'adresser à M. le Ministre des Cultes des observations respectueuses sur le nouveau règlement des fabriques ; il déclare s'associer de tout point aux remarques et aux instances qui ont été présentées par Mgr l'Archevêque de Lyon, dans sa lettre du 14 Janvier, en vue d'obtenir du Gouvernement une nouvelle étude et une révision impartiale et pratique des nouvelles règles de comptabilité. »

La *Semaine Religieuse* d'Angers publie la note suivante :

« Monseigneur a joint sa protestation à celles qu'un grand nombre d'évêques ont adressées au Gouvernement au sujet de la nouvelle comptabilité des fabriques. Sur le fond même de la loi, rappelant les graves objections faites à la tribune par son illustre prédécesseur et s'y associant, il a fait les réserves les plus expresses. Il ne paraît point admissible que le législateur civil ait décidé seul, et sans consulter les évêques, dans une question qui, si elle n'est point du domaine purement ecclésiastique, est tout au moins mixte, c'est-à-dire de celles qui, en pays de concordat, se traitent entre les deux pouvoirs intéressés.

« Quant à l'application, Monseigneur a montré combien les nouveaux règlements sont compliqués, décourageants pour les fabriciens, en désaccord avec les habitudes des populations et de nature à diminuer la légitime initiative et l'influence nécessaire du clergé.

« Monseigneur sait qu'un mémoire sur cet important sujet a été adressé au Saint-Père par un prélat investi de la confiance unanime du clergé français, et que des instances pressantes sont faites auprès du Gouvernement pour obtenir une modification du règlement nouveau.

« En attendant, et pour se tenir prêts à tout événement,

Archives diocésaines d mper et Léon

MM. les Curés voudront bien suivre les instructions qui leur ont été envoyées par l'autorité diocésaine et qui sont conformes à celles de la très grande majorité des évêques. »

Sens. — *Le Père Muard.* — Mgr l'archevêque de Sens vient de signer le *postulatum* en vue de l'introduction de la cause du R. P. Muard de l'ordre de Saint-Benoît, fondateur du monastère de la Pierre-qui-Vire.

Mgr l'évêque de Nevers et un certain nombre d'évêques français ont joint leurs lettres postulatoires à celle du métropolitain.

(Semaine de Nevers.)

Bordeaux. — Aux obsèques de Mlle Eugénie Debarbieux, humble domestique de l'archevêché de Bordeaux, le deuil était conduit, sous une pluie battante, par le cardinal Lecot lui-même.

Cette marque de sympathie donnée par un prince de l'Eglise à une pauvre servante, a touché profondément l'assistance.

Pélerinage de Jérusalem. — Les pèlerins de Noël à Bethléem sont de retour, depuis le 26 Janvier. Leur voyage a été une longue suite de joie spirituelles.

Comme le programme l'indiquait, ils sont revenus par la Grèce, le Pirée, Athènes, Corinthe, Lépante et Patras. Au Pirée, ils ont été reçus sur le vaisseau amiral russe, l'*Empereur Nicolas 1er*, où le plus aimable accueil leur a été fait. A leur départ, les marins et les officiers russes les ont salués de hourrahs frénétiques. Et *Notre-Dame de Salut* répondait de son mieux à ces ovations. A Corinthe, messes en l'honneur de saint Paul, dans les ruines de l'ancienne cité ; prières ferventes pour l'union des Eglises d'Orient et leur retour à l'unité romaine. A Lépante, messe à l'endroit de la célèbre victoire navale, qui préserva la chrétienté de la domination musulmane.

(Le Pèlerin)

Neutralité scolaire. — L'*Union catholique des Basses-Pyrénées* nous apprend qu'à la suite d'une campagne maçonnique, entreprise dans les Basses-Pyrénées par une « Société nationale des conférences populaires » — campagne à laquelle furent convoqués les instituteurs laïques — la société en question a fait distribuer à un certain nombre de ces derniers un livre intitulé : la *Légende du Messie, précis historique,* et qui n'est qu'un pamphlet infâme contre le christianisme, une réédition des sottises de Renan, avec le talent en moins, bien entendu. L'ouvrage, dédié d'ailleurs à l'auteur de la *Vie de Jésus,* a été distribué dans l'arrondissement de Pau par l'inspecteur primaire, ce qui donne à cette distribution un caractère nettement officiel.

***

D'autre part, le *Courrier de la Vienne* raconte le trait suivant :

Samedi dernier, je traversais, vers 2 heures, le bourg de Maisonnay, au canton de Melle.

Je croisai un enterrement où le prêtre était remplacé par un monsieur qui, par la place qu'il occupait, l'importance qu'il se donnait, paraissait être, à n'en pas douter, le ministre protestant.

Je suivis le cortège jusqu'au cimetière, où j'entendis le pseudo-ministre prononcer sur la tombe un discours qui n'avait rien d'évangélique.

Mon voisin, auquel je demandai le nom du ministre, me répondit d'un air superbe :

« — Çà, c'est not' mait' d'école, qu'est plus malin que tous vos ministres.

— Eh bien ! lui répondis-je, c'est donc son parent, son ami, qu'on enterre ?

— Pas besoin de ça, répond le bonhomme, puisque c'est un enterrement civil, faut bien que l'instituteur le préside.

— Eh bien ! et sa classe, ses élèves, pendant ce temps-là ? Est-ce qu'il y a congé le samedi, à Maisonnay ?

— Faut-il pas habituer les enfants à rendre honneur aux morts ? »

Voilà la logique de la neutralité !

Une collaboratrice d'un mauvais journal, l'*Echo de Paris,* qui, elle-même, n'est certes pas catholique et qui se plaît à montrer son incrédulité dans ses articles, fait d'amères réflexions à propos de Noël. Elle se place simplement au point de vue des coutumes populaires :

« Tout cela, je le regrette et je tiens qu'on l'a volé aux âmes contemporaines, âmes de femmes, d'enfants, âmes d'hommes aussi... On a fermé les cieux, mais on n'a pas ouvert les boulangeries. On a pris la foi, mais on a laissé la faim. Ce qui arrivera, je ne le sais pas. Mais rien ne m'étonnera.

« Ce qui me paraît certain, c'est que lorsque l'être humain cesse d'être crédule, il devient méchant. La jeune génération qui vient à la vie a connu les « bienfaits » de l'éducation laïque et obligatoire. Cette génération m'épouvante, tout simplement. Je sens venir un déchaînement de barbarie. L'idée même de la justice, en descendant du ciel sur la terre, est devenue quelque chose de terrible et d'inquiétant. Car cette justice, négative de la résignation, du respect, de la charité, n'a d'autre idéal qu'un égalitarisme de barbares. »

Nos gouvernants n'en continueront pas moins les laïcisations.

Notre-Dame des Voyageurs. — C'est sous ce nouveau vocable que le cardinal Bourret vient d'ériger une confrérie, qui a pour but de placer les voyageurs sous la protection toute spéciale de la Sainte-Vierge.

Le fait suivant prouve une fois de plus que ce n'est pas en vain qu'on met sa confiance dans Celle qui aime à se montrer toujours le *Secours des chrétiens :*

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Il y a quelque temps, un train déraillait au sortir du tunnel de Penchot, dans l'Aveyron. On eut à déplorer la mort de deux victimes, parmi lesquelles le mécanicien.

La machine franchit le mur et fut renversée sur le talus. On frémit à la pensée que tous les voyageurs pouvaient être précipités d'une hauteur de près de dix-huit mètres et jetés dans le Lot.

Mais le jour même de la catastrophe, les Enfants de Marie de la Congrégation de Decazeville étaient venues se recommander à la Patronne des voyageurs, à Capdenac. Elles récitèrent le saint Rosaire et chantèrent des cantiques à Marie. M. le Curé de Capdenac leur distribua des images et des médailles de la Patronne des voyageurs, en leur recommandant de la prier pour les préserver de tout danger.

Les jeunes congréganistes, qui occupaient le premier wagon et qui eussent été les premières victimes, avaient à leur cou la médaille de la Patronne des voyageurs et récitaient le chapelet. La Trés Sainte Vierge les a visiblement protégées.

D'après des hommes compétents, le mur étant renversé, la machine devait entraîner le train tout entier dans le Lot, et alors quel affreux désastre !

Les sceptiques pourront sourire, mais les voyageurs et les employés aimaient à proclamer que les prières des pieuses Congréganistes de Decazeville les avaient sauvés et qu'elles avaient été exaucées par Celle *qu'on n'invoque jamais en vain*.

Bonnes Pensées.

— Que de personnes, en multipliant leurs prières, tombent dans une étrange illusion ! Cinq mots du cœur dits avec dévotion, valent mieux que cinq mille, récités avec indifférence et froideur. *Célebrez les louanges du Seigneur avec intelligence*, dit le Psalmiste. L'âme doit sentir ce que la langue prononce. S. Edmond.

— O vie humaine, tu n'es point la vraie vie ! Tu n'en es que le chemin, et inégal encore : long pour les uns, court pour les autres, large pour ceux-ci, étroit pour ceux-là ; joyeux pour quelques-uns, triste pour beaucoup ; mais pour tous également rapide, également décisif. Il faut donc te connaître, vie chétive de ce monde ; il faut t'interroger sans se confier à toi ; te traverser sans prendre de séjour. On n'établit point sa demeure sur un grand chemin ; on ne fait qu'y passer pour atteindre la patrie.

S. Colomban.

— Le sage est toujours assez riche, mais il est rare que le riche soit sage.

— Quand vous découvrez que vous vous êtes trompé, ne vous découragez pas : les erreurs mêmes servent à rendre l'esprit plus sain.

— La Providence n'est pas toujours également visible ; si elle paraissait toujours, elle ne paraîtrait jamais. *Lacordaire.*

BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE dirigée par M Grousseau, professeur de droit administratif aux facultés de Lille, — Bureau de la Revue : 19, Rue de Pas, Lille.

Livraison de Janvier 1894 — I. La circulaire ministérielle du 15 Décembre 1893. — II. Revendications épiscopales. — III. Résistance. — V. Prescriptions à interrompre et titres de rente à renouveler. — VI. Questions choisies. — 43. Le casuel du clergé dans la comptabilité de la fabrique. Est-ce rationnel ? Est-ce légal ? — 44. Que faut-il entendre par « quittance explicative » ? — 45. Procès verbal de la situation de caisse au 1er janvier 1894. — 46. Trouble apporté à l'exercice du culte par des personnes se tenant hors de l'église. Application de l'article 261 du Code pénal. — 47. Les trésoriers-marguilliers sont-ils astreints au versement d'un cautionnement ? — 48. La prestation de serment des comptables de la fabrique doit-elle être soumise à l'enregistrement ? — 49. Deux freres peuvent-ils faire partie du même conseil de fabrique ?

La *Revue Administrative du Culte Catholique* paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

LES MÉLODIES SACRÉES, journal de musique religieuse chantante, pieuse, *facile*, dirigé par M. l'abbé *Contensou*, maître de chapelle de la Cathédrale de Montauban, publiant en deux fascicules trimestriels de 11 pages chacun, soit en tout 100 pages par an, deux collections séparées : 1° **Chants,** 2° **Pièces d'Harmonium.** Tres recommandé aux communautés, petites paroisses et jeunes organistes. — Abonnement aux deux collections à la fois : **5 francs ;** à une seule, au choix : **3 francs.** Part toutours du 1er Janvier. Payable d'avance. Déjà 6 années ont paru.

Nombreux avantages aux abonnés ; demander le catalogue qui donne le détail des œuvres publiées et mises en vente.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES DANS LES PYRÉNÉES

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1er Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjéau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bihorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3e Itinéraire : Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

DURÉE DE VALIDITÉ : 30 jours. — Prix des billets : 1re Classe, 163 fr. 50 c

La durée de ces différents Billets peut-être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

Il est délivré, de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets *Aller* et *Retour* de 1re et 2e classe à prix réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Sommeil calme et apaisement de la douleur, telle est la devise du Sirop de Follet, qui triomphe de l'insomnie, quelle qu'en soit la cause, fièvre, maladies, travail, agitation nerveuse, préoccupation morale, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques
Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisseur du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, rue Verdelet (ancne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY
Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. Hélot *est visible tous les jeudis.*
Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*
On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, *rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).*
DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. - 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en Gros : J. ESPIC, R. St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CATAPLASME L. VAUTHIER
RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE
Guérison rapide et certaine des Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons et en général de tous les foyers purulents. Ulcérations variqueuses. — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*
L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC
Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.
MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, *PARIS*

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.
avec Cadres
STYLE ROMAN, XIIIe SIÈCLE, XIVe, XVe, XVIe SIÈCLES, etc.
Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en *Bretagne les travaux de Chemins de Croix* des Ateliers CACHAL-FROC, à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guimiliau, Gestel, Lampaul-Guimiliau, Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

Envoi Franco de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Échantillons.*

Le matériel important des *Ateliers CACHAL-FROC* permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut désirer.

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

Conseil du Docteur. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée*, irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée*, appétit capricieux, *constipation*, a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin**, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

9e Année. Vendredi 9 Février 1894. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 ; Comptabilité des Fabriques ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Œuvre de Saint-François de Sales.

II. Nouvelles du monde catholique : Livres de chant liturgique ; Hongrie.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Février. — 1er Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire des sept Saints Fondateurs des Servites. Vêpres du suivant *(au Supplément)* ; mémoires du Dimanche et des sept Saints Fondateurs.

Lundi, 12. — Ste Jeanne de Valois, veuve. Double, blanc.

Mardi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, docteur *(du 9 Février)*. Double, blanc.

Mercredi, 14. — *Quatre-Temps.* — S. Raymond de Pennafort, confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double, blanc.

Jeudi, 15. — Les Epousailles de la T.-Ste Vierge *(23 Janvier, supplém.)*. Double-majeur, blanc.

Vendredi, 16. — *Quatre-Temps.* — Fête de la Lance et des Clous de N.-S. J.-C. Double-majeur, rouge.

Samedi, 17. — *Quatre-Temps.* — S. Guévroc, abbé. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimper..... 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Février.

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Corentin. — Dimanche, vêpres à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, ouverture de la station du Carême par le R. P. Pouplard, de la Compagnie de Jésus.

Pendant le Carême, sermon français, le dimanche, à l'issue des vêpres ; le mardi et le jeudi, à 7 h. 1/2 du soir.

Instruction bretonne : le dimanche, à 7 h. 1/2 du soir, par M. Manac'h, professeur au Grand-Séminaire, et le mercredi, à la même heure, par le Clergé de la paroisse.

Tous les vendredis, Chemin de la Croix à 7 h. 1/2.

Tous les vendredis du Carême, la relique des Trois Gouttes de Sang sera exposée à la vénération des fidèles.

* * *

Paroisse de Saint-Mathieu. — La station du Carême sera prêchée, dans l'église provisoire, par M. l'abbé Rossi, chanoine honoraire. Sermon, tous les dimanches, à 7 h. 1/2 du soir. Dans la dernière quinzaine, retraite pascale.

Instruction bretonne, tous les jeudis, à 7 h. 1/2 du soir.

Exercice, en commun, du Chemin de la Croix, tous les vendredis.

* * *

Chapelle des Ursulines, — Lundi 12 Février, réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures du matin.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE L'AN 1894

SUR LA PÉNITENCE

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nos Très Chers Frères,

I.

Bientôt l'année qui déjà s'écoule avec rapidité, ramènera le temps de la Sainte Quarantaine. Il est d'usage qu'à cette époque, l'Evêque, à l'imitation des Apôtres, élève la voix pour rappeler aux fidèles les grandes vérités de la Religion.

Les Chrétiens d'autrefois entouraient la chaire sacrée, écoutant avec componction et suivant avec anxiété le développement des grands enseignements de la foi sur la Mort, le Jugement, le Paradis et l'Enfer. Les Carêmes des Bourdaloue et des Bossuet traitaient ces matières devant les auditoires des

grandes villes ; les prédicateurs des campagnes les traitaient de leur côté, avec moins de profondeur peut-être, mais avec non moins d'ardeur et non moins de fruit.

Aujourd'hui les temps sont changés ; au lieu de prêcher ces vérités si dures à entendre, mais si profitables au salut, les prédicateurs traitent des sujets moins terribles, et par conséquent moins capables d'émouvoir les cœurs. Si vous leur demandez pourquoi ils ne veulent plus mettre devant les yeux de leur auditoire cet enseignement si propre à faire rentrer en soi-même, ils vous répondront : l'esprit de foi s'est affaibli ; les cœurs chrétiens ne sont plus à même de soutenir cette forte nourriture, dont la foi robuste de nos pères se repaissait volontiers. Il leur faut aujourd'hui la nourriture plus douce que l'on donne à la faiblesse. Voici comment parlait l'Apôtre saint Paul à certains Chrétiens sans énergie : « Vous agissez de telle sorte que la faiblesse s'est emparée de vous ; vous ne pouvez plus recevoir une nourriture solide ; c'est du lait qu'il vous faut : *facti estis quibus lacte opus sit, non cibo solido* » (1)

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans cette affirmation ; mais ce que Nous savons, c'est que lorsque saint Jean-Baptiste sortait des déserts de l'Idumée, les épaules couvertes de peaux de brebis, les pieds nus et les marques de l'austérité sur la figure, disant à tous : « Faites pénitence », il n'avait pas devant lui une génération moins amollie que la nôtre. Quand Notre-Seigneur donnait à ceux qui l'entouraient cette forte instruction : « Si vous voulez me suivre, portez ma croix », il n'avait pas devant lui des âmes plus robustes que celles d'aujourd'hui. Et pourtant, N. T. C. F., il ne les épargnait pas ; « A moins de faire pénitence, vous périrez... Allez, damnés, au feu éternel ! » disait-il. Lisez au chapitre XXIIIe de l'Evangile selon saint Mathieu les terribles malédictions contre les Scribes et les Pharisiens, et au chapitre XXVe du même Evangile, cette terrible peinture du jugement de Dieu, qui se termine par cette imprécation : « Allez, maudits, au feu éternel préparé pour Satan et ses suppôts ! »

Quoi qu'il en soit, sans nous laisser aller à de creuses récriminations contre le temps présent, il est difficile de ne pas constater qu'un grand affaiblissement s'est produit dans les âmes. Nous ne parlons pas de ces hommes pervers qui essaient de se débarrasser des souvenirs d'une éducation chrétienne ; leur énergie dans le mal remplace leur ancienne énergie pour le bien ; mais Nous parlons de ceux qui sont encore Chrétiens par la croyance et par la pratique. Parmi ceux-là combien ont perdu cette foi ardente et brûlante qui fait les martyrs et les saints ! Combien en est-il qui condamnent les paroles de Blanche de Castille : « J'aimerais mieux vous voir mort plutôt que pécheur ! » Combien en est-il qui réprouvent les senti-

(1) Hebr. v, 12.

Archives diocésaines de [redacted]per et Léon

ments de Félicité et de Perpétue soutenant la foi de leur fils contre les bourreaux ! Combien en est-il qui trouvent exagérées ces longues prières, ces offices prolongés, ces prédications multipliées, ces pieuses retraites ! Ils sont nombreux, hélas, parmi les chrétiens ! Sans doute, leur foi n'est pas morte, mais elle chancelle, comme ces vieux monuments dont le temps a fait tomber le ciment et qui tremblent au moindre souffle du vent. Elle est semblable à cette dernière lueur d'une lumière qui s'éteint, et à ce dernier crépuscule du jour luttant contre la nuit.

S'il est vrai que l'esprit de foi tend à s'affaiblir parmi les Chrétiens de nos jours, cherchons quelle peut en être la cause. Le sage médecin interroge d'abord le malade et tire ordinairement les remèdes des réponses qu'il reçoit.

II.

D'où vient donc, N. T. C. F., cet affaissement de la foi que nous constatons à notre époque ? Serait-ce que le sang de Notre-Seigneur a perdu sa chaleur ? Non ! ce sang divin versé sur la croix, coulant chaque jour de nouveau sur l'autel, a toujours la même chaleur, et coule toujours avec autant de générosité du côté du Sauveur. Nous le voyons et nous le reconnaissons à cette perpétuité des œuvres de l'Eglise, à cet élan des missionnaires qui sacrifient tout, avec l'entrain des premiers Apôtres ; nous le voyons à cette ardeur qui pousse vers la vie religieuse un nombre considérable d'âmes pieuses ; nous le voyons, à cette vigueur avec laquelle tant de cœurs généreux soutiennent les droits de l'Eglise ; nous le voyons, enfin, à cette admirable efflorescence de bonnes œuvres qui inonde l'univers entier des rayons immortels de la charité chrétienne. Est-ce que l'éducation et l'instruction chrétiennes ne se répandent plus parmi les peuples ? Jamais, N. T. C. F., les catéchismes n'ont été plus suivis et plus expliqués par une foule de catéchistes zélés ; jamais on n'a vu tant de nobles âmes se lever, pour distribuer à l'enfance cette science de Dieu que les impies ont rayé de leur programme. Serait-ce que devant les événements, Dieu, découragé, s'éloignerait de l'homme ? Non ! N. T. C. F., Dieu n'a-t-il pas dit qu'il n'était jamais plus proche de l'homme que quand il souffrait ?

Si nous étudions l'état de la société actuelle, nous voyons qu'il se passe aujourd'hui, dans l'esprit et le cœur de l'homme, quelque chose d'analogue à ce qui se passe dans son corps, lorsque ce corps, sans mouvement, sans exercice, s'enfouit dans la mollesse et se renferme dans l'oisiveté. Alors, en effet, le corps perd sa souplesse, ses nerfs perdent leur solidité, ses chairs deviennent flasques et se décolorent, une pâleur maladive s'étend sur le visage ; en sorte que, lorsque viendra le moment de la lutte, il manquera d'énergie et succombera fatalement sous les coups de l'ennemi.

Annibal, le héros carthaginois, avait vaincu les Romains. Dieu sait ce que lui avait coûté cette victoire. Il avait passé les Alpes au milieu des neiges amoncelées. Il avait descendu ces pentes abruptes, brisant tous les obstacles qui se présentaient sur sa route. Ses hommes, amollis par le chaud climat d'Afrique, grâce à ces gigantesques travaux, avaient senti décupler leurs forces. Leurs bras solides tenaient le bouclier et lançaient la flèche avec une vigueur incomparable. Leurs pieds aguerris, leurs jambes infatigables allaient comme le vent d'un endroit à l'autre ; en sorte que, tandis que le Romain paisible comptait les jours nécessaires aux Carthaginois pour arriver jusqu'à lui, ceux-ci paraissaient à l'improviste, harcelant l'armée romaine et la forçant à de désastreux combats. Rome fut vaincue et, si elle ne tomba pas sous les coups de son terrible ennemi, c'est que la Providence la réservait pour une autre mission.

Cependant, Annibal a pitié de ses soldats fatigués et amaigris. Il voit devant lui les vertes plaines de la Sabine, et il invite son armée à s'y reposer de la victoire. Les soldats Carthaginois se précipitent sur ces champs fertiles, se délectent sous ce climat délicieux, passant les jours et les nuits en orgies. Mais le bien-être amollit ces fiers guerriers, leurs bras deviennent moins nerveux, la flèche n'est plus lancée avec tant de vigueur. Et quand le Romain reviendra, il chassera devant lui ces troupes affaiblies qui lui ont naguère montré la mort de si près.

C'est ainsi qu'il faut au corps un exercice continuel pour qu'il conserve son énergie. Ce qui est vrai du corps est vrai de l'âme. Il faut aussi à l'âme des efforts sans cesse renouvelés pour qu'elle puisse rester forte et vigoureuse dans la lutte contre le mal.

En quoi consistent ces efforts nécessaires à l'âme ? Quel est le travail qu'elle doit opérer, à chaque instant, pour conserver sa vigueur ? Ce travail, c'est celui de la Pénitence.

III.

La Pénitence, dans la plus large acception du mot, consiste dans des sacrifices imposés à la nature, sacrifices forcés ou sacrifices volontaires, tels que la loi de l'Eglise en fait un devoir au Chrétien.

C'est cette Pénitence, imposée par l'Eglise, qui paraît extraordinaire, non seulement au voluptueux qui se figure n'avoir pas de règles morales à suivre et pouvoir se laisser aller à toutes ses passions, mais même aux Chrétiens lâches qui ne se sentent pas assez forts pour porter le joug du Seigneur. Aujourd'hui, diront-ils volontiers, le confortable est passé dans les mœurs ; les santés sont affaiblies ; il n'y a plus que dans les cloîtres où l'on puisse se macérer la chair et s'imposer des jeûnes. On ne pense qu'à éviter le froid, la cha-

Archives diocésaines de [illegible]mper et Léon

leur, les souffrances de toute sorte ; la privation même la plus minime semble un crime de lèse-humanité. Les mères environnent leurs enfants d'un soin tel que les tempéraments perdent leur vigueur. On fait de ces enfants, qui ont besoin d'air et de mouvement pour se développer, des plantes de serre chaude. Et on est étonné qu'il n'y ait rien chez eux de la mâle énergie de leurs pères !

C'est que la loi de la Pénitence est une loi nécessaire, et cette loi ne date pas d'hier, elle remonte au berceau de l'humanité. Elle remonte à ce jour où le Seigneur dit à Adam coupable : « La terre ne produira que des ronces et des épines ; tu mangeras ton pain à la sueur de ton front : *spinas et tribulos germinabit tibi ; in sudore vultus tui vesceris pane* » (1).

Cette loi de la Pénitence est donc la conséquence naturelle du péché de l'homme. On l'a reconnu au temps même du paganisme. Les sages de ce temps en avaient introduit la pratique dans leur culte, ils l'avaient inscrite dans leur code et au nombre des prescriptions les plus importantes de la morale.

Mais, il appartenait à la nation choisie, dépositaire de la vérité, de transmettre aux générations ces traditions de la nécessité de la Pénitence.

Le peuple Juif a rempli cette haute mission. De là ces jeûnes sévères, ces invitations à se couvrir de cendre, à se revêtir du cilice. De là cette vie austère et retirée des prophètes et des justes de l'Ancienne Loi.

L'obligation de la Pénitence, si rigoureuse sous l'Ancienne Loi, aurait-elle fléchi sous la Loi Nouvelle ? Et le Christ en venant au monde, en souffrant et en mourant, a-t-il épuisé le calice des épreuves et des souffrances de l'humanité ? Non ! car le Christ n'a pas changé la nature humaine. Il n'a pas fait qu'elle n'ait plus besoin d'efforts pour se dompter. Il n'a rien changé en nous, mais il nous a apporté deux instruments de plus pour nous aider à lutter : la sagesse de son Evangile, et son Eucharistie. Il n'a pas fait que l'or, pour devenir le plus précieux des métaux, n'ait besoin de passer par le feu. Il n'a pas fait que le diamant ne doive passer par la taille pour jeter son éclat. Enfin, il n'a pas fait que l'être humain tout entier n'ait besoin de l'épreuve de la Pénitence, pour arriver à la perfection nécessaire aux élus.

Ecoutez, N. T. C. F., les leçons du Christ sur ce sujet.

Les Juifs de son temps attendaient le Messie. Les uns l'attendaient comme Anne, la prophétesse, et Siméon, en se mortifiant dans le secret du Temple. Les autres, et c'était le plus grand nombre, rêvaient un Messie plein de gloire, rappelant la grandeur de Salomon, les victoires de David, et venant pour faire couler le lait et le miel, comme aux jours de l'Eden.

(1) Gen. III, 18, 19.

Qu'ils avaient mal lu la Sainte Ecriture, ces hommes de chair, comme les appelait le Sauveur ! Comme ils en avaient mal compris le sens ! Le peuple lui-même avait formé ce rêve. Il faut avouer qu'il flattait singulièrement l'humanité. C'était ce que pensait cette mère qui, amenant ses deux enfants au Christ, lui dit : « Faites qu'ils s'assoient à votre droite et à votre gauche, quand vous serez dans votre royaume : « *Dic ut sedeant, hi duo filii mei, unus ad dexteram et unus ad sinistram in regno tuo* » (1). Le Christ regarde ces deux jeunes gens au cœur simple et droit, et leur dit : « Pourrez-vous boire mon calice ? *Potestis bibere calicem, quem ego bibiturus sum ?* » Eclairés d'une lumière divine : « Nous le pourrons ! » (2) s'écrient-ils tous les deux. Et Dieu sait s'ils burent le calice jusqu'à la lie !

Ces Juifs, du reste, purent vite comprendre ce que devait être ce Messie qui leur était promis. Transportez-vous, en effet, sur les bords du Jourdain. Depuis trente ans, le Christ est dans le monde, il a vécu simple et inconnu dans l'atelier de Joseph. Enfin, il va paraître. Sans doute, il enverra devant lui pour annoncer ce grand fait quelqu'Ange brillant, comme celui qui éclaira l'humble demeure de Marie, au jour de l'Annonciation, ou, au moins, il se fera précéder par un de ces hérauts qui marchent devant les rois. Détrompez-vous, il n'en est rien. Son messager le voici ; ouvrez le saint Evangile et prenez le chapitre III suivant saint Mathieu : « En ces jours, parut Jean-Baptiste. Il porte un vêtement de poil de chameau, une ceinture de cuir autour des reins, ils ne se nourrit que de sauterelles et de miel sauvage. Sa voix retentit dans toute la contrée, la foule l'entoure : « Préparez les voies, dit-il, voici le Seigneur, redressez les sentiers, faites pénitence ! » Et il s'adresse à tous sans exception, aux Pharisiens aussi bien qu'aux Saducéens, qu'il traite avec dureté : « Races de vipères, s'écrie-t-il, qui donc vous fera fuir la divine vengeance ? Faites donc de dignes fruits de pénitence : *Genimina viperarum quis ostendet vobis fugere a ventura ira ? facite ergo fructus dignos Pœnitentiæ.* »

Mais, direz-vous, Jean-Baptiste c'est l'anachorète ; la vie rude qu'il a menée l'a séparé du reste des hommes. Pris, dès l'enfance, de dégoût pour l'humanité, il ne sait ni ses obligations, ni ses besoins. Il a une vocation à part. Comment les hommes qui vivent en société pourraient-ils se plier à la dure pénitence qu'il veut établir autour de lui ? Non, N. T. C. F., la prédication de saint Jean-Baptiste n'emprunte pas à la vie qu'il a menée une règle qui ne peut être la nôtre. Ecoutez le Maître, le Christ lui-même ; vous verrez si ses paroles, ses enseignements, ne concordent pas avec ceux du Précurseur.

(1) S. Matth. XX, 21.
(2) S. Matth. XX, 22.

Archives diocésaines de [redacted]per et Léon

Le but du Messie est d'attirer tous les hommes, d'en faire un seul bercail. « Il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur, » dit-il, « *unum ovile, unus pastor.* » Ce n'est pas la religion de quelques-uns qu'il veut établir, c'est la religion du monde entier. « Allez, dit-il à ses Apôtres, porter la parole de Dieu à toute créature ! » L'œuvre du Christ est une œuvre universelle, les puissants et les faibles, les grands et les petits, les riches et les pauvres sont appelés à venir à lui.

Et, en effet, le Fils de l'homme se met à la portée de tous, il va dans les assemblées, il partage les plaisirs et les travaux de ceux qui l'entourent. Il s'arrête dans les villes comme dans les bourgades, il s'assied même à la table des pécheurs et converse avec eux. Il n'a rien dans sa personne des singularités de Jean-Baptiste. Or, quels seront, N. T. C. F., les débuts de son ministère? Au jour même où il jette les fondements de sa doctrine, quels seront les enseignements de son premier discours ? « Faites Pénitence ; si vous ne faites Pénitence vous périrez. » C'est en Galilée, où il s'est retiré après avoir laissé Nazareth, qu'il prêche cette doctrine. Les Juifs sont d'abord étonnés : « *Stupebant super doctrina ejus* » (1); mais ils l'entourent, car Jean le leur a montré comme le Messie. Et lui, au lieu de chercher à s'attacher ce peuple par de douces paroles, il lui redira ce que lui a dit Jean : « Faites Pénitence : *Facite dignos fructus Pœnitentiæ.* » Et cette doctrine, combien de fois, dans le cours de sa vie, le Christ ne l'a-t-il pas reproduite et affirmée !

Et ne croyez pas, N. T. C. F., que le Christ s'en tienne aux paroles. Etudiez sa vie, et vous verrez si, depuis le berceau de Bethléem jusqu'à la nudité du Calvaire, sa vie n'est autre chose qu'une longue suite de privations et de souffrances. A Bethléem, il n'a qu'une étable pour berceau, en Egypte, il mène une vie errante, à Nazareth, il travaille comme un pauvre ouvrier. Vienne le temps de sa mission, on le verra errant, sans domicile, n'ayant que le pain de la charité, l'eau du torrent. Le jour il prêche, la nuit il se retire dans les montagnes pour prier, en sorte qu'il peut dire en toute vérité : « Le renard a sa tannière, l'oiseau du ciel son abri, mais le Fils de l'Homme n'a pas où reposer la tête » (2). *(A suivre.)*

Dispositif.

Le saint nom de Dieu invoqué,

Après avoir pris l'avis de nos vénérables frères, les Chanoines et Chapitre de notre église cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême, et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

(1) S. MARC. II, 18.
(2) S. MATTH. VIII, 20.

ART. II. — En vertu d'un Indult Apostolique, en date du 11 Janvier 1894, Nous permettons d'user d'aliments gras, pendant le Carême, jusqu'au mardi de la semaine sainte inclusivement, les dimanche, lundi, mardi, jeudi et samedi, excepté le samedi des Quatre-Temps. Cette permission s'étend, le dimanche, à tous les repas et les autres jours à un seul.

On ne peut pas manger de la viande et du poisson au même repas, même le dimanche.

Les personnes qui ne sont pas obligées au jeûne ou qui en sont dispensées, peuvent user d'aliments gras plusieurs fois dans la journée.

ART. III. — Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage, pendant tout le Carême, et des œufs jusqu'au Mardi-Saint inclusivement.

ART. IV. — MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Aumôniers pourront, pourvu que ce ne soit pas d'une manière générale, déclarer dispensée du jeûne toute personne qui aurait des motifs légitimes.

ART. V. — En vertu d'un Indult, en date du 11 Janvier 1894, Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis dans lesquels il y a obligation de jeûner pour les fidèles.

ART. VI. — En vertu d'un Indult du 11 Janvier 1894, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

ART. VII. — Les personnes qui profiteront des dites dispenses sont tenues en conscience de faire une aumône proportionnée à leurs facultés. Cette aumône pourra être remise à MM. les Curés, Recteurs, Aumôniers, ou Confesseurs, ou déposée dans un tronc, et sera envoyée au Secrétariat de l'Evêché.

ART. VIII. — Si MM. les Curés et Recteurs ont de graves raisons de le faire, ils pourront ouvrir le temps pascal, le dimanche de la Passion et le fermer, le dimanche du Bon-Pasteur.

ART. IX. — Une quête sera faite pour les lieux saints, le Vendredi-Saint.

Et sera Notre présente lettre pastorale lue, le dimanche avant le Carême, au prône de la grand'messe, dans toutes les églises du diocèse.

Donné à Quimper, sous Notre seing et le contre-seing de Notre Secrétaire, le 25 Janvier 1894, fête de la Conversion de saint Paul.

† HENRI-VICTOR,
Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUEINNEC, CHAN. HON.,
Secrétaire.

Archives diocésaines de [redacted]er et Léon

Comptabilité des Fabriques. — Les registres des Fabriques seront prêts pour le 20 Février, ainsi qu'on l'a déjà annoncé.

MM. les Curés et Recteurs des paroisses qui n'auraient pas besoin des nouveaux imprimés, sont instamment priés de vouloir bien en aviser au plus tôt, par lettre, l'*Imprimerie de l'Evêché*.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

QUIMPER. — *Saint-Corentin*. — Le R. P. Ponplard, Jésuite.
— *Saint-Mathieu*. — M. le Chanoine Rossi.
BREST. — *Saint-Louis*. — Le R. P. Marie, Capucin.
— *Saint-Sauveur*. — Le R. P. Le Jallais, Eudiste.
— *N.-D. du Mont-Carmel*. — Le R. P. Massicot, Eudiste.
— *Saint-Martin*. — Le R. P. Le Guinio, Jésuite, de la Résidence de Quimper.
CARHAIX. — Dernière semaine du Carême. — Retraite pascale, prêchée par M. le Chanoine Oulong de Rosnay.

Œuvre de Saint-François de Sales. — Comme nous l'avions annoncé, la réunion générale de l'Œuvre de Saint-François de Sales s'est tenue à l'Evêché, dimanche dernier, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper, assisté de M. le Curé-Archiprêtre de la Cathédrale.

Le Directeur diocésain, se faisant l'interprète de la nombreuse assemblée, a remercié Sa Grandeur d'avoir bien voulu, par sa présence, donner à l'Œuvre un précieux témoignage de sympathie. Puis, il a lu un exposé de la situation de l'Œuvre dans le diocèse ; en voici la conclusion :

« ..... Dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, un « certain nombre de demandes de subsides ont été introduites « par les pasteurs de différentes paroisses, pour leurs écoles, « cercles, bibliothèques publiques, etc.

« Tous ont obtenu satisfaction pour une somme totale de près « de 900 francs ; non compris les envois de livres et objets de « piété accordés avec une libéralité que Dieu saura récompenser, « en considération du bien produit.

« En retour, le diocèse de Quimper apporte à la caisse générale « de l'Œuvre, cette année, une augmentation assez notable sur « l'exercice précédent..... »

Monseigneur a exprimé combien il se réjouissait de voir cette Œuvre, appelée à rendre de réels services, devenir de plus en plus populaire dans son diocèse. Puis, comme gage de sa paternelle sollicitude, Sa Grandeur a accordé sa bénédiction à l'assistance, en lui donnant rendez-vous à pareil jour, l'an prochain.

Les protestations au sujet du décret *contre* les Fabriques continuent.

Mgr l'Évêque de Versailles établit d'une façon irréfutable que

l'on ne peut « assimiler les revenus des Fabriques à des deniers « publics. Les deniers publics, dit-il, appartiennent à tous les « Français ; tous ont un égal droit à en jouir et à en surveiller la « disposition conformément aux lois. Il n'en est pas de même « pour les deniers des Fabriques ou des consistoires. . . . . « Personne ne songe à employer les revenus des temples protestants « ou israélites au profit des églises catholiques et réciproquement, ou à donner à des dissidents l'administration de ce qui « appartient à un culte déterminé. C'est que la propriété ecclésiastique, quel qu'en soit l'objet, est une propriété particulière, « appartenant sans doute à une collection d'individus, mais non à « tous les membres de l'Etat. »

Les journaux antireligieux sont fort mécontents de ces protestations épiscopales, dont ils sentent le bien fondé, et dont ils cherchent à dénaturer le sens et à diminuer la portée, recourant pour cela aux injures grossières et aux insinuations calomnieuses. Le *Finistère*, généralement plus modéré... dans la forme, ose écrire (n° du 3 Février, 1re page, 1re colonne) : « Ils (les évêques) « publient des Mandements exaspérés, et l'un après l'autre ils « exécutent des moulinets avec leur crosse, comme s'ils s'apprêtaient à fondre sur l'ennemi . . . . . « Ils sont gens pratiques, nos évêques, et leur unique but est de « sauver la caisse, en s'efforçant de faire combler par la générosité « des fidèles *le vide que va produire forcément la tenue régulière « des comptes de Fabriques*. »

Pour le journal opportuniste quimpérois tout se réduit à une question de gros sous et les protestations les mieux motivées ne peuvent avoir d'autre but que de couvrir des indélicatesses. C'est peut-être juger les autres à sa mesure ; mais ce n'est ni juste ni prudent, et l'on s'attire des répliques comme celle que nous trouvons dans une récente lettre de Mgr l'Archevêque d'Aix sur le sujet qui nous occupe, et qui s'adresse aux journaux de l'école du *Finistère* :

« Nous sommes les administrateurs-nés de nos Fabriques, et de par les lois de l'Eglise et de par le Concordat. De quel droit viennent-ils nous déposséder ? En quoi avons-nous démérité dans notre gestion ? Nous poussons jusqu'au scrupule le respect des minces ressources de nos églises. Ah ! s'ils avaient apporté notre honnêteté dans le Panama, huit cent mille souscripteurs ne les accableraient pas de leurs malédictions, et nous n'aurions pas la douleur d'en recueillir les victimes chez nos Petites-Sœurs des Pauvres et ailleurs. . . . . .

« Ah ! si le mépris avait quelque chose de chrétien, comme nous pourrions le leur rendre avec surabondance ! »

Archives diocésaines de [illegible]per et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Livres de chant liturgique. — Plusieurs journaux ont fait grand bruit, il y a quelques mois, au sujet d'un prétendu « monopole » accordé par le Saint-Siège à la maison Pustet, de Ratisbonne, pour ses livres de chant liturgique, et des préjudices que devait causer à la librairie française l'exploitation de ce « privilège. »

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes a adressé à NN. SS. les Evêques, en date du 19 Janvier, une circulaire portant communication de deux dépêches de l'Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, relatives à cette question.

De ces documents officiels il résulte que : 1° « En Décembre 1889, Léon XIII a spontanément protesté contre la pensée que le privilège concédé à M. Pustet pouvait être exploité de façon à porter préjudice à la librairie française » ; 2° il n'est nullement question à Rome de renouveler le privilège *honorifique* donné jadis (par Pie IX) à la maison Pustet ; 3° il est de nouveau établi que les brefs accordés par les Souverains Pontifes à la maison Pustet n'entraînent, « pour les évêques, aucune obligation de conscience de préférer les livres édités à Ratisbonne à tels autres, dont ils aimeraient mieux faire usage. »

La chancellerie pontificale se défend, avec autant de netteté que d'énergie, d'avoir jamais pensé à fixer une obligation de ce genre.

HONGRIE. — La nouvelle législation sur le mariage, dont le ministère hongrois, appuyé par les francs-maçons, les juifs et les protestants, s'efforce de doter ce pays, continue à occuper la presse européenne tout entière. De cette loi, voici les trois dispositions principales : multiplication des cas de divorce qui anéantit l'indissolubilité ; obligation et antériorité du mariage civil ; abolition de tous les empêchements légaux pour les mariages entre catholiques, luthériens ou calvinistes et juifs.

La possibilité pour ces derniers de contracter mariage avec des personnes chrétiennes, et de prendre place dans la vie sociale au même titre que le catholique et le protestant, a été appelée en Hongrie la *réception* des juifs. C'est cette disposition du projet qui explique l'intérêt exceptionnel avec lequel le libéralisme européen poursuit cette campagne.

La presse vendue aux juifs représentait l'épiscopat hongrois comme profondément divisé sur la question.

La lettre collective qu'il vient de publier prouve que l'épiscopat est uni, non pas dans la soumission, mais dans la résistance.

Après avoir rappelé la mission confiée par Jésus-Christ à l'Eglise et à ses pasteurs, aux Evêques notamment, pour le bien des âmes et des nations, la lettre épiscopale s'adresse aux fidèles en ces termes :

« Réunissez-vous autour de vos pasteurs, afin que vous soyez unis, ne formant qu'un cœur et qu'une âme dans la foi, car c'est aussi le devoir du fidèle de défendre l'Eglise.

« Rassemblez-vous autour de vos pasteurs, et, sous la conduite d'hommes vénérés et catholiques fidèles, élevez une parole de protestation contre ces mesures dangereuses...

« Pleins du sentiment de notre droit, nous crions comme saint Ambroise : Nous ne sommes pas des agresseurs, nous ne faisons que nous défendre. »

— La parole, comme la flèche, ne revient plus ; regarde, avant de la lancer, si elle n'est pas empoisonnée.

BIBLIOGRAPHIE

Pour le mois de Mars : librairie de l'Oratoire de Saint-Léon (de Don Bosco), Paris, chez MM. VIC ET AMAT, 11, rue Cassette, Marseille, rue des Princes, 78, **JOSEPH DE NAZARETH,** par Jean LAZARE, d'après l'Encyclique du Saint-Père sur la condition des ouvriers.

L'auteur de ce livre appelé à une large diffusion s'est inspiré de cette pensée, développée par Notre Saint-Père le Pape, Léon XIII, dans son immortelle Encyclique *sur la Condition des ouvriers,* qu'il faut donner à tous les chrétiens, et particulièrement aux travailleurs, saint Joseph comme modèle et protecteur spécial. Le récit est émaillé d'intéressants aperçus sur les institutions civiles et politiques de la Judée à cette époque, et de considérations propres à nourrir la piété des lecteurs. Ce livre vient à son heure et coïncide avec le réveil providentiel de la dévotion à saint Joseph qui a marqué ces dernières années. — Ajoutons que divers traits pittoresques, puisés aux meilleures sources, donnent à l'ouvrage une allure originale qui fait mieux ressortir la grande figure du Patriarche de Nazareth. ***Un volume in-8° 400 pages, sous couverture parcheminée*** : **3 fr. 50.** — Librairie J. SALAUN, Quimper.

Contre les diarrhées, la dysenterie, la cholérine, aucun remède n'est plus efficace que le Charbon médicinal du Dr Belloc, d'après l'expérience des médecins les plus illustres, Jules Guérin, Bouchardat, etc., etc., et le rapport de l'Académie de médecine de Paris.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines de [redacted]ber et Léon

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).
DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*
Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*
On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)


LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

ASTHME & CATARRHE
Oppression, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. - 2[f] la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE
Guérison rapide et certaine des Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons et en général de tous les foyers purulents. Ulcérations variqueuses. — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*
L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faub[g] Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.
Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOCARD, *à Quimper ;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORRÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

CONSEIL DU DOCTEUR. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée*, irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée*, appétit capricieux, *constipation*, a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de Peptonate de Fer Robin, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

Archivés diocésaines de [redacted]ber et Léon

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC

Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.

MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, *PARIS*

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.

avec Cadres
STYLE ROMAN, XIII^e SIÈCLE, XIV^e, XV^e, XVI^e SIÈCLES, etc.

Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en ***Bretagne les travaux de Chemins de Croix*** des **Ateliers CACHAL-FROC**, à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guimiliau, Gestel, Lampaul-Guimiliau, Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

ENVOI FRANCO de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.*

Le matériel important des *Ateliers CACHAL-FROC* permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut désirer.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

[redacted] n° en double ici !

9e ANNÉE. Vendredi 9 Février 1894. N° 6.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 ; Comptabilité des Fabriques ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Œuvre de Saint-François de Sales.

II. Nouvelles du monde catholique : Livres de chant liturgique ; Hongrie.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Février. — 1er Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire des sept Saints Fondateurs des Servites. Vêpres du suivant *(au Supplément)* ; mémoires du Dimanche et des sept Saints Fondateurs.

Lundi, 12. — Ste Jeanne de Valois, veuve. Double, blanc.

Mardi, 13. — S. Cyrille d'Alexandrie, évêque, docteur *(du 9 Février)*. Double, blanc.

Mercredi, 14. — *Quatre-Temps.* — S. Raymond de Pennafort, confesseur *(du 23 Janvier)*. Semi-double, blanc.

Jeudi, 15. — Les Epousailles de la T.-Ste Vierge *(23 Janvier, supplém.)*. Double-majeur, blanc.

Vendredi, 16. — *Quatre-Temps.* — Fête de la Lance et des Clous de N.-S. J.-C. Double-majeur, rouge.

Samedi, 17. — *Quatre-Temps.* — S. Guévroc, abbé. Semi-double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimper..... 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Thé de Chine LE DÉLICIEUX exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures. CHEZ Eugène THIBAULT, Importateur, NANTES.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC
Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.
MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, PARIS

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
LATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.
avec Cadres
STYLE ROMAN, XIIIe SIÈCLE, XIVe, XVe, XVIe SIÈCLES, etc.
outes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en Bretagne les travaux de Chemins de Croix des Ateliers CACHAL-FROC, à Lannion, est, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, rentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guiiau, Gestel, Lampaul-Guimiliau, Saint-Etienne-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, uého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

roi FRANCO de Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.

matériel important des Ateliers CACHAL-FROC net de livrer promptement presque toutes les ues Religieuses que l'on peut désirer.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

uimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Février 1894, N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 (fin) ; Œuvres eucharistiques dans le diocèse ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Lannilis.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; F... et Lourdes ; Du crime à l'échafaud.

III. Questions de Liturgie (suite).

IV. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Février. — 2me Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire de s. Siméon, évêque, martyr. Vêpres du suivant *(du 14 Janvier)*, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Hilaire, évêque, docteur. Double, blanc.

Mardi, 20. — De la ferie ; violet, — ou Office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 21. — De la férie ; violet. — ou Office votif de s. Joseph, Semi-double. Blanc.

Jeudi, 22. — Chaire de s. Pierre, à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — Le saint Suaire de N. S. J. C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Carhaix..... 18, 19 et 20 Février.
Hôpital de Lesneven..... 21, 22, 23, 24 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de* **THÉS NOIRS** *de qualités supérieures.*
CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC
Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.
MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, *PARIS*

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.
avec Cadres
STYLE ROMAN, XIIIe SIÈCLE, XIVe, XVe, XVIe SIÈCLES, etc.
Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en *Bretagne les travaux de Chemins de Croix* des Ateliers CACHAL-FROC, à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf. Douarnenez, Sarzeau. Guimiliau, Gestel. Lampaul-Guimiliau. Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

ENVOI FRANCO de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.*

Le matériel important des *ateliers CACHAL-FROC* permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut desirer.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Février 1894. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 (fin) ; Œuvres eucharistiques dans le diocèse ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Lannilis.

II. Nouvelles du monde catholique : [illegible] ; Rome et Lourdes ; Du crime à l'échafaud.

III. Questions de Liturgie (suite).

IV. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Février. — 2me Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire de s. Siméon, évêque, martyr.
Vêpres du suivant *(du 14 Janvier)*, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Hilaire, évêque, docteur. Double, blanc.

Mardi, 20. — De la ferie ; violet, — ou Office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 21. — De la férie ; violet. — ou Office votif de s. Joseph, Semi-double. Blanc.

Jeudi, 22. — Chaire de s. Pierre, à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — Le saint Suaire de N. S. J. C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Carhaix..... 18, 19 et 20 Février.
Hôpital de Lesneven..... 21, 22, 23, 24 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC

Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.

MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, *PARIS*

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.
avec Cadres
STYLE ROMAN, XIIIe SIÈCLE, XIVe, XVe, XVIe SIÈCLES, etc.
Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en *Bretagne les travaux de Chemins de Croix* des Ateliers CACHAL-FROC, à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guimiliau, Gestel, Lampaul-Guimilian, Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

ENVOI FRANCO de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.*

Le matériel important des *Ateliers CACHAL-FROC* permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut désirer.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Février 1894. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 (fin) ; Œuvres eucharistiques dans le diocèse ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Lannilis.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Rome et Lourdes ; Du crime à l'échafaud.

III. Questions de Liturgie (suite).

IV. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Février. — 2me Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire de s. Siméon, évêque, martyr.
Vêpres du suivant *(du 14 Janvier)*, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Hilaire, évêque, docteur. Double, blanc.

Mardi, 20. — De la férie ; violet, — ou Office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 21. — De la férie ; violet. — ou Office votif de s. Joseph, Semi-double. Blanc.

Jeudi, 22. — Chaire de s. Pierre, à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — Le saint Suaire de N. S. J. C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Carhaix..... 18, 19 et 20 Février.
Hôpital de Lesneven..... 21, 22, 23, 24 Février.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de* **THÉS NOIRS** *de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

STATUES RELIGIEUSES
ET
CHEMINS DE CROIX

ATELIERS CACHAL-FROC

Boulevard Raspail, 135 — Rue des Fourneaux, 114
Ruelle Volontaire, 22, et Rue Vavin, 30.

MAGASINS et BUREAUX, 30, Rue Vavin, *PARIS*

CHEMINS DE CROIX
BAS-RELIEF et HAUT-RELIEF
PLATRE, CARTON, CARTON-PIERRE, TERRE CUITE, BOIS, etc.
avec Cadres
STYLE ROMAN, XIIIe SIÈCLE, XIVe, XVe, XVIe SIÈCLES, etc.
Toutes dimensions pour Chapelles, Églises et Cathédrales
Ton Ivoire, Ton Chêne, Ton Pierre ou Polychromés.

On peut voir en ***Bretagne les travaux de Chemins de Croix*** des **Ateliers CACHAL-FROC,** à Lannion, Brest, Lorient, Lannilis, Carhaix, Riaillé, Plouguin, Carentoir, Châteauneuf, Douarnenez, Sarzeau, Guimiliau, Gestel, Lampaul-Guimiliau, Saint-Etienne-de-Montluc, Marcillé-Robert, Quemper-Guézennec, Boquého, Pont-l'Abbé, etc... etc...

ENVOI FRANCO de *Photographies, Prix-Courant, Dessins, Modèles et Echantillons.*

Le matériel important des *Ateliers CACHAL-FROC* permet de livrer promptement presque toutes les Statues Religieuses que l'on peut désirer.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Février 1894. N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lettre pastorale et Mandement de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon pour le Carême de 1894 (fin) ; Œuvres eucharistiques dans le diocèse ; Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Lannilis.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Rome et Lourdes ; Un crime à l'échafaud.

III. Questions de Liturgie (suite).

IV. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Février. — 2me Dimanche de Carême. Semi-double, violet. A la Messe, mémoire de s. Siméon, évêque, martyr.
Vêpres du suivant *(du 14 Janvier),* avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 19. — S. Hilaire, évêque, docteur. Double, blanc.

Mardi, 20. — De la férie ; violet, — ou Office votif des saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 21. — De la férie ; violet. — ou Office votif de s. Joseph, Semi-double. Blanc.

Jeudi, 22. — Chaire de s. Pierre, à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — Le saint Suaire de N. S. J. C. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 24. — S. Mathias, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Carhaix..... 18, 19 et 20 Février.
Hôpital de Lesneven..... 21, 22, 23, 24 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Communauté de la Retraite. — Le samedi 3 Mars, et non le 5 comme on l'a indiqué sur le tableau des retraites, commencera une retraite pour les hommes.

LETTRE PASTORALE ET MANDEMENT

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

POUR LE SAINT TEMPS DU CARÊME DE L'AN 1894

SUR LA PÉNITENCE

(Suite et fin).

IV.

Avouez-le, N. T. C. F., il est difficile à de vrais chrétiens de se faire apologistes du plaisir, du bien-être, les détracteurs de la Pénitence, s'ils veulent s'inscrire à la suite du Christ. Du reste, il l'a dit encore : « Le serviteur ne saurait être plus heureux que le maître. Que ceux qui veulent me suivre se renoncent et portent la croix. » Et cette doctrine de la Pénitence, le Christ l'a si bien inculquée à ses disciples, que des millions de martyrs y ont répondu, en acceptant la torture et la mort pour la suivre. Que d'âmes, poussées par cette inspiration, acceptent avec résignation la solitude du cloître, l'éloignement de la famille, la haine des méchants, la raillerie des libertins, les insultes des impies, et se soumettent sans murmurer aux rigueurs des saisons, aux souffrances des maladies.

Cette doctrine de la Pénitence, tous les hommes y sont soumis, aussi bien les justes que les coupables, car tous ont besoin de conserver la force de résister au mal.

L'homme, N. T. C. F., à quelque degré de perfection qu'il soit parvenu, reste en face de mille ennemis qui menacent à tout instant sa fragile vertu. Parmi ces ennemis, il y en a qui l'assiègent de si près, que c'est seulement au prix des plus constants et des plus généreux efforts qu'il peut échapper à leurs traits. Ces ennemis redoutables, ce sont les sens. Ce sont eux qui, au témoignage de l'Esprit-Saint, « nous inclinent au mal dès l'âge le plus tendre » (1).

C'est cette fatale concupiscence, véritable ange de Satan, toujours armé contre l'esprit (2), « qui, sans cesse, dit saint

(1) Gen. viii, 21.
(2) Gal. v, 17.

Chrysostome, inspire les pensées mauvaises, les désirs mauvais, les actions coupables. » Saint Paul le connaissait bien cet ennemi dangereux et opiniâtre, cet ennemi du jour et de la nuit, de tous les temps et de tous les lieux. C'est lui qu'il faut combattre sans trêve et sans relâche. Du reste, rien de grand sur la terre sans la violence et la douleur. Etudiez la vie des hommes qui, dans tous les siècles, se sont distingués par la science, la puissance ou la vertu, et ont brillé sur la terre comme les astres du firmament. Vous verrez ce que leur a coûté leur éclat. Voyez, au milieu de leurs travaux multiples, les Paul, les Jérôme, les Augustin, voyez-les sous l'empire d'une règle sévère, d'un travail continu. Citez-Nous un seul de ces savants, dont nous honorons le nom, à quelque classe ou esprit qu'il appartienne, qui n'ait conquis la palme au prix de ses sueurs. N'est-ce pas toujours au milieu d'une vie pleine de labeur, d'austérité et de privations que les grands sentiments et les grandes vertus se développent ? C'est là le terrain qui leur est propre. Détachez de la vie du soldat la discipline sévère, les pénibles exercices ; où la patrie trouvera-t-elle des défenseurs dévoués et intrépides ? L'Eglise ne doit-elle pas aussi aux dures règles qu'elle impose à sa milice, sa fécondité dans le bien ? Que de sacrifices dans la vie du prêtre, que de larmes dans celle du pasteur, que de fatigues dans celle du missionnaire, que de dureté dans celle du religieux ! C'est bien là l'obéissance au conseil de saint Paul à Timothée : « Veillez, travaillez avec ardeur » (1).

Penseriez-vous, N. T. C. F., qu'une vie molle et sensuelle puisse enfanter ces prodiges ! Croiriez-vous que l'homme, concentré dans les soins minutieux de la santé, rêvant à de luxueux ameublements, à l'arrangement de frivoles plaisirs, à toutes ces superfluités, ces mille riens qui se partagent souvent la vie de certains Chrétiens, puisse être capable de grandes choses ?

Non, N. T. C. F., Nous le répétons, il ne peut rien y avoir de grand sans la souffrance, et la souffrance, c'est la Pénitence.

« La vertu est une plante, dit saint Ambroise, qui ne plonge ses racines et ne trouve sa sève que dans les ruines du corps. » — « La Pénitence, dit saint Léon, voilà l'aliment de la vertu. » — « Il faut dessécher le corps par les privations, dit encore saint Ambroise, pour donner à l'âme de la vigueur. » C'est du reste ce que disait saint Paul : « C'est dans l'affaiblissement du corps que je suis fort : *cum enim infirmor, tunc potens sum* » (2). Ne vous étonnez pas de cela ; le péché a rompu l'équilibre des forces, il a allumé en nous le foyer du mal, dont il faut continuellement éteindre les

(1) Ep. a Thim. iv. 5.
(2) II Corinth, xii, 10.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ardeurs. La Providence l'a voulu ainsi, afin de nous donner l'occasion de mériter, en combattant, la couronne que le Juste Juge posera sur nos fronts au jour de la récompense : « *et erit merces vestra multa* » (1).

V.

Si donc, N. T. C. F., nous voulons vivre en Chrétiens et non pas en impies, notre vie doit être une vie de sacrifice.

Cette vérité n'a pas échappé aux philosophes payens. Sénèque disait : « Je suis né pour quelque chose de plus grand que pour être esclave de mon corps. »

Il est donc vrai que demander à l'homme de faire Pénitence, ce n'est pas seulement lui demander d'obéir à la loi de Dieu et aux prescriptions du saint Evangile, mais c'est aussi l'inviter à répondre à l'enseignement de la raison, et à se conformer aux institutions de tous les temps et de tous les peuples.

Comment les Chrétiens d'aujourd'hui s'y conforment-ils ? Cette voix de la Pénitence, quel écho trouve-t-elle chez la plupart d'entr'eux ?

En ces jours de Carême, l'Eglise dit à ses fidèles : c'est l'heure propice, le temps favorable, venez et entendez la parole de Dieu. Le Chrétien trop souvent répond : le temps est froid, la nuit est sombre, l'église éloignée, le sermon trop long, la fatigue trop grande. L'Eglise dit encore : c'est l'heure de prolonger les prières, de prier plus souvent. Le Chrétien répond : nous prions le matin et le soir, et n'est-ce pas assez ? Et pourtant, N. T. C. F., l'Ecriture nous apprend qu'il faut prier sans cesse : « *Sine intermissione orate* » (2). L'Eglise dit de nouveau : mortifiez-vous par le jeûne, et le Chrétien répond : mon travail est dur, mon corps débilité. L'Eglise s'adresse encore au Chrétien et lui dit ; au moins pensez à votre éternité ! et, celui-ci répond : assez de tristesse autour de moi sans en occuper mes pensées. Enfin, l'Eglise dit : au moins, laissez ces réunions mondaines, ces bals, ces festins, ces toilettes brillantes, et le Chrétien répond : il faut faire comme les autres ; il y a des obligations de société, des nécessités de position, des politesses à rendre, un rang à tenir. Puis, dans ces idées, le Chrétien tiède et lâche s'endort dans la mollesse. Qui sait si Dieu lui permettra de sortir de son sommeil ? Comment ce corps si bien soigné, cette vie si entourée de douceurs, ce bras si peu vigoureux, ce cœur si amolli par toutes les facilités de l'existence, pourront-ils soutenir l'assaut de l'ennemi ?

Que de gens Nous avons rencontrés découragés par le débordement du mal ! De tous les côtés on jette les hauts cris. Il y a dans l'air, dit-on, comme un souffle de révolte du fils contre le père, du frère contre le frère, de l'homme contre

(1) S. Luc. VI, 35.
(2) I Thess. V, 7.

Dieu, Le Prophète avait prédit ce temps lorsqu'il disait : « Tout est perdu, car il n'est personne qui veuille réfléchir : *Nullus est qui recogitet corde* » (1).

Que faire, N. T. C. F., pour sortir de cet état ; pour remettre en honneur les grandes vertus qui distinguaient vos pères ? La réponse est celle donnée par l'Esprit-Saint : « *Facite dignos fructus Pœnitentiæ ;* Faites de dignes fruits de Pénitence ».

Vous tous, qui désirez faire votre salut, obéissez aux enseignements de l'Evangile. Priez d'abord, c'est le premier devoir du Chrétien. Ne craignez pas de multiplier vos prières, c'est là ce que faisaient vos pères. Leurs occupations n'étaient pas moindres que les nôtres, et cependant que d'heures ils passaient en colloque avec Dieu. Assistez aux instructions. Que de choses vous ignorez encore, qui donc parmi vous pourrait dire j'en sais assez ? Ne vous contentez pas d'écouter, « agissez, *in omnibus labora*, » comme dit saint Paul, par-dessus tout agissez ! Répandez des aumônes : « l'aumône efface une multitude de péchés, » dit l'Esprit-Saint. Mortifiez votre corps par les jeûnes. « Celui-qui repousse le jeûne, dit saint Augustin, ne connaît pas la Croix. » L'Eglise a résumé les avantages du jeûne dans la préface du Carême : il élève l'âme, *mentem elevas ;* il détruit le vice, *vitia comprimis ;* il produit la vertu et augmente la récompense éternelle, *virtutem largiris et præmia.* Il y a même certaines tentations qui ne peuvent être vaincues que par le jeûne, d'après Notre-Seigneur : *Hoc autem genus dæmonum non ejicitur nisi per orationem et jejunium* » (2).

Enfin, macérez votre cœur par le cilice, la discipline et les instruments de Pénitence. Je vous vois sourire en entendant ces choses, et peut-être en est-il parmi vous qui se disent : enseignements d'autrefois, pratiques de couvents ! Ne vous y trompez pas, N. T. C. F., c'est à ces rudes traitements du corps que plus d'un Chrétien a dû la conservation de sa foi et de sa vertu. Saint Paul ne craignait point de s'y soumettre : « *Castigo corpus meum et in servitutem redigo :* je châtie mon corps et je le réduis en servitude » (3).

Nous parlons un langage que beaucoup ne comprendront pas, en sorte que la parole du Christ à ses disciples se réalise une fois de plus : « Vous serez un objet de scandale pour vos frères. » Et pourtant tous savent que vertu est synonyme de force, et que pour avoir de la force il faut exercer son corps. Voici comme saint Paul parlait aux Romains, au chapitre XIII^e^ de son Epitre, au sujet du temps de la Pénitence : « Rejetez les œuvres de ténèbres, revêtez-vous des armes de la lumière. Marchez honnêtement aux clartés de l'Evangile, et ne vous

(1) Jer. XII, 11.
(2) S. Matth. XVII, 20.
(3) Corinth. IX, 25.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

livrez pas aux excès de table, à la hideuse ivrognerie, à l'impudicité ; dépouillez-vous de tout esprit de contradiction et d'envie. Revêtez-vous du Seigneur Jésus et ne cherchez pas à contenter la chair dans ses convoitises. » C'est bien là tout le plan d'un Carême chrétien.

VI.

Mais ne vous bornez pas à dompter votre corps par la mortification, faites un retour sérieux sur vous-mêmes. Si vous vous borniez à ces pénitences extérieures, n'auriez-vous pas à craindre, N. T. C. F., d'entendre cette redoutable parole : « Ne m'offrez plus de sacrifices inutiles ; l'encens de vos jeûnes m'apporte la mauvaise odeur de vos iniquités. » Lavez-vous donc, soyez purs, ôtez le mal de vos pensées, cessez d'agir avec perversité : *Lavamini, mundi estote, auferte malum cogitationum vestrarum ab oculis meis, quiescite agere perverse* » (1).

Ne vous étonnez pas, N. T. C. F., en entendant ces choses ; ne dites pas : *Durus est hic sermo* : cet enseignement est dur. Vous voulez être Chrétiens, c'est à ce prix ; vous voulez vous sauver, c'est à cette condition. C'est le Christ qui l'affirme : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez : *Si pœnitentiam non egeritis, omnes similiter peribitis.* »

Nous nous plaignons de voir la société ébranlée, trembler sur ses bases. Les lueurs de l'incendie, les cris sauvages des assassins, les chants ignobles, les discours des prédicateurs de l'impiété et du désordre troublent nos nuits. Ces gens auxquels une imprévoyance coupable a ôté la foi et l'espérance, ne connaissent plus que la terre, que les fêtes de la terre, que les festins de la terre. Ils veulent avoir leur part dans ces festins et dans ces plaisirs, et s'ils ne voient pas d'autres moyens de l'acquérir, cette part, dans leurs rêves antisociaux, ils veulent le renversement de cette société dont ils se considèrent comme les parias, et ils ne reculent devant aucun crime pour y parvenir. Pauvres malheureux, qui ne savent plus voir ni la récompense destinée à celui qui souffre, ni le glaive de la Justice Divine suspendu sur la tête du coupable ! Qui donc, du reste, a le droit de les reprendre ? Est-ce vous qui enseignez l'athéisme, ou effacez Dieu des institutions ? Est-ce vous aussi, qui faites fi de la morale, et qui ne pensez qu'à jouir ? Hélas non ! Pour réprimer certains écarts de l'âme humaine, il faut autre chose que la force matérielle. Il faut cette vraie autorité morale, basée sur un enseignement et une vie sanctifiés par la vertu. On se plaint que le respect n'existe plus chez les enfants. Hélas ! quel exemple certains pères donnent-ils à leurs fils ? Comment respectent-ils en eux-mêmes cette sublime couronne de paternité qu'ils

(1) Isaie, I, 16.

portent sur leur front ? On parle beaucoup aujourd'hui de générosité, de grandeur d'âme. Il ne suffit pas de paroles pour rendre les âmes capables de comprendre et de pratiquer ces vertus. Il faut que l'âme y soit façonnée. Ces enfants qu'on amollit par le bien-être, qu'on ne prive de rien, qui tremblent au premier froid, gémissent à la première chaleur, que le moindre refus irrite, sont incapables de grandes pensées, comme d'actes énergiques. On leur a trop appris à jeter de côté tout ce qui leur semble un poids. Ah ! tout autre était l'enseignement du Christ, quand il formait ses disciples. Lorsqu'il voulait en faire des âmes capables de soutenir les luttes à venir, il ne leur disait pas : les routes sont garnies de fleurs, les peuples vous recevront comme des libérateurs, les grands vous tendront la main, les puissants faciliteront votre tâche. Ce n'est pas ainsi qu'il leur parlait, écoutez-le : « Vous serez broyés, leur dit-il, comme le froment dans l'aire. Vous serez chassés de ville en ville ; on vous recherchera pour vous mettre à mort. Vous serez traités comme votre Maître, et vous verrez comment ils le traiteront. Allez donc et prêchez. » Formés à cette dure école, les Apôtres partirent ; leur tâche fut rude, mais pas un ne défaillit. Les trésors de force amassés pendant leur dure éducation suffirent pour les soutenir jusqu'au martyre.

VII.

Voilà, N. T. C. F., ce que dès le début de la Sainte Quarantaine Nous désirions vous dire. Nous savons que tous ne nous comprendront pas, mais Nous savons aussi qu'à côté de ces âmes peu généreuses, qui craignent toujours de trop donner à Dieu, il y en a un grand nombre qui se hâteront de regarder le Carême comme un temps de propitiation et de Pénitence. Ils se mettront alors courageusement à l'œuvre, écoutant avec fidélité les instructions données, éloignant tout plaisir mondain, se livrant à des œuvres de mortification et de charité. Ceux-là répondront à l'appel de Dieu et de son Eglise : aussi à eux les fruits de Pénitence ; à eux la paix de la conscience ; à eux la tranquilité de l'âme ; à eux la satisfaction du devoir accompli ; à eux, surtout, cette gloire du Ciel, qui sera donnée en récompense à ceux qui se sont fait violence : « *Violenti rapiunt illud* » (1).

Mgr l'Evêque, à la suite de son Mandement, publie l'avis suivant, qui se recommande à la bienveillante attention de tous nos lecteurs :

« Chaque année, malgré les difficultés des temps, Nous avons la consolation de voir grandir le nombre des élèves de Notre Grand-Séminaire. C'est le secret de la divine Providence

1. S. Matth., xi-12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de donner d'autant plus d'accroissement à ses œuvres qu'elles ont à souffrir davantage. Cette situation nous impose des obligations nouvelles. Le local devenant insuffisant, Nous avons pensé à élever une chapelle qui pût laisser libre l'espace occupé par la chapelle actuelle, si peu digne de son affectation. En agissant ainsi, Nous savons répondre au vœu du clergé du diocèse. Les charges du Séminaire ne nous permettent pas d'accomplir ce travail, sans nous créer de nouvelles ressources. Nous Nous adressons à la générosité de Nos prêtres et à celle des personnes chrétiennes, et Nous leur recommandons vivement cette œuvre.

Les dons faits à cette intention pourront être déposés entre les mains de MM. les Doyens, qui les transmettront à M. l'Econome du Séminaire.

Les noms des bienfaiteurs seront conservés dans les archives du Séminaire.

Nous recommandons également à la sollicitude de Nos diocésains les cercles ou réunions de militaires, établis dans les villes de garnison. Le but de cette Œuvre est de fournir, sous la surveillance de l'autorité militaire, un local où les soldats puissent passer les instants de liberté que leur laisse le service. »

Monseigneur vient de confier à M. l'abbé Treussier, professeur de Morale au Grand-Séminaire, la direction générale des Œuvres eucharistiques dans le diocèse.

On prie MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers, de transmettre à M. le Directeur diocésain tous les renseignements sur la nature et le fonctionnement des œuvres eucharistiques dont ils seraient chargés.

M. Livinec, économe du Grand-Séminaire, garde la direction spéciale de l'Œuvre des Prêtres-Adorateurs.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Mescam, ancien recteur de Tréglonou, décédé à Henvic, le 9 Février, à l'âge de 87 ans ;

M. Boclé, vicaire à Landivisiau, décédé le 10 Février, à l'âge de 31 ans.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur : M. Guéguen, vicaire à Beuzec-Cap-Sizun, est nommé vicaire à Plouzévédé, en remplacement de M. Mével, démissionnaire pour cause de santé.

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

Nous rectifions aujourd'hui la liste des Prédicateurs du Carême, qui a été inexactement reproduite dans notre dernier numéro.

BREST. — *Saint-Louis.* — Le R. P. Marie, Capucin.
— *Saint-Sauveur.* — Le R. P. Le Jallais, Eudiste.
— *N.-D. du Mont-Carmel.* — Le R. P. René, Capucin.
— *Saint-Martin.* — Le R. P. Massicot, Eudiste.

DOUARNENEZ. — Le R. P. Le Guinio, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

A Saint-Mathieu de Quimper, M. Fléiter a bien voulu suppléer, pour la première partie de la station, M. le chanoine Rossi.

LANNILIS. — Une tentative de vol vient d'avoir lieu dans l'église de Lannilis. La porte du grand portail a été forcée, trois troncs ont été fracturés. Cependant les malfaiteurs ayant, sans doute, entendu du bruit, se sont retirés sans rien emporter.

Nous engageons de nouveau nos confrères à veiller soigneusement, et à exiger des serviteurs de l'église qu'ils s'assurent que personne ne s'y tient caché, au moment de la fermeture des portes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Souverain Pontife vient de terminer l'importante Encyclique qu'il préparait pour la clôture de son Jubilé épiscopal ; dans cette Encyclique, qui sera expédiée, ces jours-ci, aux Evêques du monde entier et qui ne tardera pas à être publiée, le Saint Père remercie les catholiques de l'univers de la part qu'ils ont prise aux fêtes jubilaires, et de la générosité filiale dont ils ont fait preuve à l'égard du Père commun des fidèles.

Le jeudi 8 Février, un service funèbre, retardé à cause du Mercredi des Cendres, a été célébré dans la chapelle Sixtine pour le repos de l'âme du grand et regretté Pie IX ; c'est le cardinal Hohenlohe qui a chanté la messe. L'absoute a été donnée par le Pape Léon XIII.

— Le Saint-Père, dont la santé se soutient à merveille, a reçu les prédicateurs de la station du Carême et leur a adressé des paroles d'enseignement et d'encouragement sur la mission qu'ils sont appelés à remplir.

ROME ET LOURDES. — Dimanche dernier, revenait pour la troisième fois la fête instituée, en 1892, par Léon XIII, pour rappeler la première apparition de Notre-Dame de Lourdes, en 1858. Ce jour-là, comme nous l'avions annoncé, en actions de grâces du Jubilé épiscopal du Saint-Père, un grand pèlerinage spirituel a eu lieu à la Grotte, en union avec le vénérable jubilaire, qui a conduit par le désir ce pèlerinage spirituel et célébré la messe dans la salle du Consistoire, au fond de Saint-Pierre. Plusieurs centaines de personnes y assistaient, entre autres les Dames du Sacré-Cœur et les élèves de leurs trois instituts de Rome, ainsi que les dames

Archives diocésa es e Quimper et Léon

laïques agrégées à leur Congrégation des Enfants de Marie. Après la messe, le Saint-Père, prenant l'étole, est remonté à l'autel et a donné à toute l'assistance la bénédiction apostolique. Puis, il a voulu traverser les rangs de cette pieuse et nombreuse assemblée, toute ravie de le voir aussi bien portant que l'année dernière, aux premières réceptions du Jubilé, toute consolée en même temps par les marques de bonté touchante qu'il prodiguait au passage, soit en donnant sa main à baiser, ou en la posant sur la tête des jeunes élèves, soit en leur adressant des paroles toutes paternelles. La réception s'est terminée à 9 heures et demie.

A cette même heure, on célébrait la messe pontificale à la Basilique de Lourdes. Ensuite, a eu lieu la lecture de *l'acte de consécration*, le chant du *Te Deum*, puis on a allumé la lampe votive, qui brûlera à perpétuité dans la Grotte.

La Commission des fêtes jubilaires était représentée par Mgr Georges Csaska, archevêque de Colocza, en Hongrie.

Une nouvelle manifestation solennelle aura lieu à Lourdes, le lundi 19, jour de clôture du Jubilé, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Tarbes.

Du crime à l'échafaud. — L'anarchiste au nom désormais célèbre, Vaillant, a été exécuté. Le malheureux a repoussé jusqu'au dernier moment les avances de la miséricorde divine, en refusant le ministère de l'aumônier de la Roquette. Son dernier cri a été l'écho de son fanatisme : « Vive l'anarchie! mort à la société bourgeoise! »

Vaillant a déclaré devant le jury, chargé de le juger, qu'il avait puisé ses doctrines anarchiques dans les livres des matérialistes. *Force et matière* était pour lui le dernier mot de la philosophie, et cette philosophie fut la lumière qui a éclairé sa vie et dirigé sa conduite. Il s'est dit : « Puisqu'il n'y a que la vie présente, profitons-en ; et s'il faut employer la force pour nous procurer pouvoir, argent et plaisirs, recourons à la force! »

L'Etat donne-t-il un autre enseignement dans ses écoles? Permet-il de parler aux enfants de leur âme? Permet-il de leur parler de Dieu et de sa loi et des sanctions éternelles? L'enseignement qu'il leur fait donner, n'est il point purement matérialiste?

Mais alors, quelle folie de couper la tête à un anarchiste et de semer dans la tête de millions d'enfants l'enseignement qui doit produire des anarchistes par milliers! *(Semaine de Cambrai.)*

— Quelques jours avant l'exécution de Vaillant, l'assassin Busseuil était guillotiné à Lyon. La *Semaine religieuse* de Lyon donne à son sujet ces renseignements :

« L'aumônier qu'on accorde encore au condamné, moins délaissé sur ce point que le mourant en certains hôpitaux, a visité le criminel. « J'ai mené une vilaine vie, lui a dit le coupable, mais je veux mourir en chrétien — *donnez-moi un catéchisme*... JE N'EN SERAIS PAS LA, SI JE NE L'AVAIS PAS OUBLIÉ. »

« Et le prêtre a expliqué au condamné les prières et la morale du catéchisme : *Un seul Dieu tu adoreras... Homicide point ne seras... Le bien d'autrui tu ne prendras.*

« Et la prière est revenue aux lèvres du coupable, et ses yeux, qui ne savaient plus s'attendrir, ont laissé échapper une larme, et la croix dans les mains, le repentir au cœur, le bandit d'hier a courbé sa tête sous le pardon de Dieu, et l'âme pénitente s'est unie à la divine Victime du Calvaire ; et le sacrifice de l'expiation a été offert au ciel pour cette âme, et quand a sonné l'heure de la justice sur la terre, en même temps que le prêtre embrassait dans une suprême étreinte le condamné des hommes, la miséricorde divine allait recueillir une âme... sauvée par le prêtre et l'enseignement du catéchisme . . . . . .

« Et tandis que je me dirigeais à pas lents vers l'église pour célébrer la sainte messe, me promettant bien d'interposer aussi mon *memento* sur le chemin du crime à l'échafaud, un bon vieillard que je rencontrai me dit :

« Tout de même, Monsieur le Curé, on a rapproché la guillotine de l'école où l'on n'apprend pas le catéchisme. Comme on est vite, *sans Dieu*, sur le chemin du crime à l'échafaud! »

Questions de liturgie.

Il n'a rien oublié le bon Père Rio, et je suis heureux de trouver dans son livre la remarque suivante :

« Un autre sujet nous tient au cœur : celui de l'*imagerie religieuse*, expression sous laquelle nous comprenons aussi la statuaire et la peinture d'église. Or, sous ce rapport, nous n'avons pas une belle réputation à l'étranger : « L'imagerie qui a cours aujourd'hui, « dit la *Semaine religieuse de Tournai*, et qui nous vient du *pays* « *de la fantaisie*, de la France, n'est bâtie que sur le caprice, et « souvent le caprice le plus saugrenu. » Bien qu'il y ait beaucoup de mauvaise humeur, et pas mal d'exagération, dans ce reproche de nos bons voisins, nous confessons néanmoins qu'il a du vrai, et qu'en bien des cas nous avons été fantaisistes et faussement inspirés. »

Le lecteur aura remarqué ces mots : « L'*imagerie religieuse*, expression sous laquelle nous comprenons aussi la statuaire et la peinture d'église. » Pour moi, j'aime mieux procéder autrement, et parler d'abord de l'*imagerie* pour en venir ensuite à la *statuaire;* cette distinction est nécessaire pour répondre aux accusations des Belges, savez-vous.

Il faut le reconnaître : l'*imagerie* n'est pas chez nous que fantaisiste, elle est de plus puérile et même sotte ; elle est surtout en opposition avec la tradition catholique. Dans ma simplicité, j'aurais cru que les images de piété étaient par leur nature destinées à représenter Notre-Seigneur, Notre-Dame, les Anges et les Saints, les différentes scènes de leur histoire. Il y a encore, Dieu merci,

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

des éditeurs français qui pensent de même et qui produisent des gravures ou des lithographies fort pieuses, de cette piété simple et intelligible à tous. Reconnaissons néanmoins que c'est l'exception. Admettons qu'un quart des images éditées appartient à cette catégorie ; les trois autres quarts peuvent se subdiviser ainsi : 1° les images d'où la piété est complètement absente : bouquets de fleurs, souhaits de bonne année ou de bonne fête, serments d'éternelle affection dans des encadrements de myosotis et de pensées, etc. 2° Le genre mixte : neutre pour l'image ; dévot quant à l'inscription ou la devise. 3° Le genre symbolique : petites pensionnaires en robes blanches, petits collégiens bien peignés offrant à Dieu, à la Vierge, à l'Ange-Gardien, des cœurs enflammés, des colombes, des agneaux, des fleurs et toutes sortes d'objets gracieux ; sur ce thème, les artistes opèrent quantité de variations ; ces scènes de poétiques offrandes se passent dans la chambre, dans l'église, dans la campagne, dans les nuages ; on varie le cadre à l'infini. Le symbolisme va quelquefois plus loin : j'ai vu une vignette coloriée représentant l'âme pieuse qui n'est pas encore arrivée à la perfection du renoncement : l'âme est figurée par un aérostat perfectionné, mais le pauvre ballon est encore captif, retenu au sol par un cable auquel adhèrent les plus poétiques colifichets ; il y a heureusement une page de texte pour expliquer comme quoi un effort généreux coupera la corde et dispersera tout le petit bagage qui y est suspendu. C'est beau, mais ce n'est pas la perfection du genre. La perfection la voici : feuille double, par conséquent quatre pages, la première porte l'image, les trois autres le texte. L'image représente : un train en marche ; tout au haut dans les nuages on lit : « Eternité bienheureuse, fête du Paradis », au bas, entre les nuages de fumée de deux locomotives : « Indicateur de la ligne du Ciel. » A la page suivante, explication des conditions de départ, trajet, arrivée, prix du voyage. A la page III : « N. B. Point de billet d'aller et retour. — En Paradis on s'y trouve *(sic)* trop bien pour songer jamais à en revenir..., etc. » La page IV se termine comme il suit : « A tous les trains, deux *locomotives* ; l'une en tête, c'est *l'amour* ; l'autre à l'arrière, c'est *la crainte*... En voiture, Messieurs, en voiture ! » Ce chef-d'œuvre a été vendu à des milliers d'exemplaires. Celui que je possède est du 80e mille, et comme je l'ai depuis des années, j'ai le droit de croire qu'il a été depuis reproduit bien des fois.

J'ai dit qu'on fait cependant de bonnes images, même en France ; si l'on n'en voit pas davantage ce n'est pas la faute des éditeurs, c'est la faute du public, dont le goût est faussé ; les bonnes maisons d'imagerie ont vu diminuer beaucoup la vente ; on me l'écrivait, il n'y a que quelques jours, de l'excellente maison qui représente à Paris la société de Düsseldorf, et à laquelle on n'a pas le droit de reprocher d'être exclusivement allemande, car elle a publié à Paris même des reproductions des œuvres de nos maîtres français, gravées par des artistes français, par exemple l'extase et la première communion de saint Louis de Gonzague, d'après les

peintures de Bezard à la chapelle des catéchismes de Saint-Eustache, etc. La maison Alcan a publié de grandes et petites gravures d'une inspiration vraiment chrétienne, et les Belges qui se moquent tant de l'imagerie française n'ont rien d'aussi pieux à nous présenter que l'album de Mgr de Ségur, vraie collection de chefs-d'œuvre. La maison Bouasse, fils, a édité, à la prière de Mgr Lamarche, les petites vignettes de Notre-Dame des Flots, Notre-Dame de Trézien, Notre-Dame du Folgoat et Notre-Dame de Rumengol ; ces images sont fort bien faites ; Notre-Dame d'Espérance, de Quimper, est plus belle encore. L'éditeur Turgis vient d'achever une bonne petite gravure de notre saint si populaire, saint Jean Discalcéat. Je puis encore citer comme œuvres remarquables de l'imagerie française, les belles collections des saints de l'ordre du Mont-Carmel, de l'ordre de saint François, de l'ordre de saint Dominique.

Ne serait-il pas à souhaiter qu'on créât dans ce genre des collections des saints de nos diocèses ; en particulier pour la Bretagne, et surtout pour le diocèse de Quimper et de Léon, il y aurait là un moyen de réveiller la dévotion pour nos vieux apôtres dont quelques-uns sont trop oubliés.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie classique et de piété, J.-A. LEFOURNIER, rue de Siam, 85, Brest et librairie catholique et classique, J. SALAUN, rue Kéréon, 56, Quimper.

MISE EN VENTE DE **ISTOR BREIZ, histoire populaire de la Bretagne,** *en breton et en français,* racontée en 30 veillées, par un pauvre chercheur de pain. 4e édition., complétée et augmentée de 180 p. 1 vol. in-18 de 828 pages, br. Prix : **2** fr. ; franco poste : **2** fr. **45**.

Le prix de l'ouvrage, qui a 23 feuilles d'impression, soit 828 pages, a été fixé au prix de **2** francs.

Comme œuvre de propagande et par plusieurs exemplaires pris à la fois, il sera accordé une remise sur le prix si modique indiqué ci-dessus.

VIENT DE PARAITRE, **le Concordat et les Articles organiques,** avec toutes leurs modifications jusqu'à ce jour, par *un agent de Contentieux administratif.*

Voici un petit livre, très pratique et à la portée de tous, qui fait connaître, dans leurs différentes parties, le *Concordat* de 1801 et les *Articles organiques,* y ajoutés par le gouvernement consulaire, et base de la législation française du culte catholique.

1 vol. in-12 de 115 pages : **1** franc ; franco : **1 fr. 15.**

En vente à la *librairie Salésienne,* 78, rue des Princes, Marseille. A Paris, chez MM. *Vic et Amat.* 11, rue Cassette, et dans toutes les librairies catholiques.

Le SIROP DE FOLLET donne le sommeil vrai, celui de la nature, sans trouble, sans malaise, sans danger, le sommeil qui est le repos calme du corps et de l'esprit.

Dans un flacon de SIROP DE FOLLET il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel et réparateur, et le flacon se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays.

Archives diocésa. es e Quimper et Léon

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN
Ploudalmézeau,

Représentant de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION.

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'Eglise, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de Croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositᵉ de la meche Guillon, Encens, etc.

Représentant pour le Finistère : **J. LE BIHAN**, à Ploudalmézeau.

Ancⁿ Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancⁿ Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, RUE VERDELET (ancᵉ rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

RHUM SMITHSON

Cette Marque, par sa finesse, son arôme et son parfum, s'est acquis une réputation universelle.

En vente à Quimper, chez M. GARNIER-BAILLY, négociant, vins et spiritueux, 2, place Terre-au-Duc.

PHTISIE **BRONCHITES, TOUX, CATARRHES**

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLECH, Fils, Fournissr du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

GUÉRISON RADICALE DE LA HERNIE

M. JAEGER, Spécialiste Herniaire très connu dans nos contrées, ayant été obligé d'interrompre son voyage dans notre département, pour cause de décès, a l'honneur d'informer toutes les personnes atteintes de Hernies, ainsi que tous ses clients, qu'il s'est décidé à passer plus tôt dans nos localités, lesquelles il n'a pu visiter le mois passé comme il l'avait annoncé.

Il sera de passage à :

Rosporden	le 16 Février	Hôtel de la Grande-Maison.
Scaër	le 17 Février	Hôtel des Voyageurs.
Concarneau	le 18 Février	Hôtel de France.
Quimper	le 19 Février	Hôtel de l'Epée.
Douarnenez	le 20 Février	Hôtel du Commerce.
Pont-l'Abbé	le 21 Février	Hôtel du Commerce.
Châteaulin	le 22 Février	Hôtel de la Grande-Maison.
Pleyben	le 23 Février	Hôtel Auffret.
Landerneau	le 24 Février	Hôtel de l'Univers.
Brest	le 25 Février	Hôtel Continental.
Morlaix	le 26 Février	Hôtel de Provence.

M. JAEGER passera tous les quatre mois dans notre contrée et se fera un devoir de satisfaire toutes les personnes qui auront bien voulu le consulter.

Toutes les consultations, rectifications et réparations sont gratuites, et pour de plus amples renseignements, s'adresser à **M. E. JAEGER**, Spécialiste-Herniaire, allée de Villemonble, 19, au Raincy (Seine-et-Oise), près Paris.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** — **2ᶠ** la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : **J. ESPIC**, R. St-Lazare, 30. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CATAPLASME L. VAUTHIER

RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE

Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*

L. VAUTHIER, Iᵉᵘʳ, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Conseil du Docteur. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée,* irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée,* appétit capricieux, *constipation,* a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin**, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Étourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.*
CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

9e Année. Vendredi 23 Février 1894. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie Salaun, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.
II. Chronique du diocèse : Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1894 ; Avis ; Nécrologie ; Nomination dans le clergé ; Retraite de Quimperlé ; Le capitaine Regad ; L'Œuvre des catéchismes.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La cause de Jeanne d'Arc ; L'athéisme et le péril social ; Un aveu à retenir ; Rennes ; Angleterre ; Renan jugé à l'Académie.
IV. Documents historiques (suite).
V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Février. — 3me Dimanche de Carême. Semi-double, Violet.
Vêpres du jour, avec mémoire du suivant *(au supplément).*
Lundi, 26. — Ste Marguerite de Cortone, pénitente. Semi-double, Blanc.
Mardi, 27. — S. Pierre Damien, évêque, docteur *(du 23 Février).* Double, Blanc.
Mercredi, 28. — S. Ruellin, évêque *(au Propre diocésain).* Semi-double, Blanc.
Jeudi, 1er Mars. — S. Aubin, évêque, Double, Blanc.
Vendredi, 2. — Les cinq Plaies de N.-S. J.-C. Double-majeur, Rouge.
Samedi, 3. — S. Guennolé, abbé. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital civil de Brest..... 25, 26, 27, 28 Février.
Crozon ..... 1er, 2, 3 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mars 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LE SOUVENIR PLUS FRÉQUENT DES DONS DE DIEU DANS L'ORDRE DE LA GLOIRE.

Il est au ciel un ordre de dons magnifiques du divin amour, et par conséquent du Cœur de Jésus, destinés à couronner et compléter éternellement tous les autres, et qui s'apellent par excellence « les dons de la gloire. » Plaise à DIEU que chez tous les chrétiens le souvenir en devienne plus fréquent, et même continuel !

C'est en vue de cette gloire éternelle, terme final et dernier but de toutes choses, qu'il nous faut user, à chaque instant, des dons innombrables de la nature et de la grâce que le Cœur du divin Maître nous accorde ici-bas — nous l'avons médité — avec une si royale munificence.

Mais pour que ce souvenir des dons splendides de la gloire opère en nous avec l'efficacité désirable, il nous faut les considérer souvent dans leur ensemble et leur épanouissement complet, tels qu'ils seront après la bienheureuse résurrection du dernier jour, époque si prochaine en toute hypotèse.

Sans doute, dans la béatitude du ciel, le principal sera toujours cette vision face à face de notre grand DIEU tel qu'il est, par laquelle, nous dit l'Apôtre, nous serons comme changés et transformés en lui-même, et qui nous embrasera d'un tel amour, que ces flammes délicieuses nous brûleront, sans nous consumer, durant l'éternité tout entière. Mais gardons-nous d'oublier, toutefois, que ce corps de chair, si intimement uni à notre âme ici-bas, sera là-haut, lui aussi, l'associé de toutes ses joies ineffables et que, reproduisant en lui-même la beauté du Christ ressuscité, il brillera, parmi les compagnons de sa gloire, d'une immortelle et ravissante splendeur.

Oh ! quelle vive lumière ce souvenir deviendra pour nous, dans nos ténèbres, quelle force dans nos combats, quel repos du cœur dans notre exil, quelle douce consolation au milieu de nos tristesses, quelle flamme parmi nos tiédeurs et nos froideurs, quel encouragement à toutes les nobles et généreuses ambitions de l'âme chrétienne ! Car, nous ne pouvons l'ignorer, plus nous ferons, ici-bas, triompher en nous-mêmes le divin amour, plus nous travaillerons au dehors pour le Sacré Cœur et l'avènement béni de son règne, et mieux au ciel nous jouirons de ces « dons de gloire, » promis aux serviteurs de JÉSUS-CHRIST comme leur récompense « sans mesure » : *Magna nimis !*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS POUR 1894

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Lundi	2	Melgven	Névez.
	Mardi	3	Pont-Aven	Nizon.
	Mercredi	4	Riec	Baye.
	Jeudi	5	Moëlan	Clohars-Carnoët.
	Vendredi	6	Sainte-Croix	Rédéné.
	Samedi	7	Notre-Dame-de-l'Assomption	Trénéven.
	Dimanche	8	Ursulines	Le Trévoux.
	Lundi	9	Arzano	Guilligomarc'h.
	Mardi	10	Querrien	Locunolé.
	Mercredi	11	Meilac	Saint-Thurien.
	Jeudi	12	Bannalec	Kernével.
	Vendredi	13	Scaër	Leuhan. — Coray.
	Samedi	14	Laz. — Trégourez	Saint-Thois.
	Dimanche	15	Châteauneuf	Saint-Goazec.
	Lundi	16	Spézet	Landeleau.
	Mardi	17	Cléden-Poher	Saint-Hernin.
	Mercredi	18	Ursulines (Carhaix)	Kergloff.
	Jeudi	19	Carhaix	Motreff.
	Vendredi	20	Plouguer	Plounévézel.
	Samedi	21	Poullaouen	Loc-Maria-Berrien.
	Dimanche	22	Plouyé	Collorec.
	Lundi	23	Plonévez-du-Faou	Lannédern.
	Mardi	24	Loqueffret	Brennilis.
	Mercredi	25	Huelgoat	Berrien.
	Jeudi	26	La Feuillée	Botmeur. — Saint-Rivoal.
	Vendredi	27	Brasparts. — Lopérec	Le Cloître-Pleyben.
	Samedi	28	Pleyben	Lennon.
	Dimanche	29	Gouézec	Edern.
MAI	Samedi	5	Quéménéven	Cast.
	Dimanche	6	Dinéault	Trégarvan.
	Lundi	7	Châteaulin	Lothey.
	Mardi	8	Id. — Les Frères	Saint-Coulitz.
	Mercredi	9	Port-Launay	Saint-Ségal.
	Jeudi	10	Quimerc'h	Logonna-Quimerc'h.
	Vendredi	11	Le Faou. — Rumengol	Rosnoën.
	Samedi	12	Landévennec	Argol.
	Dimanche	13	Lanvéoc	Roscanvel.
	Lundi	14	Camaret.	
	Mardi	15	Crozon.	
	Mercredi	16	Telgruc	Saint-Nic.
	Jeudi	17	Plomodiern	Ploéven.
	Vendredi	18	Plonévez-Porzay	Locronan. — Kerlaz.

Pour les villes de Brest, Morlaix, Quimper, les époques de la Confirmation seront ultérieurement fixées de concert avec MM. les Curés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — La Retraite des Dames aura lieu dans la chapelle des Religieuses de la Retraite de Quimper, du *Lundi soir 26 Février* (3 heures), au *Samedi matin, 3 Mars.*

Elle sera donnée par le Révérend Père POUPLARD, Prédicateur de la station du Carême à la Cathédrale.

EXERCICES DE LA RETRAITE. — *Lundi soir*, à 3 heures, instruction et Salut du Très Saint Sacrement.

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, 8 heures, sainte Messe ; 8 heures 1/2, Instruction ; 3 heures, Conférence et Salut du Très Saint Sacrement.

Samedi 3 Mars, 8 heures, sainte Messe, Instruction et Salut du Très Saint Sacrement.

S'adresser, pour les cartes d'admission, à la porterie de la Retraite, du 19 au 26 Février.

Nécrologie. — M. L'ABBÉ RIDOU. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de notre excellent confrère et ami, M. Ridou, recteur de Loctudy. Depuis quelques mois, sa santé avait, à diverses reprises, inspiré des inquiétudes, puis semblait, sinon se remettre entièrement, du moins s'améliorer, de manière à laisser croire que tout danger immédiat avait disparu. Jeudi, 15 Février, il avait encore dit la sainte Messe : le lendemain matin, il fut trouvé mort ! La position du corps, la figure calme indiquaient qu'il avait dû être frappé subitement, sans agonie. Les funérailles ont eu lieu, lundi, au milieu d'un concours de quarante prêtres et de nombreux fidèles, indiquant la sympathie et l'estime dont jouissait le regretté défunt.

M. François Ridou était né à Riec, en 1849. Ordonné prêtre en 1873, il fut successivement vicaire à Saint-Thurien et à N.-D. du Mont-Carmel, à Brest, où il était spécialement chargé du service religieux — alors existant — à la caserne du Château. En 1883, il devint aumônier des Dames de la Retraite, à Quimper, poste qu'il occupa pendant près de sept ans, et dans lequel il se fit apprécier par son zèle éclairé pour l'instruction chrétienne des enfants et la direction des religieuses, en même temps qu'il édifiait les unes et les autres par sa piété douce et aimable.

Malgré les nombreuses occupations de sa charge d'aumônier, il collabora activement à la *Semaine Religieuse* depuis sa fondation, en 1886, jusqu'au moment où Mgr Lamarche le nomma recteur de Loctudy (Janvier 1890).

M. Ridou n'a passé que quatre ans dans cette paroisse ; mais là aussi il s'est fait estimer et surtout aimer de tous, parce qu'il s'y est montré, comme ailleurs, l'homme du devoir, le prêtre zélé, le conseiller sûr, l'ami fidèle, le confrère accueillant.

R. I. P.

***

On nous prie d'annoncer que le service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Ridou aura lieu, à Loctudy, lundi, 26, à 10 heures.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, M. Calvez, vicaire à Plougasnou, est nommé vicaire à Kergloff.

Retraite de Quimperlé. — *Retraite bretonne d'hommes, du 10 au 17 Février. — 19 paroisses.* — Querrien, 14 ; Guiscriff (Vannes), 14 ; Bannalec, 5 ; Clohars-Carnoët, 5 ; Le Trévoux, 3 ; Scaër, 3 ; Lanvénégen (Vannes), 2 ; Mellac, 2 ; Quimperlé, 1 ; Moëlan, 1 ; Riec, 1 ; Nizon, 1 ; Melgven, 1 ; Rédéné, 1 ; Meslan (Vannes), 1 ; Lanriec, 1 ; Beuzec-Conq, 1 ; Kernével, 1 ; Langonnet (Vannes), 1. — Total : 59 retraitants.

Le capitaine Regad. — Parmi les officiers français massacrés par les Touaregs, près de Tombouctou, en même temps que le lieutenant-colonel Bonnier, se trouvait le capitaine Regad (Félicien), que plusieurs de nos lecteurs ont connu élève au Collège de Lesneven, de 1869 à 1873.

Ses anciens maîtres et ses condisciples prieront pour le repos de l'âme de ce vaillant officier, mort pour la France, dans des circonstances si tragiques.

L'Œuvre des catéchismes, canoniquement érigée dans le diocèse de Paris par Son Em. le Cardinal Richard, vient de recevoir du Souverain Pontife, sur la demande de son président, Mgr d'Hulst, une haute faveur. Par un Bref daté du 30 Mai 1893, Léon XIII l'a érigée en *Archiconfrérie pour toute la France*, et lui a accordé de nouvelles indulgences. En vertu de ce Bref, les confréries de France, canoniquement érigées sous le même titre, pourront désormais se faire affilier à l'Archiconfrérie de Paris. Elles devront, à cet effet, adresser une demande écrite, revêtue de l'autorisation de leur Evêque, à M. l'abbé de Gibergues, directeur de l'Œuvre, 7, rue de la Chaise, à Paris. Cette affiliation *communiquera par elle-même aux Confréries affiliées les privilèges et indulgences* déjà concédés par le Souverain Pontife à l'Œuvre de Paris, et dont voici le détail :

Quatre indulgences plénières aux associés qui feront habituellement le catéchisme une fois par semaine, pendant quatre mois au moins, savoir :

Le 28 Décembre, fête des saints Innocents ; le 21 Janvier, fête de sainte Agnès ; le 1er mercredi de Mars, en l'honneur de saint Joseph ; le 1er mercredi de Mai, en l'honneur de la Sainte-Vierge.

Une indulgence plénière, une fois par an, aux enfants, le jour de leur première communion, et aux catéchistes qui communieront avec eux, ce jour-là.

Une indulgence de 7 ans aux associés, une fois par mois, à la condition d'avoir enseigné le catéchisme aux enfants, au moins deux fois dans ce mois.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

Archives diocésaine[redacted]e Quimper et Léon

On voit combien les Œuvres de catéchismes des diverses paroisses ou diocèses de France ont intérêt à s'affilier à l'Archiconfrérie de Paris, puisqu'elles *gagneront ainsi de précieuses indulgences, tout en conservant d'ailleurs leur pleine et entière autonomie.*

On nous prie d'insérer la note suivante :

ÉVÊCHÉ DE LANGRES

Langres, le 12 Février 1894.

Communication de l'Evêché de Langres au sujet de l'Œuvre pontificale des Vieux-Papiers, annexe du Denier de Saint-Pierre, établie dans cette ville et fonctionnant sous la direction de l'autorité diocésaine.

Prière d'adresser désormais tous livres, journaux, revues, papiers, etc... destinés à l'Œuvre des Vieux Papiers, non plus à la Maison de Saint-Pierre, mais à M. l'abbé Garnier, Supérieur du Petit-Séminaire de Langres, nommé Directeur de cette Œuvre par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Au mois de Décembre de cette année, doit être célébré le sixième centenaire de la translation miraculeuse à Lorette, de la sainte maison de Nazareth. Mgr Thomas Gallucci, évêque de Recanati et Lorette, a pris l'initiative des grandes fêtes qui doivent avoir lieu à cette occasion. Le Souverain Pontife a daigné manifester par une lettre à Mgr Gallucci la satisfaction que lui causait ce dessein et, sur la demande du vénéré prélat, il a, à cette occasion, ouvert le trésor des indulgences.

— L'église Saint-Joachim, offerte au Souverain Pontife comme don jubilaire, a été remise solennellement au Cardinal Vicaire, le jeudi, 15 Février. Mgr l'Archevêque de Lyon, NN. SS. les Evêques de Marseille et de Monaco assistaient à la cérémonie.

— Dimanche 18, Léon XIII a célébré la messe dans la Basilique de Saint-Pierre, à l'occasion de la clôture de son jubilé épiscopal. Sa Sainteté a voulu qu'on adoptât le même cérémonial qu'à l'ouverture de l'année jubilaire.

Le corps diplomatique, la noblesse, la prélature, occupaient des tribunes spéciales : 21 cardinaux étaient présents avec 50 évêques, dont plusieurs évêques français.

Le Pape est arrivé, à 9 heures, sur la *Sedia Gestatoria*, au milieu des vivats enthousiastes. A la fin de sa messe, le Saint-Père a entonné lui-même le *Te Deum* dont les versets ont été alternés par le chœur des chapelains-chantres pontificaux et par toute l'assistance, évaluée à 50.000 personnes au moins.

Ensuite, le cortège se remit en marche, Léon XIII portant la tiare. Devant la Confession, d'une voix forte, il a donné la bénédiction à la foule encore plus émue.

Le soir, les façades de Saint-Pierre et des autres églises et établissements catholiques de Rome étaient brillamment illuminées, ainsi que de nombreuses maisons particulières.

***

Les admirateurs de Pie IX ont l'intention de fêter le centenaire du vénéré Pontife qui tombe, cette année, le 13 Mai.

Encouragé par Sa Sainteté Léon XIII, un Comité s'est formé à Bologne, sous la présidence du Commandeur Comte Acquaderni, qui a demandé au Vicomte de Damas d'être son collaborateur pour la France.

La présidence d'honneur a été offerte au Général Baron de Charette, auquel elle revenait de droit. Un comité français s'organise donc sous cette noble égide ; son siège est, 173, rue de l'Université, à Paris. C'est à cette adresse que les personnes qui désirent participer à la glorification de Pie IX enverront leurs offrandes.

La Cause de Jeanne d'Arc. — Nous n'avons pu qu'annoncer en quelques lignes l'heureuse nouvelle de l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc. Nous revenons aujourd'hui, avec quelques détails, sur cet événement qui intéresse à un tel point la France.

La S. Congrégation des Rites, devançant la date primitivement fixée, s'est réunie en séance extraordinaire, le 27 Janvier. Chacun des cardinaux qui la composent avait, dans ces dernières années, examiné, étudié les six cents documents produits pour la canonisation de Jeanne d'Arc. Dans la séance du samedi 27, ils entendirent Son Eminence le cardinal Parocchi leur en faire un magnifique résumé et donner les motifs qui permettent au Saint-Siège de prendre à cœur cette cause et de la faire sienne. A l'unanimité, ils en votèrent l'introduction, chacun des cardinaux motivant son vote ; puis le Souverain Pontife a daigné y donner sa sanction.

La promulgation du décret portant que la cause de béatification de la servante de Dieu, Jeanne d'Arc, est canoniquement introduite en cour de Rome, lui confère le titre de VÉNÉRABLE. Ce n'est que le premier pas dans une voie qui sera et surtout pourra paraître encore un peu longue, mais c'est peut-être le plus important parce qu'il déclare, au témoignage des cardinaux de la Sacrée-Congrégation des Rites, que la procédure préliminaire a réuni tous les éléments voulus pour le développement progressif de cette cause.

Rappelons, à ce sujet, avec la *Semaine de Cambrai*, quelques notions particulières.

On appelle *serviteur de Dieu, servante de Dieu*, la personne qui

Archives diocésai es d e Quimper et Léon

est morte en réputation de sainteté ou, comme l'on dit, en odeur de sainteté, lorsque l'évêque, témoin de cette réputation, l'a jugée assez fondée pour procéder à des informations canoniques. C'est la seule chose qui fut faite, jusqu'ici, pour Jeanne d'Arc et la seule qualification qu'on pouvait lui donner.

Les enquêtes faites par l'évêque, son jugement et celui du tribunal qu'il a institué sont portés à Rome avec toutes les pièces à l'appui et soumis à l'appréciation de la Sacrée-Congrégation des Rites. Si elle juge bon, avec le consentement du Pape, d'aller plus loin et de prendre elle-même en mains le procès de canonisation, le Serviteur de Dieu est alors appelé *vénérable* : c'est ce qui vient d'avoir lieu pour Jeanne d'Arc.

C'est alors seulement que commence le procès de béatification, qui porte sur l'héroïcité des vertus de la personne pour qui on sollicite le titre de *Bienheureux*, et sur les miracles obtenus par son intercession.

Un nouveau procès, pour lequel sont demandés de nouveaux miracles, est ensuite institué pour la canonisation qui confère le titre de *Saint*.

Le titre de VÉNÉRABLE ne donne aucun droit aux honneurs publics ; au contraire. S. E. le cardinal Masella, préfet de la S. Congrégation, écrivant à Mgr Coullié, archevêque de Lyon, ancien évêque d'Orléans, après lui avoir officiellement annoncé la bonne nouvelle, ajoute :

« Le danger que peut courir maintenant cette belle cause, c'est le culte qu'il n'est pas permis de prêter à la Vénérable. Que NN. SS. les Evêques de France tâchent d'empêcher tout signe de culte, et même de faire disparaître tout ce qui existe déjà, contrairement aux règles du Saint-Siège. Ne le faisant pas, on arrêterait la marche de la cause. »

Mais si le culte public et liturgique est interdit, le culte privé ne l'est pas. Le décret d'introduction de la cause est plutôt une invitation faite aux fidèles de s'adresser avec plus de confiance au Serviteur ou à la Servante de Dieu, afin d'obtenir, par son intercession, les miracles qui permettront au Souverain Pontife de prononcer la canonisation.

On ne considère pas non plus, bien entendu, comme honneurs publics rendus à la vénérable servante de Dieu les prières dites en actions de grâces pour l'introduction de sa cause. A cette occasion, S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, répondant aux vœux de ses diocésains, a ordonné un *Te Deum* solennel à Notre-Dame.

Cette fête, un peu retardée par les cérémonies du carême et du temps pascal, aura lieu, le dimanche 22 Avril. Les dominicains ayant eu l'honneur de poursuivre, à Notre-Dame, la réhabilitation de Jeanne d'Arc, c'est un dominicain, le R. P. Feuillette, qui prendra la parole en cette circonstance.

Le Comité catholique, chargé d'organiser cette fête éminemment religieuse et patriotique, désire qu'elle soit digne de Paris et

de l'héroïne qui a jadis sauvé la patrie française. Et comme souvenir de cette journée, il a l'intention de laisser à Notre-Dame, aux pieds de la Vierge, où a prié la mère de Jeanne d'Arc, un fac-simile de la bannière que la vierge de Domrémy portait dans les combats.

Cette bannière sera payée par une souscription populaire dont le minimum est fixé à *dix centimes*.

Les personnes qui voudraient recueillir des offrandes et des signatures, trouveront, au siège du Comité catholique, 35, rue de Grenelle, à Paris, des listes imprimées qui seront ensuite reliées et déposées à Notre-Dame.

Pour le décret de la S. Congrégation des Rites qui, comme on l'a remarqué, est plus long et plus solennel que d'habitude, nous croyons que nos lecteurs seront heureux d'en avoir le texte complet.

DÉCRET

Concernant la cause orléanaise de béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu

JEANNE D'ARC, VIERGE, DITE LA PUCELLE D'ORLÉANS

SUR LE DOUTE : *La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée ?*

Dieu qui, selon la parole de l'Apôtre, *appelle ce qui n'est pas, comme ce qui est*, de même que jadis il avait choisi, dans ses desseins, Débora et Judith pour confondre les puissants, suscita, au commencement du quinzième siècle, Jeanne d'Arc, pour relever les destinées de sa patrie presque abattue par la guerre acharnée entre les Français et les Anglais, et, en même temps, pour revendiquer la liberté et la gloire de la religion dont les intérêts étaient menacés.

Elle naquit en Lorraine, le 6 Février 1412, de parents de condition médiocre, mais remarquables par leur piété traditionnelle envers Dieu. Dès le premier âge, élevée dans les bonnes mœurs, elle se distingua par le mérite de toutes les vertus chrétiennes, principalement par la pureté angélique de sa vie. Encore petite fille, *craignant Dieu dans la simplicité et l'innocence de son cœur*, elle aidait de ses mains ses parents dans leurs travaux agricoles : à la maison *ses doigts tournaient le fuseau* ; et dans les champs où elle accompagnait son père, elle ne refusait pas de s'employer, parfois, à conduire la charrue. Pendant ce temps, la très pieuse jeune fille s'enrichissait de plus en plus, chaque jour, des dons célestes.

Or, comme elle atteignait l'âge de dix-sept ans, elle connut par une vision d'en-haut, qu'elle devait aller trouver Charles, dauphin de France, pour lui révéler le secret qu'elle avait reçu de Dieu. La bonne et simple jeune fille, appuyée sur la seule obéissance et animée d'une admirable charité, *mit* aussitôt *la main aux grandes entreprises*.

Ayant quitté son pays et ses parents, après les périls sans nombre du voyage, elle arriva devant le roi, dans la ville de Chinon, et d'une âme franche et virile, elle communiqua à lui seul ce qu'elle avait appris du Ciel ; elle ajouta qu'elle était envoyée de Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et pour conduire le prince à Reims où, Jésus-Christ étant déclaré suprême roi de France, Charles recevrait en son lieu et place la consécration et les insignes de la royauté. Le roi fut stupéfait, en enten-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dant ces paroles ; mais, afin d'agir avec plus de prudence et de sûreté dans une affaire si importante, il envoya Jeanne à Poitiers pour y être examinée par une commission d'hommes éminents. On y remarquait l'Archevêque de Reims, chancelier du royaume, l'Evêque de Poitiers et des docteurs distingués, tant du clergé séculier que du clergé régulier, lesquels tous, peu après, renvoyèrent la Pucelle avec une éclatante attestation où, après avoir rendu témoignage au roi de sa foi, de sa piété, de sa virginité et de sa simplicité, ils reconnaissaient sa mission divine.

Ensuite, cette jeune fille, qui n'avait pas l'usage du bouclier et du casque, on la vit, à l'étonnement de tous, monter un cheval de guerre, tenant d'une main l'épée, de l'autre un étendard qui portait l'image du Rédempteur, elle se livra aux périls et aux travaux des combats, et se précipita hardiment au milieu des ennemis. C'est chose incroyable combien elle a osé, combien elle a supporté patiemment d'insultes et de moqueries de la part des adversaires, combien de prières accompagnées de larmes et de jeûnes elle a répandues devant Dieu, afin que les vainqueurs fussent chassés d'Orléans, et qu'ayant ensuite enrichi la France de nouveaux triomphes, rétabli et assuré le droit du royaume, elle pût, même pour l'avenir, écarter, avec l'aide de Dieu, le péril menaçant de faire perdre la prospérité et la paix et de porter atteinte à la religion des aïeux.

On voyait Jeanne, qui avait toujours à côté d'elle son confesseur, prendre tous les moyens pour préserver les soldats de ce qui pouvait corrompre les mœurs, proscrivant diverses excitations au mal et procurant l'assistance de saints prêtres pour favoriser la piété. Plus puissant encore était l'exemple de la Pucelle, qui offrait quelque chose d'angélique par l'exercice de toutes les vertus, principalement de la plus ardente charité envers Dieu et envers le prochain. Cette charité brilla à tel point à l'égard même des ennemis, que non seulement jamais Jeanne ne blessa aucun d'eux de l'épée ou de la hache, mais que ceux qu'elle voyait gisant à terre blessés, elle les faisait relever sur le champ, secourir et soigner, à la grande admiration de tous.

Enfin, se portant ici et là comme un vaillant capitaine, elle délivra des ennemis la ville d'Orléans et rendit la paix à la population effrayée. Outre cela, il faut attribuer à Jeanne le retour dans l'obéissance au roi de tout le territoire avoisinant la Loire et des villes de Troyes, de Châlons et de Reims, et aussi le sacre solennel du roi à Reims.

Pour tant et de si grands bienfaits, par la volonté de Dieu qui voulait éprouver sa Servante, toutes sortes de souffrances furent infligées à la Pucelle. Abandonnée ou trahie par les siens, elle tombe aux mains cruelles d'ennemis qui la vendent et, chargée de chaînes, soumise dans sa prison, nuit et jour, à mille vexations, elle est enfin, par un crime suprême, comme hérétique et relapse, en vertu de l'inique sentence de juges qui participaient au concile schismatique de Bâle, livrée aux flammes

Nourrie de la sainte Eucharistie, les yeux attachés sur la croix pendant que son corps brûlait, exhalant sans cesse le nom de Jésus, elle conquit la mort précieuse des justes, qui, signalée par des prodiges célestes, d'après ce que rapporte la renommée, excita à tel point l'admiration des assistants que ses ennemis en furent épouvantés. Il y en eut qui s'en retournèrent de cet horrible spectacle en se frappant la poitrine; bien plus, le bourreau lui-même proclama hautement l'innocence de la Pucelle qu'il venait de tuer. Les hommes rentrèrent alors en eux-mêmes, et ils se mirent aussitôt à vénérer Jeanne comme sainte sur le lieu même de son supplice, de telle sorte que, pour soustraire au peuple les reliques

de la Pucelle, son cœur, qui était resté intact au milieu des flammes et d'où le sang coulait, fut jeté dans le fleuve avec ses cendres par les ennemis.

Charles VII étant rentré en possession de son royaume et les affaires publiques étant rétablies en France, le Pape Calixte III, sur la demande de la mère et des frères de Jeanne elle-même, institua des juges apostoliques pour la révision du procès en vertu duquel la Pucelle avait été condamnée au feu ; ces juges, après avoir entendu cent vingt témoins de tout âge et de toute condition, rendirent une sentence, le 7 Juillet 1456, par laquelle le premier jugement était cassé et l'innocence de la Pucelle déclarée.

La renommée de sa sainteté s'étant continuée sans interruption pendant quatre siècles, il est arrivé, enfin, qu'à notre époque l'enquête ordinaire sur cette renommée de sainteté et de vertus a été faite dans la curie ecclésiastique d'Orléans. Cette enquête régulièrement accomplie ayant été transmise à la Sacrée Congrégation des Rites, N. T. S. P. le Pape Léon XIII a daigné concéder que le doute touchant la signature de la commission d'introduction de la cause de la servante de Dieu fût posé, comme il vient de l'être, dans la réunion ordinaire de la même Sacrée Congrégation.

En conséquence, sur les instances du Rme Evêque d'Orléans et du Rme P. Arthur Captier, supérieur général de la Compagnie de Saint-Sulpice, postulateur de la cause, et étant prise en considération les lettres postulatoires d'un grand nombre d'Emes et Rmes cardinaux de la S. E. R. et d'évêques, non seulement de France mais encore d'autres pays divers et très éloignés, lettres auxquelles d'innombrables membres du clergé et pour ainsi dire le monde catholique tout entier ont adhéré, dans la séance ordinaire de la Sacrée Congrégation des Rites, tenue, le jour sous-indiqué, au Vatican, a été proposé à la discussion par l'Eme et Rme cardinal Lucide-Marie Parrocchi, évêque d'Albano et rapporteur de la cause, le doute suivant, savoir : *La commission d'introduction de la cause dans le cas et pour l'effet dont il s'agit doit-elle être signée.*

Et la même Sacrée Congrégation, toutes choses étant mûrement pesées, et après avoir entendu de vive voix et par écrit le R. P. Augustin Caprara, promoteur de la sainte foi, a jugé devoir répondre : *La commission doit être signée, s'il plaît à Sa Sainteté.* Le 27 Janvier 1894.

Rapport ayant été fait de toutes ces choses à N. T. S. P. le Pape Léon XIII par moi soussigné cardinal préfet de la même Sacrée Congrégation, Sa Sainteté, ratifiant le rescrit de la Sacrée Congrégation, a daigné signer de sa propre main la commission d'introduction de la cause de la Vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc, vierge, le même jour du même mois de la même année.

CAJETAN, card. ALOISI-MASELLA,
préfet de la S. C. des R.
VINCENT MUSSI, *secrétaire de la S. C. des R.*

***

Comme conclusion, nous donnons la note suivante publiée par plusieurs journaux, en applaudissant au projet de pétition dont il y est parlé.

« L'année dernière, dans son assemblée fédérale du mois d'Avril, l'Association catholique de la Jeunesse française avait pris

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeanne d'Arc pour patronne, et décidé en conséquence que la fête annuelle de tous ses groupes aurait lieu, chaque année, le deuxième dimanche de Mai.

Les membres de l'Association, que Sa Sainteté Léon XIII a daigné plusieurs fois et récemment encore, par l'intermédiaire du cardinal Rampolla, encourager et bénir, ont exprimé dans une adresse au Saint-Père, qui se couvre en ce moment de signatures, leurs sentiments de filiale reconnaissance pour l'honneur qu'il a fait à la France, en permettant l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc.

Le comité général vient aussi de décider de lancer, par l'intermédiaire de tous les membres de l'Association, une vaste pétition qui sera proposée à la signature de tous les Français âgés de 21 ans, demandant aux pouvoirs publics de fixer, au 8 Mai, la fête nationale de la France. »

Tôt ou tard, cela sera : prions Dieu que ce soit bientôt !

L'athéisme et le péril social. — A peine Vaillant est-il exécuté, que les anarchistes renouvellent leurs attentats. Une bombe a été lancée dans le café *Terminus*, a blessé 28 personnes, dont plusieurs grièvement. Un journal qui tient le premier rang parmi les feuilles impies et démoralisatrices, la *Lanterne* s'écrie que les forfaits comme celui de Henry « déconcertent l'esprit et le cœur. » Eh non ! l'homme qui réfléchit peut être effrayé et affligé, il n'est pas déconcerté. Le malheureux qui ne croira pas en Dieu, peut-être parce qu'il aura trop suivi les leçons de la *Lanterne*, n'aura pas de peine à lui prouver qu'il n'offense pas la logique, en se faisant anarchiste.

En effet, les anarchistes raisonnent ainsi : « Il y a entre les hommes d'évidentes inégalités ; les uns possèdent et jouissent, les autres n'ont rien et souffrent. Or, tous ont le même droit à la jouissance... Donc l'inégalité qui existe en fait, à ce point de vue, est un désordre, qu'il faut faire cesser, même par les moyens violents.

Que répondre à ce raisonnement ?

Une seule réponse peut suffire. Il y a une Providence qui, finalement, rétablira l'ordre dans le monde ; il y aura une vie future, où chacun sera traité selon son vrai mérite, où le pauvre Lazare, qui aura été vertueux, sera plus heureux que le riche impitoyable qui aura manqué à ses devoirs. Préparons cette vie future, en obéissant à la loi de Dieu.

Seule la religion protège ces principes et est capable de les faire pénétrer dans les cœurs et dans les esprits.

Seule la religion est le remède contre l'anarchie.

Les journaux opportunistes, avec leur hypocrisie ordinaire, prônent « l'enseignement laïque et obligatoire qui, en développant l'instruction dans les masses populaires s'oppose, par cela même, à la propagande des théories insensées et criminelles de l'anarchie. »

Et justement Henry, l'auteur de l'attentat du café *Terminus*, est un jeune homme instruit, bachelier..., sachant beaucoup de chimie, mais peu de catéchisme !

Un aveu à retenir. — Un ancien ministre laïcisateur écrivait, il y a quelques jours, à *La Libre Parole* :

« Réprimer les crimes qui troublent l'ordre social est bien, mais les prévenir est mieux.

« Vous avez devant vous un parti qui met en tête de son programme : « Ni Dieu, ni maître. » Etes-vous prêts à entrer en lutte avec ce parti, en lui imposant un programme de larges réformes démocratiques en tête duquel vous mettrez : « Dieu et la Loi » ?

« Si vous le faites, vous pourrez lutter heureusement contre les anarchistes.

« Si vous ne le faites pas, vous menez la France aux abîmes, car elle ne sera pas sauvée par des matérialistes qui enseignent au peuple à ne croire qu'à la force, et qui ne lui mettent au cœur que l'envie des jouissances terrestres, sans lui parler jamais ni de Dieu ni de l'au-delà. Edmond Turquet. »

Rennes. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* :

« Plusieurs journaux ont lancé dans le public un bruit d'après lequel l'Institution Saint-Vincent de Rennes serait confiée à la direction de prêtres étrangers au diocèse.

« Nous sommes autorisé à déclarer que cette nouvelle, inspirée sans doute par la malveillance, est absolument fausse et ne repose sur aucun fondement. »

Angleterre. — Une grande mission sera donnée à Londres, pendant le Carême. Trente-quatre Jésuites, vingt-quatre Rédemptoristes et douze Dominicains ont été mis à la disposition du cardinal Vaughan.

Ces religieux devront tâcher d'établir partout l'association de la Sainte-Famille, avec sa pratique essentielle : la prière du soir en commun.

Renan jugé à l'Académie. — Le 25 Janvier, un libre-penseur, M. Challemel-Lacour, avait à parler dans son discours de réception à l'Académie française d'un autre libre-penseur, M. Renan. C'est officiellement un éloge, et de fait l'éloge abonde, mais combien de malices et de justes critiques s'y mêlent ! Quelles revanches parfois pour la vérité ! En somme de rudes coups ont été portés à l'idole, à *l'enfant gâté* de l'Académie, et par une main qui ne peut être suspecte de partialité.

M. Challemel-Lacour a fait comprendre que Renan est un beau talent, mais non un beau caractère, que ses ouvrages ne portent pas le cachet de la véridicité, qu'il faudrait bien se garder de mettre en pratique ses idées et ses systèmes ondoyants, et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prendre au sérieux un homme qui a voulu avant tout s'amuser de tout et qui manque de bon sens.

Pour compléter ce portrait, il eût fallu montrer l'orgueil sans mesure, l'égoïsme parfait, le mépris du peuple et de la patrie, l'absence de sens moral et le zèle d'impiété qui ont distingué Renan l'Apostat et qui, avec son très remarquable talent littéraire, ont fait de lui en son genre, un des grands malfaiteurs intellectuels de l'humanité.

Joseph de Maistre soutenait cette thèse qui montre une voie abordable à tous et l'une des plus sûres pour arriver à la vérité :

« Nulle erreur ne peut être utile, comme nulle vérité ne peut nuire... Ainsi tout ce qui est nuisible en soi est faux, comme tout ce qui est utile en soi est vrai. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Sur les limites du département, à Roudoualec, les prêtres fidèles peuvent encore dire la messe, même un jour de pardon, grâce à l'attitude énergique des paroissiens.

Le 18 Août 1793 (1), le citoyen Nicolas Le Léap, curé constitutionnel de Gourin, déclarait au District de Carhaix « que, s'étant transporté à Roudoualec, suivi de Michel Lanzet, son vicaire, pour y célébrer la messe en l'honneur de la patronne, le jeudi 15 courant, il y trouva un concours considérable de peuple.

« Joseph Le Masson, meunier, officier municipal, se levant, lui a demandé ses pouvoirs pour exercer à Roudoualec. Il a dit les tenir de l'Evêque du Morbihan. Le dit Masson lui a déclaré qu'il s'opposait à son entrée dans l'église ; qu'il avait été, en effet, en 1767, nommé vicaire de Roudoualec, mais qu'aujourd'hui on ne le reconnaissait en aucune qualité.

« Il observe que les dits Masson et Rivoal étaient armés de bâtons, contre la coutume, et parurent l'organe de l'assemblée, qui applaudissait ; que, craignant une émeute, il a déclaré se retirer à leurs risques et périls. Il n'avait pas fait une vingtaine de pas, qu'un grand nombre de particuliers en corps de chemise sortirent d'une auberge, furieux, étant précédés de Guilloré, avocat, et de Linlouet, son beau-frère, ci-devant noble.

(1) L. 120.

« Peu après, quatre insermentés, Loëdon, ex-constitutionnel et ci-devant curé de Gourin, Fournier, vicaire de Roudoualec, Castrec et Le Borgne, simples prêtres, tous costumés en paysan, se rendirent à l'église, où la messe fut célébrée. »

Le 18 Septembre 1793 (1), la Municipalité de Plougoulm, mise en demeure de donner un acte de civisme à son Curé constitutionnel, saisit avec empressement cette occasion de lui montrer le peu de sympathie qu'on avait pour lui. Après avoir refusé, à la majorité des suffrages, le certificat de civisme, l'assemblée, présidée par René Olier, maire, donna en ces termes les motifs de son refus :

« Nous ne pouvons certifier pur et zélé patriote une personne qui a refusé des lits aux défenseurs de la patrie ; une personne qui accable tout le monde d'injure ; qui tantôt menace les paroissiens du bâton, tantôt du fusil ou du pistolet, en sorte que le bourg est désert ; une personne, enfin, qui a eu l'insolence d'injurier le corps municipal, revêtu de sa distinction. »

On peut facilement croire que ce refus, venant d'une Municipalité réactionnaire comme l'était celle de Plougoulm, ne dut pas nuire outre mesure au curé citoyen.

La commune de Plonévez-du-Faou était, paraît il, aussi mal notée pour le moins que celle de Plougoulm, s'il faut en croire le témoignage de son curé constitutionnel, Jégouic, qui écrivait au District de Carhaix, le 9 du second mois de l'an II (30 Octobre 1793) :

« Je vous dénonce la Municipalité de Plonévez, qui protège les prêtres réfractaires, qui fourmillent dans ce canton. Cette paroisse a été de tout temps influencée par sa Municipalité aristocrate, et celle-ci par une foule de prêtres rebelles auxquels elle a toujours donné asile. C'est la paroisse la plus scélérate et la plus à craindre de tout le Département. »

A la même époque, le 13 Novembre 1793, la paroisse de Guipavas se voyait débarrasser de son Curé constitutionnel qui, espérant plus de consolations près les bons patriotes de la ville de Saint-Renan, transférait ses pénates dans cette dernière Municipalité, en vertu d'un arrêté du District de Brest ainsi conçu :

« 13 Novembre 1793.

« Vu la pétition du Conseil général de Saint-Renan, en date du 20, demandant que le citoyen Launay, curé de Guipavas, exerce à Saint-Renan les fonctions de curé ;

« Vu les lettres de Launay à Expilly des 6 Juillet et 13 Août 1793 ;

« Considérant que le citoyen Launay, depuis son élection

(1) L. 227.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à Guipavas, a continuéllement éprouvé dans cette paroisse les plus grands désagréments, que même sa vie a été menacée et plusieurs fois exposée ;

« Considérant que le ministère de cet ecclésiastique pourrait être considéré comme nul dans cette paroisse, puisque très peu d'habitants suivaient ses offices et réclamaient de lui les secours spirituels ;

« Considérant que depuis que les Curés ne sont plus chargés de l'état-civil, leur démission est, en quelque sorte, indifférente pour la chose publique ;

« Considérant que la majeure partie des paroisses du District de Brest sont dépourvues de prêtres ; qu'il est plus juste que celles fanatisées soient de ce nombre, et que les communes qui sont dans les principes de la Révolution ne soient pas privés des secours spirituels ;

« Considérant que dans l'intervalle des assemblées électorales, les autorités constituées ont le droit de nommer des Curés d'office ;

« Le citoyen Launay est autorisé à exercer à Saint-Renan comme Curé d'office, avec traitement. » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES,

Sommaire de la livraison du 15 Janvier 1894.

I. Les nouveaux règlements sur les fabriques, P. G. DESJARDINS. — II. L'Education du Grand Condé, d'après les documents inédits. II. Le Collège. Le Lendemain du collège. Bourges (Octobre 1632 — Octobre 1635), P. H. CHÉROT. — III. Les Etudes dantesques en France, P. S. MÉRIADEC. — IV. Alfred Mame (deuxième article). Le Patron, P. Et. CORNUT. — V. Les Missions protestantes d'Angleterre en faveur des marins, P. E. G. — VI. Bulletin des sciences sociales. Quelques malentendus, P. P. FRISTOT. — VII. Mélanges et critiques. Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ? P. J.-B.-J. AYROLES. E. Renan et ses panégyristes à l'Académie française, P. V. DELAPORTE. Origines de l'Instruction publique au Mexique, P. C. SOMMERVOGEL. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

LETTRES D'UN CURÉ DE CAMPAGNE, publiées par YVES LE QUERDEC. — V. Lecoffre, Editeur à Paris ; Librairie J. Salaün, Quimper. 1 vol. in-12, 3 fr. 50.

La plupart de ces lettres, que l'auteur a réunies en volume, ont paru l'an dernier, dans le *Monde*. Elles racontent la vie d'un Curé de Campagne, « ses espérances et ses déceptions, ses projets et ses irrésolutions, ses insuccès et ses réussites. » On voit un prêtre zélé et intelligent, luttant contre la défiance ou l'hostilité sourde des uns, et contre la haine ouverte des autres. Ses intentions sont dénaturées, méconnues par ses meilleurs soutiens : il a à

subir les critiques, les blâmes de plusieurs confrères qui, « au nom de la prudence, » réprouvent ses projets de réforme et ses moyens d'actions comme « de dangereuses nouveautés. »

Nous croyons que ce livre sera lu avec intérêt et avec fruit par les prêtres, dont plusieurs trouveront leur propre histoire dans le récit des situations difficiles et délicates où se trouve le curé de Saint-Julien.

LES MÈRES DES SAINTS, par Ch. d'HÉRICAULT. — GAUME, éditeurs, rue de l'Abbaye, 3, Paris.

Cet ouvrage, dû à la plume d'un écrivain distingué, bien connu par ses travaux sur la Révolution, devrait être dans les mains de toutes les mères, car toutes sont appelées à former des saints. C'est l'histoire de l'Eglise qui passe devant les yeux du lecteur, mais sur chaque siècle se détache la douce et rayonnante figure d'une mère. Et quelles femmes, que celles qui ont donné à la terre et au ciel des hommes tels que S. Jean Chrysostome, S. Anselme, S. Bernard, S. Dominique, S. François d'Assise, S. Thomas d'Aquin, S. François de Sales, S. Louis de Gonzague, S. Alphonse de Liguori, etc ! Au contact de ces grandes âmes, le cœur s'épure et grandit.

Nous souhaitons que, durant ce Carême, toute mère chrétienne fasse sa lecture de piété dans le livre de M. Ch. d'Héricault.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Hiver 1893-1894. — **Billets d'aller et retour de famille** pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans).

Des billets d'Aller et Retour de famille, de 1re et de 2e classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi, et notamment pour : *Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary* (halte), *Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn*, etc. ;

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif général, d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres : Pour une famille de 2 personnes, 20 0/0 ; de 3 personnes 25 0/0 ; de 4 personnes 30 0/0 ; de 5 personnes 35 0/0 ; de 6 personnes ou plus 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite *quatre jours* au moins avant le Jour de départ.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — Affections de l'estomac et des intestins. — Il est peu d'organes qui soient aussi souvent atteints par la maladie que l'estomac et les intestins. Aussi a-t-on prôné une multitude de remèdes pour la guérison de ces affections. Beaucoup sont tombés dans un oubli mérité, un grand nombre est appelé au même sort. C'est rendre un véritable service aux malades que de leur faire connaître un médicament sérieux qui, dans l'immense majorité des cas, est employé avec un succès complet.

L'Académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences faites par une commission nommée à cet effet, a approuvé et recom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, en poudre ou en pastilles, pour guérir ces affections qui, dit-elle, « font souvent le désespoir des malades et des médecins. »

Depuis ce temps le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac et des intestins, sous quelque forme qu'ils se présentent.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournissr du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CATAPLASME L. VAUTHIER RÉSOLUTIF et ANTISEPTIQUE

Guérison rapide et certaine des **Panaris, Anthrax, Abcès, Maux blancs, Furoncles, Phlegmons** et en général de tous les foyers purulents. **Ulcérations variqueuses.** — *NOMBREUSES ATTESTATIONS.*

L. VAUTHIER, Phien, 96, R. Chemin-Vert, Paris.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Églises, Écoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERBEUAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

UNE INGÉNIEUSE COMBINAISON

Par ce temps de *conversions* et de *krachs* où les bons placements sont rares, on signale une très heureuse combinaison de **Bons de participation** dont l'intérêt à 5 0/0 et le capital sont garantis par des valeurs à lots autorisées, donnant droit à tous les tirages.

La circulaire explicative est adressée franco sur demande par la librairie FÉCHOZ et Cie, 5, rue des Saints-Pères, Paris.

MALADIES des YEUX La **POMMADE JAUNE CHEVRIER** est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER**, *PARIS*, 21, *Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

CONSEIL DU DOCTEUR. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée,* irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois, leucorrhée,* appétit capricieux, *constipation,* a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de Peptonate de Fer Robin, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur,* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

1889 — GRAND PRIX PARIS — 1889
CHOCOLAT MENIER
REFUSER LES IMITATIONS

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 2 Mars 1894. N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le mois de saint Joseph.

II. Chronique du diocèse : Offices extraordinaires ; Prédicateurs du Carême dans le diocèse ; Nécrologie ; Nominations dans le clergé ; Huelgoat ; La chapelle du Grand-Séminaire ; Bénédiction du chemin de fer de Brest à Lannilis ; Décret de la Congrégation des Rites ; De l'usage de la clochette aux messes basses.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Un jubilé pour la France ; Une excellente campagne ; Marseille ; Prusse ; La main de Dieu ; Une prophétie.

IV. Questions de liturgie (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Mars. — 4me Dimanche de Carême. Semi-double, violet. Mémoires de s. Casimir, roi, et de s. Lucius, pape, martyr. Vêpres du jour, avec mémoires de s. Casimir (et du suivant, *si l'on dit l'office votif*).

Lundi, 5. — De la Férie. Violet. — Ou office votif des Saints Anges. Semi-double, blanc.

Mardi, 6. — De la Férie. Violet. — Ou office votif des Saints Apôtres. Semi-double, rouge.

Mercredi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Docteur. Double, blanc.

Jeudi, 8. — S. Jean de Dieu, confesseur. Double, blanc.

Vendredi, 9. — Fête du T. Précieux Sang de N.-S. J.-C. Double-majeur, rouge.

Samedi, 10. — Les Quarante Martyrs de Sébaste. Semi-double, rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Crozon ..... 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Mars.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Le mois de saint Joseph.

« Si le culte des saints est avant tout un hommage dû à leur excellence et à leurs vertus, il est pareillement et presque toujours principalement inspiré par la confiance en leur pouvoir et par l'efficacité éprouvée de leur protection. Pour qu'une dévotion devienne populaire, il ne suffit pas que le serviteur de Dieu qui en est l'objet jouisse d'un crédit puissant dans le ciel ; il faut que les peuples en aient acquis le sentiment, et l'aient manifesté par des signes particuliers. De là une règle établie dans l'Église..... Le titre de Patron n'est dévolu à un habitant de la gloire qu'autant qu'il a été librement adopté comme tel par la confiance de ses clients, et que cette élection, revêtue des conditions prescrites, a été acceptée et consacrée par l'Eglise (1).

« Or, l'empressement des peuples pour le service de saint Joseph n'a pas cessé de grandir, en ces derniers âges... Il ne faudrait pas moins d'un volume pour rapporter toutes les manifestations de la piété privée, tous les monuments de la confiance des familles, des villes, des royaumes, des corporations séculières ou régulières. Constructions de temples, de chapelles, d'autels ; érections de monastères, de confréries ; indulgences demandées et obtenues ; établissement de fêtes, consécration d'un mois particulier à des exercices pieux en son honneur : que sais-je ? autant de preuves de ce sentiment de jour en jour plus vif, qui porte les fidèles à reconnaître dans saint Joseph une intercession très puissante et très efficace par elle-même pour le bien et le progrès religieux des âmes, comme aussi une ressource particulièrement réservée à la société chrétienne et à l'Eglise, en vue des crises extraordinaires et des complications temporelles qu'amèneront les derniers siècles » (2).

Obéissant à ces considérations et déférant à la demande des évêques de tout le monde catholique, interprètes des vœux de leurs troupeaux, Pie IX, par un décret du 8 Décembre 1870, proclama saint Joseph Patron de l'Eglise universelle. C'est à la protection du même saint Patriarche qu'a eu recours aussi Léon XIII, au milieu des maux toujours croissants de la société chrétienne ; « les remèdes humains lui paraissant impuissants, il invite tous les catholiques fidèles à tourner leurs regards vers le ciel, afin d'implorer le secours de la très Sainte Vierge et aussi d'une manière spéciale son très chaste époux. « C'est une pratique salutaire, dit-il « dans son Encyclique du 15 Août 1889, et des plus honorables, « établie déjà dans quelques pays, de consacrer le mois de Mars à « honorer saint Joseph par des exercices quotidiens de piété. »

« En d'autres temps, les habiles de ce monde auraient souri

(1) Benoît XIV.
(2) Mgr Pie, Œuvres, T. VII, 127-128.

peut-être d'un acte à leurs yeux si disproportionné avec les effets que l'Eglise en attend : nous voulons espérer qu'ils ont présentement trop de motifs de douter de leur propre habileté, pour ne pas respecter au moins ce qu'il ne leur est pas donné de comprendre. Quant à nous, qui vivons d'une vie dont les principes sont inconnus aux sages de la terre, nous avons foi au succès de ce qui répond à une si longue et si légitime aspiration des âmes placées sous l'action féconde et vivifiante de la grâce. Nous savons que Nazareth fut le berceau et le germe de l'Eglise, et nous croyons que celui qui eut charge de subvenir à toutes les nécessités de cette maison divine est demeuré l'intendant, même temporel, de la grande famille chrétienne. Si nous ne l'avions pas su jusqu'ici, la voix vénérée du Vicaire de Jésus-Christ vient de nous l'apprendre » (1).

En même temps qu'il nous le donne comme Protecteur, le Souverain Pontife propose le glorieux Patriarche à notre imitation comme un parfait modèle pour toutes les conditions. « Les pères « de famille, dit-il, trouvent en saint Joseph la plus belle personnification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les « époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale ; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le « protecteur de l'intégrité virginale.

« Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, « même dans l'infortune, leur dignité ; que les riches comprennent, par ses leçons, quels sont les biens qu'il faut le plus désirer « et acquérir au prix de tous les efforts.

« Quant aux pauvres, aux ouvriers, aux personnes de condition « médiocre, ils ont comme un droit particulier à recourir à saint « Joseph et à se proposer de l'imiter. Joseph, en effet, de race « royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte « des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passe « néanmoins sa vie à travailler et à demander à son labeur d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille » (2).

C'est ainsi que le Souverain Pontife Léon XIII nous invite à célébrer le mois de saint Joseph, à méditer sa vie pour imiter ses vertus, et implorer son assistance, afin d'obtenir, en même temps que notre propre sanctification, le triomphe de l'Église catholique, que nous devons appeler de tous nos vœux.

(1) Mgr Pie, VII, 132.
(2) Encyclique du 15 Août 1889.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — En raison de la Retraite de la Congrégation des Dames, qui doit se terminer samedi, 3 Mars, et d'une Retraite bretonne s'ouvrant le soir du même jour, la Réunion de la Congrégation, dimanche, 4 Mars, n'aura pas lieu.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prédicateurs du Carême dans le diocèse.

MORLAIX. — *Saint-Melaine.* — Le R. P. Léopold de Charancé, Capucin.

LANDERNEAU. — Le R. P. L'Hévéder, Jésuite, de la Résidence de Quimper.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Le Meur, vicaire à Plounévez-Lochrist, décédé le 23 Février, à l'âge de 35 ans.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Duclos, recteur de Brasparts, aumônier des Religieuses Ursulines de Morlaix (M. Duclos avait témoigné à Monseigneur le désir d'avoir une place d'aumônier) ;

M. Orvoën, aumônier des Religieuses Ursulines de Morlaix, recteur de Loctudy ;

M. Martin, vicaire à Saint-Louis de Brest, recteur de Brasparts ;

M. Hénaff, vicaire à Sibiril, vicaire à Plonévez-Porzay ;

M. Hellard, vicaire à Sibiril.

M. le Supérieur du Grand-Séminaire vient d'adresser aux prêtres du diocèse la lettre suivante :

« Grand-Séminaire de Quimper, le 20 Février 1894.

« MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

« Je suis heureux de savoir que l'appel fait par Monseigneur l'Evêque à la générosité de son clergé, en faveur du projet de construction d'une chapelle au Séminaire, a été favorablement accueilli.

« Les premiers dons que j'ai déjà reçus en sont d'ailleurs la preuve, et me confirment dans l'espérance que tous les prêtres du diocèse de Quimper et de Léon, comprenant à quels titres cette bonne œuvre se recommande tout particulièrement à leur libéralité, voudront, en y contribuant chacun selon ses moyens, donner un témoignage de l'intérêt qu'ils portent au Séminaire.

« Aussi c'est avec pleine confiance que je viens solliciter votre offrande, et vous remercier d'avance de votre coopération au succès de l'œuvre commune.

« Comme il importe que nous sachions sans tarder sur quelles ressources nous pouvons compter, je vous prie de faire connaître à Monsieur le Curé-Doyen, ou à moi, le chiffre de votre souscription, dont le montant pourra être versé, à votre choix, soit *tout entier en une seule fois*, soit *par parties en deux ou trois annuités*.

« Veuillez bien, Monsieur et cher Confrère, agréer l'expression de mes sentiments respectueusement dévoués.

« A. GADON,
« Supérieur du Grand-Séminaire. »

HUELGOAT. — Nous recevons de cette paroisse de consolants et édifiants détails, que nous sommes heureux de publier, pour l'honneur de la population et aussi pour montrer que le bien, possible partout, est plus facile qu'on ne pense, même dans les localités auxquelles on fait trop facilement une réputation d'indifférence religieuse, si non d'hostilité.

M. le Curé d'Huelgoat n'a pas jugé ainsi ses paroissiens : profitant de la circonstance de l'Adoration, qui tombait au commencement du saint temps du Carême, il a voulu leur procurer le bienfait d'une retraite, et ses paroissiens ont répondu à son appel avec un empressement qui a été pour le zélé pasteur la plus douce consolation et la seule récompense qu'il ambitionne.

La retraite était prêchée par les RR. PP. J. Kervennic et Mahé, Jésuites, de la résidence de Quimper, qui y ont mis tout leur talent et, ce qui vaut mieux, tout leur zèle d'apôtres. L'attention — disons plus, l'avidité — avec laquelle les écoutaient les auditeurs, chaque jour plus nombreux, montre qu'ils avaient trouvé le chemin des cœurs. « La population, écrit notre correspondant, semblait comme se réveiller d'un long sommeil, au souffle de foi qui a passé sur la paroisse entière. Sans doute, les abstentions peuvent encore paraître nombreuses ; mais l'ébranlement a été bien sensible et l'élan à peu-près général. A la fin, c'était un véritable enthousiasme.... Comme résultat, outre la force et l'appui donnés aux bons, il y a eu de nombreux retours : des hommes qui, depuis longtemps, n'approchaient plus des sacrements et avaient délaissé toute pratique religieuse, sont sincèrement revenus à Dieu.

« Aux jours de clôture pour chaque série, le mercredi et le samedi, deux processions ont été organisées : elles se déroulaient sur deux lignes, à travers la petite ville, admirables d'ordre et de recueillement. De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille cérémonie à Huelgoat. Notre-Dame des Cieux, dans sa charmante chapelle où l'on se sentait si heureux, parce que tous les cœurs y battaient à l'unisson, a entendu, à cette occasion, les plus beaux cantiques... »

Cette bonne Mère a entendu également les prières et les promesses de ses enfants. Puisse sa protection toute-puissante maintenir parmi eux les fruits de la retraite d'Adoration de 1894 !

Bénédiction du chemin de fer de Brest à Lannilis. — Dimanche dernier, 25 Février, avait lieu l'inauguration de la nouvelle ligne de Brest à Lannilis. Trop souvent aujourd'hui, — nous avons eu à le déplorer — ces sortes de fêtes sont purement profanes : on y exalte, non sans raison, le génie de l'homme et les nouvelles voies ouvertes à la civilisation et au commerce,..... et l'on oublie, on laisse de côté Celui qui a mis entre les mains de l'homme cette force merveilleuse mais redoutable, Dieu, en dehors de qui il n'y a ni progrès réel, ni vraie prospérité. Il n'est que juste et sage d'appeler la Religion à bénir et sanctifier les travaux et les conquêtes de la Science, « afin que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la main divine, comme le demande l'Eglise dans sa Liturgie, nous en fasse éviter les maux et recueillir tous les biens. »

La Compagnie concessionnaire de nos chemins de fer départementaux, nous sommes heureux de le constater pour la troisième fois, a compris son devoir et répondu aux désirs de nos religieuses populations. D'après une entente entre les directeurs de la nouvelle exploitation et les municipalités, la bénédiction de la ligne et du matériel a eu lieu, à Plabennec, qui forme le point central du parcours. A la gare, toute pavoisée, où l'on remarquait les élèves de l'école congréganiste portant des oriflammes, le clergé attendait l'arrivée du train officiel Après un éloquent discours de M. le chanoine Roull, Curé Archiprêtre de Saint-Louis de Brest, la cérémonie de la bénédiction s'est faite, au milieu d'une assistance respectueuse et recueillie, puis le train est parti pour Lannilis, où les prières liturgiques ont été également dites.

L'excellente musique, formée et dirigée par M. l'abbé Jézéquel, a prêté son concours à la fête.

Décret de la Congrégation des Rites. — Les règles liturgiques veulent qu'une femme ne puisse répondre la messe, en l'absence de tout autre servant, que dans les cas de nécessité urgente, et dans ce cas, la femme qui répond aux prières de la messe se tient en dehors du sanctuaire ; le prêtre se sert lui même, pour le transport du missel, ainsi que pour l'eau et le vin, à l'offertoire et aux ablutions. Le 4 Août 1893, Mgr l'Evêque de Cahors posa, à ce sujet, la question suivante à la Congrégation des Rites :

« Peut-on dire qu'il y a nécessité urgente dans le cas d'un prêtre ne pouvant célébrer le saint sacrifice de la messe, alors que cette célébration n'est nécessaire, ni pour administrer le saint viatique à un malade, ni pour permettre aux fidèles l'accomplissement d'un précepte ? »

La Congrégation répond négativement.

Cette réponse jeta un certain nombre de prêtres dans l'embarras. En effet, l'application des règlements scolaires met dans certaines communes le curé dans l'impossibilité de trouver un enfant de chœur. Des difficultés du même genre peuvent se rencontrer, accidentellement, dans les communautés religieuses de femmes.

La Congrégation des Rites, émue de l'interprétation rigoureuse donnée à sa réponse, a adressé à Mgr l'Evêque de Cahors une communication, en date du 12 Janvier 1894, lui faisant connaître que la question posée par lui serait l'objet d'un nouvel examen et, qu'en attendant, le rescrit formulé par la réponse du 4 Août 1893, *cesse d'être en vigueur*.

Voici le texte de la lettre adressée à Mgr l'Evêque de Cahors par la Congrégation :

« Votre Grandeur se souvient qu'à une question posée par Elle au sujet du ministère d'une femme pendant la messe, la Congrégation des Rites a fait répondre négativement, le 4 Août 1893. Comme sur cette même matière, plusieurs explications lui ont été

demandées, la Congrégation a résolu d'examiner à nouveau les arguments qui lui ont été proposés et de sùspendre, en attendant, l'exécution du décret du susdit jour.

« Rome, 12 Janvier 1894.

« Vincent Nussi, *Secrét.* »

De l'usage de la clochette aux messes basses. — Un usage semble se répandre dans plusieurs diocèses de France : on n'annonce pas l'Elévation des messes privées, dans une église où *plusieurs prêtres célèbrent simultanément*. Les curés des paroisses réservent la petite clochette pour l'autel principal et pour les messes d'heure. On allègue, pour raison, l'honneur et le privilège des messes à heure fixe et le moyen de couper court à la sonnerie bruyante des petits servants.

Mais ces motifs ne suffisent pas pour légitimer une coutume contraire à la liturgie et préjudiciable à la dévotion des fidèles.

1° La rubrique du Missel est formelle : on doit sonner au *Sanctus* et à l'Elévation, lors même que la messe se dirait dans un oratoire privé, et que les autels seraient peu distants les uns des autres, ou qu'il n'y aurait que le prêtre et le servant (S. C. R., 18 Juillet 1886). Il n'y a d'exception que pour les messes célébrées durant l'Exposition publique du Saint-Sacrement, les processions et la récitation de l'office au chœur.

Or le but de la sonnerie étant de renouveler l'attention et de provoquer une plus vive adoration chez les fidèles, il ne convient pas de supprimer la clochette. D'ailleurs, on évitera facilement la confusion, si on sonne avec modération, selon la Rubrique.

2° La suppression de la clochette dans les cas signalés est préjudiciable à la dévotion et aux mérites des fidèles. D'après l'enseignement des théologiens, ajoutent les Pères du S. Sacrement, l'essence du sacrifice de la messe se trouve dans la consécration. Il s'ensuit que, quand plusieurs prêtres célèbrent dans une église, on peut participer aux mérites de plusieurs sacrifices à la fois, sauf si les consécrations sont simultanées, ce qui arrive rarement.

Il importe donc que les fidèles soient avertis des Elévations de chaque messe, afin qu'ils puissent s'y unir d'intention et en recueillir les fruits inestimables.

Il serait bon aussi de rappeler, de temps en temps, en chaire, cette théologie, afin de raviver la pieuse coutume d'entendre chaque jour plusieurs messes.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Un jubilé pour la France.** — A l'occasion du 14e centenaire du baptême de Clovis, le Saint-Siège accordera un jubilé extraordinaire à la France.

Ce jubilé durera de Pâques 1896 à Noël de la même année.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On se rappelle que, sur l'initiative de S. E. le Cardinal Langénieux, cette date historique sera solennisée, à Reims et dans toute la France, par de grandes fêtes.

— M. Vigouroux, le savant professeur de Saint-Sulpice, et M. Le Camus, l'auteur de la *Vie de Jésus* et de *l'Œuvre des Apôtres*, sont de passage, allant s'embarquer, à Brindisi, pour l'Egypte et la Palestine, où ils doivent poursuivre des recherches archéologiques intéressant l'apologétique chrétienne. Le Pape a béni les deux voyageurs et leurs travaux.

— Le Pape, qui fêtera, le 3 Mars, l'anniversaire de son couronnement, a commencé à recevoir, pour cette circonstance, le corps diplomatique. Les Ambassadeurs de France et d'Espagne ont présenté leurs félicitations au Saint-Père.

***

On lit dans le *Monde* :

« Grâce aux démarches prudentes et fermes en même temps, que le Saint-Siège a faites par voie diplomatique, près du Gouvernement français, il y a lieu d'espérer un accommodement acceptable au sujet de la loi des Fabriques. »

La même information était donnée, il y a quelques jours, par le *Nouveau Moniteur de Rome*.

Une excellente campagne. — On lit sous ce titre, dans la correspondance hebdomadaire de la Société d'éducation et d'enseignement :

« Les catholiques d'Angers, de Castres, de Montpellier, de Béziers, de Narbonne poursuivent une excellente campagne, qui, pour les deux premières villes, a déjà abouti à deux victoires. Elle consiste à demander par voie de pétitions, soutenues et défendues dans des manifestations populaires, où les orateurs les plus estimés viennent défendre les droits de l'enseignement chrétien, que les enfants pauvres des écoles libres soient admis, au même titre que ceux des écoles officielles, à bénéficier des secours alloués par les conseils municipaux aux écoliers indigents. La prétention est parfaitement légale et non pas seulement au sens rigoureux du mot, car nous croyons qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, la loi est beaucoup moins étroite et beaucoup plus libérale que la jurisprudence, mais légale, même en s'en tenant aux interprétations très étroites du Conseil d'Etat.

« Le Conseil d'Etat, peu suspect de libéralisme comme chacun sait, a été amené à se prononcer, non pas seulement par voie d'avis, mais bien par voie d'arrêt contentieux sur cette question. Le 20 Février 1891, il a rejeté une requête du préfet de la Loire-Inférieure tendant à faire annuler une délibération du conseil municipal de Nantes qui allouait une somme de 1.500 francs aux enfants pauvres fréquentant les écoles libres de la ville. Voici les considérants de cet arrêt :

« En ce qui concerne l'allocation d'une somme de 1,500 fr. en

« faveur des enfants pauvres fréquentant les écoles privées ; con-
« sidérant que cette somme, qui doit, aux termes de la délibéra-
« tion du conseil municipal, être distribuée en nature par les
« soins du maire aux enfants pauvres, n'a pas, dans les conditions
« où elle a été inscrite au budget, le caractère d'une subvention
« accordée aux écoles privées et ne constitue qu'un secours à des
« élèves pauvres, ne diminuant en rien les charges de ces écoles,
« que dès lors, c'est à tort que le préfet a déclaré nulle de ce chef
« la délibération sus-visée, comme constituant une violation de la
« loi du 30 Octobre 1886. »

« Ainsi, les réclamations des catholiques sur ce point ont une base très solide en droit, et ils doivent sans hésiter aller de l'avant, à l'abri de la jurisprudence du Conseil d'Etat.

« Mais il y a mieux à faire encore, et malgré la jurisprudence du Conseil d'Etat, les catholiques feront bien de réclamer des subventions communales non pas seulement pour les écoliers pauvres, mais pour les écoles libres elles-mêmes. Je sais bien que leurs prétentions sur ce point sont condamnées par le Conseil d'Etat ; qu'importe ? Des manifestations répétées de l'opinion publique, sur ce point, finiront par exercer un contre-coup, sinon sur le Conseil d'Etat, difficile à convertir, au moins sur le Gouvernement et sur les Chambres, et les déterminer peut-être à admettre les écoles libres à avoir leur part des deniers publics.

« Le budget est fait de la contribution de tous, il est juste qu'il soit dépensé dans les intérêts de tous, et que le Gouvernement de la France ne soit pas l'exploitation du pays tout entier, au profit exclusif du parti qui le gouverne. Avec de la persévérance, avec le temps, nous arriverons à ce résultat.

« Ne nous lassons pas de combattre avant de l'avoir obtenu. »

***

Voici l'affiche que le « Comité du Sou des Ecoles chrétiennes » de Béziers vient de faire apposer sur les murs de cette ville :

« LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.

« *Justice ! s. v. p.* — En hommes généreux, ayant pour habitude de juger les autres d'après nous-mêmes, nous avions toujours cru que des conseillers municipaux, se disant républicains, s'inspiraient avant tout de la grande devise humanitaire : Liberté, égalité, fraternité. Erreur grossière ! Aux deux mille élèves des écoles laïques, pour acheter les livres, des vêtements, du pain : vingt mille francs ! Aux mille huit cents élèves des écoles chrétiennes, rien ! Pour l'enfant pauvre : ou la laïque ou la misère, voilà la liberté ! Tout aux uns, rien aux autres, voilà l'égalité ! Etablir deux classes opposées de citoyens français, des privilégiés, des parias, voilà la fraternité ! Tandis que la libéralité de nos conseillers s'étend jusqu'aux enfants de nationalité étrangère, seuls les enfants de catholiques français sont condamnés à la misère, s'ils ont commis le crime de naître d'un père pauvre. S'ils étaient fils de francs-maçons ou de juifs, vous ne les traiteriez pas ainsi.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Vous ajoutez que le principe républicain s'oppose à notre demande. C'est de l'audace ! Le vrai principe républicain repose sur un sentiment d'humanité, de justice, de charité. A ce principe nous sommes fidèles, tandis que vous ne le respectez pas. Vous ! des républicains ! Non !... Vous n'êtes que des sectaires ! »

Marseille. — Des régates vont avoir lieu à Marseille. Les courses des grandes séries étaient fixées au 4 Mars. C'était un dimanche. Mais peu importait. Organisateurs et amateurs de courses étaient Français, et la fête devait avoir lieu dans une ville française.

On avait compté sans le prince de Galles, qui doit prendre part aux régates avec son yacht *Britania*. Le prince héritier du trône d'Angleterre, lui, respecte le dimanche, comme fait scrupuleusement son peuple. Aussi bien, le comité d'organisation s'est hâté de remettre les courses du 4 au 5 Mars. Nous souhaitons que l'on invite souvent le prince de Galles. *(Semaine de Marseille.)*

Prusse. — Le tribunal de Posen a condamné M. Liebscher, publiciste, à huit jours de prison, pour un article satirique sur la Sainte Tunique d'Argenteuil.

Il serait à souhaiter que le gouvernement français prît des mesures analogues à l'égard des ennemis de la religion.

Dans ce cas, quelles ne seraient pas les amendes et les punitions que subiraient les infâmes journaux qui vomissent, chaque jour, des injures contre la religion et ses ministres !

La main de Dieu. — La *Semaine catholique* de Toulouse raconte le fait suivant, qui s'est passé à Castelmauron (Haute-Garonne), au cours d'une retraite qui a précédé la fête de Noël :

« Un soir, un pauvre exalté, connu aux environs par ses fanfaronnades d'impiété, s'était proposé, encouragé par ses amis, d'interpeller le missionnaire. Pendant qu'il faisait tont haut, au fond de l'église, des réflexions sur la récente explosion de la dynamite à la Chambre et paraissait regretter de n'avoir pas un pareil explosif à sa disposition, il est frappé sur place d'une attaque d'apoplexie. Ses amis, honteux et terrifiés, l'emportent. Mais le pauvre malheureux perdait bientôt la parole, et, le lendemain, le missionnaire qu'il avait voulu *dégringoler* de la chaire assistait à ses funérailles. »

Une prophétie. — En 1800, au commencement de ce siècle qui finit au milieu des crimes de la presse et de l'anarchie, Pie VII disait au monde :

« Si l'on n'arrête, si l'on n'étouffe une grande licence de pensées, de paroles, d'écrits et de lectures, nous pourrons bien, grâces aux efforts combinés de rois et de capitaines pleins de science politique ou militaire, grâces aux bataillons et aux expédients,

nous pourrons paraître soulagés du mal qui nous travaille ; mais, faute d'en arracher la racine, d'en détruire la semence (je frissonne de le dire, mais il le faut), le mal ira croissant, se fortifiant, étreindra tout le globe de la terre, et alors, pour l'anéantir et le conjurer, ce ne sera plus assez ni des régiments, ni des garnisons, ni des yeux de la police, ni des remparts des villes ou des frontières des empires. »

Questions de liturgie.

Un mot encore sur l'imagerie ; tout en préférant comme sujets pour les gravures de piété les portraits ou les scènes historiques, je n'ai pas le droit d'oublier que l'Eglise elle-même admet le symbolisme ; mais je dois ajouter qu'elle ne le livre pas à l'arbitraire : les paraboles évangéliques ont donné matière à d'excellentes compositions artistiques, et l'on pourrait remonter jusqu'aux peintures dont les premiers chrétiens ont enrichi les catacombes, pour constater que le symbole y apparaît dans l'image du Bon Pasteur, dans la représentation de Jonas, figure du Sauveur ressuscité, et jusque dans les motifs de peinture décorative : l'ancre, la palme, le rameau d'olivier porté par la colombe, etc. Il y a un artiste éminemment pieux qui a excellé dans l'imagerie symbolique, c'est Hallez, dont la collection très considérable, éditée avec grand talent par la maison Cattier, de Tours, a été à la mode pendant quelque temps, mais que l'on commence à trop oublier, du moins dans notre pays. Owerbeck, le grand restaurateur de l'art religieux en Allemagne, n'a pas dédaigné d'entretenir avec Hallez, ce graveur de petites images, une correspondance artistique et mystique toute à l'honneur de ces deux grands chrétiens ; pas une image symbolique de Hallez qui ne soit inspirée par un texte de la Sainte Ecriture étudié à fond et compris dans son vrai sens !

Et maintenant, venons-en à ce qui concerne les saintes images exposées dans les églises ; celui qui est chez nous reconnu de tous comme le plus compétent en ces matières me disait, il y a quelques jours à peine, que notre diocèse est prodigieusement riche en statues remarquables, ou du moins intéressantes. Que serait-ce donc, si la manie d'innover n'avait pas fait reléguer tant de statues pour les remplacer par des moulages modernes ? Je n'insiste pas, car j'ai déjà traité de ces matières il n'y a pas fort longtemps (1) ; mais je crois pouvoir donner encore quelques conseils utiles à nos lecteurs ecclésiastiques : certains fabricants de statues exploitent jusqu'à la piété. Tous les catholiques de France aiment l'église du Sacré-Cœur de Montmartre ; il y a quelques semaines, les *Annales de l'Œuvre du Vœu national* reproduisaient en gravure la statue du Sauveur qui va prochainement figurer à la façade, et faisaient

(1) Articles de la *Semaine religieuse* sur le *Rétablissement des Patrons primitifs*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

savoir que la reproduction de cette statue dans toutes les dimensions était réservée à M.***. De cette statue, je ne dirai ni bien ni mal, je ne la connais pas; mais je suis porté à croire que parce qu'elle sera le modèle agréé à Montmartre, elle sera recherchée de quelques-uns qui ne se renseigneront même pas sur la valeur du type primitif, non plus que sur l'exécution des différentes copies, et cela quand il est facile de trouver dans une [illegible]eux maisons de Paris d'excellentes statues de Notre-Seigneur montrant son cœur.

Déjà pour une chapelle remarquablement belle on a fait le choix très regrettable (du moins à mon avis) de la statue exposée dans la chapelle provisoire de Montmartre.

Il y a quelques années, le Saint-Siège demanda que la statue de Notre-Dame de la Salette destinée à l'honneur du couronnement solennel, fût conforme au type et au costume généralement adoptés pour les images de la Vierge : il s'agissait, je le r[illegible] cette statue seule et non des images destinées aux autres [illegible]; immédiatement, des fabricants produisirent des *Notre-Dame de la Salette* tout à fait fantaisistes et s'écartant complètement du costume de l'apparition ; jamais la Congrégation des Rites n'avait désiré pareille chose.

Un fait analogue s'est produit pour Notre-Dame du Sacré-Cœur d'Issoudun : le type adopté dans le sanctuaire déjà si célèbre représentait Notre-Seigneur comme enfant de 10 à 12 ans, debout devant sa Mère, qui, se tenant derrière lui, ouvre les bras, comme dans la médaille miraculeuse.

Avant de permettre qu'on procédât au couronnement, le Saint-Siège exigea que Notre-Dame du Sacré-Cœur fût représentée portant l'Enfant J[illegible] les bras. Une maison très connue de Paris fit un modèle, et celui-ci fut adopté par la Sacrée Congrégation ; aussitôt, le fabricant de statues écrivit en grands caractères aux pieds de la nouvelle image : « Approuvée par le Saint-Siège, tel jour, tel mois, telle année, » comme si cette date était d'une importance capitale dans l'histoire de l'Eglise : je reconnais qu'elle devenait très importante dans les annales de sa maison de commerce.

Cette réclame est encore affichée dans telle église que je pourrais nommer. D'autres statuaires ont fait cependant des images au moins aussi belles de Notre-Dame du Sacré-Cœur, mais ils n'ont guère réussi à les répandre, parce qu'ils n'ont pas eu la hardiesse d'employer le même truc.

Quelques Curés et Recteurs ont tenu à faire venir de Lourdes les statues de la Vierge Immaculée [illegible]s destinaient à leurs églises ; et cela parce que, les achetant sur les lieux mêmes, ils les faisaient bénir dans la grotte : grâce à cette pensée, pieuse en elle-même, on a doté pas mal de paroisses et de chapelles de statues qui sont loin d'être des chefs-d'œuvre. Les marchands de Lourdes se fournissent généralement dans les contrées méridionales, qui ne me semblent guère être le pays des belles statues religieuses.

Quand on veut qu'une statue de la Vierge soit bénite dans la Grotte, on peut très bien prier un fabricant de Paris d'adresser son envoi à Lourdes même, au moment d'un pèlerinage ; c'est ce qui a été fait pour la très belle statue qui est vénérée à la cathédrale de Quimper.

Encore un conseil pour l'acquisition des statues : tenir bien compte de la place qu'elles occupent. J'ai vu, il y a quelques semaines, deux statues dans des niches beaucoup trop petites et trop étroites, et outre que cela était déjà d'un effet fort désagréable à l'œil, la chose était rendue plus ridicule parce que d'autres statues, leur faisant vis-à-vis, étaient de dimensions plus petites ; de plus, le Recteur ou la personne qui avait fait la commande pour les statues acquises en dernier lieu, ne s'adressait pas à la même maison qui avait fourni les premières, en sorte que le coloris est d'un genre très différent, outre qu'il est très mauvais en lui-même.

Si les statues doivent être placées dans une chapelle latérale, il faut encore dire au fabricant si elles doivent être vues de face, ou de gauche à droite, ou de droite à gauche ; sans quoi l'on est exposé à recevoir un saint ou une sainte qui tournera le dos à ses visiteurs et semblera bouder dans son coin, ce qui ne constitue pas un attribut de la sainteté.

Enfin, quand on dispose des ressources des fabriques pour un achat d'une certaine importance, si l'on a quelque raison de ne pas se croire compétent, pourquoi ne pas recourir aux conseils et même à l'intervention de quelqu'un qui a déjà fait des achats de tel ou tel genre et qui y a réussi ?

La confiance dans les fournisseurs est quelquefois cause d'achats malencontreux ; par exemple, il y a des négociants très honorables qui vendent statues, chasublerie, orfévrerie ; ils vous ont fourni une belle chasuble ou un beau calice dans de bonnes conditions, on n'hésite pas à leur demander une statue ; or, ces négociants ne sont généralement pas fabricants, et, tirant leurs marchandises d'une bonne maison de production pour les ornements, ils s'adressent peut-être à un mauvais statuaire. Je sais que cela arrive, je sais aussi qu'on voit quelquefois le contraire ; je n'ai ici en vue aucune maison et je ne voudrais pour rien au monde que, en dehors des pages consacrées aux annonces, la *Semaine* pût paraître ouverte aux réclames, je veux simplement dire ce que je crois utile.

— La tentation est la gymnastique de la conscience. Quand elle ne la brise pas, elle la fortifie.

— Trois s'aidant l'un l'autre portent le fardeau de six.

— Deux patrons font chavirer une barque. *(Maxime orientale.)*

— Parler sans penser, c'est tirer sans viser. *(Proverbe espagnol.)*

— On ne donne rien si libéralement que ses conseils.

— Plus nous avançons en la charité du prochain, plus aussi nous profitons en l'amour de Dieu. *Ste Thérèse.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Actualités. — Les circonstances présentes, et notamment le Décret sur la *Comptabilité des Fabriques*, donnent une actualité nouvelle à trois écrits de Mgr l'Evêque d'Annecy :

LE DROIT COMMUN
Prix : 0,25 cent.

LES DEVOIRS DU CLERGÉ dans le temps présent
Prix : 0,50 cent.

CAUSES DE NOTRE FAIBLESSE
Prix : 0,20 cent.

En vente à Annecy, chez ABRY, rue de l'Évêché.

L'amour n'est pas aimé, CRI DE DÉTRESSE, par le T. R. P. MARIE-ANTOINE. La société est en péril : faire *Connaître, Aimer* et *Imiter* Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est la sauver : c'est là tout l'objet et tout le but de cet opuscule.

Librairie religieuse H. OUDIN, 4, rue de l'Eperon, Poitiers, 10, rue de Mézières, Paris. — Prix : 0,25 cent ; par cent : 20 cent. franco.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Chacun de nous a été visité à ses heures par l'insomnie. Que ne donnerais-je pour dormir, avons-nous dit les uns et les autres à certains jours de malaise ou de souffrances ? Eh bien, voici le sommeil à bon marché : dans un flacon de Sirop de Follet, il y a cinq ou six nuits d'un repos complet, naturel, sans cauchemar, sans aucune suite fâcheuse.

GUÉRISON RADICALE DE LA HERNIE

Monsieur JAEGER désirant revoir ses clients du dernier passage à Saint-Brieuc, les informe que pour les faciliter et, d'après leurs demandes, il s'est décidé à revenir plus tôt et sera de passage dans les villes suivantes à :

Saint-Brieuc.....	le 12 Mars.....	Hôtel de l'Univers.
Lamballe.....	le 13 Mars.....	Hôtel de France.
Paimpol.....	le 14 Mars.....	Hôtel Gicquel.
Plœuc.....	le 15 Mars.....	Hôtel Morel ou du Commerce.
Plouha.....	le 16 Mars.....	Hôtel Le Gendre.
Quintin.....	le 17 Mars.....	Hôtel de la Grande-Maison.

Aussi que toutes les personnes atteintes de Hernies n'hésitent pas à aller le consulter, un petit retard pouvant leur occasionner un accident fâcheux, et particulièrement ses anciens clients, afin qu'il puisse constater l'amélioration et rectifier l'appareil s'il y a lieu.

Les consultations et rectifications étant gratuites, il n'y aura donc pas d'excuses pour les personnes auxquelles un accident surviendra. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à Mr E. Jaeger spécialiste herniaire, 19, Allée de Villemonble au Raincy (Seine-et-Oise), près Paris, et à Vannes, hôtel de Bretagne (Morbihan).

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES
pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
20, RUE VERDELET (ancre rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la **Constipation,** les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi FRANCO, 4[f] la Boîte de 100 pilules ; 2[f] la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

CONSEIL DU DOCTEUR. — Sœur Apolline, à X..., âgée de vingt-cinq ans, sans antécédents, tempérament nerveux et nervoso-lymphatique, *dysménorrhée*, irritabilité de caractère, se plaint de douleurs dans la région de l'estomac ; *dans l'intervalle du mois*, *leucorrhée*, appétit capricieux, *constipation*, a des battements de cœur. — On lui fait prendre 5 à 10 gouttes, en commençant, de **Peptonate de Fer Robin**, en gouttes concentrées, et on augmente graduellement de façon qu'en dernier lieu elle prenait, matin et soir, 30 gouttes à chacun des principaux repas. Vingt jours après la malade était complètement guérie. — Envoi franco contre 4 fr. 50 d'un flacon pour traitement complet. Le traitement revient à 0 fr. 10 par jour. — Dépôt général : 13, rue de Poissy, près du boulevard Saint-Germain, Paris.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue Illustré

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 9 Mars 1894. N° 10.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le Devoir pascal.

II. Chronique du Diocèse : Nominations dans le clergé ; Quimper ; Avis ; Œuvre du Bienheureux de la Salle ; Une nouvelle édition de *Buez ar Zent* ; Les quêteurs étrangers ; Congrégations romaines.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La loi sur les Fabriques ; Mourir sans Dieu ; Morale neutre sur le suicide ; Musiciens... mais pas pour Dieu ; Un « bon garçon » ; Il faut diriger les lectures.

IV. — Bibliographie.

V. Annonces et Avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Mars. — Dimanche de la Passion. Semi-double, violet. Vêpres du suivant *(au Propre diocésain)*, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 12. — S. Pol de Léon, évêque. Double de 2e classe, blanc.

Mardi, 13. — S. Grégoire-le-Grand, pape, Docteur. Double, blanc.

Mercredi, 14. — Office de la Férie. Violet.

Jeudi, 15. — Office de la Férie. Violet.

Vendredi, 16. — Les Sept Douleurs de la T. S. Vierge. Double-majeur, blanc.

Samedi, 17. — S. Patrice, évêque. Double, blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Refuge de Brest	11 et 12 Mars.
Providence de Saint-Pol-de-Léon	13 et 14 Mars.
Petites-Sœurs des Pauvres, à Brest	15 et 16 Mars.
Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon	17 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Devoir pascal.

I. — Le Devoir pascal consiste, — aucun chrétien ne l'ignore, — dans la réception des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. L'Eglise, qui est chargée par le Seigneur de faire exécuter les préceptes de l'Evangile, a ordonné, dans le Concile de Latran, à tous les fidèles, « de confesser tous leurs péchés au moins une fois chaque année, et de recevoir avec respect, au moins à Pâques, le sacrement de l'Eucharistie. »

II. — Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps pour se convaincre de la nécessité du Devoir pascal.

L'homme est destiné au ciel, mais les soins matériels et les mille soucis de l'existence peuvent facilement lui faire oublier Dieu et l'éternité. Les Pâques viennent lui rappeler que les biens de ce monde passent vite et que ceux de l'éternité doivent être l'objet de nos plus sérieuses préoccupations. Contre les dangers de toute nature et les tentations sans cesse renouvelées de cette vie, il sera défendu par le Dieu qui s'appelle lui-même le Pain des forts ; les épreuves et les douleurs ne lui apparaîtront plus que comme un creuset d'où son âme sortira plus belle et plus sainte.

L'heure du trépas nous est inconnue. Ni l'âge, ni la santé, ni les soins ne mettent à l'abri d'une catastrophe soudaine. Les morts subites sont de tous les jours. Pour peu que nous soyons sages, nous devons donc nous tenir toujours prêts. Mais quelle préparation vaut mieux qu'une bonne confession et une communion sainte ? Un chrétien qui ne fait pas ses Pâques est, par là même, un chrétien sans foi, ou, du moins, qui ne rentre pas suffisamment en lui-même pour bien comprendre ses intérêts. Les Pâques, est-ce assez ? oui, pour remplir le précepte ; mais non, bien souvent, si l'on veut être toujours en état de paraître devant Dieu.

III. — Cependant qu'arrive-t-il ? Chaque année, un grand nombre de chrétiens ne remplissent pas le Devoir pascal. Le divin Sauveur met à leur portée le pardon, le salut et le bonheur ; il les appelle, comme s'il avait besoin d'eux ; il les presse et les conjure, comme si son bonheur et sa gloire à lui-même étaient en jeu. Ils demeurent sourds ou indifférents ; ils restent immobiles ; ils se refusent à tout sacrifice pour rompre avec des habitudes coupables, avec leurs préjugés ou avec le respect humain ; ils ne veulent pas de Dieu. Pourtant, ils seraient si heureux, s'ils avaient déchargé leur cœur du fardeau d'iniquité qui l'oppresse, s'ils avaient consenti à ne faire qu'un avec le Dieu d'amour !

Tous ceux-là, plaignons-les. Faisons plus, aidons-les à revenir au Dieu de leur enfance et de leur première communion.

Avant tout, prions pour eux. Puis à la prière joignons l'influence et l'action : c'est de toute justice. Les chefs et maîtresses de maison qui comprennent leurs devoirs ont soin de rappeler à leurs employés ou serviteurs la loi de Dieu ou de l'Eglise. Les pères et

mères n'auraient pas une véritable affection pour leurs enfants, s'ils ne s'assuraient qu'ils accomplissent le Devoir pascal, et l'accomplissent avec les dispositions nécessaires. L'épouse, la sœur, le frère, l'ami pourraient-ils négliger de rappeler à ceux qui leur sont unis par les liens les plus sacrés et les plus doux, cette obligation, à laquelle nul ne peut se soustraire sans commettre une faute mortelle ? Tous ont à leur disposition de nombreux moyens pour ramener à Dieu ceux-là mêmes qui en paraissent les plus éloignés. Que de conversions s'accompliraient, si, dans la famille, les âmes chrétiennes savaient, avec modération et sagesse, dire une bonne parole, rappeler une sainte pensée, raconter un trait édifiant, insister sur la loi de Dieu ou le précepte de l'Eglise !

(*Le Dimanche*, supplément à la *Semaine religieuse* de Cambrai.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Prigent, vicaire à Plouhinec, vicaire à La Forêt-Fouesnant ;
M. Moal, vicaire à La Forêt-Fouesnant, vicaire à Ploubinec.

QUIMPER. — On nous prie d'annoncer que le tirage de la Loterie de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu, le Lundi 12 Mars, à 1 heure de l'après-midi.

L'exposition des lots sera faite, le Dimanche 11, à l'Evêché.

AVIS. — Le Comité permanent des Congrès Eucharistiques vient d'adresser aux Evêques une circulaire pour demander des renseignements sur toutes les Œuvres Eucharistiques de leurs diocèses.

Nous rappelons à ce sujet ce que nous avons dit dans notre numéro du 16 Février :

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien faire parvenir à M. l'abbé Treussier, directeur diocésain des Œuvres Eucharistiques, une courte notice sur les Associations de ce genre, qui existent dans leurs paroisses.

Cette notice devra faire connaître, outre le nom de la Confrérie, la date de sa fondation, le nom de son directeur ou président, prêtre ou laïque, le nombre des fidèles qui en font partie, le but spécial de l'Œuvre, et enfin les principaux articles de ses statuts.

Nous prions nos Confrères de transmettre sans retard ces renseignements au directeur diocésain, afin qu'il soit en mesure de répondre au vœu du Comité permanent des Congrès Eucharistiques.

Archives diocésa[illegible]es d[illegible]e Quimper et Léon

Œuvre du Bienheureux de La Salle. — Jeudi, 1er Mars, Monseigneur a présidé, dans la salle synodale à l'Evêché, la réunion annuelle de l'Œuvre du Bienheureux de La Salle, dont le but, on le sait, est de soutenir les Noviciats des Frères des Ecoles chrétiennes.

Le trésorier, M. l'abbé Corbel, aumônier du Noviciat de Quimper, a présenté son compte-rendu, puis a donné lecture du rapport envoyé par le secrétaire de l'Œuvre, M. Borrelly de Kervélégan, qu'un cruel deuil récent empêchait d'assister à la réunion. Nous nous abstenons d'analyser ces deux travaux, qui ont été écoutés avec le plus vif intérêt : nous savons qu'ils seront reproduits intégralement dans le *Bulletin* de l'Œuvre, ainsi que la statistique — rien n'est éloquent comme les chiffres — des écoles et du personnel enseignant du district, depuis dix ans, communiquée par le Cher Frère Visiteur.

Monseigneur, dans une allocution des plus heureuses, a félicité Messieurs les Rapporteurs et remercié les assistants pour leur zèle en faveur d'une Œuvre dont l'importance capitale, spécialement aujourd'hui, n'échappe à personne. Sa Grandeur a fait ressortir surtout le but, la nécessité du « noviciat », le temps et les sacrifices nécessaires pour cette formation religieuse indispensable, pendant laquelle les Frères doivent « faire provision » de dévouement et de force, avant de se consacrer à l'éducation chrétienne de l'enfance, pour la sauvegarde et le salut de la société.

M. le Vicomte de Blois, vice-président, au nom des Membres du Conseil, a exprimé à Monseigneur sa reconnaissance pour l'intérêt qu'il daigne porter à l'Œuvre, et la réunion s'est terminée par la prière accoutumée.

Une nouvelle édition de BUEZ AR ZENT. — Monseigneur l'Evêque a écrit la lettre suivante à M. Nicolas, recteur de Plomodiern :

ÉVÊCHÉ DE QUIMPER ET DE LÉON

« Quimper, le 19 Janvier 1894.

« Mon cher Monsieur le Recteur,

« Répondant à un vœu général, vous avez entrepris de reviser, pour une nouvelle édition, la *Vie des Saints* composée par M. le chanoine Morvan.

« Je ne puis que vous féliciter de consacrer à une œuvre si utile pour la conservation de la foi dans le diocèse de Quimper, la connaissance, si appréciée de tous, que vous avez de la langue bretonne.

« Je bénis votre travail et lui souhaite succès.

« † HENRI, Evêque de Quimper et de Léon. »

Dans un diocèse comme celui de Quimper, on peut, sans exagération, attacher l'importance d'un événement, à la publication, à

la revision d'une nouvelle édition de la *Vie des Saints* : immense fut son influence, dans le passé ; grande et pressante est, dans le présent, la nécessité de garder au foyer breton la pratique de cette lecture substantielle et salutaire.

C'était le « *Livre* » de nos pères, un arsenal où ils trouvaient à portée toute bonne arme contre l'ennemi du dedans ou du dehors ; le grenier d'abondance, où ils trouvaient de quoi sustenter leur âme et la prémunir contre l'humaine faiblesse. Le Catéchisme était appris *par cœur*, comme la lettre de la Loi de vie, et pour en compléter l'enseignement, il restait les pages de la *Vie des Saints*, que l'on pourrait appeler le Catéchisme de persévérance de nos populations.

Le peuple gardait fidèlement ses croyances, parce qu'il en était bien instruit. Si avant l'invention de l'imprimerie, on gardait, par précaution dans nos églises, les livres de prières attachés à la muraille au moyen d'une chaîne, il y avait un autre moyen d'enseignement à la portée de ceux qui ne savaient pas lire. Dans les vitraux, les fresques, les rétables de leurs sanctuaires, ils lisaient couramment l'ancien et le nouveau Testament, les actes des martyrs, l'histoire de l'Eglise ; ils en déchiffraient le sens caché, ils en expliquaient les détails avec une science à mettre en défaut les archéologues. Ces ignorants, dans les instructions qu'ils entendaient s'appropriaient, au passage, même quelques bribes d'histoire grecque ou romaine, et tel vous racontait, tout comme M. Duruy ou le docteur Mommsen, la vie de Coriolan, général romain, saisie et retenue à la suite d'un sermon sur la puissance d'intercession de la Mère de Dieu.

La *Vie des Saints*, suivant le cycle réglé par le calendrier, était le journal quotidien, reparaissant périodiquement ; l'instinct d'analyse, vraiment surprenant, de nos paysans, y trouvait chaque année un détail nouveau, qui avait échappé à l'attention l'année avant, ou bien saisissait mieux et approfondissait tel passage qui, à la lecture précédente, avait semblé obscur.

La *Vie des Saints* répandit sur notre terre de Bretagne ce don que Dieu fit au Patriarche Jacob et que l'Ecriture appelle la *science des Saints* : « *Dedit illi scientiam Sanctorum.* » Aussi, est-ce avec une respectueuse gratitude que l'on a vu Mgr l'Evêque de Quimper s'intéresser à cette grande dévotion de la lecture de la *Vie des Saints* dans nos campagnes, et en donner une marque précieuse dans la lettre qu'il a bien voulu écrire à M. l'abbé Nicolas, recteur de Plomodiern, pour approuver son entreprise d'une revision et d'un complément du *Buez ar Zent*, publié il y a quelque dix ans par M. le chanoine Morvan. L'œuvre sera de main de maître : on y trouvera, avec la doctrine du missionnaire expérimenté, la science profonde d'un écrivain, d'un celtisant dont le nom fait autorité, et dont le jugement est généralement incontesté dans nos diocèses bretonnants.

Quelques uns craignent que la lecture du *Buez ar Zent* revisé, perfectionné, augmenté, ne soit rendue moins coulante par certain

Archives diocésaines de Quimper et Léon

purisme d'orthographe, comme celui qui tend à supprimer absolument l'X, à multiplier les K, à introduire le W. Cette crainte n'est pas justifiée, ou du moins se trouve prématurée. Il est vrai que, dans nos campagnes, ceux qui lisent aujourd'hui le breton ont généralement commencé par apprendre à lire en français : de là cette surprise, cette gêne qu'ils ressentent souvent à lire aisément dans l'orthographe récente, adoptée pour notre vieille langue d'Armorique.

Nos meilleurs vœux sont acquis, comme ceux de tout catholique et de tout patriote, à la belle entreprise dont se charge la librairie Le Gall, de Quimper, avec le concours justement apprécié de M. l'abbé Nicolas.

A. F***

Les quêteurs étrangers. — NOTE DE L'ÉVÊCHÉ D'ANGOULÊME. — Nous sommes informés que de soi-disant religieuses, portant le costume tantôt d'un ordre, tantôt d'un autre, font des quêtes à domicile à Paris, en province, et même à l'étranger, notamment en Belgique, pour un prétendu orphelinat agricole, établi à Charsey, près Angoulême (Charente).

L'autorité diocésaine croit de son devoir de déclarer qu'il n'y a point d'orphelinat à Charsey, et prie les personnes qui ont souci du bien, de réserver leurs aumônes pour une meilleure cause.

Dans l'intérêt de tous, nous serions reconnaissants aux journaux et aux *Semaines Religieuses*, de donner à la présente note toute la publicité possible.

— Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* de Dijon, en date du 10 Février :

« Plusieurs personnes nous demandent ce qu'elles doivent penser de l'*Orphelinat de l'atelier chrétien, à Magny-Saint-Médard, par Mirebeau (Côtes-d'Or)*. Nous nous empressons de répondre :

1° Que nous ne connaissons point d'établissement de ce genre à Magny-Saint-Médard ;

2° Que, s'il en existe, nous ne l'avons certainement pas approuvé ;

3° Que, dans tous les cas, cette entreprise ne nous inspirerait aucune confiance, par la raison, prise entre beaucoup d'autres, que sur les imprimés, au moyen desquels la charité publique est sollicitée, le soi-directeur de ce soi-disant *Orphelinat de l'atelier chrétien* ne juge pas à propos d'indiquer son nom.

Pourquoi ?...

4° Que dans de telles circonstances, les personnes dont on demande le concours agiront sagement en le refusant, jusqu'à ce qu'elles sachent exactement à quoi s'en tenir sur une œuvre, qui se présente dans de si singulières conditions.

(Communiqué de l'évêché de Dijon.)

A ce propos, la *Semaine* de Cambrai fait les réflexions suivantes :

« De telles notes ne sont point faites pour encourager la charité chrétienne à l'égard des étrangers, même revêtus de l'habit religieux ; elles doivent cependant être publiées pour prévenir les prêtres et les fidèles qu'ils peuvent parfois être trompés. Des établissements vraiment dignes d'intérêt peuvent en souffrir ; mais d'un autre côté, les filous ne doivent pas être encouragés. D'autre part, il serait bien à désirer que les supérieures de certaines congrégations n'envoyassent plus leurs religieuses par monts et par vaux, les exposant à perdre l'esprit de leur sainte vocation, sinon leur vocation même. Entre ce mal et celui de se voir obligées de restreindre leur zèle et de mettre des bornes à leur charité, il semble que celui-ci est préférable à celui-là. »

Nous rappelons à ce sujet que nous avons plusieurs fois engagé nos lecteurs à une très-grande circonspection, quand leur charité est sollicitée par les quêteurs étrangers. Qu'on exige toujours la permission *écrite* de l'autorité diocésaine.

Congrégations romaines. — LE SCAPULAIRE DE SAINT JOSEPH. — Cette dévotion a pris naissance à Vérone, en Italie, il y a peu d'années. Après avoir subi un refus en 1868, la pieuse « Confrérie du Scapulaire de saint Joseph » finit par obtenir d'abord des indulgences en 1874, et une approbation formelle, le 8 Juillet 1880, mais à la condition de distribuer un scapulaire conforme au modèle indiqué par la Sacrée Congrégation des Rites. Ce n'était là toutefois qu'une confrérie locale.

Quelque temps après, on commença à répandre le scapulaire de saint Joseph dans le diocèse de Saint-Claude, en France, sur un encouragement verbal du Souverain Pontife. Les RR. PP. Capucins, qui se sont beaucoup occupés de cette dévotion, ont obtenu, le 18 Avril 1893, un rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites, qui approuve formellement le scapulaire en question et en réserve la bénédiction et l'imposition au Ministre général des Capucins, avec la faculté de déléguer ses pouvoirs aux prêtres séculiers ou réguliers, mais avec la condition que les scapulaires seront faits sur le modèle imposé à la Confrérie de Vérone et qu'on emploiera la formule approuvée pour cette confrérie. — Ajoutons cependant que le scapulaire nouvellement approuvé ne forme pas une confrérie proprement dite, et n'exige aucune inscription.

Enfin, le 8 Juin 1893, la S. Congrégation des Indulgences a accordé de nombreuses faveurs spirituelles aux fidèles qui portent ce scapulaire.

I. INDULGENCES PLÉNIÈRES : 1° le jour de la réception du scapulaire ; aux fêtes solennelles de N.-S. Jésus-Christ, c'est-à-dire : 2° à Noël ; 3° à la Circoncision ; 4° à l'Epiphanie ; 5° jour de Pâques ; 6° à l'Ascension ; aux fêtes de la Sainte-Vierge : 7° à l'Immaculée-Conception ; 8° à la Nativité ; 9° à l'Annonciation ; 10° à la Purification ; 11° à l'Assomption ; enfin aux fêtes suivantes : 12° le jour de la fête de saint Joseph (19 Mars) ; 13° le troisième dimanche

Archives diocésaines de Quimper et Léon

après Pâques, solennité du Patronage de ce saint, pourvu que, contrits et humiliés, ils se confessent et qu'ils approchent de la Sainte Table et visitent leur église paroissiale ou quelque sanctuaire public, entre les premières vêpres et le coucher du soleil, et qu'ils y prient quelque temps pieusement aux intentions du Souverain Pontife. Enfin, ils peuvent gagner : 1° une indulgence plénière à l'article de la mort, pourvu que, contrits, ils invoquent le saint nom de Jésus, au moins de cœur, s'ils ne peuvent le faire des lèvres.

II. INDULGENCES PARTIELLES : 1° Les indulgences des stations de Rome (v. décret du 9 Juin 1777), moyennant la visite à l'église paroissiale ou à un oratoire public ; 2° 100 jours d'indulgence, une fois par jour, en récitant *Pater noster, Ave, Maria, Gloria Patri,* avec l'oraison jaculatoire *S. Joseph, priez pour nous.*

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le 3 Mars 1878, Léon XIII, élu pape, depuis dix jours, était solennellement couronné. C'était déjà, à cette époque, un vieillard, plus cassé même d'apparence qu'on ne l'est d'ordinaire à 68 ans, et semblant ne promettre qu'un règne bien court.....

Depuis, seize ans se sont écoulés : Léon XIII encore glorieusement régnant, a fourni, au milieu des situations les plus épineuses, un des pontificats les mieux remplis et les plus glorieux de l'histoire.

C'est vraiment ici, ou jamais, qu'on peut voir la main de Dieu, et tous les catholiques se feront un devoir de remercier le Très-Haut de cette protection visible accordée au chef de son Eglise, en Le priant de conserver longtemps encore la lumière du monde, Léon XIII.

Le 2 Mars, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance et de la veille de son couronnement, le Saint Père a reçu les hommages et les vœux du Sacré-Collège, exprimés par le Doyen, S. E. le cardinal Monaco La Valetta.

Le Pape a répondu par un discours dont voici l'analyse sommaire donnée par le *Monde :*

« En commençant une nouvelle année de pontificat, a dit Sa Sainteté, Nous Nous sentons fortifié par l'assistance divine et encouragé par la charité qui unit les membres de l'Eglise.

« Jusqu'au dernier jour de Notre vie, Nous travaillerons ardemment pour les intérêts de l'Eglise, dont la vertu bienfaisante est aujourd'hui si nécessaire au monde.

« Au milieu des bouleversements et de la confusion qui troublent la notion même de l'honnêteté, de la justice, de l'autorité,

de la liberté, de la civilisation, du progrès, des droits et des devoirs sociaux, l'Eglise maintient et rappelle les enseignements de la foi et les principes de la morale.

« Elle signale les erreurs, vraies causes des maux dont on souffre ; elle démasque les intentions des sectes, elle met les institutions en harmonie avec la vérité et la justice, elle établit la vie chrétienne dans les familles, elle unit par l'équité et la charité les diverses classes sociales, elle inspire la rectitude aux gouvernants, la soumission aux gouvernés.

« L'Eglise ramène aussi les études aux règles de la sagesse chrétienne. Puisque le trésor de cette sagesse est surtout renfermé dans les Saintes Ecritures, l'Eglise ne pouvait s'abstenir de revendiquer l'autorité intégrale du livre divinement inspiré, de donner les moyens de mieux la défendre et d'en retirer des fruits plus abondants, au milieu de l'agitation causée par certaines études.

« Louanges soient à Dieu et à l'Eglise pour toutes les œuvres qui ont pu être accomplies durant Notre pontificat! Prions pour que les germes jetés en terre lèvent abondamment. »

Le lendemain, le Souverain Pontife a tenu chapelle, à l'occasion de l'anniversaire du couronnement.

Le corps diplomatique, toute la cour et de nombreux étrangers remplissaient la Sixtine.

Le Pape, qui avait pris place sur la *Sedia gestatoria,* a été vivement acclamé à son passage dans les salles royale et ducale, où se trouvait une foule nombreuse qui n'avait pu trouver place dans la chapelle Sixtine. Léon XIII paraissait en excellente santé.

La loi sur les Fabriques. — D'après les derniers renseignements, les négociations engagées entre le Saint-Siège et le gouvernement français afin de résoudre par voie diplomatique le conflit suscité par la loi des Fabriques, porteraient sur les points suivants :

Nomination d'une commission mixte d'évêques et de jurisconsultes pour examiner la question ;

Ou revision de la loi de 1892 ou tout au moins modification du décret de 1893 sur les conseils de Fabrique.

Tant que dureront les négociations, les autorités ecclésiastiques éviteraient les protestations publiques, tout en usant du droit, dans la mesure où elles le jugeraient opportun, d'adresser directement leurs réclamations au pouvoir civil, dans le sens et à l'appui des négociations ouvertes avec le Saint-Siège.

Nous devons ajouter que, pour plusieurs journaux catholiques, ces soi-disant négociations ne sont qu'un leurre, pour nous duper encore une fois et faire cesser les protestations des Evêques et des fidèles. Cependant, la première version nous paraît plus probable : elle s'accorde mieux du moins avec le langage tenu, samedi 2 Mars, à la tribune, par le Ministre des Cultes. « A une « situation nouvelle, a dit M. Spuller, il faut apporter un esprit

Archives diocésa es d Quimper et Léon

« nouveau. Aux batailles de jadis il faut faire succéder la pacifica-
« tion ; aux querelles et aux vexations mesquines des dernières
« années nous voulons opposer une politique de tolérance et
« d'apaisement. »

Attendons les faits.

Mourir sans Dieu. — L'attention a été attirée par le massacre de Dongoï, sur l'absence de tout service religieux dans la colonne expéditionnaire du colonel Bonnier. Nos officiers sont morts sans que, depuis le commencement de l'expédition, ils aient eu auprès d'eux un prêtre. Lorsque l'expédition du Soudan a été organisée, on n'avait pas pris soin de la pourvoir d'un aumônier militaire.

Sur les représentations de M. de la Ferronays, le Ministre de la marine d'alors avait promis de s'occuper de la chose. Rien n'a dû être fait, puisque la colonne dirigée sur Tombouctou n'avait pas de prêtre avec elle. Comme il n'y a pas non plus de missionnaires français au Soudan, il en résulte que nos officiers et sous-officiers qui commandent les troupes indigènes sont là-bas sans secours religieux.

Cette note importante n'est pas de *La Croix*, mais d'un journal de l'armée : *L'Avenir militaire.*

***

A l'hôpital laïcisé d'Auxerre, c'est *La Bourgogne* qui nous l'apprend, le prêtre ne peut jamais entrer, pas même le jeudi ni le dimanche, jours où, sans aucune permission, enfants, femmes, parents, amis et voisins peuvent visiter les malades : SEUL, le prêtre ne passe pas, car, de par la Commission, il n'a le droit d'avoir ni amis, ni voisins.

Notre confrère cite le cas d'une pauvre femme qui, fondant en larmes au moment où elle quittait les prêtres et les religieuses, ses bienfaiteurs, pour entrer à l'hospice, les suppliait d'aller la voir et de ne pas la laisser mourir sans sacrements.

« Les jours passèrent : jeudis et dimanches, la malade vit parents et amis circuler dans les salles. Le prêtre *qu'elle avait demandé* avait été arrêté au seuil de la porte, au nom de la liberté de conscience.

« Et quand un soir, sentant la mort qui venait, elle se plaignit et manifesta le désir de recourir au ministère du prêtre : « Demain, le médecin viendra, lui répondit-on, il jugera s'il faut laisser venir le curé. »

« Le lendemain, la pauvre femme était morte, sans autre témoin que Dieu qui, seul, sait ce qu'a dû souffrir cette âme, en partance pour l'éternité. »

Morale neutre sur le suicide. — Le *Journal des instituteurs*, dans un de ses suppléments (24 Décembre 1893), publie un « développement » sur ce sujet : « Que devons-nous faire quand il nous est arrivé de faillir à un de nos devoirs ? »

La réponse est celle-ci : « Quelle que soit la bonne volonté d'un homme, il peut lui arriver de manquer à son devoir. Le remède à ce malheur est de reconnaître sa faute, et de s'efforcer de l'expier et de la réparer. Toutefois, si la faute est tellement grave qu'elle puisse flétrir notre honneur, nous devons résolument préférer la mort à la honte. *Faisons-nous justice nous-mêmes*, ou, si nous sommes trop lâches, livrons-nous à la justice de notre pays. *Le châtiment personnel est le plus digne* ; mais il ne faut y recourir, dans sa grande rigueur, que dans des cas heureusement fort exceptionnels ; *l'irréparable seul autorise le suicide.* »

La chose est claire : il y a des cas où le suicide est permis, où il est exigé, où il est un *devoir !*

Et c'est une revue, destinée à la jeunesse des écoles primaires, qui contient cet enseignement ! Etonnez-vous maintenant de cette monstruosité, que le paganisme lui-même n'avait point connue : le suicide des enfants !

Musiciens... mais pas pour Dieu. — N'avez-vous pas été frappés de voir que, dans les familles les plus chrétiennes, un temps et des sommes considérables sont généralement consacrés à l'éducation musicale des jeunes gens et des jeunes filles, sans que la moindre attention soit donnée par eux à la musique religieuse?

Un jeune homme, sortant peut-être d'un collège catholique, chantera à première vue tous les airs d'opéra que vous voudrez ; il sera impuissant et muet devant un gradnel ou un vespéral. Le piano n'aura pas de secrets pour lui ; mais l'orgue restera plein de mystères. Nos jeunes filles chantent les romances à ravir : les valses ou les polkas les plus difficiles ne les embarrassent pas ; proposez-leur d'accompagner un cantique sur l'harmonium, voilà qui est plein de difficultés. « L'harmonium, répondront-elles, est peu employé dans les soirées, et puis les jeunes filles qui chantent les cantiques sont si peu musiciennes ! — Mademoiselle, si vous leur appreniez à chanter ? — Vous croyez ? Mais cela doit être fort ennuyeux. Et puis, je n'aime pas beaucoup à prendre de la peine et à me mêler à ces grossières petites paysannes, ou à de pauvres ouvrières. — Pardon, mademoiselle ; en disant que vous n'aimez pas à prendre de la peine, vous faites erreur. Vous en prenez, et beaucoup, lorsque votre petite vanité est en jeu. Alors rien ne vous ennuie. Cependant vous voulez aller au ciel, puisque vous ne négligez pas les pratiques extérieures de la religion. Eh bien ! en y entrant, vous y verrez ces petites paysannes et ces ouvrières, occupant peut-être une meilleure place que vous et chantant les louanges de Dieu mieux que vous. Pourquoi ne commenceriez-vous pas, dès ce moment, à chanter ensemble ces louanges ? »

(Semaine religieuse de Vannes.)

Un « bon garçon ». — A-t-on fait d'un homme un éloge suffisant, quand on a dit de lui : « C'est un bon garçon ? » C'est à cette question que répondait naguère Mgr l'Archevêque d'Aix,

Archives diocésa es d Quimper et Léon

dans un discours prononcé à l'occasion d'un mariage : il adressa aux nouveaux époux une allocution où nous trouvons un portrait de jeune homme, hélas ! trop souvent ressemblant :

« Vous ne souffrirez jamais, ma chère enfant, s'est-il écrié, s'adressant à la mariée, que votre époux passe seulement pour un *bon garçon* : quel plat compliment ! Nous les connaissons, ces bons garçons, même en les prenant dans la meilleure acception du mot.

« Ils font peut-être une courte prière le matin et le soir. On les voit ordinairement à la messe le dimanche, et peut-être à la table sainte aux fêtes pascales. Mais de cette tête où il devrait y avoir quelques bonnes idées, mais de cette intelligence cultivée par les meilleurs maîtres, mais de cette volonté dirigée vers Dieu par une mère pieuse, mais de ces quatre membres bien solides et bien constitués, qu'en font-ils ?

« Leur temps se passe en promenade à la ville, à la campagne, selon les saisons, dans les cercles et maisons de jeu, dans les chasses, aux courses, dans les salons, se couchant tard, se levant de même.

« Quant à nos œuvres catholiques et sociales, nos réunions ouvrières, nos conférences populaires, où ils réussissent très bien quand ils veulent ; quant à la visite des pauvres dans la Société de Saint-Vincent de Paul ; quant à la propagande par la presse, cette toute-puissance terrestre de notre siècle, où leur esprit bien orné pourrait rendre de vrais services ; dans les saintes entreprises de salut social, ne comptez pas sur leur concours. Pour le prêter utilement, il faudrait se déranger, se gêner !

« Et cependant ils ont tout pour bien faire, qualités naturelles et qualités acquises, nom illustre, belle fortune souvent ! Est-ce que Dieu leur a donné de grandes situations, pour en faire de grands fainéants ?... »

Il faut diriger les lectures. — Nous nous étonnons parfois de la résistance de la classe élevée aux enseignements, aux directions, aux conseils de la sainte Eglise. Le cœur, la volonté, dans ces milieux, sont chrétiens, mais l'esprit ne l'est pas. Il n'y a pas d'effet sans cause. Les directeurs des âmes ne se sont peut-être pas assez préoccupés des lectures des familles les plus élevées dans la hiérarchie sociale ; ils les ont laissé lire sans protestations, d'une façon habituelle et exclusive, des journaux et revues qui, pour être généralement favorables aux institutions de l'Eglise n'en sont pas moins complaisants pour les préjugés du siècle. Les années se passent et nous sommes étonnés maintenant de récolter ce que les mauvaises lectures ont semé.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE :

LA TROISIEME BÉATITUDE : la douleur et le découragement, conférences aux femmes chrétiennes, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy et de Toul. — Un volume in-16 carré de 336 pages, en vente : **3 fr. 50**. — Paris, librairie Retaux, 82, rue Bonaparte ; Quimper, librairie J. Salaün.

La douleur : ses révélations et sa puissance. — La douleur : ses transfigurations et sa félicité. — La douleur : les Saints, l'Eglise, le Ciel et Dieu. — Le Sacré-Cœur de Jésus et la douleur. — La Très Sainte Vierge et la douleur ou Notre-Dame de Piété. — Les effets du découragement. — Les causes du découragement. — Les moyens de combattre le découragement. — *(Suite)* La méditation de la miséricorde de Dieu. — *(Suite)* L'acte de charité parfaite.

Après avoir étudié la douleur qui élève, qui agrandit, ennoblit, Mgr Turinaz considère la douleur qui abaisse l'homme, l'affaiblit et le livre à ses ennemis comme un vaincu. En d'autres termes, il étudie le découragement, ses causes, les moyens de le combattre, en signalant surtout, parmi les motifs de courage, de confiance et d'espoir, la miséricorde de Dieu. Le docte prélat ferme ses conférences par une page de théologie vraiment magistrale sur l'acte de charité parfaite.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux facultés catholiques de Lille. Bureau de *la Revue* : 19, rue du Pas, Lille.

Livraison de Février 1894.

I. *Plan déjoué.* — II. *Revendications épiscopales.* — III. *Critiques d'un Jurisconsulte protestant.* — IV. *Du droit de l'Evêque de nommer directement des fabriciens.* — V. *Des oppositions à l'ouverture des écoles libres.* — VI. *Le chant liturgique.* — VII. *Les séminaristes d'après les notes de jurisprudence du Conseil d'Etat* — VIII. *Questions choisies.* — 50. L'inaccomplissement des prescriptions relatives au casuel du clergé entraîne-t-il une responsabilité pécuniaire ? — 51. Un adjoint au maire peut-il être membre élu du conseil de fabrique ? — 52. Les marguilliers sont-ils indéfiniment rééligibles ? — 53. Lorsqu'on produit une quittance timbrée à l'appui d'un mandat, l'acquit de ce mandat doit-il être également timbré ? — 54. Comment vaincre la mauvaise volonté d'un maire qui refuse arbitrairement de mandater une dépense de la commune ?

La *Revue administrative du Culte Catholique* paraît tous les mois. Le prix est de **12** francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

CONSEILS DU DOCTEUR. — AFFECTIONS DE L'ESTOMAC ET DES INTESTINS. — Il est peu d'organes qui soient aussi souvent atteints par la maladie que l'estomac et les intestins. Aussi a-t-on prôné une multitude de remèdes pour la guérison de ces affections. Beaucoup sont tombés dans un oubli mérité, un grand nombre est appelé au même sort. C'est rendre un véritable service aux malades que de leur faire connaître un médicament sérieux qui, dans l'immense majorité des cas, est employé avec un succès complet.

L'académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences faites par une commission nommée à cet effet, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, en poudre ou en pastilles, pour guérir ces affections qui, dit-elle, « font souvent le désespoir des malades et des médecins ».

Depuis ce temps le Charbon de Belloc est devenu un remède populaire pour guérir les maux d'estomac et des intestins, sous quelque forme qu'ils se présentent.

Archives diocésa. es d Quimper et Léon

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2^f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :

J. ESPIC, R. St-Lazare, 20. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER

est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.

Pharmacie **CHEVRIER, PARIS, 21, Faub^g Montmartre** et dans toutes Pharmacies.

GUÉRISON RADICALE DE LA HERNIE

Monsieur JAEGER désirant revoir ses clients du dernier passage à Saint-Brieuc, les informe que pour les faciliter et, d'après leurs demandes, il s'est décidé à revenir plus tôt et sera de passage dans les villes suivantes à :

Saint-Brieuc.....	le 12 Mars.....	Hôtel de l'Univers.
Lamballe.....	le 13 Mars.....	Hôtel de France.
Paimpol.....	le 14 Mars.....	Hôtel Gicquel.
Plœuc.....	le 15 Mars.....	Hôtel Morel ou du Commerce.
Plouha.....	le 16 Mars.....	Hôtel Le Gendre.
Quintin.....	le 17 Mars.....	Hôtel de la Grande-Maison.

Aussi que toutes les personnes atteintes de Hernies n'hésitent pas à aller le consulter, un petit retard pouvant leur occasionner un accident fâcheux, et particulièrement ses anciens clients, afin qu'il puisse constater l'amélioration et rectifier l'appareil s'il y a lieu.

Les consultations et rectifications étant gratuites, il n'y aura donc pas d'excuses pour les personnes auxquelles un accident surviendra. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à M^r E. Jaeger spécialiste herniaire, 19, Allée de Villemonble au Raincy (Seine-et Oise), près Paris, et à Vannes, hôtel de Bretagne (Morbihan).

PASTILLES PECTORALES

DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL

AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU

Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.

Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).

Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper ;* LEBIGOT, MOCCUÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

Archives diocésa. es de Quimper et Léon



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2** à **3** litres **LIQUEUR** genre **CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre **1** fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TROISIÈME ÉDITION

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou **162** francs payables à 6 mois, **155** francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter **30 fr.**, *emballage gratuit, port dû.*

REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Mars 1894. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Le temps de la Passion ; Le Crucifix.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Monseigneur à Saint-Pol-de-Léon ; Nominations ecclésiastiques ; Avis ; Retraite d'hommes à Quimper ; La station de Carême à Saint-Corentin ; Retraite pascale ; Garlan ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Mentez, mentez toujours.

III. Nouvelles du monde catholique : La loi des Fabriques à la Chambre ; Rennes ; Rouen ; Les progrès du divorce ; Les parents chrétiens et le catéchisme.

IV. Questions de liturgie.

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Mars. — Dimanche des Rameaux. Semi-double, Violet. Vêpres du jour, sans mémoires.

Lundi, 19. — Lundi-Saint, office du jour. Violet. — (Les solennités de la *Grande Semaine* ne permettent pas, cette année, la célébration de la fête de saint Joseph à son jour.)

Mardi, 20. — Mardi-Saint, office du jour. Violet.

Mercredi, 21. — Mercredi-Saint, office du jour. Violet.

Jeudi, 22. — JEUDI-SAINT : Institution de la Sainte-Eucharistie. Double de 1re classe, Blanc.

Vendredi, 23. — VENDREDI-SAINT : la mort de Notre-Seigneur. Double de 1re classe, Noir.

Samedi, 24. — SAMEDI-SAINT. Double de 1re classe, Blanc (à la messe).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon..	18 et 19 Mars.
Hôpital de Quimper.....	20 et 21 Mars.

(Nulle exposition les 22, 23 et 24.)

Archives diocésa[illegible]es de Quimper et Léon

Le temps de la Passion. — Le Crucifix.

« O Crux, Ave, spes unica ! » (Lit.)

Elle est venue, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'a pu en supporter le poids. J'ai senti toutes mes forces intérieures ployer en même temps sous le fardeau d'une amertume trop grande, un flot de larmes monter tout-à-coup et jaillir de mes yeux.

Dans cette angoisse, dont la violence m'a effrayé, j'ai cherché du secours ; j'ai promené mes regards autour de moi, j'ai cru que tant de souffrance finirait par évoquer un consolateur, mais j'étais seul et le consolateur n'a point paru.

Alors j'ai aperçu ton image, ô Jésus-Christ ; l'instinct du salut m'a jeté vers elle ; je l'ai saisie d'une main tremblante et mon visage baigné de pleurs s'est reposé sur elle. On pleure bien sur ton image, ô divin Crucifié ! les larmes des hommes la connaissent. Il y a entre ta croix et les douleurs humaines une éternelle conformité.

A travers mes larmes j'ai regardé tes main percées pour l'amour des hommes ; mes lèvres ont rencontré les clous qui attachent tes pieds, et ma main qui serrait ton image s'est posée sur la plaie de ton cœur... Qu'ai-je dit ? Qu'ai-je entendu ? Je ne saurais me le répéter à moi-même. Je suis demeuré longtemps dans l'union avec toi, baisant tes plaies, serrant dans mes mains ta tête chargée d'épines, m'enivrant de ta croix. J'ai longtemps baigné de pleurs cette croix que tu baignas de ton sang. Je n'ai pas eu la force de prononcer une parole, mais il y avait dans le fond de mon âme celle que toi-même, ô Jésus, tu prononças au moment suprême : « Père, je remets mon esprit entre vos mains ! » J'ai suivi dans tous les replis de mon âme, longtemps, et dans des profondeurs inconnues de moi, le retentissement de cette parole.

Alors la paix est venue. Je me suis comme endormi sur ton cœur, et peu-à-peu l'amour a vaincu la souffrance. Une consolation étrange, inespérée, que j'ai sentie ne point venir de moi-même, est doucement entrée dans mon esprit, et, tandis que je m'étonnais de ce changement soudain, cette douceur a grandi, jusqu'à devenir semblable à la joie. Je pleurais encore, mais c'était presque de bonheur, et, au lieu des plaintes irritées qui grondaient tout-à-l'heure en moi, c'était maintenant le cantique involontaire de l'action de grâces.

Une force calme est venue. J'ai senti que j'étais renouvelé pour le combat et que ma volonté venait d'être trempée sept fois dans le sang de l'Agneau.

Pourquoi faut-il que de telles extases aient leur réveil ? Pourquoi ceux qui souffrent n'obtiennent-ils pas la grâce de mourir en de tels moments ? Pourquoi, l'heure passée de la crise divine, l'impitoyable uniformité de la vie reprend-elle son cours ?

O Croix de Jésus, consolation suprême, je n'oublierai jamais ce

que tu peux contre les flots soulevés du désespoir, et comment tu sais transformer en paix et en douceur les larmes brûlantes ! Ta puissance m'étonne, mais davantage encore elle me rassure. Evidemment, pour le chrétien qui sait te comprendre, ta seule vue peut soutenir la vie et consoler la mort.

Puissé-je obtenir cette grâce de te contempler de mes derniers regards, image sacrée de mon Sauveur ! Puisse une main amie te mettre alors dans mes mains, t'élever devant mes yeux, t'approcher de mes lèvres ! Si les accablements de l'heure solennelle m'empêchent de prier, mes yeux attachés sur toi porteront encore à mon âme le secours de ta présence ; heureux s'il m'est donné de mourir dans ce regard d'amour, comme le grand religieux qui, sur son lit de mort, ne détachait plus ses yeux du Crucifix : *Je ne puis plus prier,* murmurait-il, *mais je le regarde !* (1)

(L'abbé Henri PERRYVE.)

(1) Dernières paroles du R. P. Lacordaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — ***Dimanche des Rameaux.*** — Désormais la 1re messe se dit à 5 heures 1/2. Aujourd'hui, la dernière messe basse est à 8 heures 1/2. La bénédiction des Rameaux commence à 9 heures 1/2. A l'issue des vêpres, qui se chantent à 2 heures 1/2, instruction et bénédiction. — Le soir, à 7 heures 1/2, sermon de la Passion, en breton.

Lundi, Mardi, Mercredi, 19, 20 et 21 Mars, à 7 heures 1/2 du soir, instruction pour les hommes seuls.

Mercredi, Jeudi, Vendredi, à 4 heures du soir, offices des Ténèbres.

Jeudi-Saint, à 7 heures 1/2, messe de communion ; à 9 heures, grand-messe et offices par Monseigneur.

A 2 heures 1/2, lavement des pieds, visites aux reposoirs. Quête pour les Lieux-Saints, toute la journée et pendant l'office du vendredi. Le soir, à 8 heures, réunion devant le Très-Saint Sacrement.

Vendredi-Saint. — L'office commence à 9 heures 1/2. A 3 heures du soir, exercices du Chemin de la Croix. A 7 heures 1/2, sermon de la Passion et bénédiction de la Vraie Croix.

Samedi-Saint. — Office à 8 heures 1/2.

***

— ÉGLISE SAINT-MATHIEU. — ***Dimanche des Rameaux,*** la grand'messe à 9 h. 3/4, à cause de la bénédiction des rameaux. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi, Vendredi et Samedi, l'office du jour à 8 h. 1/2.

Vendredi matin, à 5 h. 1/2, sermon de la Passion, en breton. A 3 heures, exercice, en commun, du chemin de la croix. Le soir, à 7 h. 1/2, sermon de la Passion, en français.

***

CHAPELLE DES URSULINES. — Mardi 20 Mars, réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur à Saint-Pol-de-Léon. — On nous écrit de cette ville :

« Monseigneur est venu dans notre ville, lundi, 12 courant. C'était précisément la fête de notre saint Patron.

« Sa Grandeur, arrivée à 2 heures, a aussitôt fait visite à M. le Curé-Archiprêtre dont la santé, depuis quelque temps chancelante, se rétablit en ce moment. Nous sommes heureux de l'apprendre à ses nombreux amis du diocèse.

« Ensuite, Monseigneur s'est rendu à la Cathédrale et a vénéré les reliques de saint Pol, exposées dans le chœur.

« A 7 heures 1/2 du soir, une foule nombreuse se pressait dans la belle et vaste église, brillamment éclairée à la lumière électrique. Monseigneur est monté en chaire et a fait le panégyrique de saint Pol, premier évêque de Léon. Les assistants étaient visiblement heureux et charmés par cette parole pleine d'onction et d'éloquence retraçant la vie merveilleuse et les vertus de leur glorieux Patron.

« La bénédiction du Très-Saint Sacrement a terminé la cérémonie, à laquelle assistaient de nombreux prêtres. »

***

Monseigneur est parti de Saint-Pol, mardi, à 7 heures, pour se rendre à Saint-Brieuc, où il devait se rencontrer avec Mgr Labouré, archevêque de Rennes, métropolitain de Bretagne, et Mgr Bécel, évêque de Vannes.

A son retour, jeudi, Sa Grandeur a présidé une profession religieuse, au Calvaire de Landerneau.

Le Samedi-Saint, Monseigneur conférera la prêtrise à huit diacres. A cause des offices paroissiaux qui se font à la Cathédrale, l'ordination aura lieu dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

M. Le Meur, aumônier des Pupilles de la Marine, à la Villeneuve, aumônier des Frères, à Châteaulin ;

M. Le Bihan, aumônier du cimetière de Brest, aumônier des Pupilles de la Marine, à la Villeneuve ;

M. Goasven, aumônier des Frères, à Châteaulin, aumônier du cimetière, à Brest.

Avis. — Un prêtre de Paris, ami de la famille de Mgr du Marhallac'h, désire écrire la vie de ce vénéré et toujours regretté prélat.

Les personnes qui auraient en leur possession des lettres, écrits ou autres documents, ou qui connaîtraient des faits de nature à édifier et à intéresser, sont vivement priées de vouloir bien les communiquer à M. le chanoine Rossi, qui se chargera de les transmettre.

On serait reconnaissant aux journaux catholiques du diocèse de vouloir bien reproduire cet avis.

QUIMPER. — **Retraite d'hommes**, du 3 au 7 Mars. — *Paroisses, 15 ; Retraitants, 30 :* Ile-de-Sein, 8 ; Quimper 5 ; Coray, 3 ; Ergué-Armel, 2 ; Fouesnant, 2 ; Audierne, 1 ; Châteaulin, 1 ; Cléden-Cap-Sizun, 1 ; Dinéault, 1 ; Goulien, 1 ; Kerlaz, 1 ; Plomodiern, 1 ; Plomelin, 1 ; Plonéour-Lanvern, 1 ; Rosnoën, 1.

QUIMPER. — **La station de Carême à Saint-Corentin. — Retraite pascale.** — Nous rappelons que des sermons pour les hommes seuls seront donnés, la semaine prochaine, les lundi, mardi et mercredi, à 7 heures 1/2 du soir, par le R. P. Pouplard, prédicateur de la station de Carême à la Cathédrale.

Nous n'étonnerons personne en disant que le R. Père obtient un véritable succès à Saint-Corentin, et nous constatons avec bonheur que son auditoire semble s'augmenter à chaque réunion. Ses conférences sur l'éducation ont été particulièrement très remarquées et très goûtées ; et par ses panégyriques des nouveaux saints de son ordre, que Léon XIII vient d'élever sur les autels, il a montré, une fois de plus, son talent d'hagiographe, et ses auditeurs charmés ont pu admirer son cœur d'apôtre et son amour pour la vaillante Compagnie, dont il est le fils dévoué, depuis plus de cinquante ans.

Nous espérons que la parole vraiment apostolique de ce saint religieux, jointe à son zèle pour les âmes, attirera à lui un grand nombre d'hommes de toutes les classes, et particulièrement de la classe ouvrière. Que nos chers ouvriers viennent l'entendre, et ces hommes, négligents peut-être de leurs devoirs religieux, mais bons et chrétiens au fond de l'âme, comprendront que leur plus grand intérêt est d'être ici-bas fidèles à Dieu, fidèles aux commandements de leur Sauveur Jésus-Christ, qui fut ouvrier comme eux et leur redit encore cette parole d'amour, sortie de ses lèvres divines : « Venez à moi, ô vous tous qui travaillez et qui êtes surchargés, et je vous soulagerai ! »

GARLAN. — **Erection d'un chemin de croix.** — Nous lisons dans *la Résistance* de Morlaix :

« Dimanche dernier, une cérémonie des plus imposantes réunissait à l'église les paroissiens de Garlan. On y érigeait un nouveau chemin de croix.

« M. l'abbé Le Saout, aumônier de la marine en retraite, a bénit les stations, M. le Curé de Plouigneau, dans un éloquent discours, a fait comprendre et apprécier à son nombreux auditoire les avantages spirituels de la dévotion du chemin de croix, avant tout sauvegarde de la foi et garantie du salut. Plusieurs autres ecclésiastiques, parmi lesquels MM. les Recteurs de Guimaëc et de Plouézoc'h, prenaient part à la cérémonie.

« Après la bénédiction des stations, faite dans la cour du presbytère, des groupes d'hommes ont pris les saintes images sur les épaules ; des groupes de femmes portaient les dernières. La pro-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cession s'est rendue à la croix de Mission, au chant du *Vexilla regis* et du *Stabat*. Le recueillement de la foule montrait bien que ces chrétiens marchaient sous la bannière du Roi des Rois, pour rendre, dans toute la force de leur âme, hommage au mystère de la Croix. Là tous les rangs étaient confondus dans la même piété. M. le Maire et son Conseil présidaient à cette belle harmonie de toute une population réunie à l'appel de son vénéré pasteur. Ceux qui, pour des raisons graves, n'ont pu prendre part à la fête, y étaient présents par la pensée, l'intention et les largesses d'un cœur généreux.

« Le chemin de croix, du style gothique, en terre cuite polychrome, est d'un parfait modèle et d'une exécution finie. C'est, avec la chaire posée l'an dernier, un ravissant bijou de plus dont le goût artistique de M. le Recteur a enrichi le charmant écrin qui est l'église de Garlan.

« Tant de richesses proclament la générosité d'une paroisse qui ne marchande pas, quand il s'agit de la maison de Dieu ; honneur donc à elle ! honneur aussi au pasteur si digne de son mandat !

« La journée de dimanche, à Garlan, aura été pour tous un jour de bénédictions ; car Dieu, non plus, n'est pas avare de ses dons. »

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Le compte-rendu de l'exercice de 1893, publié dans le dernier *Bulletin* de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, accuse une augmentation pour la France, de 54,800 francs sur les recettes de l'année précédente.

« Cela, ajoute le vénéré Directeur général, vaut bien un *Te* « *Deum* d'actions de grâces. Encore un bond semblable cette « année, et à elle seule, la France aura atteint le million pour la « défense et la conservation de la foi. »

Ce résultat, le diocèse de Quimper aidera puissamment l'Œuvre à l'atteindre, nous en avons la confiance : témoin le courant de sympathie, chaque jour progressif, qui porte vers elle et les pasteurs et les fidèles. Près de mille francs de plus que l'an dernier, nous font gagner quatre places au tableau général des diocèses de France, et ce 78e rang que nous octroie le *Bulletin*, s'il ne nous incite pas à une vanité exagérée, nous encourage à adresser un nouvel appel à toutes les bonnes volontés, en vue d'une action plus vigoureuse dans la poursuite du but louable à atteindre, dans ce beau diocèse : un accroissement de ressources plus digne de son étendue et de sa foi si renommée. Noblesse oblige, surtout en face du péril ; et certes, il serait oiseux de s'attarder à en démontrer l'existence au temps présent.

Nous le disions à la réunion générale tenue naguère à l'Evêché : jusqu'ici la France chrétienne, dans un état de calme et de prospérité relative, a pu se montrer prodigue de son or et de ses enfants en faveur des peuplades lointaines, en proie au démon de l'erreur ; elle l'a fait et continue de le faire héroïquement et sans

compter, parce que cela concorde avec son tempérament pétri de grandeur et de générosité. Puisse-t-elle tenir encore longtemps le premier rang dans cette noble mission de répandre aux quatre coins du monde la connaissance et l'amour de Celui qui a dit : « Allez et enseignez toutes les nations ! »

Mais ce ne sera désormais qu'à une condition, c'est qu'elle veuille bien s'apercevoir que son baromètre n'est plus au beau fixe : il marque la tempête, déchaînée par l'esprit du mal, entraînant l'attiédissement de sa foi, de cette foi qui, par ses manifestations sublimes, d'abnégation, de dévouement, de sacrifices, commandait l'admiration de ses ennemis eux-mêmes.

Pourquoi se le dissimuler ? Il est temps, grand temps, que la France catholique veille à sauvegarder son *capital* de foi, si elle entend continuer longtemps à en servir les *intérêts* à ceux qui en sont privés. Est-ce que, depuis nombre d'années déjà, ce trésor inappréciable n'est pas sérieusement entamé par les impies, qui travaillent à fabriquer de futures générations d'infidèles, au sein même des nations catholiques ?

La lutte est engagée : implacable du côté du mal, héroïque du côté du bien. Sans doute, les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre l'Eglise de Jésus-Christ. Il l'a promis ; mais le triomphe n'est accordé qu'à celui qui aura combattu le bon combat jusqu'au bout.

C'est pour cela que nous voyons les chrétiens s'associer, prier et mettre en commun leurs ressources, pour la défense du christianisme, qui a tant coûté de labeurs et de sang.

Avec l'aide d'En Haut, c'est à ce travail de préservation et de salut que s'est consacrée l'Œuvre de Saint-François-de-Sales.

Comptant sur le concours de tous, parce que leurs intérêts les plus chers étaient en jeu, elle est entrée résolument dans la lice pour la conservation de la foi, par la prière et les bonnes œuvres, pour l'honneur du foyer domestique, par la moralisation à l'aide des pieuses images et des saines lectures. Heureuse si elle peut empêcher l'extinction de la foi chez nous, ce qui du même coup tarirait la source de l'Apostolat au dehors !

Dieu merci, le diocèse de Quimper a compris, lui aussi, l'urgence de venir prêter main-forte à une si noble entreprise. Partout où l'on a essayé d'établir cette pieuse ligue de salut public, partout on a réussi au delà des espérances, parce que les efforts tentés recevaient la bénédiction céleste sans laquelle toute semence demeure stérile. Et voilà pourquoi l'Association de Saint-François-de-Sales gagne chaque jour du terrain ; ces temps derniers encore, il nous était donné d'enregistrer deux nouvelles recrues : les paroisses de Carantec et de Guilligomarc'h, auxquelles nous souhaitons la bienvenue comme prémices des acquisitions nouvelles que la présente année ne manquera certainement pas de nous apporter : le bien à faire et les besoins sont si grands !

Pour l'an dernier, nous relevons au *Bulletin*, les allocations suivantes au diocèse de Quimper :

Archives diocésaine de Quimper et Léon

A l'Ecole libre des Frères de Plonéour-Lanvern . . .	150 fr.
id. de Pont-l'Abbé.	100
id. de Fouesnant	100
A l'Ecole et l'Asile libre des Sœurs de Châteauneuf-du Faou	100
Au Patronage des garçons de Pont-l'Abbé	50
Pour la pauvre église de Logonna-Quimerc'h.	100
Aux Œuvres de la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel, Brest.	100
Au Patronage des garçons de Saint-Sauveur, Brest. .	150

Nous demandons à Dieu, par l'intercession du Missionnaire des pays catholiques, Saint-François-de-Sales, de bien vouloir, cette année, ouvrir les cœurs, car lorsqu'ils sont ouverts à la charité, les bourses ne restent pas longtemps fermées ; de stimuler le zèle et de promouvoir l'adhésion de toutes les âmes vraiment chrétiennes à cette Œuvre, qui ne reçoit que pour donner encore d'avantage.

J. Bulot, *Directeur diocésain.*

« **Mentez, mentez toujours !...** » — Un journal, rédigé par des Juifs, le plus haineux peut-être, le plus calomniateur de tous les journaux, *La Lanterne,* a édité dernièrement une sotte invention qui fait son tour d'Europe, colportée par tous les organes de la maçonnerie, de la juiverie, de la libre pensée.

La Lanterne a donc affirmé que les Congrégations romaines ont prononcé, *en une seule année,* NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE DIVORCES.

D'abord, l'Eglise ne fait jamais de divorces, mais déclare, lorsqu'il y a lieu, que tel mariage supposé entre deux personnes n'existe point, n'a jamais existé, à cause de l'obstacle qu'opposait à sa conclusion un empêchement dirimant, alors connu ou ignoré. Tout le monde saisit la distinction radicale qui existe entre le divorce et la nullité de mariage ; notre Code lui-même tient compte de cette distinction essentielle.

En second lieu, ce n'est point neuf cent soixante-quinze jugements de nullité que les Congrégations romaines, auxquelles on a recours de toutes les parties du monde, ont eu à prononcer, dans le cours de l'année dernière, mais à peine quarante. C'est ce qui résulte des renseignements très détaillés donnés à *l'Univers* par M. l'abbé Boudinhon, professeur à l'Université catholique de Paris et directeur du *Canoniste contemporain.* Mais *La Lanterne* ne rectifiera pas.

***

Une autre calomnie, aussi inepte et plus odieuse parce qu'on en voit mieux le but immédiat, est celle que nous trouvons formulée, sans aucune réserve, comme un fait dûment établi, dans *Le Finistère* du 8 Mars (2e page, 1re colonne) : « On a trouvé chez le compagnon Marius Tournadre, des lettres de prêtres qui ont envoyé « de l'argent destiné à la propagande anarchiste par le fait. » Et

le journal quimpérois, qui décidément n'est pas partisan de « l'esprit nouveau », ajoute : « On voit que c'est moins que « jamais le moment de désarmer vis-à-vis d'un parti qui compte « dans son sein des hommes animés d'un pareil esprit. »

« Ces lettres de prêtres » se réduisent à UNE CARTE DE VISITE d'un curé du Cantal, répondant à une demande de secours que lui adressait, *il y a quatre ans,* l'anarchiste burlesque Tournadre, son ami d'enfance. Et là-dessus la presse s'est émue, le Gouvernement a délibéré, un peu plus, la Chambre subissait une interpellation et retardait le vote du budget de la France ! Cependant le Ministre de l'Intérieur a répondu..... qu'il n'avait pas l'intention de répondre, l'accusation formulée ne s'appuyant sur aucun fait. Mais à supposer que ce fumiste bien connu (on a trouvé également dans sa malle des cartes de M. de Rothschild) ait réellement obtenu quelque argent de personnes généreuses, en les apitoyant par le récit d'une infortune imaginaire, ce ne serait pas la première fois que les « cléricaux » se seraient laissé duper de cette façon ; mais de là à favoriser les attentats anarchistes, il y a loin. Les journalistes qui l'écrivent, — comme les interpellateurs d'hier, — savent parfaitement que l'accusation qu'ils lancent est fausse ; « s'ils avaient le moindre doute à cet égard, dit *le Monde,* ils seraient les derniers des imbéciles. » Ce doute, ils ne l'ont pas : ils calomnient sciemment, espérant bien que de leurs calomnies « il restera toujours quelque chose »... Mais ne sommes-nous pas en droit de demander à notre tour : que penser d'un parti « qui compte dans son sein « des hommes animés d'un pareil esprit », et dont les journaux entendent ainsi la bonne foi ?

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

La loi des Fabriques à la Chambre. — Nous n'avions pas tort de faire des réserves et d'attendre les faits, pour croire à « l'esprit nouveau » qui, selon M. Spuller, devait désormais le guider dans les questions religieuses. Samedi, 10 Mars, répondant à une interpellation de M. de Baudry d'Asson au sujet des Fabriques, M. le Ministre des Cultes a déclaré « que la loi serait appliquée, dans son texte et dans son esprit, *avec une inflexible modération.* »

Mgr d'Hulst, après avoir protesté contre la prétention de l'Etat de faire à lui seul une législation de nature mixte, a établi le droit qu'ont les Conseils de Fabrique de refuser d'obéir au décret, sauf à se pourvoir devant la justice administrative, devant le Conseil d'Etat lui-même ; puis, jugeant que la question n'était pas susceptible d'être réglée par voie d'interpellation, mais par la voie législative, le prélat-député a formulé un ordre du jour dans ce sens.

Cependant, l'ordre du jour pur et simple ayant été demandé, Mgr d'Hulst s'y est rallié, pensant éviter ainsi un plus grand mal,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'adoption d'un ordre du jour motivé approuvant formellement le décret.

Ainsi, comme l'écrit M. le comte de Mun à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, « la question reste entière et les Conseils de Fabrique peuvent suivre la ligne de conduite qui leur sera tracée par l'autorité épiscopale ».

La même lettre annonce que les députés catholiques se proposent, lors de la prochaine discussion du budget, de demander l'abrogation de l'article 78 de la loi des finances du 26 Janvier 1892, sur lequel est basé l'inique décret.

En attendant, pour donner plus de force à cette proposition des députés catholiques, les Conseils de Fabrique doivent continuer à réclamer, et adresser leurs protestations au ministère des Cultes, qui déclare n'en avoir reçu que 500, jusqu'à ce jour.

Rennes. — Mardi, 6 Mars, a été célébré, dans l'église Métropolitaine, le service solennel d'anniversaire pour le repos de l'âme de S. E. le Cardinal Place, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, décédé le 5 Mars de l'année dernière.

Monseigneur l'Archevêque, voulant rendre hommage à la mémoire du regretté Cardinal, a tenu à célébrer pontificalement la messe de *Requiem*. MM. les Archidiacres de Rennes, de Saint-Malo et de Dol assistaient Sa Grandeur.

Le chœur, illuminé comme aux plus grandes solennités, était tendu de noir et décoré de l'écusson du Chapitre métropolitain.

Le manteau cardinalice et la barrette rouge surmontaient le catafalque orné de broderies d'argent semées d'hermines, qui avait été dressé dans la nef.

Dans les chapelles latérales se tenaient des délégations de l'Institution Saint-Vincent et des autres établissements catholiques. On y remarquait aussi les élèves des Ecoles chrétiennes, cette œuvre si chère au cardinal Place et pour laquelle il a combattu vaillamment jusqu'à son dernier jour.

Monseigneur l'Archevêque a donné l'absoute.

Une foule nombreuse, recueillie, visiblement dominée par le souvenir de la grande et austère figure du Cardinal, remplissait la Métropole et priait pour celui qui fut vraiment, au milieu de nous, pendant quinze ans, un pontife « selon le cœur de Dieu » par sa piété profonde, par la noblesse et la fermeté de son caractère, par les œuvres qu'il a accomplies pour la sanctification de son clergé et de son peuple. (*Semaine religieuse* de Rennes.)

Rouen. — **Mort du cardinal Thomas.** — S. Em. le Cardinal Thomas, archevêque de Rouen, primat de Normandie, est mort, le vendredi 9 Mars.

Le vénérable prélat était souffrant depuis quelque temps. C'est lui qui devait prononcer l'oraison funèbre du maréchal de Mac-Mahon, à la messe dite, le 28 Février dernier, à la Madeleine,

sous les auspices de la Société de la Croix-Rouge française ; mais, trop malade déjà, il dut faire lire son discours par M. l'abbé Frémont.

Son état s'étant subitement aggravé, Mgr Jourdan de la Passardière lui administra les derniers sacrements, que l'auguste malade reçut, avec la plus ferme sérénité et la foi la plus édifiante, l'avant-veille de sa mort.

Le Cardinal Léon-Benoit-Charles Thomas, du titre de Sainte-Françoise Romaine (on en célèbre la fête précisément le 9 Mars), était né le 29 Mai 1825, à Paray-le-Monial, au diocèse d'Autun, où il célébrait, le 30 Juin 1892, son jubilé épiscopal. Il avait reçu la prêtrise à Paris en 1850, puis fut successivement vicaire à la cathédrale d'Autun, missionnaire diocésain et vicaire général. C'est là qu'il fut pris, en 1867, pour être fait évêque de La Rochelle, où il resta jusqu'au 24 Mars 1884, époque à laquelle il fut transféré au siège primatial de Normandie.

Mgr Thomas était cardinal, depuis le 16 Janvier 1893, et il avait reçu la barrette le 3 Février suivant, le même jour que Mgr Meignan, archevêque de Tours.

Les obsèques du Cardinal Archevêque de Rouen ont été célébrées, hier jeudi, à 9 heures du matin, avec un cérémonial pareil à celui des obsèques de Mgr de Bonnechose, son prédécesseur.

L'Œuvre de Saint-François de Sales vient de publier le détail de ses recettes et dépenses du 10 Février 1893 au 10 Février 1894. Le total des recettes en France et dans les autres pays catholiques est de 1,153,644 fr. 90. Les pays étrangers ont donné 6,655 fr. de moins que l'année précédente. La France a donné 54,800 fr. de plus qu'en 1892. L'augmentation de l'année 1892 avait été de 45,000 fr. sur l'année 1891. C'est assez dire que l'Œuvre prospère d'une manière continue. Dieu en soit béni !

La recette totale de la France a été de 957,358 fr. 90.

Dans le cours de l'année 1893, l'Œuvre de Saint-François de Sales a subventionné, en France, 2,977 écoles ; — 525 asiles ; — 345 patronages, cercles et œuvres dominicales ; — 72 ouvroirs ; — 50 œuvres militaires ; — 2 écoles cléricales ; — 523 retraites pastorales ; — 219 églises pauvres et œuvres de préservations dans les pays mixtes ; — 33 bibliothèques et œuvres de propagande. Elle a distribué 498,932 opuscules de propagande et manuels de piété ; — 212,922 almanachs ; — 25,902 livres de bibliothèques ; — 983,522 crucifix et autres objets de piété.

Nous avons donné plus haut l'état détaillé de l'Œuvre dans le diocèse de Quimper, avec l'appel — qui sera entendu — du zélé Directeur diocésain.

Les progrès du divorce. — D'après un rapport de l'Administration civile, que nous avons publié, on constate qu'une progression constante a fait monter, depuis 1884, le nombre des divorces à plus de 7,000 par an. Dans les premières années après

Archives diocésaine de C imper et Léon

le vote de la loi réclamée par le juif Naquet, ce chiffre oscillait entre quatre et cinq mille.

Cette statistique, on le comprend, fait exulter les anticléricaux, aux yeux de qui la destruction de la famille est un progrès social immense. Ce que l'on comprend moins, c'est la conclusion qu'ils en tirent. Le nombre croissant des demandes en divorce prouve, d'après eux, que la loi Naquet répondait à un besoin général : donc, ajoutent-ils triomphalement, voilà démontré par l'expérience combien est juste cette loi. « Ce raisonnement peut nous conduire très loin, dit avec raison l'*Univers*.

« Que demain l'on vote une loi pour ratifier le vol : soyez certain qu'instantanément le nombre des voleurs augmentera. Nos logiciens seraient forcés de convenir, en ce cas, que le vol est une des meilleures actions que puisse accomplir un honnête homme. »

Les parents chrétiens et le catéchisme. — Dans l'avertissement qui précède le Catéchisme de Meaux, Bossuet formule en termes énergiques et précis le devoir des parents au sujet de l'instruction religieuse de leurs enfants : « Je m'adresse maintenant à vous, pères et mères, qui nous témoignez si souvent que vous désirez que vos enfants soient bien instruits : sachez que vous en devez être les premiers et les principaux catéchistes. Vous êtes les premiers catéchistes de vos enfants, parce qu'avant qu'ils viennent à l'église, vous leur inspirez, avec le lait, la sainte doctrine que l'Eglise vous donne pour eux. Vous êtes les principaux catéchistes, parce que c'est à vous à leur apprendre par cœur leur catéchisme, à le leur faire entendre et à le répéter tous les jours dans la maison. Autrement, ce qu'ils apprendraient, à l'église, le dimanche et durant un temps de l'année, se perdra trop aisément dans le reste. »

Questions de liturgie.

Pour cette question des images, que j'ai déjà traitée dans deux numéros récents de la *Semaine*, je ne laisse pas que d'être un peu gêné ; je crains de me répéter et d'ennuyer le lecteur, et d'autre part je voudrais donner encore quelques conseils. Je sais que plusieurs personnes de bonne volonté y trouveront plaisir et profit ; je n'ignore pas d'ailleurs que beaucoup n'en ont cure. Il y a des saints et des saintes qui doivent être représentés avec un attribut. Supprimer ces caractéristiques, c'est faire bon marché de traditions respectables, c'est priver le peuple fidèle d'une chose qu'il aime, et c'est lui faire oublier les pieuses et poétiques légendes qu'il connaissait si bien autrefois. La vue des objets matériels piquait la curiosité des enfants ; ceux-ci demandaient aux parents pourquoi sainte Catherine avait une roue brisée, pourquoi saint Roch avait un chien, pourquoi saint Agnès porte un agneau, et la mère l'enseignait à sa petite famille. Aujourd'hui certains mouleurs auront un ou deux *modèles* d'évêques, de vierges martyres, etc. Un recteur demande une sainte Marguerite ; on lui expédie l'unique martyre en question, mais elle n'a point son dragon et sa croix ; au lieu d'exprimer l'énergie avec laquelle elle combattait le démon, elle baisse modestement les yeux comme la plus pieuse des jeunes congréganistes. La semaine suivante, la même statue sera expédiée à une autre adresse pour figurer sainte Barbe, mais sans sa tour aux trois fenêtres et sans sa couronne royale. Je demande qu'on conserve à nos saints ce qui les fait connaître ; il ne suffit pas d'écrire un nom au-dessous d'une statue pour satisfaire à toutes les exigences. Qu'on laisse à saint Corentin son poisson, à saint Pol son dragon, à saint André sa croix, à saint Jacques son bourdon et ses coquilles, à saint Corneille son bœuf, à saint Herbot sa vache, à saint Eloi son cheval, à saint Roch son chien et à saint Antoine son compagnon. Je connais une église où saint Antoine est reconnaissable seulement à son nom ; ce n'est pas par oubli ou par négligence que l'on a condamné le pauvre saint à cette séparation, moins coupable que le divorce, je le reconnais, mais injustifiable cependant. Je sais que l'on voulait par là éviter de faire rire les touristes assez nombreux dans ce beau pays. Ma conviction intime c'est que les touristes plaisanteront beaucoup plus sur un saint Antoine doublement solitaire, qu'ils ne l'eussent fait sur un saint Antoine dûment accompagné.

J'ai vu aussi saint Nicolas privé de ses trois petits garçons émergeant du saloir. C'est si populaire, cependant, la gracieuse histoire des trois petits enfants qui s'en allaient glaner aux champs.

Qu'aurai-je à dire encore sur les statues ? — Qu'il ne faut pas en mettre aux reposoirs du Jeudi-Saint et de la Fête-Dieu, sauf les statues d'anges adorateurs ou d'anges portant des candélabres. Les convenances seules devraient le faire comprendre. On ne doit même pas y placer de crucifix ; je ne vois pas cependant qu'il y ait inconvénient pour la Fête-Dieu à surmonter d'une grande croix (sans Christ), les autels où le Saint-Sacrement devra reposer ; c'est quelquefois la seule manière d'établir l'harmonie dans une décoration ; je ne vois pas non plus qu'il y ait à blâmer l'exhibition de statues et de tableaux sur le passage de la procession et même auprès des reposoirs, pourvu qu'ils n'occupent pas une place trop importante à côté de l'autel et encore moins au-dessus.

Dans son chapitre XIV, le Père Rio traite « du placement et de la tenue du peuple à l'Eglise » ; tout ce qui y est dit est d'une incontestable justesse, mais il faudrait tout citer. Les prêtres qui conseilleraient et obtiendraient l'application de ces règles, rendraient grand service à la piété.

Il y a un point particulier sur lequel je crois bon d'appeler spécialement l'attention. Désormais dans beaucoup d'églises de notre diocèse on fait l'encensement du clergé et du peuple à tous les offices solennels. Pendant qu'on les encense, les fidèles se tiennent pieusement assis et lisent attentivement dans leurs

Archives diocésaine de Quimper et Léon

livres. C'est une inconvenance. Le thuriféraire qui leur fait cet honneur est d'ordinaire un enfant de onze ou douze ans, et l'on craindrait de lui donner une marque de respect. On lit donc. Eh bien, non ! modérez votre ardeur de lecture et levez-vous, fussiez-vous duc ou princesse. Cet enfant de chœur qui balance l'encensoir devant vous proclame la croyance de l'Eglise d'après laquelle Dieu habite dans nos âmes ; l'encensement est purement un acte d'adoration ; donc si la liturgie prescrit l'encensement des fidèles, c'est pour leur rappeler une vérité qu'ils oublient trop. Sur cet encensement et son symbolisme, Mgr de Ségur a écrit d'admirables pages. Mais en donnant ce conseil, je ne me dissimule pas qu'il peut être impossible de le suivre. Qui se lèvera le premier ? C'est donc aux chefs de paroisse qu'il appartient de donner ici une direction.

Un autre point important pourrait être encore signalé. Il y a plusieurs grandes églises où quelques processions se font à l'intérieur. En général le clergé seul y prend part, et le déplacement des fidèles n'aurait même pas de raison d'être ; il y a cependant une exception : c'est pour la fête de la Purification, vulgairement appelée la *Chandeleur*. Les formules mêmes de bénédiction supposent que les cierges vont être portés par les fidèles en marche processionnelle.

Puisque je parle de cette solennité, pourquoi ne pas rappeler aussi que l'Eglise ne bénit pas les bougies de stéarine, mais seulement les cierges de cire.

BIBLIOGRAPHIE

VIE DU PÈRE CHEVRIER, fondateur de la Providence du Prado, à Lyon, par J.-M Villefranche. In-8° de xiv-380 p., avec portrait. Prix *franco :* **3** fr. **50.** Lyon : Emmanuel Vitte, 3, place Bellecour.

Mgr l'Archevêque de Lyon a félicité et remercié en ces termes l'auteur de cet ouvrage :

« En écrivant la *Vie du P. Chevrier* vous réalisez un de mes désirs. Redire les détails de cette belle vie, c'est honorer notre cher diocèse, fier de la vertu d'un de ses fils ; c'est conforter les dévouements nombreux qui continuent son œuvre ; c'est édifier les fidèles et encourager les bienfaiteurs d'une œuvre qui répond si bien aux désirs de Léon XIII, parce qu'elle est à la fois une œuvre sociale et religieuse. »

LA REVUE THOMISTE. — La *Revue Thomiste,* tel est le titre d'une Revue fondée par les RR. PP. Dominicains, l'année dernière ; son succès prouve qu'elle répond à un besoin de notre temps..... Cette Revue, qui a pour but principal de répandre et de vulgariser la philosophie et la théologie de saint Thomas, est un puissant auxiliaire qui facilitera la restauration des doctrines chères à Léon XIII. — Mais la *Revue Thomiste* n'est pas exclusive, elle aborde aussi d'autres problèmes du plus haut intérêt et dont la solution préoccupe, à bon droit, tous les esprits réfléchis de notre temps : le socialisme contemporain, l'hypnotisme jugé au point de vue scientifique et catholique, l'évolution d'après les principes de saint Thomas, questions d'histoire, de littérature, analyses critiques d'ouvrage. En un mot rien n'est négligé de ce qui peut rendre une Revue instructive et intéressante.

(Le Monde.)

La *Revue Thomiste* paraît tous les deux mois ; prix de l'abonnement : **12** fr., un numéro, **2** fr. Bureaux, **222,** faubourg Saint-Honoré, Paris.

C'est en calmant le système nerveux que le Sirop de Follet procure un sommeil paisible, soit qu'on l'emploie contre la goutte, le rhumatisme, les névralgies, la migraine, l'asthme, la bronchite, soit contre l'insomnie causée par les excitations nerveuses ou des préoccupations morales.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la. *Semaine Religieuse de Quimper.*

UN JEUNE HOMME, ayant fait des études classiques très complètes, demande à donner des leçons particulières (**Français et Latin**).

S'adresser à la Direction de la *Semaine religieuse.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, rue Verdelet (anc^ne rue des Ursulines), **Quimper**

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, **2,** rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 boîte. — Ph^ie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2^f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 29. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine **LE DÉLICIEUX** *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *importateur*, NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^e ANNÉE. Vendredi 23 Mars 1894. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Aux hommes qui ne font pas leurs Pâques ; La ligue de l'*Ave Maria*.

II. Chronique du Diocèse : Quimper ; Avis de l'Evêché ; Nécrologie ; Visites épiscopales ; Ordination sacerdotale ; Penmarc'h ; La loi des Fabriques.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Le testament du Plessis-Bellière ; Paris ; Rouen ; Les Bretons en Algérie ; Jurisprudence ; Contre les malfaiteurs littéraires ; Conscience erronée.

IV. Quelques souvenirs d'il y a cent ans (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Mars. — SAINT JOUR DE PAQUES : Fête de la Résurrection de N.-S. Jésus-Christ. Double de 1^re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Lundi, 26. — Lundi de Pâques. Double de 1^re classe. Blanc.

Mardi, 27. — Mardi de Pâques. Double de 1^re classe. Blanc. — Aux Vêpres, mémoire de saint Jean de Capistrano, confesseur.

Mercredi, 28. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 30. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 31. — *In Albis.* — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Sacré-Cœur de Quimper.....	25, 26, 27 Mars.
Hôpital de Plougastel-Daoulas	28, 29 Mars.
Hôpital de Quimperlé	30, 31 Mars.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aux hommes qui ne font pas leurs Pâques.

Qu'il faut plaindre les hommes qui, devinant instinctivement les joies de la communion, mais trop faibles, incapables de s'imposer décidément une vie sage, restent volontairement éloignés de la table sainte, pendant des temps parfois considérables !

Et elles ne sont pas rares, ces âmes. L'aveu échappé à Michelet a été reproduit cent fois ; répétons-le ici, c'est la peinture éloquente d'un état qui n'a pas cessé d'être.

Michelet racontait l'histoire de Jeanne d'Arc. La voyant dans sa prison, pendant la semaine sainte, et souffrant de ses souffrances : « Sa fermeté se soutint, dit-il, le vendredi et le samedi ; mais, le dimanche, que devint-elle, ce grand dimanche de Pâques ? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque, la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort ?... Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue !... »

L'historien-poète la comprend, la chère enfant martyre ; il entre dans sa douleur, il sait si bien lui-même ce que c'est que d'être exilé de « l'universelle communion », le dimanche de Pâques ! Il le sait mieux après tout que son héroïne même, car il s'accuse justement, lui ; au fond de son cœur, il reste une pointe de remords, que la virginale libératrice ne pouvait connaître.

« Ah ! faisons les fiers tant que nous voudrons, s'écrie-t-il alors, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui ; mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de ces belles fêtes chrétiennes, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'Eglise, qui reviennent de la table divine, rajeunis et renouvelés ?

« L'esprit reste ferme, mais l'âme est bien triste !... Le croyant de l'avenir, qui n'en tient pas moins au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : Que ne suis-je avec eux, un des leurs, et le plus simple, le moindre de ces enfants !... »

Eh ! pourquoi donc n'y seriez-vous pas avec nous ? Etes-vous donc tant certains que la religion de votre enfance n'est qu'une chimère ? Vos plaisirs valent-ils ses promesses ? Avez-vous trouvé quelque part des satisfactions de cœur préférables à celles qu'elle donne ? Vous parlez beaucoup d'illusion : était-ce hier que l'illusion vous possédait, hier, quand il vous semblait si simple et si

bon de croire ? Ou n'est-ce pas plutôt aujourd'hui, aujourd'hui, que vous voilà comme des plantes défleuries, sans verdure et sans sève ?

N'est-ce pas François Coppée, le poète académicien qui faisait aussi cet aveu :

« Hélas ! je n'ai plus la foi et je le déplore du reste chaque jour plus amèrement. Mais j'envie ceux qui ont le bonheur de la posséder. Personne n'est absolument athée, tout-à-fait matérialiste. Combien de fois, assistant à des enterrements civils, n'ai-je pas retenu un ironique sourire, en voyant les libres-penseurs jeter sur le cercueil ces fleurs d'immortelles, dont le nom seul donnait un démenti à leurs négations ? »

Et l'écrivain ajoute avec une mélancolique tristesse : « En vain nous faisons les esprits forts. Nous ne sommes sûrs de rien, et les plus heureux d'entre nous — je n'en suis pas — sont ceux qui peuvent s'endormir doucement sur l'oreiller du doute. L'inconnu qui nous entoure, le mystère de la vie et de la mort sont si effrayants !... »

Pourquoi ne reviendriez-vous pas, ô pauvres âmes égarées, à ce Dieu de votre enfance ? Son cœur vous offre, en ce saint temps, le pardon et la miséricorde. Venez reprendre votre place dans l'assemblée des fidèles, venez vous asseoir à la table sainte et vous goûterez, « rajeunis et renouvelés », les joies pures et suaves de la pâque chrétienne. *(Semaine religieuse d'Evreux.)*

Nous nous associons bien volontiers à l'appel suivant que publie *La Croix* :

« L'*Ave Maria*, voilà le cri de ralliement des catholiques.

« Qui pourrait s'en étonner ?

« Est-ce que l'Eglise n'a pas inscrit cette vérité dans son office divin :

« Vous êtes bien heureuse, ô Marie ; seule vous avez vaincu « toutes les hérésies dans le monde entier. »

« N'est-ce pas l'*Ave Maria* qui a triomphé des Turcs, à Belgrade et à Lépante ? N'est-ce pas le rosaire de saint Dominique qui a vaincu la secte albigeoise, la secte maçonnique d'alors, qui menaçait le monde d'un dévergondage moral et religieux, semblable à celui d'aujourd'hui ?

« Faut-il rappeler le célèbre concile d'Ephèse, qui écrasa plusieurs hérésies, en proclamant la maternité divine de Marie ?

« Eh bien ! En ce moment, ne sommes-nous pas en présence de la pire des hérésies, celle qui comprend toutes les erreurs ?

« Que veulent les sectes maçonniques, socialistes, anarchistes ? Le dernier mot de leur programme, c'est l'erreur universelle, la négation universelle, en un mot le matérialisme pratique, le nihilisme religieux et moral ; n'est-ce pas comme le dernier mot de la pensée du démon ?

« Et qui donc en triomphera, sinon Celle qui a été créée par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dieu pour être l'ennemie invincible de l'ennemi du genre humain? « Elle te brisera la tête », a dit Dieu au serpent le jour de la chûte du premier homme.

« Le 25 Mars, l'Annonciation, est le grand jour de fête de la Ligue de l'*Ave Maria*. C'est, en effet, le jour où l'ange a salué Marie, le jour anniversaire de cette belle prière pour l'Église universelle.

« Ligueurs, catholiques, tous à notre poste, tous aux pieds de Marie, le 25 Mars, qui tombe, cette année, le jour de Pâques.

« Ce sera comme la résurrection de la Ligue de l'*Ave Maria*. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche de Pâques.* — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires. — Monseigneur officie toute la journée. — A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale, indulgence plénière pour les fidèles présents, aux conditions ordinaires. — A 2 heures 1/2, chant des vêpres, clôture de la station, bénédiction solennelle.

Lundi et Mardi de Pâques. — Les messes et offices sont aux mêmes heures que le Dimanche.

Avis de l'Évêché. — MM. les Curés et Recteurs sont prévenus que Monseigneur désire qu'il n'y ait dans chaque paroisse qu'un seul parrain et une seule marraine pour présenter les enfants à la Confirmation.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Le Bras, ancien recteur de Saint-Sauveur, décédé à la maison de retraite de Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 14 Mars, à l'âge de 77 ans.

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, du 16 Mars :

« **Visites Épiscopales.** — Mardi dernier, à une heure et demie de l'après-midi, les cloches de la Cathédrale sonnant à toute volée comme aux plus beaux jours de fête, annonçaient à la ville épiscopale et aux environs l'arrivée des illustres visiteurs qui venaient voir Monseigneur notre Evêque.

« Le soir, le vénérable Chapitre, par la voix de son Doyen, M. le chanoine Mando, a présenté au Métropolitain de Bretagne ses hommages respectueux.

« Le lendemain, Mgr Labouré, archevêque de Rennes, a célébré la sainte Messe à la Communauté du Sacré-Cœur, Mgr Bécel au Carmel, Mgr Valleau à la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit, Mgr Guillois, évêque nommé du Puy, à la Cathédrale.

« Jeudi, Mgr l'Evêque de Vannes a dit la messe à la Maison Principale du Saint-Esprit. »

Comme nous l'avons annoncé, Monseigneur ordonnera, demain, Samedi-Saint, huit prêtres.

Voici les noms des Ordinands :

MM. Morvan, Jean, de Quimper.
Trémintin, Jacques, de l'Ile de Batz.
Carré, Gabriel, de Quimperlé.
Le Borgne, Goulven, de Lesneven.
Le Roux, François, du Relecq-Guipavas.
Quiniou, François, de Ploaré.
Rohan, Corentin, de Cléder.
Salliou, Eugène, de Lambézellec.

La retraite préparatoire a été donnée aux ordinands, dans la maison de Saint-Joseph, à Quimper.

Comme nous l'avons dit, à cause des offices paroissiaux, l'ordination aura lieu dans la chapelle du Grand-Séminaire.

Elle commencera à 8 heures.

Penmarc'h. — On nous écrit :

« La belle et vaste église de Penmarc'h, qui a tant souffert des ravages du temps, sans compter les mutilations faites par les hommes, et dont la toiture avait été en grande partie enlevée par la tempête du 11 Novembre 1891, vient d'être l'objet d'une belle et durable restauration. La toiture, qui mesure 1650 mètres carrés, est refaite en entier, dans des conditions d'une solidité parfaite. Les murs, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ont été débadigeonnés et rejointoyés, sauf le pourtour du chœur. Les lambris restent également à faire. Pour terminer les travaux, une somme de 21,000 francs est nécessaire ; mais déjà 17,000 francs sont assurés et le Conseil municipal recherche en ce moment, nous affirme-t-on, les moyens de compléter la somme et votera les fonds nécessaires, dans sa séance de Mai.

« Le clergé et les fidèles de Penmarc'h ont eu beaucoup à souffrir, pendant les 28 mois que leur église est demeurée sans toiture, les laissant exposés aux intempéries des saisons, et à la rigueur du climat. Dans ces conditions, le mobilier de l'église s'est naturellement beaucoup détérioré, et demandera également de grandes réparations. Le chemin de croix, déjà restauré, a été érigé solennellement, le dimanche des Rameaux, après vêpres, par M. Madec, chanoine honoraire, curé-doyen de Pont-l'Abbé. La cérémonie a été précédée d'une touchante allocution sur la Croix, faite par l'officiant.

« Après la bénédiction des croix, vingt-huit hommes, cultivateurs et marins-pêcheurs, désignés pour porter les tableaux des stations, ou pour les accompagner avec des cierges, se sont rangés dans le chœur, au chant du *Vexilla Regis*, puis la procession s'est

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mise en marche, s'arrêtant devant la place marquée pour chacune des quatorze stations. La cérémonie, qui a duré une heure et demie, a été suivie par une assistance nombreuse et recueillie.

« Cette érection du chemin de la Croix, faite au commencement de la quinzaine de Pâques, aura disposé les paroissiens de Penmarc'h à remplir dignement le devoir pascal et les préparera à la grande Mission qui doit leur être donnée, du 3 au 24 Juin. Ils n'ont pas eu cette grâce insigne, depuis 1862.

« Ces braves chrétiens ne manqueront pas de répondre à l'appel de leur digne pasteur et, après l'avoir aidé si généreusement dans la restauration du temple matériel, ils lui procureront la joie bien plus grande encore, d'assister à une restauration spirituelle et durable de la paroisse. »

La loi des Fabriques. — Mgr l'Évêque d'Annecy vient d'adresser à M. le Ministre des Cultes une seconde lettre de protestation dont nous donnons la dernière partie :

« Ce qui est voulu, dit Mgr Isoard, et avec une persévérance que de continuels succès ont récompensée jusqu'ici, c'est que l'Eglise catholique en France ne soit plus qu'une des branches de l'Administration publique, au même titre et dans les mêmes conditions que la Justice, la Guerre, l'Instruction publique.

« Nous sommes évêques pour donner, sans relâche et à toute occasion, un enseignement opposé aux principes antichrétiens qui inspirent la conduite du gouvernement vis-à-vis des catholiques, depuis une quinzaine d'années.

« Nous devons faire du bruit, selon l'expression que vous avez adoptée, — et le bien que nous attendons de ce bruit est celui-ci : dévoiler aux populations que Dieu nous a confiées ce qui s'accomplit, sans qu'elles le soupçonnent, contre leurs droits, ce qui menace de la manière la plus grave leur liberté religieuse.

« Tel est le but de cette seconde lettre. »

***

Plusieurs Conseils de Fabrique ont l'intention de profiter de leur réunion de la Quasimodo pour réclamer contre la nouvelle comptabilité. Quoi qu'en disent certains journaux, ces protestations ne sont nullement « insurrectionnelles », ni illégales.

Les conseillers de Fabrique, qui ne reçoivent aucune rétribution, n'ont pas renoncé à leurs droits de citoyens français, au nombre desquels figure le droit de protestation et de pétitionnement.

Comme modèle de protestation, nous avons donné déjà celui proposé par la *Revue administrative du Culte catholique*, de Lille. Voici aujourd'hui la formule rédigée par le Comité catholique de la rue de Grenelle. Elle est nette, assez courte, et elle se met à l'abri d'une annulation administrative possible, parce qu'elle n'affecte pas la forme d'une délibération. En voici le texte :

« Les membres du Conseil de la Fabrique de....., invités à exécuter les dispositions du décret du 27 Mars 1893, estiment qu'il est de leur devoir de faire les réserves les plus expresses sur la légalité de ce décret et sur les dérogations qu'il a cru pouvoir apporter au décret-loi du 30 Décembre 1809, constitutif de la législation des Fabriques. Ils protestent contre l'immixtion du pouvoir civil dans un contrôle qui appartient de droit à l'autorité ecclésiastique ;

« Ils protestent également contre les formalités vexatoires du nouveau règlement ;

« Ils émettent le vœu que le décret du 23 Mars 1893 soit révisé par de nouvelles dispositions, concertées entre les deux pouvoirs. »

***

« Surtout que les conseillers de Fabrique ne donnent pas leur démission. Ce serait livrer le clergé et l'Église à la franc-maçonnerie. »

En même temps, « méfions-nous de la théorie des faits accomplis. On s'en servirait, l'an prochain, — comme le ministre s'en est déjà servi, — pour établir que le décret a été parfaitement accueilli et que les esprits brouillons ont seuls protesté.

« A nos Evêques de traiter la question avec le Pape et le gouvernement. Ne compromettons pas leur action. » *(La Croix.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — La béatification solennelle du vénérable Jean d'Avila, qui fut le directeur spirituel de sainte Thérèse, déjà décidée par le récent décret portant que *l'on peut procéder sûrement* à cette béatification, vient d'être fixée au dimanche 15 Avril, c'est-à-dire au moment de l'arrivée à Rome du grand pèlerinage espagnol.

***

Une vingtaine de pèlerins russes, venant de Terre-Sainte, sont arrivés le 17 Mars, à Rome, en pèlerinage aux tombeaux des saints Apôtres.

***

Le Pape a reçu, samedi 17, M. Simitch, président du Conseil des ministres de Serbie. On se rappelle que le Gouvernement Serbe et le Vatican sont en négociations pour conclure un concordat.

M. Simitch est allé ensuite chez le cardinal Rampolla.

L'*Annuaire pontifical* vient d'être publié à Rome. Au moment de son impression, le Sacré-Collège comptait 61 cardinaux ; par la mort des EEm. Cardinaux Thomas et Ricci, il n'y en a plus que 59, sur 70 qu'ils devraient être. Sur ce nombre, 9 ont été nommés par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pie IX, les 50 autres sont de la création de Léon XIII. Sous le Pontificat de Léon XIII, les décès de cardinaux ont été très nombreux ; on compte déjà 94 cardinaux morts depuis 1878. Après le long pontificat de Pie IX, qui a duré presque trente-deux ans, il restait encore un certain nombre de cardinaux ayant pris part à son élection, tandis qu'il n'en reste plus que 9 ayant assisté au conclave de Léon XIII, et quelques uns d'entre eux sont très âgés et malades, de sorte que déjà l'on peut prévoir que, dans le prochain conclave, presque tous les cardinaux prendront, pour la première fois, part à l'élection du Pape.

Le doyen d'âge des cardinaux est S. Em. le cardinal Mertel, qui compte 88 ans ; par la date de sa création, il est aussi le doyen des cardinaux, car il a 36 ans de cardinalat. Mais il n'est pas le doyen du Sacré-Collège, car il est simple diacre. Le plus jeune des cardinaux est S. Em. le cardinal Di Rende, archevêque de Bénévent, ancien nonce à Paris, qui ne compte que 47 ans, quoiqu'il ait déjà sept ans de cardinalat.

Une affaire d'une extrême importance a été plaidée, cette semaine, devant la Cour de Cassation. Il ne s'agissait de rien moins que de la reconnaissance ou de la négation, par les tribunaux français, de la qualité de Souverain dans la personne du Pape.

Le testament de Mme la marquise de Plessis-Bellière, qui léguait sa fortune au Saint-Siège, avait été approuvé par le Tribunal de Montdidier, puis cassé par la Cour d'Amiens. Appel fut formé contre cet arrêt devant la Cour de Cassation, qui vient d'admettre le pourvoi du Saint-Siège, malgré la passion violente qu'ont montrée contre les droits du Souverain Pontife les représentants du Gouvernement, et en particulier le Procureur général. Ces magistrats, peu logiques il nous semble, refusent au Pape le droit — accordé aux autres puissances — de posséder, en France, un hôtel pour loger son ambassadeur, le nonce, reconnu cependant de tous comme le doyen du corps diplomatique !

Paris. — Un nouvel attentat anarchiste — dira-t-on qu'il était payé par les curés ? — a eu lieu, le jeudi 15 Mars, dans une des principales églises de Paris, la Madeleine. La bombe en éclatant a tué l'auteur de l'attentat : il n'y a pas eu d'autre victime.

Etant données les facilités que présentaient les dispositions de l'édifice pour un crime de ce genre, et que, une heure plus tard, de nombreux fidèles devaient être réunis pour un sermon, on ne peut manquer d'admirer les circonstances providentielles de cet événement. Si nous disons que le doigt de Dieu est là, les gens qui veulent comprendre comprendront ; les autres riront.

La question de la purification de l'église a été agitée à l'Archevêché ; mais cette cérémonie n'a pas eu lieu, étant donné que l'attentat avait été commis, non pas dans l'église, mais à l'entrée.

Dès le lendemain, les offices ont été célébrés, comme d'habitude, à la Madeleine.

A 4 heures, après le chant du *Miserere*, le R. P. Gardet, dominicain, qui prêche la station de Carême, est monté en chaire.

« Ma première parole, a-t-il dit avant de commencer son sermon, doit être une parole d'action de grâce. Si le malheureux porteur de l'engin n'avait pas été victime de son attentat, c'est vous, qui êtes là, qui auriez été les victimes de la catastrophe. Il y a là une preuve évidente de la protection de Dieu et de saint Joseph. »

Le prédicateur a félicité ses auditeurs du courage qu'ils montraient en venant l'entendre. Il a terminé en plaignant le malheureux égaré, et en invitant les fidèles à prier pour lui.

Rouen. — Les pauvres de Rouen sont prévenus : ils cesseront d'être catholiques, ou bien ils ne seront plus secourus.

Voici la circulaire adressée, à l'entrée de l'hiver, aux administrateurs des dispensaires de Rouen :

« Monsieur l'Administrateur,

« La Commission, dans sa séance du 3 Mai 1893, a laissé à chacun de MM. les administrateurs délégués le soin d'agir au mieux des intérêts du bureau de bienfaisance ; mais, en raison des abus qui m'ont été signalés, *il me semble qu'on devrait attendre la rentrée des classes pour commencer à distribuer les galoches et les sarreaux, afin de n'en donner qu'aux élèves fréquentant les écoles laïques.*

« *On peut avertir, dès à présent, les parents qui en feraient la demande, que ces secours leur seront remis aussitôt qu'ils auront justifié de l'inscription de leurs enfants dans une école laïque.*

« *Le vice-président du bureau de bienfaisance,*

« Legras. »

La laïque ou la vie !

Mais de quel droit ce monsieur Legras vient-il déclarer que toute une catégorie de pauvres sera exclue du bureau de bienfaisance ? Est-ce lui qui fournit l'argent destiné à secourir les malheureux, ou bien cet argent provient-il des aumônes de tous, catholiques surtout ? Et alors, comment M. Legras prend-il sur lui de donner aux uns et pas aux autres ? Est-ce là ce qu'on entend par l'égalité ?

A coup sûr, c'est là un des points pour lesquels se fait surtout sentir le besoin de « l'esprit nouveau » annoncé par M. Spuller.

Les catholiques ont le devoir de le rappeler, et de revendiquer leurs droits avec plus d'énergie que jamais.

Les Bretons en Algérie. — On se rappelle l'essai tenté par notre administration de peupler nos côtes algériennes avec des marins bretons.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ces jours-ci, nous annoncions que M. le Gouverneur général de l'Algérie lui-même avait daigné tenir sur les fonts baptismaux le dernier né d'une famille bretonne établie à Ain-Taya, près Alger.

La pompe quasi officielle dont on a entouré cet événement en montre la rareté.

En effet, notre essai de colonisation bretonne a complètement échoué.

Sur la côte algérienne, toutes les industries de la mer, pêche, petit cabotage, commerce du poisson, construction et réparation des engins nécessaires à la navigation, sont aux mains des étrangers, Italiens à l'Est, Espagnols à l'Ouest, Maltais un peu partout. Il est vrai qu'une loi, en apparence fort sage, réserve, depuis quelques années, la navigation côtière et la pêche à nos nationaux. Mais il est arrivé ceci, que les étrangers, ne voulant pas abandonner le champ qu'ils exploitaient si fructueusement, depuis tant d'années, se sont fait naturaliser en masse.

Le Code en main, ils sont tous Français ; mais, en réalité, ils sont aussi Italiens qu'avant : ils ont conservé leurs mœurs et leur langue, ils forment entre eux comme une vaste association, dont la bannière seulement est française, mais dont les intérêts sont absolument distincts des nôtres ; c'est une grande famille dont toutes les sympathies sont à la patrie d'origine.

Nos braves pêcheurs bretons, si durs, si dévoués, n'ont pu s'acclimater au milieu de cette population maritime d'une espèce toute nouvelle.

Pour les sauver de la misère, l'administration de la marine crut devoir obliger les patrons de barque, presque tous Napolitains d'origine, à en embarquer un certain nombre.

On attendait merveille de ce mélange des deux races, basé sur l'harmonie des contrastes ; mais il va sans dire que Bretons et Napolitains ne s'entendirent pas du tout. Il se produisit même ce fait incroyable que les Italiens durent débarquer les Français et que, pour se conformer aux engagements écrits, ils préférèrent payer à ces derniers leur part de pêche, tout comme s'ils avaient continué à naviguer ensemble.

Cet état de choses ne pouvait avoir qu'un temps, et quand les engagements eurent pris fin, nos Bretons furent contraints, pour vivre, à aller chercher du travail sur les quais ou à s'embaucher comme ouvriers, tandis que leurs femmes s'employaient comme servantes, blanchisseuses ou autres.

Les familles les plus avisées se firent rapatrier et regagnèrent au plus vite le village natal.

De ce qu'une tentative a échoué, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'une autre échouerait aussi.

Seulement, croyons-nous, il conviendrait, la prochaine fois, de laisser faire l'initiative privée et aussi, eu égard au caractère foncièrement religieux des marins bretons, de ne pas faire de cette entreprise une œuvre exclusivement laïque.

(Supplément à *La Croix* du 6 Mars.)

Pour notre part, nous espérons que ces essais malheureux vont sinon arrêter, du moins ralentir le mouvement d'émigration bretonne vers nos grandes villes, Paris, Le Hâvre, etc., et surtout vers l'étranger, où nos compatriotes ne trouvent, la plupart du temps, que la misère, et où leur condition morale est plus déplorable encore.

Jurisprudence. — *Nomination d'un membre de la Fabrique.* — Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, vient de rendre une décision intéressante dans un litige entre l'administration des Cultes et Mgr l'Archevêque de Reims.

On sait qu'en cas de vacance parmi les membres d'un conseil de fabrique, l'élection en remplacement doit être faite dans la séance ordinaire du conseil qui suit la vacance.

Mais si, un mois après l'époque de cette séance, le conseil de fabrique n'a pas procédé aux élections, l'Evêque diocésain a le droit de nommer lui-même.

C'est dans ces conditions que l'Archevêque de Reims a nommé un membre du conseil de fabrique de la succursale de Foulzy.

L'administration des Cultes contestait cette nomination en se fondant sur ce que l'Archevêque n'aurait eu le droit de la faire qu'après une mise en demeure adressée au conseil de procéder à l'élection.

Le conseil d'Etat a reconnu au contraire que cette mise en demeure préalable n'est pas exigée par la loi et que, les conditions de délai étant remplies, l'Archevêque a pu valablement procéder à la nomination qu'il a faite.

Contre les malfaiteurs littéraires. — Il n'est pas de jour où la presse anticléricale n'attaque odieusement quelques membres du clergé. Trop souvent le prêtre, dont l'honneur sacerdotal est ainsi mis en cause, ne dispose pas des ressources nécessaires pour poursuivre ses diffamateurs et obtenir réparation devant la justice de son pays.

A peu près sûrs de l'impunité, les plumitifs de la franc-maçonnerie s'en donnent donc à cœur joie. MM. les Curés du diocèse de Nevers ont trouvé un bon moyen de se protéger contre leurs lâches diffamateurs. C'est la *Bourgogne* qui nous l'apprend :

« MM. les Curés, dans la Nièvre, dit notre confrère, ont, entre eux, fondé une petite caisse d'assurances mutuelles contre la boue des *galopins* du Nivernais. Tous les ans, chacun des adhérents donne une cotisation, qui constitue un petit fonds social. Et puis, il y a un comité de jurisconsultes chargé de parcourir les feuilles qui font métier de calomnier le clergé.

« Et sitôt qu'un de ces écrivassiers lève la patte plus haut qu'il ne convient, pan ! on lui envoie du papier timbré, et l'on frappe à la caisse.

« Depuis que le clergé de la Nièvre a usé de ce système de défen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se, chose curieuse, les Gallot du Morvan sont très réservés, et la soutane des prêtres est moins salie.

« Le procédé est à essayer. »

Nous sommes de l'avis de notre confrère bourguignon : aux malfaiteurs littéraires, il faut opposer l'association des honnêtes gens ; mais nous recommandons en même temps à l'attention de certains soi-disant catholiques l'entrefilet suivant :

« Conscience erronée. — Après avoir cité des injures contre la religion, publiées par un journal libre-penseur, la *Semaine catholique* de Toulouse ajoute :

« Nous connaissons des personnes qui osent communier régulièrement, tout en se repaissant habituellement de ce genre de lecture. Il y a des illusions qui coûteront cher à l'heure de la mort. »

QUELQUES SOUVENIRS D'IL Y A CENT ANS

Nous avons reçu dernièrement, et nous publions avec grand plaisir, le travail qu'on va lire sur un fait de notre histoire locale pendant la Révolution, espérant qu'à l'exemple de notre correspondant plusieurs se mettront à l'ouvrage et sauront trouver, dans les archives paroissiales ou municipales, des renseignements précieux propres à fixer les souvenirs de la tradition sur le rôle des prêtres et des fidèles pendant ces temps troublés.

L'*Univers* du 4 Décembre dernier publiait une lettre curieuse, donnée d'abord par la *Semaine religieuse* de Nantes.

Les lettres de cette nature durent être assez nombreuses en 1800. Le premier Consul avait promulgué la contitution de l'an VIII, et il voulait inaugurer une politique de conciliation. D'un autre côté, l'abbé Tresvaux constate le même esprit de conciliation qui animait la plupart des prêtres bretons, s'élevant au-dessus de la division des partis, pour ne voir que l'intérêt de l'Eglise et de la patrie ; il parle des cartes de sûreté qui leur furent délivrées par les généraux commandants de corps d'armée.

On en trouverait probablement plusieurs dans le diocèse de Quimper. J'ai eu la bonne fortune d'en rencontrer une à la mairie de Guerlesquin.

A la différence de la lettre de Nantes, elle n'est pas adressée à la paroisse qui réclame son prêtre, mais elle est délivrée au prêtre qui veut se dévouer au salut de sa paroisse natale.

C'est une carte de sûreté, donnée par Bernadotte à M. Kerhervé, prêtre de Guerlesquin.

M. Kerhervé signe pour la première fois aux Actes de Baptême, en 1785, « René Kerhervé, prêtre » (1). Je n'ai pu trouver quelle

(1) Né à Guerlesquin le 17 Novembre 1754, ordonné prêtre en 1780, conduit au château de Brest, au commencement de 1792. Le District de Morlaix réclama sa libération, sur l'attestation de la Municipalité de Guerlesquin que l'abbé Kerhervé n'a causé aucun trouble.

était sa situation avant la Révolution ; mais la tradition locale est qu'il a passé tout le temps de la Révolution à Guerlesquin ou dans les environs.

Il n'était pas seul, comme le prouvent les documents :

Le 19 Avril 1791, Rossignol, officier municipal, écrivait au District de Morlaix : « Les prêtres réfractaires sont actuellement chefs de parti..... Depuis dimanche, ils n'approchent plus de l'église paroissiale, disant la messe dans une église un peu écartée, quoique dans la ville, etc. » (*Documents pour servir à l'histoire du Clergé*, p. 309 et 310, où l'officier municipal Rossignol est appelé *Beniguos)* (?).

Le 15 Août 1793, l'infâme Buchot, 3me curé constitutionnel, fait une diatribe violente à la Municipalité, où je relève ces phrases : « Que Querrec est sectateur de prêtres refractaires, au nombre desquels est son frère ;... qu'à Kerigonan, les monstres réfractaires disaient de prétendues bonnes messes ; .. que Merrien était beau-frère de deux prêtres réfractaires. »

Enfin, le 19 Fructidor an VII (5 Septembre 1799), le général de brigade Oshée, commandant à Morlaix, adressait une lettre de félicitation aux habitants du canton de Guerlesquin, pour leur ardeur à la poursuite « des réfractaires prêtres et chouans. »

De ces textes officiels, il faut conclure que plusieurs prêtres non assermentés exerçaient leur ministère à Guerlesquin et dans le voisinage. On peut citer M. Pérennès, recteur, et M. Le Foll, vicaire, au moment de la prestation de serment; qui refusèrent tous deux (M. Le Foll, au bout de quelque temps, émigra en Espagne), MM. Piriou, vicaire de Plougasnou, Le Moine et Le Balch, vicaire de Saint-Mathieu de Morlaix, qui, le 1er Septembre et le 7 Octobre 1791, vinrent se réfugier à Guerlesquin et demander la sûreté civique, comme s'étant suffisamment éloignés de leur domicile, conformément aux Arrêtés de Département du 21 Avril et du 22 Septembre.

En 1793, des perquisitions furent faites au domicile des sieurs Pérennès (1), Le Foll (2) et René Kerhervé, et le 30 Juillet, le curé Buhot, devenu procureur de la Commune, se plaint qu'elles aient été sans résultat.

M. Kerhervé ne figure plus dans les rapports officiels jusqu'en 1800 : mais on le voit revenir, dès la proclamation de la Constitution de l'an VIII.

Le 1er Mars 1800 (10 Ventose), il se présente à la municipalité, qui inscrit sur son registre : « René Kerhervé a promis de vivre en paix et en union, et de ne troubler ni l'ordre ni l'harmonie de la société civile, comme jusqu'à présent, de laquelle promesse il a requis acte. »

Cette promesse ne parut, sans doute, pas suffisante à une muni-

(1) Guillaume Pérennès, né à Guerlesquin, mourut recteur de Guerlesquin, vers 1801.

(2) Yves Le Foll, né à Guerlesquin le 30 Septembre 1759, ordonné prêtre en 1786.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cipalité ombrageuse et tremblante, qui se souvenait des persécutions récentes du Directoire, et n'avait pas encore eu le temps de prendre le vent du nouveau gouvernement.

Le 16 Ventose (7 Mars) suivant, M. Kerhervé, arrêté, était amené au bureau de cette municipalité, qui décrétait que M. René Kerhervé, prêtre insoumis, serait conduit au juge de paix du Ponthou.

Du reste, les intentions pacifiques de la nouvelle Constitution étaient si peu comprises que, le 25 Mars (4 Germinal an VIII), le commissaire demande qu'on descende les cloches et qu'on abatte la croix. Les cloches furent sauvées, car il n'y en avait que deux, l'une pour le timbre de l'horloge et l'autre pour annoncer les séances ; mais la croix fut abattue, aux frais de celui qui l'avait réédifiée, Laurent Pezron. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES,

Sommaire de la livraison du 15 Mars 1894.

I. La persécution fiscale, P. H. PRÉLOT. — II. Les Idées-Forces de M. Fouillée, P. L. ROURE. — III. Conversion et évolution de l'Eglise, P. H. MARTIN. — IV. L'Empire, l'Italie et le pouvoir temporel des Papes au temps de Jean VIII, P. A. LAPÔTRE. — V. A travers le Taurus. De Césarée de Cappadoce à Adana. Souvenirs de voyage, P. J. BURNICHON. — VI. Alfred Mame (troisième article). Le chrétien, P. Et. CORNUT. — VII. Mélanges et critiques. Histoire de la Compagnie de Jésus, P. C. SOMMERVOGEL. — VIII. Actes du Saint-Siège. Bref sur Jeanne d'Arc. — IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

On connaissait depuis plus d'un siècle les propriétés que possède le charbon, non-seulement de clarifier, mais encore de désinfecter et de purifier les liquides troubles et infects. Aujourd'hui ces qualités du charbon sont encore utilisées dans l'industrie à chaque instant, soit sous forme de filtres, soit autrement. En médecine, son emploi contre les maladies infectieuses est une application non moins heureuse.

La connaissance que nous avons de ces maladies dues à des germes ou ferments nous donne l'explication de son efficacité que les docteurs Biett, Emery, Gueneau de Mussy, J. Guérin et d'autres praticiens avaient observée, d'une manière empirique, contre la dysenterie, la cholérine, le choléra.

Le plus généralement il convient de prendre le *Charbon de Belloc* avant ou après le repas. D'ordinaire le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Le *Charbon du Dr Belloc* en poudre ou en pastilles se trouve dans les pharmacies de tous les pays.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success[r] de son beau-frere A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss[r] du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (anc[ne] rue des Ursulines), Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.,

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 80 – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

MALADIES des YEUX La POMMADE JAUNE CHEVRIER
est employée avec le plus grand succès dans les *ophtalmies*, les *rougeurs de paupières*, le *larmoiement*, etc. — Le Pot 2 fr. 50 ; *franco de port*, 2 fr. 80.
Pharmacie CHEVRIER, *PARIS, 21, Faubg Montmartre* et dans toutes Pharmacies.

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.
Gros et demi-gros : Frère ANGÉSILE-JOSEPH, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies LACOSTE et CLOUARD, *à Quimper ;* LEBIGOT, MOCUDÉ PERRUSSEL, *à Brest ;* CORBÉ, *à Landerneau ;* LAZENNEC, *à Châteaulin ;* BERREHAR, *à Saint-Renan ;* FENDER, *à Douarnenez.*

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures,* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des Imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 30 Mars 1894. N° 13.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

II. Chronique du Diocèse : Quimper ; Cause de Michel Le Nobletz ; Visite pastorale *(suite)* ; Nomination dans le Clergé ; Les fêtes de Pâques à Quimper ; Liturgie.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Léon XIII et la France ; Les années de Léon XIII ; Conspiration infernale ; Credo.

IV. Questions de liturgie (suite).

V. Quelques souvenirs d'il y a cent ans (suite).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1er Avril. — Dimanche de Quasimodo. Office du jour. Double. Blanc.
Vêpres du suivant *(du 25 Mars)*. Mémoires du Dimanche et de s. François de Paule, confesseur.
Lundi, 2. — ANNONCIATION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE. Double de 2e classe. Blanc.
Mardi, 3. — S. Gabriel, archange *(du 18 Mars, au suppl.)* Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 4. — S. JOSEPH, époux de la B. Vierge Marie *(du 19 Mars)*. Double de 1re classe. Blanc.
Jeudi, 5. — S. Vincent Ferrier, confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 6. — S. Benoit, abbé *(du 21 Mars)*. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 7. — S. Cyrille de Jérusalem, évêque, docteur *(du 20 Mars)*. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Hôpital de Morlaix	1 et 2 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Morlaix	3 et 4 Avril.
Maison de la Miséricorde de Kernisy, à Quimper	5 et 6 Avril.
Dames de la Retraite de Lézérazien	7 et 8 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Avril 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LE PROGRÈS DANS LA CONNAISSANCE ET L'AMOUR DE JÉSUS-CHRIST.

DIEU est le Maître tout-puissant : il pouvait donc, sans nul intermédiaire, combler l'homme des dons de la grâce et même de ceux de la gloire. Mais pour honorer davantage notre nature et manifester sans mesure sa propre bonté, il a voulu que ces dons magnifiques de l'ordre surnaturel nous soient communiqués avec les circonstances les plus ravissantes de divine délicatesse, par un Médiateur tout aimable, son propre Fils devenu pour cela même le Fils de l'homme, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

« En fait, — rappelions-nous naguère avec Mgr Pie — l'Incarnation est ainsi la base et le centre de tout l'édifice surnaturel ; » et, dès lors, la gloire extérieure de DIEU qui est, après DIEU lui-même, le plus excellent de tous les biens, est admirablement sauvegardée, les brèches faites à cette gloire divine par les péchés des hommes sont surabondamment réparées ; « JÉSUS-CHRIST étant devenu, ajoute Mgr Gay, le mystère de la déification universelle, c'est à-dire DIEU qui embrasse le monde entier, et le monde entier qui embrasse DIEU, »

Mais afin que, de nos jours — comme cela devient de plus en plus indispensable — les hommes soient enfin initiés à la connaissance et à l'amour de JÉSUS-CHRIST, le moyen le plus court et le plus merveilleusement facile, c'est de leur présenter — lui-même nous l'enseigne — son Cœur sacré : « Voilà, dit-il, ce Cœur qui a tant aimé les hommes ! »

Si JÉSUS-CHRIST est la clef de tout le reste, la clef de ce grand et divin monde qui est JÉSUS-CHRIST lui-même, c'est le Sacré Cœur. L'effet immédiat de cette dévotion providentielle sera donc, par la grâce divine et moyennant notre dévoué concours, le progrès des âmes et des peuples « dans la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST, » nécessaire condition de tous les autres progrès.

Surtout, avec ce progrès, chacun de nous obtiendra cette bienheureuse ressemblance avec JÉSUS-CHRIST, qui doit être la forme même de sa perfection personnelle ; et nous avancerons en même temps tous ensemble, dans la mesure de nos généreux efforts, l'avènement du « Règne social de JÉSUS-CHRIST, » vrai salut des peuples de la terre.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que chacun de nous s'applique à progresser dans la connaissance et l'amour de JÉSUS-CHRIST, condition nécessaire de tous les autres progrès pour les peuples comme pour les âmes.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — ŒUVRE DE N.-D. DE SALUT. — M. l'abbé Fléiter, vicaire général, Directeur de l'Œuvre N.-D. de Salut, invite les Associés à assister à la messe qui sera dite, à 7 h. 1/2, à la chapelle des Ursulines, le mercredi, 4 Avril, fête renvoyée de Saint Joseph.

Instruction, bénédiction. Indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Cause de Michel Le Nobletz. — Nous recevons de Rome et nous nous empressons de communiquer au diocèse une heureuse nouvelle au sujet de la cause, qui l'intéresse à un si haut degré, du serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz.

Par un indult spécial, on a obtenu dispense du « *decennium* » : on appelle ainsi l'espace de dix ans, exigé entre le dépôt du procès et l'introduction de la cause. Cette faveur est accordée « à la condition expresse que la cause ne soit pas discutée en Congrégation avant l'an prochain, 1895. C'est le temps strictement nécessaire pour terminer le dossier des *animadversions* et des *réponses* à la suite du *sommaire*, qu'on achève d'imprimer. *L'examen des écrits*, favorable sur toute la ligne, a déjà eu lieu. »

Il est donc permis d'espérer que, avant la fin de 1895, Michel Le Nobletz sera déclaré vénérable. Nous ne pouvons que dire avec le Postulateur : « *Deo gratias !* »

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.		*Matin.*	*Soir.*
Lundi	2 Avril.	Melgven	Névez.
Mardi	3 —	Pont-Aven	Nizon.
Mercredi	4 —	Riec	Baye.
Jeudi	5 —	Moëlan	Clohars-Carnoët.
Vendredi	6 —	Sainte-Croix	Rédéné.
Samedi	7 —	N.-D. de l'Assomption . .	Tréméven.

Voici, pour les paroisses de Brest, l'ordre et la date de la Confirmation, tels qu'ils viennent d'être arrêtés par Monseigneur :

Dimanche de la Trinité,	20 Mai.	*Le soir*. — Lambézellec.
Lundi	21 —	Saint-Martin. — Adoration. — Filles de la Croix.
Mardi	22 —	Saint-Sauveur. — Austerlitz (Ecole des Mousses).
Mercredi	23 —	Notre-Dame du Mont-Carmel. — Hospice civil.
Jeudi	24 —	Saint-Louis. — Lycée. — Retraite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, M. Morvan, jeune prêtre, est nommé vicaire à Beuzec-Cap-Sizun.

QUIMPER. — Les jours saints et les fêtes de Pâques se sont passés à Quimper avec beaucoup de recueillement et de piété. Les communions ont été plus nombreuses que jamais.

A la Cathédrale, où Monseigneur a présidé les offices le jeudi et le vendredi, les fidèles sont venus en grand nombre suivre les prières de l'Eglise et s'unir à la Passion du Sauveur.

Le Jeudi Saint, à partir de midi, une foule nombreuse circulait dans les rues, allant visiter le Saint Sacrement aux différentes « stations » où, comme les années précédentes, les reposoirs — « les Paradis », comme on dit à Quimper, — étaient décorés avec le meilleur goût. Un soleil printanier favorisait, du reste, ces manifestations, dans lesquelles les mères et les enfants ont une grande part.

Le vendredi soir, un nombreux auditoire se retrouvait groupé au pied de la chaire, où le R. P. Ponplard a commenté le récit de la Passion. Dans son éloquent discours, comme dans tous ceux qu'il a donnés au cours de la station et qui ont été si appréciés, particulièrement dans les conférences prêchées aux hommes, les premiers jours de la Semaine Sainte, l'éminent religieux avec une grande netteté et une chaleur communicative, n'a pas craint de mettre le doigt sur les maux dont nous souffrons, de signaler les ennemis qui sont surtout à redouter : on se rappellera notamment sa conférence sur la franc-maçonnerie.

Nous avons encore été heureux de l'entendre, le dimanche de Pâques, pour la clôture de cette station qu'il a prêchée avec tant de zèle et de talent, et nous nous faisons un devoir de le remercier au nom des fidèles qu'il a instruits et édifiés.

A Saint-Mathieu, chaque dimanche, l'étroite église provisoire était insuffisante pour contenir la foule nombreuse qui se pressait au pied de la chaire, occupée par M. Fléiter, vicaire général. L'éloquent prédicateur a été d'autant plus goûté par les pieux fidèles de cette paroisse, qu'ils lui étaient très reconnaissants d'avoir bien voulu accepter, au dernier moment, de remplacer M. le chanoine Rossi, appelé au loin par un deuil de famille. C'est un gracieux témoignage de plus donné à la population d'une sympathie qui est, du reste, bien partagée.

Le Vendredi Saint, M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée, a fait le sermon de la Passion, en commentant de la façon la plus heureuse et la plus touchante le beau récit évangélique.

***

Nous recevons les meilleures nouvelles des stations prêchées dans les autres villes du diocèse. A Concarneau notamment, les sermons du R. P. Félix, bénédictin du monastère de Kerbénéat,

ont été suivis avec une grande assiduité et, dans l'auditoire toujours considérable, les hommes étaient sensiblement plus nombreux que d'habitude. Le Samedi Saint, les confessions se sont prolongées jusqu'à 11 heures et minuit. Chose surtout consolante, on a constaté de nombreux retours.

Mardi dernier, Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu la visite de son vénéré collègue de Vannes.

Mercredi, 28, Mgr Bécel a béni, au milieu d'une assistance nombreuse et choisie, en l'église de Plomelin, le mariage de M. Trochu, lieutenant au 8e Dragons, neveu du général, avec Mlle Roussin, fille de M. E. Roussin, ancien député.

Liturgie. — LE MOMENT DE LA COMMUNION. — L'excellent *Ami du Clergé*, dirigé avec autant de science que de talent, par M. l'abbé Denis, chanoine de Langrès, contient sous le titre de *Causeries avec un jeune curé*, d'intéressants articles sur l'Eucharistie. Nous résumons ce qui a trait au *moment* de la communion.

« La communion du peuple, dit le Rituel, doit avoir lieu pendant la messe, aussitôt après la communion du prêtre, à moins qu'on ne l'a renvoie après la messe, pour une *cause raisonnable* : ce qui ne doit avoir lieu que rarement. C'est que les oraisons qui se disent, à la messe, après la communion, concernent non seulement le prêtre mais encore les autres communiants. »

La communion à la messe, ajoute l'*Ami du clergé*, est donc la règle générale et la communion en dehors de la messe forme l'exception, qui ne se justifie que par un cause raisonnable.

En Belgique, l'usage est très répandu de communier après la messe. Il tend à se répandre aussi quelque peu en France. « On ne saurait assez le regretter parce que la meilleure préparation à la réception de l'Eucharistie, c'est de s'unir au prêtre et à l'Eglise elle-même qui prie par sa bouche. »

Nous croyons vraiment que sous ce rapport il y a des abus contre lesquels il serait temps de réagir. Dans des églises où la communion est distribuée *intra missam*, presque toutes les demi-heures, quelques fidèles se présentent à la sainte table, au commencement et encore à la fin de chaque messe. Il y a là, selon nous, à l'égard de la Très Sainte Eucharistie, un sans-gêne, qui dégénère en véritable irrévérence.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Pendant la Semaine Sainte, aucune cérémonie solennelle n'a eu lieu au Vatican.

Le lundi, 19 Mars, le Saint-Père a célébré la messe dans la Salle des tapisseries et a communié les dignitaires laïques de sa

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cour ; mais pour ne pas trop se fatiguer, après en avoir communié un certain nombre, Sa Sainteté a fait communier les autres par Mgr Cassetta, son aumônier secret.

Le Jeudi Saint, Sa Sainteté a célébré de nouveau la messe dans la même salle et donné la communion aux dignitaires ecclésiastiques de sa cour.

A l'occasion de l'anniversaire de son couronnement et pour les fêtes de Pâques, le Pape a fait distribuer pour 31,000 francs de dons. Il a nommé S. E. le cardinal Rampolla archiprêtre de la Basilique Vaticane, en remplacement du défunt cardinal Ricci.

Léon XIII et la France. — De la lettre pastorale de Mgr l'Archevêque de Lyon à son clergé, au retour de son voyage de Rome, nous extrayons ce passage :

« A l'audience du départ, le Saint-Père voulut encore une fois ouvrir son âme tout entière. Il avait reçu avec une profonde reconnaissance le denier recueilli dans vos paroisses. Nous l'entendons Nous dire, en élevant les bras vers le ciel : « La France, comment ne l'aimerais-je pas ? C'est elle qui me nourrit et me soutient! » C'est cet amour de la France, si profond et si constant, qui explique les enseignements et la conduite du Saint-Père à notre égard. Ce que le Pape désire, ce n'est pas de se mêler à nos affaires politiques. Il accomplit le devoir de sa suprême fonction, en nous demandant de défendre, dans notre nation, qui est et qui demeurera la Fille aînée de l'Eglise, les grands intérêts de la religion et de la foi. L'avenir n'appartient qu'à Dieu seul ; Dieu seul en a le secret et la disposition. Le Pape ne saurait l'engager ; mais il demande pour le présent l'union de toutes les bonnes volontés, pour arriver aux résultats qui, s'ils étaient obtenus, produiraient la prospérité et le bonheur de la France. Le Pape, comme chef des catholiques, mérite leur confiance. Dieu ne peut lui refuser les lumières nécessaires dans les temps et les circonstances qu'il traverse. Et, d'ailleurs, il ne demande rien qui ne soit raisonnable. Il faut donc obéir au Pape. Se dire catholique et ne pas le faire, c'est compromettre sa conscience et se préparer des inquiétudes, même à l'heure de la mort. C'est avec respect que Nous citons ces paroles recueillies de la bouche du Saint-Père. Lorsque, sur un champ de bataille d'une grande étendue, le général en chef voit l'ensemble des mouvements de ses troupes, ce n'est pas à un chef d'ordre inférieur de contredire le commandement suprême : et quels qu'aient été les épisodes de la mêlée, à l'issue du combat, l'on est obligé de reconnaître que les sacrifices partiels, qui ont été faits, ont été utiles et parfois nécessaires pour déterminer la victoire. »

Les années de Léon XIII. — Sous le titre : *la Prédiction d'un franciscain*, la *Revue du Tiers-Ordre*, publiée par les RR. PP. franciscains de Montréal, au Canada, rapporte le fait suivant au sujet de S. S. Léon XIII :

Il disait dernièrement à son médecin : « Me voici bien vieux. Dites-moi franchement, combien de temps puis-je vivre encore ?

« — Très Saint-Père, s'il n'arrive pas d'accident fâcheux, vous pouvez certainement vivre encore cinq ans.

« — Cinq ans ! s'écria Léon XIII ! *Bravo !* cela me mènera à 88 ans : c'est précisément l'âge auquel un bon frère franciscain m'a prédit autrefois que je devais mourir. »

La *Revue franciscaine de Montréal* ajoute :

Le bon frère dont il s'agit n'est autre que *fra Antonio Marchi*, mort en odeur de sainteté, le 23 mai 1891, en notre maison générale de l'ordre, à Rome. Dans un article que le *Messager de Saint-François* lui a consacré, il est dit :

« Ces paroles prophétiques semblent avoir été prononcées par « ce modèle des religieux ; ce n'est pas l'heure de les redire ici. « Laissons à Dieu le soin de dévoiler, en son temps, les secrets de « *fra Antonio.* »

Nous ajouterons que, de fait, cette prédiction est dans le fond, très authentique. Nous le tenons de qui est parfaitement informé.

Déjà, pendant le pontificat de Pie IX, *fra Antonio* avait annoncé que ce Pontife occuperait pendant plus de 30 ans le trône de saint Pierre. Lors de l'élection de Léon XIII, on disait que le nouveau Pape ne vivrait pas un an, tant il paraissait faible et épuisé. *Fra Antonio* dit alors à tous ceux qui voulaient l'entendre : « Ne craignez pas ; il vivra et sera Pape vingt ans. »

Il est certain que cette dernière prédiction qui, humainement parlant, eût paru invraisemblable à tous ceux qui connaissaient le successeur de Pie IX, et à Léon XIII lui-même, est en train de se réaliser, espérons-le.

Conspiration infernale. — Il y a une sorte de rage maçonnique contre l'Eucharistie. On cherche des hosties pour les profaner à la façon du juif du temple des Billettes, dont on célébrait solennellement le souvenir, la semaine dernière, à Saint-Jean-Saint-François.

Un horrible vol sacrilège a été commis à Paris, le Mercredi-Saint, en l'église métropolitaine de Notre-Dame.

Le prêtre officiant venait de déposer au tabernacle de la chapelle de Saint-Georges, une des chapelles latérales de droite, derrière le grand chœur, le saint ciboire contenant plusieurs centaines d'hosties consacrées. Il était 8 heures du matin, et il y avait peu de monde à l'église.

Dix minutes après, on trouva la grille forcée et le tabernacle fracturé : le saint ciboire et les hosties avaient disparu !

Le prêtre avait oublié la clef sur le tabernacle.

On soupçonne des femmes lucifériennes.

Nous lisons, à ce sujet, dans *La Vérité :*

« Il est trop certain qu'il existe, en ce moment, une véritable conspiration de la haine infernale.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Il y a peu d'années qu'un ecclésiastique du diocèse de Paris, visiteur d'un grand ordre, prêtre très sage, très prudent, n'aimant à dire que ce qu'il savait bien, nous déclarait qu'il existait à Paris, dans le seul quartier de Saint-Sulpice, *vingt-deux* autels consacrés au démon, et servant à des pratiques sacrilèges.

« Un certain nombre de personnes savent où s'est passée une scène sans nom, décrite, sous le nom de messe noire, par un romancier connu.

« Enfin, faut-il le dire ! il existe à Paris une horrible industrie du sacrilège. Des groupes de cabalistes et d'occultistes ont des pourvoyeuses d'hosties consacrées, d'abominables femmes qui, pour une médiocre rémunération, se présentent à la sainte table et font marché des hosties qu'elles ont reçues sous la surveillance de témoins implacables.

« On tremble de révéler de telles abominations, mais depuis quelque temps elles deviennent fréquentes et publiques. Le monstrueux attentat qui vient d'être commis à Notre-Dame, avec une audace et une impunité qui semblent un défi infernal, jette sur l'impiété moderne d'affreuses lumières, dont il ne faut pas détourner les yeux.

« C'est la conspiration du sacrilège unie à la conspiration du mensonge ; livres, brochures et journaux déversent l'injure, l'erreur et la négation ; pendant ce temps, les sectaires commettent dans l'ombre toutes les abominations.

« Les banquets de saucissonniers du Vendredi-Saint ne paraissent qu'un incident dans ces horreurs.

« On devine des abîmes d'iniquité qui appellent la colère de Dieu, conclut *La Vérité*. Puissent les prières et la douleur des chrétiens prévenir sa justice ! »

Dans son mandement de carême, Mgr l'Archevêque d'Aix donne l'avis qui suit :

« Nous avertissons MM. les curés qu'ils ne doivent pas admettre à la première communion les enfants qui ne remplissent pas les conditions exigées par le règlement publié en tête de la nouvelle édition du catéchisme : ils sont *seuls juges* de leur assiduité, pendant deux ans, aux catéchismes de la semaine et aux offices de la paroisse, de leur science suffisante et de leur bonne conduite : c'est pour eux et pour nous une question de conscience, sur laquelle nous ne pouvons céder. Il vaut mieux ne pas faire la première communion que de mal la faire : MM. les curés doivent répéter souvent ce grave avertissement aux enfants, et plus encore aux parents, qui ne se rendent pas compte de l'importance du plus grand acte de la vie.

« Ils n'auront aucun égard à la menace ordinaire : *Mon enfant ne fera pas sa première communion*. Ils rappelleront aussi aux pères et aux mères que le catéchisme n'étant plus appris dans les écoles communales laïques, c'est pour eux une obligation rigoureuse de conscience de l'enseigner à leurs enfants, et par conséquent de l'étudier eux-mêmes, s'ils l'ont oublié, ou s'ils ne le savent pas suffisamment.

« Nous renvoyons toujours à MM. les curés les réclamations qui nous sont faites. »

Credo

Je crois en Dieu. Le siècle est mauvais, l'heure est trouble,
Un souffle de blasphème égare les esprits ;
L'honneur contre l'argent se joue à quitte ou double :
Le mal est sans danger et l'homme est sans mépris.

Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le prêtre.
Bien imprudent qui fait le signe de la croix !
Quiconque est un chrétien est bien près d'être un traître.
Des devoirs, nul n'en veut, nous n'avons que des droits.

Je crois en Dieu. Qu'importe à ma prière ardente
Des criminels joyeux le triomphe apparent !
Ce cercle de dégoût n'est pas l'enfer du Dante,
Mon cœur n'a pas perdu l'espérance en entrant.

Je crois en Dieu. La France attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu :
La grande Nation dort d'un sommeil qui tue.
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu !

(Chants du paysan, par P. Déroulède.)

— La légèreté tire toujours à conséquence : nuisible dans l'enfance, funeste à la jeunesse, elle ôte au vieillard toute considération.

— Un sacrifice d'amour-propre coûte plus à certaines personnes que le sacrifice de leur vie.

— Il y a d'excellentes actions qui ne rapportent rien, il y en a qui rapportent des chagrins, mais Dieu tient les comptes, et il est bon payeur.

Questions de liturgie.

Depuis que j'ai inscrit pour la première fois ce titre en tête d'un article, j'ai toujours trouvé moyen de rattacher mes observations personnelles aux matières traitées par le R. P. Rio, dans son excellent livre ; mais je n'y rencontre rien aujourd'hui qui puisse me servir d'entrée en matière pour aborder *la question des plaques de marbre*. J'en veux parler cependant.

Je défie les marchands *d'ex-voto* de me prouver que leur marchandise n'est pas invariablement laide, et quelquefois même laide à faire frémir ; cependant, pour quiconque admet le miracle ou

Archives diocésaines de Quimper et Léon

simplement l'intervention divine, il y aura toujours quelque émotion à contempler les innombrables béquilles suspendues dans la grotte de Lourdes ou dans la basilique de Sainte-Anne d'Auray, les cœurs qui proclament les conversions dues à Notre-Dame des Victoires, et même les bras et les jambes de cire qui, dans beaucoup d'églises, attestent la bonté de Dieu et la reconnaissance de l'homme.

Mais qui donc, sous prétexte de reconnaissance, est allé inventer ces affreux petits carrés qui tapissent désormais les murs de toutes nos églises? Rien qu'à Quimper je pourrais citer : Saint-Corentin, Saint-Mathieu, Locmaria, la chapelle du Lycée (dans une armoire de la sacristie), etc.

La cathédrale a été la dernière à subir ce ridicule outrage. Il y a peu d'années, personne n'avait eu la hardiesse d'attaquer ces belles pierres pour y planter des clous ; mais dès que la première plaque a été mise, c'est devenu un envahissement ; et comme il s'y trouve peu de surfaces planes qui n'aient des peintures, il faut s'ingénier pour savoir où mettre ces affiches. Elles sont superposées à l'entrée de la chapelle de Saint-Corentin ; elles sont juxtaposées sur les pieds-droits des fenêtres des chapelles de Saint-Joseph et de Sainte-Anne, elles sont déposées n'importe comment dans la chapelle de Notre-Dame de Lourdes et près de la statue de Notre-Dame d'Espérance, en compagnie de vieux bouquets des jeunes mariées d'il y a vingt ans.

D'ailleurs, c'est aussi en cette très belle partie de l'église que se voient des étoiles en fer blanc, auxquelles on suspend des lampes fumeuses pour noircir le granit de la charmante piscine accompagnant l'autel du Rosaire. C'est un usage pieux et liturgique que de faire brûler des lampes ; seulement il conviendrait de les établir d'une façon convenable et non dans des appareils dont une portière ne voudrait pas dans sa propre cuisine.

Laissons les lampes et revenons aux plaques.

Elles constituent une invention moderne. Autrefois, en effet, quand on voulait remercier Dieu d'une faveur obtenue, on donnait à l'église des linges d'autel, des ornements, la statue d'un saint, ou de l'argent que le clergé employait à ce qu'il croyait plus utile pour l'entretien et la beauté du lieu saint. Aujourd'hui, Monsieur A, Madame de B et Mademoiselle *** croient beaucoup mieux faire en exhibant leur prose sur le marbre. Ils y trouvent l'avantage d'avoir fait les choses par eux-mêmes, et celui de revoir, tous les dimanches, l'affirmation de leur éternelle gratitude, attestée par leurs initiales. Je ne dis rien du style de ces œuvres épigraphiques ; c'est peu varié ; cela n'a même pas l'avantage d'être drôle, à moins que l'orthographe ne s'en mêle, ce qui est rare, je l'avoue ; mais je signale cependant une inscription laconique portant le seul mot *Mercie*. Cela donne le droit de supposer que cette reconnaissance-là était féminine. Je regrette d'avoir oublié dans quelle église j'ai rencontré cet E, muet mais suggestif.

Qui donc a inventé les plaques de marbre *ex-voto* ? — Si c'est

un marbrier, je le comprends et je l'en loue, car il a certainement trouvé moyen de faire fortune en enlaidissant à plaisir la maison du Bon Dieu ; d'autant que cela ne lui coûtait pas cher. Les petits morceaux qui restaient après qu'on avait débité la matière d'un dallage, d'une cheminée, d'une table d'amphithéâtre ou d'un étal de boucherie, passaient ainsi du profane au sacré. Mais si ce n'est pas un marbrier qui a fait la trouvaille, vraiment l'inventeur ne peut être que blâmé. Cet inventeur ne serait-il pas un amateur de littérature classique? — Il n'y a pas si longtemps, quand on voulait dire qu'un homme acquerrait quelque célébrité, on affirmait que « son nom serait gravé sur le marbre » ; cela inspirait à beaucoup une noble ambition ; mais depuis que le marbre a fait si intime connaissance avec les aloyaux, ne trouvez-vous pas qu'il a perdu de sa noblesse et de sa poésie, et ne pourrait-on pas revenir aux *ex-voto* de cire? Ceux-ci avaient un grand avantage : quand ils étaient trop noircis par l'humidité et la poussière, ils passaient chez le fabricant de cierges qui les refondait et les utilisait pour le luminaire des autels, et leur disparition n'occasionnait aucune révolution dans l'Eglise ou dans l'Etat.

Aujourd'hui, qu'un curé se permette d'enlever ces plaques ! ! il y aura quelques bonnes âmes qui se soumettront, il y en a d'autres, à coup sûr, qui susciteront de véritables tempêtes. Je signale donc un mal inguérissable. Si l'on m'objecte que par là même je perds mon temps, je répondrai que je me contenterais bien d'arrêter les progrès de cette manie marmoréenne dans notre diocèse. La *Semaine religieuse* a déjà rendu plus d'un service, celui-ci ne serait pas le moindre.

Si j'étais curé ou recteur, et si j'avais par là même à créer ou accroître les ressources de mon église, on pourrait m'accuser d'être intéressé dans cette question, mais ce n'est nullement mon cas. Eh bien ! j'ose dire en détail ce que j'ai insinué plus haut : les fidèles sont trop portés à vouloir choisir eux-mêmes les objets que leur piété les pousse à offrir aux églises. C'est déjà un mal, quand ces objets sont inutiles, puisque les églises les moins pauvres ont toutes besoin d'augmenter leurs ressources ; mais le mal est plus grand, quand les offrandes sont encombrantes, ou laides, ou ridicules de leur nature. Croyez-vous que le clergé du Moyen-Age eût élevé nos admirables églises, puis les eût décorées de leurs autels, de leurs vitraux, de leurs statues, de leurs bas-reliefs, de leur orfévrerie (sans compter les trésors et les ornements désormais perdus), si l'on avait déjà gaspillé autant d'argent que nous en employons, aujourd'hui, pour des fanfreluches? Si toutes les ressources dont on peut disposer étaient centralisées, dépensées avec intelligence, moyennant une certaine direction, la beauté du sanctuaire gagnerait, la piété par là même progresserait. N'est-ce pas un but à poursuivre, dut-on perdre la joie de retrouver ses initiales gravées en creux et peintes en bleu, sur un carré qui a coûté 12 fr. 50.

Si j'ai convaincu quelqu'un, qu'il soit logique et qu'il fasse dis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paraître sa plaque pour garder sa reconnaissance dans son cœur, au lieu de l'étaler sur les murs consacrés.

Quant aux églises qui ont échappé jusqu'ici au fléau des plaques de marbre, MM. les Curés et Recteurs ne pourraient-ils pas les en préserver ? On vaccine bien les enfants pour les préserver d'une maladie qui enlaidit. Ne fera-t-on rien pour soustraire tel monument remarquable à des plaques, plus hideuses que les tâches de petite vérole ? Je n'ignore pas d'ailleurs qu'ici la médecine préventive est parfois d'une application difficile.

Quelques mois avant sa mort, le vénérable archiprêtre de la Cathédrale, M. de Penfentenyo, me disait que la première plaque de marbre, placée dans la cathédrale, l'avait été sans qu'on ait demandé son consentement ou celui de personne ; un ouvrier était venu, de la part de je ne sais qui, avait percé la pierre à l'endroit que le personnage avait lui-même choisi, posé le marbre et s'était tranquillement retiré ! M. le Curé était ennemi déclaré de ce genre *d'ex-voto* ; mais il ne fit pas enlever celui-ci ; quelque temps après, plusieurs personnes, voyant dans la Cathédrale un premier spécimen de *l'ex-voto* à la mode, demandèrent et obtinrent l'autorisation d'en ajouter d'autres. Il y a donc, désormais, de certains droits acquis, si les intéressés veulent les maintenir ; plaise à Dieu qu'ils y renoncent ou qu'un architecte bien inspiré fasse, un jour, disparaître ces collections d'affiches dans des églises comme nos deux cathédrales et comme Notre-Dame du Folgoat, et telle et telle autre, où le fléau sévit !

QUELQUES SOUVENIRS D'IL Y A CENT ANS

(Suite.)

C'est évidemment pour se soustraire à de nouvelles tracasseries que M. Kerhervé, dont on ne pouvait trop louer la calme énergie, s'adressa à l'autorité supérieure. Le 21 Messidor an VIII (9 Juillet 1800), il reçut de Bernadotte une carte de sûreté qu'il présenta à la municipalité le 21 Septembre suivant :

« Ce jour, 4 Complémentaire de l'an VIII de la République française, une et indivisible (21 Septembre 1800), s'est présenté le citoyen Kerhervé, prêtre, demeurant en cette commune de Guerlesquin, devant Nous, Maire de cette commune, lequel nous a requis d'enregistrer le permis dont la teneur suit :

« RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

« *Armée de l'Ouest.*

« Bernadotte, conseiller d'Etat, général en chef, à tous *(sic)* les « autorités et administrations civiles et militaires.

« Le citoyen René Kerhervé, prêtre de Guerlesquin, peut librement exercer, dans les villes et campagnes, le culte de la religion catholique.

« Je l'exhorte à concourir par les voies de son ministère au « maintien de la paix, de l'ordre et de la soumission aux lois.

« Fait au quartier général de Rennes, le 21 Messidor, an VIII[e].

« Pour le général en chef :

« *Le général en chef de l'état-major général de l'armée,*

« Signé : TILLY.

« Certifié conforme par Nous, Maire, les dits jour et an que « devant, et a ledit Kerhervé répété fixer son domicile sur cette « commune, et a signé, déclarant répéter sa déclaration du « 10 Ventose.

« René KERHERVÉ, prêtre catholique,

« PRIGENT, maire. HERLAND, secrétaire. »

M. Kerhervé, comme on le voit, revendiquait son droit ; mais la municipalité ne se trouva pas rassurée, même par la lettre de Bernadotte, et elle crut devoir se mettre à l'abri de l'autorité civile.

« 7 Vendémiaire an 9. — Hier à 8 heures du soir, j'ai reçu un ordre du citoyen sous-préfet de Morlaix, dudit jour 6 Vendémiaire, relatif aux prêtres assermentés, et qui maintient les prêtres non-assermentés à disposer par provision de l'église principale d'ici, en se conformant aux lois.

« PRIGENT, maire. HERLAND, secrétaire. »

C'est que M. Kerhervé, prêtre non-assermenté, ne se contentait pas de reparaître, il voulait qu'on lui remît l'église. Les circonstances le favorisaient, car les constitutionnels nombreux qui précédemment avaient prêté tous les serments, y compris celui de Haine à la Royauté, étaient tombés sous le mépris public. Ils avaient abandonné leur état et renoncé aux fonctions ecclésiastiques.

Le 22 Florial an IX (15 Mai 1801), René Kerhervé se présente et déclare avoir fait la soumission conformément à la loi du 21 Nivose an VIII (11 Janvier 1800).

Le même jour, Guillaume Pérennès « déclare vouloir réfléchir pendant un mois sur la promesse de fidélité que le Gouvernement exige de lui, pour voir si elle n'attaque pas directement ou indirectement les principes de sa conscience, et se retire au lieu de son origine. »

On ne voit pas que M. Pérennès ait reparu. C'était l'ancien recteur. M. Kerhervé, resté seul, se mit à la tête de la paroisse.

Le 16 Thermidor an IX (4 Août 1801), René Kerhervé déclare vouloir « jouir paisiblement et sans trouble de l'enceinte de la maîtresse église et des chapelles dédiées à saint Ener, patron de l'Eglise principale de cette commune, saint Maudet et sainte Barbe. — Signé R. KERHERVÉ, prêtre catholique. »

Il en jouit en effet paisiblement jusqu'à l'arrivée de M. Le Foll. Celui-ci, ancien vicaire, s'était retiré en Espagne. Au retour, voyant que son recteur, M. Pérennès, n'avait pas prêté serment à la Constitution de l'an VIII, il crut probablement devoir faire un crime à M. Kerhervé de ne l'avoir pas imité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les historiens constatent qu'une certaine hésitation régnait alors dans le clergé. Quelques prêtres voyant dans le serment l'approbation de tous les actes révolutionnaires, ou bien le refusaient absolument, ou bien se réservaient, comme M. Pérennès. Le plus grand nombre ne voyait dans la promesse de fidélité que l'engagement de ne pas troubler l'ordre public, et s'empressait de prêter serment pour venir en aide aux populations chrétiennes depuis si longtemps délaissées. Ceux-ciétaient dans le vrai, car ainsi que le fait remarquer M. Chantrel (*Histoire contemporaine*, p. 163), la Constitution de l'an VIII n'était plus précédée, comme celles de 91, de 93 et de l'an III, d'une déclaration de droits et de principes, mais les consuls disaient dans le préambule : « Cette Constitution est fondée sur les vrais principes de Gouvernement représentatif, sur les droits sacrés de la propriété, de l'égalité, de la liberté », toutes choses fort acceptables. Si donc un passé récent explique les hésitations de plusieurs, on ne peut que donner raison à ceux qui se placèrent au vrai point de vue de présent. De ce nombre était M. Kerhervé.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 53, rue du Cherche-Midi, Paris. — Librairie J. SALAUN, rue Kéréon, Quimper.

Mois de Marie d'après les grands prédicateurs, in-12, prix franco : 3 fr. — Ce livre est un abrégé très substantiel de ce qu'ont publié sur les gloires ou les vertus de la Très Sainte Vierge les maîtres de la chaire contemporaine. Il rendra de grands services aux prêtres pour les prédications du Mois de Marie.

Le général de Lamoricière, par M. l'abbé POUGEOIS, ancien aumônier militaire, in-12, 2 fr. — C'est une nouvelle édition d'un ouvrage qui a eu déjà du succès et qui a fait beaucoup de bien. Il convient parfaitement pour les bibliothèques d'œuvres, comme les deux volumes suivants, édités par la même librairie.

La villa Esculape, par Camille FILLIÈRES.

Naguère, Aujourd'hui, par Madame la Comtesse DE BEAUREPAIRE DE LOUVAGNY, in-12. Prix : 2 fr.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Mars : I. Appel au législateur mieux informé. — II. Revendications épiscopales (suite). — III. L'interpellation de M. de Baudry d'Asson. — IV. Questions choisies relatives à la session de Quasimodo : 55. Règles relatives au lieu de réunion et à la durée de la session. 56. Dans quel ordre le conseil de fabrique doit-il remplir ses attributions ? 57. A quel régime est soumis le compte du trésorier pour l'exercice 1893 ? 58. Quelle est l'utilité du budget supplémentaire ? 59. Elections à faire dans la session de Quasimodo. 60. Principales phases de la confection du budget. 61. Critérium et portée de la division en budget ordinaire et en budget extraordinaire. 62. Où faut-il inscrire, dans le budget de la fabrique, les subventions de la commune ?

La **Revue Administrative du Culte Catholique** paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an. — Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent[t] de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success' de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss' du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES
pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

PENSION DE FAMILLE

RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.

TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à Paris
(près la Gare d'Orléans)

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Depuratives, souveraines contre la Constipation, les Embarras gastriques, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi Franco, 4' la Boîte de 100 pilules ; 2' la 1/2 Boîte. — Pharm' GUICHARD, à Besançon (Doubs)

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Thé de Chine LE DÉLICIEUX *exclusivement composé de THÉS NOIRS de qualités supérieures.* CHEZ Eugène THIBAULT, *Importateur,* NANTES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper typographie DE KERANGAL, Imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. Vendredi 6 Avril 1894. N° 14.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Se réformer soi-même.

II. Chronique du Diocèse : Nécrologie ; Nominations dans le Clergé ; Tournée pastorale (suite) ; Professions religieuses à Ploërmel et à Saint-Brieuc ; Les Bretons de Nantes ; *Patria.*

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; L'encyclique aux Evêques polonais ; Paris ; Congrès eucharistique ; La peur ; Si les catholiques voulaient.

IV. Quelques souvenirs d'il y a cent ans (fin).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Avril. — 2e Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc.
Vêpres du suivant *(du 27 Mars),* avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 9. — S. Jean Damascène, confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 10. — S. Isidore, évêque, Docteur *(du 4 Avril).* Double. Blanc.
Mercredi, 11. — S. Léon Ier, pape, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 12. — Office votif du Très Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 13. — S. Herménégilde, martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 14. — S. Justin, martyr. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plounéventer	8 Avril.
Saint-Evarzec	9, 10 et 11 Avril.
Brélès	12, 13 et 14 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Se réformer soi-même.

Causez avec qui vous voudrez, il n'y a pas un de vos interlocuteurs, quel que soit son rang social, quelles que soient ses opinions, qui n'avoue que la société marche à la diable, que tout y est sens dessus dessous, que les choses se passent tout au rebours de la façon dont elles devraient se passer.

Ce que je dis là, je gage que sur cent Français de bon sens, quatre-vingt-dix-neuf le diraient tout comme moi. Seulement, si tous sont d'accord pour avouer que l'ensemble de notre pratique sociale est mauvaise, aucun, sans doute, ne reconnaîtra qu'il dépend de lui de la réformer.

Pour réformer les mœurs d'un pays, d'une époque, que pouvons-nous, que pouvez-vous, Monsieur, que peuvent tous ceux qui s'en mêlent, que puis-je moi-même?

A l'interlocuteur qui me parle ainsi, je répondrai : — Mon Dieu, cher Monsieur, à nous deux seuls, nous ne pouvons rien et nous pouvons tout. Nous ne pouvons rien, si nous nous mêlons de réformer en bloc tout le train des hommes. Mais nous pouvons beaucoup, si nous employons la bonne volonté dont témoignent nos paroles à nous réformer nous-mêmes et le petit coin du monde qui dépend de nous.

Ainsi, Monsieur, qu'est-ce qui peut vous empêcher de vivre davantage à votre foyer, de rendre votre vie à vous plus sérieuse, plus utile, moins égoïste? passez-moi le mot. Peu à peu, l'influence de cette réformation se fera sentir autour de vous ; votre femme deviendra moins futile et moins dépensière, plus attachée à ses devoirs ; vos domestiques, mieux surveillés, ayant moins à reprendre à votre conduite, deviendront plus respectueux et plus attentifs ; vos enfants seront plus dociles et mieux élevés. Il y aura, en France, une famille de plus qui vivra selon les principes qui sont les bons. Car je ne doute pas, Monsieur, que vous n'ayez été élevé dans les bons principes et que vous ne les ayez conservés.

Voilà la réforme à notre portée, la réforme de chacun en son particulier. Commençons par celle-là. Quand tous les individus, ou du moins un très grand nombre, — quand ce ne serait que tous ceux qui l'estiment nécessaire, — l'auront accomplie, nous reparlerons de la réforme sociale. Elle sera devenue facile. Avant, elle est impossible.

(Semaine du Mans.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières :

M. Hily, recteur de Névez, décédé le 31 Mars, à l'âge de 58 ans ;

M. Pouliquen, Yves-Marie, clerc tonsuré, décédé le 1er Avril, à l'âge de 20 ans.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Le Pape, vicaire à Spézet, vicaire à Saint-Louis, Brest ;

M. Penven, vicaire à Locunolé, vicaire à Spézet ;

M. Le Roux, jeune prêtre, vicaire à Tourc'h ;

M. Kervella, vicaire à Plougar, vicaire à Plounévez-Lochrist ;

M. Carré, jeune prêtre, vicaire à Plougar ;

M. Cléac'h, vicaire à Tréflaouénan, vicaire à Saint-Evarzec ;

M. Le Séac'h, vicaire à Saint-Evarzec, se retire malade ;

M. Le Borgne, jeune prêtre, vicaire à Tréflaouénan ;

M. Daridon, vicaire au Cloître-Plourin, vicaire à Plougasnou ;

M. Olu, vicaire à Plogastel-Saint-Germain, aumônier de la Prison maritime, à Brest, en remplacement de M. Foulet, qui a demandé un congé temporaire ;

M. Quiniou, jeune prêtre, vicaire à Plogastel-Saint-Germain.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche 8 Avril.	Ursulines de Quimperlé.	Le Trévoux.
Lundi 9	Arzano	Guilligomarc'h.
Mardi 10	Querrien	Locunolé.
Mercredi 11	Mellac	Saint-Thurien.
Jeudi 12	Bannalec	Kernével.
Vendredi 13	Scaër	Leuhan. — Coray.
Samedi 14	Laz. — Trégourez . . .	Saint-Thois.
Dimanche 15	Châteauneuf	Saint-Goazec.

Monseigneur est accompagné, dans la première partie de sa visite pastorale, par M. Corrigou, vicaire général.

Crozon. — Nous recevons de Crozon une nouvelle aussi douloureuse qu'inattendue : l'école communale des filles, tenue par les Religieuses du Saint-Esprit, vient d'être laïcisée par un arrêté en date du 22 Mars, notifié seulement le 29, et exécutoire dès la rentrée de Pâques, qui avait lieu le 2 Avril.

La Directrice « remerciée » dans ces conditions est la Sœur Anne de Jésus, bien connue par ses écrits : avant d'être religieuse, elle s'appelait dans le monde Mademoiselle Le Bastard de Mesmeur : la maison d'où on la renvoie a été fondée et était soutenue en grande partie, comme les autres œuvres de bienfaisance existant à Crozon, par elle ou par ses parents.

La nouvelle de cette laïcisation fera, il nous semble, un singulier écho au discours prononcé, samedi dernier, 31 Mars, par M. Spuller, à la séance de clôture des sociétés savantes, à la Sorbonne. « C'est une obligation sacrée, dit M. le Ministre de l'Instruction publique, pour ceux qui aiment vraiment leur pays, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« garder pieusement aux ancêtres la reconnaissance qui leur est « dûe pour nous avoir faits ce que nous sommes... »

... Les habitants de Crozon, eux, n'ont pas oublié ce qu'ils doivent à la noble famille, leur bienfaitrice séculaire. Ils n'entendent pas, non plus, laisser partir les religieuses et leur vénérable supérieure qui a élevé les mères de famille dont elle élevait les enfants. Une école libre va être construite et s'ouvrira, on l'espère, dès le mois d'Octobre prochain.

En attendant, quatre maîtresses laïques remplacent les religieuses, dont deux seulement étaient rétribuées.

Professions religieuses. — Le 19 Mars, 75 postulants de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne ont pris l'habit religieux à la Maison principale, à Ploërmel. Le lendemain, 38 novices prononçaient leurs premiers vœux.

« La vêture de ce dernier 19 Mars, dit la *Chronique* de l'Institut, est la plus nombreuse qu'ait enregistrée nos Annales. Béni soit Dieu, qui, en ces jours d'épreuves extérieures, donne à notre Institut de si douces consolations, et lui permet de si légitimes espérances ! »

Voici les noms des nouveaux novices appartenant au diocèse de Quimper :

Denniélou, Gabriel-Gustave, de St-Ségal : *F. Calixte-Joseph* ; — Hénaff, Jacques, de Quéménéven : *F. Ronan-Joseph* ; — Goënvec, Michel-Marie, de Plonéour : *F. Corentin-Marie* ; — Boutéraon, Yves, de Gouézec : *F. Zénobe* ; — Philippot, Vincent, de Kernouez : *F. Jubrien* ; — Le Goff, Joseph-Marie, de Clohars-Carnoët : *F. Gestin* ; — Créac'h, Michel, de Landerneau : *F. Grégoire* ; — Le Dain, Charles-Joseph, de Spézet : *F. Imilianus* ; — Floc'h, Jean-Louis, de Bodilis : *F. Florus* ; — Scaviner, Pierre-Marie, de Clohars-Carnoët : *F. Héry*.

***

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc :

« Mercredi dernier, 28 Mars, Monseigneur présidait une profession dans la chapelle de la Maison Principale des Filles du Saint-Esprit.

« Outre les représentants du clergé de la ville épiscopale, nous avons remarqué parmi les prêtres qui assistaient à cette touchante cérémonie, M. le chanoine Abgrall, aumônier de l'hospice de Quimper, M. Le Siou, recteur de Poullan. »

Nous donnons les noms des nouvelles professes originaires de notre diocèse :

Sœur Sainte-Geneviève l'Hour, de Ploudaniel ; — Sœur Stanislas-du-Sacré-Cœur Kerdévez, de Loqueffret ; — Sœur Marie-du-Saint-Rédempteur Le Ven, de Lannilis ; — Sœur Saint-Vincent Le Carre, de Fouesnant ; — Sœur Anne-Raphaël Abjean, de Saint-Méen ; — Sœur Marie-de-Saint-Guy Guennégan, de Bodilis ; — Sœur Anne-de-l'Incarnation Kerdreux, de Crozon ; — Sœur Marie-Corentine Huguen, de Ploudaniel.

Brest. — *Comité ouvrier catholique.* — Le Dimanche de Pâques, a eu lieu à Brest, au Treillis-Vert, une très intéressante et importante réunion. La conférence de M. l'abbé Naudet a été précédée de la lecture, faite par un ouvrier, M. Mignot, au nom du comité, d'une fière déclaration dont nous regrettons de ne pouvoir donner que des extraits :

« Quel est notre programme ?

Camarades, c'est le programme de la Démocratie chrétienne.

Autrement dit, nous défendrons de toutes nos forces, par tous les moyens que la loi autorise, les trois choses qui sont la base d'une bonne société : la religion, la famille et la propriété.

Au point de vue politique,

Nous sommes *républicains*, républicains ardents et sincères, parce que, pour nous, la forme républicaine est celle qui va le mieux à la démocratie.

Seulement nous haussons les épaules, quand nous entendons certains partis crier que c'est chez eux, et rien que chez eux, qu'on trouve la vraie idée républicaine.

Des dynamiteurs sauvages aux opportunistes hypocrites et repus, en passant par les socialistes et les radicaux, nous ne faisons pas de différence quand il est question des responsabilités. Si les premiers font de la propagande par le fait, c'est qu'auparavant les autres ont propagé l'anarchie par les idées.

Notre cri, à nous, le voici :

Vive la République *française et chrétienne !*

A bas la République *juive et franc-maçonnique !*

Au point de vue religieux,

Nous l'avons déjà dit, nous sommes *catholiques*. Notre drapeau c'est la croix, signe de justice, de liberté, d'égalité et de fraternité. Libre aux ignorants ou à ceux qui se croient des astres d'intelligence, de nous appeler avec mépris *cléricaux !*

Leur mépris nous est égal et nous le leur rendons, avec les intérêts.

Mais comme nous sommes *citoyens français*, et que ça nous plait d'être catholiques, nous demandons qu'à ce point de vue-là, comme à tous les autres, on fasse respecter nos droits et nos libertés. Sans quoi, nous serions obligés de les faire respecter nous-mêmes.... »

Voilà de braves chrétiens auxquels ne s'adresse pas, à coup sûr, le reproche que l'on fait justement à plusieurs honnêtes gens, et que nous reproduisons plus loin, *d'avoir peur*.

Les Bretons de Nantes. — La *Semaine religieuse* de Nantes publie, en français et en *breton*, l'avis suivant :

« Cette année, comme les années précédentes, une retraite sera donnée aux Bretons de Nantes, dans la chapelle des Religieuses de la Retraite. Elle s'ouvrira, le deuxième dimanche après

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Pâques, 8 Avril, à 3 heures. Les jours suivants, les réunions auront lieu à midi et demi et à 7 h. 1/2 du soir.

« Un Père Jésuite de Quimper fera les prédications.

« Une prière, s'il vous plaît, pour nos Bretons. »

***

Nous recommandons également aux prières de nos lecteurs une autre retraite bretonne, que donnent en ce moment, à Trélazé, les RR. PP. J. Kervennic et Lhévéder, de la résidence de Quimper.

La semaine dernière, ces deux excellents religieux ont évangélisé les Bretons d'Angers.

Patria. — Poésies par l'Abbé J.-M. Kerbiriou. 2e édition refondue et corrigée. (En vente à la librairie J. Salaun, rue Kéréon, et à la librairie Le Gall, Quai du Stéir, Quimper. Prix : 3 francs.)

Nous sommes heureux d'annoncer et de recommander à nos lecteurs la seconde édition de *Patria*, qui a subi de nombreux changements. L'auteur en a retiré *Novatus* et quelques autres poèmes, qui forment aujourd'hui un volume à part, et les a remplacés par des pièces inédites, qui rendent à *Patria* sa physionomie toute bretonne.

Nous ne referons pas ici l'éloge du talent de M. Kerbiriou. « Prêtre et breton, écrivait en 1879, M. E. de Margerie, dans l'*Univers*, il ne sépare pas plus dans ses vers que dans son amour sa patrie de la terre et sa patrie des cieux. » Tel il est demeuré et les mêmes sentiments ont dicté ses dernières poésies, desquelles il peut dire comme des premières :

Ma Mère, mon Dieu, ma Patrie...
Ils m'ont inspiré tour à tour.
Tous les battements de ma vie...
Pour eux ! Pour eux tout mon amour !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — A l'occasion de la fête de Pâques, et en vue du grand nombre d'étrangers qui se trouvent en ce moment à Rome, le Souverain Pontife a bien voulu en admettre plus de huit cents à la fois à assister à la messe qu'il a célébrée, à cet effet, dans la vaste salle Ducale.

Cette même faveur a été accordée, pendant la semaine de Pâques et le dimanche *in albis*, à plusieurs groupes successifs de catholiques de divers pays, parmi lesquels de nombreux médecins qui viennent prendre part au Congrès international de médecine, convoqué à Rome du 28 Mars au 5 Avril.

L'Encyclique aux Évêques polonais. — Le Souverain Pontife a adressé aux Évêques de Pologne, en date du 19 Mars,

une belle encyclique dans laquelle on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, la profondeur des idées ou la délicatesse de la forme, ou encore la merveilleuse connaissance qu'elle dénote, non seulement de la situation générale du pays, mais encore des besoins particuliers de chaque région.

Plusieurs de ces enseignements s'adressent à d'autres qu'aux Polonais. Ainsi, après avoir montré magnifiquement la bienfaisante et « grande puissance de l'Eglise pour diriger la société humaine », Léon XIII ajoute : « Nous l'avons dit d'abord — et ce « caractère, chez elle, éclate chaque jour de plus en plus — « l'Eglise catholique est née, a été constituée dans des conditions « telles que, non seulement elle ne peut jamais nuire en rien aux « Etats et aux peuples, mais que même au point de vue des intérêts temporels, elle leur est une source de bienfaits et de splendeur. . . . . .

« Se détourner de ces mêmes préceptes, refuser la direction « de l'Eglise, c'est être réfractaire à la volonté divine et rejeter un « insigne bienfait ; de telle sorte que, dans l'Etat, plus rien ne « reste de vraiment prospère et honnête, tout est confusion et « ruine, et les gouvernants et les peuples tremblent dans l'attente « anxieuse des calamités. »

Léon XIII passe ensuite à « ce qui concerne la société domestique, l'instruction de la jeunesse et celle des ministres sacrés, et les meilleures manières d'exercer la charité chrétienne ». Voici comment il juge la *neutralité* dans l'enseignement à tous les degrés :

« Non seulement il faut fuir les écoles et les collèges où à l'en« seignement on mêle de parti pris l'erreur au sujet de la reli« gion, où domine l'impiété, mais aussi ceux dans lesquels on « n'enseigne pas la doctrine et la morale chrétiennes, écartées « comme si c'étaient des objets inutiles.

« En effet, ceux qu'on instruit dans les lettres et les arts doi« vent recevoir également la connaissance et la culture des « choses divines..... Il ne faut pas s'arrêter dans cette tâche, alors « que l'instruction grandit avec l'âge ; au contraire, il faut s'y « attacher avec d'autant plus de force que la jeunesse, à notre « époque principalement, est chaque jour plus vivement pressée « du désir de savoir, et que, d'autre part, elle se voit menacée « de plus redoutables dangers au sujet de sa foi, point sur lequel « on a eu déjà à déplorer de grandes pertes. »

Après avoir parlé de l'importante question des séminaires et des études ecclésiastiques, et rappelé les principes « exposés dans son Encyclique *Rerum novarum*, seuls capables de donner à la question ouvrière une solution véritable et conforme à l'équité prêchée par l'Evangile », le Saint-Père traite de la situation spéciale des catholiques polonais soumis à la Russie : il les assure de sa bienveillance et de sa sollicitude à leur égard.

« Nous aimons, dit-il, à rappeler que dès le commencement de « Notre pontificat, inspiré par le désir d'améliorer la situation de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'Eucharistie », demande aux communautés, à tous les chrétiens, des prières pour le IX^e^ Congrès eucharistique, qui doit se tenir à Reims, du 25 au 29 Juillet, sous la présidence de S. Em. le cardinal Langénieux. « Ce Congrès sera le couronnement des solennités eucharistiques de Jérusalem ; mais il sera aussi, pour l'Occident, une nouvelle et précieuse occasion de manifester sa foi envers l'adorable sacrement de nos autels, d'imprimer une irrésistible impulsion au mouvement qui le porte vers les œuvres eucharistiques, et pour la France, qui n'a pas eu de Congrès eucharistique depuis le Congrès de Paris en 1888, la meilleure des préparations à fêter, en 1896, le glorieux et quatorzième centenaire de son baptême dans le baptistère de Reims, le 25 Décembre 496.

« A tous les chrétiens qui ont au cœur l'amour du Très-Saint Sacrement et de leurs frères d'Orient, de le témoigner, en contribuant à la célébration de ce prochain Congrès par leurs prières et leurs aumônes et, s'ils le peuvent, par leur présence et leurs travaux. »

***

Le zélé Secrétaire général de l'Œuvre adresse aux enfants et spécialement aux premiers communiants de 1894, un pieux appel que nous regrettons de ne pouvoir publier intégralement. Il leur demande de prier pour l'heureux succès du Congrès eucharistique de Reims, et les invite à contribuer, dans la mesure de leurs petites ressources, à l'achat d'un *ex-voto* promis par les congressistes de Jérusalem, en 1893.

« Ce doit être un beau tabernacle qu'on offrira à l'église de Saint-Sauveur qui remplace, pour les privilèges et les indulgences, le Saint-Cénacle, où fut institué le Très-Saint Sacrement et qui est, depuis bien des siècles, au pouvoir des Turcs... On voudrait que les premiers communiants de 1894 soient les seuls à offrir les clefs d'or et d'argent destinées à ouvrir et à fermer cette nouvelle résidence royale du divin Sauveur. »

Adresser les adhésions et toutes communications à M. de Pèlerin, secrétaire général, 5, rue Bayard, Paris.

La peur. — Il y a parmi les honnêtes gens des hommes qui font bien du mal.

Ils conjuguent à tous les temps et à tous les modes le verbe « trembler. »

Leur vie publique peut se résumer en trois mots :
Ils ont eu peur.
Ils ont peur.
Ils auront peur.
Et les conseils qu'ils donnent se réduisent à un seul :
Ayez peur.

Ces lièvres en sont arrivés à trembler devant leurs propres réclamations. Et je crois qu'ils en viendront à ne plus oser éternuer, de peur de déranger le sommeil des tyrans grands ou petits qui leur auront mis la botte sur le cou.

Nos ennemis, stupéfaits de leur patience, les appellent entre eux des lâches et se servent de cette frayeur pour leur faire subir bien des avanies. Qui sait même si plus tard on ne les forcera pas à des merci publics ?

Ils ne sont courageux que contre ceux qui veulent leur rendre courage et les défendre malgré eux.

Ils n'oseront jamais se souvenir de la sainte liberté des enfants du Christ.

Ils sont mûrs pour tous les esclavages, parce que... ils ont peur.

Si les catholiques voulaient. — Dans les derniers temps de sa vie, le prince Napoléon disait à un éminent prélat, qui l'a répété : « Les catholiques ne se rendent pas compte de leur force ; s'ils en avaient conscience, ils seraient les maîtres de la situation : il n'y a plus en France que l'Eglise qui soit debout. » Cet aveu, échappé à un implacable adversaire, est bon à retenir. Le jour où nous serons enfin décidés à nous défendre, le jour où l'on nous saura virilement résolus à accepter le combat, les hommes qui, abusant de notre inertie, ont, depuis dix ans, pris à tâche de nous molester, y regarderont à deux fois avant de s'engager à fond.

— Sur terre, l'Eglise doit être toujours militante ; au ciel seulement, elle triomphera à jamais.

QUELQUES SOUVENIRS D'IL Y A CENT ANS

(Fin.)

M. Le Foll ne s'était pas encore rendu. Bien plus, il fit interdire M. Kerhervé. Comment, c'est ce je n'ai pu élucider. Toujours est-il que l'on trouve la lettre suivante, sans date, mais écrite avant le 2 Vendemaire an XI (24 Septembre 1802).

« Citoyen Préfet,

« Nous devons à M. Kerhervé, prêtre de cette paroisse, la pacification dont nous avons joui jusqu'à l'arrivée de M. Le Foll, qui était en Espagne depuis les premières années de la Révolution.

« Ce dernier n'a pas encore fait sa soumission au Concordat, et il refuse de se réunir aux prêtres fidèles à leur patrie, et aux lois de laquelle ils se sont constamment soumis.

« Ce prêtre Le Foll, aidé de quelques femmes haineuses, a surpris une interdiction contre M. Kerhervé, qui a fait sa soumission au Concordat, et que le peuple et toutes les autorités constituées de Guerlesquin ont demandé à Mgr l'Evêque par une pétition expresse.

« Ces personnes ont supposé des calomnies contre M. Kerhervé,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que nous certifions être un excellent prêtre et ami de la pacification et de tout bon ordre.

« Nous vous prions, au nom de la justice et de tous les honnêtes gens, de faire rendre au plus tôt M. Kerhervé aux fonctions dont il a été injustement suspendu.

« Veuillez bien, Citoyen Préfet, agréer notre profond respect.

« *Les Membres du Conseil de la Municipalité de Guerlesquin.* »

M. Kerhervé fut nommé plus tard à Plougonven, et M. Le Foll, qui avait fait sa soumission au Concordat, en prêtant serment dans l'église Saint-Mathieu de Morlaix, devant M. Duquesne, sous-préfet, soumission qu'il fit enregistrer à Guerlesquin le 12 Janvier 1804, l'intègre et rigide M. Le Foll fut recteur de Guerlesquin.

On aura remarqué que la même municipalité qui avait accueilli avec tant de crainte et de défiance M. Kerhervé, le réclame avec énergie un peu plus tard. Il y a à cela une double raison : la première c'était la frayeur qu'inspirait M. Le Foll, dont on connaissait la sévérité. M. Kerhervé maintenu, M. Le Foll n'eut pas été recteur de Guerlesquin. Il ne le fut du reste pas longtemps ; dès 1806, il fut transféré à Bosorhel. La seconde raison c'est que le Concordat était devenu Loi du Gouvernement. On pensait à cette époque, à Guerlesquin, qu'il est toujours bon de se trouver du côté du manche. Autant M. Kerhervé, prêtre d'une soumission douteuse, paraissait compromettant, autant, quand le vent eut tourné, M. Kerhervé, prêtre concordataire, dans une situation légale par conséquent, devenait *persona grata.*

A la décharge de la municipalité, constatons qu'il y a des circonstances atténuantes à sa première attitude ; elle n'était pas, en effet, bien éloignée de l'époque où l'Agent national recevait la lettre suivante d'une saveur toute révolutionnaire :

« ÉGALITÉ, LIBERTÉ, FRATERNITÉ.

« FORCE AU GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE.

« Morlaix, le 13 Messidor de l'an II de la République française, une et indivisible.

« *L'Agent national près le District de Morlaix, à l'Agent national de la commune de Guerlesquin.*

« Citoyen,

« J'aurais eu peine à croire que tu aurais compromis ta responsabilité au point de ne pas faire exécuter des lois bienfaisantes sous tous les rapports, puisqu'elles tendent à secourir les familles indigentes des défenseurs de la patrie. C'est se haïr soi-même que d'être aussi indifférent sur la chose publique.

« Crois que la nation, que tu outrages, saura réprimer sa létargie *(sic)* honteuse, en vengeant les parents des défenseurs des maux que la paresse leur fait souffrir.

« Je te préviens que si dans les trois jours à compter de la réception de la présente, tu ne fais pas exécuter ponctuellement

la loi du 25 Pluviose, je suis décidé à envoyer un commissaire aux frais de la commune pour remplir ce devoir.

« Souviens-toi que tu dois être révolutionnaire comme notre Gouvernement, et que l'égoïsme dans la République est un crime capital qui ne peut rester impuni.

« Salut et fraternité. « SAILLOUR. »

Si la signification de cette lettre avait échappé à l'intéressé, ou mieux aux intéressés, l'illusion ne dut pas être de longue durée.

Le 18 Messidor suivant (6 Juillet 1794), le crieur public annonçait sur la place l'exécution : d'Anne-Marie-Françoise Coatanscours, veuve de Launay de l'Etang, ci-devant comtesse, et de Suzanne Augustine, veuve Coatanscours, ex-marquise ; de Jean-Charles-Christophe Fustier, élève entrepreneur de bâtiments, né à Cléry (Loiret) et demeurant à Brest ; de Charles Moret, âgé de 25 ans, boucher, né à Brest, demeurant à Plouvien.

Le 23 Messidor an II (11 Juillet 1794), exécution d'Yves-Michel-Hervé Chef de Bois, âgé de 60 ans, sénéchal à Léon.

Le 30 (18 Juillet), exécution de Lepelletier de Rosambo et Kergariou. (M. Le Pelletier de Rosambo était seigneur de Guerlesquin.)

Ces publications n'avaient pour but immédiat que d'avertir les débiteurs des condamnés de payer non à leur succession, mais à l'Etat, sous peine de payer deux fois, les biens des condamnés à mort étant confisqués ; mais on conviendra qu'elles inspiraient une terreur légitime dont ne pouvaient se défendre, même quelques années plus tard, ceux qui auraient cru faire opposition au gouvernement en agréant des prêtres réfractaires. Après tout, il n'est pas donné à tout le monde d'être de la race des héros.

Il est vraisemblable que sa dernière attitude fut plus agréable à la municipalité de Guerlesquin. Combien, à cette époque de trouble et de sang, ne furent mauvais que par peur, et furent heureux de montrer plus tard leurs vrais sentiments ! En réclamant M. Kerhervé et louant sa vertu, ses compatriotes étaient sincères, car même les faibles ne se peuvent empêcher d'admirer les vaillants qui, comme M. René Kerhervé, surent dans une période difficile accomplir simplement et courageusement leur devoir.

— Ne parlons jamais de nous, ni en bien ni en mal ; en bien, parce qu'on ne nous croirait pas ; en mal, parce qu'on nous croirait.

— Le silence est le parti le plus sûr pour celui qui se défie de soi-même.

— Parler, c'est dépenser ; écouter, c'est acquérir.

— Le Juste ne se loue pas à Dieu au mois ou à l'année comme un mercenaire, il s'engage à jamais. *(Saint-Bernard.)*

— La meilleure manière de se venger de ses ennemis est de les contraindre à vous estimer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

MIZ MARI AN ESKOB DALL

tennet evit al loden vrassa euz a skridou an Eskob santel DE SÉGUR, ***renket ha lakeat e brezounek*** *gant an Aotrou SANN, maro Persoun Bannalec,* hag assamez **KANTIKOU lakeat e muzik,** *gant an Aotrou GUILLOU, maro Persoun e Penmarc'h.* — Un petit volume in-18 de 304 pages.

Parmi les ouvrages en langue bretonne publiés jusqu'ici pour la célébration du Mois de Marie, celui-ci, de l'avis de tous ceux entre les mains desquels il est tombé, mérite d'être placé dans les premiers rangs.

Conditions de vente : 1 exemplaire, demi-reliure..... **1** fr. **50.**
— — **Par 6 exemplaires et au-dessus....** **1** fr. **35** l'un.

Se trouve dans les dépôts suivants :

Quimper, J. SALAUN, rue Kéréon.
— LE GALL, quai du Steir.
Brest, TOURMEN, rue de la Mairie.
Landerneau, DESMOULINS, rue du Pont.
Morlaix, ROGER, Grande-Place.
Quimperlé, CLAIRET.

LA FOI EN LA DIVINITÉ DE JÉSUS, *par le P. DIDON.* — On n'a pas oublié l'immense **succès** obtenu naguère par *Jésus-Christ,* du Père Didon. Aujourd'hui, paraît à la librairie Plon un ouvrage du même auteur : *la Foi en la divinité de Jésus-Christ,* corollaire en quelque sorte de cette première œuvre.

L'éminent dominicain s'occupe d'abord de l'état actuel de la foi en la divinité du Christ ; il nous montre la négation opposée par l'esprit moderne à cette croyance, et nous en fait apprécier l'inanité. Avançant dans son sujet, il nous indique le grand motif de notre crédibilité à cette doctrine fondamentale, et pèse avec nous le témoignage de Jésus lui-même attestant sa divine origine. En même temps le pieux auteur, qui n'ignore pas les moyens par lesquels on cherche à ébranler notre foi, nous donne les moyens pratiques de les combattre.

Ce sont les magnifiques conférences prêchées par le Père Didon à la Madeleine, au carême de 1892, qui composent ce nouvel ouvrage.

Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. E. Plon, Nourrit et C^ie^, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris. — ***Librairie J. SALAUN, Quimper.***

Combien de personnes privées de sommeil à la suite d'émotions morales, de chagrins prolongés ou de travaux intellectuels excessifs, doivent au Sirop de Follet un repos qui a relevé leurs forces et leur courage.

On trouve le Sirop de Follet dans toutes les pharmacies et dans tous les pays, au prix de 3 francs le flacon. Il est prudent de s'assurer que le flacon porte bien la signature de l'inventeur.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
L.-J. BITON, à SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée)

EN VENTE au profit de la construction de l'église du tombeau du Bienheureux L. M. G. de Monfort, par l'abbé H^te^ BOUTIN,
MAGNIFIQUE IN-8° d'une valeur réelle de 3 fr.

Prix de propagande :

Sous une couverture imprimée en plusieurs couleurs, l'ex. **2** fr., franco **2** fr. **65** ; par 12 ex. : l'ex. **1** fr. **50** ; par 25 ex. : l'ex. **1** fr. **35** ; par 50 ex. : l'ex. **1** fr. **20** ; par 100 ex. : l'ex. **1** fr. **10**. — Ajouter **0** fr. **30** à ces prix pour une reliure à grand effet.

A partir de 50 ex., franco de port en gare.

Demander cet ouvrage chez tous les libraires catholiques.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r^ de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r^ du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Anc^n^ Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n^ Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — ***Prix modérés.***

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent^t^ de la Maison **ROUXEL,** Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE
COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.
CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES
Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, rue Verdelet (anc^ne^ rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. - 2^f^ la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en Gros :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 26. - Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PASTILLES PECTORALES
DES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE DE PLOERMEL
AU GOUDRON, RÉGLISSE ET BAUME DE TOLU
Très efficaces dans les rhumes, bronchites, enrouements, toux chroniques. — **1 franc** la boîte.
Gros et demi-gros : Frère Angésile-Joseph, à Ploërmel (Morbihan).
Détail : dans les pharmacies Lacoste et Clouard, *à Quimper ;* Lebigot, Mocudé Perrussel, *à Brest ;* Corbé, *à Landerneau ;* Lazennec, *à Châteaulin ;* Berrehar, *à Saint-Renan ;* Fender, *à Douarnenez.*

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché.

9^e^ Année. **Vendredi 13 Avril 1894.** N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 centimes — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 centimes

L'abonnement, payable d'avance, part du premier de chaque mois

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

Vente au numéro : Quimper, librairie Salaun, rue Kéréon.

Sommaire. — *I.* Les dévotions.
II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Tournée pastorale (suite) ; Quimper ; Mission bretonne au diocèse d'Angers ; Quêtes pour la Terre Sainte.
III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Sacrilèges réparés ; Le Mans ; Jeanne d'Arc ; La presse ; Jugés par eux-mêmes ; Pourquoi donc les lisez-vous !
IV. Questions de liturgie (suite).
V. Bibliographie.
VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 Avril. — 3^e^ Dimanche après Pâques. — Patronage de saint Joseph. Double de 2^e^ classe. Blanc. Mémoire du Dimanche. Vêpres de la fête, avec mémoires du Dimanche et du suivant *(au Propre diocésain).*

Lundi 16. — S. Patern, Evêque. Semi-double. Blanc.

Mardi, 17. — S. Anicet Pape, Martyr. Rouge. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 18. — De la Férie. Blanc. — Ou office votif de s. Joseph. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 19. — Office votif du Très Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 20. — De la Férie. Blanc. — Ou office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

Samedi, 21. — S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Nizon (suppléé par la Maison de l'Adoration de Quimper)	15, 16 et 17 Avril.
Loc-Eguiner-Ploudiry	18 et 19 Avril.
Plonéour-Lanvern	20 et 21 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les Dévotions.

On n'a guère vu en aucun temps un catholique, digne de ce nom, juger sa religion envers Dieu suffisante, s'il n'y ajoutait point la pratique habituelle de quelque dévotion publique ou privée. Les dévotions ont été constamment et presque universellement regardées chez nous comme la manifestation naturelle, le complément au moins utile, le rempart presque obligé de toute foi sincère et de toute vie sérieusement chrétienne. Il faut donc y encourager les fidèles, les exhortant à en adopter quelques-unes, s'ils ne l'ont déjà fait, les félicitant si cela est entré dans leur coutume. Mais que dans ce choix les âmes sachent bien qu'elles sont libres. Tout est de pur conseil en cette matière ; aucune dévotion proprement dite n'oblige par elle-même, et toutes celles que l'Eglise approuve sont bonnes, bienfaisantes, dignes de tout respect. Qu'on suive donc simplement ici son attrait, attrait de grâce ou même de nature. Qu'on tienne compte de sa position, de ses devoirs d'état, de ses relations, des circonstances, enfin de toutes ces indications soit extérieures, soit intérieures, où une foi attentive, au service d'un cœur droit, sait découvrir les signes des bons plaisirs de Dieu. Il n'importe nullement en soi que les brebis du pasteur céleste paissent ici et là, dès qu'elles ne sortent point du pâturage. Tout y est saint et sanctifiant ; cependant tout n'y convient point également à tout le monde. Invoquez l'esprit de conseil ; si vous le trouvez bon, consultez qui de droit ; essayez même les choses avant de vous y astreindre ; puis, vous étant décidés de bonne foi, restez fidèles à ces pratiques prudemment préférées. Défiez-vous de l'inconstance, de la mobilité d'esprit, des mirages de l'imagination, des enthousiasmes irréfléchis qui déguisent mal l'amour du changement. Changer n'est pas la même chose que progresser, et l'on peut se mouvoir beaucoup sans faire un seul pas en avant.

Ne tenez pourtant point si fort à vos dévotions, que pour de bonnes raisons vous ne sachiez en abandonner une et vous adonner à une autre qui vous semblera plus fructueuse. Les âmes ont leur âge comme les corps : ce qui convient à un adolescent peut ne pas convenir à un homme fait ; la dévotion d'une jeune fille ne saurait être de tout point celle de la femme mariée ; celle de la femme mariée ne sied pas toujours à une veuve. Liberté et sagesse, ces deux mots contiennent, avec la vraie lumière, le moyen de ne jamais sortir du bon chemin.

Quelles que soient d'ailleurs les dévotions que vous conserverez, n'y soyez point si attachés, que vous ne sachiez en omettre parfois la pratique quand un devoir plus grave, plus urgent, le besoin ou même l'agrément et la commodité du prochain le réclament. Soyez souples et faciles en ceci. L'entêtement n'est pas la constance, et la volonté propre gâte tout. Pour l'amour du bon Dieu et l'honneur

de la piété chrétienne, faites que vos observances ne soient jamais à charge à autrui. Evitez la servilité ; fuyez tout ce qui de près ou de loin sent le pharisaïsme. Il en est de certaines pratiques pieuses, ou plutôt de certaines manières de les entendre et de les faire, comme de la lettre, dont saint Paul a écrit qu'elle tue et que l'esprit seul vivifie (1).

Ne prêchez pas tant non plus vos dévotions aimées, que vous paraissiez vouloir les imposer de force à vos frères. Que d'âmes se font l'illusion de croire qu'on ne peut être converti à Dieu si l'on n'épouse leurs idées et leurs goûts ! Ne faites point de vos sentiments personnels un couteau qu'on met sur la gorge. Laissez les gens tranquilles ; respectez leur liberté et ne les croyez point perdus parce qu'ils refusent de vous suivre. Ne pensez pas que cette dévotion qui vous agrée soit l'unique voie qui mène à la sainteté, qu'elle soit surtout la panacée qui doit guérir les maux du genre humain et sauver l'Eglise et le monde. Ayez plutôt l'humilité de croire que bon nombre de dévotions l'emportent sur la vôtre en importance. Je vous le conseille plus spécialement si vous avez pris une part quelconque à son institution. En somme, la recommandation que l'auteur de l'*Imitation* fait aux fidèles, et d'abord, je pense, aux religieux, de ne point disputer du plus ou du moins grand mérite des saints et du degré de leur gloire, appliquez-la aux dévotions : c'est une règle sûre et excellente.

Un dernier mot enfin, c'est-à-dire un dernier conseil. Gardez-vous, en fait de dévotions, de l'exagération, de l'indiscrétion et de ce que saint Jean de la Croix appelle « la gourmandise spirituelle », d'où résulte l'encombrement avec ses fâcheuses conséquences.

Vouloir embrasser à la fois toutes les dévotions que l'Eglise nous propose, est d'une âme au moins malavisée. Les dévotions sont à peu près à la religion ce que sont les parures au vêtement qui nous couvre ; le bon goût interdit de multiplier les parures à ce point que le principal vêtement disparaisse. Mettre trop de bois dans un foyer, ce n'est pas aviver le feu, c'est l'éteindre. L'âme plie vite sous le poids de pratiques excessives ; la fatigue engendre comme forcément l'ennui ; de l'ennui naît le dégoût, et le dégoût amène l'abandon. Il s'est rencontré plus d'une âme que cette intempérance dans la piété a fini par éloigner complètement de la piété. En d'autres elle étouffe cette adoration en esprit et en vérité qui est le fond même du christianisme, la vraie vie de l'âme et la condition du salut. « Tant nous en demandent-ils, disait un prêtre d'esprit, en parlant de ces âmes affamées de dévotions multiples, qu'ils ne nous laisseront même plus le temps de faire des actes de foi, d'espérance et de charité. »

(Saint Alphonse de Liguori.)

(1) II Cor. III, 6.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — Mardi 17 Avril, réunion des Mères chrétiennes, à 7 heures 1/2.

Nous croyons pouvoir annoncer dès aujourd'hui qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Serré, vicaire général, sera chanté, le lundi 23 Avril, à 10 heures, en l'église paroissiale de Pouldavid.

La cérémonie sera présidée par M. Fléiter, vicaire général.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Henry, vicaire à Pemmarc'h, vicaire à Landivisiau ;
M. Saliou, jeune prêtre, vicaire à Penmarc'h ;
M. Ronzot, recteur de Locronan, recteur de Névez ;
M. Le Moigne, vicaire à Nizon, recteur de Locronan ;
M. Marchand, ancien vicaire de Brasparts, vicaire à Nizon.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Mével (Sylvain), aumônier de l'Hospice de Quimperlé, décédé, le 10 Avril, à l'âge de 39 ans.

La cérémonie religieuse s'est faite, hier, à Quimperlé : l'inhumation a lieu, aujourd'hui vendredi, à Ploumoguer, paroisse natale du défunt.

M. Mével était aumônier depuis 1891.

Tout son vicariat s'était écoulé à Châteauneuf-du-Faou, où il a laissé les meilleurs souvenirs. R. I. P.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 16 Avril.	Spézet.	Landeleau.
Mardi 17	Cléden-Poher	Saint-Hernin.
Mercredi 18	Ursulines (Carhaix). .	Kergloff.
Jeudi 19	Carhaix.	Motreff.
Vendredi 20	Plouguer	Plounévézel.
Samedi 21	Poullaouen	Loc-Maria-Berrien.
Dimanche 22	Plouyé	Collorec.

Quimper. — Un service solennel a été célébré, mardi 10 Avril, dans la chapelle du Sacré-Cœur de Quimper, pour le repos de l'âme de la Très Révérende Mère Lehon, Supérieure Générale de la Société, dont nous avons annoncé la mort.

La messe a été chantée par M. Salaün, chanoine de la Cathédrale : M. Fléiter, vicaire général, représentant Mgr l'Evêque, qui est en tournée pastorale, a donné l'absoûte.

L'assistance considérable montrait la sympathie acquise aux Dames du Sacré-Cœur près des familles, dont elles élèvent les enfants avec autant de dévouement que de distinction.

Dans le chœur, on remarquait un grand nombre de prêtres : M. le Doyen et plusieurs Chanoines du Chapitre, M. le Supérieur et un Professeur du Grand-Séminaire, M. le Secrétaire de l'Evêché, les RR. PP. Jésuites, les Aumôniers des Communautés de la ville et les Membres du Clergé paroissial dont nous sommes spécialement l'interprète, en témoignant, à cette occasion, aux excellentes religieuses toute sa reconnaissance pour leur concours dévoué dans l'œuvre de l'instruction chrétienne des enfants pauvres.

Mission bretonne au diocèse d'Angers. — On nous écrit de Trélazé, le 8 Avril :

« Vous avez bien voulu recommander aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* de Quimper la Mission donnée à nos Bretons. Avec mes remerciements, je me permets de vous adresser quelques notes, écrites à la hâte : si vous le jugez utile, vous en tirerez quelques lignes pour vos lecteurs.

Vous savez, sans doute, dans quelles conditions nous arrivent ici la plupart de nos compatriotes ; sur de trompeuses promesses, ils quittent les champs de Bretagne et viennent disputer aux carrières angevines un peu de pain pour eux et pour leur nombreuse famille.

On se fait difficilement une idée de la misère qui les attend. Une pauvre hutte pour abri, et un dur travail à 800 pieds de profondeur ! Ce travail, ininterrompu nuit et jour, dure douze heures consécutives pour chaque équipe d'ouvriers. Les accidents sont hélas ! trop fréquents et il n'est pas rare de voir, le matin, se présenter à la consultation de notre excellent compatriote, le docteur Le Barzic (de Loqueffret), 15 et 20 hommes blessés... Trop souvent les immenses blocs de pierre font des veuves et des orphelins !

Ce sont ces pauvres Bretons déshérités que viennent d'évangéliser, comme vous l'avez annoncé, pendant trois semaines, les RR. PP. J. Kervennic et Lhévéder, Jésuites, de la résidence de Quimper.

Le résultat de la Mission a été bien consolant pour les zélés prédicateurs, comme pour les aumôniers bretons d'Angers et de Trélazé.

A l'église de la Madeleine, à Angers, il y avait des conférences pour les hommes seuls : nous avons compté à ces réunions plus de 200 hommes, qui ensuite assiégeaient nos confessionnaux, jusqu'à une heure bien avancée de la nuit. Les catholiques Angevins ont été grandement édifiés en voyant cette foule de Bretons s'ap-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

procher de la sainte Table : plusieurs demandaient nos cantiques, pour unir leurs voix à celles de nos compatriotes, bien que ne comprenant pas notre langue.

Les cantiques *Eürus an hini...* (air de *Leiz-Breiz*) et

Kavet em beuz ar peoc'h hag an eürusted,
Yac'h eo breman ha laouën va ene...

ont été surtout enlevés avec le plus grand entrain.

En les chantant sur la terre étrangère, nous nous croyions transportés à l'ombre de nos clochers à jour, et une larme perlait dans les yeux de plusieurs...

Nous avons prié de tout cœur pour nos frères de la terre natale... En retour, nous demandons une prière pour leurs frères exilés, afin que tous, en Anjou comme en Bretagne, nous puissions dire en toute vérité : « *Potius mori quam fœdari !* Plutôt mourir que de perdre notre foi bretonne ! »

V. Le Gall,
Aumônier des Bretons, à Trélazé (diocèse d'Angers).

Quêtes pour la Terre-Sainte. — On sait que le produit des quêtes faites dans les églises, le Vendredi Saint, doit, conformément à l'ordre du Souverain Pontife, être envoyé à Jérusalem pour l'entretien des Saints Lieux. Le *Bulletin* SAINT FRANÇOIS ET LA TERRE SAINTE, dans son numéro d'Avril qui vient de paraître, donne le tableau des quêtes du Vendredi Saint de l'année 1893. Le diocèse de Quimper y figure pour 3,500 francs. — Rennes a donné 3,000 francs ; Saint-Brieuc, 1850 francs ; Vannes, 800 francs. — Cinq diocèses, Arras, Cambrai, Lyon, Paris et Rouen dépassent 4,000 francs. Rouen arrive en première ligne avec une offrande de 6,000 francs.

Tous les diocèses de France réunis ont donné 150,435 fr. 05.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le pèlerinage espagnol commencera à arriver le 13 courant.

On attend seize mille pèlerins, dont douze mille venant à bord de huit paquebots et les autres par terre.

A cause de cette grande affluence, le Saint-Père a décidé, sur l'avis de la commission cardinalice, que la cérémonie de béatification des serviteurs de Dieu Jean d'Avilla et Diègue de Cadix aura lieu dans la basilique de Saint-Pierre, ce qui n'a pas eu lieu depuis 1870.

C'est aussi dans l'église Saint-Pierre, que Léon XIII recevra, le 18 Avril, le pèlerinage espagnol.

Lorsque le Pape descendra, après midi, dans la basilique, les portes seront fermées et l'on n'entrera que muni d'un billet.

Le Pape a fixé au 18 Mai le consistoire secret, dans lequel seront préconisés un certain nombre d'évêques et créés plusieurs cardinaux.

Le 21 Mai, aura lieu le consistoire public pour l'imposition du chapeau ; parmi les cardinaux qui viendront recevoir le chapeau seront LL. EEm. les cardinaux Bourret et Lecot.

Paris. — Le clergé de Paris vient de faire une grande perte dans la personne de M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine.

M. l'abbé Le Rebours était âgé d'environ soixante-douze ans. Il était curé de la Madeleine depuis 1871. Auparavant, il avait été pendant quelque temps vicaire général du cardinal Morlot. Le reste de sa vie sacerdotale avait été consacré à l'enseignement chrétien, et principalement à l'enseignement du catéchisme, au sujet duquel il a écrit une *Méthode*, très complète et très pratique.

« M. l'abbé Le Rebours, dit l'*Univers*, par la simplicité qui rehaussait en lui une haute et naturelle distinction, par la dignité de son caractère et la sainteté de sa vie, par son zèle et par sa piété, par le talent de sa parole et la sagesse de son administration, avait conquis l'estime et la considération de ceux même qui ne connaissent pas la source des vertus chrétiennes. Vénéré des catholiques, il était en même temps devenu, sans rien sacrifier à la mode et sans accorder au monde la plus légère concession, une des hautes personnalités parisiennes : le nom du curé de Sainte-Madeleine était, à Paris, connu de tous, et dans les esprits les plus vains n'éveillait que le sentiment du respect. »

Sacrilèges réparés. — S. Em. le Cardinal Richard rappelle, dans une lettre pastorale, la douleur profonde causée par l'attentat du Mardi Saint, à Notre-Dame, où les Hosties consacrées ont été enlevées avec une audace sacrilège, entre les deux messes.

« ..... Cette profanation du Très Saint-Sacrement de nos autels, au moment où s'ouvrait la Semaine Sainte, a été pour ainsi dire sous nos yeux le renouvellement des outrages subis par notre adorable Sauveur, durant sa Passion. Aussi, tous ces jours consacrés à honorer les souffrances et la mort de Notre-Seigneur ont été pour nous des jours de tristesse et d'expiation. Le Vendredi Saint surtout, en présence du bois sacré de la Croix, du Clou qui a déchiré la chair sacrée du Sauveur et de la Couronne d'épines que sa tête adorable a portée, nous sentions plus vivement l'horreur du sacrilège qui venait d'être commis. Nous avons voulu faire nous-même publiquement l'amende honorable, dans la chaire de Notre-Dame, en présence de la grande assemblée des chrétiens réunis, le soir du Vendredi Saint, pour vénérer les reliques insignes de la Passion qui sont notre trésor le plus précieux et qui rappellent si vivement les souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. . . . .

« Nous avons reçu, plusieurs fois depuis, l'expression de la douleur ressentie par les âmes chrétiennes et du désir qu'elles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éprouvaient de multiplier les actes de réparation pour la profanation commise dans l'église-mère du diocèse. L'expression de ces sentiments nous a singulièrement touché ; ils répondaient à nos désirs personnels et nous ont montré que les cœurs des fidèles et du pasteur étaient unis dans la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... »

Si l'on a eu à gémir sur cet attentat, le temps pascal a apporté d'immenses consolations ; une première réparation avait eu lieu, le Vendredi Saint ; mais le Cardinal en a prescrit une plus universelle, le dimanche du Bon-Pasteur, à Notre-Dame, où il y a eu exposition du Saint-Sacrement et une procession avec station à l'endroit du crime, et dans toutes les paroisses du diocèse, où l'on a lu une amende honorable.

« Il nous est consolant de penser, disait à la fin de sa lettre le vénérable prélat, que toute la famille diocésaine, unie à ses prêtres et à son archevêque, offrira ce public hommage de réparation, d'amour et de fidélité à Celui qui, dans sa miséricorde, a voulu se nommer le Bon Pasteur. Nous nous souviendrons que le Sauveur veut amener au bercail les brebis égarées et nous aurons une prière ardente pour la conversion des âmes qui n'ont pas encore le bonheur de connaître et d'aimer Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Puissions-nous surtout, nous prêtres, consoler le Cœur de Notre-Seigneur par notre dévouement au service des âmes. *Agnoscite quod agitis ; imitamini quod tractatis.* »

***

Le dimanche précédent, avait lieu, au cimetière de Wasquehal (Nord), une grandiose cérémonie de réparation pour les profanations de croix dont des misérables s'étaient rendus coupables.

Les mêmes manifestations de foi, d'espérance et d'amour se sont produites, le même jour, à Saint-Jacques de Douai, où chaque année, le dimanche de Quasimodo, se fait une procession du Saint-Sacrement, en mémoire du prodige eucharistique de 1254.

L'occasion était toute trouvée d'une cérémonie d'expiation pour l'affreux sacrilège commis par des élèves du lycée. Le vénéré doyen l'avait expliqué, le matin, au prône :

« Nous conjurerons, a-t-il dit, Notre-Seigneur Jésus-Christ, présent réellement au Saint-Sacrement de l'autel, de ne pas faire retomber sur cette chère ville de Douai, les conséquences du crime épouvantable commis par quelques jeunes gens qui ont désappris, à l'école, le respect des choses saintes, et qui, par là même, comme les bourreaux du Christ, n'ont peut-être pas bien su ce qu'ils faisaient. »

Cette cérémonie a eu lieu avec un caractère de foi et de repentir admirable de la part de la population. Puisse Notre-Seigneur s'en contenter et ne point faire retomber sur notre pays la punition de ces crimes multipliés contre le Sacrement de son amour !

Le Mans. — *Une conversion. — La Semaine du Fidèle*, du Mans, annonce la conversion de M. Lainé, ancien vicaire de M. Loyson, et rédacteur de plusieurs journaux impies. L'abjuration a eu lieu dans la basilique de Notre-Dame du Chêne (Sarthe), entre les mains du R. P. Lepeltier, supérieur des missionnaires diocésains, spécialement délégué à cet effet par Mgr l'Archevêque de Rennes, administrateur du diocèse du Mans.

Voici la lettre adressée à la *Semaine*, avec la pièce qui l'accompagne :

« La Chapelle-du-Chêne, 4 Avril 1894.

« Monsieur le Rédacteur,

« J'ai l'honneur de vous adresser copie de la rétractation que j'ai prononcée, aujourd'hui, dans la basilique de N.-D. du Chêne, en sollicitant ma réconciliation avec l'Eglise. Voulant réparer autant qu'il est en moi le mal que j'ai causé, je vous prie d'avoir la bonté de porter à la connaissance de vos lecteurs la pièce ci-jointe.

« Agréez, etc. Signé : Aug. LAINÉ.

« Je soussigné, Auguste Lainé, déclare me soumettre entièrement à l'autorité de mon évêque, Mgr Labouré, administrateur du diocèse du Mans, et je rétracte tout ce qui, dans mes écrits, dans mes discours et dans mes actes, est contraire à l'enseignement de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, dans laquelle j'ai été élevé et dans laquelle je veux vivre désormais et mourir.

« Signé : Aug. LAINÉ. »

Jeanne d'Arc. — Quelques jours avant les vacances de Pâques, le Sénat a été saisi de la proposition de loi de M. Fabre, ainsi conçue : Art. 1. La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme. Art. 2. Cette fête a lieu le 8 Mai.

Les signataires de la proposition sont nombreux. Cette proposition a été prise en considération.

— Les Facultés catholiques de Lyon envoyaient dernièrement au Pape une adresse dans laquelle elles exprimaient le vœu que Jeanne d'Arc fût béatifiée. Le Pape vient de répondre à cette adresse par une lettre qui constitue une promesse formelle :

« Les prières que vous exprimez, écrit-il, en vue d'obtenir que les honneurs de la sainteté soient décernés à cette admirable vierge qui, dans l'épreuve la plus critique de sa patrie, fut l'instrument efficace du secours divin, répondent de tout point à notre intime désir. Aussi, ne négligerons-nous aucun des soins compatibles avec la procédure si sage suivie par le Saint-Siège en ces délicates enquêtes, pour que le procès, déjà engagé, de la béatification de l'héroïne pucelle, soit mené à bonne fin. »

***

Par une lettre pastorale, datée du saint jour de Pâques, Son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Em. le cardinal Richard rappelle à ses diocésains que la fête solennelle d'actions de grâces pour l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc sera célébrée à Notre-Dame de Paris, le 4me dimanche après Pâques, 22 Avril.

Les vêpres seront chantées pontificalement à 2 heures. Ces vêpres seront celles de la translation des reliques de saint Denis, premier évêque de Paris, et de ses compagnons martyrs. La bénédiction de la bannière de Jeanne d'Arc, offerte à l'Eglise métropolitaine de Notre-Dame, par le comité catholique, au moyen des dons volontaires des fidèles, sera faite solennellement après les vêpres. Le sermon sera donné par le R. P. Feuillette, de l'ordre de Saint-Dominique, et suivi du chant du *Magnificat*. La cérémonie se terminera par le salut solennel du Saint-Sacrement, pendant lequel on chantera le *Te Deum*.

Le même jour, un *Te Deum* d'action de grâces sera chanté au salut du Saint-Sacrement, dans toutes les églises et chapelles du diocèse.

***

A Orléans, les fêtes de Jeanne d'Arc auront, cette année, un éclat particulier. Elles dureront les 6, 7 et 8 Mai, et seront présidées par Mgr Coullié, archevêque de Lyon, assisté d'un grand nombre d'archevêques et d'évêques.

Le 8 Mai, le panégyrique de Jeanne d'Arc sera prononcé par S. E. le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

Les Bretons s'uniront de cœur aux Orléanais pour célébrer l'heureux événement de l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc.

Si dans chaque ville de France, il y avait, ce jour-là, une pieuse manifestation, la fête deviendrait nationale d'elle-même et sans effort. On fait dans ce but un appel spécial à la jeunesse de France.

La presse. — Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur ce que nous avons dit maintes fois de l'urgente nécessité d'organiser et de développer partout la presse honnête. Les catholiques font d'énormes sacrifices pour entretenir une foule d'œuvres utiles, nécessaires, quelquefois indispensables. Mais il semble qu'une des principales, et qu'on ne saurait jamais trop recommander, soit l'œuvre de la presse. La bonne presse, celle qui suit les instructions du Pape qu'un de nos adversaires appelait « le plus grand homme d'Etat de ce siècle », la bonne presse doit être répandue à profusion, elle doit pénétrer partout. Nos adversaires ne nous ont-ils pas prouvé par le fait l'influence énorme du journal ?

***

Presse neutre. — *Le Pot-Pourri.* — Tel est le titre qu'on devrait donner à un grand nombre de journaux soi-disant catholiques. Ces journaux, en effet, prêchent la morale en première page, et l'immoralité dans le feuilleton et les faits divers ; en deuxième page, ils enseignent le chemin de l'église, et en troisième page celui du théâtre ; en quatrième page, ils recommandent les livres les plus impies et les plus immoraux, tandis qu'en trafiquant sur les annonces financières des banques juives, ils aident à détrousser les catholiques ; enfin ils suscitent trop souvent *des divisions funestes* par leurs polémiques, leurs passions politiques et leur indiscipline envers le Pape et les Evêques. *De pareils journaux font le jeu du diable.*

***

Jugés par eux-mêmes. — Le propre journal du défunt Ferry, l'homme des décrets et de l'article 7, l'*Estafette*, se demande d'où vient cette anarchie des idées et des aspirations dont nous avons l'affligeant spectacle, et elle répond sans hésiter :

« De l'affaissement de l'action gouvernementale. On a laissé tout dire, tout écrire, tout oser.

« Les doctrines les plus hideuses, les excitations les plus atroces ont eu libre cours dans ce pays. Au nom de la liberté, les pouvoirs publics *ont abandonné la direction morale de la jeunesse à des démagogues furieux. Une presse avilie, une librairie obscène* ont empoisonné à loisir les sources vives de l'honneur, obscurci les visions de la raison humaine. »

Rien de plus vrai. Et le spectacle de ces sectaires s'attristant naïvement sur les résultats de leurs doctrines n'est pas un des moins curieux de ce temps-ci.

Et vous verrez qu'ils n'en perdront pas un coup de dent contre le cléricalisme !

***

Pourquoi donc les lisez-vous ! — L'autre jour, mon ami Z... était furieux :

— « C'est une abomination ! » s'écriait-il en brandissant une de ces feuilles hélas ! trop répandues...

« Voilà des journaux qui sont les ennemis constants de la religion et de la famille, les apologistes quotidiens de l'union libre et du dévergondage. Quelle pâture malsaine pour le pauvre peuple ignorant ! » Et il se répandit en doléances indignées.

Je l'interrompis : « Pourquoi les lisez-vous ?

— Ah ! moi, je n'y cherche que les nouvelles. Vous comprenez, on aime à se tenir au courant. D'ailleurs, qu'est-ce qu'un sou de plus ou de moins dans la caisse de ces grandes administrations ?

— Plus que vous ne pensez. Ces administrations ne sont devenues grandes que par la naïveté des honnêtes gens avides de nouvelles. Elles ont eu de très modestes débuts. Si elles en imposent aujourd'hui, c'est grâce aux milliers de catholiques qui, raisonnant comme vous, échangent tous les jours leur sou contre une colonne de « Dernière heure. » La « Dernière heure » absorbée, le journal traîne en quelque coin. Il peut être recueilli par votre bonne. La « Dernière heure » n'a pas grand attrait pour elle ; en revanche, les mauvais sujets qui batifolent dans le « Petit Roman » lui prêchent une morale aussi séduisante que leste.... Avez-vous de la rente italienne ?

Archives diocésaine de Quimper et Léon

— Qu'est-ce que cela fait à notre affaire? Non, certes, je n'en ai point. Je suis trop bon Français pour payer les canons de la Triple-Alliance.

— Je vous approuve pleinement. Mais en achetant de mauvais journaux, vous payez les armes de l'alliance maçonnique contre la foi. C'est avec votre sou quotidien que l'on imprime et que l'on propage « ces apologies de dévergondage » dont vous gémissiez tout à l'heure.

— C'est tout de même bien vrai ce que vous me dites, » répondit Z..., pensif.

Que de catholiques pourraient faire là-dessus, comme ce brave ami Z..., un petit brin de réflexion!

Questions de liturgie.

Voici qu'en cherchant dans le livre du P. Rio le thème de mon article pour cette semaine, je découvre que j'ai calomnié le livre et l'auteur. J'ai dit en effet que le Révérend Père n'a pas parlé des plaques de marbre, et je viens de découvrir qu'ils les a jugées lui aussi. Après avoir parlé des tableaux *ex-voto* que l'on voit encore dans la basilique de Sainte-Anne, il ajoute : « Ces représentations animées parlent plus au cœur et à la foi que ces arrimages modernes de plaques de marbre, portant uniformément un chiffre, ou un mot bref et froid, qui, quoiqu'il dise *reconnaissance* et *merci*, laisse assez peu satisfait le cœur du bon peuple. Celui-ci aime mieux les images, qui parlent plus éloquemment à sa foi. »

Après ces paroles du Révérend Père, je n'ai rien à ajouter; je ne les aurais même pas citées si je ne tenais à être parfaitement exact. Je dois remarquer cependant que dans la basilique de Sainte-Anne comme dans tous les lieux de grands pèlerinages, les plaques *ex-voto* ont par leur nombre même une signification, une éloquence qu'elles n'ont pas ailleurs; cependant, c'est dans cette basilique même que le P. Rio condamne franchement leur présence.

Il me reste maintenant à donner les pages qui terminent le volume des ***Essais liturgiques***, je les citerai intégralement bien qu'elles traitent surtout d'un sujet déjà exposé équivalemment dans la *Semaine religieuse* il va être question des substitutions illicites des patrons d'autels; cela se rapproche bien de ce que j'ai dit relativement à la même faute pour les patrons des églises. J'ai déjà fait remarquer quelle autorité ajoutait à mes conseils l'identité de vues qui existait sur ce point, entre M. Lucas, prêtre du diocèse de Saint-Brieuc, et moi, prêtre du diocèse de Quimper; j'en puis dire autant aujourd'hui pour la conformité qu'il y a entre mes appréciations et celles du R. P. Rio, prêtre du diocèse de Vannes. Je ne l'ai jamais vu et je n'ai pas vu davantage M. l'abbé Lucas. Notre accord sur ce point ne peut donc venir de l'esprit de

coterie; il n'est pas davantage inspiré par la lecture des mêmes *revues*, et cela pour une raison bien simple : j'ai le tort de n'être ni l'abonné, ni le lecteur d'aucune *revue*. Je soutiens simplement avec ces Messieurs une thèse inattaquable. Cela dit, voici ma longue citation :

« Quelque style qu'on adopte pour une église, gothique, ou roman, ou bizantin, ou même tout ce qu'il y a de plus simple au monde, le constructeur, le sculpteur, le décorateur, le prêtre surtout, doivent se pénétrer d'une chose, c'est que le but n'est pas de faire valoir leur savoir faire, ou leurs idées. « *Domus Dei, et porta cœli* », maison de Dieu, porte du Ciel : telle est l'église. Que votre objectif soit donc d'y faire beaucoup et bien prier Dieu. Veillez à ce que le Saint-Sacrement y ait « *principem locum* » la place d'honneur due à la divinité de Jésus-Christ présent sous les voiles eucharistiques. Que les décors accessoires le montrent, et y conduisent, à la façon du Précurseur. Mettez en honneur la douce Vierge Marie sous les titres les plus populaires et les plus anciens. Remettez en lumière le passé de votre église. Faites honorer les saints, le saint patron particulièrement. C'est lui qui, comme Zachée, fait à son Dieu les honneurs de sa maison: « *In domo tuâ oportet me manere.* » *(Luc. 19. 5.)*

« Ici le lieutenant de Dieu, c'est le prêtre; et son église doit, encore plus que son presbytère, occuper son zèle et son temps. C'est auprès de lui que doivent venir prendre conseil propriétaires et artistes, et les bienfaiteurs eux-mêmes. A lui de diriger tout ce qui se fait dans la maison de son maître. « *Legem requirent ex ore ejus.* » *(Mal. 2.)*

« Mais, s'il est des règles pour le placement des saints dans le temple, il en est aussi contre leur déplacement et leur dépossession. L'exemple suivant fera comprendre ce que nous voulons dire. Une église est sous le vocable de saint Etienne, premier martyr. Son tableau orne, comme il est juste, le maître-autel. Mais survient une dévotion nouvelle, non dans son essence, mais du moins dans sa forme et dans son expression extérieure, qui a besoin de s'installer quelque part. Que fait-on? On met de côté le tableau du saint patron pour élever à sa place un *Sacré-Cœur de l'Apostolat de la prière*. C'est bien d'une part; mais d'autre part n'est-on pas en droit de dire : *non erat hic locus?* Ce n'est pas ainsi qu'il fallait s'y prendre. Vous deviez laisser saint Etienne à sa place, et mettre ailleurs la nouvelle image.

« Que si la chose ne pouvait se faire, faute de place, qui vous empêchait néanmoins de rattacher la dévotion nouvelle au saint tabernacle, où Jésus exerce si excellemment pour nous l'apostolat de la prière? *Semper vivens ad interpellandum pro nobis. (Hebr. 7, 25.)* — Nous croyons tout bonnement que rien n'est plus agréable à Notre-Seigneur que la simple obéissance aux lois de son Eglise, et qu'il se trouve particulièrement honoré dans ses saints, qui ont reçu de lui la grâce et qui font remonter vers lui les honneurs qu'ils reçoivent.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Une substitution analogue et non mieux inspirée a lieu quelquefois à peu près comme il suit :

« Un autel est dédié, je suppose, à Notre-Dame du Rosaire. Le tableau de ce titre orne le fond ; c'est très bien. Mais l'on veut y mettre une Notre-Dame du Sacré-Cœur. Pourquoi pas, puisque c'est le goût du jour ? Voici donc une statue encombrante qui arrive et qui prend le beau milieu du gradin. Conséquence immédiate : le tableau disparaît aux trois quarts. Plus de place pour la croix, à moins qu'elle ne soit minuscule ; plus de messe à l'autel de la Vierge, si ce n'est d'une manière incommode et disgracieuse. — Autre exemple :

« Des traditions personnelles et locales ont voulu qu'un autel fût dédié à saint Jean-Baptiste ou à un autre saint. Voici du reste le tableau du fond qui le démontre. Mais arrive le moment où l'on veut que ce soit l'autel du Sacré-Cœur, de la Sainte-Vierge, ou de saint Joseph. Or, quoi de plus facile ? Vous mettez au milieu la statue de votre choix, et c'est fait ! Matériellement parlant, rien de plus simple ; mais au point de vue du droit, que penser de cette manière d'agir ? Qu'elle n'est ni heureuse, ni canonique, et que, si l'on avait consulté simplement ses *statuts diocésains*, on eût été arrêté par la défense qui s'y trouve. On répond : « nous n'avons pas changé le titre ! » C'est vrai ; et du reste vous ne le pouviez pas validement ; mais vous l'avez amoindri ; et pour peu qu'un autre marche sur vos traces, par le progrès du temps il aura bientôt disparu, et, avec lui, une page de votre histoire religieuse locale. Oh ! que c'est donc une belle chose que de ne pas *innover*, et de suivre les vestiges des ancêtres, quand ceux-ci furent des hommes instruits et craignant Dieu ! »

BIBLIOGRAPHIE

MIZ MARI AN ESKOB DALL

tennet evit al loden vrassa euz a skridou an Eskob santel DE SÉGUR, renket ha lakeat e brezounek gant an Aotrou SANN, maro Persoun Bannalec, hag assamez **KANTIKOU lakeat e muzik**, *gant an Aotrou GUILLOU, maro Persoun e Penmarc'h.* — Un petit volume in-18 de 304 pages.

Parmi les ouvrages en langue bretonne publiés jusqu'ici pour la célébration du Mois de Marie, celui-ci, de l'avis de tous ceux entre les mains desquels il est tombé, mérite d'être placé dans les premiers rangs.

Conditions de vente : 1 exemplaire, demi-reliure..... **1** fr. **50.**
— — Par 6 exemplaires et au-dessus.... **1** fr. **35** l'un.

Se trouve dans les dépôts suivants :

Quimper, J. SALAUN, rue Kéréon.
— LE GALL, quai du Stéir.
Brest, TOURMEN, rue de la Mairie.
Landerneau, DESMOULINS, rue du Pont.
Morlaix, ROGER, Grande-Place.
Quimperlé, CLAIRET.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Le rapport approuvé par l'Académie de médecine de Paris constate que les personnes atteintes d'affections de l'estomac et du ventre, dyspepsies, gastralgies, digestions difficiles, ont vu en quelques jours les douleurs les plus vives cesser complètement, l'appétit revenir et la constipation disparaître par l'emploi de la *Poudre* ou des *Pastilles de charbon du Dr Belloc*, qui se vendent dans toutes les pharmacies.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
L.-J. BITON, à SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée)

EN VENTE au profit de la construction de l'église du tombeau du Bienheureux L. M. G. de Monfort, par l'abbé Hte BOUTIN, **MAGNIFIQUE IN-8e d'une valeur réelle de 3 fr.**

Prix de propagande :

Sous une couverture imprimée en plusieurs couleurs, l'ex. **2** fr., franco **2** fr. **65** ; par 12 ex. : l'ex. **1** fr. **50** ; par 25 ex. : l'ex. **1** fr. **35** ; par 50 ex. : l'ex. **1** fr. **20** ; par 100 ex. : l'ex. **1** fr. **10**. — Ajouter **0** fr. **30** à ces prix pour une reliure à grand effet.

A partir de 50 ex.. franco de port en gare.

Demander cet ouvrage chez tous les libraires catholiques.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frere A. LE CLEC'H, FILS, Fournisr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau
Représentt de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE
COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.
CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES
Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions. Toux. Rhumes. Névralgies.
Guérie par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 20. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 20 Avril 1894. N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* « Qu'on nous laisse donc tranquilles ! »

II. Chronique du Diocèse : Tournée pastorale (suite) ; Nécrologie ; De la taxe personnelle imposée aux Séminaristes ; Saint-Goazec ; Une réponse ; Note de Sœur Anne-de-Jésus, de Crozon ; Les Chanoines honoraires.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Jeanne d'Arc.

IV. Documents historiques (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 *Avril*. — 4e Dimanche après Pâques. Office du jour. Semi-double. Blanc. Mémoire de S. Soter et S. Caius, martyrs.
Aux vêpres, mémoires 1e du suivant, 2e de s. Soter et s. Caius, 3e de la Croix.
Lundi, 23. — S. Georges, martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, capucin, martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 25. — S. Marc, évangéliste. Double de 2e classe. Rouge. — A la Procession, messe des Rogations. Violet.
Jeudi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, papes, martrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 27. — De la férie. Blanc. — Ou Office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.
Samedi, 28. — S. Paul de la Croix, confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plonéour-Lanvern ..... 22, 23, 24 et 25 Avril.
Plouider ..... 26, 27 et 28 Avril.

Mission recommandée : TRÉOGAT, du 15 au 29 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Qu'on nous laisse donc tranquilles ! »

C'est un rédacteur des *Débats* qui a reçu d'un de ses amis, chef d'usine dans l'Est, la lettre suivante. Nous croyons qu'elle trouve également son application en bien des points, dans nos pays de l'Ouest, et nous la donnons sans y changer un mot :

« ..... On n'en a donc pas fini avec ce refrain d'un autre temps : « Le cléricalisme, voilà l'ennemi ! » Les radicaux et les jacobins nous feront-ils toujours entendre la même antienne? Nous ne sommes pas des cléricaux, tu le sais bien ; on nous rendra tels si l'on abuse encore de ces formules, vides de sens, dont vous riez à Paris, mais qui ont ici le privilège de nous exaspérer.

« Elles nous exaspèrent d'abord parce qu'elles nous divisent. Nous n'avons déjà que trop de sujets de n'être pas d'accord et trop d'occasions de nous quereller. C'est parce que nous étions désunis que nous avons été battus, aux dernières élections, par deux radicaux avancés, qui seront d'ailleurs battus, à leur tour, par deux socialistes. Tu étais là, ou pas loin ! tu as vu et tu as su comme les choses se sont passées : nous avons tiré sur nos propres troupes. Si l'on sème entre nous de nouveaux germes de division, si nous avons peur de passer pour des cléricaux et des réactionnaires, en cherchant à établir dans notre pauvre pays la paix religieuse et la paix sociale, nous sommes perdus.

« J'ai beau chercher, ouvrir les yeux et interroger ceux qui m'entourent ; je ne vois nulle part ce péril clérical qui fait si grand' peur à M. Brisson et aux vieilles barbes qui râclent avec lui cette vieille guitare. Je vois bien qu'on va toujours à l'église. Mais en quoi cela gêne-t-il la tranquillité publique? Les églises ne sont-elles pas des lieux de réunion où les Français ont le droit de s'assembler ? Appelons le catholicisme un Syndicat, et n'en parlons plus. Je vois bien encore que les prêtres d'ici, qui sont de bons prêtres, dévoués et charitables, se mettent à la tête d'une foule d'œuvres de bienfaisance. Notre Evêque, que tu connais, est le premier à donner l'exemple. Quand les anticléricaux du département auront fait autant de bien et soulagé autant de misères que lui, nous les écouterons.

« Tu n'as pas idée, mon cher ami, combien l'anticlérical, le mangeur de prêtres, que vous ne voyez pas à Paris d'aussi près que nous, — car chez vous il est perdu, chez nous il s'étale, — est un être malfaisant et insupportable. Lui qui accuse volontiers les autres de fanastime, est le pire des fanatiques, le plus acerbe et le plus oppressif. Sous prétexte de libre pensée, il voudrait empêcher ses voisins de penser autrement que lui. Cet esprit libre, ou soi-disant tel, est un esprit étroit, autoritaire et violent. Il voit noir comme on voit rouge. Il a son catéchisme, lui aussi, dont il ne démord pas, et dont le premier article est de nier les droits de

l'homme qui ne partage pas son opinion. On ne saura jamais combien l'intolérance peut faire de ravage dans la tête d'un sot.

« Fanatique, simplement et naïvement, on le supporterait encore, avec la ressource de se moquer de lui ; mais il est tracassier et persécuteur. Il se mêle, dans un esprit haineux et agressif, d'une foule de choses qui ne le regardent nullement ; il attaque ou il dénonce quantité d'honnêtes gens, fonctionnaires et autres, dont la conscience devrait lui être fermée ou sacrée ; il les taquine, il les inquiète, il les menace pour leurs opinions qui lui paraissent « subversives et attentatoires », uniquement parce qu'elles ne cadrent pas avec la sienne. S'il a un titre, conseiller municipal, par exemple, et, en vertu de ce titre, une influence ou une action, il use de cette influence, il exerce à tort et à travers cette action contre ceux qu'il accuse ou qu'il soupçonne de ne pas mériter un brevet de civisme, ou, en d'autres termes, de n'être pas irréligieux.

« Il est du reste presque toujours inconséquent. Il s'est marié à l'église ; ses enfants sont baptisés et font leur première communion.

« Qu'on nous laisse donc tranquilles, une bonne fois ! Qu'on ne jette pas à tous les vents ce vieux cri de guerre contre le cléricalisme, ou plutôt, à vrai dire, contre la Religion qui n'a rien à voir dans tout cela. Qu'on ne recommence pas la triste campagne contre les cléricaux, qui a eu jadis, en province, des conséquences si fâcheuses, en inquiétant les esprits, et qui a détourné de la République, devenue sectaire et inhabitable, tant de citoyens paisibles. Il y a des soucis plus pressants et des besognes plus nécessaires. On ferait mieux notamment, je le répète, de s'opposer à la propagande anarchiste, autrement menaçante, dans nos centres industriels, que cette « réaction cléricale » dénoncée ou plutôt inventée par des jacobins retardataires..... »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 23 Avril.	Plonévez-du-Faou .	Lannédern.
Mardi 24	Loqueffret	Brennilis.
Mercredi 25	Huelgoat	Berrien.
Jeudi 26	La Feuillée.	Botmeur, Saint-Rivoal.
Vendredi 27	Brasparts, Lopérec.	Le Cloître-Pleyben.
Samedi 28	Pleyben.	Lennon.
Dimanche 29	Gouézec.	Édern.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous rappelons qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Serré, vicaire général, sera chanté en l'église paroissiale de Pouldavid, lundi prochain, 23 Avril, à 10 heures.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Cosden, recteur de Plougourvest depuis 32 ans, décédé le 12 Avril, âgé de 75 ans.

Pour la première fois, en 1893, l'Administration des Contributions directes avait imposé à la taxe personnelle tous les séminaristes de Quimper indistinctement. Ceux-ci ont réclamé près de l'autorité départementale.

L'affaire est venue devant le Conseil de Préfecture du Finistère, le 9 Avril courant. M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, comme mandataire de ses élèves, a présenté à l'appui de leurs réclamations des observations verbales, invoquant en faveur des séminaristes le défaut de domicile réel à Quimper, le manque de moyens personnels d'existence et la non-jouissance de leurs droits.

Le jugement, renvoyé à une audience ultérieure, n'a pas encore été notifié aux intéressés ni à leur mandataire.

Saint-Goazec. — Dimanche dernier, après la cérémonie de la Confirmation, Monseigneur a bénit solennellement la première pierre de la nouvelle église qui va remplacer l'ancienne, depuis longtemps insuffisante. Le bon et vénéré M. Le Berre avait constaté la nécessité d'une reconstruction, que son âge ne lui a pas permis d'entreprendre. Son successeur, M. Martin, dès son arrivée, s'est mis à l'œuvre et, aujourd'hui, toutes les difficultés sont aplanies.

La nouvelle église s'élèvera, non plus sur le versant, mais, à l'entrée du bourg, au point le plus élevé du plateau qu'encadrent d'une façon si pittoresque la rivière d'Aulne et les Montagnes Noires : elle dira à tous le zèle du dévoué recteur, secondé par l'excellent maire, et la bonne volonté des habitants : elle dira surtout la générosité d'une noble famille, depuis tant d'années l'insigne bienfaitrice de la paroisse. Les liens d'une fraternelle amitié et la crainte de le désobliger nous empêchent de nommer celui qui porte si dignement un grand nom : mais nous nous permettons de demander à nos lecteurs une prière, pour que Dieu épargne à ce vaillant chrétien et à sa digne épouse une cruelle épreuve, en rendant la santé à une enfant bien aimée, en ce moment malade.

Retraite de Femmes donnée à Lesneven, *du 7 au 14 Avril 1894*. — 49 paroisses ; 130 retraitantes. — Plouguerneau, 11 retraitantes ; Plouider, 8 ; Plabennec, 7 ; Plounéventer, 7 ; Plouédern, 6 ; Guipavas, 6 ; Saint-Thonan, 5 ; Lesneven, 5 ;

Saint-Vougay, 4 ; Landivisiau, 3 ; Guissény, 3 ; Milizac, 3 ; Plougar, 3 ; Plouzané, 3 ; Lanrivoaré, 3 ; Saint-Sauveur, (Recouvrance), 3 ; Guiclan, 3 ; Ploudalmézeau, 3 ; Saint-Thégonnec, 2 ; Morlaix, 2 ; Plougastel-Daoulas, 2 ; Crozon, 2 ; Saint-Pol-de-Léon, 2 ; Plounévez, 2 ; Lanhouarneau, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Loc-Eguiner, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Lannilis, 2 ; Cléder, 2 ; Lanarvily, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Camaret, 1 ; Plougoulm, 1 ; Saint-Pabu, 1 ; Ouessant, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Saint-Frégant, 1 ; Landerneau, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Coat-Méal, 1 ; Lambézellec, 1 ; Guimiliau, 1 ; Kernouès, 1 ; Tréouergat, 1 ; Plouénan, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Renan, 1.

Le Finistère (n° du 12 Avril) trouve que les « journaux cléricaux du voisinage, depuis le *Courrier de la Cornouaille* jusqu'à la *Semaine* politico-religieuse du diocèse, ont mené grand bruit autour de la laïcisation de l'école communale des filles de Crozon. »

Pour notre part, nous nous sommes contenté d'annoncer la mesure prise, en donnant, *sans un mot de commentaire,* la date de l'arrêté préfectoral, celle de sa notification et celle de sa mise à exécution. Il est vrai que le seul rapprochement de ces trois dates montre peu de ménagements dans la manière de procéder. Est-ce notre faute ?... Puis nous avons nommé simplement la directrice ainsi « remerciée ». Est-ce encore notre faute, si cela a suffi pour rappeler à tous la situation particulière acquise, à Crozon, par la Sœur Anne-de-Jésus, grâce aux services rendus par elle et par sa famille ? *Le Finistère* peut-il le contester ? Mais alors pourquoi nous reprocher « des flatteries excessives prodiguées aux dépens de la bonne foi et de la vérité » ? Est-il, lui, « de bonne foi, » quand il réduit, ici encore, la question à une affaire d'argent, accusant une vénérable religieuse, qui a dépensé son patrimoine comme son intelligence, ses forces, sa vie entière pour le bien de ses compatriotes, d'avoir recherché « une profession où l'on gagne des rentes à si bon marché » ?

Nous ne relevons pas ici les erreurs de fait contenues dans l'article du *Finistère :* une note de la Sœur Anne-de-Jésus, que nous reproduisons plus loin dans son éloquente simplicité, en fait bonne justice point par point ; mais nous voulons répondre quelques mots aux dédaigneux reproches qui visent directement la *Semaine :* d'abord d'être un organe « politico-religieux ». C'est vraiment un comble. *Le Finistère* se mêlera d'enseigner la théologie aux prêtres, de morigéner les évêques, d'interpréter les Encycliques pontificales ; tout en criant aux échos « du voisinage » : *Le maire dans sa mairie, le curé dans son église,* il trouvera naturel que l'autorité civile pénètre dans le domaine spirituel, s'empare de la clef des troncs et commande dans la sacristie ; il ramassera dans les journaux antireligieux tous les scandales, vrais ou faux, pour nous les jeter à la face ; il se mêle de surveiller la chaire à prêcher, bien plus, il écoute au guichet du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

confessionnal (c'est un de ses moyens d'information favoris, comme il le montre encore dans son dernier numéro), et nous n'aurions pas le droit de signaler ces absurdes prétentions, de flétrir cet ignoble espionnage et ces calomnies d'autant plus basses que l'accusé ne peut pas se défendre, sous prétexte que ce sera faire de la politique!! En vérité, c'est le cas de lui renvoyer sa question : « Oui ou non, Quimper est-il en France », le pays du bon sens et de la loyauté?

En second lieu, nous avons tort — toujours d'après le même journal — de rappeler les déclarations du Ministre de l'Instruction Publique, « que nous n'avons pas comprises. » Il est certain que nous n'avons pas toujours la même manière d'entendre que *Le Finistère* : nous ne voudrions pas, par exemple, employer le mot de « tolérance » dans le sens de partialité, ni celui de « liberté » comme synonyme de tyrannie, pas plus que nous n'oserions témoigner tant d'horreur pour le mot « inquisition », en pratiquant si largement la chose.

Le Finistère termine en affirmant que « le Gouvernement de la République ne désarmera pas devant l'arrogance cléricale ». C'est, sans doute, un vœu qu'il exprime ; mais pour que son désir se réalise, il ne suffit pas de le crier bien haut. Il est de nombreux républicains qui trouvent que la lutte au couteau entre Français n'est pas l'idéal : ils demandent une politique de concorde, avantageuse au pays, à supposer qu'elle ne le soit pas au même degré à quelques particuliers qu'elle déposséderait d'une jouissance exclusive de la fameuse assiette au beurre, « comme on dit vulgairement. »

Pour nous, sans avoir une confiance absolue dans l'avénement prochain de « l'esprit nouveau », nous croyons qu'il fait son chemin « lentement, mais sûrement », et nous pensons que les catholiques réussiront d'autant mieux à le faire triompher, qu'ils mettront plus de fermeté à défendre leur liberté et leurs droits. C'est ce que nous continuerons de faire, dans la mesure de nos faibles moyens, malgré les attaques et les menaces du *Finistère*.

..... Une simple question, pour finir : Pourquoi ce journal, qui parle si longuement de Crozon, ne dit-il mot de l'affaire de Carhaix, où le Conseil municipal, très républicain, vient de démissionner en masse, à propos d'une école à laïciser?

Voici la note dont nous parlons plus haut :

« Il y aura 40 ans, en Septembre 1894, que je fais la classe au bourg de Crozon. J'ai fait école à Lescoat, pendant 7 ans.

« Il y aurait eu 20 ans, le 21 Octobre 1894, que je dirigeais l'école communale.

« Depuis 1864 jusqu'à 1886, j'ai logé l'institutrice communale, sans jamais recevoir d'indemnité.

« Tant que j'ai été institutrice libre, c'est-à-dire pendant 20 ans, j'ai reçu plus de la moitié des élèves gratuitement.

« Depuis 1874, je fournissais deux classes à la commune, sans indemnité.

« Nous sommes entrées, mes sœurs et moi, au groupe scolaire, appelées par M. le Maire et le Conseil municipal, avec l'assentiment du Préfet et de l'Inspecteur ; la maison avait été bénite, ainsi que les classes ; on y avait placé des crucifix, avant l'entrée des Sœurs.

« M. le Préfet est venu avec M. le Maire, M. l'Adjoint et plusieurs notables féliciter la titulaire des succès de ses élèves aux différents examens. Ces succès ont continué, pendant les huit années qu'elle a passées au groupe.

« Dans toutes les classes, on suivait les programmes officiels. J'ai assisté avec mes adjointes à toutes les conférences pédagogiques cantonales.

« Je n'ai jamais manqué de faire la classe, à moins de maladie ; dans ce cas, j'avisais M. l'Inspecteur.

« Je m'occupais si peu d'élections, que depuis que j'étais au groupe scolaire, je ne sortais que pour aller à l'église ; je ne faisais pas de visites, j'en recevais bien rarement.

« Je savais si peu qu'on allait nous laïciser, que j'ai fait dernièrement de grandes aumônes, que la perspective de la laïcisation m'aurait empêchée de faire. Nos mères (supérieures de la Congrégation) ignoraient comme nous qu'on dût nous laïciser.

« Pendant les 20 années que j'ai dirigé l'école communale, une seule adjointe a eu des appointements, malgré les réclamations réitérées du Conseil municipal. Pour mon traitement, je n'ai jamais rien demandé : c'est l'Administration académique qui en a fixé le chiffre, sans doute d'après la loi ; pourquoi me le reprocher aujourd'hui?..... »

Que reste-t-il, après cela, des allégations du *Finistère* accusant la Sœur Anne-de-Jésus de se mettre au-dessus de tous les règlements et de « traiter ses Supérieurs hiérarchiques comme s'ils n'existaient pas » ?

***

Dans son numéro *du 14 Avril, Le Finistère,* renouvelant l'inepte accusation de « socialisme » contre certains catholiques, fait parler ainsi M. l'abbé Naudet, à Fleurance dans le Gers : « L'abbé Naudet demande la parole. Il est d'accord, déclare-t-il, « avec les socialistes sur bien des points, et il dit que *le premier « socialiste est M. de Mun.* »

Or, dès *le 10 Avril*, M. l'abbé Naudet écrivait au *Nouvelliste de Bordeaux* qui, le premier, avait lancé la fausse nouvelle :

Bordeaux, 10 Avril 1894.

Monsieur le Directeur du *Nouvelliste,*

Je lis dans votre journal un entrefilet dans lequel il est dit que, dans la réunion de Fleurance, j'ai « vanté » le socialisme « aux populations comme le régénérateur infaillible de la société pervertie » et que j'ai « qualifié » M. de Mun de « premier socialiste ».

Je n'ai pas dit cela.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Je vous prie, Monsieur le Directeur, et au besoin je vous requiers d'insérer cette réponse aux lieu et place de l'article précité et dans votre plus prochain numéro. L'Abbé NAUDET.

Le Finistère avait-il connaissance de cette réponse ? Du moins, publiera-t-il la rectification, demandée au nom de « la bonne foi et de la vérité » ?...

On nous prie de publier la note suivante qui peut intéresser plusieurs de nos lecteurs :

« Le tirage de la tombola pour l'église Saint-Nicolas de Sauzon, Belle-Ile-en-Mer (Morbihan), a eu lieu.

Le tableau, lot principal, a été gagné par le n° 8177, série B.

Les lots sont envoyés fidèlement aux gagnants. »

Les Chanoines honoraires. — Un Bref pontifical vient de sanctionner les décisions adoptées par la Sacrée Congrégation des Rites à l'effet de préciser et de restreindre, en le ramenant à son institution primitive, l'usage des droits et privilèges inhérents au titre de chanoine honoraire.

Les journaux de Rome nous apportent le texte latin de ce Bref, par lequel est rappelé le but premier de l'institution des chanoines, attachés aux évêques pour leur prêter leurs conseils et leur ministère, dans les affaires importantes de l'Eglise.

Le Bref constate les plaintes de beaucoup d'Evêques. Il déplore ainsi que des prêtres, jeunes encore, et ayant peu travaillé pour le bien de l'Eglise, aillent briguer auprès d'Evêques étrangers une dignité refusée par le leur et devant être réservée à ceux qui se sont signalés par leurs mérites et leur piété.

Voici quel est le dispositif de ce Bref :

I. — L'Evêque ou l'Ordinaire devant nommer chanoine honoraire un ecclésiastique d'un diocèse étranger, aura à obtenir, outre le consentement de son Chapitre, les renseignements et l'approbation de l'Ordinaire duquel relève le candidat à nommer, et il aura soin de porter à la connaissance de cet Ordinaire quels sont les insignes et les privilèges dont l'usage serait accordé à celui dont il propose la nomination.

II. — Le nombre des chanoines honoraires, demeurant hors du diocèse pour lequel ils sont nommés, ne pourra dépasser les deux tiers de celui de tous les chanoines assignés respectivement par les constitutions pontificales à chaque basilique ou église métropolitaine, cathédrale ou collégiale.

III. — Les chanoines honoraires d'une basilique mineure ou d'une collégiale de l'auguste Ville de Rome ne pourront faire usage des insignes et privilèges de leur titre que dans l'enceinte de la basilique, de la collégiale et des églises dépendantes où en jouissent les chanoines auxquels ils sont agrégés. Quant aux chanoines honoraires d'une église métropolitaine, cathédrale ou collégiale, ou d'une basilique mineure hors de Rome, ils n'auront la jouissance de leurs insignes et privilèges que dans le diocèse dans lequel ils ont été nommés, et nullement en dehors de son territoire.

IV. — Ces dispositions doivent être observées aussi par les chanoines honoraires nommés jusqu'à ce jour.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE.

Rome. — Le Pape vient de perdre son confesseur, le R. P. Daniel de Bassano, franciscain de l'Observance, ancien définiteur général de l'Ordre et président du collège des Pénitenciers de Saint-Jean de Latran. Il était professeur de théologie au couvent de Saint-Damien, à Assise, lorsque le Pape apprit à le connaître. Il l'appelait souvent à Pérouse et se plaisait à lui faire visite à Assise.

En 1874, le P. Daniel fut nommé pénitencier du Latran et le cardinal Pecci se confessait à lui, pendant son séjour à Rome. La veille de l'entrée au Conclave, dont il sortit Pape, le cardinal Pecci se rendit encore au Latran pour se confesser au Père Daniel, qu'il nomma son confesseur privé, dès les premiers jours de son pontificat.

Le confesseur du Pape a un petit appartement au Vatican, car souvent le Pape peut désirer l'avoir auprès de lui. Quelquefois il y passe un ou deux jours, mais la résidence ordinaire du P. Daniel était au couvent des Pères Pénitenciers de la basilique de Latran.

Les fatigues de la semaine sainte, à cause des nombreuses confessions entendues, obligèrent le religieux de s'aliter. Léon XIII, averti de l'état grave de son confesseur, envoya prendre de ses nouvelles par le cérémoniaire pontifical. C'est avec joie et consolation que le bon religieux, étendu sur son lit de mort, reçut encore la bénédiction du Pontife, dont, pendant plus de 16 ans, il a été le directeur de conscience.

***

Pour faciliter la réception et le logement des pèlerins espagnols, il a été décidé qu'ils viendraient en deux groupes, dont le deuxième n'arrivera à Rome que quand le premier en sera reparti. Par suite on a séparé les deux béatifications annoncées, de manière que chaque groupe puisse assister à l'une d'elles.

Les premiers pèlerins sont partis de Madrid, le mardi 10. A leur passage à Valence, ils ont été insultés par des Italiens, en haine de Dieu et de l'Eglise. L'Archevêque de Séville, le Cardinal Sanz y Forès, président du pèlerinage, a eu les glaces de sa voiture brisées : l'Evêque de Madrid a été providentiellement protégé : il a reçu un coup de poignard qui n'a traversé que sa soutane. Les Chambres espagnoles ont énergiquement protesté contre ces attentats et voté à l'unanimité que des déclarations nettes soient portées au Gouvernement italien pour faire respecter les pèlerins « qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

exercent un droit indiscutable en allant à Rome, accomplir un acte de foi. »

Voilà une attitude catholique et de la dignité nationale.

Les pèlerins sont arrivés, samedi 13, à Rome. On pouvait évaluer à 10,000 le nombre des Espagnols — il y avait au moins 20,000 autres fidèles de divers pays — qui assistaient, le lendemain, sous la conduite de plus de vingt évêques, à la solennelle béatification, dans la basilique Vaticane, du Vénérable Jean d'Avila.

La deuxième partie du pèlerinage, c'est-à-dire plus de cinq mille pèlerins encore, la plupart aussi de la classe ouvrière, viendront assister à l'autre béatification qui aura lieu dans Saint-Pierre, le 29 Avril, celle du vénérable Diègue de Cadix.

La première cérémonie s'est passée avec le plus grand ordre. Le Pape était en excellente santé.

***

Il se confirme que, dans le consistoire du mois de Mai, le Saint-Père nommera plusieurs cardinaux, parmi lesquels, assure-t-on, deux prélats français : Mgr Coullié, archevêque de Lyon et Mgr Perraud, évêque d'Autun. Récemment devenu primat des Gaules, Mgr Coullié, en sa qualité d'évêque d'Orléans — diocèse dont l'administration lui incombera jusqu'à ce que son successeur, Mgr Touchet, soit préconisé, — a pris une part très active à l'introduction en cour de Rome de la cause de Jeanne d'Arc. Son élévation au cardinalat, au moment où la France tout entière se dispose à célébrer la gloire de l'héroïne, est une nouvelle preuve d'affectueuse sympathie que Léon XIII veut donner à notre pays.

Jeanne d'Arc. — La fête de Jeanne d'Arc, à Notre-Dame de Paris, le 22 Avril, s'annonce comme devant avoir un grand éclat.

M. le ministre de la guerre autorise les officiers à y assister en tenue.

Un ordre du jour du général Saussier, gouverneur de Paris, portera cette autorisation à la connaissance de l'armée.

En conséquence, des places seront réservées, dans la grande nef de la cathédrale, à MM. les officiers.

A côté de l'étendard de Jeanne d'Arc, offert par souscription, figurera la bannière des zouaves pontificaux, teinte du sang des héros de Patay.

M. le général de Charrette assistera à la cérémonie.

Ce sera un commencement de fête nationale du 8 Mai, date mémorable de la reprise d'Orléans aux Anglais.

Nous avons déjà dit un mot des belles fêtes qui se préparent dans cette ville. A ce propos, on lit dans les *Annales religieuses* du diocèse :

« Nous apprenons que des instances sont faites auprès de N. T. S. P. le Pape pour obtenir la faveur que Mgr Touchet, évêque nommé d'Orléans, soit préconisé par *bref*. Si ces instances réussissaient, il se pourrait faire que Mgr Touchet fût sacré vers le 1er Mai, et assistât, comme évêque d'Orléans, aux fêtes de Jeanne d'Arc. »

— Les gens susceptibles ne sont pas susceptibles d'un long attachement.

— Oh ! que l'homme est chétif, qu'il est misérable, quand il ne sait pas s'élever au-dessus des réalités de la terre !

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGE ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Le zélé District de Brest venait, le mois précédent, le 15 Octobre 1793, de montrer comment il entendait réprimer toute irrévérence contre la République, devenue à ses yeux une vraie divinité. Un *blasphème*, dont malheureusement nous n'avons pas le texte, venait d'être prononcé contre la République, par un citoyen du Bourg-Blanc. Ce forfait parut assez grave pour donner lieu à dénonciation et à information juridique. Voici ce que l'on peut lire, en effet, sur le registre des correspondances du District de Brest, le 23e jour du 1er mois de l'an II (15 Octobre 1793) :

« *Au citoyen Pluchon, de Lannilis.*

« Le 9 de ce mois, vous avez fait à la Société républicaine la dénonciation d'un crime contre-révolutionnaire que l'intérêt de la société ne permet pas de laisser impuni. Charles-Marc Boucher, du Bourg-Blanc, prévenu, sur votre dénonciation, d'avoir blasphémé contre la République et prononcé un cri infame, est arrêté. Il faut requérir contre lui la preuve de son forfait et citer les deux témoins de Gouesnou dont vous dites connaître les noms. »

***

Après le coup de main du 31 Mai 1793, les Terroristes, par un juste retour des choses humaines, frappaient d'ostracisme les Girondins, régicides pour la plupart, qui avaient été les premiers organisateurs de la Révolution.

L'Administration du département du Finistère protesta contre cet attentat et par ses écrits et par l'envoi de volontaires qui, se rendant à Paris, devaient s'opposer aux violences de la Convention. Mais on sait combien fut vaine cette tentative. Le 19 Juillet 1793, la Convention décrétait d'accu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sation dix-huit membres de l'Administration du Finistère, et le chef-lieu du département était transféré de Quimper à Landerneau, où une Commission administra le Finistère durant toute la période de la Terreur, et fut chargée de poursuivre activement tous ceux qui avaient protesté contre le coup d'Etat du 31 Mai (1).

Il était utile de rappeler ces faits pour mieux comprendre la lettre, que nous allons citer, d'un malheureux prêtre attiré dans le diocèse par Expilly, qui en fit son vicaire général.

Compromis avec Expilly par sa protestation contre la Convention, il fut incarcéré à Landerneau, et voici la lettre qu'il ose écrire pour recouvrer la liberté (2) :

« Duodi 2e décade Brumaire an II (10 Novembre 1793).

« *Le citoyen Huraut, vicaire épiscopal du Finistère, au Département, à Landerneau.*

« Depuis dix-sept jours, je suis détenu en la maison d'arrêt, et je cherche inutilement la cause de ma détention, car les preuves de mon civisme sont patentes :

« 1° Lors de la suppression d'un canonicat agréable près de Paris, où je suis né, j'en ai fait le sacrifice avec la plus grande joie, alors que la plupart des bénéficiers murmuraient.

« 2° Indigné à la vue de la perfidie des prêtres qui abandonnaient lâchement leur poste pour nuire à la chose publique, je me suis empressé de me ranger au nombre des prêtres assermentés. N'ayant pu me livrer au ministère dans le lieu de ma naissance, parce que mes parents, qui sont aujourd'hui excellents patriotes, différaient alors d'opinion avec moi, j'ai volé dans le Finistère, au poste qui m'était offert.

« 3° Convaincu que les faibles habitants des campagnes du Finistère respiraient sans cesse l'odeur infecte du fanatisme, j'ai consacré mes faibles talents à les éclairer, en faisant imprimer et traduire en breton, pendant près de deux mois, à mes frais, des instructions propres à former l'esprit public parmi eux.

« 4° Elevé au-dessus des préjugés religieux, j'ai, contre la volonté des prêtres au milieu desquels je vis, donné, dans les premiers jours du mois dernier, la bénédiction nuptiale au premier ecclésiastique qui ait été assez courageux pour se marier dans le Finistère, sans me mettre en peine des désagréments que je prévoyais avoir à essuyer de leur part, à la suite de cet acte juste de mon ministère.

« Plein de la confiance la plus entière en cette *Montagne* libératrice sur le compte de laquelle nous avons été égarés un instant par de vils folliculaires, par un scélérat de Kervé-

(1) Voir *L'Administration du département du Finistère, 1790-1794*, par M. Emile Le Guillou de Penanros.
(2) L. 20.

légan, par de perfides envoyés du Calvados, j'ai moi-même proposé à la Société républicaine de Quimper, de prier la Convention de rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait consolidé l'édifice de notre bonheur.

« J'espère donc que vous ne tarderez pas à me procurer ma liberté et mon bonheur.

« Vive la *Montagne !* elle seule fait mon espoir. »

Cette lettre, qui prouve une fois de plus de quelle façon déplorable se recrutait le *haut clergé* constitutionnel, ne pouvait manquer d'être agréée par la Commission administrative qui représentait si bien dans le Finistère le Gouvernement de Robespierre.

Elle y répondait, le 9 Frimaire an II (29 Novembre 1793), par l'arrêté qui suit :

« Vu la déclaration du citoyen Huraut, ex-vicaire épiscopal du Finistère, datée de ce jour et ainsi conçue :

« Je déclare reconnaître que la Révolution du 31 Mai était « nécessaire pour assurer le bonheur public. Je suis convaincu « que la *Montagne* a sauvé seule la République et peut seule « opérer son bonheur. Je promets de lui demeurer fidèle. »

« Considérant que jusqu'à l'époque de la rébellion de l'ancienne Administration du Finistère, le citoyen Huraut a, par ses actions, donné des preuves notoires de son attachement à la Révolution nationale, par les efforts qu'il a faits pour éclairer ou réprimer les fanatiques de tous les partis ;

« Considérant que rien ne prouve qu'il ait pris une part active à la rébellion de l'ancienne Administration ; qu'une erreur involontaire et l'entraînement général l'ont seuls égaré un instant dans les opinions qu'il a manifestées témérairement avant la promulgation de l'acte constitutionnel ;

« Considérant que ces erreurs ont été suffisamment expiées par la détention que l'intérêt de la patrie a provoquée contre lui ;

« Arrête qu'il soit mis en liberté... »

On ne s'étonnera pas après cela de lire sur le registre du District de Quimper, à la date du 11 Floréal an II (30 Avril 1794) :

« ... S'est présenté le citoyen Nicolas Huraut, ci-devant vicaire épiscopal du Finistère, qui déclare abdiquer son état et ses fonctions de prêtre, conformément à l'esprit des lois relatives aux abdications. De laquelle déclaration lui a été décerné acte. »

Ce malheureux prêtre a été, au commencement de ce siècle, le premier bibliothécaire de la ville de Quimper.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

MIZ MARI AN ESKOB DALL

tennet evit al loden vrassa euz a skridou an Eskob santel DE SÉGUR, renket ha lakeat e brezounek gant an Aotrou SANN, maro Persoun Bannalec, hag assamez **KANTIKOU lakeat e muzik,** *gant an Aotrou GUILLOU, maro Persoun e Penmarc'h.* — Un petit volume in-18 de 304 pages.

Parmi les ouvrages en langue bretonne publiés jusqu'ici pour la célébration du Mois de Marie, celui-ci, de l'avis de tous ceux entre les mains desquels il est tombé, mérite d'être placé dans les premiers rangs.

Conditions de vente : 1 exemplaire, demi-reliure..... **1** fr. **50.**
— — Par 6 exemplaires et au-dessus.... **1** fr. **35** l'un.

Se trouve dans les dépôts suivants :

Quimper, J. SALAUN, rue Kéréon.
— LE GALL, quai du Steir.
Brest, TOURMEN, rue de la Mairie.
Landerneau, DESMOULINS, rue du Pont.
Morlaix, ROGER, Grande-Place.
Quimperlé, CLAIRET.

Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, à Paris.

LA VIE CHRÉTIENNE, ses principes, sa pratique, par J.-M. GUILLEMON, prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice. — Deux volumes in-18 jésus : Prix : **6** francs.

Extrait de la Semaine religieuse de Paris : « Sous ce titre modeste, nous arrive un ouvrage de réelle valeur, digne d'être recommandé aux lecteurs de la *Semaine religieuse.* L'auteur y traite à fond, et avec compétence, un sujet de la plus haute importance. Ses commentaires sur les Epîtres de saint Paul, et sa pratique du ministère sacerdotal à la paroisse Saint-Sulpice, au Grand Séminaire d'Avignon et au Noviciat de Saint-Sulpice l'avaient préparé à donner sur la vie chrétienne une doctrine sûre et de sages règles de conduite.

Rien n'est plus vivement senti de nos jours que la nécessité d'apprendre la science de la vie chrétienne. Mais il fallait un ouvrage approprié aux temps actuels, dont la doctrine fût solide sans rebuter notre faiblesse, dont la lecture fût aisée même pour de simples chrétiens.

M. Guillemon nous paraît bien répondre à toutes ces exigences. Son livre est digne d'éloges pour la clarté de l'enseignement, pour l'élégance et la sobriété du style. Le lecteur saura gré à l'auteur d'avoir condensé en si peu de pages toute la doctrine des saints. Aussi ne saurions-nous trop vivement recommander cette œuvre, soit aux ecclésiastiques, soit aux communautés religieuses, soit aux fidèles. »

La découverte du *Chloral* a été un bienfait inappréciable ; ce produit a été préparé et vulgarisé en France, sous forme de sirop, par un pharmacien très distingué de Paris, M. Follet. C'est M. Follet qui a fourni, à divers médecins et chirurgiens des hôpitaux de Paris, le chloral nécessaire pour mettre en lumière les propriétés si remarquables de ce corps.

A la suite de ces expériences, le Sirop de Follet est devenu d'un emploi universel contre les douleurs de toute nature et contre l'insomnie qui en est la suite. C'est, comme l'a dit un spirituel écrivain, le sommeil vendu en flacons et mis à la portée de tous.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent[t] de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE
COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF
Reparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.
CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES
Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournissr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Anc[n] Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc[n] Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, *rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).*

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PRIME GRATUITE A TOUT ACHETEUR

d'excellent **Vin rouge ou blanc de la Gironde**, et de 1892, à **125** fr. la barrique prise à la propriété.

MM. TAMPIER AINÉ & FILS, de Bordeaux, font, à titre gracieux, participer leurs clients aux tirages des obligations à lots du Crédit Foncier de France, à raison d'une obligation par barrique et d'un tirage par commande. La facture remise au client porte le ou les n^os^ de la ou des obligations qui lui sont attribuées.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2 à 3 litres LIQUEUR** genre **CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre **1** fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.



ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – **2^f^** la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : **J. ESPIC**, R. St-Lazare, 30. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour **CAFÉ au LAIT, à l'EAU**, à la minute, froid ou chaud. **Indisp.** en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — **Se défier des imitations.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^e^ ANNÉE. Vendredi 27 Avril 1894. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, à Quimper, rue Neuve, à l'Évêché, derrière les Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : Lettre de S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris ; Nominations dans le Clergé ; Nécrologie ; Quimper.

III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Jeanne d'Arc ; Les Évêques et la loi des Fabriques ; Le budget de 1895 ; Mgr Perraud cardinal.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Avril. — 5^e^ Dimanche après Pâques. S. Pierre, martyr. Double. Rouge. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir de capitule, du suivant, avec mémoires du précédent et du dimanche.

Lundi, 30. — *Rogations.* — S^te^ Catherine de Sienne, vierge. Double. Blanc. (A la procession, messe des Rogations. Violet.)

Mardi, 1^er^ Mai. — *Rogations.* — S. Philippe et s. Jacques, apôtres. Double de 2^e^ classe. Rouge.

Mercredi, 2. — *Rogations.* — *Vigile de l'Ascension.* — S. Athanase, évêque, docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 3. — ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1^re^ classe avec Octave. Blanc.

Vendredi, 4. — S^te^ Monique, veuve. Double. Blanc.

Samedi, 5. — S. Pie V, pape. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouider	29 et 30 Avril.
Plourin-Tréguier	1^er^, 2, 3, 4 et 5 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Mai 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LA SPLENDEUR DU CULTE DIVIN.

Un savant illustre, qui a durant de longues années étudié profondément les questions sociales, M. Le Play, écrivait dans les derniers temps de sa vie cette lumineuse conclusion de tous ses travaux : « Les peuples qui pratiquent le Décalogue prospèrent ; ceux qui le violent déclinent ; ceux qui le renient, disparaissent. »

Or, le premier devoir prescrit par le Décalogue, c'est celui du culte divin : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. » — Et pourquoi faut-il adorer Dieu ? demandait l'an dernier, dans sa première conférence, l'orateur de Notre-Dame de Paris. La raison en est aussi profonde que solide : « Il faut adorer Dieu, parce qu'il est. » Comment, en effet, si l'on ne peut nier son existence, lui refuser l'hommage qu'exige sa souveraineté ? — « Ote tes sandales, ô Moïse, prosterne-toi — et qu'avec toi l'humanité tout entière se prosterne — dans l'anéantissement de votre nature fragile, seul hommage que vous puissiez dignement offrir à la Majesté de l'Etre immuable. »

Et parce que Dieu ne m'a pas fait solitaire et isolé, mais essentiellement destiné à la vie sociale, ce culte — me crient l'Eglise et la raison — ne doit pas être seulement intérieur, mais social et public.

Quant aux effets principaux de ce culte magnifique institué, de fait, par le Sauveur lui-même et par son Epouse légitime, la sainte Eglise catholique, les voici :

Cette grande *prière liturgique* — c'est le nom authentique du culte divin — rehaussée qu'elle est par les rites sacrés qui l'accompagnent, élève les cœurs des fidèles jusqu'à la considération et la contemplation des choses spirituelles et divines ; elle constitue la meilleure et la plus claire des professions de notre foi ; elle nous rappelle sans cesse nos grands devoirs ; elle forme le plus puissant des liens sociaux ; enfin, comme l'a dit un maître en cette matière, « elle est surtout divine, en ce qu'elle est à la fois le lait des enfants et le pain des forts. »

Enfin, si Jésus, notre Dieu fait homme, est honoré comme il le doit et entouré, aux yeux des peuples, de la splendeur qui lui convient, dans ses tabernacles et dans ses temples, la charité et le zèle se réchaufferont infailliblement au fond des cœurs et, du même coup, toutes les saintes Œuvres refleuriront et fructifieront avec abondance.

Que nos chers Apôtres de la *prière*, auxquels la grande *prière liturgique* de l'Eglise doit être avant tout précieuse, réagissent donc avec énergie contre un affadissement trop général de la piété, qui tendrait à diminuer la splendeur du culte divin. Qu'ici les

hommes paient surtout « de leur personne, » rehaussant par leur présence nos fêtes et nos cérémonies sacrées, et les appuyant de leur influence salutaire. Quant aux femmes et aux vierges chrétiennes, qu'elles s'enrôlent, tous les jours plus nombreuses, dans les Œuvres excellentes des *Eglises pauvres*, des *Tabernacles* ou Associations similaires, et qu'elles mettent généreusement au service des saints autels et leur dévouement, et leurs doigts habiles, et toutes leurs ressources que l'amour saura multiplier.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Lettre de S. E. le Cardinal Archevêque de Paris.

— Monseigneur a reçu de Son Eminence le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, la lettre suivante :

Paris, le 25 Mars 1894, Saint jour de Pâques.

MONSEIGNEUR,

C'est le 10 Décembre de cette année 1894, que s'accomplit le sixième Centenaire de la Translation de la sainte Maison de Lorette. Ce Centenaire ne pouvait passer inaperçu, dans un siècle où l'on aime à célébrer les anniversaires séculaires des grands événements qui se sont accomplis dans le monde.

Or, l'univers chrétien n'a-t-il pas un motif pressant de célébrer avec une pieuse allégresse le Centenaire de la sainte Maison de Lorette ? Il suffit de lire le martyrologe romain, au 10 Décembre : *Laureti in Piceno, translatio sacræ domus Dei genitricis Mariæ, in qua Verbum caro factum est.* « Aujourd'hui à Lorette, translation de la sainte Maison de Marie Mère de Dieu, dans laquelle le Verbe s'est fait chair. » Maison vraiment sainte et bénie, berceau de la grande famille chrétienne. Si nous ne pouvons revoir, sans une douce et profonde émotion, la maison où une mère toujours aimée nous donna le jour, le même sentiment ne doit-il pas faire tressaillir toutes les âmes chrétiennes à l'aspect de l'humble demeure de Marie, où le Verbe divin commença dans son sein virginal l'œuvre de la rédemption du genre humain ?

Aussi le Souverain Pontife, par ses Lettres apostoliques du 23 Janvier de cette année, a-t-il encouragé la piété des fidèles à solenniser le Centenaire de la Translation de la sainte Maison de Lorette, et accordé un jubilé extraordinaire à cette occasion.

Ne nous étonnons pas que Dieu ait voulu, par un prodige, conserver en la possession des fidèles la Maison de sa Mère, lorsque, par un secret dessein de la Providence, il permit que la Terre sainte passât sous le joug des infidèles. Le miracle de la Translation de la sainte Maison de Lorette a été étudié suivant les règles de la critique historique par le savant Pape Benoît XIV, avant d'en permettre la mention dans le Martyrologe romain. Nous ne discuterons pas ce miracle, mais nous répéterons volontiers une parole de saint Augustin : *Da amantem et sentit quod dico.* Donnez-moi un homme qui aime le Sauveur de nos âmes, Marie sa divine Mère, et il comprendra que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait fait pour la Bienheureuse Vierge ce qu'un fils ferait pour sa mère, en lui conservant une maison que la violence voudrait lui ravir.

Toutes les nations sont intéressées à la célébration du Centenaire de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lorette, car c'est bien autour de cette maison bénie, qu'elles ne doivent former qu'un seul bercail et n'avoir qu'un seul pasteur. Qu'elles ne s'envient pas la part que la Providence leur fait dans la sainte Maison. La jalousie ne doit pas exister entre des sœurs. Mais que chacune d'elles remercie le Seigneur de la portion d'héritage qui lui est échue.

La France que Notre-Seigneur a si étroitement unie à son Eglise dans les destinées providentielles, la France que le Vicaire de Jésus-Christ ne se lasse pas d'appeler la Fille ainée de l'Eglise, devait avoir sa place dans la Maison de la Bienheureuse Vierge Marie.

Son titre de propriété, si nous pouvons parler de la sorte, se trouve écrit dans l'histoire de saint Louis. C'est l'acte de piété accompli par le saint Roi dans la maison de Nazareth, moins d'un demi-siècle avant sa translation à Lorette.

Saint Louis venait d'être délivré de sa captivité dans la première Croisade. Il apparaissait plus grand après ses revers, car à ses vertus héroïques et guerrières, à son dévouement pour son peuple, s'ajoutait ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur donne à la vertu. Emu de compassion pour les chrétiens qui habitaient la Terre-Sainte, il renonça au bonheur qu'il aurait eu de revoir la France immédiatement après sa délivrance, et demeura plusieurs années dans les lieux sanctifiés par la présence du Sauveur, afin d'y délivrer les captifs, de convertir les infidèles, de fortifier les villes que les Sarrasins n'avaient pas enlevées. C'est dans cet intervalle qu'il visita Nazareth. Nous reproduirons simplement le récit écrit par le religieux dominicain Godefroy de Beaulieu, confesseur et historien du saint Roi.

« Nous ne pouvons passer sous silence, dit le biographe, l'humilité « profonde et la foi catholique que le pieux roi témoigna dans le pèleri« nage qu'il fit de Saint-Jean-d'Acre à la sainte et dévote cité de Naza« reth. Car, la veille de l'Annonciation, il partit de Sephora où il avait « passé la nuit et, revêtu d'un cilice, se rendit à Cana de Galilée, de là « au mont Thabor et descendit, le même jour, à Nazareth. Quand il aper« çut de loin le Saint-Lieu, il descendit de cheval, se prosterna très « dévotement à genoux, puis, marchant à pied, il entra humblement dans « la ville et le lieu sacré de l'Incarnation. Il jeûna, ce jour-là, au pain et « à l'eau, malgré ses grandes fatigues. Avec quelle dévotion il se com« porta, avec quelle solennité et quelle pompe il fit célébrer les vêpres, « les matines, les messes et les autres offices de cette grande fête, ceux « qui étaient présents peuvent en rendre témoignage et plusieurs d'entre « eux pourraient attester que, depuis le jour où le Fils de Dieu s'est « incarné en ce lieu dans le sein de la bienheureuse Vierge Marie, « jamais on n'y avait fait un office aussi solennel et aussi dévot. Le pieux « Roi reçut la sainte communion à la messe, célébrée sur l'autel de « l'Annonciation, et Mgr Odon, évêque de Tusculum, légat du Saint« Siège, célébra la messe solennelle à l'autel majeur de l'église et fit un « pieux sermon. »

Le saint Roi avait en quelque sorte pris posssession, dans ce jour mémorable, de la place réservée à notre nation dans la sainte Maison de Nazareth. Nous ne sommes pas surpris de voir à Lorette une fondation française, due à la munificence d'Anne d'Autriche, mère de Louis XIV. En témoignage de reconnaissance envers Notre-Dame de Lorette, à qui elle attribuait la naissance de son fils, elle déposa dans la sainte Maison un *ex-voto* vraiment royal : la statue en or de l'enfant dans un berceau d'argent.

Deux chapelains français célèbrent, chaque jour, la messe pour la France, et la fête de saint Louis est célébrée solennellement chaque année dans la Basilique.

La France ne pouvait donc demeurer étrangère au Centenaire de la sainte Maison. Les diverses nations chrétiennes ont été appelées à restaurer et à orner les chapelles de la Basilique: La grande chapelle qui forme, en face de celle de Saint-Joseph, un des bras du transept a été offerte à la France par l'autorité ecclésiastique.

Déjà, depuis quatre ans, sous l'inspiration de Son Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, une Commission; présidée par le Supérieur du Séminaire français, s'est formée à Rome pour restaurer et orner cette chapelle, qui sera placée sous l'invocation de saint Louis et deviendra notre chapelle nationale.

L'Eminent Cardinal de Reims et plusieurs de mes vénérables collègues m'ont pressé de transmettre un appel à la France, puisque Paris est le centre où viennent aboutir les généreuses entreprises. Pouvais-je me refuser à cette invitation ? Je ne l'ai pas pensé. La France ne peut renoncer au titre de propriété que lui a légué saint Louis.

Nons ne nous sommes pas dissimulé la difficulté qu'il y a, dans les circonstances actuelles, à solliciter le concours du clergé et des fidèles pour une œuvre placée au loin, lorsque tant de nécessités pour les écoles, pour les malades, pour les pauvres, réclament sans cesse notre concours.

Voici, Monseigneur, la pensée à laquelle nous nous sommes arrêté et que nous soumettons à votre approbation. Ce serait de demander à chaque paroisse de nos diocèses, une offrande très minime, 5 *francs* seulement. Il n'y a pas une paroisse, si pauvre soit-elle, où l'on ne puisse trouver une offrande de 5 francs, sans nuire à aucune œuvre.

C'est peut-être le curé de la paroisse qui voudra lui-même accomplir cet acte de dévotion envers la très sainte Vierge ; un pieux paroissien qui aura à cœur d'offrir ce don minime à la Mère de Dieu, pour attirer la bénédiction divine sur sa famille ; quelques pauvres qui se réuniront pour faire la somme de 5 francs, et dont on pourra dire ce que le Sauveur a dit dans l'Evangile, en louant la pieuse veuve qui versait deux deniers au trésor du Temple : « Ils ont donné plus que tous les autres ; car ils ont donné même ce qui leur était nécessaire pour vivre. » Nos communautés religieuses, nos associations d'Enfants de Marie, aimeront aussi à offrir leur obole.

Mais ce que nous regardons comme essentiel, pour maintenir à l'œuvre son caractère, c'est que les souscriptions ne dépassent pas la somme de 5 *francs*.

Si vous approuvez, Monseigneur, la pensée que nous vous soumettons, je vous prierai de vouloir bien faire publier cette lettre dans la *Semaine religieuse* de votre diocèse, et recevoir les offrandes à votre secrétariat.

Votre Grandeur aurait la bonté de les transmettre au secrétariat de l'Archevêché de Paris. J'ai formé un Comité pour administrer la souscription. C'est ce Comité qui devra étudier, de concert avec la Commission de Lorette, les projets pour l'ornementation et la restauration de la chapelle de saint Louis.

En dehors de la souscription à 5 francs, il pourrait y avoir lieu à des offrandes d'un caractère exceptionnel pour les peintures, pour les bas-reliefs des stalles, etc. Si quelques anciennes familles, remontant au temps des Croisades, avaient le désir de consacrer ces souvenirs par une verrière, un tableau, une sculpture, on leur réserverait une place dans la décoration de la chapelle Saint-Louis.

Nous ne nous dissimulons pas, Monseigneur, que les souscriptions du genre de celle que nous vous proposons sont trop souvent une illusion, qui séduit au premier abord et qui est suivie d'un désenchantement. En

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sera-t-il de même de notre appel à la modeste souscription de 5 *francs* pour chacune de nos paroisses de France ? Nous voulons espérer le contraire de la piété séculaire de notre patrie envers la très sainte Vierge Marie. Cette bienheureuse Vierge a daigné visiter la France : les sanctuaires de Notre-Dame de Lourdes, de la Salette, de Pontmain, sont les témoignages de sa maternelle affection pour nous. Nous lui témoignerons notre reconnaissance filiale en ornant cette humble Maison de Nazareth, où l'Ange la salua pleine de grâce et où elle commença sa mission de miséricordieuse tendresse pour les hommes.

Il y a bientôt un demi-siècle, la Providence me conduisit à Lorette. J'eus le bonheur d'y vivre pendant plusieurs semaines. Chaque jour, j'aimais à offrir le saint Sacrifice ou du moins à prier et à m'incliner sous la bénédiction de Marie dans sa sainte Maison. On disait vraiment là : *Bonum est nos hic esse.* Il nous est bon d'être ici. Ce ne fut pas sans éprouver le regret ressenti par un fils qui s'éloigne de la maison maternelle, que je quittai Lorette. Ces pauvres murs de la sainte Maison nous rendaient plus sensible l'ineffable mystère par lequel le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. Mais aussi ils m'avaient fait aimer davantage la présence réelle du Sauveur dans l'Eucharistie. La sainte Maison de Lorette garde le souvenir de la vie du Sauveur qui l'habitait. Chacun de nos tabernacles garde présente sa divine personne avec les trésors de sa charité.

Votre Grandeur voudra bien excuser la longueur de cette lettre ; j'ai cru qu'il était nécessaire d'exposer avec quelque développement les motifs qui autorisent l'appel fait à la piété des fidèles en faveur de la sainte Maison de Lorette.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'hommage de mes affectueux respects et de mon fraternel dévouement en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS, Card. RICHARD,
Archevêque de Paris.

Les offrandes des paroisses qui voudraient répondre à l'appel du vénérable Cardinal pourront être déposées au Secrétariat de l'Evêché, qui se chargera de les faire parvenir à l'Archevêché de Paris.

Nominations dans le clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Kerbiriou, recteur de Tréouergat, recteur de Plougourvest ;

M. Dantec, ancien aumônier de l'Hospice de Lesneven, recteur de Tréouergat.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Quéré, ancien recteur de Bolazec, décédé à Plouvorn, à l'âge de 61 ans.

Quimper. — *Paroisse Saint-Mathieu.* — Mardi prochain, 1er Mai, à 3 heures de l'après-midi, Mgr l'Evêque bénira solennellement la première pierre de la nouvelle église.

Nous annoncions dans notre dernier numéro que les séminaristes imposés à la taxe personnelle avaient réclamé près de l'autorité compétente. Nous apprenons par *Le Finistère* que le Conseil de Préfecture a rendu, à la date du 20 Avril courant, sa décision dans cette affaire. Un supplément d'instruction est ordonné sur les points contestés par M. le Supérieur du Grand-Séminaire. Aux termes de la loi du 26 Mars 1831, l'instruction sera faite par les agents de l'administration des contributions directes.

Le Finistère, dont la plume est généralement plus alerte et le français plus correct, nous consacre, dans son numéro du 24 Avril, un article, assez long et fort lourd, qu'il intitule « Tartufferies », et qui semble d'abord vouloir répondre à la *Semaine religieuse,* au sujet de « la laïcisation de Crozon ». L'illusion ne dure pas longtemps : bien vite notre confrère arrive, selon son habitude, ... à côté de la question. Il fait, du reste, ce mouvement tournant avec une désinvolture admirable. « Laissons là, dit-il, cette affaire de Crozon, qui tient peu de place » — les deux tiers seulement ! — « dans l'article de la *Semaine religieuse* », et il trouve ainsi moyen de passer sous silence la note de la Sœur Anne-de-Jésus, répondant point par point à ses accusations mensongères !... Pour le journal opportuniste, c'est peut-être là une habile diversion ; comme procédé de polémique, nous maintenons que c'est d'une loyauté douteuse. Mais ce que nous trouvons plus répugnant encore, ce sont les personnalités et les insinuations haineuses qu'il lance à profusion, tout en nous accusant « d'épancher un flot de bile amassé de longue date »... Pourquoi donc, sinon « qu'il lui fallait un prétexte et qu'il l'a saisi au passage », pourquoi mettre ici en cause l'ancien directeur de la *Semaine?* Celui-ci nous en voudra peut-être de relever des attaques aussi basses ; mais puisque l'occasion s'en présente, nous dirons au *Finistère* que nous ne connaissons à Quimper aucun « abbé italien » ; nous y voyons, estimé de toutes les personnes les plus honorables, et nous sommes heureux de compter parmi nos plus chers amis, un prêtre aussi irréprochable que distingué, toujours prêt à aider de sa bourse, de son influence et de ses conseils, indistinctement ceux qui s'adressent à lui ; mais il est citoyen français, et surtout aussi bon Français que n'importe lequel des délateurs masqués du *Finistère.* Nous ajouterons, pour la complète édification de cette même feuille, que — à notre grand regret et, sans doute, à celui des lecteurs — M. l'abbé Rossi n'a pas écrit une ligne dans la *Semaine religieuse,* depuis le jour où le nom du directeur actuel figure à la première page du journal.

En ces deux années, au dire du *Finistère* (qui en gémit par intérêt pour la Religion), nous avons commis bien des méfaits ; nous aurions même « éloigné des sacrements des catholiques convaincus » ; mais, ajoute-t-il, « périssent les sacrements *(sic)*, pourvu qu'on réussisse à grossir les forces cléricales (?) de quelques élec-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teurs ! » Rassurez-vous, ô excellent *Finistère*, « les sacrements » ne « périront » pas, et puisque vous voulez savoir les « chances » que vous auriez « de recevoir l'absolution, si vous veniez la demander aux ecclésiastiques rédacteurs » de la *Semaine*, nous vous dirons : sauf le péché contre le Saint-Esprit — c'est le péché de ceux qui ferment obstinément les yeux à la lumière, ou qui trompent sciemment leur prochain ;... serait-ce votre cas? — toutes les fautes sont pardonnées, moyennant la contrition et le ferme-propos... On ne vous imposerait même pas une trop rude pénitence, comme de faire amende honorable, la corde au cou, ce qui s'est vu, en ce siècle, à Quimper, vous pourriez le savoir ;... mais, par exemple, il vous faudrait promettre de ne plus prodiguer à vos adversaires ces accusations « d'hypocrisie, de tartuferies ». C'est excès blâmable de générosité, que de prêter ainsi ses... qualités aux autres !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le mercredi 18 Avril, a eu lieu, dans la Basilique de Saint-Pierre, l'audience solennelle accordée aux pèlerins espagnols, qui étaient au nombre de 10,000 environ. Après la messe que le Saint-Père a célébrée à l'autel de la Confession, le Cardinal Archevêque de Séville a lu une éloquente adresse, où il a fait ressortir surtout le caractère populaire de cette manifestation des pèlerins espagnols, parmi lesquels figuraient un si grand nombre d'ouvriers.

Le Saint-Père a répondu d'abord par quelques paroles exprimant, d'un accent ému, sa paternelle satisfaction ; puis, pour être mieux entendu et compris de l'assistance, il a fait lire, traduit en espagnol, son discours aux pèlerins, par Mgr Merry del Val, camérier secret participant de Sa Sainteté, et fils de l'ambassadeur d'Espagne.

Nous en détachons ce passage :

« . . . . . Qu'il vous souvienne, Fils bien-aimés, que la grandeur de l'Espagne a toujours été étroitement liée à son attachement à la foi sainte des aïeux, et que c'est même là qu'elle a pris naissance. Pour relever et préserver cette grandeur d'un abaissement total, il n'y a donc pas de moyen plus certain et plus efficace que le retour absolu aux principes que la Religion enseigne et aux pratiques qu'elle prescrit . . . . . .

« Il est aussi nécessaire que tous les catholiques d'Espagne, absolument tous, se persuadent que le bien suprême de la Religion demande et exige de leur part l'union et la concorde. Il est nécessaire qu'ils fassent trêve aux passions politiques qui les déchirent et les divisent ; et que, laissant à la Providence de Dieu le soin de régler les destinées des nations, ils agissent de plein accord, sous la conduite de l'Episcopat, afin de favoriser

« par tous les moyens que les lois et l'honnêteté autorisent les « intérêts de la Religion et de la patrie : et qu'ils résistent en « phalanges compactes aux attaques des impies et des ennemis « de la société civile. C'est en outre leur devoir d'être soumis avec « respect aux pouvoirs constitués ; et Nous le leur demandons « d'autant plus à bon droit qu'il se trouve à la tête de votre noble « nation une reine illustre dont vous avez pu admirer la piété et « le dévouement envers l'Eglise, comme Nous sommes fondé à le « rappeler par la présence de quelques-uns d'entre vous, en cette « circonstance. »

***

Dès le lendemain, les pèlerins ouvriers du premier groupe sont repartis dans le meilleur ordre : ils cédaient la place au deuxième groupe d'environ 6,500 pèlerins, la plupart aussi ouvriers, qui sont arrivés, vendredi soir et samedi, pour assister dimanche, à la béatification du Vénérable Diègue de Cadix. Il avait été décidé, en effet, officiellement, à cause des accords déjà pris antérieurement et difficiles à modifier pour l'arrivée du deuxième groupe de pèlerins, de ne pas différer au 29 la cérémonie attendue, mais de l'accomplir, comme cela avait été fixé d'abord, le dimanche, 22.

Cette solennelle béatification, comme celle du Bienheureux d'Avila, a eu lieu dans l'église de Saint-Pierre.

On sait que le B. Diègue de Cadix fut, à la fin du siècle dernier, la gloire de l'Ordre des Mineurs Capucins, en Espagne, et qu'il mérita « bien qu'agissant par les moyens les plus humbles, d'être appelé un nouveau Saint Paul. » Ce fut le témoignage que lui rendirent ses contemporains et dont le souvenir vient d'être perpétué en ces propres termes par le Bref de béatification.

Mardi, 24 Avril, le Pape est descendu de nouveau à Saint-Pierre, à 9 heures ; après avoir célébré la messe à l'autel de la Chaire, il a donné audience au second groupe de pèlerins espagnols.

***

Sa Sainteté vient de choisir comme confesseur S. G. Mgr Pifferi, augustinien, évêque de Porphyre. En annonçant cette nouvelle, le journal *la Croix* ajoute : « Le prélat, qui vient souvent en France pour visiter ses œuvres, est l'ami d'un grand nombre de Français. »

Jeanne d'Arc. — Le *Te Deum* du 22 Avril, à N.-D. de Paris, pour célébrer l'introduction de la cause de Jeanne d'Arc, a pris un caractère national par le concours de tous. A côté du cardinal de Paris, six évêques et plusieurs prélats y assistaient ; l'armée était noblement représentée par le général Mercier, ministre de la Guerre, le général Saussier, gouverneur de Paris, le général Février, grand Chancelier de la Légion-d'honneur, l'amiral Gervais, le général de Charette, une vingtaine d'autres généraux, de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nombreux officiers de tous grades, des délégations de l'école polytechnique et de Saint-Cyr. On y remarquait plusieurs membres du corps diplomatique : le nonce apostolique, les ambassadeurs d'Autriche, d'Espagne, les ministres de Belgique, de Danemark, etc.

M. Keller portait la bannière offerte par les souscriptions du Comité catholique : en face de lui, on voyait avec émotion M. de Cazenove de Pradines, tenant le drapeau des zouaves pontificaux, teint de son sang à Patay.

La nouvelle bannière de Jeanne d'Arc a été bénite par l'archevêque et aussitôt placée, entre deux drapeaux tricolores, devant la statue de N.-D. de Paris.

Le R. P. Feuillette, dominicain, a fait un éloquent panégyrique de Jeanne d'Arc, dans laquelle il a montré « l'envoyée de Dieu, le premier soldat de la France, le plus vaillant de ses capitaines, couronnant sa mission par le plus noble des martyrs.... La glorification de l'héroïque Pucelle sera la glorification du patriotisme chrétien ».

Après le panégyrique — qui a duré près de deux heures, — on a entonné le *Magnificat*, puis le *Te Deum*.

Les Évêques et la loi des Fabriques. — Mgr Coullié. — Dans sa séance du 19 Avril, le Conseil des Ministres a pris une décision dont il n'a, sans doute pas pesé la portée : Mgr Coullié, archevêque de Lyon, dont la douceur et l'esprit de conciliation sont bien connus, est privé de traitement et déféré comme d'abus au Conseil d'Etat, pour avoir invité ses prêtres à régler les comptes et budgets des Fabriques selon les usages du passé.

Voici le passage incriminé de la lettre épiscopale :

« En ce qui concerne la comptabilité des Fabriques, confiant dans la justesse des observations que nous avons adressées au gouvernement, et persuadé que la lumière se fera sur une question aussi importante que délicate, nous maintenons nos instructions précédentes, et vous demandons, pour le moment, de préparer vos comptes et de former vos budgets, dans la prochaine séance de Quasimodo, suivant les anciennes règles. Veuillez apporter à la rédaction de ces actes la régularité la plus parfaite. »

Ce langage n'est certes pas celui « d'un fougueux insurgé, d'un audacieux contempteur des lois », et l'on persuadera difficilement à des hommes sensés que Mgr Coullié a voulu renverser la République, en prenant une attitude si calme, si prudente et si réservée. Aussi la grave mesure — si peu justifiée et si peu d'accord avec « l'esprit nouveau, » — prise contre le vénérable archevêque de Lyon est-elle généralement désapprouvée par la presse, sauf bien entendu les journaux dont il n'y a pas à s'occuper en pareille matière, leur parti pris d'injustice et de violence, quand il s'agit de l'Eglise, étant bien connu.

Le journal légiste par excellence, pour lequel Dieu et l'Eglise ne sont rien de plus qu'une Compagnie de chemins de fer en face

des réglements de l'Etat, les *Débats*, déclare la mesure « regrettable » :

« Nous n'avons jamais, dit-il, considéré comme régulier le système de répression qui consiste à suspendre le traitement d'un ecclésiastique. Le Code pénal, les articles organiques ont déterminé les infractions qui pourraient être commises par les membres du clergé, et les conséquences de ces infractions.

« Quand le Ministre des Cultes inflige, de sa propre autorité, une peine disciplinaire qui est une véritable amende et qu'aucune loi n'a prévue, il fait un acte de pur arbitraire, et les actes d'arbitraire, même provoqués par ceux à qui on les applique, ne valent jamais rien. Le Garde des Sceaux pourrait tout aussi bien, à l'aide des mêmes arguments, suspendre les appointements d'un magistrat qui aurait eu le malheur de lui déplaire, ou le Ministre de l'Instruction publique ceux d'un professeur dont il serait mécontent. Nous avons déjà eu maintes occasions de nous prononcer sur ce sujet, et notre avis n'a pas changé. »

Bien entendu qu'il n'y a aucune parité entre un traitement donné à un fonctionnaire révocable, et une *indemnité* payée en échange de biens abandonnés à l'Etat, à cette condition, par le Concordat.

Quant aux catholiques, ils sont unanimes à féliciter Mgr l'Archevêque de Lyon d'être la première victime de cette nouvelle persécution. Vraisemblablement d'autres seront frappés après lui : car une circulaire de M. le Ministre des Cultes invite NN. SS. les Evêques à lui communiquer toutes les lettres ou instructions de même nature qu'ils auraient adressées à leurs prêtres, pour qu'on puisse les priver également de leur indemnité.

Tout cela n'est pas pour nous effrayer : au contraire, « nous craignions, dit *La Croix*, que la nouvelle entreprise ne passât inaperçue, en ce temps de faits accomplis, et avec la persécution au chloroforme, qui endort ceux qu'elle veut opérer.

« Il n'en sera rien.

« La persécution était nécessaire à l'Eglise en cette circonstance, et nos évêques, que certains journalistes s'efforcent d'insulter et de traîner dans la boue, montreront, s'il le faut, comme ceux d'Allemagne, qu'ils savent aller en prison pour vaincre le Kulturkampf. »

Et à ce propos, que nos adversaires pèsent les paroles prononcées récemment au Reichstag allemand par le fameux député socialiste Liebknecht, — *Fas est et ab hoste doceri* — à propos du vote sur le retour des jésuites :

« Le Kulturkampf est devenu la tombe, non pas de l'Eglise catholique qu'on prétendait enterrer, mais du libéralisme qui voulait jouer le rôle de fossoyeur. L'Eglise catholique possède une force vitale immense.

Les gens qui ont voulu la détruire après 1870 devraient commencer à reconnaître cette force. Précisément à cause de son universalité, l'Eglise catholique est devenue une si grande puissance

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'elle a pu sortir victorieuse de cette guerre, » — comme elle sortira victorieuse de toutes les luttes. *Non prævalebunt !*

Les fêtes de Pâques inspiraient récemment à un journaliste les lignes suivantes :

« Ayez confiance, j'ai vaincu le monde », a dit notre Maître. Si l'on s'en tient aux apparences, les chrétiens sont des vaincus (comme dit M. Spuller). Le Pape est toujours dépouillé de son patrimoine temporel. Presque partout les catholiques sont traités en parias... Et cependant, si nous regardons plus attentivement, nous voyons que les apparents vainqueurs du catholicisme sont tombés vaincus, atteints avant l'heure comme par des flèches mystérieuses.

Le jeune royaume d'Italie agonise, en proie à deux maladies qui ne pardonnent pas, la banqueroute et le mécontentement du peuple...

Et en France, si nous regardons la suite des persécuteurs, Gambetta, qui a poussé le cri de guerre contre le cléricalisme ; Paul Bert, l'inventeur de la morale athée ; Jules Ferry, le tenant de l'article 7 ; et les auteurs ou exécuteurs des fameux décrets : les Constans, les Freycinet, les Rouvier, les Andrieux même, que sont-ils devenus ? Vous pouvez compter sur vos doigts, il n'en est pas un seul qui n'ait été enlevé par une mort imprévue ou prématurée, ou, ce qui est pire peut-être pour un homme public, qui n'ait vu s'effondrer misérablement sa fortune politique.

Gambetta meurt, au moment même où il paraissait pouvoir donner toute sa mesure ; Paul Bert va périr du choléra au Tonkin ; Jules Ferry voit un jour sombrer toute sa popularité ; au moment même où il semblait se remettre en selle, il meurt subitement des désordres produits dans son organisme par la balle inconsciente d'un fou.

Quant aux survivants, quelle plus misérable fin politique que celle de Freycinet, de Rouvier, enlevés dans les scandales du Panama ? Quelle plus triste destinée que celle de Constans « débarqué » par ceux-là mêmes qu'il fit élire et ne pouvant plus remettre le pied à l'étrier, écarté du pouvoir comme par une universelle réprobation ? Et quelle misère enfin que les efforts de l'ancien préfet de police, célèbre par ses gants gris perle, pour décrocher quelque part une écharpe de député !

Vraiment la persécution ne paraît pas porter bonheur. Et si, d'autre part, nous considérons la mémoire des vaincus d'hier, nous trouvons qu'elle ne fait pas mauvaise figure. L'heure de la justice finit par sonner. »

Le Budget de 1895. — LE DROIT D'ACCROISSEMENT. — Le Budget de 1895, qui vient d'être distribué aux députés, contient une innovation capitale : le remaniement complet des Contributions directes. En ce qui concerne les « Congrégations, Communautés et

Associations religieuses, autorisées ou non », il propose de substituer au *droit d'accroissement* une taxe annuelle et obligatoire de 0 fr. 30 °/₀ de la valeur brute des biens meubles et immeubles possédés par ces Congrégations.

Cette taxe produirait actuellement 1,5000,000 francs.

La valeur vénale des biens possédés par les Congrégations s'élève encore à 500 millions, exactement 493,216,820 francs, dont 111,691,412 francs pour les biens meubles et 381,216,820 pour les immeubles.

Le défaut de payement de la nouvelle taxe dans les trois premiers mois de l'année sera puni d'un demi-droit en sus, lequel ne pourra être inférieur à 100 francs.

L'action en recouvrement de la taxe sera valablement dirigée contre le supérieur ou la supérieure de la Congrégation, et, pour celles non reconnues, contre tout membre agrégé à un titre quelconque à ces Congrégations.

Les Congrégations qui, au moment de la promulgation de la nouvelle loi, seront débitrices de droits d'accroissement, auront un délai de six mois pour se libérer sans pénalité, à la condition de rembourser les droits faits par le Trésor.

Elles pourront opter, à cet effet, entre l'application des règles anciennes et celle des règles nouvelles.

Ce n'est encore, qu'on le remarque bien, qu'une proposition soumise à l'acceptation de la Chambre et du Sénat.

AUTUN. — **Mgr Perraud cardinal.** — La *Semaine religieuse* d'Autun publie à sa première page, dans un encadrement de fête, le communiqué suivant de l'évêché :

« Nous nous empressons d'annoncer au diocèse que la nouvelle « de l'élévation de Mgr Perraud, évêque d'Autun, à la dignité « cardinalice, dans le prochain Consistoire, est exacte. »

Les hommes apostoliques, qui entreprennent d'un grand courage la censure des vices, sont assez souvent traversés par les raisons politiques ; car le monde, qui n'a rien tant à cœur que de voir l'Eglise sans forces et la piété sans défense, se plaît à leur opposer ce qu'il a de plus redoutable : le nom de César et les intérêts de l'Etat. (BOSSUET.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Sommaire de la livraison du 15 Avril 1894

I. L'Apologie biblique, d'après l'Encyclique « Providentissimus Deus », P. J. BRUCKER. — II. L'Education du grand Condé, d'après des documents inédits. III. L'Entrée dans le monde. Bourges, Paris, Bourgogne (Octobre 1635-Janvier 1637), P. H. CHÉROT. —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

III. La Conversion et l'évolution de l'Eglise (deuxième article), P. H. MARTIN. — IV. La Persécution fiscale. Le Droit de main-morte (deuxième article), P. H. PRÉLOT. — V. Les Hymnes de saint Ambroise, à propos d'un livre récent, P. J. V. BAINVEL. — VI. A travers le Taurus. De Césarée de Cappadoce à Adana. Souvenirs de voyage (deuxième partie), P. J. BURNICHON. — VII. Mélanges et critiques. Autour de la classe de philosophie, P. L. ROURE. Maxime du Camp ; lettres inédites, P. V. DELAPORTE. Choses de famille. Récentes publications espagnoles sur la Compagnie de Jésus : *Cartas de san Ignacio. Monumenta historica S. J. — Varones illustres. — Historia de las Misiones en la India oriental*, P. C. SOMMERVOGEL. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois : Lettre de S. S. Léon XIII aux évêques de Pologne. — Le testament du Plessis-Bellière et les droits du Pape. — IX. Table du Tome LXI.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison d'Avril : I. Hors la loi les services hors budget ! — II. Revendications épiscopales (suite). — III. Déclaration d'abus et esprit nouveau. — IV. Comment l'impôt sur le revenu s'applique aux congrégations religieuses. — V. Communication aux conseils municipaux des budgets et comptes des fabriques. — VI. Questions choisies : 63. Est-il indispensable que le mandat de paiement soit quittancé par l'acquit du créancier de la fabrique sur le mandat lui-même ? 64. Le curé peut-il être désigné par le conseil de fabrique comme régisseur de dépenses ? 65. Comment le conseil de fabrique doit-il inscrire les dépenses dans les articles 1 et 2 du budget ordinaire ? Quelle est, à l'égard de l'ordonnateur, la portée des chiffres dont le total forme le crédit de l'article ? 66. Les employés salariés par la fabrique, tels que les sacristains et les chantres, peuvent-ils faire partie du conseil de fabrique ? 67. Modèles de quittance explicative.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Le nombre de ceux qui ne soignent pas leurs maladies, parce qu'ils n'aiment pas les médicaments ou parce qu'ils en ont peur, est très considérable. Bien souvent, cette répugnance n'est pas justifiée, mais il existe des malades qui ne peuvent réellement pas supporter les médicaments.

Les personnes qui souffrent de l'estomac, celles qui digèrent difficilement, dont les digestions sont accompagnées d'aigreurs, de sensations de brûlures, de pituites, de renvois ou de troubles des intestins, rentrent surtout dans cette catégorie. On ne saurait trop les engager à user du *Charbon de Belloc*. Ce produit, préparé d'après des procédés approuvés par l'Académie de médecine de Paris, n'a jamais occasionné le moindre inconvénient, même chez les estomacs les plus délicats. Ce Charbon est préparé sous forme de *Poudre* et de *Pastilles*.

Ces produits se trouvent dans la plupart des pharmacies. Fabrication L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. A Champigny et Cie, successeurs.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournissr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis*.

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés*.

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau
Représentt de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.
DORURE & ARGENTURE
COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.
CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES
Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Étourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phcie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
L.-J. BITON, à SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée)

EN VENTE au profit de la construction de l'église du tombeau du Bienheureux L. M. G. de Monfort, **HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DU B. L. M. G. DE MONFORT,** par l'abbé Hte BOUTIN, magnifique in-8° d'une valeur réelle de 3 francs.
Prix de propagande :
Sous une couverture imprimée en plusieurs couleurs, l'ex. **2** fr., franco **2** fr. **65** ; par 12 ex. : l'ex. **1** fr. **50** ; par 25 ex. : l'ex. **1** fr. **35** ; par 50 ex. : l'ex. **1** fr. **20** ; par 100 ex. : l'ex. **1** fr. **10**. — Ajouter **0** fr. **30** à ces prix pour une reliure à grand effet.
A partir de 50 ex., franco de port en gare.
Demander cet ouvrage chez tous les libraires catholiques.

PRIME GRATUITE A TOUT ACHETEUR
d'excellent **Vin rouge ou blanc de la Gironde,** et de 1892, à **125** fr. la barrique prise à la propriété.
MM. TAMPIER AINÉ & FILS, de Bordeaux, font, à titre gracieux, participer leurs clients aux tirages des obligations à lots du Crédit Foncier de France, à raison d'une obligation par barrique et d'un tirage par commande. La facture remise au client porte le ou les n^os de la ou des obligations qui lui sont attribuées.

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoléums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 4 Mai 1894. N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Nomination ; Tournée pastorale ; Pèlerinage de Lourdes ; Pardon de Rumengol ; Plogonnec ; Bénédiction de la première pierre de la nouvelle église Saint-Mathieu de Quimper ; Mission de Tréogat ; Juvénat de N.-D. du Folgoët.

II. Nouvelles du Monde catholique : Les Evêques et la loi des Fabriques ; Jeanne d'Arc ; Nouvelles rigueurs contre l'enseignement libre ; Chartres.

III. Questions de liturgie (suite).

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 6 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. Translation des Reliques de s. Corentin et de s. Pol-de-Léon. Double de 2e classe. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 7. — S. Stanislas, Martyr. Double, Rouge.
Mardi, 8. — Apparition de s. Michel, Archange. Double-Majeur, Blanc.
Mercredi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Évêque, Docteur. Double, Blanc.
Jeudi, 10. — Octave de l'Ascension. Double, Blanc.
Vendredi, 11. — Invention de la Sainte-Croix *(du 3 Mai)*. Double de 2e classe, Rouge.
Samedi, 12. — Vigile de la Pentecôte *(sans jeûne ni abstinence)*. Office jour. Semi-double, Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plourin-Tréguier	6 Mai.
Mahalon	7, 8 et 9 Mai.
Le Conquet	10, 11 et 12 Mai.

Mission recommandée. — LOPERHET, du 6 au 20 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — *Vendredi, 4 Mai*, fête patronale des Mères chrétiennes. La fête sera présidée par Monseigneur. A 7 h. 1/2, messe ; à 4 heures, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

* *

— Chapelle de la Retraite. — La réunion de la Congrégation des Dames aura lieu, *Dimanche, 6 Mai*, à la chapelle des Dames de la Retraite.

A 7 heures, sainte Messe suivie d'une instruction et de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Nomination. — Par décision de Monseigneur, M. Havas, vicaire à Saint-Melaine de Morlaix, est nommé aumônier de l'hospice de Quimperlé.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.	*Matin.*	*Soir.*
Samedi, 5. . .	Quéménéven	Cast.
Dimanche, 6.	Dinéault	Trégarvan.
Lundi, 7 . . .	Châteaulin	Lothey.
Mardi, 8. . . .	Id. — Les Frères. .	Saint-Coulitz.
Mercredi, 9. .	Port-Launay	Saint-Ségal.
Jeudi, 10 . . .	Quimerc'h.	Logonna-Quimerc'h.
Vendredi, 11.	Le Faou. — Rumengol. . .	Rosnoën.

M. Fléiter, vicaire-général, accompagnera Monseigneur dans la dernière partie de sa tournée pastorale.

Pèlerinage de Lourdes. — Monseigneur l'Evêque vient de décider que le pèlerinage du diocèse de Quimper à N.-D. de Lourdes aura lieu dans les premiers jours de Septembre.

De tous côtés nous arrivent des récits de fêtes magnifiques célébrées en l'honneur de Jeanne d'Arc. Notre diocèse ne peut pas manquer de s'associer à ces manifestations de foi et de patriotisme. On nous annonce de belles cérémonies, pour le 8 Mai, à Saint-Louis de Brest, à Saint-Mathieu de Morlaix, etc. Quimper aura son tour et nous sommes heureux d'annoncer, dès aujourd'hui, qu'une fête aura lieu à la Cathédrale de Saint-Corentin. Par suite de diverses circonstances, elle est retardée jusqu'au jeudi, 7 Juin.

Nous en ferons connaître le programme, aussitôt qu'il sera définitivement fixé.

Pardon de Rumengol, 18, 19 et 20 Mai. — *Vendredi, 18.* — A 5 heures de l'après-midi, ouverture du Pardon ; premières Vêpres et Bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 8 heures, Mois de Marie, chapelet, confessions.

Samedi, 19. — A 4 heures du matin, première Messe. Les autres Messes, d'heure en heure jusqu'à 10 heures. A 10 heures, Grand'Messe. A 2 heures 1/2, Vêpres solennelles. A 6 heures, Procession des miracles, suivie de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement. A 8 heures, Mois de Marie, chapelet, confessions.

Dimanche, 20. — A 3 heures, première messe à la chapelle du Couronnement. Les autres Messes, à l'église, d'heure en heure. A 10 heures, Grand'Messe à la chapelle du Couronnement. A 2 heures, Vêpres solennelles, suivies de la Procession et de la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Notre-Dame de Rumengol, priez pour nous !

Plogonnec. — On nous prie d'annoncer que le *pardon* de la chapelle de Lorette, en Plogonnec, qui se célèbre habituellement, le dernier dimanche de Mai, aura lieu, cette année, — à cause de l'occurrence de la solennité du T. S. Sacrement, — le dimanche 20, fête de la Sainte-Trinité.

Quimper. — La bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Saint-Mathieu a eu lieu, mardi, 1er Mai. Il y a deux ans, *à pareil jour*, M. le Recteur annonçait à ses paroissiens le projet de reconstruction. Tous, en reconnaissant la nécessité, y adhérèrent aussitôt, malgré le regret de voir disparaître l'ancienne église, à la quelle s'attachaient pour la plupart tant de souvenirs, et la perspective des lourds sacrifices que chacun devrait s'imposer.

Le devis total de l'église nouvelle est de 218,150 francs. Des quêtes et souscriptions volontaires, faites dans la paroisse, — et en particulier un don généreux d'une vénérable nonagénaire, dévouée à toutes les bonnes œuvres, — ont fourni la plus grande partie de cette somme, qui a été complétée moyennant des subventions accordées par la Commune de Quimper, l'Etat et le Département, et un emprunt de 15,000 francs contracté au nom de la Fabrique.

La cérémonie de la bénédiction, à laquelle assistaient de nombreux prêtres de la ville et des paroisses voisines, avait attiré une grande foule de fidèles. Monseigneur est arrivé, à 3 heures, accompagné de M. Fléiter, vicaire général. Aussitôt la procession s'est formée, à la chapelle provisoire, et s'est rendue à la nouvelle église dont les murs s'élèvent déjà, sur certains points, à deux mètres de hauteur.

Après avoir récité les prières liturgiques, l'Evêque a signé avec MM. les Membres du Conseil de Fabrique et MM. les Adjoints au Maire de Quimper, le procès-verbal de la cérémonie, écrit sur parchemin et déposé dans la pierre même qu'on venait de bénir. Ensuite Sa Grandeur, du haut d'une chaire improvisée, a pris la parole pour expliquer aux assistants le sens de la cérémonie, « d'abord la grandeur et la fécondité de la religion catholique

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dans la consécration d'un temple nouveau, qui devient le centre de la vie chrétienne dans la paroisse.... Quant à l'église que nous voyons sortant de terre, elle montre la foi toujours vive au cœur de nos populations, puis le talent, inspiré par le sentiment religieux de l'architecte qui en a dressé le plan et qui, du reste, porte un nom connu et justement honoré dans l'histoire de nos monuments religieux ; elle dira la générosité des bienfaiteurs, riches et pauvres, qui ont donné selon leurs moyens, la bienveillance de la municipalité et des autorités civiles pour l'œuvre demandée par tous ; elle rappellera surtout le zèle, l'ardeur du digne recteur de la paroisse, si bien secondé par l'infatigable dévouement des membres de la Fabrique..... »

La bénédiction épiscopale a terminé cette solennité dont les paroissiens de Saint-Mathieu ont emporté le meilleur souvenir, avec l'espérance de voir rapidement grandir, grâce aux soins diligents de l'architecte, M. Bigot, fils, et à l'activité intelligente de l'entrepreneur principal, M. René Hardy, de Nantes, ces murs qui promettent une belle et gracieuse église.

Mission de Tréogat. — On nous écrit :

« *Oportet regnare Christum Jesum.* Il faut qu'il règne, le Christ Jésus : qu'il règne dans les cœurs, qu'il règne dans les familles, qu'il règne dans les paroisses, qu'il règne dans la vie intime et domestique, qu'il règne encore dans la vie sociale et publique. C'est ce saint désir de faire partout régner le Seigneur Jésus qui fait que les prêtres répondent si volontiers à l'appel de leurs confrères, pour coopérer à l'Œuvre des Missions. C'est ce désir qui a développé et étendu sans cesse cette œuvre sainte, si bien que, depuis quarante ans, bien des paroisses ont été plusieurs fois évangélisées de cette manière et qu'il n'est pour ainsi dire pas de paroisse, dans le diocèse, qui n'ait eu au moins une Mission.

« Cependant, la petite paroisse de Tréogat ne se souvenait pas d'en avoir eu jusqu'ici : aussi le bon Recteur n'avait-il pas de plus ardent désir que de procurer à ses paroissiens cette faveur inappréciable. L'annonce qui leur en a été faite, a rempli de joie tous les cœurs. Plusieurs dimanches consécutifs, le pasteur a entretenu ses ouailles de la grande grâce qu'ils allaient recevoir, de la manière de s'y préparer, de l'examen approfondi à faire de leurs consciences, si bien que les Missionnaires ont été dès l'abord réjouis d'avoir à travailler dans un terrain parfaitement préparé.

« Dès le premier jour, un grand nombre accouraient, et la petite église, décorée avec tout le soin que comportent les ressources de l'endroit, se trouvait pleine dès le second jour et ne désemplit plus jusqu'à la fin. Tous écoutaient avec un recueillement parfait et une attention soutenue la parole des missionnaires, présidés par M. Le Bras, recteur de Plogonnec. Trois cents communions eurent lieu, le vendredi 21 Avril, et autant, le dimanche 22.

« La seconde semaine, les exercices ont été suivis avec le même

empressement, le même concours de paroissiens et de fidèles des paroisses voisines, le même recueillement.

« Les consciences éclairées, des habitudes chrétiennes prises, plus d'énergie dans la pratique du bien, plus de force pour résister aux entraînements du mal, pour se défendre contre les mauvais exemples et les mauvaises doctrines que Satan fait pénétrer jusqu'au fond de nos campagnes les plus reculées, voilà, nous l'espérons, les fruits de la Mission qui réjouiront le cœur du pasteur. Le Sacré-Cœur, qui a promis de répandre plus abondamment ses grâces là où son image sera exposée et honorée, soutiendra les bonnes volontés et fortifiera les résolutions prises pendant la Mission. »

Juvénat de Notre-Dame du Folgoët. — Nous lisons dans la *Chronique de l'Institut des Frères de l'Instruction chrétienne,* de Ploërmel (n° de Mai, 1894) :

« C'est sous les auspices de la Vierge Marie, que s'ouvre aujourd'hui, 1er Mai, le Juvénat établi par notre Institut au Folgoët, diocèse de Quimper.

Tous nos Frères voudront prier pour que Dieu bénisse cette pieuse fondation, pour que les chers enfants qui grandiront sous le regard de Notre-Dame-du-Folgoët répondent aux espérances que fondent sur eux la sainte Eglise et notre Institut.

Voici la lettre adressée, à cette occasion, par le R. F. Supérieur Général, aux Frères du diocèse de Quimper :

« Mes Très Chers Frères,

« Vous n'ignorez pas que nous sommes loin de pouvoir suffire aux demandes de Frères qui nous arrivent de toutes parts : vous apprendrez donc avec bonheur, nous n'en doutons pas, que, le 1er Mai prochain, nous ouvrons un nouveau Juvénat au Folgoët, sous les auspices de Notre-Dame et le bienveillant patronage de Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper.

« A vous, M. T. C. Frères, de travailler avec zèle et intelligence au recrutement, dans cette partie si intéressante de notre Bretagne !

« Nous comptons sur votre dévouement pour fournir, dans un bref délai, au Juvénat *Notre-Dame,* le plus grand nombre possible de sujets *choisis*.

« Monsieur le Recteur du Folgoët, prêtre aussi aimable que zélé et distingué, a bien voulu se charger de l'Aumônerie du nouvel établissement.

« En ce qui concerne l'admission des Juvénistes, vous pouvez, dès maintenant, vous adresser à notre cher *Frère Manilien, directeur du Juvénat Notre-Dame, au Folgoët, par Lesneven (Finistère).....*

« F. CYPRIEN, Sup. gén. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la Vie de M. l'abbé Le Guillou, par le R. P. Lambert, va paraître dans quelques semaines ; elle est publiée sous ce titre : *Un serviteur et un apôtre de l'Eucharistie, Edouard Le Guillou, professeur au collège de Lesneren*. Dès que le livre aura paru, il sera envoyé aux souscripteurs. Les souscriptions continuent à être reçues par M. l'Econome du Grand-Séminaire, Quimper. Le prix du volume (450 pages in-8° environ) est de *2 fr. 50* pour les souscripteurs.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les Evêques et la loi des Fabriques. — La double mesure prise contre Mgr Coullié, archevêque de Lyon, a excité partout une vive émotion. Selon les correspondances de Rome, « le Souverain Pontife a été grandement affecté d'un acte officiel qui semble un démenti si prompt aux récentes déclarations et un désavœu gratuit de promesses formelles. »

Les catholiques Lyonnais ont manifesté leur sympathie pour leur Archevêque : une souscription, ouverte pour compenser la suppression illégale du traitement, a produit, en trois jours, plus de 35,000 francs. Dimanche, avait lieu l'ouverture de l'exposition universelle de Lyon. Les Ministres venus pour l'inauguration ont été accueillis par des cris de « vive l'Archevêque ! à bas les Francs-Maçons ! »

On ne dira pas cependant que ces manifestations avaient été provoquées par Mgr Coullié. En effet, voici la lettre qu'il adressait, quelques jours auparavant, à M. le Maire de Lyon :

« Saint-Cyr-les-Vignes (Loire), 26 Avril.

« Monsieur le Maire,

« Les grandes fêtes de l'industrie, du commerce et du travail, vont être célébrées dans notre chère ville de Lyon : ce sont les fêtes de la paix et du patriotisme.

« Placé dans ces régions supérieures inaccessibles aux bruits des agitations politiques, je tiens à occuper dans ces fêtes la place qui m'a été offerte par la sympathie générale. Absent de Lyon par le devoir de ma charge, je ne puis, comme Archevêque, rester indifférent aux événements qui intéressent à un si haut degré l'honneur de notre ville ; c'est donc avec toute mon âme et le plus absolu dévouement que je prie Dieu de répandre sur l'Exposition de Lyon et sur tous les exposants les bénédictions les plus abondantes.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma respectueuse considération.

« † PIERRE,
« *Archevêque de Lyon.* »

D'autre part, l'autorité diocésaine avait communiqué cette note à la presse catholique de Lyon :

« Nous sommes autorisés à dire que Mgr l'Archevêque, désireux de voir tous les Lyonnais s'unir dans une même pensée et un même élan pour célébrer les fêtes de l'Exposition, regretterait que, dans le but de continuer les témoignages de respectueuse sympathie qui viennent de lui être adressés, on se livrât à l'occasion de ces fêtes à des manifestations publiques pouvant troubler cette union. »

Comme l'écrivait, ces derniers jours, Mgr Fava à M. le Ministre des Cultes, « nous voulons l'ordre et ce n'est pas nous qui le troublerons. »

***

Outre celle de Mgr l'Evêque de Grenoble dont nous venons de citer les derniers mots, les journaux publient de nombreuses lettres épiscopales adressées à M. Spuller, en réponse à sa circulaire du 19 Avril dernier. Elles renouvellent les réserves déjà faites au sujet du décret sur les Fabriques, et maintiennent « le droit de l'Eglise limitant nécessairement le droit de l'Etat, invoqué dans l'espèce. »

« Cela est vrai surtout en France, où par suite du Concordat, l'une des deux parties contractantes ne peut ni ne doit légiférer, dans les matières mixtes, sans le concours de l'autre (1) ».

C'est ce que montre avec une grande clarté Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier :

« La nouvelle législation, dit le prélat, contredit aux principes de notre droit, en ce que, là où elle fait intervenir seulement « le droit souverain de l'Etat » et le contrôle *exclusif* de l'autorité séculière, elle méconnaît le caractère de l'Eglise catholique, société parfaite en elle-même, indépendante dès lors en tout ce qui touche à son propre domaine, et qui, dans la perception, l'administration et la distribution de ses biens, doit être aussi libre que dans la prédication de ses dogmes ou la dispensation de ses sacrements.

« De ce que, au point de vue de la légalité civile, l'Etat reconnaît à l'Eglise telle ou telle *capacité*, il n'en résulte pas que l'Etat soit l'auteur, la source de cette capacité, ni qu'il soit par conséquent le maître de la restreindre ou de la supprimer à son gré. Et Bossuet, dans son grand style, après avoir enseigné que, « relativement au temporel de l'Eglise, les obligations de l'Etat se réduisent à deux points essentiels : à pourvoir à la subsistance des ministres des autels et à conserver à l'Eglise les fonds que la piété des fidèles lui a donnés », ajoute ces vigoureux avertissements : « Souvenez-« vous d'Héliodore et de la main de Dieu, qui fut sur lui, pour « avoir voulu envahir les biens mis en dépôt dans le temple ! « Combien plus faut-il conserver ces biens, non seulement déposés « dans le temple, mais donnés aux fonds de l'Eglise ? »

(1) Lettre de Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« **Au vice** radical de la méconnaissance du droit public de l'Eglise et des lois canoniques, à l'oubli du principe que, dans les matières mixtes, le concours simultané du pouvoir civil et de l'autorité religieuse est nécessaire, le décret du 27 Mars ajoute cet autre mal que, dans la plupart de nos paroisses, l'administration des deniers de la Fabrique deviendra très difficile et même impossible. »

. . . . . .

Puis, s'adressant au Ministre personnellement, l'Evêque continue :

« Entraîné par les habitudes de la polémique parlementaire, vous avez attribué les réclamations si mesurées des évêques, et celles, généralement plus accentuées, des conseils de fabrique, « aux excitations nombreuses des individualités politiques, qui « cherchaient, dans cette circonstance, un nouveau prétexte de « divisions. »

« **Non**, Monsieur le Ministre, je ne crains pas de l'affirmer, « les individualités politiques » quelles qu'elles soient, auxquelles vous avez songé, ne sont pour rien dans nos protestations. Non, nous ne cherchons pas à augmenter des divisions, trop réelles, mais dont la cause n'est pas dans nos rangs. Avez-vous oublié le soupir de soulagement que vous avez provoqué, quand, au milieu de précautions oratoires, qui cependant n'étaient point de nature à flatter nos convictions, vous êtes arrivé, peu à peu, à prononcer ce mot d' « esprit nouveau », sur lequel il nous a semblé si doux de nous appuyer, comme sur une promesse de respect et de liberté ?

. . . . . .

Elle se conciliait, dans ma pensée, avec le désir, publiquement manifesté, d'éviter désormais « des tracasseries étroites et mesquines » et d'accorder à l'Eglise le bénéfice d'une sincère tolérance. Me suis-je trompé ? Je ne veux pas le penser. Et cependant, quelques fâcheux indices seraient bien faits pour ébranler ma confiance. Cette « tolérance », on la peint à nos yeux, on la décrit à nos oreilles, comme l'attitude qui sied à de puissants vainqueurs vis-à-vis de débiles vaincus ! »

En terminant, le prélat fait encore appel à la modération, pour « justifier par des actes des paroles auxquelles le pays tout entier a applaudi. »

Jeanne d'Arc. — Après les comptes-rendus détaillés de la belle cérémonie de Notre-Dame en l'honneur de Jeanne d'Arc, publiés par tous les journaux, nous viendrions trop tard pour en parler encore. Nous nous contenterons donc d'insérer ici le texte de l'adresse qui a été remise par le comité catholique, au soir de ce beau jour, à S. E. le Cardinal Archevêque de Paris. Nous ne saurions mieux résumer les leçons de cette grandiose et patriotique manifestation.

Voici cette adresse :

« EMINENCE,

« Répondant à votre appel, nous venons nous réjouir avec vous de ce que le Pape Léon XIH a daigné ordonner l'introduction de la cause de notre bien aimée Jeanne d'Arc.

« Nous voulons laisser ici un témoignage permanent de notre sympathie, de notre admiration, de notre tendresse pour cette vaillante française, et au nom de milliers de souscripteurs, nous y déposons, bénite par vous, l'image fidèle de la bannière qu'elle portait dans les combats.

« Ce que nous avons fait pour reproduire cet étendard, nous le ferons dans nos cœurs, nous efforçant d'imiter Jeanne d'Arc et de montrer, à son exemple, ce que peut le patriotisme inspiré par la foi.

« Oui, comme elle, comme vous, Eminence, nous aimons la France, nous l'aimons d'autant plus qu'elle a été meurtrie et humiliée, et qu'à la frontière ses plaies saignent toujours.

« Mais Jeanne d'Arc est au ciel, et elle doit y être puissante. Elle qui aimait tant les batailles, elle sourit en ce moment, en voyant encore autour de son étendard les brillants uniformes de notre armée. Et elle nous aidera à relever notre pays qu'elle a sauvé dans une situation plus triste et plus désespérée.

« Nous sommes pleins de cette confiance, et après de longs jours de deuil, cette fête est pour nous un jour de joie, un jour d'espérance. »

Le Sénat, dans sa séance du 27 Avril, a voté la prise en considération de la proposition de loi déposée par M. J. Fabre et plusieurs de ses collègues, instituant une fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

« Des incidents récents, dit M. Fabre défendant sa proposition, ont révélé l'arrière-pensée d'accaparer au profit d'une partie cette grande force qui est Jeanne d'Arc... Il faut donc mettre Jeanne d'Arc au-dessus des partis. »

L'honorable sénateur fait, sans doute, allusion aux fêtes religieuses qui ont lieu, dans toute la France, en l'honneur de la Pucelle ; mais elles n'ont nullement pour but « d'accaparer au profit » de quelques uns celle qui est la gloire de tous. Cependant, elle appartiendrait plutôt aux catholiques qu'au parti qui encense constamment Voltaire, et qui élève des statues à cet insulteur de la pure héroïne.

Nouvelles rigueurs contre l'enseignement libre. — Un fait qui vient de se passer à Aurillac semble annoncer un nouveau genre de persécution contre les écoles chrétiennes libres.

Dernièrement, le Frère directeur de l'école Albert mourait. A la suite de ce décès, l'Inspecteur d'Académie avait fermé l'école pendant un mois. Naturellement, les catholiques réclamèrent contre une pareille mesure. Mais l'Inspecteur se justifie dans une lettre adressée au *Moniteur du Cantal*, et rejette la responsabilité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de cet acte sur le gouvernement lui-même. S'il a agi ainsi, dit-il, c'est parce que, le jour même où il autorisait l'ouverture de l'école pendant le mois réservé aux formalités légales, il recevait communication officielle d'un *avis du Comité du contentieux institué auprès du Ministre de l'Instruction publique, avis adopté par M. le Ministre.*

Cet avis assimile à l'ouverture d'une nouvelle école l'entrée en fonction d'un nouveau directeur d'une école privée. Par conséquent, il exige la fermeture de l'école pendant un mois.

« Ainsi donc, dit le *Monde*, jusqu'ici on avait l'habitude d'accorder à l'école libre qui perdait son directeur de rester, à titre provisoire, sous la direction d'un suppléant, jusqu'à ce que les formalités exigées du nouveau titulaire pussent être accomplies. C'était conforme à la raison, à l'équité et à la légalité bien comprise.

« Désormais, si le directeur d'une école libre vient à mourir, on jettera pour un mois les enfants dans la rue, fût-ce en pleine année scolaire ou à la veille d'examens. Le Ministre qui a adopté l'avis d'un comité proposant cette odieuse et inique mesure, c'est M. Spuller. Y a-t-il vu un moyen de témoigner de cette politique nouvelle de tolérance et de liberté dont il a proclamé la nécessité et annoncé l'avènement ? »

Chartres. — ASSOCIATION DES VEUVES CHRÉTIENNES. — Mgr Lagrange vient d'établir une association des veuves chrétiennes, groupées comme le sont les Mères chrétiennes. L'association se propose de les réunir dans une pensée de charité, de soutien, afin d'utiliser, pour le bien de l'Eglise et pour leur bien, la part d'activité et de liberté plus grandes dont elles peuvent disposer. Elles se livrent plus spécialement à l'instruction religieuse des enfants, à la visite des pauvres, au soulagement des malades et à l'ornementation des autels. — On peut s'associer à Chartres. On crée ailleurs des centres nouveaux d'association. Pour les renseignements et la correspondance, s'adresser à M. l'abbé Fagnoux, directeur au grand séminaire de Chartres (Eure-et-Loir).

Questions de liturgie.

Après avoir parlé des changements de patrons pour les autels, le R. P. Rio parle des substitutions encore moins justifiables que nous avons si longuement signalées, et voici ce qu'il en dit :

« Les mêmes observations que ci-dessus se placent ici, relativement au vocable des églises. Voici ce qui arrive assez souvent. Une église tombe de vétusté, ou bien elle est insuffisante. Le besoin d'un nouveau temple se fait sentir : on ne peut y échapper. Pourquoi ne remettez-vous pas la nouvelle église sous le vocable de l'ancienne ? Vous avez fait une transformation, une translation, mais non pas une destruction proprement dite. Le saint ou le titre

passe d'un domicile à un autre, et si vous avez une dévotion nouvelle à faire valoir, mettez à son service une chapelle, ou simplement un autel de son titre. Combien de saints, surtout en Bretagne, qui n'ont en leur faveur que le fait d'une possession de culte quatorze ou quinze fois séculaire ! Leur sainteté est écrite sur la pierre et dans le cœur du peuple. Détruisez le temple, ils perdent leur titre ; leur culte tombe, et le peuple les oublie. Ainsi ont disparu nombre de saints. Nous signalons là une question digne du plus haut intérêt. Il fut un temps où volontiers l'on changeait les saints titulaires et patrons des paroisses, sous prétexte qu'on n'avait pas sur eux des données assez certaines. Pour en avoir, il eût fallu étendre son horizon, et regarder plus loin que les limites de son clocher. En cherchant bien, on eût peut-être découvert que le saint avait ailleurs des sanctuaires, qu'il a donné son nom à de nombreux villages, que des *pardons* furent établis en son honneur, que des chants populaires le célèbrent, que des légendes curieuses sont accréditées à son sujet, etc. : tous indices qui marquent un personnage historique.

« Que si l'imagination populaire a brodé autour de son image des enjolivements un peu risqués, cela prouve une chose, c'est que votre saint a fait une impression profonde sur les hommes de son temps, et que les générations suivantes ont éprouvé les effets de sa puissance auprès de Dieu. Vous ferez donc bien de l'invoquer vous-même, et de garder comme un dépôt inaliénable ce que vous a transmis un âge plus chrétien que le siècle de la fausse philosophie. Ce culte des saints locaux s'explique par l'histoire, et explique l'histoire à son tour. Quantité de saints bretons figurent encore aujourd'hui sur les cartes de la Grande et de la Petite Bretagne.

« Nous arrêtons ici notre travail, et, prenant congé de nos lecteurs, nous les prions d'être indulgents pour l'auteur et de ne tenir compte que de ce qu'enseigne le livre. « *Non nostra dedimus* », pouvons-nous dire, n'ayant été qu'un écho des maîtres ; et nous osons promettre plaisir et profit à quiconque voudra bien aller à ces sources de la vie liturgique. La liturgie romaine n'a pas donné jusqu'ici tout ce qu'elle renferme dans ses flancs de richesses et de beautés. Nous avons bien, malgré certaines tendances à faire revivre le particularisme d'autrefois, les belles formules de l'antique et universelle prière, mais le *Cérémonial*, qui règle le matériel et les actions liturgiques, reste beaucoup trop inappliqué. En reprenant les styles *roman et gothique*, on n'a pas repris les jentures et les autres motifs d'ornementation qui leur vont si bien et que du reste eux-mêmes avaient généralement pratiqués. Nos églises attendent, pour leur perfection, le retour de ces pratiques oubliées. Le plus humble sanctuaire, la plus modeste chapelle peut, entre les mains d'un prêtre zélé, devenir une école de bon goût et de vraie piété. Ce n'est pas l'entassement des richesses qui fait la beauté, mais bien l'ordre, c'est-à-dire l'arrangement des moyens en vue de la fin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Et maintenant, allez, chers *Essais* ! Que Dieu vous bénisse et vous donne de produire quelque fruit pour la gloire de son saint nom et pour le bien des âmes ! C'est l'unique ambition de votre auteur.

« *Laudetur Jesus Christus. Amen.* »

Nous ne pouvons que nous associer à ce vœu, mais sans être prophète nous devons dire que partout où pénétrera ce volume, partout où il deviendra la règle des prêtres et de ceux qui les aideront pour la disposition et l'ornementation des églises, les *Essais* procureront la gloire de Dieu et l'édification des fidèles.

Ceux qui en ont jugé ainsi sont nombreux et parmi eux il en est qui ont parlé avec autorité. J'ai déjà nommé en commençant ce travail, le 7 Avril de l'année dernière, Mgr Guilloux, archevêque de Port-au-Prince, Mgr Hillion, évêque du Cap-Haïtien, Mgr Bécel, évêque de Vannes, et Mgr Catteau, évêque de Luçon.

Mais voici qu'un témoignage nouveau vient s'ajouter aux autres, celui-ci les surpassant de beaucoup : c'est une lettre du cardinal Rampolla, qui porte à l'auteur l'expression de la particulière satisfaction du Saint-Père. La voici, traduite de l'italien :

« Révérend Père,

« Avec la lettre pleine de respect dont votre paternité l'accompagnait, j'ai remis entre les mains vénérées du Saint-Père le livre intitulé *Essais liturgiques sur la disposition intérieure et l'ornementation des églises.*

« Sa Sainteté l'a vraiment accueilli avec les marques d'une particulière satisfaction, d'autant plus que, comme vous le dites dans la lettre sus-mentionnée, vous vous êtes inspiré, pour la composition de ce livre, des règles liturgiques, que, durant le cours de vos études, vous avez eu le loisir de voir observées dans les basiliques de Rome.

« En portant à votre connaissance cette particulière satisfaction du Saint-Père, il m'est agréable de pouvoir ajouter que Sa Sainteté vous accorde avec affection la bénédiction apostolique demandée.

« Après quoi j'ai moi-même le plaisir de me déclarer avec les sentiments d'une estime distinguée,

« Votre très affectionné dans le Seigneur.

« M. Card. Rampolla. »

Ce témoignage si explicite n'est pas le seul que l'auteur ait reçu de la Ville Eternelle. Sans avoir comme le précédent un caractère officiel, le document qui va suivre a aussi son importance : la revue romaine *Ephemerides liturgicæ*, n° de Mai, sous la rubrique *Bibliographie*, publie cette appréciation : « Déjà précédemment (n^os^ de Janvier, Février, Mars, Avril), nous avons loué l'ouvrage de liturgie qui a pour titre : *Essais*.... etc.

S'il faut ajouter quelque chose à l'éloge déjà fait de ce livre, il nous suffira de rapporter ici la lettre suivante écrite à l'auteur par le très Révérend Mgr Jean Ponzi, substitut de la S. C. des Rites.

« Très Révérend Père,

« J'estime devoir être très utile à l'étude de la sainte Liturgie, l'ouvrage ayant pour titre « *Essais liturgiques* », que vous avez publié récemment, et où vous exposez, avec un grand savoir, aussi bien qu'avec une grande clarté, les notions historiques, les lois ecclésiastiques et l'enseignement des docteurs, qui ont trait à cet objet.

« En conséquence, je vous félicite au sujet de cet ouvrage, composé avec une science aussi remarquable. En même temps je vous exhorte à continuer votre travail pour mettre toujours plus en lumière les autres parties de cette très noble science.

« Ensuite de quoi je demande au Seigneur de vous accorder plein succès, et vous prie de me croire tout à vous de cœur.

« Rome, 25 Avril 1893.

« Jean Ponzi. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1793

(Suite)

Une des fantaisies grotesques de la Révolution, qui s'en est permise plusieurs, fut de changer le nom des villes qui rappelaient de près ou de loin *la féodalité* ou *la superstition*.

Le nom de Quimper n'avait rien qui rappelât l'une ou l'autre de ces deux choses odieuses ; mais comme la ville avait beaucoup à se faire pardonner, pour son opposition d'un moment à *la sainte Montagne*, elle se crut obligée de s'appeler *Montagne-sur-Odet*.

A première vue, le nom de Châteaulin ne semblait pas être bien réactionnaire ; cependant les deux premières syllabes du mot pouvaient évoquer le souvenir des châteaux féodaux, et Châteaulin fut appelé *Ville-sur-Aulne*.

Mais on en voulait surtout aux Saints, et les communes qui avaient le malheur d'être connues par le nom de leur Saint protecteur, étaient sommées de faire un choix plus en rapport avec les idées du jour.

Le registre de correspondance du District de Morlaix nous a conservé une lettre circulaire adressée, à ce propos, aux communes de Saint-Pol-de-Léon, Saint-Martin, Sainte-Sève, Saint-Jean-du-Doigt et Saint-Egonnec.

« Le 7 Nivose an II (27 Décembre 1793).

« Dans une République, citoyen, il ne doit exister aucun signe qui retrace le souvenir de la tyrannie ou de la superstí-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tion. Le nom de ta commune rappelle encore ce temps d'opprobre où l'homme, avili par le despotisme, courbait ignominieusement la tête à l'aspect d'un prélat mitré.

« Il faut se hâter de faire disparaître à jamais tout ce qui peut rappeler ces siècles de barbarie et d'ignorance. Je t'invite donc à stimuler les Officiers municipaux de ta commune, pour qu'ils aient à lui donner un nom plus digne du caractère républicain, et qui ne répugne pas aux sans-culottes.

« Je t'assure que cette opération doit être célère, afin que les changements dans la nomenclature des communes de la République soient insérés dans les décrets de la Convention nationale et sur les nouvelles cartes de la République. »

On se conforma à cette circulaire ; mais la confusion qui s'en suivit, comme il eut été facile de le prévoir, donna lieu à une nouvelle circulaire adressée, le 29 Ventose an II (19 Mars 1794), aux Municipalités du ressort :

« Le Comité de Salut public, par sa lettre du 17, me marque que plusieurs communes ayant changé de nom et ne rappelant pas les anciens dans leur correspondance, il n'est pas possible de connaître les lieux d'où partent et où doivent être adressés les lettres et paquets. Il me charge de prévenir les Municipalités de mon ressort qui seraient dans ce cas, d'ajouter leurs anciens noms quand elles écrivent, afin d'éviter la confusion qui a pu avoir lieu jusqu'à présent. »

Il serait possible, avec les pièces nombreuses que possèdent les Archives départementales, de faire un état à peu près exact des objets d'or et d'argent enlevés, pendant cette année 1793, aux églises et aux familles d'émigrés. Nous n'avons pas entrepris ce travail, mais on pourra se faire une idée de la perte irréparable qui en fut la conséquence pour les arts, lorsqu'on saura que le seul District de Brest envoya aux hôtels de la Monnaie de Nantes et de Paris, de Janvier 1793 à Janvier 1794 (1), 11 marcs d'or, 230 marcs de vermeil et 1,783 marcs d'argent. Ce qui donnait un poids brut de 2,024 marcs, c'est-à-dire de mille livres ou de 500 kilos, le marc valant environ 250 grammes. *(A suivre.)*

(1) L. 110.

Le chloral qui entre dans la composition du Sirop de Follet est un puissant antiseptique, c'est-à-dire un agent qui préserve de la corruption les corps organiques. Un flacon de Sirop de Follet, entamé, peut se conserver indéfiniment sans s'altérer. Cette propriété ajoute assurément aux précieuses qualités de ce médicament, qui s'est révélé si efficace contre certaines maladies où les désordres nerveux et l'insomnie sont causés par des germes infectieux. Ainsi, le Sirop de Follet a donné des résultats supérieurs à toute autre médication, dans la coqueluche, dans la chorée ou danse de Saint-Guy, dans les convulsions des enfants, dans l'éclampsie et dans l'albuminurie, etc.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^{r} de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^{ne} rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Anc^{n} Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^{n} Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

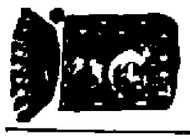
A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

L.-J. BITON, à SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE (Vendée)

EN VENTE au profit de la construction de l'église du tombeau du Bienheureux L. M. G. de Monfort, **HISTOIRE POPULAIRE ILLUSTRÉE DU B. L. M. G. DE MONFORT,** par l'abbé Hve BOUTIN, magnifique in-8e d'une valeur réelle de 3 francs.

Prix de propagande :

Sous une couverture imprimée en plusieurs couleurs, l'ex. **2** fr., franco **2 fr. 65** ; par 12 ex. : l'ex. **1** fr. **50** ; par 25 ex. : l'ex. **1** fr. **35** ; par 50 ex. : l'ex. **1** fr. **20** ; par 100 ex. : l'ex. **1** fr. **10**. — Ajouter **0** fr. **30** à ces prix pour une reliure à grand effet.

A partir de 50 ex., franco de port en gare.

Demander cet ouvrage chez tous les libraires catholiques.

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES

Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**

Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**

Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**

RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT.

PRIME GRATUITE A TOUT ACHETEUR

d'excellent **Vin rouge ou blanc de la Gironde,** et de 1892, à **125** fr. la barrique prise à la propriété.

MM. TAMPIER AINÉ & FILS, de Bordeaux, font, à titre gracieux, participer leurs clients aux tirages des obligations à lots du Crédit Foncier de France, à raison d'une obligation par barrique et d'un tirage par commande. La facture remise au client porte le ou les nos de la ou des obligations qui lui sont attribuées.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** — **2f** la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, B. St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 11 Mai 1894. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La Pentecôte.

II. Chronique du Diocèse : Actes extraordinaires ; Note du Comité des Pèlerinages ; La visite pastorale ; Tournée pastorale pendant la semaine ; Il n'y a pas de socialisme chrétien ; La fête de Jeanne d'Arc, à Brest.

III. Nouvelles du Monde catholique : Paris ; Lettre de Léon XIII au cardinal Richard, archevêque de Paris ; Les Evêques et la loi des fabriques ; Esprit ancien... à la commission du budget ; L'athéisme et le péril social ; Le centenaire de l'Ecole polytechnique ;

IV. Documents historiques (suite).

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 Mai. — FÊTE DE LA PENTECÔTE. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Rouge.

Lundi, 14. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.

Mardi, 15. — De l'Octave. Double de 1re classe. Rouge.

Mercredi, 16. — *Jeûne des Quatre-Temps.* Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 17. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Vendredi, 18. — *Jeûne des Quatre-Temps.* Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Samedi, 19. — *Jeûne des Quatre-Temps.* Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Conquet	13 et 14 Mai.
Guimiliau	15, 16, 17 et 18 Mai.
Le Bourg-Blanc	19 Mai.

Mission recommandée. — LOPERHET, du 6 au 20 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LA PENTECOTE. — L'esprit de Dieu et l'esprit du monde.

Le Courant : Ceux qui le suivent et ceux qui le remontent.

Deux barques se croisent sur un fleuve. L'une monte ; les hommes, courbés sur les rames, ont le front baigné de sueur et la poitrine haletante ; l'un d'eux se tient attentif au gouvernail, pour que la direction soit régulière et ne contrarie pas les efforts des rameurs.

L'autre barque descend, emportée par les flots ; les rames sont en l'air et le gouvernail tenu avec nonchalance.

La première barque conduit ses passagers à leur but, car son voyage est sérieux. La seconde risque de se briser contre les écueils, car elle court à l'aventure.

Remonter le courant est une œuvre pénible mais fortifiante ; le descendre est une entreprise facile, mais amollissante. En haut, le travail qui porte avec lui sa récompense dans le triomphe ; en bas, les libations et les fleurs fanées qui n'engendreront que le dégoût.

Celui qui suit le courant est acclamé, tant qu'il se tient debout, et méprisé quand il tombe ; celui qui le remonte est regardé comme un original, dont on se moque en public, mais que l'on admire en secret.

Le courant, c'est la mode rendant des arrêts dont l'auteur est inconnu, et devant lesquels abdiquent le bon goût, le bon sens et la modestie.

Le courant, c'est la moquerie qui tourne en ridicule dévots et dévotes, méconnaissant la signification élevée de cette qualification qui rappelle la plus grande vertu du cœur humain : le dévouement.

Le courant est l'oubli de la pratique des devoirs religieux, réservée, dans la pensée d'un trop grand nombre de demi-chrétiens, au baptême, à la première communion, au mariage peut-être et à la mort, si le temps le permet.

Le courant, c'est la fièvre du plaisir. La vie, dit-on, est faite pour s'amuser. Tant pis pour ceux qui sont malades, éprouvés par la douleur, ou obligés de gagner péniblement leur pain. La foule rieuse les abandonne et court réaliser, sans le savoir, la parole que l'Ecriture met dans la bouche des incrédules : « Mangeons et buvons, car nous mourrons demain ! »

Le courant, c'est le langage du monde que l'on répète sans réflexion, et qui est un mélange d'hérésies et de sottises ; c'est l'oubli de la crainte de Dieu, qui est le commencement de la sagesse ; c'est l'ignorance de la justice, inséparable de la bonté divine ; c'est l'engourdissement des sentiments les plus élevés de l'âme.

Le courant, c'est l'acceptation sans réserve de la législation qui

ne tient aucun compte de la loi de Dieu, qui souvent même la contredit et l'outrage.

Le courant, c'est l'habitude de remplacer les solennités religieuses par des fêtes qui semblent organisées à dessein, aux jours et aux heures où la cloche appelle les fidèles.

Le courant, c'est l'obéissance à la tyrannie des passions.

L'entraînement est formidable, cela n'est que trop vrai ; mais nous protestons énergiquement contre l'assertion de ceux qui disent qu'il est universel.

Une des plus grandes ruses diaboliques est de persuader aux hommes que la disposition à suivre le courant est unanime.

Il n'en est rien. Sa résistance fait peu de bruit, mais beaucoup de chemin. Il est de toute importance de détruire le mensonge, et de montrer la virilité de la jeune génération qui grandit et se fortifie, au milieu de nous.

Remonter le courant, c'est donc être simple, pieux, sage, chaste, observateur fidèle du serment de la rénovation des promesses du baptême.

Il y a des chrétiens qui, dans la crainte d'être taxés d'originalité, sourient aux passagers qui se laissent aller au courant, et raillent parfois ceux qui le remontent.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Le lundi de la Pentecôte, 14 Mai, la Congrégation des Dames aura sa seconde fête. A 7 heures, Sainte Messe, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Le jeudi suivant, 17 Mai, pèlerinage annuel à N.-D. de Loc-Maria. A 6 h. 3/4, récitation du chapelet ; à 7 heures, Sainte Messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Note du Comité des Pèlerinages. — Nous recevons déjà de plusieurs personnes des lettres au sujet du Pèlerinage à Lourdes. Il est impossible de répondre, *pour le moment*, à ces lettres. Il sera tenu compte de toutes les réclamations. Nous prions nos vénérés confrères de rassurer leurs paroissiens et particulièrement ceux qui devaient faire partie du dernier pèlerinage et qui *n'ont pas été remboursés*. Ces derniers peuvent se considérer comme les premiers inscrits pour le pèlerinage du mois de Septembre.

Pendant le mois de Marie, prions avec confiance la Vierge Immaculée, et nous obtiendrons de son amour que toutes les difficultés soient levées, pour l'époque qui a été choisie.

La visite pastorale. -- Nous avons, à diverses reprises, fait appel à nos confrères pour être renseigné sur les événements locaux qui devraient avoir leur place dans la chronique diocé-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

saine. Parmi ces événements, la visite épiscopale est au premier rang et nous regrettions particulièrement de ne pouvoir en donner, comme la plupart des *Semaines Religieuses*, un compte-rendu succint qui, malgré les redites forcées, aurait, croyons-nous, de l'intérêt et une réelle utilité. Car, en montrant les œuvres établies, les progrès réalisés, il indiquerait les améliorations encore attendues, ce qui serait pour les uns un encouragement, pour d'autres un exemple ou un stimulant, et exciterait une louable émulation pour le bien.

Qu'on ne craigne pas de trouver dans cette relation rapide une banale « distribution » d'éloges; encore moins, qu'on n'attache pas une pensée de critique ou de blâme à des omissions, dues uniquement à l'insuffisance des notes que nous avons pu nous procurer.

Du reste, partout sans exception, l'Evêque reçoit chez nous l'accueil plein de déférence que doit une population aussi foncièrement chrétienne à son premier pasteur, et celui-ci a été vivement touché de l'empressement respectueux de ses diocésains à venir le recevoir et s'agenouiller sur son passage. Partout aussi, les prêtres et les fidèles ont été charmés par la bonté toute paternelle de Monseigneur, qui s'arrêtait pour bénir les enfants, s'intéressait au pays, à ses monuments, et surtout aux écoles chrétiennes qu'il a été heureux de trouver nombreuses et florissantes et qui témoignent du dévouement des maîtres et maîtresses, en même temps que du zèle et de la générosité des fondateurs et bienfaiteurs. Les églises, inutile de le dire, attiraient tout d'abord l'attention de Sa Grandeur, qui a constaté avec bonheur le parfait état de la plupart : trois ou quatre au plus font tâche, et si l'une surtout est vraiment indigne du culte divin, — outre qu'elle offre un danger réel pour ceux qui y entrent, — l'autorité diocésaine tiendra la main à ce que l'on assure, au plus tôt, une reconstruction qui s'impose.

Pourquoi ne pas ajouter que le manque d'entretien des cimetières a souvent péniblement impressionné Sa Grandeur, qui s'étonne que le culte des morts, si enraciné chez nous, ne se traduise pas au dehors par un plus grand respect des tombes?...

La première partie de la tournée pastorale (du 2 au 29 Avril) comprenait l'archiprêtré de Quimperlé, puis les doyennés de Châteauneuf, Carhaix, Huelgoat et Pleyben. Après quelques jours passés à Quimper, Monseigneur, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, est reparti, samedi, 5 Mai, pour donner la confirmation dans les trois autres cantons de l'archiprêtré de Châteaulin.

A Quéménéven, la population attendait, groupée autour d'un gracieux arc-de-triomphe en feuillage, orné de fleurs. Cette paroisse possède un des pélerinages fréquentés de la Cornouaille, Notre-Dame de Kergoat, dont la chapelle s'élève dans un site charmant, au pied de la montagne de Locronan. Monseigneur l'a visitée avec beaucoup d'intérêt, et y a admiré des restes remarquables de vitraux anciens. Cast et Dinéault envoyèrent au-devant

du prélat de belles et nombreuses escortes, et lui firent la réception la plus empressée.

A Dinéault, Monseigneur voulut bien donner la première communion aux enfants qu'il allait confirmer; puis, il assista à la grand'messe. L'après-midi, il fut reçu, dans la petite paroisse de Trégarvan, par une foule nombreuse : comme c'était le dimanche, tous les habitants ou à peu-près, les mères surtout avec leurs petits enfants, se pressaient pour recevoir la bénédiction épiscopale. A Châteaulin, le soir, même affluence de mères de famille avec leurs enfants : on peut dire, du reste, que toute la population était sur pied, massée principalement à la tête du pont qui relie les deux parties de la ville, séparées par l'Aulne. La réception fut digne de cette importante paroisse et Monseigneur a été heureux de faire compliment à qui de droit pour la belle sonnerie des cloches et les deux nouvelles sacristies, qui complètent si heureusement l'église. A Lothey, il encouragea M. le Recteur qui a entrepris la reconstruction de son église paroissiale : l'abside et le transept sont terminés : on espère que les travaux, momentanément suspendus, vont être bientôt repris.

L'ordre des Confirmations annoncées pour mardi, a été un peu modifié : Monseigneur, après avoir donné la Confirmation, le matin, au Pensionnat des Frères et à Saint-Coulitz, est parti, à 2 h. 1/2, pour présider, à Saint-Louis de Brest, la fête en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Mercredi, Sa Grandeur est revenue par le train du matin et a repris le cours de sa visite pastorale, à Port-Launay.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.	*Matin.*	*Soir.*
Samedi 12 . .	Landévennec	Argol.
Dimanche 13.	Lanvéoc.	Roscanvel.
Lundi 14. . .	Camaret.	
Mardi 15. . .	Crozon.	
Mercredi 16 .	Telgruc	Saint-Nic.
Jeudi 17. . .	Plomodiern	Ploéven.
Vendredi 18 .	Plonévez-Porzay.	Locronan. — Kerlaz.

Il n'y a pas de socialisme chrétien. — Des journaux de mauvaise foi continuent à lancer contre M. de Mun l'accusation — souvent réfutée — de socialisme. Ils continueront, sans doute, leur peu délicate manœuvre, même après la déclaration péremptoire faite, à la Chambre, par l'éloquent député catholique.

Il y a quelques jours, en développant son interpellation contre les capitalistes et les prêtres faussement accusés de subventionner en fait les anarchistes, M. Jaurès a parlé du socialisme chrétien, ce qui a déterminé M. de Mun à prendre la parole. Dans un élo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quent discours, il a flétri le collectivisme et prouvé qu'il n'y avait pas de socialisme chrétien ; puis, s'adressant à M. Casimir Périer, il indique la vraie solution de la question sociale.

« Or vous, Monsieur le Président du Conseil, dont le nom rappelle des souvenirs chers aux amis de l'ordre, permettez-moi de vous dire, avec l'accent d'un patriotisme convaincu :

« Si vous voulez donner au pays la paix sociale, donnez-lui d'abord la paix religieuse, et ne permettez pas qu'il perde ces vieux principes chrétiens qui ont fait sa force et dont il vit encore ! »

Nous recevons, au dernier moment, et nous regrettons vivement de ne pouvoir insérer dans le présent numéro le compte-rendu de la fête de Saint-Louis de Brest.

L'affluence était énorme. M. le Préfet maritime était présent avec six amiraux, tous les officiers de terre et de mer en tenue, les tribunaux, le barreau, le lycée. Cinquante prêtres assistaient à la cérémonie, présidée par Monseigneur. M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre, a prononcé un éloquent panégyrique dont nous citons les derniers mots :

« O fille de Domrémy, ô sainte patronne de la France, ton esprit nous reste. Je ne crains qu'une chose, disais-tu un jour, je ne crains que la trahison. Dans les plis de ta bannière, tu gardais précieusement la foi, l'honneur et la vaillance. Notre drapeau national les a reçus comme un legs sacré. O Jeanne, ne crains pas. Il est en mains sûres. Pas une tache de boue sur ses nobles couleurs. Comme ta bannière, il a connu la défaite, mais la défaite n'est pas la honte.

« O fille de Domrémy, garde dans nos cœurs la foi et le patriotisme, et que sur notre drapeau national on puisse toujours écrire d'une main assurée cette devise : Fidèles jusqu'à la mort ! »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

PARIS. — S. E. le Cardinal Richard, Archevêque de Paris, a fait lire en chaire, dans les églises de son diocèse, le jour de l'Ascension, une lettre du Souverain Pontife relative à l'Œuvre du Vœu National. Le Saint-Père, qui a daigné recevoir deux fois, dans ces derniers temps, M. le Supérieur de la Basilique de Montmartre, lui a dit expressément qu'il voulait montrer aussi solennellement que possible son affection pour la France et son désir de la voir grande et heureuse ; Léon XIII a tenu aussi à se déclarer PROTECTEUR de l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur de Jésus. Nous nous faisons un devoir de publier cet acte important.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL RICHARD, ARCHEVÊQUE DE PARIS, pour communiquer aux fidèles une lettre de Notre Très Saint-Père le Pape Léon XIII, relative à l'Œuvre du Vœu National au Sacré-Cœur.

FRANÇOIS-MARIE-BENJAMIN RICHARD, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Cardinal prêtre de la Sainte Eglise Romaine, du titre de *Santa Maria in via*, archevêque de Paris, au clergé et aux fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Le Saint-Père a daigné Nous adresser une lettre pour témoigner l'intérêt paternel qu'il porte à l'Œuvre du Vœu National et à l'édification de la Basilique de Montmartre. Nous Nous empressons de vous communiquer cette lettre qui, Nous l'espérons, réjouira la France entière, puisque l'Œuvre du Sacré-Cœur n'est pas seulement une œuvre diocésaine, mais une œuvre vraiment nationale.

LETTRE DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

AU CARDINAL RICHARD, ARCHEVÊQUE DE PARIS

A Notre cher fils FRANÇOIS-MARIE, Cardinal RICHARD, *Archevêque de Paris*.

NOTRE CHER FILS,

Nous avons accueilli avec une particulière bienveillance le digne Supérieur des Chapelains de l'église de Montmartre, qui est venu de votre part Nous entretenir de votre grande œuvre nationale du Sacré-Cœur. C'est avec une joie profonde que Nous avons appris de lui les progrès constants de cette œuvre et le prochain achèvement du sanctuaire monumental dont, sur l'initiative de votre vénérable prédécesseur, la piété des catholiques français a demandé la construction. Il Nous a fait le récit du bien considérable qui s'y opère et des grâces sans nombre que le Ciel se plaît à répandre sur les pèlerins qui y affluent journellement. Il Nous a parlé des œuvres multiples dont cette église est déjà devenue le centre et le foyer ; des associations diverses qui y relient, dans une union d'incessantes prières, non seulement les personnes privées, mais quantité de paroisses, de communautés et de diocèses. Il Nous a dit avec quel empressement beaucoup d'hommes vraiment chrétiens viennent, le jour et la nuit, y faire l'adoration du Très Saint-Sacrement.

Il est des patrons et des ouvriers qui, pénétrés des enseignements que Nous leur avons donnés, se concertent entre eux pour ces pèlerinages et ces adorations ; des Conférences de Saint-Vincent de Paul, animées du même esprit, y donnent rendez-vous aux familles qu'elles soulagent.

Toutes ces choses, Notre Cher Fils, sont pour Notre âme un sujet de grande consolation, et Nous y voyons un gage de fécondes espérances pour l'avenir de votre noble pays. La Providence, en inspirant cette œuvre de prière et de réparation, avait pour la

Archives diocésaines Quimper et Léon

France, nous n'en saurions douter, un dessein particulier de bonté et de miséricorde. Ce mont des martyrs, arrosé du sang des premiers apôtres de votre populeuse cité et qui, dorénavant, servira de piédestal à ce nouveau sanctuaire, rappellera au chrétien à quel prix il doit conserver et défendre le trésor de la foi, et quels austères devoirs celle-ci lui impose. Qu'à l'exemple de leurs aïeux, les catholiques français s'empressent de plus en plus à y aller en pèlerinage ; qu'ils y prient avec ferveur pour eux et pour leur patrie, et, afin que leur prière monte plus puissante vers le ciel, qu'ils s'efforcent de lui donner pour soutien et pour appui la charité, les bonnes œuvres, la pratique de toutes les vertus d'une vie foncièrement chrétienne. En ce qui Nous concerne, Notre Cher Fils, de même qu'il Nous serait impossible de ne pas avoir toujours le regard de Notre sollicitude pastorale tourné vers la France, la Fille aînée de l'Eglise, ainsi aimons-Nous à suivre les les progrès et le développement de cette œuvre, à laquelle nous accordons volontiers Notre paternelle protection et nos encouragements. Déjà Nous l'avons enrichie de nombreuses faveurs spirituelles. Aujourd hui Nous voulons lui donner un nouveau témoignage de Notre haute bienveillance, en envoyant pour le sanctuaire de Montmartre une offrande de 25,000 francs et un don de Notre Trésor Pontifical. Et maintenant, Notre Cher Fils, recevez la bénédiction que, de toute l'effusion de Notre âme, Nous vous donnons, à vous, au clergé et aux fidèles de votre diocèse, et à tous les membres, directeurs, associés et bienfaiteurs de l'Œuvre nationale du Sacré-Cœur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 Avril de l'année 1894, de Notre Pontificat la dix-septième.

Signé : LEO PP. XIII.

Vous partagerez, N. T. C. F., la pieuse émotion que Nous avons éprouvée en lisant la lettre du Vicaire de Jésus-Christ, Léon XIII y témoigne pour la ville de Paris, pour la France, une bienveillance que nous pourrions appeler la tendresse familière d'un père avec ses enfants. Il semble que le Pasteur suprême, oubliant sa dignité, vienne s'unir aux pèlerins du Sacré-Cœur et s'entretenir avec nous des œuvres de foi, de piété et de salut qui s'accomplissent journellement dans le *sanctuaire monumental dont, sur l'initiative de notre vénérable prédécesseur, la piété des catholiques français a demandé la construction.* Il veut être en quelque sorte témoin des *grâces sans nombre que le Ciel se plaît à répandre sur les pelerins.* Il embrasse de son regard *les œuvres multiples dont l'église du Sacré-Cœur est devenue le centre et le foyer ; les associations diverses qui y relient non seulement les personnes pieuses, mais quantité de paroisses, de communautés et de dioceses.* Il est présent au milieu de ces *hommes vraiment chrétiens qui viennent, le jour et la nuit, y faire l'adoration du Très Saint-Sacrement.* Il se réjouit de voir *les patrons et les ouvriers qui, pénétrés des enseignements qu'Il leur a donnés, se concertent pour les pelerinages et l'adoration : les Conférences de Saint-Vincent de Paul qui, animées d'un même esprit, y donnent rendez-vous aux familles qu'elles soulagent*

En relisant avec vous, N. T. C. F., les paroles que nous adresse

Léon XIII, Nous considérons avec émotion l'union intime qui s'établit, de nos jours, entre les enfants et le Père de la grande famille chrétienne. Ne sentez-vous pas avec quelle bonté le Souverain Pontife se rapproche de nous et entre dans les détails de notre vie religieuse ?

Par une attention pleine de délicatesse, Léon XIII a voulu se servir avec nous de notre langue maternelle. Il y a trois ans, quand nous avons pris possession de la Basilique du Sacré-Cœur, Il nous avait adressé un Bref écrit dans la langue solennelle des Actes de l'Eglise, et l'avait fait insérer parmi les Actes de Son Pontificat. Aujourd'hui, Il s'entretient paternellement avec nous ; Il prend dans le Trésor pontifical un calice qu'Il donne à Montmartre et nous envoie un don royal de vingt-cinq mille francs, d'autant plus précieux que, dans la situation actuelle du Saint-Siège, réduit à attendre de la piété des fidèles les aumônes nécessaires pour le gouvernement de l'Eglise, la munificence de Léon XIII est un témoignage éclatant de l'importance qu'il attache à l'Œuvre du Vœu National.

Aussi, le Saint-Père nous donne-t-il l'assurance qu'il *lui serait impossible de ne pas avoir toujours le regard de sa sollicitude pastorale tourné vers la France, la Fille aînée de l'Eglise ;* et voilà pourquoi *Il aime à suivre les progres et le développement de cette Œuvre* de Montmartre.

Une telle parole tombant des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ vient, à l'heure opportune, confirmer la conviction mise au cœur des chrétiens que l'accomplissement du vœu national au Sacré-Cœur sera le salut de la France. C'est la parole du vénérable Cardinal Guibert quand, à son lit de mort, il jetait un dernier regard sur la Basilique dont il avait posé les fondements.

Vingt ans se sont écoulés et nous pouvons admirer, N. T. C. F., une fois de plus les opportunités providentielles des événements qui s'accomplissent sous nos yeux. Nous écrivons ces lignes au moment où Nous venons de rendre à Dieu, dans l'Eglise métropolitaine de Notre-Dame, de solennelles actions de grâces pour l'introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc : fête nationale et religieuse, où les cœurs se sont unis dans un même sentiment de patriotisme et de foi chrétienne.

La France entière célèbre la glorification de sa libératrice du xv^e^ siècle. On peut bien dire, en se rappelant la merveilleuse intervention de la Providence par Jeanne d'Arc pour sauver notre pays de la ruine en 1429 : Dieu n'a rien fait de semblable pour les autres nations.

Nous y voyons une préparation singulière à la célébration du centenaire du baptême de Clovis dans la cathédrale de Reims. Le vénérable Cardinal qui est assis aujourd'hui sur le siège de saint Remi nous a déjà invités à nous réunir autour de lui pour célébrer, à la fête de Noël 1896, le glorieux anniversaire de la naissance du peuple français à la vie chrétienne.

La parole du Pape appelant aujourd'hui la France à l'achèvement de l'Eglise de Montmartre pour accomplir son vœu national au Sacré-Cœur, n'indique-t-elle pas qu'il entre dans les desseins de la Providence de réaliser une espérance que nous gardions au fond du cœur : c'est que, dans l'année même où la France aura solennisé le quatorze-centième anniversaire de son baptême, elle puisse offrir au Sacré-Cœur de Jésus un solennel hommage par la dédicace de l'Eglise du Vœu National.

Quel magnifique enchaînement des desseins providentiels se révèle à nos regards ! Dieu appelle la France sur le champ de bataille de Tolbiac, pour être le soldat du Christ et de la civilisation chrétienne : elle devient la Fille aînée de l'Eglise au baptistère de Reims. Quand elle est près de

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

périr au xv[e] siècle, Dieu suscite pour la délivrer la vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc. Il marque l'heure où la mémoire de Jeanne sera glorifiée dans l'Eglise, et c'est l'heure où la France se prépare à célébrer le centenaire de son baptême. Que nos prières, nos actes de pénitence et de charité hâtent le jour où la consécration de l'Eglise du Vœu National viendra couronner l'ensemble de ces desseins providentiels ! C'est aussi une vierge de France que le Seigneur a choisie, au xviii[e] siècle, pour préparer les peuples chrétiens au triomphe du Sacré-Cœur, la Bienheureuse Marguerite-Marie : sa béatification, en 1864, a été le prélude du mouvement qui devait, à l'époque de nos malheurs, entraîner la France pénitente et dévouée à chercher son refuge et sa force dans le cœur adorable et miséricordieux de Jésus.

Il nous semble entrevoir l'accomplissement du vœu prophétique formé par le vénérable Cardinal Guibert, le 16 Juin 1875, en posant la première pierre de l'église du Sacré-Cœur sur la montagne de nos martyrs : « Le Cœur de Jésus, disait-il à la France, est un rendez-vous pacifique « où nous convions tous nos frères à venir chercher avec nous la vérité « dans la charité. — Le temps viendra, ajoutait-il, nous en avons la « ferme confiance, où ceux mêmes qui se montrent hostiles aujourd'hui « viendront se prosterner et prier dans le sanctuaire du Sacré-Cœur. « Là ils pleureront avec nous sur les malheurs de la patrie, avec nous « ils implôreront pour elle la protection du ciel, et ils recevront la révé- « lation de cette charité divine qui rapproche les cœurs, éteint les « haines et guérit toutes les blessures. »

« La pacification sociale est au terme de l'Œuvre dont nous poursui- « vons la réalisation (1). »

Nous exhortons les prêtres à offrir le Saint Sacrifice de la Messe, et les fidèles à faire la Sainte Communion pour le Souverain Pontife, qui se montre si bon envers la France, et pour l'accomplissement des desseins miséricordieux de Dieu sur notre Patrie.

La présente lettre sera lue en chaire dans les églises et chapelles du diocèse, le jour de l'Ascension ou le dimanche suivant.

Donné à Paris, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, notre sceau et le contre-seing du Chancelier de notre archevêché, le 22 Avril, en la fête de la Translation des Reliques de saint Denis, premier Evêque de Paris, et de ses compagnons, martyrs.

† FRANÇOIS, Cardinal RICHARD,
Archevêque de Paris.

***

S. E. le Cardinal Richard a autorisé le Comité du Vœu National à faire à Montmartre, dans la Basilique du Sacré-Cœur, le 8 Mai, une fête en union avec Orléans, pour remercier le Seigneur des grâces extraordinaires qu'il a faites à la France, au xv[e] siècle, pour sauver son autonomie.

Les échafaudages étaient pavoisés, en signe d'allégresse pour les faveurs insignes dont le Souverain Pontife vient de combler l'Œuvre.

Les Évêques et la loi des Fabriques. — *Le Monde*, qui donne généralement des nouvelles puisées à une source très

(1) Mandement du Cardinal Guibert pour la bénédiction de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre.

sûre, a publié, sous ce titre : *Le conflit lyonnais et le Saint-Siège*, des informations, venues de Rome, que nous croyons devoir reproduire intégralement :

« Contrairement à certaine version que l'on se plaît à répandre, et d'après laquelle l'opposition de NN. SS. les Evêques et des catholiques de France à la loi des Fabriques servirait simplement de « prétexte à une campagne politique » imaginée pour combattre les directions données par le Souverain Pontife sur la ligne de conduite à suivre relativement à la forme républicaine du gouvernement, je crois nécessaire de vous transmettre les renseignements suivants, pour lesquels vous n'avez pas à craindre de démenti :

I. — Quant à la question de fait, le Saint-Siège déplore et condamne l'acte inique dont l'archevêque de Lyon a été victime, autant qu'il approuve la ferme attitude de Mgr Coullié et de tous les catholiques français qui ont pris sa défense.

II. — Ces sentiments du Saint-Siège, parfaitement connus, dans le cas dont il s'agit, de tous ceux qui veulent bien se donner la peine de se renseigner, sont motivés aussi bien par l'iniquité de la mesure dont l'archevêque de Lyon a été frappé, que par l'esprit et les tendances hostiles de la loi sur les Fabriques, et par la façon dont on a voulu l'appliquer, sans tenir compte des justes réclamations de l'épiscopat, sans même se soucier de mettre cette application d'accord avec les déclarations officielles sur « l'esprit nouveau ».

III. — Partant, loin de blâmer en quoi que ce soit les énergiques protestations des catholiques et de leurs organes contre la conduite absolument condamnable et contradictoire du gouvernement de la République dans toute cette question, le Saint-Siège estime que les catholiques français doivent de plus en plus, désormais, se tenir en garde contre de vaines paroles de conciliation et d'apaisement, et réclamer des actes, attendu que l'on a affaire à un gouvernement qui semble se laisser encore dominer et mener par les sectaires.

IV. — La ferme attitude prise par les catholiques français, loin de contrecarrer, quoi qu'on en dise, les instructions du Saint-Siège sur l'adhésion à la forme de gouvernement, répond à ces instructions mêmes, d'abord parce qu'elles ont eu pour objet de mettre au-dessus de toutes les questions contingentes la défense suprême des intérêts religieux et sociaux ; en second lieu, parce que le Souverain Pontife a toujours recommandé parallèlement à l'adhésion à la forme de gouvernement, les efforts qu'il ne faut pas se lasser de faire pour changer le fond et l'essence de l'esprit sectaire de la législation, au moyen d'hommes apportant au pouvoir un esprit vraiment nouveau, et dont nul ne puisse suspecter ni la loyauté comme sujets de la République, ni le sincère respect pour les droits et la liberté des catholiques.

— Que si tel ou tel journal prend occasion du conflit, suscité par le gouvernement, pour confondre ce qui est si clair dans les instructions pontificales, cela ne saurait évidemment empêcher les catholiques français de prendre fait et cause pour leurs évêques.

— Et si des actes iniques de la part du gouvernement devenaient pour quelques-uns l'occasion de rouvrir l'ancien débat sur la question constitutionnelle, le gouvernement ne pourrait s'en prendre qu'à lui-même.

— Enfin, bien que des négociations puissent avoir lieu pour résoudre le déplorable incident suscité au sujet de l'archevêque de Lyon, il est bon que les catholiques se tiennent sur la réserve, jusqu'à preuve du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

contraire, touchant les bruits optimistes que l'on fait circuler sur les dispositions soit du gouvernement, soit de l'autorité ecclésiastique cherchant à trouver ce que l'on appelle une voie d'accommodement, alors qu'il s'agit purement et simplement d'une réparation. »

Ce document a produit une vive émotion. Des journaux de nuances diverses en ont nié l'authenticité : les feuilles gouvernementales, au moyen de faux-fuyants — ou même de menaces, — ont essayé d'en atténuer la portée.

Aux uns et aux autres le directeur du *Monde* répond avec fermeté :

« Pour ce qui est de nos informations, elles ne font que révéler une situation connue de tous ceux qui sont quelque peu au courant des choses et que le gouvernement a lui-même créée bien gratuitement. Si l'on veut considérer ces informations comme un avertissement, on est libre de le faire ; encore ne faudrait-il pas méconnaître l'esprit pacifique et conciliant dont elles portent visiblement la marque. Toutefois, on aurait tort de s'imaginer, dans les cercles officiels, que l'amour de la paix et le désir de la conciliation peuvent aller jusqu'à l'abandon du droit.

« Les menaces n'y feront rien.

« . . . . . On oublie, après l'avoir pourtant reconnu, que le décret que l'on se plaît à revêtir emphatiquement de toute la majesté des lois est vicié dans son origine, puisqu'il a été rendu au mépris du droit de l'Eglise, attendu que, traitant de matières mixtes, il n'est pas, ainsi que cela devrait être, l'œuvre commune des deux pouvoirs, ecclésiastique et civil. Si donc le ministère entend pousser jusqu'au bout des prétentions injustifiables, il ne devra pas s'étonner de rencontrer une résistance d'autant plus tenace, d'autant plus unanime que le Saint-Siège, les évêques, le clergé et les laïques même ont fait preuve, en toute cette affaire, de modération, de patience et de bon vouloir. ». F. L.

Nous croyons que le *Monde* est dans le vrai et pour ses renseignements et pour la conclusion qu'il en tire. Il ne faut pas oublier que la conduite du Pape à l'égard de la France se résume dans ce double conseil impératif : « Accepter loyalement la forme de gouvernement établi, combattre énergiquement toutes les atteintes portées aux droits de la Religion », et que le premier conseil est principalement donné *afin de faciliter le succès du second*.

Malgré la nouvelle, donnée par plusieurs journaux, que les poursuites étaient suspendues ou même arrêtées, Mgr l'Archevêque de Lyon a reçu sa citation à comparaître devant le Conseil d'Etat.

Etant donnés les délais de procédure, l'affaire viendra d'ici à quinze jours ou trois semaines.

Mgr Coullié présidait, au commencement de cette semaine, à Orléans, les magnifiques fêtes qui ont eu lieu les 6, 7 et 8 Mai, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Quelques jours avant son départ de Lyon, il avait reçu de S. E. le Cardinal Langénieux une lettre dont nous détachons ce passage :

« Vous avez l'honneur d'être frappé d'une manière aussi injuste qu'inattendue. Vous ne serez pas le seul, si les menaces de M. le Ministre se réalisent ; mais vous aurez la gloire d'être signalé le premier à l'admiration publique, pour n'avoir point laissé compromettre les intérêts dont vous avez la charge.

« Après avoir approuvé, comme je l'ai fait, l'acte qui vous mérite les rigueurs exceptionnelles dont vous êtes l'objet, je me dois à moi-même de vous en féliciter, cher et vénéré Seigneur, et de vous assurer, à cette occasion, de mes sentiments les plus fraternels et les plus dévoués en Notre-Seigneur.

« B. M., Cardinal LANGÉNIEUX,
Archevêque de Reims. »

Esprit ancien..... à la commission du Budget. — La commission du budget vient d'être nommée. Une indication, malheureusement fort significative, est fournie par le choix des rapporteurs des budgets spéciaux.

En effet, M. Raiberti, qui rédigera le rapport sur les cultes, a inscrit dans son programme électoral la suppression de ce budget. Il en est de même pour M. Doumer, qui rapporte le crédit pour l'ambassade du Vatican, dont il a toujours voté la suppression.

***

Il y a en France 36 millions de catholiques, un demi-million de protestants et deux ou trois cent mille Juifs.

Or, ouvrez le projet de budget pour 1895, vous y lirez :

« Facultés de théologie protestante : 85,800 francs.

« Séminaires protestants : 26,000 francs.

« Séminaires *israélites* : 25,000 francs. »

Et les Facultés de théologie catholiques ? — Néant !

Et les séminaires catholiques ? — Néant !

Que les cléricaux se plaignent encore ! O égalité !...

L'athéisme et le péril social. — L'auteur de l'explosion de la rue des Bons-Enfants et du café *Terminus*, Emile Henry, vient d'être condamné à mort. C'est un tout jeune homme, instruit, admissible à l'Ecole polytechnique à l'âge de 17 ans.

Son attitude devant ses juges a été audacieuse, cynique.

Il ne s'excuse point de son crime. Il déclare l'avoir commis de sang-froid, avec conviction. Dans un discours aux Jurés, énergique profession de foi d'anarchisme, il a expliqué ses idées et ses actes.

C'est une déclaration que l'on fera bien de méditer. On y voit que l'athéisme conduit logiquement, non point seulement à ces demi-mesures dont beaucoup semblent vouloir se contenter, mais jusqu'au renversement de l'ordre social par les moyens violents.

De ce texte, qui prête aux plus instructifs commentaires, nous citerons du moins quelques passages :

« Je suis anarchiste depuis peu de temps. Ce n'est guère que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vers le milieu de l'année 91 que je me suis lancé dans le mouvement révolutionnaire. Auparavant, j'avais vécu dans des milieux entièrement imbus de la morale actuelle. J'avais été habitué à respecter et même à aimer les principes de patrie, de famille, d'autorité et de propriété.

« Mais les éducateurs de la génération actuelle oublient trop fréquemment une chose : c'est que la vie, avec ses luttes et ses déboires, avec ses injustices et ses iniquités, se charge bien, l'indiscrète, de dessiller les yeux des ignorants et de les ouvrir à la réalité. On m'avait dit que les institutions sociales étaient basées sur la justice et l'égalité, et je ne constatai autour de moi que mensonges et fourberies.

« Chaque jour m'enlevait une illusion.

« Partout où j'allais, j'étais témoin des mêmes douleurs chez les uns, des mêmes jouissances chez les autres.

« Je ne tardai pas à comprendre que les grands mots que l'on m'avait appris à vénérer, honneur, dévouement, devoir, n'étaient qu'un masque voilant les plus honteuses turpitudes...

« Or, j'étais *matérialiste et athée* ; des études scientifiques m'avaient graduellement initié au jeu des forces naturelles ; j'avais compris que l'hypothèse Dieu était écartée par la science moderne, qui n'en avait plus besoin. La morale religieuse et autoritaire, basée sur le faux, devait disparaître.

« C'est à ce moment que je me mis en relations avec quelques compagnons anarchistes,... et je devins à mon tour anarchiste. »

Eh bien ! qu'en pensez-vous, grands admirateurs de l'éducation neutre ? Ne parlez plus de *Dieu* ; écartez cette *hypothèse* inutile ; faites disparaître la morale *religieuse* et *autoritaire*... et empêchez ensuite, si vous le pouvez, les hommes résolus de faire sortir de vos idées toutes les affreuses conséquences qu'elles renferment...

Le centenaire de l'Ecole polytechnique. — A l'occasion du centenaire de l'Ecole polytechnique et sur l'initiative prise par un groupe important d'anciens élèves, un service religieux pour les membres défunts de la grande famille polytechnicienne sera célébré, le jeudi 17 Mai, à neuf heures du matin, en l'église de Saint-Etienne-du-Mont. Les officiants seront choisis parmi les anciens élèves entrés dans les ordres sacrés.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

Ce fut l'année sanglante, et jusqu'au 9 Thermidor, époque de la chute de Robespierre, non seulement les prêtres, les

nobles et ceux qui les cachaient, mais aussi les membres du Conseil général du Finistère, qui, les premiers, avaient persécuté le clergé, portèrent leur tête sur l'échafaud. Nous attachant à ne donner sur les événements de la Révolution que des documents inédits, nous ne parlerons pas de ces exécutions dont le récit a déjà été fait par divers historiens. Mais nous continuerons à publier les pièces qui peuvent servir à compléter l'histoire de notre pays à cette époque.

Le 22 Nivose an II (11 Janvier 1794), le District de Morlaix adressait, aux Représentants du peuple à Brest, une plainte étrange contre les Comités de surveillance de quelques-unes des Municipalités de son ressort, qui se permettaient, en pleine *Terreur*, de forcer les citoyens d'assister à la grand'messe des prêtres constitutionnels, sous peine de recevoir chez eux des garnisaires.

« ... Il est de mon devoir de vous donner connaissance des vexations que les Comités de surveillance de quelques communes rurales exercent à l'égard des citoyens.

« Je vous adresse un réquisitoire donné, par le Comité de surveillance de Plouézoc'h, à la famille Troadec, dont une partie a été mise en arrestation, parce qu'elle n'a pas déféré à ce qui regarde la grand'messe seulement. Cette pièce, d'un genre nouveau, vous instruira des motifs que ces Comités emploient pour incarcérer les citoyens. Ils ne se bornent pas à l'arrestation, ils consignent les particuliers chez eux, sous la garde de cinq à six hommes, auxquels ils font payer des sommes immenses, outre leur nourriture, aux frais des détenus.

« Le Comité de surveillance de Plouézoc'h n'est pas le seul qui mette les citoyens en arrestation parce qu'ils ne vont pas à la messe ; ceux de Guerlesquin et Garlan sont dans le même cas.

« Il est temps de mettre un terme à ces abus ; mais en les réprimant, je sens qu'il faut prendre garde d'en faire naître de nouveaux, en frayant une route au modérantisme, qui tue la liberté.

« Les Comités de ces communes sont patriotes, mais ils font consister en partie le patriotisme dans l'observance du culte, qu'ils paraissent vouloir rendre dominant, lorsque la nation a déclaré formellement n'en reconnaître aucun. »

A Guissény, le 30 Nivose an II (19 Janvier 1794), on ne comprend pas encore de fête patriotique sans curé et sans grand'messe (1).

« La Municipalité, saisissant avec le plus vif empressement l'article II du décret de la Convention nationale du 4 Nivose, relatif à la prise de Toulon ; après l'invitation faite au citoyen Jacq, curé constitutionnel de cette paroisse de

(1) L. 186.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Guissény, de prendre part à la cérémonie que cette commune se proposait de faire, en reconnaissance des victoires aussi rapides que continuelles du peuple français républicain sur les tyrans ennemis de la liberté, s'est rendue en corps, et suivie du peuple, en l'église mère de cette commune, où ils ont assisté à la grand'messe, célébrée par le citoyen Jacq, curé, aux vêpres et au *Te Deum* qui ont immédiatement suivi, et se sont rendus au milieu des militaires nationaux du 106e régiment d'infanterie, cantonné à Guissény, commandés par le citoyen Barry, sous-lieutenant, accompagné du citoyen Dupesseau, capitaine des douanes, avec ses préposés sous les armes, au bruit redoublé des coups de fusils, à l'endroit où le feu de joie était disposé, suivis du peuple en foule, et aux cris réitérés et continuels de : « Vive les Français ! vive la Montagne ! vive la République ! » et, d'un ton d'indignation et de fureur : « Périssent les aristocrates ! périssent les tyrans ! » Plusieurs tours de danse ont été faits autour de ce feu. L'arbre de la liberté a été nouvellement planté, avec les plus vifs transports de joie que doit exprimer un peuple libre, un peuple souverain ; les hymnes patriotiques ont excité la danse des habitants autour de cet arbre chéri, surmonté du bonnet de la liberté... »

Mais, comme l'écrivait Coroller, l'intrus sectaire de Landudec, le 25 Pluviose an II (13 Février 1794) (1), « le décret qui permet la liberté des cultes, ne déroge en rien à celui qui ordonne de poursuivre les prêtres réfractaires et de maçonner la porte des chapelles où ces prêtres sont dans le cas de se réfugier. »

Aussi la poursuite contre les prêtres fidèles continuait-elle avec acharnement.

Le District de Morlaix excitait en ces termes le zèle du Comité de surveillance de Taulé :

« Le 16 Pluviose an II (4 Février 1794).

« Je suis informé qu'il existe encore, sous la commune de Taulé, des prêtres réfractaires, de ces êtres vils et corrupteurs qui forgent dans les ténèbres des projets insensés, et qui s'efforcent de perpétuer leur doctrine liberticide...

« Citoyens, le titre de surveillants, le salut de la chose publique, tout vous fait un devoir de redoubler de zèle et de vigilance pour découvrir et faire arrêter ces perturbateurs, qui savent se glisser si adroitement au milieu des simples cultivateurs. Les nommés Penguilly, Prigent et autres prôneurs de la contre-Révolution doivent être sous votre commune, et voltigent autour de vous... Hâtez-vous de purger votre territoire de ces êtres méprisables...

« Si vous pensez que votre insuffisance pourrait faire

(1) L. 246.

manquer le succès de vos opérations, indiquez-moi les repaires de ces fanatiques ; une force armée suffisante sera mise en mouvement, et sous peu la race infernale de ces révolutionnaires sera détruite. Vive la République ! »

(A suivre.)

Parole flatteuse est, plus que bâton, dangereuse.

(Vieux Proverbe.)

Ce que tu donnes en ce monde te suivra dans l'antre.

(Proverbe Turc.)

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — Maux d'estomac, leur traitement. — 80 personnes sur 100, d'après les statistiques, souffrent de l'estomac et en font souffrir leurs proches, car l'humeur noire, la mélancolie (le spleen comme disent les Anglais), accompagnent toujours ces affections.

C'est rendre un véritable service aux malades atteints de pesanteur d'estomac après le repas, de pituites, de renvois, de crampes, que de leur rappeler le fait suivant : l'Académie de médecine de Paris, après de nombreuses expériences, a approuvé et recommandé l'emploi du Charbon du Dr Belloc, pour guérir ces maladies qui, au dire du rapport, font souvent le désespoir des médecins et des malades. Depuis ce temps, les Pastilles et la Poudre du Dr Belloc sont devenus un remède populaire contre les maux d'estomac ; tous les jours de nouveaux malades recouvrent le calme et la santé par l'usage de ce médicament qui se vend dans toutes les pharmacies.

Fabrication L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. A Champigny et Cie, successeurs.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentt de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Ralats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisseur du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

CONVERSION DES EMPRUNTS RUSSE-ORIENT

La Banque des reports et des placements industriels, 27, boulevard Poissonnière, Paris, se charge, dès à présent, des formalités de la conversion et de donner tous les renseignements.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la **Constipation**, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
ENVOI FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

PRIME GRATUITE A TOUT ACHETEUR

d'excellent **Vin rouge ou blanc de la Gironde**, et de 1892, à **125** fr. la barrique prise à la propriété.

MM. **TAMPIER AINÉ & FILS**, de Bordeaux, font, à titre gracieux, participer leurs clients aux tirages des obligations à lots du Crédit Foncier de France, à raison d'une obligation par barrique et d'un tirage par commande. La facture remise au client porte le ou les n^os de la ou des obligations qui lui sont attribuées.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** — 2^f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 20 — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TROISIÈME ÉDITION
DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française. Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de M^gr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète : c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois. 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DE RUSSIE

CONVERSION EN RENTE RUSSE 4 %

des Billets 5 % de la Banque
et des 2e et 3e Emprunts d'Orient 5 %

Les demandes de conversion seront reçues

A PARIS

chez MM. DE ROTHSCHILD, Frères,
du 8 au 26 Mai.

Les nouveaux titres 4 0/0 créés en vertu de l'Oukase Impérial du 8/20 Avril sont émis, munis d'un timbre français, au cours de 92 1/2 0/0 avec jouissance à partir du 1er/13 Juin 1894.

Les demandes de conversion seront servies *dans l'ordre de leur présentation* et jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 750 millions de roubles rente 4 0/0 maximum.

Les titres admis à la conversion seront décomptés, en payement de la nouvelle rente 4 0/0, au pair, plus les intérêts à 5 0/0 courus jusqu'au 1er/13 Mai. Il sera de plus bonifié un mois d'intérêt à 4 0/0, du 1er-13 Mai au 1er-13 Juin, sur les nouveaux titres pour différence de jouissance. Il est, en outre, accordé une *bonification* spéciale de 20 copecs par 100 roubles aux porteurs qui demanderont la conversion le *premier jour*, cette bonification diminuera de 1 copec par jour.

En conséquence, on recevra, le premier jour de la conversion, soit *le 8 Mai :*

R. 108,66 1/2 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. Billets de Banque 1re émission ou 3e Emprunt d'Orient.
R. 109,52 1/4 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. Billets 2e émission.
R. 110,36 3/4 Capital nominal Rente 4 0/0 contre 100 R. 2e Emprunt d'Orient.

Ces sommes diminueront de 1 copec par jour.

Les appoints à recevoir en Rente 4 0/0, lorsqu'ils seront au-dessous de 100 R., seront réglés en espèces à raison de frs 2,51 par Rouble capital nominal équivalent à 92 1/2 0/0 au change de 271 environ.

Les demandes de conversion doivent être accompagnées de titres ou d'un cautionnement de 5 0/0 de leur valeur avec l'engagement de les remettre le 13 Juin au plus tard.

Le prospectus détaillé sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

Déclaration faite au timbre le 26 Avril 1894.

ESSENCE DE CAFE TRABLIT pour CAFE au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. Vendredi 18 Mai 1894. N° 20.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse :* Avis ; Quimper ; Nécrologie ; La visite pastorale (suite) ; Tournée pastorale (suite) ; Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ; Ile de Sein ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Œuvres de marins.

II. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; La loi des Fabriques ; La question religieuse ; Jeanne d'Arc ; Comment on forge un scandale ; Le « progrès » sans Dieu ; Catholiques et Français ; Silence.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 20 Mai. — Fête de la T. Ste-Trinité. Double de 2e classe. Blanc. A la Messe, mémoires du Dimanche (1er après la Pentecôte), et de s. Bernardin de Sienne.

Aux Vêpres, mémoires 1e du suivant *(du 19 Mai)*, 2e du dimanche, 3e de s. Bernardin.

Lundi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape. Double. Blanc.

Mardi, 22. — S. Ubald, Evêque *(du 16 Mai)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 23. — S. Donatien et s. Rogatien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 24. — FÊTE-DIEU. Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Grégoire VII, Pape. Double. Blanc.

Samedi, 26. — S. Philippe de Néri, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Le Bourg-Blanc	20, 21 et 22 Mai.
Loqueffret	23, 24 et 25 Mai.
Argol	26 Mai.

Mission recommandée : PENMARC'H, du 3 au 24 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Avis. — Le Directeur diocésain a déjà reçu de plusieurs paroisses ou communautés des renseignements bien intéressants sur les œuvres eucharistiques qui y existent.

En même temps qu'il remercie les nombreux confrères qui lui ont déjà écrit, il prie de nouveau ceux qui n'ont pas encore répondu à son appel de lui faire parvenir, au plus tôt, les renseignements dont il a besoin.

Il ne demande qu'une courte notice, indiquant la date de la fondation, le chiffre approximatif des membres de l'œuvre, et les principaux articles des statuts.

Le Directeur diocésain voudrait préparer une courte monographie de nos œuvres eucharistiques pour le prochain Congrès eucharistique, qui se tiendra à Reims, du 25 au 28 Juillet prochain.

Que nos confrères se hâtent donc de lui procurer, sans retard, les renseignements nécessaires. Si nous paraissons à ce Congrès, ne faut-il pas que nous y fassions bonne figure ?

Nous rappelons que le Directeur diocésain des œuvres eucharistiques est M. Treussier, professeur au Grand-Séminaire.

Quimper. — Nous donnons dès aujourd'hui le parcours de la procession du Saint-Sacrement, pour le premier dimanche : place Saint-Corentin, rue Royale, rue et place du Sallé (reposoir) ; rue des Boucheries, rue Saint-François, Champ-de-Bataille (reposoir); rue Sainte-Thérèse, rue Sainte-Catherine et rue de l'Evêché.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières : M. Moal, Pierre, diacre, mort dans sa famille, à Saint-Pol-de-Léon, le 12 Mai, à l'âge de 24 ans.

La visite pastorale *(suite)*. — A Châteaulin, comme dans toutes les paroisses qui en possèdent, Monseigneur a visité les établissements religieux : l'école libre, très florissante, tenue par les Sœurs du Saint-Esprit, et le Pensionnat des Frères. Dans ces deux maisons, des élèves lui ont lu des compliments auxquels il a répondu avec autant de bonté que d'à-propos. Sachant avec quel zèle et quel succès les Frères de La Mennais s'occupent de l'enseignement de l'agriculture, il les a encouragés vivement « à former des agriculteurs attachés au sol, des hommes de foi, de « progrès, de sérieuse influence religieuse pour le pays... »

Sa Grandeur, revenant de Brest, où Elle avait présidé, comme nous l'avons dit, la fête de Saint-Louis, est arrivée, le mercredi 9 Mai, à 11 heures, à Port-Launay. La cérémonie extérieure fut empêchée par la pluie, et la population attendait dans l'église, où les objets du culte, le mobilier, témoignent de la générosité des

paroissiens. Ajoutons que, en regard des cimetières dont nous avons parlé, celui de Port-Launay est un modèle d'ordre et de propreté.

A Saint-Ségal, l'église menace ruine ; mais la reconstruction est assurée, grâce à l'élan généreux de la paroisse. Monseigneur a visité l'emplacement de la nouvelle église, don d'une insigne bienfaitrice, puis, sur la prière de M. le Recteur, il a passé par le village du Pont-de-Buis, qui n'a jamais reçu la visite d'un Evêque. La population a témoigné sa reconnaissance par son joyeux empressement à recevoir la bénédiction épiscopale.

La réception, à Quimerc'h, a été digne de cette paroisse, où le nouveau Recteur continue l'œuvre de son vénérable oncle, qui reste finir ses jours au milieu de ses enfants, près de cette église qu'il a bâtie. Le lambris et l'abside viennent d'être décorés de peintures de bon goût ; la sacristie, en chêne sculpté, ne laissera rien à désirer.

La petite église de Logonna-Quimerc'h, agréablement située sur le bord de la rivière de Châteaulin, qui était en mauvais état, a été toute refaite ; avec son air de jeunesse, elle fait encore plaisir à voir après les belles églises de Quimerc'h et de Châteaulin.

Le vendredi 11, malgré les menaces de mauvais temps, toute la petite ville du Faou était sur pied. La procession put avoir lieu et conduisit Monseigneur à l'église, qui, en très bon état d'ailleurs, va s'embellir encore par la réfection du lambris, en voie d'exécution. Rumengol était venu processionnellement au Faou, présenter ses enfants à la Confirmation que Monseigneur alla donner, à domicile, à un petit malade...

A la limite de Rosnoën, l'Evêque fut reçu et ensuite escorté par de nombreux cavaliers qui, en entrant au bourg, s'alignèrent militairement sur le passage de la procession. Ici encore, l'église vient d'être restaurée ; plus favorisée que ses voisines, la paroisse jouit du bienfait d'une école libre, que dirigent les Sœurs de Kermaria : la fondation en est due à de généreux bienfaiteurs dont la libéralité pour les écoles chrétiennes ne s'arrête pas à Rosnoën. Monseigneur a tenu à féliciter et à remercier M. et Mme de Réals.

Pour passer le bras de mer qui sépare Rosnoën de Landévennec, Sa Grandeur prit place dans le bateau du vieux capitaine Ely, âgé de 86 ans, qui tient encore la barre d'une main ferme. A la cale de débarquement, Elle fut reçue par M. le Maire, ceint de son écharpe.

Le soir, Monseigneur prêcha au mois de Marie. Le lendemain, après la cérémonie de la Confirmation, il visita avec le plus grand intérêt les ruines de la célèbre abbaye où vivent toujours les souvenirs de saint Guénolé, de saint Corentin, du roi Grallon, au milieu des pierres éparses, des restes de tombeaux, des fragments de statues, des inscriptions ; des bases de colonnes et des pans de murs donnent encore la forme et les dimensions de l'ancienne église.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nulle part la réception n'a été plus enthousiaste qu'à Landévennec : les maisons étaient pavoisées, ornées de feuillage, de guirlandes, de corbeilles suspendues à travers les rues. Au départ, Monseigneur voulut sortir à pied du bourg ; la population le suivit et gravit la pente rapide de la colline, en chantant des cantiques.

Le temps était devenu beau et c'est par un brillant soleil qu'eut lieu, vers 3 heures, la réception à Argol, où l'église était comble, et l'arrivée à Lanvéoc, à 5 heures 1/2. Le lendemain, Monseigneur assista à la grand'messe : l'église, où un beau trône avait été préparé, n'est pas la splendide Cathédrale de Quimper ; mais les fidèles de cette modeste paroisse étaient si heureux et si fiers d'avoir leur évêque, célébrant avec eux la grande solennité de la Pentecôte !... Les chants furent bien exécutés ; il est, du reste, à remarquer que, dans les paroisses et petites villes maritimes, les chanteuses surtout sont nombreuses et les voix exercées.

De Lanvéoc à Roscanvel, la vue est des plus pittoresques : la ville de Brest se détache dans un horizon très net, et l'on suit toutes les sinuosités du fond de la rade.... A Roscanvel, l'affluence était d'autant plus grande, que cette paroisse compte un grand nombre d'ouvriers du port de Brest ; libres, le dimanche, ils ont pu, cette fois, voir leur évêque et recevoir sa bénédiction.

A Camaret, la foule était plus grande encore et vint recevoir Monseigneur jusqu'au cimetière, à la limite de la paroisse, et l'accompagna jusqu'à l'église. L'observation faite plus haut trouve ici particulièrement son application ; les chants latins, les cantiques français, sont enlevés avec un élan, une sureté admirables.

La petite ville de Camaret, si éprouvée, il y a quelques mois, par une cruelle épidémie, a repris son aspect animé et intéressant. Après une visite à la chapelle de Notre-Dame de Roc-Amadour (1), placée comme une avant-garde et une défense, au bout de la jetée qui enclot le port, Monseigneur fit une promenade à la *Pointe aux Pois*..... Certes, la foi est le plus bel ornement et le plus riche trésor de notre Bretagne, et l'Évêque vient d'en recueillir partout, dans cette tournée pastorale, les témoignages bien consolants ; mais il faut reconnaitre que Dieu nous a aussi libéralement dispensé les richesses et les beautés de la nature. Monseigneur prend le plus vif intérêt à voir son diocèse sous tous les aspects : au début de la tournée, c'étaient les vergers fleuris, les riants paysages, les bois et les forêts de Pont-Aven, de Quimperlé, de Scaër ; puis les sites les plus variés, tantôt sévères, tantôt gracieux, pleins de contrastes et d'agréables surprises, à travers les montagnes Noires et les montagnes d'Arrée, Laz, Châteauneuf, Huelgoat, Saint-Herbot, le long du canal de Nantes si délicieusement mouvementé dans ses méandres et ses contours, sur les rives boisées et escarpées de l'Aulne, de Châteaulin à Landévennec..... Et voici, à

(1) Des marins bretons, venant des ports du Midi, firent un pèlerinage d'actions de grâces au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Roc-Amadour et apportèrent à Camaret ce nom et cette dévotion.

l'extrême pointe de la presqu'île de Crozon, un spectacle unique : entassements de rochers battus et dévorés par la mer, plus sauvages et plus pittoresques à voir que la pointe du Raz elle-même. A droite, on aperçoit l'entrée du goulet de Brest avec ses batteries garnies de leurs formidables canons, les côtes et les plages du Bas-Léon, la pointe Saint-Mathieu, les Pierres Noires ; dans le lointain, l'île d'Ouessant et sa ceinture de récifs, à perte de vue, l'Océan ; à gauche, c'est l'île de Sein, et la pointe du Raz, séparées par le terrible passage, les hautes falaises du Cap..., puis le regard se repose sur les eaux bleues et bien calmes, en ce moment, de la magnifique baie de Douarnenez.....

Lundi soir, les habitants de Camaret étaient encore nombreux pour voir leur Evêque, au départ, et recevoir une dernière bénédiction.

En mettant le pied sur le terrain de Crozon, on sent l'impression d'un peuple profondément religieux : c'est la patrie de « l'Evêque blanc, » *an Eskob guen*, Mgr Graveran, de douce mémoire. Ici, mieux que partout ailleurs, on sait rendre honneur à un évêque. De toutes parts, dans les champs, à l'entrée des villages, les hommes, les femmes, les enfants sont agenouillés ; le grand chemin, dans le voisinage des habitations, est couvert de verdure et de fleurs. Au bourg, la réception a été magnifique. Au mois de Marie, Monseigneur fit une touchante instruction sur la Sainte-Vierge, notre mère et notre protectrice dans toutes les situations et à tous les âges de la vie.

Dans la soirée, toute la population était en fête ; on lança des fusées, on tira des pétards, on alluma des feux de bengale.

Le lendemain, 800 enfants se présentaient à la Confirmation : c'est jusqu'ici le chiffre le plus élevé de toute la tournée épiscopale. Après la procession qui termina la cérémonie et qui reconduisit l'Evêque jusqu'au presbytère, Monseigneur se rendit avec un nombreux clergé, suivi de toute la foule, à l'endroit où se construit la nouvelle maison d'école des Sœurs, dans une situation très belle, en face de la baie de Douarnenez, à proximité du bourg. Sa Grandeur, revêtue de la chape, portant la mitre, après avoir récité les prières de la bénédiction de la première pierre, adressa à l'assistance une allocution que nous sommes heureux de reproduire :

« Je bénis cette première pierre de l'école des filles de Crozon,
« parce que la bénédiction donnée au nom de Dieu, donne solidité et accroissement aux œuvres des hommes.

« Réjouissez-vous, mes Sœurs et vous, ma Révérende Mère ;
« bientôt vous pourrez continuer le bien que vous avez fait au
« milieu de cette chrétienne population. Vous pourrez continuer
« à entretenir dans le cœur des enfants qui vous seront confiés,
« les traditions de foi qu'ils ont puisées dans leurs familles, en
« mettant le Christ sous leurs yeux et en leur enseignant le
« catéchisme.

« Les hommes, se plaçant au point de vue humain, ont pensé,
« ma Révérende Mère, que votre grand âge et les grands services

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« que vous avez rendus, pendant un demi-siècle, à cette popula-
« tion vous permettaient de prendre un peu de repos. Ce n'est
« pas ainsi que jugent ceux qui se consacrent à Dieu dans la vie
« religieuse. Se plaçant à un point de vue plus élevé, tant que
« Dieu leur laisse un souffle de santé et de vie, ils ne pensent pas
« au repos, sachant qu'ils ont pour cela l'éternité... Quel noble
« exemple nous avons sous les yeux, dans le Pontife qui, malgré
« ses 85 ans, gouverne l'Eglise avec une si infatigable activité!

« Que Dieu donc, ma Révérende Mère, vous console par la
« prospérité de votre Œuvre et que, malgré votre grand âge,
« il vous permette de faire le bien, pendant des années encore,
« au milieu de ces chrétiens qui vous entourent de tant d'affection
« et de respect! »

La foule émue et heureuse revint au bourg, en chantant des cantiques bretons. On savait que, dans l'après-midi, Monseigneur devait faire une excursion aux grottes de Morgat : aussi le petit port était en émoi ; sur le quai et la cale de débarquement, couverts de verdure, tous les parents attendaient avec leurs enfants la bénédiction épiscopale.

La paroisse de Crozon conservera de cette visite de l'Evêque un souvenir tout particulier de filiale reconnaissance, dont le vénérable curé, M. le chanoine Hameury, s'est fait l'interprète en quelques mots émus. A son tour, Monseigneur a rendu hommage à un zèle, à une vie sacerdotale, si appréciés, non seulement par les paroissiens de Crozon, mais dans le diocèse tout entier.

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE & DES CONFIRMATIONS

PENDANT LA SEMAINE

Dates.		
Dimanche	20 Mai.	*Le soir.* — Lambézellec.
Lundi	21	Saint-Martin. — Adoration. — Filles de la Croix.
Mardi	22	St-Sauveur. — Austerlitz (Ecole des Mousses).
Mercredi	23	Notre-Dame du Mont-Carmel. — Hospice civil.
Jeudi	24	Saint-Louis. — Lycée. — Retraite.

Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc. — SAINT-LOUIS DE BREST. — Dans notre dernier numéro, nous n'avons pu qu'annoncer cette belle et vraiment imposante cérémonie, dont nous sommes heureux de donner aujourd'hui le compte-rendu, écrit par un témoin oculaire. Nous regrettons vivement de ne pouvoir, vu l'espace restreint dont nous disposons, reproduire *in-extenso* le magnifique discours prononcé par M. Roull, Curé-Archiprêtre :

« Dès la première nouvelle qu'une fête se préparait à Saint-Louis, à l'occasion de l'introduction de la cause de béatification de Jeanne d'Arc, un courant de profonde sympathie se dessina dans toutes les classes de la population brestoise : le nom de Jeanne était sur toutes les lèvres ; chacun se promettait de prendre part à

ce *Te Deum*, et bénissait M. le Curé-Archiprêtre d'en avoir pris l'initiative. L'enthousiasme était d'autant plus grand, que l'on apprenait, le lundi soir, que Mgr Valleau venait présider la fête et en rehausser l'éclat par sa présence. Aussi, malgré les déclamations irritées et les suppositions plus que suspectes de certain journal que nous ne nommons pas, la fête a pris le caractère d'une véritable manifestation religieuse et patriotique.

« Le jour attendu est enfin arrivé. L'église est ornée pour la circonstance. Des faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales et aux couleurs du Pape sont disposés contre les colonnes de la nef et aux angles du transept ; ils sont appuyés sur des cartouches où l'on peut lire, en lettres d'or, les noms des principales batailles livrées et des localités illustrées par Jeanne d'Arc : Domrémy, Vaucouleurs, Chinon, Les Tourelles, Orléans, Patay, Reims, Paris, Compiègne, Rouen. A l'entrée du chœur, flotte de chaque côté la bannière de Jeanne d'Arc, au milieu de drapeaux français qu'elle domine et qu'elle enveloppe, en quelque sorte, dans ses plis glorieux, symbole de la protection que l'héroïne de Domrémy accorde, du haut du ciel, à cette France qu'elle aimait tant ; à ses pieds se détachent, d'un côté les armes de Jeanne d'Arc « l'épée soutenant une couronne », de l'autre les armes de Brest « aux trois fleurs de lys et aux hermines de Bretagne. » Au-dessous, deux superbes écussons, artistement drapés, laissent voir les armes de N. S. Père le Pape, Léon XIII, et celles de Monseigneur l'Evêque de Quimper.

« Dès 6 heures, la foule a commencé à pénétrer dans l'église ; à 7 heures, les autorités entrent par la porte latérale qui leur avait été réservée et viennent se placer au haut de la nef, du côté de l'Epître. A leur tête nous remarquons M. l'amiral Besnard, Préfet maritime, dont les précieux encouragements n'ont pas peu contribué à préparer cette belle manifestation. A sa suite viennent MM. les amiraux de Courtilhe, Chauvin, de Penfentenyo, O'Neil, Galache et Réveillère, M. Huin, directeur des constructions navales, M. Frayssineau, colonel du 19me de ligne, plus de trois cents officiers de terre et de mer en tenue, les tribunaux, le lycée en corps, les membres du barreau : c'est assez dire que, à Brest, tous les cœurs vraiment français ont voulu, à cette occasion, témoigner hautement de leur foi et de leur patriotisme. Les dames de la haute société brestoise prennent place, à la suite de Mme Besnard, dans l'enceinte qui leur avait été réservée, du côté de l'Evangile. La foule des fidèles occupe le reste de l'église et en a déjà rempli les vastes nefs, et cependant plusieurs milliers de personnes se pressent encore à la porte, essayant, mais en vain, d'y pénétrer.

« A 7 h. 1/2, la cérémonie commence. Monseigneur, accompagné de M. Fléiter, vicaire général, fait son entrée au chœur, escorté d'une cinquantaine de prêtres, parmi lesquels nous remarquons avec M. Roull, Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, MM. Guillard, chanoine titulaire, Arhan, curé de Saint-Martin, Monfort, curé de N.-D. du Carmel. Après une cantate, chantée par l'*Orphéon brestois*, M. Roull monte en chaire, et d'une voix émue commence le pané-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

gyrique de Jeanne d'Arc. Nous n'essayerons pas d'analyser cette pièce de haute éloquence, ce serait la défigurer ; nous dirons seulement que les accents du plus tendre patriotisme y disputent la note aux élans de la plus douce piété. Il est fâcheux que le format restreint de la *Semaine religieuse* ne vous permette pas de le donner en entier.

« A la fin du panégyrique, Monseigneur entonne le *Te Deum*, que des milliers de voix continuent avec le plus grand enthousiasme ; à ce moment, l'église offre un aspect des plus grandioses, le chœur tout entier semble comme embrasé, l'autel disparaît dans des flots de lumières, dominé par une statue de la Vierge bénie. Du haut de son trône lumineux, Marie semble sourire à ses enfants et bénir cette foule immense, qui est venue prier pour la France.

« Monseigneur donne ensuite la Bénédiction du Saint-Sacrement, assisté de MM. Fléiter et Guillard. A 9 heures, la cérémonie prend fin, chacun se retire, emportant de cette fête les plus heureuses impressions et faisant des vœux pour qu'elle se renouvelle, avec plus d'éclat encore, si c'est possible.

« La musique de la flotte, que M. l'amiral Besnard avait gracieusement mise à la disposition de M. le Curé de Saint-Louis, a rehaussé l'éclat de cette manifestation et donné à la fête un cachet spécial.

« Avant de terminer, qu'il nous soit permis, au nom du clergé et des fidèles de Brest, d'adresser tous nos remerciements à Monseigneur l'Evêque de Quimper. Malgré les fatigues de la tournée pastorale, Sa Grandeur a tenu à montrer une fois de plus son attachement à la population de notre ville, en répondant à l'invitation de M. Roull. Nous lui en gardons la plus profonde reconnaissance. »

***

Des fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ont été célébrées dans la plupart des villes et plusieurs paroisses rurales de notre diocèse. Nous aurions voulu en donner un compte-rendu ; mais nos lecteurs en ont déjà eu les détails par les journaux catholiques de Brest et de Morlaix. Dans cette dernière ville, la cérémonie a été fort belle : la fête religieuse avait lieu en l'église deSaint-Mathieu. M. le chanoine Dulong de Rosnay a « prononcé un émouvant discours. Pour célébrer la vierge lorraine, l'héroïque Pucelle, et, avec elle, la France et la Bretagne, l'orateur a su trouver, avons-nous besoin de le dire, des accents dignes du sujet, dignes de lui-même et de l'attente commune des assistants. Durant une heure, trop vite écoulée au gré de tous, il a tenu sous le charme de sa parole, tantôt vibrante de patriotisme et d'éclat comme la trompette guerrière, tantôt douce et attendrie comme la Pucelle à certaines heures, cet auditoire de 1,500 personnes qui se pressait dans l'église devenue trop petite. » *(La Résistance.)*

A Saint-Pol-de-Léon, après le *Te Deum* solennel, un grand feu

de joie a été allumé, sur la falaise du champ de la Rive : la ville était illuminée... Même manifestation d'enthousiasme à Carantec, Landerneau, Lesneven, Saint-Renan, Lambézellec, Le Conquet, Plougonvelin, Lanarvily, etc...

Comme le remarque le *Courrier*, « aucun mot d'ordre n'avait été donné ; l'initiative de chacun avait suppléé au défaut d'entente et presque partout cependant une fête quelconque, cérémonie religieuse ou feu de joie, a marqué cette date inoubliable du 8 Mai, qui sera bientôt, nous l'espérons, la véritable fête nationale, la fête de la Patrie. »...

A Brest, comme à Paris, le centenaire de l'Ecole polytechnique a pris un caractère religieux. Sur la demande des anciens élèves de l'Ecole, M. le Curé de Saint-Louis a dit, jeudi 10 Mai, la messe pour les élèves défunts. Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Huin, Directeur des constructions navales, Jenner, ancien Directeur des travaux hydrauliques, Vilbotte, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, etc.

Ile de Sein. — On nous écrit :

« Le dimanche, 6 Mai, avait lieu, à l'Ile de Sein, une double fête : le « pardon » de Saint-Guénolé, patron de la paroisse, et la bénédiction de la mer. L'église était insuffisante pour recevoir la population si chrétienne et si pieuse qui se pressait aux offices.

« Après les Vêpres, la procession se mit en marche, longeant le port où, toutes les embarcations pavoisées, dès le matin, tanguaient gracieusement, balancées par une forte brise qui rendait la mer clapoteuse. Sur le quai, on remarquait le bateau de sauvetage *Sainte-Marie*, monté sur son chariot, avec le patron et son équipage au complet, tous munis de leur équipement « de sortie », bouées et autres appareils de sauvetage avec lesquels ces modestes héros ont si souvent risqué leur vie, pour porter secours aux malheureux naufragés. Il suffit de voir la ligne de récifs dont ces parages sont semés, pour comprendre combien sont mérités les témoignages de satisfaction qu'adressait, tout dernièrement encore, le Ministre de la Marine aux intrépides sauveteurs de l'île de Sein.

« Cependant le bateau s'ébranle et la foule entonne le cantique de N.-D. des Flots, si bien approprié, entre autres ce couplet :

« Si parfois durait trop notre pénible absence,
« Vous verriez accourir nos mères et nos sœurs
« Disant avec angoisse : Oh ! que la mer immense
« Ne soit pas le tombeau de nos pauvres pêcheurs ! »

« L'officiant monta à bord et, s'inspirant du spectacle et des paroles du cantique, expliqua le sens de la cérémonie qui allait se faire pour appeler les bénédictions de Celui qui « commande à la mer et aux vents » et invoquer Marie, espérance et salut des navigateurs.

« Après cette improvisation, qui toucha profondément l'assistance, c'est-à-dire, toute la population de l'île, l'officiant bénit

*

Archives diocésaine de Quimper et Léon

avec émotion cette mer couverte de brisants, ces bateaux si exposés, chaque jour, et ces marins dont plusieurs peut-être ne reposeront jamais dans le modeste cimetière de la paroisse... La pensée se portait naturellement vers ceux qui ne sont plus : M. le Recteur annonça que, le vendredi suivant, un service solennel serait chanté, sur la demande de l'équipage du bateau *Sainte-Marie*, pour ceux qui ont trouvé la mort au sein des flots, leur champ d'honneur à ces braves !

« Au retour, l'exercice du Mois de Marie et la bénédiction du T. Saint-Sacrement terminèrent cette fête dont les « iliens » garderont longtemps le souvenir. A. Y. »

Œuvre de la Propagation de la Foi. — Nous venons de recevoir et nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau annuel des recettes de la Propagation de la Foi dans les diocèses du monde catholique.

Le produit total des offrandes, perçues au moment de la clôture des comptes, — 76,000 francs d'aumônes de l'Angleterre, reçues trop tard, n'ont pas pu y être portées, — est de 6,599,622 fr. 55 pour l'année 1893.

Dans ce chiffre, la France, — y compris l'Alsace-Lorraine, — figure pour plus des deux tiers, soit 4,428,661 francs. Voici les diocèses dont les offrandes dépassent *cent mille francs :*

Lyon	459,365
Paris	319,102
Cambrai	184,957
Strasbourg	171,872
Saint-Brieuc	150,000
Rennes	149,118
Nantes	144,020
Quimper	135,170
Metz	134,484

En tenant compte des résultats effectifs, le diocèse de Quimper vient le huitième : il occuperait au moins le cinquième rang, si l'on établissait le rapport de la population avec le chiffre des aumônes.

A nous de conserver cette place d'honneur sur la liste du zèle et de la charité ! Notre passé nous oblige : il est plein d'encouragements et d'espérance pour l'avenir.

Pour ce qui est des recettes dans chaque paroisse du diocèse, nos lecteurs en parcourront, comme nous, avec intérêt le relevé dans le compte-rendu qui vient de paraître. Comme nous, ils verront avec émotion au premier rang pour la générosité, les 805 habitants de l'île de Sein, qui donnent 815 francs sur leurs pauvres ressources... Viennent ensuite les paroisses de Kersaint-Plabennec, Plougastel-Daoulas, Lannilis, Plouguerneau, Lesneven, Ploudaniel, Loc-Brévalaire, Saint-Thégonnec, etc.

On remarquera aussi les généreuses aumônes du Grand-Séminaire, des Collèges de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon, du Petit-Séminaire de Pont-Croix et du Pensionnat Sainte-Marie à Quimper, de l'Adoration perpétuelle, des religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve de Morlaix, des Sœurs de Crozon, etc., etc.

Nous en omettons, sans doute ; on nous le pardonnera. Du reste, le chiffre des recettes ne correspond pas toujours aux efforts des directeurs et des zélateurs ou zélatrices. Mais pour cela, « ils ne se lasseront pas de faire le bien » et Dieu « qui voit ce qui est caché, leur donnera lui-même la récompense. »

Œuvres de marins. — La situation des marins, souvent abandonnés à eux-mêmes dans les ports de nos côtes et sur les lointains rivages où les conduisent les hasards du commerce ou de la pêche, préoccupe, depuis quelque temps, d'une manière plus pressante les prêtres et les chrétiens zélés de notre littoral.

Déjà le Congrès de Saint-Brieuc, tenu au mois de Novembre 1893, dans les salles de la maison des chapelains de Notre-Dame d'Espérance, avait agité fortement cette question. Un article récent, publié par la Revue des *Etudes religieuses* de la Compagnie de Jésus, a vivement frappé l'opinion.

Les protestants anglais, bien que faiblement armés au point de vue religieux, ont fait plus que les catholiques pour la préservation morale de la population maritime.

Sans doute, il y a en France des œuvres admirables. Les cercles de Brest, de Cherbourg et de Toulon, les confréries de pêcheurs du Portel, à Boulogne-sur-Mer, en sont une preuve. Le Congrès de Saint-Brieuc lui-même n'est pas resté inactif. Une commission fut nommée, et, dans une première réunion, choisit pour président M. Fournier, de Brest. Ce catholique vaillant ne devait pas laisser tomber à l'eau tant de bonnes résolutions prises par des catholiques généreux pour le bien des hommes de mer. Depuis le mois de Novembre 1893, il s'est mis en rapport avec tous les apôtres des marins sur la côte de son département. Partout il a constaté une intelligence très nette des besoins de ces braves gens et des remèdes à apporter à tous les maux qui les menacent. Partout il a admiré un grand zèle pour établir des œuvres pratiques. Dans quelques endroits malheureusement, la crainte des difficultés a arrêté ce beau mouvement et paralysé les bonnes volontés. Ailleurs des œuvres ont été entreprises, elles naissent et se développent, mais elles ne sont encore qu'au début.

Le mouvement ne s'est pas arrêté au diocèse de Quimper, il s'étend ailleurs sur le littoral breton, mais il est encore indécis, incertain, hésitant. Il faudrait tracer à ces bonnes volontés une voie à suivre et un but à atteindre ; les éclairer est le premier des devoirs, les exciter et les encourager n'est pas moins indispensable.

Comment les grouper ?

Tel est le problème qui se pose ?

Au Congrès de Saint-Brieuc, M. Garnier avait proposé de réunir dans cette ville la commission d'initiative, afin qu'elle fît ses pre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

miers pas dans la ville même où elle était née. Cela devait avoir lieu avant le départ pour la pêche. Il n'a pas paru que ce moment fût favorable à cette première assemblée.

Cependant elle est nécessaire.

Où pourrait-elle se faire?

M. Fournier propose de profiter de la réunion des Conférences de Saint-Vincent-de Paul, à Sainte-Anne, le dimanche 1er Juillet. La plupart des hommes d'œuvres de Bretagne se trouveront groupés, à cette occasion, sous la protection de la bonne Madame sainte Anne, la patronne de tous les Bretons. L'occasion est donc excellente, d'autant plus que les Vendéens, qui ont également un important littoral, se joindront à leurs voisins.

Dès à présent, il serait opportun de commencer ces œuvres. Pour cela, nous en reparlerons à l'occasion dans notre *Semaine religieuse*, car la réunion du 1er Juillet ne sera fructueuse, que si elle a été précédée d'une campagne d'efforts sérieux.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le tsar vient d'accréditer officiellement son représentant auprès du Saint-Siège. « On pense, dit un journal anglais, que le tsar a voulu par là faire plaisir aux catholiques français. »

Quoi qu'il en soit, l'événement produit une grande sensation.

— Plusieurs évêques français se trouvent, en ce moment, à Rome, entre autres les cardinaux Bourret et Lecot, qui recevront le chapeau, au Consistoire du 18 Mai.

On sait que le Pape avait fait notifier à Mgr Perraud, évêque d'Autun, son élévation au cardinalat. Le gouvernement se refuse à reconnaître cette nomination. Le bruit avait couru qu'elle aura lieu néanmoins, et que Mgr Perraud quitterait son diocèse pour aller habiter Rome ; mais, d'après *La Croix*, « le Pape, très contristé, aurait renoncé à la création du cardinal Perraud en ce Consistoire, en raison des difficultés que suscite le gouvernement français et le directeur des cultes, M. Dumay, ennemi personnel du prélat. »

La loi des Fabriques. — La question religieuse. — L'affaire des Fabriques, si maladroitement suscitée et récemment envenimée par les poursuites contre le vénérable Archevêque de Lyon, vient d'entrer dans une nouvelle phase. Des journaux de nuances diverses avaient démenti les informations adressées de Rome au journal *Le Monde*, que nous avons reproduites. Certaines feuilles en profitaient pour accuser les « cléricaux de compromettre le Pape », en laissant supposer qu'il pût intervenir dans la question religieuse, en France, ne semblant pas se douter de

l'injure sanglante qu'elles font elles-mêmes au Souverain Pontife en affirmant que non seulement il se taira devant les mesures les plus contraires aux droits de l'Eglise, mais qu'il approuve docilement ces lois, et que la vraie politique pontificale se résume dans la capitulation perpétuelle devant les entreprises sectaires.

Or, le Pape vient de parler par la voix de son représentant officiel à Paris, S. Ex. le Nonce Apostolique. Voici la lettre confidentielle, écrite aux Évêques de France par Mgr Ferrata, et rendue publique par l'indiscrétion d'un journal, peu suspect de cléricalisme :

NONCIATURE APOSTOLIQUE
EN FRANCE
58, rue de Varenne

—

CIRCULAIRE CONFIDENTIELLE

Le Saint-Père, désirant vivement que l'épiscopat français garde une attitude uniforme dans la question des Fabriques, afin d'éviter des conflits dangereux, m'a chargé d'exposer ce qui suit, en voie confidentielle et réservée, à tous les Ordinaires des diocèses de France ;

1° Le Saint-Siège n'a pas omis de soutenir, vis-à-vis du Gouvernement, les droits de l'Eglise, affirmant que cette question est au moins mixte, et qu'elle doit être résolue par un accord des deux pouvoirs : le Saint-Siège continuera de défendre ces principes avec fermeté ;

2° Le Gouvernement français a fait déclarer au Saint-Siège qu'il est disposé à tenir compte des observations de l'Episcopat pour les modifications à apporter aux règlements dont il s'agit : le Saint-Siège aura soin d'insister pour que ces promesses soient mises à exécution ;

3° Le Saint-Père désire que les Evêques, dans leurs réponses au Gouvernement, tout en évitant de se mettre en opposition directe avec la loi, formulent les réserves nécessaires et opportunes et fassent tous leurs efforts en vue d'obtenir la modification des règlements et la réforme de la loi sur la comptabilité des Fabriques s'appuyant, à cet effet, sur les difficultés générales et locales que rencontre l'application de cette loi.

Je saisis avec empressement l'occasion de renouveler à Votre Grandeur l'assurance de mes plus respectueux et dévoués sentiments.

Dominique,
Archevêque de Thessalonique, Nonce apostolique.

« La lecture de cette lettre, dit le *Monde*, est faite pour réjouir et rassurer les catholiques..... Le ton très posé et très conciliant du document ne fait que mieux ressortir la fermeté de la pensée. »

Ainsi donc « la question est *au moins* mixte. » C'est ce que nous avons toujours dit, en reproduisant les lettres de protestation des Evêques, que l'on appelait pour cela, « des révoltés. » — En

Archives diocésaine de Quimper et Léon

second lieu, le Gouvernement n'ignorait donc pas la manière de voir de Léon XIII.

On saura, une fois de plus, à quoi s'en tenir sur la bonne foi et la bruyante indignation de certains journaux.

Et maintenant se trouve tracée avec une sagesse et une prudence manifestes la conduite que les catholiques ont à tenir, en cette grave question, sous la direction de leurs Evêques guidés par le Souverain Pontife.

Si le Gouvernement reste fidèle aux déclarations qu'il a faites, soit à Rome, soit à Paris, la solution du conflit actuel peut être espérée.

La circulaire nous dit que « le Saint-Siège aura soin d'insister pour que ces promesses soient mises à exécution. » En tous cas, ce ne sera pas « le parti clérical » qui aura « sacrifié la religion et la paix publique à ses passions, à ses haines, à son fanatisme aveugle. »

Jeanne d'Arc. — Les fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ont pris, sur tous les points de la France, le caractère d'une véritable manifestation nationale.

A Orléans, où ces fêtes sont annuelles, durent trois jours et réunissent toutes les autorités civiles et militaires, vingt-deux prélats (cardinaux, archevêques et évêques) y ont pris part.

A Paris, un *Te Deum* a été chanté en l'église du Sacré-Cœur magnifiquement pavoisée.....

Le mouvement a pris une telle extension, que nous ne pouvons pas en rendre compte ici ; il ne nous est même plus possible d'énumérer toutes les villes où des manifestations ont été organisées. Partout, l'armée s'est associée avec enthousiasme aux honneurs rendus à la grande française, que l'Église a déclarée vénérable ; les fêtes ont été belles surtout dans nos principaux ports militaires.

C'est vraiment une manifestation nationale : nous aimons à saluer ce réveil de l'âme catholique française, et nous y voyons un gage de la paix rétablie et des prochaines revanches de l'avenir.

A ce propos, nous citons l'article suivant de l'excellente *Semaine* de Cambrai, qui ne peut qu'intéresser nos lecteurs.

« L'une de ces prophéties qui, il y a vingt ans, ont troublé tant d'esprits, disait que l'on chanterait un *Te Deum* comme on n'en a jamais chanté. Nous ne savons si la visionnaire — si visionnaire il y a — a eu en vue le *Te Deum* auquel nous assistons ; le fait est que l'on ne trouverait, dans toute l'histoire de l'Eglise, rien de semblable au cantique qui retentit aujourd'hui dans toute la France.

« Jamais actions de grâces n'ont été rendues à Dieu pour l'introduction d'une cause de canonisation, si ce n'est dans le secret des cœurs. Les actions de grâces publiques sont réservées pour la béatification, et encore sont-elles limitées à un nombre déterminé d'églises, qui en ont demandé et obtenu l'autorisation. Aujourd'hui,

du consentement tacite mais exprès du Saint-Siège, elles éclatent à travers toute une grande nation, alors que Rome a seulement promis d'instruire le procès de canonisation.

« Et ces actions de grâces se font entendre, non seulement dans les églises, mais sur les théâtres les plus divers : elles prennent la voix de la prière, de l'éloquence, de la poésie, de la musique, des arts dramatiques ; que dis-je ? elles s'expriment en caractères de feu sur les places publiques, elles illuminent la mansarde du pauvre comme elles font flamboyer les plus riches hôtels et les plus nobles édifices.

« Et ce qui étonne plus encore, c'est que cette annonce de future glorification qui inspire une si grande et si générale allégresse n'a d'autre sujet qu'une pauvre petite paysanne morte il y a quatre siècles, sur un bûcher, comme une criminelle.

« Mais cette vierge, sous la conduite de Dieu, avait rendu la France à elle-même.

« Aujourd'hui, — tout à coup, — son nom est sur toutes les lèvres, son souvenir émeut tous les cœurs d'une émotion aussi douce que bienfaisante, d'une émotion toute pacificatrice. Je parcourais hier soir, à l'heure des illuminations, les rues de Lille, les grandes artères et les ruelles. Toutes étaient pleines de ces foules qui s'y ruent au 14 Juillet, par exemple, ou au Broquelet. Mais quelle différence d'attitude et de ton : pas un cri, pas une bousculade, pas une inconvenance. Toutes les âmes se sentaient sous l'empire d'un sentiment qu'elles n'avaient plus éprouvé depuis longtemps, du moins en si grandes masses et hors du sanctuaire. La religion et la patrie, sous la figure de Jeanne d'Arc, planaient sur la cité et la remplissaient de paix et d'espérance : espérance que l'union des Français peut se refaire, et que dans cette unité de vues et d'action la France reprendra son rang et son rôle dans le monde.

« A quand la réalisation ? Peut-être plus tôt que l'on ne pense. Nous venons de voir que le cœur de la France, si travaillé, depuis deux siècles, par l'impiété de la corruption, n'a point cessé d'être sensible aux grandes pensées et aux nobles sentiments. Que Dieu le touche, et il aura bientôt fait de secouer la lèpre encore superficielle qui le rend méconnaissable à lui-même, et de reprendre avec la générosité d'autrefois le cour, de ses glorieuses destinées. »

Comment on forge un scandale. — Il y a quelques années, raconte *la Patrie*, de Bruges, un honorable vicaire de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, fut accusé par une femme de plusieurs faits odieux.

Malgré ses protestations d'innocence, le tribunal, devant lequel l'accusatrice renouvela sous serment ses accusations, condamna le prêtre à une amende et à la prison.

Eh ! bien, la femme en question vient de mourir. Sur son lit de mort, rongée par les remords, elle a expressément tenu à affir-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mer, devant témoins, qu'elle avait injustement accusé le vicaire dans le seul but *de susciter un gros scandale clérical.*

Le prêtre, désormais réhabilité aux yeux de ses concitoyens, va l'être incessamment devant la justice ; il aura de plus les récompenses certaines promises à ceux qui seront calomniés pour avoir servi Dieu.

— Et dire qu'un grand nombre de scandales, si honteusement exploités par une certaine presse, n'ont pas une autre origine ni de fondement plus sérieux, et que ces journaux le savent !!

Le « progrès » sans Dieu. — Le gouvernement a voulu travailler sans Dieu ; Dieu a semblé accepter son défi et lui dire : Tu marcheras sans moi, va tout seul. Fais tes inventions sans moi, ton progrès sans moi ; élève tes enfants sans moi ; gouverne tes hôpitaux sans moi, tes casernes sans moi ; anéantis ma religion, expulse mes prêtres, mes religieux, et tout ce qui prêche la charité, et enseigne une vie future.

Le gouvernement a donc voulu aller sans Dieu, et voilà que tout ce qu'il a fait se retourne contre lui.

Le progrès sans Dieu a produit la dynamite et les bombes.

L'école sans Dieu a produit les assassins qui mettent le feu à la mèche.

Et maintenant le gouvernement paraît s'étonner du résultat. Il récolte ce qu'il a semé.

Qu'il fasse donc machine-arrière.

Qu'il rappelle les prédicateurs, les missionnaires, les religieux, tout ce qui prêche la charité et la crainte de Dieu ; — qu'il ramène Dieu dans sa législation, et Dieu rapportera ses bénédictions.

Catholiques et Français. — Il y a quelques jours, à la Société de géographie commerciale, M. de Varigny, ancien ministre plénipotentiaire aux îles Hawaï, faisait une conférence humoristique, très applaudie, sur l'Océanie. Mais où les applaudissements ont redoublé, c'est lorsque, après avoir rendu une éloquente justice au Père Damien, l'héroïque apôtre des lépreux, il a terminé ainsi : « Je suis protestant, mais quoique protestant, j'affirme que ne pas protéger les Missionnaires catholiques français est un crime de lèse-patrie ; et je ne comprends pas que des hommes, qui déclarent mettre les intérêts de la France au-dessus des rancunes de parti, négligent, tracassent, persécutent même les plus actifs agents de la colonisation française. »

Le témoignage de ce témoin, dont l'autorité et l'impartialité sont incontestables, qui a vu, de ses yeux vu, les inappréciables services que nous rendent là-bas ces Missionnaires de la France catholique, et qui vient après celui du protestant Archinard et même de l'athée Paul Bert est — personne ne dira le contraire — singulièrement significatif.

Décidément, le mot de Gambetta a fait son chemin, et l'anticléricalisme est de moins en moins un article d'exportation ; mais on devrait comprendre que, s'il est funeste de l'exporter, il serait très utile de l'expulser. *(Le Monde).*

Silence. — Combien je connais d'excellents catholiques, oh ! oui, excellents, très préoccupés de la situation, très désireux de faire avancer le règne de Dieu ! Ils sont de toutes les confréries, donnent leur obole à toutes les œuvres, s'ingénient pour faire le bien ; mais, soit illusion d'optique, soit crainte puérile, ils en sont toujours pour la temporisation et les atermoiements. Attendons ! Attendez ! qui sait ? Peut être ! et de fil en aiguille, ils aboutissent à la politique des compromis, ils en sont pour la tactique des chiens muets. Ne leur parlez pas d'attaquer l'ennemi, de le débusquer de ses repaires, de lui arracher son masque. A toutes vos autorités, à tous vos arguments, ils opposent cette fin de non-recevoir.

« Surtout, mon très cher, ne parlons pas de la *Franc-Maçonnerie !* c'est une question trop *épineuse*, trop *brûlante !* Et puis, à quoi cela avance-t-il ?

— Mais le *Pape* s'est prononcé ! Il nous demande de parler, d'écrire, d'agir, de montrer l'ennemi, de crier au loup, de nous défendre.

— Oui, mais je vous le répète, ce sont des questions si « brûlantes ! » et vous n'obtenez pas d'autre réponse que ce cliché.

— Eh bien ! oui *brûlantes !* soit ! est-ce une raison pour n'y pas toucher ? Mais, c'est précisément parce que la Franc-Maçonnerie est un incendie qui dévore les âmes, que nous devons courir aux pompes et jeter avec abondance sur ses pauvres victimes l'eau de la saine doctrine.

— A quoi cela mène-t-il ? Vous allez exaspérer vos adversaires ; ils useront de *représailles*, vous serez bien avancé !

— Oh ! quelle belle raison vous me donnez-là ! Et que direz-vous, si je vous prouve que tous nos grands docteurs ont défendu la vérité, dévisagé l'erreur sans souci de ce qui pourrait leur en cuire. C'étaient probablement des exagérés, des fanatiques aussi, saint Cyrille d'Alexandrie, saint Athanase, saint Hilaire, saint Augustin ! Pourquoi aussi ont-ils réveillé le chat qui dormait ! Ne trouvez-vous pas qu'ils se sont exposés de gaieté de cœur aux coups ? et peu s'en faut que vous ne fassiez chorus avec leurs persécuteurs.

Abbé GARNIER.

Il y a trois choses en ce monde auxquelles nul homme ne pourra jamais se soustraire :

L'œil de Dieu, le cri de la conscience, et le coup de la mort.

BIBLIOGRAPHIE

VIE DE LÉON XIII. — Les Tertiaires Franciscains et tous les amis des œuvres franciscaines apprendront avec plaisir que le R. P. Norbert, du couvent Saint-Yves, à Saint-Brieuc, vient de publier chez M. René Prud'homme,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

éditeur, un volume qui mérite de fixer l'attention : *Vie de Léon XIII, Tertiaire Franciscain et Recueil complet de ses actes en faveur du Tiers-Ordre de Saint-François.*

L'auteur a pris pour épigraphe cette parole profonde du Saint-Père : « Ma réforme sociale à moi, c'est la règle du Tiers-Ordre de Saint-François. »

Aucun Pape n'a mieux compris, en effet, la puissance et l'efficacité de cette institution pour la diffusion de l'esprit de l'illustre patriarche d'Assise.

Ce livre paraît à son heure.

Jamais l'impuissance de la société à prévenir les crises et les agitations sociales, n'a fait ressortir avec plus d'éloquence qu'à notre époque, la nécessité de la réforme des individus par le retour aux maximes de l'Evangile pour la transformation des peuples et des races.

Il serait à désirer, qu'en lisant ce volume, les catholiques de notre diocèse comprissent la nécessité de se grouper dans ce Tiers-Ordre, dont les règles ont été admirablement adaptées par saint François aux conditions particulières du milieu contemporain.

Son Eminence le Cardinal Bourret, évêque de Rodez, a envoyé à l'auteur une lettre de haute approbation, se terminant par ces mots : « Je vous félicite donc de votre œuvre, dont je ferai rendre compte dans notre *Semaine religieuse ;* je lui souhaite bonne fortune dans le public religieux. »

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Le volume in-12, illustré, de 350 pages, se vend 1 fr. 75, franco 2 fr. 25.

C'est en vertu de ses propriétés calmantes que le Sirop de Follet est employé avec succès chaque fois qu'un malade est privé de sommeil, quelle que soit la maladie, goutte, névralgie, migraine, agitation nerveuse, toux de l'asthme, de la bronchite, de la grippe, etc.

Après deux ou trois cuillerées de Sirop de Follet, on sent le sommeil s'étendre doucement sur les yeux appesantis et sur le cerveau fatigué ; sommeil naturel, sans trouble, sans cauchemar ; au réveil ni lourdeur, ni lassitude, comme après la morphine, l'opium et les autres calmants.

Le malade retrouve, au contraire, dans ce sommeil réparateur, les forces et le courage qui allaient l'abandonner. « Le bien vient en dormant. »

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE,** d'excellente qualité. Envoi contre **1** fr. timbres-poste, par **GUICHARD,** pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. **Réparation** immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT,** 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, B. St-Lazare, 24. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoléums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT.

TROISIÈME ÉDITION
DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES
Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.
RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.
Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN,** camérier de Sa Sainteté Léon XIII.
SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES
Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.
Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres,** c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.
Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.
Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

CHALLES (SAVOIE)
5 kil. gare **Chambéry** — **Tramway à Vapeur**
Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.
ETABLISSEMENT ouvert jusqu'au 15 Octobre
RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour **CAFÉ au LAIT, à l'EAU,** à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. **Vendredi 25 Mai 1894.** N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; La visite pastorale (suite) ; Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc ; Landeleau ; Rumengol ; Fête de Jeanne d'Arc à la cathédrale de Saint-Corentin ; Pèlerinage de N.-D. d'Espérance, à Saint-Brieuc.

III. Nouvelles du Monde catholique : Nouveaux Évêques ; La question religieuse.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 27 Mai. — 2me dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Blanc. Mémoires 1° de l'Octave, 2° de ste Madeleine de Pazzi, vierge, 3° de s. Jean, martyr. Vêpres du suivant avec mémoires du dimanche, de l'Octave et de ste Madeleine.

SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU, mémoire du dimanche.

Lundi, 28. — S. Augustin de Cantorbéry, Évêque. Double. Blanc.

Mardi, 29. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 30. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 31. — Octave de la Fête-Dieu. Double. Blanc.

Vendredi, 1er Juin. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 2. — Notre-Dame Auxiliatrice *(du 24 Mai, au suppl.)*. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Argol	27 et 28 Mai.
Peumerit	29, 30 et 31 Mai.
La Martyre	1er et 2 Juin.

Missions recommencées LOUANNEC-MORLAIX, du 29 Mai au 17 Juin.
PLOUENMARC'H, du 3 au 24 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juin 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LE REPOS DOMINICAL.

Le repos dominical est la condition indispensable et comme la première partie de ce *culte public* rendu à Dieu et sans lequel, nous l'avons vu, aucun peuple ne saurait subsister.

Mais ce qu'il est particulièrement opportun, aujourd'hui, de répéter sous toutes les formes, c'est que les lois chrétiennes qui interdisaient le travail du dimanche et que, seule, la tyrannie maçonnique a fait abolir, étaient tout simplement, pour les petits et les humbles, des lois d'affranchissement et d'indispensable liberté. La prétendue liberté du dimanche est, en réalité, une de ces servitudes libérales inaugurées par la Révolution, une de ces nombreuses « conquêtes » dont le pauvre peuple paie tous les frais.

Quant à l'Eglise catholique, elle a toujours protégé, de toutes ses forces, en faveur du peuple des travailleurs, la véritable liberté du dimanche ; et un éminent publiciste n'a pas craint de dire que « cette institution, défendue par l'Eglise contre les cupidités aveugles, résume tout l'effort du christianisme pour faire dominer la liberté de la vie spirituelle sur les servitudes de la vie matérielle. »

Aujourd'hui, grâce à Dieu, un grand pas est fait dans le sens de cette liberté salutaire. A la Conférence internationale de Berlin, — en mars 1890 — il a été reconnu, à l'*unanimité*, par les représentants des puissances de l'Europe, qu'au point de vue moral, aussi bien qu'au point de vue corporel et économique, un jour de repos sur sept est nécessaire aux travailleurs. Bien plus, sauf trois ou quatre sectaires, esclaves des Loges, l'immense majorité a proclamé que ce jour de repos ne pouvait être que le dimanche chrétien. N'est-ce pas là un aveu significatif et un excellent symptôme ?

Mais ce qu'à l'heure actuelle, en face des menaces du socialisme, il est urgent de promouvoir, c'est d'abord, pour triompher des dernières résistances, un grand mouvement d'opinion en faveur de la restauration légale et universelle du repos du dimanche.

Il faut, en second lieu, respecter nous-mêmes très fidèlement et faire respecter autour de nous, par notre influence, le jour du Seigneur. Rappelons-nous que, dans la solennelle consécration accomplie au nom de tous les catholiques, par Pie IX, le 16 Juin 1875, nous avons juré au divin Cœur « *d'observer nous-mêmes les fêtes de précepte, et d'en promouvoir l'observation de toute notre autorité et de toute notre influence.* »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — I. Dimanche prochain, fête du Très Saint-Sacrement. La grand'messe est à 9 heures. La procession sort à l'issue de la grand'messe et parcourt l'itinéraire qui a été, indiqué précédemment. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les besoins de la Cathédrale. Vêpres solennelles, à 3 heures.

Pendant la semaine, le Très Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, depuis la première messe, jusqu'aux vêpres qui se chantent à 4 heures et sont suivies de la bénédiction. La grand'messe se chante, tous les jours, à 9 heures.

II. La clôture du Mois de Marie pour les paroisses de Quimper, se fera *Jeudi 31*, à Notre-Dame de Loc-Maria.

On invite tous les habitants de la ville à y prendre part.

La procession de Saint-Corentin sortira de la Cathédrale, à 7 heures 3/4. A la suite de la bannière paroissiale, marcheront : 1° la Congrégation des Demoiselles avec bannière et statue ; 2° la Congrégation des Dames avec bannière et statue ; 3° les différentes Confréries de la ville, Tiers-Ordre de Saint-François, Mères chrétiennes, membres de l'Adoration Réparatrice. Les hommes devront former groupe autour du Clergé et prendre place dans le chœur de l'église de Loc-Maria.

Pendant le parcours, outre les litanies de la Sainte-Vierge, on chantera différents cantiques.

Les groupes chargés du chant se tiendront au milieu de la procession.

L'église de Loc-Maria restera fermée jusqu'à l'arrivée des processions.

La cérémonie consistera : 1° à saluer Notre-Dame par un cantique à l'arrivée ; 2° allocution par M. Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin ; 3° Salut solennel du Très Saint Sacrement, pendant lequel on fera une quête ; 4° dernier cantique à la Reine du Ciel.

III. Vendredi 1er Juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Tous les jours du mois de Juin, une messe de réparation en l'honneur du Sacré-Cœur se dit, à la Cathédrale, à 5 heures 1/2. Elle est suivie de la récitation des litanies du Sacré-Cœur. De plus, tous les vendredis du mois, à 7 heures 3/4 du soir, il y a une cérémonie réparatrice qui se termine par la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

PAROISSE DE SAINT-MATHIEU. — Itinéraire de la procession de la Fête-Dieu, le deuxième dimanche, 3 Juin.

La procession sortira de l'église provisoire vers 3 heures 1/2, et suivra le parcours ci-après : la rue du Chapeau-Rouge, la place Terre-au-Duc, la rue du Quai, le Quai (reposoir) ; la rue du Palais, le bas de la place La Tour-d'Auvergne et la rue Saint-Mathieu.

Au retour à l'église, acte de consécration au Sacré-Cœur, et bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

La visite pastorale *(suite.)* — Le mardi 15 Mai, Monseigneur arriva à Telgruc précédé d'une nombreuse escorte, M. le Maire, les membres du Conseil municipal et du Conseil de Fabrique en tête. Depuis longtemps, l'Evêque n'avait pu s'arrêter à Telgruc, faute d'un logement convenable : aujourd'hui, un beau presbytère a été construit et l'église se transforme par les intelligentes restaurations, qui se continuent actuellement.

Le lendemain, dans l'après-midi, Sa Grandeur donna la Confirmation à Saint-Nic, charmant nid, sur le bord d'une anse, au fond

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la baie de Douarnenez. La petite église, du XVIe siècle, toute fraîche, à l'intérieur, avec ses moulures et ses colonnes débadigeonnées et repiquées, son lambris nouvellement repeint, était gracieusement décorée de fleurs, de guirlandes et d'oriflammes. Malgré le peu de temps dont il disposait, Monseigneur voulut faire une courte visite aux religieuses qui tiennent l'école communale : il fut reçu dans le salon de la communauté où se pressaient les élèves, et répondit par des paroles d'affectueux encouragement au petit compliment qui lui fut adressé.

L'escorte envoyée par Plomodiern au devant du prélat l'accompagna d'abord à la chapelle de N.-D de Ménez-Hom, située entre deux mamelons de la montagne : très bel édifice, admirablement restauré déjà, en attendant les travaux plus complets qui dégageront une haute fenêtre et couvriront de riches peintures le magnifique rétable qui surmonte et garnit les trois autels placés sur la même ligne, contre le fond de la chapelle.

L'église paroissiale a reçu aussi ses embellissements, entre autres un autel en chêne sculpté. C'est là que le fragment du bras de saint Corentin, récemment offert à Plomodiern par l'église-mère de Quimper, repose dans un reliquaire, gracieuse réduction de l'admirable reliquaire qui contient le bras lui-même, dans la chapelle qui lui est dédiée, à la Cathédrale. C'est à Plomodiern, on le sait, qu'est le berceau de notre foi et de l'église de Quimper. A côté de l'ermitage et de la fontaine de saint Corentin, s'élève une chapelle qui sera bientôt, on l'espère, remplacée par une autre plus belle, digne de notre glorieux Patron...

Ces lieux nous rappellent que, dans le cours de cette seule semaine, Mgr Valleau a trouvé sur son passage traces et souvenirs de trois de ses plus renommés prédécesseurs sur le siège de saint Corentin. A Quimerc'h, au château du Bot, c'est Mgr de Saint-Luc, l'évêque qui protesta avec une si noble énergie contre la Constitution civile du clergé. La nouvelle église de Quimerc'h, dûe en grande partie à la libéralité de la famille de Saint-Luc, est dédiée au Sacré-Cœur et rappelle la sainte religieuse de la Congrégation de la Retraite de Quimper, l'héroïque martyre, guillotinée en haine du Sacré-Cœur, Victoire de Saint-Luc.

Crozon est justement fier de l'évêque qu'il a donné à Quimper. Plusieurs de ceux qui l'ont connu vivent encore et se souviennent de l'avoir vu revenant, chaque année, dans ce pays dont il aimait tant les grottes, les falaises, les sites pittoresques et surtout le caractère profondément breton et religieux. Un marbre commémoratif recouvre, dans l'église paroissiale, une partie des restes de Mgr Graveran.

Enfin, — chose que l'on sait moins — de Telgruc est sorti Mgr de Rosmadec, (dans l'église, un autel latéral, genre renaissance, est dû à sa générosité) qui a achevé, on peut le dire, la Cathédrale de Quimper : il a notamment fait construire les deux belles tours auxquelles un évêque, originaire de la même région, Mgr Graveran, devait donner leur couronnement par les deux

flèches riches et élancées qui font de notre Cathédrale un monument vraiment complet.

Avant de quitter Plomodiern, Monseigneur voulut témoigner son intérêt aux religieuses qui dirigent l'école communale et c'est par la bénédiction donnée à leurs élèves que Sa Grandeur a terminé sa visite dans cette paroisse.

Ploéven occupe le centre du beau vallon, baigné par la baie de Douarnenez, dominé, d'un côté, par le Ménez-Hom et, de l'autre, par la montagne de Locronan. L'église où l'on aperçoit encore, au lambris du sanctuaire, de curieuses peintures représentant la Passion de Notre-Seigneur, a été remise à neuf. La flèche, abattue en 1735, par une tempête, vient d'être relevée, il y a quelques mois, et s'harmonise très bien avec le monument. Une paroisse tient surtout à son joli clocher : désormais les fidèles de Ploéven pourront jeter, sans rougir, leurs regards vers Plomodiern et Plonévez-Porzay.

Plonévez a l'avantage et l'honneur de posséder le célèbre sanctuaire de Sainte-Anne de la Palue. L'église paroissiale, nouvellement construite, est ornée avec goût et, on peut le dire, avec richesse. Pour que tout soit parfait à Plonévez-Porzay, il est à désirer que la chapelle de Sainte-Anne reçoive, à son tour, les embellissements dignes de ce grand pèlerinage.....

Vendredi, le temps a tourné à l'orage : le tonnerre grondait, la pluie tombait à torrents : aussi les cérémonies durent s'achever dans l'intérieur de l'église, et Monseigneur eut le regret de quitter Plonévez, sans pouvoir visiter le sanctuaire de Sainte-Anne et la belle école dirigée par les religieuses du Saint-Esprit. Disons que Sa Grandeur a été très heureuse d'apprendre que, à Plonévez-Porzay, grâces aux soins intelligents d'un vénérable recteur, toutes les traditions religieuses de la paroisse ont été recueillies. Le *Bulletin* de la Société archéologique de Quimper en a donné des extraits importants. Il serait bien à souhaiter que partout on eût fait ou l'on fît de même. Les monuments de notre pays parleraient mieux à notre admiration et à notre foi et nous mettraient plus au cœur les sentiments et le zèle religieux de nos pères.

En se rendant à Kerlaz, Monseigneur descendit de voiture pour dire une prière dans une chapelle dédiée à N.-D. *de la Clarté*. Ce sanctuaire a son histoire intéressante : c'est un ex-voto, offert à la Mère de Dieu par un Seigneur du pays, revenu sain et sauf de la Croisade.

Kerlaz est une paroisse de création récente. Le vénérable et excellent prêtre à qui est dûe, en grande partie, son érection, la dirige encore : il trouve la première récompense de sa générosité et de son zèle dans la reconnaissance de ses paroissiens, heureux de voir leur église si bien ornée et pourvue d'un mobilier, que pourrait lui envier plus d'une grande paroisse.

A Locronan, Monseigneur qui supporte admirablement ces fatigues, donna aussi la Confirmation : c'était la troisième cérémonie de la journée. Les bons habitants attendaient à l'entrée de leur

Archives diocésaine de Quimper et Léon

petite ville. En pénétrant dans l'église, la procession défila sous des échaffaudages, garnis, avec le meilleur goût, de guirlandes et d'oriflammes. En ce moment, l'administration des Beaux-Arts fait des travaux importants dans cette magnifique église, classée au nombre des monuments historiques. Déjà une partie de l'édifice a repris son bel aspect d'autrefois... Locronan a en grand honneur et dévotion son glorieux patron, saint Renan, dont les fêtes, et particulièrement celles connues sous le nom de *Troménie,* ont un cachet local si poétique.

En sortant du presbytère, Monseigneur eut la joyeuse surprise de se trouver au milieu des enfants de l'importante école communale, dirigée ici encore par les Sœurs du Saint-Esprit, qui avaient groupé, aux abords de l'église, leurs élèves entourées des parents. Quelques paroles de félicitations, bien méritées, et une dernière bénédiction terminèrent cette partie de la tournée pastorale.

Locronan touche Quéménéven, où Monseigneur commençait, il y a quatorze jours, sa visite dans la région. La configuration du pays parcouru depuis et la vie d'une grande partie de ses habitants nous permettent cette comparaison : c'est vraiment un « beau coup de senne qui vient d'être donné » ! Les manifestations de foi et d'attachement filial au premier Pasteur du diocèse, le réveil tout consolant du sentiment religieux, des enseignements et des conseils qui ne manqueront pas de porter leurs fruits, les grâces de Dieu répandues sur les enfants et leurs familles par le ministère et les bénédictions de l'évêque, voilà la pêche, sinon miraculeuse, du moins riche et abondante, que le successeur des apôtres vient de faire dans cette partie de son diocèse.

***

Après un jour de repos seulement, Monseigneur accompagné de M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché, est parti pour Brest, dimanche, par le train du matin. Arrivé à Lambézellec vers 10 heures, il a été complimenté, au seuil de l'église, par M. le chanoine Milin, Curé de la paroisse, puis il a assisté à la grand'messe, pendant laquelle, l'excellente musique, dirigée par un véritable artiste, toujours heureux de mettre son talent au service des bonnes œuvres, s'est fait entendre à diverses reprises.

La paroisse de Lambézellec est privilégiée, sous le rapport des écoles chrétiennes. Monseigneur visita d'abord celle qui se trouve dans le quartier de l'église. M. le chanoine Guillard a été heureux de faire à son évêque les honneurs de cette maison, qu'il a fondée, et qui compte aujourd'hui 300 élèves.

Après le chant des vêpres, à 2 h. 1/2, a eu lieu la Confirmation ; les 600 enfants se sont présentés avec un ordre, un recueillement, qui sont le meilleur éloge de ceux qui les ont préparés.

A Kerinou, se trouve une autre école, plus nombreuse encore que la première, également dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit. Sa Grandeur a vivement félicité la vénérable Supérieure, la Mère Saint-Clément qui, depuis 37 ans, se dévoue à l'instruction des enfants et au soin des malades, dans ce populeux quartier.

Lundi, à 8 heures, Monseigneur était à Saint-Martin où, après une touchante allocution, il a confirmé 750 enfants ; ensuite, — la procession ne pouvant se dérouler dans les rues de Brest, — il a fait le tour de l'église, pour bénir la nombreuse assistance et particulièrement les petits enfants.

Quelques moments après, il se rendait chez les Sœurs de l'Adoration et y donnait la Confirmation à 32 orphelines. Inutile de dire quel a été l'accueil fait au Prélat par les excellentes religieuses et leur digne aumônier qui, par l'âge, est un des doyens des prêtres du diocèse, mais qui reste un des plus jeunes par sa bonne humeur et sa verve poétique ; aussi il est facile de deviner l'auteur de la charmante cantate, fort bien exécutée par les enfants.

L'après-midi, 60 élèves de l'école des mousses (Austerlitz), avec leur digne commandant et plusieurs officiers, étaient réunis dans la chapelle de la Marine. Monseigneur leur adresse quelques paroles pleines d'à-propos que ces enfants « boivent » à la lettre, puis ils se présentent à la Confirmation avec un recueillement, un ordre qui fait plaisir à voir. On sent l'influence de la discipline, et l'on dirait des hommes faits.

A l'hôpital maritime, l'Evêque a présidé une cérémonie d'un autre genre : un *Te Deum* en l'honneur de Jeanne d'Arc, auquel assistaient les directeurs de l'établissement, et de nombreuses personnes de la ville. La chapelle était magnifiquement décorée par les soins des Sœurs de la Sagesse. Le chant d'actions de grâces a été précédé d'un remarquable discours de M. l'abbé Talabardon, vicaire à Notre-Dame du Mont-Carmel, et suivi de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Il était cinq heures, quand Monseigneur partit pour la communauté des Filles de la Croix, où il a été reçu par le Supérieur, M. le chanoine Guillard et l'aumônier, le bon M. Marzin, dont la santé s'est bien améliorée, après avoir donné, il y a quelques semaines, des inquiétudes à ses nombreux amis.

L'établissement compte de nombreux élèves, dont 34 ont reçu, lundi, le sacrement de Confirmation. *(A suivre.)*

Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Des cérémonies religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc ont encore eu lieu, dans plusieurs paroisses du diocèse, le dimanche de la Pentecôte. La fête de Saint-Martin de Morlaix a été particulièrement belle. L'église, ornée de drapeaux et d'oriflammes, splendidement illuminée, était insuffisante à contenir la foule des fidèles. « Le R. P. Ragot, prédicateur du Mois de Marie, passant en revue rapidement toute l'histoire de notre France, a montré les motifs de foi, d'espérance et d'amour qu'à l'imitation de la glorieuse Pucelle, nous devons avoir dans les destinées de notre pays, choisi de Dieu pour toutes les grandes œuvres.

« Cette parole lumineuse, chaude et convaincue, a fait, elle aussi, une profonde impression sur l'auditoire, qui, une fois de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus, s'est associée avec enthousiasme au chant du *Te Deum* d'actions de grâces. » *(La Résistance.)*

LANDELEAU. — Nous recevons l'intéressante relation qui suit, « traduisant, nous dit-on, bien imparfaitement les vives impressions d'un pélerin plein d'admiration et d'enthousiasme :

« Le dimanche et lundi de la Pentecôte, avait lieu le pardon de Saint-Théleau. J'ai eu le bonheur d'y assister et de suivre la procession des Reliques. Jamais je n'oublierai l'édifiant et magnifique spectacle que j'ai eu sous les yeux.

« Dès le matin, la foule est sur pied ; les communions ont été nombreuses aux messes qui se sont succédé, depuis l'aube. A 7 heures, les pèlerins de Landeleau et des paroisses voisines, quelques uns même venus de loin, au nombre de 4,000 à 5,000, attendent le départ. Le signal est donné par les clairons et tambours, qui viennent prendre le clergé au presbytère. On entonne les litanies, les clairons alternent avec le chant : la procession se déroule sur une longueur de 500 à 600 mètres.....

« Après trois quarts d'heure de marche, nous arrivons à la chapelle de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*. Comme les pèlerins sont trop nombreux pour pouvoir stationner dans la chapelle, ils se contentent d'y défiler, entrant par une porte et sortant par l'autre. On y dépose les bannières jusqu'au retour de la procession ; la foule chante avec enthousiasme le cantique de Saint-Théleau, composé par un notable du pays, et l'on se remet en chemin. A trois kilomètres de là, nouvelle halte, sous le chêne dit de Saint-Théleau. Le prédicateur, M. Péron, Curé-doyen de Châteauneuf, monté sur un talus, prononce une courte instruction qui va aux cœurs des pèlerins, en leur rappelant que ces lieux ont été témoins des vertus de saint Théleau.

« A la chapelle de Saint-Roch, distante de deux kilomètres, autre station aussi courte que la première ; après un cantique en l'honneur du saint Patron de la chapelle, nous partons vers Châteaugall, sous l'ombrage de grands arbres, restes des superbes avenues qui rappellent l'antique splendeur de la demeure seigneuriale.

« Rien ne peut rendre la beauté agreste de ce paysage, aux aspects si variés ; le procession serpente à travers les bois et les collines, les vallons où coulent de gais ruisseaux, et l'esprit des pèlerins s'élève vers le Créateur d'une si belle nature.

« Enfin, après un parcours d'environ trois lieues et demie, on arrive à la chapelle de Saint Laurent : c'est le terme et le but principal de la procession des Reliques. Ici encore le site est charmant : la chapelle est d'aspect misérable, délabrée ; mais la dévotion est grande et l'on peut espérer que, après la construction prochaine, — aujourd'hui assurée, — de l'église paroissiale, le zèle du pasteur, secondé par la piété et la générosité des fidèles, pourra y élever un sanctuaire plus digne du Saint qu'on y honore.

« Après un quart d'heure de repos, commence la messe solennelle, chantée par M. Le Bras, recteur de Plogonnec... A la fin de l'Evangile, le peuple est invité à sortir, pour entendre une deuxième allocution de M. le Curé de Châteauneuf, qui tient de nouveau l'auditoire sous le charme de sa parole. Ici, pas n'est besoin de chaire improvisée ; la disposition du terrain, en pente très inclinée, permet au prédicateur d'embrasser d'un coup d'œil toute l'assistance.....

« A l'issue de la messe, la foule se répand de côté et d'autre sous les grands arbres, pour prendre une réfection nécessaire, suivie d'un court repos bien mérité.

« A une heure et demie, la cloche sonne, les clairons retentissent de nouveau : c'est l'heure et le signal du départ. Le retour s'effectue par un autre chemin, peut-être plus accidenté et plus poétique encore que celui du matin, qui nous ramène à quelque distance de la chapelle de *Notre-Dame de Bonne-Nouvelle*. La foule s'agenouille, pour saluer une dernière fois la bonne Mère, et pour recevoir les bannières qui attendent en cet endroit. Enfin, à 5 heures, la procession rentre au bourg, aussi nombreuse et aussi recueillie qu'au départ.....

« Quand on a été témoin d'une telle manifestation de piété, on comprend que la foi est encore bien vivante au cœur des braves habitants de Landeleau et des paroisses environnantes... Dieu en soit loué ! »

RUMENGOL. — On nous écrit :

« Le grand pardon avait lieu, dimanche ; les pèlerins de nos différentes paroisses bretonnes, accourus de tous côtés, remplissaient, dès le vendredi, le sanctuaire de Notre-Dame, qui n'a pas cessé d'être comble, les deux jours suivants. C'est que la Vierge de Rumengol inspire la plus grande confiance et elle est, de temps immémorial, la protectrice du pays et des familles.

« Dans la matinée de dimanche, des messes ont été dites sans interruption à tous les autels, et c'est par milliers que les pèlerins se sont approchés de la Table sainte. A 10 heures, la grand'-messe a été chantée par M. Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire, et M. le Curé de Saint-Thégonnec a vivement exhorté les assistants à conserver toujours la dévotion à la Mère de Dieu, dispensatrice de tant de grâces, en ce lieu béni.

« A l'issue de l'office, le cantique à N.-D. de Rumengol a été chanté avec entrain par la foule.

« Le coup d'œil était des plus pittoresques, car dans cette assistance énorme, tous les costumes bas-bretons, aux couleurs sombres ou voyantes, sont représentés : aussi les amateurs photographes n'ont pas manqué cette occasion de faire fonctionner leurs appareils.

« A ceux qui doutent encore de la vivacité de la foi dans notre pays, nous conseillons de se rendre à Rumengol pour une de ces circonstances, qui transforment le petit bourg en un véritable camp ; ils ne pourront qu'être édifiés par la bonne tenue des pèlerins. »

Archives diocésaine de Quimper et Léon

QUIMPER. — **Fête de Jeanne d'Arc à la Cathédrale.** — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une fête en l'honneur de Jeanne d'Arc sera célébrée à la Cathédrale de Saint-Corentin, le jeudi 7 Juin.

La veille, la fête sera annoncée, à l'*Angelus* du soir, par le son de toutes les cloches.

Le lendemain, jeudi, à 9 h. 1/2, Monseigneur l'Evêque dira la sainte messe pour la France, au grand autel de la Cathédrale. Des chants seront exécutés pendant cette messe.

Le soir, à 7 h. 3/4, M. le chanoine Fléiter, vicaire général, prononcera le panégyrique de Jeanne d'Arc, qui sera suivi de la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement et du *Te Deum*.

Pendant la cérémonie, des chants seront exécutés, sous l'habile direction de M. Thomas, organiste de Saint-Corentin, avec le bienveillant concours de *l'Union Musicale* de Quimper.

Voici le programme :

Marche entrée, par *l'Union Musicale*.

Panégyrique de Jeanne d'Arc.

Hymne à Jeanne d'Arc, de Gounod, pour violon solo, avec accompagnement de harpes, instruments à vent et contrebasses.

O salutaris, de Chérubini, chœur à 4 voix mixtes et orgue.

Ave Maria, duo, de Saint-Saëns.

Sancta Maria, de Niedermeyer, chœur à 5 voix et orgue.

Laudate Dominum in sono tubæ, motet pour basse solo, et chœur, avec accompagnement d'orchestre, de Ch. Lenepveu.

Tantum ergo, plain-chant, harmonisé à 4 voix, par M. l'abbé Bargilliat.

Te Deum, chœur et grand orgue.

Sortie marche, par *l'Union Musicale*.

Les personnes qui voudront bien contribuer par une légère offrande aux frais de la fête, pourront se procurer des cartes à la sacristie de Saint-Corentin, à partir du 1er Juin. Ces cartes leur donneront droit d'entrée dans la grande nef.

— Nous savons qu'un très grand nombre de personnes, heureuses de répondre au désir qui leur avait été exprimé, se proposaient d'illuminer la façade de leurs maisons, le soir de la fête. Aujourd'hui, à cause de fâcheuses circonstances, que tout le monde connaît et regrette, beaucoup se trouvent dans l'impossibilité morale de satisfaire ce désir de tous les cœurs catholiques et français. Nous pensons donc qu'il vaut mieux attendre des temps meilleurs, en émettant le vœu que la fête de Jeanne d'Arc devienne, au plus tôt, la fête nationale de la France chrétienne.

Nous ne parlerons pas autrement de la mesure mesquine qui frappe tous nos fonctionnaires et spécialement notre vaillante armée.

Nous comptons que ce sera une raison de plus pour tous d'accourir au pied des autels et devant l'image de la Vénérable Jeanne, afin d'unir leurs prières pour la grandeur et la prospérité de la Patrie française.

VILLE DE SAINT-BRIEUC. — **Pèlerinage de N.-D. d'Espérance**, *le Jeudi 31 Mai 1894*. — Exposition des précieuses reliques du sanctuaire : Reliques de la Vraie Croix, de la Couronne d'épines, du Saint-Sépulcre, de la Colonne de la Flagellation, de la Grotte de Gethsémani, des Saints-Apôtres, de sainte Anne, etc., etc. Relique insigne de saint René, martyr.

Le matin : A 9 heures et demie, grand'messe.

L'après-midi : A 3 heures, Vêpres solennelles, Sermon, par M. l'abbé Bédoussac, missionnaire apostolique. Exercice des sept autels privilégiés (mêmes indulgences qu'à Saint-Pierre de Rome). Chants de cantiques par le carillon.

Le soir : Procession générale aux flambeaux, à 8 heures et demie. Indulgence plénière à tous ceux qui y assistent avec les dispositions requises. (Bref de Pie IX, 12 Décembre 1862.)

La Cie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour avec réduction de 40 °/₀, valables pour tous les trains de service, du 30 Mai au 2 Juin, dans les gares de son parcours, depuis Rennes — Roscoff — Landerneau — Brest — Ploërmel — Lannion — Saint-Méen — Pontivy — Saint-Malo — Dinard — Carhaix. Les coupons de retour seront acceptés jusqu'au 2 Juin par tous les trains de la journée. (Voir affiches dans les gares.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Nouveaux Évêques. — Mgr Sourrieu, évêque de Châlons, est nommé archevêque de Rouen ; M. l'abbé Latty, curé de Saint-Médard, à Paris, est nommé évêque de Châlons.

Mgr Sourrieu (Guillaume-Marie-Romain), né à Aspect (Haute-Garonne), le 27 Février 1825, fut ordonné prêtre, à Toulouse, le 17 Octobre 1847, et se consacra particulièrement aux missions et à la prédication ; il fut, à la suite, supérieur de plusieurs institutions de missionnaires.

Nommé, le 20 Septembre 1882, au siège épiscopal de Châlons, préconisé le 25 du même mois, il fut sacré à Roc-Amadour le 30 Novembre 1882, et installé le 14 Décembre suivant.

M. l'abbé Latty (Gaspard-Marie-Michel-André), est né en 1844 dans le diocèse de Fréjus. Prêtre en 1868, il fut chapelain de Sainte-Geneviève. Nommé premier aumônier du collège Sainte-Barbe en 1881, il était, depuis 1892 seulement, curé de Saint-Médard.

Les deux nouveaux évêques, dont la nomination a paru au *Journal Officiel*, le 17 Mai, ont été préconisés dans le Consistoire de lundi, 21. Le Saint-Père avait préconisé, au Consistoire secret du 18, les autres évêques français nommés en Janvier dernier : Mgr F. Petit, archevêque de Besançon ; Mgr Guillois, évêque du Puy ; Mgr Touchet, évêque d'Orléans ; Mgr Pelgé, évêque de Poi-

Archives diocésain de Quimper et Léon

tiers ; Mgr Gilbert, évêque du Mans ; Mgr Sueur, évêque d'Evreux ; Mgr Laferrière, évêque de Constantine.

Dans ce même Consistoire, Sa Sainteté a créé et publié six cardinaux, parmi lesquels aucun français, grâce aux difficultés soulevées par le Gouvernement de la République contre la nomination de Mgr Perraud, évêque d'Autun.

La question religieuse. — C'est toujours la « question religieuse », soulevée par l'affaire des Fabriques, qui préoccupe les esprits. Le jeudi, 17 Mai, a eu lieu, à la Chambre, une interpellation à ce sujet. M. Denys Cochin a soutenu vaillamment les droits des catholiques, que Mgr d'Hulst a vengés du reproche d'entretenir, dans un intérêt purement politique, l'agitation contre la loi. Le prélat a montré également que la thèse de « la question mixte » était admise et défendue par le gouvernement républicain, en 1880, — l'année des décrets. M. Casimir Périer, avec des formes courtoises pour les personnes et quelquefois des déclarations d'apparence libérale, a soutenu la théorie de l'omnipotence de l'Etat. « Avec un pareil régime, dit le *Monde*, il peut subsister, en fait, une certaine liberté religieuse : seulement, rien ne la garantit. Elle ne procède pas d'un droit naturel, mais de la tolérance du pouvoir. Rien n'est plus dangereux, rien n'est plus détestable. » En effet, il suffit des criailleries de quelques sectaires pour faire capituler honteusement le ministère, comme dans cette défense faite aux militaires de tout grade d'assister en uniforme aux fêtes religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc, sous le prétexte menteur que ces cérémonies ont un caractère politique !

Nos gouvernants, avant de poursuivre dans cette voie, feraient bien de méditer les paroles suivantes, dites par un homme, dont ils ne contesteront ni l'autorité ni l'expérience :

« J'ai toujours été convaincu qu'une collision avec l'Eglise catholique était pour un gouvernement régulier un péril et un malheur....

« Les gouvernements peuvent commettre d'insignes folies ; mais, je le dis avec une profonde conviction, il n'y en a pas de plus dangereuse que de s'engager dans une querelle religieuse....

« Ces opinions ont été de tous temps les miennes, indépendamment de toutes convictions religieuses, et je n'en pourrais faire le sacrifice à quelque considération que ce fût. THIERS ».

(Discours prononcé au corps législatif en 1865 et en 1867.)

Malgré cette décision, imposée par les francs-maçons, les fêtes de Jeanne d'Arc se continuent ; mais plusieurs préfets, qui avaient promis leur assistance, doivent renoncer — selon l'expression de *la Croix*, — à y honorer le gouvernement (1).

---

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, nous ne connaissions pas encore et personne ne semblait prévoir la chûte du Cabinet Casimir-Périer.
N. R.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Mai 1894.

I. Un Laïque théologien en Angleterre. Le docteur Ward, P. H. Mauvoisin. — II. Opinions du jour sur la nature et la durée des châtiments d'outre-tombe. Universalisme, conditionnalisme, mitigation des peines éternelles, P. F. Tournebize. — III. Deux poèmes et deux poètes. *Mes paradis* de Richepin. *Chants du paysan* de Déroulède, P. V. Delaporte. — IV. L'éducation du grand Condé, d'après des documents inédits (fin). IV. Apprentissage du gouvernement et de la guerre. Paris, Dijon, Rocroi (janvier 1637 — Mai 1643), P. H. Chérot. — V. Les Loges maçonniques et les *Monita secreta*, P. E. Abt. — VI. Etudes d'histoire pontificale. L'Empire, l'Italie et le pouvoir temporel des Papes au temps de Jean VIII. — VII. Bulletin des sciences sociales. Le salaire familial, P. P. Fristot. — VIII. Actes du Saint-Siège. Congrégation de la Propagande, P. J. Burnichon. — IX. Mélanges et critiques. Les Origines des églises de France, P. J. Brucker. Choses de famille. Récentes publications espagnoles sur la Compagnie de Jésus : *Historia de la extincion y restablecimiento. — Constituciones S. J. latine et hispanice. — Cartas y otros escritos del B. Pedro Fabro*, P. C. Sommervogel. — X. Tableau chronologique des principaux événements du mois.

L'ÉGLISE ET LE PEUPLE, études sur la *liberté*, *l'égalité* et la *propriété*, par E. PREVERAUD, in 12, prix : 2 fr., *franco* : 2 fr. 40. — (Librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.)

« Ce volume est tout d'actualité, bien qu'il ait été écrit, il y a plus de vingt ans, en 1872, à l'aube de la République. Ils étaient rares alors, ceux qui prévoyaient l'évolution républicaine à laquelle nous assistons.

« Ce petit volume est fort bien écrit, d'un style alerte, vif, spirituel, malin. C'est un excellent manuel de politique sacrée et d'économie sociale et chrétienne. C'est un des meilleurs livres que vous puissiez lire et faire lire à ceux de vos paroissiens qui aiment à raisonner, à réfléchir sur les problèmes de la société actuelle. »

(L'ami du clergé, de Langres, 17 Mai.)

LES DÉCADENTS DU CHRISTIANISME, par M. l'abbé HENRY BOLO, vicaire général de la Réunion. Un joli volume in-12, 2 fr. 50 ; franco, 3 fr. — (Chez RENÉ HATON, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.)

Les Décadents du Christianisme ne démentent pas l'allure des précédents écrits. C'est toujours la même verve étincelante et caustique Le spirituel écrivain y tance la *neulerie* des baptisés décadents qui, cyniquement et sans vergogne, mélangent tous les plaisirs défendus avec toutes les observances extérieures de la religion. Quels traits fins et acérés à l'adresse de ces *tartufes* de l'impiété dont la vie est une répugnante mixture d'évangélisme et de mondanités !

Archives diocésaine de Quimper et Léon

C'est donc un grand service rendu à l'Evangile que de dénoncer ce pharisaïsme moderne qui a rendu si pauvre et si misérable la religion de beaucoup de contemporains. Il n'est certes pas inopportun de mettre leurs défauts en relief. Si cette dénonciation ne suffit pas à les en guérir, elle aidera du moins à dégager le christianisme du discrédit qu'ils pourraient jeter sur lui.

M. l'abbé Bolo est de ceux qui ne craignent pas de tâter le pouls à leur temps. Comme il le connaît bien ! « *Le monde est laid*, dit-il, *parce qu'il est fangeux : il est fangeux parce qu'il est matériel.* »

N'est-ce pas faire œuvre morale que de mettre à jour cette corruption publique sous l'action de laquelle la société moderne se décompose ?

Vient de paraître, la *septième édition* d'un autre ouvrage du même auteur, que nous avons déjà recommandé :

LES SUBLIMITÉS DE LA PRIÈRE, un beau vol. in-12, **2 fr. 50**. (Librairie J. SALAUN, Quimper).

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris — Bronchites Chroniques, Asthmes, Catarrhes, Rhumes opiniâtres. Prix 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

CAUSERIE DU DOCTEUR. — Les maladies de l'estomac et des intestins connues sous les noms de gastralgies et de dyspepsies font le désespoir du patient et le tourment du médecin. On ne sait trop à quels remèdes recourir, car ils sont souvent infidèles. Dès lors, que devenir en face de pauvres malades réclamant du soulagement contre leurs douleurs ?

Les Pastilles et la Poudre de charbon du Dr Belloc, *dont l'usage, en aucun cas, ne peut avoir aucun inconvénient*, sont venues remplir cette lacune. Elles apaisent les maux anciens et rebelles contre lesquels ont échoué les calmants, les adoucissants, les vésicatoires, etc. ; elles font disparaître ces sensations brûlantes, ces constipations opiniâtres, cette tristesse continue, cet amaigrissement, ces migraines affreuses, ces anéantissements, ces lassitudes et cette fièvre vague qui rendent l'existence si misérable et qui finissent par compromettre profondément la vie.

Les Pastilles et la Poudre se prennent après les repas et chaque fois que la douleur se manifeste.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentt de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Ancn Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Ancn Cabinet TONNENS

CHIRURGIEN-DENTISTE

DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés

5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires

Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes

Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**

20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines)

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournissr du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

PILULES ANTÉ CIBUM G. L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. ENVOI FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phien GUICHARD, à Besançon (Doubs)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud, Indisp. en voyage, à la campagne, *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

CHALLES (SAVOIE) — 5 kil. gare Chambéry — Tramway à Vapeur

Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.

ETABLISSEMENT ouvert jusqu'au 15 Octobre

RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoléums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

TROISIÈME ÉDITION

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française. Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix: 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter **30 fr.**, *emballage gratuit, port dû.*
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration: Châteauroux, 56, Avenue de Déols; Paris, 55, r. Bonaparte.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. Vendredi 1er Juin 1894. N° 22.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse :* Fête de Jeanne d'Arc à la Cathédrale ; La visite pastorale (suite) ; La Fête-Dieu à Quimper ; Quimperlé ; Loperhet ; Trébabu.

II. Questions de liturgie (fin).

III. Documents historiques (suite).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 3 Juin. — 3me dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. Mémoire de ste Clotilde.
Vêpres du suivant, avec mémoires du dimanche et de ste Clotilde.
Au chœur : SOLENNITÉ DE LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR, avec mémoire du dimanche.
Lundi, 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 5. — S. Boniface, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Mercredi, 6. — S. Norbert, Evêque. Double. Blanc.
Jeudi, 7. — S. Jean, Apôtre, devant la Porte Latine *(du 6 Mai)*. Double-majeur. Rouge.
Vendredi, 8. — De la férie. Vert. — Ou Office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.
Samedi, 9. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Martyre..... 3 Juin.
Trégunc..... 4, 5, 6, 7, 8, 9 Juin.

Missions recommandées : PLOURIN-MORLAIX, du 29 Mai au 17 Juin.
PENMARC'H, du 3 au 24 Juin.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Fête de Jeanne d'Arc à la Cathédrale. — Nous rappelons que la cérémonie du soir commencera à 7 heures 3/4.
Une quête sera faite pendant le Salut.

La visite pastorale *(suite)*. — Le mardi, 22 Mai, Monseigneur célébra la messe à Saint-Sauveur (Recouvrance), et donna ensuite la Confirmation à 600 enfants. Comme partout, la population s'était portée en foule à l'église et l'on remarqua le grand nombre de petits enfants présentés, après la cérémonie, à la bénédiction épiscopale.

Dans la matinée, Sa Grandeur visita l'école libre des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui compte 700 élèves; l'après-midi, avant de quitter la paroisse, Elle réunit, dans la chapelle des œuvres, les « dames visiteuses des pauvres », pour leur donner une bénédiction particulière et les remercier du bien qu'elles font dans leur mission de charité.

En rentrant au Carmel, Monseigneur s'arrêta à la communauté des Petites-Sœurs des Pauvres, où la réception a été particulièrement touchante. Un des vieillards a lu, avec un léger trémolo dans la voix — effet de l'âge et de l'émotion — un compliment fort bien tourné, exprimant les sentiments de reconnaissance des « bons petits vieux », dont la plupart pleuraient d'attendrissement.

Mercredi matin, Monseigneur se rendit d'abord à l'hospice civil, où il fut reçu par M. l'Administrateur. Après avoir confirmé quelques enfants, Sa Grandeur, malgré le peu de temps dont Elle disposait, voulut passer dans les salles pour bénir les malades. A 10 heures, Elle donnait la Confirmation à 300 enfants dans l'église de N.-D. du Mont-Carmel, que l'on voudrait plus vaste, surtout pour de pareilles cérémonies.

Le programme de l'après-midi étant moins chargé, l'Evêque en profita pour faire une visite, en rade, au vaisseau l'*Austerlitz*, école des mousses, dont il avait confirmé plusieurs, l'avant-veille, dans la chapelle de la Marine. Les exercices du bord n'ont pas été interrompus : c'était justement l'heure de l'instruction religieuse et Monseigneur a remplacé, ce jour-là, M. l'Aumônier. Inutile de dire avec quel respect nos futurs matelots, heureux et fiers de l'honneur qui leur était fait, écoutèrent cette conférence, dont ils garderont bon souvenir.

La journée du jeudi était réservée pour la grande paroisse de Saint-Louis. Le matin, à 7 heures, avait eu lieu la Messe de Communion, au milieu d'une foule énorme de parents, parmi lesquels M. le Préfet maritime, qui avait trois de ses enfants au nombre des premiers communiants. A 10 heures 1/2, Monseigneur fut reçu

par le clergé à la porte de l'église. Après une prière devant le Saint-Sacrement, Sa Grandeur monta en chaire et, dans une charmante allocution, pleine d'images empruntées aux souvenirs de son pays natal, montra aux 500 enfants qu'Elle allait confirmer, le besoin qu'ils ont de l'esprit de lumière et de force, pour se diriger au milieu des écueils de ce monde. La cérémonie s'est terminée par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Après avoir donné la Confirmation, à 3 heures, à la chapelle du Lycée, à 4 heures au Pensionnat des Dames de la Retraite, adressant aux élèves de chacun des établissements une allocution appropriée, Monseigneur ne pouvait manquer de visiter le Patronage et le Cercle militaire, auquel il s'intéresse d'une manière particulière et dont les travaux vont être bientôt achevés : il en a trouvé les salles vastes et belles; mais hélas! les frais ne sont pas couverts et la chapelle est à peine commencée! Il est pourtant bien à désirer que les soldats trouvent, à côté de leur salle de jeux, un endroit où ils puissent se recueillir et prier. Aussi M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Louis, avec l'agrément de Sa Grandeur, se permet-il de recommander encore son œuvre — qui intéresse tout le diocèse — au clergé et aux fidèles, en remerciant du fond du cœur ceux qui ont déjà envoyé leur offrande.

Vendredi, à 9 heures 1/2, a eu lieu, dans la chapelle de la Retraite, la confirmation de 35 élèves de l'école de N.-D. du Bon-Secours, et Monseigneur a quitté Brest, où il venait de passer cinq jours, dont les fatigues ont été compensées pour lui par la joie de voir partout l'excellente tenue des enfants, le respectueux empressement des parents, et de trouver des œuvres si nombreuses et si florissantes dans la ville la plus populeuse de son diocèse.

***

Mercredi dernier, Monseigneur a confirmé 135 enfants au Pensionnat Sainte-Marie, à Quimper.

Aujourd'hui, jeudi, il donne la Confirmation au Lycée.

Dimanche prochain, solennité du Sacré-Cœur, Sa Grandeur chantera la Messe pontificale à Landerneau, et portera le Saint-Sacrement à la Procession de l'après-midi.

Quimper. — La procession de dimanche a été ce qu'elle est, chaque année, dans notre ville : une belle et édifiante manifestation de foi et de piété. Elle s'est déroulée dans le même ordre que d'habitude : en tête, les enfants de l'Adoration et des diverses écoles, les congrégations et confréries avec leurs bannières; puis les séminaristes et tout le clergé de la ville, la plupart des prêtres en chasuble ou en chape. Monseigneur l'Evêque de Quimper, avec la mitre et la crosse, marchait devant le Saint-Sacrement que portait un prélat breton, missionnaire, Mgr Kersusan, évêque du Cap-Haïtien.

A la suite du dais venait un cortège composé d'hommes de tou-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

tes les classes, confondus ; ils étaient vraiment nombreux : mais nous les aurions voulus et ils pourraient être plus nombreux encore : on ne peut que regretter, à pareil jour surtout, l'abstention de plusieurs chrétiens dont la présence serait d'un excellent exemple et une éloquente prédication.

Le chant, bien nourri et soutenu, grâce au groupe de séminaristes composant la « schola », alternait avec la musique du Pensionnat Sainte-Marie, plus nombreuse et mieux exercée que jamais.

On sait que, depuis quelque temps, l'itinéraire de la procession varie, chaque année, ce qui donne occasion aux habitants des divers quartiers de la ville de manifester leurs sentiments de foi et de respect pour le Très Saint-Sacrement. La décoration des rues ne laissait rien à désirer : chacun a fait de son mieux : plusieurs maisons étaient richement tendues ; le plus grand nombre étaient ornées d'oriflammes, de guirlandes et de verdure ; ici on remarquait une belle statue du Sacré-Cœur entourée de fleurs ; là, à une fenêtre de mansarde, une statuette de la Sainte-Vierge entre deux humbles bouquets, dont la vue n'a pas été la moins agréable à Jésus, l'ami des pauvres.

Sur tout le parcours, les assistants se sont montrés respectueux : à peine si quelques petits jeunes gens, par bravade, affectaient encore de rester couverts. Ils devraient comprendre qu'ils ne font pas, en cela, preuve de bonne éducation et qu'une telle tenue n'est pas de nature à rehausser le prestige de l'uniforme que plusieurs d'entre eux portaient. Nous excusons cependant jusqu'à un certain point les soldats, sortant de leurs villages si croyants, et qui de bonne foi pensent, en gardant leur képi, accomplir une consigne, comme s'ils assistaient à la procession, en corps et en service commandé...

La première station a eu lieu, place du Sallé. Le reposoir, construit avec le meilleur goût, était orné d'une grande profusion de plantes et d'arbustes, mais un peu masqué, vu l'exiguité du terrain. Le Champ de bataille, au contraire, offrait l'espace nécessaire et un cadre digne du reposoir monumental qu'on y avait dressé : devant, un parterre improvisé : des rochers artificiels ornés de plantes rustiques et simulant l'entrée d'une grotte ; puis, de chaque côté, une rampe donnant accès à la plate-forme, au-dessus de laquelle s'élevait l'autel, surmonté d'une grande croix, aux rayons dorés. C'est du haut de ce trône élevé et pouvant être aperçu de tous, que le Dieu de l'Eucharistie a béni la foule immense qui couvrait les quai, les ponts, la vaste place et même en partie les flancs de la montagne.

Le temps, menaçant au début s'était maintenu au beau... La procession est rentrée à la Cathédrale, au chant du *Te Deum* et du *Magnificat*.

A diverses reprises, *Le Finistère* s'est plaint de notre « silence » qu'il trouve « significatif », l'interprétant, bien entendu, dans le sens d'un aveu de défaite de notre part et d'un triomphe pour lui.

Il est vrai que si les injures valaient des raisons, nous étions écrasé sans espoir de revanche. En effet, qu'on juge du poids des arguments employés par *Le Finistère* : récemment, en guise de réponse à des démentis formels et à des faits précis, il... nous traitait de « tristes sires », etc. : il nous met, du reste, en très bonne compagnie : car, dans son numéro de samedi dernier, les présidents des Conseils de Fabrique sont indistinctement et sans exception qualifiés de « soliveaux », les trésoriers « d'ignares » : les maires qui « jouissent des bonnes grâces du presbytère » sont des « fantoches », et parmi les « indépendants » — qui devraient, au moins ceux-là, « jouir des bonnes grâces » du *Finistère* — plusieurs sont sévèrement gourmandés pour « avoir manqué à tous leurs devoirs essentiels », en ne « défendant pas la loi menacée » et en « n'arrêtant pas net un vote de protestation. » Il s'agit encore, on le devine, de la protestation des Fabriques qui serait « en opposition ouverte avec la loi. » Nous ne sommes plus à nous étonner des... licences que *Le Finistère* prend avec la vérité ; mais dans cette question, il dépasse réellement les bornes de la mauvaise foi et de l'incohérence. En effet, dans son numéro du 22 Mai, rendant compte de la séance du 17 (interpellation sur la circulaire du Nonce aux Evêques), il élevait aux nues le ministre d'alors, M. Casimir-Périer (c'est la spécialité du journal opportuniste d'exalter tous les ministres au pouvoir), et il rapportait ce cri d'admiration tant soit peu naïve d'un de nos députés : « Vous n'avez jamais parlé comme cela, M. Goblet ! » Or, parmi ces déclarations du premier ministre, *Le Finistère* a pu lire celle-ci :

« Je ne dénie pas et je ne dénierai jamais à aucun citoyen français le droit de soumettre au Gouvernement des observations sur l'application d'une loi, surtout sur l'application d'une loi récente ; *a fortiori*, lorsque, comme dans le cas qui nous occupe, il ne s'agit pas du principe même de la loi. Car, en somme, ce n'est pas le principe voté par la Chambre et qui soumet les Fabriques aux règles générales de la comptabilité publique qui a soulevé des difficultés et des contestations, c'est le règlement délibéré en Conseil d'Etat ; c'est la façon dont la loi a été appliquée ; ce sont les exigences fiscales que le Conseil d'Etat a jugées nécessaires, c'est le nombre des registres à remplir, c'est la nécessité de posséder des connaissances que n'ont pas toujours, dans les petites communes, ceux qui sont chargés de tenir cette comptabilité.

« Voilà les points sur lesquels des observations ont été faites, et je déclare qu'en un certain sens, JE LES ADMETS. »

Le ministre ajoute, il est vrai, qu'avant de faire droit à ces observations légitimes, il exige l'*application* de la loi qu'il reconnaît implicitement *inapplicable*. Nous n'essayerons pas de concilier entre elles ces deux déclarations ; ce qu'il importe de faire ressortir, c'est que le discours ministériel, qui a eu l'honneur de recevoir la haute approbation du *Finistère*, contient les conclusions suivantes :

Archives diocésaine de Quimper et Léon

1° Tout citoyen français a le droit de soumettre au gouvernement des observations sur l'application d'une loi.

2° Le règlement relatif à l'application de la nouvelle loi sur les Fabriques soulève de réelles difficultés et des contestations légitimes.

3° Le gouvernement français admet ces réclamations et est disposé à en tenir compte.

Mais alors, pourquoi *Le Finistère* parle-t-il de « révolte » et « d'émeute », quand les catholiques ne font qu'exercer un droit que leur reconnait le Président du Conseil ? Droit autrement respectable, nous semble-t-il, que celui « de travailler, le dimanche », que *Le Finistère*, — qui n'attaque jamais la Religion ! — vantait naguère à ses lecteurs comme une des plus précieuses conquêtes du progrès moderne !

.....Un mot encore en terminant : *Le Finistère* affecte toujours de confondre la *Semaine Religieuse* et le *Courrier*, dont « l'un serait la doublure de l'autre », bien que les deux journaux n'aient rien de commun, ni pour la direction ni pour la rédaction. Tout le monde le sait, *Le Finistère* le premier ; mais il continue, parce que cela lui permet, quand les questions de « l'un » deviennent trop embarrassantes, de les éluder, en s'attaquant bruyamment à « l'autre »..... Manœuvre peu loyale et qui cesse même d'être une diversion habile, quand elle a une fois été signalée.

....Donc nous répétons à notre confrère quimpérois que nous avons l'habitude de faire nous-même nos articles, surtout de polémique locale, et qu'ils ne nous viennent ni de Brest, ni de Paris.... Pourrait-il en dire autant ?

Quimperlé. — Le jeudi, 24 Mai, a eu lieu à Quimperlé, la fête en l'honneur de Jeanne d'Arc. Dès le matin, plusieurs maisons étaient pavoisées. Le soir, à 7 heures 1/2, les fidèles des deux paroisses se pressaient dans l'église de Sainte-Croix, devenue trop petite pour la circonstance, comme elle l'était, il y a quelques mois, lors de la splendide Mission de Janvier... Les colonnes étaient ornées de faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales, avec écussons rappelant les dates mémorables de la vie de la Pucelle, des flammes aux couleurs de Jeanne et du Pape. L'autel, toujours orné avec goût, étincelait d'or et de lumières.

Après un chant en l'honneur de Jeanne d'Arc, exécuté par un chœur d'hommes, sous l'habile direction de M. l'abbé Havas, M. Péron, Curé-Archiprêtre, a prononcé un panégyrique dont nous regrettons de ne pouvoir donner même un rapide compte-rendu. Un témoin nous écrit que l'orateur, vraiment inspiré par ce sujet qui convenait si bien à son genre d'éloquence, s'est surpassé. L'auditoire était électrisé par les accents de foi et de patriotisme avec lesquels, après avoir résumé la merveilleuse histoire de la vierge lorraine, il a montré Jeanne d'Arc, « héroïne de la France tout entière, sans distinction de partis politiques, unissant en elle, au suprême degré, les deux plus nobles sentiments qui

soient au cœur de l'homme : l'amour de Dieu et l'amour du pays,... apprenant par son exemple, au magistrat à comprendre sa redoutable mission, au soldat à mourir pour sa patrie, et au chrétien à vivre pour son Dieu. »

Après le chant du *Te Deum*, du *Domine, salvam* et de l'*Oremus pro pontifice...*, la cérémonie s'est terminée par la bénédiction du T. Saint-Sacrement, puis la foule s'est répandue dans les rues pour voir et admirer les illuminations. La façade de l'église Sainte-Croix, le porche de l'église Notre-Dame se faisaient remarquer par leurs nombreuses lumières. Une centaine de maisons étaient illuminées et le nombre en eût été beaucoup plus grand, sans un ordre formel défendant aux fonctionnaires, même les plus modestes, de prendre part à la fête.

Loperhet. — On nous écrit :

« Une Mission, présidée, la première semaine par M. Cueff, Curé-Doyen de Plouigneau, la seconde semaine par M. Le Duc, Curé-Archiprêtre de Morlaix, a eu lieu dans cette paroisse, du 6 au 19 Mai.

« Je ne fais que traduire l'impression éprouvée par les missionnaires, en disant que l'entrain a été admirable. Des prêtres, habitués à ces pieux exercices, ont constaté que rarement ils avaient été témoins d'une aussi ponctuelle exactitude et d'un aussi joyeux empressement. *Aucune abstention* à déplorer. Bien avant l'heure, tous étaient là priant avec recueillement, les paroissiens et aussi de nombreux fidèles venus des paroisses voisines. Il y en avait près de 400 (presque tous de Plougastel et de Dirinon). Le soir, il était facile de constater qu'ils ne quittaient qu'avec regrets leur vieille église.

« Heureuse une population, qui a ainsi compris la grâce inappréciable d'une Mission, et qui s'est appliquée à y correspondre avec une générosité sans réserve ! Heureux aussi le cœur du pasteur, qui a vu si manifestement couronnés les efforts qu'il avait déployés pour ouvrir le plus large possible la voie à la grâce de Dieu dans les âmes de ses paroissiens ! Ils sauront l'en récompenser par leur docilité à mettre en pratique les enseignements de ces jours bénis. N'en trouve-t-on pas le gage dans ces paroles entendues à plusieurs reprises : « Jamais nous ne pourrons témoigner suffisamment notre reconnaissance à M. le Recteur pour le bienfait qu'il nous a procuré ! »

« Bien que mon intention soit de vous transmettre seulement une rapide esquisse de la physionomie de la Mission, je ne puis passer sous silence la bénédiction de la croix du cimetière, le dimanche de la Pentecôte.

« Il restait d'un ancien calvaire quelques beaux débris. De ces débris la main d'un artiste bien connu, M. Larc'hantec, a fait un magnifique calvaire, en restaurant ce qui pouvait être restauré, en conservant les parties du monument que le temps avait res-

Archives diocésaine de Quimper et Léon

pectées et en remplaçant très heureusement celles qu'il avait mutilées.

« La veille de la fête, le Christ avait été déposé sur un lit de fleurs et de feuillages, à un kilomètre du bourg. Le dimanche, 13 Mai, après les vêpres, chantées en plein air par une foule de 4,000 fidèles, une immense procession s'organise et s'échelonne le long du gracieux côteau au bas duquel est bâtie l'église paroissiale. Nul désordre, bien que la route ne soit pas large. M. le Vicaire veille à tout. Par une heureuse distribution des croix, bannières, drapeaux au milieu de ce peuple énorme, il a bientôt fait de nous offrir un coup d'œil féérique. La masse s'ébranle au chant des litanies et des cantiques. Les cœurs sont joyeux et les voix montent vigoureusement jusqu'au ciel. La musique des Frères de Landerneau rehausse par sa présence l'éclat de la fête, et jette à l'écho de la vallée les notes harmonieuses de ses plus beaux morceaux. Le temps est splendide ; c'est la fête de la terre et du ciel.

« Voilà le Christ ! M. le Curé de Morlaix lit les prières de la bénédiction ; puis tous chantent :

Meulomp, meulomp a vouez huel
Jezuz hag he groaz santel.

« Il y a des larmes dans les yeux. La procession revient sur ses pas dans un défilé triomphal. Le Christ est porté sur un riche brancard par les membres du Conseil de Fabrique, par les membres du Conseil municipal ayant à leur tête M. le Maire, et par les principaux de la paroisse, distribués par groupes de huit. Les cœurs sont émus, et l'émotion ne fait que grandir, quand le Christ s'élève dans le cimetière au-dessus des têtes inclinées. La voix d'un prêtre s'élève alors pour dire l'amour de Jésus et la nécessité pour tous de se resserrer, aujourd'hui plus que jamais, autour de sa croix.

« La cérémonie s'achève. Elle laissera dans l'âme de tous les habitants de Loperhet une impression ineffaçable : « Nous n'avions jamais vu, disait un vieillard, et nos enfants ne verront plus jamais une aussi belle fête ! »

« Ce calvaire sera désormais pour les habitants de Loperhet le trait d'union du passé et de l'avenir. A ses pieds ils ont salué leurs ancêtres dans la foi et juré d'être comme eux toujours fidèles à Jésus crucifié. X.... »

Trébabu. — On nous écrit :

« Une cérémonie pieuse et touchante a eu lieu, le dimanche de la Sainte-Trinité, dans la chapelle dédiée à N.-D. du Val *(Itroun-Varia an Traon)*, en Trébabu. A l'occasion de la bénédiction des nouvelles statues récemment placées dans la chapelle, M. le Recteur eut l'idée d'organiser une fête, à laquelle il invita les habitants de la paroisse voisine, Le Conquet, où N.-D. du Val est également en grande vénération. Aussi l'invitation fut acceptée avec empressement, et, à l'heure indiquée, la procession s'organisa : en tête, la

belle croix en argent, au centre, la statue de saint Joseph, portée par les élèves de l'école Dom Michel Le Nobletz, et l'image de Marie Immaculée que portaient les « enfants de Marie. » Les fidèles marchaient sur deux rangs, chantant des cantiques ou récitant le Rosaire.

« On arriva dans ce bel ordre à Trébabu où, après les saluts d'usage des croix et bannières, les processions des deux paroisses se réunirent pour se rendre à la chapelle « du Traon », qui naturellement était dix fois insuffisante à contenir la foule. Les fidèles se massèrent à l'extérieur et assistèrent aux Vêpres avec le plus grand recueillement, répondant du dehors au chœur des chantres ou récitant leur chapelet... Pas de bruits discordants, ni même de conversations à voix basse : à peine, çà et là, quelques curieux que la nouveauté attire toujours et qui, ne se sentant pas, sans doute, pétris du même limon que les autres hommes, n'éprouvent jamais le besoin d'implorer l'assistance divine ni le secours des Saints, comme si le bon Dieu s'était engagé à leur donner son paradis à des conditions plus faciles. Du reste, ici, leur tenue a été des plus correctes, et rien vraiment n'est venu troubler cette manifestation pieuse, dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de ceux qui en ont été les heureux témoins.

« Après les Vêpres, on revint, dans le même ordre que pour l'aller, à l'église paroissiale où la bénédiction du Très Saint-Sacrement fut donnée aux assistants, comme gage des grâces et des faveurs de toutes sortes qu'ils ont emportées de leur pieux pèlerinage.

« Et maintenant, zélé pasteur de Trébabu, réjouissez-vous ; vous en avez le droit. Vous avez de nouveau assuré le culte de Marie dans votre paroisse ; vous avez affermi un pèlerinage dont la réputation ne peut manquer d'aller toujours grandissant ; vous avez procuré à de nombreux fidèles l'occasion de renouveler leurs vœux aux pieds d'une mère vénérée à qui la mémoire, au dire même de l'Evangile, ne fait jamais défaut : *Omnia verba hæc conservabat in corde suo.* Que Notre-Dame du Traon vous le rende ! »

Retraite bretonne de Femmes à Quimper, du 19 au 26 Mai. — *30 paroisses ; 96 retraitantes.* — Douarnenez, 16 ; Ile-de-Sein, 10 ; Audierne, 8 ; Plouhinec, 8 ; Plogoff, 5 ; Ergué-Armel, 4 ; Gouesnac'h, 4 ; Port-Launay, 4 ; Quimper, 4 ; Pleyben, 3 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Cléden, 2 ; Dinéault, 2 ; Elliant, 2 ; Edern, 2 ; Ergué-Gabéric, 2 ; Penhars, 2 ; Esquibien, 2 ; Peumerit, 2 ; Plomeur, 2 ; Bénodet, 1 ; Briec, 1 ; Coray, 1 ; Fouesnant, 1 ; Goulien, 1 ; Le Cloître-Pleyben, 1 ; Plogonnec, 1 ; Plomodiern, 1 ; Plomelin, 1 ; Primelin, 1.

Quimperlé. — Retraite bretonne de femmes, *19 Mai 1894.* — 13 Paroisses, 57 Retraitantes. — Querrien, 15 ; Clohars-Carnoët, 11 ; Bannalec, 6 ; Guiscriff (diocèse de Vannes), 5 ; Scaër, 4 ; Melgven, 3 ; Trévoux, 3 ; Moëlan, 2 ; Kernével, 2 ;

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Saint-Thurien, 2 ; Lanvénégen (diocèse de Vannes), 2 ; Rédéné, 1 ; Concarneau, 1.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Au mouvement sympathique qui s'est produit dans le diocèse de Quimper en faveur de l'Œuvre de Saint-François-de-Sales, le Conseil central de Paris vient de répondre par des libéralités que nous croyons devoir porter, dès maintenant, à la connaissance des personnes qui veulent du bien aux âmes.

Que les intéressés veuillent bien nous pardonner cette publication, simple témoignage de gratitude, dût leur modestie prendre ombrage de cette révélation des efforts tentés, même avec des ressources bien minimes, pour élever de bons et loyaux serviteurs à Dieu et à la France.

Dons accordés, cette année, par l'Œuvre de Saint-François-de-Sales :

1°	A l'Ecole libre des garçons, de Pluguffan . . .	200 fr.
2°	id. des Frères, de Plonéour-Lanvern .	150
3°	id. des Frères, de Quimper	500
4°	id. des filles, de Guilligomarc'h . .	200
5°	id. de Saint-Martin de Morlaix . . .	250
6°	Au Patronage des Carmes, de Brest	100
	Total.	1,400 fr.

Soit déjà 1,400 francs distribués aux Œuvres diocésaines, non compris des envois considérables de livres et objets de piété aux paroisses de Quimper, Brest, Quimperlé, Pouldavid, etc.

Puissent ces chiffres plaider la cause de l'Œuvre, car ils révèlent aussi ses besoins !

J. B.

Nos Missionnaires. — On nous communique l'extrait suivant d'une lettre écrite à son frère par un de nos compatriotes, missionnaire au Tonkin. Nous n'avons pas besoin d'en faire remarquer le douloureux intérêt :

« Tonkin Méridional-Vinh, le 10 Avril 1894.

« Je rentre d'une longue course de quinze jours en plein pays de pirates. Ils auraient pu me tuer plus de cent fois, s'ils l'avaient voulu ; mais au lieu de cela, ils se montraient presque respectueux à mon égard.

« Je me suis trouvé deux fois nez à nez avec une bande de 200, dont 50 armés de fusils *Gras*. Tout le pays est à eux, tout tremble devant eux, tous les villages leur paient l'impôt, à part les villages chrétiens.

« Les mandarins osent à peine sortir de leurs maisons ; les autorités françaises se sont donné le mot d'ordre de crier qu'il n'y a plus de pirates. Pendant ce temps, ceux-ci se recrutent, se multiplient, s'arment, s'approvisionnent ; et si les autorités constituées n'agissent pas avec plus d'énergie, il y aura bientôt des événements terribles.

« Prie bien et fais beaucoup prier pour nos pauvres chrétiens, afin que les mauvais jours ne reviennent pas pour eux. Ils ne sont rentrés chez eux que depuis six ans ; mais le bon Dieu les a bénis, et leurs villages, si souvent saccagés, sont désormais plus prospères que les villages des païens qui les avaient si souvent pillés, brûlés et ruinés.

« J.-F. Abgrall,
« *Missionnaire apostolique.* »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 22 Mai, a paru une Encyclique adressée à l'Archevêque de Lima et à tous les Evêques du Pérou.

Le Saint-Père félicite ces prélats du récent synode qu'ils ont tenu. Il leur recommande spécialement l'éducation et l'instruction des séminaristes, le bon choix des prêtres chargés de la direction des paroisses, l'envoi de missionnaires dans les peuplades indiennes voisines, enfin la lutte contre la mauvaise presse par les bons journaux.

***

On lit dans l'*Osservatore romano* :

A propos de la discussion récemment soulevée à la Chambre française, au sujet de la circulaire de Mgr le Nonce, nous avons constaté, dans le compte rendu officiel de la séance, que M. le député Raiberti, auteur de la question posée, après avoir dit que quelques uns pourraient alléguer que le Nonce est ambassadeur d'un souverain spirituel et que comme tel le Nonce est investi d'un pouvoir également spirituel sur les fidèles du pays près lequel il est accrédité, a ajouté : « Cette thèse n'est pas nouvelle... La cour « de Rome l'a proclamée, en 1885, en Espagne, et l'*Espagne s'est « énergiquement refusée à l'accepter.* »

Nous sommes surpris que l'inexactitude de cette assertion de M. Raiberti n'ait pas été relevée, car il est de notoriété que le Gouvernement espagnol se montra, au contraire, reconnaissant envers le Saint-Siège de la publication du document auquel a fait allusion le député français et qui établissait, en effet, la thèse indiquée.

Jeanne d'Arc. — On sait que le Gouvernement a interdit aux fonctionnaires et aux militaires de tout grade d'assister désormais en uniforme aux fêtes de Jeanne d'Arc. Il est impossible de ne pas rapprocher cette décision de la résolution prise, quelques jours auparavant, par la Franc-Maçonnerie. Une des loges les plus considérables, *La Clémente Amitié*, recommandait à tous les francs-maçons une opposition *irréconciliable* à toute idée de fête nationale, à toute démonstration patriotique et chrétienne en l'honneur de celle que l'Eglise vient de déclarer Vénérable.

Comme il arrive, cette honteuse capitulation devant l'ordre des

Archives diocésaine de Quimper et Léon

loges n'a contenté personne ; deux jours après, le Ministère était renversé, alors que personne ne s'y attendait. « C'est la revanche de Jeanne d'Arc ! » s'est écrié un député..... Jeanne d'Arc aurait-elle dit de nos ministres francs-maçons ce qu'elle disait des Anglais : « Boutez-les dehors ! »

L'équivoque. — Sous ce titre, la *Revue administrative du culte catholique,* dans son numéro de Mai, a publié une protestation à laquelle nous nous associons de tout cœur, parce qu'elle dit la vérité et parce qu'elle soulage nos âmes.

« L'équivoque, c'est de signaler les efforts des défenseurs de l'Église comme des excitations d'individualités politiques cherchant un nouveau prétexte à division. Ils ne savent donc pas, les ministres qui disent et qui croient cela, combien la volonté de sauver les âmes et de rendre à Dieu le culte divin, est autrement puissante que le désir de voir triompher un parti politique.

« J'en appelle à ceux que je connais le mieux, aux prêtres et aux catholiques de notre région. J'affirme qu'il n'en est pas deux sur cent qui, en luttant pour la Religion, songent à la forme du gouvernement. Nulle part le respect des conseils du Saint-Siège (1) n'est poussé plus loin, et nulle part cependant on ne porte au cœur plus de vaillance et plus d'ardeur pour combattre ce qui doit être combattu.

« Consciemment ou inconsciemment, le gouvernement réalise aujourd'hui le programme des sectaires qui ont juré publiquement de rendre l'Église faible, pauvre, impuissante, avant de la séparer de l'État. La réglementation de la comptabilité des Fabriques, cet instrument perfectionné de toutes les tyrannies locales, n'est qu'un épisode de la plus savante des persécutions. En vérité, et c'est une honte pour tous ceux qui aiment Dieu et la Patrie, la législation de notre pays se transforme en un vaste arsenal de guerre contre la religion des Français.

« Cette lamentable situation nous arrache des larmes de douleur. Qu'on les méprise, soit ! mais, de grâce, qu'on ne cherche pas à nous affubler d'un masque d'hypocrite, nous qui détestons l'hypocrisie. « C. Groussau. »

Questions de liturgie *(fin).*

Je crois inutile de faire remarquer que les éloges adressés de Rome au R. P. Rio, pour ses *Essais liturgiques,* ne sont nullement le banal accusé de réception que la courtoisie traditionnelle offre d'ordinaire comme remercîments.

De l'étranger, l'auteur a reçu des lettres pleines de félicitations,

(1) Entendus comme ils doivent l'être, c'est-à-dire l'union sur le terrain constitutionnel pour la défense des droits de l'Église et de la liberté des âmes chrétiennes. N. R.

et quelques unes d'entre elles ont été publiées par différents journaux religieux de France. Cette année encore, le 14 Mars, le journal *La Liberté Morbihannaise* félicitait la ville de Lorient d'avoir vu naître les *Essais.*

« L'ouvrage était jusqu'ici resté dans les cartons, voyageant sous divers cieux et recevant de temps en temps une application restreinte et sans éclat. C'est longtemps après que son auteur, convaincu par l'expérience et pressé par quelques amis, a compris qu'il pouvait rendre quelque service. » L'auteur de l'article le prouve par quelques exemples bien choisis, et il termine en disant : « Nous n'irons pas plus loin dans l'appréciation du livre. Au lecteur de voir par lui-même, et nous croyons pouvoir lui promettre à coup sûr et plaisir et profit. »

Voici encore une suite d'appréciations également recueillies dans un journal ; nous ne les citons que parce qu'elles viennent des points les plus opposés.

« Le livre du R. P. Rio se fait apprécier partout où il pénètre. Et ce qui montre qu'il vient en temps opportun, ce sont les témoignages élogieux qui lui viennent jusque de l'étranger. Voici ce qu'écrit à l'auteur un moine bénédictin d'Angleterre : « Mon « T. R. Père, j'ai lu avec une grande avidité vos *Essais liturgi-* « *ques.* Une fois commencé, votre précieux livre, je ne l'ai plus « quitté qu'en le finissant. Si vous désiriez que je traduise votre « livre en anglais, j'aurais tous les moyens pour une telle traduc- « tion..... »

« D'autre part, un capucin d'Italie propose de le traduire en italien.

« Du Brésil on le demande aussi et déjà plusieurs exemplaires sont partis pour *Rio-Janeiro,* la capitale. La guerre civile qui sévit en ce pays n'y a pas éteint, paraît-il, le zèle de toute étude religieuse.

« Du diocèse de Lyon un curé écrit : « J'ai fait avec bonheur « une première lecture de votre intéressant opuscule. J'ose me « permettre, mon Révérend Père, de vous dire que j'ai trouvé « votre ouvrage peu proportionné à *mes désirs....* »

« Pourquoi ? Pas assez développé, ni assez sabreur.

« Je vous l'avouerai naïvement, mon intolérance est grande « en matière de liturgie, et je souhaiterais le passage d'un Ange « exterminateur à travers notre chère France, si longtemps asser- « vie au libéralisme dans les choses du culte, comme en beaucoup « d'autres.... »

J'arrête ici mes citations et je reprends la parole.

Je commence par demander grâce pour le curé lyonnais dont on vient de lire les reproches. En cela, je ne suis peut-être pas tout-à-fait désintéressé. Je l'avoue humblement.

Cet excellent curé se proclame donc intolérant et aurait souhaité que le R. P. Rio fût plus sabreur. Je comprends que l'auteur des *Essais* ait gardé un ton calme, modéré. Il établit des principes généraux ; il les tire des sources officielles ; il signale les abus ;

Archives diocésaine de Quimper et Léon

mais comme il s'adresse à tout le monde, il ne choque personne. Je ne puis en dire autant de celui qui, depuis un an, sert aux lecteurs de *La Semaine*, avec des citations du R. P. Rio, le résultat de ses observations personnelles. N'ayant parlé que des choses que j'ai vues, et ne les ayant vues que dans le diocèse de Quimper, j'ai désagréablement surpris les fauteurs de tel ou tel abus.

J'ai peut-être le devoir, et j'ai certainement le droit de faire ici ma confession.

J'ai toujours eu la conviction que je rendrai service à la piété, en faisant mon possible pour ramener à l'observation des règles. J'ai même attaché à cela une très grande importance. Je n'ignorais pas que, en signalant des infractions, je donnerais lieu à ceux qui en étaient les auteurs, de se croire désignés ; mais je pensais avoir affaire à des gens désireux de faire pour le mieux et ne demandant qu'à être renseignés. Une fois le caractère abusif reconnu, l'abus cesserait. Je comptais d'autant plus sur la bonne volonté, que j'usais, dans mes dissertations, d'une entière franchise et d'une grande clarté. Jamais je n'ai confondu ce qui était pour moi appréciation personnelle, ou goût particulier, et ce qui est règle formelle, surtout je n'ai jamais voulu blesser ni même contrarier qui que ce soit. Je n'ai pas eu l'ambition d'être « intolérant et sabreur », comme mon curé lyonnais de tout à l'heure ; mais je n'ai pas cru cependant devoir garder le silence sur telle ou telle pratique, sur tel ou tel objet, parce que cela pourrait déplaire à des personnes dont l'estime et la sympathie me sont chères. C'est si vrai, que si l'on peut m'accuser de quelques duretés, c'est à l'égard des communautés de religieuses ou de Frères ; or, je suis heureux de dire ici que de pas une seule de ces maisons je n'ai reçu un reproche direct ou indirect. Mes relations y sont restées ce qu'elles étaient précédemment, et si l'on m'a parlé de mes articles, c'était de manière à me faire plaisir. Je pourrais citer telle maison d'où l'on m'écrit pour me demander si les coutumes adoptées ne sont pas irrégulières, et telle autre où les faux cierges de l'autel ressemblent désormais à de vrais cierges, au lieu de rappeler les cèdres du Liban.

N'aurais-je pas pu toutefois être moins mordant ?

L'écrivain qui, en ce siècle, a été le plus souvent accusé d'intolérance par les sots qui l'insultaient tous les jours grossièrement, stupidement, a écrit une page où je relève ces lignes (Louis Veuillot les adressait à ses confrères de la presse) : « Si j'ai laissé dans ces volumes (1) quelques pages où leurs noms se trouvent avec un sourire qu'ils n'aiment pas, c'est que j'y suis obligé par deux lois : la loi de l'art, qui m'oblige d'égayer un peu les matières trop graves, et la loi du vrai, qui veut que je montre de quels faibles objets se nourrit une époque dévoyée. »

Je prie mes lecteurs de ne point m'objecter que la loi de l'art n'a rien à faire dans des articles liturgiques. Ces matières seraient

(1) *Les Mélanges.*

peu séduisantes pour plusieurs, même pour les premiers intéressés, si elles n'étaient égayées par un ton quelque peu incisif.

La loi du vrai s'imposait encore plus rigoureusement. Même en connaissant les règles de l'Eglise, dans notre diocèse comme ailleurs, il en est qui s'obstinent à préférer leur fantaisie, tandis que d'autres continuent de penser comme sainte Thérèse : « Je subirais volontiers le martyre pour la plus minime des rubriques de l'Eglise. »

Ai-je signalé tous les abus ? Il y en a autant qu'il y avait de plaies d'Egypte :

1° Les mascarades d'enfants de chœur ;
2° Les mâts de navires en guise de cierges ;
3° Les fleurs en clinquant ;
4° Les dentelles extravagantes pour aubes et garnitures d'autels ;
5° Les grands et laids lambrequins ;
6° Les petites bobèches, les petites bougies et les petits incendies ;
7° Les suspensions et les étendards rococos ;
8° Les lustres qui ressemblent aux paniers à salade ;
9° Les plaques de marbre.

J'arrive à la dixième ; je ne l'avais pas encore signalée. C'est par elle que je termine mon travail.

J'ai parlé, plusieurs fois, du bon ou mauvais choix des vases destinés aux fleurs dans les églises. J'y reviens pour signaler ce que j'ai vu pratiquer. Quand je devins aumônier du collège communal de Quimper, on vénérait dans la chapelle une statue de Notre-Dame de la Salette, qui a été depuis transférée à Kerfeunteun. Elle était placée sur un monticule de moellons, au pied duquel se déroulait une ceinture de petites cafetières et de pots à tisane ; il y eut là de quoi faire le bonheur de trois ou quatre ménagères.

Est-ce là la perfection du genre ? — Non, pas encore !

Je chantais, un jour, la messe dans une chapelle au bord de la mer, et comme c'était le jour du pardon, l'autel avait reçu sa plus belle décoration ; c'était dans la saison des fleurs ; mais que sont celles du Bon Dieu auprès des roses en papier ? Il y avait donc quatre pieds de roses comme on n'en voit que trop ; mais voici qui se voit moins. Mes bouquets artificiels plongeaient dans quatre produits semblables de la céramique moderne : Quand je dis « moderne », cela signifie que la faïence en question remonte à la première moitié du siècle ; elle a dû être fabriquée entre 1814 et 1848 ; on ne s'étonnera donc point que l'inscription qui s'y trouve ne soit ni palimpseste, ni cunéiforme, ni hiéroglyphique ; je n'ai eu nul besoin de faire appel à ma très petite science paléographique, pour lire sur les quatre vases ce texte assez peu religieux, à mon avis :

MOUTARDE DE MAILLE
VINAIGRIER DU ROI,
ET DE LL. MM.
LE ROI D'ANGLETERRE ET LES EMPEREURS D'AUTRICHE ET DE RUSSIE
A PARIS.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

La 10e plaie dans nos églises, c'est donc *la plaie des pots de moutarde !* ! !

Eh bien ! quand bien même M. Maille, vinaigrier du Roi, serait en même temps « premier moutardier du Pape », je persisterai à croire qu'on pourrait trouver une manière plus heureuse et surtout plus convenable de décorer les autels. *(Fin.)*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

A Plouvien, un patriote dénonçait qu'un prêtre réfractaire avait dû dire la messe dans une chapelle.

« Plouvien, 23 Février 1794 (1).

« Jean Mézou, du Comité de surveillance de Plouvien, s'étant transporté à la chapelle de Saint-Jean-Balanan, en Plouvien, parce qu'il soupçonnait qu'un prêtre réfractaire y disait la messe, n'y a trouvé personne, il est vrai, mais des vestiges et des preuves certaines qu'on venait d'y célébrer la messe...

« La porte du côté du Nord était ouverte, et les traces des fanatiques y étaient encore fraîches.

« Dans la maison voisine, il a trouvé un homme qui, interpellé, a répondu qu'il y avait environ quinze jours que la messe y avait été dite.

« Cette messe ne pouvait être que celle d'un réfractaire, puisqu'il ne se trouve aucun prêtre constitutionnel dans les paroisses.

« L'eau bénite qui se trouve dans la chapelle est encore une preuve que cette chapelle est fréquentée par des prêtres réfractaires, puisqu'il est vrai qu'il n'y a qu'eux dans le pays à qui l'on attribue la vertu d'en faire, et que les prêtres constitutionnels n'approchent pas de la dite chapelle.

« Il y a dans cette commune environ vingt-cinq déserteurs qui y tiennent des conciliabules, de concert avec les prêtres réfractaires.

« Jean Mézou, venant de la messe de Lannilis, le jour de la Saint-Corentin, a rencontré trois individus qu'il soupçonne être des réfractaires. Ayant reconnu parmi eux Guillaume Gouriou, ci-devant vicaire de Plouvien, il n'a pu les arrêter,

(1) L. 96.

vu qu'ils étaient trois contre lui seul ; mais la pâleur et la décontenance de ces trois individus, à la vue d'un patriote, fit bien voir qui ils étaient.

« Les habitants de Plouvien sont en grande partie *calotinocratès*, de manière que Jean Mézou, lorsqu'il entre dans quelque maison, reçoit des reproches au sujet de son patriotisme.

« Les Officiers municipaux de Plouvien sont patriotes, du moins en apparence, mais manquent de fermeté et de promptitude dans l'exécution. » « Jean Mézou. »

Les souhaits du délateur devaient être entendus, comme nous le montre le procès-verbal qui suit (1) :

« *Procès-verbal des 12, 13, 14 Ventose an II (22, 23, 24 Mars 1794).*

« Conformément à l'arrêté de la Commission administrative de Brest, j'ai requis la gendarmerie de Saint-Renan de m'accompagner dans la commune de Plouvien et autres pour y faire des perquisitions.

« Le 12 Ventose, à 11 heures du soir, nous avons perquis chez François Prigent, demeurant à Kerarblanc'h, en Guipronvel, où nous avons arrêté René Miry, déserteur du bataillon de l'Aisne ; il était caché sous un lit. Nous avons observé que dans la même maison il y a environ trente paires de sabots neufs.

« Le 13, nous avons perquis dans la sacristie de Coat-Méal. Nous y avons remarqué cinq chandeliers de cuivre, un bénitier et une croix de même métal, portant des fleurs de lis.

« Le 14, nous avons perquis à Plouvien, chez Guillaume Le Roux. Tandis que nous étions occupés à perquérir dans le bas de la maison, nous soupçonnons qu'un particulier s'évada par la fenêtre ; nous avons trouvé dans la maison deux cierges et de la bougie bénite, que nous avons remise aux Officiers municipaux de Plouvien, afin qu'ils en rendent compte au District, si besoin en est. Nous avons encore trouvé une cocarde quadricolore, le vert fait la quatrième couleur ; comme elle m'a paru être un signe de rébellion, je l'ai saisie et l'envoie à la Commission administrative du District de Brest.

« Nous eussions poussé plus loin nos perquisitions ; mais comme on commençait à nous savoir dans le pays, nous avons jugé à propos de les interrompre, vu qu'elles ne pouvaient plus être qu'infructueuses. Plouvien et les communes circonvoisines recèlent à coup sûr des prêtres réfractaires, mais il faut un certain nombre d'hommes armés pour les prendre, et des indices non équivoques.

« Jean Mézou nous a paru être un excellent patriote ; il a

(1) L. 95.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

chez lui un valet qui pourrait donner des renseignements d'autant plus utiles, qu'il est initié dans les secrets des *calotinocrates ;* il nous a dit que Le Roux et Gouriou, tous deux réfractaires, rôdent dans ces parages.

« J'ai encore appris que l'émigré Bodiez et ses enfants sont à Plouvien, et qu'ils demeurent tantôt à Garsjan, chez leur ci-devant fermier Madec, tantôt ailleurs.

« J.-M. NÉDÉLEC.

« Fait à Saint-Renan, le 16 Ventose l'an II de la République une et indivisible. »

MÉDITATIONS SACERDOTALES SUR LA MESSE DE CHAQUE JOUR, par M. l'abbé DÉCROUILLE, aumônier de Notre-Dame de Sion, ancien curé de l'Immaculée Conception à Saint-Omer.

Deuxième édition refondue et augmentée.

4 forts volumes in-12, *franco en gare*. . . . . 12 fr.
Reliés demi-basane, tranche jaspée, *franco en gare* . . . . . 16 fr.

Chez René HATON, libraire éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

L'éloge de cet ouvrage et de la méthode de méditation que l'auteur y emploie n'est plus à faire. De divers pays, on a demandé l'autorisation de le traduire en langue étrangère. Le cardinal Rampolla a écrit à l'auteur que le Souverain-Pontife approuvait cette nouvelle méthode de méditation, car *« la meilleure préparation au Saint-Sacrifice de la Messe est certainement la méditation, et, quand celle-ci porte sur ces mêmes prières que le prêtre doit réciter, elle nous aide infailliblement à conformer nos sentiments à l'esprit qui guida l'Eglise quand elle a dicté ces prières. C'est pourquoi V. S., par la publication de ses « Méditations sacerdotales sur la Messe de chaque jour », a fait une chose qui peut enrichir d'avantages spirituels ses confrères dans le sacerdoce. »*

L'auteur a voulu mettre la dernière main à son œuvre, en la refondant suivant les indications que lui ont fournies des hommes compétents.

Chaque méditation est précédée d'un sommaire destiné à être lu, la veille au soir.

Les quatre volumes contiennent des méditations sur les messes du Commun des Saints, sur les Messes votives pour la semaine, et sur les Messes de *Requiem*.

Non seulement tous les dimanches et toutes les féries, mais toutes les fêtes de saints du rite double ou même semi-double ont une méditation spéciale. On ne devra donc plus recourir aux méditations sur les messes du commun qu'aux fêtes de saints propres au diocèse.

L'auteur a puisé plus abondamment dans les leçons du Bréviaire pour éclairer et confirmer la doctrine énoncée dans la méditation du jour de la fête de chaque saint.

Ainsi le prêtre, en récitant Matines, se préparera à la méditation du lendemain, et en faisant sa méditation il se disposera à la célébration de la sainte messe et à la récitation des petites heures.

« L'emploi continuel de l'Ecriture Sainte, de la liturgie et des plus belles prières fait de ces canevas une sorte de commentaire savoureux de la Bible, du missel, du bréviaire et du rituel. L'âme du prêtre sera ainsi maintenue en pleine harmonie avec l'esprit de l'Eglise, aux diverses époques de l'année liturgique et à chaque fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la Sainte Vierge ou des Saints.

« Aussi quiconque prendra ces *Méditations sacerdotales* pour guide en retirera un grand profit pour sa propre perfection, et il y trouvera, sans l'y chercher directement, une mine précieuse d'instructions et d'exhortations pleines d'à propos pour la chaire et le confessionnal. Au lieu de s'éparpiller et de se disperser, ce qui est un grand inconvénient dans l'ordre spirituel, aussi bien que dans les travaux de l'intelligence, la vie du prêtre formera comme un faisceau et acquerra une triple force pour se rattacher à Dieu et lui attacher les âmes. » *(R. P. Cornut, S. J. — Etudes religieuses.)*

Le vin de Quinium Labarraque, fébrifuge tonique et digestif est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

Le Quinium Labarraque a été considéré par l'Académie de médecine comme une acquisition thérapeutique importante, et, dans le *Traité de Thérapeutique* de Trousseau et Pidoux, il est dit que le Quinium devrait remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

« La Poudre de Rogé, par son goût agréable, est un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nombre de malades pour les purgatifs ; il n'occasionne ni soif ni coliques, et, par conséquent, on peut dire de lui qu'il agit sûrement et agréablement. »

(Extrait du rapport du professeur SOUBEIRAN.)

Eviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. Fabr. 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 fr. avec une instruction.

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan dissipent en quelques minutes les névralgies les plus douloureuses, qu'elles occupent la tête, les membres ou toute autre partie du corps On ne saurait trop recommander ce médicament aux malades qui souffrent de ces cruelles affections.

Pour bien agir, l'essence de térébenthine doit être parfaitement rectifiée. Exiger la signature Clertan sur l'étiquette des flacons de Perles d'essence de térébenthine.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss' du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. - 2^f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, B. St-Lazare, 30. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

CHALLES (SAVOIE)
5 kil. gare Chambéry — Tramway à Vapeur
Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.
ETABLISSEMENT ouvert jusqu'au 15 Octobre
RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9^e ANNÉE. **Vendredi 8 Juin 1894.** N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I. Chronique du Diocèse :* Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion du Couronnement de Notre-Dame des Portes, près Châteauneuf-du-Faou ; Avis de l'Evêché ; Les processions du Saint-Sacrement ; Pèlerinages du 31 Mai ; Récompenses officielles ; Œuvres des marins.

II. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Le Saint-Père et la question des Fabriques ; Autun ; Qui a brûlé Jeanne d'Arc ? Pensées.

III. Bibliographie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 10 Juin. — 4^me dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. Mémoire de s^te Marguerite d'Écosse, veuve. Vêpres du suivant ; mémoires du dimanche et de s^te Marguerite.

Lundi, 11. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 12. — S. Jean de S.-Facond, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 13. — S. Antoine de Padoue, Confesseur. Double.

Jeudi, 14. — S. Basile-le-Grand, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 15. — S. Vit et ses Compagnons martyrs. Rouge, — ou office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

Samedi, 16. — S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Kernouez.....	10 et 11 Juin.
Cléden-Cap-Sizun	12, 13, 14, 15 et 16 Juin.

Missions recommandées : PLOURIN-MORLAIX, du 29 Mai au 17 Juin.
— — [illegible]C'H, du 3 au 24 Juin.
— — [illegible]O, du 10 au 23 Juin.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

LETTRE PASTORALE

de Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon

A L'OCCASION DU COURONNEMENT DE N.-D. DES PORTES PRÈS CHATEAUNEUF-DU-FAOU

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Il y a bientôt une année que le désir de rendre hommage à l'indéfectible Primauté de Pierre, dans la personne de son auguste Successeur, Nous avait conduit aux pieds de Léon XIII. Il Nous accueillit, vous le savez, avec une bonté toute paternelle et daigna Nous faire part de ses craintes et de ses espérances. Une chose Nous a frappé, dans les paroles tombées de ses lèvres, c'est son ardeur pour le culte de la Très Sainte Mère de Dieu et la confiance qu'il manifestait à cet égard.

Les paroles qu'il Nous dit alors Nous portèrent à lui rappeler que la Bretagne est, par excellence, la terre de Marie, que la Sainte Vierge y compte des sanctuaires célèbres, bien connus des pèlerins qui accourent en foule au Folgoët, à Rumengol et à Notre-Dame des Portes. *Croyez-le bien*, Nous disait-il, *la France aime trop la Sainte Vierge, pour ne pas être toujours la fille aînée de l'Eglise.* A ce moment, pensant répondre à son désir de glorifier Marie, Nous lui disions que déjà, sous son Pontificat, le Couronnement de la Vierge du Folgoët avait donné un grand élan vers ce merveilleux pèlerinage, et Nous lui demandions la même faveur, pour Notre-Dame des Portes. Il Nous répondit aussitôt : *Que cela soit, au milieu d'un grand concours de peuple !*

Voilà, N. T. C. F., comment Nous avons été appelé à rendre un nouvel hommage à votre confiance en la Mère de Dieu, en posant solennellement une couronne sur le front de l'image miraculeuse de Marie, honorée dans le sanctuaire de Notre-Dame des Portes, près Châteauneuf-du-Faou.

L'année dernière, vers la fin du mois d'Août, Nous avons bénit la nouvelle chapelle de ce pèlerinage, due au zèle de l'excellent Curé de la paroisse. Nous fûmes frappé par l'éclat de cette fête et l'entrain qui y régna. Le nombre des pèlerins fut considérable et l'attitude pieuse et recueillie de tous, mérita Notre admiration. C'est donc répondre aux vœux de toute cette contrée, que de convier prêtres et fidèles aux pieds de Notre-Dame des Portes, pour lui rendre un hommage nouveau.

Qu'elle est gracieuse, N. T. C. F., cette gentille chapelle, aux murs blancs, au svelte clocher se détachant sur l'azur des cieux ! Placée sur le sommet d'un coteau, elle s'élève vers le ciel, symbole de l'ardente prière du pieux pèlerin qui vient ouvrir son cœur à la Madone. Située à deux cents mètres de la charmante ville de Châteauneuf-du-Faou, le calme règne autour d'elle. A quelques pas, dans un pli de terrain et comme sous son aile, s'élève la maison des Sœurs de Cluny, où de nombreuses enfants reçoivent une chrétienne éducation. Tout autour de ce sanctuaire vénéré, la nature a revêtu une incomparable richesse. La vue s'étend sur des pentes couvertes d'arbres verts. A une grande profondeur, coule en serpentant comme un ruban d'argent la petite rivière de l'Aulne, aux eaux limpides, aux bords couverts d'une riche végétation. Dans le lointain se dressent, d'un côté, les fiers sommets des montagnes Noires, et de l'autre, les sévères montagnes d'Arrée, aux pentes nues et rocailleuses. Des maisons à demi-cachées dans des bouquets d'arbres, des champs de blé noir, de vastes étendues d'ajoncs dorés et de rouges bruyères se présentent aux regards et se perdent à l'horizon. Ce sont les fermes et les villages de Laz, à la belle croix d'argent ; Landeleau si fier de ses ruines féodales et de ses souvenirs de saint Théleau ; Saint-Thois avec son vieux château ; Lennon et Saint-Goazec avec ses dolmens, ses menhirs, souvenirs d'un temps sans histoire ; Spézet avec les verrières incomparables de Notre-Dame de Cran ; puis. les blanches maisons de Coray et de Gourin. Enfin, sur le plus haut sommet des montagnes d'Arrée, la chapelle solitaire de Saint-Michel, au-dessous de laquelle se cache l'importante commune de Brasparts.

C'est par ces pentes, le long de ces routes poudreuses toutes bordées d'arbres verts, que descendent, au jour du pardon de Notre-Dame, les foules nombreuses qui envahissent le pieux sanctuaire. Il faut voir comme tout est vivant dans ces longues suites de pèlerins, précédés de croix et de bannières. Croix et bannières sont portées avec une noble fierté par les premiers du village et valent souvent des fortunes, tant par la matière, que par le travail artistique qui les décore.

C'est là où l'on entend ces vieux cantiques bretons, aux airs si simples et si remplis d'une mélancolique harmonie.

C'est là que l'on voit ces costumes variés, vieilles traditions qui ont préservé ces peuples de bien des écarts. Souvenirs sacrés des ancêtres, le jour où vous disparaitrez devant l'entraînement moderne, on pourra dire : Il n'y a plus de Bretagne ! Un vieux poète du xv^e^ siècle disait : « Priez, Marie, « que nous ne changions pas de coutume en Basse-Bretagne.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

« Pedit, Mary, a deury hel
« Naz chencymp guiz en Breiz-Izel. »

Mais, entrons dans la gracieuse chapelle. Le silence y règne, car le respect est de nécessité dans la maison de Dieu. L'autel est beau et richement orné. A la droite, dans une élégante niche, se trouve la statue vénérée. C'est là surtout que s'arrête le regard du confiant pèlerin. Le visage est plein de douceur. La Vierge est vêtue d'une longue robe et drapée dans un riche manteau. D'une main, elle présente à son Fils, qu'elle tient sur ses bras, un livre ouvert. L'enfant semble répondre aux désirs de sa mère et parcourir du doigt les noms de ceux qu'elle recommande à sa toute-puissante pitié.

« Marie fait beaucoup de miracles, dit un vieux cantique « du XVIIe siècle : Elle fait beaucoup de miracles, par la per- « mission de Dieu, à la chapelle dite des Portes.

« Mari a ra cals a viraclou
« Er chapel hanvet ar Porzou. »

« Combien sont aujourd'hui en paradis, qui souffriraient en « enfer, sans le secours de Marie ! » Le pieux auteur donne alors une longue suite de faits merveilleux dont il n'est guère possible de constater l'authenticité. C'est un marin de Bénodet qui, près de périr, est sauvé par l'invocation à Notre-Dame des Portes ; c'est une femme infirme qui recouvre la santé à la suite d'une promesse de pèlerinage ; c'est un habitant de Guiscriff qui est guéri d'une paralysie ; c'est Yves-Louis Le Louédic, d'Edern, qui recouvre la vue. Une femme de Carhaix est guérie d'une plaie à la jambe ; des enfants de Gourin reviennent à la santé. Après une longue énumération de faits merveilleux, l'auteur s'écrie : « Notre-Dame des Portes, ob- « tenez-nous la grâce de nous convertir, afin que nous puis- « sions mieux vous servir ! »

Il y a donc des siècles que cette vierge est entourée de vénération. La vieille chapelle, ruinée par les années, eût pu raconter bien des merveilles ; la nouvelle, bâtie sur ses ruines, continuera les traditions.

C'est au XVe siècle, dit-on, que le concours des fidèles s'affirma autour de Notre-Dame des Portes. En ce temps, la Bretagne jouissait du bienfait de la paix. Pendant deux siècles, la guerre ne devait pas dépasser sa frontière. Les ducs, la gouvernant sagement, s'appliquaient à développer son commerce et son industrie. Les arts florissaient et l'aisance, régnant partout, permit d'élever ces admirables monuments aux formes si délicates, au travail si achevé qui peuplent la Bretagne jusque dans ses plus humbles bourgades.

Aucune tradition ne nous a conservé l'origine du nom de Notre-Dame des Portes. Châteauneuf était alors une forteresse possédée par les seigneurs du Faou. En ces temps, on savait que la meilleure sauvegarde est la confiance en Dieu ; est-il

loin de la vérité de croire que la vieille statue, placée près des portes du château, en fût considérée comme la gardienne, et tirât de là le nom qu'elle a porté jusqu'à nos jours ? Mais qu'importe le nom ? Le culte existait déjà avant le XVe siècle : la construction de l'antique chapelle en était la preuve. Comment s'est établi ce culte ? Quel est son point de départ ? Une tradition, dont nous n'affirmons pas l'authenticité, nous apprend que longtemps la vieille statue n'eut d'autre trône que le tronc d'un vieux chêne. Là, elle fut trouvée par les anciens qui l'entourèrent d'hommages. Les faveurs obtenues à ses pieds la rendirent chère à toute la contrée. Ces traditions des vieux âges, bien que ne pouvant revendiquer la certitude historique, ne sont pas moins la preuve d'un culte séculaire et digne de notre respect. Les vieux cantiques bretons, aujourd'hui trop délaissés, sont si touchants dans leur naïveté quand ils racontent ces choses, qu'il est fâcheux de les laisser tomber dans l'oubli.

Un fait se rapportant à la fin du XVIe siècle mérite d'être conservé pour la grande édification des cœurs chrétiens. Nul n'ignore, qu'à ce moment, la Bretagne était le théâtre d'une horrible guerre civile. Les soldats, que les chefs étaient impuissants à maîtriser, s'étaient transformés en brigands. Eglises, châteaux, chaumières, tout tombait sous leurs coups. Un jour, ils arrivèrent à Châteauneuf, tout fuyait et se cachait sur leur passage. Entrés dans la chapelle, ils ouvrent le tabernacle ; au moment où ils saisissent le ciboire, un prêtre qu'ils tenaient prisonnier leur échappe, et arrachant de leurs mains le vase sacré, consomme la sainte hostie. Les soldats furieux se précipitent sur lui et le tuant à coups de pique lui donnent ainsi la gloire du martyre. C'est à ce sanctuaire vénéré que Nous allons ajouter un nouveau lustre. C'est cette vieille image de Marie que Nous allons couronner, au nom du glorieux Léon XIII, notre père et pontife. En sorte qu'il n'aura rien à envier aux autres sanctuaires de la Bretagne.

Si vous me demandez, N. T. C. F., quelle est la base, la raison de ce culte pour la Mère de Dieu, je vous répondrai : la même raison qui nous fait aimer et vénérer la Mère qui nous a enfantés. Voyez l'enfant se serrer près de sa mère et demandez-lui s'il ne la considère pas comme une citadelle, comme une armée prête à combattre pour sa défense. Voyez-le lui exprimer ses désirs et voyez s'il ne la regarde pas comme une puissance capable de tout lui donner. C'est là toute l'histoire du culte de Marie, et il manque quelque chose au cœur de ceux qui ne savent pas la comprendre.

Nous remercions Dieu de Nous avoir choisi pour augmenter la grandeur de ce culte parmi vous. Rien n'est plus doux que d'ajouter un fleuron à la couronne d'une mère. Le passé, comme le présent, a formé cette couronne d'un nombre incomparable de diamants et l'avenir ne lui en réserve pas moins ;

Archives diocésaine de Quimper et Léon

car il est écrit que toutes les générations la béniront et la proclameront bienheureuse, *beatam me dicent omnes generationes.*

Lorsque les peuples anciens rêvaient à la venue du Messie, ils cherchaient la tige qui devait l'enfanter, la source d'où il devait sortir, et, dans les mystérieuses méditations des prophètes du Carmel, la Vierge destinée à écraser la tête du Serpent se présentait à eux revêtue des riches tons de l'aurore, de la beauté du palmier du désert, de la fraîcheur des roses et de la blancheur des lys des jardins du Liban. Ils en voyaient l'image dans les femmes illustres de leur race et, chaque fois que l'une d'elles se présentait, revêtue des ornements qui font les grands esprits et les grands cœurs, ils s'écriaient : N'est-ce pas celle que nous attendons, celle qui doit enfanter le fils de Juda, le prince d'Israël ? Ils chantaient devant elle : « N'êtes-vous pas la gloire de votre peuple, l'espoir d'Israël? » C'est ainsi qu'avant que Marie parût dans le monde, ceux qui comptaient sur la promesse de Dieu, commençaient à tresser la couronne de celle qui devait être sa mère.

Que de fleurs y ont ajoutées et y ajoutent, chaque jour, les générations chrétiennes ! Vous ferai-je l'histoire, si connue, de l'établissement du culte de Marie, dès les premiers jours de l'Eglise ? La tradition ne nous la montre-t-elle pas présidant à la retraite des Apôtres, au Cénacle ? Les disciples du Seigneur l'entouraient d'un respect sans bornes. Et comment en eût-il été autrement, n'avaient-ils pas été témoins des attentions de leur maître pour sa mère ? Aussi ne nous étonnons pas de voir Pierre, le chef des Apôtres inaugurer, dès le jour de la mort de Marie, le culte que devait lui rendre les siècles, en rappelant sa mémoire à la Sainte Messe. Ne nous étonnons pas de voir saint Jacques-le-Majeur initier les peuples de l'Espagne à son culte, en lui élévant une chapelle sur les bords de l'Ebre, et saint Jean conserver son visage par la peinture. Sans doute, ce ne sont que des traditions, mais elles sont basées sur tant d'affirmations, qu'il est difficile de ne leur reconnnaître aucune valeur. Les Saints du IIe et IIIe siècle parlent sans cesse de la confiance que l'on doit avoir en la Mère du Sauveur et les catacombes, ces témoins saisissants et irréfutables de la vie des premiers chrétiens, portent sur leurs murailles les preuves de l'antiquité de son culte. Il ne pouvait être, en effet, que Marie eût été oubliée dans ces temps primitifs ; car il était écrit « que toutes les générations la proclameraient bienheureuse. » Inutile de vous rappeler les fêtes du concile d'Ephèse, presque dans les jours où le Labarum conduisit les chrétiens à la victoire, et où le vieux monde romain, ayant Constantin à sa tête, ouvrit ses rangs à la religion du Christ. Depuis ces jours reculés, les diverses fêtes par lesquelles nous honorons son nom, se sont fondées peu à peu ; car, à mesure que l'Eglise étendait son action, elle sentait davantage le besoin de faire le plus en plus Marie le canal des grâces dont elle avait

besoin. Alors commencèrent à s'élever, en sont honneur, de nombreux monuments. Partout fut placée la statue de la Mère de Dieu, symbole de la confiance des peuples dans son influence sur le cœur de son divin Fils. On aima à venir à son autel, à marcher en troupe à ses chapelles. Et elle, souriant à cette gloire dont l'éclat rejaillissait sur son fils, aimait à répondre aux vœux de tous.

Mais il était réservé à notre époque de donner un élan particulier au culte de Marie, par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Ce fut l'an 1854 ; les anciens d'entre nous se rappellent encore l'éclat des fêtes qui suivirent ce grand événement. La France, en particulier, le célébra avec un merveilleux entrain. La Mère de Dieu répondit à cet élan de foi et d'amour, par trois miraculeuses manifestations : Celle de la Salette, avertissement d'une mère à ses enfants oublieux, pour les prévenir des douleurs qui les attendaient ; celles de Lourdes et de Pontmain, encouragements d'un cœur maternel, pour assurer à ses fils malheureux que le cœur de Dieu se laisserait toucher. Et maintenant, à mesure que les jours s'écoulent, les faveurs de la Mère de Dieu se multiplient au milieu de nous. Nous en attestons tous ces pieux pèlerins qui, chaque année, accourent au sanctuaire de Notre-Dame des Portes. Marie n'est pas seulement honorée dans les villes, dans les vieilles basiliques, dans les temples aux voûtes élevées, aux vitraux brillants, aux autels étincelants d'or. Elle a aussi son culte domestique et caché. Elle a son humble chapelle, au milieu du plus pauvre village. Elle a ses serviteurs dans toutes les classes de la société. Sa statue est aussi bien en honneur sur la cheminée du pauvre, qui l'entoure de quelques fleurs des champs, que dans la demeure somptueuse du riche.

Voyez le fidèle et courageux marin, qui parcourt nos côtes si hérissées de terribles rochers. C'est la Vierge qu'il implore, quand la tempête assaille son navire. Dès qu'il arrive au port, c'est à ses pieds qu'il vient témoigner sa reconnaissance. Que de fois les barques de l'Ile-de-Sein, de Douarnenez, de Penmarc'h, d'Audierne, de Camaret, de Roscoff, de Carantec, n'ont-elles pas dû leur salut à la protection de la Vierge Marie! Jamais Nous n'avons franchi, sans émotion, le seuil de ces modestes sanctuaires, placés sur le bord des océans terribles. Les ex-votos qui couvrent leurs murailles sont la preuve des cœurs reconnaissants des patrons et des matelots, des mères et des enfants. N'est-ce pas là que l'épouse tremblante vient s'agenouiller aux heures de la tempête, quand le marin est loin du port ? N'est-ce pas là qu'elle vient remercier l'Etoile de la mer de lui avoir ramené son époux !

Comme le marin, le laboureur des champs a son culte pour la Vierge. Demandez-le aux chrétiens habitants du Folgoët, de Rumengol, de la Mère-de-Dieu, et de Notre-Dame des Portes. Plus d'une fois dans la journée, si la moisson l'appelle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au dehors, le laboureur ne manque pas de découvrir son front sous le feu du jour, dès que l'*Angélus* sonne au clocher du village ; et c'est pour lui comme un repos et un rafraîchissement, au milieu de son rude labeur.

Que de fois la femme chrétienne, quand le travail la retient à la maison, ne tourne-t-elle pas les yeux vers la statuette qu'elle a placée dans sa demeure ! Il lui semble que, sous le regard de l'image de la protectrice qu'elle a donnée à son foyer, son travail se fait avec plus d'ardeur et de fruit. Souvent elle a apporté avec elle cette précieuse image dans la demeure de son époux ; elle fait partie de son héritage, elle a prié devant elle étant enfant, elle a prié devant elle étant jeune fille, et si Dieu lui donne des enfants, c'est à ses pieds qu'elle veut leur apprendre à prier.

Dans notre sainte religion, le culte de la Mère de Dieu, culte de vénération particulière, vient immédiatement après le culte d'adoration qui n'est dû qu'à Dieu seul. N'était-ce pas justice ? Marie n'a-t-elle pas été au second plan de la rédemption, ne devait-elle pas être au second plan de la glorification ? N'est-ce pas elle qui, comme une création nouvelle, dans la prévision de la maternité divine, a été créée immaculée ! N'est-ce pas elle qui a entouré de soins maternels le fils dont elle partageait la maternité avec Dieu ! Qui donc pourrait penser qu'elle a pu perdre quelques uns des privilèges de cette maternité divine, depuis la mort de son fils ? La maternité est inaliénable, la mort elle-même ne saurait en briser les liens. Le fils doit toujours à la mère le respect et la vénération, et chaque fois que, regardant vers la tombe de ceux dont il a pleuré la perte, il suit les conseils qu'il en a reçus, il accomplit un devoir dont rien ne saurait l'exempter.

Ainsi le fils de Marie ne pouvait oublier l'autorité maternelle dont il l'avait dotée. Du reste, il en donne la preuve, lorsque du haut de la croix, au moment où il va rendre le dernier soupir, il confie le monde à cette mère désolée. « Mère, voici votre enfant, » s'écrie-t-il, en désignant saint Jean, représentant l'humanité au pied de la croix. C'est là ce qui explique comment, dès les premiers jours du christianisme, Marie fut entourée d'une incomparable vénération, et comment les Apôtres eux-mêmes songèrent à perpétuer son souvenir par des prières, et à conserver son visage par la peinture.

C'est donc répondre à la pensée de l'Eglise catholique que de chercher à grandir et à répandre le culte de la Très Sainte Vierge parmi les peuples fidèles.

Notre dessein, en demandant au Souverain Pontife la faveur qu'il Nous a accordée, n'a pas été autre. Nous avons voulu d'abord répondre au désir de votre cœur, pieux habitants de Châteauneuf et dévots pèlerins de Notre-Dame des Portes. Nous avons l'espoir qu'en rendant un hommage à cette

statue si antique et devant laquelle la contrée tout entière aime à venir prier, Nous engageons celle qu'elle représente à répandre plus que jamais les flots de sa miséricorde sur les fidèles pèlerins.

Vous accourrez donc bien nombreux autour de ce sanctuaire béni, lorsque le temps amènera le jour si impatiemment attendu de sa glorification. Pour Nous, Nous Nous ferons une joie autant qu'un bonheur de poser sur le front de Notre-Dame des Portes, entouré de plusieurs de Nos vénérés collègues, au milieu d'un clergé nombreux, la couronne d'or due à la générosité des pieux dévots de Marie. Ce sera comme un diamant de plus à la couronne immortelle de notre Mère qui habite les cieux.

A CES CAUSES,

Et pour la plus grande gloire de Dieu et de sa Très Sainte Mère, Nous ordonnons ce qui suit :

1° La cérémonie du couronnement de Notre-Dame des Portes, près Châteauneuf-du-Faou, autorisée par bref du Souverain Pontife, en date du 12 Décembre 1893, aura lieu le 26 Août 1894, à l'issue de la Grand'Messe, qui sera chantée à 10 heures.

2° Cette cérémonie sera précédée, à Châteauneuf, d'un triduum de prières suivies de la bénédiction du Saint Sacrement.

3° Une quête sera faite pour cette œuvre, dans les églises du diocèse, le Dimanche qui suivra la lecture de la présente Lettre pastorale. Le produit en sera versé au Secrétariat de l'Evêché.

4° Le programme de la fête sera ultérieurement réglé.

Et sera, la présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 1er jour du mois consacré au culte de Marie.

† HENRI-VICTOR,

Évêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :

QUÉINNEC, CHAN. HON.,

Secrétaire.

AVIS

concernant les Retraites ecclésiastiques et les Examens des jeunes prêtres

I. Les deux Retraites ecclésiastiques auront lieu à Quimper. Elles seront prêchées par le R. P. Rey, des Oblats de Marie.

La première commencera le lundi 6 Août, à 6 heures du

Archives diocésaine de Quimper et Léon

soir, et se terminera le samedi suivant. La seconde commencera le lundi 20 Août, à 6 heures du soir, et se terminera le samedi suivant.

Nous rappelons l'obligation imposée à chaque prêtre de faire sa retraite, au moins tous les deux ans ; ce saint exercice est tellement nécessaire à la sainteté de la vie du prêtre, que les Papes, les Conciles et les Constitutions ecclésiastiques en font un devoir à tous les prêtres.

II. Désormais les jeunes prêtres, pendant les six ans qui suivront leur ordination, seront tenus à faire leur retraite chaque année, et à passer leur examen, le jour de l'ouverture de la Retraite.

III. Les Prêtres ordonnés en 1888, 89 et 90, subiront leur examen, le lundi 6 Août, et assisteront à la première Retraite. Ceux qui ont été ordonnés en 1891, 92 et 93, subiront leur examen, le lundi 20 Août, et assisteront à la seconde Retraite.

IV. L'examen des prêtres susceptibles d'être appelés à la direction d'une paroisse est fixé au mardi, 2 Octobre.

L'époque de l'Ordination générale et de la sortie des Séminaristes est avancée. Désormais l'Ordination aura lieu le 25 Juillet, fête de S. Jacques, apôtre : le lendemain, commenceront les vacances du Grand-Séminaire.

Avis de l'Evêché. — On est prié de réclamer au Secrétariat de l'Evêché un calice consacré par Monseigneur l'Evêque, le 30 Juillet 1893.

La fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, à la Cathédrale, promet d'être très belle. Au moment où paraît la *Semaine religieuse,* les derniers préparatifs s'achèvent.

Notre prochain numéro donnera le compte-rendu de la cérémonie et, nous l'espérons, le panégyrique que doit prononcer M. Fléiter, vicaire général.

Les processions du Saint-Sacrement. — Les processions du deuxième dimanche ont été, comme celles du premier, de belles et touchantes cérémonies. Ce serait tomber dans d'inévitables redites, que de vouloir en rendre compte. Disons que l'on a partout constaté avec bonheur le même empressement et le même respect de la part de notre catholique population, pour préparer et célébrer cette fête, populaire entre toutes.

A Saint-Mathieu, à Quimper, M. Corrigou, vicaire général, portait le T. Saint-Sacrement. Sur le parcours, les rues étaient jonchées de fleurs, toutes les maisons décorées. Sur le quai, s'élevait un beau reposoir qui fait le plus grand honneur à l'homme dévoué qui, chaque année, montre pour cette œuvre le même zèle et le même goût.

Pour la première fois, la nouvelle société musicale de la ville prenait part à nos solennités religieuses. Tout le monde a remarqué l'excellente tenue des musiciens et apprécié leur sûreté d'exécution, surtout dans l'andante joué devant le reposoir.

A Loc-Maria, la musique des Frères de Sainte-Marie a bien voulu prêter son concours pour la procession qui, pour être peu nombreuse, n'en est pas moins belle et édifiante.

Toutes les autres villes et localités d'où nous recevons des nouvelles, ont donné, dimanche dernier, au Dieu de l'Eucharistie, les mêmes marques de respect et d'amour. A Landerneau, la cérémonie a eu un éclat inaccoutumé, grâce à la présence de Mgr l'Évêque, qui la présidait.... A Brest, les processions ne peuvent se faire que dans l'intérieur des églises ; en voyant les foules qui s'y pressent, on déplore vraiment et l'on ne peut comprendre la mesure arbitraire qui défend à Notre-Seigneur, dans cette seule ville de Bretagne, de sortir de son temple pour bénir les rues et les maisons.

Pèlerinages du 31 Mai. — Loc-Maria. — Le Folgoet. — Partout, dans notre diocèse, on célèbre avec amour « le Mois de Marie. » En outre, plusieurs paroisses se font un devoir d'accomplir, dans le courant de Mai et, de préférence, le dernier jour, un pèlerinage à une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge. A Quimper, le sanctuaire tout désigné est l'église de Loc-Maria, où se sont rendues, comme les années précédentes, les processions réunies de Saint-Corentin et de Saint-Mathieu. Nous ne redirons pas le spectacle édifiant de cette foule immense mais vraiment pieuse, marchant dans le plus grand ordre, en chantant des cantiques ou récitant le chapelet, puis remplissant la vaste église, les hommes groupés dans le chœur, la plupart debout, faute d'espace, — et il faut le dire, faute de chaises en nombre suffisant, — écoutant recueillis la parole de M. le chanoine Coat, Curé-archiprêtre, qui redisait « les gloires de Marie à travers les âges. » L'orateur a rappelé que le culte de la Mère de Dieu, toujours en honneur dans notre pays, a eu, à Loc-Maria, un de ses premiers sanctuaires : ce fut ici le berceau de la dévotion quimpéroise à la Sainte-Vierge, dont ces lieux gardent le nom et restent le domaine... « Puissent, dit-il, en terminant, les parents qui m'entendent, puissent surtout les mères chrétiennens transmettre ce culte et cette dévotion à leurs enfants, afin qu'ils viennent, à leur tour, prier dans cette église, témoin dix fois séculaire de la foi de leurs aïeux et de l'inépuisable générosité de Marie ! »

On nous pardonnera d'ajouter un mot à ce rapide compte-rendu. La procession reviendra à Loc-Maria, le 15 Août, jour du « pardon » qui, pour le peuple, reste la fête patronale de Quimper. Nous espérons que, à cette époque, seront terminés les travaux en voie d'exécution que nécessitait la conservation du monument, et qui épuisent hélas ! pour longtemps, les modestes ressources... Puisse la bonne Vierge inspirer à quelques âmes généreuses la pensée de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

venir en aide pour l'acquisition d'un mobilier moins indigne de son vénérable sanctuaire !

***

On nous écrit de Brest :

« La population de Brest a conservé une grande dévotion à la Sainte-Vierge. Pendant tout le mois de Mai, une foule pieuse et recueillie se réunissait, chaque soir, au pied de l'autel de Marie, pour implorer sa protection et chanter ses louanges.

« Non contents de cela, un grand nombre de fidèles n'ont pas voulu laisser finir le mois de Mai, sans aller saluer la Reine des cieux dans l'un des sanctuaires les plus vénérés du pays. Aussi, jeudi matin, 31 Mai, plus de 500 personnes partaient de Brest pour se rendre à N.-D. du Folgoët. Ce pèlerinage, dû à l'initiative de M. le Curé-Archiprêtre, comptait, outre les paroissiens de Saint-Louis, plusieurs fidèles et quelques membres du clergé des autres paroisses de Brest.

« A 8 heures 1/2, les pèlerins entraient processionnellement dans l'église de N.-D. du Folgoët, pour assister à la messe de communion, qui a été dite par M. Roull.

« A 10 heures 1/2, messe solennelle, chantée par M. Gloanec, Principal du collège de Lesneven.

« A 2 heures, on a chanté les vêpres, puis M. Cuillandre, recteur de la paroisse, en quelques mots partant du cœur, a montré la puissance et la bonté de Marie.

« Après la procession, qui s'est déroulée sur la grande place du Couronnement, M. Roull a donné la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

« Personne n'a été oublié dans cette fête. Avant de se séparer, les pèlerins, pieusement agenouillés aux pieds de N.-D. du Folgoët, lui ont adressé de pressantes supplications pour l'Eglise et la France, pour les œuvres, pour les malades et les pécheurs de leurs paroisses, pour les âmes du purgatoire. »

***

Inutile de dire que le pèlerinage de Brest n'a pas été le seul. Nous lisons dans une autre lettre qui nous vient du Folgoët :

« Les pèlerins sont encore venus en très grand nombre au Folgoët, à l'occasion des dimanches de Mai. Chaque dimanche les a vus accourir de toutes les directions, et quand arrivait l'heure de la Grand'Messe et des Vêpres, lorsque les pèlerins de la première heure étaient déjà rentrés, l'église du Folgoët était trop petite pour contenir la foule, avide de prier Notre-Dame dans son sanctuaire vénéré, d'y chanter ses louanges et d'y entendre la parole de Dieu.

« Les jeudis ont été particulièrement consacrés aux pèlerinages paroissiaux.

« Voici Lesneven, avec ses belles et nombreuses bannières. Enfants, grandes personnes de tous les rangs font monter vers Marie les accents de la même prière. Il faudrait citer toutes les toutes les paroisses du canton, avec beaucoup d'autres. La dévotion

de la belle paroisse de Plabennec à Notre-Dame du Folgoët est connue. Saint-Louis de Brest est venu fort, à propos, terminer le mois de Mai au Folgoët, d'une façon magnifique.

« Chers pèlerins, que la Sainte-Vierge vous récompense, en vous obtenant toutes les grâces demandées ; qu'elle récompense les prêtres zélés qui vous apprennent à l'aimer chaque jour d'avantage, en vous montrant la route des sanctuaires où vos vieux parents ont prié avant vous ! »

Récompenses officielles. — M. le Ministre de l'Intérieur vient d'accorder des médailles d'honneur (or, argent, vermeil et bronze) et des mentions honorables à plusieurs personnes signalées pour leur dévouement, lors de l'épidémie cholérique qui a sévi dans les arrondissements de Brest et de Châteaulin, en 1893-94.

Dans la liste nous relevons les noms suivants :

M. Caroff, vicaire à Camaret : *médaille d'argent* ;

M. Le Jeune, recteur de l'Ile-Molène : *médaille de bronze* ;

Les Mères Bris, Saint-André et Saint-Victor, sœurs attachées à l'hospice civil de Brest : *médailles de bronze* ;

Sœur Marie, directrice de l'école maternelle du Conquet : *médaille de bronze*.

Œuvres des Marins. — L'idée d'une réunion de l'Œuvre des marins à Sainte-Anne d'Auray, le 1er Juillet prochain, est favorablement accueillie dans toute la Bretagne.

De tous côtés ces œuvres se généralisent. L'Ille-et-Vilaine est déjà avancée et Saint-Servan, en particulier, donne l'exemple.

A Brest, M. le Curé de Saint-Louis s'en préoccupe activement et avec beaucoup de zèle.

Au Guilvinec, M. le curé a obtenu qu'il n'y aurait pas de pêche le dimanche.

A Cherbourg, il y a un cercle de Bretons.

Dans beaucoup de paroisses du diocèse de Vannes, les pêcheurs qui ont un port d'attache n'embarquent pas avant midi, c'est-à-dire avant d'avoir entendu la messe.

A Toulon, il y a un cercle catholique d'ouvriers qui reçoit les marins. Il est dirigé par M. l'abbé Pastoret.

Au Portel, à Boulogne-sur-Mer, une confrérie de marins a été établie par M. Garnier. La prière à bord a été rétablie et elle est suivie d'une lecture dans l'Evangile. Le dimanche, on lit les prières de la messe, en union avec celle qui se dit à la paroisse, à la même heure. Une bibliothèque de bons livres et de bons journaux alimente les pêcheurs de bonnes lectures. A cette organisation religieuse est jointe une organisation économique, pour secourir ceux qui sont malades, les veuves et les orphelins. Plus de 1200 marins font partie de cette œuvre.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Avis. — La Compagnie des eaux minérales de Royat et l'Administration des Thermes de Bourbon-Lancy nous prient d'annoncer qu'elles accordent une réduction de 50 0/0 sur le prix du traitement thermal aux membres du clergé et des communautés religieuses, pendant la durée de la saison, *à l'exception toutefois des mois de Juillet et d'Août.*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 30 Mai, une imposante manifestation a eu lieu à Saint-Laurent-hors-les-Murs, à l'occasion du centenaire de la naissance de Pie IX, dont le tombeau se trouve dans une crypte de cette église. Autour du monument qu'on inaugurait, les écussons en mosaïque de plus de deux cents diocèses, qui ont contribué à l'orner, témoignent de l'amour reconnaissant des pays catholiques pour le grand pape qui, pendant plus de 30 ans, a gouverné l'Eglise.

Cinq mille personnes étaient présentes, dont deux mille pèterins italiens. On remarquait neuf cardinaux, cinquante évêques et prélats, les membres du corps diplomatique près le Saint-Siège.....

Après la messe, S. Em. le cardinal Parocchi a prononcé l'oraison funèbre du Pape défunt : ce discours a produit une profonde émotion.

Le lendemain, les pèlerins italiens et les députations des sociétés catholiques de Rome, au nombre de plus de 4000, ont assisté à une messe dite par S. S. Léon XIII dans la salle de la *Loggia*, au-dessus du vestibule de Saint-Pierre. Une heure après, l'audience proprement dite a eu lieu, dans une des Loges de Raphaël au Vatican. Répondant à l'adresse lue par le Comte Acquaderni, Sa Sainteté a vivement félicité les pèlerins de la manifestation reconnaissante qu'ils ont accomplie à la mémoire de Pie IX, et de cette foi et de ce dévouement qu'ils sont venus témoigner aussi à son successeur.

Léon XIII a montré comment cette commémoration du regretté Pontife fait rejaillir une gloire nouvelle sur l'Eglise qu'il a honorée par ses grandes œuvres. Il a rappelé comment Pie IX avait invité les fidèles à s'affermir de plus en plus dans le respect et l'obéissance dus au Pasteur suprême, respect et obéissance dont de perfides artifices voudraient détacher le peuple chrétien.

Le Pape se porte à merveille et, en cette circonstance, écrit un témoin, il semblait rajeuni, tellement il était heureux d'une si touchante manifestation de foi et d'amour.....

Les fêtes du centenaire de Pie IX, ont été clôturées, le samedi 2 Juin, par la réunion de tous les pèlerins et délégués, dans la Basilique Vaticane, où il y a eu messe et communion générale.

Le Saint Père et la question des Fabriques. — A son retour dans sa ville épiscopale, après une longue absence causée par l'état de sa santé, Mgr l'Evêque de Chartres recevant son clergé, lui a adressé une allocution dont nous détachons le passage suivant. Mgr Lagrange, après avoir raconté le commencement de son entretien avec le Saint Père, continue en ces termes :

« Puis je parlai au Saint Père du second but de mon voyage, le Décret sur les Fabriques, et de la situation générale en France. Ce que je crois pouvoir vous dire, Messieurs, de cet entretien, le voici : Le Saint Père est inflexible sur les principes. Ainsi, il considère que l'Eglise a le droit d'administrer ses biens temporels : il ne m'a pas dit le droit exclusif, puisqu'il considère la question des Fabriques comme une question mixte. Et il le déclare. On l'a nié à la tribune. Il y a donc là un dissentiment théorique, irréductible avec les hommes qui nous gouvernent. Mais si les principes sont inflexibles, il n'en est pas de même, a-t-il ajouté, des conduites ; et tout en ne s'accordant pas sur la doctrine, on ne peut arriver pratiquement à s'étendre sur une question de fait, une question de législation. Le Saint Père désire donc que les réclamations dont l'expérience révèlera la nécessité soient faites, avec la convenance, la discrétion et l'énergie nécessaires. »

Autun. — La *Semaine religieuse* d'Autun, parlant du dernier Consistoire, ajoute :

« Il n'y a pas eu de cardinaux français.

» Les incidents qui ont empêché Mgr Perraud d'être compris dans cette promotion sont trop connus du public, pour qu'il soit nécessaire de les rappeler, et bien moins encore de les commenter ici. La rédaction de la *Semaine religieuse* n'avait dit que la stricte vérité lorsque, dans le numéro du 21 Avril, elle avait affirmé l'exactitude d'une nouvelle qui avait réjoui tout le diocèse. Les preuves authentiques du désir formellement exprimé par le Souverain Pontife d'ouvrir à Mgr Perraud les portes du Sacré Collège seront gardées dans les archives de l'Evêché avec un religieux respect et le sentiment d'une reconnaissance très vive envers le grand Pape qui, depuis longtemps, veut donner à notre évêque ce témoignage éclatant de sa confiance et de son affection. »

A la suite de cette note le *Monde* ajoute :

« Nos lecteurs se seront certainement associés aux sentiments de nos excellents confrères de la *Semaine* d'Autun.

« Mais c'est aussi avec un sentiment profondément ému que leur pensée a dû, en même temps, se reporter vers le Souverain Pontife, auquel, en cette occasion, notre gouvernement, obéissant au mot d'ordre de la secte, a infligé un très douloureux mécompte et qu'il a pour ainsi dire blessé personnellement, en revenant sur la parole qu'il avait donnée.

« Quand on considère tout ce que le Souverain Pontife a fait pour la France, dans sa paternelle prédilection, tout ce que lui doit le gouvernement de la République, soit au point de vue international, soit de vue de ses difficultés particulières, on ne peut se défendre d'une impression très pénible, voisine de l'humiliation. »

Archives diocésaine de Quimper et Léon

En effet, d'un autre côté, nous lisons dans la *Croix :*

« Le Saint-Père est très peiné de l'attitude gallicane prise par M. Casimir-Périer, de la façon dont on a traité le Nonce à la Chambre et du veto mis à la promotion de Mgr Perraud au cardinalat. »

Qui a brûlé Jeanne d'Arc ? — Les fêtes de Jeanne d'Arc ont été dans la France entière la manifestation spontanée, générale, éclatante de la foi populaire.

La Vénérable Jeanne d'Arc a reçu l'hommage de l'Eglise, du Peuple et de l'Armée. N'est-ce pas la France ? Et que faut-il de plus à sa gloire ?

Doit-on s'étonner que le parti maçonnique et sectaire qui, depuis quinze années, cherche à diviser notre pays, en combattant par tous les moyens la religion catholique, n'ait pas été satisfait de voir ces magnifiques démonstrations, inspirées principalement par la foi religieuse du peuple ?

Nous n'aurions rien dit de la mauvaise humeur des journaux antireligieux si, cette fois encore, ils n'avaient essayé de fausser l'histoire, en déversant contre l'Eglise des calomnies ridicules. Ces attaques n'atteignent pas l'Eglise, mais elles n'en font pas moins impression sur l'esprit de certains lecteurs.

Nous avons lu dans des journaux les propositions suivantes : « C'est l'Eglise qui a brûlé Jeanne d'Arc..... Le parti qui fête présentement Jeanne d'Arc est celui-là même qui l'a vendue, condamnée et brûlée. »

Tous ceux qui ont quelque connaissance en histoire savent combien ces assertions sont contraires à la vérité des faits.

Pour ceux qui n'étudient guère l'histoire que dans les feuilles publiques, il importe que les faits soient rétablis en toute sincérité.

Donc voici la vérité historique :

Jeanne d'Arc a été la victime de l'Angleterre. C'est le roi d'Angleterre qui a constitué le tribunal chargé de la juger.

La cause étant « ecclésiastique », puisque Jeanne se donnait comme miraculeusement inspirée, le roi d'Angleterre confia la présidence du tribunal à un évêque. Il choisit pour cela un prélat vendu aux Anglais, Pierre Cauchon, évêque de Bauvais. Cauchon appartenait à la faction qui fomentait déjà contre le Pape légitime les troubles du conciliabule de Bâle. C'était déjà un révolté. Quelques mois après le prononcé de son odieux jugement contre Jeanne d'Arc, il était chassé de son siège, traité comme schismatique. Dire que Cauchon représente l'Eglise au quinzième siècle, c'est comme si l'on disait que Luther la représentait au seizième siècle, c'est comme si l'on disait que Hyacinthe Loyson la représente aujourd'hui parmi nous.

La Vénérable Jeanne d'Arc elle-même a d'ailleurs réfuté par avance cette confusion entre un évêque indigne et l'Eglise infaillible quand, au cours de son procès, elle a fait profession d'obéissance absolue à l'Eglise et au Pape, en les opposant à l'évêque apostat.

Le « parti qui a vendu, condamné, brûlé Jeanne d'Arc », c'est donc le parti anglais, au service duquel s'était mis un évêque, traître au Pape et à sa patrie.

Peut-être, parmi ceux qui ont osé écrire que « l'Eglise avait *brûlé* Jeanne, » en est-il qui n'ont jamais lu l'histoire de la Vierge de Domrémy et son interrogatoire. S'ils ont menti sciemment, c'est qu'ils se sont souvenus du mot de Voltaire : « Mentez, mentez, il en restera toujours quelque cho.e ! »

Nous plaignons ceux que la haine aveugle à ce point.

PENSÉES. — Les trônes européens tomberont. Une démocratie sauvage débordera, selon toute apparence, sur cette Europe redevenue païenne. Cette démocratie ne détruira pas l'Eglise, parce que l'Eglise a reçu des promesses d'impérissable durée. J'espère, au contraire, que l'Eglise fera l'un de ses plus éclatants miracles. Elle arrêtera le fléau dévastateur, en ramenant à la foi ces multitudes égarées et en versant sur elles des flots de miséricorde, elle les courbera devant Celui qui a dit : Venez à moi, vous tous qui travaillez et souffrez, et je vous referai.

(L'abbé COMBALOT.)

Le christianisme a été la vie intellectuelle du monde depuis dix-huit cents ans, et l'homme n'a pas découvert jusqu'ici une vérité morale ou une vertu qui ne fussent contenues en germe dans les paroles évangéliques. (LAMARTINE.)

BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par **M. GROUSSAU,** professeur de droit administratif aux facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Mai 1894 : I. L'équivoque. — II. Le Gouvernement et les Evêques. — III Le monopole des pompes funèbres. — IV. Ne mutilez pas les timbres mobiles. — V. Déclaration d'abus et esprit nouveau. — VI. Questions choisies : 68. Délibération d'un conseil de fabrique acceptant l'offre d'un don manuel. Pas de constatation de versement, pas de droit d'enregistrement. 69. Encaissement du produit des quêtes faites au profit dela fabrique. Modèle d'état. 70. Demande de secours au département et à l'Etat pour travaux concernant l'église ou le presbytère. Pieces à produire. 71. Inhumation hors paroisse. Droit à des honoraires au profit du clergé et de la fabrique du lieu du décès. 72. Constitution de sociétés en vue de l'établissement des écoles libres et des patronages. Forme civile et forme anonyme.

La *Revue Administrative du Culte Catholique* parait tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

INTRODUCTION AUX MÉLODIES GRÉGORIENNES par BOYER D'AGEN. Un volume in-8°, **3** fr. **50.** Orné d'un spécimen de notation neumatique emprunté à un manuscrit du X^e^ siècle, provenant de l'ancien monastère de Bribir, en Croatie.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Sommaire des chapitres : *La musique neumatique dite du « plain-chant » depuis son origine jusqu'à nos jours. — Sept jours à Solesmes ; Lettres à Gounod. — Un catechisme neumatique. — Le testament de Gounod. — Lettre du chevalier Pustet de Ratisbonne et réponse à cette lettre.*

On connait l'admirable reconstitution paléographique à laquelle Dom Pothier et les Bénédictins de France se consacrent, sur les textes neumatiques, des *Mélodies grégoriennes*. L'historique d'une musique si ancienne et si belle, demandait à être écrit à l'usage, non-seulement des séminaires et des maisons d'éducation religieuses, mais des artistes mêmes, qui trouveront dans les *Mélodies grégoriennes*, comme Charles Gounod l'a si souvent fait et avoué pour le compte de ses oratorios et de ses opéras, des phrases d'une inspiration supérieure. C'est pour ce public de maîtres et d'élèves à la fois, que M. Boyer d'Agen vient de publier, chez Oudin, une *Introduction aux Mélodies grégoriennes* que son érudition et son éloquence recommandent à la plus sérieuse attention.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.
M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.
M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau
Représent^t de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.
DORURE & ARGENTURE
COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF
Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.
CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES
Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.
Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 Boîte. — Ph^ie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ASTHME & CATARRHE

Oppressions. Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 24. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

TROISIÈME ÉDITION

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète : c'est **la somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix : 180 francs payables en 18 mois.

ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.

Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.

REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration : Châteauroux. 56, Avenue de Déols ; Paris. 55, r. Bonaparte.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

CHALLES (SAVOIE) 5 kil. gare Chambéry — Tramway à Vapeur

Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.

ÉTABLISSEMENT ouvert jusqu'au 15 Octobre

RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 15 Juin 1894. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I. Chronique du Diocèse :* Nominations ; Quimper ; La fête du 7 Juin a la Cathédrale.

II. Panégyrique de Jeanne d'Arc, par M. Fléiter, vicaire général.

III. Lettre de Monseigneur à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin ; Jeanne d'Arc au Sénat ; Quimperlé ; Penmarc'h ; Lesneven ; Les Bretons à la procession d'Angers.

IV. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Paris ; Voltaire à l'eau ; Leçons de bons sens.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 17 Juin. — 5me dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. Mémoire de s. Hervé.

Aux Vêpres, mémoires de s. Hervé et du suivant.

Lundi, 18. — S. Marc et s. Marcellien, Martyrs. Simple. Rouge. — Ou office votif des Saints Anges. Semi-double. Blanc.

Mardi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Sylvère, Pape, Martyr. Simple. Rouge. — Ou office votif de s. Joseph. Semi-Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 22. — S. Paulin, Évêque. Simple. Blanc — Ou office votif de la Passion. Semi-Double. Rouge.

Samedi, 23. — Vigile de s. Jean-Baptiste. Simple. Violet. — Ou office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Bolazec.....	17 et 18 Juin.
Guipavas.....	19, 20, 21, 22 et 23 Juin.

Missions recommandées : PLOURIN-MORLAIX, du 29 Mai au 17 Juin.
— — PENMARC'H, du 3 au 24 Juin.
— — SANTEC, du 10 au 23 Juin.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Monseigneur l'Evêque a quitté Quimper, lundi, pour aller prendre quelques jours de repos dans sa famille, à La Rochelle et à Saintes.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Le Page, vicaire à Pluguffan, vicaire à Sainte-Melaine de Morlaix ;

M. Guéguen, vicaire à Plouzévédé, vicaire à Pluguffan ;

M. Le Coz, recteur du Cloître-Pleyben, recteur de Goulven ;

M. Cocaign, recteur de Goulven, recteur du Cloître-Pleyben.

QUIMPER. — Mardi dernier, M. l'abbé Naudet a fait, au Grand-Séminaire, une conférence, dans laquelle il a exposé, avec autant de netteté que d'éloquence, sa théorie de « justice sociale. »

Cette théorie, bien entendu, malgré ce que l'on a fait dire à l'auteur en dénaturant ses paroles, n'a *pas un seul point de contact* avec le socialisme, dont il réprouve le nom comme la doctrine.

La Fête du 7 Juin à la Cathédrale. — Quimper a eu, le jeudi, 7 Juin, sa fête religieuse en action de grâces pour l'introduction, en Cour de Rome, de la Cause de Jeanne d'Arc. Un mot résume l'impression de tous ceux qui en ont été témoins : elle a dépassé toutes les prévisions et toutes les espérances. Malgré le mot d'ordre connu des loges maçonniques et la violente campagne menée par la presse anti-religieuse, dont un journal de la localité s'est fait le triste écho, la population en masse s'est associée à cette grandiose manifestation de la piété nationale envers la plus pure et la plus haute figure de notre histoire. Tous ont compris que ce n'est pas l'amoindrir, au contraire, que de se réjouir en voyant s'ajouter à son front l'auréole de la sainteté. Parler à ce propos de « clèricalisme » et « d'accaparement » au profit de je ne sais quel parti, ce n'est pas faire acte de patriotisme éclairé. Dans l'union sont la force et le secret des triomphes de l'avenir : une première fois, Jeanne d'Arc, en rapprochant les cœurs divisés, a refait l'unité nationale compromise ; nous demandons au ciel que son souvenir et sa béatification prochaine effacent les divisions, apaisent les haines et groupent tous les Français dans l'unique amour de la France. Telle est la signification vraie de ces manifestations et, en particulier de ce *Te Deum* du 7 Juin, qui n'a rien eu de « tapageur », encore moins de « séditieux », malgré les perfides insinuations du *Finistère*, que nous laissons à son dépit mal déguisé devant le succès incontestable de la fête.

La décoration de la Cathédrale, sobre et de bon goût, faisait

honneur aux personnes de bonne volonté qui y avaient travaillé sous la direction de M. le chanoine Abgrall, architecte. Devant la porte d'entrée, sur deux grandes oriflammes, on lisait les noms des lieux illustrés par la Pucelle, dont les paroles les plus célèbres étaient reproduites sur quatre oriflammes semblables, placées au milieu de la nef et à l'entrée du chœur. Partout, aux colonnes, la bannière et les armoiries de Jeanne d'Arc, au milieu de trophées de drapeaux tricolores, obligeamment mis par la Municipalité à la disposition des organisateurs. Au fond du sanctuaire, à la hauteur des galeries, une grande peinture représentant l'héroïne, copie du tableau de M. Ingres, drapée d'une écharpe aux couleurs nationales et encadrée de deux longs étendards du Pape et de Bretagne. Au-dessus, une bande horizontale portant : « DIEU PROTEGE LA FRANCE », puis un cartouche rond avec la devise de la famille de la Pucelle et ce cri qui lui était familier : *Vive labeur !* Autour de ce cartouche, un trophée de drapeaux français et, dominant le tout, la bannière de Jeanne avec la peinture historique du Sauveur entre saint Michel et saint Gabriel et les mots *JHESUS MARIA.*

L'illumination, tant de l'intérieur de la Cathédrale que des tours, produisait un effet magique, en faisant ressortir les belles lignes architecturales du monument...

Un clergé nombreux remplissait le chœur. Dans la nef, au premier rang, on remarquait M. le Colonel du 118e de ligne, avec plusieurs officiers en civils. Les places réservées ont été rapidement occupées, en même temps que la foule se répandait dans les bas-côtés, le pourtour du chœur et débordait au dehors. Malgré l'énorme affluence, la tenue a été parfaite pendant toute la cérémonie.

Dans un précédent numéro, nous avons donné le programme des chants et des morceaux de musique, qui ont été éxécutés d'une façon magistrale. Nous laissons le soin de féliciter les musiciens et chanteurs à une plume plus autorisée et dont le suffrage leur sera particulièrement précieux. Cependant nous nous faisons un devoir de rendre hommage au zèle et au dévouement de Mme Créac'hcadic, qui a tout organisé, et à l'habile direction de M. E. Thomas, le distingué organiste de Saint-Corentin. Parmi les exécutants, dont nous regrettons de ne pas connaître les noms, nous ne pouvons pas omettre celui de M. J. Créac'hcadic, fils, dont le talent de virtuose est aussi connu qu'apprécié.

Quant au panégyrique, prononcé par M. Fléiter, vicaire général, nous n'en dirons qu'un mot ; il a été tel qu'on l'attendait, digne du sujet, de l'auditoire et de la solennité, et nous remercions vivement l'orateur de vouloir bien nous permettre de reproduire *in extenso* son éloquent discours.

La cérémonie s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement, suivie du chant solennel du *Te Deum* d'actions de grâces ; puis la foule s'est répandue aux abords de la place Saint-Corentin, pour admirer l'illumination et l'embrasement aux feux de bengale des tours, et pour applaudir *l'Union Musicale*, qui a fait encore entendre plusieurs morceaux forts brillants.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

PANÉGYRIQUE DE JEANNE D'ARC

PRONONCÉ A LA CATHÉDRALE DE QUIMPER

Le 7 Juin 1894

Par M. FLÉITER, Vicaire général.

« *Saül et Jonathas, amabiles et decori... aquilis velociores, leonibus fortiores.*
« Saül et Jonathas, aimables et beaux, étaient plus rapides que les aigles, plus forts que les lions. »

(II Reg. I. 23.)

MONSEIGNEUR,
MES FRÈRES,

La fête que nous célébrons, en ce moment, tardait à votre chrétienne et patriotique impatience. La France tout entière, à la voix du Souverain Pontife, s'est émue de joie et d'enthousiasme autour d'un nom qui est une de ses gloires les plus pures, autour d'un drapeau qui rappelle des jours où tout fut sauvé à la fois : la patrie et l'honneur.

Quimper, à son tour, veut avoir sa fête de Jeanne d'Arc. Nous ne pourrons mieux faire que ceux qui nous ont devancés, mieux dire que tant de voix éloquentes dont les échos sont venus réjouir notre patriotisme et notre foi. Mais l'éclat dont resplendit votre Cathédrale, cette magnifique assistance à laquelle je dois, pour la compléter, joindre la foule qui se presse aux portes, les absents dont le cœur est avec nous, tout nous montre votre ville prenant dignement sa place, à la suite de toutes celles qui se sont honorées, en glorifiant Jeanne d'Arc la Vénérable. Puissé-je, de mon côté, ne pas rester au-dessous de ce que vous méritez ! Condamné à ne vous faire entendre que des redites et des échos, je voudrais, du moins, mettre dans ma parole les accents et les vertus de notre Bretagne, pour que nous célébrions ensemble, en bons Bretons, celle qui est appelée la bonne Lorraine. De grands et touchants souvenirs nous y aident et nous y invitent. Si le génie et le courage avaient suffi pour que la France pût être sauvée, elle l'eût été par le Connétable, le brave breton Duguesclin, celui qu'on a appelé *l'Epée de la France.* Comme il y fallait, suivant une grande parole, *l'Epée de Dieu,* il ne fut que le précurseur de la véritable libératrice, Jeanne d'Arc. Richemond, cet autre breton, à la tête dure, à la mâle franchise, et si sympathique à Jeanne, combattait près d'elle, à Beaugency, à Patay ; et, lorsque, en 1436, cinq ans après la mort de l'héroïne, qui l'avait prédit, Paris ouvrit ses portes à la cause nationale, à son roi, Richemond était là avec ses Bretons. Entre temps, une Bretonne avait été mise à mort,

pour avoir eu l'intrépide audace de proclamer belles et saintes la cause et la mission de Jeanne d'Arc.

Nous sommes justement fiers de notre noble devise. Après la parole de Dieu, est-il plus belle parole sortie de la bouche des hommes : *Potius mori quam fœdari :* Plutôt mort que tache et déshonneur ?...

Dieu a voulu nous tracer de sa main le portrait de la vaillance, du patriotisme et de l'honneur. David, modèle lui-même du guerrier et du héros, dit de Saül et de Jonathas qu'ils étaient aimables et beaux, plus rapides que les aigles, plus forts que les lions. Appliquons chacun de ces traits à Jeanne d'Arc ; et, en projetant sur sa vie la lumière de la devise bretonne, nous verrons qu'elle les a réalisés, sans qu'il y ait en elle une seule tache à la blanche et pure hermine du véritable honneur.

I.

Amabiles..., ils étaient aimables.

L'honneur échappe à une définition rigoureuse. C'est un sentiment qui parle au cœur, plutôt qu'une notion que l'esprit puisse saisir dans une formule. En tout cas, il ne saurait être un déguisement, un manteau trompeur dont chacun pourrait se parer à discrétion et à loisir. Il vient du dedans, il a sa source au plus intime de nous-mêmes, dans des vertus et des qualités qui en sont les conditions indispensables et auxquelles les hommes le reconnaissent. Son premier caractère et son premier charme, c'est la loyauté, la franchise, la droiture qui n'a qu'une parole, la parole d'honneur, la parole du loyal chevalier. Qui manque à sa parole s'enlève tout crédit et se découronne lui-même. Derrière le fourbe et le menteur, je vois le traître, je vois la flétrissure et la honte. Pour gagner la confiance et l'estime des hommes, il faut d'abord être loyal et poser comme fondement à l'honneur la parole de l'Evangile : *sit autem sermo vester : est, est, non, non ; vous direz seulement, cela est, cela n'est pas.*

Jeanne, petite enfant, modeste adolescente, au foyer paternel, entre son père qu'elle aide aux champs et dont elle garde les troupeaux, et sa mère qui lui apprend à filer et à coudre, au milieu de ses frères et de ses amies qui l'entourent de confiance et de tendresse, avec sa nature joyeuse et raisonnable, expansive et discrète à la fois, est l'image même de la simplicité et de la candeur. Telle elle se montrera toujours dans sa naïve franchise. Qui vous a envoyée ? lui demande-t-on : *C'est Dieu.* Au roi qui, pour éprouver sa sincérité, se cache et se dissimule, elle va tout droit et dit : *Gentil prince, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous recommande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné dans la ville de Reims, et serez le lieutenant du Roi des cieux qui est le véritable roi de France.* Plus tard, quand on veut obtenir d'elle des serments qu'elle

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ne saurait tenir, elle les refuse, dût-il lui en coûter la vie. Elle relève et flétrit les perfides tromperies de ses juges : *Vous écrivez ce qui est contre moi et ce qui est pour moi, vous le passez.* Elle ne craint pas de recevoir un démenti des événements, et prédit, à date déterminée, ce que ses voix lui ont révélé, la prise d'Orléans, le sacre de Reims, des faits impossibles à prévoir et qui doivent se réaliser à courte échéance, comme sa blessure à l'assaut de la bastille des Tournelles. Sa parole a toujours l'accent indéniable de la vérité et elle jaillit comme une douce lumière qui impose aux plus prévenus, déconcerte les habiles, entraîne les plus hésitants et charme les cœurs droits comme le sien..... Oui, Jeanne est aimable dans sa loyauté : *amabiles...*

Qui ne veut pas nous tromper nous aime déjà, et la loyauté suppose la bonté, qui va poursuivre la conquête des sympathies et de l'amour. Le chevalier chrétien, type de l'honneur, se met au service de tout ce qui est faible, de tout ce qui souffre. C'est sa raison d'être ; et s'il n'a pas un cœur pour se dévouer, qu'il dépose ses insignes et ses armes. Sous l'empire de ce sentiment, Duguesclin mourant disait à ses compagnons d'armes : *Souvenez-vous toujours que les gens d'Eglise, le pauvre peuple, les femmes et les enfants ne sont pas des ennemis.* Jeanne aime les petits enfants, au milieu desquels elle se plaira à faire la communion. Elle reçoit avec compatissance les pauvres et il lui arrivera de leur céder son lit. Les malades et les vieillards seront réjouis et consolés par la visite et les paroles de la gracieuse enfant. Ah ! je ne m'étonne pas qu'elle dise, un jour, que son étendard lui est quarante fois plus cher que son épée, parce qu'elle n'a jamais voulu tuer personne. Avant d'engager la guerre, l'humanité et la bonté de son cœur lui inspireront d'écrire aux Anglais ces lettres où s'allient si bien les accents de la dignité patriotique à ceux de la charité chrétienne. Elle pleurera sur ses ennemis en les voyant tomber et périr, et sur celui-là même qui l'a grossièrement insultée, Glacidas. Elle descendra de son cheval pour recevoir dans ses bras un Anglais qu'on vient de frapper, malgré elle, sous ses yeux. Elle l'aidera à recevoir les sacrements de l'Eglise, à sauver son âme, et le malheureux mourra tout consolé, emportant dans ses yeux l'image de la plus sainte et de la plus attachante des bontés... Accourez sur les pas de Jeanne, vous tous, les simples et les petits, toi peuple qui, laissé à toi-même, reconnais toujours tes vrais amis. Touchez à son cheval, à son armure, à sa bannière ; prenez ses mains qui étreignent les vôtres. Quand vous acclamez les héros et les grands hommes, votre admiration éclate en légitime et reconnaissant enthousiasme. Ici, vos démonstrations familières et touchantes proclament que Jeanne a pour vous tous les charmes de la bonté, fruit de la charité divine, dans l'honneur chevaleresque et chrétien. *Amabiles... et decori... ; ils étaient aimables... et beaux.*

Aux conditions qui rendent l'honneur aimable, ajoutons celles qui lui donnent tout son lustre et sa beauté.

Deux passions abaissent particulièrement les hommes, parce qu'elles en font, suivant la parole énergique de saint Paul, des êtres *terrestres et charnels, terreni, carnales,* des êtres identifiés, pour ainsi dire, avec la terre dont ils ne convoitent que les biens les plus infimes et les jouissances avilissantes. Le désintéressement relève de ces bassesses et la pureté de la vie dissipe ces ombres. Ces deux vertus, difficiles et trop rares hélas ! donnent à l'honneur cet éclat solide que ne peut entamer la séduction de l'or et des richesses : *beatus vir qui post aurum non abiit,* ce quelque chose de plus qu'humain devant lequel on incline son respect et l'on s'écrie avec ravissement : qu'elle est belle l'âme toute rayonnante de l'éclat de la pureté, *quam pulchra est casta generatio cum claritate !*

Jeanne n'a jamais rien voulu pour elle-même. Elle ne demandait au roi que bons chevaux, bonnes armes et argent pour payer ses soldats. Une seule faveur lui vint à la pensée et fait mieux ressortir encore les délicatesses désintéressées de son cœur, ce fut d'obtenir exemption de l'impôt pour son village natal.

Innocente de la pureté des Anges, elle déclara ne se souvenir d'avoir commis péché mortel. Dès qu'elle entend ses voix, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite qui, sans lui parler encore de sa mission, lui recommandent d'*être bonne fille et d'aimer Dieu,* elle fait d'elle-même le vœu de virginité. Les témoignages recueillis en tous les lieux où elle passa, les attestations les plus autorisées de ceux qui la virent et la connurent enfant, jeune fille, guerrière, et le silence même de ses ennemis impuissants à trouver une preuve, un soupçon contre elle, nous montrent avec quelle scrupuleuse fidélité elle garda sa promesse. Une parole injurieuse pour sa vertu suffisait à lui arracher des larmes, tandis qu'en son cœur, elle disait à Dieu, son seul maître et seigneur : *Toute à vous, ô mon Dieu, plutôt mort que tache et déshonneur : Potius mori quam fœdari.*

C'est la récompense et le privilège des âmes pures d'exercer autour d'elles une attraction d'admirative et irrésistible sympathie. Les soldats de Jeanne, ses compagnons d'armes, se sentent comme subjugués par cette céleste influence. Au milieu de cette vie si étrange et si troublante pour une enfant toute neuve et toute fraîche de pudeur, c'est comme un rayon de soleil qui passe, pour les dissiper bientôt, à travers de noirs et menaçants nuages. Jeanne fait disparaître peu à peu de son armée les habitudes de blasphème avec les scandales et les occasions de mauvaise vie.

Voir des soldats, des chefs illustres déjà, comme Dunois, Lahire, Xaintrailles, accepter la direction et les ordres d'une

Archives diocésaine de Quimper et Léon

jeune fille de 17 ans qui n'a rien appris du métier des armes, nous confond et nous arrache l'aveu du miracle. Mais qu'ils mettent à cause d'elle un frein à leurs passions, laissent la licence de la vie des camps pour aller à la prière, à la confession, à l'eucharistie, il faut pour cela qu'ils aient vu sur Jeanne un rayon, un reflet du ciel, comme une apparition de ce seul honneur digne d'envie et d'hommage que nous appellerons la splendeur du bien, *splendor boni*, l'éclatante et immaculée blancheur de la sainteté elle-même.

III.

L'honneur le plus éclatant s'égare, quand il ne suit pas la ligne droite du devoir, tracée par Dieu lui-même. Il doit avoir la rapidité de l'aigle pour le connaître et l'accomplir : *aquilis velociores*.

La Sainte Ecriture nous dépeint l'aigle en des termes qui nous représentent Jeanne elle-même dans sa glorieuse mission de guerrière, libératrice de la France... *In præruptis rupibus immoratur*, l'aigle se tient sur les sommets escarpés, *inde contemplatur escam*, de là il vise, il contemple sa proie... *Inde*, c'est de haut qu'il faut chercher, contempler son devoir, par delà les mesquines préoccupations, les intérêts passagers et frivoles de la terre, au-dessus des passions qui divisent les hommes. *Inde*... ce sommet, c'est la prière, le commerce avec Dieu, la consultation adressée à Dieu...

Jeanne, dès son bas âge, a appris la prière. Elle ne sait ni A ni B des choses de ce monde, mais elle sait de sa mère, *Notre Père qui êtes aux cieux, Je vous salue, Marie, Je crois en Dieu*...

Elle prie de la prière commune de la famille, elle prie dans le petit réduit d'où elle a ouverture sur l'église du village, au pied de la statue de la Sainte Vierge, à Notre-Dame de Bermont, à Notre-Dame de Domrémy, sur la colline, sous le *bois chesnu*, dans les champs, à côté de ses brebis, quand la cloche sonne, avant, pendant, après les combats, partout où elle trouve une église ouverte pour y assister au sacrifice de la messe. *Inde*, de ces hauteurs, son regard plonge dans le ciel et lit en ce livre des desseins et des volontés de Dieu, *où il y a plus que dans les vôtres*, dit-elle aux savants, en son vif et original langage. *Contemplatur*, c'est une vue calme et sereine. Non, elle n'est pas dans les rêveries, dans les imaginations maladives, elle n'est pas une hallucinée, cette jeune fille de belle santé, apte aux fatigues et aux privations, rigoureuse dans ses jeûnes et l'observation des lois de l'Eglise, d'un bon sens exquis et toujours maître de lui-même.

Oculi ejus de longe prospiciunt, les yeux perçants de l'aigle voient de loin. Jeanne a plus que les intuitions du génie ; elle voit la mission et l'indépendance de la France, nécessaires au monde, les droits de Dieu sur les sociétés et les pouvoirs :

Il faut que les Anglais soient boutés dehors ; le roi n'a le royaume qu'en commende, c'est Dieu qui est le seul maître souverain !

D'où lui vient la science militaire, la tactique savante des combats ? Elle excelle à diriger l'artillerie ; rien dans les détails des manœuvres n'échappe à son attentive perspicacité. Apprenez d'elle encore où est son cabinet de travail et d'étude : *J'étais en mon conseil, pendant que vous étiez au vôtre*. Elle était au conseil, à l'école de Dieu, le maître de toutes les sciences, qui l'instruisait lui-même.

Ubicumque fuerit cadaver, statim adest, d'un coup, l'aigle fond sur sa proie. Jeanne est prompte à l'action comme à l'idée, *statim*. Il faut quitter ton père, ta mère, *egredere de domo patris tui*, te séparer des affections et des joies du jeune âge : *statim, me voilà ;* triompher des insolents dédains du capitaine de Vaucouleurs qui pense qu'un bon soufflet aura raison de ta folie : *statim*, me voilà ! Tu devras supporter les lenteurs de la défiance, te soumettre aux fatigants et minutieux interrogatoires des docteurs, lutter contre les intrigues et les jalousies qui circonviennent ton roi, contre ton roi lui-même, si hésitant, si faible, si indolent : *statim, me voilà ! Plutôt aujourd'hui que demain, demain qu'après !*

Jeanne s'élance, elle entraîne tout après elle, avec l'élan joyeux du soldat français. Blessée d'une flèche, elle se relève ; après avoir laissé voir, dans un soupir et une larme, qu'elle est d'un âge et d'une nature sensibles à la douleur, elle arrache le fer de sa blessure, rappelle les fuyards : *à l'assaut, entrez, ils sont nôtres ;* et ailleurs : *venez, seraient-ils pendus aux nues, nous les aurons !*

En une semaine, elle fait lever le siège d'Orléans qui durait depuis sept mois. Les villes sont occupées ou s'ouvrent d'elles-mêmes, les batailles livrées et gagnées, avec une rapidité qui a pu faire comparer par des hommes experts et du métier, les exploits de Jeanne d'Arc, sa campagne de la Loire, les faits d'armes qui ont préparé le sacre de Reims, aux exploits du grand Condé, à la campagne d'Italie de Napoléon Ier. *Aquilis velociores*. Voilà ces ailes plus rapides que celles de l'aigle. Le secret de leur puissance d'impulsion et d'élan est dans une double force, un double amour, que pour la gloire et le salut même de la France, on doit sauvegarder, sans les séparer, dans l'âme du soldat : l'amour de la patrie, l'amour de Dieu, le patriotisme et la religion.

Jeanne n'a pas de repos *par la grande pitié qui est au pays de France ;* dans le sang français qui coule sous ses yeux, c'est comme si elle avait devant elle la patrie elle-même, palpitante, mourante, appelant secours. *Sanglant garçon*, dit-elle, à son page, *le sang de France est versé et tu ne me le disais pas !... Je n'ai jamais vu couler le sang de France, sans que mes cheveux me dressassent sur la tête.*

*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De son côté, Dieu l'appelle; car il a *plu à Dieu de choisir une jeune fille pour chasser les ennemis*. Tant qu'il y aura un Anglais sur le sol de la patrie, elle entendra résonner à son oreille l'ordre d'en haut: « Fille de Dieu, va, va, va... » *Dussé-je user mes jambes jusqu'aux genoux, j'irai!*

Nous l'avons vue, éclairée par les inspirations du ciel, fidèle à sa France et à son Dieu, s'élancer avec la sûreté et la rapidité de l'aigle pour accomplir sa mission. *Les hommes d'armes ont combattu et Dieu a donné la victoire*. Jeanne est à Reims, telle que vous la voyez rayonnante au-dessus de cet autel. Au milieu de l'imposante majesté et des émotions de la cérémonie du sacre, tous les regards sont pour elle. Son cœur bat, non point d'orgueil, mais de joie pour la France, de reconnaissance envers Dieu. Elle a bien le droit de porter et de placer son étendard « à l'honneur. » Pour elle, et ce dernier trait achève sa grandeur, en ce jour, elle se jette toute baignée de larmes aux pieds de son roi dont elle embrasse les genoux. La première partout à la peine, elle veut être la première à l'hommage de fidélité, à l'humble soumission, la première toujours au dévouement envers sa patrie et son roi.

Les illustrations guerrières de tous les siècles peuvent venir sans honte incliner leurs lauriers et leur gloire devant notre héroïne, et reconnaître qu'il n'est pas, dans les fastes des armées, de renommée plus intacte et qui fasse mieux resplendir sur le monde, dans la plénitude de sa vérité, notre devise bretonne : *Potius mori quam fœdari!*

III

L'honneur a son dernier triomphe dans les épreuves; il demande alors toute la force du lion : *leonibus fortiores*.

Chez tous les peuples et en tous les temps, on a vu le comble de l'honneur, pour la nature humaine, dans le juste aux prises avec l'adversité. L'homme déchu a pu par lui-même entrevoir quelque chose de ces grandeurs et trouver des paroles éloquentes pour les exalter. Mais sa statue de l'honneur a toujours des pieds d'argile, et on la voit s'effondrer, sous les coups du fatalisme, du suicide, d'un stoïcisme sans entrailles ou par la découverte d'un vice caché qui minait secrètement l'idole.

La Croix domine le monde, comme le siège et le parfait signe de l'honneur. Là est la vertu sans tache, dans la souffrance sans limite, le sacrifice sans réserve, l'immolation sans défaillance, la victime dont le sang purifie et sauve le monde, en lui rendant, avec les beautés de l'innocence, l'éternel honneur. Voilà jusqu'à quelle hauteur nous devons élever la devise de la Bretagne, pour qu'elle soit jusqu'au bout la règle et la mesure à laquelle nous jugerons Jeanne d'Arc.

O Jeanne, quand Dieu t'a dit : *Fille de Dieu, va, va, va...*, Il t'appelait à mieux encore qu'au triomphe de Reims. Tu

continueras à sauver la France, comme ton Jésus, dont le nom est écrit sur ta bannière, a sauvé le monde, en donnant, toi aussi, ta vie dans un supplice qui rappellera la Passion et le Calvaire.

Vive labeur! Ces mots qu'on lit encore sur la maison de Jeanne d'Arc, à Domrémy, sont gravés au-dessous d'une gerbe de blé enlacée avec deux grappes de raisin. Il y a eu labeur, pour faire produire à la terre cette gerbe et ces grappes qui forment l'emblème. Mais le dernier labeur, je le vois dans la meule qui broiera le pur froment, dans le pressoir qui foulera, écrasera le raisin.

Vive labeur! Cette meule et ce pressoir qui doivent broyer Jeanne, est-ce qu'on ne les trouve pas dans cet inconnu du malheur qu'ouvrent devant elle ses voix, dans les pressentiments de trahison qui la torturent? Où est le traître? On ne saurait peut-être le nommer; celui qui la vendit aux Anglais mérite bien cette note d'infamie. Mais la trahison n'est-elle pas partout, dans ces intrigues de la jalousie et de la haine, dans ces menées criminelles qui l'isolent, contrecarrent ses projets, la décrient, lui enlèvent les moyens de combattre et de vaincre? Si ce n'est trahison, comment qualifier l'indifférence qui s'inquiète si peu de Jeanne dans les fers? Duguesclin prisonnier n'était pas en peine de sa rançon... Y a-t-il femme de France qui songe à filer sa quenouille, pour aider à la délivrance de Jeanne? Quelques-uns de ceux qui partagèrent ses exploits essaieraient peut-être de la sauver. Que faire, dans cet affaissement général qui paralyse Charles VII lui-même? Est-ce impuissance, oubli, ingratitude? Douloureux mystère où l'histoire a peine à se reconnaître et qui n'en laisse pas moins à l'héroïque victime tout le poids, mais aussi tout le mérite de sa cruelle épreuve. Jeanne, abandonnée, conserve toute la force du lion : *leonibus fortiores*. Pas de plainte, pas de murmure; elle n'oubliera pas pour cela la France et son roi; elle n'oubliera qu'elle-même. *Ne dites pas de mal de mon maître, c'est un noble chrétien; si j'ai mal agi, il est innocent!*

Vive labeur! la meule et le pressoir, c'est l'Anglais qui tient sa redoutable ennemie enchaînée. Il y a peu de jours, il tremblait; *Leo est in silva! Ne sortons pas, le lion est dans la forêt;* le nom seul de Jeanne le mettait en fuite et il avait honte du nombre de ses déserteurs. Aujourd'hui, il a une cage pour enfermer sa victime, des liens pour la garrotter, d'ignobles valets pour l'outrager; mais elle le domine dans les fers comme sur les champs de bataille. Qu'il vienne, Warwick et que, bondissant sous la parole fière et indignée de l'indomptable Française, il lève contre elle son épée, il n'entendra que la même prophétie patriotique : *Non, vous n'aurez pas la France!*

Vive labeur!... Mon cœur frémit et saigne de le dire : Jeanne se dit bonne chrétienne, et ses juges prétendent être

Archives diocésaine de Quimper et Léon

l'Eglise. A quel degré d'abaissement et d'iniquité peuvent descendre des âmes asservies, aveuglées par l'or et l'ambition ! Hélas ! l'histoire a vu d'autres déchéances du devoir, de plus lamentables défections. Des nations entières ont été entraînées au schisme, à l'hérésie ; leurs évêques et leurs prêtres étaient les premiers coupables... Etaient-ils l'Eglise ?

Parce qu'un tribunal particulier aura forfait au droit, dirons-nous que la justice a disparu d'une grande nation et qu'elle n'a plus que des juges prévaricateurs ?

Jeanne, incomplètement instruite, ne peut suivre l'indigne évêque de Beauvais et ses tristes assesseurs dans leurs subtilités calculées. Ils réussiront, un jour, à la surprendre déloyalement. Mais son bon sens chrétien proteste ; sa conscience s'indigne et se révolte d'avoir été trahie, pour un instant, dans ses convictions et sa foi. *Non, mes voix ne m'ont pas trompée. J'en appelle de vous à Dieu, j'en appelle à Notre Saint-Père le Pape...* Voilà l'Eglise pour Jeanne ! C'était l'Eglise de saint Ambroise : *ubi Petrus, ibi Ecclesia,* c'est la nôtre : là où est Pierre, là est l'Eglise.

Vive labeur ! Voici le bûcher, la mort infamante !... Jeanne d'abord, ainsi que Jésus au Jardin des Oliviers, est en proie à toutes les angoisses, à tous les déchirements de la nature, qui se débat et agonise, sous les épouvantes de la souffrance et de la mort. *Rouen, Rouen, seras-tu ma dernière demeure ?* et dans une crise plus navrante : *Faut-il que mon corps, que j'ai gardé pur, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ? Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée...* Soudain, elle se relève, comme toute transfigurée par l'assistance de saint Michel et de ses chères Saintes, et de son cœur, par d'ardentes invocations et les prières les plus tendres, jaillit tout ce qu'il contient d'héroïque résignation et d'attendrissante charité : *Sainte Trinité, ayez pitié de moi, je crois en vous ! Vous tous qui estes ici, pardonnez-moi, comme je vous pardonne ! Vous, prêtres, dites-chacun une messe pour le repos de mon âme ! O Jésus, ô Marie, benoits Saints et Saintes du paradis, protégez-moi, secourez-moi !*

Une croix sur son cœur, la croix devant ses yeux, elle expire, en appelant trois fois, à travers la fumée et les flammes, celui qui fut sa force, le Lion vainqueur de la tribu de Juda, *Jésus, Jésus, Jésus !...*

O mort, où est ta victoire ? tu pensais l'avilir, et tu lui as mis au front une auréole d'incomparable éclat.

O mort, où est ta victoire ? Sur le cercueil du bon Connétable, on déposa les clefs d'une ville conquise, pour dire qu'il était encore vainqueur après la mort.

Devant le bûcher de Rouen, devant ce cœur qui résiste aux dernières étreintes du feu, les bourreaux eux-mêmes, dans le remords et la douleur, confessent qu'ils ont brûlé une sainte : *Nous sommes perdus, nous avons brûlé une sainte !*

Bientôt, Charles VII se réveille, la réhabilitation se prépare, la vieille mère de Jeanne la sollicite, et, vers vingt ans après, l'Eglise, la véritable Eglise, celle-là, par le Pape Calixte III, prononce la sentence qui condamne les juges iniques et rend à Jeanne, devant les hommes, la réputation et la gloire qu'ils avaient prétendu lui ravir.

Les siècles, tour à tour, par l'histoire, les beaux-arts et la poésie, viennent déposer aux pieds de Jeanne, la suppliciée, le tribut de leur admiration et de leur amour, avec une unanimité qu'une exception honteuse et à jamais flétrie ne saurait infirmer.

De nouveaux hommages mettent, chaque jour, plus en lumière cet honneur sans tache. Depuis que Léon XIII a fait entendre la première parole de glorification, une pieuse et sainte émulation s'est emparée de tous. Oh non ! on ne verra pas parmi nous la scène poignante où des mains brutales et avides se disputaient, s'arrachaient Jeanne d'Arc, sous les murs de Compiègne, pour s'assurer l'or que vaudrait la prisonnière. A Jeanne, qui n'a combattu que pour l'unité de la patrie française, nous n'offrirons en ce jour, comme don joyeux, que des vœux et des espérances de concorde et d'union.

O France, oui, tu fêteras Jeanne d'Arc avec la splendeur digne de la reconnaissance d'une grande nation. Parmi tes enfants, en est-il de plus glorieux ? et si tu es aujourd'hui une France libre et si belle, à qui le dois-tu ?...

O Eglise, ô ma mère, en retour d'un impérissable dévouement pour toutes les saintes causes, pour la tienne, pour celle de Dieu, nous attendons de toi cette joie et cette faveur. Ne tarde pas à nous appeler au pied d'un autel où tu nous diras : *à genoux et priez :* JEANNE D'ARC EST SAINTE !

***

Le lendemain de la fête, Monseigneur a adressé la lettre suivante à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin :

« Quimper, le 8 Juin 1894.

« Mon cher Archiprêtre,

« La procession de la Fête-Dieu nous avait montré comment vous savez organiser les fêtes incomparables de la Religion. Hier, vous vous êtes surpassé dans la glorification de Jeanne d'Arc. Cette fête restera, dans les annales religieuses de la ville de Quimper, comme une des plus complètes et des plus brillantes.

« Je vous prie de remercier, en mon nom et au nom de la Religion, les artistes musiciens et chanteurs, qui vous ont prêté le concours de leur talent. Ils ont admirablement interprété des pages sublimes de musique religieuse. Notre nouvelle société de l'*Union Musicale* a conquis sa place parmi les meilleures.

« Je ne puis oublier l'orateur, dont la parole vibrante et sympathique nous a si éloquemment montré Jeanne dans sa douceur, sa vertu, son patriotisme et sa foi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Espérons qu'un jour viendra où cette fête du patriotisme et de la Religion sera la fête de la France *tout entière*. Jeanne, devenue alors le symbole de l'union de tous les sentiments et de tous les cœurs, sera, comme de son temps, le plus puissant agent du bonheur et de la grandeur de la patrie française.

« Recevez, mon cher Archiprêtre, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments dévoués.

« † HENRI, *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Hâtons-nous de dire qu'un grand pas vient d'être fait pour la réalisation du vœu formulé par notre vénéré évêque. En effet, le Sénat, dans sa séance du vendredi, 8 Juin, a adopté la proposition suivante :

ARTICLE PREMIER. — La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

ART. 2. — Cette fête a lieu le deuxième dimanche de Mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.

ART. 3. — Il sera élevé, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la place de Rouen où elle a été brûlée vive, un monument avec cette inscription :

A JEANNE D'ARC
LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAISSANT.

Dans la discussion très intéressante qui a précédé, M. Fabre lui-même a reconnu que « des appels pressants avaient été adressés à nombre de sénateurs et députés, par les Loges maçonniques », pour empêcher de voter la fête. Le Président du Conseil des Ministres, M. Ch. Dupuy, avec une grande loyauté, a dégagé les catholiques de l'accusation d'avoir voulu faire une question de parti des démonstrations religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc. « Certains groupes, dit-il, ont pu être accusés de vouloir accaparer « Jeanne d'Arc tout entière... Mais, Messieurs, Jeanne d'Arc n'est « à personne, elle est à tout le monde..... Comment cette grande « figure nous diviserait-elle, puisqu'elle est pour nous le plus pur « symbole du patriotisme..... et le patriotisme doit toujours dominer nos querelles d'un jour ! »

M. Dupuy a été très applaudi : ses patriotiques paroles le méritaient bien.

QUIMPERLÉ. — Dans son audience du 6 Juin, le Tribunal civil de Quimperlé a rendu son jugement dans le procès intenté aux religieuses Ursulines par l'administration de l'Enregistrement, pour refus de paiement du droit d'accroissement.

L'avoué de la Communauté demandait la remise de l'affaire, qui semblait de droit, le projet du budget actuellement à l'étude proposant une modification de la loi sur le point en litige...

Les religieuses ont été condamnées à payer à l'Enregistrement la somme de 1,974 fr. réclamée pour le décès de trois Sœurs, et en outre à tous les frais.

PENMARC'H. — Nous recevons d'excellentes nouvelles de la grande Mission qui se donne actuellement dans cette paroisse. Les exercices de la première semaine (3-9 Juin), présidés par M. Kérébel, curé-doyen de Riec, se sont terminés par une communion de 412 retraitants, dont 260 enfants des catéchismes... Le mouvement est donné : tout fait présager une moisson abondante qui sera la douce récompense des prêtres de la paroisse et des missionnaires qui y travaillent au salut des âmes. Nous demandons à nos lecteurs de prier Dieu qu'il seconde les efforts et bénisse les bonnes volontés, à Penmarc'h et dans les autres paroisses — Plourin et Santec — où se donnent, en ce moment, des Missions.

LESNEVEN. — L'inauguration de la ligne du chemin de fer de Landerneau à Lesneven et à Plounéour-Trez a eu lieu, dimanche dernier. Comme pour les autres tronçons du réseau finistérien, la cérémonie a eu un caractère religieux : nous sommes heureux de l'annoncer. La bénédiction a été donnée aux gares et au matériel, sur trois points du parcours : à Ploudaniel, à Plouider et à Plounéour-Trez. Dans cette dernière paroisse, l'officiant était Mgr d'Hulst, député de la circonscription.

Les Bretons à la procession d'Angers. — Les Bretons émigrés ont fait excellente figure dans la procession du Sacre qui, à Angers, a lieu avec un éclat exceptionnel, parce que, aux autres sentiments de piété, se mêle dans cette ville l'idée de réparation, depuis les prédications hérétiques de Bérenger.

L'an dernier, les Bretons y étaient représentés pour la première fois par vingt-quatre jeunes personnes, en costume national, accompagnant sainte Anne. Cette année, celles qui ont pris chapeau, mais qui tiennent à garder un lien avec leurs compatriotes, portaient une coquette bannière de Notre-Dame de Bon-Secours. Elles étaient au nombre de neuf, toutes vêtues de blanc.

Les hommes s'étaient chargés du brancard de saint Yves, dont voici l'ornementation : derrière la statue, deux menhirs, émergeant d'un fond de rochers ; devant, un sévère paysage de mousse et de bruyère avec écussons de Bretagne et de saint Yves aux pendants. « C'est original et très bien », disait hautement la foule le long du défilé. Et les Bretons tout fiers, eux, qui n'osaient auparavant risquer devant le public les chants du pays, les entonnaient, avec enthousiasme, au milieu de la sympathie générale. Il n'est jusque dans la cathédrale où ils n'aient fait entendre les mélodieux cantiques de *Breiz-Izel*.

C'est une très bonne journée pour les Bretons émigrés, en tant qu'elle leur aura créé bonne place en l'estime publique. Leurs besoins sont, hélas! par ailleurs aussi grands que jamais. Les fabriques manquent souvent de commandes et en jettent plusieurs sur la rue. D'autre part, l'immigration persiste toujours...

Du moins, si parfois la misère est grande, la foi restera comme

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une consolatrice de ces chers compatriotes, grâce au zèle apostolique de leur aumônier, le distingué et dévoué M. Biler.

(Semaine religieuse de Saint-Brieuc.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Jusqu'à présent, la Russie, de même que l'Angleterre, n'entretenait pas de rapports officiels avec le Pape. Elle se contentait d'avoir auprès du Saint-Siège un agent officieux, M. Iswolski. Or, c'était un des vœux de Léon XIII d'établir des rapports officiels entre le Vatican et les pays non catholiques, et, depuis lontemps, des négociations étaient en cours, par l'intermédiaire de M. Iswolski lui-même, entre Rome et Saint-Pétersbourg. Elles viennent d'aboutir, et c'est celui qui les a conduites qui sera le premier représentant officiel du tzar auprès du Pape.

Cet événement, dont l'importance n'échappera à personne, constitue un nouveau succès de la politique de Léon XIII.

Le Métropolitain catholique de Russie, Mgr Kozlowski, archevêque de Mohilew, est actuellement à Rome. Ces coïncidences confirment ce que l'on a dit sur les dispositions favorables du tzar à l'égard des catholiques et sur l'impression favorable produite par l'Encyclique pontificale aux évêques polonais.

— S. Em. le Cardinal Bourret, après trois semaines de séjour, a quitté Rome pour rentrer à Rodez. A diverses reprises, le Souverain Pontife l'a comblé des marques de la plus grande bonté. Sa Sainteté a tenu à lui manifester aussi, dans les termes de la plus vive sympathie, toute l'affection qu'elle porte à la France et toute l'espérance qu'elle garde, malgré tout, dans ses glorieuses destinées, grâce à l'accord de plus en plus étroit qu'elle espère voir se cimenter parmi tous les catholiques français, sur le terrain de l'action sage et ferme à la fois qui leur a été tracée.

— Le Rme P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, récemment de passage à Rome, a eu une longue audience du Souverain Pontife, qui s'est vivement intéressé aux résultats de plus en plus consolants obtenus par cette importante congrégation. Le Rme P. Le Doré a été aussi reçu par S. Em. le cardinal Rampolla.

S. Em. le Cardinal Richard est arrivé à Rome, dimanche ; il est descendu à la Procure de Saint-Sulpice.

— On annonce la publication d'une Encyclique sur un sujet dont le secret a été gardé jusqu'au dernier moment. Elle traite de la mission de la Papauté au XIXe siècle et de la situation de l'Eglise dans les différents pays du monde.

Paris. — La fête du Sacré-Cœur a été célébrée, vendredi 1er Juin, à Montmartre, en grande solennité, au milieu d'une foule immense, le matin et le soir, sous la présidence de S. Em. le cardinal Richard. La basilique était somptueusement décorée et pavoisée. Et, la nuit précédente, 40 anciens zouaves pontificaux, ayant à leur tête le général de Charette, avaient fait la veillée sainte devant le Saint-Sacrement, qui reste exposé jour et nuit, aux adorations des fidèles.

Le dimanche suivant, qui était celui de l'octave de la Fête-Dieu, affluence plus nombreuse encore, s'il est possible, à Montmartre, où il a fallu multiplier les processions qui se faisaient aussi, avec beaucoup de pompe et de piété, dans toute la France. Ne cessons pas d'en bénir Dieu. C'est le réveil de la foi catholique.

S. Em. le cardinal Richard vient de partir pour Rome. Il pourra dire au Pape que la France est toujours, en dépit des révolutions qu'elle subit, la fille ainée de l'Eglise.

Voltaire à l'eau. — Faut-il voir là un signe des temps ? Est-ce un effet de « l'esprit nouveau » qui, s'il n'existe guère dans le Gouvernement, existe assurément dans le pays, las des persécutions religieuses et assoiffé de paix ?

Toujours est-il que le *monôme* traditionnel des candidats à l'Ecole polytechnique a eu pour but, cette année, de jeter dans la Seine un buste de Voltaire, l'insulteur de la Pucelle d'Orléans.

Les candidats à l'Ecole navale viennent de renouveler la même manifestation, et ont fait faire au buste de Voltaire un second plongeon. C'est un commencement de justice.

Nous savons bien qu'il ne faut pas exagérer l'importance de ces plaisanteries juvéniles ; mais tout le monde reconnaitra que les idées ont changé depuis le jour, non encore éloigné, où l'on élevait des statues à ce maitre hypocrite, devenu l'idole de la Révolution, pour avoir combattu la Religion, frondé l'autorité....., flatté les grands et flagorné le roi de Prusse !

Leçons de bon sens. — I. Bourges. — La commission départementale du Cher, composée de membres du conseil général républicains radicaux, a pris l'importante délibération suivante, sur le rapport de M. le docteur Méraut, au sujet d'un vœu du conseil général relatif à la laïcisation des hospices du département : « La commission départementale, en raison de l'augmentation considérable des dépenses (plus du double), qui résulterait du remplacement des surveillantes congréganistes par des laïques ; en raison de la difficulté du recrutement de ces dernières, considérant d'ailleurs que le mode de surveillance actuelle n'a donné lieu à aucune plainte, à aucune réclamation de la part tant des médecins que des malades et de l'administration, propose au conseil général de maintenir les surveillantes congréganistes et de repousser le vote tendant à la laïcisation. » Ces conclusions ont été adoptées à l'unanimité par l'assemblée départementale.

II. Paris. — Il y a quelques jours, le Conseil municipal de Paris discutait sur les questions d'écoles.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Alpy et les autres membres de la Droite ont demandé pourquoi on les excluait systématiquement des Commissions scolaires, alors que l'usage établi est que les conseillers municipaux font partie des Commissions de leur quartier.

Il s'est trouvé un M. Blondel pour répondre : « On ne peut mettre dans ces commissions des adversaires de la loi scolaire. »

Et la majorité sectaire d'applaudir.

Pourtant, Messieurs, on ne se gêne pas pour introduire dans les Fabriques des églises des percepteurs protestants, juifs ou francs-maçons.

Encore une fois, un peu de bon sens et d'égalité !

Pensée. — Il le faut bien avouer, si les catholiques ont donné les plus hauts exemples de courage et d'esprit qu'ait admirés le monde, ils ont eu en même temps, à un degré redoutable, la plaie du respect humain. Ils se croient toujours abandonnés, toujours battus d'avance. Ils craignent le raisonnement, ils craignent l'histoire, ils craignent le sarcasme ; ils craignent tout, tant qu'ils ne sont pas en présence des bourreaux et de la mort. A nos amis de comprendre. (Louis VEUILLOT.)

BIBLIOGRAPHIE

NOTRE ŒUVRE SOCIALE, par l'abbé NAUDET, avec une préface de l'abbé Lemire, député du Nord. — Une brochure grand in-8° raisin de plus de 100 pages. Prix : **1** fr. ; par la poste, **1** fr. **25** — Paris : Tolra, libraire-éditeur. Bordeaux : Bureaux de la *Justice Sociale*, 51, rue du Hâ. — Librairie J. SALAUN, Quimper.

En ce moment, on parle beaucoup de l'abbé Naudet et de ses idées sociales, que les uns exaltent et que d'autres attaquent avec violence, sans en avoir peut-être une connaissance suffisante.

Le présent livre expose nettement la doctrine et le plan de campagne du célèbre conférencier. Pour en faire comprendre l'intérêt, nous nous contentons de donner la table des matières :

Préface de l'abbé Lemire. — Avant-propos. — I. L'Idée de justice. — II. Le Régime du travail. — III. Le Salaire familial. — IV. Objections et Réponses. — V. Le régime de la propriété. — VI. Le Socialisme. — VII. l'Intervention de l'Etat. — VIII. L'Association. — IX. La Révolution sociale. — X. La Corporation. — XI. Nous ne sommes pas socialistes. — XII. Nous ne sommes pas seulement antisocialistes. — XIII. Ce que nous sommes. — XIV. Les Conditions nouvelles de l'apostolat. — XV. Les Meneurs catholiques. — XVI. L'Egalité. — XVII. Le Combat pour la justice — XVIII. Le XX^e^ Siecle. — XIX. Le Programme. — Conclusion.

La Poudre de Rogé, approuvée par l'Académie de médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

NOTA. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Eviter les produits de nom similaire. Fabr., 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 francs avec une instruction.

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un tonique puissant et réparateur qui favorise le développement et la croissance des jeunes gens, la formation chez les jeunes filles, tonifie les convalescents, les anémiques, etc.

« Le Quinium Labarraque est le résumé, la condensation de tous les principes actifs du quinquina. Quelques grammes de quinium produisent le même effet que plusieurs kilogrammes de quinquina. » (RONIQUET, professeur à l'Ecole de Pharmacie de Paris.) Toutes pharmacies et 19, rue Jacob, Paris.

Les perles d'essence de térébenthine du Docteur CLERTAN ont une action d'une rapidité et d'une efficacité qui étonnent celui qui en use pour la première fois.

A l'encontre de la plupart des médicaments qui n'agissent qu'à la longue et par un usage répété, ces perles amènent un soulagement presque immédiat. Huit fois sur dix, les névralgies les plus douloureuses, les migraines les plus accablantes sont dissipées en quelques minutes par l'emploi de deux ou trois Perles-de Clertan.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne^ rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Success^r^ de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r^ du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

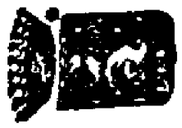
Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

TROISIÈME ÉDITION
DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES
Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.
RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.
Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN**, camérier de Sa Sainteté Léon XIII.
SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES
Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la **somme** des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.
Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.
Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.
Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.
REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.
Administration : Châteauroux. 56. Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

CHALLES (SAVOIE)
5 kil. gare Chambéry — Tramway à Vapeur
Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.
ETABLISSEMENT ouvert Jusqu'au 15 Octobre
RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 22 Juin 1894. N° 25.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Congrégations religieuses.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Guilvinec ; Mission de Plourin-Morlaix ; Penmarc'h ; Dom Guépin, abbé de Silos.

III. Un serviteur de l'Eucharistie ; Panégyrique de Jeanne d'Arc ; Œuvres catholiques ; Pardon de Guingamp.

IV. Nouvelles du Monde catholique : Rennes ; La main de Dieu ; Un entretien avec M. Constans.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 24 Juin. — 6me Dimanche après la Pentecôte. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE. — Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.
Mardi, 26. — S. Jean et s. Paul, Martyrs. Double. Rouge.
Mercredi, 27. — S. Irénée, Évêque, Martyr. *(Au supplément.)* Double. Rouge.
Jeudi, 28. — S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, APOTRES. Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.
Samedi, 30. — Jeûne de la St-Pierre. Commémoration de s. Paul, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Guipavas	24, 25 et 26 Juin.
Landudec	27 et 28 Juin.
Saint-Éloy	29 et 30 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrégations romaines. — I. Dans les livres de messe et même les bréviaires, une faute s'est glissée dans la prière *O bon et très doux Jésus*, que prêtres et fidèles récitent après la communion, pour gagner l'indulgence plénière qui y est attachée.

Dans le recueil des prières indulgenciées publié à Rome, en 1886, sous le titre de « Raccolta, » le texte authentique de cette prière porte : *in ore tuo* et non pas : *in ore suo*. On doit donc en français le terminer de cette manière : « Tandis qu'avec une grande componction et une grande douleur, je considère en moi-même et contemple en esprit vos cinq plaies, ayant devant les yeux ces paroles que le prophète David vous faisait déjà dire de *vous-même*, ô bon Jésus : Ils ont percé mes mains et mes pieds, ils ont compté tous mes os... »

Le bien fondé de cette observation ayant été contesté, la question fut portée à la Congrégation des Rites. Les *Analecta* viennent de publier sa réponse, datée du 29 Mars 1894.

Questions : 1° Doit-on dire dans cette oraison *ore tuo*, ou *suo?* 2° Est-il indifférent, pour gagner l'indulgence, de dire *suo* ou *tuo?*

Réponses : 1° Il faut s'en tenir au texte de la collection authentique, éditée à Rome, en 1886, par décret de cette Sacrée-Congrégation du 24 Mai 1886. 2° Il est pourvu à la deuxième question par la première réponse.

Il est donc définitivement acquis que l'on doit dire *tuo — vous-même*.

II. **Chemins de Croix.** — A la demande du R^me^ P. Général des Franciscains, par un rescrit du 7 Avril 1894, la S. Congrégation des Indulgences a validé toutes les érections de chemins de croix faites jusqu'ici invalidement pour quelques défauts que ce soit : *Omnes erectiones de quolibet defectu invalide factas... benigne sanavit.*

III. **Confréries du Rosaire.** — Précédemment Mgr Sallua, archevêque de Chalcédoine, avait exposé à la S. Congrégation des Indulgences que la validité de l'érection d'un grand nombre de confréries du Saint-Rosaire, dans tout l'univers catholique, semblait douteuse par suite de l'omission de certaines formalités canoniques. Pour que les fidèles inscrits dans ces confréries ne soient pas privés des indulgences accordées par les Souverains Pontifes, Mgr Sallua demandait à Sa Sainteté Léon XIII de valider toutes les confréries érigées jusqu'à ce jour, et dont l'érection serait irrégulière et nulle.

Par indult du 28 Septembre 1893, cette revalidation a été accordée.

IV. **Congrégation de l'Index.** — La Sacrée Congrégation de l'Index, dans sa séance du 8 courant, a condamné les ouvrages suivants :

Sabatier Paul. — *Vie de S. François d'Assise.*

Renan (Ernest). — *Histoire du peuple d'Israël.* (Tomes 4^e^ et 5^e^.)

Aimer et souffrir, ou Vie de la Rév. Mère Sainte-Thérèse de Jésus, Abbesse du Monastère de Sainte-Claire (de Lavaur), écrite par elle-même, mise en ordre et annotée par M. l'abbé Roques, archiprêtre de Lavaur.

Vues sur le Sacerdoce et l'Œuvre sacerdotale (cum hacce épigraphe : *Le prêtre est un autre Christ).* — Extrait de la Vie de la R. Mère Sainte-Thérèse de Jésus, Abbesse du Monastère de Sainte-Claire (Lavaur). Troisième édition. — Publiée avec autorisation de l'Ordinaire (Toulouse et Lavaur, ut supra).

Pieraccini (Abbé Ant.) curé au diocèse d'Ajaccio. — *Au delà de la vie*, fragments philosophico-théologiques sur les mystères d'outre-tombe.

Chabauty, E. A. chanoine à Mirebeau-du-Poitou (Vienne). — *Résumé du système de la Renovation.*

(M. le chanoine Chabauty annonce, par la voie des journaux, qu'il *se soumet absolument à la condamnation qui atteint son opuscule, condamnation à laquelle il s'était déjà soumis par avance.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle des Ursulines. — ***Mercredi, 27 Juin,*** réunion des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2.

Nous lisons dans le *Bulletin religieux* de La Rochelle, du 6 Juin :

« Depuis quelques jours, Mgr Fulbert Petit, archevêque élu de Besançon, est dans notre diocèse et se propose de séjourner, la semaine prochaine au Grand-Séminaire de La Rochelle, qui a eu l'honneur de le compter parmi ses élèves. De son côté, Mgr Valleau, évêque de Quimper, est arrivé, lundi dernier, à La Rochelle, où habite sa famille, et a célébré la sainte messe dans plusieurs chapelles de nos communautés, heureux de se retrouver dans son diocèse natal, après les fatigues d'un ministère laborieux et consolant. »

Guilvinec. — *Bénédiction de la mer.* — Nous avons reçu, trop tard pour l'insérer dans notre dernier numéro, l'intéressant compte-rendu qui suit :

« Diouz ar pec'het hag ar c'herrek
« Diouallit tud ar Guilvinek. »

« Dimanche, 10 Juin, les marins du Guilvinec célébraient leur fête annuelle de la Bénédiction de la mer, mais cette fois, avec une splendeur inaccoutumée. Le clergé venu nombreux, la musique du Pensionnat Sainte-Marie de Quimper, gracieusement offerte à M. le Recteur du Guilvinec, le temps, par extraordinaire favora-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ble et beau, tout a contribué à rehausser l'éclat de cette fête charmante et toute chrétienne.

« La foule qui se presse à l'église ou sur la plage présente un tableau ravissant par la variété des costumes et des couleurs....; De Quimper, de Pont-l'Abbé, des paroisses voisines, nous avons vu arriver des flots de visiteurs. La population du Guilvinec est particulièrement heureuse de remarquer dans l'assistance les Religieuses de Quimper, dont l'admirable dévouement ne s'est jamais démenti dans la récente épidémie du choléra.

« Dès 9 heures, l'église est déjà pleine ; on craint de ne pas trouver de place.... La grand'messe, chantée par M. le Curé-archiprêtre de Saint-Corentin, a vivement impressionné ce peuple de marins qui, chaque jour, fait un progrès de plus dans l'amour et la pratique de la loi de Dieu. La musique des Frères, qui a joué à l'entrée, à l'Offertoire, à la Communion et à la sortie, des morceaux d'un grand effet ; et le motet de M. l'abbé Henry, accompagné par M. le chanoine Bargilliat, ont intéressé au plus haut point ces braves gens qui n'avaient jamais assisté à pareille fête, dans leur église du Guilvinec.

« Aussi, vous comprendrez leur émotion quand ils écoutaient la chaude parole de M. Péron, recteur de Lanhouarneau. Interprétant l'évangile du jour, la pêche miraculeuse, il montrait à ces marins recueillis, attendris, combien leur vie, semblable à celle des Apôtres, les mettait en contact avec Dieu.... Là-bas, sur l'Océan en furie, Dieu seul est leur soutien et leur égide... Lui seul aussi commande aux poissons et les distribue comme il l'entend... C'est donc à Lui que le pêcheur doit confier sa fortune ; c'est Lui que le pêcheur doit intéresser à sa famille, par la prière et la vie chrétienne.

« Après les vêpres, chantées à 3 heures, la procession s'organise et se rend successivement aux différentes cales d'embarquement, d'où l'officiant bénit la mer... 5,000 hommes sont là sur le rivage, priant avec émotion. Les équipages, debout et nu-tête, sur leurs bateaux pavoisés, les disposent à partir au large, où se donne la dernière bénédiction.

« Deux cents bateaux se disputent l'honneur de recevoir les prêtres à leur bord... Le clergé satisfait le plus de désirs possible. M. le Curé de Saint-Corentin embarque sur la chaloupe du digne pilote Le Roux. On démarre, le vent fraîchit, et les barques, emportées à toutes voiles sur la mer qui clapote, renvoient vers le rivage les derniers échos des cantiques bretons chantés de tout cœur par nos excellents marins... La musique, restée sur la cale, répond par ses joyeuses fanfares et, derrière la musique, nous voyons, du bateau, le flot du peuple réuni sur la berge qui se rétrécit, pour n'être bientôt qu'un long ruban multicolore.

« Le spectacle est d'une variété et d'un pittoresque achevé. Les barques, comme des mouettes, se jouent sur les vagues, se renvoyant l'une à l'autre le cantique chanté à leur bord.

« ... Mais voici qu'on stoppe, à trois milles au large. C'est la dernière bénédiction, au milieu de l'Océan... Rien de plus solennel et de plus imposant ! Les bateaux se groupent ; les équipages se découvrent... Il semble que la bénédiction divine tombe sur eux d'une façon palpable.

« Puis on rentre au port : la procession revient à l'église au chant du *Te Deum*, pour clore cette fête émouvante par la dernière, la grande Bénédiction du Saint-Sacrement.

« Ce sont des souvenirs que Le Guilvinec n'oublie pas. Il se rappelle ce qu'il était en 1883 : un port déjà populeux, mais sans temple et sans autel... Et aujourd'hui, c'est une belle paroisse à l'esprit chrétien, pourvue d'une charmante église et d'un presbytère confortable... Le Guilvinec sait bien à qui tout cela est dû... Le nom de son Recteur est prononcé avec amour... Il a créé la paroisse, il s'est dévoué en deux épidémies terribles ; c'est le père de son peuple ; aussi, avec le concours zélé d'un vicaire bon comme lui, M. de Coataudon nous donnera souvent le spectacle de fêtes chrétiennes, fortifiantes comme celle de dimanche dernier. »

Mission de Plourin-Morlaix. — On nous écrit :

« C'est en 1891 que l'importante paroisse de Plourin fut confiée au zèle dévoué de M. l'abbé Terrom. Le nouveau pasteur vit de suite que cette partie de la vigne qu'on lui donnait à cultiver, gagnerait beaucoup à entendre, pendant quelques jours et d'une manière suivie, cette parole de Dieu qui nous est si bien transmise par nos Missionnaires Bretons. Et, tout en mûrissant le projet de la faire évangéliser de nouveau, le bon recteur mit immédiatement sa paroisse sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus.

« Et voilà que, le dimanche 3 Juin, les exercices de la Mission commencèrent sous la même protection de ce Cœur « qui a tant aimé les hommes. »

« Dès la semaine précédente, l'église paroissiale, avec ses dix chapelles et ses onze autels, avait complétement changé d'aspect. Des mains pieuses, qui savent comment on doit décorer la maison de Dieu, avaient travaillé sans relâche à l'embellir. Merci à ces personnes dévouées ! Nous aimons à croire que le Roi du ciel leur fera aussi, un jour, les honneurs du palais qu'il a décoré lui-même de toute éternité.

« Tout le monde était convié au festin. Les enfants, ces gâtés du Bon Dieu, furent servis d'abord. Le mardi, 29 Mai, le vénérable Curé de Saint-Mathieu de Morlaix, aidé d'une dizaine de confesseurs, fit tomber sur ceux qui avaient l'âge de la recevoir, la grâce de l'absolution. Puis, dans une charmante instruction, il leur demanda de ne jamais oublier cette journée si gaie et si chrétienne, et de se souvenir, plus tard, du *Belek-coz* qui leur parlait maintenant. Une procession termina la fête.

« Le lendemain, commença la retraite préparatoire à la communion des enfants. Ils étaient là 200, bien attentifs à écouter les sermons et surtout les explications des tableaux, que leur donnait M. l'abbé Conq, le Michel Nobletz de l'enfance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La première semaine de la Mission fut présidée par M. l'abbé Morgant, curé de Guipavas. Sa bienveillance et sa douceur lui attirèrent immédiatement la sympathie de ses dignes collaborateurs, tous réunis près de lui dans le presbytère. La disposition du local permettait cette société intime, si difficile à rencontrer partout. La population sut vite répondre à l'appel de M. le président et de ses confrères. Et, tour à tour, ils eurent le bonheur d'entendre dans la chaire de vérité, les Bossuet, les Bourdaloue et les Massillon de chez nous. C'était tantôt M. le Curé de Plouigneau, avec son savant commentaire du Décalogue ; tantôt M. Guiziou, montrant à ces hommes, qui jusque-là ne le savaient peut-être pas, ce qu'est Jésus dans l'Eucharistie. Ils en avaient peur, et il leur apprit à l'aimer et à le rechercher. Toute Mission a sa note gaie. Je veux parler du chant, de la musique, et des « Taolennou ». Dirigés par l'organe sonore et agréable de M. Meudec, accompagnés par un musicien délicat et consommé, M. Souêtre, recteur de Scrignac, les cantiques étaient repris avec un entrain par un peuple devenu enthousiaste. Que dirai-je de l'explication des Tableaux ? C'était M. Bohec qui la donnait. Faut-il ajouter quelque chose ?

« La première semaine compta 800 communions. Le dimanche, 10 Juin, eut lieu la plantation de la Croix de Mission ; la parole, en cette circonstance, fut donnée à M. Arhan, curé de Saint-Martin de Brest. En termes éloquents, il vint rappeler à ces chrétiens, que la Croix devait être toujours leur consolation ; que ceux-là seuls qui la portaient douloureuse, sur cette terre, la suivraient glorieuse, dans le ciel.

« Mais voici venir l'ouverture de la deuxième semaine. Et alors nous voyons la chaire chrétienne occupée par l'apôtre du diocèse, par ce prêtre pieux et savant dont la parole s'est, pour ainsi dire, fait entendre dans tous les sanctuaires, chapelles et églises du pays de Corentin : j'ai nommé M. le Duc, archiprêtre de Morlaix. S'il est éloquent ailleurs, que dire de sa valeur, alors qu'il parle à ces habitants dont, mieux que personne, il connait les mœurs, la langue, les maladies et les remèdes à y apporter ?

« Et cette couronne qui l'entoure : M. Colin, curé de Saint-Thégonnec, montrant, avec des paroles pleines d'onction, ce qu'est le pain de vie ; M. Kerlouet, faisant justice des dictons populaires, et présentant en peinture le côté gaiement triste de l'homme ; M. Bouzéloc, usant de la puissance de sa voix pour apprendre à ces braves gens les cantiques qui contiennent toute la morale chrétienne : enfin, M. Guéguen, vicaire de Concarneau, qui vient avec habileté prouver à tous que la musique doit avoir sa place marquée dans les solennités de la Religion.

« Je ne nomme pas tout le monde ; je passe la plume à l'Ange chargé d'inscrire les bonnes œuvres des Missionnaires de notre Bretagne.

« Je constate seulement que nous sommes bien montés, lorsqu'il est nécessaire de lutter contre le Protestantisme anglais ou toute autre secte amie de Lucifer. La seconde semaine se termina par

une communion générale de 1200 personnes. Un des prédicateurs interrogé sur le succès de la Mission, répondait : « J'ai assisté aux « deux autres ; celle-ci est inconfestablement la meilleure et « dépasse,en résultats, mes prévisions. »

« Mais, comme le disait M. Kerlouet, dans une de ses instructions, « il faut que le fruit de la Mission ne se perde pas. *Fructus « maneat*. M. Derrien, aumônier de l'hôpital de Morlaix, vous a « engagés à persévérer, vous habitants de Plourin ; soyez fidèles ; « Marie vous protégera et sainte Philomène veillera sur vous. »

« Peu d'abstentions en somme. Le respect humain avait fui ; on pouvait le constater, en considérant tous ces hommes, s'avançant vers la table de communion, avec l'image du Sacré-Cœur sur la poitrine.

« Il ne reste qu'à prier pour les déserteurs. Pas de sentiments de colère contre eux. Montrons-les du doigt, mais à Dieu seul, en invitant le Sacré-Cœur à venir frapper à leur porte !

« Un deuil vint troubler un peu la Mission. La marraine d'une des cloches de ce joyeux carillon qui appelait les fidèles au temple, fut frappée d'une maladie mortelle. C'était une enfant ; elle fit sa 1re communion au lit et entourée de ses compagnes. Peu après, elle expira, et son âme s'envola au ciel, pendant que sa filleule répétait aux paroissiens de Plourin, qu'un ange de la terre était monté rendre compte à Dieu des débuts de la Mission bien commencée.

« A. P. »

Penmarc'h. — Le résultat de la dernière semaine de Mission a été aussi consolant qu'on pouvait l'espérer.

M. le chanoine Madec, curé-doyen de Pont-l'Abbé, présidait et donnait les conférences alternativement avec M. Guédès, recteur de Pleyber-Christ. L'explicateur de tableaux, dont le rôle est si important dans nos Missions bretonnes, était M. Balanant, vicaire à Audierne.

Dès le lundi, les exercices ont été suivis avec autant de régularité que de recueillement et, le jour de la clôture, on a compté 1.015 communiants. Leur exemple, la vue du bonheur qu'ils éprouvent, leurs exhortations et leurs prières vont décider les rares paroissiens qui hésitent encore. La grâce de Dieu aidant, la semaine qui commence verra se presser, dans la grande et belle église de Penmarc'h, une assistance encore plus nombreuse que pendant la dernière quinzaine. Les abstentions, on peut l'assurer dès ce moment, seront faciles à compter.

Dom Guépin, Abbé de Silos. — Dom Guépin, Prieur de Saint-Dominique de Silos, près de Burgos, en Espagne, disciple de Dom Guéranger, vient d'être nommé Abbé de ce monastère transformé en abbaye. Il a pris possession de sa nouvelle charge, le 10 Juin courant, et recevra la bénédiction abbatiale à une date qui n'est pas encore fixée. Elle aura lieu, soit à Burgos, soit au monas-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tère de Ligugé, près de Poitiers, d'où est sorti l'essaim qui a peuplé le prieuré de Silos. Dom Guépin est originaire de Quintin et frère du maire actuel de cette catholique cité, M. Edouard Guépin.

Cette promotion est un grand honneur pour notre pays ; car la dignité d'Abbé est la plus grande, dans l'Eglise de Dieu, après celle des Evèques. Ils sont compris comme les Evèques sous le nom de prélats. (*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

Un autre frère du R^me^ P. Abbé de Silos habite Quimper, où il est bien connu par son dévouement aux œuvres catholiques.

UN SERVITEUR DE L'EUCHARISTIE

L'Abbé Edouard LE GUILLOU, Prêtre, Professeur au Collège de Lesneven (Finistère)

(1852-1893)

Par le R. P. J.-M. LAMBERT, de la Congrégation du T. Saint-Sacrement.

Le livre que nous avons déjà annoncé sous ce titre a paru, ces jours derniers. Nous venons d'en achever la lecture avec autant d'intérêt que d'édification, et nous croyons que ce sera l'impression de tous ceux qui le liront. C'est, comme le dit l'auteur, « moins le récit chronologique et détaillé des événements qui ont rempli la vie de M. Le Guillou, — vie, du reste, sans éclat aux yeux du monde, — que l'histoire intime de cette âme si éminemment sacerdotale. » On assiste vraiment aux transformations opérées par la grâce dans un cœur docile et généreux ; on voit comment l'espiègle enfant de Brest et de Saint-Renan, le joyeux et parfois trop bouillant élève de Lesneven fait place au séminariste fervent et au saint prêtre.....

Pour faire du bien aux âmes, il faut d'abord travailler à l'œuvre de sa sanctification personnelle et c'est à quoi s'appliqua l'abbé Le Guillou, durant toute sa vie, qui fut une lutte constante contre sa nature impressionnable et une longue suite de souffrances physiques et morales. Non content d'être un prêtre exemplaire, un professeur modèle, il fut parmi les élèves un véritable apôtre, par sa direction sage et éclairée, par les œuvres qu'il établit et surtout par la communion fréquente, qu'il mit en honneur, et à laquelle il poussait toutes les âmes qui se confiaient à lui. L'Eucharistie, il aimait à le répéter, était « son grand moyen », comme elle était le « centre de sa vie : vers elle se tournaient tous ses efforts, toute son énergie, toute la tendresse de son cœur. » C'est la pensée qui revient constamment dans ses lettres et dans ses notes intimes où son biographe a largement puisé, ce dont nous sommes loin de nous plaindre : car rien ne pouvait mieux montrer combien fut remplie la vie de l'abbé Le Guillou qui, avec une santé débile, les fatigues de sa classe, ses nombreuses confessions, ses instructions multipliées, trouva le moyen d'entretenir une volumineuse correspondance, toujours pour le bien des âmes,

Supplément à la SEMAINE RELIGIEUSE du 22 Juin 1894.

Quimper, le 18 Juin 1894.

Messieurs et chers Amis,

La Retraite des Œuvres aura lieu cette année à Landerneau, du 29 Août au 2 Septembre. Elle sera prêchée par M. l'abbé Naudet, l'orateur si applaudi de nos réunions populaires, l'éminent Directeur de la *Justice Sociale*.

L'Évangile nous apprend que les Apôtres, ayant reçu de Jésus le pouvoir de chasser les démons et de guérir les malades, parcoururent les bourgades de la Judée, prêchant partout le royaume de Dieu et rendant la santé aux infirmes. Revenus de leurs courses, ils racontèrent à leur Maître tout ce qu'ils avaient fait. Et Jésus, les prenant avec lui, se retira dans un lieu écarté et désert (1).

La vie des hommes d'œuvres est tout entière dans ce trait du saint Évangile : leur mission, leurs travaux, le bien accompli, puis la retraite avec Jésus, où l'on vient refaire ses forces et se préparer à de nouveaux dévouements ; rien n'y manque.

Bien que nous ne soyons pas appelés à opérer les mêmes prodiges que les Apôtres, tous cependant nous avons reçu de Dieu une mission semblable à la leur ; la mission de venir en aide à nos frères et, dans la mesure de notre pouvoir, de travailler à la régénération chrétienne de la société.

Cette mission, Messieurs, ai-je besoin de le dire, vous l'avez comprise.

Vous avez compris que, de nos jours surtout, il ne suffit pas aux chrétiens de se sanctifier eux-mêmes et de ne propager les vertus de l'Évangile que par l'influence de l'exemple. Vous vous êtes dit qu'à cette époque de décadence religieuse et sociale il est nécessaire que les hommes de foi et de piété soient aussi des hommes de courage et d'action.

Et voilà pourquoi, comme autrefois les Apôtres, vous allez vous aussi, à travers nos villes et nos campagnes, répandre la vie chrétienne, guérir les maladies de notre temps, accomplir

(1) Luc. IX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ces œuvres de tous genres, devant lesquelles Satan recule, dont le monde a besoin, qui peuvent seules le sauver, parce qu'elles sont aujourd'hui le seul moyen d'atteindre les âmes, et d'exercer sur elles une action salutaire.

Mais voici que l'heure est venue de rendre compte au divin Maître de tout ce que vous avez fait. Et c'est pour vous en procurer le loisir qu'il vous invite à venir prendre un peu de repos auprès de lui, loin du monde, de ses préoccupations, de ses affaires.

Là, vous lui parlerez de vos œuvres, des industries de votre zèle, des inventions de votre charité, de vos épreuves et de vos joies, de vos luttes, de vos conquêtes et de vos espéranees. Vous lui parlerez et il vous parlera ; et, dans ce tête à tête avec le bon Maître, votre foi s'illuminera de clartés nouvelles, vous comprendrez encore mieux les besoins de l'heure présente, la grandeur de votre mission, les devoirs qu'elle impose ; votre charité se dilatera, votre cœur s'embrasera au contact du cœur de Jésus ; vous vous revêtirez de son zèle, de sa force, de son dévouement, de son amour.

Venez donc, Messieurs, passer quelques jours dans la retraite. Bienfaiteurs des écoles chrétiennes, zélateurs de la bonne presse, membres de l'Association de la jeunesse catholique, des cercles ouvriers, des œuvres rurales et maritimes, des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, directeurs des cercles militaires et des patronages, vous tous à qui Dieu a révélé tout particulièrement le mystère du pauvre et de l'indigent (1), qui vous vous efforcez d'aller aux âmes à travers les misères humaines, qui donnez dans notre diocèse le spectacle d'une foi agissante et féconde en dévouements de toutes sortes, que nous voyons enfin, selon le mot de l'Apôtre, tenir en main le sceptre des bonnes œuvres (2), venez retremper vos âmes auprès de Jésus.

Vous y puiserez l'enthousiasme qui enflamme, la volonté que rien ne rebute, la persévérance qui achève. Vous y apprendrez, en un mot, à devenir entre les mains de Dieu des instruments plus dociles encore pour le bonheur de vos frères et le salut de la société.

L. TREUSSIER,
Professeur au Grand-Séminaire,
Directeur de la Retraite des Œuvres.

(1) Ps. XL. — (2) Ep. Tit. III.

AVIS

I. — Le Directeur de l'École libre des Frères de Landerneau a bien voulu mettre son établissement à notre disposition. Les retraitants devront y être rendus le 29 Août, vers 6 heures du soir.

Le prix de la pension est de 20 francs. On demande à chacun des retraitants un supplément de 5 fr. 50 pour les honoraires du Prédicateur et les frais communs.

II. — L'ouverture de la Retraite aura lieu à 8 heures du soir, dans l'église paroissiale.

Les autres exercices se feront dans la chapelle des Frères. En voici l'horaire :

6 h.,	Lever.
6 h. 1/2,	Prière, instruction, messe.
7 h. 3/4,	Déjeuner, suivi d'une demi-heure de récréation.
8 h. 1/2,	Chemin de croix, temps libre.
9 h. 1/2,	Instruction.
11 h. 3/4,	Examen de conscience.
Midi,	Dîner, suivi d'une heure de récréation.
1 h. 1/2,	Visite au Saint-Sacrement.
2 h. 1/2,	Rapports et causeries sur les Œuvres.
4 h.,	Une demi-heure de récréation.
4 h. 1/2,	Visite au Très Saint-Sacrement, temps libre.
6 h.,	Instruction, bénédiction du Saint-Sacrement.
7 h.,	Souper.
9 h.,	Prière, sujet de méditation pour le lendemain.

III. — Outre les exercices de la Retraite, il y aura tous les soirs, de 8 à 9 heures, une conférence sur le *devoir social*.

Le public sera admis à cette conférence, qui se fera dans un local plus vaste.

IV. — La Retraite se terminera le dimanche, 2 Septembre, par un pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët. M. l'abbé Naudet y fera de nouveau entendre son éloquente parole.

Toutes les Œuvres d'hommes du diocèse sont priées de prendre part à ce pèlerinage. Il est aujourd'hui grandement facilité par le prolongement de la ligne du chemin de fer jusqu'à Lesneven.

Le départ de Landerneau aura lieu à 9 heures, c'est-à-dire après l'arrivée des trains de Brest, Quimper et Morlaix. Le retour à 5 heures;

Archives diocésaine de Quimper et Léon

ce qui permettra même aux pèlerins de Quimper et Quimperlé de rentrer chez eux dans la soirée.

Nous comptons sur le zèle des directeurs d'œuvres pour le plein succès de ce pèlerinage.

V. — Voulant que la Retraite soit en même temps un Congrès des Œuvres diocésaines, nous prions instamment nos amis de préparer des rapports sur celles qu'ils dirigent, ou dont la création leur paraît répondre aux besoins de nos populations. Ces rapports seront discutés, et fourniront un thème précis aux causeries de l'après-midi.

Voici les Œuvres qui méritent de notre part une attention toute particulière :

1° *Pour la campagne :* les syndicats agricoles, les sociétés coopératives de production et de consommation, les œuvres contre l'émigration et la désertion de la campagne.

2° *Pour la ville :* les cercles, les comités ouvriers d'études sociales, les corporations et syndicats, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

3° *Pour la campagne et la ville :* les écoles, les catéchismes, les œuvres eucharistiques, la propagande catholique par la presse et les conférences, le repos dominical, les patronages, l'association de la jeunesse catholique, les œuvres de marins et de soldats, les banques populaires, les obligations des propriétaires et actionnaires chrétiens.

VI. — Ceux qui désirent prendre part à la Retraite, sont priés de se faire inscrire au moins 6 jours avant l'ouverture.

Ils pourront envoyer leur nom à l'une des adresses suivantes :

MM. Treussier, professeur au Grand-Séminaire ;
Cuillandre, recteur de N.-D. du Folgoët ;
Derrien, aumônier de la Retraite, rue de la Rampe, 5, à Brest ;
Ségalen, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;
Le Bihan, vicaire à Saint-Melaine, Morlaix ;
Derrien, vicaire à Saint-Pol-de-Léon ;
Normand, vicaire à Châteaulin ;
Soucêtre, vicaire à Châteauneuf-du-Faou ;
Boléat, professeur au Petit-Séminaire, Pont-Croix ;
Guillerm, vicaire à Landerneau ;
Kerbaol, vicaire à Douarnenez ;
Guillerm, vicaire à Saint-Renan ;
Le Bars, vicaire à Loctudy ;
Gaston de Kermenguy, à Cléder ;
G. Mauduit, rue des Reguaires, à Quimper.

Quimper, typ. de Kerangal.

« pour les éclairer, les soutenir et pousser dans la voie du bien ».

Pour résumer tout le bien que nous en pensons, nous dirons que le R. P. Lambert nous donne un beau et bon livre, qui se lira avec plaisir et profit. Le style est d'une élégante simplicité et le volume, fort bien imprimé par l'*Œuvre de Saint-Paul*, est orné d'un portrait en héliogravure de M. Le Guillou.

Mgr l'Evêque de Quimper a adressé à l'auteur la lettre d'approbation suivante :

« Quimper, le 10 Juin 1891.

« Mon Révérend Père,

« Je ne saurais trop vous louer de la pensée que vous avez eue d'écrire la Vie du saint et éminent professeur du collège de Lesneven, M. l'abbé Le Guillou.

« Il ne m'a pas été donné de le connaître, mais ce que j'en ai entendu dire m'a fait comprendre ce qu'il y a d'admirable dans cette vie aux apparences si humbles. La position modeste qu'il a préférée à d'autres plus brillantes ne l'a pas empêché d'être le conseiller apprécié de toute une génération d'écoliers...

« Le récit de cette vie, où brillent à un si haut degré les vertus que le plus grand nombre est appelé à pratiquer, est de nature à faire un bien considérable.

« Rien ne fait connaître un homme comme sa correspondance journalière et intime. Il se montre là dans tout son jour. Son cœur, son âme, son intelligence, son être tout entier s'y dévoilent comme dans un tableau. C'est là surtout que vous avez étudié, par là aussi que vous avez manifesté cet homme de Dieu.

« Quel amour de la jeunesse ! Quel besoin du salut des âmes dans ce vrai Prêtre-Éducateur ! Comme il sait exercer sur elles une influence bienfaitrice ! Quel feu, quelle fraîcheur, quelle douce et tendre piété dans ses lettres ! Mais ce qu'elles respirent surtout, c'est son amour envers le Sacrement de nos autels. Quels accents lorsqu'il parle de la Sainte Eucharistie ! Son désir le plus ardent, et qui perce en chacune de ses lettres, c'est que Jésus soit aimé, adoré et reçu dans son divin Sacrement. C'est encore l'Eucharistie qui est le thème invariable de ses enseignements en chaire, au catéchisme et dans ses pieuses réunions de la Congrégation : comme on aime ces épanchements d'un cœur débordant de l'amour de Dieu !.....

« Ceux qui ont connu M. Le Guillou, ses anciens élèves en particulier, le retrouveront dans votre livre. Il leur semblera voir revivre le maître, le conseiller et l'ami de leur jeune âge.

« Votre travail si consciencieux et si intéressant à la fois, mon Révérend Père, est une bonne œuvre. Hâtez-vous de le publier. Je ne doute pas que, dans mon diocèse surtout, cette Vie de M. l'abbé Le Guillou ne soit accueillie avec la plus grande faveur et ne produise d'excellents fruits dans les âmes.

« Recevez, mon Révérend Père, avec mes félicitations, l'assurance de mes sentiments dévoués. « † HENRI,

« *Evêque de Quimper et de Léon.* »

Archives diocésaine de Quimper et Léon

On nous prie d'annoncer que la *Vie de M. Le Guillou* va être incessamment envoyée aux souscripteurs. — En même temps, le volume sera mis en vente, au Grand-Séminaire, à Quimper, et à la librairie Le Goaziou, à Morlaix, *au prix de 3 francs*. (Port en sus.)

Le Panégyrique de Jeanne d'Arc, par M. Fléiter, vicaire général, vient d'être tiré en brochure. — Il se vend au profit des pauvres : à Quimper, aux librairies Salaün et le Gall ; à Brest, chez MM. Le Fournier et Tourmen. Prix : 0 f. 50 c.

Œuvres catholiques.

AVIS. — I. Société de Saint-Vincent-de-Paul. — Le pèlerinage annuel des Conférences de Bretagne et de Vendée, à Sainte-Anne-d'Auray, aura lieu le dimanche, 1er Juillet.

II. Œuvre des Marins. — Le même jour, 1er Juillet, à 2 h. 1/2, aura lieu à Sainte-Anne, dans la grande salle du Petit-Séminaire, sous la présidence de Mgr Bécel, évêque de Vannes, la réunion de l'Œuvre des Marins, dont nous avons parlé dans nos précédents numéros. Les personnes qui s'intéressent à l'Œuvre sont priées d'assister à la réunion ou d'envoyer leur adhésion.

A la Retraite d'hommes qui aura lieu, à Auray, au Couvent du Père éternel, les 27, 28 et 29 Juin, on étudiera spécialement l'*Œuvre des Marins*, à la réunion de une heure, le vendredi 29.

III. Retraite des Œuvres diocésaines a Landerneau. — M. l'abbé Treussier, nommé par Monseigneur Directeur de *la Retraite des Œuvres*, qui doit avoir lieu à Landerneau, du 29 Août au 2 Septembre prochain, adresse à ce sujet aux catholiques du diocèse une circulaire que l'on trouvera encartée dans le présent numéro de la *Semaine religieuse*.

Pardon de Guingamp, le samedi 30 Juin 1894. — Le Pardon de Notre-Dame de Bon-Secours se célèbre, d'après un usage immémorial, le *Samedi qui précède le premier Dimanche de Juillet*. Il aura donc lieu, cette année, le *30 Juin*.

Il sera présidé par S. G. Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

De nouveaux trains de faveur sont accordés par la Cie de l'Ouest.

Nuit du 30 Juin au 1er Juillet.

Train extraordinaire pour Carhaix.	2 h.	»
— — pour Saint-Brieuc . . .	2	10
— — pour Morlaix	2	20

Avec correspondance de Plouaret à Lannion.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Dans l'audience accordée, l'autre jour, par le Saint-Père à S. Em. le Cardinal Richard, Sa Sainteté a prodigué au vénéré Cardinal la marque de la plus haute bienveillance, et lui a montré le plus vif intérêt pour l'étroite union des catholiques de France sur le terrain constitutionnel.

Le Pape a demandé au Cardinal Richard de revenir à une audience, et, cette fois, lui a-t-il dit très aimablement, « sans avoir besoin de vous faire annoncer. »

— On assure que la publication d'une édition nouvelle des *Evangiles*, par M. Henri Lasserre, dans laquelle les corrections proposées à l'auteur ont été faites, serait approuvée par la Congrégation de l'*Index*.

— Lundi 18 Juin, le Souverain Pontife a reçu en audience solennelle le nouveau ministre résident de Russie près le Saint-Siège, M. Iswolski, qui a présenté, avec le cérémonial accoutumé, ses lettres de créance. Après la réception officielle, le Pape fit retirer sa cour et resta seul avec l'envoyé du tzar, pendant près d'une heure. M. Iswolski a rendu ensuite visite à S. Em. le cardinal Rampolla.

— On télégraphie au *Monde* que l'Encyclique annoncée paraîtra à la fin de la semaine.

Rennes. — Mgr Guillois, évêque élu du Puy, sera sacré, le mercredi 11 Juillet, dans la cathédrale de Rennes, par Mgr Labouré, assisté de NN. Bécel et Trégaro, évêques de Vannes et de Séez, tous deux originaires du Morbihan, comme le nouveau prélat.

« Plusieurs évêques, dit la *Semaine Religieuse* de Rennes, ont bien voulu promettre d'honorer de leur présence cette cérémonie solennelle. »

La main de Dieu. — On lit dans la *Semaine* de Cambrai :

« Nos lecteurs se souviennent du sacrilège commis, dans la nuit du dimanche de Pâques, au cimetière de Wasquehal.

Le crucifix avait été arraché de la croix, les pieds brisés, et une statue de la T. S. Vierge avait été mutilée à la tête et aux bras.

Un nommé Em. Dedunslaeyer avait été arrêté, puis relâché.

Dimanche, on relevait sur les rails du chemin de fer de Lille à Roubaix, au passage du chemin rouge, à Wasquehal, le cadavre d'un homme de 20 ans environ. Il avait les deux pieds fracturés, des blessures aux bras et à la figure ; il n'en avait sur aucune autre partie du corps. C'était Em. Dedunslaeyer qui, fuyant la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

police qui le poursuivait pour vol, s'était précipité sur les rails au moment du passage du train. « Les blessures reçues par Dedunslaeyer, dit un journal de notre ville, ressemblent à s'y méprendre aux mutilations faites aux statues de Jésus-Christ et de la Sainte Vierge, pendant la nuit du 24 Mars dernier. »

Les vengeances divines ne sont pas toujours aussi éclatantes ; leur trop grande fréquence nuirait au libre arbitre de l'homme. Le crime de Lomme était certainement plus horrible que celui de Wasquehal, puisque le sacrilège s'est attaqué, non à l'image, mais à la personne même de N.-S. Jésus-Christ. Dieu attend ; il a l'éternité pour punir, et puis il veut laisser aux plus grands criminels le temps de se convertir. Mais, de temps en temps, ici ou là, il frappe pour avertir ceux qui roulent en leur esprit de sinistres projets et pour réveiller la foi des populations.

Un entretien avec M. Constans. — *La Libre Parole*, sous la signature de M. Delahaye, rapporte la conversation suivante que M. Constans aurait eu avec un chef d'ordre religieux. On remarquera cependant que M. Delahaye n'a pas lui-même entendu ces propos, qui demandent confirmation.

« Un chef d'ordre religieux eut, un jour, un entretien avec M. Constans, ministre de l'Intérieur, sur les intentions du gouvernement à l'égard des Congrégations.

« Je relate l'entretien, tel qu'il fut rapporté, quelques jours après, par le religieux lui-même : « Où veut en venir le Parle-« ment avec son droit d'accroissement ? — A vous dissoudre, en « vous enlevant les moyens de vivre.

« — C'est une confiscation ? — Assurément. — Mais c'est inique ! — Sans aucun doute. — Puisque vous jugez ainsi la loi, « pourquoi l'appliquez-vous ? — Parce que vous nous y forcez. — « Comment cela ?

« — En ne vous défendant pas. — A quoi bon vous résister, « puisque vous avez la loi et les juges ? »

« A cet instant, M. Constant regarda fixement son interlocuteur, et, après un silence, il reprit en pesant chacune de ses paroles :

« La politique ne ménage que ce qui résiste, mon Révérend « Père. Autrefois, en vous défendant, vous faisiez reculer les gou-« vernements. Aujourd'hui, vous vous résignez plus vite qu'eux.

« Comment voulez-vous que nous persuadions à ceux qui nous « poussent qu'il y a danger à vous molester ?

« La justice ne vous servît-elle qu'à gagner le temps, qui « change parfois si vite les hommes et les choses, que vous auriez « encore intérêt à en épuiser tous les degrés de juridiction. »

« Le religieux remercia M. Constans. Sa Congrégation est une des rares qui tiennent encore en échec le droit d'accroissement. »

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

A Ploujean, les patriotes constatent, d'une façon grotesque, que « l'aristocratie est au tombeau » ; mais ils doivent avouer que le peuple n'en est pas plus heureux.

« Ploujean, 12 Ventose an II (2 Mars 1794).

« *Cudennec et Steun, à Administrateurs.*

« Amis des lois et du gouvernement salutaire qui nous délivre journellement de l'hydre féodale qui nous dévorait, nous cultivateurs, et élus membres du Comité de surveillance de la commune montagnarde de Ploujean, toujours actifs et veillant dans notre ressort à détruire le vieux germe de l'aristocratie (grâce à la sainte Montagne) réduite à son tombeau ; nous vous faisons, aux termes de la loi, l'exposition de ce qui peut être de notre ressort dans notre commune.

« La ci-devant Caste, expulsée de notre territoire, ne peut plus organiser de son venin nos campagnes timides.

« On ne refuse pas les réquisitions, mais la quantité des indigents fait craindre la disette jusqu'à la récolte. »

La commune de Landivisiau n'était pas, paraît-il, à cette hauteur de sentiments patriotiques, car elle méritait d'être dénoncée, en ces termes, par les *sans-culottes* régénérés de Lesneven :

« 22 Ventose an II (12 Mars 1794) (1).

« *La Société populaire et révolutionnaire des sans-culottes régénérés de la commune de Lesneven, aux républicains Administrateurs du District de Lesneven.*

« La Société, ennemie à mort des abus provenant de l'inexécution des lois, s'empresse de vous faire part de la lettre ci-jointe, du 5 Ventose, de la Société populaire de Landivisiau. Vous y lirez, citoyens, que les marques et signes de l'aristocratie les plus avérées existent encore aux confins de votre territoire ; vous y lirez encore que la Révolution sainte qui fait notre bonheur seul désiré, semble être méconnue, et l'est peut-être dans cette partie du District ; vous y verrez que les fonctionnaires publics chargés de l'exécution des lois, bien loin de les faire exécuter, paraissent vouloir les ense-

---

(1) L. 186.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

velir dans un grand et criminel oubli... Tels sont les abus qui ont échappé à votre vigilance, la commune de Bodilis en est le théâtre... Les fonctionnaires de cette commune laissent exister, autour et dans leur église, des signes de la royauté et de la féodalité ; on y voit encore une lisière noire avec armoirie, des fleurs de lys s'y trouvent parsemées ; ils gardent bien précieusement toutes ces marques de l'aristocratie et de la tyrannie, comme s'ils espéraient encore le retour de la féodalité et du tyran.

« L'arbre de la liberté, qui a été planté plutôt par feinte que de cœur, est mort à Bodilis ; mais ses habitants, peu jaloux de respirer sous l'ombrage de ses rameaux bienfaisants, ne s'empressent pas de lui substituer un arbre vivant.

« *Les membres du Comité de correspondance,*

« Le Floc'h ; Grée, fils ; Simon. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Juin 1894.

I. La Théologie d'Etat à la Chambre des députés (séance du 17 Mai), P. R. de Scorraille. — II. La Philosophie critique et l'anarchie intellectuelle, P. L. Roure. — III. La Persécution fiscale (fin). L'impôt du 4%, l'impôt de 30 centimes, P. H. Prélot, — IV. Un laïque théologien en Angleterre. Le docteur Ward (fin). P. H. Mauvoisin. — V. Palestrina, P. H. Soullier. — VI. Mélanges et critiques. L'hymne à Apollon retrouvé à Delphes et la musique religieuse, P. A. Fleury ; une lettre inédite de saint Bernard, P. J. Satabin ; I. Une lettre de Mgr Pie à S. S. Pie IX, au sujet de l'homélie du 30 Juin 1861 ; II. Saint-Louis des Français à Rome, P. V. Mercier ; un problème bibliographique : quelle est l'édition *princeps* des « Pensées » de Pascal, F. Comtet ; l'Influence de François Bacon, G. Sortais. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

VIENT DE PARAITRE :

MARIE-MADELEINE, la pécheresse, la pénitente, la sainte, par l'abbé L. Servières. Un beau volume in-18 jésus de 432 pages, prix **3** fr., franco **3** fr. **50**.

Cet ouvrage est honoré de lettres de S. Em. le Cardinal Bourret, évêque de Rodez ; de Mgr l'évêque de Mende et de Mgr l'évêque de Fréjus et Toulon. — A Rodez chez E. Carrère, imprimeur-éditeur, place de la Cité ; à Paris, chez Vic et Amat, libraires-éditeurs, rue Cassette ; à Quimper, chez M Salaün, libraire, rue Kéréon.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

ESTOMAC, INTESTIN, FOIE. Traitement nouveau. — Succès certain. — Brochure gratis sur demande. Docteur FICHON, Boulevard Arago, 2, Paris.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentᵗ de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la meche Guillon, Encens, etc.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD. Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournissr du Grand-Séminaire, 16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper*.

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. Hélot *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. Pézieux, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

PENSION DE FAMILLE
RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.
TABLE D'HOTE TRÈS CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à Paris
(près la Gare d'Orléans)

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2^f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 20. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

CHALLES (SAVOIE)
5 kil. gare Chambéry — Tramway à Vapeur
Lymphatisme, Laryngites, Affections utérines, Scrofule, Goutte.
ETABLISSEMENT ouvert jusqu'au 15 Octobre
RÉDUCTION DE MOITIÉ POUR ECCLÉSIASTIQUES ET RELIGIEUSES.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^e ANNÉE. Vendredi 29 Juin 1894. N° 26.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 f. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.
II. Lettre apostolique de Léon XIII aux princes et aux peuples de l'univers *(à suivre)*.
III. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Mort du Président de la République ; Mgr Valleau à Saint-Martin-de-Ré ; Nécrologie ; Nomination dans le Clergé ; Quimper ; Ile-Molène ; Penmarc'h ; Mission de Santec.
IV. Nouvelles du Monde catholique : Renan et ses compatriotes ; Premiers pompiers.
V. Bibliographie.
VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 1^er Juillet. — 7^me Dimanche après la Pentecôte. — Fête du T. Précieux Sang de N.-S. Jésus-Christ. Double de 2^e classe. Rouge. Mémoires de l'Octave de S. Jean et du Dimanche.
Vêpres du suivant, avec Mémoires du Précieux Sang et de l'Octave de S. Jean.
Au chœur : SOLENNITÉ DE S. PIERRE ET S. PAUL, Apôtres, avec Mémoires du Précieux Sang et de S. Jean et du Dimanche.
Lundi, 2. — Visitation de la Très Sainte-Vierge. Double de 2^e classe. Blanc.
Mardi, 3. — De l'Octave de S. Pierre et S. Paul. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 4. — Id.
Jeudi, 5. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques. Double. Blanc.
Vendredi, 6. — Octave de S. Pierre et S. Paul. Double. Rouge.
Samedi, 7. — S^te Pulchérie, vierge *(au Propre diocesain)*. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Saint-Jean-du-Doigt	1^er, 2 et 3 Juillet.
Logonna-Quimerc'h	4 et 5 Juillet.
Saint-Divy	6 et 7 Juillet.

Mission recommandée : MELLAC, du 8 au 22 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Juillet 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LA LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

« Rien, a dit saint Anselme, n'est si cher à Dieu que la liberté de son Église. » Aussi bien, « c'est du haut de la Croix que Jésus-Christ a dicté, pour son Epouse, cette charte royale qui l'a faite libre, et c'est de son sang qu'il l'a signée. »

Or, que renferme cette liberté de la sainte Eglise, qui lui permet d'exercer partout son influence salutaire et nécessaire ? Cette liberté comprend, tout d'abord, son droit imprescriptible de vivre et de se mouvoir ; son droit d'enseigner toute vérité et de sanctifier, par les sacrements, toutes les âmes ; son droit enfin de perpétuer sans entraves, à travers les siècles, son gouvernement et son sacerdoce : « *Allez*, lui a dit Jésus, *enseignez toutes les nations ; baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai commandé. Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.* » (Math. XXVIII, 18-20.)

Au fond, cette liberté de l'Eglise, c'est la vraie liberté des consciences, et toutes les autres libertés légitimes, admirablement développées et sauvegardées ; c'est la dignité humaine, relevée et maintenue ; c'est la diffusion des pures lumières et de la fraternité sainte qui constituent la civilisation chrétienne ; c'est la paix des âmes et des familles ; c'est la prospérité, même matérielle, des nations.

Mais que l'Etat moderne et « les ardents défenseurs de ses droits » veuillent bien s'en souvenir : tous ces bienfaits de l'Eglise, tous ces *fruits* de son influence — nous dit Léon XIII dans sa dernière Encyclique — « sont surtout abondants parmi les nations où l'Eglise jouit plus librement du pouvoir d'exercer sa mission. »

Au contraire, si par des empiètements funestes et au nom des prétendus droits de l'Etat, l'on entrave la liberté de l'Eglise, alors, à mesure que s'accomplit et s'aggrave cet attentat sacrilège, « rien de vraiment heureux et honnête, continue le Pape, ne reste dans l'Etat ; tout tombe dans le désordre ; et les gouvernants et les peuples sont en proie à l'anxiété et à la crainte des fléaux. » *(Encycl. du 19 Mars aux Evêques de Pologne.)*

Daigne le divin Cœur de Jésus nous préserver de ces malheurs, et qu'il veuille bien, par conséquent, exaucer la prière que depuis déjà tant d'années, par l'ordre du Pape, tous les prêtres lui adressent chaque jour, du pied de l'autel, « *pour la liberté et l'exaltation de notre Mère la sainte Eglise.* »

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

LÉON XIII, PAPE

SALUT ET PAIX DANS LE SEIGNEUR

Le concert de félicitations publiques, qui a marqué d'une manière si éclatante l'année tout entière de Notre Jubilé épiscopal, et qui vient de recevoir son couronnement de l'insigne piété des Espagnols, a eu principalement ce fruit, sujet de grande joie pour Notre âme, de faire briller dans l'union des volontés et l'accord des sentiments, l'unité de l'Eglise et son admirable cohésion avec le Pontife Suprême. On eût dit, en ces jours que, perdant tout autre souvenir, l'univers catholique n'avait plus de pensées et de regards que pour le Vatican. Ambassades de princes, affluence de pèlerins, lettres empreintes d'amour filial, cérémonies augustes, tout proclamait hautement que lorsqu'il s'agit d'honorer le Siège Apostolique, il n'y a plus dans l'Eglise qu'un cœur et qu'une âme. Et ces manifestations Nous ont été d'autant plus agréables, qu'elles rentraient pleinement dans Nos vues, et répondaient pleinement à Nos efforts. Car, guidé par la connaissance des temps et la conscience de Notre devoir, ce que Nous nous sommes constamment proposé, ce que Nous avons infatigablement poursuivi, de paroles et d'actes, dans tout le cours de Notre pontificat, ç'à été de Nous rattacher plus étroitement les peuples, et de mettre en évidence cette vérité, que l'influence du Pontificat romain est salutaire à tous égards. C'est pourquoi Nous rendons de très vives actions de grâces, d'abord à la bonté divine, de qui Nous tenons ce bienfait d'être arrivé sain et sauf à un âge si avancé ; ensuite aux princes, aux évêques, au clergé, aux simples fidèles, à tous ceux enfin qui, par les démonstrations nombreuses de leur piété et de leur dévouement, ont prodigué des marques d'honneur à Notre caractère et à Notre dignité, à Notre personne une consolation vivement agréée.

Ce n'est certes pas qu'il n'ait rien manqué à la joie de Notre âme. Au cours même de ces manifestations populaires, parmi ces démonstrations d'allégresse et de piété filiale, une pensée obsédait Notre esprit : Nous songions aux multitudes immenses qui vivent en dehors de ces grands mouvements catholiques, les unes ignorant complètement l'Evangile, les autres, initiées, il est vrai, au christianisme, mais en rupture avec notre foi. Et cette pensée Nous causait, comme elle Nous cause encore, une douloureuse émotion. Nous ne pouvons, en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

effet, Nous défendre d'une affliction profonde, en voyant une portion si vaste du genre humain s'en aller loin de Nous sur une route détournée. — Or, comme Nous tenons ici-bas la place de Dieu, de ce Dieu tout-puissant qui veut sauver tous les hommes et les amener à la vérité ; comme d'ailleurs le déclin de Notre âge et les amertumes Nous rapprochent de ce qui est le dénouement de toute vie humaine, Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre Sauveur et Maître, Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son Père, dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent un d'esprit et de cœur : *Je prie..... qu'ils soient tous un, comme vous mon Père en moi et moi en vous, afin qu'eux aussi soient un en nous* (1). — Et parce que cette prière n'embrassait pas seulement tous ceux qui professaient alors la foi de Jésus-Christ, mais tous ceux qui la devaient professer dans la suite des temps, elle Nous est une juste raison de manifester avec assurance les vœux de Notre cœur et d'user de tous les moyens en Notre pouvoir, pour appeler et convier tous les hommes, sans distinction de nation ni de race, à l'unité de la foi divine.

Sous l'aiguillon de la charité, laquelle accourt plus rapide là où le besoin est plus pressant, Notre cœur vole tout d'abord vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'Evangile, vers celles encore qui n'ont pas su l'abriter contre leur propre incurie ou contre les vicissitudes du temps : nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ et qu'*il n'est point sous le Ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés* (2), c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénètre de sa bienfaisante vertu. A cet égard, l'Eglise n'a jamais failli à sa mission divine. Où dépense-t-elle plus d'efforts, depuis vingt siècles, où déploie-t-elle plus d'ardeur et de constance, que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes? Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit des hérauts de l'Evangile franchir les mers par Notre autorité et s'en aller jusqu'aux extrémités de la terre ; et, tous les jours, nous supplions la bonté divine de vouloir multiplier les ministres sacrés, vraiment dignes du ministère apostolique, c'est-à-dire dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ, jusqu'au sacrifice de leur bien-être et de leur santé, et, s'il le faut même, jusqu'à l'immolation de leur vie.

Et vous, Christ Jésus, Sauveur et Père du genre humain, hâtez-vous de tenir la promesse que vous fîtes jadis, que lorsque vous seriez élevé de terre, vous attireriez à vous toutes

(1) Joan, XVII, 21.
(2) Act. IV, 12.

choses. Descendez donc enfin, et montrez-vous à cette multitude infinie, qui n'a pas encore goûté vos bienfaits, fruits précieux de votre sang divin. Réveillez ceux qui dorment dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin qu'éclairés de votre sagesse et pénétrés de votre vertu, en vous et par vous, *ils soient consommés dans l'unité.*

Et maintenant, voici que la pensée de cette unité mystérieuse évoque à Nos regards tous ces peuples, que la bonté divine a transférés depuis longtemps d'erreurs plusieurs fois séculaires aux clartés de la sagesse évangélique. Rien assurément de plus doux au souvenir, rien qui prête un plus beau sujet aux louanges de la Providence, que ces temps antiques, où la foi divine était regardée comme un patrimoine commun, au-dessus de toutes les divisions : alors que les nations civilisées, de génie, de mœurs, de climats si divers, se divisaient souvent et se combattaient sur d'autres terrains, mais se rencontraient toujours, unies et compactes, sur celui de la foi. C'est pour l'âme un cruel désenchantement d'avoir à se trouver, dans la suite, en face d'une époque malheureuse, où de funestes conjonctures, trop bien servies par des suspicions et des ferments d'inimitié, arrachèrent du sein de l'Eglise romaine des grandes et florissantes nations. Quoi qu'il en soit, confiant dans la grâce et la miséricorde de ce Dieu tout-puissant, — qui sait seul quand les temps sont mûrs pour ses largesses, qui seul aussi tient en sa main toutes les volontés humaines, pour les incliner où il lui plaît, — Nous Nous tournons vers ces peuples et, avec une charité toute paternelle, Nous les prions et les conjurons d'effacer toute trace de division et de revenir à l'unité.

Et tout d'abord, Nous portons affectueusement Nos regards vers l'Orient, berceau du salut pour le genre humain. Sous l'empire d'un ardent désir, Nous ne pouvons Nous défendre de cette douce espérance que le temps n'est pas éloigné où elles reviendront à leur point de départ, ces Eglises d'Orient, si illustres par la foi des aïeux et les gloires antiques. Aussi bien, entre elles et Nous, la ligne de démarcation n'est-elle pas très accentuée : bien plus, à part quelques points, l'accord sur le reste est si complet, que souvent, pour l'apologie de la foi catholique, Nous empruntons des autorités et des raisons aux doctrines, aux mœurs, aux rites des Eglises orientales. Le point capital de la dissidence, c'est la primauté du Pontife romain. Mais qu'elles remontent à nos origines communes, qu'elles considèrent les sentiments de leurs ancêtres, qu'elles interrogent les traditions les plus voisines du commencement du christianisme, elles trouveront là de quoi se convaincre jusqu'à l'évidence que c'est bien au Pontife romain que s'applique cette parole de Jésus-Christ : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise.* Et dans la série de ces Pontifes romains, l'antiquité en vit plusieurs que les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suffrages étaient allés chercher en Orient : au premier rang Anaclet, Evariste, Anicet, Eleuthère, Zosime, Agathon, dont la plupart eurent cette gloire de consacrer de leur sang un gouvernement tout empreint de sagesse et de sainteté. — On n'ignore pas d'ailleurs l'époque, le mobile, les auteurs de cette fatale discorde. Avant le jour où l'homme sépara ce que Dieu avait uni, le nom du Siège Apostolique était sacré pour toutes les nations de l'univers chrétien ; et à ce Pontife romain, qu'ils s'accordaient à reconnaître comme le légitime successeur de saint Pierre, et partant comme le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ni l'Orient ni l'Occident ne songeaient à contester le tribut de leur obéissance. — Aussi, si l'on remonte jusqu'aux origines de la dissidence, on n'y voit que Photius lui-même a soin de députer à Rome des défenseurs de sa cause : on y voit, d'autre part, que le Pape Nicolas Ier peut, sans soulever d'objection, envoyer des légats de Rome à Constantinople, avec mission *d'instruire la cause du patriarche Ignace, de recueillir d'amples et sûres informations, et de référer le tout au Siège Apostolique*. De sorte que toute l'histoire d'une affaire qui devait aboutir à la rupture avec le Siège de Rome fournit à celui-ci une éclatante confirmation de sa primauté. — Enfin, nul n'ignore que, dans deux grands Conciles, le second de Lyon, et celui de Florence, Latins et Grecs, d'un accord spontané et d'une commune voix, proclamèrent comme dogme la suprématie du Pontife romain.

C'est à dessein que Nous avons retracé ces événements, parce qu'ils portent en eux-mêmes un appel à la réconciliation et à la paix. D'autant plus qu'il Nous a semblé reconnaître chez les Orientaux de nos jours des dispositions plus conciliantes à l'égard des catholiques, et même une certaine propension à la bienveillance. Ces sentiments se sont déclarés naguère dans une circonstance notable, quand ceux des nôtres, que la piété avait portés en Orient, se sont vu prodiguer les bons offices et toutes les marques d'une cordiale sympathie. — C'est pourquoi *Notre cœur s'ouvre à vous*, qui que vous soyez, de rite grec ou de tout autre rite oriental, qui êtes séparés de l'Eglise catholique. Nous souhaitons vivement que vous méditiez en-vous-mêmes ces graves et tendres paroles que Bessarion adressait à vos Pères : *Qu'aurons-nous à répondre à Dieu, quand il nous demandera compte de notre rupture avec nos frères, lui qui, pour nous assembler dans l'unité d'un même bercail, est descendu du ciel, s'est incarné, a été crucifié? Et quelle sera notre excuse auprès de notre postérité? Oh! Ne souffrons pas cela, n'y donnons pas notre assentiment, n'embrassons pas un parti si funeste pour nous et pour les nôtres.* — Considérez bien ce que Nous demandons, pesez-le mûrement devant Dieu. Sous l'empire, non pas certes de quelque motif humain, mais de la charité divine et du zèle du

salut commun, Nous vous demandons le rapprochement et l'union : Nous entendons une union parfaite et sans réserve : car telle ne saurait être aucunement celle qui n'impliquerait pas autre chose qu'une certaine communauté de dogmes et un certain échange de charité fraternelle. L'union véritable entre les chrétiens est celle qu'a voulue et instituée Jésus-Christ et qui consiste dans l'unité de foi et de gouvernement. Il n'est rien d'ailleurs qui soit de nature à vous faire craindre, comme conséquence de ce retour, une diminution quelconque de vos droits, des privilèges de vos patriarcats, des rites et des coutumes de vos Eglises respectives. Car il fut et il sera toujours dans les intentions du Siège Apostolique, comme dans ses traditions les plus constantes, d'user avec chaque peuple d'un grand esprit de condescendance et d'avoir égard, dans une large mesure, à ces origines et à ces coutumes. — Tout au contraire, que l'union vienne à se rétablir, et il sera certainement merveilleux, le surcroît de lustre et de grandeur, qui, sous l'action de la grâce divine, en rejaillira sur vos Eglises. Que Dieu daigne entendre cette supplication que vous lui adressez vous-mêmes : *Abolissez toute division entre les Eglises ;* et cet autre : *rassemblez les dispersés, ramenez les égarés, et réunissez-les à votre sainte Eglise catholique et apostolique*. Qu'il daigne vous ramener à cette foi une et sainte, qui, par le canal d'une tradition constante nous vient, et à vous et à Nous, de l'antiquité la plus reculée, à cette foi dont vos ancêtres gardèrent inviolablement le dépôt, qu'illustrèrent à l'envi, par l'éclat de leurs vertus, la sublimité de leur génie, l'excellence de leur doctrine, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jean Chrysostome, les deux Cyrilles et tant d'autres grands docteurs, dont la gloire appartient à l'Orient et à l'Occident comme un héritage commun.

Qu'il Nous soit permis de vous adresser un appel spécial, à vous, nations slaves, dont les monuments historiques attestent la gloire. Vous n'ignorez pas les grands bienfaits dont vous êtes redevables aux saints Cyrille et Méthode, vos Pères dans la foi, si dignes des honneurs que Nous avons Nous-même, il y a quelques années, décernés à leur mémoire. Leurs vertus et leur laborieux apostolat furent pour plusieurs des peuples de votre race la source de la civilisation et du salut. C'est là l'origine de l'admirable réciprocité de bienfaits d'une part, de piété filiale de l'autre, qui régna, pendant de longs siècles, entre la Slavonie et les Pontifes romains. Que si le malheur des temps a pu ravir à la foi catholique un grand nombre de vos ancêtres, vous, considérez combien serait précieux votre retour à l'unité. Vous aussi, l'Eglise ne cesse pas de vous rappeler entre ses bras, pour vous y prodiguer de nouveaux gages de salut, de prospérité et de grandeur.

C'est avec une charité non moins ardente, que Nous nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tournons maintenant vers ces peuples qui, à une époque plus récente, sous le coup d'insolites renversements et des temps et des choses, quittèrent le giron de l'Eglise romaine. Reléguant dans l'oubli les vicissitudes du passé, qu'ils élèvent leur esprit au-dessus des choses humaines, et qu'avides uniquement de vérité et de salut, ils considèrent l'Eglise fondée par Jésus-Christ. Si avec cette Eglise ils veulent ensuite confronter leurs Eglises particulières, et voir à quelles conditions la Religion s'y trouve réduite, ils avoueront sans peine qu'étant venus à oublier les traditions primitives, sur plusieurs points et des plus importants, le flux et le reflux des variations les a fait glisser dans la nouveauté. Et ils ne disconviendront pas que, de ce patrimoine de vérité que les auteurs du nouvel état de choses avaient emporté avec eux lors de la sécession, il ne leur reste plus guère aucune formule certaine et de quelque autorité. Bien plus, on en est venu à ce point, que beaucoup ne craignent pas de saper le fondement même sur lequel reposent exclusivement la Religion et toutes les espérances des humains, à savoir la divinité de Jésus-Christ notre Sauveur. Pareillement, l'autorité qu'ils attribuaient autrefois aux livres de l'ancien et du nouveau Testament, comme à des ouvrages d'inspiration divine, ils la leur dénient aujourd'hui : conséquence inévitable du droit conféré à chacun de les interpréter au gré de son propre jugement. — De là, la conscience individuelle, seul guide de la conduite et seule règle de vie, à l'exclusion de toute autre ; de là, des opinions contradictoires et des fractionnements multiples, aboutissant trop souvent aux erreurs du *naturalisme* ou du *rationalisme*. Aussi, désespérant d'un accord quelconque dans les doctrines, prêchent-ils maintenant et prônent-ils l'union dans la charité fraternelle. A juste titre, assurément, car nous devons tous être unis des liens de la charité, et ce que Jésus-Christ a commandé pardessus tout, ce qu'il a donné comme la marque de ses disciples, c'est de s'aimer les uns les autres. Mais comment une charité parfaite pourrait-elle cimenter les cœurs, si la foi ne met l'unité dans les esprits ? — C'est pourquoi il s'en est rencontré, parmi les hommes dont Nous parlons, esprits judicieux, et cœurs avides de vérité, qui sont venus chercher dans l'Eglise catholique la voie qui conduit sûrement au salut. Ils comprirent qu'ils ne pouvaient adhérer à la tête de l'Eglise qui est Jésus-Christ, s'ils n'appartenaient au corps de Jésus-Christ qui est l'Eglise ; ni aspirer à posséder jamais dans toute sa pureté la foi de Jésus-Christ, s'ils en répudiaient le magistère légitime, confié à Pierre et à ses successeurs. Ils comprirent, d'autre part, que dans la seule Eglise romaine se trouve réalisée l'idée, reproduit le type de la véritable Eglise, laquelle est d'ailleurs visible à tous les yeux par les marques extérieures dont Dieu, son auteur, a eu soin de la revêtir. Et plusieurs d'entre eux, doués d'un jugement pénétrant et d'une

sagacité merveilleuse pour scruter l'antiquité, surent mettre en lumière, par de remarquables écrits, l'apostolicité non interrompue de l'Eglise romaine, l'intégrité de ses dogmes, la constante uniformité de sa discipline. Devant l'exemple de ces hommes, c'est Notre cœur plus encore que Notre voix qui vous fait appel, frères bien-aimés, qui, depuis trois siècles déjà, êtes en dissidence avec Nous sur la foi chrétienne ; et vous tous, qui que vous soyez, qui, pour une raison ou pour une autre, vous êtes séparés de Nous, *rallions-nous tous dans l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu* (1). Souffrez que Nous vous tendions affectueusement la main, et que Nous vous conviions à cette unité qui ne fit jamais défaut à l'Eglise catholique, et que rien ne lui pourra jamais ravir. Depuis longtemps, cette commune mère vous rappelle sur son sein ; depuis longtemps, tous les catholiques de l'univers vous attendent, avec les anxiétés de l'amour fraternel, afin que vous serviez Dieu avec nous, dans l'unité d'un même Evangile, d'une même foi, d'une même espérance, dans les liens d'une parfaite charité. *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Réunion de la Congrégation des Dames, le *Dimanche 1er Juillet*. A 7 heures, sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mort du Président de la République. — Un crime abominable est venu surprendre et épouvanter la France, où il excite un sentiment unanime de réprobation. Dimanche, à Lyon, où il asistait aux fêtes de l'Exposition, M. Carnot a été assassiné par un étranger, ou plutôt un de ces misérables qui n'ont pas de patrie ! Frappé d'un coup de poignard, vers 9 h. 1/2 du soir, le Président a expiré, à minuit 35 m.

Devant un tel attentat, les dissentiments politiques se taisent : du reste, tous rendaient hommage aux qualités personnelles de M. Carnot. Nous avons souvent déploré que, par crainte de l'opinion, il ait affecté, pendant sa présidence, de ne jamais entrer dans une église, et qu'il ait enlevé tout caractère religieux notamment aux cérémonies du genre de celle qui l'appelait à Lyon. Mais ce n'était pas un sectaire, faisant le mal sciemment et par haine : Dieu, dans sa miséricorde, lui a laissé le temps de se reconnaître et de démentir, au moment suprême, tout son passé de Président. Il a reçu les derniers sacrements des mains du pieux archevêque de Lyon, Mgr Coullié, celui-là même que le Gouverne-

(1) Eph. IV, 13.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

ment de la République frappait, il y a quelques semaines, pour la question des Fabriques... Dieu ménage aux hommes de tels spectacles. Puisse la leçon, si éloquente, ne pas être perdue !

Les catholiques, comme dit le journal *La Croix*, « prieront pour M. Carnot et demanderont miséricorde, si non pour le bien accompli, au moins à cause du mal qu'il a souvent refusé de consommer. »

***

Le Congrès réuni à Versailles, mercredi, 27, a nommé Président de la République M. Casimir-Périer, Président de la Chambre des Députés.

Nous lisons dans le *Bulletin religieux* du diocèse de La Rochelle et de Saintes, du 23 Juin :

« Mgr Valleau, évêque de Quimper, vient de passer deux jours, le 16 et le 17 Juin, dans son pays d'origine. Saint-Martin-de-Ré, où ils compte de nombreux amis et une partie de son honorable famille, lui a fait l'accueil le plus cordial.

« A la sainte messe du dimanche, les assistants ont eu l'heureuse fortune d'entendre ses accents émus et élevés. Après avoir remercié Mgr Bonnefoy d'avoir récompensé la piété de la paroisse en élevant son pieux et distingué pasteur à la dignité de chanoine, il a commenté ces paroles : « Le temps passe, nos œuvres seules « survivent. » Ces deux pensées, admirablement développées et exprimées surtout avec cœur, ont produit la meilleure impression dans cet auditoire, déjà si chrétien et si bien disposé à suivre les conseils du sympathique orateur.

« Mgr Valleau, en pressant la main de toutes ses anciennes connaissances, leur a bien promis de revenir dans l'île pour y faire un plus long séjour. Ce sera une grande joie et un grand honneur pour tous. »

Monseigneur rentre à Quimper, à la fin de la semaine, pour présider, samedi, dans l'après-midi, à l'Evêché, la réunion générale des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse.

Dimanche, 1er Juillet, Sa Grandeur fera une bénédiction de cloches, à Guipavas.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Bernard, recteur de Dirinon, décédé le 20 Juin, à l'âge de 71 ans ;

Le R. P. Armand Ouëllard, jésuite, de la Résidence de Quimper, décédé le 25 Juin, dans sa 58e année.

Nomination dans le Clergé. — M. Foulet, qui avait quitté momentanément le diocèse, vient d'y rentrer et a été nommé vicaire à Tréboul.

Quimper. — Comme l'ont annoncé les journaux de la région, samedi dernier, place Terre-au-Duc, M. le chanoine Guillard a été renversé par une voiture et assez fortement contusionné. Nous sommes heureux de rassurer les nombreux amis du vénérable chanoine et tous nos confrères : l'accident n'a pas la gravité qu'on craignait au premier moment, et M. Guillard est en bonne voie de guérison.

Ile-Molène. — On nous communique une lettre dont nous détachons le passage suivant :

« Depuis longtemps, les paroissiens de Molène attendaient avec impatience l'ouverture de l'école libre, à laquelle opposition avait été d'abord faite par l'Administration. Le délai d'un mois depuis la seconde déclaration étant expiré, sans opposition nouvelle, les classes ont commencé, le lundi 18 Juin. Ce jour-là, à 6 heures, a été dite la messe du Saint-Esprit, précédée du chant du *Veni, Creator*. Les enfants y ont assisté, accompagnés de leurs parents, dont plusieurs ont fait la sainte communion. A 8 heures, la nouvelle école comptait 66 élèves et, le lendemain, il y avait encore plusieurs autres inscriptions. »

Que Dieu garde les bons insulaires et fasse prospérer l'école chrétienne de Molène !

Penmarc'h. — La Mission vient de se terminer et l'on peut dire que le résultat a dépassé les espérances : on compte à peine soixante abstentions sur quatre mille habitants.

Comme tout le faisait présager, l'affluence des fidèles — parmi lesquels 400 venaient des paroisses voisines, — a été beaucoup plus considérable, pendant cette dernière semaine. M. Godec, curé-doyen d'Elliant, présidait ; les conférences sur les Commandements étaient données par M. Masson, recteur d'Audierne ; l'explicateur des tableaux était M. Bohec, recteur de Loperhet...

Le samedi, jour de la clôture, il y a eu plus de 1.600 communions et 1.200 environ, le lendemain. Dimanche, 24 Juin, a été vraiment pour les paroissiens de Penmarc'h, comme ils aimaient à le répéter, « un beau jour de pardon. » L'église si vaste était comble : la messe a été chantée solennellement, avec diacre et sous-diacre, par M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire. M. Fléiter, vicaire général, a prêché sur l'Apostolat de la prière et montré que l'érection de cette œuvre de zèle et de mutuel soutien est un des moyens les plus efficaces de persévérance. Son appel a été entendu et, avant la fin de la journée, plus de 500 adhésions étaient recueillies.

Que Dieu soit loué, et qu'Il conserve à Penmarc'h les fruits de la Mission !

Mission de Santec. — La paroisse de Santec est de fondation récente. Il n'y a pas cinquante ans, c'était un petit hameau de pêcheurs. Une espèce de grange, couverte en chaume, servait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

d'église au seul prêtre qui y résidait, et, il n'y a pas un an encore, les santégois étaient humiliés de n'avoir pas de clocher. On ne pouvait vraiment donner ce nom au modeste clocheton qui émergeait du milieu de l'église et contenait une seule petite cloche. Aujourd'hui, tout est changé. Grâce à la courageuse initiative de M. Queynec, à la bonne volonté des habitants et de généreux bienfaiteurs, Santec a une belle église à trois nefs, à fenêtres gothiques, dominée par un superbe clocher, où, dans quelques jours chanteront des cloches joyeuses que Monseigneur l'Évêque de Quimper et de Léon viendra bénir lui-même.

Il faut que tout soit à l'unisson. Puisque l'on agrandissait et embellissait l'église, qu'on élevait un nouveau clocher, il fallait bien renouveler les âmes par une de ces Missions, tant aimées dans notre Bretagne.

Elle s'est ouverte, le 10 Juin, le jour même du pardon, dans une église gracieusement ornée de fleurs, de guirlandes, d'oriflammes. M. Cueff, curé-doyen de Plouigneau, présidait. Dès la première journée, les habitants étaient accourus en foule; tous les jours, l'église ne désemplit point, et l'on a compté 594 communions. La seconde semaine, la Mission, sous la direction de M. Hameury, curé-doyen de Crozon, a eu un égal succès. On vint même des paroisses voisines, ce qui expliquera le nombre très considérable de communions, qui a atteint le chiffre de 900. Le dernier jour, le 23 Juin, quand on alla en procession à la croix qui, à l'entrée du bourg, perpétuera le souvenir de cette Mission, on n'éprouvait qu'un regret, celui de voir les jours si vite écoulés. « Je voudrais que ce fût à recommencer », me disait un robuste paysan, traduisant ainsi la pensée commune.

Pas un seul santégois n'a fait défection, et c'était réellement beau de voir ainsi toute une paroisse ne former qu'un cœur et qu'une âme. Je sais que les prêtres, qui ont travaillé à cette Mission, ont emporté de Santec le meilleur souvenir. Pour faire le bien, ils n'ont reculé devant aucune fatigue. Selon la touchante parole de nos aïeux, « que le bon Dieu le leur rende ! »

UN VOISIN.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Renan et ses compatriotes. — Un certain M. Dayot, inspecteur des beaux-arts, s'était mis en tête de faire élever au renégat Renan, dans son pays natal, à Tréguier (Côtes-du-Nord), un monument.

La municipalité républicaine de Tréguier, qui a le respect de la population très catholique qu'elle administre, et le souci de son propre honneur, a répondu à l'entrepreneur de monument par un refus ; aussi l'adorateur de Renan la qualifie-t-il d' « embéguinée », qui cède « aux brutales injonctions de la *Semaine religieuse* et autres feuilles de charité et d'amour, » etc.

Les Bretons, heureusement, ont d'autres gloires à honorer que le malheureux Renan, qu'ils veulent oublier pour n'avoir pas à en rougir.

« Non, dit à ce sujet la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, la Bretagne ne reconnaît pas Renan pour une de ses gloires. Elle n'ignore pas les qualités natives qu'il avait reçues de sa race, les heureux développements qu'une éducation chrétienne et une instruction solide leur avait données au Petit-Séminaire de Tréguier, au Petit-Séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet et au Grand-Séminaire de Saint-Sulpice ; mais elle déplore l'usage coupable qu'il en a fait.

« Traître à son Dieu, aux traditions de son pays, aux leçons de ses maîtres, il a prostitué tous ces dons à une besogne infâme de destruction. Il a troublé des âmes, volé la foi à des cœurs faibles, semé le doute dans des intelligences séduites par le charme littéraire de son style.

« Non, il n'est pas une gloire de la Bretagne, car la gloire se conquiert en faisant le bien et non en accomplissant le mal. La gloire est le partage du soldat qui meurt pour sa patrie, du chrétien qui souffre pour l'Église, du savant qui augmente le trésor de la vérité, du cœur généreux qui soulage les souffrances de l'humanité, du littérateur qui allume dans les âmes la flamme de l'enthousiasme et leur inspire les aspirations vers l'idéal.

« A Renan l'anti-patriote, l'apostat, le docteur de mensonge, le littérateur déprimant, la Bretagne ne doit qu'un éternel mépris. »

Premiers pompiers. — A propos d'une plaque en l'honneur de l'inventeur des pompes, M. Bapst, dans son histoire des théâtres, écrit qu'il n'y avait pas de corps de pompiers aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Il n'y en avait encore qu'à Rome, chez les Papes, sous le nom de *Vigili*.

En France, il n'y avait pas de corps de pompiers : c'étaient les Capucins et les Récollets qui en tenaient lieu. Un certain nombre d'entre eux veillaient la nuit et donnaient l'alarme, en cas de sinistre. Ceux qui étaient restés dans les couvents accouraient. Les Capucins faisaient le service dans les théâtres.

Oui, ils devaient accourir partout où on les requérait, et en cas d'apothéoses avec feux dangereux, on les faisait venir d'avance.

D'ailleurs, leurs moyens étaient tout à fait primitifs. Ils se servaient d'éponges, fixées au bout de grands bâtons, qu'ils plongeaient dans des réservoirs d'eau ; plus tard, ils employèrent des seringues.

Les capucins, malgré l'insuffisance de leurs moyens, mettaient le plus grand dévouement à cette œuvre de sécurité publique. En 1763, lorsque l'Opéra brûla, Favart dit ce mot typique, mais qui renseigne sur le courage de ces humbles travailleurs : « On a dit qu'il est péri quinze personnes dans l'incendie de l'Opéra ; cela

Archives diocésaines de Quimper et Léon

n'est pas vrai, nous en sommes quittes pour un récollet et un capucin. »

Toujours accapareurs, ces cléricaux !

BIBLIOGRAPHIE

SERMONS, par Mgr GAY, évêque d'Anthédon, ancien auxiliaire de S. Em. le Cardinal Pie, avec une préface de Mgr d'Hulst, 2 vol. in-8°, **12** fr. — H. Oudin, Poitiers, et chez les Libraires.

Mgr Gay est bien connu par ses ouvrages ascétiques, qui forment onze volumes et qui cependant ne représentent qu'une partie « de l'activité tranquille que cet homme intérieur avait dépensée au service des âmes. La prédication avait été une des grandes occupations de sa vie..... Les dépositaires de son héritage spirituel ont trouvé dans ses manuscrits la matière de deux volumes de sermons, appartenant à la première période de sa vie sacerdotale : stations de Carême, prêchées à Limoges ; sermons isolés, prononcés à Paris ou ailleurs ; séries de conférences, données à des auditoires spéciaux. On rencontre là des échantillons des divers genres oratoires qui conviennent à la chaire sacrée. C'est ce recueil que la piété filiale offre aujourd'hui au lecteur chrétien ; et je tiens pour un grand honneur la tâche qui m'a été confiée de le présenter au public.

« Si Mgr Gay était un orateur vulgaire, il y aurait témérité à tirer de l'oubli ces pages anciennes. Mais le mérite de l'ouvrier se reconnaît à ce signe que son œuvre ne vieillit pas....., parce que la doctrine est puisée aux sources éternelles de vérité et de grâce dont l'Eglise a reçu la garde. Ici, nulle préoccupation de ce qu'on appelle aujourd'hui l'actualité ; nul désir de plaire ; nul artifice de langage pour piquer la curiosité..... Mais n'est-ce-pas un attrait de plus pour quiconque est avide de la parole de Dieu ? » (Mgr d'Hulst. — Préface de l'ouvrage).

Cet ouvrage n'est pas seulement une série de sermons utiles aux ecclésiastiques ; c'est un recueil de magnifiques pensées éloquemment exprimées sur les Vérités religieuses, et que les laïques liront avec le plus grand fruit et un vif intérêt.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille.

Livraison de Juin 1894. — I. Déclarations gallicanes. — II. La proposition de M. Gendre sur le casuel des cultes. — III. La proposition de M. André Lebon sur la comptabilité des Fabriques. — IV. Arrêt du Conseil d'Etat du 5 Janvier 1894. — V. Le droit d'exclusion dans les communautés religieuses. — VI. Propriété des objets mobiliers nécessaires au culte. — VII. La perception du casuel en Belgique. — VIII. Questions choisies : 73. Fondation de messes par contrat à titre onéreux. Droit d'enregistrement. Formule d'acte. Pièces à produire pour l'autorisation. — 74. La quittance détachée du registre à souche de la Fabrique pour toucher les arrérages de rentes sur l'État est-elle assujettie au timbre de 25 centimes ? — 75. La Fabrique est-elle obligée de fournir au curé le pain d'autel, le vin et la cire, non seulement les dimanches et fêtes, mais encore tous les jours de l'année ? — 76. Que faut-il penser d'un arrêté municipal qui interdit au clergé de porter publiquement, en habits sacerdotaux, le viatique aux mourants ? — 77. Main-levée des hypothèques prises au profit de la Fabrique. Autorisation par décret. Formalités. — 78. Etats d'émargement servant au paiement des traitements des employés de l'église. Timbre. Modèle. — 79. La libéralité faite à une Fabrique à la charge d'entretenir une tombe est-elle susceptible d'être autorisée par le Gouvernement ?

La *Revue Administrative du Culte Catholique* paraît tous les mois. Le prix est de 12 francs par an.

Tout abonné a droit de consultation par lettre contenant un timbre pour la réponse.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss' du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CABINET DEBRAY

Cabinet dentaire et Atelier de fabrication et de réparation, *2, rue Astor* (près la Halle), *à Quimper.*

M. F. PÉZIEUX, Chirurgien-Dentiste diplômé, est tous les jours, à la disposition des clients, à l'exception du vendredi.

M. HÉLOT *est visible tous les jeudis.*

Dents artificielles, systèmes français et américains. Réparation immédiate de tous les appareils dentaires. — *Prix modérés.*

On trouve chez l'auteur : « *Aux Mères de Familles* », par F. PÉZIEUX, 2, rue Astor (près la Halle), à Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — JODELAIS, Jeune, 20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

PENSION DE FAMILLE
RECOMMANDÉE
à MM. les Ecclésiastiques.
TABLE D'HOTE TRES CONFORTABLE
Rue de la Clef, n° 4, à Paris
(près la Gare d'Orléans)

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SOCIÉTÉ ANONYME
DU
CANAL DES DEUX-MERS
de l'Océan à la Méditerranée
CONSTITUÉE AU CAPITAL DE 300,000 FRANCS
Suivant Acte déposé le 10 Janvier 1893, chez M. SÉGOND, *Notaire à Paris.*
Siège social : 24, Boulevard des Capucines

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le général Munier, G. C. ✱, *Président ;*
l'amiral Forget, C. ✱, *Vice-Président ;*
Baratier de Rey, ✱, Intendant militaire ;
Sirven, ✱, Président du Tribunal de commerce de Toulouse, ancien Maire de cette ville ;
A. Moreau, Ingénieur civil ;
A. Verstraet, Ingénieur civil, *Administrateur délégué.*

MISE EN VENTE
DE
10,000 DIXIÈMES de PARTS de FONDATEURS
AU PRIX DE 125 FRANCS CHACUN
LA DÉLIVRANCE DES TITRES
aura lieu le 27 Juin et jours suivants, à PARIS
A la **Banque de l'Ouest**, 11, place du Havre ;
A la **Société Parisienne de Crédit et de Commision**, 22, rue Le Peletier.

Si les demandes dépassent le nombre des titres offerts, il sera fait une réduction proportionnelle.

L'ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE
Demander le prospectus détaillé.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. **Vendredi 6 Juillet 1894.** N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre apostolique de Léon XIII aux princes et aux peuples de l'univers *(à suivre).*

II. Chronique du Diocèse : Lettre épiscopale ; Guipavas ; Nomination ; Nécrologie ; Plomodiern ; Leuhan ; Œuvre des marins.

III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; Lyon ; Paris ; A méditer.

IV. Le couronnement des statues de Notre-Dame (à suivre).

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 8 Juillet. — 8me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour : semi-double. Vert. — A la messe, mémoire de ste Elisabeth de Portugal, veuve.

Vêpres du suivant *(au Propre diocésain)* ; mémoires du dimanche et de ste Elisabeth.

Lundi, 9. — S. Goulven, Évêque. Double. Blanc.

Mardi, 10. — Les Sept Frères et leurs Compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 11. — S. Thurien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Vendredi, 13. — S. Anaclet, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 14. — S. Bonaventure, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Loc-Maria-Plouzané	8, 9 et 10 Juillet.
Tréméven	11 et 12 Juillet.
Landudal	13 et 14 Juillet.

Mission recommandée : MELLAC, du 8 au 22 Juillet. — Président, 1re semaine : M. le chanoine Péron, Curé-Archiprêtre de Quimperlé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

(Suite.)

Pour clore l'expression de Nos vœux au sujet de l'unité, il Nous reste à adresser la parole à tous ceux, sur quelque point de la terre qu'ils se trouvent, qui tiennent si constamment en éveil Nos pensées et Nos sollicitudes : Nous voulons parler des catholiques que la profession de la foi romaine assujettit au Siège Apostolique, comme elle les tient unis à Jésus-Christ. Ceux-là, Nous n'avons pas besoin de les exhorter à l'unité de la Sainte et véritable Eglise ; car la bonté divine les en a déjà rendus participants. Cependant, Nous devons les avertir de redouter les périls qui s'aggravent de toutes parts et de veiller à ne point perdre, par négligence et inertie, ce suprême bienfait de Dieu. Pour cela, qu'ils s'inspirent des enseignements que Nous avons Nous-même adressés aux nations catholiques et en général et en particulier, et qu'ils y puisent, selon les circonstances, des principes pour leurs sentiments et des règles pour leur conduite. Par-dessus tout, qu'ils se fassent une loi souveraine de se plier, sans réserve et sans défiance, de grand cœur et d'une volonté prompte, à tous les enseignements et à toutes les prescriptions de l'Eglise. A ce sujet, qu'ils comprennent combien il a été funeste à l'unité chrétienne, que des idées fausses, en si grand nombre, aient pu obscurcir et effacer même dans beaucoup d'esprits la véritable notion de l'Eglise. L'Eglise, de par la volonté et l'ordre de Dieu, son fondateur, est une société parfaite en son genre : société, dont la mission et le rôle sont de pénétrer le genre humain des préceptes et des institutions évangéliques, de sauvegarder l'intégrité des mœurs et l'exercice des vertus chrétiennes, et par là, de conduire tous les hommes à cette félicité céleste qui leur est proposée.

Et parce qu'elle est une société parfaite, ainsi que nous l'avons dit, elle est douée d'un principe de vie qui ne lui vient pas du dehors, mais qui a été déposé en elle par le même acte de volonté qui lui donnait sa nature. Pour la même raison, elle est investie du pouvoir de faire des lois, et, dans l'exercice de ce pouvoir, il est juste qu'elle soit libre ; comme cela est juste d'ailleurs pour tout ce qui peut, à quelque titre, relever de son autorité. Cette liberté, toutefois, n'est pas de nature à susciter des rivalités et de l'antagonisme ; car l'Eglise ne brigue pas la puissance, n'obéit à aucune ambition ; mais ce qu'elle veut, ce qu'elle poursuit uniquement, c'est de sauvegarder parmi les hommes l'exercice de la vertu, et, par ce moyen, d'assurer leur salut éternel. Aussi est-il dans son

caractère d'user de condescendance et de procédés tout maternels. Bien plus, faisant la part des vicissitudes de chaque société, il lui arrive de relâcher l'usage de ses droits : ce qu'attestent surabondamment les conventions passées souvent avec les différents Etats. — Rien n'est plus éloigné de sa pensée que de vouloir empiéter sur les droits de l'autorité civile : mais celle-ci, en retour, doit être respectueuse des droits de l'Eglise, et se garder d'en usurper la moindre part. — Et si maintenant Nous considérons ce qui se passe de notre temps, quel est le courant qui domine ? Tenir l'Eglise en suspicion, lui prodiguer le dédain, la haine, les incriminations odieuses, c'est la coutume d'un trop grand nombre ; et ce qui est beaucoup plus grave, c'est qu'on épuise tous les expédients et tous les efforts pour la mettre sous le joug de l'autorité civile. De là, la confiscation de ses biens et la restriction de ses libertés ; de là, des entraves à l'éducation des aspirants au sacerdoce, des lois d'exception contre le clergé, la dissolution et l'interdiction des sociétés religieuses, auxiliaires si précieux de l'Eglise ; de là, en un mot, une restauration, une recrudescence même de tous les principes et de tous les procédés *régaliens*. Cela, c'est violer les droits de l'Eglise ; c'est en même temps préparer aux sociétés de lamentables catastrophes, parce que c'est contrarier ouvertement les desseins de Dieu. Dieu, en effet, Créateur et Roi du monde, qui, dans sa haute providence a préposé au gouvernement des sociétés humaines et la puissance civile et la puissance sacrée, a voulu, sans doute, qu'elles fussent distinctes, mais leur a interdit toute rupture et tout conflit ; ce n'est pas assez dire ; la volonté divine demande, comme d'ailleurs le bien général des sociétés, que le pouvoir civil s'harmonise avec le pouvoir ecclésiastique. Ainsi, à l'Etat, ses droits et ses devoirs propres : à l'Eglise, les siens ; mais, entre l'un et l'autre, les liens d'une étroite concorde. — Par là, on arrivera sûrement à supprimer le malaise qui se fait sentir dans les rapports de l'Eglise et de l'Etat, malaise funeste à plus d'un titre, et si douloureux à tous les bons. On obtiendra pareillement que, sans confusion ni séparation des droits, les citoyens rendent *à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.*

Un autre péril grave pour l'unité, c'est la secte *maçonnique :* puissance redoutable qui opprime depuis longtemps les nations, et surtout les nations catholiques. Fière jusqu'à l'insolence de sa force, de ses ressources, de ses succès, elle met tout en œuvre, à la faveur de nos temps si troublés, pour affermir et étendre partout sa domination. Des retraites ténébreuses où elle machinait ses embûches, la voici qu'elle fait irruption dans le grand jour de nos cités ; et, comme pour jeter un défi à Dieu, c'est dans cette ville même, capitale du monde catholique, qu'elle a établi son siège. Ce qu'il y a surtout de déplorable, c'est que, partout où elle pose le pied, elle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

se glisse dans toutes les classes et toutes les institutions de l'Etat, pour arriver, s'il était possible, à se constituer souverain arbitre de toutes choses. Cela est surtout déplorable, disons-Nous, car, et la diversité de ses opinions et l'iniquité de ses desseins sont flagrantes. Sous couleur de revendiquer les droits de l'homme et de réformer la société, elle bat en brèche les institutions chrétiennes : toute doctrine révélée, elle la répudie ; les devoirs religieux, les sacrements, toutes ces choses augustes, elle les blâme comme autant de superstitions ; au mariage, à la famille, à l'éducation de la jeunesse, à tout l'ensemble de la vie publique et de la vie privée, elle s'efforce d'enlever leur caractère chrétien, comme aussi d'abolir dans l'âme du peuple tout respect pour le pouvoir divin et humain. Le culte qu'elle prescrit, c'est le culte de la nature ; et ce sont encore les principes de la nature qu'elle propose comme seule mesure et seule règle de la vérité, de l'honnêteté et de la justice. Par là, on le voit, l'homme est poussé aux mœurs et aux habitudes d'une vie presque païenne, si tant est que le surcroît et le raffinement des séductions ne le fassent pas descendre plus bas.

Quoique, sur ce point, Nous ayons déjà donné ailleurs les plus graves avertissements, Notre vigilance apostolique Nous fait un devoir d'y insister et de dire et de redire, que, contre un danger si pressant, on se saura jamais trop se prémunir. Que la clémence divine déjoue ces néfastes desseins. Mais que le peuple chrétien comprenne qu'il faut en finir avec cette secte, et secouer une bonne fois son joug déshonorant : que ceux-là y mettent plus d'ardeur, qui en sont plus durement opprimés, les Italiens et les Français. Nous avons déjà dit Nous-même quelles armes il faut employer et quelle tactique il faut suivre dans ce combat : la victoire du reste n'est pas douteuse, avec un chef comme Celui qui put dire un jour : *Moi, j'ai vaincu le monde* (1). *(A suivre.)*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Lettre épiscopale. — Monseigneur, absent de son diocèse, comme on le sait, au moment de l'attentat de Lyon, a aussitôt adressé, de Pons (Charente-Inférieure), la lettre suivante à son clergé :

« Pons, le 26 Juin 1894.

« Messieurs et chers Coopérateurs,

« Vous avez appris l'effroyable crime qui vient de mettre la France dans le deuil. Le Chef de l'Etat est tombé sous le poignard d'un assassin. Dieu, dans son infinie miséricorde, lui

(1) Joan. XVI, 33.

a laissé le temps de se préparer à la mort en chrétien. Il est tombé dans l'accomplissement des devoirs de sa haute fonction, victime des sentiments que le défaut de croyances religieuses a fait germer en certains cœurs.

« Nous vous recommandons de prier et de faire prier *publiquement* pour le salut de son âme.

« Placé, depuis bientôt sept années, à la tête de la France, il a su aider au développement des idées de paix et de modération, seules capable de rendre au pays son ancienne grandeur.

« Il convient d'unir vos prières, pour que Dieu donne à son âme le lieu de repos des bienheureux.

« A cette intention, les funérailles devant se célébrer Dimanche 1er Juillet, un *Libera* sera chanté à l'issue de la grand' messe, dans toutes les paroisses du diocèse, et les cloches sonneront le glas funèbre,

« † HENRI,

« *Évêque de Quimper et de Léon.* »

Les prières prescrites par la lettre épiscopale ont été faites, dimanche, dans toutes les paroisses.

A la Cathédrale de Quimper, en l'absence de Monseigneur l'Evêque, qui, comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, avait depuis longtemps promis de présider, ce jour-là, une cérémonie à Guipavas, l'absoute a été donnée par M. Corrigou, vicaire général, spécialement délégué par Sa Grandeur.

M. le Préfet, M. le Général de brigade avec les officiers du 118e de ligne, en uniforme ; la Magistrature en robe ; MM. les adjoints à la tête du Conseil municipal et les fonctionnaires de toutes les administrations, y assistaient.

Guipavas. — *Nomination d'un chanoine.* — Monseigneur est arrivé de Brest, le matin, et a bénit solennellement trois cloches, puis il a assisté à la grand'messe. Après l'Evangile, il est monté en chaire, pour expliquer le symbolisme de la cérémonie qui venait d'avoir lieu. A la fin de son instruction, Sa Grandeur a rendu tout le monde heureux en annonçant qu'Elle nommait chanoine honoraire de sa Cathédrale M. Morgant, curé de la paroisse, voulant honorer ainsi la population si chrétienne de Guipavas, en donnant à son digne pasteur cette marque de distinction si bien méritée.

Dans le diocèse, la nouvelle sera également bien accueillie, et nous sommes heureux personnellement d'adresser nos sincères félicitations au nouveau chanoine.

Nomination. — Par décision de Monseigneur, M. Hameury, vicaire à Lambézellec, est nommé recteur de Dirinon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Pengam, Samuel, mort chez son frère, aumônier à Pont-l'Abbé, le 30 Juin, dans sa 25e année.

PLOMODIERN. — Nos lecteurs n'ont pu oublier la fête si solennelle qui vit réunir tant de fidèles autour d'une relique de saint Corentin transférée, il y a un an, de la Cathédrale de Quimper dans une trop modeste chapelle. Dimanche prochain, 8 Juillet, la paroisse de Plomodiern renouvellera, pour la première fois, le souvenir de cette translation. Si l'ermitage où vécut le solitaire du Ménez-Hom ne revoit pas les mêmes foules, réunies autour des dignitaires de l'Eglise, nous espérons cependant que la relique du saint Patron sera bien escortée, dans le trajet du bourg à la chapelle, et qu'à la grand'messe, célébrée en plein air, bien des centaines de voix formeront un concert puissant pour célébrer le Seigneur et avec lui son serviteur, notre glorieux saint Corentin.

Les vêpres (qui seront suivies de la procession des reliques dans l'enclos de la chapelle,) se célébreront à 3 heures et c'est encore en procession que la sainte relique rentrera au bourg.

LEUHAN. — Le grand pardon de N.-D. de Lourdes, à Leuhan, *fixé* au troisième dimanche de Juillet, a lieu, cette année, le 15. Les fêtes du pèlerinage commencront le 14 et se continueront le 16. Voici l'ordre des excercices et divers avis que l'on serait reconaissant aux prêtres de faire connaitre à leurs paroissiens :

Samedi, 14 Juillet. — Messes à 6 heures et à 8 heures. — A 10 heures, grand'messe. — 3 heures, procession, vêpres solennelles. — 9 heures du soir, procession aux flambeaux.

Dimanche, 15. — Messes à 3 heures, 6 heures et 8 heures. — A 10 heures, grand'messe. — 2 h. 1/2, chapelet. — 3 heures, vêpres, suivies de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Lundi 16. — Messe basse, à 6 heures. — Grand'messe, à 9 heures. Bénédiction.

Les pélerins qui visiteront la chapelle peuvent gagner, ces trois jours, aux conditions ordinaires, une indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Les confessions peuvent être entendues dans la chapelle, qui restera ouverte, la nuit du samedi au dimanche.

Œuvre des Marins. — Comme la *Semaine religieuse* l'a annoncé, dimanche dernier, a eu lieu à Sainte-Anne d'Auray, le congrès de l'Œuvre des marins.

Un bon nombre de prêtres et de laïques, dévoués aux intérêts des populations maritimes, avaient répondu à la convocation de M. Fournier, de Brest, le zélé et sympathique vice-président du Conseil diocésain des Conférences de Saint-Vincent de Paul, qui avait bien voulu accepter la difficile mission de préparer ce congrès.

La réunion était présidée par M. l'abbé Garnier, l'apôtre infatigable de toutes les œuvres sociales. Il avait pour assesseurs M. Fournier, le R. P. Adéodat, augustin de l'Assomption, M. de la Bigne de Villeneuve et M. Maréchal. M l'abbé Cadic, premier chapelain de Sainte-Anne, faisait l'office de secrétaire.

Dans l'assistance, on remarquait des prêtres appartenant aux divers diocèses de Bretagne, à l'exception toutefois de Saint-Brieuc. Quimper était représenté par trois recteurs de paroisses maritimes et deux directeurs du Grand-Séminaire.

La séance s'est ouverte par une allocution de M. l'abbé Garnier, qui démontra sans peine combien il est urgent pour nous, catholiques, de prendre résolûment en mains la cause de nos braves marins, dont les intérêts ont été jusqu'ici négligés. Sans doute, de louables efforts ont été tentés pour améliorer le sort des populations maritimes ; mais, parce que ces efforts ont été isolés, ils n'ont produit aucun résultat appréciable. Seule, une action d'ensemble peut remédier efficacement aux maux de tous genres dont souffrent ces populations. Et c'est pour jeter les bases de cette action commune, que les congressistes se sont donné rendez-vous aux pieds de sainte Anne.

L'assistance tout entière ratifie ce langage par de chaleureux applaudissements. Aussitôt commencent entre les congressistes un échange d'observations et une discussion courtoise sur le nom et le but spécial de l'Œuvre qu'il s'agit de fonder. Les avis les plus divers se produisent en toute liberté. Mais, entre hommes qui n'ont au cœur qu'une même passion, l'accord ne tarde pas à s'établir.

Œuvre des Marins sous le patronage de Notre-Dame de la Mer, tel est le nom adopté. Le but est de venir en aide à nos marins dans leurs besoins religieux, moraux et économiques. Ce but avait été nettement indiqué par M. Fournier dans la lettre de convocation, adressée aux congressistes. « Nous voulons, dit-il, moraliser nos populations maritimes, les ramener à l'observation du repos du dimanche et de leurs devoirs religieux, soit en mer soit à terre ; les secourir en cas de maladie et de chômage, les aider et les guider dans leurs légitimes réclamations. »

Puis, on a constitué un comité central, qui aura pour mission de pousser à la fondation, dans chaque paroisse maritime, soit de confréries, soit d'œuvres économiques, sous la forme la mieux appropriée aux besoins de la population.

Enfin, diverses questions pratiques ont été soulevées, dont la solution a été laissée aux retraites et aux congrès d'œuvres diocésaines.

C'est là-dessus que les congressistes se sont séparés, plus que jamais convaincus de la nécessité des Œuvres de Marins, et bien décidés à ne reculer devant aucune difficulté pour les fonder et les mener à bonne fin.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Le Saint-Père a été douloureusement impressionné par la nouvelle du crime de Lyon. Dès le lendemain, il a célébré la Messe pour le repos de l'âme de M. Carnot.

Il a également fait envoyer à la nonciature de Paris d'amples instructions lui recommandant de participer au deuil de la France.

Tous les établissements français à Rome ont fermé, le jour des funérailles.

Les notables de la colonie française ecclésiastique, l'aristocratie romaine, le corps diplomatique, ont rendu visite à M. de Béhaine, notre ambassadeur près du Vatican, auquel le cardinal vicaire a adressé une lettre affectueuse, exprimant son horreur pour l'assassinat, et formant des vœux « pour la prospérité de la grande nation chrétienne. »

LYON. — Mgr Couillé, archevêque de Lyon, a adressé à ses diocésains une lettre au sujet de la mort du Président de la République. Nous en extrayons le passage suivant, relatif à la réception des derniers sacrements par M. Carnot :

« Vous comprendrez notre émotion, lorsqu'il nous fut donné d'approcher M. le Président sur son lit de douleur. Il se montra reconnaissant de notre démarche et nous serra la main ; il répondit à notre voix et reçut en pleine connaissance les premiers secours de notre ministère sacré, que nous achevâmes de remplir, quelques instants après, sur l'avertissement des médecins, qui avaient épuisé toutes les ressources de leur art.

« Dieu a permis qu'un cercle d'amis et de serviteurs si dévoués de sa maison, ainsi que les autorités de notre ville, assistassent en priant à son dernier soupir. »

On assure que Mme Carnot, aussitôt informée de l'attentat, aurait expédié de Paris un télégramme conçu en termes énergiques, exprimant sa volonté absolue que toutes facilités fussent données à son mari pour recevoir, en cas de besoin, les derniers sacrements. C'est grâce à cet ordre sans réplique que Mgr Couillé a été admis, sans difficulté, auprès du Président de la République mourant et a pu lui donner les secours de son ministère.

PARIS. — **Les funérailles de M. Carnot.** — Les funérailles de M. Carnot ont eu lieu, dimanche 1er Juillet, au milieu d'un appareil des plus imposants.

Avant la cérémonie, Mgr Ferrata, Nonce Apostolique, a communiqué à Mme Carnot une dépêche de S. S. Léon XIII lui envoyant la bénédiction du Souverain Pontife.

La levée du corps, au palais de l'Élysée, a été faite par le clergé de la Madeleine, au milieu d'un silence absolu et d'un profond recueillement.

A l'église Notre-Dame, plusieurs évêques étaient présents, parmi lesquels le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, et Mgr Coullié, archevêque de Lyon. Son Em. le cardinal Richard est venu bénir le cercueil, à l'entrée de l'église, puis M. de L'Escaille, doyen du Chapitre, a dit la messe. A tous les endroits prescrits par la liturgie, un maître des cérémonies s'inclinait devant M. Casimir-Périer, président de la République, qui était dans l'avant-chœur. Les membres du Parlement avaient pris place dans le transept, à droite ; à gauche, les corps constitués. L'armée, grâce aux règlements, est restée hors de la Cathédrale.

Vers la fin de la messe, le cardinal Richard est descendu dans le chœur et a prononcé un discours, dont voici les principaux passages :

« ..... La France, je ne crains pas de le dire, Messieurs, n'a pas perdu la notion chrétienne du pouvoir social : elle reconnaît dans le chef de l'Etat, quel que soit le mode de transmission du pouvoir et quelle que soit la forme des institutions politiques, le caractère auguste du représentant de l'autorité divine dans la société.

« Des voix plus autorisées que la mienne à traiter les questions de l'ordre politique vous rappelleront les qualités éminentes du Président ; mais je ne serais pas fidèle à mon ministère, si je me bornais à ces pensées qui ne s'élèvent pas au-dessus de l'ordre terrestre. Vous attendez de moi, dans cette chaire, une parole évangélique. Comment, en effet, ne pas regarder plus haut et plus loin que la terre, dans les catastrophes soudaines où se révèle la toute-puissance de Dieu ? Quand un homme, parvenu au faîte de l'autorité et de l'honneur, est frappé inopinément dans l'exercice de la magistrature suprême, comment, dans cet évanouissement subit des grandeurs humaines, ne pas répéter la parole de l'Ecriture : « *Vanitas vanitatum et omnia vanitas*. Vanité des vanités et tout est vanité ? »

« ..... Oui, concluons avec Bossuet : « Tout est vain en « l'homme, si nous regardons ce qu'il donne au monde ; mais, au « contraire, tout est important, si nous regardons ce qu'il doit à « Dieu. »

« Cette dette sacrée, l'homme que nous pleurons l'a acquittée envers Dieu, après avoir noblement payé sa dette à la patrie.

« Merveilleuse harmonie des choses du ciel et de la terre : ce qui nous empêche d'entendre aucune note discordante dans le concert des regrets publics, ce qui unit la France autour de ce cercueil que nous contemplons avec émotion, c'est que l'homme dont il renferme la dépouille mortelle n'a quitté la terre qu'après avoir reçu la bénédiction de Dieu. Messieurs, la France, notre chère France, demande, appelle l'union des cœurs. Laissez-moi déposer sur la tombe du Président Carnot le vœu que sa vie, sacrifiée au devoir, soit une grande leçon d'union entre tous les enfants de la patrie française, s'accomplissant par l'alliance du patriotisme et de la foi.

« Ces pensées se présentaient à mon esprit, lorsqu'il y a quelques jours à peine, je demandais à Léon XIII de bénir la France, si

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

cruellement éprouvée par l'attentat qui venait de lui ravir le chef de l'Etat. Il m'était bon d'entendre, une fois de plus, la voix de cet auguste vieillard, que tous les peuples respectent, bénir la France avec un accent de tendresse particulière, et plus que jamais nous convoquer à l'union des cœurs et des volontés, suivant la prière du Christ Jésus. »

En terminant, le Cardinal rend hommage à la famille « dont le deuil est celui de la France entière. » Puis l'absoûte a été donnée et le clergé processionnellement a accompagné, jusqu'aux portes de la Basilique, le corps de M. Carnot, qui a été inhumé au Panthéon.

A méditer. — La *Semaine religieuse* de Cambrai fait, à propos du crime de Lyon et de la mort de M. Carnot, les réflexions suivantes qui sont à méditer :

« C'est un dimanche soir que ce malheur est arrivé, dans l'une de ces visites que M. Carnot se plaisait à faire aux grandes villes. Comme à Lille, il y a deux ans, comme partout, la visite présidentielle avait amené à Lyon une foule immense. Et comme partout aussi, à cette multitude de chrétiens avait été donné pour la vingtième fois ce scandale : le chef politique de la France et avec lui ses ministres et toutes les autorités faisant mépris du jour du Seigneur, en face de son peuple. On ne les avait point vus dans son temple; loin de glorifier son nom, ils l'avaient, comme toujours, soigneusement écarté de leurs discours.

« Que cet homme meure de mort! » a dit le Seigneur à Moïse, en lui montrant celui qui, le premier, donna à son peuple l'exemple de la violation du Sabbat. Et dans l'Encyclique qui paraissait ce soir-là même, le Pape rappelait cette autre parole de la Sainte Ecriture : « *Dieu réserve ses jugements les plus rigoureux à ceux « qui commandent,* s'ils ne représentent pas son autorité conformément au droit et à la justice. »

« Qu'une telle sentence ait été prononcée contre M. Carnot, nous n'avons point mission de le dire, nous ne sommes point entré dans les Conseils divins ; mais qui peut n'être point frappé d'une telle coïncidence? D'autant plus que les dépêches, venues de partout en réponse à cette nouvelle de mort, ont montré le peuple chrétien oubliant presque partout ses devoirs envers Dieu, pour se livrer à ces fêtes profanes aux quelles il est convié, tous les dimanches, sur toute l'étendue du territoire français.

« A l'exercice de sa justice, Dieu joint toujours l'offre de sa miséricorde. M. Carnot n'a point expiré sous le coup. Quelques heures lui ont été données ; et le prélat, que son gouvernement a si indignement frappé, était là avec les paroles qui réveillent la foi et qui excitent au repentir, avec les pouvoirs qui absolvent et les sacrements qui purifient (1). . . . . .

(1) Mgr l'Archevêque de Lyon devait être jugé (!) par le Conseil d'Etat, lundi dernier. Le Conseil d'Etat a dû surseoir, à cause de la mort de M. Carnot.

Aujourd'hui, on annonce que le traitement de Mgr Coullié est rétabli. Cette mesure, bien que tardive, n'en sera pas moins accueillie par tous avec satisfaction. — N. R.

« Après Gambetta, après Paul Bert, après J. Ferry, Sadi Carnot ! Certes nous sommes loin de mettre celui-ci sur le même rang que ceux-là. Toujours est-il qu'étant simple député, il avait voté l'abolition des prières publiques, et qu'étant président de la République il a contresigné toutes les lois hostiles à Dieu et à son Eglise. Le voilà enlevé, lui aussi, d'une manière tragique.

« Gambetta, après avoir poussé le cri de guerre contre le catholicisme, disparait mystérieusement, au moment venu de donner toute sa mesure. Paul Bert, le promoteur de l'enseignement sans Dieu, s'en va mourir du choléra au Tonkin. Jules Ferry, le tenant de l'article 7, voit subitement sombrer sa popularité, et puis, au jour où il va se remettre en selle, il meurt du coup que lui a porté la balle d'un fou. La fin politique de Freycinet, qui a enlevé par un subterfuge la loi des « curés sac au dos », est plus misérable encore; il est là, enlisé dans les boues du Panama, lui qui estimait ses chances à la présidence de la République supérieures à celles de ses concurrents. Qu'on dise ce que l'on voudra, tout cela donne à réfléchir, et les plus fanfarons d'incrédulité ne sont pas les derniers à être frappés de ces rapports, à tout le moins étranges. »

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

En entendant parler des Vierges couronnées au nom du Souverain Pontife, nul parmi les fidèles ne songe à s'étonner du droit que se sont réservé les Papes de sanctionner ainsi la vénération s'attachant aux images les plus illustres ; mais ce à quoi beaucoup songent moins encore, c'est à se demander si cet usage est ancien et s'il constitue un des rites traditionnels de l'Eglise.

Au moment où cette fonction solennelle du couronnement va s'accomplir pour la troisième fois dans notre diocèse, j'ai cru qu'il était bon de renseigner à ce sujet les lecteurs de la *Semaine Religieuse*. Après en avoir fini avec les *Essais Liturgiques* du R. P. Rio, c'est donc encore d'un point de liturgie que je vais avoir à traiter.

Je traiterai naturellement tout d'abord le côté historique. Voici tout ce que je trouve à ce sujet : l'an **1636**, Alexandre, de la famille des comtes *Sforza Pallavicini*, légua au Chapitre de Saint-Pierre (c'est-à-dire de la Basilique Vaticane) un capital considérable, dont le revenu devait être consacré par ledit Chapitre au couronnement des plus insignes images de la Mère de Dieu, entendant par là celles qui, au témoignage des évêques diocésains, seraient signalées par leur ancienneté ou par des prodiges. Alexandre Sforza exigeait aussi que là où l'Enfant Jésus serait représenté avec la Vierge, l'image du Fils fût couronnée en même temps que celle de la Mère.

Ce que je viens de dire je le savais déjà, sauf la date précise du legs ; j'aurais désiré en dire d'avantage ; j'ai donc eu recours à une savante Revue, et j'y ai appris beaucoup de choses que je ne

Archives diocésaines [illegible] imper et Léon

cherchais pas, mais que je vais vous dire : « La couronne est un symbole de dignité, de perfection, de plénitude, de gloire. Elle est d'un usage très ancien puisque, au dire de Tertullien, quelques uns en attribuent l'origine aux trois Grâces, et d'autres à Saturne. De son côté, Lactance dit que, le premier parmi les hommes, Bacchus se mit une couronne sur la tête. Du moins, il est certain que dans ses images Bacchus figure toujours couronné ; en outre, les auteurs païens ne parlent jamais de festins sans faire mention des couronnes bachiques, parmi lesquelles les plus célèbres sont celles qui étaient dites *réfrigérantes* ; elles étaient garnies de fleurs et d'herbes odorantes dont la propriété était de dissiper les fumées du vin. » Je pense vous faire plaisir en mettant ici... etc.

Il est question ensuite des couronnes mentionnées dans l'Ancien Testament, même quand le mot couronne n'y est qu'une expression figurée. Après quoi, nous retombons dans le paganisme pour voir les couronnes figurer sur la tête des sacrificateurs comme sur celle des victimes, et sur les vases qui servaient aux sacrifices, etc. ; puis, ce sont les morts qui sont couronnés de fleurs. Mais ici nous arrivons heureusement à une étude plus sérieuse du sujet qui nous occupe : toutes ces coutumes païennes avaient inspiré aux chrétiens une véritable horreur pour l'usage des couronnes ; aussi, durant les trois premiers siècles, les peintures des catacombes représentent généralement sans nimbe et sans couronne, le Sauveur et sa Mère. L'image de la Vierge trouvée dans la catacombe de Priscille, en 1888, et qui, sans aucun doute, est du IVe siècle, manque encore de cette double caractéristique.

Il fallut la disparition du paganisme pour que l'emploi de la couronne pût être exempt de tout scandale ; ce fut donc seulement après le triomphe définitif de la religion chrétienne, que cet ornement symbolique fut adopté par les croyants ; notons toutefois que les idées rappelées par la couronne leur étaient familières : saint Paul parlait de la couronne de justice qu'il attendait de son juste Juge ; saint Jean voyait les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse portant des couronnes d'or ; il voyait une couronne de douze étoiles sur la tête de la Femme revêtue du soleil ; chez les chrétiens, les mots de « couronne du martyre » étaient le terme consacré pour désigner la gloire de mourir pour le Christ. C'était donc seulement la représentation matérielle et non la pensée rappelée par ce symbole qui demeurait écartée jusqu'au IVe siècle. Mais à peine l'Eglise jouit-elle de la paix, et Constantin suspend des couronnes du plus grand prix devant le corps de l'apôtre saint Pierre. Bientôt après, dans le cimetière de Pontien, le Sauveur est représenté tenant dans chaque main une couronne dont il donne l'une au martyr Abdon et l'autre au martyr Sennen. Dans sa basilique de la voie Nomentane, sainte Agnès est représentée couronnée, et d'éminents archéologues attribuent cette image au pape Honorius Ier (VIIe siècle). D'après Anastase le

Bibliothécaire, le pape Grégoire III orne d'un diadème d'or l'image qu'il a fait faire de la Mère de Dieu (VIIIe siècle).

Aussi, Durand de Mende était-il autorisé à dire, dans son *Rational des divins offices*, que c'était une coutume très ancienne et très répandue, et bien conservée en son temps, de peindre dans les églises les saintes images avec des couronnes sur la tête. Nous pourrions ajouter que, dans l'origine, la couronne fut presque exclusivement réservée aux martyrs ; mais il y a bien des siècles qu'un usage universel la décerne aux autres saints et surtout au Saint des Saints et à la Reine de tous les Saints.

En terminant ce premier article, je crois devoir ajouter que le mot *couronne* ici doit être pris à peu près partout dans le sens de diadème, symbole de royauté, et que, par conséquent, on ne doit pas conclure de ce qui a été dit, à la tolérance pour les couronnes de fleurs artificielles, qui défigurent trop souvent les statues des saintes, mais qui sont simplement ridicules sur la tête des saints.

(A suivre.)

La Poudre de Rogé, médicament approuvé par l'Académie de médecine, débarrasse l'estomac et les intestins de la bile et des glaires qui occasionnent la migraine, les névralgies et les humeurs noires. C'est le purgatif par excellence des dames, des enfants et des personnes délicates.

Nota. — La véritable Poudre de Rogé ne se vend qu'en flacons scellés à chaque extrémité d'un cachet imprimé en quatre couleurs.

Eviter les produits de nom similaire. Fabrique, 19, rue Jacob, Paris. Dépôt, 9, Rue du 4-Septembre et toutes pharmacies. Prix : 2 francs avec une instruction.

Le vin de Quinium Labarraque fébrifuge tonique et digestif, est un réparateur des forces puissant, qui est administré avec le plus grand succès dans les convalescences des fièvres typhoïdes, fluxions de poitrine, suites de couches, etc.

« Le Quinium Labarraque est infiniment plus riche que les extraits ordinaires de quinquina, et les préparations qu'on en obtient sont beaucoup plus actives et plus uniformes dans leur action, le Quinium Labarraque étant un produit dosé chimiquement. »

(Extrait du traité de pharmacie pratique qui porte le titre d'*Officine de Dorvault.*)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Le Professeur Trousseau enseigne que l'essence de térébenthine possède une efficacité supérieure à celle de tous autres médicaments dans le traitement des névralgies quel qu'en soit le siège : névralgies intercostales, névralgies des membres (sciatique), névralgies de la tête, de l'estomac et des intestins.

« Les Perles d'essence de térébenthine de Clertan se donnent à la dose de huit et même douze par jour et elles ne sont jamais mieux supportées que lorsque le malade les prend aux repas ». *(Traité de Thérapeutique de Trousseau et Pidoux.)*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Anc^n Cabinet TONNENS **E. LEFÈVRE** Anc^n Cabinet TONNENS
CHIRURGIEN-DENTISTE
DU LYCÉE DE QUIMPER ET DE COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES DU FINISTÈRE
Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés
5, rue de la Mairie, à QUIMPER (près la place Saint-Corentin).

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES
Réparation immédiate de tous les Appareils dentaires
Prix spéciaux pour Messieurs les Séminaristes
Clinique gratuite pour les indigents tous les jours, de 8 à 10 heures.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques
Jean BERNARD, Tailleur
Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ESTOMAC, INTESTIN, FOIE. Traitement nouveau. — Succes certain. — Brochure gratis sur demande. Docteur FICHON, Boulevard Arago, 2, PARIS.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Eoudissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 Boîte. — Ph^ie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

UN PROCÈS RETENTISSANT

EXTRAIT DU « FIGARO »

A propos du jugement en Cour de Cassation

Le Peptonate de Fer Robin et le Sparadrap de M. Schaffner.

« Nous croyons bien faire en mettant sous les yeux de nos lecteurs, « pour leur propre édification, l'extrait d'un article publié dans le *Figaro* « à propos d'un procès qui a eu dernièrement un grand retentissement « dans le monde scientifique et médico-pharmaceutique. Comme il a été « dit maintes fois, tous les bons produits, toutes les marques en un mot « connues, ont dû subir le sort commun, c'est-à-dire ont dû être imités « ou contrefaits. Mais ce qui donne du piquant à cette affaire, c'est que « l'imitateur dont nous voulons parler était déjà propriétaire et préparateur d'un autre produit similaire, comme on le lira dans l'extrait du « *Figaro* ci-dessous, mais avait cru néanmoins créer un autre produit se « rapprochant davantage à celui de son concurrent comme forme et « employer des moyens passibles d'une condamnation du Tribunal de « Commerce en attribuant à ce produit qu'il n'avait jamais exposé des « récompenses imaginaires, ainsi que des dates fausses de façon à trom- « per la confiance du public à son profit. »

Ci-joint l'extrait du *Figaro* écrit par la spirituelle plume de son rédacteur judiciaire bien connu :

Le fer est le roi de la médecine moderne.

On peut dire de lui ce qu'Esope disait de la langue — la meilleure et la pire des choses, selon l'expression du fabuliste. — De même, le fer qui tue, le fer dont on forge les épées, nous rend la santé, la vie, les belles couleurs, et se fait le régénérateur de nos organes affaiblis.

La formule définitive de la médication par le fer paraît fixée depuis la découverte du *Peptonate de fer*, dont la science est redevable à un chimiste de grand mérite, M. Robin, ancien interne des hôpitaux de Paris.

Cette recherche du « fer assimilable », introduit dans l'organisme sans qu'il soit nécessaire de recourir au travail de la digestion, a coûté à M. Robin de longues années d'études. Un de ses anciens camarades d'internat, le docteur Jaillet, qui, lui-même s'était occupé de la recherche du peptonate de fer et a donné son nom à un produit similaire connu sous la dénomination de Pepto-fer Jaillet, était le premier à lui rendre hommage dans une lettre qu'il faut citer :

« Je me fais un devoir et un plaisir de reconnaître que le *Peptonate de fer* Robin, sous ses diverses formes (vin, gouttes, dragées), m'a donné des résultats remarquables et inattendus, même dans les cas rebelles d'anémie et de cachexie des pays chauds.

« L'idée originale que M. Robin a poursuivie était de faire du *Peptonate de fer* un fer assimilable, qui pût s'employer à l'état pur sous forme de *gouttes concentrées*. Cette idée était grosse de difficultés, et je félicite M. Robin d'avoir réussi au-delà de toute espérance. »

Le docteur Jaillet terminait en souhaitant à son ancien condisciple « d'être plus heureux que tant d'inventeurs et de pouvoir profiter de sa découverte. »

Le vœu du docteur Jaillet ne s'est qu'à moitié réalisé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'inventeur du *Peptonate de fer* a trouvé sur sa route un ancien pharmacien du Cantal, M. Schaffner, devenu acquéreur du Pepto-fer du docteur Jaillet, qui, jaloux de profiter de la vogue conquise en peu de temps par la préparation de M. Robin, imagina de lancer dans la circulation un peptonate de fer qu'il vendit à bas prix et auquel il donna son nom.

M. Schaffner n'avait point, comme M. Robin, l'attestation si élogieuse du docteur Jaillet. Il n'avait obtenu d'autres récompenses qu'une médaille d'argent pour son sparadrap et une autre pour ses toiles vésicantes.

Mais il crut suppléer à ce qui lui manquait en agrémentant ses bouteilles de deux magnifiques médailles : l'une en vermeil et l'autre en or, surmontées de la mention « Tours et Bordeaux », de telle sorte que le public fut naturellement conduit à appliquer à son produit même les récompenses que le jury des expositions n'avait accordées qu'à ses tissus pharmaceutiques.

Malheureusement pour M. Schaffner, il y a dans la loi un petit article qui fait défense d'appliquer « intentionnellement et dans un but calculé » sur des étiquettes ou des prospectus, des médailles d'une autre nature que celles qui ont été réellement obtenues.

M. Schaffner l'avait oublié, et la Cour d'appel de Paris — Chambre correctionnelle — a jugé à propos de le lui rappeler.

L'ancien pharmacien du Cantal fut condamné, l'été dernier, à vingt-cinq francs d'amende, et la Cour prononça, en outre, la confiscation, la destruction des étiquettes et des prospectus incriminés.

En même temps, la Cour de Bourges, saisie d'un autre procès entre M. Robin et M. Schaffner, prenait acte de la lettre du docteur Jaillet, recommandant « à l'approbation du corps médical le *Peptonate de fer Robin*, comme supérieur, par ses vertus thérapeutiques, à toutes les préparations analogues. »

La Cour de Cassation vient enfin de dire son mot, le dernier est le bon, en statuant sur le pourvoi que M. Schaffner avait formé contre l'arrêt de la Cour de Paris.

Après la plaidoirie de Me Rambaud de la Rocque pour M. Schaffner, de Me Sabatier pour M. Robin, la Cour suprême, rappelant, d'ailleurs, que le prévenu reconnait lui-même avoir commis, à partir du 10 Mars 1892, le délit (substitution de médailles) qui lui était imputé, a rejeté le pourvoi formé par M. Schaffner contre l'arrêt qui l'avait condamné.

Nous savons donc maintenant que nous sommes redevables à M. Maurice Robin de la découverte du *Peptonate de fer*, autrement dit du fer assimilable, qui a fait l'objet de si longues recherches dans le monde de la science.

Quant à la moralité du procès actuel, elle se résume en deux lignes : Il faut rendre à César ce qui appartient à César, et au sparadrap ce qui appartient au sparadrap.

Le véritable *Peptonate de fer Robin* se trouve dans toutes les pharmacies. — Vente en gros à Paris, 13, rue de Poissy.

Exiger sur les boîtes la marque de fabrique, un lion couché entouré de médailles et le caché doré.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Évêché

9e Année. **Vendredi 13 Juillet 1894.** N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES. — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé Rospars, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. de Kerangal, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : Quimper, librairie Salaün, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lettre apostolique de Léon XIII aux princes et aux peuples de l'univers *(fin)*.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Baptême de cloches à Santec ; Roscoff ; Coray ; Retraite de Femmes à Lesneven ; Quimper ; Médailles d'honneur ; Succès des Écoles des Frères ; Institution Saint-Yves, à Auray.

III. Nouvelles du Monde catholique : Manche ; Privilège des Prêtres pèlerins à Lourdes ; Versailles.

IV. Le couronnement des statues de Notre-Dame (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 15 Juillet. — 9me Dimanche après la Pentecôte. Office du jour : semi-double. Vert. — A la messe, mémoire de s. Henri, Confesseur.

Vêpres du suivant ; mémoires du dimanche et de s. Henri.

Lundi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 20. — S. Jérôme-Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 21. — S. Ténénan, Evêque. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Landudal	15 Juillet.
Le Folgoët	16, 17 et 18 Juillet.
Plovan	19, 20 et 21 Juillet.

Mission recommandée : MELLAC, du 8 au 22 Juillet. — Président, 2e semaine : M. Kérébel, curé-doyen de Riec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LETTRE APOSTOLIQUE

AUX PRINCES ET AUX PEUPLES DE L'UNIVERS

(Suite et fin.) (*)

Ce double péril conjuré et les sociétés ramenées à l'unité de la foi, on verrait affluer, avec d'efficaces remèdes pour les maux, une merveilleuse surabondance de biens. Nous voulons en indiquer les principaux.

Nous commençons par ce qui touche à la dignité et au rôle de l'Eglise. L'Eglise reprendrait le rang d'honneur qui lui est dû : et libre et respectée, elle poursuivrait sa route, semant autour d'elle la vérité et la grâce. Il en résulterait pour la société les plus heureux effets : car, établie de Dieu pour instruire et guider le genre humain, l'Eglise peut s'employer plus efficacement que personne à faire tourner au bien commun les plus profondes transformations des temps, à donner la vraie solution des questions les plus compliquées, à promouvoir le règne du droit et de la justice, fondements les plus fermes des sociétés.

Ensuite, il s'opérerait un rapprochement entre les nations, chose si désirable à notre époque pour prévenir les horreurs de la guerre. — Nous avons devant les yeux la situation de l'Europe. Depuis nombre d'années déjà, on vit dans une paix plus apparente que réelle. Obsédés de mutuelles suspicions, presque tous les peuples poussent à l'envi leurs préparatifs de guerre. L'adolescence, cet âge inconsidéré, est jetée, loin des conseils et de la direction paternelle, au milieu des dangers de la vie militaire. La robuste jeunesse est ravie aux travaux des champs, aux nobles études, au commerce, aux arts, et vouée, pour de longues années, au métier des armes. De là d'énormes dépenses et l'épuisement du trésor public ; de là encore, une atteinte fatale portée à la richesse des nations, comme à la fortune privée : et on en est au point que l'on ne peut porter plus longtemps les charges de cette paix armée. Serait-ce donc là l'état naturel de la société ? Or, impossible de sortir de cette crise et d'entrer dans une ère de paix véritable, si ce n'est par l'intervention bienfaisante de Jésus-Christ. Car, à réprimer l'ambition, la convoitise, l'esprit de rivalité, ce triple foyer où s'allume d'ordinaire la guerre, rien ne sert mieux que les vertus chrétiennes, et surtout la justice.

(*) Nous donnons aujourd'hui la dernière partie de l'Encyclique que le Pape adresse aux Princes et aux Peuples du monde entier. Il les convie tous, en un admirable et paternel langage, à s'unir dans la foi, pour que la paix religieuse, sociale et politique leur soit enfin assurée.

Cette Encyclique, qui est regardée comme le plus beau des enseignements du Saint-Pere, produit dans tous les pays une grande impression.

Veut-on que le droit des gens soit respecté, et la religion des traités inviolablement gardée ; veut-on que les biens de la fraternité soient resserrés et raffermis : que tout le monde se persuade de cette vérité, que *la justice élève les nations* (1).

A l'intérieur, la rénovation dont nous parlons donnerait à la sécurité publique des garanties plus assurées et plus fermes que n'en peuvent fournir les lois et la force armée. Tout le monde voit s'aggraver de jour en jour les périls qui menacent la vie des citoyens et la tranquillité des Etats : et à qui pourrait douter de l'existence des factions séditieuses, conspirant le renversement et la ruine des sociétés, une succession d'horribles attentats a dû certainement ouvrir les yeux. Il s'agite aujourd'hui une double question : la question *sociale* et la question *politique*, et l'une et l'autre assurément fort graves. Or, pour les résoudre sagement et conformément à la justice, si louables que soient les études, les expériences, les mesures prises, rien ne vaut la foi chrétienne réveillant dans l'âme du peuple le sentiment du devoir et lui donnant le courage de l'accomplir. — C'est en ce sens qu'il n'y a pas longtemps, Nous avons spécialement traité de la question sociale, Nous appuyant tout à la fois sur les principes de l'Evangile et sur ceux de la raison naturelle. — Quant à la question *politique*, pour concilier la liberté et le pouvoir, deux choses que beaucoup confondent en théorie et séparent outre mesure dans la pratique, l'enseignement chrétien a des données d'une merveilleuse portée. Car ce principe incontestable une fois posé, que quelle que soit la forme du gouvernement, l'autorité émane toujours de Dieu, la raison, incontinent, reconnaît aux uns le droit légitime de commander, impose aux autres le droit corrélatif d'obéir. Cette obéissance, d'ailleurs, ne peut préjudicier à la dignité humaine puisque, à proprement parler, c'est à Dieu que l'on obéit plutôt qu'aux hommes ; et que Dieu réserve *ses jugements les plus rigoureux à ceux qui commandent*, s'ils ne représentent pas son autorité, conformément au droit et à la justice. D'autre part, la liberté individuelle ne saurait être suspecte ni odieuse à personne. Car, absolument inoffensive, elle ne s'éloignera pas des choses vraies, justes, en harmonie avec la tranquillité publique. — Enfin, si l'on considère ce que peut l'Eglise, en sa qualité de mère et médiatrice des peuples et des gouvernants, née pour les aider les uns et les autres de son autorité et de ses conseils, on comprendra combien il importe que toutes les nations se résolvent à adopter, sur les choses de la foi chrétienne, un même sentiment et une même profession.

Pendant que Notre esprit s'attache à ces pensées, et que Notre cœur en appelle de tous ses vœux la réalisation, Nous voyons là-bas, dans le lointain de l'avenir, se dérouler un

(1) Prov., XIV, 34.

Archives diocésaines Qu iper et Léon

nouvel ordre de choses ; et Nous ne connaissons rien de plus doux que la contemplation des immenses bienfaits qui en seraient le résultat naturel. L'esprit peut à peine concevoir le souffle puissant qui saisirait soudain toutes les nations, et les emporterait vers les sommets de toute grandeur et de toute prospérité, alors que la paix et la tranquillité seraient bien assises, que les lettres seraient favorisées dans leurs progrès, que parmi les agriculteurs, les ouvriers, les industriels, il se fonderait, sur les bases chrétiennes que Nous avons indiquées, de nouvelles sociétés capables de réprimer l'usure et d'élargir le champ des travaux utiles.

La vertu de ces bienfaits ne serait pas resserrée aux confins des peuples civilisés, mais elle les franchirait, et s'en irait au loin, comme un fleuve d'une surabondante fécondité. Car, il faut considérer ce que nous disions en commençant, que des peuples infinis attendent, d'âge en âge, qui leur portera la lumière de la vérité et de la civilisation. Sans doute, en ce qui concerne le salut éternel des peuples, les conseils de la sagesse divine sont cachés à l'intelligence humaine : toutefois, si de malheureuses superstitions règnent encore sur tant de plages, il faut l'imputer en grande partie aux querelles religieuses. Car, autant que la raison humaine en peut juger par les événements, il paraît évident que c'est à l'Europe que Dieu a assigné le rôle de répandre peu à peu sur la terre les bienfaits de la civilisation chrétienne. Les commencements et les progrès de cette belle œuvre, héritage des siècles antérieurs, marchaient à d'heureux accroissements, quand soudain, au XVI^e^ siècle, éclata la discorde. Alors la chrétienté se déchira elle-même dans des querelles et des dissensions ; l'Europe épuisa ses forces dans des luttes et des guerres intestines ; et de cette période tourmentée, les expéditions apostoliques subirent le fatal contre-coup. Les causes de la discorde étant à demeure parmi nous, quoi de surprenant qu'une très grande partie des hommes s'adonnent encore à des coutumes inhumaines et à des rites réprouvés par la raison ? Travaillons donc tous, avec une égale ardeur, à rétablir l'antique concorde, au profit du bien commun. A la restauration de cette concorde, aussi bien qu'à la propagation de l'Evangile, les temps que nous traversons semblent éminemment propices : car jamais le sentiment de la fraternité humaine n'a pénétré plus avant dans les âmes, et jamais aucun âge ne vit l'homme plus attentif à s'enquérir de ses semblables, pour les connaître et les secourir ; jamais non plus on ne franchit avec une telle célérité les immensités des terres et des mers : avantages précieux, non seulement pour le commerce et les explorations des savants, mais encore pour la diffusion de la parole divine.

Nous n'ignorons pas ce que demande de longs et pénibles travaux l'ordre de choses dont Nous voudrions la restauration ; et plus d'un pensera peut-être que Nous donnons trop à l'es-

pérance, et que Nous poursuivons un idéal qui est plus à souhaiter qu'à attendre. Mais Nous mettons tout Notre espoir et toute Notre confiance en Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, Nous souvenant des grandes choses que put accomplir autrefois la folie de la Croix et de sa prédication, à la face de *la sagesse de ce monde*, stupéfaite et confondue.

Nous supplions en particulier les princes, les gouvernants, au nom de leur clairvoyance politique et de leur sollicitude pour les intérêts de leurs peuples, de vouloir apprécier équitablement Nos desseins et les seconder de leur bienveillance et de leur autorité. Une partie seulement des fruits que Nous attendons parvînt-elle à maturité, ce ne serait pas un léger bienfait, au milieu d'un si rapide déclin de toutes choses, quand le malaise du présent se joint à l'appréhension de l'avenir.

Le siècle dernier laissa l'Europe fatiguée de ses désastres, tremblant encore des convulsions qui l'avaient agité. Ce siècle qui marche à sa fin, ne pourrait-il pas, en retour, transmettre comme un héritage, au genre humain, quelques gages de concorde et l'espérance des grands bienfaits que promet l'unité de la foi chrétienne ?

Qu'il daigne exaucer Nos vœux, ce Dieu riche en miséricorde, qui tient en sa puissance les temps et les heures propices et que, dans son infinie bonté, il hâte l'accomplissement de cette promesse de Jésus-Christ : « Il n'y aura qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur. *Fiet unum ovile et unus pastor* (1). »

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le vingtième jour de Juin, de l'année MDCCCXCIV, de Notre Pontificat la dix-septième.

LÉON XIII, PAPE.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

QUIMPER. — **Œuvre de Notre-Dame de Salut.** — M. Fleiter, vicaire-général, invite les associés de Notre-Dame de Salut à assister à la messe qui sera dite à la chapelle des Ursulines, le mercredi 18 Juillet, à 8 heures, pour les fidèles défunts de l'Œuvre et de leurs familles.

Monseigneur bénira la première pierre de la chapelle du Séminaire, le vendredi 20 Juillet, à deux heures après midi.

Mercredi 11 Juillet, Monseigneur assistait au sacre de Mgr Guillois dans l'église métropolitaine de Rennes.

(1) Joan., X, 16.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le nouvel évêque du Puy appartient, par sa naissance, au diocèse de Vannes ; aussi était-il assisté par deux prélats vannetais, Mgr Bécel et Mgr Trégaro, évêque de Séez.

Baptême de cloches à Santec. — Cette paroisse, nouvellement fondée, veut décidément éclipser tous les voisins par l'ardeur de sa foi et l'éclat de ses fêtes.

Samedi dernier, dans l'après-midi, Saint-Pol-de-Léon était en émoi et les abords de la gare étaient presque encombrés : c'étaient les Santégois qui venaient faire à Monseigneur un cortège d'honneur. Il y avait là de belles et nombreuses voitures, mais tous les regards allaient à la cavalcade, composée de quarante à cinquante chevaux. Je n'ai jamais rien vu d'aussi pittoresque : les brides scintillaient avec leurs clous de cuivre et leurs rubans de diverses couleurs ; il y avait quelques grelots ; quant aux housses, elles étaient évidemment de provenances diverses : j'ai cru reconnaître là des courtes-pointes, des couvertures d'édredon, voire même un large cachemire, le tout piqué de fleurs ou relevé par un fond rouge. Les cavaliers étaient splendides à voir : depuis les jeunes gens au costume antique, pantalon blanc, ceinture et veston bleus, jusqu'au marin, le béret crânement campé sur le côté de la tête, ils avaient fière allure, et les chevaux, pourtant plus habitués à traîner du goëmon qu'à parader, relevaient eux-mêmes la tête avec orgueil.

Les rues de Saint-Pol ont dû tressaillir : n'est-ce pas ainsi que ses évêques faisaient autrefois leur entrée dans la ville sainte ? Le cortège défile entre deux rangs de fidèles ; tout le long de la route beaucoup de personnes sont accourues. Le bourg de Saptec est brillamment pavoisé d'oriflammes, de guirlandes de fleurs, et dans l'église, plus belle que jamais, les trois cloches sont suspendues, attendant les onctions de l'évêque, avant de lancer dans les airs leurs notes joyeuses. Les Santégois les couvent des yeux, leur joie peut à peine se contenir, et c'est tout naturel. Jusqu'ici leur église n'avait qu'une petite cloche ; il y a quelques années à peine, elle sonnait l'heure où les vaches, répandues dans les dunes devaient se traire, et, pour ce motif, les voisins l'appelaient, avec un certain dédain, *cloc'h-goro*. Désormais Santec n'aura rien à envier aux paroisses voisines.

Le baptême des cloches, après un sermon bien instructif de M. Thépaut, recteur de Garlan, a commencé dans un grand recueillement. Les parrains et marraines sont de la paroisse : seule, la plus grande a pour parrain M. Eugène d'Harbais et pour marraine Mme la comtesse de Guébriant. Quelques coups des nouvelles cloches annoncent à tous que la bénédiction est terminée, mais les fêtes ne sont pas près de finir.

Le soir, un grand feu de joie illumine le bourg et les côtes de Santec et, aux lueurs de ce brasier, tous les habitants chantent à pleins cœurs une cantate composée par leur Pasteur si dévoué.

Des fusées, des pétards, des tourniquets égayent la fin de cette bonne journée.

Le lendemain, dimanche, Monseigneur assistait à la grand'-messe ; M. Corrigou, le vicaire général, au nom de l'Evêque remerciait M. le Recteur et M. le Vicaire de Santec de leur dévouement, félicitait la population de sa bonne volonté et de sa générosité, et l'exhortait à persévérer.

A deux heures de l'après-midi, Monseigneur quittait Santec, heureux et consolé de cette manifestation de la foi chrétienne, et aux côtés de la voiture galopait encore la fidèle escorte des jeunes Santégois.

UN VOISIN.

ROSCOFF. — C'est à Roscoff que Monseigneur s'est rendu, accompagné par les Santégois. Là aussi, il y avait une cloche à baptiser, pour compléter le beau carillon que possède déjà cette paroisse.

Après les vêpres solennellement chantées, Monseigneur a montré, dans une courte et substantielle instruction, le rôle de la cloche dans l'église. Deux vénérables vieillards, M. Kerenfort et Mlle Fallagr, représentaient la paroisse comme parrain et marraine.

CORAY. — Dimanche, 1er Juillet, la fête patronale de Coray a été célébrée avec une solennité inaccoutumée : prêtres et fidèles étaient accourus plus nombreux au pardon, auquel venait s'ajouter la bénédiction de la première pierre de l'église neuve. Pour semblable cérémonie pouvait-on choisir mieux que la fête de Pierre, de cette pierre dont le Christ a fait la base inébranlable d'un autre édifice fait de pierres vivantes et qui s'appelle aussi Eglise ?

C'était donc fête, et pour les fidèles, car c'est chose rare dans la vie d'une paroisse que la construction d'une église, et pour leur dévoué pasteur : nous savons quel mal il s'est donné d'abord pour recueillir 18,000 francs de souscriptions dans une paroisse qui n'est rien moins que riche, et ensuite pour vaincre tous les obstacles qui ont un peu retardé la construction de l'église, mais qui n'ont jamais découragé son zèle.

C'est après vêpres, sous une pluie serrée qui a duré toute la soirée, mais qui n'a point empêché les fidèles d'assister à la cérémonie, et entouré de douze prêtres, que M. Queinnec, chanoine honoraire, secrétaire général de l'Evêché, a procédé à la bénédiction de la première pierre.

Et maintenant, que la bénédiction d'En-Haut est descendue sur les fondations et sans doute aussi sur les ouvriers, que l'œuvre, qui est en bonnes mains, grandisse et monte vers le ciel, gracieuse et svelte, traversant la nue comme la prière du chrétien : ce sera le témoignage de notre foi pour les générations futures, car nous avons donné pour nos enfants, en donnant à Dieu, à la Vierge et à Pierre, notre saint patron.

Retraite de Femmes, donnée à Lesneven du 30 Juin au 7 Juillet. — *18 paroisses, 128 retraitantes.* — Plouguerneau, 17 ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ouessant, 7 ; Ploudalmézeau, 6 ; Plouvorn, 5 ; Plouescat, 5 ; Cléder, 4 ; Plabennec, 4 ; Ile-de-Sein, 4 ; Guissény, 4 ; Ile Molène, 4 ; Lanrivoaré, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Lesneven, 3 ; Landivisiau, 3 ; Plougastel-Daoulas, 3 ; Loc-Eguiner, 3 ; Sizun, 3 ; Landerneau, 3 ; Plouvien, 3 ; Brest, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Plougourvest, 2 ; Plouider, 2 ; Trézilidé, 2 ; Lannilis, 2 ; Dirinon, 2 ; Plounéventer, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Saint-Divy, 2 ; Saint-Thonan, 2 ; Gouesnou, 2 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Guiclan, 1 ; Lanarvily, 1 ; Goulven, 1 ; Saint-Pol-de-Léon, 1 ; Plouédern, 1 ; Mespaul, 1 ; Plouénan, 1 ; Ploudiry, 1 ; Roscoff, 1 ; Bohars, 1 ; Kerlouan, 1 ; Cast, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Kersaint, 1 ; Plouzané, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1.

Dans son numéro du 7 Juillet, le *Finistère* reproche à la *Semaine religieuse* d'être descendue, une fois de plus, « des régions calmes et sereines qui conviennent à une feuille de sa sorte, » et d'avoir tenu « un langage indigne », dit « des choses honteuses » au sujet de la mort de M. Carnot, en « osant écrire de telles phrases :

« Ce n'était pas un sectaire faisant le mal sciemment et par haine. « Dieu, dans sa miséricorde, lui a donné le temps de se reconnaître et « de démentir, au moment suprême, tout son passé de président.

« Il a reçu les derniers sacrements des mains du pieux Archevêque « de Lyon, Mgr Coullié, celui-là même que le gouvernement de la « République frappait, il y a quelques semaines, pour la question des « Fabriques.

« Dieu ménage aux hommes de tels spectacles. Puisse la leçon si « éloquente ne pas être perdue ! »

« Le passé du Président ! Mais c'est son plus grand honneur et la gloire de la France..... »

Nous avons beau, comme nous y engage le *Finistère*, « tenter, dans la limite de nos facultés, de comprendre »..., nous ne pouvons rien découvrir « d'écœurant » dans ces lignes, même telles qu'il les cite, habilement séparées du contexte, qui en précisait le sens, et qu'il est bon de rappeler. Nous disions :

« ..... *Tous rendaient hommage aux qualités personnelles de « M. Carnot. Nous avons souvent déploré que, par crainte de l'opi- « nion,* IL AIT AFFECTÉ, PENDANT SA PRÉSIDENCE, DE NE JAMAIS ENTRER « DANS UNE ÉGLISE, ET QU'IL AIT ENLEVÉ TOUT CARACTÈRE RELIGIEUX « NOTAMMENT AUX CÉRÉMONIES DU GENRE DE CELLE QUI L'APPELAIT A « LYON. *Mais ce n'était pas un sectaire.....* »

Il nous semble que, pour un homme de bonne foi, il n'y a pas la moindre équivoque. Son « passé de Président », que M. Carnot a « démenti par sa mort chrétienne », c'est ce parti pris affiché de ne jamais, durant sa haute magistrature, faire acte public de religion. C'est également « ce passé » que le *Finistère* appelle « le plus grand honneur de M. Carnot et la gloire de la France ». Du moins, ce n'est pas nous qui le lui faisons dire.

Cela ne l'empêchera pas de prodiguer au clergé des leçons « de convenances », de s'ériger en défenseur de la Religion et,

au besoin, en grand ordonnateur des cérémonies du culte ! Mais il ne devrait pas donner ses inconséquences comme l'expression du « sentiment public » dont il se prétend, bien à tort, « l'interprète ! »

Dans l'arrêté décernant les médailles d'honneur et des mentions honorables pour actes de dévouement accomplis au cours de l'épidémie cholérique qui a sévi en 1893 dans le département du Finistère, nous remarquons :

Mme Brès, en religion Mère Brès (?) attachée à l'hospice de Brest ;

Mme Colichet, en religion Mère Saint-André, attachée à l'hôspice de Brest ;

Mme de Paronés, en religion sœur Saint-Victor, attachée au bureau de bienfaisance de Brest ;

M. Le Jeune, recteur de l'Ile-Molène ;

Mme Simon, en religion sœur Marie, directrice de l'école maternelle, au Conquet.

Nous sommes heureux d'annoncer le succès des élèves des Frères des écoles chrétiennes dans les récents examens d'admission à l'école des mécaniciens de la Marine.

Le pensionnat Sainte-Marie de Quimper en présentait 13 ; 8 ont été reçus ; 2 ont été admis à suivre les cours.

L'école des Frères de Brest présentait 7 élèves, 5 ont été reçus, 1 a été admis à suivre les cours. Lambézellec présentait 7 ; 2 ont été reçus. Lorient présentait 4 ; 3 ont été reçus, le 4me a été admis à suivre les cours. Saint-Malo présentait 2 ; 1 a été reçu.

INSTITUTION SAINT-YVES, à Auray (Morbihan). — Maison de *transition* pour les jeunes enfants entre la famille et les grands internats. Ce petit pensionnat se recommande aux parents désireux d'épargner à leurs enfants les ennuis et les dangers d'une entrée prématurée dans les grands Collèges. Il reçoit les enfants dès l'âge de 6 ou 7 ans.

Instruction primaire complète.

Enseignement secondaire classique jusqu'à la 4e inclusivement.

Dessin — Musique. — Langues vivantes.

Pension : 375 francs ; pension spéciale : 450 francs.

S'adresser à M. l'abbé LE GOUEFF, directeur.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

M. Bounder de Melsbroech, nouveau ministre de Belgique auprès du Vatican, a présenté aujourd'hui au Pape ses lettres de créance.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

— Le chapitre de Latran va faire célébrer un service funèbre pour le repos de l'âme de M. Carnot.

— On annonce la prochaine apparition d'un nouveau document du Saint-Siège au sujet des affaires de France. Cet acte pontifical sera comme la suite de la lettre apostolique *Præclara*.

— M. Fischer, pasteur de l'église méthodiste américaine de Rome, vient de faire sa solennelle abjuration.

Manche. — **Disparition de la « Revue catholique. »** — Au mois de Janvier dernier, M. l'abbé Mustel, directeur de la *Revue catholique* de Coutances, parlant d'un enterrement civil qui avait eu lieu dans cette ville nommait M. Dupérouzel, avocat, comme ayant été l'orateur de cette triste cérémonie. M. Dupérouzel envoya, sous prétexte de réponse, un long factum attaquant les catholiques, le clergé etc., que M. l'abbé Mustel refusa d'insérer dans la *Revue catholique*. De là procès : M. l'abbé gagna la cause à Avranches, mais M. Dupérouzel en ayant appelé, la cour de Caen contre les données même du bon sens au sujet du droit de réponse, a prononcé en sa faveur. Dans ces conditions, M. l'abbé Mustel déclare qu'il n'a pas les moyens d'en appeler en cassation, et que, d'autre part, il ne veut à aucun prix publier le factum en question. En conséquence, il annonce que la *Revue catholique* va disparaître.

Nous sommes heureux d'annoncer, d'après le journal l'*Univers*, que de vaillants catholiques ont déterminé M. l'abbé Mustel a porter l'affaire de la *Revue catholique* devant la Cour de cassation et lui ont assuré pour cela leur concours pécuniaire.

Privilège des prêtres pèlerins à Lourdes. — Un indult du 13 Février 1879 accordait aux prêtres pèlerins à Lourdes la faculté de célébrer, mais une fois seulement, la messe votive de l'Immaculée Conception, dans les sanctuaires desservis par les Missionnaires.

Désormais, par un indult du 13 Janvier 1894, la faculté de célébrer la *messe votive de l'Apparition*, dans les mêmes sanctuaires, est accordée aux mêmes prêtres pèlerins, pour tout leur séjour à Lourdes et pour tous les jours, excepté les doubles de première et de deuxième classes, toutes les fêtes de la Sainte Vierge, les fêtes de précepte, et les féries, vigiles, et octaves privilégiées, en observant les Rubriques.

— La *Semaine* de Versailles annonce en ces termes la fin des cérémonies de l'Ostension de la sainte Tunique de Notre-Seigneur.

Les chants avaient cessé !... La foule s'était écoulée lentement, et le dimanche 17 Juin, à 6 heures précises, les portes de l'église d'Argenteuil se fermaient sur le dernier pèlerin.

Déjà tout était préparé pour replacer l'auguste relique dans la

châsse qui la contenait avant l'ostension : une table couverte d'une fine nappe de lin reçut le précieux vêtement que les prêtres présents, tous en surplis, vinrent baiser avec une affectueuse vénération ; puis tous se prosternèrent et prièrent quelques instants autour de la sainte Tunique.

M. Le chanoine Tessier, curé d'Argenteuil, plia soigneusement, avec un minutieux respect, la Tunique sacrée, puis il la plaça dans son petit reliquaire qui fut aussitôt restitué à l'autel privilégié qui le renferme.

Les sceaux épiscopaux furent apposés par M. le Chanoine délégué de Mgr l'Evêque de Versailles ; et un procès-verbal en bonne et dûe forme de cette translation fut dressé et signé. Dans cinq ans le reliquaire sera ouvert de nouveau.

Mais depuis que ces lignes ont été écrites, les pèlerins ont continué d'affluer, si bien qu'il a fallu de nouveau exposer la sainte Tunique. L'*Ostension* a duré jusqu'au 1er Juillet. Sans avoir eu l'éclat de l'*Ostension* solennelle de Trèves, celle-ci a cependant vu des foules immenses accourir pour vénérer le vêtement sacré portant toujours visibles les traces des effusions sanglantes de la passion du Sauveur. On parle de grâces prodigieuses obtenues en grand nombre.

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

Nous sommes dans un siécle où la dévotion envers la sainte Mère de Dieu redevient ce qu'elle fut dans les âges de foi, et il en résulte nécessairement que si les fidèles aiment Marie davantage, ses faveurs sont plus grandes et plus multipliées ; il en résulte encore que ses sanctuaires, jadis quelque peu désertés, voient affluer de plus nombreux pèlerins ; que des chapelles presqu'ignorées deviennent célèbres, au moins dans un certain rayon, et que les évêques sont amenés par là même à demander les honneurs du couronnement pour un plus grand nombre d'images miraculeuses ; aussi comme les revenus du legs d'Alexandre Sforza Pallavicini ne sont pas inépuisables, les prélats et les diocèses qui sollicitent ne s'adressent plus d'ordinaire au Chapitre de la Basilique Vaticane, mais directement au Souverain Pontife, et ils font eux-mêmes les frais de l'acquisition des couronnes pour la Vierge et pour l'Enfant Jésus ; c'est du moins ce qui a lieu en général en France, et c'est ce qui se fait en particulier pour Notre-Dame des Portes. D'ailleurs, le Saint-Siège ne se borne plus à couronner les statues recommandables par leur caractère d'antiquité, mais aussi celles dont l'illustration est toute récente, comme Notre-Dame des Victoires, ou même qui sont sorties récemment de l'atelier du sculpteur, comme Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes, Notre-Dame du Sacré-Cœur à Issoudun.

Archives diocésaines de Coutances et Avranches imper et Léon

Enfin, depuis que le Pape s'est à peu près (1) substitué au Chapitre de Saint-Pierre dans la concession du couronnement, il a accordé pour trois statues vénérées : celles de saint Michel, au Mont-Tombe, de saint Joseph, à Beauvais, et de sainte Anne, près d'Auray, l'honneur qui avait été jusque là exclusivement réservé aux seules statues de la Mère de Dieu.

Les choses étant ainsi, le cérémonial du couronnement a été forcément modifié. Quand le Chapitre de Saint-Pierre avait une si grande part dans la concession obtenue, l'arrivée de son député ou légat était un évènement d'importance ; la place de ce personnage dans la cérémonie était partout la première ; son costume même le désignait à tous les regards ; enfin la prière solennelle pour le repos de l'âme d'Alexandre Sforza Pallavicini avait sa raison d'être et constituait vraiment un acte de justice. Aujourd'hui, cette prière n'aurait point de signification, et au lieu d'un légat du Chapitre, c'est le délégué du Saint-Siège qui effectue le couronnement. Pour Notre-Dame des Portes, le délégué est Monseigneur lui-même.

Les deux situations, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui étant suffisamment indiquées, j'en viens au cérémonial ; nos lecteurs verront facilement quelle est la part à retrancher ; j'ai cru bon, toutefois, de traduire ici le texte ancien tel qu'on l'adresse de Rome à l'église qui postule le couronnement de sa Patronne. Disons tout d'abord que ce cérémonial n'est pas strictement obligatoire, la Congrégation des Rites n'ayant rien stipulé à ce sujet ; mais, comme il est évident, il y aurait inconvenance à ne pas se servir de formules qui sont consacrées par un usage deux fois séculaire et qui ont été employées en particulier par Pie VII pour Notre-Dame de Galloro, Grégoire XVI pour l'image vénérée à Sainte-Marie-Majeur, et Pie IX pour la Vierge Immaculée dans la Basilique Vaticane.

Ce cérémonial est imprimé en beaux caractères sur papier fort, *in-folio*, et porte en tête une image de Notre-Dame, image assez bien gravée, mais d'un dessein quelque peu maniéré.

Ordre a observer
dans la tradition des Couronnes d'or
qui sont offertes par le R^me^ Chapitre de St-Pierre de Rome
aux images sacrées de la Bienheureuse Vierge Marie
grace au legs du Comte Alexandre Sforza Pallavicini

Parmi les principaux privilèges dont s'honore la Basilique vaticane, il en est un qu'elle revendique comme particulièrement glorieux, c'est celui du *don de la couronne d'or*. Ce don, elle a coutume de le faire à peu près chaque année, par suite d'un legs du Comte Alexandre Sforza Pallavicini, pour développer le culte de la Mère de Dieu, pour exciter à cet égard la piété des fidèles et

(1) Nous verrons en effet que le Chapitre de Saint-Pierre intervient encore quelque peu cependant.

elle en favorise les images de la Vierge qui, au témoignage des évêques diocésains, se recommandent de leur antiquité et de leurs miracles suffisamment prouvés.

Il a donc paru bon de donner pour une fonction aussi importante que ce couronnement, un formulaire approuvé par les *Maîtres des Cérémonies* et en rapport avec la nature même de la solennité. Nous exposerons d'abord ce qui doit précéder le Couronnement, puis ce qui doit s'accomplir pour le Couronnement même, enfin ce qui doit le suivre.

Et d'abord, si l'on veut se conformer à l'intention si louable d'Alexandre Sforza Pallavicini, il faut que l'image de Notre-Dame soit célèbre par son ancienneté, par le concours de peuple qu'elle attire, par ses miracles fréquents, toutes choses qui doivent être exposées avec pièce à l'appui, au Révérendissime Chapitre de Saint-Pierre, par lettres authentiques jointes à la supplique de l'Evêque diocésain ; puis, le Collège des Chanoines étant régulièrement convoqué et assemblé, il décrète le don de la Couronne, indique l'année du Couronnement, et en confie l'exécution de préférence à l'un de ses membres, mais aussi quelquefois à une autre personne constituée en dignité.

Pour que la couronne que doit façonner l'orfèvre s'adapte bien exactement à la tête de la statue, celui qui rédige la supplique doit transmettre à Rome les mesures en longueur et en largeur si l'image est un tableau ou une peinture ; si elle est sculptée en bois, en bronze ou en marbre, il doit fournir un cercle correspondant au contour de la tête, et un arc en indiquant la courbure. Il en faut faire autant pour l'image de Notre-Seigneur, si elle est jointe à celle de sa Mère.

Lorsque la couronne a été exécutée dans ces conditions, on la livre au chanoine délégué ; celui-ci fixe le jour pour la célébration du Couronnement, dans l'année désignée par le RR. Chapitre, et il prend soin de faire expédier un Bref par lequel le Souverain Pontife accorde l'indulgence plénière à tous les fidèles qui, s'étant confessés, ayant communié, visitent ce jour là avec religion et piété l'église où se vénère la sainte image. (Ceux que la dite église en a chargés font d'ordinaire graver des médailles commémoratives et les distribuent au peuple.)

Quand le chanoine délégué est arrivé au but de son voyage, avant même de quitter l'habit de route, il reçoit des habitants un accueil honorable, comme il convient, et il est conduit, sans retard à l'église de la Vierge qui doit être couronnée. Pendant les trois jours qui précèderont le Couronnement, ceux qui sont au service des églises de la localité, feront sonner les cloches et donneront toutes les autres marques habituelles de réjouissance publique.

L'église doit être ornée aussi bien que la chose est possible. Si la sainte image peut être déplacée, on lui dressera au-dessus du grand autel un trône précieux surmonté d'un baldaquin, et on l'entourera de cierges de cire en nombre convenable. Si elle ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peut se déplacer, cette même décoration sera employée dans la chapelle où elle se trouve. Tout l'intérieur de l'église sera revêtu de tentures de soies, et de riches courtines. Aux deux côtés, des inscriptions seront suspendues aux murs ; on aura soin de les placer dans l'ordre voulu ; une reproduction de la sainte image sera suspendue au-dessus de la principale porte de l'église avec les armes du Pape heureusement régnant, du cardinal-archiprêtre, du RR. Chapitre, et (s'il y a lieu), du chanoine délégué.

Toutes choses étant ainsi bien préparées, la veille du Couronnement, vers le soir, on chante les litanies de la Sainte-Vierge, puis l'*Ave maris stella* et l'oraison :

Famulorum tuorum, quæsumus Domine, delictis ignosce ; ut qui tibi placere de actibus nostris non valemur, Genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur qui tecum vivit et regnat... etc.

Fermez les yeux, Seigneur, sur les fautes de vos serviteurs, afin que nous qui ne pouvons vous plaire en raison de nos actes, nous soyons sauvés par l'intercession de la Mère de Notre Seigneur qui vit et règne avec vous... etc.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin. Desclée, de Brouwer et Cie, Lille.

LE MIRACLE EN FRANCE au dix-neuvième siècle, par Arthur Loth. 1 vol. gr. in 8° jésus de 364 pages, illustré de nombreuses gravures ; sur beau papier. fr. **5,00,** franco **5,60.**

La Salette, Lourdes, la Croix de Migné, le curé d'Ars, la Médaille miraculeuse, etc., quel éblouissement ! Et tout cela en France..... ! Puis donc que le Christ n'a pas cessé d'aimer les Francs, que les enfants des Francs étudient dans ce beau livre les prédilections dont ils sont l'objet, et ils tiendront à justifier ce haut honneur, en rentrant dans leur vocation. — Ils se garderont surtout de rougir du miracle, et ils apprendront ici de M. Loth, à fermer la bouche aux ignorants qui le nient.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. — A dater du 8 Juillet courant, la Compagnie d'Orléans apporte les améliorations suivantes au service de ses trains :

Le train partant de Landerneau à midi 15, de Quimper à 2 h. 22, sera accéléré à partir de Redon et arrivera à Nantes pour correspondre avec le train express sur Paris, retardé de 7 h. 35 à 8 h. 50 du soir, au départ de Nantes.

Le train partant de Nantes sur Quimper à 4 h. du soir aura un arrêt de 22 m. à Redon pour le dîner.

Un nouveau train express de toutes classes est créé entre Savenay et Quimper. Il partira de Savenay à 7 h. 3 matin, aussitôt l'arrivée du train de Nantes, et arrivera à Redon à 7 h. 48 du matin, à Vannes à 8 h. 53, à Lorient à 10 h. 17 et à Quimper à 11 h. 36 du matin.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob. Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

22, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune

20, rue Verdelet (anc^ne rue des Ursulines),

Quimper

Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent^t de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Messieurs DONAT fils et Cie, à SALON (Provence) demandent des *Représentants* pour la vente exclusive à la clientèle bourgeoise de leurs *HUILES D'OLIVES* garanties pures.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

TROISIÈME ÉDITION

DICTIONNAIRE des DICTIONNAIRES

Encyclopédie Universelle, Lettres, Sciences et Arts, Langue française, Géographie, Histoire, Biographie, Droit, Théologie, Philosophie, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Médecine, Agriculture, Vie pratique, etc., etc.

RÉDIGÉ PAR LES SAVANTS, LES SPÉCIALISTES ET LES VULGARISATEURS CONTEMPORAINS LES PLUS AUTORISÉS.

Sous la Direction de Mgr **PAUL GUÉRIN,** camérier de Sa Sainteté Léon XIII.

SIX BEAUX VOLUMES GRAND IN-4° A 3 COLONNES

Par l'étendue des matières, par la nouveauté des renseignements, par la correction du texte, enfin par la modicité du prix qui en fait, avant tout, une œuvre de vulgarisation, un outil à la portée de tous, le **Dictionnaire des Dictionnaires** contient la substance de tous les dictionnaires spéciaux, l'équivalent d'une bibliothèque complète: c'est la somme des connaissances humaines à la veille du vingtième siècle.

Il y a dans ce vaste recueil environ **quatre-vingt millions de lettres**, c'est-à-dire la contenance de 80 volumes in-8 ordinaire. Ajoutons que c'est le seul, vraiment chrétien, les autres étant généralement hostiles ou indifférents aux matières religieuses.

Prix : 180 francs payables en 18 mois.
ou 162 francs payables à 6 mois, 155 francs comptant.

Si l'on désire la reliure, il faut ajouter 30 fr., emballage gratuit, port dû.

REMISE SUR LES PRIX ET EXPÉDITION FRANCO POUR UNE COMMANDE COLLECTIVE.

Administration : Châteauroux, 56, Avenue de Déols ; Paris, 55, r. Bonaparte.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*



ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 80 — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 20 Juillet 1894. N° 29.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.



SOMMAIRE — *I.* Les Œuvres catholiques.

II. Chronique du Diocèse : Fête de Monseigneur ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; L'ordination ; Récompenses officielles ; Pluguffan ; Fêtes à Sainte-Anne d'Auray ; Pèlerinage breton à La Salette, etc. ; Les Bretons catholiques à Paris ; L'assistance aux distributions de prix.

III. Nouvelles du Monde catholique : Rome ; France ; Le mariage civil en Hongrie ; Le roman de Zola sur Lourdes.

IV. Le couronnement des statues de Notre-Dame (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 22 *Juillet*. — 10me Dimanche après la Pentecôte. Ste Marie-Madeleine. Double-majeur. Blanc. Mémoire du Dimanche, à la Messe. Aux Vêpres, mémoires 1° du Suivant, 2° du Dimanche, 3° de s. Liboire.

Lundi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 24. — Vigile de s. Jacques. Violet, — ou office votif des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 25. — S. Jacques, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi, 26. — Ste ANNE, Mère de la Très Sainte Vierge. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc *(Office et messe propres, par indult spécial)*.

Vendredi, 27. — S. Samson, Evêque. Semi-double. Blanc. *(au Propre diocésain)*.

Samedi, 28. — S. Nazaire et ses compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Laz ..... 22, 23 et 24 Juillet.
Irvillac ..... 25, 26, 27 et 28 Juillet.

Archives diocésaines imper et Léon

Les Œuvres catholiques. — Nous rappelons à nos lecteurs que la *Retraite des Œuvres* aura lieu à Landerneau, du 29 Aout au 2 Septembre, sous la présidence de M. Treussier, professeur au Grand-Séminaire, spécialement délégué par Monseigneur l'Evêque (1).

Les hommes dévoués aux intérêts catholiques, si nombreux dans notre diocèse, répondront avec empressement à l'appel du zélé Directeur. Pour leur faire comprendre de plus en plus l'utilité, — la nécessité même — de ces réunions, nous reproduisons ce passage d'une éloquente lettre, écrite par Mgr Doutreloux, évêque de Liège :

« Le remède à ce qu'on appelle la question sociale n'est que dans le retour de la société aux croyances et à la pratique de l'Evangile, et le mal ne sera guéri qu'en proportion de ce retour. Mais, comment opérer ce retour ? Demandez-le à l'Encyclique de Léon XIII : d'abord, évidemment, par tous les moyens religieux ordinaires et extraordinaires, dont l'emploi constitue le ministère sacerdotal : administration des sacrements, prédication, missions, catéchisme, apostolat à domicile, associations pieuses, etc. ; ensuite, par les œuvres d'enseignement primaire, moyen, supérieur, professionnel ; journaux, revues, bibliothèques ; cercles catholiques, sociétés de tempérance, patronages de garçons et de filles ; puis encore, par des œuvres de charité, conférences de Saint-Vincent de Paul, vestiaires paroissiaux, œuvre de Saint-François Régis, œuvre des Dames de Saint-François Régis pour la suppression des concubinages ; dispensaires, œuvre des pauvres malades, œuvre des Servantes, œuvre du Refuge ou des Filles repenties, etc., œuvres établies depuis longtemps déjà, et qui ont porté et continuent à porter des fruits très salutaires.

« A côté de ces œuvres publiques, il faut citer encore le zèle exercé par les catholiques, dans la sphère de leur influence privée sur leurs serviteurs, leurs ouvriers, leurs employés, les pauvres qu'ils secourent ; leur sollicitude à restaurer dans leurs familles les mœurs chrétiennes, en y rétablissant les pratiques religieuses, telles que la prière en commun, l'assistance en famille aux offices, la réception régulière des sacrements, en fuyant les plaisirs mondains et particulièrement les théâtres, en revenant à des habitudes plus simples dans le logement, l'ameublement, le vêtement, la table, les fêtes chez soi et au dehors.

« Tous ces moyens d'arrêter et de réparer les ravages de l'incrédulité ou de l'immoralité dans les âmes sont admirables, et ils ne sauraient être assez approuvés, encouragés, soutenus et propagés. Mais on doit bien l'avouer : malgré le zèle et le dévouement avec lesquels prêtres séculiers et réguliers, fidèles des deux sexes, de tout âge et de tout rang, s'y sont appliqués, ces œuvres et ces

(1) Pour les renseignements, voir la circulaire jointe à notre numéro du 22 Juin.

pratiques chrétiennes ont laissé, sans les atteindre, un trop grand nombre de ceux qui ont besoin de secours moral. Oui, malgré ces œuvres multiples, une véritable multitude reste exposée à l'irréligion et au vice. Elle y est même presque entraînée par la force des habitudes du milieu où elle vit ; elle y glisse d'autant plus facilement, que trop souvent ceux qui devraient la retenir et la ramener au devoir, concourent à la pervertir par leurs exemples, leur indifférence ou leur hostilité religieuse.

« Où donc est cette multitude ? Elle est dans nos grandes villes et nos localités industrielles : ce sont ces milliers d'ouvriers et d'ouvrières, qui, durant leur enfance, ne reçoivent presque aucune instruction, ni éducation religieuse ; dans la famille, on ne s'en est pas occupé ; à l'école, l'enseignement moral et religieux est ou bien proscrit, ou bien réduit à presque rien ; ils ont été admis à la Première Communion, ne connaissant que les prières ordinaires et quelques éléments du catéchisme, qu'ils ont bientôt oubliés. Immédiatement après, ils ont été employés au travail, du matin au soir ; le dimanche même, ils ont été souvent empêchés de se rendre à l'église, dont ils ont fini par ne plus connaître le chemin. Ils ont eu sous les yeux de mauvais exemples et des scandales de toute sorte, et c'est ainsi qu'ils ont été préparés à la vie ! Est-il, dès lors, étonnant qu'un si grand nombre d'entre eux abandonnent toute pratique religieuse, que d'autres n'en conserrent que bien peu, et que ceux qui échappent à la perversion de la foi et des mœurs constituent une exception relativement rare ?

« Les œuvres dont nous avons parlé plus haut n'atteignent pas cette partie si considérable de la classe ouvrière, et vous-mêmes, chers coopérateurs, vous ne savez comment la ramener au soin le plus ordinaire du salut. Ne fréquentant pas l'église, ces ouvriers ne songent au prêtre que lorsqu'ils ont besoin du secours de ses aumônes ou de son ministère sacré, à l'approche de la mort. Ce sont cependant des âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ et que nous sommes chargés d'instruire, de diriger ; des âmes qui se perdront éternellement, si nous ne leur venons en aide. N'y a-t-il rien à faire pour les tirer de l'abîme du vice, pour les préserver de l'enfer et les conduire au ciel ?

« Le moyen était difficile à trouver, mais il existait, et le Pape Léon XIII nous l'a indiqué : le sort matériel de cette multitude doit être amélioré ; elle le sent, elle le réclame, la justice et la charité le commandent. Or, le prêtre est le défenseur de la justice et le ministre de la charité. Qu'il prenne en main cette cause qu'il a mission divine de protéger ; qu'il lui prête le secours de sa parole, de son action, de son influence : les rapports qui s'ensuivront entre lui et les ouvriers serviront, non seulement à leurs intérêts et à leur bien-être temporels, mais aussi à leur avantage spirituel et au salut de leurs âmes. Oui, c'est la voie à suivre pour sauver ces malheureux frères et leurs familles, pour les empêcher de se laisser entraîner dans les rangs des ennemis de la société et de la religion. »

Archives diocésaines

***

Son Em. le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, exposant aux prêtres de son diocèse, les méthodes à suivre, les institutions à créer pour arrêter l'envahissement socialiste, disait également :

« Sans doute, la crise que traverse la société est au fond une crise religieuse, et c'est en ramenant l'humanité à la pratique de l'Evangile qu'on la sauvera. Il est vrai pourtant qu'il existe aussi une question économique et sociale, qui appelle une solution opportune et par des moyens adéquats. Il est donc nécessaire d'étudier cette question d'ordre matériel et de chercher des remèdes à cette plaie. Je n'oublie pas davantage, Messieurs, que je m'adresse à des prêtres, c'est-à-dire à des hommes investis d'un ministère tout spirituel, ministres d'une religion positive et révélée, et dont la fin est de conduire les hommes au ciel. — Mais Léon XIII leur apprend, comme à moi, que « l'Eglise ne se laisse pas tellement absorber par le soin des âmes, qu'elle néglige ce qui se rapporte à la vie terrestre et mortelle ». L'Evangile apprend aussi que Jésus guérissait les corps pour atteindre les intelligences et qu'il multipliait les pains et faisait mille merveilles dans l'ordre temporel, pour éclairer et sanctifier les âmes. Le prêtre reste donc ministre de l'Eglise et imitateur de son divin Maître, en s'occupant des intérêts temporels et du bonheur de ses frères... »

Et — pour citer une autorité encore plus haute, — le vénérable Cardinal ayant fait présenter son mandement au Souverain Pontife, reçut de Léon XIII une réponse dont nous détachons quelques mots :

« ... Il nous a été extrêmement agréable d'y trouver la pleine « assurance que les membres du clergé travaillent tous avec ardeur « à mettre en pratique les instructions que nous avons données « pour la juste défense des intérêts de la classe ouvrière et le déve- « loppement de son bien-être... »

Ce qu'il écrivait à Mgr de Malines, au mois de Juin dernier, le Pape le disait, à la même époque, à M. Harmel, qui lui exposait le rapprochement des ouvriers et des prêtres, étudiant en commun les intérêts du travail : « C'est bien, dit-il, et frappant de la main « sur sa table de travail, il ajoutait : Je l'ai déjà dit, *il faut que le* « *prêtre sorte de la sacristie ; il faut qu'il se mêle au peuple et lui* « *rende des services*.... J'ai déjà dit cela.... Il faut aller au peuple « avec de l'ardeur et de l'audace. »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Vendredi, 13 Juillet, à 5 heures, Monseigneur a reçu, dans le salon de l'Evêché, le clergé de sa ville épiscopale, réuni pour lui présenter ses vœux, à l'occasion de la fête de saint Henri, son Patron.

imper et Léon

M. Téphany, Doyen du Chapitre, parlant au nom de tous, a exprimé avec autant de délicatesse que d'à-propos les sentiments de respect et de filial attachement des prêtres du diocèse pour « celui qui leur parle au nom de Dieu ».

Sa Grandeur a remercié avec effusion M. le Doyen et tous les assistants : « Elle apprend, chaque jour, à connaître et à apprécier davantage son clergé, qu'Elle est particulièrement heureuse de trouver, au milieu des luttes et des difficultés de l'heure présente, uni pour la cause de Dieu et la défense des véritables intérêts sociaux. »

L'année dernière, à pareil jour, Monseigneur nous disait son intention, autant que les devoirs de sa charge le lui permettraient, d'assister, dans les paroisses, aux fêtes les plus solennelles, heureux de reconnaître et d'encourager ainsi le zèle des prêtres et la générosité des fidèles pour les œuvres qui intéressent la gloire de Dieu et le bien des âmes. Depuis, il a tenu sa promesse, et c'est afin de pouvoir présider une solennité de ce genre qu'il devançait la réception des souhaits de fête.

Dimanche, 15 Juillet, avait lieu, à Landivisiau, la fête patronale de saint Thurien, coïncidant avec la bénédiction solennelle d'une cloche, et Sa Grandeur avait accepté — pour la troisième fois en 15 jours, — de faire en personne cette cérémonie réservée, comme on le sait, à l'Evêque. La présence de Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, que de graves intérêts — la création d'un séminaire pour la Mission d'Haïti — appellent et retiennent dans le voisinage, relevait encore l'éclat de la double solennité. La messe a été chantée par un enfant de Landivisiau, M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général de l'Evêché On y regrettait malheureusement l'absence du grand bienfaiteur du pays, à qui la paroisse doit encore la belle cloche, bénite le matin. C'est ce que Monseigneur rappela dans son discours, en se faisant l'interprète de la reconnaissance des paroissiens au généreux donateur, auquel — le sachant retenu par une indisposition, — il avait tenu à faire visite, la veille, à son château de Brézal.

Aujourd'hui, jeudi, à 5 heures du soir, Sa Grandeur préside une fête célébrée, à la Communauté des Dames de la Retraite, en l'honneur du centenaire de la glorieuse mort de leur Sœur, Victoire de Saint-Luc.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos lecteurs trouveront, encartée dans notre présent numéro, la circulaire de M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin relative au pèlerinage de Lourdes, qui est fixé du 9 au 15 Septembre prochain.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Labrousse, ancien aumônier de la prison de Quimper, décédé, le 14 Juillet, à l'âge de 57 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Labrousse, retiré, depuis deux ans, à la maison de repos de Saint-Pol-de-Léon, s'était rendu à Carhaix, pour remplacer un confrère. Frappé d'une congestion cérébrale, il a pu cependant recevoir, en connaissance, les derniers sacrements.

L'Ordination. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, l'ordination aura lieu, le mercredi, 25 Juillet prochain. Elle se fera à la Cathédrale et commencera vers 7 heures. La veille, — le mardi 24, — aura lieu, au Grand-Séminaire, la cérémonie de la tonsure.

La retraite préparatoire à l'ordination est prêchée par le R. P. Ory, de la Compagnie de Jésus.

Toutes les personnes pieuses s'uniront aux prières des élèves du sanctuaire, dans ces jours de recueillement et de préparation.

Récompenses officielles. — Nous avions déjà donné, le 8 Juin, la liste des médailles d'honneur décernées pour actes de dévouement accomplis, au cours de l'épidémie cholérique, qui a sévi, en 1893, dans le Finistère. En publiant, dans notre dernier numéro, la même liste d'après le *Journal Officiel* du 7 courant, on a omis, par erreur, le nom de M. Caroff, vicaire à Camaret, qui a obtenu une médaille d'argent.

Pluguffan. — On nous écrit : « Le Dimanche, 8 Juillet a eu lieu une fête en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus, et l'établissement de l'Apostolat de la Prière, dans la paroisse. Le R. P. Le Louët, bénédictin du monastère de Kerbénéat, vit affluer à l'église la population tout entière, heureuse d'écouter celui qu'on nomme à si bon droit, dans le diocèse « l'apôtre du Sacré-Cœur. » Le Père prêcha, aux deux messes, sur la dévotion au Sacré-Cœur et l'Apostolat de la Prière. Vingt-et-un zélateurs et zélatrices se font inscrire ; le succès dépasse les espérances. Le soir, à six heures et demie, malgré la pluie qui tombe à torrent, les fidèles remplissent la vaste église et quand, après les vêpres solennelles, dans le temple brillamment illuminé, Notre-Seigneur, à la Bénédiction, étend les mains, il peut bénir une paroisse entière, prosternée dans la soumission de la prière et de l'adoration. Quelle joie pour le Sacré-Cœur de Jésus ! ! Quelle consolation pour le bon Père Félix et le zélé pasteur de la paroisse !... Quelles espérances pour l'avenir !

En sortant, la population de Pluguffan répétait encore : « Vive le Sacré-Cœur ! »

Fêtes à Sainte-Anne d'Auray (Morbihan), les 25 et 26 Juillet. — Les grandes fêtes qui auront lieu à Sainte-Anne, les 25 et 26 Juillet, seront présidées par N.N. S.S. Bécel, évêque de Vannes ; Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien ; Dubourg, évêque de Moulins ; Guillois, évêque du Puy.

Programme. — *Mercredi, 25* : 10 h., procession de la paroisse

de Belz ; grand'messe. — 5 h., vêpres pontificales ; procession solennelle ; inauguration d'un nouveau reliquaire pour la relique du « Bras de Sainte-Anne » ; sermon par Mgr Dubourg ; remise du *Pallium* à Mgr Guillois ; bénédiction du Très Saint-Sacrement. — 8 h., chapelet et chants au pied de la « Croix de Jérusalem », dans le cloître brillamment illuminé.

Jeudi 26 : A 4 h., première messe, chant des litanies et de cantiques pendant la messe, bénédiction ; 9 h., grand'messe pontificale par Mgr Guillois. — A 2 h., vêpres pontificales.

Nota. — Depuis les premiers jours de Juillet jusqu'à la fin d'Octobre, le chapelet et les litanies de Sainte Anne sont récités, chaque soir, dans la Basilique, pour recommander à notre Patronne toutes les intentions des pèlerins et du pèlerinage, et spécialement pour demander un temps favorable aux biens de la terre. Les personnes qui aiment Sainte Anne feront bien d'unir leurs prières à celles qui sont faites, chaque soir, dans la Basilique.

***

Les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest et de l'Etat délivrent aux pèlerins des billets aller et retour, valables pour 3 jours (pour 4 jours, à partir de 100 kilomètres), avec réduction de 30 0/0 en 3me, 35 0/0 en 2me, et 40 0/0 en 1re classe, à toutes les gares en deçà d'une ligne allant de la Rochelle à Pontorson, par Niort, Poitiers, Tours, Le Mans, Sillé-le-Guillaume, Fougères, et aux gares de Alençon, Séez, Avranches.

Pèlerinage breton à la Salette avec visite à Saint-Martin, la Sainte-Face et Marmoutiers (Tours), Fourvière, La Grande-Chartreuse, Ars, Paray et N.-D. du Laus. — Départ de Rennes, le lundi 27 Août, à 10 h. 50 du matin. — Retour, le samedi 8 Septembre, à 3 heures du soir. — Prix des places (aller et retour) : 1re classe, 150 fr. — 2e classe, 110 fr. — 3e classe, 80 fr.

Cette somme comprend le prix des chemins de fer et de *toutes les voitures, y compris les pourboires* aux cochers. Quant au trajet de Corps à la Salette (7 kil.), les personnes qui ne désirent pas le faire à pied, doivent se faire inscrire en demandant leur billet de pèlerinage. Prix pour chaque trajet : pour un mulet 3 fr. 50 ; pour un place en voiture 4 francs. On ne paye qu'à la Salette.

La Compagnie de l'Ouest accorde des billets d'aller et retour à 40 °/₀ de réduction, valables pendant 15 jours, pour joindre Rennes ou les gares entre Rennes et le Mans. On peut, du reste, en prévenant d'avance, prendre le train du pèlerinage à l'une des gares entre Rennes et Tours. La Compagnie d'Orléans accorde pour Tours, des billets aller et retour, à partir de Nantes et des gares entre Nantes et Tours.

Ce pèlerinage a été combiné de manière que sans grande fatigue on passera au moins une matinée à chaque sanctuaire visité, et un jour franc sur la Sainte-Montagne.

Archives diocésaines

Le nombre des pèlerins étant limité et ne pouvant être inférieur à 40, il est nécessaire de se hâter de s'inscrire.

Envoyer sa demande, avec le prix, à M. Perdrigeon, 7, place du Palais, à Rennes. Indiquer exactement sa gare de départ, pour pouvoir obtenir, au moment du départ, le billet d'aller et de retour de cette gare à Rennes ou à une autre gare entre Rennes et le Mans.

Les Bretons catholiques à Paris. — Nous apprenons que Mgr de Kernaëret, M. le comte de Châteaubriant et M. le curé de Saint-Germain-des-Prés ont pris l'initiative de provoquer, pour le 26 Juillet, une réunion des Bretons catholiques qui habitent la capitale ou qui s'y trouveraient de passage, à cette date.

Il y aurait messe et banquet.

Dans la pensée des promoteurs, cette manifestation serait une réponse des vrais Bretons à celle projetée par les admirateurs de Renan.

Nous applaudissons à cette idée. Le 26 Juillet est la fête de sainte Anne, patronne de la Bretagne. Aucune date ne pouvait être mieux choisie pour une réunion de catholiques bretons.

(*Le Monde.*)

L'assistance aux distributions de prix. — Nous trouvons, dans un numéro de la *Ligue catholique*, ces conseils très opportuns, relatifs à l'assistance aux distributions de prix :

« Assister personnellement aux distributions de prix des écoles libres, quand on est une autorité sociale, sinon officielle, de sa ville, de sa commune ou de son village, ce n'est pas assez ; il faut encore insister auprès de ses amis pour qu'ils en fassent autant, et grouper autour de soi toutes les familles chrétiennes du pays, pour organiser une importante manifestation et relever l'éclat de cette fête de l'enfance. C'est là, croyons-nous, une des formes les plus faciles, en somme, et les plus efficaces du devoir social chrétien, et nous engageons tous nos amis à se considérer comme obligés en conscience à le remplir. Que toutes les coteries locales se taisent, au moins ce jour-là, dans l'allégresse de tous, et qu'unanimement les familles chrétiennes se donnent rendez-vous autour du pasteur de la paroisse, pour fêter les jeunes lauréats de l'année. Ainsi, l'école libre sera plus chère aux familles et aux bienfaiteurs eux-mêmes de l'enseignement chrétien, et les élèves reviendront plus nombreux et plus attachés encore à cette école dont une distribution des prix, brillante et enthousiaste, aura comme sacré les bons souvenirs. Ce sera pour la cause de l'enseignement chrétien une grande et décisive victoire. Il appartient à tous nos amis de contribuer, chacun dans leur sphère, à lui en assurer le bienfait. »

imper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Un journal anglais a imaginé récemment d'apprendre à ses lecteurs que N. S. P. le Pape, se sentant affaibli, avait pris de nouvelles et définitives résolutions au sujet de son testament. Or, rarement le Saint-Père s'est aussi bien porté que maintenant, et il continue de jouir, grâce à Dieu, d'une santé vraiment parfaite, malgré les fortes chaleurs et malgré les bruits aussi alarmants que fantaisistes, répandus aussitôt sur la base de la prétendue nouvelle.

« Il m'a été donné, écrit un correspondant du *Monde*, par une faveur toute spéciale, d'être admis devant l'auguste Pontife et de rester près de lui plus d'un quart d'heure, de façon à pouvoir l'observer et l'entendre. Or, je puis vous assurer, tout ému encore et consolé de cette audience, que rarement j'avais admiré en Léon XIII tant de vitalité, tant d'animation dans son regard, tant de lucidité d'esprit et de sûreté de mémoire, jusque dans les moindres détails. »

— La nouvelle donnée par plusieurs journaux que le Pape aurait décidé de créer, en dehors de la Propagande, une nouvelle Congrégation pour les affaires d'Orient, en vue de préparer l'union des Eglises, est dénuée de fondement.

France. — Dimanche 15 Juillet, a eu lieu, à Notre-Dame de Paris, le sacre de Mgr Pelgé, évêque de Poitiers ; à Besançon, celui de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et à Limoges, le sacre de Mgr Gilbert, evêque du Mans.

Le mariage civil en Hongrie. — La Hongrie vient d'entrer dans cette voie néfaste qui conduit du contrat civil au divorce et du divorce à l'adultère et à l'union libre.

C'est M. Wekerlé qui l'y a introduite..., en attendant un Naquet et un Viviani.

La Chambre des Magnats, revenant sur son vote du mois dernier, par lequel elle avait rejeté, avec une majorité de 25 voix, la loi sur le mariage civil, vient de l'approuver par une majorité de quatre voix.

Les descendants des héros de Mohacs, qui préférèrent mourir plutôt que de céder au musulman victorieux, se sont laissé intimider par un franc-maçon luthérien, un politicien allemand.

Ce vote est dû surtout à la faiblesse de l'empereur qui s'est soumis à M. Wekerlé et qui a demandé à son entourage d'imiter ce triste exemple.

On espère encore néanmoins que pour les catholiques le mariage civil restera facultatif.

Archives diocésaines

Le roman de Zola sur Lourdes. — A l'Académie française, élection du romancier Paul Bourget. M. Zola s'est présenté et, comme toujours, il a été évincé. Ce candidat perpétuel a obtenu zéro suffrages. C'est tout ce qu'il mérite. L'auteur de tant de pages malpropres n'aura pas cette satisfaction à sa vanité.

A cette occasion, disons un mot du roman sur Lourdes, annoncé avec tant de réclames et de fracas. Il est digne de l'auteur de *Nana*. D'aucuns s'attendaient naïvement à de belles pages, à des descriptions que le talent de l'auteur à ses bons moments eût pu rendre dignes des scènes gracieuses des apparitions, où des manifestations émouvantes qui se succèdent, chaque année, à la grotte Massabielle. On pensait que l'auteur serait au moins respectueux. On l'avait cru ému, quand il visita Lourdes au moment du pèlerinage national. Il n'a rien vu, ou plutôt, s'il a vu beaucoup, il n'a rien compris : *Animalis homo non percipit.*

Le portrait de Bernadette est absolument faussé. Pour lui, la Voyante a subi l'influence du milieu, et rien de plus. Il s'attarde, pour décrire nos pèlerinages, à visiter tous les coins et recoins de chaque compartiment d'un train de malades. Il dépeint, à coups de dictionnaire, toutes les maladies avec un réalisme repoussant ; il fait assister aux pansements des cancéreux, n'épargnant à ses lecteurs aucune odeur infecte. Au milieu de tout cela, il fait intervenir deux prêtres d'assez triste caractère, dont l'un est peu digne de sa vocation. Il n'y a rien à rechercher dans son absurde roman qui puisse intéresser et être utile. Sa lecture est un danger contre lequel il est bon de tenir tout le monde en garde. Que l'on fasse au livre l'accueil que l'Académie vient de faire à l'auteur.

(Semaine de Poitiers.)

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

Le lendemain, le délégué, pourvu qu'il soit chanoine de la S. S. Basilique Vaticane, lors même qu'il ne posséderait aucune autre dignité, prend les habits violets des prélats, puis la mantelletta et le rochet comme les portent à Rome les Protonotaires Apostoliques ; entouré des notables du lieu, il se rend à l'église, où il est reçu par le clergé ou par les magistrats ; il reçoit le goupillon, et s'asperge lui-même, et cela lors même que l'Evêque serait présent ; puis il va s'agenouiller devant l'autel du S. Sacrement et fait une courte prière. S'étant relevé et ayant fait la génuflexion, il se rend au lieu où doit s'accomplir la fonction. Là, en présence des notables, d'un notaire et de témoins désignés, il remet la Couronne d'or à ceux qui ont été chargés de la recevoir, mais après leur avoir fait jurer qu'ils la maintiendront à perpétuité sur la tête de la Vierge, et qu'ils la conserveront conformément au mandat qu'ils en reçoivent. Le notaire dresse acte public de cette promesse et de ce serment, puis à haute et intelligible voix, lecture

imper et Léon

est faite : 1° de cet acte, 2° du décret rendu par le R. R. Chapitre au sujet du Couronnement, 3° de la députation du Délégué.

Alors le Délégué bénit la Couronne placée sur un plateau d'or ou d'argent.

Sub tuum... etc.
Adjutorium nostrum... etc.
Dominum vobiscum... etc.

Pajons. — Dieu tout-puissant et éternel dont les dispositions pleines de clémence ont tout créé de rien, nous supplions instamment votre Majesté de daigner bénir et sanctifier cette couronne faite pour orner l'image sacrée de la Mère de votre Fils Notre-Seigneur.

Par le même J.-C., etc. (1)

Puis il asperge et encense la Couronne. Aussitôt cette Couronne, précédée de la Croix, entourée de huit torches allumées, est portée solennellement à l'autel de Notre-Dame, tandis que le Délégué entonne l'hymne *O gloriosa Virginum,* continuée par deux chœurs de chantres qui alternent.

Le Délégué dit ensuite :

Dieu qui avez daigné choisir votre très pure et royale demeure en la Bienheureuse Marie toujours Vierge, accordez-nous, nous vous en supplions, que défendus par elle nous puissions, pleins de joie et agréables à ses yeux, assister à son Couronnement.

Au moment où cette prière a été formulée, la Couronne est placée sur un coussin, au côté de l'Epître, et l'Evêque du diocèse ayant reconnu le Bref pontifical, on annonce l'Indulgence concédée.

C'est alors que l'Evêque, ou le Délégué, ou un dignitaire soit du Chapitre, soit de l'Eglise de Notre-Dame commence solennellement la messe votive de la Bienheureuse Vierge Marie. L'Evêque y assiste avec les chanoines en ornements blancs, et le clergé des autres églises. A cette messe, que le Délégué la célèbre ou qu'il se contente d'y assister, il doit avoir un siège particulier qu'on appelle *siège impérial ;* il sera élevé de deux degrés au moins, couvert d'un tapis convenable, et il aura un dossier orné ; si le Délégué ne célèbre pas lui-même la messe, il aura en outre un prie Dieu avec ses coussins. Tout cela préparé avec l'assistance d'un maître de cérémonies de la Basilique Vaticane.

Après l'Evangile, le Délégué lui-même fera un court panégyrique de la T. S. Vierge.

Si le Délégué, bien qu'il ne soit pas évêque lui-même, célèbre en présence de l'Evêque diocésain, il bénit l'encens, le met dans l'encensoir et encense à la manière accoutumée soit l'autel, soit l'image de Notre-Dame. Pour se conformer à l'usage de la primitive Eglise, le diacre et le sous-diacre doivent communier à cette messe.

Après la messe, le Délégué, revêtu de la chape s'il est évêque ou prêtre, s'avance vers l'autel ; après avoir respectueusement incliné la tête devant l'image qu'il va couronner, il se met à genoux et commence l'antienne *Regina cœli,* dont le chant est continué par le chœur.

(1) Nous donnons aujourd'hui la traduction ; nous réservons pour plus tard le texte latin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

S'il n'est que diacre ou sous-diacre, il ne revêt que le surplis et le rochet, puis il monte sur le marche-pied, et pose avec respect la Couronne sur la tête de l'image sacrée, en disant :

Et de même que par nos mains vous êtes couronnée sur la terre, de même puissions-nous mériter d'être couronnés par Jésus-Christ, de gloire et d'honneur dans les cieux.

Si l'image de Notre-Seigneur est jointe à celle de sa très sainte Mère, c'est elle qui sera couronnée d'abord, et le Délégué dira :

Et de même que par nos mains vous êtes couronnée sur la terre, de même puissions-nous mériter d'être couronnés par vous de gloire et d'honneur dans les cieux.

Aussitôt les trompettes retentissent, les tambours battent, les cloches sonnent, les mortiers et les autres pièces d'artillerie font explosion.

L'Evêque ou le Délégué encense de trois coups l'image couronnée, puis il conclut l'antienne *Regina cœli,* en chantant :

℣. *Corona aurea super caput ejus.*
℟. *Expressa signo sanctitatis, gloria honoris, et opus fortitudinis.*
℣. *Coronasti eam Domine.*
℟. *Et constituisti eam super opera manuum tuarum.*

Prions. — Père miséricordieux, par l'invocation de la Mère de votre Fils unique, J.-C. N.-S. que vous avez voulu voir s'incarner pour le salut du genre humain en conservant à Marie son intégrité virginale, faites que par les prières de cette même Vierge très sainte, tous ceux qui se seront appliqués à l'honorer par leurs supplications devant cette sainte image comme Reine très miséricordieuse et très gracieuse Souveraine, soient délivrés des périls qui les menacent ; qu'en présence de votre Majesté ils obtiennent le pardon pour le mal qu'ils ont fait, le bien qu'ils ont omis ; qu'ils méritent d'obtenir les faveurs dont ils ont maintenant le désir, et qu'un jour ils puissent la féliciter de ce qu'ils auront obtenu par elle avec vos élus le salut éternel. Par le même J.-C.

Puis le *Te Deum* avec le verset et l'oraison accoutumée, après quoi on récite sans chant le psaume *De profundis* avec l'oraison.

Deus veniæ largitor et humanæ salutis amator, quæsumus clementiam tuam, ut animam Alexandri Benefactoris, quæ ex hoc sæculis transivit, B. Maria semper Virgine intercedente cum omnibus Sanctis tuis ad perpetuæ beatitudinis consortium pervenire concedas. Per Christum Dominum Nostrum.

Amen.

Dieu qui prodiguez le pardon et qui aimez à sauver les hommes, nous supplions votre clémence pour que, grâce à l'intercession de la B. V. Marie, vous accordiez à l'âme de notre bienfaiteur Alexandre, qui a quitté ce monde, de participer avec tous vos Saints à la béatitude éternelle, par J.-C. N.-S.

Ainsi soit-il.

D'un ton peu élevé on ajoute le *Pater* et l'*Ave* pour le Chapitre et les Chanoines de la Basilique Vaticane, avec l'invocation *Oremus pro benefactoribus nostris.*

Lors du couronnement de Notre-Dame de la Rotonde dans la ville d'Albano, le Pape Benoît XIII a ajouté aux cérémonies et formules qui précèdent la récitation de la prière suivante :

Defende quæsumus Domine B. Maria semper Virgine intercedente Sacrosanctæ Vaticanæ Basilicæ ab omni adversitate familiam, et toto corde tibi prostratam ab hostium propitius tuere clementer insidiis. Per Christum Dominun nostrum.

Par l'intercession de la B. Marie toujours Vierge, défendez, Seigneur, de toute adversité la famille de la Très Sainte Basilique Vaticane ; c'est de tout cœur qu'elle est prosternée devant vous ; dans votre clémence délivrez-la des embûches d'ennemis. Par J.-C. N.-S.

Les vêpres solennelles sont celles de la fête de Notre-Dame des Neiges. Elles doivent être suivies d'un panégyrique de la T. S. Vierge, puis l'image couronnée est portée en grande pompe par le député et les notables dans les rues ou par les chemins publics nettoyés avec soin et parsemés de fleurs et de feuillages en signe d'allégresse. Le magistrat de la cité offre à la sainte image un cierge d'un poids considérable.

Au coucher du soleil commencent les réjouissances extérieures ; les illuminations doivent être générales, surtout dans la région où s'élève l'église ou la chapelle de la Vierge couronnée ; on doit tirer un feu d'artifice.

Pour développer le culte de la T. S. Vierge, il est d'usage de prolonger les fêtes du Couronnement par un *Triduum* pendant lequel il y a sermon, messe solennelle, prières publiques, réunions pieuses, chants sacrés, et toutes autres choses qui peuvent exciter la dévotion des fidèles.

Pour le même motif, on fait graver et distribuer différents exemplaires de l'image couronnée, à savoir : trente sur soie rouge ou de pourpre avec ornements d'or ou d'argent pour les R. R. Chanoines de la Basilique Vaticane ; l'une doit être plus belle que les autres, pour l'Eminentissime Cardinal Archiprêtre. Il en faut en outre soixante-dix autres, sur papier, pour les bénéficiers et les clercs de la même Basilique.

BIBLIOGRAPHIE

Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Juillet 1894.

I. Lettre apostolique de S. S. Léon XIII. — II. Retour aux champs, P. J. Burnichon. — III. L'Eglise et le siècle, P. H. Martin. — IV. Opinions du jour sur la nature et la durée des châtiments d'outre-tombe. Universalisme, conditionnalisme, mitigation des peines éternelles (Troisième partie) P. F. Tournebize. — V. Lettre de M. Pierre des Pilliers. — VI. Etudes d'histoire pontificale. L'Empire, l'Italie et le pouvoir temporel des Papes au temps de Jean VIII. — II. L'élection de Charles Le Chauve, P. A. Lapôtre. VII. Mélanges et critiques.

L'Idee de Dieu d'après l'anthropologie et l'histoire, P. F. de Curley. — *Dœllinger*, P. J. Brucker. — *Les Origines de la France contemporaine.* — Un Bonaparte aux Etats-Unis, P. J. Lionnet. — Le Second Empire français, P. A. Jean.

VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F.

Société de Saint-Augustin Desclée, de Brouwer et Cie, Lille.

L'ELOQUENCE de la CHAIRE. Histoire littéraire de la prédication. Ouvrage orné de nombreuses citations, par l'abbé Edouard Boucher, du clergé d'Amiens, Membre des Antiquaires de Picardie. Beau vol. in-8° de 472 p. fr. 5, 00, *franco gare* 5, 60

Archives diocésaines Quimper et Léon

Si jamais notre *Bulletin* est heureux de recommander un bon et beau livre, c'est évidemment quand il s'agit d'un livre comme celui dont on vient de lire le titre. Monseigneur l'évêque d'Amiens félicite vivement l'auteur ; et le rapport de M. le grand-vicaire, chanoine théologal, fait de cet ouvrage les plus précieux éloges, avec preuves à l'appui. « C'est de l'aréopage d'Athènes, dit il, que part l'auteur, pour nous conduire à travers les siècles jusqu'à Notre-Dame de Paris. Entre saint Paul au début, et les Ravignan et les Lacordaire au terme, le cadre est immense, et la galerie des orateurs qui s'y déroule d'âge en âge, nous offre les physionomies les plus variées. »

Le style vous charme, et enchâsse admirablement les nombreuses citations empruntées à ces grands prédicateurs de tous les âges de l'Eglise. La critique est on ne peut plus sûre et judicieuse, car elle s'inspire des jugements portés par les hommes les plus compétents, et « s'abrite toujours derrière des noms illustres. »

LETTRE ENCYCLIQUE de Sa Sainteté Léon XIII, aux patriarches, primats, archevêques et évêques du monde catholique sur l'**étude de la Sainte Ecriture.** Texte latin et traduction française, avec notes marginales. Brochure in 8° de 60 pages. Prix : fr. **0,50.**

MAXIMES et CONSEILS SPIRITUELS du Vénérable Père DE LA COLOMBIÈRE, S. J. 1 vol. petit in-32 de 128 pages. Prix : fr. **0,30.**

Ces maximes et ces conseils, qui s'étendent à tous les besoins de l'âme, sont ceux qu'a entendus et observés la Bienheureuse Marguerite-Marie. Son « saint directeur », comme elle le nommait avec respect, « les avait pratiqués pour sa propre sanctification avant de les suggérer aux autres ». Ils ont donc fait leurs preuves et n'ont rien perdu de leur efficacité.

LES QUINZE DERNIÈRES ANNÉES. — Sous ce titre, Monseigneur l'Evêque d'Annecy vient de publier en brochure les lettres qu'il a adressées aux pouvoirs publics dans ces quinzes dernières années.

Après avoir rappelé le mot de Monseigneur l'Archevêque d'Aix : « Nous ne sommes pas en république, nous sommes en franc-maçonnerie, » Sa Grandeur ajoute :

» Il importe donc de raviver des impressions qui vont en s'émoussant et en se perdant. Il importe surtout de rapprocher les unes des autres les entreprises conduites par la franç-maconnerie, avec un succès constant, contre le premier et le plus sacré de nos droits ; celui de servir Dieu comme notre foi nous commande de le servir. »

Librairie F. ABRY, à Annecy. — Prix : 1 fr., franco 1 fr. 20.

Guide général et pratique du Pèlerin en France, *par un Pèlerin*, 1 vol. de 440 pages, à la Librairie ecclésiastique Saint-Léon, rue des Princes, 78, à Marseille, et dans toutes les librairies catholiques ; à Paris, chez MM. Vic et Amat. Reliure percaline souple. 3 fr. 75 ; franco 4 fr. 20.

Librairie J. Salaün, Quimper.

Recettes de médecine. — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la *Poudre de Rogé*. Contrairement à la plupart des médecines qui sont des mélanges rebutants, la Poudre de Rogé sert à préparer une limonade des plus agréables, que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraîcheur, si ce n'était une médecine.

La *Poudre de Rogé* est le seul purgatif dont on puisse dire avec vérité qu'il réalise l'idéal proposé d'agir sûrement, rapidement et agréablement : *cito, tuto et juconde*, dit le latin.

La Poudre de Rogé ne saurait nuire : on peut en recommencer

l'emploi, autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue, ni irritation. Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin. Après ce lavage, la tête se trouve dégagée et l'on évite ainsi les migraines les vertiges, étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps.

Ne pas confondre avec des noms qui ont quelque ressemblance avec celui de *Rogé*. Ce serait une erreur tout à fait regrettable. La *Poudre de Rogé* est un des rares médicaments qui aient reçu *l'approbation de l'Académie de médecine* de Paris. Une instruction accompagne chaque flacon.

Dépôt à Paris, pharmacie Rogé, 9, rue du Quatre-Septembre et dans la plupart des pharmacies. — Prix du flacon : 2 francs. Fabrication et gros, maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris.

Correspondance. — On nous a fait bien souvent la question suivante : Quelle est la meilleure préparation de quinquina ? Nous trouvons la réponse dans un journal médical ancien et très estimé : « La meilleure préparation de quinquina est celle qui réunit tous les principes actifs de cette écorce en éliminant tous les produits inertes ou irritants qu'elle renferme Cette préparation a été réalisée par le *Vin de Quinium* d'Alfred Labarraque, membre de l'Académie de médecine de Paris. »

(France Médicale.)

On lit dans le Traité de Thérapeutique du professeur Trousseau, que dans le traitement des sciatiques qui ne proviennent pas d'un accident ou d'une maladie constitutionelle, on obtient à peu près invariablement un soulagement considérable, et le plus souvent la guérison, au moyen des *Perles d'essence de térébenthine du Docteur Clertan.*

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines), Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Ancienne Maison CARICHON — **M^in MORIN, Successeur** — QUIMPER Rue Kéréon, n° 11
Fournisseur de l'Évêché et du Grand-Séminaire.

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, et Ceintures ;
Bas de laine et de coton noirs.

Articles de voyage : Malles, Valises, Sacs à main en tout genre, Sacoches.

SÉPARATION DES CHAPEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent[t] de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfévrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Messieurs DONAT fils et C[ie], à SALON (Provence) demandent des *Représentants* pour la vente exclusive à la clientèle bourgeoise de leurs *HUILES D'OLIVES* garanties pures.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi Franco, 4[f] la Boîte de 100 pilules ; 2[f] la 1/2 Boîte. — Ph[ien] GUICHARD, à Besançon (Doubs)

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2[f] la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 26. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9[e] ANNÉE. Vendredi 27 Juillet 1894. N° 30.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : Communiqué de l'Evêché ; Offices extraordinaires ; Qu'est-ce que l'indulgence de la Portioncule ; Ordination du 25 Juillet ; Nécrologie ; Un centenaire ; Mission de Ploumoguer ; Les Œuvres catholiques ; Avis ; Exploiteurs de scandales.

III. Le couronnement des statues de Notre-Dame (suite).

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 29 Juillet. — 11[me] Dimanche après la Pentecôte. S[te] Marthe, vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires du Dimanche, de S[te] Anne et de s. Félix et ses compagnons, martyrs.

Aux Vêpres, mémoires 1° du Suivant *(au Propre diocésain)*, 2° du Dimanche, 3° de S[te] Anne, 4° de ss. Abdon et Sennen, martyrs.

Au chœur : SOLENNITÉ DE S[te] ANNE, avec mémoires de s[te] Marthe et du Dimanche.

Lundi, 30. — S. Guillaume, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Ignace de Loyola, confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 1[er] Août. — S. Pierre-aux-Liens. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de S[te] Anne. Double. Blanc.

Vendredi, 3. — Découverte du corps de s. Etienne, 1[er] martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 4. — S. Dominique, confesseur Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Irvillac	29 Juillet.
Saint-Thurien	30 et 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix	1[er], 2, 3 et 4 Août.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Août 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LA SOLUTION NÉCESSAIRE DES QUESTIONS SOCIALES.

Dans une vaste campagne où l'on n'aperçoit au loin qu'une immense moisson d'épées, de bombes, de canons et d'armures de toute sorte, un artiste chrétien a représenté un grand crucifix, qui domine cet « océan de fer, » avec un mot unique, mais bien éloquent dans cet endroit : *Pax*, « la Paix ! » — Cette image — a-t-on dit avec justesse — représente le monde par ce qui en est l'expression la plus vraie : *la raison du plus fort*, qui se croit toujours « la meilleure, » mais qui n'aboutit, en définitive, qu'à la guerre sociale, à la destruction et aux ruines. Le remède aussi est placé sous nos yeux, le grand et infaillible remède qui n'est autre que JÉSUS-CHRIST, Notre-Seigneur, descendu du ciel et mort pour nous sur la croix. S'il est, en effet, la solution dernière de toutes les difficultés sans exception, il l'est particulièrement et surtout des questions sociales.

Or, aujourd'hui, Notre Saint-Père le Pape lui-même, parlant officiellement à l'univers entier, au nom de JÉSUS-CHRIST et de son Cœur, nous oblige — dans sa magnifique Encyclique « sur la condition des ouvriers » — à tourner toute notre attention et nos dévouements vers ces grandes questions sociales et leur nécessaire et urgente solution. « Il faut — nous dit-il — par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée. »

Quant aux remèdes à un si grand mal, Sa Sainteté nous les montre avec une clarté et une force incomparables dans son Encyclique, et ils peuvent se résumer dans cette formule si familière à nos Associés : *le Règne social du Sacré Cœur de* JÉSUS.

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que les âmes chrétiennes se défendent de chercher, en dehors de vous, cette solution nécessaire des questions sociales qu'on ne trouvera jamais que par vous et en vous.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communiqué de l'Evêché. — Devant la persistance du mauvais temps, qui compromet les récoltes, Monseigneur fait savoir à MM. les Curés et Recteurs qu'il leur donne tous pouvoirs pour faire des prières publiques, sous la forme qu'ils jugeront répondre le mieux aux vœux des fidèles : il les autorise à donner, à cette occasion, la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Jeudi 2 Août, fête de Notre-Dame des Anges et du Tiers-Ordre de Saint-François. On peut gagner l'indulgence plénière dite de la Portioncule, applicable aux âmes du purgatoire, toutes les fois que l'on visite la basilique de Saint-Corentin, depuis la veille, 1er Août, jusqu'au lendemain soir, au coucher du soleil.

CHAPELLE DES URSULINES. — Jeudi, 2 Août, Octave de la fête de sainte Anne, réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2.

Qu'est-ce que l'indulgence de la Portioncule ? — L'indulgence de la Portioncule est ainsi appelée, parce qu'elle fut accordée, pour la première fois, le 2 Août de l'année 1223, par le Pape Honorius III, à une petite chapelle qu'on nommait la *Portioncule*. Cette chapelle avait été érigée, au quatrième siècle, par des religieux venus de Palestine. Dans le courant du sixième siècle, elle fut donnée aux PP. Bénédictins du mont Subassius, qui l'agrandirent et lui assignèrent pour dotation quelques *petites portions de terrains* ; de là lui est venu son nom. On l'appelait aussi *Notre-Dame des Anges*, parce que, d'après une pieuse tradition, plusieurs fois la Sainte Vierge y était apparue, entourée de ces esprits bienheureux.

Au treizième siècle, les Bénédictins cédèrent à saint François d'Assise, la petite chapelle de *Notre-Dame des Anges* ; le grand saint avait coutume d'y prier, et c'est à lui que fut accordée la célèbre indulgence.

Le Pape Grégoire XV, par une bulle en date du 16 Juillet 1622, étendit l'indulgence, attachée primitivement à la seule chapelle de la Portioncule, pour le 2 Août, à toutes les églises de l'Ordre de Saint-François.

Depuis près de deux siècles, l'église de Notre-Dame des Anges, à Assise, jouit, tous les jours de l'année, de l'indulgence de la Portioncule. C'est le Pape Innocent XII qui lui a accordé cette faveur insigne, le 18 Août 1695. Dans les autres sanctuaires qui en jouissent, outre la confession, la communion est de rigueur ; mais il n'est pas nécessaire qu'elle soit faite dans l'église à la visite de

Archives diocésaines Q ıper et Léon

laquelle l'indulgence est accordée. On le voit, pour gagner l'indulgence de la Portioncule, indépendamment de la visite de l'église, la confession et la sainte communion sont absolument requises. Un point important à noter, au sujet de cette indulgence : c'est qu'on peut la gagner au jour marqué, *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois que, dans le dessein de l'obtenir, on visite l'église à laquelle l'indulgence est concédée, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife, et cela, depuis les premières vêpres (la veille à midi), jusqu'au soir du 2 Août.

Ordination du 25 Juillet 1894.

Prêtres.

MM. Fichot, Pierre, de Saint-Pol-de-Léon ;
Bihan, Jean-Marie, de Lambézellec ;
Calvarin, Jacques-Marie, de Tréouergat :
David, François-Marie, de Briec :
Duigou, Georges, de Bécherel (Rennes) ;
Goarzin, Jean, de Loc-Maria-Plouzané ;
Kerisit, Henri, de Goulien :
Kervran, Jean-François, de Plourin-Ploudalmézeau ;
Lastennet, Noël, de Poullan ;
Le Gall, Jean-Claude, de Plougastel-Daoulas :
Le Pape, Jean-Marie, de Saint-Martin de Brest ;
Nicolas, François, de Plouguerneau ;
Pronost, Yves, de Tréflez :
Rognant, Corentin, de Plomodiern ;
Salaün, Jean-Louis, de Briec.

Diacres.

MM. Gallou, Jean ;
Tournellec, Jean-Marie ;
Bothorel, Pierre-Marie ;
Fily, Guillaume ;
Henry, Pierre :
Jaffrès, Jean-Marie ;
MM. Jonoqueur, Hamon ;
Le Cuff, Emmanuel ;
Le Page, Pierre Jean ;
Salomon, Octave ;
Tanguy, Jean.

Sous-Diacres.

MM. Bellec, Adolphe :
Billon, Jean-Marie ;
Cardinal, Jean-Marie ;
Celton, Corentin Marie ;
Cocaign, Clément ;
Com, Jean ;
Corvez, Yves ;
Dantec, Stanislas ;
de Kervennaël, Michaël ;
MM. Donnard, Jean-Marie ;
Goret, Laurent ;
Joncour, François ;
Le Gall, Yves-Joseph ;
Le Sann, Henri ;
Palaux, Alexandre ;
Paris, Yves ;
Salaün, Hervé.

44 séminaristes ont reçu les ordres mineurs. 65 avaient reçu la tonsure, la veille.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières :
M. Roudaut, recteur de Loquénolé, décédé le 21 Juillet, à l'âge de 62 ans.

Vendredi, 20 Juillet, à 2 heures de l'après-midi, Monseigneur l'Evêque a bénit la première pierre de la nouvelle chapelle du Grand-Séminaire. Depuis longtemps, cette construction était désirée : elle est devenue indispensable à cause du nombre des Séminaristes, toujours croissant, malgré les lois anti-religieuses.

La nouvelle chapelle, du style gothique, vaste et appropriée à sa destination, est construite sur les plans de M. Rapine, architecte diocésain. Les travaux sont activement conduits par M. Joseph Louët, entrepreneur, sous la direction de M. Guérin, architecte à Quimper.

La cérémonie de la bénédiction de la première pierre, un peu contrariée par le mauvais temps, a été faite par Monseigneur, en présence des professeurs, des élèves du Grand-Séminaire, des prêtres de la ville et de paroisses voisines.

Aussitôt après avoir terminé les fonctions liturgiques, Monseigneur a dit en quelques mots quelle haute et spéciale signification prend une telle cérémonie quand elle s'accomplit, pour un Grand-Séminaire : c'est ici, en effet, que la Maison de Dieu a toute son importance ; c'est ici que Dieu dispense plus libéralement la lumière, le courage et la force. L'intelligence du séminariste en raison même des objets qui l'occupent, doit sentir sa propre insuffisance ; mais l'exemple du Docteur angélique est là comme un encouragement ; ne déclarait-il pas qu'il avait plus appris dans la prière aux pieds du Crucifix que dans les livres des savants ; les jeunes clercs viendront donc avant, après leurs heures d'étude et de classe s'éclairer auprès de Celui qui a voulu être appelé le *Dieu des Sciences*.

Monseigneur a terminé en priant avec toute l'assemblée pour que l'œuvre soit menée à bonne fin, et surtout sans accidents pour les ouvriers.

Quimper. — Un centenaire. — Jeudi, 19 Juillet, les Religieuses de la Retraite du Sacré-Cœur de Jésus célébraient, à leur Maison-mère, à Quimper, une fête en l'honneur du premier centenaire de leur sœur, Victoire de Saint-Luc.

Le matin, Monseigneur l'Evêque dit la messe dans la chapelle de la communauté ; il voulut bien présider encore la réunion du soir, à laquelle assistait un nombreux clergé. Le R. P. Ory, de la Compagnie de Jésus, si bien préparé par ses études spéciales à traiter un pareil sujet, prononça le discours de circonstance, dans lequel il établit d'abord la vraie signification de la fête. « Il ne s'agit pas d'un culte public et liturgique — à l'Eglise seule il appartiendra de le décerner, — mais on veut remercier Dieu d'avoir donné à une faible créature la force de mourir par amour pour Lui ; car tel est bien le motif de la condamnation de Victoire

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Saint-Luc, mise à mort, le 19 Juillet 1794, parce qu'elle était « religieuse et qu'elle propageait des images superstitieuses », des emblèmes du Sacré-Cœur de Jésus.....

« Nièce de l'Evêque de Quimper, Mgr de Saint-Luc, qui mourut de l'émotion que lui causa l'acte schismatique, appelé la Constitution civile du clergé, Victoire naquit en 1761. Après une forte éducation chrétienne au sein de sa famille, se sentant appelée à la vie religieuse, elle entra, sur les conseils de son oncle, dans la Congrégation de la Retraite dont le but répondait à son attrait pour la vie apostolique (1782).

....On sait avec quelle énergie les religieuses de la Retraite repoussèrent les tentatives faites pour les attirer au schisme, s'exposant elles-mêmes à la persécution et compromettant l'existence de leur institut naissant. A la suite du refus d'adhésion, que Victoire de Saint-Luc, malade, se déclara prête à signer de son sang, les Sœurs furent chassées de leur communauté, reçues d'abord chez les Calvairiennes, puis dispersées. Victoire revint dans sa famille, au château du Bot (Quimerc'h), où elle fut bientôt arrêtée. Jetée en prison, avec les malfaiteurs du pays, d'abord à Carhaix, puis à Quimper, elle multiplia les œuvres de charité, se livrant à l'instruction des ignorants, au soin des malades. Quelques lettres, datées de sa captivité, peuvent être comparées aux écrits des premiers martyrs..... « Elle avait 33 ans, comme Jésus, quand il mourut pour nous : avec joie elle se préparait à mourir pour Lui. Auparavant, une épreuve plus cruelle lui était réservée : son père et sa mère, déclarés suspects, vinrent partager sa captivité, d'abord à Quimper, puis à Paris, à la prison de la Conciergerie.... Condamnée comme eux à mort, elle monta la première sur l'échafaud, en leur disant : « Vous m'avez appris à vivre : je vais vous apprendre à mourir ! »....

Après la vie sainte, c'est la mort glorieuse d'une martyre, et — honneur peut-être unique — d'une martyre immolée en haine du culte du Sacré-Cœur.... Aussi, dit en terminant le R. Père Ory, il n'est pas téméraire d'entrevoir dans un avenir plus ou moins prochain, une Béatification, qui sera une gloire et une source de faveurs célestes pour la famille selon la chair, comme pour la famille religieuse de Victoire de Saint-Luc, et aussi pour le diocèse de Quimper « qui, pendant cette sanglante période de la Révolution, a donné le plus de martyrs et compté le moins d'apostats. »

A nous tous de préparer, de hâter, par nos prières et la pratique prudente d'une dévotion privée à la martyre du Sacré-Cœur, la définition de l'Eglise.

Mission de Ploumoguer. — On nous écrit :

« La Mission de Ploumoguer, commencée le 1er Juillet, solennité de saint Pierre, Patron de la paroisse, s'est terminée, le dimanche, 15, par une splendide procession.

La première semaine était présidée par M. le chanoine Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, dont tout le monde connaît le

dévouement et le zèle pour les Missions. Il avait pour collaborateurs, MM. Abjean, curé-doyen de Ploudiry ; Croguennec, recteur de Porspoder ; Le Sann, recteur de Plouguin ; Léon, recteur de Cléder ; Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas ; Grall, vicaire à Lesneven ; Guillerm, vicaire à Landerneau.

La deuxième semaine avait pour Supérieur M. Favé, chanoine honoraire, curé de Plouguerneau. Je me dispenserai de faire ses éloges. Il me suffit de lui répéter ce que j'ai entendu dire à la fin d'une Mission :

Mil bennos deoc'h, autrou Favé,
Hon tad hag hor migoun ive.

Pour l'aider dans sa tâche, M. le Recteur avait appelé MM. Caroff, curé-doyen de Sizun ; Léon (qui a bien voulu rester pendant les quinze jours, malgré ses fatigues antérieures) ; Couloigner, recteur de Plounéour-Trez ; Menguy, recteur de Ploudaniel ; Thépaut, recteur de Garlan ; Féroc, vicaire à Lampaul-Guimiliau ; Roudaut, vicaire à Saint-Louis de Brest.

Ce serait blesser la modestie de tous ces bons prêtres, que de proclamer, à nouveau, leurs talents et leur dévouement. Inutile de dire que la population de Ploumoguer, sans exception, a suivi, dès les premiers jours, les différents exercices de la Mission. Les paroisses voisines, malgré les pressants travaux de la saison, ont fourni un contingent très considérable. La preuve en est dans le grand nombre de communions, qui ont dépassé 1,500, alors que la population entière de la paroisse n'atteint pas ce chiffre.

La Mission, comme je l'ai dit plus haut, a été clôturée par une magnifique procession au château de Kerouzien. Dans la matinée, une pluie fine retarda les préparatifs ; mais dans l'après-midi, un beau soleil est venu réjouir tous les cœurs, et tout le monde s'est prêté de bonne grâce à aider Mme de Rodellec du Porzic.

Dans une immense prairie sèche, entourée d'un magnifique rideau d'arbres, s'élèvent une trentaine de chênes séculaires, que le bon Dieu semblait avoir placés là pour la fête. C'est au milieu de ces chênes, si souvent battus par les tempêtes qui viennent des parages de l'Ile d'Ouessant, que la bonne châtelaine avait dressé un magnifique arc-de-triomphe. Au centre, un riche autel, orné de fleurs et scintillant de lumières ; de chaque côté, des colonnes torses enguirlandées ; et, dominant cet espace immense, un trône de dix mètres de haut, et sur ce trône, dans un encadrement de verdure, une image de la Vierge Marie, étoile de la mer, souriant à ses enfants.

Après les Vêpres solennelles, chantées à 3 heures, avant que la procession ne se mît en marche, M. le Recteur a bénit trois nouvelles bannières, que la catholique paroisse de Ploumoguer avait achetées en souvenir de la Mission. Puis, dans un ordre parfait, en tête, tous les enfants de la paroisse rangés sur deux lignes, la procession se déroule au chant des cantiques. Après un parcours de 500 mètres, on arrive à la prairie. La vue de ce beau panorama fait verser des larmes à plusieurs assistants. Les regards se portent

Archives diocésaines Q iper et Léon

vers l'image bénie de Marie. Les croix, les bannières la saluent avec respect ; on dépose sur l'autel les reliques insignes de la vraie Croix, données à la paroisse par Mgr Potron, évêque de Jéricho.

Le chant se tait. M. le Recteur, sur les marches de l'autel, au nom de toute sa paroisse, salue la Vierge Marie en lui adressant ces paroles : « *Salve Regina, Mater misericordiæ... spes nostra.* » Pèlerin assidu de Lourdes, du Folgoët et de Trézien, son cœur déborde de joie aux pieds de Marie. Il aime tendrement sa Mère, et il veut que sa catholique paroisse l'aime avec lui. Son émotion gagne tous les cœurs, quand il salue Marie, notre espoir, l'espoir de l'Eglise et de la France. « O Marie, dit-il en terminant, bénissez « les pères et les mères, bénissez les enfants, bénissez la paroisse « tout entière. Soyez notre espoir pendant la vie, soyez surtout « notre espoir à l'heure de la mort ! »

Aussitôt retentit dans les airs ce beau cantique que le peuple chante avec un entrain admirable :

D'hor Mam santez Anna,
D'an Itroun Varia,
D'hor Zalver benniget,
Ni vo fidel bepret.

La procession revient avec la même pompe et dans le même ordre jusqu'à l'église, toute resplendissante de lumières.

La bénédiction du Saint Sacrement et le chant du *Te Deum* terminent la fête. Emu et reconnaissant, chacun sort de l'église au chant de l'incomparable cantique de la Mission :

Kavet em beuz ar peoc'h hag an eürusted,
Iac'h eo breman, ha laouen va Ene ;
Dindan va zreid, an Ifern a zo klozet
Dreist an oabl glaz, me vel digor an Ee.

Les Œuvres catholiques. — Le vénérable Evêque de Périgueux vient de publier, dans une lettre-circulaire, le récit de son récent voyage à Rome. Mgr Dabert rend grâces au Ciel d'avoir pu, malgré son âge avancé et les fatigues d'une longue indisposition, accomplir l'obligation qui est si chère au cœur des Evêques. Le sentiment exprimé avec délicatesse par Sa Grandeur est partagé non seulement par les prêtres et les fidèles de son diocèse, mais aussi par la foule des catholiques qui connaissent le zèle inépuisable et fécond dépensé durant cet admirable épiscopat.

Après avoir résumé le compte rendu qu'il a présenté de son administration, Mgr Dabert, parlant des réformes introduites dans son séminaire, donne ces détails émouvants :

« Le Saint-Père a bien voulu nous féliciter de notre chant, « comme étant le couronnement de l'unité liturgique », et donner sur notre demande, une bénédiction très spéciale à notre feuille dominicale. *Mais, quant à notre retraite des hommes, laissant parler son cœur, il s'est répandu en effusions de paternelle tendresse.* « *Vous direz aux prêtres et aux hommes de foi qui composent cette*

« *réunion que le Pape les félicite, les encourage, les bénit. Oui,* « *vous leur direz que je leur recommande, aux uns et aux autres,* « *d'aller, de se mêler aux ouvriers des villes et des campagnes, de* « *s'occuper charitablement de leurs besoins, de leurs intérêts et, par* « *ce moyen, de leur faire aimer l'Eglise.* »

M. l'abbé Naudet, l'apôtre des Œuvres catholiques ouvrières, vient de recevoir de S. Em. le Cardinal Rampolla, la lettre suivante :

« Très Révérend Monsieur,

« La lettre de Votre Seigneurie et la brochure intitulée *Notre Œuvre sociale* ont été déposées aux pieds du Saint-Père, et il m'est agréable d'avoir à vous dire que Sa Sainteté a accepté avec beaucoup de bienveillance cet hommage de votre dévotion à sa personne. Le grand intérêt avec lequel l'auguste Pontife s'occupe du bien social fait qu'il a pour très agréable le zèle de ceux qui, soit parmi le clergé, soit parmi les laïques catholiques, se sont consacrés à cette œuvre. C'est pourquoi, en vous exhortant à continuer dans votre louable dessein, toujours en conformité avec les enseignements exprimés dans l'Encyclique *Rerum novarum*, Il vous donne de tout son cœur sa bénédiction apostolique.

« Agréez aussi mes remerciements pour l'exemplaire que vous avez bien voulu m'offrir et les sentiments de particulière estime avec lesquels je suis heureux de me dire,

« De Votre Seigneurie Illustrissime, le très affectionné serviteur, Card. Rampolla. »

Après avoir reproduit ce document, le *nouveau Moniteur de Rome* fait les réflexions suivantes :

« M. l'abbé Naudet méritait cette haute et précieuse approbation. Le passage de l'illustre Cardinal sur le Clergé a une importance d'actualité. Qui a étudié les Encycliques de Léon XIII n'avait aucun doute à cet égard ; mais comme certains esprits timides ou peu éclairés veulent restreindre la sphère d'action du clergé, cet encouragement sera compris..... Au nom de tous les prêtres vaillants nous remercions Son Eminence. »

Avis. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Rennes, du 20 Juillet :

« Plusieurs individus, revêtus soit de la soutane, soit du costume religieux, sollicitent, en ce moment, la charité des fidèles.

« Nous croyons devoir rappeler à ce sujet l'avis de l'*Ordo*, recommandant de n'accueillir aucun quêteur, ni aucune quêteuse qui ne seraient pas munis d'une autorisation *par écrit* émanant de l'Autorité diocésaine et portant le cachet de l'Archevêché. »

Nous apprenons de notre côté que, dans notre diocèse, un soi-disant oculiste parcourt les presbytères, se prétendant, à tort, recommandé, tantôt par MM. les Vicaires généraux, tantôt par M. le Supérieur du Grand-Séminaire. Nous ne saurions trop mettre nos confrères en garde contre ces industriels peu délicats.

Archives diocésaines de Q iper et Léon

Exploiteurs de scandales. — Cette semaine, les journaux ennemis de la religion se livrent à la joie parce qu'un jeune ecclésiastique, accusé de crimes énormes devant la Cour d'assises de la Mayenne, vient d'y être condamné à la peine capitale.

En de telles rencontres, nous l'avons dit plusieurs fois, notre embarras n'est pas grand. Quand un catholique ou un membre du clergé se rend coupable, c'est qu'il manque aux règles de la morale que prêche l'Eglise ; par conséquent il se met par ce côté en dehors de l'Eglise, et celle-ci ne répond nullement de la prévarication. L'Eglise ne pourrait être accusée que dans le cas où le crime serait commis en conformité de ses lois, ce qui évidemment ne saurait jamais arriver.

Tout au contraire, lorsqu'un homme quelconque se rend coupable d'un forfait, il se rapproche par là même des libres-penseurs, puisque ceux-ci prêchent la morale indépendante, le matérialisme qui supprime la responsabilité, le jugement de Dieu, les peines et récompenses de l'autre vie.

En un mot, les hommes de bien, les héros de la vertu, les saints appartiennent à l'Eglise ; c'est elle qui les produit et ils sont sa gloire. Les mauvais sujets se rapprochent, par leurs principes et par leurs actes, des ennemis de la morale chrétienne, et nous n'avons qu'à les leur abandonner. *(Semaine de Toulouse.)*

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

Nous publions aujourd'hui un simple aperçu des chants destinés à donner à la fête du 26 Août prochain un caractère spécial. Il s'y trouve encore des lacunes ; les *acclamations* ne seront complétées que le jour où nous pourrons compter d'une manière certaine sur la présence de tel ou tel Prélat dont les promesses n'ont pu être jusqu'ici que conditionnelles.

Nous donnerons ultérieurement un programme de la fête ; ce programme comprendra *l'horaire* des différents exercices.

LA VEILLE DU COURONNEMENT

Litanies de Lorette.

Ave Maris Stella... etc.

OREMUS. — Famulorum tuorum, quæsumus Domine, delictis ignosce : ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, Genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur qui tecum vivit et regnat... etc.

LE JOUR DU COURONNEMENT

Au départ de la procession, quand la statue de Notre-Dame sortira de la chapelle, le chœur chantera les antiennes suivantes :

Dicite filiæ Sion : Ecce Rex tuus venit tibi mansuetus,
Accipiet regnum decoris et diadema speciei.
Tota pulchra es amica mea, et macula originalis non est in te.
Veni de Libano sponsa mea.
Veni de Libano, veni coronaberis, de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon.

Alma Redemptoris Mater, quæ pervia cœli **Porta** manes et stella maris, succurre cadenti,

Veni de Libano, veni coronaberis.
Ave Regina cœlorum, Ave domina angelorum, salve radix, salve **Porta** ex qua mundo lux est orta.
Veni de Libano, veni coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon. Alleluia.

MORCEAU DE MUSIQUE.

Cantique breton de Notre-Dame des Portes. (La musique donnera le signal et la note.)

MORCEAU DE MUSIQUE.

En arrivant au lieu du couronnement.

Bénédiction des Couronnes.

Sub tuum... etc. (*Offices de l'Église*, p. 933).
Adjutorium nostrum...
Dominus vobiscum... etc.

OREMUS. — Omnipotens sempiterne Deus, cujus clementissima dispensatione cuncta creata sunt ex nihilo : Majestatem tuam supplices deprecamur, ut hanc Coronam pro ornatu Sacræ Imaginis Genitricis Filii tui Domini nostri fabricatam benedicere et sanctificare digneris. Per eumdem... etc.

Pendant que les dignitaires qui en sont chargés portent processionnellement les couronnes au lieu qui leur a été préparé, le chœur chante :

O Gloriosa Virginum
Sublimis inter sidera,
Qui te creavit, parvulum
Lactente nutris ubere.

Quod Eva tristis abstulit,
Tu reddis almo germine,
Intrent ut astra flebiles
Cœli recludis cardines.

Tu Regis alti *Janua*,
Et aula lucis fulgida ;
Vitam datam per Virginem
Gentes redemptæ, plaudite.

Jesu, tibi sit gloria,
Qui natus es de Virgine,
Cum Patre et almo Spiritu,
In sempiterna sæcula. — Amen.

Messe pontificale.

La messe est celle de la fête du Cœur très pur de la B. V. Marie (p. 967).
Kyrie, Gloria, Credo, etc. (p. 899).

Aussitôt la messe terminée, le chœur entonnera le cantique français de N.-D. des Portes et, après quelques strophes, M. Guthenin-Chalandre, chanoine honoraire de Quimper, donnera le sermon français.

Couronnement.

Mgr l'Évêque de Quimper et de Leon, délégué de S. S. Léon XIII, étant agenouillé au pied de la statue vénérée, entonne le Regina cœli, *qui est continué par le chœur* (p. 26), *et, se levant aussitôt après l'intonation, il prend la couronne et la pose sur la tête de l'Enfant Jésus, en disant :*

Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et a Te gloria et honore coronari mereamur in cœlis.

Puis il couronne Notre-Dame des Portes, en disant :

Sicuti per manus nostras coronaris in terris, ita et a Christo gloria et honore coronari mereamur in cœlis.

Aussitôt l'Evêque encense la statue couronnée, et les Magistrats de Châteauneuf offrent à Notre-Dame des Portes le cierge de la ville. Dès que le chant du Regina cœli *a pris fin, on le conclut par les versets, les répons et l'oraison qui suivent :*

℣. Corona aurea super caput ejus.
℟. Expressa signo sanctitatis, gloria honoris, et opus fortitudinis.
℣. Coronasti eam Domine.
℟. Et constituisti eam super opera manuum tuarum.

OREMUS. — Præsta misericors Pater, per invocationem Genitricis Unigeniti Filii tui Domini Nostri Jesu-Christi, quem pro salute generis humani, integritate Virginis Mariæ servata, carnem sumere voluisti ; quatenus precibus ejusdem Sacratissimæ Virginis, quicumque eamdem misericordiæ Reginam, et gratiosissimam Dominam Nostram coram hac effigie suppliciter honorare studuerint et de instantibus periculis eruantur, et in conspectu divinæ majestatis tuæ de commissis et omissis veniam impetrent : ac mereantur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

in præsenti gratiam quam desiderant adipisci, et in futuro perpetua salvatione cum electis tuis valeant gratulari. Per eumdem... etc.

Cantate du COURONNEMENT. *(Paroles de M. l'abbé L. Le Roux, musique de M. Thielemans.*

Bénédiction Papale.

Retour en ville au chant du Te Deum.

Après le départ de NN. SS. les Evêques et du clergé, la statue de Notre-Dame des Portes restera exposée (si le temps le permet) dans le champ du Couronnement.

Vêpres solennelles (p. 969).

Elles seront chantées à 3 heures. Cantique breton de Notre-Dame des Portes ; Sermon breton par M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

ACCLAMATIONS

I

Coryphæus. — Sanctissimæ Trinitati quæ sola per se regnans cœlo terræque præposuit Reginam ; Patri qui Prolem Joachim et Annæ formavit immaculatam, Filio qui Eam sibi matrem elegit, Spiritui Paracleto qui Eam sibi tabernaculum sanctificavit, **Omnis honor et gloria.**

Chorus. — Pater omnipotens, Fili Redemptor, Spiritus sancte et sanctificator, o Vos qui Mariam in cœlos assumptam coronastis, et super choros angelorum elevastis, cum Matre, cum Regina vocate nos ad cœlestia regna.

Populus. — Sancta Trinitas unus Deus, miserere nobis !

Dreindet santel, tri ferson e Doue, o pet truez ouzomp !

II

Coryphæus. — Jesu Christo Domino nostro qui Patris coæternus et coæqualis Filius non horruit Virginis uterum,

Salvatori qui natus est nobis,

Deo Infanti cujus benignitas apparuit, **regnum gloriosum.**

Chorus. — Tu Rex gloriæ, Christe. Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat, Christus ab omni malo populum suum defendat.

Populus. — Sic nos amantem quis non redamaret ? Venite adoremus. Venite adoremus Dominum

Kalon Sacr a Jesus, o pet trucz ouzomp !

III

Coryphæus. — Virgini immaculatæ, Virgini Deiparæ, Virgini **Portæ** ex qua mundo lux est orta, Virgini felici cœli **Portæ**, Virgini potentissimæ quæ portas inferi confregit, **hodie semperque filiorum amor.**

Chorus. — Talis Mater speciosa
Eminet cum Filio
Qualis ros in molli rosa,
Viola cum lilio,
Specie tua et pulchritudine tua
Intende, prospere procede, et regna.

Populus. — **Janua** cœli, ora pro nobis !

Itron Varia ar Porzou, pedit evidomp !

IV

Coryphæus. — Beatæ Annæ Britonum spei et tutelæ quam in prosperis adjutricem, in adversis auxiliatricem habemus ;

Præpositis nostris qui patribus nobisque locuti sunt verbum Dei ;

Omnibus Sanctis quos ex Armorica in Paradisum deduxerunt angeli et qui pro nobis intercedunt ad Dominum, **ex hoc nunc devotio, dilectio, et in cœlis consortium.**

Chorus. — Populi vestri memores estote semper, adeste grati filiis vestris, terra marique laborantibus.

Populus. — Sancta Anna, ora pro nobis.

Omnes sancti protectores nostri, intercedite pro nobis.

Santez Anna, mam-goz ar Vretonet, pedit evidomp !

Oll zent ha sentezet Breiz-Izel, pedit evidomp !

V

Coryphæus. — Beato Papæ nostro Leoni Christi Vicario, ad quem ibimus quoniam verba vitæ æternæ habet, Pontifici gloriosissimo cujus vocem audit et miratur orbis ; Patri pientissimo qui miseretur super turbam, et reficit vos omnes qui laboratis et onerati estis, **Gratiarum actio, reverentia et obsequium.**

Chorus. — Oremus pro Pontifice nostro Leone.

Populus. — Dominus conservet eum et vivificet eum, et beatum faciat eum in terra, et non tradat eum in animam inimicorum ejus.

VI

Coryphæus. — Antistiti nostro Henrico, per quem nobis evenit hujus diei gaudium ;

Episcopo Venetensi, qui Virginem de Spineto coronavit, qui Sanctam Annam diademate decoravit et domo regia dotavit, qui præsulibus nostris semper in lætitia, semper in luctu fuit adjunctus ;

Episcopo Briocensi, qui sancti Brioci, sancti Guillelmi et aliorum gloriam instauravit ;

Episcopo qui, Maria ducente et succurrente, migravit ad parvulos qui panem petebant dum non esset qui frangeret eis.

Vobis Patribus in Christo, cleri populique pietas et voluntas addictissima.

Omnibus sacerdotibus et levitis quos eadem hic et hodie conjungit devotio, **grata mens et consolationis abundantia.**

Nobilissimæ Gallorum genti,

Ecclesiæ matris Filiæ primogenitæ,

Populo christianissimo,

Britanniæ nostræ, patriæ minori nec minus amatæ, **pax et decus in ævum.**

Chorus. — Pastor pastorum, duces nostros fac beatos et longævos in terra, eisque tandem aperiatur **felix cœli porta.**

Et tu qui diebus antiquis Galliam per manus Puellæ libérasti, tuum et Mariæ regnum tuere et salva.

Britanniæ dulci serva majorum mores, et antiquam renova fidem. Amen.

Populus. — Janua cœli, ora pro nobis !

Itron Varia ar Porzou, pedit evidomp !

BÉNÉDICTION DE NN. SS. LES ÉVÊQUES.

Procession et retour de N.-D. des Portes dans sa chapelle.

Au moment où la statue couronnée sera déplacée, le chœur chantera :

Egredimini filiæ Sion, et videte Regem Salomonem in diademate quo coronavit eum Mater sua, in die lætitiæ Cordis ejus.

Adstitit Regina a dextris tuis in vestitu deaurato, circumdata varietate. — Corona aurea super caput Ejus, expressa signo sanctitatis, gloria honoris, et opus fortitudinis. — Coronasti Eam, Domine, et constituisti Eam opera manuum tuarum. — Alleluia.

HYMNE

Concordi lætitia,
Propulsa mœstitia,
Mariæ præconia
Recolat Ecclesia :
Virgo Maria !

Quæ felici gaudio,
Resurgente Domino,
Floruit in lilium,
Vivum cernens Filium
Virgo Maria !

Quam concentu parili
Chori laudant cœlici,
Et nos cum cœlestibus
Novum melos pangimus ;
Virgo Maria !

O Regina virginum,
Votis fave supplicum,
Et post mortis stadium,
Vitæ confer præmium ;
Virgo Maria !

Gloriosa Trinitas,
Indivisa Unitas,
Ob Mariæ merita,
Nos salva per sæcula
Virgo Maria ! Amen.

Archives diocésaines Qu per et Léon

MUSIQUE INSTRUMENTALE.
Cantique français de N.-D. des Portes.

En rentrant à la chapelle de Notre-Dame des Portes.

ANT. — Ingredere in requiem tuam, Alleluia ; Tu et Arca sanctificationis tuæ, Alleluia.

Ce qui suit se chante sur le ton des psaumes.

Attollite portas, principes, vestras et elevamini portæ æternales, * et introibit Rex gloriæ.

Quis est iste rex gloriæ ? * Magnus Dominus et laudabilis nimis.

Attollite portas, principes vestras, et elevamini portæ æternales, * et introibit Rex gloriæ.

Quis est iste Rex gloriæ ? * Parvus Dominus et amabilis nimis.

Inter ubera Matris * commorabitur.

Repet. Ant. Ingredere...

(A suivre.)

— Semblable au fer incandescent, qui se durcit sous l'eau froide, l'âme du chrétien devient plus généreuse par les souffrances et s'endurcit au péril. (S. GRÉGOIRE DE NAZIANZE.)

— Rien d'élevé, rien de beau, rien de bon ne se fait sur la terre qu'au prix de la souffrance et de l'abnégation de soi.
(LAMENNAIS.)

Le moyen le plus sûr d'enrichir vos enfants, c'est de faire l'aumône. *(Saint Chrysostôme.)*

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin, Desclées, de Brouwer et Cie, Lille.

MENOLOGE ou LIVRE D'OR DES CURÉS ET DES PRÊTRES SECULIERS, par l'abbé BAUDENS DE MOLINIER, postulateur de plusieurs causes de canonisation, 1 vol. in-8° de 300 pages, illustré de nombr. gravur. et orné de filets r. fr. **3,00,** *franco gare,* **3,60.**

Ce livre réunit et dispose dans l'ordre où ils prennent rang sur le calendrier, les actes de 360 prêtres séculiers, inscrits au martyrologe. « Le livre de vie en contient bien d'autres, dit l'auteur, dont Dieu seul connaît les mérites et tresse la couronne. La Révolution française, à elle seule, en a immolé plusieurs milliers sur l'échafaud ou sur les plages insalubres de Cayenne. C'est pourquoi, à la suite de notre *Ménologe d'or*, nous avons ajouté le *Martyrologe de la Révolution*, en mettant, jour par jour, autant que nous en avons pu découvrir, les noms des Curés et des Prêtres morts en ces jours néfastes, victimes de leur zèle et de leur foi. »

LES MARTYRS DE LA COMMUNE, *actes de la captivité et de la mort des RR. PP. Olivaint, Ducoudray, Caubert, Clerc et de Bengy,* par le R. P. DE PONLEVOY, Provincial de la Compagnie de Jésus. Un vol. in-12 de 340 p. 17e édition. Paris, TÉQUI, éditeur, 33, rue du Cherche-Midi. Prix : **2** fr.

Le R. P de Ponlevoy a réussi à se procurer la plupart des lettres et billets écrits par les prisonniers depuis le jour de leur arrestation jusqu'à celui de leur exécution. Rien de plus touchant que ces lignes simples, rapides, écrites presque à la lueur des incendies qui éclairaient Paris, dictées par l'esprit de foi en la Providence et par le sentiment de parfaite soumission à la volonté divine. Elles font penser aux actes de saint Ignace ou de sainte Perpétue. On dirait une page — et non la moins émouvante — détachée des annales des grandes persécutions.

DE LA FAMILLE, leçons de philosophie morale, par A. DE MARGERIE, doyen de la Faculté des Lettres à l'Université catholique de Lille, ancien professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Nancy *(quatrième édition)*. 2 beaux volumes in-12, prix : **5** fr. Œuvre Saint-Michel, TÉQUI, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

M. A. de Margerie est à bon droit placé au premier rang de nos philosophes catholiques contemporains. Sa belle *Theodicee*, son grand ouvrage sur *l'ame*, et ce très remarquable ouvrage sur *la Famille* lui ont mérité cet honneur.

A propos de la famille, sur ce sujet d'une importance suprême, M. de Margerie expose les enseignements de la philosophie, de la tradition, que ceux de l'Evangile, auquel il se rapporte sans cesse, éclairent d'une lumière divine.....

Lisez donc ce livre, et surtout faites-le lire aux jeunes ménages. Oh ! quel immense service ce serait rendre à la France que de lui donner, avec l'aide de Dieu, beaucoup de familles établies sur les principes, aimables autant que solides, qui sont développés ici !

JÉSUS OUTRAGÉ OU LE MOIS DES OPPROBRES, par le R. P. DEIDIER, missionnaire du Sacré-Cœur. — In-18, prix : **2** fr.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob. Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ
92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

VÊTEMENTS Ecclésiastiques
JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (ancne rue des Ursulines), **Quimper**
Fournisseur du Grand-Séminaire

Ancienne Maison CARICHON **Mlle MORIN, Successeur** QUIMPER Rue Kéréon, no 11
Fournisseur de l'Evêché et du Grand-Séminaire.

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, et Ceintures ;
Bas de laine et de coton noirs.

Articles de voyage : Malles, Valises, Sacs à main en tout genre, Sacoches.

RÉPARATION DE CHAPEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisseur du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **D^r ROFF**
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)



ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2^f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 80 — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^e ANNÉE. Vendredi 3 Août 1894. N° 31.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Communiqué de l'Evêché ; Retraite des Œuvres ; Distributions des prix : Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Leuhan ; Commana ; Mission de Mellac ; Trémévéu.

II. Nos missionnaires ; Congrès scientifique international catholique de 1894.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Les visionnaires de Loigny.

IV. Le couronnement des statues de Notre-Dame (suite).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 5 Août. — 12^e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame des Neiges. Double-majeur. Blanc. A la Messe, mémoire du dimanche.

Vêpres du suivant. Mémoires 1° du précédent, 2° du Dimanche, 3° de s. Sixte et ses compagnons, martyrs.

Lundi, 6. — Transfiguration de N.-S. Jésus-Christ. Double-majeur. Blanc.

Mardi, 7. — S. Gaëtan, confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 8. — S. Cyriaque et ses compagnons, martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 9. — S. Germain, évêque. *(Au Propre diocésain.)* Semi-double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Laurent, martyr. Double de 2^e classe, avec Octave. Rouge.

Samedi, 11. — S. Alphonse-Marie de Liguori, évêque, Docteur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Morlaix	5, 6, 7 et 8 Août.
Ursulines de Quimperlé.....	9, 10, 11 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Dimanche 5 Août, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Communiqué de l'Evêché. — Le chiffre des inscriptions pour la première retraite ecclésiastique dépasse déjà 200. M. l'Econome du Grand-Séminaire se voit donc obligé de regarder comme non avenues toutes les demandes qui lui parviendraient *après le 1er Août*. Sauf avis contraire, les confrères qui enverraient leurs noms, après cette date, seraient inscrits comme devant prendre part à la seconde retraite, *du 20 au 25 Août*.

Retraite des Œuvres. — Nous recevons les meilleures nouvelles de la *Retraite des Œuvres* qui doit avoir lieu, dans l'établissement des Frères, à Landerneau, du 29 Août au 2 Septembre prochain, sous la direction de M. l'abbé Treussier. De nombreux prêtres sont déjà inscrits et chacun viendra avec plusieurs paroissiens : un seul doit amener quinze jeunes gens, actifs, influents. C'est un excellent exemple à suivre.

Nous sommes heureux d'annoncer que M. le Comte de Mun sera des nôtres, ainsi que M. le chanoine Dulong de Rosnay.....

La cérémonie de clôture au Folgoët, le 2 Septembre, promet d'être particulièrement belle et imposante. Plusieurs paroisses y enverront, en dehors des retraitants, d'importants groupes d'hommes. Les patronages de la région et d'autres sociétés de jeunes gens y viendront, avec leurs bannières et leurs fanfares.

Quelques personnes ont fait remarquer que le prix de la pension, indiqué dans la circulaire du 18 Juin, est un peu élevé. Que cette considération n'arrête personne ; les organisateurs seront heureux d'accorder des réductions, *dans la limite du possible*.

Nous rappelons qu'on doit se faire inscrire, six jours au moins avant l'ouverture de la Retraite.

Distributions des Prix. — Les distributions de prix viennent d'avoir lieu dans les diverses écoles chrétiennes libres. Nous aurions voulu en rendre compte ; mais ne pouvant le faire pour toutes, nous ne le ferons pour aucune. Nous constaterons seulement qu'elles ont été faites partout, principalement chez les Frères du Pensionnat Sainte-Marie et de la rue de Brest, à Quimper, avec un éclat et au milieu d'une affluence qui n'avaient jamais été dépassés. C'est la réponse des pères et des mères de famille à

toutes les attaques et à toutes les calomnies dont certains journaux ne cessent de poursuivre ces excellents éducateurs de la jeunesse.

Il y a près de vingt ans, l'amiral de la Roncière le Noury, présidant la distribution des prix des Frères des Ecoles chrétiennes d'Evreux, leur rendait ce magnifique hommage :

« Je vous ai rencontrés, mes Frères, sur bien des points du globe. Partout vous faites honneur au nom français. Partout vous inculquez aux populations, par le respect de la religion, le respect de la France : l'un et l'autre sont liés. Ce rayonnement puissant à l'étranger, que nos désastres ont éclipsé, vous le faites reluire de nouveau, par votre persévérance, vos enseignements. J'en ai jugé surtout, dans ces derniers temps où, présidant dans des villes étrangères, des cérémonies absolument semblables à celle qui nous réunit, j'ai pu apprécier votre pacifique et bienfaisante influence. »

***

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — La distribution des prix, présidée par Monseigneur l'Evêque, a eu lieu mardi, 31 Juillet, au milieu d'une nombreuse assistance.

Après la représentation d'un drame en quatre actes, en vers, la *Revanche de Jeanne d'Arc*, parfaitement interprété par les élèves de Rhétorique, on a proclamé les lauréats.

Nous donnons les noms des élèves qui ont obtenu le plus de succès dans chaque classe.

Huitième : Julien Guilcher, Yves Bourhis.

Septième : Démet Cariou, Michel Mérour.

Sixième : Jean-François Guéguen, Joseph Nizi.

Cinquième : Section A. Jean-Marie Malgorn, Jean Hascoët, Alain Mens ; — *B.* Yves Guézennec, Alexandre Breut, Yves-Marie Gourmelen.

Quatrième : A. Corentin Breton, François Madec, Louis Bleuzen ; — *B.* Germain Cozien, François Costiou, Yves Kérébel.

Troisième : Jean-Marie Guéguen, Jean-Louis Boulis, Raphaël Normant.

Seconde : A. Louis Kerscaven, Charles Guermeur, Stanislas Milliner ; — *B.* Ferdinand Auffret, Yves Madec.

Rhétorique : A. Pascal Donnard, de Pont-Croix ; Guillaume Mazé, de Lambézellec ; — *B.* Joseph Le Jollec, de Lothey ; François Le Louarn, de Pleyben.

Prix d'honneur : Pascal Donnard.

Leuhan. — On nous écrit de cette paroisse :

« La fête patronale de N.-D. de Lourdes, dont vous avez bien voulu publier le programme, a été, cette année, contrariée par le temps. Néanmoins la pluie persistante n'a pu arrêter que les touristes, les curieux et de rares pèlerins hésitants. Aussi la bonne Vierge, appelée à si juste titre « la santé des infirmes, *salus infirmorum* », s'est montrée généreuse à l'égard de ses dévots serviteurs, qui sont venus nombreux : les béquilles apportées et les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ex-voto en cire sont une preuve certaine qu'Elle se plaît à répandre ses faveurs, dans ce sanctuaire édifié en l'honneur de son Immaculée Conception.

Des pèlerins, tenant d'une main un cierge et de l'autre égrenant le chapelet, nu-pieds, malgré les fatigues d'une longue route, ont, sous une pluie fine, fait la procession aux flambeaux et passé la nuit en prières devant la grotte. Le clergé n'a pu suffire à entendre les confessions ; le nombre de communions a notablement dépassé celui du pèlerinage de 1893..... O Marie, mère immaculée, soyez bénie ! Que d'âmes ont laissé à Lourdes-Leuhan leurs infirmités spirituelles dans la piscine de la Pénitence ! que de cœurs y ont goûté une joie pure, depuis longtemps perdue !

.....Durant la nuit du samedi au dimanche, le chant des cantiques a alterné avec la récitation du Rosaire. A 3 heures du matin, une messe a été dite, ce qui a permis aux pèlerins de retourner dans leurs paroisses, heureux d'avoir encore une fois prié devant la grotte. D'autres pèlerins sont venus prendre leur place, et continuer le concert de louanges à la Reine du ciel.

Le samedi, la grand'messe a été chantée par M. Abhervé-Guéguen, recteur de Coray ; M. Le Roy, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, a exposé, avec beaucoup d'onction, les motifs de notre tendre affection envers la Sainte-Vierge.

Le dimanche, M. Le Roy chanta la grand'messe, et M. Quiniou, curé-doyen de Carhaix a, dans le dialecte du pays, rappelé à ses chers compatriotes qu'on vient à Lourdes, mu par le sentiment de la pénitence, par le désir de réparer, sous le regard de Marie, nos nombreuses offenses, afin d'éloigner de nous les infirmités de l'âme et du corps, et aussi les fléaux qui sont les instruments de la colère divine. On quitte Lourdes avec les sentiments d'une douce reconnaissance. Marie a mis un baume divin sur toutes nos plaies, nos infirmités. Ici, comme à Lourdes des Pyrénées, une foi vive, une confiance invincible rend Marie propice, la mère de toute miséricorde.....

Durant la semaine qui vient de s'écouler, des messes ont été célébrées, des prières ont été dites, dans la chapelle de N.-D. de Lourdes, pour demander le beau temps et la conservation des récoltes. Elles seront continuées, jusqu'au jour où il plaira à Dieu, par l'intercession de la Vierge immaculée, d'exaucer nos vœux. »

Commana. — On nous écrit :

« La paroisse de Commana vient de jouir de la faveur d'un Triduum, enrichi d'indulgences par Notre Saint Père Léon XIII, et inauguré, cetre année, en l'honneur de sainte Anne.

M. le Curé-Archiprêtre de Morlaix a bien voulu nous apporter le bienfait de sa parole apostolique, M. le Recteur de Plonéour-Ménez et les confrères du canton, leur concours dévoué.

Le succès a été complet : il y a eu 1,800 communions.

A la procession du Pardon, plus belle que jamais, le chant des

hommes était magnifique d'entrain : les échos de l'Arrée redisent encore : *Santez Anna hor patrounez* ; et : *D'hor Mam Santez Anna !.....*

Daigne la bonne sainte Anne conserver et augmenter encore la foi dans cette chrétienne paroisse, la seule qui ait l'honneur, dans le diocèse, de porter son nom ! (On écrivait autrefois : Coumm-Anna.) »

Mission de Mellac. — Le 8 Juillet dernier, s'ouvrait à Mellac une Mission de quinze jours. Les exercices de la première semaine ont été présidés par M. le chanoine Péron, Curé-archiprêtre de Quimperlé ; ceux de la seconde semaine, par M. Kérébel, Curé-doyen de Riec.

La population de la chrétienne paroisse de Mellac a répondu, comme elle le devait, c'est-à-dire avec l'entrain le plus admirable, à l'appel de son si dévoué pasteur, M. Guichaoua. Dès le premier jour, l'église, parée comme aux plus beaux jours de fête, se trouvait presque comble et, malgré l'inclémence du temps, les fidèles ont suivi avec une fidélité exemplaire tous les exercices de la journée. Leur assiduité ne s'est pas démentie un seul moment. Ils écoutaient, avides et profondément recueillis, la parole ardente des missionnaires. De mémoire d'homme, il n'y avait pas eu à Mellac de Mission proprement dite ; aussi la joie débordait-elle de toutes les âmes, durant ces quinze jours de grâces et de bénédictions.

Tant de générosité et de bonne volonté devaient produire leur fruit : comme résultat, près de 1.100 personnes sont venues s'asseoir à la table sainte.

La Mission s'est terminée par une touchante cérémonie.

Après la bénédiction solennelle d'une statue de Notre-Dame du Rosaire, achetée par les paroissiens en souvenir de la Mission, la procession s'est rendue au cimetière, près de la croix. Une plaque en marbre, commémorative, devait y être placée. M. le Curé de Quimperlé, dans une émouvante allocution, a fait entendre à ses nombreux auditeurs, groupés autour de l'antique calvaire, que c'était pour eux un devoir de garder inébranlable au fond de leur cœur, la vieille foi de leurs pères et de rester fidèles aux promesses faites pendant la Mission. Si jamais ils venaient à oublier leurs promesses, leurs serments, cette pierre serait là pour témoigner contre eux !... Mais tous seront fidèles, la pierre pourra être détruite par les injures du temps, la foi restera dans les âmes : *Ar vein a uzo, ar feiz a bado !*

Tréméven. — **Une messe de cinquantaine.** — Dimanche dernier, une cérémonie, que l'on voit hélas ! trop rarement se reproduire, avait lieu à Tréméven. M. l'abbé Floc'h, ancien recteur de cette paroisse — dans laquelle il s'est fixé après s'être retiré du ministère, il y a quelques années, — célébrait le cinquantième anniversaire de sa prêtrise : il est le seul survivant des

Archives diocésaines d Qu .per et Léon

seize prêtres qui reçurent, le même jour, l'onction sacerdotale.

La fête a été aussi touchante, aussi pieuse que pleine d'entrain.

Tout s'était réuni pour que le vénérable jubilaire reçût, en ce jour, les meilleurs témoignages de respect et d'affection. Un clergé nombreux, de nombreux amis, tous les membres de sa famille, une assistance considérable et, par dessus tout, les enfants de l'école libre des Sœurs — fondation dont le principal honneur revient à M. Floc'h — formaient à ce bon prêtre un cortège d'honneur. Une fort bonne musique, déjà organisée par l'infatigable M. Havas, à Quimperlé, prêtait son concours à la fête, et la rendait aussi brillante que possible.

Après que M. Floch eut été conduit processionnellement de son domicile à l'église, M. le Curé de Sainte-Croix a pris la parole. Paraphrasant ce texte du Lévitique : « *Sanctificabis quinquagesimum annum : ipse est jubilæus* », il a montré comment ce jour devait être célébré avec allégresse, d'abord par le jubilaire, dont il a résumé la vie. Rappelant tous les sentiments qui peuvent se presser dans l'âme d'un prêtre après cinquante ans de sacerdoce, il en a profité pour redire aux chrétiens ce que c'est que le prêtre et son rôle dans le monde... L'orateur a fait voir comment et pourquoi cette allégresse devait être partagée par les amis, les parents de M. Floch et par tous les fidèles, et il a terminé en demandant au jubilaire de bénir ses confrères en même temps que les fidèles qui furent confiés à son ministère pastoral.

Après ces paroles, écoutées avec la plus religieuse sympathie, M. Floch, sous le coup d'une émotion qu'il est facile de comprendre, a chanté solennellement la messe. Ensuite, des agapes fraternelles réunissaient chez lui ses nombreux amis et sa famille. A la fin du dîner, M. le Curé de Sainte-Croix, après avoir porté la santé du héros de la fête, a rappelé que la source du sacerdoce se trouve dans le Souverain Pontife et les Evêques, et, aux chaleureux applaudissements de tous, a porté à la santé du Pape et de l'Evêque de Quimper. Puis, M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, dans une de ces charmantes poésies bretonnes dont il a le secret, a chanté le prêtre à qui Dieu accordait l'honneur d'une aussi belle vieillesse. Ces couplets pleins de charme, d'à-propos, de gaieté, de finesse, ont bien clos cette fête touchante, qui a laissé à tous les meilleures impressions.

Nos Missionnaires.

Au centre de l'Afrique

L'*Echo de Notre-Dame de la Garde* annonçait récemment que quinze Pères Blancs et cinq Sœurs Blanches, de la Fondation du cardinal Lavigerie, avaient quitté Marseille, pour gagner le centre même de l'immense continent noir.

« C'est le premier départ de religieuses missionnaires pour les grands lacs d'Afrique équatoriale, dit l'*Echo*.

« Nous avons eu la joie de nous entretenir quelques instants avec l'un des Pères Blancs qui viennent de quitter, avec une joie surnaturelle et admirable, le beau pays de France pour une telle expédition. On jugera des fatigues inouïes qu'ils vont endurer, par ces quelques détails. Après une traversée de près d'un mois, les missionnaires, arrivés à Zanzibar, iront former leur caravane en face de l'île, à Bayamoyo, petite ville fondée par les Pères du Saint-Esprit. Puis, ils auront à faire seize cents kilomètres, c'est-à-dire un voyage de trois mois à pied ou à âne, pour atteindre la terre promise de leurs travaux apostoliques... »

Nos lecteurs n'ont pas oublié le récit si vivant d'un de ces voyages « à travers l'Ouganda », écrit par notre compatriote, le R. P. Moullec, que nous avons publié en 1892. Ils prendront un égal intérêt à la relation suivante, dûe à la même plume, et qu'on a bien voulu nous communiquer.

Notre-Dame des Victoires, Buddu, le 1er Avril 1894.
(En ruganda : *Bikira Atasingika*, la Vierge invincible.)

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Depuis plus d'une année, je n'ai guère écrit à ton adresse que de rares petits billets, finissant presque invariablement par cette excuse, au moins spécieuse : « Pardonne mon laconisme, le temps me fait défaut ! »

A vrai dire, depuis la pacification de l'Ouganda, j'ai vécu dans une sorte de mutisme volontaire à l'égard de tous ceux qui, en Europe, pensent encore à moi. J'avais à me perfectionner dans l'exercice d'une langue qui n'est pas écrite, dont il faut, pour parler de la sorte, happer les expressions sur les lèvres des noirs. De plus, sans compter les longues journées de fièvre, avant d'entreprendre la formation sérieuse d'un si grand nombre d'âmes incultes, dans lesquelles il faut faire naître, croître Jésus-Christ et l'y asseoir honorablement d'une manière définitive, j'avais besoin d'un long travail de préparation. Plus une âme est enténébrée, plus il faut au Missionnaire de lumières pour l'éclairer.

Pour toutes ces raisons, bien des fois j'ai étouffé la brûlante envie qui me poussait à t'écrire longuement. Aujourd'hui que je commence à sentir le vieux vicaire « qui repasse un traité, sans perdre le fil d'une conversation », je viens volontiers deviser avec toi sur les beautés de ma nouvelle patrie : car désormais, je ne suis plus Breton, je suis *Muganda*.

J'ai nommé ma nouvelle patrie ! Ah ! si tu savais comme j'y suis attaché ! c'est une fiancée que j'aime, que j'ai toujours aimée, que j'aimerai, de plus en plus, jusqu'à la mort et au delà. Elle est noire de peau comme de cœur, noire, très noire ; mais elle se laisse purifier, et c'est ce qui la rend si belle : *Nigra sum, sed formosa !*

Cette bien-aimée, je m'efforcerai de te la présenter telle qu'elle

Archives diocésaines de Qu per et Léon

se présente elle-même à mes regards, et cela d'autant mieux, que, connaissant sa langue, j'ai pu l'interroger et sonder jusqu'aux derniers replis de son cœur.

A l'heure qu'il est, je parle le Ruganda presque aussi bien que le Breton. Peut-être, certains mots ont-ils des nuances que je n'ai pas encore saisies; mais je les saisirai d'autant plus vite que la langue des Bagandas n'a point d'argot. Il n'est pas difficile, dès lors, de parler comme ceux qui parlent le mieux.

***

Le territoire concédé par les Anglais aux catholiques Bagandas embrasse environ un degré et demi de latitude : un degré entier, dans l'hémisphère austral et la moitié d'un degré, dans l'hémisphère boréal. Notre station de Notre-Dame des Victoires est située à peu près au centre du premier degré-sud, au sommet d'une large colline, couverte de splendides bananeraies.

Ces deux provinces de l'Ouganda, qui sont comprises dans l'espace que je viens d'indiquer, s'appellent, l'une le Maokota, l'autre le Buddu. La configuration du terrain, dans le Buddu, est montueuse et accidentée. C'est une série d'ondulations multiformes, parsemées de villages et sillonnées, en tous sens, par des vallées herbeuses, çà et là recouvertes de flaques marécageuses.

On ne rencontre de culture qu'aux environs des villages. Partout ailleurs, ce ne sont que marécages, ou épaisses forêts, ou prairies verdoyantes, ou inextricables broussailles. Lorsque les hautes herbes ont atteint la hauteur d'un homme, on les livre aux flammes et, sur l'épaisse couche de cendres, se lève bientôt une nouvelle et vigoureuse végétation qui fournit à de nombreux troupeaux de bêtes sauvages et d'animaux domestiques une herbe tendre et toujours verte.

Nos tournées apostoliques, dans un pareil pays, sont fort laborieuses. Brûlé par les feux du soleil, le missionnaire doit marcher presque toujours ou dans la vase des marais, ou dans le fouillis impénétrable de la brousse ou dans les sentiers escarpés des montagnes. Je me rappelle avoir fait une de ces tournées dont je n'oublierai jamais la fatigue. Je m'étais mis en marche avec le jour, c'est-à-dire vers 5 heures et demie. A 8 heures, je me trouve devant un immense marais, long de plusieurs lieues, large d'un kilomètre, couvert de hautes herbes et de papyrus. Je me déchausse et m'y engage résolûment. Bientôt je barbotte dans la vase et m'enfonce dans la masse spongieuse des fondrières, qui menacent de m'engloutir. En certains endroits, je suis jusqu'au cou dans une eau bourbeuse et infecte. Lorsque je regagnai la terre ferme, *pebeus paotr koant da velet !*

Vers 11 heures, ce sont d'autres obstacles. Je m'égare dans une savane solitaire, horrible fouillis de plantes folles et de buissons entrecroisés. Je me creuse un chemin à coups de bottes et parviens, au bout d'une heure, à trouver un sentier battu, mais au prix de quelles sueurs ! « Arme ton fusil, Père, me disait un

de mes enfants, on sent le tigre par ici. » C'était le dernier de mes soucis, la crainte du tigre ; je souhaitais surtout un verre d'eau et une banane ! Il y avait sept heures que je marchais, le temps était chaud, le soleil mauvais, j'étais presque à jeun : les forces me manquaient. « Allons ! me dis-je alors, quoique tu ne vailles pas un sou, il ne faut pas te tuer : les missionnaires de l'Ouganda ne sont pas trop nombreux ! » Et, ce disant, je m'assieds sur l'herbe et envoie un enfant au village que j'apercevais au loin. Au bout de quelque temps, une bande de noirs arrivent à toutes jambes. C'est un chef chrétien avec tous ses hommes. Suivant la mode du pays pour les grands chefs, un robuste nègre me soulève sur ses épaules et me transporte au village, où l'on me servit une excellente bière de banane qui me réconforta.

Si les marais sont nombreux dans l'Ouganda, les rivières et les fleuves sont assez rares. Je citerai trois fleuves seulement : le Nil, qui sort du Nyanza et que les indigènes appellent Kyira, la Kagera, qui forme la limite Sud du Buddu, et la Katonga, qui en est la limite Nord. La Kagera a un cours impétueux, ombragé d'arbres sur les deux rives. La baie dans laquelle elle roule ses eaux est l'un des endroits les plus dangereux du lac. La Katonga débouche dans une large baie que j'ai traversée, une seule fois, pendant la nuit. Voici dans quelles circonstances.

C'était au mois de mars 1892. Nous sortions de dessus la paille des prisons protestantes et nous nous rendions au Kiziba, pays situé au Sud du Buddu, qui avait donné asile à nos catholiques expulsés. Un soir que nous étions campés sur le rivage d'une presqu'île qu'on appelle Bujjako, un orage épouvantable éclata.

(A suivre.)

Congrès scientifique international catholique de 1894. — Nous recevons la communication suivante qui peut intéresser plusieurs de nos lecteurs et que, faute d'espace, nous nous voyons, à regret, contraint d'abréger :

« Mgr Freppel, de glorieuse mémoire, disait : « Ce n'est pas la science que nous avons à redouter, nous chrétiens ; nous n'avons peur que de l'ignorance. » Et, s'adressant spécialement aux catholiques de France, il ajoutait : « Soit timidité, soit excès de désintéressement, nous sommes les premiers à ne pas savoir reconnaître et publier le mérite des nôtres. »

Nous cesserons de mériter ce reproche si juste et si justifié du grand évêque d'Angers, quand nous nous rendrons compte de ce que nous valons. Pour cela, prenons position sur le terrain scientifique, comptons-nous, reconnaissons-nous, serrons-nous les coudes ! Or, c'est là le but de nos congrès triennaux. Ceux de 1888, 1891, ont montré éloquemment ce que l'on peut attendre d'une institution qui affirme son programme et qui est loin d'être une quantité négligeable, même pour les indifférents et pour les malveillants.

Cette année, le Congrès se tiendra à Bruxelles, du 3 au 6 Sep-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tembre, et se terminera par une visite à l'Exposition universelle d'Anvers.

Mgr d'Hulst le disait en fort bons termes, en 1891 : « Adhérer de loin, c'est bien ; envoyer un mémoire, c'est mieux ; venir en personne, c'est la perfection » Quelques-uns de nos compatriotes, peut-être, se laisseront tenter par cette perspective de la perfection, en adhérant et en allant eux-mêmes manifester, à Bruxelles, leurs sentiments de solidarité chrétienne.

Pour les adhésions, s'adresser soit à M. le Correspondant diocésain, soit directement à M. J. Chobert, 74, rue de Vaugirard, Paris, en joignant un mandat-postal de 10 francs. On peut profiter des billets à prix très réduits pour l'Exposition d'Anvers, valables 15 jours, pour toute la Belgique. Les frais de séjour ne sont pas non plus considérables. Les ecclésiastiques peuvent recevoir l'hospitalité (au prix de 4 francs par jour) à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles, en écrivant d'avance à M. le Chanoine Van Aertselaer, directeur de cet établissement.

Le diocèse de Quimper sera représenté au Congrès de Bruxelles par quatre mémoires :

1° Section des sciences anthropologiques :

M. le Baron Halna du Frétay : *Débuts de l'âge néolithique.*

2° M. Ch. de Calan : *Les populations originaires de la Grande-Bretagne.*

Section historique :

3° M. l'Abbé Antoine Favé : *Anglais et Espagnols pendant la Ligue de Bretagne.*

4° M. le Chanoine Abgrall : *Enquête sur l'introduction de l'Art flamand dans l'Art religieux, au diocèse de Quimper.*

Plus de 130 mémoires ont été reçus en temps utile.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Veut-on savoir quelle est la liberté laissée à la Religion dans la Ville éternelle ?

Les Transtévérins avaient l'habitude de porter processionnellement la *Madonna del Carmine* de l'église Saint-Jean des Génois a celle de Saint-Chrysosme, c'est-à-dire à une distance d'un kilomètre à peu près. Cette année, quelques jeunes gens, payés par les loges, promirent de protester, « car, disaient-ils, cette procession encombre la rue ». Le questeur de Rome s'est ému de cette réclamation, et vite, au nom de la liberté, il s'est hâté de défendre la fête traditionnelle du 15 Juillet, « par précaution, disait-il, et pour maintenir le bon ordre ».

Les Transtévérins ne se sont pas tenus pour battus, l'image de la Vierge a été transportée, la nuit, à Saint-Chrysosme et, le 16, après avoir chanté les louanges de leur protectrice, les Transtévérins ont tous illuminé leurs demeures ; c'était vraiment superbe ; le questeur avait oublié d'interdire le pavoisement et l'illumination des maisons...

Mais par le fait même du décret, l'image de la Vierge Marie ne pourra plus être portée en procession ; mais Notre-Seigneur lui-même sera obligé, même à Rome, de se voiler sous le manteau du prêtre, pour aller se donner aux pauvres malades.

Et si les catholiques se permettent d'appeler Léon XIII « *le prisonnier du Vatican* », les libéraux aidés par les *maçons* se révoltent et s'indignent : « Et quoi ! disent-ils, prisonnier, le Pape ne l'est pas ! Pourquoi ne sort-il pas de son palais ? Qui est-ce qui l'en empêche ? S'il sortait en ville, il serait certainement respecté de tous ! »

On défend à Dieu de sortir dans la rue et l'on voudrait faire croire que Son Vicaire pourrait s'y promener impunément !

Les EEmes cardinaux et les RRmes prélats, officiers et consulteurs de la Sacrée Congrégation des Rites se sont réunis, le 10 Juillet, au palais apostolique du Vatican, pour y tenir une séance ordinaire.

Parmi les questions relatives aux préliminaires de causes de saints, ils se sont occupés de la revision des écrits de la servante de Dieu, Louise de Marillac, veuve Le Gras, co-fondatrice de la Société des Filles de la Charité.

La Sacrée-Congrégation a reconnu qu'il n'y a rien de contraire, dans ces écrits, à la foi et à la morale et que, partant, rien n'empêche, de ce chef, la suite régulière du procès de béatification. Cependant, comme il pourrait, absolument parlant, s'y trouver quelque point obscur, ou prêtant à des objections contre l'héroïcité des vertus, la Sacrée-Congrégation a eu soin de comprendre dans sa réponse la clause habituelle qui laisse pleine faculté au promoteur de la Foi de formuler ces objections, lorsque l'héroïcité des vertus sera discutée en trois séances distinctes.

Dans cette même séance, la Sacrée-Congrégation a décrété une addition à faire à l'office et à insérer au martyrologe romain en l'honneur de saint Camille de Lellis et de Saint Jean de Dieu, en tant que patrons de tous les hôpitaux et de tous les infirmes *(Patronum omnium Hospitalium et Infirmorum)*.

Et une autre addition à faire à la VI[e] leçon du 2[e] nocturne et à l'éloge dans le martyrologe romain du titre de *Patron de toutes les Associations de charité dans le monde entier : Patroni omnium Societatum Caritatis in toto catholico orbe existentium*, en l'honneur de saint Vincent de Paul.

Enfin la Sacrée Congrégation des Rites a approuvé le propre de la messe et de l'office en l'honneur de la sainte médaille de l'Immaculée-Conception.

Les visionnaires de Loigny. — Un nouveau décret a été porté contre ces visionnaires par le Saint-Office, le 27 Juin dernier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En le publiant, Monseigneur l'Evêque de Chartres signale dans une lettre pastorale : 1° les étonnantes injures que débite la voyante ; 2° l'audace de ses mensonges ; 3° ses colossales insanités ; 4° ses perpétuels appels de fonds ; 5° la débâcle commencée du pseudo-couvent ; 6° quelques unes de leurs incroyables prétentions.

Le décret pontifical et l'ordonnance épiscopale ont été promulgués, le 15 Juillet, à la grand'messe.

Le vicaire-général et l'official se sont ensuite rendus au pseudo-couvent, pour les communiquer officiellement aux personnes qui habitent là. Mais l'entrée de la maison leur a été refusée. Ils ont alors introduit par les barreaux de la grille une copie authentique de ces deux pièces. Pendant ce temps-là, la soi-disant voyante les invectivait furieusement, criant : « C'est la bande à Monaco ! Le vrai Léon XIII est avec nous !... » et les poursuivait de ses menaces : « Malheur à vous ! malheur à vous ! »

Il est triste de penser que ces malheureuses égarées continuent à faire des dupes, même dans notre pays, à ce que l'on assure, grâces aux brochures et autres écrits qu'elles répandent. Tous ces imprimés, notamment les *Annales de Loigny*, sont condamnés par ordre spécial du Souverain-Pontife.

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

En publiant, dans notre dernier numéro, le projet de cérémonial pour la grande fête de Châteauneuf, nous indiquions après la Bénédiction Papale « le retour en ville au chant du *Te Deum*. » Ce retour ne devant pas se faire processionnellement, le chant de l'hymne d'action de grâces est remis à la procession du soir, comme on le verra dans le dispositif qui suit.

PROGRAMME & HORAIRE

La Solennité sera précédée d'un *Triduum*.

Pendant ces trois jours et pendant l'octave qui suivra la fête, Indulgence plénière aux conditions ordinaires pour ceux qui visiteront la chapelle de N.-D. des Portes.

Jeudi 23 et Vendredi 24 Août.

10 heures. — Grand'Messe, Instruction bretonne.
2 heures. — Vêpres, Instruction française.

Samedi 25 Août.

10 heures. — Grand'Messe et Sermon breton.
5 heures (soir). — Procession et Vêpres solennelles au champ du Couronnement.
8 heures. — Procession aux flambeaux, Illumination sur le parcours.

***

DIMANCHE 26 AOUT

Les Messes commenceront à 2 heures et se succéderont d'heure en heure.

De 8 heures à 10 heures. — Réception des processions.

10 heures. — Les Processions réunies se rendront de la chapelle de N.-D. des Portes au champ du Couronnement.

La Société l'*Union Musicale*, de Quimper, prêtant son concours, la musique alternera avec les chants.

BÉNÉDICTION DES COURONNES

par S. G. Mgr Valleau, évêque de Quimper et de Léon, délégué de S. S. Léon XIII.

MESSE PONTIFICALE célébrée par S. G. Mgr Bécel, évêque de Vannes.

Sermon français par M. Outhenin-Chalandre, chanoine honoraire de Quimper, Directeur général de l'Œuvre de l'Adoption.

COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DES PORTES

Cantate du Couronnement.

BÉNÉDICTION PONTIFICALE donnée par Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon, au nom de S. S. Léon XIII *(Indult du 2 Décembre 1893)*.

N.-B. — Le départ pour la ville et le retour au champ du Couronnement ne se feront pas processionnellement.

Dans l'intervalle, la statue couronnée restera exposée dans le champ. Les fidèles sont instamment priés de ne s'en approcher que dans le plus grand ordre.

3 heures. — VÊPRES PONTIFICALES

Sermon breton par M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon.

ACCLAMATIONS

Bénédiction donnée conjointement par NN. SS. les Évêques de Quimper, de Vannes, de Séez, du Cap-Haïtien, de Jéricho et de Saint-Brieuc.

PROCESSION DU RETOUR

Rentrée solennelle de la *Statue couronnée* dans sa chapelle.

Te Deum. — Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

9 heures. — Illumination et feu d'artifice.

***

Le Lundi, à 8 heures, Mgr l'Évêque de Quimper célébrera à N.-D. des Portes une messe d'action de grâces.

N.-B. — Les prêtres qui assisteront aux fêtes du Couronnement sont priés d'apporter :

1° Un SURPLIS.

2° Le Livre des OFFICES DE L'ÉGLISE.

Ils trouveront à Châteauneuf des feuilles imprimées portant les formules qui seront récitées ou chantées à la cérémonie du Couronnement et aux deux processions.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin. — Desclée, de Brouwer et Cie. — Lille.

VIE du P. JACQUES LAINEZ, second Général de la Compagnie de Jésus, par le P. Joseph Boero, S. J., suivie de la biographie du P Alphonse Salmeron, par le même auteur. — 1 vol. gr. in-8° de 304 pages, orné de filets rouges et illustré de nombreuses gravures. fr. **3,50.**

Les Pères Lainez et Salmeron ont exercé une influence salutaire sur la plupart des grandes et nobles existences de leur siècle : saints, pontifes, guerriers, souverains. Leur monographie acquiert l'intérêt d'un drame, en réunissant dans une même action des personnages de tous les caractères et de toutes les situations sociales. Elle exhale surtout un arome de vertu forte et vivace. En tournant la dernière page, on sent qu'on n'a pas seulement été intéressé, mais excité au bien, et qu'on est devenu meilleur.

UN JOURNAL POUR RIEN. — Musée des jeunes filles. — *Revue mensuelle,* 32 pages illustrées, récits variés, instructifs, amusants; nouvelles, musique, modèles d'ouvrages, etc., etc.

Abonnement 12 fr. par an.

Ce prix d'abonnement sera *remboursé intégralement* aux 5,000 premiers abonnés, en livres qu'ils pourront choisir dans un catalogue spécial des publications de la *Société Saint-Augustin.*

GUIDE DE LOURDES & DE LA GROTTE. — Relié en percaline, titre doré sur le plat : **2** francs.

Rien de ce qu'on peut demander à un *Guide* n'est absent dans ce joli volume, dont les 250 pages, pleines de faits et de renseignements, forment une monographie très complète de Lourdes, avec des vues, des portraits, des plans, une carte excellente au 50,000me qui permet au pèlerin de préparer lui-même ses promenades et de se retrouver toujours, en quelque endroit que l'ait porté sa fantaisie.

AVIS AUX LECTEURS. — La *Poudre de Rogé,* approuvée par l'Académie de Médecine, est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

« *La Poudre de Rogé peut, dans presque tous les cas, remplacer les autres purgatifs.* » (Répertoire de Pharmacie.) — Eviter les produits similaires dont le nom peut prêter à confusion. Fabrication : 19, Rue Jacob, Paris. — Dépôt : 9, Rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies. Prix du flacon : 2 francs.

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS. — On nous demande encore : Dans quel cas, particulièrement, faut-il employer le Quinium Labarraque ?

Le vin de quinium A. Labarraque, membre de l'Académie de Médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies :

Aux convalescents fatigués par une croissance trop rapide, aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer, aux dames qui relèvent de couches et aux nourrices, aux vieillards épuisés par l'âge, aux diabétiques, aux convalescents des fièvres typhoïdes, des pneumonies, etc.

Nota. — Etant données sa richesse en principes actifs et la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. — Dans toutes les pharmacies.

« Dès le début de la migraine, il convient de prendre deux ou trois *Perles d'essence de térébentine du Dr Clertan ;* on les avale rapidement, comme des pilules, dans une cuillerée d'eau. Le plus souvent, la migraine est dissipée complètement en vingt ou trente minutes.

Ce moyen n'est pas infaillible : quel est le médicament qui réussit toujours ? mais il guérit huit fois sur dix. »

(Dr Wallon, dans le *Courrier Médical.*)

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss' du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**
20, rue Verdelet (ancne rue des Ursulines), **Quimper**
Fournisseur du Grand-Séminaire

Ancienne Maison CARICHON — **Mlle MORIN, Successeur** — QUIMPER Rue Kéréon, n° 11
Fournisseur de l'Evêché et du Grand-Séminaire.

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES
Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, et Ceintures ;
Bas de laine et de coton noirs.

Articles de voyage : Malles, Valises, Sacs à main en tout genre, Sacoches.

RÉPARATION DE CHAPEAUX

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent' de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les négociations sur les dixièmes de parts de fondateurs de la Société anonyme du Canal des Deux-Mers deviennent de jour en jour plus importantes. Les capitalistes commencent à se rendre compte de l'avenir considérable réservé à cette entreprise si française et d'une importance si grande pour les intérêts français. Le cours des dixièmes progresse lentement, mais sans interruption : de 126 fr. 25 il est monté cette semaine à 128 fr. 25. On peut prévoir qu'avant quelques semaines une poussée vigoureuse le portera à 150 francs et peut-être même à 175 francs. Il faut donc se hâter de profiter des cours actuels pour mettre ces titres en portefeuille. Une des questions qui semblent préoccuper le public est celle de l'alimentation du canal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.**

Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

PILULES ANTE CIBUM G. L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. ENVOI FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phcie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 10 Août 1894. N° 32.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard,* avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Le Pape et la question sociale.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Le Pèlerinage de Lourdes ; Nominations dans le clergé ; La cote personnelle des séminaristes ; Enseignement ecclésiastique ; Nos missionnaires.

III. Au centre de l'Afrique *(suite)* ; Les Écoles apostoliques.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Reims ; Éducation et enseignement.

V. Le couronnement des statues de Notre-Dame (suite).

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 12 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Ste Claire, vierge. Double. Blanc. A la Messe, mémoires du dimanche et de l'Octave de s. Laurent.
Aux Vêpres, mémoires 1° de l'Octave, 2° du dimanche, 3° de SS. Hippolyte et Cassien, martyrs.
Lundi, 13. — De l'Octave de s. Laurent. Semi-double. Rouge.
Mardi, 14. — Vigile de l'Assomption : *Jeûne.* Office de l'Octave de S. Laurent. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. S. VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoire du suivant. *(Au supplément.)*
Jeudi, 16. — S. Roch, confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 17. — Octave de S. Laurent. Double. Rouge.
Samedi, 18. — S. Hyacinthe, confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimperlé.....	12, 13, 14, 15 et 16 Août.
Retraite de Lesneven.....	16, 17 Août.

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

Le Pape et la question sociale. — Il est instructif d'observer l'histoire des actes pontificaux qui se sont succédé, depuis l'Encyclique *Rerum novarum* : lettre à M. de Mun, lettre à M. Decurtins, lettres à Mgr Doutreloux, à Mgr Goosens, à M. Naudet..... Dans chaque pays, le Souverain Pontife a saisi l'occasion d'adresser un encouragement aux chefs du mouvement social chrétien. Cet encouragement s'adresse — qu'on le remarque — à ceux-là mêmes qui sont le plus volontiers attaqués, au nom d'une fausse prudence, par certains hommes et une certaine presse, respectueuse en apparence des enseignements du Pape.

« Vous faites du socialisme », disent certains bons apôtres à M. de Mun, à M. Naudet. Et par les lettres qu'il leur adresse, le Pape rassure ses bons serviteurs.

Donc, tous ceux qui voudraient continuer d'incriminer l'action sociale de M. de Mun et de ses amis n'ont plus qu'à dire tout haut — ce que plusieurs d'entre eux disent tout bas — que le Souverain Pontife fait fausse route, et qu'il a versé, lui aussi, dans ce qu'ils appellent sans le définir, « le socialisme chrétien. »

Qu'ils sont à plaindre ! Pour nous, les paroles du Pape sont des paroles de vérité ; ses exhortations des ordres à suivre, et ceux qui les suivent des hommes à féliciter hautement, à seconder hardiment, sans hésitation ni restriction.

Le Clergé et la question sociale. — Il y a quelques mois, Mgr l'Evêque de Troyes a demandé à M. le Supérieur du Grand-Séminaire de cette ville de faire une série de conférences sur la question sociale et sur les matières qui s'y rattachent. La *Semaine religieuse* constate le succès de ces conférences. Elles se continuent, en présence d'un nombreux auditoire de prêtres et de laïques, vivement intéressés par l'importance du sujet, par la science et le talent du conférencier.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — Mercredi, 15 Août, fête de l'Assomption de la Très Sainte Vierge. — Les messes sont aux heures ordinaires. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Les vêpres se chantent à 2 h. 1/2. A l'issue des vêpres, sermon par M. Quéinnec, chanoine, secrétaire général de l'Evêché.

Après le sermon, la procession se rendra à Loc-Maria. Au retour, bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Monseigneur officiera pontificalement à la messe et aux vêpres.

Jeudi, 16, fête de saint Roch, à 8 heures, Messe pour demander à Dieu de préserver la ville de Quimper des épidémies et maladies contagieuses.

***

Notre-Dame de Loomaria. — Mercredi 15 Août, fête patronale.

Messe basse à 6 heures. A 10 heures, grand'messe, chantée par M. Rossi, chanoine honoraire. Sermon par M. le chanoine, Quéinnec. — 2 heures, Vêpres suivies de la procession.

Nous croyons devoir rappeler, à cette occasion, les indulgences accordées *à perpétuité* à l'Eglise de Loc-Maria, par indult de S. S. Pie IX, en date du 16 Novembre 1857.

INDULGENCE PLÉNIÈRE : 1° Le jour de la fête de l'Immaculée-Conception (8 Décembre), ou l'un des sept jours qui suivent.

2° *Le jour de la fête de l'Assomption, ou l'un des jours de l'Octave.*

3° Le 4e dimanche du mois de Mai.

CONDITIONS : 1° S'être confessé, 2° communier, 3° visiter l'église de Loc-Maria ; 4° y prier aux intentions du Souverain Pontife.

N.-B — La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

INDULGENCE PARTIELLE de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicables aux défunts.

Pèlerinage de Lourdes. — AVIS. — On prévient qu'il reste désormais très peu de billets disponibles *pour le train de Quimper*.

Les personnes qui auraient à signaler quelque erreur commise, relativement au nombre ou à la classe des billets qu'elles auraient reçus, sont priées d'aviser immédiatement le Comité.

Pour être admis comme malade ou infirme à l'hôpital de Notre-Dame des Sept-Douleurs, il faut adresser une demande écrite et motivée à M. le Directeur du Pèlerinage.

Nomination dans le clergé. — Par décision de Monseigneur ont été nommés ;

M. Ely, professeur de physique au Petit-Séminaire de Pont-Croix, recteur de Locquénolé ;

M. Bossénec, vicaire à Guengat, vicaire à Lambézellec ;

M. Gourvil, vicaire à Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé, vicaire à Guengat ;

M. Gouriou, professeur à l'école de Notre-Dame du Bon-Secours, à Brest, vicaire à Notre-Dame de l'Assomption, à Quimperlé ;

M. Le Roux, vicaire à Plouyé, vicaire à Kerfeunteun, en remplacement de M. Férec, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Guéguen, vicaire à Plonéis, vicaire à Plouyé ;

M. Bihan, jeune prêtre, vicaire à Plonéis ;

M. Morgant, vicaire à Scaër, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. Mével, vicaire à Treffiagat, vicaire à Scaër ;

M. Le Gall, jeune prêtre, vicaire à Treffiagat ;

M. Rozec, vicaire à Trégourez, vicaire à Plouzévédé ;

M. Lastennet, jeune prêtre, vicaire à Trégourez ;

M. Le Pape, jeune prêtre, vicaire à Penhars ;

M. Nicolas, jeune prêtre, vicaire à Cloître-Plourin.

La cote personnelle des Séminaristes. — ARRÊTÉ PRÉFECTORAL. — On se rappelle que, pour la première fois, en 1893, l'Administration des Contributions directes avait imposé à la taxe personnelle tous les élèves du Grand-Séminaire de Quimper indistinctement, et que ceux-ci réclamèrent près de l'Autorité départementale. A la suite des observations verbales de M. le cha-

Archives diocésaines de Qu iper et Léon

noine Gadon, qui invoquait en faveur des Séminaristes le délaut de domicile réel à Quimper, le manque de moyens personnels d'existence et la non-jouissance de leurs droits, le Conseil de Préfecture (séances du 9 et du 20 Avril), ordonna un supplément d'instruction sur les points contestés.

A la date du 29 Juin, le Conseil « conformément aux propositions du Maire, des répartiteurs et de l'Administration des Contributions directes, a accordé décharge aux élèves *mineurs* de la taxe personnelle ; a prononcé le rejet des demandes en décharge présentées par les élèves *majeurs*. »

Enfin, M. le Préfet du Finistère, par arrêté du 23 Juillet dernier, a rejeté les demandes en *remise* présentées par les Séminaristes majeurs, « considérant qu'une partie de la cote dont les « réclamants demandent remise a été soldée ;

« Qu'il est de principe qu'il ne peut être accordé, à titre « cieux, remise des sommes déjà payées par les contribuables ;

« Considérant, en ce qui concerne la somme restant due par « les réclamants, qu'il ne résulte point de l'instruction que ces con- « tribuables soient dans l'impossibilité de la solder par suite de leur « état d'indigence ou d'événements survenus depuis l'établissement « du rôle. »

Enseignement ecclésiastique. — Nous sommes heureux d'apprendre que, cette année encore, les établissements ecclésiastiques de notre diocèse tiennent le premier rang pour les succès obtenus au baccalauréat ès-lettres.

Le Collège de Lesneven a eu dix-sept élèves admissibles et le Collège de Saint-Pol-de-Léon, vingt-deux.

Ajoutons que chacun de ces établissements a présenté vingt-cinq élèves aux examens d'admission pour le Grand-Séminaire.

Nos Missionnaires.

JAPON. — **L'Œuvre des malades et des moribonds.** Nous recevons de notre compatriote, le R. P. Corre, de Plougastel-Daoulas, une lettre nous remerciant de l'article que nous avons publié, l'an dernier, pour son église de N.-D. du Japon. Il nous prie de recommander aux âmes charitables son œuvre des malades et des moribonds. Les offrandes arrivent directement à son adresse : Rév. J.-M. Corre, missionnaire apostolique, Kumamoto, Japon, — ou par l'entremise du P. Hinard, directeur des Missions-Etrangères, 128, rue du Bac, Paris.

Les compatriotes, les anciens condisciples et amis du P. Corre, nombreux dans notre diocèse, entendront le touchant appel de l'excellent missionnaire. Quelques uns se laisseront, peut-être, arrêter par la pensée que leur aumône, isolée, serait trop modique pour être expédiée si loin : nous nous offrons avec bonheur à centraliser les offrandes et à les transmettre à l'une des adresses indiquées plus haut.

Voici les principaux passages de la lettre :

« Merci aux âmes charitables qui ont envoyé leur offrande pour l'Eglise de Notre-Dame du Japon ! Le terrain est acheté, une petite chapelle provisoire (en bois) est élevée, et un modeste logement est construit pour le missionnaire. Il est à noter que le terrain est celui qu'occupait naguère le temple de la fameuse *Daijingu* ; et ainsi la grande Déesse des païens va être remplacée par la Mère de Dieu, la Très Sainte Vierge Marie.

« Aujourd'hui, je viens parler des malades et des moribonds. Je n'avais pas l'intention de solliciter encore la charité chrétienne pour cette œuvre. Mais les Protestants venant d'annoncer qu'ils vont établir un hôpital de lépreux à Kumamoto, sur le modèle de Gotemba (léproserie érigée par nos confrères, près de Tokyo), je crois de mon devoir de ne pas tarder plus longtemps à essayer aussi quelque chose.

« Ah ! que c'est triste, le sort des malades et des moribonds dans le paganisme ! Souffrir sans espérance ! Cesser de souffrir en ce monde, pour commencer à souffrir bien plus encore dans l'autre, pendant toute l'éternité ! Peut-on y penser sans frémir ?..... Sur l'immense population païenne qui m'est confiée, c'est par milliers et par dizaines de mille, qu'on compte le nombre de ces infortunés qui s'en vont, chaque année, partager les malheurs de ceux qui n'ont point été les amis de Dieu sur la terre.

« Les malades se distinguent naturellement en plusieurs sortes. Il y a les malades ou moribonds adultes, et il y a les petits enfants qui n'ont pas encore l'usage de la raison. Il y a les malades et les moribonds dans les hôpitaux ; il y a les malades et les moribonds dans les familles ; il y a les malades et les moribonds sans famille, sur les bords des chemins ou dans des cahutes abandonnées. Il y a les maladies ordinaires ; il y a les maladies contagieuses ou épidémiques : la dyssenterie, la petite vérole, le typhus, le choléra, ces quatre fléaux qui frappent si souvent le Japon ; et surtout la lèpre et la syphilis, deux maux non moins épouvantables . . . . . .

« L'état de ces malheureux est affreux. Ils sont entassés les uns sur les autres, dans de misérables baraques appartenant à d'autres pauvres gens, à qui ils paient chacun un ou deux centimes par jour, pour leur logement.

« Mais quand leur maladie est arrivée à un certain degré, ils répandent une telle odeur, que leur voisinage devient insupportable à leurs compagnons ; et alors on décide leur exclusion. Dès ce moment, ils ne paraissent plus avec les autres ; ils couchent dehors, abandonnés de tous, sans natte, sans couverture, exposés à la pluie et aux vents, pleurant, gémissant, et soupirant après la mort, qui ne tarde pas généralement à arriver. . . . . .

« Il faut tâcher de sauver au moins les âmes de ces païens infortunés, qui portent aussi notre nature, la nature qui est dans le Christ et sa divine Mère, qui sont bénis dans tous les siècles. Mais pour sauver leurs âmes, il faut atteindre leur corps. Un hôpital est nécessaire. Pour le fonder, il faudrait trente à quarante

Archives diocésaines de Qu per et Léon

mille francs ; et pour l'entretenir, beaucoup de ressources chaque année. Des baptiseuses ou catéchistes-infirmières sont nécessaires également, pour aller dans les hôpitaux et dans les maisons privées, visiter et soigner les malades, les instruire et les baptiser. Pour chacune, il faut trois cents francs par an, outre les secours à distribuer aux plus nécessiteux.

« Lecteur, je recommande à votre charité nos pauvres païens malades ou moribonds. Celui qui a promis de récompenser un verre d'eau vous rendra ce que vous aurez fait pour eux. *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur* : Bienheureux les miséricordieux, car il leur sera fait miséricorde. *Cor Jesu in agonia factum, miserere morientium* : Cœur de Jésus agonisant, ayez pitié des mourants. *Salus infirmorum, Consolatrix afflictorum, ora pro nobis* : Marie, Salut des infirmes et Consolatrice des affligés, priez pour nous, priez pour les païens malades ou moribonds. Amen.

J.-M. CORRE, *Mis. ap.* »

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Tant qu'il n'y eut que la foudre à gronder au-dessus de nos têtes, nous dormîmes assez tranquillement sur nos lits de feuillage ; mais bientôt une pluie torrentielle se déchaina sur nous, et la violence des vents, emportant notre tente, la jeta toute mouillée sur nos figures. Tableau ! Se ramasser, courir aux cordes et aux piquets de notre maison volante fut l'affaire d'un instant ; mais quand la toile fut relevée et que tout fut rentré dans le calme, il fallut songer à sécher nos habits. Les pillards protestants ne nous en avaient pas laissé de rechange. La nuit se passa et même une bonne partie de la matinée, et nos habits étaient à peine secs. Enfin, on s'embarqua, vers 2 heures du soir, pour aller camper de l'autre côté de la presqu'île, où un catéchumène catholique nous céda sa maison. Nos lits préparés, on se met à cuire le *mortier apostolique*, consistant en bananes vertes, cuites au bain-marie.

Après notre souper (sans soupe), nous séchions encore nos habits, mouillés par les paquets de mer, et nous chantions avec entrain les strophes de l'*Ave, maris stella*, pour remercier N.-D. d'Afrique de sa protection maternelle, quand tout-à-coup un chrétien, qui nous avait suivis depuis la capitale, vint à nous : « Pères, « dit-il, je suis allé me promener dans la forêt qui est à notre « droite, et j'ai entendu deux païens qui se disaient : Les protes- « tants viennent d'arriver là où les blancs catholiques ont couché « hier soir. Demain, de bonne heure, ils arriveront ici et recon- « duiront les Français en prison. »

Les femmes et les enfants qui nous suivaient se mettent alors à genoux et récitent leur chapelet : nous autres Missionnaires, nous courons aux villages, pour rappeler nos pagayeurs. Au bout de deux heures, tous nos hommes sont rassemblés. Reste à les décider à se mettre en mer. Les uns nous disent : « Si nous vous

aidons à fuir, les protestants pilleront nos cases » ; d'autres : « Nous ne craignons pas les protestants, mais les hippopotames qui vont, la nuit, renverser nos pirogues, etc., etc., etc. »

Il n'y avait pas de temps à perdre en longs raisonnements avec ces païens. Nous leur promettons une récompense, s'ils consentent à nous transporter, en six heures, de leur presqu'île en territoire catholique. Tous acceptent et, à minuit, par un magnifique clair de lune, des bras vigoureux détachaient nos pirogues du rivage et les faisaient glisser sur la surface tranquille du Nyanza, avec la rapidité d'un poisson.

De minuit à 3 heures du matin, nous traversâmes la baie de la Katonga en chantant le verset du psaume : *Laqueus contritus est et nos liberati sumus !* Arrivés sur les côtes du Buddu, nous dormîmes une heure, dans la brousse, puis nous nous mîmes de nouveau en mer jusqu'à rencontre de populations catholiques. Quel enthousiasme dans la réception qui nous fut faite par nos braves chrétiens ! « Jusqu'à ce moment, me disait l'un d'eux, nous pleu- « rions sur nos pères ; mais aujourd'hui nous nous réjouissons « soixante mille fois ! ».....

Je ne t'ai jamais raconté cet épisode de mes premières armes. Il y en a bien d'autres, que je ne te raconterai qu'au ciel. Au temps où ils avaient de l'actualité, je n'avais ni santé, ni encre, ni papier ; plus tard, au Kiziba, il nous fallait chasser pour vivre. On pensait peu à intéresser les absents : *Priùs vivere, deindè philosophari.*

***

On pourrait diviser l'année, dans l'Ouganda, en quatre saisons. Grande saison des pluies : Mars, Avril, Mai ; grande saison sèche : Juin, Juillet, Août ; petite saison des pluies : Septembre, Octobre, Novembre ; petite saison sèche : Décembre, Janvier, Février. En Mars, Avril et Mai, ce sont des pluies torrentielles, précédées et accompagnées d'éclairs et de tonnerre dont le fracas est inouï, ailleurs que sous l'Equateur. Ces orages commencent invariablement de minuit à 2 heures du matin et se continuent, sans interruption, jusque bien avant dans la journée.

En Juin, Juillet et Août, les pluies sont excessivement rares. La chaleur est tempérée par un vent assez vif, qui souffle du Sud. En Septembre, Octobre et Novembre, nombreux orages qui amènent de belles ondées et réjouissent les jardiniers. En Décembre, Janvier et Février, temps brûlant : c'est la saison la plus chaude sous l'Equateur.

Le climat de l'Ouganda est assez sain, grâce probablement à l'élévation du terrain, qui est à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Cependant les Bagandas ont de terribles maladies. La peste est à demeure dans le pays et couche bas, par mois, des multitudes. Un individu est aujourd'hui fort bien portant ; demain il a une petite enflure, soit à l'estomac, soit aux cuisses, soit au cou, soit aux bras ; le troisième jour il est dans le tombeau ! Depuis la venue des Missionnaires, la mortalité est moins grande qu'autre-

Archives diocésaines de Qu iper et Léon

fois. Il y a, dans le pays, un insecte vésicant, la cantharide, qui est un des plus grands révulsifs que l'on connaisse ; ce remède appliqué sur l'enflure, dès le début de la maladie, parvient assez souvent à l'enrayer. C'est ainsi que le bon Dieu a mis le remède à côté du mal ; mais le remède n'était pas connu avant l'arrivée des Missionnaires. Depuis deux ans, il y a une autre maladie, auparavant inconnue. Serait-ce l'influenza ? Je n en sais absolument rien. Toujours est-il que tous les malades se plaignent de douleurs intolérables dans la poitrine et qu'il en meurt beaucoup. La petite vérole fait aussi de grands ravages parmi les Bagandas.

Mais le plus grand fléau de l'Ouganda, c'est la puce pénétrante, qui a fait son apparition dans le pays, au mois de Mai 1892. Cette puce, vulgairement appelée *chique*, est originaire du Brésil et a été transportée, dit-on, du Brésil au Gabon et au Sénégal par un navire. Du Sénégal, elle a gagné tout le centre de l'Afrique. Voici ce qu'en dit le docteur Corre, médecin de la Marine : « La chique « s'attaque aux sujets de toutes races, qui, habituellement ou acci- « dentellement, marchent pieds nus (même ceux qui ont des bas, « pourrait-on ajouter, n'en sont pas à couvert). La femelle, féconn- « dée, se fixe aux pieds, rarement sur la face dorsale ou au talon, « de préférence aux orteils, dans les sillons sous-ongnéaux ou les « plis digito-plantaires, quelquefois en d'autres régions du corps. « Elle se creuse une loge sous l'épiderme ou dans l'épaisseur « même du derme, y subit ce qu'on pourrait appeler sa gestation « et, ses œufs parvenus à maturité, prêts à éclore, meurt, après « avoir assuré à la larve sa première nourriture et un abri cer- « tain. La chique, au moment où elle entre dans les tissus, ne « provoque qu'une sensation de démangeaison peu intense, et ne « détermine qu'une légère tuméfaction, sans changement de cou- « leur à la peau ; mais, peu à peu, à mesure que son abdomen « chargé d'œufs se développe davantage, la démangeaison devient « pénible ou même se transforme en douleur insupportable. »

La douleur est tellement cuisante, que l'on ne peut pas dormir. Que de nuits blanches j'ai passées par le fait de la chique ! Quand on a soin de s'ôter la puce du pied avant qu'elle ait pondu, la plaie dermique se ferme rapidement ; mais quand la puce a pondu, que la poche vient à se rompre et à subir la fonte purulente, la plaie est ordinairement l'origine d'un processus ulcératif qui peut amener la destruction de tous les doigts et même de la presque totalité du pied.

Les individus qui sont morts de la gangrène, amenée par la chique, sont en nombre incalculable : aussi nombreux sont ceux qui sont mutilés. Les pauvres Bagandas vont toujours pieds nus ; aussi quel fléau pour eux que cette puce, qui ne respecte pas même ceux qui portent bas et souliers !

Si j'ai dit plus haut que l'Ouganda est un pays relativement sain, j'ai voulu surtout parler des Blancs. Vu le grand nombre de marais, si féconds en germes pestilentiels, les Européens auraient

pu s'attendre à de plus fortes fièvres. Mais non, à part les premières années, pendant lesquelles nous payons un large tribut au climat, nos santés restent assez bonnes. Pour ma part, il semble que je sois acclimaté ; depuis quelque temps, je n'ai pas eu d'indisposition sérieuse. C'est plutôt le séjour prolongé sous un climat si chaud qui affaiblit le sang et qui détermine, à la longue, des fièvres hématuriques dont la présence est un *responsum mortis*.

La Société des Pères Blancs a envoyé au Nyanza environ 35 Missionnaires en 15 ans. La moitié, c'est-à-dire 16 ou 17 sont morts, emportés par l'hématurie. C'est l'histoire aussi de la Mission de Tanganika. Ce sera probablement mon histoire, mon très cher frère ; mais qu'est-ce que la mort pour ceux qui ne sont presque plus du monde ? Qu'il arrive tôt ou tard, le jour de notre mort, quand les visions de l'éternité auront paru, nous dirons volontiers à Notre-Seigneur : ***Domine, dolentes quærebamus te !***

(A suivre.)

Les Écoles apostoliques. — Nous insérons volontiers, en la recommandant à la bienveillante attention de nos lecteurs, la note suivante qu'on nous adresse sur les Ecoles apostoliques fondées, dans l'Ouest de la France, pour l'extension des Missions en pays étrangers :

« La moisson est abondante, mais les « ouvriers sont en petit nombre. »

« Ces paroles tombées des lèvres du Sauveur, il y a dix-huit siècles, sont encore aujourd'hui d'une poignante vérité. Depuis les vastes royaumes de l'Asie, jusqu'aux arides steppes du nouveau continent ; depuis le brûlant Sahara jusqu'à la plus petite île perdue au sein du Pacifique, il s'élève d'immenses plaintes, des cris déchirants. Chaque année et en toute région, des envoyés de ces tribus sauvages quittent leurs sombres forêts et viennent auprès du missionnaire, le prier de passer chez eux pour leur apprendre le chemin qui mène au « Grand Dieu. » Le champ est sans bornes ; la moisson blanchissante s'agite au souffle du ciel ; mais, hélas ! où sont les bras pour tenir la faucille et emplir les greniers du Père céleste ? Ceux qui ont la main à l'œuvre succombent sous la tâche et se voient débordés. « Des missionnaires, envoyez-nous des missionnaires », tel est leur cri unanime.

« Des prêtres pieux ont entendu ces appels ; leur cœur s'est ému : à l'exemple du R. P. de Foresta, ils ont ouvert des Ecoles apostoliques, où se forment ces armées intrépides qui doivent soumettre la terre à Jésus-Christ et parfaire le grand œuvre de la Rédemption. Grâces à ces institutions, on voit les apôtres se multiplier, en dépit même d'une loi scélérate qui arrache les lévites à l'autel et ose lever l'impôt sang sur ceux qui bientôt donneront leur vie, sur de lointaines plages, pour la gloire de Dieu et l'honneur de la France.

« Pour se conformer entièrement au saint Concile de Trente, on n'admet dans ces établissements que des enfants qui se destinent

Archives diocésaines de Qu .per et Léon

aux missions ou à la vie religieuse. Là, point de mélange. Unité de but, communauté de vie, d'idées, de sentiments, tout s'y rencontre pour enchaîner les uns aux autres, et dès leur jeunesse, ces cœurs épris du même amour. Ajoutez que le nombre toujours limité des aspirants rend plus faciles et plus féconds les soins assidus de ceux qui travaillent à leur formation.

A leur porte peut frapper quiconque se sent appelé de Dieu et possède la santé, l'intelligence et le zèle indispensables pour combattre vaillamment les bons combats du Seigneur. Riche ou pauvre, il trouvera dans ces Ecoles plus que des camarades, plus que des amis, il y trouvera des frères pour l'aimer et l'édifier ; des pères pour aider sa bonne volonté et le préparer aux luttes de l'avenir. Quelquefois, il est vrai, on y vit de pauvreté, de privations, car tout est aux bons soins de la Providence qui tantôt envoie plus, tantôt moins ; mais l'affection, la gaîté, l'émulation surabondent toujours.

« Pour les missions nous avons près de nous les écoles apostoliques des PP. du Saint-Esprit, à Langonnet, des PP. de Picpus, à Sarzeau, des PP. du B. du Montfort, à Pont-Château, des Missions Africaines, à Pont-Rousseau (Loire-Inférieure). »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le « décret » sur le chant liturgique et « le règlement pour l'emploi de la musique dans les fonctions sacrées », approuvés et confirmés par le Saint-Père, en date du 7 Juillet, viennent d'être publiés.

Pour le plain-chant, la Sacrée Congrégation des Rites, après avoir montré par les actes antérieurs des Papes à quel sérieux examen la question a été soumise, rappelle que « Pie IX et Léon XIII recommandent très vivement l'uniformité du chant ecclésiastique ». La Sacrée Congrégation, « renouvelant le décret « rendu le 10 Avril 1883, exhorte vivement tous les Ordinaires « des lieux et tous ceux qui ont à pratiquer le chant ecclésiastique « à adopter, dans la sainte Liturgie, l'édition sus indiquée (de Ratisbonne), afin d'avoir l'uniformité du chant, bien que, suivant « la très prudente manière d'agir du Siège Apostolique, elle n'im« pose pas cette édition à chacune des Églises. »

Pour ce qui est de la « musique dans les fonctions sacrées », elle doit être « conforme à l'esprit de la cérémonie qu'elle accom« pagne et digne de la maison de Dieu ». Le « Règlement », porté à ce sujet, renferme 12 articles, dont voici les principaux :

« Art 6. — ....L'accompagnement instrumental doit soutenir et non pas couvrir le chant. Dans les entrées et dans les intermèdes, les orgues, aussi bien que les autres instruments, doivent conserver le caractère sacré conforme à l'esprit de la cérémonie.

Art. VII. — La langue qui doit être employée dans les chants, pendant les fonctions solennelles strictement liturgiques, doit être

la langue propre du Rite et les morceaux *ad libitum* doivent être tirés de l'Ecriture Sainte, du Bréviaire et des hymnes et prières approuvées par l'Eglise.

Art. VIII. — Dans les autres cérémonies, on pourra faire usage de la langue vulgaire, en choisissant des compositions pieuses et approuvées.

Art. IX. — Est sévèrement prohibée dans l'Eglise toute musique vocale et instrumentale de caractère profane, surtout si elle s'inspire des motifs, variations et réminiscences de théâtres.

Art. X. — Pour procurer le respect dû aux paroles liturgiques et pour empêcher que les cérémonies ne deviennent trop longues, est interdit tout chant où l'on omet la moindre de ces paroles, où l'on transpose le texte, où l'on fait d'indiscrètes répétitions.

Art. XI. — Il est défendu de partager en morceaux complètement détachés les versets qui sont nécessairement liés entre eux. »

Reims. — *Le Congrès eucharistique.* — Le Congrès eucharistique de Reims a été aussi édifiant qu'intéressant : deux cardinaux, plusieurs évêques et prélats, des prêtres en grand nombre, en tout plus de 700 congressistes, venus de tous les points de la France, de la Belgique et même des lointaines régions de l'Orient, ont pris part à ses travaux.

Il ne saurait entrer en notre pensée, non pas seulement d'analyser, mais même d'énumérer les innombrables rapports lus et discutés dans ces séances. Toutes les questions relatives à l'Eucharistie y ont été traitées avec compétence, avec piété, avec édification : le culte de la sainte Eucharistie, privé, public, social ; ce qu'il est dans les différentes Eglises ; les moyens de le propager, d'étendre son influence sur les âmes, sur les particuliers, sur les peuples ; les merveilles de la sainte Eucharistie ; la communion, ses règles, ses avantages. Des évêques, des prêtres, de pieux laïques ont exposé sur ces sujets leurs vues, leurs idées, leurs projets.

Toutes ces assemblées se passaient dans la paix et la tranquillité qui caractérisent les assemblées vraiment chrétiennes.

Le défaut d'espace nous empêche de reproduire les vœux formulés : mais nous tenons à donner l'analyse du beau discours de S. E. le cardinal Langénieux, à la cloture, résumant l'Œuvre et les bienfaits du Congrès :

« Au milieu de notre siècle qui fait profession d'athéisme, nous avons été, dit-il, les témoins d'un spectacle consolant pour notre foi, dans les manifestations religieuses de ces jours bénis, où Dieu a été constamment honoré.

« L'irréligion, après ses déclarations contre la religion, est entrée dans la pratique, et nous voyons aujourd'hui les crimes se multiplier et l'anarchie, fille de l'athéisme, épouvanter le monde par ses forfaits.

« Le monde a besoin de vérité et de justice ; la religion seule

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en possède la notion vraie ; il a besoin d'autorité, et toute autorité vient de Dieu. En vain, on légifère contre l'anarchie, en vain, on bâillonne la presse, si on persiste à déchristianiser l'enseignement dans l'école. La politique est impuissante à enrayer le mal.

« Faut-il désespérer ? Non. Jésus a dit : « Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Donc que tous ceux qui aiment Jésus-Christ se lèvent, s'unissent et deviennent apôtres, qu'ils servent Jésus-Christ comme les circonstances actuelles l'exigent.

« Puis le Congrès a eu un autre but, la réunion au siège de Pierre, des Eglises séparées, but poursuivi par l'immortel Léon XIII, afin qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur, suivant le désir du zélé Pontife qui s'écriait un jour : « Ah ! si j'avais 10 ans de moins ! » Oh ! oui, prions pour la réalisation prochaine de cette unité !

« En terminant, Monseigneur recommande les œuvres des Séminaires orientaux et de la fondation de paroisses dans ces contrées de l'Orient. Il rend un hommage bien mérité à nos Congrégations religieuses qui exercent un apostolat si laborieux et si fécond, dans les pays dissidents. »

***

Le Congrès Eucharistique s'est terminé par le pèlerinage à Binson, à la statue colossale du bienheureux Urbain II, érigée, en 1886, par le cardinal Langénieux. Une procession a eu lieu sur le plateau de Châtillon, où Mgr Pagis, évêque de Verdun, a prononcé une allocution.

« Et maintenant, dit le *Monde*, ajouterons-nous un mot pour dire l'impression que nous emportons de ce Congrès ? A notre avis, la conclusion des travaux entendus, c'est que la vie chrétienne d'autrefois était abondante, parce que la vie eucharistique abondait. Par tous les moyens renouvelons le culte eucharistique, si nous voulons sauver le monde. L'expérience de ces trois jours montre assez éloquemment qu'on peut encore passionner les foules pour le Dieu de l'Eucharistie. »

Éducation et Enseignement.

Nous appelons l'attention de nos amis sur les résolutions suivantes, qui ont été votées par l'Assemblée des propriétaires chrétiens dans sa réunion des 15, 16 et 17 Mai. Il nous semble qu'elles constituent pour les catholiques un excellent programme d'éducation et d'enseignement. La principale préoccupation qui s'y exprime est celle de développer, dans la jeunesse des classes dirigeantes, l'esprit d'initiative, l'amour du travail et le dégoût du fonctionnarisme, c'est-à-dire hélas ! les qualités qui leur manquent le plus et dont l'absence tend à diminuer, de jour en jour, devant les progrès de la démocratie grandissante, leur importance sociale et leur influence d'autrefois. Dans ces résolutions, nous voyons un avertissement qui pourra être salutaire, si nous savons

en profiter : c'est à poursuivre ce programme que nous convions instamment et les parents et les maîtres chrétiens. L'avenir du pays et de la Religion, en France, en dépend. Voici le texte de ces résolutions :

L'Éducation des jeunes gens des classes supérieures.

Dans l'état actuel de la société civile et politique, qui exerce sur les mœurs une si fâcheuse influence au point de vue de l'éducation de la jeunesse des classes supérieures, l'Assemblée est d'avis que, malgré tous les obstacles qui s'opposent en France au développement du goût du travail et de l'initiative propre chez les enfants des familles aisées ou riches, il importe que les parents chrétiens réagissent avec vigueur contre les habitudes de paresse sociale ou les tendances au fonctionnarisme pour les garçons, contre la frivolité ou les graves inconvénients des examens officiels pour les filles.

L'Assemblée pense que l'état militaire est recommandable, au point de vue social, pour ceux qui désirent en faire leur carrière ; mais l'agriculture et l'industrie, après le sacerdoce, ont besoin d'hommes à vues nobles et éclairées, comme les classes supérieures ont mission d'en produire. L'Assemblée fait appel au zèle du clergé pour agir, dans ce sens, auprès des familles chrétiennes. Elle souhaite que les maisons d'enseignement secondaire et les Facultés supérieures catholiques favorisent, de tout leur pouvoir, ce mouvement nécessaire.

Considérant que le manque d'initiative de la jeunesse actuelle provient, avant tout, de l'éducation molle, sans suite, sans caractère, que les enfants de toutes les classes reçoivent trop souvent au sein de leur famille ; qu'il provient ensuite de nos lois de succession qui, en assurant à chaque enfant une part égale dans la fortune paternelle, berce, dès le plus jeune âge, les fils des classes aisées de l'idée funeste et souvent illusoire, qu'assurés d'avoir un jour de quoi vivre, ils peuvent, dès leur première jeunesse, s'adonner à l'oisiveté,

L'Assemblée émet les vœux suivants :

1° Les propriétaires chrétiens doivent se souvenir que Dieu ne nous donne pas nos enfants pour en faire des idoles, mais Il nous les prête, afin que nous en fassions les instruments de sa gloire et les héritiers du royaume céleste ; qu'en conséquence, ils les élèvent dans la crainte de Dieu, le respect de leurs parents et d'eux-mêmes, l'amour de l'Eglise et de la France et la pratique constante du travail ;

2° Les maîtres chrétiens, appelés à élever la jeunesse, ont à se pénétrer des mêmes principes et à se persuader, de plus en plus, que toute l'éducation consiste à amener l'enfant, au besoin à le contraindre, à se dominer lui-même et à se donner de la peine, de manière que, plus tard, il triomphe aisément de ses passions, et par l'austère voie du travail et de la vertu il arrive à une vie vraiment laborieuse et utile.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

ACTE DU CHAPITRE DE LA BASILIQUE VATICANE

AUTORISANT LE COURONNEMENT DE NOTRE-DAME DES PORTES

Je, soussigné, atteste qu'au livre des *Actes du Chapitre du Vatican*, on lit ce qui suit :

« Le Révérendissime Chanoine-Doyen rapporte que Henri-Félix Valleau, évêque de Quimper et de Léon, en France, a adressé une supplique à Notre Très Saint Seigneur le Pape Léon XIII, pour que Sa Sainteté daigne lui accorder la faculté de couronner la statue de *Notre-Dame des Portes*, qui est en grand honneur dans la contrée, et qui, chaque année, est visitée par un grand nombre de pèlerins.

« En raison du privilège tout spécial et très honorable accordé à notre Chapitre par le Siège apostolique, de couronner les images et les statues de la Bienheureuse Vierge Marie, le Saint-Père, ayant grandement à cœur d'exciter dans le cœur des fidèles la piété envers cette même Vierge, a bien voulu, suivant la coutume, nous renvoyer cette supplique pour que nous ayons à l'agréer, et nous a fait savoir qu'il lui plaisait que l'Evêque, auteur de la demande, fût lui-même chargé d'accomplir la pieuse cérémonie du Couronnement.

« Le Chapitre de la Basilique Vaticane, accédant aux volontés et au bon plaisir du Souverain Pontife avec toute la vénération qui lui est due, agrée très volontiers les vœux de l'Evêque auteur de la supplique et, d'un consentement unanime dans le Seigneur, décrète que la statue de Notre-Dame des Portes sera décorée d'une couronne d'or. Et pour que le Couronnement solennel puisse se faire, elle accorde au même Illustrissime et Révérendissime Seigneur Henri-Félix Valleau, évêque de Quimper et de Léon, la faveur de placer, soit par lui-même, soit par un ecclésiastique constitué en dignité, un diadème d'or sur la tête de la dite statue, et d'accomplir, au jour qui lui conviendra, la cérémonie solennelle du Couronnement, conformément au cérémonial prescrit et imprimé pour semblables circonstances, et ce nonobstant toutes dispositions contraires.

« Donné à Rome, en notre salle capitulaire, le XII Décembre MDCCCXCIII.

« AGAPIT PANICI, *chanoine secrétaire.* »

(Place du sceau du Chapitre.)

Nos lecteurs remarqueront que cet *acte* est daté du jour où le diocèse de Quimper célèbre la fête de son premier patron, le glorieux saint Corentin.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

VIN DE MESSE, pureté garantie

PROVENANT DES VIGNOBLES DE M. LE MARQUIS DE GOUVELLO

VINS ROUGES, SPIRITUEUX & LIQUEURS,

DES PRINCIPALES MAISONS DE BORDEAUX ET DE BÉZIERS

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE

VIN DE MESSE TRÈS AVANTAGEUX

S'adresser à M. TRISTANI, représentant, 30, rue Laënnec, QUIMPER.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Ancienne Maison CARICHON **M^in MORIN, Successeur** QUIMPER Rue Kéréon, n° 11

Fournisseur de l'Evêché et du Grand-Séminaire.

ARTICLES ECCLÉSIASTIQUES

Chapeaux, Barrettes, Rabats, Faux-Cols, et Ceintures ;
Bas de laine et de coton noirs.

Articles de voyage : Malles, Valises, Sacs à main en tout genre, Sacoches.

RÉPARATION DE CHAPEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, rue Verdelet (ancne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 80 — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête — Enlève les Pellicules — Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. **Vendredi 17 Août 1894.** N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La vraie solution d'un redoutable problème ; A Canossa !

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Œuvres catholiques ; Pelerinage de Lourdes : Avis ; Retraites ecclésiastiques ; Une vieille coutume bretonne.

III. Au centre de l'Afrique *(suite).*

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; La Genèse anarchiste ; Nevers.

V. Le couronnement des statues de Notre-Dame (suite).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 Août. — 14e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, père de la T. Ste Vierge. Double de 2e classe. Blanc. A la Messe, mémoire du dimanche.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.
Lundi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 21. — Ste Jeanne-Françoise de Chantal, veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 22. — Octave de l'Assomption de la T. Ste Vierge. Double. Blanc.
Jeudi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 24. — S. Barthélemy, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge.
Samedi, 25. — S. Louis, roi de France, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Lesneven..... 19, 20, 21, 22 et 23 Août.
Calvaire de Landerneau..... 24 et 25 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La vraie solution d'un redoutable problème.

Nous voudrions voir se réunir en Congrès toutes les puissances hostiles à l'Eglise : les lettrés, les savants, les philosophes et les hommes d'Etat. Nous poserions à l'assemblée une question unique, aussi simple qu'elle est grande.

Etes-vous d'accord sur une seule vérité nécessaire au bonheur éternel et même au bonheur présent de l'homme ?

La réponse serait toute une démonstration catholique.

Prenons ces vérités primordiales qui sont la base sacrée du bonheur public, principes de tout ordre et de toute civilisation : le respect de la vie humaine, de la famille, de la propriété, de l'autorité. Car, malgré l'abaissement des idées et la décadence des mœurs, c'est encore sur ces solides traditions que repose notre société actuelle. Or quelle est celle qui est restée debout dans le camp libre-penseur ?

Est-ce le respect de la vie humaine ? De tous côtés nous entendons l'apologie du duel, du suicide, et même du meurtre, on compte pour rien les crimes contre nature, ces infâmies secrètes auxquelles la pensée chrétienne ne peut même pas s'arrêter. Et les exemples à l'appui des théories ne font pas défaut.

Est-ce le respect de la famille ? On sait l'origine des scandales littéraires et des désordres réels qui désolent le foyer domestique. Mariage civil, divorce, faux ménage : tout cela trouve dans la libre-pensée, non pas une simple indulgence, mais une approbation en règle.

A l'égard de la propriété, nous le savons, toute foi n'est pas éteinte en dehors de l'Eglise. Il reste une catégorie respectable d'incroyants qui conservent sur ce sujet des convictions robustes : c'est celle des propriétaires. Mais leur croyance hélas ! repose plus sur l'argent que sur la raison. Car, selon le mot d'un homme d'esprit, *pour croire à la propriété sans croire en Dieu, il faut être propriétaire.* Les exploits de la dynamite le proclament assez haut.

Quant à l'autorité, l'impiété a tout fait pour la dégrader et l'anéantir. Comme elle disait précédemment : *la propriété c'est le vol,* elle dit aujourd'hui : *ni Dieu, ni maître !* Pas de puissance paternelle, pas d'autorité religieuse, pas de suprématie politique ! Elle a dépassé le rêve caressé par les scélérats du dernier siècle qui aspiraient à étrangler le dernier roi avec les entrailles du dernier prêtre. Elle prêche maintenant l'anarchie pure.

O Libres-Penseurs, vous ne savez donc rien sur le bonheur de l'homme, ni en ce monde ni en l'autre ! Vous élevez la voix dans les ténèbres, pour faire entendre vos insanités incohérentes, sans vous comprendre entre vous et sans vous comprendre vous-mêmes. Vous errez à l'aventure, comme les ouvriers déroutés de la tour de Babel, incapables de trouver le vrai chemin et d'y engager vos semblables.

Cependant, au son joyeux de la cloche, les fidèles se réunissent encore, le dimanche, devant l'autel et entendent chanter le *Credo* séculaire de l'Eglise, ce vieux symbole porté aux extrémités du monde par les confesseurs de la foi et arrosé du sang des martyrs. Et, du fond du cœur, le riche et le pauvre, le savant et l'ignorant, l'adolescent et le vieillard répondent avec amour : *Je crois !* Et il en sera ainsi toujours.

Et, dans sa prière matinale, l'enfant se remet en mémoire l'immuable loi de Dieu, cette règle de conduite que la sagesse du siècle s'entend si bien à détruire : *Père et mère honoreras. Homicide point ne seras. Luxurieux point ne seras. Bien d'autrui tu ne prendras.* Non seulement le gage des espérances éternelles, mais tout l'ordre social est dans la foi naïve d'un enfant. Le catéchisme catholique maintient des vérités gouvernementales que les Constitutions ne savent plus garantir.

A quoi pensent donc ceux qui arrachent de l'esprit du peuple les principes de la foi et de la morale chrétiennes ? Par quoi remplaceront-ils la divine certitude du Symbole et du Décalogue ? Nous savons que la raison n'est pas, par elle-même, impuissante à connaître les grandes vérités et les grands devoirs ; mais nous savons aussi jusqu'à quel point l'irréligion apprend aux hommes l'art de déraisonner.

A Canossa ! — Lorsque Grégoire XVI et Pie IX signalaient aux princes et aux peuples les périls inhérents à la liberté de la presse, lorsqu'ils prédisaient que la licence de tout dire enfanterait l'audace de tout faire, lorsqu'ils annonçaient enfin que le débordement des erreurs, impunément répandues dans les masses, serait aussi funestes à la société civile qu'à la société religieuse, que de récriminations, que d'injures à l'adresse de la Papauté ! « Jamais, disait-on, on ne fera pénétrer dans nos codes les principes réactionnaires des Encycliques et du *Syllabus !* »

Nous sommes, à l'heure actuelle, assez loin de ces rodomontades et de ces vanteries.

La loi de sûreté générale, qui vient d'être promulguée et qui n'est autre chose qu'une atteinte directe à la liberté de la presse et à la liberté de pensée, est la justification la plus éclatante et la plus irrécusable des enseignements pontificaux.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Saint-Mathieu. — *Vendredi 25 Août,* à 8 heures, une messe sera dite pour l'Eglise et la France.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. Marzin (Albert), vicaire de Rédéné, décédé le 12 courant, à l'âge de 32 ans.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvres catholiques. — Nous rappelons à nos lecteurs que la retraite de Landerneau s'ouvrira le 29 Août, au soir. Bien que le nombre des inscrits soit déjà considérable, nous engageons vivement nos confrères à redoubler de zèle pour recruter de nouveaux adhérents.

Le Saint-Père a béni tout particulièrement ces retraites d'hommes : « Vous direz aux prêtres et aux hommes de foi qui composent ces réunions, que le Pape les félicite, les encourage, les bénit. Oui, vous leur direz que je leur recommande, aux uns et aux autres, d'aller, de se mêler aux ouvriers des villes et des campagnes, de s'occuper charitablement de leurs besoins, de leurs intérêts, et, par ce moyen, de leur faire aimer l'Eglise. » — Telles sont les paroles de Léon XIII à Mgr Dabert, évêque de Périgueux. Ces paroles contiennent pour nous un ordre.

Que le clergé se mette donc en campagne, afin que la retraite de Landerneau soit aussi nombreuse que possible.

Les adhésions seront reçues, aux adresses précédemment indiquées, jusqu'au *26 Août inclusivement.*

Belle et bonne réunion. — Sous ce titre on lisait, ces jours derniers, dans la *Croix :*

Jeudi, sur l'initiative de M. l'abbé Pon, a eu lieu, à Pau, une réunion d'ecclésiastiques pour s'occuper d'œuvres sociales.

Près de 100 ecclésiastiques avaient répondu à l'appel ; M. Perrès, curé-doyen de Lescar, présidait, assisté de plusieurs directeurs du séminaire de Bayonne.

Notre sympathique collaborateur, M. Butel, a parlé sur les Syndicats agricoles, M. l'abbé Pon sur la presse catholique ; « les résultats obtenus, dans le département, sont déjà beaux, mais on peut arriver facilement à les tripler. » M. l'abbé Carrère a expliqué le mécanisme des Caisses rurales. M. Butel a clôturé la séance en recommandant l'organisation des Comités et des réunions par canton.

L'exemple est donné, il sera suivi dans les autres arrondissements des Basses-Pyrénées.

Et nous espérons qu'il pourra être suivi partout en France.

Pèlerinage de Lourdes. — AVIS TRÈS IMPORTANT. — Le Comité prévient que le *train de Quimper* est au complet, depuis dimanche soir. Il reste seulement quelques places de 1re et de 2e classes, mais plus aucune de 3me classe.

Il reste encore un assez grand nombre de billets de 3me classe pour les trains de Landerneau. — Prix : 46 francs. — Le Comité du Pèlerinage regrette beaucoup que quelques uns ne tiennent aucun compte de ce qui a été écrit dans la circulaire de M. le Directeur. Qu'ils veuillent bien la relire attentivement, et ils verront : 1° Que les demandes ne doivent *jamais être faites par télégrammes* ; 2° Que la demande *non accompagnée du prix intégral* est considérée comme non avenue.

Une autre façon d'agir ouvre la porte à une foule de malentendus et d'inconvénients.

Nous espérons qu'on voudra bien tenir compte de ces observations.

Retraites ecclésiastiques. — La première retraite ecclésiastique, à laquelle plus de 200 prêtres ont pris part, s'est terminée, samedi 11 Août. Elle a été présidée par Monseigneur l'Evêque qui, chaque jour, a adressé la parole aux retraitants : nous n'avons pas besoin de dire combien ont été appréciés les conseils vraiment paternels qui faisaient l'objet de ses allocutions.

Le prédicateur, le R. P. Rey, des Oblats de Marie, a vivement intéressé et grandement édifié son auditoire. Ses instructions sont substantielles, pleines de vues neuves ; sa diction facile, d'une élégante simplicité. Il parle surtout avec la conviction d'un saint religieux et l'ardeur d'un apôtre. Supérieur, pendant plusieurs années, des Missionnaires de Montmartre, on comprend qu'il aime à parler du Sacré-Cœur, foyer de l'amour divin et source du zèle sacerdotal.

Le jeudi, conformément à la règle établie, l'année dernière, une messe a été célébrée pour le repos de l'âme des prêtres défunts. Monseigneur lui-même a officié, assisté de ses vicaires généraux.

La retraite s'est terminée par une Adoration de nuit. A partir de la prière du soir, le vendredi, jusqu'au lendemain matin, les adorateurs se sont succédé, d'heure en heure, par groupes de 14, devant le Saint-Sacrement exposé. Nous savons que cette heure de tête-à-tête avec le Bon Maître, dans le silence de la nuit, a paru trop courte et a laissé à tous les plus douces et les plus réconfortantes impressions.

La deuxième retraite, également prêchée par le R. P. Rey, a lieu, comme on le sait, la semaine prochaine.

En même temps que les prêtres du diocèse viendront retremper leur âme dans le recueillement et les graves instructions de la retraite, les fidèles se feront un devoir de piété et de reconnaissance d'adresser au Seigneur de ferventes prières, pour que leurs pasteurs retirent de ces saints exercices une abondante provision de grâces et de forces spirituelles. Il y va d'ailleurs, qu'ils le sachent bien, de leurs propres intérêts. C'est pour eux, en effet, que le prêtre se sanctifie, suivant cette parole du divin Maître : « Pour eux, je me sanctifie moi-même, afin qu'eux aussi soient sanctifiés en vérité. — *Pro eis ego sanctifico meipsum ut sint et ipsi sanctificati.* »

Une vieille coutume bretonne. — ÉTUDE DU DOMAINE CONGÉABLE ET DE LA RÉFORME PROJETÉE DE CETTE INSTITUTION, par Paul Henry, docteur en droit, professeur de droit civil aux Facultés catholiques de l'Ouest. — Angers, Lachèse et Cie. — Rennes, Plihon et Hervé. — Prix : 2 fr. 50.

Sous ce titre, un Breton de cœur, de race et de langue, M. Paul

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Henry, professeur de droit civil aux Facultés catholiques de l'Ouest, signale aux jurisconsultes et aux économistes un vieux débris de droit coutumier breton qui vient de retrouver, dans de récentes propositions de loi, un nouveau regain d'actualité.

Il appartenait à M. le docteur Paul Henry de faire ces leçons de droit coutumier à la Faculté catholique de droit civil d'Angers. Tous les prêtres du diocèse de Quimper et de Léon, jaloux de la gloire de la Bretagne dans le passé, soucieux de la prospérité de notre pays dans l'avenir, consulteurs naturels de nos populations rurales dans les doutes de jurisprudence pratique, tous nos confrères, en un mot, voudront posséder le livre si approfondi de M. Paul Henry, chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Il me souvient d'avoir déjà parlé, dans une de mes lettres d'autrefois, de la flore de l'Ouganda. Les indigènes cultivent diverses variétés de pois, des patates, du maïs, du mil, etc., etc. ; mais la principale substance alimentaire, c'est la banane. Le bananier est avec le palmier élaïs la plante caractéristique de l'Ouganda et de toute l'Afrique Equatoriale. D'après Edouard Dupont, il ne serait pas indigène ; il serait originaire des Indes et aurait été introduit en Afrique, vers le XIVe siècle. Ses variétés sont nombreuses : dans l'Ouganda, on en cultive trois principales : l'une appelée *Gonja*, se mange cuite sur la braise ; une autre, appelée *Namukago*, se mange cuite au bain-marie ; une troisième, nommée *Bidde*, sert à faire une sorte de bière assez rafraîchissante.

L'arbre, ou plutôt la plante, car le bananier est une herbacée, atteint, dans l'Ouganda, jusqu'à 4 ou 5 mètres de hauteur. Ses énormes feuilles, d'un vert tendre, bien proportionnées, décrivent une courbe ombreuse : ses fleurs sont superbes, de forme élégante et de couleur rouge. Ses fruits, abondants, se coupent quand ils commencent à mûrir ; ils sont laiteux, très riches en fécule. A complète maturité, ils se mangent crus, sous forme de beignets. Ils poussent à la base des feuilles et forment des groupes qui rappellent un croissant : on appelle leur agglomérat des *régimes*. Le poids d'un régime varie de 12 à 45 kilogrammes. Grâce au suc qu'elle renferme en abondance, la banane se conserve longtemps : quand elle est fraîchement cueillie, elle contient 27 0/0 d'éléments nutritifs. La pomme de terre n'en contient que 25.

On pourrait dire avec raison que le « don le plus précieux fait par la Providence à l'Afrique centrale », c'est le bananier, panacée de tous les besoins de la vie nègre. Des fibres du bananier, les nègres feront probablement, plus tard, d'excellent papier : les feuilles, sèches, servent à couvrir les cases, à construire des clôtures, à composer la literie. Les feuilles vertes servent de linge pour les enfants, de couvercle pour les marmites, de coussin pour

les porteuses d'eau, d'assiette pour manger, d'entonnoir pour verser le vin de banane dans les calebasses. Avec les tiges, on fume les bananeraies, on fait des palissades défensives, des boucliers, des chapeaux ; les fibres tordues servent de ficelles ; laissées dans leur largeur, elles font d'excellents sacs pour conserver les haricots, les arachides, le sésame, etc. Enfin, le cœur de la tige-mère est écrasé et transformé en éponges, que l'on rencontre dans presque tous les lavoirs

En somme, outre la fraîcheur exquise de son ombre, le bananier fournit aux indigènes du pain, du vin, de la bière, des légumes verts, des matériaux de bâtisse, un lit, du fil, des cordages, du savon, des éponges, des boucliers, des chapeaux, à peu près tout ce dont ils sentent le besoin, à l'exception de la viande et du fer.

Il est pour le nègre plus et mieux que ce que le blé est pour l'Européen, et le riz pour l'Hindou.

Pour nous autres Européens, la banane cuite au bain-marie ne vaut pas le « mortier » des collèges. Après la persécution protestante, je fus chargé de l'économat, dans ma station. Je n'avais, tous les jours et à tous les repas, que des bananes à servir, et comme il n'y avait pas de cloche pour appeler mes confrères au réfectoire, je me contentais de crier : « Au mortier, messieurs, au mortier apostolique ! » Mes confrères, le plus souvent, faisaient la sourde oreille et se disaient : autant vaut jeûner, il y a autant de mérite de part et d'autre ! En effet, la faim est la seule sauce qui fasse descendre le *mortier* de banane..... J'étais malade de la fièvre, un jour ; le confrère qui me soignait n'avait pas autre chose pour me servir et, comme il voyait que je n'y mordais pas vaillamment, il me dit naïvement : « Il faut avoir rudement la gorge en pente, pour avaler ça, n'est-ce pas ?... »

Peu appétissante pour nous, la banane est pour le nègre le *nec plus ultra*. Lorsque les missionnaires parurent dans l'Ouganda, il y a 15 ans, les Bagandas disaient : « Ces blancs-là sont fatigués de leur nourriture sèche, en Europe, ils sont venus ici pour manger des bananes ! » Actuellement encore, ils se demandent avec anxiété ce qu'ils pourraient bien manger en France, si jamais ils y allaient.

Les traditions de l'Orient veulent, dit-on, que ce soit le fruit du bananier qui ait tenté la première femme, au paradis terrestre. La banane mûre et jaunie a, en effet, bel aspect, mais bien peu de saveur. Il ne valait réellement pas la peine de se laisser aller à cette gourmandise, et le sacrifice imposé par le Créateur à sa fille aînée, n'était pas lourd. Nous expions son péché bien souvent par ici !

Cependant, je me hâte de le dire, depuis que la paix est revenue, nous ne mangeons pas que du mortier. Chaque station a son jardin. Et si tu venais jamais, cher frère, me visiter dans ma chère Mission, tu serais tenté de me dire comme autrefois l'inoubliable M. M..., quand on réussissait un problème : « Allons ! ce capiste-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

là fera son chemin ! » — Nous sommes loin d'avoir le confortable d'Europe ; mais nous ne mourons pas de faim.

Après avoir vu les ressources que les Bagandas trouvent dans le bananier, ressources qui leur viennent presque sans travail, tu diras, peut-être, que la Providence a été magnifique envers eux : Ce n'est pourtant pas tout. A côté du couvert Dieu a mis la garde-robe : Les Bagandas tirent leur habillement d'une écorce d'arbre appelé *Mutuba*. Ils sont très habiles pour préparer cette écorce, et quand leur *lubugo* (c'est le nom de l'écorce préparée) est neuf, ils ne sont pas mal vêtus. Les femmes en portent parfois de très jolis. Malheureusement, un lubugo ne dure guère qu'un mois : au-delà d'un mois ce n'est plus qu'un misérable haillon, plus semblable à un filet qu'à un habit.

L'arbre *Mutuba* pousse très vite et, malgré cela, les Bagandas n'ont pas d'habillement à leur besoin : cela vient de la constitution de leur pays. C'est ici, dans toute sa rigueur, le socialisme d'Etat. Toute la terre est au Roi et l'on peut être chassé de ses bananeraies, du jour au lendemain, suivant les caprices du monarque. De là, paresse pour travailler et planter des arbres. On ne pense pas à l'avenir ; on vit au jour le jour. Un voyage dans l'Ouganda ferait tomber, en un clin d'œil, toutes les utopies irréalisables des socialistes européens, si tant est qu'il y en ait de convaincus, ce qui est peu probable, du moins chez ceux qui se sont parfois regardés penser.

(A suivre.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **Lettre Pontificale.** — Le Souverain Pontife vient d'adresser aux Evêques du Brésil une importante lettre dont nous croyons devoir reproduire les principaux passages.

Après avoir rappelé « l'accroissement donné par Lui, l'année dernière, à la hiérarchie, par l'institution d'une autre province ecclésiastique et de quatre nouveaux siéges épiscopaux, au Brésil, Léon XIII ajoute :

Or, Vénérables Frères, si, d'une part, l'augmentation du nombre des évêques fait concevoir l'espoir d'heureux succès pour les intérêts catholiques, il faut, d'autre part, que chacun de vous s'applique à apporter aux maux envahissants les remèdes opportuns. A ce sujet, Nous jugeons à propos de vous faire connaître ce que Nous recommandons particulièrement à vos soins comme devant être, espérons-Nous, grandement utile aux progrès de la foi et de la piété chrétiennes.

Il faut faire en sorte, en premier lieu, que les ecclésiastiques soient instruits dans les sciences, dans celles principalement dont ils ont le plus de besoin pour bien enseigner la vérité catholique et pour bien la défendre contre les attaques. L'expérience quotidienne ne montre que trop que les peuples sont presque perdus par l'ignorance de la foi et de la religion, là où les ministres sacrés

manquent de la science convenable. En effet, c'est de la bouche du prêtre que les fidèles ont à recevoir la loi, *car il est l'ange du Seigneur* ; c'est pourquoi nous lisons cette sentence : *Les lèvres du prêtre garderont la science* (1). L'Apôtre aussi, parmi les titres en vertu desquels il se donne *comme le ministre de Dieu* (2), mentionne la science. Lorsque cette science fait défaut, il en résulte pour les prêtres cette funeste conséquence que, Dieu les punissant d'avoir négligé leur devoir, ils sont méprisés par le peuple : *C'est pourquoi je vous ai livrés à l'humiliation et au mépris de tous les peuples* (3).

Mais cet ornement et cette puissance de la science ne conduiront aucunement au but voulu, si elle est séparée de la sainteté de la vie et des mœurs. En effet, outre que la science sans la charité *enfle, au lieu d'édifier* (4), l'esprit des hommes est ainsi fait que, bien que le Christ ait enseigné une doctrine que l'on doit recevoir des ministres sacrés, sans tenir compte de leurs actions, si elles ne sont pas d'accord avec cette doctrine ; toutefois ils sont plus inclinés vers ce qu'ils voient de leurs yeux que vers ce qui frappe leurs oreilles. Et c'est pourquoi, au sujet du Sauveur lui-même, qui est, non pas seulement le maître, mais la forme des pasteurs de son troupeau, nous lisons ce témoignage, qu'*il commença à agir et à enseigner* ; c'est-à-dire que le prêtre doit confirmer par l'exemple la doctrine qu'il prêche et qu'il recommande.

Entre tous, que le prêtre qui est placé à la tête d'une paroisse ne recule pas devant le labeur ; appelé dans la vigne du Seigneur, qu'il la travaille et la cultive vaillamment et constamment, se souvenant qu'il rendra, un jour, à Dieu un compte rigoureux des âmes qui lui sont confiées. Pour ne pas travailler en vain, qu'en tous temps et en toutes choses il soit strict observateur de la discipline. Il faut combattre vigoureusement pour le Christ, mais seulement sous la direction et l'autorité de ceux que le Christ lui-même a choisis pour chefs.

A vous, Vénérables Frères, de vous procurer de pareils coadjuteurs ; car, il est démontré que, prêtres, ils seront ce que les aura faits la formation que vous leur aurez donnée. Vous avez des maisons où, selon votre désir et celui de l'Eglise, vous pouvez préparer des ministres *agréables à Dieu, des ouvriers qui ne se laissent pas confondre* (5) ; Nous voulons parler des séminaires, dont le nom même indique le grand bien pour lequel ils sont institués. Portez donc votre attention et votre zèle à ce que les séminaires ecclésiastiques existants soient vigoureux et florissants, tant en ce qui concerne l'étude des sciences sacrées qu'en ce qui regarde la sanctification de l'âme des jeunes gens.

Pour que les études y soient ce qu'elles doivent être, il est

(1) Malach. II, 7.
(2) II, Cor. VI. 6.
(3) Malach. ib. 9.
(4) I. Cor, III. 1.
(5) II. Tim. II, 15.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

besoin d'excellents professeurs qui, non seulement soient imbus de la saine doctrine, mais qui sachent la bien enseigner, et en se conformant avec fidélité à Nos prescriptions. D'autre part, pour que les jeunes clercs puisent le vrai esprit ecclésiastique et soient élevés dans la vertu, il faut choisir avec très grand soin des maîtres de la piété, dont votre sollicitude pleine de ressources aidera et perfectionnera l'œuvre.

Quant aux diocèses où il n'existe pas encore de séminaire, les évêques doivent s'efforcer d'en établir « le plus tôt et le mieux possible » ; en même temps, que tous favorisent « le Collège ecclésiastique fondé à Rome par Pie IX, pour l'usage de l'Amérique du Sud, en envoyant » pour y être formés, les jeunes gens qui seront ensuite appliqués soit à l'enseignement, soit aux autres fonctions.

Léon XIII rappelle ensuite « le secours que les Ordres religieux peuvent prêter aux Evêques, pour le ministère sacré », et les efforts faits par Lui pour « les rétablir, au Brésil, dans l'ancienne observance de leur institution », puis il continue :

Mais les intérêts des fidèles ne réclament pas moins votre zèle. Sur ce point, ce qu'il faut placer en premier lieu, c'est que les enfants et les ignorants soient convenablement instruits des éléments de notre très sainte Religion, et que, à cet effet, l'activité des curés soit assidûment excitée. Que l'on établisse aussi, lorsqu'il y a licence de le faire, des écoles pour l'instruction des enfants, de peur que, au grand détriment de la foi et des bonnes mœurs, ils ne soient attirés, comme il est arrivé, dans les écoles des hérétiques, ou amenés à fréquenter des collèges où il n'est fait aucune mention, sinon pour la calomnier, de la doctrine catholique.

En outre, comme par les conseils et les exemples mutuels les esprits sont raffermis et enflammés pour agir ou pour souffrir en faveur de la Religion, vous mériterez excellemment de l'Eglise catholique et du bien public, en persuadant aux laïques, et principalement aux jeunes gens, d'entrer dans des associations chrétiennes. Nous avons fréquemment encouragé par Nos éloges les sociétés de ce genre qui, en même temps qu'elles servent les intérêts religieux et contribuent au bien des pauvres, diminuent d'autant l'influence d'autres associations, qui, abusant du titre de sociétés de bienfaisance, sont grandement nuisibles à l'Eglise et à l'Etat.

Il ne vous échappera pas non plus, Vénérables Frères, combien ont de force, pour le bien et pour le mal, principalement en nos temps, les journaux et autres publications de ce genre. Que ce ne soit donc pas une des moindres sollicitudes des catholiques que de combattre avec ces armes pour la défense de la Religion chrétienne, en recevant, comme il convient, la direction des évêques et en observant le respect qui est dû à la puissance civile.

Enfin, tous les catholiques doivent se souvenir que le choix des hommes composant les assemblées législatives est de la plus haute importance pour l'Eglise. C'est pourquoi il est nécessaire qu'ils s'efforcent tous, par les moyens légaux, d'obtenir que le suffrage

élise des hommes qui au souci des intérêts publics joignent le légitime souci de la religion. Ce résultat sera plus facilement obtenu, si tous se soumettent à l'autorité suprême qui gouverne l'Etat, et si, unanimement et avec persévérance, ils poursuivent l'application de ce que Nous avons enseigné dans Notre Lettre encyclique sur la constitution chrétienne des Etats.

Au reste, Vénérables Frères, que parmi vous règne la charité la plus étroite et la concorde des esprits, *de façon que vous ayez tous mêmes sentiments et mêmes pensées* (6). A cet effet, Nous vous recommandons avec instance de communiquer fréquemment entre vous et de tenir, aussi souvent que la distance et les devoirs de votre charge le permettront, des réunions épiscopales. Vous avez auprès de vous l'envoyé du Siège Apostolique qui vous transmettra Nos pensées et Nos vues ; et pour Nous, conformément à l'affection paternelle que Nous vous portons, vous Nous trouverez en tout temps prêt à venir en aide à vos efforts.....

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 2 Juillet 1894, de Notre Pontificat la dix-septième année.

LÉON XIII, PAPE.

Léon XIII continue à jouir d'une étonnante santé. Sa Sainteté se rend tous les jours, à moins que le nombre des affaires ne l'en empêche, à la tour Léonine et à sa nouvelle résidence, pour y passer les heures les plus chaudes. Vers cinq heures et demie, le camérier participant, accompagné de gardes nobles, se présente. Sa Sainteté monte en voiture, fait, comme le matin, une promenade dans le jardin et retourne au palais du Vatican.

Le tombeau de Léon XIII. — Le sculpteur Marasai, le plus célèbre de Rome et d'Italie, est en train de sculpter le tombeau de Léon XIII, et sur l'ordre du Pape.

Le monument est en marbre blanc de Carrare. Sur le couvercle du tombeau se trouve un lion, ayant une griffe sur la tiare.

A droite, la statue de la Foi, un flambeau d'une main, les Saintes Ecritures de l'autre. A gauche, la statue de la Vérité, portant, d'une main, les armoiries du Pape. Au-dessous du lion, sur le flanc du sépulcre, une inscription concise, simple et humble, est taillée en grandes lettres noires :

HIC. LEO XIII P. M.
PULVIS EST
CI-GIT LÉON XIII, Souverain pontife,
POUSSIÈRE

La Genèse anarchiste. — Caserio, interrogé par le président, comment il était devenu anarchiste.

— Je suis devenu anarchiste, le jour où j'ai ouvert les yeux sur les *superstitions* que m'enseignait ma famille !

---

(6) Philipp. II, 2.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Hélas ! que d'écoles, en France, où on *ouvre les yeux* de cette façon à nos enfants !

(Gazette des campagnes.)

NEVERS. — A la suite d'un discours prononcé par le professeur de philosophie du lycée de Nevers, à la distribution des prix, Mgr l'évêque de Nevers a adressé à M. l'aumônier du lycée la lettre suivante, que nous trouvons dans la *Semaine Religieuse* diocésaine :

« Nevers, 3 Août.

« Cher monsieur l'aumônier,

« Je viens de lire le discours prononcé à la distribution des prix du lycée de Nevers par M. le professeur de philosophie.

« La choix du sujet, la nature des développements, la forme sous laquelle ils ont été présentés me paraissent également regrettables. Ce discours aura produit, je n'en doute pas, sur les familles chrétiennes la plus fâcheuse impression.

« Vous avez dû, pour votre part, vous sentir profondément blessé dans votre foi et votre patriotisme, en entendant cet éloge de Voltaire, proposé comme modèle à la jeunesse des écoles, et ces critiques formulées avec tant de légereté contre des religieux qui, en fait d'éducation, ont donné assez de preuves de compétence, pour que personne ne puisse en contester la valeur.

« Il ne faut pas vous exposer à vous trouver de nouveau dans cette fausse et ennuyeuse situation. Vous voudrez donc bien vous abstenir, jusqu'à nouvel ordre, d'assister à la distribution des prix du lycée.

« Croyez, cher monsieur l'aumônier, à mes sentiments affectueux et dévoués en Notre-Seigneur.

« ETIENNE,
« *Evêque de Nevers.* »

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite.)

FRANÇOIS RICCI PARACCIANI
Cardinal-Prêtre de la sainte Église Romaine, du titre de saint Pancrace, Archiprêtre de la Sacrosainte basilique patriarcale du Prince des Apôtres, à Rome, Préfet de la S. Congrégation de la Fabrique de Saint-Pierre,
Et avec Lui le Chapitre et les Chanoines de la même basilique,

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur HENRI-FÉLIX VALLEAU, Evêque de Quimper et de Léon, en France : que nous honorons de tout notre pouvoir, salut en Jésus-Christ qui pour tous est le vrai salut.

Vous avez adressé une prière au Souverain Pontife Léon XIII, lui demandant instamment qu'il daignât vous accorder la faculté de couronner la statue de NOTRE-DAME DES PORTES, très dévotement honorée dans la contrée et visitée, chaque année, par un grand nombre de pélerins.

Ayant grandement à cœur d'exciter dans le cœur des fidèles la piété envers la Bienheureuse Vierge Marie et de développer son culte ; sachant qu'entre les principaux droits et privilèges accordés depuis longtemps à notre Collége par le Siége Apostolique, confirmés par lui, vient tout d'abord le droit de couronner les images et les statues vénérées de la Mère de Dieu, le Saint-Père a daigné, suivant la coutume, nous renvoyer votre supplique pour que nous eussions à l'agréer, et il a bien voulu nous faire connaître que son désir est de voir confier à Votre Grandeur la fonction sacrée de ce Couronnement.

Nous, donc, dans notre réunion capitulaire du dix de ce mois de Décembre, obéissant à la volonté et aux désirs de Sa Sainteté, pour augmenter la gloire de Dieu tout puissant, pour propager de plus en plus le culte de la Mère de Dieu, nous avons, d'un consentement unanime dans le Seigneur, décrété que la STATUE DE NOTRE-DAME DES PORTES sera ornée d'une couronne d'or, et pensant que l'accomplissement de cette fonction vous serait très agréable, nous avons cru devoir vous déléguer, comme par les présentes, nous vous déléguons avec joie pour que, en Notre nom, et au jour que vous voudrez, vous placiez une couronne d'or sur la tête vénérable de la dite statue de la Bienheureuse Vierge Marie, et que vous accomplissiez toutes choses suivant le cérémonial à l'usage de Notre basilique, imprimé en brochure sous le titre : *Ordre à suivre....* etc.

En foi de quoi nous avons eu soin de faire expédier par Notre Chancelier soussigné les présentes lettres souscrites par l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur, Chanoine secrétaire de Notre Collège, et munies du sceau du Chapitre.

Donné à Rome, de notre salle capitulaire, l'an de l'Incarnation du Seigneur, mil huit cent quat.e-vingt-treize, le vingt-quatre du mois de Décembre, de l'Indiction romaine la sixième année, et du Pontificat de Notre Très Saint-Père et Seigneur en Jésus-Christ Léon XIII, Pape par la Providence divine, la seizième année.

Agapit PANICI, *Chanoine Secrétaire,*
Philibert POMPONI, *Chancelier.*

(Place du sceau du Chapitre.)

***

Nous donnons aujourd'hui le texte de la cantate dont la *Semaine* a déjà parlé. Nos lecteurs verront que le sujet a bien heureusement inspiré le poète.

Au Souverain Pontife Léon XIII

Vieux Apôtres de la Bretagne,
Pour fêter la Mere de Dieu,
Quittez la céleste montagne,
Accourez tous en ce saint lieu.
Harpes des divines phalanges,
Prêtez-nous vos pieux accents.
Honneur, gloire à Marie, à la Reine des Anges,
A la Reine des Saints honneur, gloire en tout temps.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La voix de Léon treize a traversé l'espace,
De Rome à Cornouaille elle a parlé bien haut.
C'est le souffle de Dieu qui sur vos têtes passe,
Rendons grâce au Seigneur, c'est un bienfait nouveau.
Et le Pontife a dit : Sur le front de sa Mère
Que le peuple Breton dépose, en ce beau jour,
Un diadème d'or, et que la vieille terre,
Dans ses flancs de granit, tressaille avec amour.

Vieux Apôtres de la Bretagne.... etc.

Anges qui nous portez à l'ombre de vos ailes
Ce message béni, cher à nos cœurs pieux,
Vous volerez, demain, hérauts toujours fidèles,
Vers notre Père aimé, le captif glorieux.
Dites lui que Bretagne est la terre des chênes,
Que le Celte après lui s'avance au droit chemin
Et que nous sommes prêts pour les luttes prochaines :
Ce que nous fûmes hier, nous le serons demain.

Vieux Apôtres de la Bretagne.... etc.

Dites lui que le nom du successeur de Pierre
Est entouré, chez nous, d'une auréole d'or,
Une larme viendra briller sur sa paupière,
Le Vicaire du Christ prira Dieu pour l'Arvor.
Et la Mère d'amour qui nous exauce aux Portes
Couvrira le vieillard de son drapeau vainqueur,
Jusqu'à l'heure où vers Dieu vos célestes cohortes,
Anges du Vatican, emporteront son cœur.

Vieux Apôtres de la Bretagne.... etc.

N. B. — Nous rappelons aux prêtres et aux séminaristes pèlerins, qu'ils sont instamment priés de porter à Châteauneuf un surplis et le livre des *Offices de l'Église*.

BIBLIOGRAPHIE

Société de Saint-Augustin Desclée, de Brouwer et Cie, Lille.

L'HISTOIRE et l'ESPRIT de la LITTÉRATURE FRANÇAISE au MOYEN AGE : critique idéale et catholique, par Auguste Charaux, professeur de l'Université catholique à Lille. 1 vol. gr. in-8° de 400 pages. Prix : fr. 4,00.

Tout le moyen âge défile dans ces pages, représenté de génération en génération par ceux qui ont été des remueurs d'idées : et chacun d'eux, pesé au passage, est marqué d'un mot qui le mesure, le cote et le classe à jamais dans l'esprit du lecteur. — Et avec les écrivains : ménestrels, ou chroniqueurs, gens d'église, gens de robe, gens d'épée qui ont tenu la plume sans être gens de lettres, ce sont les mœurs et les travers de nos pères, leur foi et leurs enthousiasmes, leurs vices et leurs qualités qui passent devant nous, expliquent les œuvres par les hommes et les hommes par les œuvres. Tout n'est pas *idéal*, à coup sûr, tout n'est pas même *catholique* dans ce moyen-âge, si regretté des uns, si honni des autres. M. Charaux ne cache rien, ni les laideurs, ni les grandeurs, et l'un des charmes de son livre, c'est qu'il est sincère.

H. D.

En vente à la Société de Saint-Augustin, à Lille, et dans toutes librairies catholiques.

Nous avons déjà mis en garde nos lecteurs contre le livre que M. Zola vient de publier sur Lourdes, et qui n'est qu'une insulte à tous les catholiques. Un médecin chrétien, M. le Dr Mouçoq, de Caen, qui a eu l'occasion de voir à Lourdes le romancier sans pudeur, s'est fait un devoir de lui répondre avec autant d'énergie que de courtoisie.

Nous recommandons cette brochure qui est un soulagement pour la bonne foi et la conscience et qui traite, au point de vue scientifique et médical, toutes les questions soulevées par M. Zola.

Elle est en vente chez tous les libraires, et chez l'auteur, M. le Dr Moxcoq, place Blot, Caen, au prix de 0,50 centimes, 60 centimes par la poste.

La Poudre de Rogé est le plus agréable des purgatifs, celui qui convient le mieux aux dames, aux enfants et aux tempéraments délicats.

Eviter les produits dont le nom peut prêter à confusion. La *Poudre de Rogé* se reconnaît entre tous les médicaments analogues, par l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris.

Fabrication : 19, rue Jacob, Paris. Dépôt : 9, rue du 4-Septembre, et toutes pharmacies.

Demandes et récompenses. — Indiquer un tonique réellement efficace ? La réponse a été faite dans un ouvrage de médecine, par un illustre praticien : « Nous avons vu, par suite de l'usage continué pendant quelque temps (un mois ou deux) du *vin de Quinium de A. Labarraque*, des effets vraiment merveilleux se produire et des organisations détériorées reprendre le dessus et subir pour ainsi dire une régénération. Aussi n'hésitons-nous pas à dire que le *Quinium Labarraque* est, selon nous, le plus énergique des toniques connus. » *(Annuaire de médecine et de chirurgie.)*

Les médecins sont unanimes à reconnaître l'efficacité des *Perles d'éther du Dr Clertan* pour combattre les étourdissements, les vertiges, les crampes d'estomac, les indigestions, les vomissements nerveux, les spasmes et la plupart des désordres nerveux. Ce médicament a été hautement recommandé par le professeur Trousseau dans son *Traité de Thérapeutique*.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, rue Verdelet (ancne rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmezeau

Représentt de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoires, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guillon, Encens, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournissr du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Émile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. – 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 80. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

PILULES ANTE CIBUM G.L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phcie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE D' ROFF

— DU —

Emploi très agréable. – Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 184, BORDEAUX.

Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 24 Août 1894. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE — *I.* Réponse à une objection.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Note de l'Evêché ; Nominations dans le Clergé ; Profession chez les Sœurs du Saint-Esprit ; Les Congrégations religieuses et le fisc.

III. Au centre de l'Afrique *(suite)*.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Le droit de réponse dans les journaux ; Les processions laïques.

V. Le couronnement des statues de Notre-Dame (suite et fin) ; Aux Pèlerins de Notre-Dame des Portes.

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 26 Août. — 15e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur très pur de la T. Ste Vierge Marie. Double majeur, blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de s. Zéphyrin, Pape, martyr.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 27. — S. Joseph Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 28. — S. Augustin, Évêque, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 29. — Décollation de s. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.

Jeudi, 30. — Ste Rose de Lima, vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 1er Septembre. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Calvaire de Landerneau ..... 26, 27, 28, 29, 30 et 31 Août.
Augustines de Coburien ..... 1er Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Réponse à une objection. — A ce que nous disions, dans notre dernier numéro, au sujet de « la vraie solution d'un redoutable problème », les journaux anti-religieux font différentes objections qu'on peut résumer en cette phrase :

« Nous ne disons pas que l'enseignement clérical fait les voleurs, les incendiaires et les assassins ; nous nous bornons à constater qu'il ne les empêche pas. »

La réponse a été donnée maintes fois à ce singulier sophisme ; mais si nos adversaires préfèrent la trouver sous la plume d'un écrivain dont ils ne peuvent récuser l'autorité, qu'ils lisent et méditent, une bonne fois pour toutes, ces lignes de Montesquieu :

« Dire que la Religion n'est pas un motif réprimant, parce qu'elle ne réprime pas toujours, c'est dire que les lois civiles, la raison, la conscience ne sont pas non plus des motifs réprimants, parce qu'ils ne répriment pas toujours... Je l'avoue, la Religion ne communique pas le privilège de l'impeccabilité ; elle ne nécessite pas au bien la liberté humaine ; elle lui laisse la redoutable faculté de désobéir à ses préceptes, de s'opiniâtrer dans la révolte, de s'endurcir dans l'iniquité. »

Un autre reproche qu'on nous adresse, c'est de rejeter sur l'enseignement laïque et athée la responsabilité des crimes de plus en plus fréquents, des suicides toujours plus nombreux dont l'enfance elle-même nous donne, hélas ! le triste spectacle, N'accusez pas, nous dit-on, l'éducation sans Dieu d'avoir fait les Ravachol et les Henry, si vous ne voulez pas qu'on vous jette à la face les Vaillant et les Bruneau.

Il n'y a pas de parité, répondrons-nous, entre ces deux cas ; votre balance est fausse. Sans doute, la Religion n'empêche pas toujours les criminels, mais elle ne les fait jamais. Au contraire, l'irréligion n'empêche jamais les scélérats, mais elle les fait toujours.

En devenant voleurs, incendiaires assassins, les anarchistes se montrent conséquents avec eux-mêmes, ils tirent les déductions logiques des principes qu'ils professent ou qu'ils résument en cette formule : ni Dieu, ni Maître, — tandis qu'en devenant vicieux ou criminels, les chrétiens désobéissent aux préceptes qu'ils se sont engagés à suivre ou qu'ils enseignent, contredisent les doctrines qu'ils professent ou qu'ils prêchent, et leurs actions donnent un honteux démenti à leurs croyances et à leurs discours. L'impiété et l'athéisme des libres-penseurs engendrent et justifient à leurs yeux leurs excès ; les convictions, au contraire, et la conscience des prêtres et des croyants condamnent d'elles-mêmes leurs défaillances et flétrissent avec indignation leurs méfaits (1).

(1) La dernière partie de cet article est empruntée au *Peuple français*. N. d. l. R.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Mardi, 28 Août, fête de Saint-Augustin, réunion des Mères chrétiennes à 7 h. 1/2.

Note de l'Évêché. — Messieurs les Curés et Recteurs sont invités à faire sonner les cloches des églises paroissiales, la veille et le jour du Couronnement de Notre-Dame des Portes, en se conformant à l'usage établi dans chaque localité pour les grandes fêtes.

Cette sonnerie des cloches dans les églises du diocèse est recommandée par le *cérémonial* officiel du Couronnement. Nous invitons également les Communautés religieuses à suivre cette prescription.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Fichot, jeune prêtre, vicaire à Nizon, en remplacement de M. Marchand, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Kerisit, jeune prêtre, vicaire à Rédéné ;

M. Goarzin, jeune prêtre, vicaire à Plouyé.

Profession chez les Sœurs du Saint-Esprit. — Le dimanche, 12 Août, à la Maison principale des Filles du Saint-Esprit, à Saint-Brieuc, vingt-sept novices ont prononcé leurs vœux. La cérémonie était présidée par Mgr Dubourg, évêque de Moulins, revenu au pays de Bretagne pour y passer quelques jours de repos au milieu de ses parents et de ses amis. Sa Grandeur était assistée de M. Le Mercier, recteur de Pordic, chanoine honoraire de Saint-Brieuc et vicaire général de Moulins, et de M. Kersimon, recteur de Ploumoguer, chanoine honoraire de Moulins.

Nous donnons les noms des professes qui appartiennent à notre diocèse :

Sœur Jeanne-des-Anges Tréguer, née à Landéda ; sœur Marie-Adolphe Perrot, née à Landéda ; sœur Anne-de-Saint-Pierre Bizouarn, née à Plonévez-du-Faou ; sœur Ange-Emmanuel Le Berre, née à Lennon ; sœur Reine-Marie Sévère, née à Plouénan ; sœur Ronan-Joseph Henry, née à Quéménéven ; sœur Antoine-de-Jésus Michelet, née à Plonévez-Porzay ; sœur Clotilde-de-Jésus Baron, née à Ploudiry ; sœur Agnès-d'Assise Reddé, née à Brest ; sœur Anne-de-Saint-Julien Le Verge, née à Plonévez-Lochrist ; sœur Anne-de-Saint-Yves Jain, née à Plonévez-Porzay ; sœur Anne-de-Saint-Jean Jain, née à Plonévez-Porzay.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les congrégations religieuses et le fisc. — L'ère de persécution ne semble pas close. On vient de mettre les scell... sur une église paroissiale, Toucy (Yonne), à l'occasion de la m... du curé. Il y a quinze jours, les fidèles d'Auxerre se virent inter... dire l'entrée de l'église Saint-Germain, au moment où ils s'y ren... daient pour vénérer les reliques de leur Saint Patron, au jour de sa fête.

On n'a pas oublié, dans notre diocèse, le jugement rendu par le tribunal de Quimperlé contre les Ursulines. Depuis, le tribunal de Morlaix a condamné, dans les mêmes conditions, deux communautés de cette ville. En divers lieux, on saisit les meubles des religieux et des religieuses qui se refusent à payer l'inique droit d'accroissement, ou même ceux des locataires débiteurs de la communauté poursuivie. C'est ce qui a eu lieu pour les Petits-Frères de Marie, Congrégation enseignante dont la maison-mère est à Saint-Genis-Laval (Rhône). Pour amener ces modestes instituteurs du peuple à acquitter la somme de 15,258 francs qu'il leur réclamait, l'Enregistrement avait fait saisir, en vertu d'un jugement du 2 Mai dernier, le mobilier de deux de leurs fermiers, à Guillonnay (Isère), et à Beaucamps (Nord). Cependant, devant l'indignation soulevée par ces mesures, le Gouvernement a fait arrêter les poursuites.

Il faut le féliciter de ce retour aux principes les plus élémentaires de la justice.

Une feuille peu suspecte de cléricalisme, le *Journal des Débats* dit fort bien à ce sujet :

« Nous nous étonnions de la persistance avec laquelle l'Administration de l'Enregistrement continuait d'appliquer dans la perception du droit d'accroissement des errements que la jurisprudence de la Cour de cassation avait condamnés. Si l'arrêt de la Cour n'était pas intervenu, il aurait fallu reviser une loi que le Gouvernement lui-même avait déclarée inique. Des propositions avaient déjà été faites dans ce sens, après l'arrêt ; elles ont été retirées comme inutiles, mais elles reprendraient toute leur opportunité, si l'Administration ne tenait pas compte de la jurisprudence établie. Nous apprenons avec satisfaction qu'elle a renoncé à la vente projetée à Beaucamps. Est-ce là, de sa part, l'indice de dispositions nouvelles ? Accepte-t-elle enfin l'interprétation que la Cour souveraine a donnée à la loi ? Renonce-t-elle à des taquineries vexatoires, qui sont de la petite monnaie de persécution ? Alors, tant mieux ! Nous ne pouvons que l'en féliciter ; mais peut-être faut-il encore attendre, avant de lui adresser nos compliments. »

***

Bien des fois déjà nous avons dit ce qu'est ce droit d'accroissement ; il faut le répéter, pour en montrer de nouveau l'incroyable iniquité.

Avant les lois dites d'*accroissement*, les congrégations payaient

l'impôt comme tout le monde, peut-être même plus que les autres contribuables.

Comme tous propriétaires et citoyens français, elles acquittent l'*impôt foncier sur le sol* et les *propriétés bâties*, la *cote personnelle et mobilière*, l'impôt des *portes et fenêtres*, l'impôt des *patentes*, enfin les *prestations*. Elles paient tous les impôts de droits communs.

De plus, en compensation pour le fisc de la perte qu'il subit par suite de l'immobilisation des biens de *mainmorte*, les congrégations religieuses *autorisées* paient une contribution spéciale, appelée taxe de *mainmorte*, qui est censée représenter les droits de transmission entre vifs et par décès. (1)

Enfin, elles paient un *impôt sur le revenu*, bien plus considérable que celui exigé des sociétés industrielles ou commerciales auxquelles on prétendait les assimiler.

***

Quant aux prétendues richesses des congrégations religieuses, en France, voici quelques chiffres et quelques réflexions que nous empruntons à l'excellente *Semaine religieuse* de Cambrai, et qui n'ont pas besoin de commentaires :

« Il y a en France 200,000 religieux. Ils possèdent 600 millions, ce qui fait 2,500 francs par tête.

Ces biens se composent d'hôpitaux, d'orphelinats, d'écoles libres : c'est dire qu'ils sont au service du peuple et des pauvres.

Rothschild, à lui seul, possède trois milliards — trente fois cent millions ; — trois milliards gagnés en France, par une famille d'étrangers, en moins d'un siècle.

Un religieux, avec 2,500 francs, comparé à Rothschild avec ses trois milliards, est moins qu'une taupinière à côté du Mont-Blanc.

Les députés francs-maçons ont fait un droit d'accroissement. — Contre qui ? Contre Rothschild ? Oh non !

C'est contre les religieux qu'ils ont fait cet impôt extraordinaire, par conséquent contre le peuple, contre les pauvres.

Dans vingt ans, Rothschild aura plus de six milliards. Il continue d'accaparer mines, industries, forêts, terres. Il possède déjà à lui seul plus de deux cent mille hectares ! Ajoutez les fortunes accaparées, pour ne pas dire volées, par tant d'autres Juifs. — Que restera-t-il aux chrétiens dans vingt ans ?...

La franc-maçonnerie nous veut esclaves, écrasés sous le poids des montagnes d'or accumulées par les Juifs. L'Eglise, au contraire, crée, sans cesse, de nouvelles œuvres pour secourir les pauvres. »

(1) D'une statistique officielle, que vient de publier l'administrations des contributions indirectes, il résulte que, sur 71,859 établissements propriétaires de biens de mainmorte, il y a juste 1,883 congrégations et 188 séminaires.

Archives diocésaines de Qu[illegible]per et Léon

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Pour parler d'une manière intéressante de la faune de l'Ouganda, il faudrait plus de temps pour l'étudier que je n'en ai. Les oiseaux surtout, au plumage enchanteur, pourraient passionner un homme, sans qu'il soit naturaliste. Pour aimer les oiseaux, ne suffit-il pas d'avoir fait, dans ses jeunes années, l'école buissonnière? Les enfants de l'Ouganda n'aiment pas ce genre de délassement. Jamais par eux un oiseau n'est déniché et je suis sûr que si La Fontaine avait connu l'étourderie inoffensive des petits nègres, il aurait fait d'eux le plus bel éloge.

Il y a, dans l'Ouganda, un singulier oiseau de nuit. Son cri ressemble beaucoup à celui d'un fauve; ses yeux sont rouges comme de la braise, et pour cause : c'est qu'il pleure toujours, ses larmes coulent abondantes, « comme celles de Marius pleurant dans son casque sur les ruines de Carthage! »

Les hautes herbes et les forêts de l'Ouganda donnent asile à un grand nombre de lions, de léopards, de hyènes.

La hyène, à moins d'être affamée, n'est guère à craindre. Elle nous a visités, souvent, dans nos clôtures; mais mal lui a en pris. Selon l'expression d'un de nos Pères qui n'est pas français, nous lui *avons dressé des tentations*, en mettant de la viande au bout d'un fusil. Deux hyènes ont été déjà victimes de leur gourmandise.

Les lions sont terribles, quand la faim les mord. L'année dernière, un lion entra, sur le soir, dans un gros village de nos environs : Il trouva une femme endormie dans sa maison et lui dévora la poitrine. Nous eûmes le temps de l'instruire et de la baptiser avant sa mort. Le même jour, dans deux villages différents, deux femmes devinrent la proie du tigre.

Au moment où je t'écris, un tigre porte partout la terreur et la mort dans les villages riverains du Nyanza : Il a déjà dévoré 12 hommes, enfants ou femmes.

On conçoit que les Nègres ne laissent pas en paix les auteurs de pareils méfaits. Ils leur font une chasse à outrance et presque toujours victorieuse. Quand il y a une chasse au lion ou au tigre, on sonne l'alarme; les tambours battent et, en un instant, tous les hommes valides sont sur pied. Ils chassent le lion à coups de fusil; pour le léopard, les nègres préfèrent le chasser à coups de lance, ou plus souvent à coups de bâton. Il y a deux mois, un léopard sauta par dessus nos palissades de trois mètres de hauteur. Il trouva notre chien à la cuisine et le goba; mais il n'avait pas encore fini de le manger, que lui-même était tué par une armée de Baganda. Lorsque le fauve est acculé au milieu d'un cercle de corps humains, il se dresse sur ses pattes de derrière et prend la défensive. Le brave qui lui porte le premier coup est généralement mordu et égratigné; mais, sous une volée de coups de bâton, les airs belliqueux du léopard s'évanouissent bientôt avec la vie.

La chasse aux bêtes féroces est pleine d'intérêt pour les Baganda; la chasse aux bêtes inoffensives, dans la plaine, ne l'est pas moins. Le roi qui précéda Mtésa, l'avant-dernier roi sur le trône, passait ses journées à la chasse, accompagné de ses grands chefs. C'était, paraît-il, un second Nemrod.

Les antilopes, les gazelles, les zèbres parcourent les plaines de l'Ouganda par troupes innombrables : le sanglier ne se voit que dans quelques provinces.

De temps en temps, lorsque nous avons rempli nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, nous descendons, pendant une heure de récréation, dans la plaine et revenons presque toujours avec de belles pièces de gibier. Dans ces quelques moments consacrés aux approvisionnements de la cuisine, nous sommes accompagnés toujours de plus de vingt nègres.

« Le Blanc va chasser l'antilope, disent-ils, allons manger de la viande! » — Les Nègres ont si bonne opinion du tir des Blancs, qu'ils vendent toujours la peau de l'ours, avant qu'il soit tué.

Au mois de Mai dernier, nous avons changé de place à notre station. Je me rendais, un matin, de l'ancienne station à la nouvelle pour surveiller les bâtisses : une dizaine de catéchumènes me suivaient. Arrivés à mi-chemin, mes jeunes gens me désignent une antilope paissant tranquillement dans la plaine : « Père, me disent-ils, nous t'avons accompagné en route; tue pour nous donc le cadeau de visite. » Je me dirige vers la bête signalée, la frappe de deux coups de fusil et la couche par terre. A cette vue, mes hommes d'accourir, de danser autour de la bête mourante, comme des fous, de s'agenouiller devant moi pour me remercier. En un clin d'œil, l'antilope, grosse comme une vache, est écorchée et dépecée, au milieu d'un immense concours de monde, venu des villages d'alentour. « Le Blanc est notre Père, disent alors mes garnements; qu'il choisisse les morceaux qu'il préfère et qu'il nous donne le reste. » — Je réponds : « Les Noirs sont mes enfants, je les *aime au point d'en mourir* (expression Ruganda) : Qu'ils emportent tout, à part les cuisses. » Ah! mon cher frère, si tu avais vu les danses, les remerciements, les sauts en l'air! Pendant que je me tordais de rire, on partageait la viande, les pattes, le sang, les boyaux. A peine chacun a-t-il reçu sa petite part, qu'il allume un petit feu, fait semblant de la griller, et la mange toute crue! Les boyaux y passaient sans être lavés!.....

Les noirs avaient autrefois de très grands troupeaux de vaches, de chèvres et de moutons; mais tous ces animaux ont péri, il y a deux ans. La viande actuellement est donc très rare, et voilà pourquoi tant d'appétit chez nos nègres, lorsqu'ils en trouvent.

Un jour, nous avions tué une poule : notre cuisinier, qui n'était encore que catéchumène, prit grand soin de mettre à part les pattes, les ailes et la tête. Je me demandais pourquoi et j'eus la curiosité de l'examiner dans sa cuisine, sans qu'il me vît. Mon jeune homme, avant de cuire notre dîner, commence par manger le sien. Son premier geste, quand il se voit seul, est de claquer de la langue et de se frotter les mains, en signe de satisfaction.

Archives diocésaines de Qu per et Léon

Casser du bois et allumer du feu, c'est l'affaire d'une minute; puis, les pattes, les ailes, la tête de la poule passent une minute sur la braise et, de là, sous la dent meurtrière de mon sauvage. Je me disais : il a dû manger des hommes, cet enfant-là ! Et comme je l'interrogeais en me faisant voir : « Non, non, dit-il, je ne suis pas un *musésé* ! »

Les habitants de l'île Sésé mangent de la chair humaine. Un de mes confrères y a fait mission, pendant une année, et nous a assuré avoir vu une femme manger son mari, de concert avec son enfant. Le mari venait de mourir, étendu sur sa natte à côté du feu : aussitôt la mère et l'enfant se mirent à couper des tranches du cadavre, et à les griller sur le feu. Pendant la persécution protestante, en 1892, trois chrétiens trouvèrent, dans la même île, une marmite de bananes que l'on venait de cuire en pleine forêt. Il y avait dedans un bras humain tout entier !

Le même confrère faisait, un jour, le catéchisme aux catéchumènes de Sésé. Il interroge un individu et lui demande ce que devenait le corps après la mort. Le catéchumène répond avec le catéchisme : « Le corps s'en va en terre où il se corrompt. » — Aussitôt un assistant de protester : « Non, non, dit-il, c'est comme cela, peut-être, en Europe ; mais chez nous, à Sésé, les cadavres ne sont pas portés en terre, nous les mangeons ! »

Mais je m'aperçois que, à propos de l'appétit des nègres pour la viande, je sors de mon sujet. J'y reviens, pardonne mes écarts ; ce n'est pas une composition littéraire que je fais, c'est une causerie intime.

L'animal le plus poursuivi dans l'Afrique Equatoriale, c'est l'éléphant. L'éléphant d'Afrique est plus grand que celui d'Asie, il atteint environ cinq mètres. Ces énormes mammifères vivent par bandes dans les forêts les plus impénétrables, mais recherchent le voisinage de l'eau. De là, une plus grande facilité pour les chasser. Leurs troupeaux sont composés de familles bien distinctes et ne recevant pas parmi elles d'individus étrangers, ou chassés du troupeau.

La croissance de l'éléphant, qui a un mètre de hauteur à sa naissance, dure jusqu'à 24 ou 25 ans. Il vit de 100 à 150 ans. Il disparaîtra probablement : car on lui fait une guerre acharnée pour deux raisons : pour les dégats qu'il occasionne et surtout pour l'ivoire. Un troupeau d'éléphants vient-il s'abattre sur un village, il ne reste qu'à fuir. Les bananiers sont abattus, en un clin d'œil, par ces malfaiteurs intelligents. Quant à l'ivoire, elle est très recherchée des indigènes. Le roi et tous les grands chefs ont des chasseurs d'éléphant de profession. En échange de leur ivoire, ils reçoivent poudre, fusils, étoffes.

Les animaux domestiques de l'Ouganda sont la poule, la chèvre, le mouton et le zébu. La chèvre donne peu de lait, et de goût médiocre. Le mouton a la queue très grosse et ne porte pas de laine. Voltaire se moquait autrefois de l'Ecriture-Sainte, parce qu'il y est parlé de moutons à grosse queue. Si ce railleur infatué

de lui-même était venu en Afrique, il n'en aurait pas vu d'autres. Encore un homme bêtement intelligent que celui-là ! Comme beaucoup de ses disciples, qui vivent de nos jours, il a ri de tout, hormis de sa bêtise !

Le zébu, vulgairement dit bœuf à bosse, se fait remarquer par l'excroissance charnue élevée de son garrot. Beaucoup ont les cornes très courtes ; par contre, il y en a d'autres dont les défenses atteignent presque un mètre d'envergure. En Asie, le zébu est une bête de trait. En Afrique, c'est un animal porteur seulement, puisque les charrettes ne sont pas connues.

Dans l'Ouganda, point de chevaux, point de mulets, point d'ânes, si non peut-être au sens figuré. Nous avions pu autrefois faire parvenir jusqu'à Rubaga, capitale de l'Ouganda, trois jolis ânes de Mascate : mais ils furent brûlés, plus heureux que nous, à la fameuse journée des Vêpres protestantes, le 24 Janvier 1892. Depuis cette époque, nous ne possédons plus aucune bête de selle. Les chevaux vivent difficilement par ici. Ils maigrissent à vue d'œil, tourmentés qu'ils sont par les mouches. J'en ai vu deux au fort Kampala : de vraies rossinantes !

Lorsque je parle de mouches, il ne faut pas entendre la mystérieuse *stetsé*, dont il est tant parlé dans les livres des voyageurs et qui, d'après eux, piquerait les chevaux et les bœufs d'une piqûre mortelle. J'ai interrogé les nègres au sujet de cette fameuse mouche, qui empoisonnait les animaux, et je n'ai jamais trouvé un seul qui en eût connaissance. Comment, alors, expliquer les données des voyageurs sur la mouche *stétsé* ? Peut-être, existe-t-elle en des pays autres que ceux que j'ai parcourus ; je n'en sais rien. Mais voici une curieuse histoire qui m'a été racontée par un vieux nègre, un filou musulman, qui a traversé l'Afrique, plusieurs fois, à la suite des blancs. « Je voyageais, me dit-il, dans « une caravane de blancs qui attelaient des bœufs à leurs charrettes, pour transporter leurs étoffes et autres objets d'échange. « Nous étions fatigués de voir toujours de la viande sous nos yeux, « sans pouvoir y goûter. Nous tînmes donc conseil entre nous, « nègres, et nous nous proposâmes de mettre en défaut l'habileté « des blancs. Tous les matins, avant le départ, nous enfoncions, à « un bœuf, une lame acérée dans le pied ; le soir, à l'arrivée au « camp, la bête ne pouvait plus marcher. Les blancs, avertis, « nous demandaient : « Le bœuf, qu'a-t-il donc ? » — « Bwana (maître « ou monsieur), disions-nous, il y a dans notre pays une mouche « qui pique les bœufs et les font mourir. Ton bœuf aura été piqué « probablement : il en mourra. » Puis le nègre ajoutait, en se tordant de rire : « Le Bwana nous donnait les bœufs à manger, à mesure que nous les empêchions de marcher ! »

La *stetse* ne serait-elle donc qu'une lame de couteau bien effilée ? Encore une fois, je ne saurais répondre à cela. Toujours est-il que les nègres sont tous capables d'un pareil tour et plus encore. Quels garnements, quand il s'agit de se moquer des blancs, surtout quand on ne connait pas parfaitement leur langue !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — **Les pèlerins des États-Unis.** — Le 8 Août, près de cent cinquante pèlerins des Etats-Unis, avant de se rendre au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes, se sont rendus au Vatican pour assister à la messe célébrée par Sa Sainteté et pour y recevoir la Bénédiction Apostolique.

A 8 heures, le Saint-Père, accompagné de sa noble cour, est entré dans la salle du Consistoire disposée en chapelle pour la circonstance et, après avoir revêtu les ornements sacrés, a célébré le saint sacrifice de la messe, assisté par un maître des cérémonies pontificales et par ses chapelains secrets et ordinaires.

Après avoir entendu la messe d'actions de grâces, Sa Sainteté a donné, de l'autel, la Bénédiction Apostolique à toute l'assistance.

PARIS. — **La Supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur.** — Le 22 Juillet, jour de la fête de sainte Madeleine, a eu lieu l'election de la nouvelle Supérieure générale des Dames du Sacré-Cœur. Après une retraite de trois jours, les vingt à vingt-cinq supérieures vicaires, venues de tous les points de l'ancien et du nouveau monde, ont procédé à cette élection, sous la présidence du cardinal Richard, à Paris. Leur choix s'est porté sur la Mère de Sartorius, désignée déjà par la Supérieure défunte pour faire l'intérim après sa mort.

La Mère de Sartorius est âgée de soixante-quatre ans. Elle est entrée au Sacré-Cœur en 1856. Elle a été envoyée tour à tour en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Amérique, en France.

Le Ministère de la Guerre est fort embarrassé. Sur les instances de la Commission du budget, il a consenti à une réduction de 12 millions sur les dépenses militaires. Or, la classe de 1893, qu'il s'agit d'incorporer en Novembre prochain, aura un effectif de 55,000 hommes de plus que la moyenne ordinaire. Bien que le *service soit obligatoire pour tous*, on ne pourra incorporer tout ce monde.

Le Ministre, impuissant à exécuter la loi, a décidé que 6,000 seulement de ces 55,000 hommes seraient appelés en Novembre prochain. Les autres ne seront convoqués qu'au fur et à mesure qu'on pourra renvoyer dans leurs foyers, après un ou deux ans de service, les hommes suffisamment instruits.

Pendant que le Ministre de la Guerre est obligé de refuser une partie du contingent, on incorpore de force les séminaristes, qui, d'après les termes de la loi militaire, ne doivent pas, en temps de guerre, se servir du fusil qu'on leur apprend, à grands frais, à manier.

Le droit de réponse dans les journaux. — Nous avons parlé du pourvoi en cassation de M. l'abbé Mustel, directeur de *La Revue catholique de Coutances*, contre un arrêt de la Cour de Caen le condamnant à insérer une réponse d'un adversaire, bien que cette réponse contint des attaques contre l'Eglise, ses pratiques et ses cérémonies, sans aucun rapport avec la question personnelle mise en jeu.

Contrairement, notamment, à un arrêt du 19 Juillet 1873 rendu par elle dans un cas absolument identique, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi, et, tout en reconnaissant les « insinuations malveillantes à l'égard du clergé catholique » contenues dans la réponse, elle déclare en substance que :

Le droit de réponse est général et absolu ; celui qui en use est seul juge de la forme, de la teneur, de l'étendue et de l'utilité de sa réponse, et le refus de l'insérer ne ne justifie qu'autant qu'elle serait contraire aux lois, aux bonnes mœurs, à l'intérêt légitime des tiers ou à l'honneur du journaliste lui-même.

Comme le fait remarquer M. l'abbé Mustel, c'est l'obligation absolue, imposée par arrêt de justice, à un prêtre, à un journaliste catholique, de reproduire tous les outrages, tous les blasphèmes, qu'il plaira à un impie, à un franc-maçon, de lui adresser, à titre de réponse, contre tout ce qu'il vénère et a le strict devoir de défendre.

Dans le cas présent, heureusement, les conséquences n'iront pas jusque là : la Cour de Caen n'ayant obligé M. Mustel à insérer la réponse en question que sous la contrainte d'une somme de 200 francs, il achètera à ce prix la liberté de continuer la publication de *La Revue catholique*, sans y laisser présenter la prose anti-cléricale.

Les processions laïques. — Un maire du département de Vaucluse, le maire de Saint-Trinit, vient de prendre un arrêté qui est un chef-d'œuvre du genre. En voici le texte :

« Il est défendu à M. le Curé de s'occuper de ce qui regarde les processions. Il sera tenu de les suivre, quand nous lui en donnerons l'ordre.

« La force armée est chargée de donner force de loi au présent arrêté. »

Voilà qui dépasse de beaucoup les arrêtés vulgaires, ceux qui interdisent les processions.

A Saint-Trinit, M. le Maire ordonnera lui-même les processions, quand ce sera son bon plaisir. Il s'occupera de tous les préparatifs ; il règlera l'ordre de la marche, le curé sera tenu de suivre. Et, s'il refuse, le garde-champêtre ou les gendarmes le feront marcher de force.

On n'avait encore rien trouvé d'aussi joli en matière de laïcisation.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le couronnement des statues de Notre-Dame.

(Suite et fin.)

A Notre Vénérable Frère HENRI, Evêque de Quimper,
LÉON XIII, P. P.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

La supplique à Nous adressée en votre nom, porte que vous avez un très vif désir de Nous voir consentir à orner d'un diadème d'or l'image de *Notre-Dame des Portes*, que les fidèles de votre diocèse de Quimper honorent d'une particulière dévotion dans la ville de Châteauneuf-du-Faou. Pour Nous, dont la première aspiration a été d'exciter plus vivement la vénération des Chrétiens envers la puissante Mère de Dieu, repassant en même temps dans notre esprit la célébrité de cette Statue, le concours du peuple qui vient la visiter en suppliant, la beauté et la richesse de sa chapelle, Nous avons cru devoir Nous rendre à de tels vœux, et Nous le faisons de grand cœur. C'est pourquoi, embrassant dans une particulière bienveillance tous et chacun de ceux en faveur de qui nous écrivons cette lettre, les absolvant (mais en vue de la circonstance seulement), et les réputant absous de toutes sentences d'excommunication ou d'interdit comme de toutes autres censures et peines ecclésiastiques qu'ils auraient encourues, Nous vous chargeons, Vénérable Frère, par la teneur des présentes de couronner solennellement en Notre nom et par Notre autorité, au jour de votre choix, l'image de Notre-Dame des Portes dans sa chapelle de Châteauneuf-du-Faou en votre diocèse de Quimper, observant toutes les règles qui doivent être observées.

Mais, — et ceci sera utile au salut spirituel des âmes qui vous sont confiées, — par Notre même autorité Nous vous accordons, pour cette fois seulement, de pouvoir, dans la solennité du Couronnement, dans la chapelle déjà mentionnée, après la célébration de la messe solennelle, bénir le peuple chrétien en Notre nom, par Notre autorité, avec indulgence plénière de tous les péchés, vous servant pour cela de la formule et du rite prescrits. En outre, aux mêmes fidèles vraiment contrits, confessés et communiés qui visiteront dévotement la chapelle et l'image de Notre-Dame des Portes le jour du Couronnement, et à l'avenir, le jour anniversaire de cette solennité, qui en ce lieu adresseront à Dieu de pieuses prières pour la concorde entre les princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, et l'exaltation de Notre Mère la sainte Eglise, Nous accordons à perpétuité l'indulgence plénière de tous leurs péchés et la rémission applicable par voie de suffrage aux âmes retenues dans le purgatoire. Nonobstant les constitutions et dispositions apostoliques et toutes autres choses contraires.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, *sous l'Anneau du Pêcheur*, le XII Décembre M.D.CCCXCIII, de Notre Pontificat l'an Seizième,

Louis Cardinal SERAFINI.

Vu et reconnu, le 21 Décembre 1893.

† HENRI, *Evêque de Quimper et de Léon.*

Depuis que dans les pages de la *Semaine* nous entretenons les fidèles du prochain Couronnement de Notre-Dame, nous sommes restés dans des généralités, ou du moins nous n'avons parlé que du cérémonial liturgique de la fête, mais nous devons dire à ceux qui l'ignoreraient que le Couronnement se fera dans un site d'une rare beauté qui rappelle le panorama de Lourdes ; le terrain présentant une pente graduée, il n'y aura pas un spectateur qui ne puisse jouir facilement du coup d'œil ; autour des six Evêques dont nous avons annoncé la présence, nous espérons voir se grouper un clergé nombreux appartenant surtout au diocèse de Quimper et de Léon et aux cantons qui, faisant partie aujourd'hui du diocèse de Vannes, étaient, avant le Concordat, du diocèse de Cornouailles. Les députés qui représentent devant le Parlement les catholiques du Finistère avaient leur place marquée à cette fête ; avec Mgr d'Hulst et M. Villiers nous serons heureux d'y voir celui qui vient d'être l'objet de si odieuses attaques, mais que nous sommes fiers d'avoir pour défenseur de nos intérêts religieux ; habitants d'un pays où la voix du Souverain Pontife est écoutée avec un filial respect, nous sommes de cœur avec M. le Comte de Mun, que Léon XIII a reconnu lui-même comme son fidèle interprète dans l'exposé de la question politique et de la question sociale.

En venant à Notre-Dame des Portes, les pèlerins auront à porter un changement dans la manifestation extérieure de leur dévotion : il était d'usage jusqu'ici de toucher la statue vénérée ; désormais une grille rendra la chose difficile ou impossible, mais à cette grille même sera adapté un reliquaire contenant une parcelle du voile de la Vierge ; il sera facile de baiser ce tube de cristal, et ceci est plus conforme à la pratique ordinaire de l'Eglise.

Aux Pèlerins de Notre-Dame des Portes. — Les pèlerins qui se proposent d'assister au Couronnement de Notre-Dame des Portes sont les premiers intéressés à ce que le temps se montre beau le dimanche 26 Août ; il leur appartient donc de prier à cette intention, pour que leur voyage soit plus agréable et le triomphe de Notre-Dame plus complet.

Ceux qui ont assisté au Couronnement de Notre-Dame du Bon-Secours et à celui de Sainte-Anne d'Auray peuvent se rappeler combien la pluie est chose malencontreuse en pareille circonstance, et ils n'hésiteront pas à demander que Châteauneuf soit plus favorisé que Guingamp et le Bocéno.

Nous nous permettons de rappeler aux fidèles que le Vénérable Père Maunoir avait une particulière confiance en l'intervention de saint Corentin quand il s'agissait de demander un temps favorable, et qu'il a fait plus d'une fois l'expérience de sa spéciale protection sur ce point. Il semble également que Dieu exauce volontiers les prières de saint Jean Discalcéat en faveur de ceux qui lui demandent d'être préservés de la pluie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une autre recommandation : il y a une certaine espèce d'industriels qui fait rarement défaut dans les grands pélerinages ; nous prions les pèlerins de se défier de MM. les Pickpockets ; ils avaient accompli quelques exploits au Couronnement de Notre-Dame du Folgoat, ils pourraient bien essayer encore, et ils réussiront si on ne se tient pas sur ses gardes.

Châteauneuf est connu d'un grand nombre de ceux qui se préparent à y venir, mais il ne sera cependant pas inutile de dire à ceux qui l'ignoreraient, que c'est une très petite ville ; les hôtels seront fort encombrés et il en sera de même pour la plupart des maisons particulières. Les pèlerins feront donc bien de se munir de pliants ou d'autres sièges légers et d'un transport facile, ne serait-ce que pour assister aux cérémonies qui seront certainement d'assez longue durée.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Août 1894.

I. Lettre apostolique de S. S. Léon XIII (fin). — II. De la suppression par voie disciplinaire des traitements ecclésiastiques, P. H. Prélot. — III. Verdaguer. Un poète catalan au dix-neuvième siècle, P. Et. Cornut. — IV. Retour aux champs (2e article), P. J. Burnichon. — V. L'apologie biblique, d'après l'Encyclique « Providentissimus Deus » (fin), P. J. Brucker. — VI. L'Observatoire de Tananarive, P. E. Colin. — VII. Bulletin des sciences sociales. La participation aux bénéfices, P. P. Fristot. — VIII. Mélanges et critiques.

Mémoires du commandeur Paolo Mencacci sur la révolution italienne, P. R. de Scorraille.

IX. Tableau chronologique des principaux événements du mois, P. P. F. — X. Table du tome LXII.

LA VRAIE BERNADETTE DE LOURDES, par Mgr RICARD. — La réplique au roman où M. Zola a essayé de dénaturer les origines et la physionomie du célebre pélerinage de Lourdes, n'aura guère tardé

Avec des arguments puisés aux sources officielles et des faits nouveaux, à l'appui des faits et des arguments déjà mis en œuvre par ses devanciers, Mgr Ricard, avec une verve magistrale qui ne départit jamais d'une grande courtoisie dans la forme, vient d'exécuter une réfutation en regle des assertions fantaisistes et des travestisssments du romancier, s'attaquant à la croyance des innombrables pélerins de Lourdes.

Sous forme de lettres à M. Zola, le spirituel vicaire général du vaillant archevêque d'Aix exécute le roman, dont il met à nu la faiblesse d'arguments, la pauvreté de fabulation, les odieux mensonges à l'encontre des plus respectables autorités ecclésiastiques ou médicales.

A côté du mal, les croyants de N.-D. de Lourdes auront eu la joie de voir aussitôt apparaître le remède. Tous les esprits sincères sauront gré à Mgr Ricard de ce nouveau service rendu à la cause de l'Eglise, qui lui doit déjà tant de beaux et éloquents travaux.

PETIT TRAITÉ DE COMPTABILITÉ DES FABRIQUES (conformément au décret du 27 Mars 1893), à l'usage de *MM. les Curés, Fabriciens et Tresoriers*, par un RECEVEUR MUNICIPAL.

De nombreux ouvrages ont été publiés sur ce sujet, et nous en avons annoncé plusieurs. Nous croyons devoir encore signaler celui-ci, qui se recommande par la façon toute pratique dont il expose les règles fondamentales de la Comptabilité et qui continuerait à être utile, lors même que des modifications seraient apportées à la loi récente.

Prix franco : **1 fr. 50**, chez l'auteur, M. LAFONT, officier de la Légion d'honneur, à Saint-Rambert (Loire), et dans les Librairies.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques — **JODELAIS, Jeune**, 20, RUE VERDELET (anc^{ne} rue des Ursulines), Quimper, *Fournisseur du Grand-Séminaire*

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VIN DE MESSE, pureté garantie

PROVENANT DES VIGNOBLES DE M. LE MARQUIS DE GOUVELLO

VINS ROUGES, SPIRITUEUX & LIQUEURS,

DES PRINCIPALES MAISONS DE BORDEAUX ET DE BÉZIERS

HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE

VIN DE MESSE TRÈS AVANTAGEUX

S'adresser à M. TRISTANI, représentant, 30, rue Laënnec, QUIMPER.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR.; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Emile LE JAMTEL, négociant à Guingamp.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les CIGARETTES ou la POUDRE ESPIC. — 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 30. — Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 31 Août 1894. N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Huëlgoat ; Saint-Renan ; Pèlerinage de Lourdes ; Grands Pardons de Notre-Dame du Folgoët, de Kerdévot ; Pèlerinage breton ; Les Eaux de Bayonne.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Corée.

IV. Annonces et avis divers.

Supplément : Couronnement de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf-du-Faou.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour. Semi-double. Vert. Mémoire de s. Etienne, roi de Hongrie. Vêpres du dimanche, avec mémoires du suivant *(au Propre diocésain)* et de s. Etienne.

Lundi, 3. — S. Fiacre, Confesseur. Semi-Double. Blanc.

Mardi, 4. — De la férie ; Vert. — Ou Office votif des Saints Apôtres. Semi-Double. Rouge.

Mercredi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-Double. Blanc.

Jeudi, 6. — Office votif du T. Saint-Sacrement. Semi-Double. Blanc.

Vendredi, 7. — De la férie ; Vert. — Ou Office votif de la Passion. Semi-Double. Rouge.

Samedi, 8. — NATIVITÉ DE LA B. V. MARIE. Double de 2e classe, avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Augustines de Cuburien..... 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Septem're 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : Les illustres Églises de l'Orient.

Au lendemain des grandes assises du Congrès eucharistique, tenues avec tant d'éclat, l'an dernier, à Jérusalem, et dans lesquelles l'union des Eglises a été constamment sur les lèvres et dans les cœurs, ne semble-t-il pas opportun, plus que jamais, de tourner en ce moment nos regards et nos prières vers ces illustres Eglises d'Orient, si chères au Cœur de notre Dieu ?

L'union des Eglises — nous crient les voix les plus autorisées, et surtout celle de Léon XIII — est, en effet, la question à l'ordre du jour : la presse religieuse ne s'en occupe pas moins en Orient qu'en Occident, et la politique elle-même, loin de s'en désintéresser, attache à sa solution une importance considérable.

Sans doute, — on ne saurait le nier — l'entreprise, précisément parce qu'elle est d'une importance capitale, offre les difficultés inhérentes à toutes les grandes œuvres. Mais, au fond, les plus graves de ces obstacles tiennent presque uniquement à des préjugés antiques et funestes, qui céderont, nous en avons la confiance, devant l'éclat de la lumière et devant l'urgence du péril dont ces Eglises d'Orient sont menacées par le protestantisme et la libre-pensée qui, désormais, ne font qu'un.

Voici d'ailleurs que le rapprochement providentiel de la Russie et de la France vient aujourd'hui fortifier singulièrement ces espérances, et permet — comme des publicistes de marque l'ont signalé — « de saluer l'aurore d'une réconciliation prochaine des Eglises séparées de l'Orient avec le centre de l'unité catholique. »

Qu'on la prêche donc partout, cette union, qui doit amener le salut de tant d'âmes et consoler le Cœur du divin Maître, que tant d'apostasies accablent d'amertume.

Chacun, dans la sphère d'action qui nous est ouverte — par la parole ou la plume, par l'aumône aux Œuvres d'Orient, et surtout par la prière — efforçons-nous de faire tomber les dernières barrières, et qu'enfin cette union tant désirée s'accomplissant, entière, efficace et durable, il n'y ait plus, suivant la prière du Cœur divin, qu'un seul troupeau et un seul Pasteur !

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour ces Eglises d'Orient qui jetèrent un si vif éclat sur le passé de l'histoire chrétienne, afin de hâter l'heure de la réconciliation tant désirée avec le centre de l'unité catholique.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Dimanche, 2 Septembre, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nos lecteurs trouveront encarté dans ce numéro de la *Semaine religieuse* le compte-rendu détaillé des splendides fêtes de Châteauneuf.

Nous avons cru être agréable à tous en faisant tirer à part cette relation, dûe à la plume d'un de nos chers collaborateurs, auquel nous sommes heureux d'exprimer ici notre reconnaissance.

Il lui appartenait de rendre compte de cette cérémonie dont il a été un des principaux organisateurs. C'est lui également qui a extrait de la Sainte Ecriture, des écrits des Pères et de la Liturgie les différentes formules chantées pour la circonstance, et composé notamment les acclamations dont l'effet a été si saisissant.

Huelgoat. — Après avoir célébré, lundi, à 8 heures, la messe d'actions de grâces à Notre-Dame des Portes, Mgr l'Evêque de Quimper s'est rendu à Huelgoat où il assistait, mardi, à la bénédiction solennelle d'un hospice dont une généreuse bienfaitrice vient de doter son pays natal.

Cette cérémonie, à laquelle se trouvaient également Mgr Fallières, évêque de Saint-Brieuc, et Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, était présidée par Mgr Ardin, archevêque de Sens, qui demeure, pendant quelques jours, l'hôte de son ancien diocésain, Mgr Valleau.

Saint-Renan. — Le dimanche, 19 Août, jour de la fête patronale, M. le premier vicaire a lu, au prône de la grand'messe, la déclaration suivante, qui se passe de tout commentaire et qu'approuveront les catholiques soucieux de la dignité de la Religion et du Culte, tout en déplorant qu'une telle mesure ait été rendue nécessaire, dans une paroisse aussi chrétienne que St-Renan :

« Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu « prêter un concours bienveillant aux différentes processions de « l'année ; et nous sommes heureux de constater que, en ces occa« sions, les cérémonies religieuses sont habituellement entourées « d'un profond respect, dans toute la paroisse. La procession seule « du Pardon a dû être supprimée, pour des raisons déjà suffisam« ment exposées. Mais des propos déplacés ayant été tenus ouver« tement à ce sujet, M. le Curé se trouve dans l'obligation de rap« peler les motifs de cette suppression. La procession ne peut « avoir lieu aujourd'hui, à notre grand regret, à cause des désor-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« dres qui, depuis deux années principalement, ont tristement « signalé le Pardon de St-Renan.

« Ces désordres qui affligent la paroisse, ainsi que les insultes « multipliées, lancées publiquement, en toute liberté, à l'adresse « de la Religion et de l'Eglise, ne nous permettent plus, en ce « jour, de trouver à l'extérieur la sécurité à laquelle nous avons « droit.

« Pour ces motifs, la procession du Pardon est et demeure « supprimée, jusqu'à nouvel ordre. En déplorant la nécessité de « cette mesure, nous en laissons toute la responsabilité aux auteurs « du désordre. »

Pèlerinage de Lourdes. — Nous prévenons que le registre des inscriptions est fermé depuis lundi, 29 Août. Les trains sont au complet. Il est donc inutile de faire de nouvelles demandes.

On vient de nous annoncer que le train de Quimper partira, à 8 h. 50 du soir. Les trois trains de Landerneau partiront :

Le 1er. . . . . à 9 h. 25 du soir.
Le 2e. . . . . à 10 h. 20 —
Le 3e. . . . . à 10 h. 45 —

Dès que nous connaitrons les heures de départ pour les différentes gares du département, les cartes seront imprimées et expédiées.

Les trains de Landerneau prendront les pèlerins aux gares de Quimper, Rosporden, Bannalec et Quimperlé.

L'intervalle du départ entre les trois trains de Landerneau étant peu considérable, il faudra veiller bien attentivement à ne pas se tromper de train.

***

Privilège des prêtres pèlerins a Lourdes. — Un indult du 13 Février 1879 accordait aux prêtres pèlerins à Lourdes la faculté de célébrer, mais une fois seulement, la messe votive de l'Immaculée Conception, dans les sanctuaires desservis par les Missionnaires.

Désormais, par un indult du 13 Janvier 1894, la faculté de célébrer la *messe votive de l'Apparition*, dans les mêmes sanctuaires, est accordée aux mêmes prêtres pèlerins, pour tout leur séjour à Lourdes et pour tous les jours, excepté les doubles de première et de deuxième classes, toutes les fêtes de la Sainte Vierge, les fêtes de précepte, et les féries, vigiles et octaves privilégiées, en observant les Rubriques.

Folgoet. — **Grand pardon de N.-D. du Folgoët, *les 7 et 8 Septembre.***

Le vendredi 7 Septembre : à 10 h., grand'messe.
A 4 h., vêpres, sermon, procession *des miracles*.
A 7 h. 1/2, procession aux flambeaux : Heure Sainte.
Le samedi, fête de la Nativité : les messes commencent à *2 h.*

et se suivent, d'heure en heure, jusqu'à *8 h. inclusivement* ; à 9 h., arrivée des processions.

A 10 h., grand'messe pontificale, sur la place du Couronnement. Sermon.

A 2 h. 1/2, vêpres ; bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement ; défilé des processions devant la statue couronnée ; chant du cantique de N.-D. du Folgoët ; *Te Deum*.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'excellente musique de Lannilis prêtera encore son concours, cette année, pour le grand pardon du Folgoët.

Engué-Gabéric. — **Grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot** *(9 Septembre 1894.)* — Le Pardon s'ouvre, le samedi soir, par les Premières Vêpres, chantées à 4 heures et suivies de la Procession, à l'issue de laquelle a lieu la bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement.

Dès 2 heures 1/2, jusqu'aux Vêpres et depuis les Vêpres jusqu'à 6 heures, des confesseurs se tiendront à la disposition des fidèles qui voudraient se préparer à la fête du lendemain.

Dimanche. — Première Messe à 4 heures. Les Messes se succèdent ensuite d'heure en heure. A 10 heures, *Procession des Vœux*, suivie de la Grand'Messe, célébrée par M. le chanoine Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire. Sermon par M. Caradec, Curé-doyen de Scaër.

A 2 heures 1/2, Vêpres solennelles, Procession et Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

N. B. — Les fidèles qui visiteront la chapelle, depuis l'heure des premières Vêpres jusqu'au dimanche soir, et qui réuniront les conditions ordinaires, peuvent gagner une indulgence plénière, applicable aux défunts.

Pèlerinage breton. — En ce moment, a lieu le pèlerinage breton, que nous avons annoncé, à la Salette, avec visite à Saint-Martin, la Sainte-Face et Marmoutiers (Tours), Fourvières, la Grande-Chartreuse, Ars, Paray-le-Monial et N.-D. du Laus.

Ce pèlerinage, auquel prennent part plusieurs prêtres de notre diocèse, est parti, lundi, 27 Août, de Rennes où il sera de retour, le samedi, 8 Septembre.

Les Eaux de Bayonne. — Sous ce titre, nous trouvons, reproduit dans différents journaux, un article qui ne peut manquer d'intéresser les villes où, comme à Quimper, la question du Service des Eaux est à l'ordre du jour.

« Les membres de la Compagnie des Eaux de Bayonne, obéissant à leurs propres sentiments et à ceux de la très grande majorité de la population, avaient invité Monseigneur l'Evêque à bénir et à poser la première pierre du bassin qui doit recevoir les eaux, et, par cette cérémonie religieuse, consacrer leur inauguration.

« C'est le 7 Août que la cérémonie a eu lieu. Elle a été favo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

risée par un temps superbe. Un velum, décoré de drapeaux, abritait le point du vaste plateau où l'Évêque devait procéder à la bénédiction. M. le Maire, MM. les officiers de la garnison, les notabilités de la ville, le *high life* bayonnais, des groupes de toutes les classes de la population entouraient MM. les initiateurs de l'œuvre. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — A l'occasion de la fête de saint Joachim, son patron, le Souverain Pontife a reçu les félicitations et les vœux des EEmes Cardinaux, des Evêques présents à Rome, des prélats et dignitaires de la Cour pontificale, ainsi que des représentants de plusieurs Associations catholiques.

Le Saint-Père s'est plu à retenir, pendant plus d'un heure, les assistants en une de ces conversations qui témoignent de sa sollicitude incessante pour les intérêts de l'Eglise. Il parla d'abord de la fête de saint Joachim, l'aïeul de la Sainte Famille dont il se plait à voir propager le culte; puis, par une transition naturelle, suggérée par l'église monumentale de Saint-Joachim, aux *Prati di Castello*, où a son siège l'Œuvre de l'Adoration réparatrice au Très Saint-Sacrement, le Pape est venu à parler des congrès eucharistiques, qu'il a signalés comme un sujet de grande consolation au milieu des tristes exploits de l'impiété. comme un éloquent témoignage de la ferveur des fidèles à vénérer le plus auguste mystère de nos autels. Aussi a-t-il rappelé, avec une vive satisfaction, les actes du dernier congrès eucharistique de Reims, auquel, a-t-il dit, trois cardinaux prirent part.

Rappelant, ensuite, le grand Congrès eucharistique de Jérusalem, dont le but principal a été de faire l'union entre les Eglises d'Orient et l'Eglise romaine, il a exprimé la confiance que cette union, malgré les difficultés qu'elle rencontre, devienne, dans un temps prochain, un fait accompli, selon le désir exprimé dans sa dernière Encyclique, « à laquelle un accueil si favorable a été fait, en Orient. »

Après avoir parlé de la S. Congrégation de la Propagande, dont les dépenses sont augmentées par les récents désastres des tremblements de terre, en Orient, et dont les ressources sont diminuées par les mesures fiscales du gouvernement italien, particulièrement le nouvel impôt sur la rente, le Pape est venu à parler de la Congrégation des Rites et de celle des Evêques et Réguliers, pour insister, d'une part, sur la réforme du chant liturgique, d'après le dernier règlement de la S. Congrégation des Rites, et, de l'autre, sur la réforme, non moins nécessaire, a-t-il dit, de certains systèmes de prédication qui tendent à se propager en Italie, où les prédicateurs ont pris l'habitude de traiter, dans leurs sermons, des sujets à peu près profanes, et de les traiter d'une manière dangereuse. C'est pour y remédier et pour remettre en

vigueur, surtout pendant les stations de carême, la forme traditionnelle et efficace qu'il convient de garder à la parole de Dieu, que le Saint-Père a annoncé une Lettre circulaire adressée, à cet effet, à l'épiscopat d'Italie par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers.

Enfin, le Saint-Père a voulu encore recommander aux assistants une œuvre qu'il a particulièrement à cœur, l'œuvre des études sociales, si opportunes de nos jours, et, pour rendre sa recommandation plus pratique, il a signalé dans les termes les plus encourageants la nouvelle *Rivista di scienze sociali*, qui paraît, à Rome, sous la docte direction de Mgr Talamo.

Après quoi, se levant, il a béni l'assistance et l'a congédiée.

Le Saint-Père avait excellente mine et, pendant une heure, a tenu brillamment et presque seul la conversation.

— Le 25 Août, fête patronale de saint Louis, une cérémonie solennelle a eu lieu à l'église nationale française.

Monseigneur Tonti, délégat apostolique, a célébré la grand'-messe. L'ambassadeur près du Saint-Siège y a assisté avec tout le personnel de l'ambassade ; on y remarquait les directeurs de l'Académie de France, de l'Ecole française. La colonie française était très nombreuse.

Corée. — **Massacre d'un Missionnaire français.** — Le Ministre des Affaires Etrangères a reçu la dépêche suivante :

M. Jean-Marie Jozeau, prêtre des Missions étrangères, missionnaire apostolique en Corée, originaire du diocèse de Poitiers, né en 1866, parti en 1888, a été massacré, le 16 Juillet dernier, par des soldats chinois débandés.

Il résidait dans le sud de la Corée et a été tué à 100 kilomètres de Séoul.

La nouvelle a été apportée à notre agent à Séoul, par des chrétiens échappés.

Le P. Jozeau était un des 23 missionnaires européens de Corée, où il n'y a pas encore de prêtres indigènes, mais seulement dix catéchistes, et où l'on compte 14 églises et 38 écoles ou orphelinats.

La population catholique comprenait, l'an dernier, 22,419 fidèles sur un nombre considérable de population infidèle. On a baptisé, en 1893, 1724 païens et 3,000 enfants, dont 2,000 païens *in articulo mortis*.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success' de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss' du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Congestions, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. ENVOI FRANCO, 4^f la Boîte de 100 pilules ; 2^f la 1/2 Boîte. — Ph^ien GUICHARD, à Besançon (Doubs)

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS HABITATIONS SAINES ET PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec la
ENCAUSTIQUE CHINOISE
TABLIÈRE de CHEMINÉE, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX,
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec la **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — **D^r ROFF**
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à M^me V^ve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^e ANNÉE. Vendredi 7 Septembre 1894. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse* : Note de l'Evêché ; Avis ; Pèlerinage de Lourdes ; Nécrologie ; Echos du Couronnement de Notre-Dame des Portes ; Lettre de Mgr Bécel ; Huelgoat ; Retraite des Œuvres ; Un mauvais livre.

II. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Un prêtre criminel ; Défendons nos traditions.

III. Un pèlerinage à Kerdévot, en 1712.

IV. Bibliographie.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Septembre. — 17^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Saint Nom de Marie. Double-majeur. Blanc. Mémoires du dimanche et de s. Gorgon, Martyr.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 11. — De l'Octave de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 13. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 15. — Octave de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ursulines de Quimperlé, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Note de l'Evêché. — MM. les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore adressé leurs comptes et budgets à l'Evêché, sont invités à le faire *dans le plus bref délai.*

Quelques-uns ont omis de désigner les comptables de leurs Fabriques, pour l'excercice 1895 ; ils voudront bien fournir ce renseignement, *avant le 20 Septembre, au plus tard.*

AVIS. — I. Retraite de Lesneven. — La retraite bretonne pour les femmes, à Lesneven, annoncée dans l'*Ordo* pour le 6 Octobre, est avancée de *huit jours* et commencera, le *30 Septembre courant.*

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'en donner avis à leurs paroissiens.

— II. Pensionnat Sainte-Marie, Quimper. — La rentrée des classes reste fixée au Samedi, 15 Septembre.

Le Directeur,
Frère CYRILLE-DES-ANGES.

III. **Pèlerinage de Lourdes.** — On rappelle aux pèlerins que le *premier* train de Landerneau prendra :

1° Les pèlerins de Cornouaille qui n'ont pas trouvé de place dans le train de Quimper ; 2° Les pèlerins des cantons de Châteaulin et de Morlaix, en général. Il a quelques exceptions, notifiées aux intéressés.

— Dans le second train de Landerneau, se trouvent les pèlerins de Saint Martin-de-Brest, Lannilis, Lesneven, Plabennec, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Plougastel-Daoulas et Saint-Thégonnec.

— Le 3e train comprend Brest, Landerneau, Lambézellec, Ouessant et Landivisiau.

Des manuels seront distribués, au départ. On prie instamment les pèlerins de lire avec attention les avis et recommandations en tête de ce manuel.

Les prêtres devront se munir de leur habit de chœur.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs, M. Férec, ancien vicaire de Kerfeunteun, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, le 2 Septembre, à l'âge de 36 ans.

Il a été enterré, mardi, à Plonévez-Porzay, sa paroisse natale.

Nous avons également le regret d'apprendre la mort de M. Bigot, père, décédé à Quimper, à l'âge de 86 ans.

Architecte diocésain, pendant de longues années, M. Bigot est bien connu par les nombreuses églises qu'il a construites, notamment celles de Ploudaniel, Landerneau, Scaër, Moëlan, Douarnenez. etc.

C'est lui également qui a présidé à la restauration de la Cathédrale de Saint-Corentin et donné le plan des deux magnifiques flèches qui la surmontent.

A la suite de ces travaux, il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur et de Saint Grégoire-le-Grand.

Échos du Couronnement de N.-D. des Portes. — Nous sommes heureux de donner, aujourd'hui, la réponse adressée de Rome, au nom de S. S. Léon XIII, par Son Em. le Cardinal Rampolla, au télégramme de Mgr l'Évêque de Quimper, dont nous avons parlé ; puis la lettre que Mgr l'Évêque de Vannes a bien voulu écrire à M. le Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de son diocèse.

« Pour Châteauneuf, de Rome,
« 27 Août, 6 heures.

« Le Saint-Père, touché des sentiments exprimés par le télé-
« gramme de Votre Grandeur, bénit, du fond du cœur, les
« Evêques, les prêtres et les fidèles réunis pour le Couronnement
« de Notre-Dame des Portes.

« Card. Rampolla. »

***

Lettre de Monseigneur Bécel.

Sainte-Anne, le 28 Août 1894.

Mon cher Abbé,

Le couronnement de Notre-Dame des Portes donna lieu, dimanche dernier, à l'une de ces manifestations religieuses dont il est permis à notre Bretagne de s'enorgueillir. Quinze mille pèlerins, sous la présidence des évêques de Quimper, de Vannes, de Séez, du Cap-Haïtien, de Jéricho, de Saint-Brieuc et de Mgr d'Hulst, Recteur de l'Institut catholique de Paris, chantèrent, avec une émulation édifiante, les louanges de la Vierge honorée, depuis des siècles, à Châteauneuf-du-Faou, dans le Finistère.

Cette imposante cérémonie s'accomplit en plein air, par un temps splendide, dans un vaste champ, d'où l'on avait une vue ravissante — à l'horizon, la chaîne des montagnes Noires encadrait merveilleusement cet immense panorama. — On s'y rendit processionnellement, croix et bannières levées (des croix superbes et des bannières éclatantes), de la nouvelle et très élégante chapelle bâtie en l'honneur de la puissante patronne du pays, dont l'image bénie, escortée de deux cents prêtres, fut portée triomphalement par de pieuses femmes, qui trouvèrent sans doute leur fardeau léger, malgré son poids relativement considérable.

Archives diocésaines d[illegible]uim[illegible]er et Léon

Après la messe pontificale, que j'eus le bonheur de célébrer, M. le chanoine Oulhenin-Chalandre prononça un beau discours, qui fut écouté avec la plus religieuse attention.

Une cantate, pleine d'harmonie, composée pour la circonstance, fut le signal du couronnement. Lorsque, au nom du Souverain Pontife, l'évêque diocésain orna le front du Fils et de la Mère des brillantes couronnes qui leur étaient destinées, l'innombrable assistance se sentit profondément émue. Léon XIII fut ensuite acclamé avec enthousiasme. M. le Maire de Châteauneuf s'avança, portant un énorme cierge, qu'il offrit, au nom de toute la cité, à la puissante protectrice de la contrée.

Au dîner qui suivit et auquel prirent part cent cinquante convives, M. Villiers, député, M. le Curé de la paroisse, Mgr Valliéan, Mgr d'Hulst et M. le Comte de Mun rivalisèrent d'éloquence. Invité à prendre la parole à mon tour, je ne pus me soustraire à l'obligation que m'imposait mon droit d'aînesse.....

L'après-midi, à l'issue des vêpres, ce fut un prêtre du diocèse, M. le recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, qui chanta dignement la gloire de Marie, dans la vieille langue bretonne, qu'il parle en maître.

Plusieurs chants, latins et français, furent ensuite parfaitement exécutés et accompagnés de la musique instrumentale, qui contribua pour sa part au succès de cette solennité.

La foule, aussi nombreuse que le matin, se mit en procession, pour reporter la statue couronnée au lieu où elle avait été prise. Quatre petites filles, vêtues de blanc, un cierge à la main, semblaient autant d'anges descendus des cieux pour faire cortège à leur Reine, en ce jour de fête mémorable entre tous.

La bénédiction solennelle du Très Saint-Sacrement, précédée du chant du *Te Deum*, fut donnée dans la chapelle où Notre-Dame des Portes continuera de recevoir les hommages de ses enfants et de les combler de ses bienfaits.

Mon cher Abbé, puisse cette lettre, écrite au retour de mon pèlerinage en Basse-Bretagne, intéresser vos lecteurs et me valoir quelques prières ferventes ! Je vous bénis tous paternellement.

† JEAN-MARIE, *Év. de Vannes.*

Huelgoat. — Nous n'avons pu qu'annoncer, dans notre dernier numéro, la bénédiction solennelle du nouvel hospice. On a bien voulu nous communiquer, depuis, les détails suivants qui intéresseront nos lecteurs :

« Dès le 27 Août, la jolie petite ville du Huelgoat avait pris un air de fête. La rue principale était décorée, d'un bout à l'autre, de fleurs et de verdure ; la chapelle de Notre-Dame des Cieux et l'église paroissiale étaient richement ornées ; c'est qu'on attendait l'arrivée de LL. GG. Mgr l'Archevêque de Sens et de NN. SS. les Evêques de Quimper, du cap Haïtien et de Saint-Brieuc, qui venaient, sur l'invitation de Mme Mont et de M. Le Roux, son

frère, pour bénir solennellement un hospice, dont ces généreux bienfaiteurs ont voulu doter notre localité.

« Mme Mont fut, pendant plusieurs années, institutrice dans notre ville : elle se livra, plus tard, ainsi que M. Le Roux, au commerce d'ornements d'église, à Paris. Grâce à leur intelligence et à leur honnêteté reconnue, ils acquirent en peu de temps une grande fortune, aujourd'hui largement employée à faire le bien.

« Le nouvel hospice est un superbe monument, bâti dans un site très agréable, et réunissant les meilleures conditions d'hygiène.

« Lundi, 27 Août, à 10 heures, Mgr l'Archevêque de Sens fit son entrée solennelle au Huelgoat, escorté d'un grand nombre de fidèles, qui étaient allés au-devant de lui.

« Après midi, nous recevions les autres prélats dont j'ai cité les noms, et qui revenaient de la fête de Châteauneuf. Leur arrivée redoubla la joie et l'enthousiasme de notre population.

« Le soir, toute la ville était splendidement illuminée : cette démonstration prouve d'une façon d'autant plus frappante la vive et profonde reconnaissance du Huelgoat, qu'elle s'est faite spontanément et sans mot d'ordre. Cependant, de toutes parts ,retentissaient les cris de : « Vive Monseigneur ! Vive Mme Mont ! Vive « M. Le Roux ! »

« Le mardi, 28, à 10 heures, les prélats, accompagnés de leurs grands vicaires ou secrétaires généraux, traversèrent processionnellement la ville, pour se rendre à la chapelle de Notre-Dame des Cieux. Les prêtres du canton et plusieurs autres ecclésiastiques, parmi lesquels on remarquait deux enfants d'Huelgoat, M. Fleury, chanoine honoraire, curé de Landerneau, et M. Le Moal, vicaire à Plouguerneau, ainsi que M. Kérébel, ancien curé de notre paroisse, prenaient part à cette belle et touchante cérémonie.

« La foule était nombreuse, malgré les travaux pressants de la moisson. A la chapelle, Monseigneur de Quimper célébra la messe, pendant laquelle des chants variés furent brillamment exécutés par un chœur de jeunes gens et de jeunes filles, sous la direction de M. l'abbé Penndu, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

« Au banquet qui suivit, notre évêque, Mgr Valleau, prit la parole. Après avoir loué le noble usage fait d'une fortune considérable, il montra le bonheur que l'on goûte à faire le bien... ; puis, en terminant, Sa Grandeur se fit l'interprète de la reconnaissance des habitants d'Huelgoat, en appelant sur leurs bienfaiteurs les bénédictions du ciel.

Mgr l'Archevêque de Sens, à son tour, offrit ses remerciements aux généreux donateurs et, au nom de Léon XIII, plaça sur la poitrine de M. Le Roux, la croix de chevalier de l'Ordre de saint Sylvestre, distinction bien méritée par cet homme de foi et de dévouement.

« A 3 heures, la procession se rendit de la chapelle à l'hospice, que bénit Mgr Ardin. Du haut du perron, les prélats donnèrent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leur bénédiction solennelle à la foule agenouillée et recuillie. Puis, on retourna processionnellement à l'église paroissiale, où la cérémonie s'est terminée par un salut solennel. »

***

Retraite des Œuvres. — On nous écrit :

« La retraite des Œuvres, annoncée par la *Semaine Religieuse*, vient de se clore à Landerneau : elle a dépassé toutes les espérances : plus de 200 hommes l'ont suivie régulièrement d'un bout à l'autres ; plus de 400 personnes, prêtres et laïques, sont venues assister aux causeries de l'après-midi et à la grande conférence du soir, méritant, à leur tour, les félicitations que le Souverain Pontife adressait naguère, par l'entremise de Mgr Dabert, aux membres d'une retraite analogue : « Vous direz aux « prêtres et aux hommes de foi qui composent cette réunion, que « le Pape les félicite, les encourage, les bénit. Oui, vous leur direz « que je leur recommande, aux uns et aux autres, d'aller, de se « mêler aux ouvriers des villes et des campagnes, de s'occuper « charitablemant de leurs besoins, de leurs intérêts, et, par ce « moyen, de leur faire aimer l'Eglise. »

Nous n'avons pas l'intention de donner ici le détail de cette belle retraite ; un compte-rendu en sera publié prochainement, sur le désir exprimé par tous les retraitants et par beaucoup d'autres personnes qui n'ont pu y prendre part, et qui voudraient pourtant en recueillir quelques fruits. Disons seulement qu'elle a été admirable de recueillement et de piété, au point, remarquait malicieusement un des retraitants, qu'on « a su faire taire même les avocats ». Pour l'impression profonde qu'elle a produite, on en pourra juger par la lettre suivante, que vient de recevoir le Directeur :

« Cher Monsieur l'Abbé,

« Je tiens à vous dire, dès aujourd'hui, quelles impressions « profondes nous avons emportées, mes amis et moi, de cette « inoubliable retraite de Landerneau. Ah ! qu'il est bon, qu'il est « nécessaire de se retremper ainsi dans le surnaturel ! Soyez « assuré que ces journées de recueillement, et en même temps « d'enthousiasme, ont donné à nos âmes un courage et une éner- « gie que rien n'amoindrira, parce que nous les avons puisés dans « le cœur même de Notre-Seigneur. Pour ma part, j'avais besoin « de cette vie de prière et de calme intérieur. Aujourd'hui, je me « sens meilleur, plus vraiment chrétien, et je crois que l'année « qui va commencer produira de belles choses, ainsi remplie « qu'elle va être de la présence de Dieu et des choses d'En- « Haut..... »

Nous reviendrons sur les causeries de l'après-midi, où ont été discutées tant de questions intéressantes, et qui méritent une mention spéciale. Signalons seulement aujourd'hui l'établissement des statuts d'une Confrérie de Notre-Dame de la Mer, pour nos

populations maritimes, et la discussion des questions si importantes de la bonne presse, des caisses rurales et des syndicats agricoles. Le samedi soir, à l'issue de l'admirable conférence de M. l'abbé Naudet sur l'organisation professionnelle, toute l'assistance, debout, écoute respectueusement la lecture d'une dépêche du cardinal Rampolla, qui apporte aux retraitants-congressistes de Landerneau une bénédiction spéciale du Souverain Pontife. Cette lecture est saluée de longues acclamations.

Puis, c'est l'inoubliable journée du dimanche : c'est, après la messe de communion, dite à Landerneau, le grand pèlerinage à Notre-Dame du Folgoët, qui va clore la retraite. Le train, dans lequel s'entasse la foule des pèlerins, arrive en gare de Lesneven, à 10 heures ; là nous attendent des groupes importants d'hommes, des délégations de patronages et associations ouvrières, avec leurs musiques et leurs bannières, et la procession se forme : le cortège est superbe, il comprend une foule d'hommes qu'on a pu, sans exagération, évaluer à quinze cents, et Lesneven regarde passer, avec un étonnement respectueux, ces chrétiens graves, recueillis, qui tous portent sur la poitrine l'emblème du Sacré-Cœur, et qui s'en vont proclamer hautement leur foi et leurs convictions chrétiennes, aux pieds de la Vierge du Folgoët. La messe est dite par M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau, dans le champ du Couronnement ; car on craint qu'elle soit trop étroite, la vieille basilique, pour la foule des pèlerins ; puis un dîner fraternel réunit les congressistes, dans l'établissement des Frères : M. de Mun est là, avec M. l'abbé Naudet, et, tout à l'heure, tous deux vont être salués d'acclamations enthousiastes, et ce qu'on acclame ainsi, plus encore que leurs personnes, plus que leurs mérites, plus que leur éloquence, c'est la personne, ce sont les doctrines sociales et la politique du grand Pape, dont ils peuvent se dire, tous deux, chacun dans sa sphère, les représentants et les champions. Oui, cette journée du Folgoët a été vraiment le triomphe des idées pontificales, que venait de nous prêcher, à Landerneau, dans son grand style et avec sa brillante éloquence, M. l'abbé Naudet. On le lui disait au Folgoët, il a fait du bien parmi nous, et il s'est acquis des droits imprescriptibles à la reconnaissance de tous les assistants, qu'il a enthousiasmés, et de tous les catholiques du Finistère. »

Nous sommes heureux de reproduire ici le toast porté par M. Treussier, Directeur de la retraite.

Messieurs,

Au moment de nous séparer, après ces beaux jours de notre retraite, j'ai le devoir facile de remercier tous ceux dont le concours dévoué m'a aidé à mener à bonne fin l'œuvre que Monseigneur me confiait, il y a trois mois. J'y arrivais inquiet, me demandant ce que pouvait faire mon inexpérience, mais comptant sur Dieu quand même ; et Dieu (grâces lui en soient rendues) ! ne m'a pas manqué. Bientôt je me suis vu entouré de tels encouragements, soutenu par de telles bonnes volontés, que vite j'ai été rassuré. Au premier rang de ces encouragements, j'ai l'honneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de compter et le devoir de citer ceux qui me sont venus du prêtre au grand zèle, organisateur chez nous de ces retraites d'œuvres, M. le chanoine Ollivier.

Nommer le cher Frère Bernard, c'est nommer le dévouement affable et souriant : ce bon sourire du cher Frère dissimulait, ces jours-ci, de gros soucis, de grosses préoccupations ; il n'en a rien fait voir, pour ne donner à ses retraitants que la plus gracieuse et la plus large hospitalité. Si je n'avais peur du paradoxe, je dirais qu'il a été au-dessus de sa réputation. Tous du moins, Messieurs, nous pouvons lui rendre le témoignage qu'il a été au-dessus de sa tâche.

Pour le vaillant apôtre, dont l'éloquence nous a soulevés, dont l'ardente conviction nous a enflammés, que pourrais-je dire, qui traduise nos sentiments ? Acclamons-le seulement, Messieurs, pour lui montrer qu'il emporte nos cœurs. Monsieur l'Abbé, je ne vous dirai pas que vous nous avez enthousiasmés ; ce serait oiseux. J'aime mieux vous dire que vous nous avez fait du bien. Vous nous avez montré ce que doit être notre vie : nous vous promettons d'être des hommes de Dieu et des hommes d'action.

Un de nos écrivains, au crépuscule de sa vie, — crépuscule, hélas ! sur lequel ne se projetait aucun rayon du ciel, — cherchant dans la longue expérience de son passé une devise pour la jeunesse, n'en trouvait pas d'autre que le mot d'un ancien : *Laboremus*, Travaillons !... De votre retraite, Monsieur, nous emporterons une devise plus complète et plus belle, celle que nous donne l'apôtre saint Paul : *Labora sicut bonus miles Christi Jesu !* Travaillons comme de bons soldats du Christ Jésus !

Nous sommes avec vous, Monsieur, avec vous d'autant plus ardemment, que vous nous avez montré vos lettres de créance, et qu'à nous, catholiques bretons, vous avez pu dire : « La doctrine, que je vous ai prêchée, n'est pas la mienne, mais celle du grand Pape, qui m'envoie ! »

Après le missionnaire du Pape, Messieurs, je vous propose d'acclamer M. le comte Albert de Mun, le soldat du Pape. Ce titre, Monsieur le Comte, vous a valu, ces temps-ci, d'indignes outrages ; mais les pierres et la boue qu'on a voulu vous lancer, sont tombées à vos pieds et, nous tenons à vous le dire, à nos yeux elles vous grandissent ; car, pour nous, elles vous font un piédestal.

Notre reconnaissance s'égarerait, Messieurs, si elle ne remontait jusqu'à celui dont je ne suis ici que le mandataire et le délégué, Monseigneur l'Evêque de Quimper. Longtemps, nous avions espéré qu'il viendrait, à Landerneau, clore notre retraite. Des circonstances sont survenues, qui l'en ont empêché. Mais nous savons qu'il est ici de cœur avec nous, et nous sommes heureux de lui en exprimer notre reconnaissance.

Et maintenant, Messieurs, c'est une dernière acclamation que je vous propose ; cette acclamation qui a toujours trouvé debout, prêts à la pousser, les fidèles enfants de la Bretagne et qui, d'ailleurs, jaillit d'elle-même du cœur aux lèvres, quand on a devant soi M. l'abbé Naudet et M. le comte de Mun : Vive le Pape des ouvriers ! Vive Léon XIII !

Nous regrettons d'être obligé, vu le défaut de place, de remettre à plus tard la publication des réponses de M. Soubigou, Président de l'Association de la Jeunesse catholique, de M. Desgrées du Loû, de M. l'abbé Naudet et de M. de Mun.

Un mauvais livre. — *L'Episcopat sous le joug*, tel est le titre d'un livre qui fait, en ce moment, grand bruit, pour ne pas dire grand scandale. L'auteur, qui signe Guy de Pierrefeu, s'appelle de son vrai nom Daniel Autchisky, ancien boulangiste, ancien secrétaire du juif Naquet, l'apôtre du divorce. Le livre a la prétention de donner les notes personnelles obtenues par les évêques français, à la Direction des Cultes. Or, ces dossiers, dont l'authenticité est démentie, d'un côté, par le Ministre des Cultes, et, de l'autre, par la Nonciature, en ce qui la concerne, ne sont que des racontars fournis et, la plupart du temps, inventés de toutes pièces, par des mécontents et surtout des malveillants.

Il serait fâcheux que les catholiques, sous prétexte de curiosité ou autre motif, contribuent au succès d'un tel ouvrage.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les bruits alarmants répandus sur la santé du Pape sont démentis catégoriquement par son médecin particulier, qui assure que Léon XIII, quoique fatigué comme tout le monde de l'excessive chaleur, se porte bien.

Le Pape fait journellement des promenades dans les jardins du Vatican et continue à accorder des audiences. C'est ainsi qu'il a reçu, le 2 Septembre, dans la salle du Consistoire, 60 pèlerins canadiens auxquels se sont joints une vingtaine de professeurs des lycées de Hongrie.

Les pèlerins ont remis au Pape une somme pour le Denier de Saint-Pierre. Léon XIII, répondant à leur adresse filiale, a dit que le Canada a toujours donné des preuves de dévouement à la cause pontificale.

— Le Saint-Père vient d'écrire une lettre à l'épiscopat Mexicain. Entre autres recommandations, Léon XIII exhorte les Mexicains à être fidèles à la dévotion envers Notre-Dame de *Guadalupe*, dévotion qui leur a valu, au milieu de grandes difficultés, la conservation de la foi.

Quant à la Lettre circulaire sur la *Prédication sacrée*, que nous avons annoncée, nous nous proposons d'en donner au moins les principaux passages.

— Le Gouvernement Italien a fait saisir les journaux qui ont reproduit la déclaration de la Conférence catholique internationale, réunie à Liège, au mois d'Avril dernier. Cette déclaration à laquelle ont adhéré des représentants des divers pays, — entre autres, pour la France, MM. Lucien Brun, Keller et Chesnelong, — est conçue en ces termes :

1. La justice et le droit exigent la souveraineté temporelle du Saint-Siège.

Archives diocésaines d[illegible]per et Léon

II. Cette souveraineté est indispensable à l'indépendance du Saint-Siège dans le gouvernement de l'Église.

III. La souveraineté temporelle du Pape est la sauvegarde de la liberté de conscience des catholiques du monde entier.

IV. L'autorité du Saint-Siège, affermie par son indépendance et toujours mieux reconnue et écoutée par les nations, contribuera de la manière la plus efficace au maintien de la paix, à la réconciliation des peuples et des classes sociales, ainsi qu'aux progrès de la civilisation.

V. La grandeur et la dignité de l'Italie ne sont pas menacées, mais plutôt assurées par l'indépendance du Saint-Siège, « institution divine à laquelle la lient des desseins particuliers de Dieu » (Paroles de Léon XIII).

Un prêtre criminel. — La guillotine, qui a glorifié tant de prêtres français, il y a un siècle, en leur apportant la couronne du martyre, vient de frapper d'un terrible et juste châtiment un homme revêtu du caractère sacerdotal.

Le vicaire d'Entrammes, Bruneau, condamné à mort, en Juillet dernier, par la Cour d'assises de la Mayenne, pour incendie et assassinat, a été exécuté le 30 Septembre.

« Pendant les derniers jours de sa détention, dit la *Semaine religieuse* de Laval, le condamné s'est confessé plusieurs fois à l'aumônier, M. l'abbé Foubert.

« Jeudi matin, après s'être confessé de nouveau, il a entendu la sainte messe, célébrée dans la chapelle de la prison par M. l'Aumônier, et reçu la communion avec de grands sentiments de foi et de résignation. »

Comme nous avons déjà eu occasion de l'expliquer, l'Eglise ne peut être rendue responsable de la chûte de l'un ou de l'autre de ses ministres, pas plus que les prêtres fidèles ne sont solidaires des crimes de quelques prévaricateurs..... Un officier français, Anastay, est mort, lui aussi, sur l'échafaud ; s'ensuit-il que l'armée française, cette belle armée, soit composée d'assassins ?

Assurément non. Si les crimes de Bruneau et d'Anastay ont fait tant de bruit, c'est qu'on est habitué à trouver dans le clergé et dans l'armée toutes les nobles vertus, et que les chutes sont rares.

***

Remarquons que les journaux qui crient, à cette occasion, au scandale avec le plus d'éclat, gardent une extrême réserve, ou même un silence complet, sur l'écœurante affaire de l'Orphelinat de Cempuis (Oise). Pour beaucoup de raisons, nous ne pouvons insister sur les faits monstrueux qui, dénoncés *depuis un an* par les journaux indépendants et confirmés par une enquête toute récente, ont enfin emmené la révocation du Directeur, M. le docteur Robin. Ils ont montré clairement les conséquences de l'éducation athée, qui se résument en ces mots : ni Dieu, ni patrie, ni morale !

Défendons nos traditions. — A propos d'un discours de Mgr l'Evêque de Fréjus, nous lisons dans la *Semaine* de Montpellier :

« On remarquera que dans des passages cités de l'allocution de Mgr l'Evêque de Fréjus, le vénérable et docte prélat a tenu à affirmer solennellement le fait de l'évangélisation de la Provence par la famille de Béthanie. Ces traditions provençales, que les travaux de l'abbé Faillon avaient rendues indiscutables à la plus sévère critique, viennent d'être contestées de nouveau par l'auteur des *Fastes épiscopaux*, dont nous avons parlé dans un numéro précédent.

Personne, sans doute, ne pourra s'étonner que Mgr l'Evêque de Fréjus et Mgr l'Evêque de Marseille n'aient pas été ébranlés par des assertions hardies et sans preuves. Ce serait pour l'auteur des *Fastes* une rude tâche que de démolir des traditions, vieilles de dix-neuf siècles et corroborées par l'histoire et les monuments de toute une vaste province et de plusieurs grandes églises. Sur la parole tranchante de M. l'abbé Duchesne, les églises de Marseille, d'Aix, de Fréjus, de Nîmes ne se laisseront pas dépouiller de leurs traditions sacrées, qui, s'entrelaçant l'une à l'autre, forment un indestructible faisceau.

Disons-le en passant. Il n'est pas rare de voir, aujourd'hui, poser en savants, dont les dires hardis doivent passer pour indiscutables, des hommes qui se sont donnés la facile mission de fouiller dans le passé. Le plus ou moins de bagage historique ne fait pas à lui seul la *science*.. »

Un Pèlerinage à Kerdévot, en 1712.

A la veille du grand Pardon de Kerdévot, on lira avec intérêt la relation suivante extraite des Mémoires les plus authentiques.

De temps immémorial, à chaque vendredi du Carême, abondantes, fructueuses et précieuses sont les indulgences que notre Mère la Sainte Eglise daigne octroyer, en la chapelle de Notre-Dame de Kerdévot. Les pèlerins y viennent nombreux ; mais en l'an 1712, ils y accoururent plus nombreux que de coutume : ils sentaient pressant le besoin de demander au Christ Jésus, par l'intercession de sa benoîte Mère, pardon et pitié pour le pays de France. L'angoisse était grande alors, et la désolation universelle : le peuple ne comptait plus que sur le secours du Ciel. L'agriculture était ruinée, le commerce interrompu, les chemins défoncés et détruits. La mort frappait, à chaque instant, la famille royale, et la misère publique devait survivre longtemps aux horreurs de la guerre.

Un des vendredis du Carême de l'an 1712, au milieu de la foule suppliante, dans le sanctuaire béni de Kerdévot, on remarquait un groupe nombreux d'hommes à la figure amaigrie par la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fatigue et les privations, bronzée par les « paquets de mer » et le soleil des tropiques ; portant le bonnet et la casaque d'ordonnance des équipages de la Marine, ou l'uniforme des troupes de débarquement des vaisseaux du Roi. Recueillis, attendris, ils priaient ferme, comme ces hommes de guerre, qui, habitués à voir la mort en face, savent se rendre compte que Dieu est près d'eux lorsque la tempête est déchaînée ou qu'il faut affronter la mitraille.

Le chef de cette pieuse expédition, *Monsieur Deschamps, de Quimper*, raconta au « fabrique » que ces vaillantes gens étaient les survivants de l'héroïque campagne de 1711, où, en onze jours, Duguay-Trouin venait de détruire les formidables fortifications de Rio-de-Janeiro. Le 13 Novembre, l'escadre avait mis à la voile, et, le 13 Janvier 1712, se trouvant dans le Sud-Ouest des Açores, elle fut surprise par un vent violent, variant de l'Est au Sud. Sa violence augmenta, pendant plusieurs jours consécutifs. Le 19, les vaisseaux arrivaient à la hauteur des Iles. Jusque là, ils s'étaient conservés ; mais ce même jour, le commandant perdit de vue le *Mars* et le *Fidèle*. Le 21, la tempête reprit avec une nouvelle fureur, et tous les vaisseaux furent en danger de périr. Le *Lys* reçut un coup de mer si violent, que Duguay-Trouin crut, un moment, la mort inévitable, au milieu des abimes de l'Océan. Cet orage s'apaisa, et le *Lys*, rejoignant le *Brillant*, l'*Argonaute*, la *Bellone*, l'*Astrée* et l'*Amazone*, rentra avec eux dans le port de Brest, le 6 Février 1712.

Lorsque les Bas-Bretons, qui formaient les équipages, virent l'escadre en perdition, en face de la mort si dure loin du pays, ils songèrent à Notre-Dame de Kerdévot, en Ergué. Ils se consacrent, ils *se donnent*, d'instinct, à la Vierge glorieuse, convaincus que ce qui lui appartient ne peut périr.

Ils furent scrupuleusement fidèles au vœu fait au milieu de la tourmente, et ils s'empressèrent de l'accomplir en ce Carême, qui commençait, cette année-là, le 10 Février, jour du mercredi des Cendres : ils avaient débarqué à Brest, quatre jours auparavant. L'ancien cantique de Kerdévot en fait foi :

« En danger da veza collet var ar mor perillus,
« En em offret o deus bet dar Verc'hez glorius.

« Deut int d'he zrugarecat, pa int deut da Guemper,
« Roet o deuz dezi e presant ur chapelet caër,
« Ha roet un offranç-all c'hoaz hag guers offerennou.
« Soutenet-y c'hoas, Guerc'hez, en o oll combatou ! »

Cette prodigieuse expédition de Rio-de-Janeiro, qu'on a pu appeler « le dernier effort de la Marine française à son agonie », fait, à juste titre, partie du patrimoine de nos gloires bretonnes. Le grand Duguay-Trouin, de Goyon, Danycan, de la Jaille, de Blois, de Droualin, etc., étaient les chefs, expérimentés jusqu'au génie, intrépides jusqu'à l'héroïsme, de cette entreprise surprenante. Six négociants de Saint-Malo l'avaient rendue possible, en équipant la flotte de leurs deniers et avances, grâce au concours de leurs amis et correspondants des autres ports de

Basse-Bretagne, comme Concarneau, Audierne, Loctudy, Quimper, etc. Le recrutement des équipages s'exerça donc sur nos côtes cornouaillaises, où Notre-Dame de Kerdévot trouve bon renom et grande dévotion. Aussi, on s'explique facilement ce vœu fait par les soldats et marins de Duguay-Trouin, originaires de notre pays.

Cet épisode mérite d'avoir sa place dans les annales de cette pieuse chapelle. Si quelqu'un doute du caractère miraculeux de cette assistance de Notre-Dame de Kerdévot, il ne pourra récuser la déposition, le témoignage authentique de Duguay-Trouin lui-même.

Embarqué sur le *Lys*, ayant voulu faire vent arrière avec les fonds de sa misaine seulement, une grosse vague vint de l'arrière, qui éleva la poupe en l'air. « Dans le même instant, dit-il, « il me vint une autre encore plus grosse, de l'avant, qui, passant « pardessus mon beaupré et ma hune de misaine, engloutit tout « le devant de mon vaisseau jusqu'au grand mât. L'effort qu'il fit « pour déplacer cette épouvantable colonne d'eau dont il était « affaissé, nous fit dresser les cheveux et envisager, pendant « quelques instants, *une mort inévitable au milieu des abymes de « la mer*. La secousse des mâts et de toutes les parties du vaisseau « fut si grande, que *c'est une espèce de miracle que nous n'y ayons « point péri, et je ne le comprends pas encore* » (1).

Par déduction mathématique, nous relevons trois faits bien établis :

1° L'existence du danger ;

2° L'assistance évidente de Notre-Dame de Kerdévot, spécialement invoquée ;

3° La protection miraculeuse, parfaitement constatée, reconnue et attestée par les intéressés, à la plus grande gloire de Dieu et de Notre-Dame de Kerdévot ! A. F.

(1) *Mém. de Duguay-Trouin*. Coll. Pétitot (t. LXXII, p. 434).

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. Groussau, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la Revue : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison d'Août 1894. — I. Le décret de 1809, précédé d'un index alphabétique. — II. Les souscriptions et les offres de concours au point de vue de l'enregistrement. — III. Chant liturgique et musique sacrée. — IV. Le refus du sacrement de l'eucharistie devant les tribunaux judiciaires. — V. Questions choisies :

85. Lorsqu'une commune, débitrice de la Fabrique, opère le paiement, qui doit supporter le timbre de la quittance ? — 86. Les baux ordinaires des biens de Fabrique sont-ils soumis à l'avis du Conseil municipal et à l'approbation du préfet ? — 87. Les termes au-dessous de dix francs d'une location annuelle au-dessus de dix francs entraînent-ils des quittances revêtues du timbre ? — 88. Encaissement par les trésoriers de Fabrique des arrérages de rentes sur l'Etat. Réponse d'un trésorier-payeur général.

Nous recommandons à nos lectrices la grande mise en vente des MAGASINS DE LA PLACE DE LA BASTILLE. — Demander le Catalogue. — *Voir aux annonces.*

Archives diocésaines Quimper et Léon

Avec la *Poudre de Rogé*, approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, on peut préparer partout, au moment du besoin, une limonade purgative, rafraîchissante et d'un goût exquis.

C'est le véritable purgatif des dames, des enfants, des personnes âgées et de tous les tempéraments délicats. Fabrication et gros, 19, rue Jacob, à Paris ; détail : 9, rue du 4-Septembre, et dans la plupart des **pharmacies**. Prix du flacon : 2 fr. avec une instruction.

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

« Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède. »

(*Formulaire de thérapeutique.*)

Nota. — En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Un grand nombre d'observations faites par les médecins les plus éminents, soit dans les hôpitaux, soit dans la pratique civile, ont démontré que les PERLES D'ÉTHER du Dr CLERTAN constituent un médicament vraiment héroïque qui dissipe très promptement les crampes d'estomac, les palpitations, les coliques hépatiques, les gaz intestinaux, les étouffements causés par les points douloureux provenant d'une digestion difficile ; enfin, toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.

VÊTEMENTS Ecclésiastiques

JODELAIS, Jeune
20, RUE VERDELET (anc^ne^ rue des Ursulines),
Quimper
Fournisseur du Grand-Séminaire

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r^ de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fourniss^r^ du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

VIN DE MESSE, pureté garantie

PROVENANT DES VIGNOBLES DE M. LE MARQUIS DE GOUVELLO

VINS ROUGES, SPIRITUEUX & LIQUEURS,
DES PRINCIPALES MAISONS DE BORDEAUX ET DE BÉZIERS
HUILE D'OLIVE DE MARSEILLE
VIN DE MESSE TRÈS AVANTAGEUX

S'adresser à M. TRISTANI, représentant, 30, rue Laennec, QUIMPER.



ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2^f^ la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS :
J. ESPIC, R. St-Lazare, 30. – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres **LIQUEUR** genre **CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à **Besançon** (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*. COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à M^me^ V^ve^ LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le **FLORI D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. **Indisp.** en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — **Se défier des imitations.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines Qu per et Léon

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A LA

PLACE DE LA BASTILLE

PARIS - 5 et 7, FAUBOURG St-Antoine, 5 et 7 - PARIS

BRISSET Frères, Fournisseurs de l'Administration des Chemins de fer P. L. M., de l'Hôtel-Dieu, de l'Hospice des Qu'nze-Vingts, de la Maison des Frères St-Jean-de-Dieu, de l'École d'Alfort, de nombreuses Pensions, Hôtels, Hôpitaux, Communautés, Crèches, Ouvroirs, Sociétés de Bienfaisance, etc., etc.

Grande Mise en Vente extraordinaire de TOILES, BLANC, RIDEAUX, LINGE D'ÉGLISES, LINGERIE, BONNETERIE et ARTICLES POUR ŒUVRES DE BIENFAISANCE

BONNES et SÉRIEUSES OCCASIONS, expressément réservées pour cette grande mise en vente. Aperçu de quelques prix, extraits du catalogue :

AUBES	guipure, hauteur 1m, largeur 3m30, manchettes comprises.... 4 90 et	3 90
AUBES	tulle, haut. 1 mètre, larg. 3m30, manchettes comprises..... Prix	10 50
ROCHETS	guipure, contour 3 mètres, hauteur 0m50..... Prix	2 45
TOILE	blanche, pur fil, pr taies, couches ou linge de toilette, larg. 0m70. Le mètre	» 49
TOILE	blanche ou demi-blanche, pur fil, pr chemises, larg. 0m80.... Le mètre	» 85
TOILE	crémée, pur fil, genre lourd (inusable), pour draps de ferme ou domestiques, largeur 1 mètre..... Le mètre	» 80
DRAPS	de pension, cretonne écrue, bonne qualité, long. 2m75×1m60. Le drap	1 95
DRAPS	toile ménage, pur fil, crémée, garantie à l'usage, long. 3m, larg. 2m. Le drap	4 90
DRAPS	de maître, avec jours, bonne toile blanche, pur fil, sans couture, longueur 3 m, largeur 2 mètres..... Le drap	5 50
GRANDS DRAPS	de maître, jours rich., bonne toile blanche, pur fil, sans coutures, long. 3m50, larg. 2m40..... Le drap	8 90
MOUCHOIRS	coton blanc, avec vignettes toutes nuances, 50cm carrés. La doux	1 90
MOUCHOIRS	coton lilas et toutes nuances, unis ou carr., taille: 52cm car. La doux.	2 40
MOUCHOIRS	blancs pur fil Cholet, très bon. qualité, 50cm carrés. La douz.	3 50
MOUCHOIRS	blancs pur fil Cholet, très bon. qualité, 62cm carrés. La douz.	5 90
SHIRTINGS	et coton écru, bonne qualité.. Le mètre	» 28
RIDEAUX	guipure blanche ou crème, bonne qualité..... Le mètre	» 20
RIDEAUX	guipure, encadrés, belle qualité. Hauteur : 2m50 ..... La paire	1 90
COUVRE-LITS	guipure, blancs ou écrus festonnés ..... 3 50 et	2 45
EDREDONS	bonne guipure blanche ou écrue 1m80/1m60... 1 90, 1 45	» 95
MÉRINOS	noir, très bonne qualité, largeur 1 mètre..... Le mètre	1 25
FLANELLE	blanche pure laine, irrétrécissable, larg. 0m80... Le mètre	1 05
COTONNADE	quadrillée ou rayée, largeur 1m35, le m. 0,90 ; largeur 1 m.	» 60
JERSEYS	noirs, bon tissu molletonné, très belle qual., tles tailles, pr dames	2 95
TAPIS	de table, coloris variés 1m30 cent. carrés. ..... Le Tapis	1 10
FOYERS	moquette bouclée, long. 1m20, larg. 0m50..... Prix	2 25
COUVERTURES	mi-laine long. 1m65 larg. 1m10..... Prix.	1 65
LITS	COMPLETS, très bien confectionnés, pour 2 personnes 62f; pour 1 personne	39 »

LINON	batiste coton, blanc fin, larg. 1m20, le mètre, 1,25 ; larg. 0m80, le mètre	» 85
LINON	batiste, pur fil, beau blanc, bonne qualité, largeur 0m75... Le mètre	1 25
TOILE	batiste, pur fil, pour linge d'église et nappes d'autels, larg. 0m80, 1,45 ; larg. 0m7[illegible]	1 25
SERVICES	damassés écru, 6 couvert . [illegible] serviettes 65/75, nappe 130/135...	4 25
SERVICES	damassé écru, 12 couverts, serviettes 65/75, nappe 180/135... Le service	7 50
SERVICES	damassé blanc, pur fil, pour [illegible] verts, dim. : service 70×90, nappe 240×1m80..... Le service	16 »
NAPPES	damassées, écrues, pur fil, bonne qual., dim. : 1m30×1m38. La nappe	1 10
NAPPES	damassées écrues, pur fil, très bonne qualité, dim. 1m60×1m60. La n.	2 60
SERVIETTES	de table, bonne toile crémée, pur fil, dim. : 65/85. La douz.	4 90
NAPPES	assorties, taille 140×140. La nappe	2 45
SERVIETTES	pur fil, ouvré écru, liteaux fantaisie tissées à la main. Dimensions 55/60..... La serviette	» 18
SERVIETTES	de toilette, nids d'abeilles, gr. taille. La serv. 0,45 et	» 25
TAIES	d'oreillers, en bon coton écru, cinq boutons ..... La taie	» 59
TAIES	d'oreillers, très bonne toile blanche pur fil, 70cm carrés..... La taie	1 05
TABLIERS	cuisine, toile bleue, bonne qualité, largeur 1m05. Le tablier	1 25
TORCHONS	pur fil, bonne qualité, largeur 0m55, le m. 0,35 ; larg. 0m45, le m.	» 25
COUTIL	pur fil, belles rayures, toutes couleurs, pour matelas et sommiers. Largeur 1m40	1 15
COUVRE-LITS	tricot, blancs, frangés de quatre côtés 2m10 × 2m50, 6 75 ; 1m90×2m30, 6 75 ; 1m75×2m20, 5 75 ; 1m60×2m	4 75
CHEMISES	pantalons, camisoles shirting poignets, fesion main, valeur 3 25, vendu l'un	1 95
CHEMISES	femme en bon coton écru. La chemise	1 10
CORSETS	mastic ou réséda tr. b. coutil, 4 vantail. [illegible] 1er ton vraie baleine p. d. le corset	2 25
GILETS	de FLANELLE pure laine, sans manches pour hommes	1 45
BAS	coton noir ou couleurs, bonne qualité pour dames..... La paire	» 45
CHAUSSETES	laine tricotée, pour hommes..... La paire	» 45
PANTALONS	drap fantaisie, toutes tailles pour hommes. Le pantalon	2 95
COMPLETS	drap nouveauté, très bonne qualité pour hommes..... Le complet	19 »
FOULARDS	Barodas écrus, grandes tailles pour hommes ... Le Foulard	» 95

Envois FRANCO Catalogues, Echantillons et tout achat à partir de ***25 francs***, à l'exception des Articles de Literie et Meubles expédiés petite vitesse, port et emballage à la charge du destinataire.

9e ANNÉE. Vendredi 14 Septembre 1894. N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Lourdes et ses miracles.

II. Chronique du Diocèse : Avis. — Pèlerinage de Lourdes ; Mort de M. le Comte de Paris ; La Retraite des Œuvres au Folgoët ; Guilligomarc'h ; Echos du Couronnement de N.-D. des Postes.

III. Au centre de l'Afrique *(suite)*.

IV. Nouvelles du monde catholique : Amiens ; Il est un Dieu.

V. Documents historiques (suite).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Notre-Dame-des-Sept-Douleurs. Double-majeur. Blanc. Mémoires 1° du Dimanche, 2° de s. Corneille et s. Cyprien, martyrs, 3° de s[te] Euphémie et ses compagnons, martyrs.

Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° du Dimanche, 3° de ss. Corneille et Cyprien.

Lundi, 17. — Stigmates de s. François d'Assise. Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Joseph de Cupertin, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Janvier et ses Compagnons, martyrs. Double. Rouge.

Jeudi, 20. — S. Eustache et ses Compagnons, martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Mathieu, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. Thomas de Villeneuve, Evêque. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Plouescat.....	16 et 17 Septembre.
Hanvec.....	18, 19, 20, 21 et 22 Septembre.

Archives diocésaines ... per et Léon

Lourdes et ses Miracles.

Il est un fait d'expérience, c'est que tout malade, quelle que soit la gravité de son état, a l'espoir de guérir. Si les secours humains l'abandonnent, il en appellera à l'intervention divine ; jusqu'à sa dernière heure, il espérera.

C'est à ce sentiment qu'obéissent la plupart des nombreux pèlerins qui, chaque année, se rendent à Lourdes. Eux aussi sont atteints de souffrances, contre lesquelles la nature et l'art ne peuvent rien. Ils le savent ; ils le sentent ; vainement on essayerait de le leur cacher. Et cependant, il y a quelque chose en eux qui leur dit qu'ils pourront guérir !

Comment s'étonner, dès lors, qu'ils se dirigent là où il paraît constant que la Vierge manifeste avec plus d'éclat sa bonté et sa puissance ? Il leur semble presque qu'elle même les y convie par les prodiges qu'elle opère, à tout instant, sur des cas analogues aux leurs. Ils se décident donc à entreprendre le voyage. Qu'importent les fatigues de la route ! Elles seront promptement oubliées, si la guérison est au bout.

Les pèlerins arrivent à la fontaine, objet de tant d'espérances. Qui pourrait dépeindre l'émouvant spectacle qui y est offert ? C'est à qui en approchera ses lèvres, à qui plongera dans la piscine la partie malade ; les moins valides s'y font porter. Tous les âges et toutes les conditions y figurent ; toutes les souffrances y sont représentées. On dirait une sorte d'exhibition générale des misères humaines.

Mais parmi ces misères, combien seront soulagées et combien seront guéries ? Demandez-le aux pèlerins : personne ne le sait mieux qu'eux.

J'ajouterai que, moi aussi, j'en sais quelque chose. Fidèle à mon rôle de médecin, j'ai visité Lourdes avec le même esprit d'observation et la même réserve que j'ai apportés dans toutes mes excursions aux stations balnéaires. Or, pour ne parler que des faits qui me sont personnels, je veux dire qui se rattachent à ma clientèle propre, j'affirme avoir vu des malades en revenir guéris, alors que mes confrères et moi avions jugé leur état complètement au-dessus des ressources de la nature et de l'art.

Il suffit, du reste, de jeter les yeux sur la liste des guérisons que publient les comptes-rendus et les bulletins pour voir que, dans le nombre, il en est beaucoup qui méritent le nom de miracles.

Je dis « dans le nombre. » C'est que toutes ne le méritent pas. Sous ce rapport, les gens du monde sont en général d'assez mauvais juges, en ce qu'il leur manque les éléments scientifiques voulus d'une saine appréciation. Pour eux, la gravité des symptômes est l'unique critérium de la gravité du mal. Or, loin qu'il en soit toujours ainsi, il pourra se faire qu'une affection, qui renferme en elle des éléments certains de mort, se présente sous des apparences

bénignes, tandis qu'une autre, qui n'est pas de nature, au contraire, à compromettre l'existence, s'offrira sous les dehors les plus effrayants. D'où je conclus que, à moins de certains changements à vue qui rendent le phénomène manifeste pour tous, un miracle n'offre réellement les garanties voulues d'authenticité qu'autant qu'il a reçu l'estampille de la science (1).

Mais remarquez que là n'est pas la question. Il ne s'agit pas, en effet, d'un point médical ou canonique à établir ; il s'agit simplement d'un fait personnel, qui ne regarde que l'intéressé, et pour lequel il est seul compétent. Voilà un individu qui souffrait, et qui ne souffre plus ; qui n'entendait pas, et qui entend ; qui ne voyait pas, et qui voit. Cela lui suffit ; mais vous, cela ne vous suffit pas ; de quoi vous mêlez-vous ? Et s'il lui plaît d'appeler sa guérison un miracle, qu'est-ce que cela vous fait ?

Mais je vais plus loin, et je dis : Lors même que la fontaine de Lourdes n'agirait que sur l'imagination, — chose que je nie — elle rendrait encore de réels services ; car enfin, supposons un malade imaginaire et un guéri imaginaire ; le premier cessera d'avoir les maux qu'il croyait sentir, le second cessera de sentir les maux qu'il a réellement.

A cela, comment répond-on ? On répond par des injures, et des plus grossières. Ainsi, pour nos matérialistes et nos athées, tout pèlerin est un « clérical », c'est-à dire un imposteur et un fourbe. Ses maladies sont simulées ; leur guérison est une farce.

De cette diatribe, je ne relèverai qu'un mot : « Les maladies sont simulées. »

Veuillez donc me dire comment on simule un cancer au sein ; comment on simule une ulcération de la langue ; comment on simule une carie, une névrose, une tumeur blanche, toutes maladies qui, d'après les derniers relevés, ont obtenu leur guérison à Lourdes ? Or, si c'étaient des maladies *réelles*, et il fallait bien qu'elles le fussent, leur guérison doit être regardée comme un miracle, *puisque jamais on n'a vu affection de cette espèce guérir spontanément.*

Dr Constantin James.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

AVIS. — I. Retraite de Lesneven. — La retraite bretonne pour les femmes, à Lesneven, annoncée dans l'*Ordo* pour le 6 Octobre, est avancée de *huit jours* et commencera, le *29 Septembre courant*.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'en donner avis à leurs paroissiens.

(1) On sait que ce contrôle ne fait pas défaut à Lourdes où, récemment, pendant le pèlerinage national, près de 100 médecins, venus de tous les pays, se sont succédé dans le bureau des constatations, assistant à la discussion des faits et à la rédaction des soixante procès-verbaux de guérisons. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— II. La *Semaine Religieuse* de Paris publie l'avis suivant :

« Mgr l'archevêque a été averti que des Chaldéens, se disant envoyés par leur Evêque pour recueillir des aumônes, se proposent de venir en Europe : auprès des protestants, ils déclarent appartenir à l'hérésie de Nestorius ; auprès des catholiques, ils se déclarent catholiques. Ils se sont procuré frauduleusement des lettres de recommandation de plusieurs Evêques de la côte d'Afrique.

« On devra se tenir en garde contre toute demande qui serait faite à l'aide de ces recommandations. »

Pèlerinage de Lourdes. — Dimanche soir, 9 Septembre, sont partis de Landerneau et de Quimper, les quatre trains du pèlerinage diocésain, emportant 2,800 de nos compatriotes prier à la Grotte de Lourdes.

Des dépêches nous apprennent que le voyage a été heureux. M. Coat, Curé-Archiprêtre, Directeur du pèlerinage, télégraphie à Monseigneur :

« Lourdes, 12, 8 h. 40, m.

« Voyage heureusement effectué. Pèlerins bretons, heureux, prient pour Votre Grandeur. « COAT. »

En même temps, il a bien voulu adresser à la *Semaine religieuse* le télégramme suivant :

« Lourdes, 12, 8 h. 40, m.

« Voyage heureusement effectué. A Lourdes, plus de vingt mille pèlerins. Messe de communion à la Grotte, ce matin, pour nos Bretons. Grand enthousiasme. Tout va bien. « COAT. »

Voici la liste des pèlerinages qui se trouvent à Lourdes, en ce moment : Reims (1 train), Liége (2 trains), Rouen (3 trains), Lectoure (1 train), Millau (2 trains), Angers (2 trains d'hommes seuls), Valence (2 trains), Evreux (1 train), Moulins (1 train), Saint-Brieuc (2 trains), La Hollande (1 train), soit, y compris les 4 de Quimper, 22 trains, sans compter les nombreux pèlerins, venus par groupes ou isolément.

Mort de M. le Comte de Paris. — Le chef de la Maison de France vient de mourir, sur la terre d'exil, au château de Stowe-House, en Angleterre, à l'âge de 56 ans. Depuis longtemps déjà, on avait perdu tout espoir dans les secours humains : des messes avaient été dites, notamment à Paris et dans la plupart des villes de France, pour le rétablissement du prince : le Saint-Père avait envoyé sa dernière bénédiction, sur la demande de M. le duc d'Orléans, fils aîné de l'auguste malade. Quant à celui-ci, il avait voulu recevoir, en pleine connaissance, dès le 31 Août, les derniers sacrements, qui lui furent administrés par Mgr d'Hulst. Cependant l'agonie se prolongea et ce n'est que samedi, 8 Septembre, qu'il s'est éteint, après avoir édifié par les plus beaux exemples de courage, de foi et de résignation chrétienne ceux à qui il donnait

l'exemple non seulement d'une constante pratique religieuse, mais d'une piété peu commune.

Sauf quelques journaux que l'on a vus si exigeants pour le respect et les honneurs dûs à leurs grands hommes, et qui n'ont que des injures grossières en face d'un adversaire mourant ou mort, tout le monde, en France et à l'étranger, rend hommage aux vertus privées, à la dignité de la vie, à la haute intelligence aux vastes connaissances de M. le Comte de Paris, comme à son admirable désintéressement. Sa dernière parole a été pour sa patrie, qu'il aima toujours pour elle, jamais pour lui. Réunissant, dit un témoin, toutes ses forces et se tournant vers les siens, il leur dit :

« Supportez avec résignation l'épreuve que vous traversez. « Pour moi, j'offre à Dieu mes souffrances et ma vie, le priant de « les accepter pour le salut de mon âme et pour le bonheur de la « France. »

« La postérité, dit un journal peu suspect, *les Débats*, jugera la carrière de ce prince. Nous ne lui refusons ni l'hommage de notre respect, ni la pitié à laquelle il a droit. Nous lui savons gré d'avoir porté dignement un nom devant lequel s'inclinent tous ceux qui sont respectueux de notre histoire et de notre tradition nationale. »

Pour nous, nous ne pouvons que joindre nos prières à celles de la famille illustre, si cruellement éprouvée, en exprimant le vœu que l'enseignement donné par le Comte de Paris soit compris de tous : car, à travers toutes les épreuves, le noble prince qui vient de mourir prématurément dans les tristesses de l'exil, a toujours mis au-dessus de ses ambitions temporelles, les plus naturelles et les plus légitimes, le salut et la grandeur de la France.

***

Nous apprenons qu'un service pour le repos de l'âme de M. le Comte de Paris sera célébré, demain, samedi, à 10 heures, en l'église Cathédrale de Saint-Corentin, par les soins du comité royaliste.

Retraite des Œuvres. — La clôture au Folgoët *(suite)*. — « Au toast de M. l'abbé Treussier, directeur de la retraite, répond d'abord le Président de l'Association de la jeunesse catholique. M. Soubigou « boit au drapeau, qui symbolise l'Eglise et la France, et qu'il promet de porter toujours haut et ferme. » Cette parole brève, tout empreinte de patriotisme et d'énergie chrétienne, est chaleureusement applaudie, comme celle de M. Desgrées du Loû qui « porte la santé du vaillant « clergé breton, qu'il assure de sa sympathie, de son dévouement « et aussi de sa soumission dans les questions mixtes où se trou- « vent engagés les intérêts religieux ». C'est le tour de M. l'abbé Naudet, l'éminent prédicateur de la retraite..... Dans une magnifique allocution, où il salue le vaincu d'hier, tombant fièrement

Archives diocésaines imper et Léon

sous l'injustice du suffrage universel et se relevant bientôt, grâce aux vaillants catholiques du Léon, l'abbé Naudet se déclare Breton, lui aussi, de cœur. Une fois encore, il nous met en garde contre tout découragement, toute défaillance sur le chemin..... »

Les applaudissements se prolongent et reprennent, plus puissants que jamais, quand M. le comte de Mun se lève. Enfin le silence se rétablit et le grand orateur catholique prononce le discours suivant :

Messieurs,

Je me lève, profondément ému de l'accueil que vous voulez bien me faire et des paroles qui viennent de m'être adressées.

Le témoignage que m'apportent, ici, dans leur loyauté et leur indépendance, vos cœurs de Bretons, vos âmes de catholiques, est la plus belle récompense que puisse ambitionner celui qui s'honore, comme d'un titre de gloire, du nom de soldat du Pape, que vous lui donniez tout à l'heure. (Bravo ! bravo ! Vive M. de Mun !)

Je ne sais pas de meilleure réponse à ces marques éclatantes de votre confiance que de renouveler, au milieu de vous, aux pieds de la Vierge du Folgoët, mon serment de fidélité au Souverain Pontife, d'obéissance absolue à ses enseignements, de soumission parfaite à ses conseils. (Applaudissements répétés.)

Quand les hommes d'armes qui parcouraient, au temps des guerres de la Succession, les campagnes du Léon apercevaient, ici même, le pauvre Salaün, dans son arbre, ils l'interrogeaient brutalement, tout entiers à leurs discordes, pour savoir s'il était de leur parti, et lui leur répondait : « Je ne suis ni Blois, ni Montfort, je suis serviteur de Madame Marie. »

Messieurs, que ce soit aussi, dans nos temps difficiles, notre devise et notre réponse aux combattants de la politique ! Catholiques et patriotes avant tout, nous ne sommes d'aucun parti ! Nous sommes les serviteurs de l'Eglise et de la France, et résolus à accepter, pour elles, toutes les contradictions, toutes les attaques, s'il le faut, tous les outrages ! (Sensation prolongée. Les applaudissements empêchent, à diverses reprises, l'orateur de continuer.)

Les outrages, messieurs, moins que personne, ici, quoi que j'en aie pu souffrir, j'ai le droit d'en parler, devant vous qui m'en avez, d'un élan de vos cœurs, dédommagé au centuple.

Les contradictions, les attaques, il faut les accepter comme la rançon de notre indépendance ! Ce sont elles qui donnent du prix au devoir accompli, ce sont elles qui sanctifient notre tâche, et qui féconderont notre œuvre !

Saluons-les comme l'ornement de notre route, comme le témoignage de notre force, et marchons de l'avant. Celles qui viennent de malentendus sincères ou de scrupules respectables, faisons-les taire en les dissipant, peu à peu, par le spectacle de notre foi, par la dignité de notre attitude, par la persévérance de notre dévoûment à l'Eglise et à la France.

Tout à l'heure, mon jeune ami Desgrées du Loû, que j'ai plus de raisons que jamais d'appeler mon ami, lui qui, au jour des sanglantes injures, a su trouver dans son cœur, pour me défendre, des accents dont je le remercie publiquement, tout à l'heure Desgrées du Loû portait la santé du clergé breton, me ravissant ainsi la plus belle partie de ma tâche.

Je veux, du moins, m'associer à son langage et saluer, avec lui, ces prêtres admirables, l'honneur et la providence de vos campagnes, dont je me glorifie d'être l'ami, vieilli déjà dans les luttes communes, mais fidèle et dévoué comme au premier jour. (Longs applaudissements.)

Quand saint Pol délivra l'île de Batz du dragon qui la désolait, ce ne fut ni par les armes ni par la violence, mais par la vertu de son étole, jetée sur les épaules domptées du monstre tout à coup docile et soumis.

Souvent, debout sur la grève de Roscoff, en face du rivage illustré par ce grand souvenir, j'ai admiré, légende ou tradition, cette belle image du dévoûment sacerdotal et de la puissance du ministère sacré : et je me suis dit qu'ainsi les fils de saint Pol, et avec eux tout ce clergé de France, si modeste et si grand, sauraient un jour, par la force qui leur vient d'en haut, des mains des Evêques et, par eux, du Successeur des Apôtres, désarmer et vaincre l'esprit révolutionnaire qui ravage notre pays.

Mais il faut tout dire ! Saint Pol n'était pas seul, pour cette œuvre de géant. Il avait près de lui cet homme longtemps cherché, dont nous autres Léonards — vous me permettez bien, n'est-ce pas, de me compter dans la famille, — nous n'avons pas le droit d'oublier la mémoire, qu'il ne trouva qu'en Cléder, où M. de Parcevaux, que je vois en face de moi, fait revivre son courage et sa foi, (Applaudissements) et dans ce lieu de Kergornadec'h, qui veut dire « la demeure de l'homme qui ne fuit pas ! »

Messieurs, cet homme sans peur, c'était le laïc, prêt à tous les combats pour l'Eglise de Dieu, et debout aux côtés du prêtre, pour le soutenir et le seconder dans sa tâche. Qu'il soit notre modèle, et qu'on puisse, un jour, dire de nous que le clergé français a trouvé, lui aussi, pour l'assister dans son apostolat, des hommes qui ne fuient pas ! (Longues salves d'applaudissements !)

C'est l'esprit même des conseils et des enseignements du Souverain Pontife, quand il commande de nous jeter au premier rang des œuvres sociales ; et, certain d'être votre interprète fidèle, tout fier du droit que vous m'avez donné de parler au nom des Bretons du pays du Léon, j'envoie du fond du cœur, de cette extrémité de la terre de France jusqu'aux extrémités des monts, au grand Pape qui gouverne l'Eglise, l'hommage de notre foi, de notre amour et de notre obéissance !

Que Dieu le conserve encore longtemps à notre tête !

A la santé du Pape !

Vive Léon XIII ! !

« En ce moment, continue notre correspondant (1), l'enthousiasme est indescriptible. Certes, ce sont là des journées qui compteront dans la vie du grand champion catholique.

« A 2 heures, les Vêpres sont chantées avec entrain ; puis, comme on l'avait annoncé, M. l'abbé Naudet prend la parole. Plus de 3.000 personnes sont réunies, pour entendre le chant d'adieu du vaillant conférencier. Au milieu d'un silence, où l'on sent le frisson des grandes choses vous envahir, l'abbé Naudet jette sa première strophe en l'honneur de la « vieille foi bretonne. » Il peut

(1) Nous avons reçu, trop tard pour le faire figurer dans notre dernier numéro, le compte-rendu dont nous donnons, aujourd'hui, la dernière partie. En remerciant l'auteur, nous le félicitons de cette ardeur généreuse, de cet enthousiasme qui se traduisent dans son style et qui conviennent si bien à la jeunesse. N. d. l. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'écrier dans une apostrophe sublime : « Où sont-ils donc ceux « qui chantaient nos funérailles? Où sont-ils, ceux qui croyaient « battre des mains sur nos cercueils?... » Et puis, c'est une autre strophe en l'honneur « de l'espérance... Vive Dieu! et vive la bataille! »

« La Bénédiction du Très Saint-Sacrement termine cette cérémonie grandiose. Une dernière fois, on salue la Madone du Folgoët ; puis, on revient à Landerneau, pour se séparer et pour aller batailler la bataille de Dieu, après s'être retrempé au contact généreux d'une grande âme d'apôtre et de héros. » C.

Guilligomarc'h. — On nous écrit :

« J'ai la grande joie de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle école chrétienne libre, à Guilligomarc'h : lundi dernier, 10 Septembre, M. le Curé-doyen d'Arzano est venu dire la messe du Saint-Esprit. Les trois religieuses de Kermaria — Filles de Jésus, — qui dirigeront la nouvelle école, ont bien senti, dès le premier moment, que les sympathies de la population sont pour elles. Quand M. le Curé, après le dernier Evangile, a commenté cette parole si touchante du Sauveur : « Laissez venir à moi les petits enfants », les parents ont compris, de plus en plus, ce qui manque à l'école dont Dieu est officiellement banni.

Aussi, ils ne peuvent assez remercier leur digne recteur, M. Mahé, auquel revient le principal honneur de la fondation nouvelle, et ils confondent dans leur reconnaissance les chrétiens généreux qui lui sont venus en aide. Au risque de les désobliger, en blessant leur modestie, nous citerons M. de Raismes et sa famille, — qu'on appelle ici la seconde Providence de Guilligomarc'h, — M. Courné de Boblaye, M. le Comte de Pluvié, les familles André, Richard, Jégo et Roussin (de Kervran).....

A tous, et aux autres que nous pouvons oublier, merci! Que Dieu les récompense de leur zèle et de leur générosité pour ce que l'on a appelé, avec raison, l'œuvre essentielle à notre époque : l'éducation chrétienne. » X.....

Echos du Couronnement de Notre-Dame des Portes. — Bientôt trois semaines seront écoulées, depuis le jour où le diadème a été posé sur le front de la Patronne de Châteauneuf, et ceux qui ont été les témoins de cette admirable fête, sont encore et seront longtemps sous le charme de ce souvenir. Nous avons fait notre possible, pour ne point laisser de lacune dans le compte-rendu qui devait retracer les splendeurs de ce beau jour ; mais il y a toujours des détails qui ne sont connus qu'après coup, et il y a aussi des oublis inévitables.

Nous avons omis de dire que la statue, étant restée dans le champ du Couronnement, entre la cérémonie du matin et celle de l'après-midi, avait été vénérée par des milliers et des milliers de pèlerins, venant faire toucher aux pieds de Notre-Dame les objets

de piété, qu'ils emportaient pour les amis absents ; des séminaristes et quelques prêtres ont été sans cesse occupés à cet office de charité, et restent grandement édifiés du calme et de la dévotion de ces chrétiens appartenant à toutes les conditions.

Un mot maintenant du nombre des pèlerins. La *Semaine religieuse* a donné le chiffre 30.000, parce que c'était l'appréciation la plus commune, le jour même de la fête. Le champ ayant été mesuré, on avait constaté qu'il pouvait contenir ce chiffre. Les deux tiers seuls étant occupés, on restait dans la vraisemblance en maintenant le même chiffre, parceque l'envahissement de la route voisine et de quelques propriétés particulières, pouvait fournir une équivalence. Mais ce que j'ignorais pendant la grand'messe et pendant les cérémonies qui ont précédé et qui ont suivi, la ville a été constamment remplie de personnes qui s'en allaient en silence, et le chapelet à la main ; l'église paroissiale et la chapelle de Notre-Dame des Portes étaient assiégées, sans trêve, par les pieux visiteurs.

Cela étant, si nous voulons dire toute la vérité, nous pourrons avancer qu'en comptant les pèlerins qui sont venus et repartis le samedi, 25 Août, ceux qui, étant venus le dimanche à une messe matinale, s'en sont retournés de bonne heure, ceux qui sont restés en ville pendant la cérémonie du matin, enfin, ceux qui sont arrivés après-midi, Châteauneuf a vu passer 50.000 personnes.

J'ai dit que, pendant le triduum préparatoire, les visiteurs ont été peu nombreux, et cela en raison du retard que la récolte a subi cette année ; mais en revanche, l'octave qui a suivi la fête, a eu un merveilleux succès. Chaque jour, les communions étaient nombreuses ; quant aux pèlerins, ils étaient innombrables ; et il faut le répéter, car c'est la note caractéristique des fêtes du Couronnement de Notre-Dame des Portes : la piété semble avoir trouvé ici un sanctuaire privilégié.

Il y a une autre chose qui a été beaucoup remarquée à Châteauneuf ; pas un homme ivre dans une pareille foule! et cependant nous sommes en pleine Basse-Bretagne, et nous n'ignorons pas quelle réputation on a faite à nos populations. Louis Veuillot, qui, dans son séjour au château de Kergrès, avait appris à connaître le laboureur breton, s'était pris à l'aimer beaucoup, et comparant nos paysans au retour des foires et des pardons, aux bourgeois voltairiens que scandalisait l'intempérance armoricaine, il disait volontiers : « Saints ivrognes de Bretagne, priez pour nous! » Certains oublis, en effet, n'excluent pas toujours une foi réelle, voire même une foi vive. C'est ce qui fait qu'un pauvre homme d'une paroisse que je ne nommerai pas, déclara à sa femme le 26 Août, sa volonté d'aller à Châteauneuf et d'assister au Couronnement. La ménagère fit opposition formelle, et débita un vrai discours, d'ailleurs fort sage, déclarant que le jour était fort mal choisi pour aller scandaliser tout le monde ; car il s'enivrerait, cela était évident, et il s'exhiberait en public, ce n'était pas moins certain!

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et cependant, Monsieur l'emporta, et Madame finit même par lui donner les six sous qu'il réclama *pour faire son pardon*.

Et, le soir, il rentra, et non seulement il ne s'était même pas grisé, mais, tout fier, tout triomphant, il remit à sa femme, qui n'en croyait pas ses yeux, les six sous auxquels il ne manquait pas un centime.

En lisant ces lignes, chers lecteurs de la *Semaine,* faites avec moi, je vous le demande, non pas la prière de Louis Veuillot, mais celle-ci : « Notre-Dame des Portes, à ce pauvre homme qui vous a si bien honorée à sa manière, et non sans quelque effort probablement, obtenez une conversion complète ; si vous voulez, vous pouvez le guérir. »

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Après cet aperçu rapide sur la géographie de l'Ouganda, faisons un peu d'ethnographie. D'où viennent les Bagandas ? Les partisans du déluge universel diront que ce sont des descendants de Cham ; ceux qui veulent que le déluge n'ait inondé qu'une partie de la terre prétendront que ce sont des Caïnites. Si intéressante que soit la question, il serait déplacé pour moi de m'en occuper : mon devoir n'est pas de savoir d'où les nègres viennent, mais bien de leur montrer où ils vont. — Mais sans remonter au déluge ou au-delà, peut-on savoir de quel ancien peuple descendent les Bagandas ? C'est bien difficile. Il y a quinze ans, pas un Muganda ne savait lire ou écrire. Il y a donc quinze ans, les Bagandas étaient encore plongés dans la nuit des temps. Aujourd'hui, on peut à peine recueillir les noms de trente rois. Les Bagandas prétendent que leurs souverains ont eu pour ancêtre un homme fabuleux, nommé *Kintu*, qui serait descendu du ciel. Ils disent aussi avoir entendu, autrefois, dans les causeries du foyer, qu'une femme, dans l'antiquité, aurait enfanté sans le concours d'un homme. C'est tout ce que j'ai pu savoir sur l'origine des Bagandas et sur leurs connaissances des temps passés. — Examinons-les donc, tels qu'ils apparaissent de nos jours.

Ce qui distinguait les Bagandas, avant leur conversion à la foi, c'étaient leur cruauté. Le roi, qui est le possesseur absolu de toutes les terres du royaume et le maître de tous les habitants, donnait le premier l'exemple de la férocité. Ces tyrans sanguinaires prenaient plaisir à s'entourer de bourreaux et à les envoyer parcourir les chemins du pays avec des ordres comme ceux-ci : « Tous les hommes qui n'auront pas noué leurs lubugos (étoffe « d'écorce) de telle ou telle manière, prenez-les et me les ame- « nez. » — « Toutes les femmes qui n'auront pas la tête rasée, « emparez-vous-en et faites-les parvenir jusqu'à moi ! » — Ces pauvres innocents, présentés au roi, étaient incontinent conduits à la mort : aux uns, on tranchait immédiatement la tête ; aux autres, on coupait les lèvres, les oreilles le nez, les mains et, ainsi mutilés,

on les abandonnait dans les hautes herbes où le plus souvent ils devenaient la proie des fauves.

On a vu un roi, dans l'Ouganda, qui faisait ficher en terre plusieurs petites lances, bien disposées en carré, devant son siège en peau de tigre, et qui obligeait ses gens, qui venaient le saluer tous les jours, de frapper avec la paume de la main sur ces mêmes lances, en s'écriant à la louange du Monarque : « *Ozinzé !* tu l'emportes ! »

Ce que les rois faisaient sur une grande échelle, les chefs le faisaient dans la mesure de leur autorité. Nous avons actuellement un néophyte, que son chef mutila horriblement, il y a quelque dix ans. Il n'a plus de mains, plus d'oreilles, plus de nez, plus de lèvres et plus d'œil gauche ! Son bon cœur lui a quand même valu de trouver une femme ; il s'est marié, ces jours derniers.

Le pillage était aussi, autrefois, un jeu favori des Bagandas. Un ennemi était-il tué sur un champ de bataille, aussitôt son vainqueur le dépouillait complètement de ses armes et de ses habits. Quand l'armée ennemie était mise en fuite, les paysans qui suivent toujours l'armée, se jetaient à la curée comme une troupe d'insatiables vautours et pillaient absolument tout : hommes, femmes, enfants, ivoire, peaux, lubugo, lances, calebasses, tabac, haricots, etc., etc.

Actuellement encore, les objets pillés sont la seule contribution de guerre. Mais on n'enlève plus les femmes ni les enfants, comme autrefois. Nous autres Missionnaires, nous avons mis le holà, et quand la chose se pratique, plus d'absolution pour le délinquant !

Un nègre se confessait une fois à la suite d'une expédition, faite contre l'étranger. « Père, disait-il, dans la dernière guerre, j'ai pillé un lubugo. » — « Oui, c'est tout ? » — « *Kitangé*, ousasiré, mon Père, prends-moi en pitié, mais, mais... il y avait une femme dedans ! »

Cependant la foi a transformé ce peuple. Nos catholiques ont une telle horreur de faire souffrir leur prochain, qu'ils osent à peine prendre *ar bod banal*, pour punir leurs enfants. De pillage, il n'y en a plus, du moins, pour ce qui regarde le pillage de l'homme. Après que les protestants nous eurent chassés du Buganda, en enlevant une multitude de femmes et d'enfants, nos catholiques furent attaqués, à leur arrivée dans le Buddu, par un roitelet Muziba. La bataille fut livrée au passage d'une rivière, tout près de la station de Notre-Dame des Victoires. A peine les catholiques eurent-il passé l'eau, que leurs ennemis fuyaient à toutes jambes. La partie était belle pour piller les Bazibas, qui étaient riches. Eh bien ! non, pas une seule femme ne fut réduite en esclavage, pas un seul enfant ne fut enlevé à ses parents. Ce qui fit dire aux Bazibas, étonnés de cette conduite : « Véritablement, les prêtres français ont vaincu les Bagandas ; leur religion est une religion de douceur et de justice ! » Voilà déjà deux ans que cette guerre a eu lieu ; les Bazibas, autrefois ennemis acharnés des Bagandas, se mêlent à ceux-ci maintenant, en grand nombre,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour écouter nos instructions. Une foule de Bazibas ont fini leur catéchisme et l'héritier présomptif du trône lui-même, est à la tête des catéchumènes. *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Amiens. — Un congrès des œuvres ouvrières vient de se tenir à Amiens, du 3 au 7 Septembre, sous la présidence de S. G. Mgr Renou, évêque d'Amiens. Mgr Hoyaeck, archevêque d'Arca, Mgr de Maricourt, y assistaient ainsi qu'un grand nombre d'hommes éminents, dévoués aux œuvres ouvrières, et près de trois cents prêtres.

D'importants travaux ont été lus, des questions pratiques ont été discutées, notamment l'union des œuvres ouvrières catholiques, les patronages de jeunes gens, l'éducation des enfants, les œuvres intéressant la campagne.

Il est un Dieu. — En 1832, à Lyon, Mme Garnier, fondatrice de l'Œuvre du Calvaire, en faveur des personnes atteintes de maladies incurables, soignait une cancéreuse. Elle essaya de lui parler de Dieu.

— Si Dieu existait dit la malheureuse, je ne serais pas en cet état.

Des jours, des semaines, des mois s'écoulèrent, amenant les mêmes tortures et le même amour dévoué.

Mme Garnier parla du ciel.

— Ah ! le ciel !... dit la cancéreuse, oui, j'y crois, *parce que le ciel seul peut vous récompenser*.

Elle se réconcilia avec Dieu et mourut consolée.

Le limaçon.

Sur la cime d'un arbre, un limaçon grimpé
Fut par un aigle aperçu d'aventure.
— Comment à ce haut poste, oubliant la nature
As-tu pu t'élever ? dit l'oiseau. — « *J'ai rampé !* »
Combien, dans le siècle où nous sommes,
De limaçons parmi les hommes ! **X.**

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, 33, rue du Chercha-Midi, Paris.

Au pays de Bernadette, par Mme Marie de Besneray. Un vol. in-12, chez Téqui, libraire-éditeur, rue du Cherche-Midi, 33, à Paris. Prix : **2** fr.

Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, PARIS

ABRÉGÉ ILLUSTRÉ DE L'HISTOIRE DE LA RELIGION. Spécialement destiné aux enfants, cet ouvrage, par demandes et réponses, a été publié par ordre de Son Éminence le Cardinal Langénieux. 7e édition (25,000 exemplaires par édition). — Prix de l'exemplaire, cartonné, 50 c.; le cent, 35 fr.; port en sus.

DOCUMENTS
POUR SERVIR A
L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES
dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

Nous reprenons aujourd'hui et nous espérons être en mesure de continuer régulièrement la publication, un moment interrompue, des *Documents historiques* sur la Révolution, recueillis par M. le chanoine Peyron.

Nous saisissons cette occasion de remercier encore notre savant collaborateur de vouloir bien donner à la *Semaine religieuse* la primeur d'un ouvrage si justement apprécié.

M. Le Gall, recteur constitutionnel de Plouguerneau, puis de Plounévez-Lochrist, ne fut pas mieux accueilli dans cette dernière paroisse que dans la première ; écoutons ses plaintes adressées, le 9 Germinal an II (29 Mars 1794), au District de Lesneven (la lettre est datée de Trefflez) (1) :

« Je me suis présenté pour demander mon traitement de Curé de Plounévez. Vous n'avez pas jugé à propos de me l'accorder sans l'avis de votre conseil. Je trouve que la pièce par laquelle le Conseil général de Plounévez a arrêté de faire présent de mon traitement à la nation, est insuffisante pour m'en priver.

« J'ai été installé à Plounévez, au mois de Janvier 1793, dans l'intention d'y faire ma résidence ; j'y ai appelé des vicaires pour m'aider ; mais je n'y ai trouvé ni logement ni pension pour eux ni pour moi. J'ai donc commencé à me retirer à Trefflez, distant d'une demi-lieue, où j'avais déjà resté six ans. Je me rendais de là tous les jours à Plounévez, et à toutes les heures lorsque j'étais requis.

« Jusqu'alors, je n'avais éprouvé que peu de désagréments, grâce à la liberté entière que je leur laissais, jusqu'à faire en ma présence des inhumations, sans m'en mêler, n'étant pas requis.

« Le mardi de Pâques, l'église était absolument remplie à la messe. Arrive, le lendemain, la nouvelle de la défection de

(1) L. 179.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dumouriez et de son armée, voilà la philosophie qui reprend vigueur, et mon église est vide le dimanche suivant. Quelque temps après, on apprend que l'armée de Dumouriez l'avait abandonné ; le nombre de mes auditeurs augmente encore. Enfin, je crus m'apercevoir que mes philosophes suivaient tous les mouvements de la frontière et de la Vendée.

« Alors je pris mon parti et je leur annonçai mon intention au prône, en ces propres termes : « Mes amis, je vous « vois flottant entre les deux partis ; plusieurs de vous que « je sais être pour le parti contraire, sont ici, ils viennent « aux offices, et sans doute malgré eux. Vous me craignez « peut-être, vous n'êtes pas libres ; eh bien, je vais vous « rendre votre liberté : désormais, je dirai la messe à Trefflez, « y viendra qui voudra, mais je ne viendrai ici que quand on « m'y demandera ; mais je demande qu'on considère comme « nul l'arrêté de Plounévez, qui me prive de mon traite- « ment. »

Le sieur Le Gall, voyant que la Convention ne semblait plus avoir grande considération pour les prêtres assermentés eux-mêmes, n'allait pas tarder à se séculariser.

L'institution du *décadi* supprimait, du reste, la messe officielle des prêtres constitutionnels. Voici comment la commune de Milizac entendait observer cettte loi nouvelle (1) :

« *Extrait des registres de la commune de Milizac du 29 Germinal an II (12 Avril 1794)*

« Considérant que le jour de décadi est le jour du repos, celui où les républicains doivent s'assembler pour entendre la proclamation des lois par les magistrats du peuple, et leur explication par l'instituteur ;

« Considérant que jusqu'ici la célébration du dimanche, annoncée publiquement au son de la cloche, à l'extérieur du temple catholique, a été un obstacle à un rassemblement plus nombreux des citoyens les jours de décades ;

« Considérant, d'ailleurs, que tous les cultes étant égaux aux yeux de la loi, aucun n'a plus que l'autre le droit de se faire protéger à l'extérieur ni d'établir des rites publics en concurrence avec les institutions républicaines ;

« Par ces motifs, le Conseil général arrête :

« 1° Que la cloche laissée dans le clocher, par la loi du 23 Juillet dernier (vieux style), ne sera plus sonnée pour l'exercice d'aucun culte quelconque, mais seulement pour les institutions républicaines ;

« 2° Tous les citoyens sont avertis de s'assembler tous les jours de décades, à une heure après midi, dans l'église de la commune, à défaut d'autre local assez spacieux ;

« On ne conservera dans tous les carrefours publics et

(1) L. 95.

autres lieux de la commune, que les colonnes sur lesquelles étaient élevées des croix ou autres signes d'un culte particulier, et, en haut de chaque colonne, il sera substitué à la croix un écriteau portant les mots *liberté, égalité,* et l'indication des routes pour l'utilité des voyageurs ;

« Vu, en outre, que le fer sur une élévation n'est propre qu'à attirer la foudre, il sera substitué à la croix en fer du clocher un mât avec pavillon aux trois couleurs. »

A Lannéanou, le Comité de surveillance prescrit, le 20 Floréal an II (8 Mai 1794), qu'à partir du 30 Floréal (18 Mai), la commune devra commencer à observer les jours des décadis (1), et profite de l'occasion pour porter un règlement touchant l'extinction de la mendicité.

« Lecture sera faite, en la chaire de l'église, des lois nouvelles.

« Tous les citoyens et citoyennes sont invités à se trouver, avant 10 heures du matin, à l'église, mais particulièrement les chefs à *Jacques (sic)* ménage, pauvre et riche, sous peine d'être regardé comme suspect et traité comme tel.

« Aucun pauvre ne pourra mendier les jours des décadis. Défense est faite de donner l'aumône à aucun mendiant, ces jours, sous peine de 3 livres d'amende pour la première fois, et 3 jours de détention en cas de récidive.

« Cet article n'est que provisoire, jusqu'à la destruction totale de la mendicité. »

(A suivre.)

(1) L. 193.

Goudron Guyot véritable. 19, Rue Jacob. Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à Paris, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines Q ...per et Léon

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Coder)
Laxatives. Purgatives. Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi Franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

ASTHME & CATARRHE
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, Vente en Gros : J. ESPIC, B. St-Lazare, 20 – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, **ENCAUSTIQUE CHINOISE**
meubles, linoléums, etc. **LAQUE CHINOISE**
TABLIERS de CHEMINÉE, avec la **FLORI D'OR**
Vos POÊLES, FOURNEAUX,
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Ve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie de KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. Vendredi 21 Septembre 1894. N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES
L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Le patronage des écoles libres. *II. Chronique du Diocèse :* **Rentrée** du Grand-Séminaire ; Consécration d'église ; Retraite à Lesneven ; Retraite de départ ; Pèlerinage de Lourdes ; Grand Pardon du Folgoët ; Mgr Potron, en Galilée. *III.* Au centre de l'Afrique *(suite)*. *IV. Nouvelles du monde catholique :* Rome ; Les Patriarches orientaux et Mgr Langénieux ; Congrès eucharistique de Turin ; Conversion d'un franc-maçon ; Edition de Ratisbonne ; Après le baccalauréat. *V. Bibliographie.* *VI. Annonces et avis divers.*

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Septembre. — 19e Dimanche après la Pentecôte. Office du jour ; semi-double. Vert. Mémoires de s. Lin, Pape, martyr, et de ste Thècle, Vierge, martyre.
Vêpres du suivant. Mémoires du Dimanche et de s. Lin.
Lundi, 24. — Notre-Dame de la Merci. Double-majeur. Blanc.
Mardi, 25. — De la férie ; vert. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.
Mercredi, 26. — S. Cyprien et ste Justine, martyrs. Rouge. — Ou office votif de s. Joseph. Semi-double. Blanc.
Jeudi, 27. — S. Cosme et s. Damien, martyrs. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 28. — S. Wenceslas, martyr. Semi-double. Rouge.
Samedi, 29. — S. MICHEL, ARCHANGE. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lannilis..... 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 Septembre.

Archives diocésaines Qu .per et Léon

Le Patronage des Écoles libres.

Les vacances scolaires sont terminées et, sur tous les points de la France, nos écoles chrétiennes rouvrent leurs portes aux nombreux enfants que leur rendra la confiance des familles et qui viendront y chercher, avec la culture de leurs jeunes intelligences, l'affermissement de leur foi et la consolidation de leurs principes religieux. Les jeunes garçons et les jeunes filles retrouveront avec joie les maîtres et maîtresses qu'ils ont appris à aimer ; les maîtres et maîtresses dépenseront de nouveau, à leur profit, les trésors de leur dévouement et de leur zèle. N'est-ce donc pas le moment de rappeler aux fondateurs, aux patrons de ces écoles, qu'ils ont, eux aussi, des devoirs à remplir, et que les sacrifices qu'ils ont supportés vaillamment dans le passé les engagent d'honneur à en supporter, s'il le faut, d'autres encore dans l'avenir ? La situation d'ailleurs n'a jamais été plus grave. Nous n'avons pas à parler des luttes engagées sur le terrain politique ; mais nous avons le devoir de nous occuper de celles qui appellent les catholiques sur le terrain religieux et social. Là, tout est attaqué, tout est miné, tout incline vers une ruine prochaine et inévitable, si nous ne savons pas résolument parer au danger. Dans les écoles officielles, on enseigne publiquement l'athéisme et le matérialisme ; on attaque la propriété et la famille, on poursuit la destruction de toutes les croyances et l'on déclare hautement que la Religion est inconciliable avec les prétendus progrès de la science. Parfois, le scandale éclate si fort, que l'administration est obligée de sévir, comme à Cempuis ; mais, le plus souvent, elle demeure muette en face du mal, qui ne cesse de grandir. Jamais, nous le répétons, l'école chrétienne n'a été plus nécessaire pour combattre l'école sans Dieu !

Plus le péril est menaçant, plus il est important de ne reculer devant aucun effort pour le conjurer. Nous n'ignorons pas combien sont lourds les sacrifices qui pèsent sur les catholiques, combien sont multiples les œuvres qui sollicitent leur générosité, mais nous n'hésitons pas à leur dire que de toutes ces œuvres, la première, la plus importante, c'est celle de l'école.

Au début de la nouvelle année, quelques points nous semblent devoir attirer tout particulièrement l'attention de nos amis. D'abord, le recrutement des comités de patronage ! C'est, en effet, ce recrutement qui est la condition indispensable du succès, de l'expansion et de l'efficacité de notre œuvre. Pour qu'elle vive, pour qu'elle se développe, il faut non seulement combler les vides qui se font dans nos rangs par la mort, par tant d'événements divers, mais il faut encore que ces rangs s'élargissent, qu'ils se renforcent par l'adjonction d'éléments plus jeunes et plus actifs ; que les groupes locaux prennent plus de consistance et, autant que possible, qu'ils s'entr'aident les uns les autres, en formant une

sorte de fédération, dans le canton, dans l'arrondissement, dans le département. Ce travail de recrutement n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le pense. Si tous nos amis voulaient bien y donner quelques soins, si chacun d'eux provoquait les bonnes volontés trop timides pour s'offrir, s'ils faisaient appel à certaines bourses, disposées à s'ouvrir, mais qui ne s'ouvrent pas d'elles-mêmes, l'extension de l'œuvre des écoles chrétiennes par le recrutement, serait promptement obtenue. Quant au lien plus large qui unirait tous les groupes paroissiaux, il serait, sans doute, facile de le trouver partout, en s'adressant aux bureaux diocésains (1). Dans bien des cas, et sans préjudice du concours toujours assuré de la *Société d'Education et d'enseignement* (2), le bureau diocésain pourrait donner au comité local un avis immédiat, un conseil utile, une consultation juridique urgente.

Le recrutement plus large doit être l'instrument d'un patronage plus efficace..... C'est surtout d'un patronage moral qu'il s'agit. Visiter les classes, en faciliter l'accès aux enfants pauvres, donner aux élèves quelques encouragements, lorsqu'ils sont mérités, assurer à la distribution des prix la solennité qui plait aux parents, pourvoir l'école d'une bibliothèque spéciale dont la *Société bibliographique* fournira volontiers les éléments, en même temps que le catalogue en pourra être dressé à l'aide des renseignements fournis par la *Société d'Education*, veiller à ce que l'enseignement religieux tienne toujours la première place dans les préoccupations des écoliers, aider les instituteurs et institutrices à faire de leurs élèves de bons chrétiens, de bons Français, et de bons chefs de famille, tel est le rôle que doivent s'assigner les comités de patronage.

Il en est un autre encore qu'ils ne peuvent déserter. Ils doivent travailler à la création des ressources nécessaires pour soutenir les écoles libres. Ici, leurs efforts ne doivent pas se résumer en un sacrifice personnel, ni même se borner à provoquer quelques sacrifices autour d'eux. Sans doute, ces sacrifices sont inévitables ; mais ils ne peuvent suffire, ni matériellement, ni moralement. Matériellement, les dépenses de l'enseignement primaire libre croissent, chaque jour, d'une façon inquiétante et atteindront bientôt des proportions insoutenables. La rétribution scolaire, le concours des parents est indispensable, si l'on veut que le magnifique mouvement de résistance des catholiques, depuis quinze ans persécutés dans l'école, ne reste pas inutile et vain.

Moralement, la divine Providence ne saurait bénir un mouvement qui laisserait supporter par la générosité de quelques-uns le fardeau d'une éducation qui doit peser sur tous les pères de famille, lorsque leur situation de fortune n'est pas telle qu'elle puisse les

(1) Dans notre diocèse, nous avons la Confrérie de la *Doctrine chrétienne*. (N. R.)

(2) Les bureaux de la *Société d'Éducation*, qui rend de si grands services, sont, 35, rue de Grenelle, Paris. — Ecrire pour consultations ou tous renseignements, à M. le Secrétaire. (N. R.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en exempter. L'école doit être ouverte à tous, aux pauvres comme aux riches ; c'est justice que les riches payent pour les pauvres ; mais il est mauvais, il est immoral, il est injuste que les riches paient pour ceux qui, pourvus d'une suffisante aisance, veulent se soustraire à l'accomplissement de leur devoir. Nous voudrions donc que les comités de patronage s'appliquassent partout à prêcher cette vérité et à la faire triompher.

Nos amis nous pardonneront ces observations. Elles semblent venir à leur heure. Nous nous adressons à eux avec confiance, et nous nous adressons à tous. La tâche est assez noble pour que chacun s'y dévoue avec ardeur, dans la mesure de ses forces, et c'est précisément ce concours de tous qui assurera, dans notre pays, le triomphe de l'Education chrétienne.

(*Correspondance hebdomadaire, N° 35.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Lundi, 24, à 7 heures 1/2, réunion de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes.

Note de l'Évêché. — La rentrée des élèves du Grand-Séminaire, d'abord fixée au 9 Octobre, est remise au mardi 16.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Abjean, recteur de Plouédern, décédé le 17 Septembre, à l'âge de 49 ans.

Hier, 20 Septembre, Monseigneur a consacré la nouvelle église de Plourin-Ploudalmézeau.

Sa Grandeur était accompagnée de M. Corrigou, vicaire général.

AVIS. — Retraite de Lesneven. — La retraite bretonne pour les femmes, à Lesneven, annoncée dans l'*Ordo* pour le 6 Octobre, est avancée de *huit jours* et commencera, le *29 Septembre prochain*.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés d'en donner avis à leurs paroissiens.

Retraites du départ à Lesneven. — On nous prie d'annoncer qu'il y aura, cette année encore, deux retraites *de conscrits et soldats libérés*, à Lesneven. La première s'ouvrira, le mardi 16 Octobre, à 4 heures du soir ; la deuxième, le mardi 23 Octobre, à la même heure. La répartition des cantons pour ces

retraites sera la même que l'année dernière, excepté pour les cantons de Morlaix et de Plouescat, qui sont convoqués pour la *seconde retraite*, à cause de la *Foire haute* et de la foire de *Saint-Luc*.

Nous prions MM. les Curés et Recteurs d'insister auprès de leurs jeunes gens pour que tous soient entrés à la maison de Retraite, pour 4 heures. Les années précédentes, plusieurs arrivaient fort tard dans la soirée ; outre qu'ils manquaient le sermon d'ouverture, ils mettaient la dissipation dans la maison.

Pèlerinage de Lourdes. — Le pèlerinage de notre diocèse à Lourdes, s'est terminé samedi. Le retour a été heureux comme l'aller ; pas le moindre accident à déplorer. Nos trois mille pèlerins sont revenus enthousiasmés et ravis de tout ce qu'ils ont vu et entendu, dans la cité de la Vierge Immaculée. Leur séjour à Lourdes a ravivé leur foi et augmenté leur amour et leur dévotion envers la Mère du Sauveur Jésus. Que Dieu soit béni des grâces qu'il nous a accordées avec abondance, par l'intercession de la Reine des Cieux !

La *Semaine religieuse* publiera, plus tard, un compte-rendu du pèlerinage et des fêtes de Lourdes, pendant les trois jours que nous avons passés aux Roches Massabielle, en compagnie d'autres pèlerins, venus très nombreux de tous les points de la France, de la Belgique et de la Hollande.

Il nous a été dit que quelques uns de nos chers malades ont trouvé à Lourdes, sinon la guérison de leurs maux, du moins une amélioration sensible dans leur état. Nous prions de nouveau et instamment nos confrères, de vouloir bien nous donner, au plus tôt, des renseignements exacts à ce sujet.

Folgoet. — Grand Pardon. — On nous écrit :

« Malgré la pluie, qui n'a cessé de tomber, depuis deux heures jusqu'à dix heures du matin, on peut dire que le pardon du Folgoët a été relativement beau. Favorisé par un temps plus propice, il eût été magnifique.

Dès les premières Vêpres, les pèlerins sont nombreux, et c'est déjà un spectacle touchant, que celui de la procession « des miracles », à laquelle on ne compte pas moins de 2,000 personnes. Le nombre des pèlerins a considérablement augmenté, pour la procession aux flambeaux et pour l'heure sainte. Nous ne dirons rien de l'ordre, du recueillement, qui n'ont cessé de régner dans ces différentes réunions.

A 2 heures, se célèbre la première messe : 800 personnes au moins s'approchent de la sainte Table, et il en est de même, à peu de chose près, à toutes les autres messes.

A 10 heures, Mgr Kersuzan, évêque du Cap-Haïtien, qui a bien voulu quitter quelques instants ses nombreuses occupations, pour présider les fêtes du Folgoët, chante la messe pontificale. Inutile de dire que l'église ne suffit point à contenir la foule.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Après l'Evangile, M. Roudaut, recteur de Kerlouan, montre, dans un discours parfait, avec quelle bonté la Sainte Vierge a toujours accueilli la prière du pèlerin qui fréquente ses sanctuaires ; quelle doit être, par conséquent, notre confiance..... Qu'est-ce que cette magnifique église du Folgoët, sinon un acte de reconnaissance et de confiance ?..... La veille, aux premières Vêpres, chantées par M. Colin, professeur au collège de Lesneven, M. Quéré, premier vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, avait tenu son auditoire sous le charme de sa parole, en lui montrant comment la Nativité de la Sainte Vierge est pour tous un sujet de joie.

Cependant, à la fin de la grand'messe, le ciel se montre plus clément. La pluie a cessé de tomber, et M. le Recteur du Folgoët s'empresse d'annoncer aux pèlerins que les Vêpres seront chantées sur la place du Couronnement. Au moment où le son joyeux des cloches se fait entendre, voici à peu près toutes les processions du canton. On voit là également les belles bannières de Plabennec, de Guipavas, etc.

Revêtu de ses ornements pontificaux et précédé de la procession du Folgoët, escorté d'un nombreux clergé, Monseigneur se rend à la place du Couronnement, bénissant la foule respectueuse et recueillie. C'est vraiment un magnifique spectacle que celui qui s'offre, en ce moment, à tous les pieux assistants. Le nombre des pèlerins est devenu immense et tous envoient jusqu'à la Reine du Ciel un immense concert de prières et de supplications ardentes. A l'issue des Vêpres, Notre-Seigneur Jésus-Christ bénit lui-même la foule. Les processions défilent devant la Statue couronnée. L'image de Notre-Dame, portée par les jeunes gens du Folgoët, rentre à l'église, au chant du *Te Deum*, et, quelques heures après, Le Folgoët a repris son calme habituel.

En somme bonne journée !

Bonne journée aussi, que celle du lendemain, dimanche. Les pèlerins, empêchés la veille, sont accourus en foule. Plouider est là, croix et bannières en tête, représenté par plusieurs centaines de personnes et redisant le cantique de la veille : « *Patrounez dous ar Folgoët...* »

En terminant ce compte-rendu, nous ne saurions oublier la musique de Lannilis, si bien dirigée par M. Jézéquel, et dont la présence n'a pas peu contribué à rehausser l'éclat de la fête. »

***

Mgr Potron en Galilée. — Sous ce titre, nous trouvons dans le bulletin mensuel *Saint François et la Terre Sainte* (n° de Septembre), le récit suivant que nous avons dû abréger, mais qui intéressera encore nos lecteurs :

« Le 13 Mai dernier, Mgr Potron débarquait à Caïffa ; Mgr Tosi, des Mineurs Capucins, vétéran des Missions, ancien Vicaire Apostolique dans l'Inde, s'était joint à lui pour le voyage.

Inutile de dire aux lecteurs ce qu'est Mgr de Jéricho ; ses œuvres lui ont fait un nom auprès duquel tout ce que pourrait trou-

ver ma plume semblerait et bien terne et bien pâle. J'avais été chargé d'aller recevoir Sa Grandeur : c'était un honneur pour moi, et surtout un plaisir. Depuis si longtemps, en effet, j'avais appris à aimer et à vénérer le Père Commissaire ! Aussi quelle joie de le revoir à peine vieilli, malgré sa longue maladie de l'an dernier, conservant toujours cette même bonté de cœur, cette même amabilité, cette même simplicité franciscaine, au milieu des honneurs qui sont venus récompenser son zèle et ses incessants travaux pour les missions franciscaines et la Custodie de Terre-Sainte. Monseigneur venait en Galilée consacrer trois autels à Tibériade et trois dans le sanctuaire de l'Annonciation ; autels, qu'à sa demande de généreux bienfaiteurs avaient donnés, l'an dernier.

Tout d'abord ma diplomatie subit un échec : j'aurais voulu décider Monseigneur, sous prétexte de fatigue, à se reposer tout un jour à Caïffa, en réalité, pour donner à Nazareth le temps de préparer une réception un peu solennelle ; mais je me heurtai à une décision bien arrêtée. J'ai toujours soupçonné Monseigneur, ennemi du faste, de m'avoir percé à jour.

De Caïffa à Nazareth, cinq heures de marche, sans accident ni incident. Arrivée à Nazareth, le soir, au son de toutes les cloches. A la porte du couvent, le R. Père Gardien et la communauté souhaitent la bienvenue aux illustres pèlerins, heureux de se trouver au sanctuaire de l'Annonciation. Là, forcément, il fallait se reposer, ce que l'on fit pendant deux jours, pour visiter les divers sanctuaires de Nazareth et se préparer au voyage de Tibériade.

Du voyage à Tibériade, de la réception et de la cérémonie, je ne puis rien dire, car mon emploi me retenait à Nazareth. Cependant les échos sont parvenus jusqu'à nous et nous ont parlé d'entrée presque triomphale à Tibériade, d'enfants vêtus de blanc, portant des oriflammes et allant à la rencontre de Monseigneur *in hymnis et canticis*. L'écho nous apportait même une variante dans le chant. Ces enfants disaient : « Catholiques et Français toujours, » et une voix murmurait d'un ton de demi-protestation : « Catholiques et Bretons toujours. » La cérémonie fut très belle et se passa très bien, malgré la fatigue du consacrant, à la grande joie et édification de tous.

Monseigneur avait été souffrant les quelques jours précédents, mais il n'y paraissait pas, car, pendant la cérémonie qui, on le sait, est longue et fatiguante, j'entendis des assistants se dire l'un à l'autre : « Il semble vieux, l'évêque franciscain, mais il est encore fort. » En effet, Monseigneur accomplissait tous les rites sacrés avec une énergie et une prestesse, tout ensemble avec une grande dignité que l'on eût été plus en droit d'exiger chez un jeune homme que chez Sa Grandeur. Après la cérémonie, messe basse à l'autel de saint Joachim et sainte Anne. Pourquoi celui-là ? Inutile de se le demander longtemps ; la très sainte Mère de Marie est patronne de la Bretagne, sainte Anne d'Auray a fait pencher la balance en faveur de sainte Anne de Nazareth. Bénédiction ponti-

Archives diocésaines de Quim[illegible]er et Léon

fiole, prélection des catéchumènes, tout était fini, nous retournions sur la terre.

Monseigneur demeura encore, plusieurs jours, parmi nous, nous édifiant vraiment par sa piété et ses vertus. Sous la crosse épiscopale battait toujours un cœur de missionnaire, nous encourageant par ses aimables qualités qui, depuis longtemps, lui ont gagné tous les cœurs. »

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

L'abrutissement des mœurs n'est pas la seule victoire de la foi parmi les Bagandas. Notre sainte religion leur a encore inspiré les plus beaux sentiments de charité à l'égard de leurs frères souffrants. Quand un païen est malade, qu'il soit victime de la peste — qui est à demeure dans le pays — ou qu'il soit rongé de mauvaises plaies, il est toujours abandonné de tout le monde, même des siens. Le plus souvent, s'il est vieux, il est jeté dans la brousse, ou attaché par le cou à un arbre de la forêt. La nuit suivante, le tigre ou la hyène en font leur proie.

Au contraire, parmi nos catholiques, quelqu'un est-il malade, on commence par le transporter de son village à la Mission, afin de le mettre à même de recevoir les soins de l'âme, en même temps que ceux du corps. Nous soignons nous-mêmes les malades, et comme nous ne pouvons pas être toujours à leur chevet, nous désignons quelqu'un de leurs proches ou de leurs amis pour faire l'office d'infirmier. Si les malades ne sont pas bien soignés en notre absence, s'ils ne sont pas tenus dans la plus grande propreté, gare aux coupables!

Un jour, j'arrive visiter un convalescent de la variole. Ses pieds n'étaient qu'une plaie d'une odeur insupportable. Il fallait le changer de lit, tous les jours; c'était mon ordre. Ce soir-là, rien n'avait été fait. Pourquoi? probablement parce que les pieds du malade sentaient trop mauvais. Je commence par appeler tous les jeunes gens de la maison. Il y en avait 3 ou 4 baptisés. « O[illegible]
« ment! leur dis-je, Dieu vous a aimés, jusqu'à mourir pour vous
« arracher aux griffes du diable, et vous n'avez pas la force de
« nettoyer votre malade pour l'amour de Lui! Allons! prenez le
« balai immédiatement, enlevez l'herbe et les feuilles de bana[illegible]
« qui servent de lit au malade et appropriez-moi tout ça, à l'ins-
« tant, sans quoi je vous prends au collet et je vous fais passer un
« mauvais quart d'heure! » Mes jeunes garnements croyaient que je plaisantais et tous de prendre la fuite et de se disperser. [illegible]
rient. Ce que voyant, je prends mon couteau, vais dans la haie voisine, coupe quatre ou cinq branches d'arbre que je lie ensemble, et me mets à balayer la maison et surtout la place du malade, qui couchait par terre. Mes jeunes gens alors de revenir à toutes jambes, suivis de toutes les femmes du voisinage. Je veux les chasser en leur disant: « Non! non! vous n'êtes pas dignes de

« soigner les malades de Jésus-Christ; arrière! fils de Satan, et
« laissez-moi soigner mes enfants! »

Mais ils m'arrachent le balai des mains, nettoient partout, cherchent de nouvelles herbes et couchent mon malade, si bien, que c'était plaisir de le voir.

« Allons, fis-je alors, c'est bien! C'est comme cela qu'il faut
« faire; si vous voulez que Dieu ait pitié de vous, commencez par
« avoir pitié des autres. » Tous riaient en baissant les yeux :
« *Vewao, sebo, bwe tunakolanga*; oui, Père, disent-ils, c'est ainsi
« que nous ferons désormais. »

Tu vois par cet exemple qu'il est bien facile de façonner nos nègres aux coutumes chrétiennes. Ces pauvres gens ont la foi si vive, que tout le reste viendra comme par une suite nécessaire. Ah! oui, quel chaos, quel abîme entre nos catholiques et leurs frères païens! Le catholicisme ici est comme un astre brillant au milieu d'épaisses ténèbres. Cet astre éblouira tellement les yeux de tous les païens, qu'ils finiront, eux aussi, par en être éclairés.

Comme je te l'ai plusieurs fois écrit, nos catéchumènes ne se comptent plus. Il y en a certainement plus de cinquante mille qui portent la médaille! Gloire à Dieu seul : *Hoc fecit Dominus et est mirabile in oculis nostris!*

Mais, me diras-tu, les nègres ne retournent-ils pas à leur vomissement? S'ils ne voyaient les missionnaires qu'une fois par an, plusieurs, probablement, retomberaient dans la boue dont ils sont sortis. Mais nous sommes toujours trois missionnaires, stationnant au milieu de chaque district de huit à dix lieues de tour, de sorte que tous nos baptisés viennent recevoir les sacrements, les uns tous les quinze jours, les autres tous les trois semaines, tous, au moins chaque mois. Nos braves gens, communiant si souvent, ne peuvent pas ne pas avoir la force de vivre selon Dieu. J'ai fait du ministère, soit à Paris, soit à Alger; j'y ai trouvé de saintes âmes; mais celles que nous palpons, tous les jours, n'ont pas beaucoup à leur envier, à part l'héroïsme de la charité fraternelle se traduisant par l'aumône, qui distingue les catholiques français. Nos nègres sont pauvres, ils n'arriveront à cet héroïsme probablement jamais. Il ne faut pas croire, cependant, que les Bagandas ne savent pas s'entr'aider. Comme les Français, ils ne peuvent pas opposer à chaque forme de la misère une forme nouvelle de la charité; mais, le cas échéant, ils savent se prêter un mutuel secours. Un individu, par exemple, n'a-t-il plus rien pour s'habiller; il s'en va en visite chez ses amis plus riches ou bien chez un grand chef. — Les Bagandas sont toujours en visite. — Eh! bien, jamais un visiteur ne s'en retourne les mains vides; il emporte toujours son *ougenyi* (cadeau), lequel consiste le plus souvent en *lubugo* ou en étoffe, ou parfois en *cauris*. Les *cauris* sont la monnaie du pays : 100 *cauris* valent environ 0 fr. 50.

L'hospitalité est aussi en honneur chez les Bagandas. Leur ennemi le plus mortel s'arrêterait chez eux pour demander à dîner, ce serait une honte de l'éconduire. Ici, à Notre-Dame-des-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Victoires, nos catéchumènes qui se préparent plus prochainement au baptême, cherchent leur nourriture dans tous les villages d'alentour. Ils cultivent bien la patate, autour de leurs huttes ; mais ce qu'ils aiment surtout, c'est la banane, et ils vont la chercher, chez les autres chrétiens. Ils ne sont jamais refusés, mais arrivent toujours, le samedi soir, jour des provisions, avec de magnifiques *régimes*. Nous avons une centaine d'enfants à notre école, où nous leur apprenons à lire, à écrire, voire même à calculer. Tous ces mousserons vivent sur la charité publique. Quand l'heure du repas est arrivée, ils se dispersent dans notre village, examinent bien où la banane est cuite à point, et entrent en saluant gracieusement tous les habitants du logis. Ils n'en sortent qu'après avoir mangé. En Europe, une telle manière de faire serait appelée pour le moins indiscrète ; ici, c'est l'usage général et tout le monde trouve que c'est fort bien.

Quand un individu va en voyage dans l'intérieur de l'Ouganda, il ne s'occupe jamais ni du couvert ni du lit. Quand il sera fatigué, il entrera dans n'importe quel village, et là il trouvera tout ce qu'il lui faut.

Ce que je viens de dire à propos des enfants de notre école est généralement vrai. Il y a pourtant des jours où les pauvres enfants ne trouvent presque rien à se mettre sous la dent. Un jour, un enfant d'environ treize ans m'apportait deux tourterelles qu'il avait prises dans ses filets. « Eh bien ! Yéromi, lui dis-je, as-tu mangé aujourd'hui ? Si tu n'a pas mangé, emporte tes tourterelles et plume-les. — J'ai mangé *une* patate, dit-il, grosse comme mon poing ». Nous étions à 5 heures du soir. Cela n'avait pas l'air de le tourmenter beaucoup. Aussi bien, me dit-il seulement : « Père, si je te prends d'autres tourterelles, me donneras-tu une médaille avec son ruban ? » Un autre qu'un Muganda m'aurait demandé du pain ! Cet enfant s'appelle, en kiganda : *Morozozi*, petite fourmi ! *(A suivre.)*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — En présidant, le 10 Septembre, à Naples, l'inauguration d'une plaque commémorative de la visite du roi Humbert, en cette ville, pendant le choléra de 1884, M. Crispi, — le premier ministre — a fait l'éloge du Cardinal San-Felice et parlé respectueusement de Dieu ; puis il a engagé les Italiens à s'unir pour combattre les anarchistes.

« Aujourd'hui plus que jamais, a-t-il dit, nous sentons la nécessité que les deux autorités, civile et religieuse, marchent d'accord « pour ramener dans la voie de la justice et de l'amour les foules « égarées. »

Ce discours, on le comprend, est l'objet des commentaires de toute la presse... M. Crispi irait-il, lui aussi, à Canossa ? Il sent,

du moins, la nécessité, de chercher ailleurs que dans la répression brutale le remède à l'anarchie, comme il sent qu'il est impolitique de froisser, plus longtemps, par une attitude obstinément antireligieuse, les millions d'Italiens restés fidèles à la foi de leurs pères.

Cet aveu arraché au vieux sectaire ne manque pas d'éloquence.

— Sous l'empire des mêmes pensées de conciliation, M. Crispi vient d'autoriser le Cardinal Sarto à prendre possesion du patriarcat de Venise. Seulement, au lieu de donner l'*exequatur*, comme aux évêques, il lui a donné la *nomination*, pour sauver les apparences de l'exercice du patronat. Naturellement le Saint-Siège a laissé faire, sans s'occuper de la manière dont le gouvernement autorisait le cardinal à entrer dans son diocèse, du moment que son élu était l'élu du roi. Mais lorsque les journaux libéraux ont voulu faire croire que le Pape avait reconnu les droits de la couronne, le Saint-Siège s'est récrié et, par le moyen de ses journaux, a déclaré qu'il n'avait reconnu au roi aucun droit et que sur cette question il gardait ses convictions et sa position.

Cela est la vérité ; toute autre explication est fausse.

***

La nouvelle Encyclique sur le Rosaire, datée du 8 Septembre, a paru le 12. Le texte va en être communiqué aux fidèles par les Evêques de chaque diocèse.

***

Nous lisons dans l'*Osservatore cattolico* de Milan :

Selon le désir du Souverain Pontife, et par suite de l'invitation faite au nom de Sa Sainteté aux patriarches orientaux, de venir à Rome au mois d'Octobre prochain, la Sacrée Congrégation de la Propagande prépare une importante étude préliminaire sur la conférence que ces patriarches donneront sur la primauté du Souverain Pontife, pour faciliter et hâter le retour salutaire des Eglises orientales orthodoxes à l'unité catholique.

— Le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, appelé personnellement par le Saint-Père, a passé quelques jours à Rome. Il en est reparti, le 14 courant, directement pour Paris. Il se proposerait de revenir ici en Octobre, au moment où s'y trouveront réunis les patriarches catholiques de rite oriental, que l'éminent archevêque de Reims eût l'occasion de connaître au congrès eucharistique de Jérusalem.

Turin. — **Congrès eucharistique.** — A peine le Congrès eucharistique de Reims était-il terminé, qu'un autre s'ouvrait à Turin.

Il était bien, en cette ville, qui conserve pieusement le souvenir d'un miracle accompli le 6 Juin 1453.

Des brigands sacrilèges enlevèrent du tabernacle l'ostensoir et la Sainte Hostie ; mais la Sainte Hostie leur échappa et s'éleva dans l'air, au regard de toute la ville de Turin, pour revenir se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ficale, publication des indulgences, tout était fini, nous retombions sur la terre.

Monseigneur demeura encore, plusieurs jours, parmi nous, nous édifiant vraiment par sa piété et ses vertus. Sous la croix épiscopale bat toujours un cœur de franciscain nous enchantant par ses aimables qualités qui, depuis longtemps, lui ont gagné tous les cœurs. »

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

L'adoucissement des mœurs n'est pas la seule victoire de la foi parmi les Bagandas. Notre sainte religion leur a encore inspiré les plus beaux sentiments de charité à l'égard de leurs frères souffrants. Quand un païen est malade, qu'il soit victime de la peste — qui est à demeure dans le pays — ou qu'il soit rongé de mauvaises plaies, il est toujours abandonné de tout le monde, même des siens. Le plus souvent, s'il est vieux, il est jeté dans la brousse, ou attaché par le cou à un arbre de la forêt. La nuit suivante, le tigre ou la hyène en font leur proie.

Au contraire, parmi nos catholiques, quelqu'un est-il malade, on commence par le transporter de son village à la Mission, afin de le mettre à même de recevoir les soins de l'âme, en même temps que ceux du corps. Nous soignons nous-mêmes les malades, et comme nous ne pouvons pas être toujours à leur chevet, nous désignons quelqu'un de leurs proches ou de leurs amis pour faire l'office d'infirmier. Si les malades ne sont pas bien soignés en notre absence, s'ils ne sont pas tenus dans la plus grande propreté, gare aux coupables !

Un jour, j'arrive visiter un convalescent de la variole. Ses pieds n'étaient qu'une plaie d'une odeur nauséabonde. Il fallait le changer de lit, tous les jours ; c'était mon ordre. Ce soir-là, rien n'avait été fait. Pourquoi ? probablement parce que les pieds du malade sentaient trop mauvais. Je commence par appeler tous les jeunes gens de la maison. Il y en avait 3 ou 4 baptisés. « Comment ! leur dis-je, Dieu vous a aimés, jusqu'à mourir pour vous « arracher aux griffes du diable, et vous n'avez pas la force de « nettoyer votre malade pour l'amour de Lui ! Allons ! prenez le « balai immédiatement, enlevez l'herbe et les feuilles de bananier « qui servent de lit au malade et appropriez-moi tout ça, à l'ins« tant, sans quoi je vous prends au collet et je vous fais passer un « mauvais quart d'heure ! » Mes jeunes garnements croyaient que je plaisantais et tous de prendre la fuite et de se disperser, en riant. Ce que voyant, je prends mon couteau, vais dans la haie voisine, coupe quatre ou cinq branches d'arbre que je lie ensemble, et me mets à balayer la maison et surtout la place du malade, qui couchait par terre. Mes jeunes gens alors de revenir à toutes jambes, suivis de toutes les femmes du voisinage. Je veux les chasser en leur disant : « Non ! non ! vous n'êtes pas dignes de

« soigner les malades de Jésus-Christ ; arrière ! fils de Satan, et « laissez-moi soigner mes enfants ! »

Mais ils m'arrachent le balai des mains, nettoient partout, cherchent de nouvelles herbes et couchent mon malade, si bien, que c'était plaisir de le voir.

« Allons, fis-je alors, c'est bien ! C'est comme cela qu'il faut « faire ; si vous voulez que Dieu ait pitié de vous, commencez par « avoir pitié des autres. » Tous riaient en baissant les yeux : « *Vewao, sebo, bwe tunakolanga* ; oui, Père, disent-ils, c'est ainsi « que nous ferons désormais. »

Tu vois par cet exemple qu'il est bien facile de façonner nos nègres aux coutumes chrétiennes. Ces pauvres gens ont la foi si vive, que tout le reste viendra comme par une suite nécessaire. Ah ! oui, quel chaos, quel abîme entre nos catholiques et leurs frères païens ! Le catholicisme ici est comme un astre brillant au milieu d'épaisses ténèbres. Cet astre éblouira tellement les yeux de tous les païens, qu'ils finiront, eux aussi, par en être éclairés.

Comme je te l'ai plusieurs fois écrit, nos catéchumènes ne se comptent plus. Il y en a certainement plus de cinquante mille qui portent la médaille ! Gloire à Dieu seul : *Hoc fecit Dominus et est mirabile in oculis nostris !*

Mais, me diras-tu, les nègres ne retournent-ils pas à leur vomissement ? S'ils ne voyaient les missionnaires qu'une fois par an, plusieurs, probablement, retomberaient dans la boue dont ils sont sortis. Mais nous sommes toujours trois missionnaires, stationnant au milieu de chaque district de huit à dix lieues de tour, de sorte que tous nos baptisés viennent recevoir les sacrements, les uns tous les quinze jours, les autres tous les trois semaines, tous, au moins chaque mois. Nos braves gens, communiant si souvent, ne peuvent pas ne pas avoir la force de vivre selon Dieu. J'ai fait du ministère, soit à Paris, soit à Alger ; j'y ai trouvé de saintes âmes ; mais celles que nous palpons, tous les jours, n'ont pas beaucoup à leur envier, à part l'héroïsme de la charité fraternelle se traduisant par l'aumône, qui distingue les catholiques français. Nos nègres sont pauvres, ils n'arriveront à cet héroïsme probablement jamais. Il ne faut pas croire, cependant, que les Bagandas ne savent pas s'entr'aider. Comme les Français, ils ne peuvent pas opposer à chaque forme de la misère une forme nouvelle de la charité ; mais, le cas échéant, ils savent se prêter un mutuel secours. Un individu, par exemple, n'a-t-il plus rien pour s'habiller ; il s'en va en visite chez ses amis plus riches ou bien chez un grand chef. — Les Bagandas sont toujours en visite. — Eh ! bien, jamais un visiteur ne s'en retourne les mains vides ; il emporte toujours son *ougenyi* (cadeau), lequel consiste le plus souvent en *lubugo* ou en étoffe, ou parfois en *cauris*. Les *cauris* sont la monnaie du pays : 100 *cauris* valent environ 0 fr. 50.

L'hospitalité est aussi en honneur chez les Bagandas. Leur ennemi le plus mortel s'arrêterait chez eux pour demander à dîner, ce serait une honte de l'éconduire. Ici, à Notre-Dame-des-

Archives diocésaines Quimper et Léon

déposer d'elle-même dans un calice que Mgr Ludovic de Romaguago, prosterné à terre et entouré de tout son clergé et de tout son peuple, élevait vers Elle.

L'église a conservé le nom d'*Église du Miracle*.

Non seulement la ville de Turin était en fête, mais le Piémont tout entier s'empressait dans l'hommage rendu à Notre-Seigneur ; deux mille paroisses faisaient en même temps l'adoration perpétuelle.

Les séances du Congrès se sont tenues dans la cour du Séminaire de Turin, magnifiquement décorée ; le Souverain Pontife était représenté par le cardinal Ferrari, archevêque de Milan ; quarante-neuf archevêques et évêques étaient présents, et parmi eux l'Archevêque de Chambéry, Mgr Hautin, qui a reçu de tout l'épiscopat italien le plus chaleureux accueil. On comptait trois mille congressistes ; un nombre égal de dames se trouvait aux réunions générales.

A la première séance, l'Evêque de Verceil a lu une magnifique lettre du Pape ; le Congrès a répondu par un télégramme. Il nous est impossible d'indiquer les sujets traités dans les nombreux discours. Notons que M. de Pèlerin ayant salué le Congrès au nom de la France, l'assemblée a voté un applaudissement chaleureux à la France catholique.

Une procession splendite devait clôturer le Congrès, le roi avait donné son assentiment ; les francs-maçons sont parvenus à la faire interdire.

Contraste. — On parle beaucoup en ce moment de la conversion éclatante d'un des plus hauts dignitaires de la Franc-Maçonnerie, le Professeur D. Margiotta, qui vient d'abjurer ses erreurs à Rome. Ce fait inspire à un catholique cette judicieuse observation :

« Il se convertit toujours quelque maçon, de temps en temps. Et ce ne sont pas ceux, d'ordinaire, qui faisaient le moins d'honneur à la secte.

» C'est exactement le contraire de ce qui se produit dans l'Eglise. Elle ne rejette jamais que ses scories.

» N'y aurait-il vraiment de vrais maçons, inébranlables dans leur haine, que les coquins et les imbéciles ?

» S'il en sort quelqu'un inopinément, on peut jurer d'avance que c'est un homme de cœur, de sens et d'esprit. »

Les éditions de Ratisbonne. — La *Revue catholique* de Toulouse publie la note suivante :

« Dernièrement, nous disions que le privilège accordé à l'éditeur Pustet, de Ratisbonne, de reproduire seul l'édition romaine du chant ecclésiastique, ne pouvait être aboli avant l'année 1900. A ce sujet, l'honorable éditeur bavarois nous écrit, sous la date du 14 août :

« Il est juste de dire que le privilège en question n'existe plus « *pour la France* c'est depuis deux ans environ que j'ai renoncé « à tous mes droits en faveur des éditeurs français, qui ont pleine « liberté de produire littéralement l'édition *romaine*. »

Après le Baccalauréat. — Nous recommandons vivement aux parents dont les fils vont à Paris suivre les cours des Ecoles de Droit, de Médecine, des Mines, etc., le Cercle Catholique des Etudiants de Paris (Cercle du Luxembourg), 18, rue du Luxembourg.

Fondé par M. Beluze, cet homme vénérable, dont la perte a été un deuil pour toutes les œuvres chrétiennes, le Cercle du Luxembourg a pris une nouvelle importance sous la direction de M. B. Terrat, le jurisconsulte bien connu, et de M. l'abbé Fonssagrives, fils de l'éminent et regretté docteur de ce nom.

Grâce au dévouement des amis de cette association, la cotisation est devenue des plus modestes. Plus que jamais, en effet, la nécessité d'une telle œuvre s'impose, ainsi que l'a fait justement remarquer Mgr d'Hulst dans une récente brochure : « L'aumônier, écrit cet éminent prélat, demeure au Cercle, et de concert avec le Président, étend sa sollicitude sur tous les intérêts moraux, intellectuels et matériels des Etudiants... La maison, construite exprès pour cette destination, contient un salon de lecture, où l'on trouve des journaux et des revues, des salles de travail, une bibliothèque, des salles de jeux, une grande salle de séances où, tour à tour, la musique, la littérature, l'art dramatique, des joutes oratoires offrent aux loisirs des étudiants le plus agréable emploi. Une conférence littéraire, connue sous le nom de Conférence Ozanam, une conférence d'enseignement mutuel spéciale aux étudiants en médecine, complètent l'ensemble des ressources propres au Cercle, sans parler des séances pleines d'intérêt où ils trouvent le meilleur accueil dans les réunions hebdomadaires du Salon des Œuvres. »

Se tenant absolument en dehors de tout parti politique, et restant exclusivement catholique, le Cercle est en même temps ouvert aux jeunes gens qui suivent les cours des Facultés catholiques ou des Facultés de l'Etat. Ils y sont reçus au même titre et avec la même bienveillance.

A côté de deux conférences de Saint-Vincent-de-Paul, formées par des étudiants, se tient une conférence exclusivement composée de lycéens internes, qui se réunissent le dimanche matin, au Cercle même, 18, rue du Luxembourg.

Nous engageons fortement les parents à adresser leurs enfants à M. l'Aumônier du Cercle, non pas huit jours, non pas même trois jours après leur arrivée, mais dès le jour même de leur arrivée à Paris. Presque toujours, en effet, ce sont les premières heures qui décident de la conduite à venir du jeune homme. Si on lui parle du Cercle, quand sa vie est déjà organisée d'une autre façon, il est trop tard. Est-il nécessaire d'insister sur les avantages

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qu'offrira au point de vue du choix du logement ou de la pension les conseils de M. l'Aumônier ! — Nous ne le croyons point et tous les parents chrétiens seront de notre avis.

On nous prie d'insérer l'avis ci-joint :

On a adressé à une partie du clergé une circulaire confidentielle qui associe plus ou moins l'*Œuvre Expiatoire* à je ne sais quelle entreprise de mines. Nous sommes obligés de déclarer publiquement que l'Œuvre n'a jamais été mêlée à aucune combinaison financière ; elle n'a jamais patronné, elle ne patronne aucune affaire commerciale. Comme pareille manœuvre pourrait se reproduire, nous protestons d'avance contre toute insinuation de ce genre et nous prions le Clergé de regarder comme étranger à l'Œuvre tout ce qui n'est pas signé du Directeur.

P. BUGUET,
Directeur général.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Septembre 1894.

I. Le Parlement des religions à Chicago et les programmes d'union religieuse, par le P. E. Portalié. — II. De la suppression par voie disciplinaire des traitements ecclésiastiques (deuxième article), par le P. H. Prélot. — III. Retour aux champs. L'enseignement agricole (troisième article), par le P. J. Burnichon. — IV. La Tournée des missions. A travers l'Océanie centrale, par le P. J. Lionnet. — V. Verdaguer. Un poète catalan au dix-neuvième siècle (deuxième article), par le P. Et. Cornut. — VI. Mélanges et critiques.

Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, tomes V et VI. — Salomon Reinach, *Chroniques d'Orient*, par le P. J. Brucker.

Choses de famille. Récentes publications pédagogiques sur la Compagnie de Jésus : *Juan Bonifacio. — Ratio studiorum et Institutiones scholastica S. J.*, t. IV, par le P. C. Sommervogel.

Mgr Ricard. *Le Concile national de 1811*, par le P. H. Chérot.

Une explication de M. Petavel-Olliff, N. D. L. R.

VII. Tableau chronologique des principaux évènements du mois, par le P. P. F.

Librairie TÉQUI, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

LA CORÉE, par Paul TOURNAFOND, 1 vol. in-12 de 170 pages, avec une carte. Paris, 1894, Téqui, libraire-éditeur, 33, rue du Cherche-Midi. Prix *franco* : 1 fr.

Au moment où les regards des grandes puissances européennes sont tournées vers l'Extrême-Orient, d'où vient de surgir le conflit sino-japonais, dans lequel le royaume de Corée est en cause, il est bon de remettre sous les yeux des lecteurs le travail de M. Tournafond. Nous le signalons à tous ceux que cette question orientale intéresse et nous croyons qu'il sera lu par eux avec plaisir.

Un purgatif sûr et agréable. — Les meilleurs dépuratifs du sang sont les purgatifs. La nature nous indique elle-même par quelle voie il convient de chasser du corps les impuretés qui s'y produisent et qui s'accumulent si facilement.

Le meilleur moyen de se purger et le plus agréable en toute saison, mais surtout au printemps, est la *Poudre de Rogé*. Contrairement à la plupart des médecines qui sont des mélanges rebutants, la *Poudre de Rogé* sert à préparer une limonade des plus agréables que l'on pourrait rechercher pour son goût et sa fraicheur, si ce n'était une médecine.

Prix : 2 fr. le flacon, toutes pharmacies.

« J'ai conseillé l'usage du vin de Quinium Labarraque à un grand nombre de malades. Après avoir longtemps cherché un tonique puissant, je l'ai trouvé dans le *Quinium Labarraque*, que je regarde comme le réparateur par excellence des constitutions épuisées. »

(Dr CABARET.)

Nota. — A cause de son énergie et de la capacité des flacons, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que la plupart des produits similaires. Il suffit, en général, d'en prendre un verre à liqueur après chaque repas.

Les Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan dissipent en quelques minutes les névralgies les plus douloureuses, qu'elles occupent la tête, les membres ou toute autre partie du corps. On ne saurait trop recommander ce médicament aux malades qui souffrent de ces cruelles affections. Pour bien agir, l'essence de térébenthine doit être parfaitement rectifiée.

Exiger la signature Clertan sur l'étiquette des flacons de Perles d'essence de térébenthine.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, FILS, Fournisseur du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Archives diocésaines Quimper et Léon



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre **1** fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à **Besançon (Doubs)**. — *Dépôt dans toutes les Villes*



ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC**. – **2f** la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 20 – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.



CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ENCAUSTIQUE CHINOISE LAQUE CHINOISE FLORI D'OR

RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES

Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec l'**ENCAUSTIQUE CHINOISE**

Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**

Vos BRONZES dorés, argenterie, bijoux, ouvrages, etc., avec la **FLORI D'OR**

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poêles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX**.

Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. **Indisp. en voyage**, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — **Se défier des imitations.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 28 Septembre 1894. N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE — *I.* Apostolat de la prière ;

II. Avis aux abonnés ; Lettre pastorale de Mgr Valleau et Encyclique de N. S. P. le Pape Léon XIII sur le Rosaire.

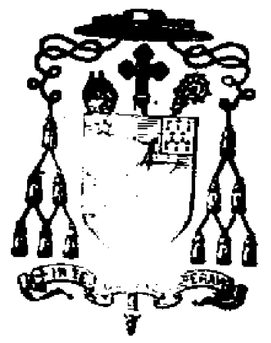
III. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Retraite de Quimperlé ; Retraites des soldats à Quimper, à Lesneven ; Retraite bretonne des Tertiaires ; M. le Vicomte de Blois ; Enseignement ecclésiastique ; etc.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Les dimanches tu garderas.

V. Documents historiques (suite).

VI. Bibliographie.

VII. Annonces et avis.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Septembre. — 20e Dimanche apres la Pentecôte. S. Jérôme, Docteur. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant, avec mémoires du précédent et du dimanche.

Lundi, 1er Octobre. — S. Rémi, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 2. — Fête de Saints Anges Gardiens. Double-ur. Blanc.

Mercredi, 3. — S. Meloire, martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 6. — S. Bruno, Abbé. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lannilis.....	30 Septembre.
Lanrivoaré.....	1 et 2 Octobre.
Châteaulin.....	3, 4, 5 et 6 Octobre.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Octobre 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LE CULTE DES SAINTS ANGES.

Nous allons tout d'abord, durant ce mois, demander au Seigneur qu'il daigne ouvrir, en quelque manière, les yeux de l'âme aux chrétiens timides, toujours prêts à perdre confiance et à se décourager, soit dans les tentations personnelles, soit dans les furieux assauts que l'armée de Satan livre de toute part, à cette heure, à la sainte Eglise de JÉSUS-CHRIST. Quelle assurance, en effet, ne trouverons-nous pas, et pour nous-mêmes et pour les autres, dans la foi vive à ce continuel concours que nous offrent — si nous voulons bien l'accepter — ces invisibles « Associés de l'Apostolat de la Prière ! »

Le nombre de ces membres de notre Ligue sainte — ajoutait le P. Ramière — « est immense ; leur ferveur, sans bornes ; leur crédit auprès de DIEU, très grand ; leur puissance, incomparablement supérieure à celle des hommes. Quoique jouissant de toutes les délices du ciel, ils remplissent sur la terre leur ministère de salut ; ils sont les gardiens des âmes, des cités, des empires (1). » Que ne pourront-ils pas, s'ils nous assistent, en faveur des grands intérêts qui nous sont chers !

Mais pour que leur assistance très précieuse devienne plus infailliblement efficace, ne faut-il point que le culte des saints Anges redevienne, comme il est juste, plus universel et plus fervent ?

Aujourd'hui, en effet, les vérités de foi sur lesquelles repose ce culte salutaire semblent obscurcies aux yeux des croyants eux-mêmes, alourdis qu'ils sont par les fumées du naturalisme. DIEU pourtant d'après saint Thomas d'Aquin, ne nous fait pas une grâce qu'il ne nous transmette par le ministère des Anges.

En France, en particulier, — si nos prières obtiennent qu'elle monte bientôt sur les autels — le culte de la vénérable Jeanne d'Arc paraît destiné à ranimer à un haut degré le culte de ces protecteurs invisibles, et surtout du premier d'entre eux, de saint Michel.

Mais c'est pour toutes les contrées de la terre qu'à l'occasion de la fête des Anges gardiens, nous allons demander au Cœur de Jésus, durant ce mois, le renouvellement et l'accroissement du culte salutaire des Anges ; assurés qu'en les prenant toujours davantage pour les modèles et les patrons de nos efforts et de nos prières apostoliques, nous centuplerons les fruits de ces prières et de ces efforts, à la gloire du divin Cœur.

(1) Messager, t. XIII, p. 283.

Avis aux abonnés. — *Les souscripteurs dont l'abonnement est à échéance du 1er Octobre 1894 et qui sont dans l'intention de continuer à recevoir la* Semaine *sont priés de faire parvenir à l'Administration les* 6 francs *du renouvellement, à moins qu'ils ne préfèrent le recouvrement par la poste avec addition de 50 centimes pour les frais.*

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

Portant à la connaissance du Clergé et des Fidèles de son Diocèse

L'ENCYCLIQUE DE N. S. P. LE PAPE LÉON XIII

SUR LE ROSAIRE

HENRI-VICTOR-FÉLIX VALLEAU, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon,

Au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre grand Pontife Léon XIII, dans une Lettre datée du 8 Septembre, Nous dit toute son espérance et sa joie, en voyant revenir ce mois d'Octobre, qu'il a consacré à la prière du Saint-Rosaire.

Nous vous invitons à vous unir à cette joie et à cette espérance du Saint Pontife. Il veut que nous nous levions pour travailler au bien, mais il ne veut pas que nous puissions oublier que la prière est le ciment du bien.

Qui ne reconnaîtrait que Léon XIII, malgré son grand âge, a su, par son activité, infiltrer comme un sang nouveau dans les veines des fidèles languissants ? A sa voix, l'univers catholique semble être sorti du sommeil ; des œuvres se fondent de tous les côtés, une énergie nouvelle se fait jour, et les fils de Dieu voient se lever des jours semblables à ceux de Néhémias et d'Esdras, où chacun concourait avec tant d'ardeur à la reconstruction du temple du Seigneur.

Ce réveil n'est pas seulement en France, mais nous le voyons se produire partout. Dans les pays hérétiques, où l'erreur cède à la vérité, sous l'éclatante lumière des Encycliques du Souverain

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pontife ; de là, ces conversions nombreuses d'hommes éminents par leur savoir, par leur fortune, par leur position. Et parmi ceux qui ne sentent pas la force d'ouvrir leur vie à la pratique de la religion, combien en est-il, qui ne peuvent s'empêcher de dire : le doigt de Dieu est là ! Dans les pays schismatiques, la révolte contre l'autorité de Pierre ne paraît-elle pas s'apaiser, grâce à cette noble et si belle Encyclique, dans laquelle le Pontife, sous le souffle de sa bonté paternelle, s'efforce de fondre la glace qui sépare du Siège apostolique les peuples qui devraient lui être le plus unis ?

Mais, malgré ce réveil, N. T. C. F., encore bien des misères font gémir le cœur du Pontife et de ses fidèles enfants. Le nom de Dieu est loin d'être respecté par tous ; l'Église est encore perfidement attaquée dans ses enseignements, dans ses miracles, dans ses pontifes. L'esprit du mal se sent atteint, et, comme la bête blessée, il dresse la tête pour savoir qui il pourra dévorer, *circuit quærens quem devoret*. La sainte Écriture nous enseigne que certains efforts du démon ne peuvent être combattus que par la prière. C'est dans cette pensée que Léon XIII, après nous avoir marqué la voie à suivre dans la lutte contre le mal, nous invite à joindre, dans une large mesure, la prière à l'action. Chaque année, au moment où arrive le Mois du Rosaire, sa grande voix s'élève pour nous dire ce que disait Marie aux enfants de Lourdes et de Pontmain : Priez, le cœur de mon Fils se laisse toucher !

Nulle part ailleurs qu'en Bretagne, N. T. C. F., l'invitation du Souverain Pontife à prier Marie par le Rosaire ne sera accueillie avec plus d'affection filiale. Le culte de Marie grandit de plus en plus parmi vous. Nous l'avons vu dans cette inoubliable journée du Couronnement de N.-D. des Portes, où pontifes, prêtres et fidèles se pressaient avec une si sainte et confiante ardeur au pied de la statue de Marie.

Nous l'avons vu dans ce pèlerinage si nombreux et si plein d'élan vers N.-D. de Lourdes. Plus que jamais, par votre foi, votre piété et votre entrain, vous avez excité l'admiration des foules, qui accourent de tous les pays dans ce pieux sanctuaire.

Priez donc, car la prière est la grande force, le grand levier pour soulever la miséricorde divine. Priez par l'entremise de Marie, car, comme vous le verrez à la lecture de la lettre du Souverain Pontife, « la confiance du recours que nous avons à Marie, « est basée sur la grandeur de l'office de médiatrice de la grâce « qu'elle exerce continuellement, en notre faveur, devant le trône « de Dieu, Elle, la créature la plus agréable à Dieu, et par sa « dignité et par ses mérites, et par conséquent, éminemment « supérieure en puissance à tous les anges et à tous les saints. »

Comme chaque année, N. T. C. F., vous viendrez donc au pied de l'autel de Marie. Vous l'ornerez de fleurs et de lumières, symboles de votre amour et de votre confiance ; vous lui réciterez le Rosaire, cette prière si belle et si complète, car, ainsi que le dit l'invitation du Souverain Pontife : « Nulle part ailleurs ne sont

« mieux exprimées les phases différentes du sublime rôle de la « Sainte-Vierge dans le salut du genre humain. »

A CES CAUSES,

Le saint nom de Dieu invoqué, et après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères, les Chanoines et Chapitre de Notre Eglise Cathédrale, et pour Nous conformer aux intentions du Souverain Pontife, Nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE 1er. — Le Dimanche 7 Octobre, la fête du Saint-Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.

ART. 2. — Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines du chapelet, avec les litanies de la Sainte-Vierge, et la prière à saint Joseph, ordonnée par le Souverain Pontife.

ART. 3. — On pourra exposer le Saint-Sacrement pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement.

ART. 4. — Les fidèles, qui ne pourraient assister à ces pieux exercices, sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.

ART. 5. — Nous engageons les Communautés religieuses à multiplier leurs communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.

ART. 6. — Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du mois du Rosaire : 1° Une indulgence de sept ans et de sept quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire au moins dix fois ; 2° La même indulgence sera accordée à ceux qui, légitimement empêchés, auront fait ces mêmes prières en leur particulier ; 3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint-Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph aux intentions désignées.

Et sera Notre présente Lettre pastorale lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, ainsi que l'Encyclique du Souverain Pontife, le Dimanche qui en suivra la réception.

Fait à Quimper, le 24 Septembre 1894, jour de la fête de Notre-Dame de la Merci.

† HENRI-VICTOR,
Evêque de Quimper et de Léon.

Par Mandement de Monseigneur :
QUÉINNEC, CH. HON.
Secrétaire.

Archives diocésaines de Quimper et de Léon

LETTRE ENCYCLIQUE

DE NOTRE TRÈS SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII

SUR LE ROSAIRE

Nous saluons désormais avec joie et avec un sentiment d'espérances plus grandes le retour du mois d'Octobre, depuis que conformément à Nos conseils, ce mois est partout dédié à la Très Sainte Vierge.

Depuis plusieurs années déjà, elle est vraiment belle et vibrante, la floraison d'œuvres de piété dont l'orne, dans toutes les nations catholiques, la dévotion du Rosaire. Nous avons indiqué plusieurs fois les raisons pour lesquelles Nous avons consacré ce mois à la dévotion du saint Rosaire : le malheur des circonstances où se trouvent l'Eglise et la société, réclamait un secours divin tout particulier et de chaque instant ; c'est par l'intercession de sa divine Mère que Nous avons cru qu'il fallait le demander à Dieu, l'obtenir par la mise en honneur d'une prière, d'une dévotion dont le peuple chrétien a toujours éprouvé la souveraine vertu. Il l'a éprouvée dès l'origine même du Rosaire, soit qu'il défendît l'honneur de sa foi contre les furieuses attaques des hérétiques, soit qu'il voulût relever, autour de cette foi elle-même, son cortège de vertus ébranlées, affaiblies par la corruption du siècle. Et depuis, le peuple chrétien n'a pas cessé un instant de faire cette heureuse expérience, par une série jamais interrompue pour lui de bienfaits soit publics, soit particuliers, dont des instituts et des monuments consacrent à jamais le souvenir. Et de nos jours, à cette époque qui souffre de tant de maux, Nous avons la joie de contempler, bien belle aussi, la moisson des fruits de salut de cette dévotion.

Cependant, en regardant tout autour de vous, Vénérables Frères, vous jugez par vous-mêmes que les causes de nos maux sont encore là ; quelques-unes mêmes sont devenues plus redoutables. C'est pourquoi il faut, cette année encore, de toute l'ardeur de Nos exhortations, exciter les troupeaux qui vous sont confiés à prier avec ferveur la Reine du Ciel.

Dans Nos méditations sur sa nature intime, plus l'excellence du Rosaire et ses bienfaits se dévoilent et s'éclairent à Nos yeux, et plus aussi se fortifie, avec Notre désir de voir le Rosaire refleurir partout, l'espoir que Nos exhortations auront ce précieux résultat : cette dévotion mieux comprise, plus connue et davantage pratiquée, prendra de salutaires développements.

Sans rappeler ici ce que Nous avons enseigné, les années précédentes et sous différentes formes, sur un sujet qui Nous est cher, Nous voulons considérer et faire sentir la providence de

Dieu dans la nature de cette dévotion, qui, exaltant la confiance dans les âmes qui prient, dispose par le fait même le cœur maternel de la Sainte-Vierge à répondre, par une bonté et un secours dignes d'une Mère, aux prières qu'elle entend.

La confiance du recours que nous avons à Marie est basée sur la grandeur de l'office de Médiatrice de la grâce, qu'elle exerce continuellement en notre faveur, devant le trône de Dieu, elle, la créature la plus agréable à Dieu et par sa dignité et par ses mérites, et, par conséquent, éminemment supérieure en puissance à tous les anges et à tous les saints. Or cet office de miséricorde n'est, peut-être, nulle part mieux exprimé que dans le Rosaire ; les phases différentes du sublime rôle de la Sainte-Vierge dans le salut du genre humain s'y déroulent avec une force de vérité presque dramatique, et cela à l'immense avantage de notre piété, soit que l'âme contemple cette succession de saints mystères, soit que l'émotion fasse vibrer les lèvres toujours de la même prière.

Et, d'abord, se présentent les mystères **joyeux**. Le Fils éternel de Dieu s'incline vers les hommes, fait Homme Lui-même, avec le consentement de Marie concevant de l'Esprit-Saint, *concipiente de Spiritu-Sancto*. Jean alors est sanctifié, *sanctificatur*, dans le sein maternel, par un privilège insigne, et il est orné de grâces de choix, pour préparer les voies du Seigneur : *ad vias Domini parandas ;* c'est à la salutation de Marie visitant sa parente, sous l'impulsion de l'Esprit divin, que sont dûs ces merveilleux bienfaits. Enfin, vient en ce monde le Christ, l'attente des nations : *expectatio gentium ;* autour de son pauvre berceau accourent les bergers et les mages, prémices de la foi, dans un saint empressement. Ils trouvent l'Enfant avec Marie sa Mère : *infantem inveniunt cum Maria Matre ejus*. Et bientôt, Lui, voulant par une cérémonie publique s'offrir comme Hostie à Dieu son Père, se fait porter dans le temple ; et là, par le ministère de sa Mère, il est offert au Seigneur, *sistitur Domino*. Et Marie, dans le mystère de Jésus un instant égaré, apparaît anxieuse, elle cherche partout son Enfant et le retrouve, avec quelle joie !

Le langage des mystères **douloureux** est également sublime. Dans le jardin de Gethsémani où Jésus a peur, où il est triste jusqu'à la mort, et dans ce prétoire où il est flagellé, couronné de sanglantes épines, condamné au dernier supplice, on ne voit pas Marie ; mais, depuis longtemps déjà, elle connaît et souffre ces douleurs. Lorsque devant Dieu elle s'inclina sa servante pour se relever Mère de son Fils, ou lorsqu'Elle se consacra tout entière avec Jésus dans le temple, dans l'une et l'autre de ces solennelles circonstances, elle s'est, dès lors, associée à la douloureuse expiation des crimes du genre humain : il est donc impossible de ne point la voir partageant, de toute la force de son âme, les angoisses infinies de son Fils et toutes ses douleurs ! D'ailleurs, c'était en sa présence, sous son regard que devait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

s'accomplir ce divin sacrifice, dont elle avait nourri la victime de sa plus pure substance. C'est le spectacle le plus émouvant de ces mystères : *stabat juxta crucem Jesu Maria Mater ejus*, debout, contre la croix de Jésus, était Marie, sa Mère, pénétrée envers nous d'un amour infini qui la rendait Notre Mère à nous, offrant d'elle-même son propre Fils à la justice de Dieu, et agonisant de sa mort, en son âme percée d'un glaive de douleur.

Enfin, dans les mystères **glorieux** qui suivent, la fonction émouvante de la sublime Vierge est confirmée avec une éloquence plus grande encore. La gloire de son Fils, vainqueur de la mort, Marie en jouit silencieuse de bonheur; ses regards accompagnent de l'expression de son amour de Mère Jésus, qui retourne dans les cieux. Elle, digne du ciel, reste sur la terre : elle veut soutenir et guider de sa sagesse l'Eglise, qui vient de naître : *quæ profundissimam divinæ sapientiæ, ultra quam credi valeat, penetravit abyssum* (1). Cependant, le mystère de la rédemption des hommes ne sera parfaitement accompli, que lorsque sera venu le Saint-Esprit, que le Christ a promis; aussi voici Marie, présentée à notre admiration, au milieu du Cénacle. Elle est là, entourée des apôtres, priant pour eux, avec l'inénarrable gémissement de son âme, hâtant l'avènement parfait du Paraclet, don suprême du Christ, trésor, source précieuse, qui jamais ne tarira. Elle s'en va maintenant, se dirigeant vers le siècle éternel plaider notre cause, remplir un ministère qui ne cessera jamais. Nous la voyons, en effet, monter de cette vallée de larmes vers la Jérusalem sainte, escortée, portée par les chœurs angéliques; nous la saluons sublime de splendeur dans la gloire des Saints; le front éclatant d'un diadème d'étoiles, qu'y a déposé son Divin Fils, elle rayonne à ses côtés Reine de tout l'univers.

Vénérables Frères, ces mystères où se dévoile la pensée de Dieu, pensée de sagesse, pensée de miséricorde, *consilium Dei, consilium sapientiæ, consilium pietatis* (2), où éclatent les mérites immenses de la Vierge-Mère, ne peuvent laisser une seule âme insensible, tant est certaine l'espérance qu'ils donnent d'obtenir, par le ministère de Marie, le bienfait de la clémence et de la miséricorde divines.

Aux mêmes précieux résultats conduit la prière vocale, si merveilleusement adaptée aux mystères. Vient d'abord, comme il est juste, l'oraison dominicale, la prière à Notre Père des cieux. A peine l'avons-nous invoqué en sublimes accents, que de son trône notre prière descend et se tourne suppliante vers Marie, tout naturellement, en vertu de cette loi de conciliation et de supplication, si bien formulée par saint Bernardin de Sienne : *Omnis gratia quæ huic sæculo communicatur, triplicem habet processum. Nam a Deo in Christum, a Christo in*

(1) S. Bernard, *de* XII *prærogativ. B. M. V. n. 3.*
(2) S. Bernard, *serm. in Nativ. B. M. V. n. 6.*

Virginem, a Virgine in nos ordinatissime dispensatur (1). Toute grâce accordée aux hommes, arrive jusqu'à eux par trois degrés parfaitement ordonnés : Dieu la communique au Christ, du Christ elle passe à la Sainte-Vierge, et des mains de Marie, elle descend jusqu'à nous. Or, par la récitation du Rosaire, nous nous arrêtons plus volontiers, en quelque sorte avec plus de bonheur, sûr le troisième de ces degrés, qui ont chacun leur caractère; par la salutation angélique répétée par dizaines, nous prenons force et confiance pour gravir les deux autres degrés, pour arriver, par Jésus-Christ, à Dieu son Père. Cette même salutation, nous la répétons si souvent à Marie, pour que notre pauvre et faible prière se pénètre, se fortifie de la confiance nécessaire, lorsque nous la supplions de prier Dieu pour nous, comme en notre nom à nous. A nos accents quel charme et quelle puissance ajoute, aux regards de Dieu, la recommandation de la Sainte-Vierge, de celle que Lui-même invite à parler, en des termes si doux et si tendres : « *Sonet vox tua in auribus meis, vox enim tua dulcis* (2); que ta voix résonne à mes oreilles, car ta voix m'est si douce ! » Aussi, lui répétons-nous souvent ses titres les plus glorieux à tout obtenir. Nous saluons en elle, celle qui plut aux yeux de Dieu, *gratiam apud Deum invenit*, particulièrement remplie par lui de grâce, *plenam gratia*, d'une grâce dont l'abondance devait s'épandre sur tous les hommes; nous la saluons, celle que le Seigneur s'est attachée par les liens les plus forts, celle qui est bénie entre les femmes, *in mulieribus benedictam*, et qui, seule, a *enlevé l'anathème et porté la bénédiction* (3), le fruit béni de ses entrailles, en qui seront bénies toutes les nations. Nous l'invoquons enfin *Mère de Dieu*. En vertu de cette dignité, que n'est-elle certaine d'obtenir *pour nous, pauvres pécheurs*, et qu'y a-t-il que nous ne puissions attendre, dans toutes les circonstances de notre vie et dans la lutte suprême de l'agonie?

Le chrétien qui, de toute l'attention et de la foi de son âme, se pénétrera de ces prières et de ces mystères, ne saurait échapper à l'étreinte d'un sentiment puissant d'admiration envers les desseins de Dieu à l'égard de Marie, pour le salut de toute l'humanité. Il tressaillira d'une joyeuse confiance de se sentir sous la protection, dans les bras d'une telle Mère, et dira, comme saint Bernard : *Souvenez-vous, ô pieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre assistance ou réclamé votre intercession, ait été abandonné de vous !*

Le Rosaire, si puissant pour exciter la confiance chez ceux qui prient, jouit d'une vertu égale pour émouvoir en notre faveur le cœur de la Sainte-Vierge. Combien, en effet, il lui doit être agréable de nous entendre et de nous voir lui tresser une

(1) *Serm. VI in festis B. M. V. de Annunc. a. 1, c. 2.*
(2) Cant. II, 14.
(3) S. Thomas, *op.* VIII, *super salut. angel. n. 8.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

harmonieuse couronne d'incomparables louanges et de prières ! Le spectacle que nous présentons lorsque nous rendons et souhaitons à Dieu la gloire qui lui est due, lorsque nous exaltons sa puissance et sa bonté, l'appelant Notre Père, et lui demandons, tout indignes que nous sommes, des bienfaits infinis, ce spectacle réjouit certainement les regards de Marie, et à cause de notre piété elle glorifie le Seigneur : *magnificat Dominum*. Et de fait, ne prions-nous pas Dieu en termes dignes de Lui, par l'Oraison Dominicale ? De plus, à ces prières si belles par leur objet et dans leur expression, où nous demandons des bienfaits si conformes à la foi, à l'espérance et à la charité, s'ajoute pour la Sainte-Vierge un charme particulièrement délicieux à son cœur. Dans notre voix, elle distingue comme l'accent de Jésus, son Fils : cette formule de prières est son œuvre, et c'est sur son ordre que nous nous en servons : *sic ergo vos orabitis* (1) : vous, vous prierez ainsi. En nous voyant fidèles à cet ordre de son Fils, par la récitation du Rosaire, ne doutons pas que Marie ne remplisse, avec plus de tendresse encore, son ministère de bonté ; soyons sûrs de l'accueil souriant, maternel, qu'elle fera à nos couronnes, et des grâces abondantes dont elle paiera chacune des roses mystiques de notre Rosaire.

Le caractère particulier de cette dévotion, caractère éminemment propre à nous aider à bien prier, est à lui seul un puissant motif de croire que nous serons exaucés. La fragilité de l'esprit humain est telle, qu'un rien suffit au cours de la prière, pour distraire de Dieu et de l'objet de ses demandes la pensée de celui qui prie. Or, quiconque pénétrera la nature du Rosaire appréciera aussitôt combien ce mode de prière est efficace pour fixer l'esprit, pour préserver l'âme de la torpeur et, en même temps, pour exciter en elle une douleur salutaire de ses péchés et la dresser, l'élever vers le ciel. En effet, le Rosaire se compose, on le sait, de deux parties parfaitement distinctes et parfaitement unies : la méditation des mystères et la prière vocale. Ce genre de prière exige une attention d'un caractère particulier, elle consiste non seulement dans une direction générale de l'âme vers Dieu, mais dans une méditation contemplative et active, qui fait absorber par l'âme la substance même de la piété et les considérations les plus propres à faire changer de vie. Elle y trouve, en effet, tout ce que la religion chrétienne a de plus substantiel et de plus admirable : les vérités, à la lumière et à la puissance desquelles le genre humain doit d'avoir vu, pour son plus grand bonheur, la vérité, la justice et la paix commencer à régner sur le monde.

Et la manière dont ces mystères sont présentés, au cours de la récitation du Rosaire, est bien digne aussi de notre admiration, si nous considérons que ces vérités si hautes sont mises à la portée des plus simples et des plus ignorants. Ce ne sont pas

(1) MATTH. VI, 9.

des dogmes de foi, des principes de sagesse qu'on présente dans le Rosaire, mais plutôt des faits que les yeux peuvent voir et qui se gravent dans la mémoire. Et ces faits s'impriment d'autant mieux dans l'âme et l'émeuvent, que le fidèle les voit tels qu'ils se sont passés en réalité, dans toutes leurs circonstances de temps, de lieu et de personnes. Lorsque dès la jeunesse, l'âme s'est imprégnée de la considération de ces faits, il suffit ensuite d'énoncer les mystères pour que, quiconque aime un peu la prière, se rappelle toutes les circonstances, sans aucune contention, par une sorte de mouvement, devenu naturel, de l'esprit et du cœur ; et l'un et l'autre reçoivent abondamment la rosée que Marie fait alors pleuvoir sur l'âme en prière.

Une autre raison rend ces couronnes plus agréables à Marie et dignes, à ses yeux, de particulière récompense. Lorsque Nous déroulons la triple série des mystères, nous exprimons plus vivement nos sentiments d'amour et de reconnaissance envers la Sainte-Vierge ; nous protestons être impuissants à rappeler ses bienfaits, comme l'exigerait l'amour sans mesure qu'elle a montré, dans la part prise par elle, à notre salut. Ces grands souvenirs, à chaque instant rappelés en sa présence, doivent verser dans son âme bienheureuse des torrents de joie inexprimable pour le langage humain, éveiller en elle des sentiments de sollicitude et de charité maternelles. Et, de notre côté, nous sentons l'évocation de si grands mystères donner à notre âme émue une force, une énergie de prière qu'elle n'avait pas d'abord : chaque mystère qui se présente devient pour elle une nouvelle armée d'arguments à laquelle elle sent que la Sainte-Vierge ne pourra résister : c'est, en effet, auprès de vous, ô sainte Mère de Dieu, que nous nous réfugions, nous malheureux fils d'Eve, que vous ne mépriserez pas ! Nous vous implorons, ô vous la conciliatrice de notre salut, aussi puissante que bonne ! Par la douceur des joies que Jésus Votre Fils Vous a données, par Votre mystérieuse communion à ses douleurs, par la splendeur de sa gloire qui Vous enveloppe, nous Vous implorons de toutes nos forces ! Oh ! malgré notre indignité, écoutez-nous, exaucez-nous !

Vénérables Frères, cette excellence du Rosaire, que Nous avons fait ressortir sous ses deux aspects, vous proclame assez la raison de Notre insistance à recommander la pratique et le progrès universel de cette dévotion. Le secours du Ciel, Nous l'avons dit en commençant, devient de jour en jour plus indispensable au siècle où nous vivons. Elles sont nombreuses, les causes de douleur pour l'Eglise qui voit attaquer ses droits et sa liberté, nombreuses aussi les causes d'effroi pour la société chrétienne, menacée dans sa paix et dans sa prospérité. Notre espérance d'obtenir du Ciel les secours nécessaires est tout entière. Nous le répétons et proclamons de nouveau, dans le Rosaire. Plaise à Dieu que cette dévotion de nos pères soit remise en honneur, comme c'est Notre volonté ! Que dans les villes et les villages, que dans les familles, que dans les ateliers, que chez

Archives diocésaine de Quimper et Léon

les grands et chez les humbles cette dévotion soit aimée et pratiquée, que le Rosaire soit partout le drapeau de la foi chrétienne et le gage puissant de la protection et de la miséricorde divines !

Il est de jour en jour plus urgent que tous les chrétiens travaillent à obtenir ce résultat, à une époque où l'impiété en délire ne néglige aucune intrigue, ne recule devant aucune audace, pour pousser à bout la colère de Dieu et faire tomber sur la patrie le poids de sa juste colère. Parmi les autres causes de tant de maux, tous les gens de bien déplorent avec Nous, qu'au sein des nations catholiques elles-mêmes, se trouvent un trop grand nombre de chrétiens qui s'amusent des affronts de tous genres faits à l'Eglise. On en voit même profiter de la licence de tout publier, pour s'attacher à tourner en ridicule, devant la multitude, les choses les plus saintes, et jusqu'à la confiance, mille et mille fois justifiée par l'expérience, qu'ont les peuples dans l'intercession de la Sainte-Vierge. En ces derniers mois, la personne elle-même de Notre Sauveur Jésus n'a pas échappé à l'outrage. On n'a point eu honte de la traîner sur un théâtre parfois souillé de bien des hontes, de l'y représenter dépouillée de la majesté de sa nature divine et de nier, par là même, la rédemption du genre humain. On n'a pas rougi davantage, de tenter la réhabilitation d'un homme couvert d'une éternelle infamie, odieux par la monstruosité d'une trahison qui proclamera infâme, au delà des siècles, le traître qui livra Jésus-Christ.

Ajoutons que, dans toutes les villes d'Italie où ce crime fut commis ou sur le point de se commettre, l'indignation a été universelle et qu'on a déploré amèrement la violation des droits les plus sacrés de la Religion, droits méconnus, foulés aux pieds, dans une nation qui se glorifie une des premières entre toutes, et à juste titre, du nom de catholique. La sollicitude vigilante des évêques s'est émue, comme c'était son devoir ; les bons pasteurs ont fait parvenir de justes protestations à ceux qui doivent avoir souci de la dignité de la patrie et de la Religion. Non contents de prévenir leurs troupeaux de la gravité du péril, ils les ont exhortés à réparer, par des solennités religieuses, l'offense sacrilège faite à l'Auteur bien-aimé de notre rédemption. Il Nous a été, certes, bien agréable de constater l'émotion et aussi l'activité déployée de mille manières par les gens de bien, en cette circonstance ; ce spectacle a contribué à adoucir l'amertume profonde de la douleur que Nous a causée une telle entreprise. En cette solennelle occasion que Nous avons de parler, Nous ne pouvons retenir captive Notre voix et Nous unissons Nos plus hautes protestations à celles des Evêques et des fidèles. Par ce même sentiment qui Nous inspire de Nous plaindre d'un attentat sacrilège et Nous le fait flétrir, Nous exhortons vivement les nations chrétiennes, et en particulier la nation italienne, à garder avec une fidélité jalouse la foi de leurs ancêtres, leur plus précieux héritage, à la défendre de toute leur énergie et à l'accroître encore par l'honnêteté de leur vie et par leur piété.

A cet effet, Nous désirons vivement que, pendant tout le mois d'Octobre, la piété des fidèles et des confréries s'ingénie à honorer, le plus dignement possible, l'auguste Mère de Dieu, puissante Protectrice de la société chrétienne, et glorieuse Reine du Ciel. Nous renouvelons et confirmons, de tout cœur, les privilèges et les sacrées indulgences qu'à cet effet Nous avons accordés, les années précédentes.

O Vénérables Frères, que le Dieu qui *Nous avait réservé dans sa toute miséricordieuse Providence une telle Médiatrice* (1) et qui *a voulu que nous recevions tout par Marie* (2), daigne par cette puissante intercession exaucer Nos vœux, combler Nos espérances ! Pour aider à leur réalisation, Nous vous accordons, de tout cœur, la Bénédiction apostolique, à vous-mêmes, au clergé et au troupeau confié à chacun d'entre vous.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 Septembre 1894, de Notre Pontificat l'an XVII.

LÉON XIII, PAPE.

(1) S. Bernard, *de* XII *prærogativ. B. M. V., n.* 2.
(2) Id. *serm. in Nativ. B. M. V. n.* 7.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Saint-Mathieu. — Samedi 29 Septembre, fête de saint Michel, messe à 8 heures, pour l'Eglise et la France.

La réunion de la Congrégation des Dames ne pourra avoir lieu que le second Dimanche, 14 Octobre, à la chapelle de la Retraite. A 7 heures, Sainte Messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Monseigneur l'Evêque est parti, mercredi, pour Morlaix où il a bénit, jeudi, 27, les nouveaux bâtiments du monastère de Saint-François et l'hôpital y attenant.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Jaffrès, recteur de Locquirec, recteur de Plouédern ;

M. Kervran, jeune prêtre, vicaire à Huelgoat, en remplacement de M. Person, qui entre au Noviciat de la Compagnie de Jésus.

Avis. — I. **Retraite de Quimperlé.** — La retraite bretonne pour les femmes, à Quimperlé, commencera *le 6 Octobre* et non le 13, comme le porte l'*Ordo*.

Messieurs les Curés et Recteurs sont priés de faire cette rectification, aux annonces prônales.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — Retraites de Soldats à Quimper. — La 1re Retraite des conscrits et soldats libérés commence à Quimper, le 16 Octobre. A cette retraite sont convoqués les cantons d'Elliant, Pleyben, Briec, Châteaulin, Fouesnant, Carhaix, Concarneau, Châteauneuf.

La 2e Retraite commence, le 23, pour les cantons de Quimper, Douarnenez, Pont-Croix, Plogastel, Pont-l'Abbé.

III. — Retraites de Soldats à Lesneven. — Pour éviter toute confusion, il est préférable de désigner nommément les cantons, dont les jeunes gens sont invités, soit à la 1re, soit à la 2e retraite de Lesneven.

A la 1re retraite (16 Octobre), sont convoqués les cantons de : Lesneven, Plabennec, Lannilis, Ploudalmézeau, Saint-Renan, Ouessant ;

A la 2e (23 Octobre) : Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Morlaix, Taulé, Plouescat, Plouzévédé, Brest, Lambézellec, Daoulas, Landerneau, Ploudiry, Crozon, Lanmeur, Plouigneau et autres cantons susceptibles d'envoyer des retraitants à Lesneven.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien lire ces notes en chaire, au prône de la grand'messe, et annoncer l'ouverture de chaque retraite, *pour 4 heures précises du soir*. Il est important d'insister sur ce point.

Retraite bretonne des Tertiaires, du 15 au 22 Septembre. — *27 paroisses ; 58 retraitants.* — Elliant, 8 ; Dinéault, 7 ; Beuzec-Cap-Sizun, 5 ; Plougastel-Daoulas, 5 ; Briec, 2 ; Coray, 2 ; Loqueffret, 2 ; Plobannalec, 2 ; Querrien, 2 ; Quimper, 2 ; Plonévez-Porzay, 2 ; Châteaulin, 1 ; Douarnenez, 1 ; Fouesnant, 1 ; Gouézec, 1 ; Leuhan, 1 ; Landrévarzec, 1 ; Locronan, 1 ; Pleuven, 1 ; Pleyben, 1 ; Ploaré, 1 ; Plonévez-du-Faou, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Roche-Maurice, 1 ; Saint-Yvi, 1 ; Gouesnac'h, 1.

M. le Vicomte de Blois. — Nous avons la profonde douleur d'annoncer la mort de M. le Vicomte Aymar de Blois, décédé à son château de Poulguinan, près Quimper, le 24 Septembre, à l'âge de 52 ans.

C'était une brillante intelligence, admirablement cultivée ; c'était surtout un noble cœur et un fier chrétien... Engagé, pendant la guerre de 1870, aux Volontaires de l'Ouest, M. de Blois entra ensuite, comme Conseiller de Préfecture, dans l'Administration, où ses services furent hautement appréciés. Rentré dans la vie privée, à la chûte de « l'Ordre Moral », il se retira au château de Poulguinan où, suivant la tradition de ses parents avant lui, il fit le bien largement, mais sans ostentation, secondé par sa digne épouse, que les pauvres de Quimper, et surtout du quartier de Loc-Maria, n'ont pas oubliée. La mort de Mme de Blois, au mois d'Avril 1892, fut pour son mari un coup dont il ne devait pas se

relever : la cruelle maladie dont il souffrait déjà en fut aggravée, et peu à peu condamna, pour ainsi dire, à l'inaction cet homme qui ne demandait qu'à dépenser pour le bien les brillantes qualités dont Dieu l'avait doué.

Il se soumit, sans se plaindre et vit venir la mort avec un calme admirable. Cependant, en pensant à ceux qu'il allait laisser après lui, il eût désiré vivre quelques années encore, mais il était trop profondément chrétien pour douter de la Providence, qui n'abandonne pas l'orphelin... Il s'est éteint en pleine connaissance, faisant son sacrifice, avec une résignation qui arrachait des larmes.

L'exemple de sa vie et de sa mort est le plus bel héritage qu'il laisse à ses enfants ; c'est aussi pour tous les siens, pour sa vénérable mère, pour sa belle-sœur si dévouée, la plus grande, la seule consolation, avec les témoignages de reconnaissance des pauvres et les marques de sympathie de leurs amis, qui se pressaient, si nombreux, mercredi, au service funèbre, célébré en l'église paroissiale de Loc-Maria.

L. R.

Enseignement ecclésiastique. — Nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs le brillant succès obtenu, aux derniers examens de l'Ecole navale, par un établissement ecclésiastique de notre région, l'école Saint-Charles, de Saint-Brieuc. Les six élèves présentés ont été admissibles ; quatre viennent d'être définitivement reçus : MM. Hardel (Jean), Thirion (Edouard), de Solminihac (Etienne), et Gendre (Pierre), M. Hardel est reçu avec le numéro 1.

Nous croyons rendre service aux familles, particulièrement celles dont les enfants se destinent au *Borda*, en leur signalant l'École Saint-Charles, où l'éducation ne laisse rien à désirer et où la force des études s'affirment par des résultats comme ceux que nous venons d'enregistrer.

Le cours de Marine reçoit les enfants de 13 à 14 ans.

Propagande protestante en Bretagne. — Nous extrayons du rapport de la Société Biblique d'Angleterre, pour l'année 1893, les renseignements suivants :

Colportage en France 1892-1893 : Le colportage des Bibles est fait par M. Le Pape, qui est au service des protestants, depuis onze ans, et a répandu, cette année, 341 bibles ou fragments de bibles protestantes.

Dans le Finistère, il y a quatre colporteurs : Hervet, qui est au service des protestants depuis trois ans, et a répandu 1.015 bibles ou fragments de bibles ; Quintin, qui a neuf ans de service, et en a répandu 992 ; Le Dréan, qui a cinq ans et demi de service, et qui en a répandu 548 ; Le Goasduff, qui n'a qu'un an de service, et n'en a répandu que 356.

Dans le Morbihan, il n'y a qu'un colporteur : Le Besque, qui a un an de service, et a répandu 1.744 bibles ou fragments de bible.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Dans l'Ille-et-Vilaine, il n'y a également qu'un colporteur : Desbiot, qui a six ans de service, et a répandu 997 exemplaires.

Dans la Loire-Inférienre, le colporteur Moizant, qui a cinq ans et demi de service, a répandu 538 livres.

Versions de propagande : Les protestants se servent pour les pays de langue française de deux versions :

La version de Martin, Ostervald et de Sacy, et la version d'Ostervald, revue par la Société biblique de France.

Pour les pays de langue bretonne, ils emploient deux versions :

Une version bretonne, celle de Le Gonidec (Nouveau Testament et Psaumes), revue par Jenkins et Williams.

Une version bretonne-française, revue par Jenkins, Luzel, etc. (avec la version d'Ostervald, revisée par la Société Biblique de France).

Prenons garde. (*Semaine religieuse* de Saint-Brieuc.)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le 21 Septembre, est mort le célèbre archéologue chrétien, le Commandeur J.-B. de Rossi, âgé de 73 ans : il était né à Rome, le 23 Février 1822.

J.-B. de Rossi était connu par de nombreux ouvrages qu'il a publiés depuis cinquante ans, et par lesquels il a élevé l'archéologie chrétienne à la hauteur d'une science. On sait qu'il a surtout découvert les secrets de Rome souterraine et révélé les Catacombes, leurs richesses et leur histoire.

A demi paralysé, depuis un an, il est mort à la villa papale de Castel-Gandolfo, sur les bords du lac Némi, où Léon XIII lui avait offert l'hospitalité.

— Le roman de E. Zola sur Lourdes vient d'être mis à *l'Index*. Cette condamnation est un témoignage solennel de la suprême autorité ecclésiastique en faveur du grand miracle de Lourdes, vengé à nouveau contre ses blasphémateurs.

Les Dimanches tu garderas. — Excellents conseils de la *Semaine religieuse de Liège* :

Aux acheteurs : Faites vos emplettes d'avance et n'attendez pas jusqu'au samedi pour vos commandes, ni jusqu'au dimanche pour prendre livraison de vos marchandises. Laissez un peu de répit aux boulangers, aux pâtissiers, aux charcutiers, aux bouchers, en achetant, le samedi soir, les comestibles dont vous avez besoin le dimanche.

Aux vendeurs : Ne livrez pas sans nécessité vos marchandises, le dimanche. Soyez prêts à entrer dans une fédération, dont le but serait de former vos magasins le dimanche. Dites hautement que vous le désirez, et travaillez à amener cette entente désirable.

Aux employés : Réclamez par tous les moyens permis la propriété de votre dimanche. Unissez-vous, pour donner plus de force à vos justes revendications. Tous les honnêtes gens seront avec vous, si vous savez unir la fermeté à la modération.

A tous : Parlez souvent de l'esclave, auquel on ne laisse pas la liberté du dimanche. Dites que c'est là une hideuse exploitation contre laquelle il faut réagir. Réclamez pour tous le droit de se reposer, le dimanche. Invoquez la liberté, la dignité humaine, la Religion, l'exemple des nations plus scrupuleuses et non moins prospères.

Faisons une poussée dans l'opinion publique. On s'habituera peut-être à entendre ces vérités. Elles parviendront à s'imposer.

A l'œuvre, pour Dieu et pour la liberté !

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

Le 7 Mai, sur la proposition de Robespierre, la Convention décrétait, pour le 20 Prairial (7 Juin 1794), la fête de l'*Etre suprême*. L'Administration départementale du Finistère s'empressa d'adresser, à cette occasion, l'adresse suivante à l'Assemblée nationale, le 5 Prairial an II (24 Mai 1794) :

« En mettant la justice et la vertu à l'ordre du jour, vous n'auriez donné aux Français régénérés, que des fantômes pour guides dans la carrière révolutionnaire qu'ils parcourent, si vous n'aviez proclamé l'existence d'un être suprême et l'immortalité de l'âme, pour la consolation de l'homme libre qui consacre sa vie au triomphe de la justice et à la pratique de la vertu.

« Le blasphème de Brutus aurait paru légitime, si le système affreux des infâmes Hébertistes avait prévalu ; si le chaos qu'ils voulaient créer était sorti de leurs conceptions liberticides. La hideuse superstition aurait encore secoué ses brandons funèbres, si, pour extirper la lèpre hideuse de l'athéïsme, vous aviez consacré quelques-unes des antiques maximes qui ont couvert le globe des crimes du sacerdoce.

« Mais, grâce à l'élan sublime qui, depuis le 31 Mai (1793), vous porte de prodige en prodige, vous avez, d'un seul coup de massue, terrassé le fanatisme de l'athéïsme et de la folle incrédulité.

« L'enfant de la nature, l'ami de la raison, ne rougira plus d'avouer l'existence de Celui qu'il trouve à chaque pas,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui créa des âmes généreuses pour la terreur et le supplice des grands.

« Le spectre de la stupide et cruelle ignorance, noyé dans les torrents de lumière que le génie de la liberté verse sur la France, laissera désormais, aux peuples dégagés de son joug oppresseur, la liberté et le bon sens de croire que l'homme vertueux ne doit et ne peut charger son égal de traiter pour lui avec la divinité, qu'aucune eau lustrale ne peut laver le crime.

« Courage, vertueux représentants ! L'immortalité que vous reconnaissez à l'âme met son cachet sur vos travaux... Le néant, réclamé par la secte conspiratrice des athées, a déjà dévoré leurs inutiles travaux, et sera le gouffre qui dévorera toutes les trames ourdies contre la liberté !... »

La fête de l'Etre suprême fut célébrée, avec plus ou moins de pompe, dans tous les chefs-lieux de cantons, sinon dans toutes les communes du pays. La cérémonie ne devait manquer ni de pittoresque ni de grotesque, si nous devons juger de la chose d'après le compte rendu de la fête telle qu'elle se passa à Plouescat.

« Ce jour, 20 Prairial an II (7 Juin 1794) (1).

« Nous, Conseil général de Plouescat, assemblé à 9 heures du matin, nous sommes rendus, décorés de nos écharpes, à notre église, lieu ordinaire de notre culte, y avons trouvé nos défenseurs de la patrie sous les armes, et habitants, lesquels nous avons invités de se rendre, ainsi armés, à fin de célébrer la fête de l'Etre suprême.

« Ensuite, le citoyen Maire a monté à la tribune et y a fait une instruction sur les droits de l'homme, et quelques instructions sur les productions de la nature, et a, à la fin, invité l'assemblée de nous joindre jusqu'au-devant de l'arbre de la liberté, et invité les pères de conduire leurs jeunes garçons par la main, aux mères leurs filles, et les nourrices à porter leurs enfants non sevrés sur les bras, et de marcher sur quatre lignes, ce qui a été accompli.

« Et nous étant tous rendus sur le champ de bataille et entouré notre arbre de la liberté, n'ayant pas le génie ni les capacités nécessaires à former une Montagne, conformément à la loi, nous nous sommes contentés de rendre nos hommages à l'Etre suprême, au-devant du dit arbre. Ayant formé le cercle, et tous au repos, le citoyen Maire a porté la parole et a dit (en s'adressant aux dits défenseurs de la patrie), d'après l'explication que j'ai faite en breton à mes citoyens, des droits de l'homme et des productions de la nature : « Braves « défenseurs de la patrie, montrez-nous aussi votre courage « et ardeurs guerriers pour le maintien de notre mère patrie,

(1) L. 226.

« la défense des personnes et des propriétés. » Aussitôt, leur commandant a fait faire une salve de mousqueterie. Ensuite, il s'est adressé aux jeunes enfants mâles et a dit : « *Braves* « *jeunesses*, quittez la main de vos pères et entrez dans le « cercle, » ce qui a été exécuté à l'instant, et tous ont crié : « Vivent la liberté, la République et la Montagne ! » (autre salve de mousqueterie). Après quoi, il a été chanté unanimement l'hymne des Marseillais et autres analogues.

« Après ces cérémonies, nous nous sommes rendus, sous la même marche, en notre dite église, où, pour finale, le sergent du dit détachement a monté à la tribune et y a chanté un analogue à l'hymne des Marseillais. » *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître, le **CATÉCHISME DE 1re COMMUNION**, à l'usage de tous les diocèses de France, 1 vol. **8 fr.**

L'idée-mère de ce travail a été de fournir aux catéchistes un *Catéchisme de Première Communion* tout préparé, renfermant, dans un ordre méthodique, toutes les matières d'éducation et d'enseignement propres aux enfants qui se préparent à leur première Communion, ayant pour bases principales le catéchisme diocésain et les prières vulgaires du chrétien, pour compléments, des avis et l'histoire sacrée, — distribué en un nombre de réunions correspondant à la moyenne de la durée de l'année catéchistique.

Vient de paraître en même temps le **QUESTIONNAIRE**, 4 brochures, 60 centimes.

Le but de ce *Questionnaire* est de mettre entre les mains des enfants, toutes les questions contenues dans le manuel de leur catéchisme.

S'adresser à la REVUE DES CATÉCHISMES, rue de la Cathédrale, 19, Nevers, ou aux libraires suivants : Thomas FERRANDIER, à Nevers ; V. LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, à Paris.

Goudron Guyot véritable. 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss^{r} du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture.
Envoi Franco, 4^{f} la Boîte de 100 pilules ; 2^{f} la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ENCAUSTIQUE CHINOISE — LAQUE CHINOISE — FLORI D'OR
Si vous voulez avoir vos HABITATIONS SAINES et PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec l'
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉE, avec la
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec le
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **D^{r} ROFF** — DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 Fr. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 Fr.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, ue de la Mairie.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9^{e} ANNÉE. Vendredi 5 Octobre 1894. N^{o} 40.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Treizième pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à Notre-Dame de Lourdes.

II. Chronique du Diocèse : Communication de l'Evêché ; Nominations dans le Clergé ; Retraites des soldats ; Guilers-Brest ; Plounévez-Lochrist ; Locmaria-Plouzané ; Saint-Yvi ; Madame Bonnemaison ; Frères de l'Instruction chrétienne.

III. Au centre de l'Afrique *(suite)*.

IV. Nouvelles du monde catholique : L'Abbé Naudet, directeur du « *Monde* », Cause de béatification de Jeanne d'Arc ; Décisions au sujet du Rosaire.

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 7 Octobre. — 21^{e} Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU T.-S. ROSAIRE. Double de 2^{e} classe. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 8. — S^{te} Brigitte, veuve. Double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Denis et ses compagnons, martyrs. Double. Rouge.

Mercredi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — Office votif du T. S. Sacrement. Semi double. Blanc.

Vendredi, 12. — De la férie. Vert. — Ou office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

Samedi, 13. — S. Edouard, roi, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Châteaulin	7 Octobre.
Locquénolé	8 et 9 Octobre.
Saint-Vougay	10, 11 et 12 Octobre.
Mellac	13 Octobre.

Missions recommandées : GUILERS-BREST, du 7 au 20 Octobre.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

TREIZIÈME PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

A NOTRE-DAME DE LOURDES

9-15 Septembre 1894

« Il y a sur la terre, dit Mgr de Ségur, un certain nombre d'endroits privilégiés, où la miséricorde du bon Dieu aime à se manifester avec une sorte de prodigalité. Ces lieux bénis s'appellent des sanctuaires, des pèlerinages ; et là, toujours la grâce divine coule plus abondamment qu'ailleurs, et souvent la toute-puissance de Dieu s'y manifeste par des prodiges, par des guérisons et autres merveilles de ce genre. » A notre époque, nul ne l'ignore, le sanctuaire de Lourdes brille, par-dessus tous les autres, d'un incomparable éclat, et la très sainte Vierge semble y multiplier, y multiplier encore les prodiges de sa puissance, marques irrécusables de son grand amour pour ses enfants d'ici-bas.

O rocher de *Massabielle*, depuis le jour où vous avez tressailli, une première fois, au contact du pied virginal de Marie, dites, de combien de miracles n'avez-vous pas été le témoin ? Que de malades guéris, que de cœurs consolés, que de larmes taries, que d'âmes ressuscitées à la grâce, à la véritable vie ! Soyez bénie, ô Vierge Immaculée, car c'est votre cœur maternel qui nous a ouvert cette source merveilleuse, où toute blessure trouve sa guérison. Vous avez dit à Bernadette, ravie : « Je veux voir du « monde ici ; il faut que l'on élève ici un sanctuaire, et que l'on « y vienne en procession ! » O Mère, l'on vous a obéi, et de tous les côtés, de bien loin, vos enfants accourent et viennent s'agenouiller devant votre Image, chanter vos louanges et implorer vos maternelles faveurs. Vos fidèles Bretons pouvaient-ils manquer à l'appel ? Oh ! non, et plusieurs fois déjà ils sont venus « du pays d'Armor, où le sol est dur, où le cœur est fort ; » ils ont laissé leurs grèves et leurs falaises, leurs champs couronnés d'ajoncs fleuris, leurs pieuses chapelles à l'ombre des vieux chênes, et les échos des Pyrénées ont répété avec étonnement les doux cantiques de Rumengol et du Folgoët :

Rouanez Arvor, oll ho saludomp,
O Guerc'hez dinam, ennoc'h e credomp !

I. — Donc, le dimanche soir, 9 Septembre, les pèlerins du Finistère prenaient, à Quimper et à Landerneau, les divers trains spéciaux qui devaient les conduire à Lourdes. Au nombre de près de trois mille, ils allaient, joyeux et confiants, saluer leur Mère

du ciel, lui porter des remerciements pour les bienfaits reçus, et réclamer de nouvelles grâces et de nouvelles faveurs. Les moins heureux n'étaient pas les malades ; ils partaient nombreux, le cœur tout réjoui par la douce espérance d'une prochaine guérison.

Mais, il y a loin de l'Armorique à Lourdes. Le train nous emporte à toute vitesse, trop lentement encore au gré de nos désirs. Les champs fertiles de notre chère Bretagne, les plaines de la Charente, les côteaux couverts de vignes du pays bordelais, et surtout les forêts incultes des Landes, nous paraissent interminables. Enfin, une voix s'écrie : « Voici Lourdes ! nous sommes à Lourdes ! » Tous se lèvent ; les cœurs battent plus fort et plus vite, et un long cri de joie sort de toutes les poitrines.

Mais, c'est la nuit ; nos membres lassés réclament quelques heures de repos. Aussi le plus grand nombre s'occupe d'abord de se chercher un gîte. Quelques-uns cependant se rendent à l'église du Rosaire, où ils ont le bonheur d'entendre la messe ; d'autres se dirigent vers la Grotte bénie, et là, prosternés devant l'image de la Vierge Immaculée, ils oublient toutes les fatigues du voyage, dans une heure de ravissement, de prière et de contemplation...

II. — Nous sommes au mardi, 11 Septembre. Les ombres de la nuit se sont à peine dissipées au souffle de la brise matinale... « Où sont vos Bretons, demande un étranger à l'un des nôtres ? Ils doivent être bien lassés, après deux nuits consécutives passées en wagon ? » — « Nos Bretons ? ah ! on voit bien que vous ne les connaissez pas. Allez à la Grotte et vous verrez, ils sont tous là ! » — Oui, ils sont tous là, le chapelet en main, la prière ardente sur les lèvres, agenouillés aux pieds de Marie. Ils sont venus pour Elle et, pendant trois jours, ils ne la quitteront plus ; et leurs regards s'attachent avec persistance à « cette anfractuosité du « rocher nu où se dresse la statue de marbre blanc, à la figure « céleste, au nimbe d'or qui redit les paroles de l'apparition. » Puis, quand ils ont ainsi répondu aux premiers élans de leur dévotion, ils s'en vont admirer les merveilles de Lourdes. Quelque *vieux pèlerin* se fait le *cicerone* des nouveaux venus ; on visite la vaste église du Rosaire, la superbe basilique, toute resplendissante de ses *cœurs d'or* et de ses mille bannières, et l'on s'arrête longtemps au haut de l'escalier monumental, pour contempler à l'aise le magnifique paysage qui se déploie tout à l'entour. Et chacun de s'écrier : Ah ! que c'est beau ! Quel endroit charmant la Sainte-Vierge a choisi pour apparaître à Bernadette ! De quels sites ravissants Elle a entouré sa demeure terrestre ! De tous côtés, des collines couronnées de verdure, des montagnes d'un aspect grandiose et pittoresque, dont les plus éloignées montrent leur cîme « revêtue de la blancheur immaculée des neiges éternelles. » Et dans le vallon, à quelques pas devant la Grotte, c'est le Gave, qui roule ses eaux limpides, avec un murmure aussi doux que son nom.....

Cependant Messieurs les Directeurs du Pèlerinage ont donné rendez-vous à leurs Bretons pour 2 heures. Ils doivent se trouver,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à cette heure, à l'église paroissiale, pour se former en procession et descendre de là, à travers les rues de la ville, jusqu'à la Grotte de l'Apparition. Mais, arrivés sur la place qui précède l'église, les pèlerins ont mille peines à se reconnaître et à se frayer un chemin. Ah ! c'est que nous ne sommes pas les seuls dans la cité de Marie ! Depuis la veille, 27 trains spéciaux sont arrivés en gare de Lourdes. « La foule, écrit la *Semaine religieuse* de Moulins, est plus nombreuse qu'à l'époque du grand pèlerinage national. Belges, Hollandais, Bretons, Angevins, diocésains de Reims, Rouen, Evreux, Valence, paroissiens de Lectoure, Millau, Bartrès, Bigourdans, Béarnais forment une armée immense, qui remplit la petite ville d'animation. — On évalue à plus de vingt mille le nombre total des pèlerins. — Quel triomphe pour la Vierge Immaculée ! — Quelle réponse à l'ignoble romancier dont nous ne voulons pas écrire le nom !... » Malgré cet encombrement, les diverses processions se forment avec le plus grand calme et le plus grand ordre. Les Angevins et les Normands nous cèdent gracieusement le pas, et nous descendons vers la Grotte, en chantant de tout cœur nos beaux cantiques bretons. Le soleil brille comme aux plus beaux jours et fait étinceler les bannières de nos paroisses, les plus belles sans contredit qui aient paru à Lourdes, ces jours-là. A 3 heures, nous arrivons devant la Grotte miraculeuse. Là, tous s'agenouillent, on récite une partie du chapelet et l'*Ave Maria* sort tout brûlant de ces trois mille poitrines, qu'un même amour enflamme en ce moment ! Mais, hélas ! le temps presse... Les autres pèlerinages vont bientôt arriver. M. le chanoine Arhan, Directeur spirituel, monte en chaire et, en quelques paroles émues, comme il sait les dire si bien, il rappelle à la foule attentive le but de notre pèlerinage, sa grandeur, sa sainteté. Puis, au nom de tous, il salue Marie, notre reine, *Salve, Regina*, et la supplie de tourner vers ses fidèles Bretons, venus de si loin, ses regards de miséricorde et d'amour, *illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Enfin, cette première cérémonie se termine par le Salut du Très-Saint Sacrement que l'on rapporte aussitôt, solennellement, à l'église du Rosaire, au chant du *Pange lingua*.

Le soir, à 8 heures, un grand nombre de nos Bretons, bien que n'y étant pas officiellement convoqués, prennent part à la procession aux flambeaux. Favorisée par le temps, elle se déroule le long du Gave et vient aboutir à l'immense place du Rosaire, où, après une courte allocution de Mgr Peschenard, vicaire général de Reims, le *Credo*, chanté par toute l'assistance, termine cette première journée.

III. — *Mercredi, 12.* — C'est le jour consacré à saint Joseph, époux de Marie. Le soleil se lève radieux et dore le sommet des montagnes, les oiseaux gazouillent joyeusement, le Gave redit son éternel murmure, et la Vierge semble nous sourire avec plus d'amour. Ah ! n'en doutons pas, la journée sera bonne ! Nos pèlerins sont convoqués à la Grotte, où doit se dire la messe de communion. A 6 heures, M. le Curé de Saint-Corentin monte à l'autel;

à 6 heures 1/2, M. le Curé de Saint-Louis lui succède et, pendant plus d'une heure, deux prêtres distribuent le pain des Anges à la foule des pèlerins. Ils viennent tour-à-tour s'agenouiller devant la grille et ils se relèvent, emportant dans leur cœur le Fils éternel de la Vierge sans tache. Oh ! le ravissant spectacle, que le Ciel a dû contempler avec bonheur ! Que de douces larmes ont été répandues, en ce moment ! Que de ferventes prières sont montées jusqu'à Dieu ! Que de saintes résolutions ont été prises pour les luttes futures ! Vous les avez comptées et bénies, ô Marie ; daignez les faire fructifier au centuple, pour la bienheureuse éternité.

Durant les deux messes, on ne cesse pas un instant de chanter, avec piété et entrain, nos sublimes cantiques bretons : *Ælez deuz ar Baradoz ; Deut, va Jesus*, sous l'habile direction du sympathique et si dévoué M. Kersimon, chanoine honoraire de Moulins. Mais il fallait céder la place aux onze cents hommes du pèlerinage d'Angers. Nos Bretons se retirent, tout joyeux de penser qu'à 10 heures ils seront de retour et auront la bonne fortune d'entendre la parole éloquente de leur éminent compatriote de Saint-Brieuc, un Breton bretonnant, Monseigneur l'Evêque de Moulins ; car il est à Lourdes, à la tête de ses diocésains qui, dociles à son appel, viennent, pour la première fois, visiter le sanctuaire de l'Immaculée-Conception. C'est un vrai bonheur pour nous de rencontrer Mgr Dubourg. « Inutile de dire la joie de ces « Bretons accueillant notre Evêque, dit la *Semaine de Moulins*. « Ils s'inclinent en passant devant lui, et plusieurs, chaudement, « lui donnent l'accolade fraternelle. Désormais, pendant tout le « séjour, Bretons de Saint-Brieuc ou de Quimper et Bourbonnais « se partagent avec joie et sans jalousie, le cœur du vénéré pon« tife, heureux de voir unis, dans la même piété, ses fils et ses « compatriotes. » Rien n'est plus vrai, et en ce qui nous concerne, nous éprouvons le besoin de dire bien haut combien nous avons été touché de la bonté et de l'extrême amabilité de Mgr Dubourg à l'égard des pèlerins du Finistère et de leurs directeurs. Qu'il nous permette de lui en exprimer ici toute notre reconnaissance.

A 10 heures, les pèlerins de Saint-Brieuc, conduits par M. le chanoine Guillo-Lohan, ceux de Quimper et de Moulins sont réunis à la Grotte. La messe solennelle est chantée par M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau. A l'Evangile, Mgr Dubourg gravit les degrés de la chaire, mitre en tête et crosse en main ; il prononce un éloquent discours, dont nous avons le regret de ne pouvoir donner qu'un pâle et trop court résumé :

« *Ave, Maria*, salut à vous, Marie, n'est-ce pas la parole qui s'échappe, depuis deux jours, de nos lèvres et de nos cœurs ! Elle jaillit, elle s'élance de toutes parts, elle est repercutée par tous les échos des monts pyrénéens. Salut, ô Marie, ô Reine, ô mère de miséricorde, notre vie, notre douceur, notre espérance..... *Salve, Regina !*

« Pourquoi sommes-nous ici ? Pourquoi ces multitudes de tout pays, du Bourbonnais, où fleurit la dévotion au Sacré-Cœur, de la Bretagne, où le sol est dur, où le cœur est fort ?...

Archives diocésai d Quimper et Léon

« Des prophètes de malheur parlaient de la déchéance de la Religion. La foi disparaîtrait, comme un météore. Bientôt les sarcasmes de l'impiété, le roman immoral, arrachant les croyances du cœur des peuples, desséchant tout comme le simoun du désert, ne laisseraient à l'âme que le vide et le néant... Non ! non ! Dieu ne meurt pas, disait Garcia Moreno, expirant sous le poignard d'un assassin.

« Devant ces frémissements et ces fureurs impies, nous nous dressons comme une protestation vivante, assurés que l'Eglise chantera le *De profundis* sur la tombe de ses persécuteurs. Nous sommes venus à Lourdes saluer et invoquer Marie, dont le pied virginal a écrasé la tête du serpent infernal ; nous y sommes venus, pour témoigner publiquement et solennellement de notre foi, et aux ricanements des libre-penseurs nous répondons par nos ardentes prières, nos chants et nos cantiques français et celtiques, et surtout par notre vieux *Credo* catholique.

« Dieu a donné toute-puissance à Marie, et cette puissance, Elle l'exerce partout. Cependant, de même que la nature, à certains endroits privilégiés, semble plus clémente et offre plus de ressources, de même il existe dans l'ordre surnaturel, des sanctuaires bénis, où la protection de la Vierge se fait sentir davantage.

« Lourdes est, par excellence, son sanctuaire priviligié. C'est ici, près du Gave, au milieu de ces rochers que nous pouvons baiser, qu'elle s'est montrée, dix-huit fois, à l'humble Berdanette, en demandant qu'on vienne la prier... C'est ici qu'elle a manifesté sa puissance par des prodiges sans nombre. O Marie, nous venons, à notre tour, pour vous prier et implorer votre secours. Nous venons les bras en croix, le cœur sur les lèvres, vous adresser nos supplications.

« Nous vous prions pour Léon XIII, pour l'Eglise et pour la France, sa fille aînée. Nous vous prions pour nous, pour que ce pèlerinage soit le souvenir le plus doux de notre vie, pour nos familles si chères, pour nos pauvres malades qui sollicitent leur guérison...

« Nous vous prions pour les diocèses étrangers et surtout pour ces Bretons de Saint-Brieuc et de Quimper, qui ont conservé intacte la foi des anciens jours et qui, chaque année, donnent le spectacle de cette foi à leurs *pardons*. Ils s'en iront, au retour, porter *un compliment* — comme on dit familièrement au pays breton, — et raconter vos merveilles à votre sainte Mère, qu'ils ont en si grande vénération à Sainte-Anne-La Palue et à Sainte-Anne d'Auray.

« Enfin, nous vous prions pour notre cher diocèse de Moulins... Nous vous le consacrons... et, en quittant ces lieux, nous vous dirons : au revoir ! »

Prononcé d'une voix forte, où vibraient les sentiments de la foi bretonne et du zèle épiscopal, ce discours produit une émotion profonde. Bien des yeux se sont mouillés de larmes...

A la fin de la messe, après avoir donné sa bénédiction à l'immense assemblée, Mgr Dubourg se lève et entonne lui-même le cantique breton *Ni ho salud, Rouanez an Ælez...*, que tous nos Bretons chantent avec un admirable entrain. Et quand le vénéré prélat se retire, tous veulent avoir l'honneur de baiser son anneau pastoral. Il les accueillie avec bonté, les bénit, leur adresse une parole aimable ; mais, il se montre plus particulièrement paternel et bienveillant pour les excellentes Filles-du-Saint-Esprit, dont il était naguère encore le Supérieur tant aimé...

IV. — La matinée a été belle et consolante... ; la soirée sera plus belle encore : nous allons être les heureux témoins d'un magnifique triomphe de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. Nous le déclarons sans hésiter : jamais nous n'avons vu spectacle plus beau, plus grandiose, plus émouvant... Vingt mille hommes, unis dans la même foi et le même amour, acclamant l'adorable Sacrement de nos autels. Oh ! merci, mon Dieu, de nous avoir fait la grâce d'être les heureux témoins de cette grande manifestation, qui a ravivé notre foi et consolé nos âmes.

« D'un commun accord, écrit la *Semaine religieuse* d'Evreux, les Directeurs des divers pèlerinages avaient supprimé leurs exercices particuliers du mercredi après-midi, pour organiser une procession du T. S. Sacrement. De l'avis des RR. PP. Missionnaires de la Basilique, elle a dépassé en splendeur tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. A 2 heures, les hommes sur deux lignes, quittent la Grotte ; au milieu d'eux, soixante bannières ou oriflammes des divers pèlerinages ; après eux viennent près de mille prêtres ; une partie sont revêtus d'ornements, dont l'or scintille; puis le T. S. Sacrement, porté par Mgr l'Evêque de Moulins, et suivi de Mgr l'Evêque d'Evreux. Une foule énorme, plus de dix mille personnes, se disposait à la suivre ; on dut, par mesure d'ordre, n'en admettre qu'une partie ; les toits de l'église du Rosaire, les rampes des escaliers, les chemins qui dominent l'esplanade, où se déroule cette procession incomparable, les sentiers qui serpentent sur le flanc des montagnes, sont noirs de spectateurs. Pendant le parcours et surtout au moment où le T. S. Sacrement traverse les rangs des malades, retentissent des acclamations qui produisent sur tous la plus profonde impression : « Jésus, Fils de David, ayez pitié de nous ! — Sauvez-nous, Jésus, nous périssons ! — O Dieu, venez à notre aide ! hâtez-vous de nous secourir ! — O Jésus, exaucez-nous ! — Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir ! — Seigneur, dites seulement une parole, et je serai guéri ! — O Jésus, guérissez nos malades ! — O Jésus, qui avez dit : j'ai pitié de cette foule, nous vous en supplions, ayez compassion de nous ! Seigneur, celui que vous aimez est malade ! — *Hosanna* au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur. — Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant. — Vous êtes la Résurrection et la Vie. — Seigneur, nous croyons, mais augmentez notre foi. — Nous vous bénissons ! nous vous glorifions ! »

Aux acclamations succèdent les chants liturgiques, les cantiques populaires, soutenus par plusieurs fanfares, et qui sont chantés

Archives diocésaine de Quimper et Léon

avec un admirable unisson. Cependant, immobiles dans leur voiture, les yeux brillants d'une ardente espérance, les malades redisent, eux aussi : « Jésus, Fils de David, ayez pitié ne nous ! » pendant que l'Evêque de Moulins laisse reposer un instant l'ostensoir sur le front de chacun d'eux. A ce moment, l'enthousiasme est au comble. O Jésus, depuis longtemps, vous n'aviez eu pareil triomphe ! La bénédiction est donnée du parvis du Rosaire à l'immense foule, et le Saint-Sacrement rentre dans l'église. Mais, que se passe-t-il donc ? Pourquoi cette nouvelle émotion et ces cris de joie ? Ah ! c'est que, tout-à-coup, on aperçoit une jeune fille qui, peu d'instants auparavant, était étendue sur un matelas, sans forces, presque sans vie, suivre sans aucun soutien le Dieu qui vient de jeter sur elle un regard de miséricorde et d'amour. Les pèlerins d'Evreux reconnaissent l'une des leurs, et leur joie éclate en une hymne de reconnaissance, à laquelle s'associent les autres pèlerinages. La foule entre à sa suite dans l'église du Rosaire et, prosternée devant le maître-autel chante avec ardeur le *Magnificat*.

On sort, on se recherche... on se hâte de causer avec ses parents et amis plus intimes, des délicieuses émotions de cette inoubliable soirée... Une même parole est sur les lèvres de tous : « Oh ! la plendide procession ! Cette fête est tout ce que l'on peut « voir de plus beau, sur la terre ! » — Pendant ce temps, devant les groupes, passent quelques pèlerins qui reviennent d'une excursion à Pau, à Bétharam ou dans la montagne. Voyant la joie peinte sur tous les visages, ils s'arrêtent, interrogent. On leur raconte ce qui vient de se passer... Ils se retirent tristement. « Oh ! murmu- « rent-ils, pourquoi sommes-nous partis ? Que vous êtes heureux, « vous autres, d'être restés !.... La Sainte Vierge vous a récompen- « sés et largement dédommagés de votre sacrifice..... »

Il n'eût rien manqué à la beauté de ce jour, si l'on eût pu le terminer par la procession aux flambeaux. Mais, à l'entrée de la nuit, le ciel se couvre de nuages, la pluie tombe abondante, au milieu des éclairs et du tonnerre, et la foule se réfugie dans l'église du Rosaire qui, malgré ses vastes proportions, se trouve trop petite pour la contenir. Ce que voyant, M. le chanoine Rossi, dont le cœur, comme l'esprit, est toujours fertile en ressources, monte en chaire et, pendant une demi-heure, il tient sous le charme d'une chaleureuse improvisation ses nombreux auditeurs, qui se retirent consolés et émus ; les uns regagnent leur hôtellerie, les autres — les Angevins — montent à la Basilique où, jusqu'au matin, ils doivent former la garde d'honneur du Très-Saint Sacrement.

V. — Mais, il faut abréger notre compte-rendu. Nous sommes au jeudi... déjà ! Demain, il faudra partir et dire adieu à notre bonne Mère... Pourtant, il fait si bon être ici, *bonum est nos hic esse !* Ah ! du moins, profitons de ce dernier jour et passons-le saintement, sous le regard de Marie. Il est 6 heures. Fidèles à l'appel, nos Bretons sont tous réunis à l'église du Rosaire. Une agréable surprise les y attend. Toujours aimable et répondant au désir et à la prière de M. le Directeur, Mgr Dubourg, l'Evêque Trécorrois, veut bien adresser la parole, en cette belle langue bretonne, dont il connait tous les secrets, à ses compatriotes Léonards et Cornouaillais. Quel charme de l'entendre dire, en termes vigoureux et émus : « Oh ! chers Bretons, n'oubliez pas que vous êtes les « enfants bien-aimés de la Vierge Marie, de Notre-Dame de Rumen- « gol, de Notre-Dame du Folgoët, de Notre-Dame des Portes. « Soyez-lui toujours fidèles et gardez intacte dans vos âmes la foi « robuste de vos ancêtres : elle est votre force, votre honneur et « votre gloire. » — Monseigneur, si vous avez pu voir, comme nous, les larmes couler sur les mâles visages de nos Armoricains, brunis par la brise de mer, vous avez déjà reçu une partie de votre récompense !...

A 9 heures, nos malades sont présentés aux piscines. Voici venir les petites voitures, trainées par les *brancardiers*. Honneur à ces prêtres, à ces hommes, à ces jeunes gens, qui ne cessent de se dévouer pour les membres souffrants de Jésus-Christ, les portent aux piscines et à la Grotte, et ne cessent, pendant tout le trajet d'égrener leur chapelet pour ces infortunés ! Honneur à nos Sœurs hospitalières et à toutes celles qui leur prêtent leur concours, à ces pieuses femmes, si attentives à entourer les malades des soins les plus touchants, et à leur rendre tous les services que réclame leur état !

Au milieu d'un vaste espace, borné d'un côté par les piscines, des trois autres côtés par les voitures des malades, viennent se ranger nos prêtres, en grand nombre ; autour des voitures, la foule nombreuse des pèlerins. Et tous ne cessent d'implorer Dieu pour les malades, qui sont successivement plongés dans l'eau de la Source miraculeuse. Celui qui n'a pas vu les prières aux piscines ne peut s'en faire une idée.

Après une trop courte allocution de M. Talabardon, vicaire aux Carmes de Brest, M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, veut bien accepter, malgré son état de fatigue, de réciter à haute voix le chapelet. Avant chaque dizaine, il adresse à la foule, suspendue à ses lèvres, les exhortations les plus pieuses, les plus pratiques et les plus touchantes, avec un feu, un zèle qui montrent, une fois de plus, son cœur d'apôtre et son grand talent d'orateur. Qu'il nous permette de le remercier publiquement : il a vraiment mérité la reconnaissance de tous les pèlerins et aucun, j'en ai l'assurance, ne me contredira, quand je dirai qu'il a été jusqu'à la fin digne de lui-même et de son auditoire. Animés par ses paroles, malades, prêtres et pèlerins priaient avec la plus grande ferveur, tantôt baisant humblement la terre, tantôt élevant les bras en croix, ainsi que la Vierge l'enseignait à Bernadette. O Marie, résisterez-vous à de si chaudes supplications ? N'allez-vous pas guérir tous ces infortunés ?... Infortunés ! oh ! non, vous ne l'êtes pas, chers et bien-aimés malades, si vous acceptez vos maux et vos souffrances avec patience et résignation. N'êtes-

Archives diocésaine d Quimper et Léon

vous pas, sur la terre, les plus fidèles images de Jésus crucifié ? Infortunés sont les pécheurs qui ne veulent pas se convertir ! mais vous, non ! car vous croyez à la parole de Celui qui a dit : « Bien-« heureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés. » Et la Vierge vous a, sans doute, déjà consolés. Elle a fait entendre à votre âme cette parole si douce : « Mon enfant, la souffrance « acceptée avec Jésus est tout ce qu'il y a de meilleur ici-bas : « mieux vaut souffrir que jouir ! Au ciel, tu le comprendras... « Courage donc et viens à ma suite, je suis la Mère des Douleurs. »

... A 10 heures, il faut céder la place aux pèlerins du Bourbonnais. Nous nous retirons de l'enclos réservé ; mais beaucoup restent à l'entour et joignent leurs prières à celles de leurs frères de Moulins.

A 2 heures, malgré la pluie, nos Bretons sont massés sur l'esplanade de la Crypte. On se dispose à gravir courageusement les pentes escarpées de la montagne, qui domine la Basilique, et au sommet de laquelle se dresse, majestueuse, la croix du pèlerinage de Jérusalem. Comme Marie, nous allons suivre Jésus montant au Calvaire. La procession s'ébranle... En tête, la belle croix de Clohars-Carnoët, suivie de nos bannières, portées par des bras vigoureux. On chante *à perdre haleine*. A mi-côte, la procession s'arrête ; nos trois mille pèlerins se rangent en cercle autour de l'autel de granit. Devant eux quel magnifique panorama ! ... Debout sur la plate-forme, M. Labasque, recteur de Clohars-Carnoët, nous adresse une charmante allocution, en ce langage poétique qui ne le trahit jamais. Il nous montre l'immense amour et l'incomparable générosité de Marie, nous enfantant dans la douleur, au pied de la croix : *Ecce filius tuus, ecce mater tua !* Depuis ce jour, nous sommes ses fils chéris... Oh ! restons toujours dignes d'une telle Mère !

Le sermon à peine achevé, nous reprenons notre pénible ascension. Au sommet, nous saluons la croix du calvaire ; puis, en récitant le rosaire, nous redescendons l'autre versant de la montagne, nous longeons les grottes des Espélugues, dédiées à sainte Marie-Madeleine et, à 4 heures, au chant du *Magnificat*, nous pénétrons dans la Basilique, trop petite pour nous recevoir tous. Après le chant d'un cantique, M. le Curé de Saint-Corentin monte en chaire ; comme directeur du pèlerinage diocésain, il remercie, en termes émus, les pèlerins, prêtres et fidèles, d'avoir répondu en si grand nombre à son appel. Il les félicite de leur piété, de leur dévouement pour les malades, du bon exemple qu'ils ont su donner en tout et partout. « Chers pèlerins du Finistère, s'écrie-t-il, gardez-en l'assurance, oui, la Sainte Vierge vous a bénis : ses grâces les plus précieuses ont été pour vous. Et maintenant, allez ! retournez dans votre Bretagne et racontez à ceux qui n'ont pu venir les belles choses dont vous avez été, à Lourdes, les témoins attendris. Eux aussi voudront, à leur tour, avoir le même bonheur, et s'agenouiller devant la grotte miraculeuse de l'Immaculée-Conception. Pour nous, jurons tous de ne jamais oublier Marie,

promettons-lui de propager son culte, de lui gagner des cœurs, de l'aimer de plus en plus et de travailler à lui être agréable en devenant des saints. Tel est son plus grand désir, puisqu'elle n'ambitionne qu'une chose : nous conduire à Jésus ! — O Marie, nous voulons vous aimer, et, en vous quittant, nous demandons une grâce, celle de mourir en prononçant votre doux nom ! »

La cérémonie se termine par la bénédiction du S. Sacrement, donnée par M. le chanoine Queinnec, secrétaire général de l'Evêché. Puis, M. Arhan ayant fait les dernières recommandations pour le départ du lendemain, on se sépare, mais pour se retrouver le soir, à la procession aux flambeaux. De l'avis de tous, cette procession a été l'une des plus magnifiques dont Lourdes ait gardé le souvenir. A 7 heures et demie, douze mille pèlerins se pressent entre le Gave et la Grotte ; Quimper, Saint-Brieuc, Millau, Angers, Moulins, Valence, la Hollande sont là... Déjà s'illuminent le haut du rocher, les premières lignes de la Basilique supérieure, la Vierge couronnée et la Croix des Bretons. Bientôt les cierges scintillent, les *Ave, Ave, Maria*, résonnent de toutes parts, comme les mille voix d'un immense orchestre, la procession s'ébranle, se déroule dans l'avenue de la Grotte, le long des rampes du Rosaire et sur la vaste esplanade : on dirait un fleuve de feu qui roule ses ondes brûlantes. Spectacle vraiment féerique !

Le défilé ne dure pas moins d'une heure et demie ; puis les pèlerins viennent se grouper entre l'église du Rosaire et la Vierge couronnée. Alors, d'une commune voix et dans un accord parfait, ils chantent le cantique *Nous voulons Dieu* et le *Credo*, qu'entonne M. Kersimon. Ces chants magnifiques, ce sublime *Credo*, sortant de douze mille poitrines, répercutés par les échos des montagnes, produisent un tel effet, que tous les pèlerins sont émus jusqu'aux larmes. Aucun de ceux qui ont assisté à cet incomparable spectacle n'en perdra le souvenir.

VI. — Nous sommes au vendredi, hélas ! le temps est en harmonie avec nos cœurs attristés ! La pluie tombe à torrents. Elle ne peut cependant refroidir notre amour, ni arrêter les élans de notre piété envers Marie. Dès 5 heures du matin, nos Bretons sont à ses pieds. Les heures du départ n'étant pas les mêmes pour tous les trains, ils se partagent en deux groupes. Les uns se rendent à la Basilique, les autres à la Grotte. Des messes sont dites à leur intention ; nous remarquons avec bonheur que le plus grand nombre s'approche de la Table-Sainte. Après la communion, M. le Directeur spirituel recommande chaleureusement à la Sainte-Vierge toutes nos intentions. Il La remercie de ses ineffables bontés et, se faisant l'interprète de tous, il lui dit non pas adieu, mais *au revoir*. Oui, au revoir, Bonne Mère ; s'il plaît à Dieu, nous reviendrons.

La bénédiction papale nous est donnée. Notre pèlerinage est terminé... il faut partir !

Mais quand on aime, on ne se lasse pas de faire vingt fois ses adieux à l'ami que l'on quitte. Quelques moments nous restent encore, nous courons à la Grotte. Une dernière fois, nous voulons

Archives diocésa de Quimper et Léon

coller nos lèvres à la roche bénie, boire à la source miraculeuse et regarder longuement, dans une fervente prière, la blanche apparition. C'est fait ! au revoir, ô Marie, bénissez-nous, sauvez-nous ! nous vous quittons, mais nos cœurs vous restent et votre doux souvenir ne nous quittera plus !

VII. — Comme complément à notre compte-rendu, nous croyons bon d'ajouter les quelques lignes suivantes, que nos pèlerins liront, sans doute, avec plaisir. Avant de quitter Lourdes, nous avions prié nos confrères de nous faire connaitre les améliorations survenues dans l'état de quelques-uns de nos malades, et dont nous avions entendu parler vaguement. Très peu de renseignements nous sont parvenus, à cette heure. Nous avons cependant la consolation de relater les deux faits suivants, dont le dernier tient du miracle. En écrivant ce mot, nous ne voulons rien préjuger ; que ceux-là se prononcent, qui ont reçu de l'Eglise la mission de juger ces cas difficiles.

Une femme de Tréffiagat, nommée Marie Buhanic, souffrait depuis plusieurs années d'ulcères à la jambe. Elle ne pouvait marcher qu'au moyen de bâtons. A Lourdes, elle s'est lavée dans l'eau des piscines. Depuis, ses ulcères se sont desséchés et elle vient à la messe au bourg sans le secours d'aucun bâton.

Quant au second fait, voici l'intéressante relation qui nous a été écrite par M. l'abbé Jézégou, vicaire à Châteaulin :

Le 22 Septembre 1894.

Cher Monsieur le Curé,

Il s'est passé, à Châteaulin, pendant notre pèlerinage à Lourdes, un fait merveilleux, tout à la gloire de la Vierge bénie.

Vous vous rappelez, peut-être, que l'année dernière, j'avais sollicité un billet gratuit pour une jeune fille, malade depuis deux ans.

L'état de cette jeune fille s'était tellement aggravé, pendant le cours de cette année, qu'il lui a été impossible de nous accompagner à Lourdes. Depuis un an, elle ne mangeait presque plus ; sa faiblesse était devenue extrême, elle ressentait de vives souffrances dans tout le corps et ses jambes se refusaient à faire le moindre pas.

La veille de mon départ pour Lourdes, je fus chez elle : sa figure était pâle, sa respiration assez pénible : une petite toux sèche lui déchirait constamment la poitrine, et je me disais qu'elle serait peut-être morte, avant mon retour.

Ce n'est pas cependant ce qui est arrivé. La jeune fille en question vient de sortir à l'instant du presbytère. Elle y est venue toute seule, sans l'appui de personne. Ses membres sont pleins de vie, sa respiration facile et sa toux de poitrinaire a complètement disparu.

Voici ce qui s'est passé. Au départ du pèlerinage, elle s'est unie d'intention aux pèlerins. Depuis le dimanche jusqu'au retour du pèlerinage, elle a jeûné tous les jours jusqu'à midi. Le matin et le soir de chaque jour, elle faisait la communion spirituelle et le chemin de la croix (1) et, entre-temps, elle récitait son chapelet. La Sainte-Vierge a écouté ses prières. Depuis mardi matin, c'est-à-dire depuis l'arrivée du

(1) Au moyen d'un crucifix bénit pour cet usage, les malades peuvent faire le chemin de la croix, même au lit.

pèlerinage de Quimper à Lourdes, elle s'est sentie très soulagée. Pour le jeudi, toute douleur avait disparu. Le mieux s'accentua jusqu'au samedi. Une de ses voisines, qui avait prié pour elle, à la Grotte, lui envoya de l'eau de Lourdes. Elle s'en lava le corps, et immédiatement après, elle se leva et se mit à marcher dans la chambre.

On ne peut constater ce fait merveilleux d'après un certificat du médecin ; car, depuis plus d'un an, la pauvre jeune fille avait renoncé à tous les secours de la médecine.

Mais beaucoup de personnes ont visité la miraculée pendant sa maladie, et, depuis longtemps, toutes disaient après l'avoir vue : « Pauvre fille, elle s'en va rapidement au tombeau ! » Aussi, quand le bruit de sa guérison s'est répandu, on accourut pour la voir, et, quand lundi dernier, elle s'en allait toute joyeuse remercier sa bienfaitrice, à la chapelle de Notre-Dame, elle a été suivie par un grand nombre de personnes profondément émues.

Je vous demande pardon, Monsieur le Curé, si ma lettre est un peu longue. Mais j'ai pensé que ce serait ajouter une nouveau fleuron à la gloire de la Vierge de Lourdes, que de trouver une place dans le rapport que vous ferez du pèlerinage, pour ce trait de sa bienfaisance. Comme vous aviez raison, quand dans la Basilique de Lourdes, vous disiez que toutes les grâces accordées au pèlerinage, ne seraient pas données, à Lourdes même !

La jeune fille guérie est âgée de 16 ans, et s'appelle Jeanne Blaise.

Veuillez agréer, etc.

C.-J.-M. JÉZÉGOU,
Vicaire à Châteaulin.

Non ! mon cher ami, je ne me plains pas de la longueur de votre lettre, bien au contraire ; avec vous, avec les bons chrétiens de votre paroisse, avec nos pèlerins, avec tous les serviteurs dévoués de la T.-S. Vierge, je préfère m'écrier :

Gloire à Dieu ! Gloire à Marie ! Amour à l'Immaculée-Conception ! Vive N.-D. de Lourdes !

Quimper, le 3 Octobre 1894, au mois du saint Rosaire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Communication de l'Évêché. — Dans le dispositif de la Lettre pastorale promulguant la dernière Encyclique sur le Rosaire, il s'est glissé une erreur qu'il importe de corriger. *L'article 6* doit être formulé dans les termes suivants :

Art. 6. — « Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par le Souverain Pontife à la pratique du Mois du Rosaire : 1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines, *singulis vicibus*, à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint-Rosaire ; 2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

naires, assisteront aux mêmes exercices au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ; 3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint-Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte-Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Le Borgne, recteur du Ponthou, recteur de Locquirec ;

M. Inizan, vicaire à Plourin-Marlaix, recteur du Ponthou ;

M. Saliou, vicaire à Penmarc'h, surveillant général au collège de Lesneven ;

M. David, jeune prêtre, vicaire à Penmarc'h.

Retraites des soldats. — La retraite des conscrits et soldats libérés commencera, à Quimperlé, le lundi 22 Octobre, pour finir le vendredi 26, au matin.

Guilers-Brest. — Nous recommandons d'une manière spéciale aux prières de nos lecteurs la Mission de quinze jours qui s'ouvrira, à Guilers-Brest, le Dimanche du Rosaire. Tout fait espérer que Dieu bénira l'œuvre entreprise par le zélé recteur et rendra fructueux les travaux des Missionnaires. Nous savons que de nombreuses communautés religieuses prient à cette intention et, dans la paroisse, pendant la quinzaine qui précède l'ouverture, chaque famille récite en commun, à la prière du soir, un *Pater* et un *Ave*, pour le succès de l'œuvre. Depuis six mois, cette prière se dit au prône de la grand'messe, chaque dimanche.

Plounévez-Lochrist. — On nous écrit de cette paroisse, le 30 Septembre :

« Une Mission se donne, en ce moment, à Plounévez. Le succès de la première semaine est complet : 1,400 communions environ. Malgré les pluies torrentielles des premiers jours, l'église était toujours comble. M. le chanoine Arhan, curé de Saint-Martin de Brest, présidait. Dès la première instruction, il a gagné tous les cœurs, et ses conférences sur la Pénitence ont été religieusement écoutées. M. Salou, vicaire à Plougastel-Daoulas, donnait les conférences sur le Décalogue. Il était presque à ses débuts ; personne ne s'en est aperçu, en l'entendant exposer la doctrine avec une si parfaite clarté. M. Bohec, le brillant explicateur de tableaux, n'a jamais montré plus de verve ni d'entrain. Toutes les instructions

ont été écoutées avec le plus vif intérêt. Bref, bonne et excellente semaine pour les âmes. Les 18 ouvriers de la Mission ont dû partir édifiés : à coup sûr, les habitants de Plounévez sont contents, le bon Dieu aussi, nous l'espérons. Puisse la seconde semaine être aussi consolante !..... »

Loc-Maria-Plouzané. — On nous écrit :

« Dimanche 23 Septembre, toute la population de Loc-Maria était en fête, heureuse de prendre part à la bénédiction de l'école chrétienne, qu'une excellente et généreuse famille vient de construire, entre le bourg et Saint-Sébastien. Non contents de bâtir cette école, M. et Mme de Villeféron ont pris soin de la meubler magnifiquement. Ils ne m'en voudront pas de les nommer ici : c'est uniquement pour l'édification générale. Puisse ce bel exemple inspirer à beaucoup d'autres le désir de les imiter !

La nouvelle école, confiée aux Religieuses du Saint-Esprit, s'est ouverte, il y a huit jours. Elle compte une cinquantaine d'élèves. D'autres se font inscrire pour le mois prochain. Tout fait présager qu'elle réunira bientôt tous les enfants de la paroisse.

La journée de dimanche a été pour nous un vrai « Pardon. » Il y avait, aux Vêpres, une vingtaine de prêtres et quelques séminaristes. Les fidèles, accourus en grand nombre des paroisses voisines, ont rendu l'église trop étroite pour contenir la foule. Dans ce canton, les écoles chrétiennes sont en honneur : celle-ci est la neuvième dans l'ordre chronologique.

A l'issue des Vêpres, M. Salaün, curé d'Ouessant, est monté en chaire. En quelques paroles remarquables, il a félicité les fondateurs, exalté les avantages de l'éducation donnée par les religieuses, et rappelé aux parents, pourvus d'une aisance suffisante, que l'obligation de payer la rétribution scolaire est un de leurs devoirs.

La procession s'est ensuite organisée. En tête, on remarquait toutes les petites filles, de cinq à quinze ans, rangées sur deux lignes, portant les unes des oriflammes, les autres les croix et les statuettes destinées à l'école, placées sur des brancards décorés avec goût.

M. Godec, curé d'Elliant, assisté de M. Morgant, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon et de M. Kersimon, recteur de Ploumoguer et chanoine honoraire de Moulins, a procédé à la bénédiction des bâtiments scolaires, au milieu du recueillement le plus profond.

Sur la fin, ç'a été un spectacle émouvant, de voir Mlle de Kersauzon, petite fille des fondateurs, s'approcher, portant elle-même dans ses mains une statuette de Sainte-Anne, pour être placée au frontispice de la maison. Daigne cette bonne Mère protéger avec amour notre école qui porte son nom, et la famille qui l'a fondée !

La bénédiction terminée, la procession a repris le chemin de l'église au chant du *Te Deum*.

Le souvenir de cette sainte journée ne s'effacera jamais de la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mémoire des paroissiens de Loc-Maria ; ils n'oublieront pas davantage à qui leur école est due ; ils paieront leur dette, en priant pour leurs bienfaiteurs.

***

Saint-Yvi. — Le dimanche suivant, une cérémonie toute semblable avait lieu, à l'autre extrémité du diocèse... Dans le courant de l'année dernière, l'école des filles de Saint-Yvi, dirigée par les Sœurs du Saint-Esprit, fut laïcisée, naturellement sans motif plausible mais surtout contre le gré des habitants. Ceux-ci avaient trop appris à apprécier les « bonnes Sœurs », pour ne pas tout tenter afin de les garder au milieu d'eux. Un riche et généreux propriétaire, M. le Vicomte P. de Legge, donna un terrain : les souscriptions des paroissiens, répondant à l'appel de leurs prêtres zélés, payèrent la construction de la maison, qui est aujourd'hui terminée et dont la bénédiction solennelle a eu lieu, dimanche dernier, 30 Septembre.

La cérémonie était présidée par M. Fléiter, vicaire général. Avant la grand'messe, la procession se forma, les petites filles portant la statue de Sainte-Anne — qui, ici encore, est la patronne, — et les crucifix, qui doivent avoir la place d'honneur dans chacune des deux classes. La bénédiction terminée, on rentra processionnellement à l'église. A la messe, chantée par M. le chanoine Rossi, M. Godec, curé-doyen d'Elliant, a fait une allocution toute de circonstance ; il parla en termes excellents de l'éducation chrétienne dans la famille, dans l'école et à l'église. En l'entendant, les paroissiens de Saint-Yvi ont compris de plus en plus que l'argent versé par eux pour l'école chrétienne, souvent au prix de durs sacrifices, ne pouvait être mieux placé.

Inutile de dire que les inscriptions arrivent nombreuses à la nouvelleécole.

Madame Bonnemaison. — Une belle existence vient de s'éteindre à Quimper. La doyenne des habitants de la ville, M^me^ Bonnemaison, veuve d'un ancien chirurgien-major des armées du premier Empire, s'est pieusement endormie dans le Seigneur, lundi dernier, à 8 heures du soir, à l'âge de 97 ans. Ce jour même, on célébrait, dans l'église Saint-Mathieu, le mariage d'un de ses petits-neveux. La vénérable grand'tante, qui se sentait, depuis quelques jours, près de sa fin, avait demandé à Dieu, comme une grâce suprême, de ne pas mourir avant cette fête de famille, pour ne pas l'assombrir d'un voile de deuil. Dieu l'a exaucée. La fête avait lieu, le matin ; elle est morte, le soir. Elle a quitté ce monde, en pleine connaissance, conservant jusqu'à son dernier moment, on peut dire, malgré son âge si avancé, ses admirables facultés.

Par la solidité de son jugement et l'énergie de son caractère, M^me^ Bonnemaison était vraiment « la femme forte » dont parlent nos saints Livres. Toujours active et laborieuse, autant que ses forces le lui ont permis, elle s'oubliait elle-même, pour ne songer qu'aux

besoins des autres. Sa charité était sans bornes. Avec une fortune modeste, nul ne saurait dire tout le bien qu'elle a fait. Il n'y a pas un pauvre qui ait frappé en vain à sa porte, pas une œuvre catholique pour laquelle elle n'ait fait de généreux sacrifices. La belle église, qui s'élève, en ce moment, à Saint-Mathieu, ne serait jamais probablement sortie de terre, sans la riche offrande qu'elle remit, un jour, au recteur de la paroisse, ce qui lui permit de tendre ensuite, avec confiance, la main à d'autres.

Le mot de l'Evangile résume sa vie : *transiit benefaciendo*. Elle a mérité qu'on le grave sur sa tombe.

Ah ! si toutes les personnes que M^me^ Bonnemaison a secourues assistaient à ses funérailles, quel magnifique cortège l'accompagnerait à sa dernière demeure ! Elle ne l'a pas désiré, sans doute ; au contraire, elle a toujours fui l'ostentation. Sa charité était aussi discrète qu'inépuisable. Mais Dieu, qui voit dans le secret, aura compté toutes ses bonnes œuvres, et Lui, qui a promis de ne pas laisser sans récompense un verre d'eau donné en son nom, ne peut manquer de couronner au ciel, d'honneur et de gloire, cette âme d'élite, qui ne laisse, en ce monde, que les plus beaux exemples et d'unanimes regrets.

Frères de l'Instruction chrétienne. — La *Chronique* de l'Institut des Frères de Ploërmel (n° d'Octobre) donne la liste des 70 postulants qui ont pris l'habit religieux, à la vêture du 8 Septembre dernier. Nous y relevons les noms suivants, appartenant à notre diocèse :

Salomon, Jean-Marc, de Saint-Evarzec, F. *Primel* ;
Rolland, Yves-Marie, de Lampaul, F. *Floribert-Marie* ;
Breut, Jean-Louis, de Laz, F. *Philbert* ;
Allain, Pierre, de Plonévez-du-Faou, F. *Mériadec*.

***

A l'article « Nécrologie », nous trouvons également un de nos compatriotes, que nous recommandons aux prières, « Frère Philéas, (Quinquis, Jean-François), né à Plourin, diocèse de Quimper, le 25 Juin 1864, décédé à Port-au-Prince (Haïti), le 18 Juillet 1894, après trois années de vie religieuse. »

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Nos chrétiens sont donc bons. Ils ont pris la foi avec enthousiasme et la conservent de même. Passe, au lever du soleil, dans les villages du Buddu, et tu entendras partout nos braves nègres baptisés ou pas, réciter leurs prières du matin, en commun, avec un ensemble parfait. A midi, à l'heure de *l'Angelus*, et le soir, au coucher du soleil, même spectacle. A 6 heures du matin, à midi et à 6 heures du soir, tout le Buddu est à genoux, offrant à Jésus par Marie le tribut de ses hommages et l'encens des saintes prières.

Archives diocésai[illegible]s d[illegible]e Quimper et Léon

Chaque village a sa petite église ; c'est le tambour qui y appelle les chrétiens et tous sont fidèles au rendez-vous.

Le dimanche, la plus grande partie de nos néophytes viennent à la Mission. Ils arrivent dès le samedi, parfois dès le vendredi ; plusieurs ne vont jamais dans leurs villages, mais restent toujours dans les maisons qu'ils se construisent autour de la Mission. Ils se confessent, le samedi soir. Nous sommes trois prêtres et ne sortons point du saint tribunal, depuis 2 heures du soir jusqu'à 6. Le dimanche matin, à 6 heures, messe de communion ; à 7 heures, messe d'actions de grâces ; à 7 heures 1/2, homélie ; à 8 heures, grand'messe. Le soir, à 2 heures, bénédiction du Saint-Sacrement, rosaire ou chemin de croix. Les moments qui ne sont pas consacrés à la prière se passent dans les chambres des Missionnaires, où les chrétiens viennent tous sans exception. Un chrétien qui n'aurait pas vu les Missionnaires pendant son séjour à la Mission, oserait à peine retourner au village. « Quoi ! lui diraient ses amis qui n'ont pu venir, tu es allé *prier* et tu n'as pas vu nos Pères ! Tu ne les aimes donc pas, mon petit frère, *mwana watu !* »

Parfois aussi les chrétiens nous apportent leurs différends : « Père, dit l'un, ma femme que voici ne m'écoute plus, elle n'est pas domptable. Donne-lui tes bonnes paroles, peut-être va-t-elle t'écouter ? Dis-lui de me donner du respect ! » — « Non, Père, reprend la femme, c'est lui qui me chicane toujours ; à l'entendre, je ne cuis jamais bien la nourriture des visiteurs, etc. »

Le Missionnaire écoute les plaintes et finit toujours par donner raison à l'un et tort à l'autre. Jamais des demi-mesures avec les Bagandas. Tant que le procès n'est pas tranché, pas de paix dans la maison ! Mais la sentence aussitôt prononcée, les plus grands ennemis deviennent, tout d'un coup, de grands amis. Celui qui gagne le procès remercie son juge, pendant presque un quart d'heure, avec force gestes et multitude de paroles caressantes ; celui qui a perdu se contente de dire : « Le procès m'a vaincu, soit ! » Et là dessus, plus de rancune.

Il est extrêmement intéressant d'entendre plaider les Bagandas. *Nascuntur oratores,* tous sans exception !

Enfin, c'est du dimanche que profitent les Bagandas pour les préliminaires du mariage. Le Missionnaire proclame les bans, à la grand'messe, et leur dit : « Tel jour au soir, vous viendrez vous confesser ; le lendemain matin, à la messe de 6 heures, vous allez vous marier. » Tous sont fidèles au rendez-vous de la confession ; mais il n'est pas rare que le jour du mariage, le matin, le mari ou la femme ne se présente pas. Le prêtre, avant la messe, appelle les nouveaux époux, confondus dans la foule : « Jacque *Nyomje ntono* (petit oiseau), et Thérèse *Tulina Omubezi* (nous avons un tuteur), venez ici devant moi ! » A ces mots, le petit oiseau arrive, les yeux baissés, plein de honte. « *Tulina Omubezi,* la femme, où est-elle ? Il regarde un peu du côté des femmes, et dit en souriant : « *Abuze,* elle n'y est pas ! » Le mariage est manqué. L'histoire m'est arrivée, je ne sais plus combien de fois. Dans la journée, le

petit oiseau vous amène sa Thérésa : « Où étais-tu ce matin ! » — « Un profond sommeil m'a envahie au point du jour, et je ne me suis pas réveillée à temps » ; c'est toute sa réponse.

Disons, enfin, à la louange de Notre-Dame d'Afrique, que les chrétiens de l'Uganda récitent le Rosaire, tous les jours. Un chapelet le matin, un autre au milieu du jour, un autre dans la soirée. Mgr Livinhac, notre vénéré Supérieur général actuel, a consacré le Vicariat à la Sainte-Vierge, et lui a fait vœu de lui dédier toutes les stations qu'Elle voudrait bien y établir.

A 7 heures et demie du matin, il y a aussi, tous les jours, une instruction pour les baptisés. Tous ceux qui se trouvent à la Mission y assistent.

(A suivre)

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

M. l'abbé Naudet, directeur du « Monde ». — M. Naudet, l'éloquent conférencier, bien connu dans notre diocèse, nous adresse la lettre suivante que nous sommes heureux de communiquer à nos lecteurs.

LE MONDE
JOURNAL QUOTIDIEN
47, rue Cassette.

Paris, 25 Septembre 1891.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous savez qu'à partir du 1er Octobre, je prends la direction du journal *Le Monde* et avec quelle haute approbation nous commençons notre œuvre. Je vous serais reconnaissant, si vous aviez la bonté d'annoncer que *Le Monde* représentera très fidèlement les idées du Saint-Père et offrira au public catholique tout ce qu'il peut désirer, au point de vue de l'information et de l'étude des grandes questions actuelles, tout en défendant fièrement notre foi et nos libertés contre les attaques, d'où qu'elles partent.

Soyez assez bon pour nous recommander aux prières de vos lecteurs, et daignez agréer l'hommage de mon humble respect et de mon fraternel dévouement.

L'abbé NAUDET,
Directeur du *Monde.*

Cause de béatification de Jeanne d'Arc. — On lit dans *La Semaine religieuse* de Saint-Dié :

Usant des pouvoirs spéciaux, qui lui ont été transmis directement par le Saint-Siège et la Sacrée Congrégation des Rites, Monseigneur a procédé, mercredi dernier, 19 Septembre, à la constitution du tribunal chargé d'instruire, au nom du Souverain Pontife, le procès *de non cultu* dans la cause de béatification de la vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc.

Le postulateur de la cause à Rome est actuellement M. l'abbé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Herzog, prêtre de Saint-Sulpice, qui a donné à M. le chanoine Noël un mandat de prospotulateur pour le procès de Saint-Dié.

Décisions au sujet du Rosaire. — Nous avons à faire connaître deux décisions importantes de la Congrégation des Indulgences sur le Rosaire.

1° Par un décret du 28 Septembre 1893, la Sacrée Congrégation des Indulgences a validé l'érection de toutes les Confréries du Rosaire qui auraient été érigées d'une manière invalide à cause des formalités canoniques qui doivent précéder et suivre l'érection. L'intention du Souverain Pontife a été d'assurer aux fidèles les Indulgences que gagnent les associés de la Confrérie du Rosaire.

En exécution de ce décret, le Maître général a publié un avis disant : « La *Sanatoria* ci-dessus doit-être entendue dans le sens le plus large, sans aucune exception. »

2° La seconde décision concerne la *récitation du chapelet en commun* ; elle intéresse spécialement les ateliers chrétiens, ainsi que les familles et les Communautés religieuses, où l'on récite en commun le chapelet.

Cette réponse tranche une question douteuse ; elle montre que, dans la plupart des cas, les personnes prenant part à la récitation du chapelet en commun peuvent, *sans cesser le travail*, gagner l'Indulgence de 100 jours attachée à chaque grain du Rosaire.

Un décret de la Sacrée Congrégation des Indulgences, en date du 22 Janvier 1858, permettait déjà aux fidèles de gagner les indulgences lorsque, récitant le Rosaire ou le chapelet *en commun*, une seule personne de l'assistance tient en main le chapelet, à condition toutefois que les assistants, s'abstenant d'autres occupations, se mettent en état d'unir leur prière à celle de la personne qui tient le chapelet.

Or, tout le monde n'était pas d'accord sur le sens à donner à ces mots : « Faisant trève à tout autre soin, prennent une attitude, etc. » Les uns, en effet, interprétaient ces paroles en ce sens que tous ceux qui récitent le rosaire doivent s'abstenir de toute occupation, même extérieure ; les autres comprenaient ces mots en ce sens que les fidèles doivent s'abstenir seulement des occupations qui empêchent l'attention actuelle à la méditation des mystères du Rosaire.

Un vicaire général de Gand a donc demandé à la Sacrée Congrégation quel est le sentiment qu'il faut suivre en ce cas.

La Sacrée Congrégation a donné, le 13 Novembre 1893, la réponse suivante :

« Les fidèles doivent seulement s'abstenir des occupations extérieures qui *empêchent l'attention intérieure* nécessaire à la récitation pieuse du Rosaire, prescrite pour gagner les indulgences. »

Le Quinium Labarraque, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament tonique et digestif qui fortifie les estomacs délicats ou affaiblis. »

« L'administration du vin de Quinium, continuée pendant quinze jours, un mois et même plus, selon le degré de détérioration physique à laquelle les malades étaient parvenus, a produit une *tonification graduelle, une augmentation de puissance digestive*, et par suite un mieux être si rapide qu'on ne pouvait douter de l'action du Quinium. »

(Annuaire de médecine pratique.)

La *Poudre de Rogé* ne saurait nuire : on peut en recommencer l'emploi autant qu'il est besoin, sans avoir à craindre ni fatigue ni irritation. Elle est un moyen sûr de nettoyer avec douceur l'estomac et l'intestin.

Après ce lavage, la tête se trouve dégagée, et l'on évite ainsi les migraines, les vertiges, les étourdissements, congestions et malaises si fréquents au printemps, Prix : 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

Les Perles d'essence de térébenthine du Docteur Clertan ont une action d'une rapidité et d'une efficacité qui étonnent celui qui en use pour la première fois. A l'encontre de la plupart des médicaments, qui n'agissent qu'à la longue et par un usage répété, ces Perles amènent un soulagement presque immédiat.

Huit fois sur dix, les névralgies les plus douloureuses, les migraines les plus accablantes sont dissipées en quelques minutes par l'emploi de deux ou trois Perles de Clertan.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS
BIJOUTERIE, JOAILLERIE
Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes
BRONZE — ORFÉVRERIE D'ÉGLISE
Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur
Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fourniss[r] du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'ARBRISSEAU QUI RESPIRE

Tâchez de pénétrer votre esprit de la description ci-dessous : Imaginez un petit arbuste, dont les plus petits rameaux sont couverts de feuilles. Supposez que le tronc, les branches et les feuilles soient creux ; appelez les grosses branches : bronches principales, les rameaux : petites bronches, et les feuilles creuses : trachées, et vous aurez ainsi une idée très exacte des poumons de l'homme. Or, s'il arrive quelque chose d'anormal dans l'un de ces conduits ou tuyaux, l'indisposition est alors appelée bronchite, en vertu de son siège seulement, et non à cause de son caractère. N'oubliez pas ce point important dans votre étude de l'arbre qui respire. Il ne faut pas oublier non plus que toutes les maladies des poumons sont causées par quelque impureté ou poison dans le sang. Il n'y a jamais d'attaque de bronchite, de pneumonie, de pleurésie ou de phtisie sans sans que les germes de ces maladies n'existent déjà dans le sang. Ce point est affirmé avec insistance par les plus hautes sommités médicales dont l'autorité fait loi. *Alors* le moindre courant d'air ou le plus léger froid developpe la maladie qui couve, et met la vie en danger en un clin d'œil, ou impose à la pauvre victime une longue vie de souffrances ; juste comme il plaît au hasard.

Citons un exemple : M. F. Lambert, mécanicien à Retiers (Ile-et-Vilaine), était malade au point d'en être alarmé ; il transpirait abondamment la nuit, ce qui l'affaiblissait beaucoup, il vomissait de temps à autre, et ressentait de violentes douleurs au-dessous des épaules et dans les reins. Ses crachats étaient teintés de sang. Il faisait un retour sur sa vie passée et se rappelait la mort de sa mère à l'âge de 35 ans, il y avait 20 ans de cela ; il se souvenait qu'elle avait longtemps souffert d'une maladie des poumons. Se pouvait-il qu'il eût hérité de la même maladie qui aurait attendu tout ce temps-là pour apparaître ? Peut-être !

Les médecins qui le soignèrent lui dirent qu'il avait une bronchite ; le malade était d'opinion différente, leur faisant remarquer que si ses poumons étaient réellement attaqués, il serait mort depuis longtemps. En cela, il avait probablement tort. Il n'y avait pas de doute possible ; sa maladie était vraiment une bronchite capillaire affectant

seulement les petites bronches ; un tel mal dure presque toujours très longtemps et est difficile à guérir, attaquant de préférence les personnes affaiblies, de tout âge, et pouvant s'étendre à la substance même du poumon. D'où la nécessité d'entraver ses progrès sans retard.

Les hommes de science firent ce qu'ils purent pour M. Lambert, malheureusement sans succès. La maladie resta stationnaire, et il fut obligé de garder quelquefois le lit, pendant un jour ou deux. Il n'y avait pas lieu de se réjouir d'une telle perspective. Cependant, au mois de janvier dernier, M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), reçut de M. Lambert une lettre dont nous extrayons le passage suivant :

« Je suis heureux de vous informer que depuis que je prends votre remède : La Tisane américaine des Shakers, mon état s'est amélioré au point que je ne parais pas être le même homme. J'étais pâle et amaigri, mais maintenant mon visage est plein et les couleurs sont revenues. Toutes les douleurs dont j'ai souffert ont disparu. Je peux vaquer à mon travail sans fatigue et en un mot je suis parfaitement rétabli. Je suis heureux de vous permettre de publier les faits si vous le désirez, car mon expérience de la Tisane peut être utile à d'autres. »

Signé : F. LAMBERT.

Vu pour la légalisation de la signature de F. Lambert, Retiers, le 4 Janvier 1891.

Signé : L. HAREL, Maire.

Le lecteur se demandera pourquoi ce remède a guéri M. Lambert quand tant d'autres avaient échoué. Rien de plus simple. La plupart des maladies y compris celles de la gorge et des poumons proviennent (comme nous l'avons dit) d'un poison dans le sang, engendré par la fermentation dans l'estomac de la nourriture imparfaitement digérée, ou autrement par l'indigestion chronique ou dyspepsie. La Tisane américaine des Shakers combat cet état et chasse de l'organisme le poison qu'il contient. Quand le travail de désagrégation n'est pas trop avancé, l'effet produit est le retour à la santé. Ne désespérez donc jamais. Ecrivez à M. Fanyau à l'adresse ci-dessus pour recevoir gratis la brochure illustrée et explicative.

Prix du flacon **4** fr. **50** ; 1/2 flacon **3** fr. — Dépôt, Dans les principales Pharmacies. — Dépôt général, Pharmacie FANYAU, **4**, Place de Strasbourg, Lille.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.

Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte

Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : **J. ESPIC, R. St-Lazare, 20.** – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres **LIQUEUR** genre **CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF

— DU —

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS HABITATIONS SAINES ET PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoleums, avec
ENCAUSTIQUE CHINOISE
TABLIERS de CHEMINÉES, avec la **LAQUE CHINOISE**
Vos POÊLES, FOURNEAUX,
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, cuivres, etc., avec la **POUDRE D'OR**
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 12 Octobre 1894. N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse :* Offices extraordinaires ; Nominations dans le Clergé ; Petit-Séminaire de Pont-Croix ; Nécrologie ; Monastère de Kerbénéat ; Souvenirs et impressions d'un congressiste ; Kerfeunteun.

II. Au centre de l'Afrique *(suite)*.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Fête de la médaille miraculeuse ; Les miracles de Lourdes.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 14 Octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Maternité divine de la T. S. Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires de s. Callixte, Pape, martyr, et du dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du suivant, de s. Callixte et du Dimanche.

Lundi, 15. — Ste Thérèse, vierge. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Conogan, évêque (au *Propre diocésain*). Double. Blanc.

Mercredi, 17. — La Bienheureuse Marguerite-Marie, vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Luc, Évangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Jean de Kenty, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Mellac	14 et 15 Octobre.
Logonna-Daoulas	16, 17 et 18 Octobre.
Lampaul-Guimiliau	19, 20 Octobre.

Mission recommandée : GUILERS-BREST, du 7 au 20 Octobre.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCESE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Église Saint-Mathieu. — *Mardi, 16 Octobre,* à 8 heures, Messe pour l'Eglise et pour la France.

Retraite des soldats. — Nous rappelons que la première retraite, à laquelle sont convoqués les conscrits et soldats libérés des cantons d'Elliant, Pleyben, Briec, Châteaulin, Fouesnant, Concarneau, Châteauneuf, commence à Quimper, le 16 Octobre.

Les retraitants sont priés d'apporter des livres *de cantiques*.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Floc'h, recteur de Goulien, recteur de La Martyre ;
M. Kerdavid, recteur de Sibiril, recteur de Goulien ;
M. Roualec, recteur de La Martyre, recteur de Sibiril ;
M. Pronost, jeune prêtre, vicaire à Plourin-Morlaix.

Petit-Séminaire de Pont-Croix. — M. Berthou, professeur de troisième, professeur de rhétorique ;

M. Le Guern, professeur de quatrième, professeur de seconde ;

M. Floc'h, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, licencié-ès-Lettres, professeur de troisième ;

M. Salaün, jeune prêtre, professeur de huitième.

Nécrologie. — Au dernier moment, nous avons le regret d'apprendre la mort de M. l'abbé Jean-Marie Kerbiriou, décédé à Lanildut, dans sa 59e année.

Successivement professeur au collège de Saint-Pol-de-Léon, aumônier de l'Ecole Normale de Quimper, puis recteur d'Esquibien, M. Kerbiriou fut obligé, il y a trois ans, par l'état de sa santé, de quitter le saint ministère ; mais la maladie n'avait pas amoindri ses facultés et, à Lanildut, où il s'était retiré, chez son frère, recteur de cette paroisse, il continua ses chères études. Récemment encore, il nous donnait une réédition de ses poésies, dont la *Semaine religieuse* a eu souvent occasion de parler avec éloges, et dont elle a été heureuse de publier plusieurs extraits.

Monastère de Kerbénéat. — Le dimanche, 30 Septembre, c'était fête à Kerbénéat. La veille, sous l'habile direction de M. Larhantec, le sculpteur bien connu de tout le Finistère, avait eu lieu l'érection d'une statue de saint Benoît, Patriarche des moines d'Occident et patron du monastère de Kerbénéat. Cette statue en fonte, de 2 mètres de haut, aux couleurs naturelles,

sortie des ateliers de M. Froc-Robert, de Paris, repose sur un piédestal en granit, de 3 mètres d'élévation, construit d'après le plan de M. l'abbé Abgrall, architecte ; le tout du meilleur goût et d'un fort bel effet. Le monument, d'une hauteur totale de 5 mètres, s'élève à l'entrée de la propriété, tout près de la route et en dehors de la clôture régulière, ce qui le rend accessible à tous, en tout temps.

Le lendemain, dimanche, après les Vêpres, les moines quittent leurs stalles et, au chant de l'hymne à saint Benoît, se rendent processionnellement à la nouvelle statue, suivis des nombreux fidèles accourus spontanément à cette fête de la solitude ; la petite paroisse voisine de Lanneufret, sous la conduite de son pasteur, était venue tout entière se grouper autour du monument et doubler la pieuse assistance. Arrivée au pied de la statue, la procession s'arrête et prend place autour du piédestal. Avant de procéder à la bénédiction solennelle, le Révérendissime Père Dom Etienne Denis, abbé de la Pierre-qui-Vire et visiteur de la Province française, prend la parole et, dans une chaude et pénétrante allocution toute de circonstance, où le cœur surtout parlait, en développant avec une éloquence profondément religieuse et une rare facilité d'élocution les deux premiers mots de la Règle bénédictine *ausculta, ô fili*, nous a montré les multiples raisons d'une statue élevée en l'honneur de saint Benoît, sur un sol désormais le sien, aux pieds de laquelle tous, sans exception, pourront venir chercher, avec confiance, soulagement et consolation dans les maux du corps et de l'âme ; conseil, exemple et protection paternelle dans toutes les difficultés de la vie ; aide, courage et assistance pour le grand voyage de l'éternité.

Après la cérémonie liturgique de la bénédiction, l'invocation trois fois répétée : « *Sancte Pater Benedicte, ora pro nobis,* » la procession rentre à l'église, au chant du *Magnificat*, répété en chœur par les voix fraîches des jeunes oblats de Saint-Benoît, s'harmonisant dans un touchant concert avec les voix graves des moines et des pieux fidèles heureux, eux aussi, de prendre part à cette fête monastique et religieuse.

La simplicité à la fois austère et solennelle de cette pieuse journée a gravé, dans tous les cœurs, des impressions profondes et durables, que ravivera désormais sans cesse la vue du magnifique monument élevé à la gloire du grand saint Benoît, père de nombreuses familles monastiques, jadis si répandues sur notre terre de Bretagne et que représentent seules, aujourd'hui, dans le diocèse de Quimper, les deux maisons religieuses de Kerbénéat et du Calvaire de Landerneau.

Rappelons que saint Benoît fut, sur la terre, l'un des plus parfaits imitateurs du Christ Jésus, en même temps que l'un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité ; que ses disciples ont été, pendant de longs siècles, les apôtres infatigables de la foi évangélique qu'ils ont burinée dans le cœur de nos pères, qu'ils ont été les premiers défricheurs de nos landes bretonnes, jusqu'alors stériles

Archives diocésaine de Quimper et Léon

et devenues, grâce à leurs persévérants travaux et à leurs sueurs, une terre bénie et privilégiée, dont l'abondante fertilité doit provoquer la reconnaissance de tout cœur chrétien et breton.

Un témoin.

Souvenirs et impressions d'un congressiste. — Sous ce titre, nous recevons un véritable compte-rendu du *Congrès scientifique* des catholiques, à Bruxelles, que nous avons annoncé, il y a quelques semaines. Nous aurions été heureux, si le format restreint de la *Semaine* nous l'avait permis, de reproduire *in extenso* cette intéressante relation. Nous nous réservons d'y revenir plus tard : nous donnons, dès aujourd'hui, ce qui intéresse plus spécialement la Bretagne et notre diocèse.

MONSIEUR LE CHANOINE,

La bonne grâce avec laquelle vous avez bien voulu mettre à la disposition du Congrès scientifique des catholiques, en 1894, la publicité autorisée et précieuse de la *Semaine religieuse*, m'a fait contracter, ce me semble, une dette de gratitude : je tâche de m'en acquitter, en vous envoyant quelques unes de mes impressions sur nos belles et réconfortantes réunions de Bruxelles.

Dans la capitale du Brabant, nous avons trouvé une hospitalité vraiment royale et nationale. Je n'exagère pas, puisqu'il est vrai que les ministres, le président du Conseil, au nom du Roi et de son peuple, nous souhaitaient la bienvenue et mettaient les locaux du gouvernement à notre disposition. Nous avons pu constater, avec admiration et respect, le patriotisme jaloux des Belges pour leur beau et intéressant pays, en rapporter cette conviction : que personne n'est plus Belge qu'un catholique de Belgique.

Nous comptions les représentants des Universités belges : Louvain, Bruxelles, Liège et Gand ; des Universités allemandes : Tubingue, Munich, Wurtzbourg, Breslau ; des Universités espagnoles : Barcelonne, Grenade, Valence ; de Pise, en Italie ; de Fribourg, en Suisse ; des Collèges catholiques de Hollande ; des Universités des États-Unis ; de nos cinq Universités catholiques de France : Paris, Lille, Angers, Lyon et Toulouse, et des facultés de l'Etat français : Grenoble et Rennes.

Mais dans cette armée, jalouse de l'honneur et du bon renom des catholiques sur le terrain de la science, le président général saluait aussi avec un tact parfait le corps *des volontaires*, ceux qui sans être des professionnels, ne se désintéressent pas des luttes scientifiques.

.....Je viens de dire que les Facultés de Rennes étaient représentées au Congrès de Bruxelles : j'en ai été fier, comme Breton et comme ancien justiciable de ces tribunaux redoutés, qui font les bacheliers, dans le ressort et juridiction de Bretagne. M. Duhem, de la Faculté des Sciences, a été remarqué partout où il a paru : c'est un homme d'un avenir assuré. Implacable, infatigable, on dit que, dans les sections, il a fait bien des exécutions sans merci.

Quoi qu'il en soit, j'étais flatté de la notoriété que tout le Congrès accordait au professeur Duhem, de Rennes, en Bretagne.

M. Jordan, de la même Académie, a lu un mémoire remarquable, documenté, d'une logique serrée, sur la Cour de Rome et les financiers italiens, sous Clément IV. Il a été très applaudi.

Dans la même section historique, un vicaire d'Ergué-Gabéric, Quimper, a présenté un mémoire sur *les Anglais et Espagnols, en Bretagne, pendant la Ligue.*

Pour la première fois dans nos Congrès, on voyait s'ouvrir une section de *l'art chrétien*. Un prêtre du diocèse de Quimper l'a inaugurée, en déposant un rapport *sur le Rétable de Kerdévot* et en général sur l'art flamand, en Basse-Bretagne. Ce rapport avait pour objet de motiver et d'expliquer un questionnaire fort intéressant, envoyé par M. le chanoine J.-M. Abgrall, avec quatre photographies à l'appui, qui ont été très remarquées par le Bureau et l'assistance.

Voici les grandes lignes du mémoire dressé par le rapporteur :

1° La chapelle de Kerdévot : son origine probable : la chapelle et les seigneurs de Botpodern.

2° Le rétable. Son arrivée à Quimper, la légende avec ses variantes, établissant un fait incontestable : ce monument religieux est venu *par eau*, par mer.

3° Explication cherchée dans les relations commerciales entre Anvers et les Flandres et notre province, par Penmarc'h et Morlaix, établies et constatées par l'histoire.

4° M. le chanoine Abgrall, qui patiemment et brillamment a commencé un catalogue comparé et raisonné des richesses artistiques de notre pays, proteste formellement que ce rétable par son style, son inspiration, son exécution, diffère complètement des notions de statuaire que l'on retrouve, à la même époque, dans notre diocèse.

6° Enfin, sur les différentes parties des compartiments de ce splendide travail, se retrouve la marque de fabrique authentique, officielle des ateliers d'Anvers : la marque *de la main coupée*, appliquée au fer rouge.

6° Suit la description consciencieuse, exacte, minutieuse, faite d'après le savant architecte, des deux panneaux les plus caractéristiques

Après cette exposition, écoutée avec une attention très flatteuse, le Président, M.-J. Helbig, de Liège, remercie le rapporteur d'avoir posé le problème intéressant de l'art flamand et de son importation à l'étranger. La question de la provenance d'origine du rétable est hors de doute.

Comment cette œuvre d'art a-t-elle abordé sur nos côtes de Basse-Bretagne?

M. le Comte de Marcy, Président de la Société des Antiquaires de France, Vice-Président de la section, observe judicieusement qu'il faut garder des légendes ce qui est admissible : or, une des variantes de la légende de Kerdévot parle d'un bateau sans équipage, désemparé, à bord duquel se trouvait le rétable. Il y a tout simplement à admettre les faits, comme les présente l'imagination populaire. Ce rétable est venu échouer chez nous, par suite de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

naufrage. Du reste, M. de Marcy a retrouvé, dans les archives de la Généralité de Caen, l'exemple de beaucoup de richesses artistiques venus de l'étranger, et qui n'ont été acquises aux églises de la côte normande que par ce moyen. Les documents en font foi et donnent une explication au visiteur, surpris de retrouver des pièces d'art qui sont bien différentes du style usité dans le pays (1).

M. l'abbé Abgrall demandant, dans son questionnaire, si le rétable flamand de Kerdévot appartenait à l'école d'Anvers ou à celle de Bruxelles, M. Destrez, conservateur des musées, un maître autorisé et un travailleur infatigable, expose ce qui suit :

« Les différences du travail entre les ateliers d'Anvers et de Bruxelles ne peuvent être très grandes, étant donné le voisinage de ces deux villes. Toutefois, on en relève, d'abord dans l'architecture des rétables : Bruxelles n'a que deux formes, d'une simplicité rudimentaire ; Anvers a des découpures sinueuses et délicatement fouillées, avec cette autre particularité : le travail est surmonté de dais dentelés, dont la finesse semble tendre à une imitation de stalactites.

Bruxelles n'a pas de marque de fabrique définitive, uniforme ; à Anvers, toutes les pièces sont estampées : pour conserver le bon renom artistique de la cité, tout ouvrier devait faire poinçonner ses pièces par la Chambre des Gildes, et à ce règlement les commerçants tenaient avec un soin jaloux et intéressé.

Bruxelles ne produit plus, dès les premières années du XVI^e^ siècle : Anvers, au contraire, voit à cette époque commencer sa prospérité et sa célébrité dans le monde des arts.

A Bruxelles, on néglige souvent de polychromer ; les pièces ne sont pas une véritable sculpture : c'est un trompe-l'œil qui compte sur l'effet produit par la perspective, l'or et les couleurs. Un procédé parfaitement particulier à ce centre de production, c'est la représentation de reliefs, d'imitations d'orfrois sur plâtre et autre matière, qui tombent à la longue par suite de l'humidité.

A Anvers, la polychromie est très soignée. Les œuvres se rapprochant du caractère du rétable de Kerdévot se retrouvent spécialement dans la Campine, la Westphalie et dans les églises profanées de la scandinavie (Danemark, particulièrement. Dans ce dernier pays, ils sont très bien exposés, à plus de deux mètres du sol).

Le plus beau rétable, dans la note de Kerdévot, c'est celui daté de 1493, conservé au musée du Centenaire.

Après cette intéressante communication, M. Destrez, avec une courtoisie dont nous ne saurions lui savoir trop de gré, nous promet de s'occuper plus à fond de la question. Elle sera en bonnes mains : j'en emporte l'espoir avec une vive gratitude. » A. F.

(1) Cette observation générale de M. le comte de Marcy semble justifier, pour M. le chanoine Peyron, l'origine étrangère du beau saint Jean-Baptiste en albâtre, venu de Penmarc'h, qui se trouve aujourd'hui à la Cathédrale de Quimper (chapelle des fonts baptismaux.)

KERFEUNTEUN. — Le dimanche, 24 Octobre 1852, Mgr Graveran bénissait, à côté de l'église de Kerfeunteun, une maison que M^lle^ de Bois-Jaffry venait d'élever pour les Sœurs, qui, grâce à sa générosité, donneraient le soulagement aux malades, et l'instruction aux petites filles de la paroisse. Les religieuses choisies par elle, pour ces deux œuvres de charité, étaient les Filles du Saint-Esprit. Le local destiné à la classe fut bien vite insuffisant ; une annexe fut donc construite par la Supérieure, Sœur Saint-Gabriel, déjà aidée par l'excellente religieuse qui devait lui succéder, Sœur Onésime. Ces deux femmes, au zèle ardent, à la volonté forte, ont disparu, laissant d'elles plus qu'un souvenir ; si la paroisse de Kerfeunteun compte tant de mères de familles qu'on peut citer comme de vrais types de la femme chrétienne, on peut dire qu'elle le doit surtout aux deux premières Supérieures de l'école paroissiale.

Aujourd'hui, c'est une nièce de Sœur Saint-Gabriel qui continue l'œuvre commencée depuis quarante-deux ans. Elevée par sa tante, et devenue ainsi comme un enfant du pays, elle a la confiance des mères, dont elle a été l'amie de classe, et celles-ci sont heureuses de lui confier leurs filles, si bien qu'il n'y avait plus de place pour recevoir les enfants.

Mais une telle situation ne pouvait se prolonger. A côté des vieux murs rajeunis, de nouvelles constructions se sont élevées : elles comprennent de belles classes, un vaste dortoir bien aéré, et d'où la vue s'étend sur le beau vallon de Quimper.

Dimanche, 7 Octobre, fête du saint Rosaire, M. Gadon, Supérieur du Grand-Séminaire et vicaire général, après avoir chanté la grand'messe, venait bénir les nouveaux bâtiments ; les enfants de l'école portaient sur des brancards les crucifix et les statues destinés aux nouvelles classes et au dortoir. Ces pieuses images sont celles du Sacré-Cœur, de l'Ange Gardien, de saint Joseph et de saint Antoine de Padoue. Pendant que le clergé parcourt les différentes salles et que le célébrant y fait les aspersions liturgiques, les musiciens du Pensionnat Sainte-Marie, qui, en bons voisins, sont venus à la fête, font entendre quelques morceaux ; j'ai fait assez souvent leur éloge pour être dispensé d'y revenir, et je suis trop leur ami, pour avoir ici le droit de me répéter.

Les cantiques alternent avec la musique, puis l'on rentre à l'église au chant du *Te Deum*. Oui, il a bien sa raison d'être, le chant de l'action de grâces. Une œuvre importante est accomplie. Ce n'est plus, en effet, la classe exiguë de 1852 ; dans l'ancien local nouvellement aménagé, dans la vieille cour, familiarisée avec les joyeux ébats, il y aura désormais place pour les plus petites, tandis que la maison neuve et sa belle cour appartiendront à des personnages plus importants, puisque parmi les élèves de l'école de Kerfeunteun se trouvent des aspirantes au brevet. C'est tout un petit monde que cette école ; on y compte, en effet, de 160 à 180 élèves, chiffre très considérable, et bien significatif pour un établissement situé à la porte de Quimper.

Pour l'agrandissement qui vient d'être effectué, Madame la

Archives diocésaine de Quimper et Léon

Supérieure n'a rien demandé à la paroisse ; si quelques personnes (une surtout) ont voulu la seconder, elles n'y ont été amenées que par leur esprit de foi et leur générosité.

***

Après la fête du matin, devait se célébrer une autre fête qui, elle aussi, laissera un souvenir, ou qui, plutôt, renouvellera un souvenir tendant à s'effacer.

Certains voudraient montrer la philantropie comme une invention des temps modernes ; nous voulons bien l'admettre, mais à une condition : c'est qu'on nous concède que la philantropie est une mauvaise contrefaçon de la charité !

Les siècles chrétiens savaient ce qui est dû aux pauvres, qui sont les amis de Jésus-Christ ; aussi ont-ils travaillé à soulager toutes les misères, et c'est pourquoi nous voyons qu'au Moyen-Âge la ville de Quimper possédait quatre hôpitaux. Les dates de leurs fondations ne nous sont pas connues, mais le plus ancien était, à coup sûr, bien antérieur à 1239 ; les anciens actes l'appellent *Hôtel-Dieu*, et disent formellement qu'il était de création ecclésiastique. En 1431, le grand évêque Bertrand de Rosmadec fondait l'institution de *l'Aumônerie*, dans le vrai sens du mot, et dotait les quatre hôpitaux déjà existants. Ils portaient les noms : 1° de Sainte-Catherine ; 2° de Saint-Antoine ; 3° de Saint-Julien ; 4° de Saint-Yves.

Les bâtiments du premier constituent aujourd'hui non plus un Hôtel-Dieu, mais la Préfecture ; le second a été transformé en prison *(l'Arrestation)*, entre le Lycée, la Place-aux-Bêtes et la rue Le Normand ; le troisième entre le Pont-Firmin et la vielle route de Concarneau ; le quatrième près du Manoir du Parc ; il était donc en dehors du territoire de Quimper, et sur la paroisse de Kerfeunteun.

Sainte-Catherine et *Saint-Antoine* subsistèrent jusqu'à la Révolution ; ces deux maisons avaient des revenus assez considérables, mais pas toujours suffisants, surtout en temps de guerre, quand, avec les vieillards, les orphelins et les malades, il fallait encore soigner les soldats blessés. Quant aux hôpitaux de Saint-Julien et de Saint-Yves, leurs revenus étaient peu de chose.

En 1636, les bâtiments de Saint-Julien furent incendiés ; l'évêque était alors René du Louet ; il songea à une reconstruction, mais « les nobles bourgeois et habitants de cette ville de Quimper lui représentèrent que dès longtemps il n'y avoit auchun pauvre dans les hospitaux de Sainct-Yves et de Sainct-Jullien et que le peu de revenu qu'il y avoit dans l'un et dans l'autre n'estoit suffisant pour l'entretenement d'aucun pauvre, et le prièrent d'annexer le revenu des dits hôpitaux ; savoir, celui de Sainct-Yves à celui de Sainct-Antoine, et celui de Sainct-Jullien à l'hospital de Sainte-Catherine. »

On ignore à quelle époque ont disparu les bâtiments de l'hôpital ; la chapelle était petite et n'avait rien de remarquable ; transformée depuis un certain temps en maison particulière, elle fut vendue, avec son courtil, le 27 Floréal, an III (16 Mai 1795), pour la somme de 225 l. 12 s. 6 d., c'est-à-dire 1 fr. 15, si l'on se souvient que la valeur des assignats était le 1/200 de la valeur monétaire. Les terrains qui dépendaient de l'hôpital, et dont le loyer s'élevait, dans les derniers temps, à près de 400 francs, ont été, le 15 Mai 1878, aliénés, moyennant 10,000 francs. Aujourd'hui, ils sont traversés par la voie ferrée de Quimper à Pont-l'Abbé (1).

M. Linguinou, recteur de Kerfeunteun, a donc voulu faire revivre le souvenir de la vieille maison hospitalière qui, du XIV^e^ au XVII^e^ siècle, a secouru bien des misères, et aussi la mémoire du Saint qui lui avait donné son nom. Comme à Tréquéfélec, comme à Missilien, il a donc élevé ici une croix ; il y a placé un de ces vieux crucifix devant lesquels ont prié Dom Michel Le Nobletz et le Père Julien Maunoir ; enfin, il a érigé, au pied de cette nouvelle croix, une statue de saint Yves, le père et l'avocat des pauvres. Et c'est pourquoi, dimanche, après vêpres, une longue procession partait du bourg de Kerfeunteun ; toute la paroisse était là. Le chemin est charmant, bien ombragé en plusieurs endroits, si bien qu'on se croirait à la Troménie, si l'on entendait les fifres et les tambours. Je ne crains pas d'exagérer, en disant que, auprès de la croix, déjà plantée, plusieurs milliers de Quimpérois attendent l'arrivée du cortège ; un profond recueillement règne dans cette foule et l'émotion se traduit visiblement, quand passe le grand crucifix.

Du milieu de la multitude, s'élèvent les croix et les bannières, celles-ci portent les images des différents Patrons qui veillent sur les quartiers de la paroisse : la Mère de Dieu, saint Pierre de Cuzon, saint Hervé, saint Yves, mais aussi le patron de toute la famille diocésaine, notre glorieux saint Corentin. Ces bannières sont toutes neuves, deux sont plus grandes que les autres, parce qu'elles sont portées par des mains plus robustes ; elles sont plus riches aussi ; tout cela est d'un merveilleux effet, sous ce beau soleil d'Octobre.

Le matin, M. Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, avait dit les avantages de l'éducation chrétienne ; maintenant, M. Morvan, vicaire à la Cathédrale, célèbre le bienfait de la Rédemption et la gloire de la Croix du Sauveur. L'immense auditoire l'écoute dans le plus édifiant silence, puis, M. Quéinnec, chanoine honoraire, secrétaire de l'Evêché, bénit la croix, le Crucifix et l'image de saint Yves ; l'image de Notre-Seigneur s'élève ; en quelques instants, elle est fixée à la croix, pendant que le clergé chante *Vexilla Regis*, c'est ensuite le tour de la statue du Saint, et cette fois on chante *Iste Confessor*.

Durant tout ce temps là, non seulement la foule considérable réunie sur la route, mais des quantités de curieux groupés sur les

(1) J'ai emprunté ces détails à l'intéressante notice de M. le Commandant Faty, sur *les Hôpitaux de Quimper avant la Révolution de 1789.*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hauteurs du Pichéry ou sur la place du Marché-aux-Bêtes, enfin les Novices des Frères, dans la cour et les jardins de leur communauté, s'associaient pieusement à l'érection de cette nouvelle croix, qui donnera lieu, nous en sommes sûr, à bien des actes de foi, de reconnaissance et d'amour.

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Nos catéchumènes sont astreints, tous, à une épreuve de quatre années. Sont-ils sur le point de toucher au terme désiré : ils sont présentés par leurs chefs respectifs à un premier examen, dans lequel ils doivent répondre imperturbablement à toutes les questions du catéchisme des catéchumènes, renfermant onze leçons : Dieu, les anges, l'homme, la chûte, la rédemption, le baptême, la grâce et la prière, l'église, les vertus théologales, les commandements de Dieu et les fins dernières.

Ceux qui satisfont à cet examen sont admis au catéchisme du matin et s'appellent « choisis du matin. » Ce cours de catéchisme est de trois mois et est donné, tous les matins, de 8 à 9 heures, par ton serviteur.

Au bout de trois mois, « les choisis du matin » passent un second examen, dans lequel ils doivent *rendre raison* de toutes les vérités qui leur ont été expliquées. C'est l'examen le plus sérieux ; plusieurs en sortent *obesi Joannes ut ante !*

Les élus, à l'issue de cet examen, rentrent au catéchisme du soir, dans lequel on leur explique les sacrements et les commandements de l'Eglise. Ce catéchisme du soir dure encore trois mois. Arrive enfin le jour des examens pour l'admission au baptême, jour de joie ineffable pour les uns, de tristesse profonde pour les autres ! Ah ! il faudrait voir les matinées bruyantes dans lesquelles se font les admissions au baptême ! C'est plaisir de voir la joie folle de ces braves noirs, quand on leur dit : « Tel jour, tu seras fait enfant de Dieu, ton nom est un tel. » Ils sautent, ils dansent, ils gambadent, ils brûlent de la poudre, ils s'embrassent, ils se félicitent, ils maudissent tous les diables qu'ils ont adorés autrefois !

Quand ils se présentent à l'examen, on les voit se recueillir à la porte, faire le signe de la croix, puis s'avancer avec assurance en ayant l'air de se dire : *In hoc signo vinces !* Sont-ils reçus, c'est tout de suite une parole de reconnaissance envers la Sainte Vierge : « *Bikira Maria ambedde,* disent-ils, le Vierge Marie m'a assisté, j'ai vaincu le prêtre ! »

Par contre, les *brûlés* pleurent à faire pitié. Ils supplient, ils vous disent des paroles caressantes, ils se prosternent la face contre terre. Puis, quand ils voient que l'on passe à d'autres, sans faire plus attention à eux d'une manière apparente, ils s'agenouillent et se mettent à plaider. Je l'ai dit, les Bagandas sont nés avocats. « Quoi ! me disait un jour une femme, tu as traversé les

« mers et bravé ses tempêtes, pour venir m'arracher aux hontes « du diable, et maintenant que je me présente à toi, tu me refu- « ses ! Est-ce que je ne crois pas ? Est-ce que je n'aime pas « Dieu ? Est-ce que je fais encore le mal ? Ah ! tu n'y étais pas, « lorsque pour la Religion persécutée je mangeais l'herbe de nos « forêts et de nos montagnes ! » — Devant de telles paroles, les larmes vous coulent des yeux et on ne sait plus que faire. Très souvent, à la suite de scènes semblables, je passe ma soirée à les instruire en particulier et je finis par me laisser désarmer.

A côté de l'instruction des catéchumènes, enfants ou hommes arrivés à l'âge mûr, il y a encore l'œuvre des vieux, des antiquités toutes couvertes de rides. Ce sont de pauvres gens, incapables désormais d'une seule réflexion. On s'assied avec eux, on leur cause, on écoute leurs proverbes, on leur passe une pipe de tabac, et en même temps, sous forme de conversation badine, on leur coule dans l'âme les vérités les plus nécessaires. Sur le moment, ces pauvres intelligences s'ouvrent, retiennent quelque chose ; mais, le lendemain, plus rien. Cependant il y a bonne volonté chez eux, ardent désir de devenir enfants de Dieu, bon et clément pour les âmes de bonne intention.

Aussi bien, nous sommes beaucoup plus coulants pour eux. Du reste, ces pauvres gens sont incapables de pécher dorénavant : *Talium est regnum cœlorum.* Quelle simplicité dans ces vieilles négresses, quelle naïveté ! Quand on leur donne le baptême, il faut leur faire les interrogations en latin, contrairement à ce qu'il nous est permis de faire pour les autres adultes. Si vous les interrogez en leur langue, vous ne finissez plus. « Renonces-tu au Diable ? à ses pompes ? à ses œuvres ? » — « Si je renonce au Diable ! Mais combien de fois ne m'as-tu pas dit que c'est un révolté contre Dieu ? Est-ce que je ne t'écoute pas, toi mon Père, toi qui m'as enfanté ! Est-ce que j'ai un pot-à-eau dans le cerveau ? Si je renonce au Diable ! Oh ! mon petit frère, comment peux-tu me faire de telles questions, etc. ! » Ce n'est pas trop mal parler, — qu'en penses-tu ? — pour des négresses, qui sont à peine capables de se souvenir, pendant un jour, du mystère de la Sainte-Trinité.

***

J'ai fini, mon très cher frère. J'aurais pu te dire encore un mot sur nos espérances pour l'avenir ; ce sera pour plus tard, si Dieu me prête vie, ce que j'espère bien ; car, au moment où je trace ces lignes, ma santé est assez bonne. Je dis « assez bonne », vu que dans ce pays-ci, on est toujours, à l'égard de la mort, comme l'oiseau sur la branche. Aussi, te reverrai-je jamais plus, comme tu le désires ?... Ce serait une faveur que je n'ose espérer. D'ailleurs, si je devais quitter mes chers noirs, ce serait pour moi un déchirement de cœur, pareil à celui que j'éprouvais en te quittant, il y a bien quelque dix ans, à la gare de Saint-Pol. Donc, à la volonté de Dieu ! Ce qui importe surtout pour un Missionnaire, c'est de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hauteurs du Pichéry ou sur la place du Marché-aux-Bêtes, enfin les Novices des Frères, dans la cour et les jardins de leur communauté, s'associaient pieusement à l'érection de cette nouvelle croix, qui donnera lieu, nous en sommes sûr, à bien des actes de foi, de reconnaissance et d'amour.

Au centre de l'Afrique *(suite)*.

Nos catéchumènes sont astreints, tous, à une épreuve de quatre années. Sont-ils sur le point de toucher au terme désiré : ils sont présentés par leurs chefs respectifs à un premier examen, dans lequel ils doivent répondre imperturbablement à toutes les questions du catéchisme des catéchumènes, renfermant onze leçons : Dieu, les anges, l'homme, la chûte, la rédemption, le baptême, la grâce et la prière, l'église, les vertus théologales, les commandements de Dieu et les fins dernières.

Ceux qui satisfont à cet examen sont admis au catéchisme du matin et s'appellent « choisis du matin. » Ce cours de catéchisme est de trois mois et est donné, tous les matins, de 8 à 9 heures, par ton serviteur.

Au bout de trois mois, « les choisis du matin » passent un second examen, dans lequel ils doivent *rendre raison* de toutes les vérités qui leur ont été expliquées. C'est l'examen le plus sérieux ; plusieurs en sortent *obesi Joannes ut ante !*

Les élus, à l'issue de cet examen, rentrent au catéchisme du soir, dans lequel on leur explique les sacrements et les commandements de l'Eglise. Ce catéchisme du soir dure encore trois mois. Arrive enfin le jour des examens pour l'admission au baptême, jour de joie ineffable pour les uns, de tristesse profonde pour les autres ! Ah ! il faudrait voir les matinées bruyantes dans lesquelles se font les admissions au baptême ! C'est plaisir de voir la joie folle de ces braves noirs, quand on leur dit : « Tel jour, tu seras fait enfant de Dieu, ton nom est un tel. » Ils sautent, ils dansent, ils gambadent, ils brûlent de la poudre, ils s'embrassent, ils se félicitent, ils maudissent tous les diables qu'ils ont adorés autrefois !

Quand ils se présentent à l'examen, on les voit se recueillir à la porte, faire le signe de la croix, puis s'avancer avec assurance en ayant l'air de se dire : *In hoc signo vinces !* Sont-ils reçus, c'est tout de suite une parole de reconnaissance envers la Sainte Vierge : « *Bikira Maria ambedde,* disent-ils, le Vierge Marie m'a assisté, j'ai vaincu le prêtre ! »

Par contre, les *brûlés* pleurent à faire pitié. Ils supplient, ils vous disent des paroles caressantes, ils se prosternent la face contre terre. Puis, quand ils voient que l'on passe à d'autres, sans faire plus attention à eux d'une manière apparente, ils s'agenouillent et se mettent à plaider. Je l'ai dit, les Bagandas sont nés avocats. « Quoi ! me disait un jour une femme, tu as traversé les

« mers et bravé ses tempêtes, pour venir m'arracher aux hontes « du diable, et maintenant que je me présente à toi, tu me refuses ! Est-ce que je ne crois pas ? Est-ce que je n'aime pas « Dieu ? Est-ce que je fais encore le mal ? Ah ! tu n'y étais pas, « lorsque pour la Religion persécutée je mangeais l'herbe de nos « forêts et de nos montagnes ! » — Devant de telles paroles, les larmes vous coulent des yeux et on ne sait plus que faire. Très souvent, à la suite de scènes semblables, je passe ma soirée à les instruire en particulier et je finis par me laisser désarmer.

A côté de l'instruction des catéchumènes, enfants ou hommes arrivés à l'âge mûr, il y a encore l'œuvre des vieux, des antiquités toutes couvertes de rides. Ce sont de pauvres gens, incapables désormais d'une seule réflexion. On s'assied avec eux, on leur cause, on écoute leurs proverbes, on leur passe une pipe de tabac, et en même temps, sous forme de conversation badine, on leur coule dans l'âme les vérités les plus nécessaires. Sur le moment, ces pauvres intelligences s'ouvrent, retiennent quelque chose ; mais, le lendemain, plus rien. Cependant il y a bonne volonté chez eux, ardent désir de devenir enfants de Dieu, bon et clément pour les âmes de bonne intention.

Aussi bien, nous sommes beaucoup plus coulants pour eux. Du reste, ces pauvres gens sont incapables de pécher dorénavant : *Talium est regnum cœlorum.* Quelle simplicité dans ces vieilles négresses, quelle naïveté ! Quand on leur donne le baptême, il faut leur faire les interrogations en latin, contrairement à ce qu'il nous est permis de faire pour les autres adultes. Si vous les interrogez en leur langue, vous ne finissez plus. « Renonces-tu au Diable ? à ses pompes ? à ses œuvres ? » — « Si je renonce au Diable ! Mais combien de fois ne m'as-tu pas dit que c'est un révolté contre Dieu ? Est-ce que je ne t'écoute pas, toi mon Père, toi qui m'as enfanté ! Est-ce que j'ai un pot-à-eau dans le cerveau ? Si je renonce au Diable ! Oh ! mon petit frère, comment peux-tu me faire de telles questions, etc. ! » Ce n'est pas trop mal parler, — qu'en penses-tu ? — pour des négresses, qui sont à peine capables de se souvenir, pendant un jour, du mystère de la Sainte-Trinité.

***

J'ai fini, mon très cher frère. J'aurais pu te dire encore un mot sur nos espérances pour l'avenir ; ce sera pour plus tard, si Dieu me prête vie, ce que j'espère bien ; car, au moment où je trace ces lignes, ma santé est assez bonne. Je dis « assez bonne », vu que dans ce pays-ci, on est toujours, à l'égard de la mort, comme l'oiseau sur la branche. Aussi, te reverrai-je jamais plus, comme tu le désires ?... Ce serait une faveur que je n'ose espérer. D'ailleurs, si je devais quitter mes chers noirs, ce serait pour moi un déchirement de cœur, pareil à celui que j'éprouvais en te quittant, il y a bien quelque dix ans, à la gare de Saint-Pol. Donc, à la volonté de Dieu ! Ce qui importe surtout pour un Missionnaire, c'est de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

savoir mépriser les faveurs, même celle de revoir les siens, et de ne jamais reculer devant aucune peine ! Bien à toi,

SIMON MOULLEC,
de la Société des Pères-Blancs,
Missionnaire dans l'Ouganda.

FIN.

LES MISSIONNAIRES DU CARDINAL VAUGHAN DANS L'OUGANDA. — Comme l'on sait, l'archevêque de Westminster est fondateur et supérieur général d'une congrégation de missionnaires, analogue à celle de feu le cardinal Lavigerie. C'est une congrégation anglaise, quoiqu'elle soit principalement composée d'Irlandais, et de Hollandais, puis d'Anglais, d'Ecossais, d'Allemands, de Chinois, d'Américains, etc. Elle porte le nom de Société de Saint-Joseph et travaille principalement dans les Indes anglaises et dans la Nouvelle Zélande.

Maintenant, un nouveau champ de labeur apostolique lui est ouvert. L'Angleterre a pris le gouvernement de l'Ouganda en mains. La raison principale des difficultés soulevées par les Anglais contre les missionnaires catholiques, dans ces parages équatoriaux, était que ces missionnaires appartenaient à la Congrégation des Pères blancs, et l'Angleterre craignait que les Pères blancs, en propageant le catholicisme, ne fissent en même temps de la propagande pour les intérêts français. Afin d'enlever cette difficulté, Mgr Livinhac, le supérieur général actuel des Pères blancs, a rendu visite à Mgr Vaughan, à Londres, l'année passée, et à la suite de leurs pourparlers, l'affaire est menée à bonne fin. La Propagande de Rome a désigné la Société de Saint Joseph pour occuper une considérable partie de l'Ouganda, et un vicaire apostolique y sera envoyé, lequel sera choisi dans le sein de la Société apostolique susdite.

Ainsi, le catholicisme sera prêché en Ouganda, partiellement par les missionnaires anglais et partiellement par les missionnaires français.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

ROME. — Sur le désir du Saint-Père, communiqué aux communautés religieuses, et, par l'intermédiaire des curés respectifs, aux fidèles les plus fervents, des prières spéciales sont faites, surtout pendant le mois du Rosaire, afin d'obtenir qu'il plaise à Dieu, par l'intercession de Celle qui a triomphé de toutes les hérésies, de ramener à l'unité catholique les Eglises dissidentes d'Orient.

A cet effet, une réunion importante, dont la formation a été d'abord tenue secrète, mais au sujet de laquelle quelques feuilles publient maintenant des renseignements, se prépare au Vatican.

Du 15 au 20 Octobre, le Pape présidera un Congrès composé des trois Patriarches orientaux unis : LL. EE. Gregorio, du Rite melchite ; Azarian, du Rite arménien et Benni, du Rite syriaque. S. Em. le cardinal Langénieux sera présent.

Tout ce qu'on annonce des sujets qui y seront traités est prématuré ; mais ce qui indique bien l'importance de cette assemblée, c'est que c'est la première de cette nature, présidée directement par le Pape.

***

Le *Bulletin* du diocèse de Reims, que nous avons lieu de croire bien renseigné, raconte ce détail, bien touchant pour nous Français :

« Dans l'endroit le plus mystérieux et le plus poétique du Vatican, s'élève une imitation de la Grotte de Massabielle. Dans l'excavation du rocher, rayonne une statue de Notre-Dame de Lourdes. Le Saint Père se fait transporter à la Grotte, pour y réciter le chapelet, et se plaît à arranger lui-même les fleurs qui croissent aux alentours. Comme un Cardinal lui demandait pour quel motif il préférait cet endroit, Léon XIII répondit : « Je l'aime, car c'est mon coin de France. »

Fête de la médaille miraculeuse. — Le culte des fidèles pour la *médaille miraculeuse* vient d'être sanctionné par l'autorité de la sainte Eglise, qui a institué en faveur de cette dévotion une fête, comme il en existait déjà en l'honneur du saint Rosaire et du scapulaire du Mont-Carmel. La nouvelle fête porte le nom de « la Manifestation de l'Immaculée Vierge Marie par la médaille miraculeuse. »

On sait que c'est en France qu'a eu lieu cette manifestation. La Très Sainte-Vierge apparut à une jeune novice des Filles de la Charité, dans la chapelle de leur maison-mère de la rue du Bac, à Paris, en 1830, et lui ordonna de faire frapper la médaille de l'Immaculée-Conception, telle qu'elle est aujourd'hui universellement répandue. Cette médaille fut, dès le début, l'instrument de faveurs si nombreuses, qu'on lui attribua la dénomination de *médaille miraculeuse*.

Cette fête, dont l'institution a été sollicitée par le Supérieur général des Filles de la Charité, a été accordée pour les deux familles religieuses de saint Vincent-de-Paul ; mais il est dit, dans l'office lui-même, qu'elle sera concédée à tous les diocèses et à toutes les communautés religieuses qui en feront la demande. Elle est fixée au 27 Novembre, anniversaire de la révélation de la médaille miraculeuse.

Un indult accorde la faculté de dire la messe propre de la fête, à tout prêtre qui célèbre, le 27 Novembre, dans une chapelle ou oratoire des Filles de la Charité (7 Novembre 1894).

Une indulgence plénière est accordée à tous les fidèles qui, ce jour-là, visiteront une église des missionnaires de saint Vincent-de-Paul ou des Filles de la Charité (24 Août 1894).

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Les leçons de matines de l'office approuvé par le Saint-Siége rapportent les origines de la dévotion, comme nous venons de les résumer et citent, entre autres merveilles, opérées par la vertu de la *médaille miraculeuse*, la conversion d'Alphonse Ratisbonne, dans l'église de Saint-André *delle Fratte*, à Rome, en 1842.

Les miracles de Lourdes. — Il y a des gens qui se croient dispensés de croire aux faits merveilleux de Lourdes, quand ils ont dit que ce ne sont pas des dogmes, des articles de foi.

On peut leur répondre : l'existence de Constantinople et de Pékin n'est révoquée en doute par personne, et pourtant elle n'est pas un dogme ni un article de foi ; en doutant de la réalité de ces capitales, on ne serait pas hérétique, on serait simplement absurde.

De même, ceux qui douteraient des apparitions ou des prodiges de Lourdes ne pécheraient pas directement contre la foi, mais ils pécheraient contre le sens commun, ce qui est déjà bien assez. Pour un homme raisonnable, en effet, les événements de Lourdes sont démontrés autant que l'existence de Constantinople et de Pékin.

(Semaine de Toulouse.)

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété.

R. LE GALL

à Quimper

12 — Quai du Steir — 12

MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.

CHASUBLES, CHAPES, ETOLES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1er titre.
DRAPS MORTUAIRES, etc.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper*.

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Success^r de son beau-frère A. LE CLECH, Fils, Fourniss^r du Grand-Séminaire,
16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*
QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS
BIJOUTERIE, JOAILLERIE
Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes
BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.
ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
a
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ORGUES
d'**ALEXANDRE**, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)
Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Étourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi franco, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Archives diocésa d Quimper et Léon

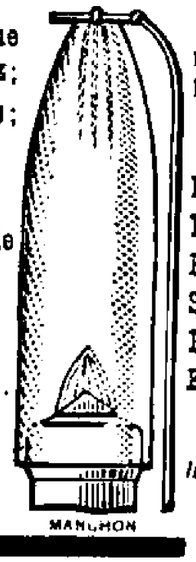
LE BEC AUER

Breveté S. G. D. G.
SIÈGE SOCIAL à PARIS
151, Rue de Courcelles

1° Eclaire cinq fois plus que n'importe quel bec de gaz;
2° Dépense la moitié moins;
3° Plus de maux de tête;
4° Plus de maux d'yeux;
5° Le Manchon brûle plus de 1,000 heures.

MÉFIEZ-VOUS
des nombreuses Contrefaçons.
Marque de Fabrique: ★S. F. AUER★

Plus de 600.000 Becs vendus en France.



Il est démontré que le BEC AUER fait réaliser une économie annuelle de 40 fr. par bec pour 1,200 heures d'allumage.

Le BEC AUER est installé DANS :
Eglise St-Augustin, à Paris.
N.-D.-des-Victoires, —
Ecole Libre de Sarlat.
Séminaire St-Sulpice, Paris.
Petit Séminaire d'Issy.
Et nombreux Etablissements Religieux.

Il est représenté à :
Quimper, par M. SÉCHEZ, avenue de la Gare.

ASTHME & CATARRHE

Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Guéris par les **CIGARETTES** ou la **POUDRE ESPIC.** – 2f la Boîte
Dans toutes les Pharmacies de France. — PARIS, VENTE EN GROS : J. ESPIC, R. St-Lazare, 20 – Exiger cette Signature sur chaque Cigarette.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — D^r ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX
Dépôts à Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie.

SI VOUS VOULEZ AVOIR VOS HABITATIONS SAINES ET PROPRES
Entretenez vos parquets, meubles, linoléums, avec
ENCAUSTIQUE CHINOISE
Vos POÊLES, FOURNEAUX, TABLIERS de CHEMINÉES, avec la LAQUE CHINOISE
Vos bronzes dorés, argenterie, bijoux, ouvrages, etc., avec le FLORI D'OR
RENOMMÉE UNIVERSELLE. — EN VENTE PARTOUT

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. **Vendredi 19 Octobre 1894.** N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La Prédication.

II. Chronique du Diocèse : Visite de Monseigneur, à Brest ; Rentrée du Grand-Séminaire ; Retraite des conscrits ; La Mission de Plounévez-Lochrist ; Retraites bretonnes à Quimper, à Quimperlé, à Lesneven ; M. de Mun ; La basilique de Domrémy ; La misère.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Cause de Jeanne d'Arc ; La lampe de Lourdes ; Une visite de S. Em. le cardinal Richard aux Petites-Sœurs des pauvres, à Nantes ; Les Pionniers africains ; Les Patriarches en Orient.

IV. Documents historiques (suite).

V. Annonces et avis.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 21 Octobre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Fête de la Pureté de la T. S^te-Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires, à la messe, 1° de s^te Ursule et ses compagnes, Martyres, 2° du dimanche, 3° de s. Hilarion, Abbé.

Aux Vêpres, mémoires de s^te Ursule, du dimanche et du suivant *(du 17 Octobre)*.

Lundi, **22.** — S^te Edwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi, **23.** — Fête du T. S. Rédempteur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, **24.** — S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, **25.** — S. Gouesnou, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, **26.** — S. Alor, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Samedi, **27.** — S. Magloire, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Lampaul-Guimiliau	21 et 22 Octobre.
Lanriec	23, 24 et 25 Octobre.
Tréouergat	26 et 27 Octobre.

Archives diocésain de Quimper et Léon

Avis. — *Messieurs les Curés et Recteurs qui auraient des modifications à apporter aux* Registres *de leurs paroisses, ainsi qu'au nombre des* Ordos, *sont priés de vouloir bien en donner avis, au plus tôt, à l'Imprimerie de l'Evêché.*

— *Les Abonnés à la* Semaine religieuse *qui n'ont pas encore soldé le prix de leur abonnement, recevront incessamment une traite postale, augmentée de 0 fr. 50, pour frais de recouvrement.*

La Prédication.

Sur l'ordre de S. S. Léon XIII, la S. Congrégation des Evêques et des Réguliers a adressé aux Evêques d'Italie et aux Supérieurs des Ordres et Congrégations religieuses une lettre sur la « prédication ». Vu le manque d'espace, nous avons dû remettre la publication de cette pièce importante, qui n'a rien perdu de son actualité. Ecrite au nom et par l'ordre du Souverain Pontife, elle ne s'adresse pas seulement à l'Italie, mais « ses prescriptions et ses conseils conviennent également à tous les pays et à tous les temps (1). »

Ajoutons que ces instructions s'adressent aux fidèles aussi bien qu'au clergé. Si certains prédicateurs ont à réformer leur manière de prêcher, certains fidèles ont a réformer leur goût, et à ne pas déclarer insipide la prédication pure et simple du dogme et de la morale.

N. T. S. P. le Pape Léon XIII, qui a si grandement à cœur le ministère apostolique de la prédication, comme étant si nécessaire, surtout aux temps présents, pour la bonne formation du peuple chrétien, est venu à savoir, non sans en éprouver une grande douleur, que, dans la manière d'annoncer la parole divine, il s'est introduit, depuis quelque temps, certains graves abus, qui font souvent mépriser la prédication d'aujourd'hui, ou la rendent au moins stérile et infructueuse. Pour ce motif, suivant les traces de ses prédécesseurs (2), il a ordonné à cette Sacrée-Congrégation des Evêques et Réguliers de s'adresser aux Ordinaires d'Italie et aux Supérieurs généraux des Ordres réguliers, pour exciter leur vigilance et leur zèle à porter remède, autant qu'il est possible, à ces désordres, et à les faire disparaître entièrement.

Obéissant donc aux augustes commandements du Saint-Père, cette S. Congrégation met sous les yeux des Rmes Ordinaires et des chefs

(1) Lettre de S. Em. le Cardinal Verga, Préfet de la S. Congrégation, à Mgr l'Archevêque de Bourges, 12 Septembre.

(2) Entre autres, Clément X, Innocent XI, Innocent XII, Benoît XIII, tantôt par actes pontificaux, tantôt par le moyen de la Sacrée Congrégation du Concile, ou de celle des Evêques et Réguliers, édictèrent, selon les besoins des temps, de sages prescriptions concernant la prédication sacrée.

d'Ordres réguliers et de pieux Instituts ecclésiastiques les règles suivantes, afin qu'en toute diligence et empressement ils en procurent l'observance.

1. En premier lieu, pour ce qui concerne la qualité du prédicateur sacré, qu'ils se gardent de jamais confier un si saint ministère à qui ne serait pas animé de vraie piété chrétienne et pénétré d'un grand amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ, sans quoi il ne serait autre chose que *æs sonans et cymbalum tinniens* (I. Cor., XII, 1), « un airain sonnant et une cymbale retentissante », et ne pourrait jamais avoir ce véritable zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, qui doit être le seul mobile et la seule fin de la prédication évangélique. Et cette piété chrétienne, si nécessaire aux orateurs sacrés, il faut qu'elle brille aussi dans leur conduite extérieure, qui ne doit jamais se trouver en contradiction avec leurs enseignements, ni avoir rien de séculier et de mondain, mais être toujours telle qu'elle les montre vraiment (I. Cor. IV, 1), « les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu » ; autrement, comme le fait observer le docteur Angélique, saint Thomas, (*Comment. in Matt.* V.) « si l'enseignement est bon et le prédicateur mauvais, ce dernier est lui-même une occasion de blasphème contre la doctrine divine. »

A la piété et à la vertu chrétienne doit être jointe la science, car il est manifeste et démontré par une constante expérience que l'on attendrait vainement une prédication solide, ordonnée et fructueuse, de la part de ceux qui ne sont pas nourris de bonnes études, principalement d'études sacrées, et qui, confiants dans une certaine facilité naturelle de parole, montent témérairement en chaire, avec peu ou pas du tout de préparation. Ceux-là, d'ordinaire, ne font autre chose que battre l'air et attirer sur la parole divine, sans s'en apercevoir, le mépris et la dérision ; c'est pourquoi il leur est dit justement (Os. IV, 6) : « Parce que tu as repoussé la science, je te repousserai pour que tu n'exerces pas mon sacerdoce. »

2. Après donc que le prêtre aura acquis toutes les qualités que nous venons d'indiquer, et non avant, alors seulement les Rmes évêques et les chefs des Ordres réguliers pourront lui confier le grand ministère de la parole divine ; mais en veillant, toutefois, à ce qu'il s'en tienne fidèlement aux matières qui sont propres à la prédication sacrée. Or, ces matières sont indiquées par le divin Rédempteur là où il dit : *Prædicate evangelium* (Marc., XVI, 15) ; « Prêchez l'Evangile » ; *Docentes eos servare omnia quæcumque mandavi vobis* (Matt., XXVIII, 20) ; « Enseignez-leur à garder les préceptes que je vous ai donnés. » Conformément à ces paroles, le Docteur Angélique a écrit : « Les prédicateurs doivent éclairer la foi, diriger la conduite, montrer ce qu'il faut éviter, enfin prêcher tantôt en menaçant tantôt exhortant. » Et le saint Concile de Trente : (Sess. V. C. 2 *de Reform*) ; « Annonçant aux hommes les vices qu'il faut fuir et les vertus qu'il faut pratiquer, afin d'éviter le châtiment éternel et d'obtenir la gloire céleste. »

C'est ce que le Souverain Pontife Pie IX, de sainte mémoire, a expliqué plus amplement encore par les paroles suivantes : « Que les prédicateurs ne se prêchent pas eux-mêmes, mais qu'ils annoncent clairement et ouvertement Jésus-Christ crucifié, les saints dogmes de notre religion et ses préceptes, d'après la doctrine de l'Eglise et des Pères, dans des discours graves et éloquents : qu'ils expliquent à chacun ses devoirs, qu'ils détournent tout le monde du mal, qu'ils enflamment la piété, afin que les fidèles, dominés par la parole de Dieu, s'abstiennent du vice, pratiquent la vertu, et ainsi évitent les peines éternelles et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

obtiennent la gloire du ciel. » *(Lettre encyclique du 9 novembre 1846.)*

D'où il ressort clairement que le symbole et le décalogue, les commandements de l'Eglise et les sacrements, les vertus et les vices, les devoirs propres des diverses classes de personnes, les fins dernières de l'homme et autres vérités éternelles semblables doivent former la matière ordinaire de la prédication sacrée.

3. Mais ces très graves sujets sont aujourd'hui indignement négligés par beaucoup de prédicateurs qui, *quærentes quæ sua sunt, non quæ Jesu-Christi* (I. Cor. XIII, 5) ; « cherchant leur gloire et non celle de Jésus-Christ, » et sachant bien que ce ne sont pas ces matières qui sont les plus aptes à leur conquérir cette faveur de popularité qu'ils ambitionnent, les laissent entièrement de côté, principalement dans les carêmes et dans d'autres occasions solennelles ; et en même temps, le nom changeant avec la chose, ils substituent aux anciens *sermons* un genre mal compris de *conférences*, tendant à séduire l'esprit et l'imagination, et non plus à agir sur la volonté et à réformer les mœurs.

Ils ne réfléchissent pas que les prédications morales sont utiles à tous, et que les conférences sont d'ordinaire pour un petit nombre ; et ces derniers même, s'ils eussent été l'objet de plus de soin au point de vue des mœurs, c'est-à-dire si on les eût mieux aidés à être plus chastes, plus humbles, plus obéissants à l'autorité de l'Eglise, auraient eu, par cela seul, l'esprit débarassé de mille préjugés contre la foi et plus disposé à recevoir la lumière de la vérité ; par la raison que les erreurs religieuses, surtout chez les populations catholiques, ont généralement leur racine dans les passions du cœur plus que dans les erreurs de l'esprit, selon ce qui est écrit : *De corde exeunt cogitationes malæ . . . . blasphemiæ* (Math.) ; « c'est du cœur que sortent les pensées mauvaises, les blasphèmes. » C'est pourquoi, sur cette parole du Psalmiste : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (Ps. XIII, § 1er) ; « l'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a pas de Dieu, » saint Augustin fait cette très juste remarque : « dans son cœur, et non dans son intelligence. »

4. En parlant ainsi, nous ne voulons pas condamner d'une façon absolue l'usage des conférences, lesquelles, lorsqu'elles sont bien faites, peuvent être, elles aussi, en certains cas, très utiles et nécessaires, au milieu de tant d'erreurs répandues contre la Religion. Mais on doit bannir absolument de la chaire ces pompeuses dissertations qui traitent des sujets plus spéculatifs que pratiques, plus profanes que religieux, plus faits pour l'apparat que pour produire des fruits, et qui seraient peut-être à leur place dans l'arène de la presse et dans les enceintes académiques, mais qui certainement ne conviennent pas au lieu saint.

Quant aux conférences qui visent à défendre la Religion des attaques de ses ennemis, elles sont quelquefois nécessaires, mais c'est une charge qui n'est pas faite pour toutes les épaules ; elle est réservée seulement aux plus robustes Et encore, ces puissants orateurs doivent, en cette matière, user d'une grande prudence ; il convient de ne faire ces discours apologétiques que lorsque, d'après les lieux, les temps et les auditoires, il en est véritablement besoin et qu'on doit en espérer un grand profit, ce dont les juges les plus compétents ne peuvent être évidemment que les Ordinaires ; il convient de les faire, de manière que la démonstration ait ses profondes assises dans la doctrine sacrée, beaucoup plus que dans les arguments humains et naturels ; il convient enfin de les faire avec tant de solidité et de clarté, que l'on évite le danger de laisser certains esprits plus impressionnés par les objections que par les réponses.

On doit, par-dessus tout, veiller à ce que l'usage excessif des conférences ne fasse pas tomber en discrédit et en désuétude les prédications morales, comme si ces dernières étaient de second ordre et moins importantes que les prédications apologétiques, et devaient, pour cette raison, être laissées au commun des prédicateurs et des auditeurs. La vérité est, au contraire, que la prédication morale est la plus nécessaire à l'universalité des fidèles, qu'elle n'est pas moins noble que l'apologétique et que, par suite, les orateurs, même les plus distingués et les plus célèbres, parlant devant des auditoires aussi choisis et aussi nombreux que l'on voudra, devront, au moins de temps en temps, la pratiquer avec beaucoup de zèle. Si cela ne se fait pas, ces grands auditoires seront condamnés à entendre toujours parler d'erreurs qui souvent n'existent pas chez la plupart des personnes qui les composent, et jamais de vices et de fautes qui, d'habitude, se trouvent davantage parmi les assemblées de ce genre que dans d'autres de moindre éclat,

5. Mais si de nombreux abus se remarquent en ce qui conrerne le choix des sujets, d'autres non moins graves sont à déplorer quant à la manière de les traiter. Sur ce point, saint Thomas d'Aquin enseigne excellemment que, pour être vraiment « la lumière du monde, celui qui prêche la parole divine doit posséder trois qualités : d'abord la solidité, afin de ne pas s'éloigner de la vérité : secondement la clarté, afin que son enseignement ne soit pas obscur ; en troisième lieu le désir d'être utile, afin qu'il recherche la gloire de Dieu et non la sienne propre. » *(Loco cit).*

Malheureusement, par leur forme, un grand nombre des sermons actuels, non seulement s'écartent de cette clarté et de cette simplicité évangéliques qui devraient les caractériser, mais ils se perdent dans un amas d'obscurités et dans des sujets abstraits, qui sont au-dessus de l'intelligence commune du peuple, et ils amènent sur les lèvres cette plainte : « Les petits ont demandé du pain et il n'y avait personne pour leur en rompre ; » (Lam. Jerem. IV, 4.)

Un mal plus grave, c'est que ces sermons manquent souvent de cette empreinte sacrée, de ce souffle de piété chrétienne et de cette onction de l'Esprit-Saint, grâce auxquels le prédicateur évangélique devrait toujours pouvoir dire : « Mon discours et ma prédication ont été non dans les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais dans la manifestation de l'esprit et de la vertu. » (I Cor., II, 4.)

Les hommes dont il s'agit, au contraire, s'appuient presque uniquement « sur les paroles persuavives de l'humaine sagesse. » Ils ne se soucient que peu ou pas du tout de la *parole divine*, de la Sainte Ecriture, qui doit pourtant être la principale source de l'éloquence sacrée, comme l'enseignait récemment le Souverain Pontife, Léon XIII, heureusement régnant, en ces graves paroles que nous croyons opportun de rappeler :

« Cette vertu spéciale et singulière des Ecritures, provenant de l'inspiration divine de l'Esprit-Saint, c'est elle qui donne à l'orateur sacré l'autorité, lui fournit une liberté de parole tout apostolique, lui communique une éloquence énergique et victorieuse. Quiconque, en effet, porte dans son discours l'esprit et la force de la divine parole, celui-là ne parle pas seulement avec des mots, mais avec des miracles, avec l'Esprit-Saint et une grande plénitude de ses dons. (I Thessal., I, 5.)

Aussi on doit regarder comme agissant d'une façon maladroite et inconsidérée ceux qui parlent de Religion énoncent les préceptes divins, en employant presque uniquement les paroles de la science et de la sagesse humaines, s'appuyant davantage sur leurs propres arguments que sur les arguments divins.

Archives diocésa. de Quimper et Léon

« Leur langage, en effet, quelque brillant qu'il soit, est nécessairement languissant et froid, en tant qu'il manque du feu de la parole de Dieu, et est ainsi bien éloigné de la vertu dont cette parole divine est si riche : « *Car elle est vivante, efficace, et plus pénétrante que tout glaive à deux tranchants ; elle atteint jusqu'à la division de l'âme et de l'esprit.* (Hebr., IV, 12.)

« D'ailleurs, les savants eux-mêmes doivent reconnaître qu'il existe dans les Saintes Lettres une éloquence admirablement variée et féconde, et digne des plus grands sujets : c'est ce qu'Augustin a vu clairement et éloquemment prouvé, et ce que confirme l'expérience elle-même des plus éminents parmi les orateurs sacrés. Ceux-ci ont affirmé, en rendant grâces à Dieu, qu'ils ont dû surtout leur réputation à l'étude assidue et à la pieuse méditation de la Bible. » *(Encyclique sur l'étude de l'Ecriture sainte.)*

Ce saint livre est donc la source principale de l'éloquence sacrée. Mais ces prédicateurs modernisés, au lieu de puiser leur éloquence à la *source d'eau vive*, s'adressent, par un intolérable abus, aux *citernes corrompues* de la *sagesse humaine* ; au lieu d'invoquer les textes divinement inspirés, ou ceux des Saints Pères et des Conciles, ils citent à satiété des auteurs profanes, des écrivains modernes et même vivants, auteurs et paroles qui prêtent bien fréquemment à des interprétations très équivoques et très dangereuses.

« C'est encore un grand abus de l'éloquence sacrée, que de traiter les sujets religieux uniquement dans l'intérêt de cette vie, et de ne pas parler de la vie future ; d'énumérer les avantages apportés à la société par la religion chrétienne et de passer sous silence les devoirs qu'elle impose, de dépeindre le divin Rédempteur comme tout charité et de ne pas faire mention de la justice : de là vient le peu de fruit de ces prédications, d'où un homme du monde sort persuadé que, sans avoir à changer ses mœurs, il n'a qu'à dire : Je crois en Jésus-Christ, pour être un bon chrétien. » *(Card. Bausa, arciv. di Firenze, al suo giovine clero.)*

Mais qu'importent les résultats aux prédicateurs dont nous parlons ? Ce n'est pas là ce qu'ils cherchent principalement, ils s'appliquent à plaire aux auditeurs « éprouvant une vive démangeaison du nouveau aux oreilles » (II Tim., IV, 3), et pourvu qu'ils voient les églises pleines, ils ne s'inquiètent pas que les âmes s'en retournent vides. Dans ce but, ils ne parlent jamais du péché, jamais des fins dernières, jamais des autres vérités très graves qui pourraient sauver les auditeurs en les inquiétant ; ils ont seulement « des mots qui charment ; *verba placentia* (Isaïe, xxx, 10) » ; ils emploient une éloquence qui appartient davantage à la tribune qu'à la chaire, qui est plus profane que sacrée, et qui leur attire des applaudissements, déjà condamnés par saint Jérôme quand il écrivait : « Lorsque tu enseignes dans l'église, que l'on entende s'élever non les acclamations du peuple, mais ses gémissements : que les larmes des auditeurs soient tes louanges. »

Il en résulte que toute leur prédication apparaît comme entourée, tant dans l'église qu'au dehors, d'une certaine atmosphère théâtrale, qui lui enlève tout caractère sacré et toute efficacité surnaturelle. Il en résulte encore dans le peuple et, disons-le, dans une partie même du clergé, la dépravation du goût de la parole divine, le scandale de tous les gens de bien et peu ou point de profit pour les égarés et les pervers. Ceux-ci, bien que parfois ils accourent en foule pour entendre ces « paroles qui plaisent », surtout s'ils sont attirés par les mots sonores de *progrès*, de *patrie*, de *science moderne*, après avoir vigoureusement

applaudi l'orateur *qui connaît la bonne manière de prêcher*, sortent de l'église tels qu'ils y étaient entrés. « Ils admiraient, mais ils ne se convertissaient pas ; *mirabantur sed non convertebantur.* » (S. Aug., in Math., XIX, 25.)

Cette Sacrée-Congrégation qui désire, en accomplissant les ordres de Sa Sainteté, porter remède à de si nombreux et si détestables abus, s'adresse à tous les RRmes évêques et supérieurs généraux des Ordres religieux et pieux Instituts ecclésiastiques, afin qu'ils s'élèvent contre ces maux avec une apostolique fermeté et qu'ils fassent tous leurs efforts, pour en amener l'extirpation.

Se souvenant donc que, selon la prescription du Concile de Trente, « ils sont tenus de choisir des hommes propres à cette mission de la prédication », ils doivent user, en cette affaire, de la plus grande prudence. S'il s'agit des prêtres de leur diocèse, qu'ils ne se laissent pas aller à leur confier un ministère si auguste sans les avoir d'abord éprouvés, ou par voie d'examen, ou par tout autre moyen opportun, « à moins qu'ils n'aient fait auparavant leurs preuves en ce qui concerne la vie, la science et les mœurs. »

S'il s'agit de prêtres d'autres diocèses, il ne leur faut en autoriser aucun à prêcher dans le leur, surtout en des occasions solennelles, si ces prêtres ne présentent des lettres de leur propre Evêque ou de leur propre Supérieur régulier, donnant bon témoignage de leurs mœurs et de leur capacité.

Les Supérieurs des religieux, de quelque Ordre, Société ou Congrégation que ce soit, ne permettront à aucun de leurs sujets de prêcher, et encore moins le présenteront-ils aux Ordinaires avec des lettres testimoniales, avant de s'être parfaitement assurés et de la régularité de sa conduite et de la rectitude de sa méthode dans la prédication de la parole divine.

Que si les Ordinaires, après avoir accepté un prédicateur sur les bonnes recommandations qu'il a présentées, le voyaient ensuite, dans l'exercice de son ministère, dévier des règles et des enseignements donnés dans cette Lettre, ils auraient à le rappeler promptement au devoir par une réprimande opportune.

Si celle-ci ne suffisait pas, qu'ils lui retirent la mission qui lui était confiée et qu'ils usent même des peines canoniques, quand la nature du cas le demande.

Au reste, cette Sacrée-Congrégation sait qu'elle peut sûrement compter sur la diligence et sur le zèle des Rmes Ordinaires et des Chefs d'Ordres religieux ; elle a donc confiance que, surtout grâce à eux, on verra promptement réformée cette manière moderne d'annoncer ou plutôt d'altérer la parole divine ; elle espère que la prédication sacrée, débarrassée des séductions mondaines, retrouvera sa gravité et sa majesté natives, et avec elles son efficacité surnaturelle, pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et l'avantage universel de l'Eglise et du monde.

Rome, de la Secrétairerie de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, le 31 Juillet 1894.

Isidore, cardinal Verga, *préfet.*

Louis Trombetta, *pro-secrétaire.*

Archives diocésai s d Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Chapelle de la Retraite. — Lundi, 22 Octobre, réunion de l'Archiconfrérie des Mères chrétiennes, à 7 h. 1/2.

Au commencement de la semaine, Monseigneur s'est rendu à Brest ; il a présidé, lundi, au Carmel, la fête patronale de sainte Thérèse.

Mardi, 16 Octobre, a eu lieu la rentrée au Grand-Séminaire. On sait qu'elle avait dû être retardée de quelques jours, pour permettre sinon de terminer, du moins d'avancer d'une façon strictement suffisante, les travaux d'agrandissement nécessités par le nombre toujours croissant des élèves ecclésiastiques. Cette année, on compte 84 nouveaux, qui ont revêtu la soutane et, en ce moment, le R. P. G. Billot, de la Compagnie de Jésus, prêche la retraite à 256 séminaristes.

Ni l'application de la loi militaire, ni la guerre faite au clergé ne découragent la jeunesse chrétienne, qui se donne généreusement à l'Eglise. C'est une preuve de la vitalité de la foi parmi nous et de l'impuissance des ennemis de la Religion. Mais de ce que Dieu déjoue les efforts des mauvais, en augmentant les vocations qu'ils s'efforcent de tarir ; de ce qu'Il tire le bien du mal par le passage des séminaristes à la caserne, où leur exemple a produit de bons résultats, on ne peut, sans raisonner en sophiste, conclure en faveur des lois de persécution. « Il n'est pas permis de faire le mal même pour qu'il en résulte un bien », et les catholiques protesteront toujours contre le service militaire des ecclésiastiques, comme une atteinte aux immunités de l'Eglise et au Concordat.

***

La *Semaine religieuse* de Sens, après avoir annoncé que les sept élèves du Grand-Séminaire qui avaient dû, il y a un an, quitter la soutane pour prendre l'habit militaire, sont tous rentrés au Séminaire, ajoute à l'adresse du journal radical du cru :

« Nous n'aurons pas la cruauté de faire un parallèle et de reproduire ici les statistiques alarmantes qui attestent dans les écoles normales d'instituteurs une diminution progressive, mais continue dans le nombre des candidats. »

Quimper. — On nous prie d'annoncer que la 2me retraite des conscrits, pour les cantons de Quimper, Douarnenez, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Plogastel-Saint-Germain, etc., s'ouvrira, le 23, à 5 h. du soir.

1er pension 12 fr. ; 2e pension 7 fr. 50.

Les retraitants sont priés d'apporter leurs livres de cantiques.

La première retraite, qui se donne à ce moment, est magnifique : plus de 160 jeunes gens ont répondu à l'appel. Beaucoup d'entrain et de recueillement.

Plounévez-Lochrist. — On nous écrit :

« Votre correspondant terminait son compte-rendu de la première partie de notre Mission par ces mots : « Puisse la seconde semaine être aussi consolante !... » Ses vœux ont été complètement exaucés ; je devrais dire : de beaucoup dépassés. En effet, les exercices de la seconde série, présidés par M. le chanoine Cariou, curé de Landivisiau, ont été suivis par plus de 2.000 personnes. L'église était comble à toutes les instructions. M. le Président a expliqué, avec une rare clarté, le Décalogue : M. Cozic, curé de Lesneven, a touché tous les cœurs par ses conférences sur la Pénitence et M. Bohec a trouvé un digne successeur, pour l'explication des Tableaux, en M. Kerlouët, vicaire à Carhaix.

« L'entrain, pendant cette Mission, a été soutenu par le chant de nos beaux cantiques bretons. Ce chant a été dirigé à merveille, la première semaine, par M. Calvez, vicaire à Plozévet, et la seconde, par M. Meudec, vicaire à Taulé.

« Pour clore ces quinze jours de Mission, on avait organisé une procession, le dimanche, 30 Septembre, après les Vêpres. Favorisée par un temps magnifique, la fête a été des plus belles : l'église, malgré ses vastes dimensions, était insuffisante à contenir la foule des fidèles, qu'on évalue à 4.000 au moins ; mais on a remarqué surtout le profond recueillement avec lequel tous ont suivi la procession, autour du nouveau cimetière.

« Restaient encore les enfants et les vieillards ou infirmes, qui n'avaient pu suivre les exercices de la grande Mission. Ils ont eu leur tour et, la semaine suivante, une retraite leur a été donnée, sous la direction de l'infatigable et dévoué, M. Mesguen, recteur de Plouider, par quatre vicaires des environs.

« Dans l'après-midi du jeudi, jour de la communion, on a confessé les enfants. Et, pour remercier Dieu encore une fois des grâces répandues sur la paroisse de Plounévez, grands pères et petits enfants ont tenu aussi à avoir leur procession.

« Après avoir admiré le zèle des Missionnaires, et constaté la bonne volonté des paroissiens, espérons que les bons sentiments qui animent actuellement ces derniers, donneront des fruits durables. »

Quimper. — Retraite bretonne pour les Femmes, *du 6 au 13 Octobre.* — Paroisses, 22 ; Retraitantes, 48. — Cléden-Cap-Sizun, 6 ; Plogoff, 4 ; Beuzec-Cap-Sizun, 3 ; Ergué-Armel, 3 ; Goulien, 3 ; Ile-de-Sein, 3 ; Kerlaz, 3 ; Ploaré, 3 ; Douarnenez, 2 ; Elliant, 2 ; Esquibien, 2 ; Fouesnant, 2 ; Peumerit, 2 ; Plonévez-

Archives diocésa s d Quim et Léor

Porzay, 2 ; Beuzec-Conq, 1 ; Briec, 1 ; Gouesnac'h, 1 ; Penhars, 1 ; Plougastel-Daoulas, 1 ; Rosnoën, 1 ; Quimper, 1 ; Saint-Evarzec, 1.

Quimperlé. — **Retraite bretonne de Femmes**, *du 6 Octobre 1894.* — Paroisses, 6 ; Retraitantes, 16. — Clohars-Carnoët, 11 ; Rédéné, 1 ; Querrien, 1 ; Saint-Thurien, 1 ; Trévoux, 1 ; Trégunc, 1 ;

Lesneven. — **Retraite bretonne de Femmes**, *du 29 Septembre au 6 Octobre 1894.* — Paroisses, 71 ; Retraitantes, 252. — Plougastel-Daoulas, 17 ; Guissény, 14 ; Le Relecq, 14 ; Plouguerneau, 12 ; Lesneven, 9 ; Cléder, 9 ; Kerlouan, 8 ; Plabennec, 8 ; Plounéventer, 7 ; Saint-Frégant, 7 ; Taulé, 6 ; Goulven, 6 ; Plouédern, 6 ; Plouider, 6 ; Roscoff, 6 ; Ile d'Ouessant, 5 ; Guiclan, 5 ; Saint-Servais, 4 ; Trégarantec, 4 ; Plouvien, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Lambézellec, 4 ; Saint-Martin, 3 ; Bodilis, 3 ; Landéda, 3 ; Landivisiau, 3 ; Saint-Thonan, 3 ; Plouescat, 3 ; Ploudaniel, 3 ; Saint-Divy, 3 ; Brélès, 3 ; La Forêt, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Saint-Renan, 2 ; Saint-Derrien, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Sizun, 2 ; Landerneau, 2 ; Sibiril, 2 ; La Martyre, 2 ; Pleyber-Christ, 2 ; Landunvez, 2 ; Plougar, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Saint-Méen, 2 ; Pencran, 2 ; Kernilis, 2 ; Ile de Sein, 2 ; Trézilidé, 1 ; La Roche, 1 ; Plouzané, 1 ; Plouguin, 1 ; Guilers, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plougourvest, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Saint-Thégonnec, 1 ; Daoulas, 1 ; Saint-Pol-de-Léon, 1 ; Dirinon, 1 ; Irvillac, 1 ; Guipavas, 1 ; Lanildut, 1 ; Plouvorn, 1 ; Tréflez, 1 ; Lanhouarneau, 1 ; Mespaul, 1 ; Le Drennec, 1 ; Brest, 1.

Plusieurs journaux ont répandu des bruits alarmants sur la santé de M. le comte de Mun. Nous sommes heureux d'apprendre d'une source absolument sûre que l'éloquent député catholique qui, de fait, a été souffrant, est aujourd'hui rétabli et pourra prendre part aux travaux de la Chambre, dès les premiers jours de la session, qui s'ouvre, comme on sait, la semaine prochaine.

On nous demande de publier l'avis suivant que nous insérons volontiers :

ÉVÊCHÉ
DE
SAINT-DIÉ

Le mois de Novembre, en appelant les nouvelles recrues à la caserne, va ramener l'heure des Messes du Départ pour nos jeunes conscrits.

Nous rappelons aux familles chrétiennes qu'une Basilique nationale se construit à Domremy, au berceau de Jeanne d'Arc, et qu'elle est le siège de la Prière *pour l'armée française*.

C'est le moment de faire inscrire, soit les jeunes soldats de l'année, soit les soldats morts sous les drapeaux, en adressant les noms et prénoms au Supérieur des Chapelains de la Basilique, à Domremy, par Coussey (Vosges).

On est prié de joindre une légère offrande pour l'achèvement de la Basilique.

La misère. — Tous ces temps, les journaux sont remplis de détails navrants sur les nombreux suicides occasionnés par la misère, dans la ville du luxe et du plaisir, à Paris. Ici, c'est une mère qui se tue avec ses cinq enfants ; là, deux vieillards, le mari et la femme, âgés tous deux de 70 ans... et la lugubre série se continue !

Il est probable que le sommeil des puissants du jour n'en est pas troublé. Nous ne sommes plus au temps où le Pape saint Grégoire Le Grand, apprenant qu'un pauvre était mort de faim, à Rome, se priva de célébrer la messe, s'imposa de rudes pénitences et pleura, se demandant si cela n'était pas de sa faute... Cependant la question mérite qu'on s'y arrête un instant : à quelles causes donc attribuer ces faits déplorables ? Tout d'abord, à l'athéisme pratique qui, enlevant la croyance en un monde meilleur, enlève la résignation. Voilà pourquoi les suicides ne feront qu'augmenter à mesure que grandira la génération élevée sans Dieu. En second lieu, à la laïcisation des bureaux de bienfaisance, des hôpitaux, qui — peut-on le nier ? — a plus que triplé les frais d'administration, et gaspille en gros traitements d'employés, l'argent des pauvres.

Et si elle est insuffisante au point de vue matériel, l'Assistance publique l'est bien autrement, quand il s'agit d'un autre genre d'aumônes. Bien plus que quelques francs d'allocation mensuelle, le conseil qui relève, la parole qui console sont nécessaires. Mais cette aumône morale, ce n'est pas le commis, qui règle sèchement avec le pauvre un compte courant, qui en sera le distributeur. Il y faut la charité évangélique. Seule elle possède le remède aux maladies de l'âme, en même temps que son concours est indispensable au soulagement des misères du corps. Il est déplorable qu'on l'ait oublié, dans le pays de saint Vincent de Paul, et que l'expérience journalière n'ouvre pas les yeux à quelques uns.

Ajoutons que, à un autre point de vue, les faits dont nous parlions en commençant, devraient faire réfléchir plusieurs de nos compatriotes qui ne rêvent que Paris, pour y faire fortune !...

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On lit dans le *Bulletin* du diocèse de Reims :

« Les réunions des Patriarches d'Orient à Rome, déjà annoncées, se tiendront vers la fin de ce mois.

iocésain[illegible]s de Quimper et Léon

« Son Ém. le Cardinal Langénieux, qui doit y assister, en a reçu l'avis officiel et partira pour Rome, lundi prochain, 15 Octbre.

« L'œuvre commencée, à Jérusalem, l'année dernière, se poursuit, et les prières des fidèles accompagneront le Pasteur dans ces travaux qui peuvent produire, pour l'avenir de l'Eglise en Orient, de si heureuses conséquences. »

Les journaux nous apprennent, au dernier moment, que Mgr Azarian, patriarche arménien, ne viendra pas à Rome, pour le moment ; mais il a envoyé un exposé de ses idées sur l'union. Ce rapport est suffisant pour que la conférence ait lieu, à l'époque annoncée.

Orléans. — **Cause de Jeanne d'Arc.** — Nous avons déjà annoncé que Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié vient, en vertu des pouvoirs qui lui ont été confiés par le Saint-Siège, de constituer le tribunal chargé d'instruire, au nom du Souverain Pontife, le procès *de non cultu*, dans la cause de béatification de Jeanne d'Arc.

Une enquête analogue doit être faite simultanément à Orléans, la cause de Jeanne d'Arc appartenant à ces deux diocèses.

Les lettres adressées à ce sujet à Mgr Coullié, archevêque de Lyon, qui administrait son ancien diocèse d'Orléans, ont été transmises à son successeur, Mgr Touchet, qui a aussitôt pris en main la cause qui lui est confiée.

Lourdes. — Le dimanche, 7 octobre dernier, fête du Très Saint Rosaire, a eu lieu à Lourdes la bénédiction de la lampe offerte par les catholiques de France et de l'étranger, en actions de grâces pour le jubilé de Léon XIII.

La cérémonie était présidée par Son Em. le Cardinal Persico, préfet de la Sacrée Congrégation des Indulgences, assisté de NN. SS. les Evêques de Tarbes et de Monaco : 10.000 pélerins étaient présents.

Nantes. — Le samedi, 22 Septembre, deux Petites-Sœurs des pauvres de Chantenay, montées sur un vieux char-à-bancs, dans lequel elles venaient d'entasser des chiffons, cheminaient lentement, à travers les rues de la ville.

Son Eminence, le cardinal Richard, vint à passer auprès d'elles.

Elles le reconnurent et, s'arrêtant aussitôt, s'empressèrent de lui demander sa bénédiction. Bien plus, elles osèrent reclamer l'honneur de sa visite, pour leurs pauvres vieillards. Pour qui connait Son Eminence, cette demande ne pouvait manquer d'être agréée. Mgr Richard n'a-t-il pas toujours été regardé comme l'ami, comme le père des pauvres !

Le lundi 24, en effet, sur les 4 heures 1/2 du soir, Monseigneur le Cardinal arrivait à la Communauté.

Son Eminence se fit d'abord conduire à la chapelle, pour y rendre ses hommages à Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, et

Elle fut ensuite introduite dans la salle des hommes. Là, après avoir exprimé, dans des paroles empreintes de la plus tendre cordialité, combien il aimait la congrégation des Petites-Sœurs des pauvres, le bonheur qu'il éprouvait à visiter leurs maisons, à Paris et même à Rome, quand il se rendait auprès du Souverain Pontife, Monseigneur l'Archevêque dit aux vieillards, qu'après les avoir bénis, il leur distribuerait à tous un petit souvenir. « C'est, dit-il, une image de saint Joseph. Saint Joseph est le patron des vieux ; vous l'aimez beaucoup ici et, moi aussi, je l'aime bien. Je crois même qu'à mesure que je vieillis, je l'aime davantage. »

..... Parcourant alors les rangs des hommes, le vénérable prélat, demanda à chacun de quel pays il était. Pour chacun aussi, il y avait un petit mot, rappelant un souvenir.

Cependant tous les vieillards n'étaient pas là. Il y en a que la maladie et les douleurs retiennent dans les infirmeries, d'où ils ne sortent presque jamais.

Monseigneur n'avait garde de les oublier. Tous reçurent la précieuse bénédiction et le petit souvenir.

Dans une salle, se trouvait un pauvre moribond, depuis déjà un jour entier, à l'agonie. Ses yeux étaient fermés et sa bouche entr'ouverte semblait prête à exhaler le dernier soupir. Son Eminence s'approche, soulève Elle-même le voile qui couvre la figure du mourant. Puis, après lui avoir donné sa bénédiction et fait embrasser le crucifix, se met à genoux, au pied de son lit et récite un *Pater* et un *Ave*, auxquels l'aumônier et les Petites-Sœurs répondent, le cœur rempli d'une indicible émotion.

Un Cardinal à genoux, au pied du lit d'un pauvre malheureux, inconnu du monde, ignoré même de sa famille ; au pied du lit d'un pauvre *petit vieux*, comme on les appelle par ici, qui certes n'avait jamais rêvé tant d'honneur et tant de bonheur pendant sa vie : quel spectacle touchant !.....

(*Semaine religieuse* de Nantes.)

Les Pionniers africains. — Une grande œuvre du cardinal Lavigerie vient de renaître. Les Frères armés du Sahara ont reparu, sous le nom de Pionniers africains. Leur vaillant aumônier, le R. P. Jung, leur a donné des statuts quelque peu différents de ceux qui régissaient les Frères armés ; mais le but et l'esprit de la Société restera le même.

Comme les Frères armés, les Pionniers africains veulent lutter contre l'esclavage, qui désole l'Afrique et qui, depuis qu'il est déclaré aboli, n'a fait que s'accroître ; mais ils veulent arriver à la suppression de la traite, sans recourir aux armes.

Les Pionniers africains ne seront pas des guerriers, mais des cultivateurs, assez forts cependant pour se faire respecter. Ils se proposent de fonder, en plein pays sauvage, des postes qui seront de véritables villages fortifiés en même temps que des colonies agricoles, où ils recevront les indigènes qui voudront se placer sous leur garde et leur direction. Inutile d'ajouter que leur prin-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cipal moyen de colonisation sera de former des mœurs chrétiennes et d'en donner l'exemple, dans ce monde de la gentilité.

Les Pionniers africains ont, depuis le commencement de l'année, un organe : *La France Noire,* qui se rédige rue de Verneuil, 9, au siège de la Société.

L'œuvre semble en bonne voie.

Un premier départ a eu lieu, le vendredi 10 Août dernier. Ce jour-là, au matin, sept Pionniers africains assistaient à la messe et faisaient la sainte communion dans l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre : puis, devant le Saint-Sacrement exposé, la main droite sur l'Evangile et les règles de la Société, quatre d'entre eux se sont approchés de l'autel et ont prononcé successivement, les graves paroles qui suivent :

« Moi, N..., en présence du Cœur Sacré de Jésus, vivant dans la sainte Hostie, de Marie Immaculée, de saint Joseph, des anges et des saints, je jure fidélité à la règle des Pionniers africains et obéissance à son Directeur général, Joseph Lancelin, ainsi qu'aux autres chefs désignés par le Conseil supérieur de la Société, pour la gloire de Dieu et de la France. »

Un cinquième partant, M. Lamblin, venant de province, n'a pu assister à la cérémonie du Sacré-Cœur ; mais il a prononcé le même serment, dans la journée, à Notre Dame des Victoires.

Le soir même, ils s'embarquaient à la gare de Lyon.

Les Patriarches en Orient. — A l'occasion de la présence, en France, de sa béatitude Mgr Benham Benni, patriarche syrien d'Antioche, qui se rend à Rome, où l'appelle le Saint-Père, le *Bulletin du diocèse de Reims* donne, sur la juridiction des patriarches orientaux, d'intéressants détails.

Le patriarche syrien catholique étend sa juridiction sur les archevêchés d'Alep, de Bagdad, de Damas et de Mossoul et sur les évêchés de Beyrouth, Diarbékir, Djezireh, Mardin, Tripoli de Syrie et Alexandrie d'Egypte.

La juridiction en Orient ne tombe pas, comme dans l'Église latine, sur un territoire déterminé ; elle atteint directement les personnes. Les nationalités sont constituées par les rites ; le lien social, c'est la liturgie : on est en grec, arménien, syrien de nation parce qu'on est grec, arménien ou syrien de religion. Voilà pourquoi les Orientaux attachent une si grande importance à la conservation de leurs rites religieux.

De fait, les populations sont mêlées. Il n'y a point de diocèses, au sens ordinaire du mot, mais des groupes vivants, des familles, « la nation » comme ils disent, dont le patriarche est le chef, non seulement au point de vue religieux, mais encore dans l'ordre civil, au moins dans toute l'étendue de l'empire ottoman : le patriarche est le gouverneur de *sa nation* au nom du sultan, au même titre que les pachas dans les districts musulmans.

De cette constitution toute spéciale des chrétientés orientales, il résulte que la même ville est bien souvent le siège épiscopal de

plusieurs évêques et même la résidence de plusieurs patriarches de rites différents.

L'Eglise syrienne catholique compte environ 30.000 âmes répandues en Syrie, en Mésopotamie, en Egypte et dans le Kurdistan.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

Un malheureux prêtre constitutionnel, François - Marie Cariou, qui, le 4 Octobre 1793, signait « Curé sans-culotte de Plouider, » ne put, paraît-il, malgré son bon vouloir, fêter l'Etre suprême d'une manière suffisamment solennelle, à Goulven, au gré du moins des ardents patriotes du pays, aussi est-il absolument étonné de se voir, trois ou quatre jours après, jeté, avec un autre prêtre assermenté Recteur de Trefflez, dans les prisons de Lesneven. Nous serons aussi étonnés que lui de cette détention, quand nous aurons lu son mémoire justificatif, qui nous donne sur la fête de l'Etre suprême à Goulven des détails fort circonstanciés et dénotant un civisme au-dessus de tout soupçon :

« Le 23 Prairial an II (11 Juin 1794).

« *Nous soussignés, détenus depuis hier dans la maison d'arrêt de Lesneven, aux Administrateurs du District.*

« Nous n'avons rien à nous reprocher. Le patriotisme dont nous sommes animés et qui nous animera tant que nous vivrons, a mille et mille fois été mis à l'épreuve. Aujourd'hui, nous avons encore contre nous une dénonciation, en date du 21 Prairial, qui porte que nous avons violé la loi en faisant une procession ; c'est pourquoi nous sommes détenus.

« Oui, citoyens, nous avons, le 20 de ce mois, jour consacré à rendre, dans toute la République, à l'Etre suprême, adoration, gloire et hommage, fait la procession la plus solennelle qui nous a été possible. Oui, nous avons fêté ce jour avec décence, tranquillité, pompe et magnificence. On n'y a pas, sans doute, entendu le ronflement du canon ni le sifflement des boulets ; mais n'y a-t-on pas vu de jeunes guerriers, les yeux aussi pleins de feu que le cœur brûlant d'envie de combattre les ennemis de notre mère commune ; mais n'y a-t-on pas vu ces jeunes citoyennes, qui font, pour ainsi dire, aujourd'hui, le seul soutien des campagnes et des villes, venir s'y délasser de leurs travaux et offrir à l'Etre suprême leurs

Archives diocésai d Quimper et Léon

peines, fatigues et hommages, à la vue de ces jeunes guerriers portant sur leurs armes invincibles des guirlandes, signes certains de leur gloire future.....

« A la sortie de Goulven, sur la montagne sacrée qui environne l'arbre de la liberté, notre dénonciateur (très mal choisi pour faire le métier d'espion, puisqu'il est sourd) n'aurait-il pas au moins pu entendre la publication de la loi qui ordonnait la fête, les cantiques, les chants d'allégresse, un discours pur et simple prononcé en l'honneur de l'Etre suprême et suivi des cris répétés de : « Vive la Montagne ! vive la nation ! « vive la République ! »

« Des danses, aussi décentes que simples, un feu de joie, des chants harmonieux, n'ont-ils pas terminé ce saint jour ?

« Citoyens, voilà ce qui s'est passé.

« Mais, nous dit notre dénonciateur, vous avez agi contre la loi, en faisant une procession où l'on voyait des reliques, des bannières, des croix, étendards du culte catholique. Mais qui ignore que nos communes professent ce culte et que nous en sommes ministres ? et qui pourrait dire, dans la sincérité de son âme immortelle, qu'un jour l'Etre suprême le punisse pour avoir célébré cette fête de la façon susdite ?

« Quelque part que nous ayons été, nous avons manifesté notre patriotisme !... Dès le berceau de la Révolution, l'un de nous, étant vicaire de Trefflez, ne mérita-t-il pas de son patriotisme la place de Procureur de la Commune ?

« Vous rappellera-t-il le soir du Jeudi-Saint 1792 (vieux style), soir où tous les bons patriotes de Trefflez et de Plouider devaient tomber sous le glaive des contre-révolutionnaires ? Vous dira-t-il que la Municipalité, lui ayant demandé ce qu'elle devait faire, ou suivre les brigands ou non, il la retira chez lui, et lui dit qu'il fallait mourir en vrais patriotes et qu'il serait le premier à en donner l'exemple. En effet, quand les émeutés arrivèrent, sa maison, sa cour, tout en fut bientôt plein. Et qui put les arrêter ? Lui seul ! Ne craignant pas d'affronter la mort, il leur tint ce langage : « Mes amis, mes « frères, qui cherchez vous ? si c'est moi, me voici ; mais que « vous ai-je fait ? » Un pareil langage les abat, les désarme ; ils s'en retournent, et par là il vint à bout de sauver sa commune.

« L'autre, le Curé de Plouider, n'en fit-il pas autant, ne fut-il pas le premier à en donner connaissance aux corps constitués et à en faire son rapport au général Canclaux, qui les défit au pont de Kerguiduff ?

« De Trefflez, il fut transféré à la cure de Plougar, et quoiqu'il connût cette cure, puisqu'il en était originaire, quelque fanatisée qu'elle fût, il s'y rendit, et cela pour ne pas devenir parjure. Que n'a-t-il pas eu à souffrir dans cette commune ? Sollicité par les citoyens de la commune de Goulven, il s'y est rendu et y fait du bien, parce qu'il n'y est pas entravé comme

à Plougar... Et cependant nous sommes détenus. Nous demandons justice.

« MODIR, CARIOU. »

Comme on le voit, ces malheureux prêtres, après avoir oublié leur devoir et adhéré au schisme constitutionnel, ne trouvaient aucune sympathie, même près de ceux dont ils avaient flatté les tendances révolutionnaires. La délibération suivante prouvera surabondamment l'estime que la commune de Plouider portait à son Curé constitutionnel, le sieur Cariou, détenu dans la maison d'arrêt de Lesneven.

« 30 Prairial an II (18 Juin 1794) (1).

« *Extrait du registre des délibérations du Conseil général de la commune de Plouider.*

« Le citoyen Alain Salou, agent national de cette commune, entré, a dit : « Je m'aperçois depuis longtemps que « nous avons conservé dans notre commune le citoyen Cariou, « curé constitutionnel, plus par respect pour les lois et par « crainte des effets de la haine qui anime le caractère sacer« dotal, que par attachement pour sa personne.

« Les lumières que viennent de répandre nos représentants « dans leurs différentes adresses, nous prouvent, sans équi« voque, dans quel aveuglement nous avons vécu jusqu'à « présent. En conséquence, désirant profiter des leçons bien« faisantes de nos représentants, et extirper de notre com« mune les instruments du fanatisme, qui peuvent avoir « occasionné la majeure partie des maux de la République, « et suivre le vœu bien exprimé des différents départements « plus éclairés que le nôtre, je requiers qu'il soit fait don à la « République du dit Cariou, notre curé, de son traitement et « de tous les objets qui servaient à l'exercice de son sacer« doce. »

« L'assemblée, ouï le dit Salou, déclare faire, depuis ce jour, don à la République dudit Cariou, son curé, etc., etc. »

Carhaix demandait également à être débarrassé de ses prêtres constitutionnels :

« 3 Messidor an II (21 Juin 1794).

« *District de Carhaix aux Représentants du Peuple.*

« Nous considérons également comme une mesure révolutionnaire indispensable, de débarrasser ce pays des deux prêtres (partisans de Blanchard, aîné, ex-receveur, arrêté il y a six mois) qui y troublent l'ordre public, qui ont prêché notamment contre les lois, notamment le 15 Octobre 1792, contre la loi du divorce.

« ... Quoi ! ces hommes n'auraient prêté le serment que pour mieux exécuter leur desseins perfides ! ... Ils osent attaquer la Révolution jusque dans la loi même.

(1) L. 170.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Il est temps de dévoiler l'hypocrisie mensongère cachée sous l'apparence du culte. A la fête de l'Etre suprême, ces même fanatiques et la plupart de leurs suppôts se sont cachés; aux fêtes patriotiques précédentes, les deux tiers du peuple manquaient à la fête de l'Etre suprême, et assistèrent au service de ces fanatiques.

« Lorsqu'on célèbra la fête de la Raison dans l'édifice national ci-devant nommé église, le peuple, influencé par le cagotisme et la calotinocratie, y vint en petit nombre, et les prêtres dirent, à qui voulut les entendre : « L'église a été pro-« fanée par cette fête, nous n'y célébrerons point l'office, « qu'elle n'ait été lavée et purifiée par l'eau bénite. » Ce qu'ils firent. »

(A suivre.)

Le meilleur moyen de faire apprécier le sel purgatif inventé par M. Rogé est d'exposer les jugements dont il a été l'objet.

M. Soubeiran, professeur à l'Ecole de Pharmacie, s'exprimait ainsi à l'Académie de Médecine de Paris, dans un rapport qu'il avait été chargé de faire sur la *Poudre de Rogé :*

« On voit, d'après les expériences, que ce médicament purge aussi « bien que l'eau de Sedlitz ordinaire ; que, par son goût agréable, il « devient un puissant moyen de vaincre la répugnance d'un grand nom-« bre de malades pour les purgatifs ; qu'il n'occasionne ni soif, ni « épreintes, ni coliques ; que, par conséquent, on peut dire de lui qu'il « agit sûrement et agréablement. »

Poudre de Rogé, 2 francs le flacon, toutes pharmacies.

LE VIN DE QUINIUM LABARRAQUE, unique préparation de ce genre qui ait été approuvée par l'Académie de médecine de Paris, est un médicament énergique et doux qui convient à toutes les personnes affaiblies par l'âge, la maladie, les excès ou surmenées par le travail.

« Nous n'hésitons pas à affirmer que le Vin de Quinium Labarraque est le plus efficace et le plus énergique des toniques connus. »

(Annuaire de médecine pratique.)

En vertu de son énergie, le Vin de Quinium se prend à la dose d'un verre à liqueur après chaque repas.

Le Professeur Trousseau enseigne que l'essence de térébenthine possède une efficacité supérieure à celle de tous autres médicaments dans le traitement des névralgies quel qu'en soit le siège : névralgies intercostales, névralgies des membres (sciatique), névralgies de la tête, de l'estomac et des intestins.

« Les Perles d'essence de térébenthine de Clertan se donnent à la dose de huit et même douze par jour et elles ne sont jamais mieux supportées que lorsque le malade les prend aux repas. »

(Traité de Thérapeutique de Trousseau et Pidoux.)

Spécialité de Vêtements et Articles pour MM. les Ecclésiastiques

Jean BERNARD, Tailleur

Successr de son beau-frère A. LE CLEC'H, Fils, Fournisr du Grand-Séminaire,

16, au bourg de Kerfeunteun, 16, près Quimper.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÉVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété.

R. LE GALL

à Quimper

12 — Quai du Steir — 12

MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.

CHASUBLES, CHAPES, ETOLES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1er titre.

DRAPS MORTUAIRES, etc.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper,** renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

Archives diocésa. d Quimper et Léon

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à **M. VINCENT**, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2 à 3 litres LIQUEUR** genre **CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi **contre 1 fr.** timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 26 Octobre 1894. N° 43.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la prière.

II. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse, concernant les études ecclésiastiques.

III. Chronique du Diocèse : Nécrologie ; Réunion de *l'Association bretonne ;* Guilers-Brest ; Le tombeau de Mgr Lamarche ; Son portrait.

IV. Nouvelles du monde catholique : Le Czar ; Paris.

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 28 Octobre. — 24e Dimanche après la Pentecôte. *(3me après l'Epiphanie.)* S. Simon et S. Jude, apôtres. Double de 2e classe. Rouge. Mémoire du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche (et du suivant.)

Lundi, 29. — De la Férie ; vert. — Ou Office votif des Saints Anges. Semi-double. Blanc.

Mardi, 30. — De la Férie ; vert. — Ou office votif des saints Apôtres. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 31. — *Jeûne.* — Vigile de la Toussaint ; violet. — Ou office votif de s. Joseph. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 1er Novembre. — FÊTE DE TOUS LES SAINTS. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Après les Vêpres de la fête, Vêpres des Morts.

Vendredi, 2. — Commémoration de tous les fidèles trépassés, — FÊTE DES MORTS. Double. Noir.

Samedi, 3. — S. Guinal, abbé. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Tréouergat	28 Octobre.
Pouldreuzic	29, 30 et 31 Octobre.
Ploumoguer	1er, 2 et 3 Novembre.

Mission recommandée : SAINT-URBAIN, du 4 au 18 Novembre.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Novembre 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LES MISSIONS CATHOLIQUES EN GRÈCE ET EN TURQUIE.

Nous avons prié, durant tout le mois de Septembre, pour les *illustres Églises de l'Orient*. Mais voici que les persistants appels de celui qui est le Vicaire du Christ attirent, tout de nouveau, notre attention sur le retour tant désiré de ces chères Eglises orientales à l'unité parfaite de la foi et de l'amour ; et c'est aussi ce que nous demande le récent Congrès eucharistique, tenu celui-là, non plus à Jérusalem, mais dans cette vieille métropole de Saint-Remi, toute pleine des souvenirs de Clovis et de la mission providentielle de la France.

« Jadis — nous dit l'éminent Vicaire général de Reims, Mgr Péchenard — la haine et les luttes politiques avaient brisé la chaîne d'union entre l'Orient et l'Occident. L'amour vient d'en rapprocher les anneaux séparés. Les pèlerinages de pénitence à Jérusalem, douze fois renouvelés, ont profondément édifié les Orientaux ; la prière suppliante qui n'a cessé de monter vers le ciel a attiré des flots de grâce ; et la sagesse de Léon XIII et de son Légat a préparé les voies à la réunion définitive des Eglises.

« Cependant l'œuvre n'est pas finie. Si l'entreprise s'arrêtait après ces premiers efforts, elle n'aurait été qu'un météore brillant, sans aucun résultat durable. »

Nous allons donc, durant ce mois, sous une forme nouvelle, en priant pour *les Missions catholiques de la Grèce et de la Turquie*, poursuivre et compléter, sous l'étendard du Sacré-Cœur, cette généreuse croisade en faveur des chrétientés de l'Orient.

Nous continuerons ainsi d'appuyer avec zèle et persévérance, par nos aumônes et nos prières, les *Ecoles d'Orient* et autres œuvres si importantes, d'où dépend presque tout le succès des missions de la Turquie et de la Grèce.

Et ne devons-nous pas, en même temps, prier aussi avec ardeur pour ces *cent millions* de pauvres âmes, ensevelies encore aujourd'hui dans les ténèbres de l'Islamisme ? Si jadis les sectateurs de Mahomet furent les plus puissants auxiliaires de Satan contre l'Eglise, ils sont encore, de tous les infidèles, les plus difficiles à convertir et les plus obstinés dans leurs erreurs. Mais cette difficulté même n'est-elle point, aux yeux de la foi, un pressant motif de prier davantage en leur faveur ? « Du reste — écrivait déjà au P. Ramière le Directeur de notre Œuvre en Syrie — nous croyons voir poindre à l'horizon des signes qui annoncent de plus heureux jours, et plus notre Apostolat du Sacré-Cœur allumera dans les âmes l'esprit de zèle et de prière, plus il les disposera à s'employer de toutes leurs forces en faveur des malheureux Mahométans. » *Adveniat regnum tuum !*

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LEON

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

CONCERNANT LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

MESSIEURS ET CHERS COLLABORATEURS,

I

Parmi les obligations que Nous impose la charge pastorale, Nous plaçons, en première ligne, celle d'entretenir, dans la grande famille sacerdotale, confiée à Nos soins, l'amour de la science et des études ecclésiastiques.

L'antiquité, comme les temps modernes, reconnaît que le prêtre, sans science et sans études, ne saurait répondre aux obligations de sa vocation.

Quel est le devoir du sacerdoce par rapport à l'humanité ? C'est de remplir le but de Dieu ; or, la Sainte-Ecriture nous dit ce but, par la bouche du prophète Jérémie : « J'enverrai à mon peuple des pasteurs « selon mon cœur, qui lui donneront l'aliment de la science et de la « doctrine : *Dabo vobis pastores juxta cor meum et pascent vos « scientiâ et doctrinâ.* » (JER. III. 15.) Le prophète Malachie reprend de son côté la même pensée, lorsqu'il dit : « Les lèvres du prêtre seront « les dépositaires de la science, et c'est de sa bouche que le peuple « attendra l'explication de la loi, parce qu'il est l'envoyé du Dieu des « armées : *Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent « ex ore ejus : quia angelus Domini exercituum est.* » (MAL. II. 7.) Enfin, le prophète Osée lance cette terrible malédiction contre l'ignorance du sanctuaire : « Parce que vous avez repoussé la science, vous « serez repoussé de mon sacerdoce : *Quia tu repulisti scientiam, et ego « repellam te ne sacerdotio fungaris mihi.* » (OSÉE. IV. 6.)

Le plus bel attribut qui puisse distinguer le prêtre, après la piété, c'est la science. On peut dire que la science, cette émanation de la vérité divine, ce rayonnement du soleil éternel, cet effluve de Celui qui se proclame la vraie lumière, est comme l'auréole nécessaire du sacerdoce.

Ce que disaient les prophètes de la loi ancienne, l'Evangile le proclame bien haut à l'égard des prêtres de la loi nouvelle : « *Allez prêcher « les nations ; vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du « monde.* »

Cette science que l'Evangile déclare nécessaire au prêtre, l'Eglise, par la voix de ses pontifes, de ses conciles et de ses docteurs, a toujours cherché à la répandre avec profusion. Même dans les temps les plus calamiteux, elle a recommandé aux Evêques de s'entourer d'hommes de science, capables de former les élèves du sanctuaire. Elle a voulu, qu'autour des demeures épiscopales et des monastères, on établît des écoles apostoliques, où seraient enseignées toutes les connaissances de l'époque. Parmi les conciles les plus ardents à entretenir et à faire briller la lumière de la vérité, nul n'a fait plus d'efforts que le concile de Trente. Son historien ne craint pas de dire que l'œuvre la plus importante de cette mémorable assemblée, est celle de la création des séminaires, dans

Archives diocésaine de Quimper et Léon

lesquels les jeunes clercs doivent non seulement être façonnés à la discipline ecclésiastique, mais aussi formés à la connaissance des lois divines et humaines. (Pallavicini, *Hist. du Concile de Trente.)*

Cette sage institution fut comprise par tous, et mise à exécution avec le plus grand zèle. Saint Charles Borromée donna l'exemple ; les Evêques des diverses nations marchèrent sur ses traces. La France s'engagea dans cette voie, avec la plus généreuse ardeur, et bientôt les séminaires y furent établis sur la plus solide base. On sait quel secours les Evêques de France trouvèrent dans des prêtres tels que Bérulle, Bourdoise, Olier, Condren et saint Vincent-de-Paul. C'est grâce aux efforts de ces hommes de Dieu, que le clergé de France se montra à la hauteur du siècle de Louis XIV.

Depuis ces temps lointains, les traditions d'amour de l'étude et de la science n'ont fait que se développer parmi nous.

Un prêtre, aujourd'hui, Messieurs et chers Collaborateurs, ne peut se contenter d'avoir une vie régulière, des mœurs irréprochables ; il lui faut aussi la science, pour que son ministère soit profitable à son peuple et à l'Eglise. Dans notre siècle éclairé, l'influence est de moins en moins l'apanage des ignorants. Si la force parfois domine, sa domination est éphémère ; la supériorité intellectuelle finit toujours par l'emporter.

Ces pensées Nous viennent naturellement, à la lecture des Encycliques de notre glorieux Pontife Léon XIII. Ce merveilleux génie, qui dirige l'Eglise avec une si grande sagesse, étend à toutes les questions sa bienfaisante autorité. Quel effort ne fait-il pas pour communiquer la science si diverse et si étendue qu'il possède ! Les études théologiques, l'Ecriture-Sainte et toutes les sciences ecclésiastiques ont reçu de son influence personnelle un remarquable élan. La littérature elle-même doit à sa plume délicate d'admirables modèles.

Ecoutez ses enseignements, dans cette magistrale Encyclique *Providentissimus Deus* sur l'étude de l'Ecriture-Sainte : « Nous avons à « cœur de faire progresser les sciences qui Nous paraissent propres à la « gloire de Dieu et au salut des hommes. Tel a été de Notre part le « sujet de fréquentes Lettres et de nombreuses exhortations qui, avec « l'aide de Dieu, ne sont pas restées sans résultat. Employez avec « ardeur votre autorité, afin que ces études demeurent en honneur, et « qu'elles fleurissent sous la direction de l'Eglise.

« Nous avertissons, avec un paternel amour, tous les disciples et les « ministres de l'Eglise de cultiver les Saintes Lettres avec un respect « et une piété très vifs. Une fois initié à cette science, éclairé et fortifié « par elle, l'esprit aura une puissance étonnante pour reconnaître et « éviter les erreurs. L'âme tendra alors avec plus d'ardeur vers les « avantages de la vertu, et sera plus vivement animée de l'amour divin. »

Et, dernièrement encore, dans une Lettre écrite sous son inspiration, au sujet de la prédication, Nous lisons ces mots : « A la piété, « à la vertu chrétienne, doit être jointe la science ; car il est mani- « feste, et démontré par une constante expérience, que l'on attendrait « en vain une parole solide, ordonnée et fructueuse, de la part de ceux « qui ne se nourrissent pas de constantes études. »

Mais pourquoi Nous attarder à vous prouver la nécessité de la science pour le prêtre ? Votre amour du travail, votre zèle à vous instruire, vos recherches laborieuses, ne Nous disent-ils pas combien vous reconnaissez cette vérité, et combien vous avez présente devant les yeux cette parole déjà citée : *Quia repulisti scientiam, et ego repellam te ne sacerdotio fungaris.*

Laissez-Nous cependant vous dire encore les paroles d'un de ces

immortels ouvriers, qui ont fait de l'Eglise le centre de la vérité et de la lumière, le grand Pape Benoît XIV. Dans une Encyclique, publiée peu après son avènement, il ne voit rien de mieux à conseiller aux pasteurs de l'Eglise, que l'autorité morale acquise par le travail qui conduit à la science. Ecoutez ses paroles et méditez-en la profondeur et la sagesse : « Avoir un petit nombre d'ouvriers que distinguent leurs qualités et « leurs aptitudes, c'est meilleur que d'avoir beaucoup d'hommes incapa- « bles d'édifier le corps de Jésus-Christ, qui est l'Eglise. Mais on ne « nait pas habile ouvrier, on le devient. Il faut donc exciter et soutenir « les prêtres qui se font remarquer par l'eclat de leur vertu et par « l'étendue de la science. » (Benoit XIV, 3 Décembre 1740, *Encyclique aux Evêques.)*

II

En étudiant les annales de Notre diocèse, Nous avons été vivement frappé du soin que Nos vénérés prédécesseurs ont donné aux études dans leur clergé, tant avant la Révolution que depuis. Il Nous semble utile de mettre sous vos yeux les efforts continus qu'ils ont faits pour atteindre leur but. C'est, assurément, une des pages les plus glorieuses de l'histoire des diocèses de Quimper et de Léon.

Le fondateur du diocèse de Quimper, saint Corentin, avait été sacré par saint Martin de Tours, et reçu probablement dans le célèbre monastère de Marmoutiers, où se trouvait toute une légion de moines saints et savants, qui partageaient leur temps entre les pratiques de la piété et la culture des sciences de l'époque. De retour dans son diocèse, plein du souvenir de ce qu'il avait vu, il jeta les fondements d'écoles apostoliques, d'où devaient sortir ces hommes éminents qui, par leur savoir, donnèrent tant de solidité à la foi de la Bretagne. C'est à cette époque, en effet, que prirent naissance la plupart de ces abbayes célèbres, qui devaient étendre dans toute la contrée leur renom de sainteté et de savoir.

« Tout nous porte à croire, dit M. l'abbé Thomas, dans sa *Vie de « saint Corentin*, qu'en dirigeant l'ensemble de son monastère, saint « Corentin s'occupa surtout de l'école. Deux choses devaient l'y porter : « l'affabilité de son caractère, qui devait lui faire aimer l'enfance, et la « merveilleuse aptitude avec laquelle il avait lui-même étudié les lettres « humaines. » (*Vie de Saint Corentin*, p. 62.)

C'est de l'école épiscopale de Quimper et de la solitude de Plomodiern, où le saint aimait à se retirer avec ses moines et ses élèves, au milieu de ces sources si pleines de fraîcheur et de verdure, qui découlent des hauteurs du Ménez-Hom, que sortirent, sans doute, saint Guénolé, saint Tudy, saint Guenaël et le doux saint Conogan, qui devait succéder à saint Corentin, son maître. Ces hommes n'étaient pas seulement remarquables par la sainteté de leur vie, mais aussi par leur grand savoir et leur amour de l'étude.

Saint Tudy fonda l'abbaye de Loc-Tudy, qui disparut bientôt, après avoir laissé une trace brillante pendant quelques siècles. Saint Guenolé, s'il ne fonda pas la célèbre abbaye de Landévennec, au moins lui donna un accroissement, dont les ruines, si grandioses et si pittoresques, prouvent la splendeur. Il sut faire de son abbaye le centre d'études sérieuses, où non seulement l'Ecriture et la Théologie faisaient le but de l'enseignement, mais aussi la poésie et l'éloquence. Son successeur, saint Guenaël, ce saint si rempli de douceur et de charme, répandit encore plus loin la renommée de science de Landévennec, et ce célèbre monastère devint comme un rendez-vous de hautes études, où allaient se perfectionner les élèves des abbayes environnantes.

Dans sa belle *Vie de saint Corentin*, M. l'abbé Thomas, réunissant,

Archives diocésaine de Quimper et Léon

avec son grand amour des recherches savantes, les témoignages les plus anciens et les plus respectables, montre combien ces pieux asiles de Loc-Tudy, Plomodiern et Landévennec, ainsi que le palais épiscopal de Quimper, étaient des centres d'activité religieuse et scientifique.

Mais, tandis que le diocèse de saint Corentin se fondait, sous l'inspiration de la piété et de la science de ce grand serviteur de Dieu, celui de saint Pol allait s'établir, et son origine n'est pas moins éclairée par la lumière du savoir. Saint Pol naquit, suivant les traditions, peu après saint Corentin. » Encore tout enfant, il vint trouver son « père, riche et puissant comte de la Grande-Bretagne, et s'adres- « sant à lui avec la plus humble soumission, dit l'auteur de sa *Vie*, M. « l'abbé Thomas, il lui déclara sa vocation, et le pria de lui trouver un « homme qui communiquerait à son cœur la flamme de la charité, et à « son esprit la lumière de la science. » (*Vie de saint Pol-Aurélien*, p 4.) Après avoir hésité longtemps, le père se rendit à ses désirs et résolut de lui faire acquérir le savoir nécessaire à ses saintes aspirations. Or, il y avait dans la Grande-Bretagne, à cette époque, une école célèbre entre toutes, sous la direction de saint Hiltut. Ce fut là que Pol fut placé. Il y trouva des compagnons qui, comme lui, devaient briller dans le monde par leur sainteté et leurs œuvres merveilleuses. C'étaient saint David ou Dyvi, saint Samson, saint Gildas, saint Magloire. Tous, après un long temps passé dans la prière et le travail, devaient être portés par l'Esprit de Dieu sur le continent, pour y cultiver le champ du Seigneur. Pol se plaça bien vite au dessus de tous, disent les traditions, par sa science et par ses miracles. Désirant être oublié du monde, après avoir reçu le sacerdoce, il prit la résolution de traverser la mer. Il aborda, après un heureux voyage, dans une des îles de la Petite-Bretagne. Là, il chercha à s'enfermer dans le silence et l'humilité, prêchant le règne de Dieu aux pauvres qui l'environnaient. Mais Dieu, qui ne veut pas que la lumière reste sous le boisseau, le fit monter sur le siège épiscopal d'une ville, qui devait un jour porter son nom, tant il y laissa vivant le souvenir de la grandeur de sa vie !

Mais ces temps sont bien éloignés de nous ; nous ne les connaissons que d'une manière plus ou moins légendaire. Arrêtons-nous à des jours plus rapprochés, et nous pourrons nous convaincre que les traditions de savoir, attachées au nom de ces saints fondateurs, se sont perpétuées, à travers les siècles, dans les diocèses de Quimper et de Léon.

III

Les mandements, les statuts et les écrits des Evêques de Quimper et de Léon sont là, pour nous dire combien leur attention se tournait vers la science, et combien était grand leur désir de voir leurs prêtres devenir des hommes d'étude et de savoir.

Dès qu'ils le purent, ils se hâtèrent d'établir des séminaires dans leur diocèse.

Nous devons l'histoire de la fondation du Grand-Séminaire de Quimper aux recherches patientes et consciencieuses de M. le chanoine Peyron, archiviste de l'Evêché. « Le saint Concile de Trente, dit-il, réclamait « dans chaque ville épiscopale la création d'un séminaire. Mais les trou- « bles qui survinrent en France, peu après la clôture du Concile, et les « guerres de la Ligue, qui passionnèrent tout particulièrement les esprits « en Bretagne, ne permirent pas d'exécuter sur-le-champ cette prescrip- « tion. Ce fut vers la fin de 1668 que, par les soins et sur l'initiative « d'un recteur de Plouguernével, M. Picot, le Grand-Séminaire de « Quimper fut fondé. Plouguernevel, paroisse du diocèse de Saint-

« Brieuc, appartenait alors à Quimper. Ce bon recteur, voyant la diffi- « culté de former des clercs pour le service du diocèse, résolut de con- « sacrer sa fortune à cette œuvre. Mgr de Coëtlogon (1665-1707), qui « venait de succéder à Mgr du Louët, accepta volontiers l'offre du zélé « recteur. Le séminaire fut d'abord établi à Plouguernével ; mais on « sentit bientôt l'inconvénient de l'éloigner ainsi de l'Evêché, et on se « hâta de le transférer à Quimper, dans les bâtiments qui forment « aujourd'hui l'hôpital. »

« L'institution des séminaires, dit Mgr de Coëtlogon, dans son « ordonnance à ce sujet, étant si nécessaire à l'Eglise, qu'il semble « presque impossible d'achever l'ouvrage si précieux de la rédemption « des âmes, si ceux auxquels Dieu a commis la direction principale de « son peuple ne sont pas recommandables par la science, les saints « Conciles en ont ordonné l'établissement dans tous les diocèses. »

« Le désir de la science chez le prêtre fut poussé encore plus loin, « dit M. l'abbé Peyron ; car un fonds avait été formé, pour acheter des « livres aux jeunes prêtres qui laissaient le Séminaire, afin qu'ils pussent « continuer à étudier. »

Les successeurs de Mgr de Coëtlogon poursuivirent son œuvre. Mgr de Plœuc (1707-1739) déclarait que la science est de première nécessité pour les prêtres, et en tête de ses statuts il inscrivait ces mots : « Comme les prêtres doivent être les dépositaires de la science, et qu'ils « sont les oracles que le peuple doit consulter à chaque instant, ils « s'appliqueront à acquérir cette science par la lecture et une constante « étude des saintes lettres. »

Mgr de Saint-Luc, cet homme si éminent, qui gouverna pendant dix-sept ans le diocèse de Quimper, et qui se montra si grand par sa fidélité à l'Eglise, n'avait pas moins d'empressement à exciter ses prêtres à acquérir la science. Il réédite les statuts de ses prédécesseurs et, comme eux, déclare que, parmi les devoirs des pasteurs des peuples, celui de l'étude est un des plus grands.

Dans le diocèse de Léon, l'ardeur pour les études ecclésiastiques ne fut pas moindre. Mgr Le Neboux de Brosses (1671-1701), qui a laissé un si grand souvenir de sainteté, fondait son Grand-Séminaire en 1680. Il le plaçait sous la direction des prêtres de la Mission, de Saint-Lazare, lui donnant pour chapelle Notre-Dame du Créisker, dont le clocher est le plus élégant qui soit en France. Les bâtiments de ce séminaire sont occupés aujourd'hui par les Religieuses Ursulines, et Notre-Dame du Créisker, admirablement restaurée, sert de chapelle au collège de Saint-Pol-de-Léon.

Tandis que Mgr de Saint-Luc donnait, à Quimper, l'exemple de l'amour des lettres divines et humaines, l'illustre Mgr de la Marche n'oubliait pas les traditions qu'il avait reçues du glorieux saint Pol. Il commente ces mots de saint Jérôme : « *Si sacerdos est, sciat legem* « *Domini* : « Plus un ecclésiastique est élevé par son état, dit-il, plus « il doit avoir de science, s'il ne veut pas tomber dans le mépris. C'est « pour l'arracher à ce mépris, que ne manquerait pas de lui attirer « l'oisiveté, et lui donner le moyen d'acquérir ce que le sage appelle la « science des Saints, que Nous enjoignons à Notre clergé, de s'occuper « de lecture, de scruter les meilleurs interprètes de l'Ecriture, de par- « courir les ouvraves des Saints Pères, des théologiens et particulière- « ment de saint Thomas, d'étudier les instructions de saint Charles « Borromée, de saint François de Sales, de Bossuet, en un mot, tous les « ouvrages d'une doctrine sûre et orthodoxe. » (*Statuts du diocese de Léon*, art. XI.)

Archives diocésaine de Quimper et Léon

C'est ici, Messieurs et chers Collaborateurs, qu'il convient de vous faire connaître ce qu'était, au moment de la Révolution, le clergé de la Bretagne. Il est d'usage, dans un certain monde, de dénigrer ces prêtres d'autrefois, qui ont si largement payé leur tribut à la foi, en mourant martyrs ou en acceptant les amertumes de l'exil.

M. le chanoine Téphany, doyen du Chapitre, et M. le chanoine Peyron, dans des pages palpitantes d'intérêt, nous ont conservé le souvenir de ces années terribles. Ces prêtres étaient des hommes de foi, et, pour la plupart, des hommes éminents sous le rapport de la science. Un grand nombre d'entre eux avaient des grades théologiques. Les protestations, les défenses, les mémoires qu'ils ont laissés sont écrits d'une façon remarquable. Les remerciements des exilés d'Espagne aux Evêques qui les avaient recueillis, sont des modèles de style, comme de sentiments délicats.

Parmi ces prêtres, qui ont préféré s'exiler plutôt que de trahir leur foi, je relève le nom de M. Dumoulin, l'un des plus remarquables, né à Crozon, et curé de Saint-Corentin, après la Révolution. « Nous pou-
« vons, dit M. le chanoine Téphany, dans la *Vie de Mgr Graveran*, le
« proposer comme modèle de travail et de science ecclésiastique. Tour
« à tour, professeur au Petit-Séminaire de Plouguernével, curé d'Erguë-
« Gabéric, président des conférences, il se montra partout d'une incon-
« testable supériorité. Exilé à Prague, précepteur dans une famille
« princière, il obtint plusieurs prix pour ses travaux littéraires ; une
« médaille d'or lui fut décernée, par l'Académie de Prague, pour un
« éloge de la Bohême, écrit en vers latins. »

C'était l'oncle maternel de Mgr Graveran, ce prélat qui a laissé, dans le diocèse de Quimper, une si grande renommée de savoir. Lui-même a composé l'épitaphe qui se trouve sur le tombeau de M. Dumoulin. Il termine son éloge par ces mots, qui sont une allusion aux succès de l'exilé, à Prague : « *Exilium scriptis et coronis honestavit.* »

La Révolution passa, comme toutes les tempêtes, emportant dans ses replis la plupart des coutumes et des traditions du passé ; mais, dès que le calme fut de retour, la Religion se remit à l'œuvre et s'efforça de relever son sacerdoce, en formant des prêtres pleins de la même science que les prêtres d'autrefois. Dès les premières années du XIXe siècle, Mgr Dombideau, nommé aux Evêchés de Quimper et de Léon, qui n'en formaient plus qu'un, se présente comme le restaurateur de ce nouveau et vaste diocèse. Combien de ruines il avait à relever, combien d'institutions il avait à refaire ! Sa première pensée fut de rendre au diocèse de Quimper ce renom de science qui l'avait distingué dans les temps antérieurs. Dès 1806, son premier soin sera pour les études ecclésiastiques. A force de démarches, il rétablit son Grand-Séminaire, qu'il place dans l'ancien collège des Jésuites. En 1816, il le transporte dans la maison du Calvaire, qu'il occupe aujourd'hui, et que l'Etat lui concède en retour de l'ancien Séminaire, devenu l'hôpital actuel. Alors, il écrit à son clergé une lettre, dont il est bon de vous citer un long extrait : « Tous
« Nos vénérables prédécesseurs ont toujours regardé les études comme
« l'un des objets les plus importants de leur sollicitude. Nous pouvons
« Nous rendre le témoignage que Nous sommes animé du même esprit
« qu'eux. Nous regarderons toujours comme une de Nos obligations les
« plus sacrées, celle de former à la science ceux qui appartiennent aux
« autels. Plus le temps auquel vous avez été réservés est difficile, plus les
« contradicteurs de la sainte doctrine et des vérités fondamentales de la
« Religion sont hardis, plus vous devez travailler à acquérir les lumières
« qui vous donneront les moyens de les combattre avec succès. Tra-

« vaillez, scrutez, en tout temps, à tout âge, car l'ennemi de la vérité ne
« dort jamais, et il faut être prêt à toute heure pour le combattre. »

Nous savons, Messieurs et chers Collaborateurs, que les prescriptions de vos Evêques ne sont pas tombées dans une terre ingrate ; car le clergé de Quimper et de Léon a toujours su par son savoir se montrer à la hauteur des circonstances.

Les derniers de Nos prédécesseurs n'ont pas moins cherché à maintenir cet amour de l'étude au milieu de leur clergé. Vous avez encore présents à l'esprit leurs enseignements sur ce sujet. Vous avez entre vos mains les dernières ordonnances et statuts synodaux, édités sous Mgr Graveran. Ces statuts, que Notre pensée est de reprendre prochainement dans une assemblée synodale, s'expriment ainsi au sujet des études ecclésiastiques : « La science est nécessaire au prêtre et, par
« conséquent, l'étude, sans laquelle les connaissances acquises dans les
« Séminaires vont chaque jour s'affaiblissant. Le champ de l'étude pour
« un prêtre est immense : Ecriture-Sainte, dogme, morale, liturgie,
« histoire ecclésiastique, administration des paroisses, qu'aucune partie
« ne soit négligée. Il est loin de Notre pensée d'interdire aux prêtres les
« nobles délassements que peuvent leur offrir les études scientifiques ou
« littéraires ; l'honneur du sacerdoce ne peut qu'en être relevé. »

Telle était la conduite de Nos prédécesseurs, et Nous tenons à ne pas rester en retard, dans la route qu'ils Nous ont tracée. Nous avons appris de l'expérience. Nous aussi, que l'action du prêtre, sans étude et sans science, est nulle et même souvent nuisible au milieu des hommes, et que, pour parler comme le Prophète, il perd par l'ignorance et l'oisiveté tout le bénéfice de son sacerdoce.

(A suivre).

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nécrologie. — Nous apprenons seulement aujourd'hui la mort de M. Roignant, prêtre de la dernière ordination, décédé à Plomodiern, le 11 de ce mois.

Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs.

Sur la demande de M. de Kerdrel, sénateur, président de *l'Association bretonne*, Mgr l'Evêque de Quimper a désigné M. le chanoine Rossi pour représenter le diocèse aux réunions de cette société qui, on le sait, s'occupe d'introduire l'enseignement de l'agriculture dans les écoles. C'est un puissant moyen de moralisation, que d'attacher ainsi les fils de paysans aux travaux des champs et d'empêcher l'émigration dans les villes. Les évêques et les catholiques l'ont compris ainsi.

Une réunion extraordinaire de représentants des sociétés agricoles de toute la Bretagne et des diocèses bretons, a eu lieu, à Rennes, le 24 Octobre courant, sous la présidence de M. de Kerdrel. Nous relevons les noms suivants parmi les délégués : MM. le chanoine Tupin, directeur du Grand-Séminaire, délégué par Mgr l'Archevêque de Rennes ; chanoine Allo, inspecteur épiscopal, délégué par Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc ; chanoine Deblond, économe du Grand-Séminaire, délégué par Mgr l'Evêque de Vannes ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chanoine Marchais, vicaire général, délégué par Mgr l'Evêque de Nantes ; chanoine Rossi, délégué par Mgr l'Evêque de Quimper ; vicomte Charles de Lorgeril ; de la Borderie (de l'Institut) ; vicomte de la Villemarqué (de l'Institut), directeur de la section archéologique de l'Association Bretonne ; de Lamarzelle, sénateur ; le R. Frère Abel, de l'Institut de l'Instruction chrétienne de Ploërmel ; chanoine de la Villerabel, délégué du Syndicat pomologique de France, directeur de la section des Côtes-du-Nord, etc.

Guilers-Brest. — On nous écrit de cette paroisse, le 22 Octobre :

« Notre Mission de 15 jours, que vous avez bien voulu recommander d'une façon spéciale aux prières de vos lecteurs, vient de se terminer à la grande satisfaction de tous, Missionnaires et fidèles. Elle était présidée, la première semaine, par M. Morgant, chanoine honoraire, curé de Guipavas, et, la seconde, par M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau. Jamais nous n'oublierons les bonnes instructions que nous avons entendues et, toute notre vie, nous bénirons la divine Providence qui nous a comblés de grâces si abondantes. Veuillez dire toute notre reconnaissance à ces Missionnaires, si pleins de dévouement.

Une cérémonie particulière a surtout impressionné la paroisse : c'est la procession faite, à 9 heures du soir, dans le cimetière, au chant du *Miserere :* chacun des fidèles tenait un cierge bénit à la main. Après la bénédiction des tombeaux, le R. Père Lenoir, président de la Mission française des ouvriers, est monté sur les degrés de la grande croix du cimetière ; de là, il a donné une instruction bien émouvante sur la fidélité au culte des morts. Rien de plus imposant que cette cérémonie aux flambeaux, à cette heure de la nuit ; le temps était favorable, pas la moindre brise. Après le sermon, la foule a repris le chemin de l'église, en chantant le *De profundis*. On parlera encore longtemps, dans la paroisse, de cette belle manifestation en faveur des défunts.

C'est la première fois qu'une Mission française se donne à Guilers et, désormais, elle semble s'imposer. Ces instructions de tous les soirs ont fait le plus grand bien à nos ouvriers du port et d'ailleurs. Hier, dimanche, jour de la clôture, le R. Père nous a fait des adieux si touchants, que tous nous versions des larmes. C'est assez dire combien il a su trouver le chemin des cœurs.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement et le *Te Deum*, chanté au son de toutes les cloches. »

***

Le tombeau de Mgr Lamarche. — Se rappelle-t-on que Mgr Lamarche avait choisi lui-même l'enfeu sous lequel il voulait être inhumé ? Au bas d'une verrière, il avait vu deux écussons, dont l'un portait un sabre-baïonnette, l'autre un vaisseau, et dans le rapprochement de ces deux objets, il avait trouvé l'image fidèle des deux grandes affections de sa vie : les soldats et les marins de France. C'est donc sous ce double emblème que

repose l'ancien aumônier de la flotte pendant la campagne de Crimée ; l'ancien aumônier et le compagnon de captivité de nos soldats pendant et après la guerre de Prusse. Le monument qui vient de lui être érigé, grâce aux souscriptions de ses diocésains de Quimper et de ses amis de Paris, est composé de trois éléments : le tombeau lui-même, la statue couchée de l'Evêque, enfin un triptyque, fixé au fond de l'enfeu.

Le sarcophage est en pierre de *Laber*, relevée par une ornementation sculptée dans le *kersanton*, et formant une sorte de frise dans l'entablement ; la pierre de *Laber* est polie, le *kersanton* a gardé sa teinte mate. C'est aussi dans le *kersanton* que le sculpteur, Yan' Larc'hantec, a taillé la statue couchée de l'évêque défunt. Les dessins de la statue et du monument tout entier sont de M. Rapine, architecte diocésain, et notre artiste breton s'est scrupuleusement conformé aux données qu'il a reçues.

Le triptyque qui se voit au-dessus de la statue porte, dans le panneau du milieu, l'image argentée de Notre-Dame du Folgoat, sur un fond d'azur. La Vierge entourée de rayons également d'argent, reproduit bien la statue miraculeuse, mais embellie. Une inscription rappelle le Couronnement ; sur les panneaux des côtés sont les noms de dom Michel Le Nobletz, dont Mgr Lamarche a fait introduire la cause de béatification, et de saint Jean Discalcéat, pour lequel il a demandé au Saint-Siège la reconnaissance et l'approbation du culte légitime déjà existant.

Le portrait de Mgr Lamarche. — On sait que l'Evêché de Quimper possède une collection très considérable de portraits de ses anciens titulaires. Depuis le Concordat, la série serait complète, si nous possédions celui de Mgr André ; cependant, nos deux derniers évêques n'avaient pas pris eux-mêmes le soin de joindre leur image à celles de leurs prédécesseurs. Ce que Mgr Lamarche avait fait pour Mgr Nouvel, Mgr Valleau vient de le faire, à son tour, pour Mgr Lamarche, et c'est aussi M. Yan' Dargent qu'il a chargé d'exécuter cette œuvre. Je connais plusieurs portraits faits par M. Dargent ; aucun ne m'a satisfait autant que celui-ci. Il y a beaucoup de bien à dire de cette peinture, si l'on veut étudier chaque détail ; mais ce qu'il faut affirmer tout d'abord, c'est qu'elle constitue une œuvre vivante. Quand pour la première fois je l'ai aperçue, ce matin même, j'ai revu Mgr Lamarche tel qu'il était lorsqu'il se présentait pour une fonction solennelle ; voilà bien ce port où la dignité n'exclut pas la grâce ; la tête est légèrement rejetée en arrière, la physionomie est grave et bienveillante en même temps ; la pose des bras est parfaite de vérité.

M. Dargent a représenté Mgr Lamarche au fond du chœur de la cathédrale de Saint-Pol. Les élégantes colonnettes du cancel forment ici une décoration très originale et de fort bon goût ; au point de vue artistique, l'idée était donc excellente, mais elle plaira surtout à ceux qui se rappellent la dévotion du pieux évêque pour

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le patron du pays de Léon et la part qu'il prit à la fête de saint Pol, le 12 Mars 1890.

Après tout cela, que dire de la façon dont sont traités les vêtements épiscopaux dans cette belle toile? Le rochet de dentelle sur la soutane violette, et surtout sur la couleur amarante des parements, est d'une vérité étonnante et d'un effet très gracieux ; on peut en dire autant des reflets soyeux de la mozette. Tout est donc à louer dans ce remarquable portrait. Je ne me permettrai de critiquer qu'une seule chose : destiné à être placé dans la même salle que le portrait de Mgr Nouvel, il est dans une gamme de tons qui me semble trop différente ; je sais que pour les ennemis de l'uniformité ce sera un mérite de plus ; néanmoins je préférerais ici une certaine harmonie, comme celle qui règne entre les portraits de la salle synodale, d'une part, et du salon de réception d'autre part.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Le Czar est gravement malade à Livadia, en Crimée ; malgré les nouvelles un peu moins alarmantes des jours derniers, son état semble désespéré. Seul un miracle peut sauver cette vie si précieuse pour le bien de l'Europe, dont le puissant empereur maintenait la paix, et en particulier pour la France, dont il est l'ami dévoué. Les catholiques demandent à Dieu ce miracle.

Dimanche dernier, par ordre de Son Em. le cardinal archevêque de Paris, des prières publiques ont été dites pour le rétablissement de l'auguste malade, à la basilique du Sacré-cœur de Montmartre.

De Rome on télégraphie à la *Croix :*

« Le Pape a reçu, le 20 octobre, M. Iswolsky, ministre de Russie près du Saint-Siége.

« Léon XIII s'est montré très affecté des nouvelles très inquiétantes qui lui étaient parvenues sur la santé du czar. Le Pape a annoncé au ministre de Russie que, le matin même, il avait célébré la messe pour l'empereur. »

PARIS. — **En l'honneur des saints bretons.** — La paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui possède, depuis plusieurs siècles, les reliques insignes de saint Magloire, de saint Samson et des autres apôtres de la Bretagne, a fêté ces saints, dimanche dernier, 21 courant.

Cette fête, qui devient celle du clergé de la paroisse, a été, en même temps, toute bretonne.

L'office du soir était présidé par S. G. Mgr de Forges, ancien auxiliaire du cardinal Saint-Marc, archevêque de Rennes, assisté de M. le chanoine Leclerc, et de M. l'abbé de La Guibourgère, curé de Saint-Germain-des-Prés. Le R. P. Pesnelle, supérieur des Pères de la Miséricorde, a donné le sermon, et les autres prêtres

bretons, résidant à Paris, spécialement ceux qui sont originaires du diocèse de Rennes, y assistaient.

Après le sermon, a eu lieu la procession solennelle des reliques qui étaient portées par quelques uns des prêtres présents. Le salut et la vénération de ces pieuses reliques ont terminé la cérémonie.

Les Bretons de la capitale ont été heureux de trouver cette occasion d'aller vénérer les restes de ceux auxquels la Bretagne doit cette foi qui fait, encore aujourd'hui, son honneur et sa force.

— **S. Em.** le cardinal Richard, archevêque de Paris, célébrera le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, le 27 Décembre de cette année. Ce jour-là, une cérémonie solennelle aura lieu à Notre-Dame.

On annonce que le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse se proposent d'offrir au vénérable prélat, comme souvenir de cet heureux anniversaire, le grand autel de la basilique du Sacré-Cœur, de Montmartre.

RENNES. — Le distingué Directeur de la *Semaine religieuse* de Rennes, M. l'abbé Brault, chanoine honoraire, secrétaire de l'Archevêché, vient d'être nommé curé-doyen de Saint-Martin de Vitré.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Octobre 1894.

I. La Vie progressive de l'enfant, par le P. L. Roure. — II. Le Parlement des religions à Chicago et les programmes d'union religieuse (deuxième article), par le P. E. Portalié. — III. M. Brunetière, par le P. Et. Cornut. — IV. La Question de Madagascar, par J.-B. P. — V. Réveil religieux de l'Angleterre (deuxième article). L'Eglise et les sectes, par le P. F. Prat. — VI. Mélanges et critiques.

La Prédication, par le P. G. Longhaye. — Les Jeux séculaires d'Auguste et le *Carmen sæculare* d'Horace (d'après une inscription nouvelle), par le P. G. Sortais. — Questions d'impôts et droits protecteurs, par le P. P. Fortin. — L'Année de la naissance de S. Ignace de Loyola, par le P. L. R.

VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

Publications nouvelles, en vente à la librairie J. SALAUN, Quimper.

I. LAMENNAIS, **d'après sa correspondance et les travaux les plus récents,** par le R. P. MERCIER, S. J. 1 vol. in-12 : 3 francs. — *(Victor Lecoffre, éditeur).*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Depuis quelques années on a beaucoup écrit sur Lamennais ; mais il manquait un bon résumé de tous ces travaux, qui permit enfin de porter un jugement définitif. Grâce à l'étude complète que vient de publier le P. Mercier, il semble maintenant que le dernier mot soit dit sur ce Protée religieux et politique, dont la vie fut longtemps regardée comme une énigme. Sans ménager le génie tombé, l'auteur a su se montrer impartial, en n'oubliant pas les services rendus à la cause catholique. Nous ne saurions trop recommander cet intéressant volume, un des plus instructifs que nous offre l'histoire de la pensée au XIXe siècle.

II. UN CURÉ D'AUTREFOIS, par G. de GRANDMAISON. 1 vol. in-18 jésus. **3** fr. **50** *(Poussielgue, éditeur).*

M. de Grandmaison, secrétaire de M. de Mun, l'un de nos sympathiques députés, vient de faire paraître sous le titre *un Curé d'autrefois*, un volume sur un prêtre breton du siècle dernier, M. de Talhouët, curé d'Hennebont. Le seul fait que ce récit se passe en Bretagne suffit à lui valoir tout notre intérêt : mais le temps où les faits racontés ont eu lieu n'a pas moins de force pour attirer et fixer ici notre attention. C'est d'abord l'organisation d'une paroisse bretonne, il y a cent ans, puis la persécution religieuse en Bretagne, l'exil et enfin la mort mystérieuse de l'abbé de Talhouët, que l'auteur nous présente.

La forme qu'il a su donner à sa narration, et les documents originaux qu'il a produits pour l'étayer, contribuent heureusement à composer un livre d'un intérêt puissant, dont nous recommandons volontiers la lecture.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

A l'occasion de la fête de la Toussaint, la Cie d'Orléans a décidé que les billets dits de Bains de Mer qui, aux termes du § 1er du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les Vendredi, Samedi et Dimanche de chaque semaine, seront délivrés du Mardi 30 Octobre inclus au 1er Novembre inclus, savoir :

1° Les stations balnéaires de Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon ;

Au départ des gares de Redon, Ploërmel, Pontivy et Lorient, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points.

2° Pour les stations balnéaires de Concarneau, Pont-l'Abbé (Langoz-Loctudy) et Douarnenez, au départ des gares de Lorient et de Landerneau, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces deux points.

Ces billets seront indistinctement valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains du Lundi 5 Novembre.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,

est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper,** renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

LIBRAIRIE ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

LIVRES CLASSIQUES et de piété.

R. LE GALL

à Quimper

12. — Quai du Steïr — 12

MISSELS CATÉCHISMES et Prédications.

CHASUBLES, CHAPES, ETOLES, etc., depuis l'extrême bon marché jusqu'à l'article riche : drap d'or fin, brodé or fin 1er titre.

DRAPS MORTUAIRES, etc.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÉVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux crosoté et Glycerine employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.

La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

PILULES ANTE CIBUM *G. L.* (Codex)

Laxatives, Purgatives. Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phen GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentᵗ de la Maison **ROUXEL**, Place du Centre, **LANNION**

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositᵉ de la mèche Guilton, Encens, etc.

ORGUES

d'**ALEXANDRE**, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Églises, Écoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT

pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 2 Novembre 1894. N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES

PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an

LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS.

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Pensées de Novembre.

II. Lettre pastorale de Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon au Clergé de son diocèse, concernant les études ecclésiastiques *(fin)*.

III. Chronique du Diocèse : Nécrologie ; Œuvre de Saint-François-de-Sales ; Brest ; Retraites de départ ; Le Mois du Rosaire à Quimper ; Lanriec.

IV. Nouvelles du monde catholique : Rome.

V. Documents historiques *(suite)*.

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 4 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte. *(4me après l'Epiphanie.)* Fête des Saintes Reliques. Double-majeur. Rouge. Mémoires de s. Charles Borromée, du Dimanche, de l'Octave, et de s. Vital et s. Agricole, Martyrs.

Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant *(au Propre diocesain)*, 2° de s. Charles, 3° du Dimanche, 4° de l'Octave.

Lundi, 5. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 6. — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 7. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 8. — Octave de la Toussaint. Double. Blanc.

Vendredi, 9. — Dédicace de la Basilique de Saint-Sauveur. Double-majeur. Blanc.

Samedi, 10. — S. André Avellin, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Ploumoguer..... 4 Novembre.
Sizun..... 5, 6, 7, 8, 9 et 10 Novembre.

Mission recommandée : SAINT-URBAIN, du 4 au 18 Novembre.
Président, la 1re semaine : M. Cueff, curé de Plouigneau.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pensées de Novembre.

I. Comment se font les Saints. — Le P. Monsabré le disait dans une de ses Retraites, d'hommes prêchées à Notre-Dame de Paris :

« Une paysanne, depuis longtemps éprouvée par la maladie, avait l'habitude de réunir pour la prière ses onze enfants autour de son lit. Avant la prière, on lisait la *Vie des Saints*. Un soir, on avait lu la passion d'un jeune martyr, qui, au milieu des plus horribles tourments, était mort confessant joyeusement le nom de Jésus. Après la lecture, la mère s'écria d'une voix pleine de larmes : « O mes enfants, qui donc en ferait autant aujourd'hui ? » Les onze enfants se levèrent ensemble et répondirent : « Nous, mère, nous tous, avec la grâce de Notre-Seigneur. »

Et le grand orateur ajoutait : « Voilà, messieurs, les sentiments que vous feriez éclore dans l'âme de vos enfants, si vous preniez l'habitude, chaque jour, à une heure réglée, de fermer les livres frivoles, d'imposer silence aux bruits de la vie mondaine, pour faire de la *Vie des Saints* la lecture de famille. »

II. Ce que les morts attendent de nous. — Notre siècle, malgré ses hardiesses, n'ose pas insulter à la religion des tombeaux ; mais n'a-t-il pas déjà trop réussi à en altérer le caractère chrétien ? ..... Les monuments fastueux, les couronnes, les fleurs qui se fanent si vite, tout cela est plus pour la satisfaction des vivants que pour le soulagement des morts, *solatia vivorum, non subsidia mortuorum,* dit saint Augustin.

Les morts attendent autre chose de nous. « Si vous nous aimez, disent-ils, hâtez la fin de nos souffrances et notre entrée dans le ciel. » Grâce à Dieu et à Jésus-Christ, il nous est, en effet, donné de réaliser ces merveilles. Nous avons le pouvoir de soulager les souffrances de nos chers défunts et de les introduire dans la béatitude éternelle ; c'est là ce qui les touche le plus, c'est leur souci comme leur intérêt suprême, et c'est là précisément ce que nous oublions le plus facilement. Nous nous bornons envers eux à un culte tout extérieur, nous ne négligeons peut-être rien de ce qui est accessoire et nous omettons l'essentiel ; nous attachons de l'importance à quelques brins d'herbe plus ou moins artistement arrangés sur une tombe, et le réel, le vivant, l'être même de notre affection, ce qui nous reste de la personne aimée, l'âme en un mot, nous la perdons de vue, nous ne prenons pas les vrais moyens d'entrer en relation avec elle, nous ne savons pas nous dévouer pour elle ! Réveillons donc notre foi, excitons notre zèle, ranimons notre charité. Oui, l'amour vrai, l'amour chrétien est plus fort que la mort, il pénètre dans les demeures mystérieuses du purgatoire, il y trouve et y console les âmes de ceux que nous pleurons, il tempère l'ardeur de leurs souffrances expiatrices, il avance pour elles l'heure de la délivrance, et cela, par l'emploi des moyens que l'Eglise catholique a recommandés, dès le principe, et qu'elle recommandera jusqu'à la consommation des siècles : la *prière,* les *bonnes œuvres,* les *indulgences* et surtout le *saint sacrifice de la Messe.*

LETTRE PASTORALE

DE

MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

CONCERNANT LES ÉTUDES ECCLÉSIASTIQUES

IV

Mais laissons ces considérations et appliquons les enseignements qu'elles nous donnent. Nous n'avons, du reste, qu'à suivre les routes déjà tracées.

Pour entretenir la première étincelle de vocation ecclésiastique, et pour en affermir l'éclat et la chaleur, de manière à ce qu'elle grandisse avec le développement des facultés, l'Eglise a institué les Petits-Séminaires. Elle y fait entrer l'enfant, au sortir du premier âge. Elle lui fait suivre les études élémentaires, qui peu à peu s'élèvent à l'étude des langues, de la littérature et des sciences. Le grec, le latin, surtout, est l'objet d'un travail attentif ; c'est la grande langue de l'antiquité, et c'est celle qui a laissé le plus de traces dans la civilisation chrétienne. L'étude des langues conduira l'enfant à celle des belles-lettres, et de cette étude des chefs-d'œuvre de l'antiquité, naîtra un goût plus complet et une connaissance plus raisonnée du français. L'enfant aura aussi à appliquer son esprit aux premières notions de la Religion et aux connaissances variées, qui font partie de l'éducation du jour et répondent aux exigences de notre époque.

Ces premières études devront être sérieuses et laisser dans l'avenir des traces ineffaçables. Elles forment l'acte préparatoire à la seconde partie de la vie ecclésiastique, qui est le Grand-Séminaire.

Notre devoir est d'encourager ces travaux du premier âge par des récompenses qui ajoutent à l'intérêt que l'enfant prendra à ces journaliers labeurs. Mais Nous ne bornerons pas là Notre attention ; à l'imitation de Nos prédécesseurs, avant d'ouvrir les portes de Notre Grand-Séminaire, Nous Nous assurerons, par des examens sérieux, de l'ensemble des connaissances acquises par l'aspirant au Grand-Séminaire. Ces examens, Nous en règlerons la forme et la teneur en Nous entourant des avis des hommes les plus compétents sur ces matières.

Arrivé au terme de son éducation littéraire, le jeune élève, dûment examiné, verra s'ouvrir devant lui les portes du Grand-Séminaire.

Des études plus graves et plus élevées seront l'objet de ses soins, à partir de ce moment : ce sont la philosophie et les sciences ecclésiastiques. Elles demandent, de sa part, un travail plus sérieux et plus approfondi ; mais l'âge et le développement des aptitudes, par les études précédentes, l'auront préparé à ce nouvel effort.

Là encore, Nous Nous assurerons, par des examens, du travail et du progrès de Nos jeunes séminaristes. Ces examens porteront sur l'ensemble des connaissances qui constituent les sciences ecclésiastiques suivant les constitutions de l'Eglise, les décrets des Souverains Pontifes et les canons des Conciles. Ceux-là seulement, qui auront subi ces épreuves d'une manière satisfaisante, pourront franchir les degrés des Saints-Ordres. Les encouragements ne leur manqueront pas. Chaque année, des récompenses seront données à ceux qui auront montré plus de zèle et auront eu plus de réussite dans leurs efforts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pour parvenir à ces fins, Messieurs et chers Collaborateurs, Nous avons mis à la tête de Nos Petit et Grand Séminaires, des hommes dont vous connaissez la haute valeur, et dont vous savez apprécier le zèle et la piété.

V

Lorsque les études seront terminées, et que Nos jeunes étudiants, la tête couronnée du sacerdoce, seront devenus des pasteurs, il Nous restera à employer tous les moyens possibles pour les porter à maintenir et agrandir les connaissances qu'ils auront acquises.

Les années d'étude passées au Grand-Séminaire, quelque fructueuses qu'elles aient été, ne suffisent pas au prêtre. Il a, sans doute, la clef de la science et la marche à suivre à travers son immensité ; mais il sait peu, ou même rien, surtout au point de vue pratique. « Du reste, comme « le dit un professeur célèbre, la science n'est que trop cette terre « d'oubli, dont parle l'Ecriture. La mémoire infidèle et l'esprit rempli « de préoccupations nouvelles verraient bien vite se dissiper ce trésor « précieux, si l'on ne veillait pas à sa conservation et à son entretien. » — « Il ne suffit pas, dit Benoit XIV, d'avoir parcouru la théologie une « fois, d'en avoir eu l'intelligence, mais il faut être assidu à cultiver « cette science, afin d'en graver les principes et les conclusions d'une « manière ineffaçable dans l'esprit. » (Inst. 8. ℣ 3.)

C'est pour arriver à ce but et entretenir l'arôme de la science nécessaire aux pasteurs des peuples, que la plupart des Evêques, et en particulier Nos vénérés prédécesseurs, ont établi des examens annuels, auxquels sont soumis, pendant six années consécutives, les jeunes prêtres, après leur sortie du Séminaire. Ces examens sont combinés de telle sorte que, dans l'espace de six années, le jeune clergé pourra revoir, étudier, approfondir les sciences qui ont fait l'objet de ses travaux pendant le temps passé au Séminaire.

Un usage, établi dans le diocèse, est celui de soumettre à un dernier examen les ecclésiastiques arrivés à leur onzième année de prêtrise. Le but est de s'assurer des connaissances pratiques des prêtres qui doivent être, quelques années plus tard, placés à la tête des paroisses. Cet examen comprendra des questions de théologie morale et d'administration paroissiale. Cette sage institution demande à être maintenue. Elle est, en effet, une assurance de plus de la persévérance avec laquelle nos prêtres cherchent à conserver en eux le feu sacré de la science. Elle Nous prouve que ceux auxquels Nous allons confier le soin si important d'une partie de Notre troupeau sont vraiment en mesure de recevoir cette grande mission. Aussi, aurons-nous soin de mettre les plus brillants examens à la tête de leur cours, lorsque le moment sera arrivé de leur donner rang parmi les recteurs.

Les examens nous conduisent à l'admirable institution des conférences ecclésiastiques. Cette institution, tant recommandée par les Lettres des Souverains Pontifes, a produit et produit, chaque année, des effets merveilleux dans Notre diocèse. Les Evêques qui Nous ont précédé l'ont favorisée de tout leur pouvoir, et Nous espérons ne pas manquer à ce grand devoir de Notre charge.

Il n'est aucun âge sacerdotal, aucune position qui puisse exempter de l'étude. Le grand saint Paul, tout éclairé qu'il était des lumières divines, avait ses heures d'étude et ses livres. Il les recommande à ses disciples, et lorsque les travaux ou les persécutions l'en séparent, il lui semble qu'il lui manque quelque chose, et il se hâte de les faire venir au plus vite. (II Tim. iv. 13.)

Du reste, Messieurs et chers Collaborateurs, les conférences sont

devenues une des nécessités de notre époque. Il n'est pas d'institution dont les membres ne se réunissent, de temps à autre, pour combiner leurs efforts, s'éclairer mutuellement, traiter certaines questions et faire les études qui intéressent leur état. Ayant à conduire les autres, il ne faut pas que le prêtre devienne aveugle, de peur d'entrainer dans l'abime ceux qui lui sont confiés.

Il ne suffit pas de considérer le ministère sacerdotal au point de vue de la vie chrétienne à répandre par les sacrements, il faut aussi le considérer au point de vue des intérêts de l'Eglise et de la défense de notre foi. Il ne suffit pas d'exposer sainement la doctrine, il faut savoir la défendre et confondre ses contradicteurs ; c'est ce que saint Paul rappelait à Tite, son disciple : « *Ut potens sit exhortari in doctrinâ sanâ et eos qui contradicunt arguere.* » (Tite i. 19.) C'est dans ces réunions, où sont discutées les diverses sciences ecclésiastiques, où s'échangent les idées, où se communiquent les lumières, que l'on parvient à acquérir la science pratique, si nécessaire à l'accomplissement des devoirs du sacerdoce.

Peut-être direz-vous : A quoi sert tant de science pour diriger le peuple qui nous est confié ? Il faut si peu pour le milieu, dénué d'instruction, dans lequel il vit ! Son esprit est capable de si peu de lumière !

Tout d'abord, Messieurs et chers Collaborateurs, n'est-ce pas à vous à le tirer de son ignorance et à faire remonter le niveau de son esprit ? En outre, ne vous faites pas illusion : il faut savoir beaucoup pour enseigner d'une manière profitable, même les plus ignorants. L'expérience est là pour nous prouver que des instructions claires, simples, familières, adaptées à un auditoire dont l'esprit est peu développé, suppose une science profonde et une connaissance réfléchie du sujet que l'on traite. Ce que le grand Bossuet admire le plus dans l'immortel saint Augustin, c'est l'art sublime, avec lequel l'illustre docteur savait mettre les plus hautes questions théologiques à la portée des esprits les plus simples. Habitué à parler à un auditoire composé, en grande partie, d'hommes de peine et d'ouvriers, il mettait devant leurs yeux les vérités les plus relevées de la Religion, et savait, par sa claire et familière exposition, les faire pénétrer jusqu'au fond de leur esprit. Fénelon et Bossuet, lui-même, ne furent jamais plus grands que, lorsque durant leur vieillesse, ils enseignaient le catéchisme aux petits enfants de leurs cathédrales.

Vous le voyez, l'institution des conférences ecclésiastiques, qui permet de perpétuer la science acquise dans les jeunes années du sacerdoce, est vraiment due à une inspiration de l'Esprit divin. Il ne veut pas que la science, qu'il est venu répandre dans le monde, se perde ; que le feu qu'il est venu allumer, s'éteigne ; que la lumière qu'il est venu produire, s'obscurcisse.

VII

Nous savons, Messieurs et chers Collaborateurs, que vous avez su apprécier, dès le principe, ce qu'il y avait de fécond dans les conférences ecclésiastiques. Depuis longtemps, elles sont établies dans le diocèse, et vous en avez fidèlement rempli les programmes. Notre désir est de leur donner un élan nouveau. C'est après avoir pris conseil d'hommes expérimentés, que Nous Nous efforcerons de leur donner une portée plus pratique, sans rien changer à leur objet.

Nous n'avons, en effet, rien à changer aux matières à traiter dans les conférences. Ce sont les mêmes que celles que vous avez étudiées dans vos études cléricales. Elargir leur cadre, en vous invitant à vous appesantir sur les points nécessités par le milieu, les circonstances, la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

manière de voir et de penser du jour, par les erreurs à combattre, par les préjugés à déraciner ; tel est Notre désir.

L'Ecriture-Sainte, la Théologie, l'Histoire, formeront toujours le fond des conférences ecclésiastiques.

L'Ecriture-Sainte ! Quelle étude pleine de sève et d'intérêt ! N'est-ce pas la parole que le prêtre doit toujours avoir sur les lèvres, n'est-ce pas la source d'où découle tout enseignement, la base sur laquelle repose la foi, et le champ d'où se tire toute moisson de vérité ? C'est de la Sainte-Ecriture que saint Augustin disait : « *Ubera Ecclesiæ, duo testamenta Scripturarum.* »

A l'Ecriture-Sainte Nous joindrons la Théologie. Le dogme, dont l'étude nourrit les convictions, fournit des arguments pour résoudre les difficultés, dissiper les doutes, redresser la fausse science et confondre les sophismes. La morale, qui vous permettra de redresser les torts, d'éclairer les consciences et d'appliquer les remèdes d'une manière profitable pour les âmes. Le droit canon, la liturgie, qui vous enseigneront les lois qui régissent la hiérarchie catholique, et vous donneront le moyen de rehausser, par le culte, les hommages dus au Créateur.

A tout cela nous ajouterons l'histoire de l'Eglise. Quelles nobles traditions à conserver ! Les grands souvenirs de la famille ne doivent-ils pas être inscrits dans tous les cœurs ? Quelle juste fierté pour nous, prêtres de l'Eglise, d'étudier sa marche à travers les siècles ; de la suivre dans ses joies comme dans ses souffrances, dans ses humiliations comme dans ses gloires ! Quel encouragement pour le bien, que de parcourir la vie glorieuse des martyrs, des saints, des apôtres, des docteurs !

Vous le voyez, le champ est ouvert, les sillons sont innombrables. Pour tout homme intelligent, pour toute âme sacerdotale, il y a là une mine inépuisable à exploiter.

Nous éviterons, dans ces réunions, purement ecclésiastiques, de tourner notre esprit vers les questions irritantes, les problèmes politiques ou sociaux, qui font la joie des théoriciens de nos jours.

A ces enseignements de la pure théologie et de l'histoire ecclésiastique, Nous joindrons des questions à traiter sur l'art et les traditions religieuses de notre pays.

Vous le savez, Messieurs et chers Collaborateurs, et vous en êtes justement fiers, nul pays n'est plus riche que la Bretagne en monuments religieux et en merveilles artistiques. Ici, surtout, le génie religieux semble s'être épanoui dans toute sa splendeur. Tous les genres, toutes les époques sont représentés, dans ce pays privilégié, avec une perfection qui prouve le goût de nos artistes d'autrefois autant que l'ardeur de leur foi. C'est une véritable efflorescence du granit qui forme le sol de la Bretagne.

Il ne faut pas que le prêtre passe indifférent devant ces merveilles, il faut qu'il sache les comprendre, qu'il sache y lire tout à la fois le nom de Dieu, et l'élévation du génie humain. A tout cela ajoutez les richesses de nos vieilles annales de Bretagne. Quelle inépuisable source ! Et comme Nous sommes heureux, chaque fois que Nous voyons Nos prêtres fouiller et déchiffrer cette histoire des vieux temps, qui nous parle si avantageusement de la foi de nos pères !

Cette étude de l'Archéologie sacrée, qui est un vrai complément de la science théologique, fera découvrir des beautés que l'on ne saurait soupçonner sans cela, et augmentera en vous l'amour que vous professez déjà pour ces vieilles églises, ces vieilles statues, ces reliquaires artistiques, ces croix, ces calices et tous ces objets précieux que l'ignorance de ceux qui vous ont précédés, n'a pas toujours assez respectés. Que de richesses

disparues, que de trésors incompris sont devenus la proie d'hommes plus avisés, au détriment de nos églises ! Il faut que ce temps soit passé, et qu'en développant le goût du beau, par une étude attentive, on prenne du respect pour ces œuvres, souvent grossières au premier regard, mais dans lesquelles l'étude fait découvrir des merveilles de vie et de pensée.

Et ici, Messieurs et chers Collaborateurs, Nous ne parlons pas seulement au point de vue spéculatif. Il s'agit de la maison de Dieu. Et qui donc, sinon le prêtre, doit en aimer la splendeur : « *Domine, dilexi decorem domûs tuæ et locum habitationis gloriæ tuæ.* »

La restauration et l'ornementation des églises dépend surtout du clergé. Il faut que le prêtre prouve son goût et son amour du saint lieu, dans les œuvres qu'il y opère. » Les dégradations faites dans nos églises « par des hommes dénués de connaissance et de goût, dit Mgr André, « leur ont été funestes que les mutilations des Iconoclastes et des « Huguenots du XVIe siècle. » « Le Vandalisme qui s'attaque aux vieux « monuments, dit M. Dieulin, et qui, sous prétexte de les rajeunir, de « les conserver, les farde et les badigeonne de haut en bas, est une bru- « talité et un attentat qui a presque les caractères d'un sacrilège. »

Le Gouvernement civil s'est souvent ému justement des mutilations et dégradations opérées dans nos églises. Différentes ordonnances, depuis 1834, ont marqué les règles à suivre en matière de restauration des monuments religieux.

Nos prédécesseurs ont souvent tourné leur attention de ce côté, ainsi que le leur recommandait le Concile de Trente. Ils ont fait tous leurs efforts pour préserver de la ruine et de la déprédation ces vieux témoins des âges passés. Ce devoir qui Nous incombe à Notre tour, Nous le remplirons avec le plus d'ardeur qu'il Nous sera possible, et Nous Nous efforcerons de développer ce goût et ce sentiment des œuvres d'art, qui sera le plus sûr garant de salut pour toutes nos richesses artistiques.

Et maintenant, Messieurs et chers Collaborateurs, il ne Nous reste plus qu'à terminer cette lettre, déjà bien longue. Nous avons voulu Nous étendre sur ce sujet de l'étude, nécessaire à tous les âges et à toutes les positions sacerdotales. Nous ne vous avons, du reste, rien dit, dont vous ne soyez déjà convaincus ; car l'amour de l'étude a toujours été un des caractères distinctifs du clergé breton. Mais ce qui, surtout, Nous a poussé à vous mettre ces pensées sous les yeux, c'est Notre conviction que l'étude est un des plus assurés préservatifs pour la vertu du prêtre.

Puissent ces quelques considérations servir de thème à vos réflexions, et qu'elles reçoivent de vos méditations le développement que Nous n'avons pu leur donner. Il Nous suffit de vous avoir rappelé que l'étude est pour le prêtre un devoir des plus sacrés, autant pour la préservation de la sainteté nécessaire à sa vie et pour les besoins de son ministère extérieur, que pour la gloire de l'Eglise, toujours fière de la science des pasteurs qu'elle envoie parmi les peuples, pour prêcher et éclairer le monde. A l'exemple de son Divin Fondateur, elle dit à tous : « *Ite, prædicate Evangelium... Vos estis lux mundi.* »

† HENRI-VICTOR,
Evêque de Quimper et de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCESE

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. le chanoine Hurbain, décédé à la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol-de-Léon, vendredi 26 Octobre, à l'âge de 85 ans.

M. Hurbain appartenait, par sa naissance, au diocèse de Nevers, où il exerça, pendant de longues années, le ministère paroissial, notamment à Crux-la-Ville. Originaire de Corbigny, comme notre évêque, de vénérée mémoire, Mgr Sergent, dont il fut toujours l'intime ami, et qui le nomma, dès 1857, chanoine honoraire de sa cathédrale, il fit de fréquents séjours parmi nous. Il resta toujours très attaché au diocèse de Quimper et il a voulu y finir sa vie, en se retirant, en 1891, à la Maison de retraite, à Saint-Pol.

Tous ceux qui l'ont connu ont été édifiés de sa piété douce et aimable, comme beaucoup de nos communautés religieuses conserveront un souvenir reconnaissant de sa générosité.

Les obsèques de M. Hurbain ont été célébrées à la cathédrale de Saint-Pol-de-Léon, samedi 27 Octobre.

La levée du corps a été faite par M. Téphany, doyen du Chapitre de la cathédrale de Quimper, et la messe célébrée par M. le chanoine Queinnec, secrétaire de l'Evêché, tous deux amis particuliers du vénérable défunt.

Œuvre de Saint-François-de-Sales. — Quelques zélateurs et zélatrices de l'Œuvre ont déjà bien voulu procéder, dans leurs paroisses, à la collecte des pieuses cotisations, et en opérer le versement. Nous ne pouvons que les remercier de leur zèle, en formulant le souhait que leur exemple fût suivi partout ailleurs, pour deux raisons : d'abord, parce que le moment présent est favorable pour y procéder avec plus de facilité et de fruit ; en second lieu, les versements, opérés ainsi pendant ce dernier trimestre, éviteraient l'encombrement et par suite les erreurs du dernier moment ; sans compter que les oublis ou les retards pourraient encore être réparés, assez à temps pour figurer au total de l'exercice courant. On sait que, le 10 Février *au plus tard*, doit être effectuée l'expédition à Paris, des recettes diocésaines de l'Œuvre. Puissions-nous, par une notable augmentation de notre collecte dans le diocèse, témoigner de notre gratitude pour les généreux subsides qui lui ont été accordés, cette année ! Ils ont puissamment aidé à soutenir les écoles chrétiennes dans leur tâche de conservation de la foi au cœur des enfants.

Nous osons espérer qu'en face des besoins, sans cesse grandissants, surgiront des adhésions chaque jour plus nombreuses.

A mesure que l'Œuvre se fera mieux connaître par le bien qu'elle réussit à faire avec de faibles moyens, tous voudront, par

leur petite cotisation, encourager ceux dont la mission est d'initier les jeunes âmes aux vrais principes de religion et de morale, qui sont la base de toute société.

Nous avons eu occasion de donner la liste des paroisses qui ont bénéficié, depuis quelques mois, des libéralités de l'Association ; aussi nous nous contenterons de rappeler pour mémoire que, sans compter les livres et autres objets, environ 1,600 francs en argent, ont été répartis entre les différentes œuvres locales : plusieurs paroisses sont encore en instance près du Conseil central et, sans doute, elles ne sauraient tarder à obtenir satisfaction.

Mais, « *nemo dat quod non habet* » : ce n'est que trop vrai, soit qu'il s'agisse d'œuvres, qui voudraient tant se montrer généreuses, ou de particuliers dont le cœur est quelquefois plus large que la bourse.

L'Œuvre de Saint-François-de-Sales, elle aussi, voit sa générosité soumise à une condition essentielle : C'est que la prière et l'aumône ne lui fassent pas défaut : la prière, qui fera éclore les sympathies sous le regard de Dieu, et l'aumône qui continuera à alimenter cette Caisse centrale à laquelle on recourt, dans les moments difficiles.

Pour obtenir le versement régulier des 0 fr. 60 c. de cotisation par tous les membres de l'Œuvre, zélateurs et zélatrices voudront bien se mettre en campagne, dès maintenant, à la voix de Messieurs les Directeurs paroissiaux, dont la bienveillance s'affirme de jour en jour d'avantage, grâce à Dieu. Et à ce propos, nous croyons devoir rappeler qu'en outre des faveurs spirituelles, concédées aux Associés, des pouvoirs spéciaux sont accordés à tout prêtre qui met son zèle au service de l'Œuvre, pour la faire connaître et adopter. Il suffit de demander la feuille qui les contient au Directeur diocésain

J^h^ Bulot.

Brest. — **Cérémonie funèbre présidée par Monseigneur.** — Nos lecteurs connaissent déjà le terrible accident arrivé, jeudi matin, 25 octobre, au port de Brest, à bord du croiseur l'*Aréthuse*. Un tuyau de prise de vapeur a éclaté, tuant ou blessant douze chauffeurs et mécaniciens : trois ont été tués sur le coup, trois autres sont morts dans la journée.

L'émotion, à la nouvelle de cette catastrophe, a été générale, et tous se sont unis dans un même sentiment, pour rendre les derniers devoirs aux victimes.

Les obsèques ont eu lieu, samedi, dans l'église paroissiale de Saint-Louis. Toutes les autorités maritimes et civiles y assistaient avec les chefs de services et les officiers des divers corps de la garnison, ainsi que la plupart des membres du clergé de la ville. Mgr l'Evêque de Quimper avait tenu à présider lui-même la cérémonie funèbre et était arrivé, la veille, à Brest.

A la fin de la Messe, avant de dire les prières de l'absoute, Sa Grandeur est montée en chaire et a adressé à l'immense auditoire quelques paroles émues, faisant d'abord l'éloge de ces six servi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leurs de la patrie, frappés à leur poste. La France leur fait des funérailles dignes d'eux, dignes d'elle-même... Mais, Evêque, il vient surtout, au nom de la Religion, prier d'abord pour le repos éternel de ceux que Dieu a appelés, dans l'accomplissement de leur devoir, et pour lesquels, à ce titre, il a des miséricordes infinies, puis pour la consolation de leurs familles, si cruellement éprouvées...

Dans l'après-midi, Monseigneur, accompagné de M. le chanoine Roull, curé de Saint-Louis, et de M. l'abbé Gourvil, aumônier, a visité les blessés, qui sont en traitement à l'hôpital maritime. Tous, nous sommes heureux de l'apprendre, sont hors de danger, et la plupart en voie de guérison.

***

Samedi soir, Monseigneur est revenu à Landerneau, où il a présidé, dimanche, 28 Octobre, la réunion de la Jeunesse Catholique — conférence Sainte-Anne.

Retraites de départ. — Près de 1,100 jeunes gens (exactement 1092) ont pris part, cette année, aux retraites de départ dans le diocèse. A Quimper seulement, nous avons réuni 313, dépassant de 107 le nombre de l'année dernière. Il serait oiseux, devant ces chiffres, de parler encore du but et des avantages de ces retraites ; le nombre des retraitants qui augmente, tous les ans, prouve que les familles chrétiennes en ont reconnu l'utilité et la nécessité. Quelle belle œuvre ! s'écrie-t-on de toutes parts. C'est l'œuvre de Dieu, tous l'ont compris.

Chacune de ces retraites a son cachet, son caractère particulier ; cette année entre autres, les prédicateurs, si dévoués et si amis des jeunes gens, ont eu lieu de se réjouir pour deux motifs : en constatant que la plupart de ceux qui sont venus à la retraite, sinon tous, étaient les fils des familles les plus importantes des paroisses, et en retrouvant plusieurs *anciens*, venus, après un an, trois ans de service, se retremper dans le recueillement et la prière.

Monseigneur, toujours aimable, a eu la bonté de venir, chaque semaine, visiter les jeunes retraitants ; ses conseils paternels ne seront pas oubliés. On sent, à l'entendre parler, que c'est un bonheur pour son cœur d'évêque, de voir tant de jeunes gens réunis dans la maison de Dieu et animés de si bonnes dispositions. « Si on est chrétien pendant son service militaire, a-t-il dit, on l'est pour toujours ; les soldats chrétiens sont l'avenir de la France, et l'armée peut compter sur les Bretons. » Ils sont l'avenir de son diocèse aussi, et l'aurore est pleine d'espérance.

Quel bienfait inappréciable pour un diocèse, de posséder une institution comme celle de la Retraite, qui peut, en quinze jours, donner les exercices d'une retraite fermée à 1,100 jeunes gens ! Si je ne craignais de blesser leur modestie, je dirais ici le dévouement des religieuses, leur joie quand la maison est pleine de

retraitants, et qu'il leur faut coucher sur la dure, pour que les conscrits soient plus confortablement logés. « C'est pour les âmes », disent-elles, et c'est tout dire. Le diocèse de Quimper a une grande dette de reconnaissance envers la Retraite du Sacré Cœur de Jésus, et je rapporterai, en terminant, une remarque que j'ai souvent entendu exprimer : Que la Retraite par l'œuvre des retraites fermées et par l'éducation si chrétienne et si complète qu'elle donne aux enfants, contribue, pour une large part, à la conservation et au développement de la foi, chez toutes les classes de la société, dans le diocèse de Quimper.

X.

Le Mois du Rosaire à Quimper. — C'est en foule, chaque soir plus nombreuse, que les fidèles se rendent à la Cathédrale pour la récitation du Rosaire, heureux de répondre ainsi au désir du Père le plus aimé et le plus écouté, puisque sa voix suffit pour que, dans tout l'univers catholique, pendant un long mois, à une heure marquée, une seule pensée occupe des millions d'âmes, et qu'une même prière soit répétée dans toutes les langues.

A Saint-Corentin, l'image de Celle que l'on n'invoque jamais en vain se dresse, à l'entrée du chœur, entourée de feuillage et de lumières, rappelant le doux mois de Mai ; des mains pieuses, les mêmes, peut-être, qui couvraient alors l'autel de bouquets printaniers, y apportent maintenant les fleurs de l'automne. Sur le maître-autel illuminé, le Saint-Sacrement est exposé, dès l'ouverture de l'exercice : il y demeure pendant la récitation du chapelet et le chant des Litanies, auxquelles des airs variés n'enlèvent rien de leur cachet de touchante et poétique supplication. Puis la bénédiction, ce complément de toute réunion religieuse, fait courber les fronts et achève de remplir les cœurs, heureux d'un devoir accompli.

Parmi ces chrétiens, dont le grand nombre trouve là le plus doux repos, après une journée toute consacrée au travail, combien regretteront cette heure d'adoration et de supplication, parfaite préparation à la solennité de la Toussaint et à l'émouvante Fête des Morts, pour lesquels sont, sans doute, réservées les précieuses faveurs accordées par S. S. Léon XIII aux fidèles du mois du Rosaire !

***

Lanriec. — On nous écrit :

« La semaine dernière, c'était l'Adoration à Lanriec. Le succès a été complet ; il a même dépassé toutes les prévisions. Les exercices étaient prêchés par le R. P. Célestin, capucin du couvent de Lorient, qui parle le breton avec autant de talent que le français. Les marins, comme les paysans, ont suivi ses belles instructions, soir et matin, avec une assiduité et un entrain admirables. Du commencement à la fin, l'église n'a pas désempli un instant. Il y a eu 1350 communions, sans compter les malades. Il est donc facile de voir qu'il n'est resté que très peu à ne pas s'approcher. Que Dieu en soit loué et vive la foi dans le cœur de nos paysans et marins bretons ! »

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Le Saint-Père continue à jouir d'une merveilleuse santé, et il semble qu'à mesure qu'il avance en âge, grandissent en même temps sa gloire et l'influence qu'il exerce sur le monde.

Les hommes d'Etat les moins suspects de partialité pour les catholiques, recherchent l'honneur d'une audience pontificale. Ces jours derniers, Léon XIII recevait M. Emilio Castelar, le grand *leader* des républicains espagnols. L'impression produite sur l'éminent homme d'Etat espagnol a été profonde, et il ne se lassait pas d'exprimer son admiration.

On sait que la fermeté prudente du Souverain Pontife a merveilleusement aplani les obstacles qui semblaient, un moment, devoir empêcher la réunion des patriarches orientaux, dont on attend de grandes choses. Nous devons nous en réjouir, comme catholiques, et aussi comme Français : car les obstacles venaient principalement de la crainte — accrue par la présence du cardinal Langénieux, — que le retour des dissidents à l'unité catholique ne tourne au profit de la France et de son influence en Orient.

— Le directeur du *Moniteur de Rome*, Mgr Bœglin, a été arrêté à son domicile, conduit en prison, puis ensuite expulsé, comme l'avait été, quelques jours auparavant, M. l'abbé Monteuuis, dont il continuait à publier les articles. C'est, du moins, le prétexte allégué ; car tous savent que le principal crime de Mgr Bœglin était de défendre la Religion et la vérité.

Le *Moniteur de Rome* doit, dit-on, reprendre bientôt sa publication sous la direction d'un journaliste français.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

A Plabennec, la commune, en masse, votait par acclamation le renvoi de son Curé constitutionnel.

« District de Brest,
22 Messidor an II (10 Juillet 1794) (1).

« ... Vu la délibération du Conseil général de Plabennec, en date du 20 de ce mois, par laquelle il a arrêté de renvoyer le Curé constitutionnel de cette commune ;

« Considérant que le Conseil général ne s'est pas borné à voter lui seul le renvoi du Curé constitutionnel, mais qu'il a

(1) L. 50.

pris à cet égard l'avis des citoyens réunis pour entendre la lecture des lois, et que tous, à l'exception de trois citoyens, ont été d'avis du renvoi de cet ecclésiastique ;

« Considérant que les communes ont incontestablement le droit de renoncer au culte public, et que la Convention a destiné au soulagement de l'humanité souffrante et à l'instruction publique, les presbytères des Curés qui auront renoncé au culte public ;

« Le ministère du Curé devenant, dès lors, sans objet, le District est d'avis que le traitement du Curé constitutionnel de cette commune soit supprimé, et qu'il ait à vider le presbytère. »

Cet avis du District fut transmis à la Commission centrale, siégeant à Landerneau ; mais celle-ci flaire quelque arrière-pensée dans cet empressement de Plabennec à se défaire de son Curé constitutionnel, et fait quelques réserves à l'approbation qu'elle donne à cette mesure.

« 28 Messidor an II (16 Juillet 1794).

« Vu la délibération du Conseil général de Plabennec, du 20, par laquelle il a déclaré ne plus vouloir du Curé, en réclamant néanmoins le temple et le presbytère, en cas qu'elle vînt à changer de sentiment et voulût avoir un autre Curé ;

« Considérant que la commune de Plabennec a non seulement voté le renvoi du Curé constitutionnel, mais qu'il a pris l'avis des citoyens réunis de cette commune, qui, tous, à l'exception de trois, ont prononcé le renvoi de cet ecclésiastique devenu inutile ;

« Considérant que la dite commune, invariablement attachée aux principes et vérités éternelles qui caractérisent le peuple français, s'est dégagée des vaines cérémonies qui ne rappellent que le fanatisme et la superstition dont les funestes effets ont occasionné, depuis des siècles, des maux incalculables ; que, d'ailleurs, pour reconnaître l'existence de l'Etre suprême, l'immortalité de l'âme, les républicains, en effet, n'ont pas besoin de prêtres, dont les fonctions doivent être remplacées par l'exécution des lois et l'instruction publique ;

« Considérant que la commune de Plabennec, usant du droit incontestable de se dégager de ce qui peut s'opposer au progrès de la Révolution, ne peut être susceptible de changer de sentiment, en voulant reprendre un autre prêtre, ce qui supposerait qu'elle quitte une erreur pour retomber dans une autre :

« La commission administrative arrête, qu'à compter du jour de la notification du présent, le traitement du Curé constitutionnel de Plabennec sera supprimé ; qu'il videra le presbytère, pour être employé à tels établissements publics qu'il sera vu appartenir. » *(A suivre.)*

On lit dans le Traité de Thérapeutique du professeur Trousseau que dans les traitement des sciatiques qui ne proviennent pas d'un

Archives diocésaines de Quimper et Léon

accident ou d'une maladie constitutionelle, on obtient à peu près invariablement un soulagement considérable, et le plus souvent la guérison au moyen des *Perles d'essence de térébenthine de Docteur Clertan.*

Le *Journal des Connaissances Médico-Chirurgicales* s'exprime ainsi dans un article sur la *Poudre de Rogé* au citrate de magnésie, comme purgatif :

« Une expérience de cinq années, faite sur la plus grande échelle « possible, a confirmé l'opinion de M. Soubeiran et celle de l'Acadé- « mie de Médecine. Le citrate de magnésie s'est popularisé avec une « promptitude et une généralité bien rares dans l'histoire de la théra- « peuthique ; et à l'encontre de ces médicamments que le caprice de « la mode soutient un instant pour les laisser retomber ensuite dans « un juste oubli, le *sel de Rogé* se répand de plus en plus dans la « pratique de l'art, et voit sa légitime réputation se confirmer de plus « en plus... »

Prix 2 fr. le flacon, toutes pharmacies.

Mme Michel, charcutière, âgée de cinquante ans, grande, fortement constituée, est en proie depuis deux ans à tous les troubles de l'âge critique : maux de tête, palpitations, dyspepsie, insomnie, fièvre lente ; une affreuse maigreur avait succédé à l'embonpoint. Je prescris à la malade de prendre chaque jour trois petits verres de *Vin de Quinium Labarraque.*

Quinze jours après, elle vint me remercier elle-même ave effusion ; elle était guérie : plus de fièvre, plus d'oppression.

« Mais quel remède énergique m'avez-vous donné-là ! » dit-elle.

(Observation adressée par le Dr Regnaud à l'*Union médicale.*)

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, 26 fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Vérité pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux crésosote et glycérine employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.

La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**

— DU —

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164. BORDEAUX.

Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

GROS-POMMIER FILS

VINUM DE VITE



Fournisseur du Clergé
Pensionnats
et Communautés
religieuses

Propriétaire de Vignobles
à
AIGUES-MORTES
(Gard)

Vin Pur et Soigné pour le Saint-Sacrifice de la Messe

Comme catholique, nous avons suivi la règle édictée par le décret du Pape EUGÈNE IV sur la préparation du vin devant servir à la célébration du Saint-Sacrifice de la Messe.

Honoré de nos relations avec le Clergé, nous nous faisons un devoir de répondre à sa confiance; nos seuls guides sont la **délicatesse,** *la* **loyauté** *et la* **conscience.**

GROS-POMMIER Fils,

Ancien Fournisseur de Sa Grandeur Mgr BESSON, de vénérée mémoire,
Membre de l'Association amicale des anciens élèves du Pensionnat des Frères de l'Immaculée-Conception de Béziers (Hérault).

Des **références** religieuses de premier ordre sont toujours à la disposition des acheteurs.

PRIX DE NOS VINS LOGÉS

Rendus franco de port et de régie sur toutes les *gares du Diocèse*

Droits d'octroi en sus.

		La Pièce de 220 litres.	La Feuillette de 110 litres.
VIN ROUGE	Aramon de plaine	72 fr.	41 fr.
—	de table sur choix	76	43
—	Montagne supérieur	82	47
—	— vieux	87	50
—	fin Langlade sur choix	97	54
—	— — vieux	102	57
—	Saint-Georges sur choix	107	59
—	— — vieux	112	62
—	Château-Neuf du Pape	142	77
—	Roussillon corsé pour coupage	112	62
VIN BLANC	sec vieux garanti pur pour la Sainte-Messe (Médaille d'or)	130	70

VINS FINS ET SPIRITUEUX		Le litre 50 litres.
VIN BLANC sec vieux garanti pur pour la Sainte-Messe (Médaille d'Or)		40 fr.
MUSCADELLE douce pour dessert, 15°		60
MUSCAT de Frontignan		115
EAU-DE-VIE pur raisin vieille, 50°	Droits de Régie en sus.	60
RHUM MARTINIQUE vieux, 54°		70

Valeur à 30, 60 et 90 Jours.

TOUTE LATITUDE EST ACCORDÉE POUR LES COMMANDES D'UNE CERTAINE IMPORTANCE.

Prière d'indiquer très exactement la gare d'arrivée et le Bureau de Poste.

9e ANNÉE. Vendredi 9 Novembre 1894. N° 45.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Keréon.

SOMMAIRE. — *I.* Congrégations romaines ; *Decretum* ; Indulgences attachées à l'*Angelus* et à l'*Ave Maria* ; L'étoffe pour les scapulaires.

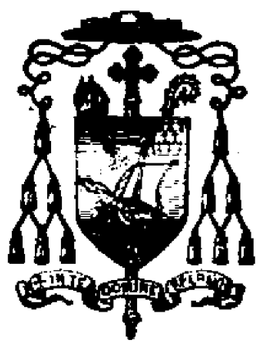
II. Chronique du Diocèse : Lettre de Mgr Valleau au Clergé du diocèse, à l'occasion de la mort de S. M. le Czar de Russie ; Nécrologie ; Grand-Séminaire ; Retraites des soldats à Quimper et à Quimperlé ; Rosporden ; Le procès de canonisation de Charles de Blois ; Charité chrétienne.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Poitiers ; La mort du Czar.

IV. Saint Menoux (à suivre).

V. Bibliographie.

VI. Annonces et avis divers.



OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 11 Novembre. — 26e Dimanche après la Pentecôte. *(5me après l'Epiphanie.)* DEDICACE DE TOUTES LES ÉGLISES. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc. Mémoire du Dimanche seulement, à la Messe.

Aux Vêpres, mémoires du Dimanche et du suivant.

Lundi, 12. — S. Martin, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 13. — S. Stanislas de Kostka, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 14. — S. Josaphat, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 16. — S. Melaine, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Samedi, 17. — S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Pont-Croix ..... 11, 12, 13, 14 et 15 Novembre.
Rosporden ..... 16 et 17 Novembre.

Mission recommandée : SAINT-URBAIN, du 4 au 18 Novembre. *Président,* la 2me semaine : M. le chanoine Le Duc, Curé-archiprêtre de Morlaix.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Congrégations romaines. — PROFESSION RELIGIEUSE ET RÉNOVATION DES VŒUX PENDANT LA SAINTE MESSE. — La *Semaine religieuse* (n° du 20 Octobre 1893) a reproduit une décision de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 10 Janvier 1879, condamnant la coutume usitée en plusieurs communautés pour la *rénovation* des vœux et déclarant que la cérémonie « se ferait plus « convenablement en dehors de la messe, tolérant néanmoins « qu'elle ait lieu *intra missam*, moyennant que la formule soit « prononcée à haute voix par une seule personne, les autres s'y « unissant de cœur. »

La question a été de nouveau examinée par la Sacrée Congrégation qui, dans un décret *général* en date du 14 Août 1894, confirmé par S. S. Léon XIII, le 27 du même mois, déclare que dorénavant la *profession* religieuse, aussi bien dans les communautés d'hommes que dans celles de femmes, pourra se faire pendant la célébration de la sainte messe de cette manière :

Le célébrant, après la récitation du *Confiteor* et des autres prières qui précèdent la communion, prend la sainte Hostie entre les mains, et, après le *Domine non sum dignus*, s'approche de ceux qui doivent faire profession ; le premier lit la formule et immédiatement après reçoit la sainte communion, et ainsi de suite pour les autres.

Lorsqu'il s'agit de la *rénovation* des vœux, le célébrant reste tourné vers l'autel et attend que la formule de rénovation, récitée par tous les renouvelants en même temps — s'ils sont nombreux — soit terminée, et ensuite tous reçoivent la sainte communion.

La Sacrée Congrégation déclare que l'on ne doit pas insérer cette nouvelle méthode de profession dans le livre même des Constitutions. De plus, elle abroge et annule tous les autres décrets contraires à celui-ci.

Voici, du reste, le texte du décret :

DECRETUM. — Non semel a S. Rituum Congregatione exquisitum fuit : Utrum, et quomodo solemnis votorum professio, ut eorum renovatio, quæ in plerisque religiosis tam virorum quam mulierum Congregationibus locum habet, intra Missam peragi valeat. Porro in peculiaribus casibus non una eademque fuit responsionis ratio, quin unquam Generale Decretum hac de re editum fuerit. Quapropter, ad omnem ambiguitatem de medio tollendam, et uniformitatem indicendam, eadem Sacra Rituum Congregatio, referente subscripto Cardinali eidem Præfecto, cunctis mature perpensis, atque iis presertim, quæ in Bulla sa. me. Gregorii Papæ XIII « *Quanto fructuosius* », data Kalendis Februarii 1583 pro approbatione Constitutionum Societatis Jesu, hac de re continentur, in Ordinariis Comitiis subsignata die ad Vaticanum habitis, sequentem methodum, servari posse constituit :

« Celebrans professionum vota excepturus, sumpto Sanctissimo Eucharistiæ Sacramento, absoluta confessione, ac verbis quæ ante

fidelium Communionem dici solent, Sacram Hostiam manu tenens, ad professentes sese convertet : hi vero singuli alta voce professionem suam legent, ac postquam quisque legerit, statim Sanctissimum Eucharistiæ Sacramentum sumet. In renovatione autem votorum, Celebrans ad altare conversus exspectet donec renovantes votorum formulam protulerint ; qui, nisi pauci sint, omnes simul, uno præeunte formulam renovationis recitabunt, ac postea ex ordine Sanctissimum Corpus Domini accipient. Hæc tamen methodus, cum recepta fuerit, in respectivis Congregationum Constitutionibus minime apponenda est. Non obstantibus quibuscumque particularibus Decretis in contrarium facientibus, quæ prorsus revocata atque abrogata censeantur. » Die 14 Augusti 1894.

Facta autem SS. D. N. Leoni Papæ XIII per me infrascriptum Cardinalem Præfectum de præmissis relatione, idem Sanctissimus Dominus Noster sententiam Sacræ Congregationis approbavit, ratam habuit, ac Decreta in contrarium facientia per præsens penitus abrogata esse declaravit.

Die 27, iisdem mense et anno.

† CAI. Card. ALOISI-MASELLA, *S. R. C. Præf.*

L. † S. ALOISIUS TRIPEPI, *Secretarius.*

Indulgences attachées à l'Angelus et à l'Ave Maria. — I. Quand il y a impossibilité de se mettre à genoux pour l'*Angelus*, peut-on gagner l'indulgence attachée à la récitation de cette prière ?

Ce point a pu être contesté autrefois. Mais il ne peut plus l'être aujourd'hui ; car en 1884, Sa Sainteté Léon XIII a décidé que ceux qui seraient *légitimement empêchés* de réciter à genoux cette prière, gagneraient néanmoins l'indulgence, s'ils la récitaient dans une autre posture.

Chose moins connue ; en vertu du même décret (3 Avril 1884), les personnes qui ne savent pas de mémoire l'*Angelus*, peuvent gagner la même indulgence, en récitant *cinq Ave Maria*. Enfin la récitation du verset et de l'oraison (de l'*Angelus* et non du *Regina cœli*) est facultative, et n'est pas requise pour gagner les indulgences.

II. Dans les prières après la messe, la forme latine des *Ave Maria* est-elle absolument requise pour gagner les indulgences ? Et de même, la récitation des litanies de la Sainte-Vierge, dans le mois d'octobre, doit-elle nécessairement être faite en latin ?

C'était, autrefois, une règle de la Sacrée Congrégation des Indulgences, de ne permettre la récitation des prières indulgenciées qu'en latin. Le décret du 29 décembre 1864 abrogea cette règle. A partir de là, toute prière indulgenciée peut être récitée en n'importe quelle langue, pourvu que la version soit exacte.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'étoffe pour les scapulaires — Certains fabricants, mus sans doute par l'appât du bon marché, confectionnent les scapulaires avec des étoffes de feutre, c'est-à-dire non tissées.

Quand même ces étoffes seraient en laine, ce qui est fort douteux, les scapulaires ainsi confectionnés sont absolument invalides; on ne peut employer pour les scapulaires de toutes les couleurs que du drap de laine, c'est-à-dire de l'étoffe tissée.

(Décret, 18 Août 1868.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

A l'occasion de la mort de S. M. le Czar de Russie, Monseigneur l'Evêque de Quimper adresse, par la voie de la *Semaine religieuse*, la lettre suivante à son clergé :

Quimper, 5 Novembre 1894.

MESSIEURS,

Il convient que le Clergé tout entier s'associe au grand deuil de la France et de la Russie ; aussi, Nous vous invitons à vous souvenir devant Dieu de l'illustre Empereur, Alexandre III, décédé, le premier jour de Novembre.

Il y a à peine quelques mois, nous étions frappés au cœur par un crime épouvantable. Notre Président tombait sous le poignard d'un assassin, laissant le souvenir d'une modération et d'une sagesse qui avaient ramené à la France bien des nations hésitantes. Aujourd'hui, la plaie se rouvre : celui que nous pouvons appeler le meilleur ami de notre pays vient de succomber sous le coup d'un mal inexorable. Qui eût dit, il y a une année, alors que la France acclamait cette amitié précieuse, que ceux qui en étaient les auteurs et les héros auraient si vite achevé leur tâche ?

Sous l'impression de cette nouvelle catastrophe, il convient d'unir leurs deux noms ; car tous deux resteront parmi les bienfaiteurs de la patrie française. Dieu, Nous n'en doutons pas, leur réserve la joie de voir leurs peuples profiter des grandes leçons qu'ils ont reçues d'eux ; car le nouveau Président que la Providence a donné à la République est un de ceux qui portent avec eux l'espérance, et Nous savons que dans le fils et héritier du grand homme qui vient de s'éteindre, nous trouverons un cœur aussi ami que l'était celui de son père.

† HENRI,
Évêque de Quimper et de Léon.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Penndu (Alexandre), ancien aumônier de l'hospice de Quimperlé, décédé dans sa famille, à Douarnenez, le 6 Novembre, à l'âge de 43 ans.

Grand-Séminaire. — Dans quelques jours, « l'appel de la classe » va réduire considérablement — d'un cinquième — le nombre de nos séminaristes. Sur 256 présents au moment de la retraite de rentrée, 51 doivent accomplir, cette année, leur service militaire : 6 d'entre eux ont déjà fait trois ans de Séminaire et 13 deux ans ; 22 allaient commencer leurs études théologiques, et 10, élèves de philosophie, venaient d'entrer, au mois d'Octobre.

Monseigneur l'Evêque de Quimper a reçu, lundi dernier, la visite de Mgr Tonti, délégué apostolique, archevêque de Port-au-Prince (Haïti). Le vénérable prélat missionnaire revenait de visiter le séminaire Haïtien, récemment ouvert à Saint-Jacques de Lézérazien, en Guiclan, dans notre diocèse. Le nouvel établissement compte déjà plus de 50 séminaristes inscrits ; mais la loi militaire y cause également des vides, dans les mêmes proportions que nous venons d'indiquer pour notre séminaire diocésain.

QUIMPER. — **Retraites des Soldats.** — *1re Retraite.* — Elliant, 23 ; Pleyben, 19 ; Plonévez-Porzay, 16 ; Saint-Yvi, 12 ; Fouesnant, 12 ; Saint-Evarzec, 11 ; Briec, 8 ; Edern, 7 ; Plomodiern, 7 ; Tourc'h, 7 ; Trégunc, 6 ; Dinéault, 5 ; Langolen, 4 ; Saint-Goazec, 4 ; Beuzec-Conq, 3 ; Quéménéven, 3 ; Pleuven, 2 ; Saint-Nic, 2 ; Le Cloître-Pleyben, 2 ; Lennon, 1 ; Clohars-Fouesnant, 1 ; Quimper, 1 ; Brasparts, 1 ; Rosporden, 1 ; Cast, 1 ; Landrévarzec, 1.

2e Retraite. — Plogonnec, 19 ; Ergué-Gabéric, 17 ; Kerfeunteun, 17 ; Plomelin, 14 ; Pleyben, 9 ; Beuzec-Cap-Sizun, 8 ; Pleumeur, 8 ; Quimper, 7 ; Ergué-Armel, 7 ; Poullan, 7 ; Pouldergat, 6 ; Pluguffan, 5 ; Meilars, 4 ; Loctudy, 3 ; Bénodet, 3 ; Briec, 3 ; Plounéour-Lanvern, 2 ; Peumerit, 2 ; Le Juch, 2 ; Plonéis, 2 ; Tréméoc, 2 ; Dinéault, 1 ; Gourlizon, 1 ; Lopérec, 1 ; Penmarc'h, 1 ; Guengat, 1 ; Scaër, 1.

***

QUIMPERLÉ. — **Retraite des Conscrits,** *22 Octobre 1894.* — Paroisses : 18 ; retraitants : 129. — Quimperlé, 6 ; Clohars Carnoët, 15 ; Mellac, 6 ; Tréméven, 1 ; Arzano, 1 ; Rédéné, 11 ; Locunolé, 7 ; Bannalec, 2 ; Le Trévoux, 15 ; Kernével, 7 ; Scaër, 2 ; Querrien, 30 ; Saint-Thurien, 3 ; Pont-Aven, 2 ; Nizon, 16 ; Moëlan, 2 ; Lanvénégen (diocèse de Vannes), 2 ; Plouay (diocèse de Vannes), 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ROSPORDEN. — On nous écrit :

« Le 28 Octobre dernier, avait lieu la bénédiction de l'école libre de Rosporden, tenue par les Filles de la Sagesse.

Cette école a été fondée, il y a un an, par une paroissienne au cœur noble et vraiment chrétien. Comme ces femmes romaines qui donnaient leurs palais pour en faire des églises, elle donne sa maison pour en faire une école où les enfants apprendraient à connaître et à aimer Dieu. Mais l'œuvre n'est pas achevée. Au bout de quelques jours, la maison est devenue trop petite : il faut bâtir des classes. Elle ouvre sa bourse et, grâce à sa largesse et à quelques dons de très généreux bienfaiteurs, on construit une maison spacieuse et bien disposée pour les besoins d'une nombreuse école.

M. Gadon, supérieur du Grand-Séminaire, qu'une spéciale sympathie attache à cette maison, a bien voulu venir la bénir.

Avant la grand'messe, on se rend en procession à l'école, les enfants portant les croix et statues qui seront placées dans les classes. La nouvelle maison est décorée, avec le meilleur goût, par les Religieuses. Des guirlandes courent le long de la façade, des oriflammes garnissent les fenêtres. Ce qui frappe le plus, c'est un immense rosaire, disposé autour de la niche qui doit recevoir la statue de Notre-Dame du Rosaire, patronne de l'école.

Lorsque le clergé, après la bénédiction de l'extérieur, a pénétré dans l'intérieur, on élève dans sa niche la statue de Notre-Dame du Rosaire. En ce moment, bien des larmes coulent des yeux des mères, larmes douces et pleines de confiance. La Vierge sourit à ces mères et leur dit : « Vous me posez ici gardienne de vos filles ; ayez confiance, je veillerai sur elles. »

A la grand'messe, M. Fléiter, vicaire général, a, dans un langage vigoureux et élevé, montré ce qu'est une école chrétienne, ce qu'on y apprend aux enfants, ce que sont les enfants qui en sortent, des chrétiens solides, des hommes de tous les devoirs.

La population a montré par son empressement à y assister, par son recueillement pendant la procession, combien cette fête lui était sympathique. Elle le témoigne d'ailleurs de la façon la plus effcace : au moment où j'écris ces lignes, 140 enfants reçoivent l'instruction chrétienne dans la nouvelle école. Demain, ce nombre aura grandi.

Le procès de canonisation de Charles de Blois. — A la mort de Charles de Blois, sur le champ de bataille d'Auray, le cri public donna le nom de saint au vaincu. Cinq ans seulement après sa mort, en 1369, le B. Urbain V publia une Bulle ordonnant l'instruction du procès de canonisation. Ce procès achevé en 1371 et ouvert, en Consistoire, à Avignon, en 1372, prouva manifestement la sainteté et les miracles du serviteur de Dieu. Néanmoins, au moment même où elle semblait terminée, la

cause resta pendante, en raison des guerres et surtout de puissantes influences politiques. Le duc Jean de Monfort et son allié, le roi d'Angleterre, craignaient, en laissant mettre Charles de Blois sur les autels, de passer aux yeux de leur peuple pour les meurtriers d'un saint.

Un prêtre zélé pour le relèvement des gloires religieuses de son diocèse, M. Porcher, chanoine théologal de Blois, a entrepris, au nom de son Evêque, d'introduire devant la Congrégation des Rites un procès de reconnaissance du culte rendu à Charles de Blois. Nommé *postulateur* de la cause, il en a obtenu la *Réassomption*, et a fait, dans les archives du Vatican et dans nos archives nationales, de patientes recherches qui verront, sans doute, le jour avant longtemps et éclaireront une époque agitée et importante de notre histoire de Bretagne. Puis il a entrepris, à Blois, le procès demandé par Rome. Enfin il est venu à Saint-Brieuc continuer cette même enquête, sous la forme d'un nouveau procès, parce que la cause dont il est le postulateur appartient aussi à notre pays.

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc s'est empressé de constituer un tribunal pour instruire, dans son diocèse, le procès du vénérable serviteur de Dieu. Au nombre des témoins cités pour certifier du culte immémorial de Charles de Blois, se trouve notre savant confrère, M. le chanoine Peyron, chancelier-archiviste de l'Evêché de Quimper.

La *Semaine Religieuse* de Saint-Brieuc, dont nous avons résumé l'intéressante notice sur ce sujet, ajoute :

« Le moment est peut-être encore éloigné où nous pourrons vénérer sur nos autels la noble et sainte figure de Charles de Blois. Ces procès sont toujours longs et exigent de minutieuses formalités.

« En attendant, les fidèles peuvent aider, par leurs prières, à la prompte glorification du vénérable serviteur de Dieu, en suppliant le Seigneur d'écarter tous les obstacles qui pourraient s'opposer à la reconnaissance du culte immémorial qui lui a été rendu en France (1) depuis le moment de sa mort jusqu'à nos jours, et, par leur concours, à la manifestation des faits de culte qui seraient à leur connaissance. »

Faut-il rappeler, en terminant, que de consciencieuses études historiques, surtout celles de Dom Plaine, ont depuis longtemps lavé la mémoire de Charles de Blois du reproche de cruauté, notamment pour ce qui regarde le sac de Quimper, en 1344.

Charité chrétienne. — On lit dans le *Courrier du Finistère* (3 Novembre) :

« Il y a quelques jours, dans une commune des environs de

(1) Particulièrement à Blois et à Grâces-lès-Guingamp (diocèse de Saint-Brieuc), où l'on conserve ses restes. (N. d. l. R.)

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Brest, un petit cultivateur perdait soixante mille kilos de paille environ, par un incendie. Il n'était pas assuré.

« Le brave homme, tout désolé, alla conter sa peine au Recteur. Ce jour-là, l'excellent prêtre regretta, sans doute, de ne pas être plus riche : mais depuis deux ans, on lui a supprimé son traitement. Il promit à son paroissien d'aviser et, après quelques bonnes paroles, le congédia.

« Le dimanche suivant, au prône de la grand'messe, M. le Recteur monta en chaire : « Mes frères, dit-il, vous savez que « l'un d'entre vous a perdu toute sa paille, dans un incendie. Or, « il lui faut de la paille pour sa ferme. Cette année, la récolte a été « assez abondante, et si chacun voulait bien donner une charrette « de paille, cela ne serait une gêne pour personne. Vous feriez une « bonne action et si, un jour, le même malheur arrivait à l'un « d'entre vous, celui que vous obligerez aujourd'hui vous rendrait « le même service. »

« Le bon Recteur avait été compris : le lendemain, de tous les coins de la commune, des charrettes de paille se dirigèrent vers la ferme du sinistré. Ceux qui ne pouvaient donner de la paille donnèrent la valeur en argent. Trois jours après, la paille brûlée était remplacée.

« Ce trait n'est-il pas admirable !

« Voilà les résultats obtenus par la charité chrétienne. Voilà comment un prêtre et de braves gens ont trouvé la vraie solution de la question sociale, en mettant en commun le superflu de chacun pour venir en aide à un de leurs frères. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les conférences pour les Églises d'Orient se poursuivent, sous la présidence de Sa Sainteté Léon XIII. Le secret le plus absolu a été posé comme règle des décisions à prendre.

A en juger par la durée, la séance du 28 Octobre a été particulièrement importante, puisqu'elle a commencé à 11 heures et ne s'est terminée que vers 2 heures de l'après-midi.

— On annonce la publication de deux nouvelles Encycliques, l'une adressée aux évêques d'Angleterre, à l'occasion du centenaire de la conversion de ce pays au christianisme, l'autre aux catholiques des Etats-Unis.

Poitiers. — *Le monument du Cardinal Pie.* — Le 3 Novembre, Mgr Pelgé a présidé, à la Cathédrale de Poitiers, l'inauguration de la statue du cardinal Pie, érigée par souscription diocésaine, inauguration que les circonstances ont longtemps retardée.

La statue, en marbre blanc, est plus grande que nature. Elle représente le cardinal en cappa, agenouillé sur un prie-Dieu, le regard fixé vers le ciel.

Ce splendide monument est l'œuvre de Bonnassieux, qui a sculpté aussi la statue du cardinal Gousset, inaugurée le 14 Mai 1872, en l'église Saint-Thomas, de Reims.

La mort du Czar. — Ils sont vraiment édifiants, dans leur éloquente simplicité, les détails que donne le *Messager du Gouvernement*, journal officiel russe, sur les derniers moments de S. M. le Czar :

La mort de l'empereur Alexandre III a été celle d'un juste, comme sa vie, pleine de foi, de charité et d'humilité, a été la vie d'un juste.

Depuis quelques jours déjà, il sentait que sa mort était proche, et s'y préparait en vrai chrétien, sans négliger cependant de se soucier des affaires gouvernementales.

L'Empereur reçut, le 21 et le 29 Octobre, le sacrement de l'Eucharistie. Le 1er Novembre, après une nuit, pendant laquelle il n'avait pas dormi un seul instant, il dit dès le matin à l'Impératrice : « Je sens que c'est fini ; sois calme, je le suis entièrement. »

Après avoir rassemblé toute sa famille autour de lui, l'Empereur, assis dans son fauteuil, récita à haute voix des prières et communia avec une grande ferveur. Pendant ce temps-là, le souverain ne perdit pas connaissance un seul instant.

Après la messe du matin, il fit appeler le prêtre Joann Serguyef et pria avec lui pendant une demi-heure.

Il le fit encore appeler, un peu plus tard ; le prêtre pria de nouveau avec l'Empereur ; il lui donna les derniers sacrements et resta auprès de lui, jusqu'au moment de sa mort.

A deux heures de l'après-midi, le pouls du souverain augmenta, et le regard parut s'animer ; mais, un quart d'heure après, il ferma les yeux, laissa retomber sa tête en arrière et rendit son âme à Dieu, laissant comme héritage à son peuple les bienfaits de la paix et le brillant exemple d'une noble vie. »

Le Czar a eu le malheur de naître et de vivre dans le schisme ; mais, on ne saurait en douter, il était de bonne foi... Dieu lui aura fait miséricorde. Il est mort le jour où l'Eglise, dans ses offices, proclame « bienheureux les pacifiques » : nul n'a plus fait pour le maintien de la paix. Ajoutons qu'Alexandre III, qui avait eu à son couronnement un représentant du Pape, a toujours témoigné une grande déférence pour le Souverain Pontife. Il a rétabli les relations diplomatiques entre la Russie et le Saint-Siège. Dans ses dernières années surtout, il a pris des mesures sévères contre les gouverneurs qui molestaient les catholiques.....

Pourquoi ne pas exprimer, ici, une pénible réflexion que plusieurs de nos lecteurs ont, sans doute, faite comme nous ? Dans le récit qui précède, dans le compte-rendu des cérémonies comme dans les dépêches officielles russes, l'idée religieuse domine. Dans la proclamation du nouveau Czar, Nicolas II, les mots « Dieu », « le Très-Haut », « la Providence », reviennent jusqu'à sept fois. Nous les avons vainement cherchés dans les compliments de condoléances adressés par les Membres du Gouvernement, des divers corps constitués, et même de l'Association des femmes de

Archives diocésaine d Quimper et Léon

France !... Parler au nom d'un pays très chrétien, sans oser exprimer une pensée chrétienne, que l'on sait pouvoir, seule, alléger la douleur qu'on veut consoler... C'est plus que triste !

Saint Menoux.

Le vendredi, 26 Octobre, nous lisions dans le *Propre* du diocèse de Quimper : « Alor passe pour le successeur immédiat de saint Conogan ou de Litharède, et pour le second ou troisième évêque de Cornouailles après saint Corentin..... Certains doctes écrivains pensent qu'un peu après la mort de saint Alor, un second Corentin, personnage d'une éminente piété, fut préposé au gouvernement de l'Église de Quimper ; après lui saint Menoux, son disciple, occupa le siège épiscopal. »

Nous ne croyons pas faire injure aux fidèles et même à beaucoup d'ecclésiastiques de notre diocèse, en supposant que c'est là tout ce qu'ils savent de saint Menoux, dont notre liturgie particulière ne fait pas autrement mention.

Les quelques phrases que je viens d'emprunter à notre *Propre* pourraient donner lieu à de longs commentaires. Le *saint Corentin II*, tout d'abord, est une invention gratuite des « doctes écrivains » d'il y a cinquante ans. C'était la mode, à l'époque, de couper les Saints en deux. De même qu'à Paris on avait fabriqué deux saints Denys, et à Marseille deux saintes Magdeleine, de même, en Bretagne, pour se tirer de certaines difficultés chronologiques, on dédoubla, en particulier, saint Corentin, saint Guénolé, saint Samson, saint Gildas, sans préjudice de plusieurs autres. Nul n'est allé aussi loin dans cette voie que M. de Garaby ; mais je ne puis cependant l'accuser d'avoir inventé saint Corentin II, car son ouvrage sur les Saints de Bretagne parut en 1839 ; or, saint Corentin II fit son apparition au Bréviaire, en 1835, et se glissa dans le livre de l'abbé Tresvaux, en 1836. Après ce saint qui n'a point existé, passons à Litharède et à saint Menoux. Ici, au contraire, nous sommes bien dans le domaine de l'histoire ; il y a eu un évêque Litharède ; il y a eu un saint évêque Menoux, en latin *Menulphus ;* tous les deux ont exercé leur autorité pastorale sur les Occismes ou Occismiens. L'abbé Tresvaux dit qu'au septième siècle, Quimper faisait partie du territoire occupé par ce peuple. C'est ce qu'il aurait dû prouver.

Dans l'histoire de saint Pol-Aurélien, j'ai longuement établi les différentes opinions sur le pays, ou mieux, sur les pays des Occismes ; et comme il est fort probable que ce peuple belliqueux a été contraint par Auguste à émigrer de Bretagne en Normandie, le titre d' « évêque des Occismiens » ne suffit pas pour fixer à Quimper le siège de Litharède et de saint Menoux. Ajoutons que ces deux noms ne figurent pas au catalogue de nos évêques ; ce qui d'ailleurs ne saurait suffire pour trancher la question, car nos

catalogues des évêques de Quimper et des évêques de Léon sont incomplets comme presque tous les autres ; par exemple, on n'y trouve pas le nom de saint Conogan, le plus connu des successeurs de saint Corentin.

Dans les actes du premier concile d'Orléans, tenu l'an 511, on trouve la signature de Litharède, évêque des Occismiens ; c'est probablement parce qu'il est impossible de supposer l'existence d'un évêché de Léon à pareille date, que les « savants critiques », ennemis acharnés des légendes, se sont dit : « Puisqu'en ce temps-là, la ville épiscopale des Occismes n'était pas encore Saint-Pol, ce ne pouvait être que Quimper. » Mais hélas, depuis cette ingénieuse découverte sont venues les études bien autrement sérieuses de M. l'abbé Touroude, et elles ont prouvé que les Occismes étant devenus habitants de la Normandie, leur ville épiscopale est tout simplement Séez.

Donc, au lieu d'enlever ses évêques à cet illustre siège, la Bretagne fait bien mieux aujourd'hui en lui en fournissant.

Les mêmes raisons qui ont déterminé plusieurs à regarder Litharède comme étranger à la Bretagne, pourraient faire concevoir une opinion semblable en ce qui concerne saint Menoux ; mais il y a aussi quelques motifs de ne pas écarter sans examen le sentiment contraire.

Saint Menoux, il est vrai, ne figure pas à l'ancien catalogue des évêques de Quimper, et historiquement, il ne nous est connu que comme évêque des Occismes ; mais ici nous trouvons, à défaut des documents écrits, une tradition orale ininterrompue. Seuls les érudits savent le nom de Litharède ; saint Menoux, au contraire, est populaire dans le Bourbonnais ; il est connu et vénéré dans le Berry, l'Auvergne, le Limousin, la Bourgogne, le Nivernais, et même plus loin ; de toutes ces contrées, ceux qui viennent prier autour de son glorieux tombeau saluent en lui un ancien évêque de Quimper. C'est bien quelque chose que cette vieille croyance.

En outre, la Bretagne, elle aussi, l'a quelque peu connu et n'a pas perdu de lui tout souvenir : son nom est resté attaché à quelques localités armoricaines : Pont-Menou, Kermeno, le Vau-Meno, et l'abbé Tresvaux reste dans la vraisemblance, quand il ajoute : « Nous croyons que saint Nolf, dont une paroisse du diocèse de Vannes porte le nom, n'est autre que saint Menou, qui se nomme en latin *Menulphus*. »

Enfin, nous verrons, dans une des légendes relatives au Saint, qu'en des temps reculés, les Bretons prenaient quelquefois le chemin du Bourbonnais pour aller prier auprès des restes du vieil exilé d'Armorique.

Pour ces différents motifs, j'ai cru devoir appeler l'attention sur un saint que la Bretagne peut revendiquer ; à supposer même qu'au temps où il a vécu, le pays de Séez fut le séjour des Occismes et le sien, il a étendu son autorité sur un peuple qui est nôtre et dont au moins une partie demeurait fixée sur le sol armoricain.

(A suivre.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Comme tous les ans, à pareille époque, c'est un vrai déluge d'almanachs, dont plusieurs sont détestables, la plupart insignifiants : quelques uns aussi sont bons, même excellents. Parmi ceux-ci, nous nous faisons un plaisir de signaler l'**Almanach de la Révolution** de M. Ch. D'HÉRICAULT (9e année). Dans ce champ qu'il connaît si bien, l'auteur trouve toujours à glaner des anecdotes, inédites ou oubliées. Par ses reproductions de vieilles gravures, ce petit volume a un réel intérêt pour les collectionneurs.

Nous recommandons également l'**Almanach Salésien et des Missions de Don Bosco.** On y lira avec intérêt des traits inédits de la vie du saint et célèbre Fondateur, des récits de Missionnaires, etc., le tout illustré de gravures.

L'ouvrage se vend au profit des Œuvres salésiennes, et en particulier des orphelinats, dont un a été fondé récemment en Bretagne, à Dinan (diocèse de Saint-Brieuc).

(En vente à la Librairie J. SALAUN, Quimper.)

Nous devons également mentionner une œuvre de grande valeur, la **Carte de la Palestine,** ancienne et moderne, publiée chez MM. LETOUZEY et ANÉ, éditeurs, à Paris.

Cette carte est à l'échelle de 1/400000. Elle comprend le Sud du Liban et de l'Anti-Liban, et les régions situées à l'Est du Jourdain et de la Mer Morte. Elle a été dressée par M. A. LE GENDRE, professeur d'Ecriture Sainte au Grand-Séminaire du Mans, d'apres les travaux des cartographes les plus estimés.

Ce travail est destiné à faciliter l'étude de la Bible ou de l'Histoire Sainte aux élèves des Séminaires et des maisons d'éducation, aux membres du clergé et des Congrégations religieuses ; il se recommande aux pèlerins de Terre Sainte, qui deviennent de plus en plus nombreux.

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. GROUSSAU, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la *Revue* : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison d'Octobre 1894 : I. A propos d'une quête à l'église pour la Conférence de Saint-Vincent de Paul. — II. La déclaration des congrégations pour l'ouverture d'une école privée. — III. Validité des inscriptions hypothécaires sur les biens des communes et des établissements publics. — IV. Les emprunts des fabriques au Crédit foncier de France. — V. L'ordonnance du 12 Janvier 1825. — VI. Questions choisies. — 94. Le port du saint Viatique et les arrêtés municipaux. Question préjudicielle d'abus. — 95. Le droit de vérification de la régie de l'enregistrement s'applique-t-il au registre des délibérations du conseil de fabrique ? — 96. Emploi des fonds appartenant aux fabriques. Rentes nominatives sur l'Etat. Circulaire du 6 Mai 1881. — 97. Les comptes des trésoriers de fabrique sont-ils assujettis au timbre ? — 98. Mainlevée d'une hypothèque consentie au profit d'une fabrique. L'avis du comité consultatif de jurisconsultes est-il indispensable ?

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob. Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. **Prix : 2 francs.** Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

A VENDRE HARMONIUM à 2 claviers, avec pédalier, excellent pour étudier l'orgue à domicile. *Prix modéré.* S'adresser aux Bureaux de la *Semaine religieuse.*

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou,** de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentt de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes. dépositre de la mèche Guilton, Encens, etc.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

P. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Cotes-du-Nord

PILULES ANTE CIBUM G.L. (Codex)

Laxatives, Purgatives, Dépuratives, souveraines contre la Constipation, les Etourdissements, l'Apoplexie, etc., à prendre en mangeant, ne gênent en rien les habitudes et la nourriture. Envoi FRANCO, 4f la Boîte de 100 pilules ; 2f la 1/2 Boîte. — Phie GUICHARD, à Besançon (Doubs)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ET CEPENDANT IL Y A PIRE DESTIN

« Vous êtes condamné à quinze ans de prison. »

« Vers la fin d'un de ces rêves fatigants que l'homme le mieux constitué peut quelquefois avoir, il me semblait être sur le banc des accusés à la cour d'assises. Le juge venait de blâmer sévèrement mon offense et prononça ma peine en employant les mots cités plus haut. Je m'affaissai comme sous l'effet d'un coup terrible. Le choc m'éveilla, et ce fut avec une surprise mêlée de joie que je me rendis à la réalité des humbles objets qui m'entouraient. Certes, après une si horrible illusion que celle de ce rêve, je supporterais n'importe quelle réalité pourvu toutefois qu'elle fût honnête.

« Cependant, la chose eût-elle été réelle, mon sort aurait pu être pire encore. Quinze ans derrière les murs d'une prison finissent par s'écouler. Chaque jour qui se lève me rapprocherait du moment où la liberté me serait infailliblement rendue, et cela à une date fixée d'avance par le magistrat. »

Mais que penseriez-vous du cas que je vais vous citer ? « Pendant quinze ans, » écrit une dame, « j'ai été malade au point de perdre tout espoir de me rétablir jamais. Je mangeais à peine, je digérais mal et mon sommeil était pénible et agité. Vous pouvez vous imaginer combien cette maladie interminable me rendait malheureuse et combien j'étais triste, puisque je n'avais pas la moindre raison d'espérer ma guérison. »

Nous ne la comprenons que trop. Enlevez l'espérance du cœur humain, qu'y reste-t-il ? Cependant le geôlier peut renfermer le prisonnier dans sa cellule, mais il ne peut chasser la voix de l'espérance qui chante devant la porte de fer. Toutefois ne voir devant soi aucune chance de salut et en arriver à dire : « Je désespérais de jamais me rétablir, » est bien pis que l'emprisonnement. Après tout, il ne faut jamais désespérer, car on a vu des hommes sauvés du naufrage par une simple planche et d'autres retirés encore vivants de la fosse qui était prête à les engloutir.

La médecine n'a pas dit son dernier mot, même quand les médecins ont complaisamment cédé leur place aux croque-morts.

Ceci est prouvé par l'exemple que nous citons, car la dame en question écrit, à la date du 2 Avril 1892 : « Que je vous suis reconnaissante du grand bien que m'a fait votre remède ; la Tisane américaine des Shakers a fait disparaître toutes mes douleurs. Je ne ressens plus rien ni dans l'estomac ni aux côtés, et je puis désormais manger, dormir et travailler comme auparavant ; et ceci après une longue période de faiblesse et de souffrances. Cela paraît presque impossible, surtout si l'on considère que tous les autres traitements avaient échoué, malgré que je les eusse suivis pendant des années. Pour vous prouver ma reconnaissance, je vous autorise à publier ma lettre, si vous pensez qu'elle puisse être utile à ceux qui souffrent et qui ont besoin d'être encouragés. (Signé) : Françoise Gleizes, au Séomail, Cne. de Ginestas (Aude), le 2 Avril 1892. »

La maladie de Mme Gleizes, c'est-à-dire l'indigestion chronique ou dyspepsie, est la plus répandue, la plus trompeuse et la plus difficile à guérir de toutes les maladies. Elle attaque chaque organe, chaque fonction du système et abat profondément le moral. Presque toutes les autres maladies n'en sont que les symptômes et les effets. La mélancolie, la manie, la folie même sont parmi ses conséquences et malheureusement traitées, par ignorance, comme maladies mentales, par suite, sans succès. De là, le grand nombre de maladies de toutes sortes contre lesquelles l'attirail des médecins ne saurait fournir de remède.

Les personnes qui ont découvert la Tisane américaine des Shakers — la communauté des Shakers d'Amérique — ont mis au jour le secret de la maladie et l'attaquent à sa source même. Du reste l'efficacité de leur remède prouve l'étendue de leur clairvoyance.

Y a-t-il quelqu'un qui lise ces lignes et qui désespère de recouvrer la santé ? Qu'il écrive donc à M. Oscar Fanyau, pharmacien, 4, Place de Strasbourg, à Lille (Nord), qui lui enverra gratis tous les renseignements nécessaires concernant ce puissant remède, en un mot en quoi il consiste et ce qu'il a fait jusqu'à ce jour.

Prix du flacon, 4 frs. 50 ; 1/2 flacon, 3 frs. Dépôt — Dans les principales Pharmacies. Dépôt Général — Pharmacie Fanyau, 4, Place de Strasbourg, Lille.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

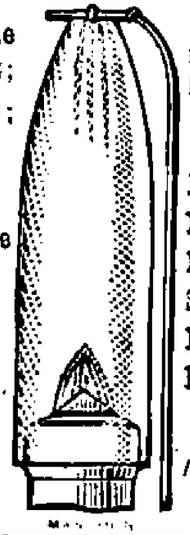
LE BEC AUER

Breveté S. G. D. G.
SIÈGE SOCIAL à PARIS
151, Rue de Courcelles

1° Eclaire cinq fois plus que n'importe quel bec de gaz;
2° Dépense la moitié moins;
3° Plus de maux de tête;
4° Plus de maux d'yeux;
5° Le Manchon brûle plus de 1,000 heures.

MÉFIEZ-VOUS
des nombreuses Contrefaçons.
Marque de Fabrique: ★S. F. AUER★

Plus de 600,000 Becs vendus en France.



Il est démontré que le BEC AUER fait realiser une économie annuelle de 40 fr. par bec pour 1,200 heures d'allumage.

Le BEC AUER est installé
DANS:
Eglise St-Augustin, à Paris.
N.-D.-des-Victoires, —
Ecole Libre de Sarlat.
Séminaire St-Sulpice, Paris.
Petit Séminaire d'Issy.
Et nombreux Etablissements Religieux.

Il est représenté à:
Quimper, par M. SÉCHEZ, avenue de la Gare.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycérine employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 16 Novembre 1894. N° 46.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT . 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMERO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kereon.

SOMMAIRE. — *I.* Association de piété.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Douarnenez ; Brest ; Saint-Marc ; L'enseignement agricole dans les écoles primaires ; Comment on établit une société de tempérance.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Réparation ; Arrêt du Conseil d'Etat, relatif aux enterrements ; M. Boyer et la dame incrédule ; Revue Manic.

IV. Documents historiques (Suite).

V. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 18 Novembre. — 27e Dimanche après la Pentecôte. *(6me après l'Epiphanie.)* Octave de la Dedicace de toutes les églises. Double. Blanc. Mémoire du Dimanche.

Vêpres, à partir de Capitule, du suivant ; mémoires 1° de la Dédicace, 2° du Dimanche, 3° de s. Pontien, Pape, martyr.

Lundi, 19. — Ste Elisabeth de Hongrie, Veuve. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Félix de Valois, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Présentation de la T. Sainte-Vierge. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 22. — Ste Cécile, Vierge, martyre. Double. Rouge.

Vendredi, 23. — S. Clément, Pape, martyr. Double. Rouge.

Samedi, 24. — S. Jean de la Croix, Confesseur. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Rosporden.....	18 et 19 Novembre.
Plouyé.....	20, 21, 22, 23 et 24 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ASSOCIATIONS DE PIÉTÉ

ET CONFRÉRIES D'HOMMES ET DE JEUNES GENS

Un grand fait s'est dégagé de tous les efforts entrepris, depuis plus de trente ans, pour le salut des classes ouvrières, c'est la nécessité de multiplier, sous toutes les formes, les associations catholiques d'hommes ; puis, dans ces réunions déjà constituées, de grouper quelques membres d'élite, capables d'adopter certaines pratiques de perfection, et désireux de se réunir à certains jours, afin de prier ensemble et de s'encourager, sous la direction du prêtre, à faire des œuvres de piété et de zèle.

Telle est la notion de l'association de piété ou de la confrérie ; nous donnons à dessein ce titre un peu général à ce document ; car les confréries n'ont d'existence canonique que par le fait d'une ordonnance épiscopale. Si, pour quelques raisons particulières, un curé ou un aumônier d'œuvre ne croyait pas pouvoir demander immédiatement cette érection canonique, du moins il pourrait la préparer de longue main, en formant une simple association de piété parmi les hommes et les jeunes gens les plus fervents.

Nous disons que l'association de piété doit grouper les meilleurs chrétiens : c'est en vertu de ce principe que l'on doit désirer de la voir établie partout. Elle sera le cœur de la paroisse, ou rurale ou urbaine ; elle aura également sa place dans une œuvre proprement dite, cercle, patronage, maison de famille, etc., l'association pieuse ne devant d'une manière générale s'adresser qu'à une élite, et les institutions sus-nommées étant contraintes de se recruter parmi des sujets de valeur inégale ; elle viendra s'imposer aussi à la corporation, dont elle assurera l'existence et la prospérité, en développant chez ses membres les pratiques et les convictions chrétiennes. Dans les siècles de foi, la corporation avait toujours à côté d'elle sa confrérie, sur laquelle bien souvent même elle avait été greffée.

Indiquons maintenant, en quelques mots, les principaux avantages spirituels et sociaux de l'association de piété :

1° Elle brise le respect humain, groupe les bonnes volontés isolées et les fortifie par la puissance du bon exemple. Que de chrétiens seraient soutenus dans la pratique de la foi, s'ils pouvaient retrouver, auprès d'un centre assez intime, d'autres chrétiens, animés des mêmes sentiments de piété, avec lesquels ils feraient en commun prières et bonnes œuvres !

2° Elle prévient la propagande des sectes impies par le seul fait qu'elle enrôle les jeunes hommes dans l'armée du bien. Plus d'une association de piété impose à ses membres, au jour de leur réception, la promesse formelle de ne jamais s'affilier aux sociétés impies ou même seulement suspectes ;

3° Elle constitue un foyer permanent de prière au cœur de la paroisse, ou de l'œuvre, où elle est établie ;

4° Elle peut servir de base à la persévérance de la jeunesse, et, notamment dans un grand nombre de paroisses rurales, elle restera l'industrie de zèle la plus facile à établir pour garder, pendant de longues années, les fruits de la première communion ;

5° Enfin, loin de distraire les hommes de la paroisse, elle les y ramène, comme au centre naturel de la vie chrétienne. Elle donne au pasteur des auxiliaires précieux et tout dévoués, qui lui permettent de multiplier les entreprises de son zèle sacerdotal, rehaussent l'éclat et la piété des cérémonies, lui viennent en aide pour l'assistance des malades et autres bonnes œuvres, et même lui facilitent les conquêtes parmi les indifférents et quelquefois parmi les ennemis.

Grouper les chrétiens dans la prière, c'est donc le mot d'ordre qu'il faut faire passer à toutes les âmes dévouées à la sainte Eglise, afin de former, dans toutes les villes, dans les plus humbles villages, dans les œuvres les plus modestes, des réunions de chrétiens d'élite ou de fortifier celles qui existent déjà.

(Union des Associations Ouvrières Catholiques de France.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — Réunion des Mères chrétiennes, Lundi 19 Novembre, à 8 heures du matin.

Nous avons appris, trop tard pour l'annoncer dans notre dernier numéro, que le service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr Lamarche, se célèbre, aujourd'hui vendredi, 16 Novembre, à la Cathédrale de Saint-Corentin, à l'issue de l'office canonial, à 9 heures. Cette cérémonie a été retardée de quelques mois, parce qu'on a voulu la faire coïncider avec l'inauguration du monument funèbre du regretté prélat.

On nous prie d'annoncer qu'un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bernard, vicaire général de Quimper, sera célébré dans l'église paroissiale de Gourin, le mardi 20 Novembre, à 10 heures.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Quidéau, ancien recteur de Trémaouézan, décédé à la maison de retraite, à Saint-Pol-de-Léon, le 7 Novembre, à l'âge de 64 ans.

DOUARNENEZ. — Dans un récent numéro, la *Semaine religieuse* parlait des exercices du Rosaire, à la Cathédrale de Quimper, pendant le mois d'Octobre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

A Douarnenez aussi, ces réunions ont été suivies avec beaucoup de piété. Mais le mercredi, 24, une surprise attendait les fidèles : un moine breton, le R^me^ P. Dom Guépin, Abbé mitré de Silos (Espagne), de passage à Douarnenez, avait bien voulu accepter de monter en chaire.

Là, dans un discours tout de circonstance, il parla de son monastère de Saint-Dominique de Silos (récemment érigé en abbaye), où les bénédictins, expulsés de Solesmes en 1880, trouvèrent un asile, à la suite des iniques décrets qui dispersèrent une partie des religieux de France.

C'est en ce monastère de Silos que Saint-Dominique passa plusieurs années de sa vie et, enfin, institua la pratique du Rosaire, à la suite d'apparitions de la T.-S. Vierge.

Le R^me^ P. Abbé avait, près de lui, un autre moine breton, bénédictin de son abbaye, le R. P. Dom Robert Chancerelle, qui l'assistait, au Salut, par lequel se termina cette pieuse réunion.

Brest. — Lundi, 12 Novembre, à 9 heures du matin, Monseigneur l'Evêque qui, la veille, avait officié pour la fête patronale de Saint-Martin, a bénit solennellement le nouveau patronage et le cercle militaire de Saint-Louis.

A côté d'écoles chrétiennes très fréquentées, Brest possède, de longue date, des œuvres de préservation également florissantes. Cependant, sous ce dernier rapport, la principale paroisse de la ville était la moins favorisée, et le quartier de la porte Fautras, qui devient de plus en plus populeux, était particulièrement déshérité : surtout il manquait, dans notre premier port militaire, un lieu spécial de réunion et d'amusements honnêtes pour les soldats et marins, si nombreux, de la garnison.

A son arrivée à Saint-Louis, — Juin 1893, — M. le chanoine Roull remarqua cette lacune, et sentit qu'il était appelé à continuer, sous une nouvelle forme, l'œuvre à laquelle il s'était voué jusqu'alors, au collège de Lesneven. Ce que sa grande expérience des besoins de la jeunesse lui montrait comme nécessaire, son zèle n'a pas tardé à le réaliser. Les difficultés étaient grandes. D'abord, dans une ville fermée, les emplacements sont rares ; cependant, un terrain vague est à vendre, déjà convoité. Inspiré par Dieu, M. le Curé se présente le premier et en fait l'acquisition ; mais la disposition de ce terrain en pente prononcée, des excavations ça et là le rendent peu propre à des constructions pour les quelles une stricte économie s'impose comme première règle... L'architecte et l'entrepreneur chargés des travaux ont très habilement vaincu cette difficulté, et su éviter de coûteux travaux de déblaiement. Ils nous pardonneront de les nommer ici : le premier est un des vicaires de la paroisse, M. Berthou, qui s'est révélé architecte des plus entendus et qui a débuté par un coup de maître ; celui qui l'a si bien secondé, en menant les travaux avec autant d'intelligence que de promptitude, est M. Crosnier, entrepreneur, à Brest.

Les plans, d'une grande simplicité, sont parfaitement compris : au centre, une élégante chapelle, perpendiculaire à deux vastes constructions symétriques, mais dont la distribution intérieure diffère, selon la destination de chacune : la salle du patronage est toute d'un tenant, avec un théâtre ; le cercle militaire aura plusieurs pièces, salles de jeux, de lecture, etc. Le cercle, comme le patronage, possède une grande cour, pour les exercices en plein air. Enfin, il y a un logement pour le gardien et une maison pour l'aumônier, qui sera spécialement chargé de l'œuvre.

Tel est l'établissement qui s'achève et dont la bénédiction avait lieu, lundi dernier, devant une assistance de 25 à 30 prêtres : à cause de l'heure un peu matinale et aussi, sans doute, de la tempête qui régnait, les fidèles étaient peu nombreux.

Après avoir récité les prières liturgiques, Monseigneur l'Evêque a pris la parole, rappelant d'abord l'origine de l'œuvre « qu'une pensée du ciel a inspirée au zélé pasteur de la paroisse » ; puis Sa Grandeur a exprimé « le bonheur qu'Elle éprouve en la voyant s'élever, aujourd'hui, et s'annoncer grande et durable. Œuvre de charité, elle est d'avance bénie de Dieu ; mais, en ce jour, la bénédiction d'en-haut est rendue visible, palpable, par les prières de la liturgie et l'eau bénite... Nous devons appeler la bénédiction divine sur toutes nos actions, même les plus indifférentes, puisque Dieu daigne s'occuper des moindres détails de notre vie : partout, à chaque moment, sa bonté se manifeste, mais surtout par ces moments de repos qu'il ménage à nos corps fatigués : aussi, sa pensée doit nous être toujours présente. Hélas ! combien l'oublient et se perdent !... Ici, dans ce lieu désormais sanctifié, nos jeunes gens seront à l'abri des séductions mauvaises et trouveront des délassements honnêtes, des plaisirs purs, sous le regard de Dieu... et tel est le but de ce patronage... »

Monsieur le Curé de Saint-Louis remercia d'abord Monseigneur, puis tous ceux qui l'ont aidé de leur concours et soutenu de leurs sympathies dans cette œuvre que, « dès le premier jour, il a jugée nécessaire... Il l'a entreprise, malgré la modicité des ressources, malgré les objections des timides qui lui conseillaient d'attendre... ; mais les âmes n'attendent pas !... Et il est allé de l'avant, comptant sur la Providence et sur la charité publique... Puisse la bénédiction épiscopale, gage de la bénédiction divine, mettre au cœur des paroissiens de Saint-Louis le désir de coopérer à l'œuvre paroissiale, qui est le patronage, — au cœur des prêtres et des catholiques du diocèse la pensée de contribuer à l'œuvre diocésaine et française, qui est le cercle militaire ! »

Après une prière pour le Souverain Pontife, pour la France, pour Mgr l'Evêque et tous les bienfaiteurs du cercle « Saint-Louis », la cérémonie s'est terminée par le chant du *Te Deum*.

Saint-Marc. — Lundi, dans l'après-midi, Mgr l'Evêque a visité l'orphelinat de Nazareth, fondé par M^lle^ de Grandpont, dans la paroisse de Saint-Marc, près Brest.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

L'Enseignement agricole dans les Ecoles primaires. — La réunion de la Commission d'Enseignement Agricole a eu lieu le mercredi, 24 Octobre.

De nombreux représentants des principales Sociétés agricoles de Bretagne s'y étaient rendus.

Tous les délégués désignés par les cinq évêques bretons assistaient à la séance, qui a été présidée par M. Audren de Kerdrel, sénateur, président de l'Association Bretonne.

Après un échange de vues très intéressant, l'on s'est mis d'accord sur les points fondamentaux, et l'on a résolu de remettre à une prochaine réunion l'adoption de résolutions définitives.

L'Enseignement Agricole des garçons, avec diplômes décernés par les Sociétés Agricoles locales, sous la haute direction de l'Association Bretonne et le patronage des Evêques, peut donc être considéré comme fondé en Bretagne.

On s'occupe aussi, à la Société d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, sous l'active impulsion de M. le comte de Montgermont, son président, d'établir pour les filles ce que M le vicomte de Lorgeril, son prédécesseur, a fait pour les garçons.

Toutes les communications concernant ces questions doivent être adressées à Rennes, au siège de la Société d'Agriculture, 3, rue de Bordeaux, à M. Ripert, secrétaire de la Société, rapporteur de la Commission. (*Semaine religieuse* de Rennes.)

Comment on établit une Société de tempérance. — *Note communiquée à Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc par un prêtre de Nantes.* — Pour former une Société de tempérance, il faut deux choses :

1° Des hommes qui boivent trop ;

2° Un homme qui veut qu'on ne boive pas trop.

Je ne parle pas des moyens surnaturels. Il faut faire beaucoup prier. L'homme qui ne veut pas qu'on boive trop fait des efforts, à droite et à gauche, pour qu'on ne boive pas trop. La prière les fait fructifier.

La première condition se trouve admirablement réalisée ici. On y boit énormément, surtout cette année, vu la grande quantité de cidre. Je me suis trouvé, un jour, à vouloir qu'on ne boive pas trop, et la seconde condition a été remplie pour qu'il y ait Société de tempérance.

A la suite d'un catéchisme de campagne, quatre paysans, dont l'un avait au moins sa *demi-cuite,* m'offrent à boire pour me refaire un peu. Je refuse. Stupéfaction ! Ils ne comprennent pas qu'en une année d'abondance comme celle-ci, on puisse refuser une bolée. Je m'étonne à mon tour de leur étonnement ; et dans une conversation entrelardée de sérieux et de rire, je leur fais toucher du doigt leur faiblesse de caractère et le ridicule de leur conduite, si bien qu'à la fin ils s'engagent, un premier d'abord, et les autres ensuite, à ne pas s'enivrer depuis le jour présent, 10 Octobre, jusqu'à la fin du mois. On me donnerait 5 sous pour

une cuite, 2 sous pour *une demi-cuite.* A ceux qui resteraient vainqueurs, je devais donner une belle image à encadrer.

Je m'en vais, je raconte la chose, je cite mes quatre hommes comme des modèles, je dis que j'ai enfin trouvé des hommes, des hommes de caractère qui savent vouloir et qui veulent fortement, et au moins pendant vingt jours, ce qu'ils veulent. Ça fait envie aux autres, et j'enregistre peu à peu de nouveaux noms, non pas pour vingt jours, mais pour toujours. Le règlement est d'une simplicité antique : 2 sous pour une demi-cuite, 5 sous pour une cuite ; une image splendide à tout sociétaire, une grande image d'un sou prise aux bureaux de *La Croix.* La caisse, formée par les amendes, servira aux sociétaires qui tomberaient dans le besoin. C'est une caisse de secours mutuels. Elle sert aussi aux besoins intellectuels et moraux, et avec elle on peut abonner aux bons journaux, par exemple.

Je reviens à mes quatre hommes. A la fin d'Octobre, je retournai les voir. Un seul avait chûté : une cuite complète. Il me donna cinq sous. Ça fit sensation. Maintenant, pour enrôler les autres, il n'y a qu'à raconter l'histoire de la Société. Je l'ai fait quelque temps. Le plus souvent, je propose à mes hommes de mettre de l'argent de côté pour l'avenir. Ils disent : « Pour cela il faut en avoir. » — « Pas nécessaire. » — « Comment donc ? » — Voici : « Nous avons une caisse pour mettre notre argent. J'ai des membres honoraires qui me donnent 5 francs par an. Vous comprenez qu'ils font grand bien à la caisse. Pour vous, vous ne mettrez d'argent à la caisse que ce que vous voudrez. Vous me donnerez ou 5 sous ou 2 sous ; et encore, pour me les donner, ***vous serez obligés*** de prendre une cuite ou une demi-cuite : 5 sous pour une cuite, 2 sous pour une demi-cuite ».

La chose, proposée de cette façon, fait rire énormément, et on donne son nom. Dans certains villages, on a déjà honte de boire comme on avait autrefois honte de ne pas boire. C'est un premier pas. En outre, comme on est en relations continuelles avec les hommes, il est facile de passer de la tempérance à autre chose et d'amener son monde aux offices et à la fréquentation des Sacrements.

X., *prêtre du diocèse de Nantes.*

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — Les conférences des patriarches orientaux avec Léon XIII ont été clôturées, le 8 Novembre, par une séance de trois heures, dans laquelle le Saint-Père a sanctionné les décisions prises. Le secret étant rigoureusement gardé, ces résolutions ne sont encore connues que dans leurs grandes lignes. On sait que loin de tendre à diminuer le prestige des patriarches, Rome veut, au contraire, le relever en étendant leur juridiction sur les nationaux catholiques des Rites respectifs : loin de viser à latiniser les

Archives diocésaine d Quimper et Léon

Orientaux, on les confirme dans leurs traditions, on rehausse leurs privilèges, pour montrer aux dissidents qu'il ne s'agit point, pour revenir à l'unité catholique, de changer de rite ou de renier leur nationalité et leurs usages légitimes, mais simplement de reconnaître, comme l'ont reconnue, pendant dix siècles, leurs pères dans la foi, la suprême autorité du successeur de saint Pierre.

Du reste, les résultats acquis par ces conférences ne tarderont pas à faire l'objet d'un acte solennel du Souverain Pontife.

— Il est inexact qu'un cardinal doive, comme l'ont dit plusieurs journaux, assister aux funérailles d'Alexandre III, cette cérémonie n'ayant pas lieu suivant le culte catholique. Mais un prince de l'Eglise serait envoyé en mission extraordinaire, pour complimenter le nouveau Czar, dès que la date de son couronnement aura été fixée. On sait que le Cardinal Vanutelli remplit une mission semblable, lors de l'avènement au trône de Russie de l'Empereur qui vient de mourir.

— On a fait grand bruit du voyage et du séjour à Rome de M. Zola, qui préparerait un livre sur la Ville éternelle. Il a été fêté par les admirateurs de ses œuvres. Son ambition est allée plus loin : il a désiré voir le Pape et sollicité une audience, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France. Cette faveur ne pouvait être accordée à l'écrivain obscène, à l'insulteur de Notre-Dame de Lourdes..... Econduit au Vatican, il se consolera en posant, une fois de plus, sa candidature à l'Académie Française.

Paris. — A l'occasion de la mort du Czar Alexandre III, S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale prescrivant des « prières publiques, à l'église métropolitaine de Notre-Dame, le dimanche 11 Novembre, pour implorer la bénédiction de Dieu sur la Russie et sur la France. »

Après avoir rappelé le *Te Deum* solennel d'actions de grâces chanté, l'année dernière, dans l'Eglise du Vœu national à Montmartre, « pour sanctionner et consacrer l'union des deux grands peuples », puis « les jours de douleur et de deuil succédant si tôt aux jours de la joie et d'espérance pour les deux nations », le vénérable prélat ajoute :

Nous ne saurions, N. T. C. F., abandonner les espérances que l'union fraternelle des deux grands peuples nous a fait entrevoir pour la paix du monde. La France s'est émue en présence de la douleur que la mort du tsar apporte à la Russie. Plus encore que dans les fêtes de l'année dernière, elle a manifesté le désir de se réunir au pied des autels pour demander à Dieu de consoler la noble compagne d'Alexandre III et la famille impériale ; de rendre le nouveau règne qui commence heureux et prospère pour les deux nations unies aujourd'hui dans la douleur comme elles étaient unies dans la joie.

C'est donc encore aux vœux de la France que Nous répondons, en vous convoquant à Notre-Dame, dimanche prochain. Plus que jamais, nous supplierons le Seigneur de fortifier et de bénir l'amitié de la Russie

et de la France, afin que, suivant le vœu de Léon XIII, « nous travaillions tous avec une égale ardeur à rétablir l'antique concorde au profit du bien commun ; car, ajoute le grand Pape, les temps que nous traversons semblent éminemment propices à la restauration de cette concorde aussi bien qu'à la propagation de l'Evangile ; et jamais le sentiment de la fraternité humaine n'a pénétré plus avant dans les âmes. »

Si le vœu prophétique de Léon XIII n'a pas encore reçu son accomplissement, si nous ne pouvons encore célébrer les solennités de la liturgie catholique à l'occasion des obsèques du tsar, nous prierons dans le secret de nos cœurs pour le repos de son âme. Comment ne pas adresser au Sauveur une prière fervente pour le puissant empereur, qui mit sa gloire à assurer la paix du monde et se montra le fidèle allié de la France !

Conformément au dispositif de cette lettre, des prières publiques ont été dites, dimanche, à l'issue des Vêpres, en l'église Notre-Dame, au milieu d'une très grande affluence.

Mgr Richard présidait, entouré de ses vicaires généraux et d'un nombreux clergé, où l'on remarquait des membres des diverses congrégations religieuses.

M. le Président de la République était représenté par le chef de sa maison militaire ; M. le Président du Conseil, M. le Ministre des Affaires étrangères s'étaient fait également représenter, ainsi que les Ministres de la Guerre et de la Marine.

Des cérémonies analogues ont eu lieu dans les autres églises de Paris et dans beaucoup de villes de province. La plupart des évêques ont écrit des lettres pastorales recommandant de prier pour la Russie et pour la France, pour que surtout les sentiments de sagesse et de modération dont a fait preuve le père se retrouvent chez son fils.

Réparation. — La *Semaine* d'Angers annonce la mort de M. l'abbé Subileau, ancien curé de Montreuil-Bellay, auteur d'attaques scandaleuses contre Mgr Angebault et Mgr Freppel. Dans une lettre du 20 Septembre dernier, adressée à Mgr Mathieu et destinée à la publicité, M. l'abbé Subileau rétractait ce qu'il avait écrit et exprimait tous ses regrets d'avoir manqué au respect dû aux Evêques et aux actes de leur administration.

Arrêt du Conseil d'État relatif aux enterrements. — On se rappelle l'arrêté par lequel le Maire de Saint-Denis avait interdit les processions et même l'exhibition des emblèmes religieux sur la voie publique. Le principal but de cet arrêté était d'empêcher le clergé d'accompagner les enterrements. M. le Curé de Saint-Denis et la population catholique de cette ville protestèrent, et l'arrêté fut déféré au Conseil d'Etat. Celui-ci vient de rendre un arrêt, annulant la partie de l'arrêté municipal qui concerne les enterrements. Désormais, le clergé pourra, comme jadis, accompagner les enterrements, en habit de chœur.

M. Boyer et la dame incrédule. — Il est raconté de M. Boyer, savant sulpicien, que, voyageant un jour en diligence

Archives diocésaine d Quimper et Léon

— c'était, on le voit, au commencement de ce siècle, — il fut pris à partie par une dame, qui semblait avoir reçu assez de culture. Elle dit au prêtre : « Monsieur l'Abbé, vous voyez devant vous une incrédule. — Ah ! bien, une incrédule. Madame, avez-vous lu Bossuet ? — Oh ! non. — Et Bourdaloue ? — Non plus. — Et Frayssinous, enfin quelqu'un des apologistes de la croyance catholique ? — Pas davantage. — Alors je vois, ma bonne dame. Ne dites plus : Je suis une incrédule. Dites : Je suis une ignorante. »

Revue Mame. — La maison Mame vient de faire paraître un petit journal illustré qui s'adresse aux familles chrétiennes et plus spécialement à la jeunesse. On y apporte, dans le choix des articles et des illustrations, le soin scrupuleux qui préside aux publications faites chez M. Mame. Aussi souhaitons-nous avec plaisir la bienvenue à cette Revue nouvelle, et nous la recommandons aux familles soucieuses de préserver l'âme de leurs enfants, tout autant que de cultiver et de charmer leur esprit.

Nous nous faisons un plaisir de signaler la distinction dont un dentiste de Quimper, M. E. Lefèvre, vient d'être l'objet. Le concours général du Morbihan, tenu à Pontivy, en 1894, lui a décerné un grand diplôme d'honneur et une médaille d'or.

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

La lettre circulaire (1) adressée par le District de Morlaix à toutes les Municipalités du ressort, le 16 Thermidor an II (3 Août 1794), nous montre qu'on ne s'était pas empressé d'abattre les nombreuses croix qui bordaient les routes.

« Je suis instruit que, malgré les diverses instructions que nous vous avons faites d'enlever les croix qui existent sur votre commune, vous n'avez fait jusqu'ici aucune démarche pour les faire disparaître ; je vous déclare que si, à la prochaine tournée que je ferai dans votre arrondissement, ces restes impurs du fanatisme insultent encore aux yeux des bons citoyens, je serai forcé de vous dénoncer aux autorités supérieures, vous serez traités comme suspects, et vous savez la honte attachée à cette punition. »

(1) Registre de correspondance.

Nous aimons à penser que la chûte de Robespierre et la réaction thermidorienne qui en fut la conséquence, arrêta ce zèle des sans-culottes de Morlaix, et qu'un grand nombre de croix échappa à la destruction ; cependant, nous pouvons constater qu'à l'île de Batz cet ordre sauvage fut exécuté, sans considération pour le service que ces croix pouvaient rendre comme *amers*.

Le 29 Thermidor an II (16 Août 1794) (1), le Maire de l'île écrivait, en effet, au District :

« Depuis longtemps, nous avions fait disparaître tous les signes de royauté et de féodalité qui pouvaient insulter aux yeux républicains, nous avions seulement réservé deux ou trois croix situées sur des hauteurs et servant de marques pour les bâtiments ; nous venons de les faire abattre. »

Les nouveaux éducateurs de la jeunesse étaient naturellement les premiers dénonciateurs des infractions aux lois antichrétiennes de la Révolution ; on peut en juger par cette lettre, datée du 29 Thermidor an II (16 Août 1794) (2) :

« VIVE LA MONTAGNE !

« *Dubois, instituteur à Saint-Thégonnec, aux citoyens de la Société populaire composant le Comité de surveillance, Morlaix.*

« Préposé, par l'organe de vos collègues, à l'instruction de la jeunesse de cette commune, je me fais un devoir indispensable de vous instruire des abus qui y règnent.

« Déconcerté du peu d'enfants qui viennent à nos instructions, j'ai invité la Municipalité à employer un moyen que j'ai cru efficace pour en augmenter le nombre ; elle ne m'a fait aucune réponse..... Je ne vois pas pourquoi des instruments (les cloches) inventés pour fanatiser le peuple, ne servent pas aujourd'hui à le rappeler au républicanisme, malgré le décret qui ordonne la descente des cloches, hors dans les temples conservés, il y en a ici cinq, trois moyennes et deux grosses.

« Le ci-devant *Angelus* sonne quatre fois par vingt-quatre heures. Ce monument de superstition ne devrait-il pas être substitué par un autre son *(sic)* ; les décades ne devraient-elles pas être annoncées, la veille et le jour, par un son distinct, pareillement les fêtes nationales ? Rien de cela.....

« Il n'y a pas une seule enseigne républicaine, pas même à la maison commune.

« Vous savez aussi qu'on a conservé, dans le temple de cette commune, deux croix et autres effets en argent qui devraient être à la fonte. »

(1) L. 209.
(2) L. 198.

Archives diocésaine d Quimper et Léon

A cette lettre était jointe copie de celle adressée à la Municipalité de Saint-Thégonnec par le même instituteur, le 15 Thermidor (2 Juillet). Elle démontre que la *neutralité* scolaire n'est pas une invention récente :

« La ci-devant chapelle de Saint-Joseph me paraissant propre à rassembler les enfants de votre commune pour l'instruction que je suis chargé de leur procurer, je requiers que vous vouliez bien faire enlever les *objets* qui y sont, et qui gêneraient cet établissement si intéressant au bonheur des jeunes enfants des agriculteurs. Dans ces lieux il ne doit y exister de marques d'aucun culte. En conséquence, vous voudrez bien les faire tous sauter. »

La dénonciation du sieur Dubois ayant été communiquée par le District aux Officiers municipaux, ceux-ci y répondirent par la lettre suivante (1), qui finira de nous édifier sur le rôle odieux que jouait à Saint-Thégonnec le nouvel instituteur.

« VIVE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE !

« *Les Officiers municipaux de la commune de Saint-Thégonnec, aux citoyens Administrateurs du District de Morlaix.*

« Le 5 Vendémiaire an III (26 Septembre 1794).

« CITOYENS,

« La dénonciation faite contre nous par le citoyen Dubois, instituteur, ne nous a que très peu surpris; nous avions appris de bonheur que, depuis longtemps, il s'était acquis le titre de célèbre dénonciateur. C'est peut-être le seul talent qu'il ait eu pour se faire valoir, et auquel il est redevable de la place qui lui est confiée. Il aurait donc tort de se départir d'un système qui lui a si bien valu jusqu'à présent.

« De la manière dont il s'est comporté en arrivant ici comme instituteur, nous ne devions pas nous attendre à autre chose de sa part. Sa conduite et les liaisons qu'il a formées depuis qu'il réside parmi nous, nous ont confirmé dans l'opinion qu'il serait le digne émule de cet homme contre la malveillance duquel nous avons eu si souvent à résister, et qui, pendant qu'il habitait cette commune, en la quittant même, n'a cessé de la calomnier de la manière la plus atroce (2).

« En arrivant dans cette commune, au lieu d'attendre, pour produire et enregistrer ses pouvoirs, quelque jour où nous serions assemblés, et sans nous en avoir donné avis, le citoyen Dubois vint à notre secrétariat, où il fit enregistrer sa commission par notre Secrétaire, qui n'eut qu'à peine le temps de faire avertir de se rendre au bureau deux Officiers municipaux et l'Agent national.

(1) L. 198.
(2) **Alanet**, curé constitutionnel.

« Il parla ensuite de son logement à des membres de la Municipalité. Ceux-ci lui indiquèrent le presbytère comme un endroit qui aurait pu lui convenir. Le citoyen Dubois ne goûta pas leur avis et demanda à voir une grande chambre où le citoyen Perrot tenait école. Il prétendit qu'une fois son installation faite, Perrot n'aurait plus d'emploi à cette chambre, par la raison, disait-il, que lui, Dubois, aurait alors seul le droit d'enseigner les enfants. En parlant de la sorte, le citoyen Dubois comptait, sans doute, pour rien la loi du 29 Frimaire, qui donne à tout citoyen le droit d'enseigner, en remplissant les conditions qu'elle prescrit. Enfin, le citoyen Dubois convint qu'il prendrait la chambre en question pour y instruire la jeunesse.

« Le 10 Thermidor, le citoyen Dubois vint pour se faire installer; il n'avait encore donné à la Municipalité aucun avis sur le jour auquel il comptait fixer cette installation. Il arriva au temple, où l'on publiait les lois, et, sans en conférer avec les Officiers municipaux qui étaient présents, il alla droit à la tribune et requit le Secrétaire Greffier de procéder sur-le-champ à son installation.

« Mais revenons aux objets de sa dénonciation. Par sa lettre du 15 Thermidor, il nous a requis de faire enlever de la chapelle dite de Saint-Joseph les objets qui pouvaient y gêner ses écoles. Sur ce réquisitoire, nous vîmes que le citoyen Dubois avait changé d'intention sur le local de son établissement, et qu'il était décidé à agir de son propre chef, puisque, sans la participation d'aucune administration, il allait disposer d'un édifice national. Néanmoins, pour tâcher d'éviter avec lui toute discussion, nous fîmes faire les arrangements qu'il demandait.

« Quant au moyen inventé par le citoyen Dubois pour rappeler aux parents l'obligation où ils sont d'envoyer leurs enfants à l'instruction publique, nous avons eu beau lire ses lettres, nous n'avons pu lui trouver l'efficacité qui lui est donnée dans la dénonciation.

« Il lui fut répondu verbalement que les concierges du temple étant plus que surchargés par le service de la Municipalité, nous ne jugions pas à propos de les obliger à monter deux fois par jour dans la tour; que le marteau de l'horloge, frappant à son ordinaire, pouvait suppléer au son que l'on aurait pu faire du bas du clocher; qu'il y aurait de grands risques à laisser la corde suspendue à la cloche descendre jusqu'à terre, que les enfants et les malveillants trouveraient, les uns sans y penser, les autres par dessein, de quoi alarmer la commune en sonnant le tocsin mal à propos.

« Quant à l'inculpation relative à la non-descente des cloches... Le citoyen Dubois montre assez clairement qu'il l'a faite plus par envie de dénigrer la Municipalité, que par esprit de patriotisme, car on a descendu et livré à la fonte la plus grosse cloche.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« Le citoyen Dubois ajoute : « Vous savez, citoyens, qu'on « a conservé, dans le temple de cette commune, deux croix « et autres effets en argent. » Ah ! quelle découverte vient d'être faite par le citoyen Dubois !... Qu'il sache qu'elles sont portées sur l'état que nous avons remis à l'Agent national, et que déjà nous avons remis 28 marcs d'argent pour la monnaie.

« Nous finirons, citoyens, par vous inviter à engager le citoyen Dubois à se tenir au pas de son institution ; vous nous éviterez par là des discussions qui ne pourraient tendre qu'à nous détourner des devoirs attachés aux fonctions dont nous sommes chargés.

« Salut et fraternité !

(A suivre.) « B. BRETON, *maire.* »

« Purger sûrement et agréablement était un problème depuis « longtemps cherché, et tous ceux qui ont eu le malheur d'être obligés « d'avoir recours aux eaux minérales nauséabondes, au sulfate de « magnésie âcre et amer, à l'huile de ricin contre laquelle l'estomac se « révolte, et à toute la série des autres purgatifs d'un goût si détes- « table, auront pour M. Rogé une véritable reconnaissance de les pré- « server de ces odieuses drogues qui ajoutent encore à la tristesse de « l'état de maladie. »

Poudre de Rogé, 2 francs le flacon dans toutes pharmacies.

« Le Quinium Labarraque est l'un de meilleurs toniques que l'on puisse employer pour combattre la faiblesse de constitution ou celle qui est la conséquence des diverses maladies.

« Depuis quelques années, j'ai employé avec un succès constant le *Vin de Quinium Labarraque* comme *fébrifuge et comme tonique* chez plus de huit cents ouvriers malades ou affaiblis par les miasmes paludéens qui s'exhalent des terrains de l'Eure. Les malades étaient régénérés par l'emploi habituel du Vin de Quinium à la dose d'un verre à liqueur matin et soir. » Dr BELLEVUE.

« Dès le début de la migraine, il convient de prendre deux ou trois *Perles d'essence de térébenthine du Dr Clertan* ; on les avale rapidement, comme des pilules, avec une cuillérée d'eau. Le plus souvent, la migraine est dissipée complétement en vingt ou trente minutes.

Ce moyen n'est pas infaillible : quel est le médicament qui réussit toujours ? mais il guérit huit fois sur dix. » (Dr Wallon dans le *Courrier Médical.*)

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

A VENDRE HARMONIUM à 2 claviers, avec pédalier, excellent pour étudier l'orgue à domicile. *Prix modéré.* S'adresser aux Bureaux de la *Semaine religieuse.*

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or. **E. LEFÈVRE** Concours gén[al] du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pieces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

ORGUES

d'ALEXANDRE, père et fils

81, rue Lafayette, PARIS

ORGUES — HARMONIUMS

pour Églises, Écoles, Salons

ORGUES A MAINS DOUBLÉES

(Modèles nouveaux)

ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.

TROIS ANS DE CRÉDIT

Envoi franco sur demande du Catalogue illustré

Archives diocésaine de Quimper et Léon



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par QUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

CONTRE Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouement, Oppression et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte** de **Nafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codeine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de **Toux** ou de *Coqueluche*. — Prix : *Pâte* 80c et 1f25 *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

HYGIÈNE DE LA TÊTE

La Chute des Cheveux

est immédiatement arrêtée par

LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF

Emploi très agréable. — Parfum exquis.

LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.

Depôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Ve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycerine, employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.

La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

ESSERP

Pour Copier et Imprimer Soi-même, sans apprentissage, 1 à 10.000 Exemplaires, Ecriture, Dessins ou Caractères d'Imprimerie - RAGUENEAU, RUE JOQUELET 8, *(près la Bourse) Paris.*

Expériences Publiques - Envoi des Spécimens France.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 23 Novembre 1894. N° 47.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper; pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I. Chronique du Diocèse* : Nominations ; Nécrologie ; Grand-Séminaire ; Pont-Croix ; Brest ; Les caisses rurales ; Nos Missionnaires.

II. Nouvelles du monde catholique : Le crucifix dans les écoles ; Patriotisme et trahison ; Moulins ; Martyrs de la charité ; Comme ils jugent les choses de haut !... Bonnes pensées.

III. S. Menoux (suite).

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 25 Novembre. — 28e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la T. S. Vierge. Double-majeur. Blanc. Mémoires de Ste Catherine, vierge, martyre, et du Dimanche.

Aux Vêpres, mémoires 1° du suivant, 2° de Ste Catherine, 3° du Dimanche, 4° de s. Pierre, évêque, martyr.

Lundi, 26. — S. Silvestre, abbé. Double. Blanc.

Mardi, 27. — S. Didace, confesseur, Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — Dédicace de la Basilique de Saint-Pierre et de Saint-Paul *(du 18 Novembre)*. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 29. — S. Hoardon, Evêque. *(au Propre diocésain.)* Double. Blanc.

Vendredi, 30. — S. André, Apôtre. Double de 2me classe. Rouge.

Samedi, 1er Décembre. — S. Tugdual, Évêque *(au Propre diocésain.)* Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Retraite de Quimperlé..... 25, 26, 27, 28, 29 et 30 Novembre.
Cathédrale de Quimper .... du 1er au 10 Décembre.

Archives diocésaine de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Nominations. — Mgr l'Evêque a nommé chanoine honoraire de sa Cathédrale M. Treussier, professeur au Grand-Séminaire, auquel nous sommes particulièrement heureux de présenter nos sincères félicitations. Nous sommes assuré d'être l'interprète de tout le clergé du diocèse, en saluant dans le nouveau chanoine le professeur distingué de philosophie puis de théologie morale, et aussi le zélé directeur de la retraite des œuvres diocésaines.

***

Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Le Bihan, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, aumônier de la Maison d'arrêt, à Brest ;

M. Biannic, vicaire à Gouézec, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

M. Le Fur, vicaire à Mespaul, vicaire à Gouézec ;

M. Duigou, jeune prêtre, vicaire à Plomeur, en remplacement de M. Bozec, démissionnaire pour cause de santé.

M. Labat, vicaire à Brasparts, vicaire à Mespaul ;

M. Pronost, vicaire à Peumerit, vicaire à Brasparts ;

M. Abgrall, vicaire à Leuhan, vicaire à Peumerit ;

M. Guéguen, ancien vicaire de Plonéis, vicaire à Leuhan.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs :

M. Allain, prêtre habitué à Rosporden, décédé le 15 Novembre, à l'âge de 59 ans.

Nous avons également le regret d'annoncer la mort de M. Guillerm, recteur de Plouénan, décédé le 17 Novembre, à l'âge de 57 ans.

M. Guillerm laisse les plus profonds regrets parmi ses confrères et dans sa paroisse où il faisait le bien, depuis 13 ans, et qu'il a dotée d'une belle église.

R. I. P.

Grand-Séminaire. — La fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge est le jour choisi, dans la plupart des communautés ecclésiastiques et religieuses, pour le renouvellement des vœux, de tous les engagements contractés envers Dieu.

Elle a été célébrée, mercredi, au Grand-Séminaire, avec toute la solennité que comporte la modeste chapelle provisoire. La messe a été chantée par M. Guillard, chanoine titulaire. Mgr l'Evêque assistait au trône : c'est la première fois qu'il présidait la fête patronale de son Grand-Séminaire ; on se rappelle que, l'année dernière à pareille époque, il achevait son voyage *ad limina*.

A la fin de la messe, Sa Grandeur est montée sur le marche-pied de l'autel et a adressé à l'assistance une belle allocution, que nous ne pouvons que résumer :

« Comme Marie dans le temple, les clercs se préparent, au Séminaire, à leur mission, qui sera aussi de donner Dieu au monde... Dieu, aujourd'hui, est chassé de partout : de l'Etat, des lois, des écoles ; chassé des joies et des plaisirs, même des deuils et des tristesses, qui cependant ont si grand besoin de Lui !... C'est aux prêtres à ramener Dieu dans la famille, dans la société. Pour cela, trois qualités leur sont nécessaires : la piété, la science, le zèle... Il leur faut d'abord la science de Dieu, que donne la théologie ; mais, les besoins du temps l'exigent, les prêtres ne doivent pas s'isoler ; comme Notre-Seigneur qui a dit cette sublime parole : *Misereor super turbam*, ils doivent aller au peuple, à l'exemple du divin Maître qui ne craignait pas de se mêler aux pécheurs, aux publicains... Que le prêtre ne se désintéresse pas des questions économiques, sociales... C'est en rendant service aux corps que l'on arrivera à reconquérir les âmes. Pour cela, il faut être des hommes de zèle, des hommes d'action. Qu'on sache bien que le prêtre est partout à sa place, pourvu qu'il se montre animé du véritable esprit sacerdotal, qui n'est que l'esprit de Jésus-Christ lui-même... »

Ensuite Monseigneur a reçu la rénovation des promesses cléricales, puis a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Au dîner, Sa Grandeur, par une délicate attention, qui a fait plaisir à tout le monde, a voulu placer à sa droite M. Treussier, le nouveau chanoine, dont nous avons annoncé d'autre part la nomination.

Pont-Croix. — On nous écrit :

« L'Adoration de Pont-Croix s'est terminée, samedi 17 Novembre. Elle était présidée par M. Fleury, chanoine honoraire, curé de Landerneau. On sait que parler de M. Fleury, c'est rappeler cette éloquence douce et pénétrante qui éclaire l'esprit tout en charmant le cœur.

Le terrain était bien préparé. Les appels chaleureux du vénérable et tout dévoué pasteur, le zèle de son excellent vicaire avaient disposé tout le monde à écouter favorablement et avec fruit la parole de Dieu. Les confessionnaux étaient littéralement assiégés. Plus de 2.000 communions... !! Ce chiffre est plus éloquent que toutes les paroles.

Vendredi soir, après l'instruction française, on a assisté à une de ces cérémonies comme l'Eglise catholique seule en sait inspirer... une procession du Saint-Sacrement. La belle église de N.-D. de Roscudon était splendidement décorée et illuminée. Plus de 1.200 personnes, prosternées sur les dalles séculaires, portant à la main un cierge bénit allumé, et le Dieu de l'Eucharistie, porté par le digne pasteur de la paroisse, accompagné de prêtres en tunique et dalmatique, en chapes de drap d'or et en surplis, passait

Archives diocésaine de Quimper et Léon

devant cette foule pieuse et recueillie, bénissant les pères et les mères, les vieillards aux cheveux blancs et les enfants... ! ! ! La joie rayonnait sur tous les visages ; bien des larmes coulaient discrètement ; et on a pu remarquer que les hommes n'étaient pas les moins attendris.... Des chants, bien exécutés, artistement accompagnés, donnaient à cette cérémonie un charme indéfinissable de plus. Quel beau et touchant spectacle ! Tout cela laissera dans tous les esprits, à Pont-Croix, un souvenir ineffaçable. On disait : « Ceci c'est un petit coin du ciel sur la terre, » et on avait raison.

Quelques pessimistes ont dit : la foi s'en va, la foi se meurt ! Même dans notre Bretagne catholique, on peut déjà prévoir le jour où elle disparaîtra entièrement de notre sol ! C'est une erreur. Ceux qui ont eu le bonheur de voir l'Adoration de Pont-Croix, toute une ville en prière, toute une population prosternée devant les saints autels, tous ceux-là pourront affirmer sans crainte, que la foi, bien loin d'être éteinte au milieu de nous, est, au contraire, aussi vive et aussi ardente que dans les âges les plus reculés, capable des mêmes sacrifices et des mêmes dévouements, éclatant à la moindre étincelle, à l'occasion d'un pèlerinage ou d'une retraite, avec la même ferveur et le même enthousiasme !

On connaît Pont-Croix, son église et son clocher. Mr le Curé, sans négliger les âmes, s'est donné à cœur de rendre à cet admirable monument toute sa beauté d'autrefois. Il réussira. On sait que M. le Curé de Pont-Croix n'est pas de ces hommes que les difficultés épouvantent et arrêtent. Il a déjà doté Tréboul d'un bijou, et cela dans des conditions qui auraient fait reculer plusieurs autres. On ne doute donc pas que le vénérable sanctuaire de N.-D. de Roscudon ne devienne bientôt une des perles architecturales de la Cornouaille, pour reprendre son rang parmi les plus beaux monuments religieux de notre Bretagne. » *Un Témoin.*

BREST. — Sur la demande de M. de Kerros, Consul de Russie à Brest, des prières publiques pour la Russie et la France ont été dites, à Saint-Louis, lundi soir, à l'occasion des obsèques de S. M. le Czar Alexandre III. L'église, insuffisante à contenir la foule, était admirablement décorée, pour la circonstance, de trophées, de drapeaux russes et français.

M. le Préfet maritime, M. le premier Adjoint à la tête du Conseil municipal, les chefs ou représentants des diverses administrations militaires et civiles assistaient à la cérémonie.

M. le chanoine Roull, Curé-archiprêtre, a prononcé au milieu d'un profond recueillement, une émouvante allocution dans laquelle, après avoir rendu hommage aux vertus du Czar et rappelé sa fin chrétienne, il a appelé les bénédictions de Dieu sur les deux nations amies et fait des vœux pour le maintien de la paix, « dont le digne successeur d'Alexandre III, fidèle à l'esprit et aux instructions de son père, est déjà le garant devant l'Europe. »

Les Caisses rurales. — Mgr l'Evêque de Tarbes a reçu du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, pour la communiquer à M. l'abbé Henri Fontan, l'infatigable organisateur des Caisses rurales dans les Hautes-Pyrénées, la lettre suivante dont voici la traduction :

Illustrissime et Révérendissime seigneur,

Une particulière bénédiction a été demandée au Saint-Père pour M. l'abbé Henri Fontan, qui s'occupe avec un zèle louable et un plein succès, de l'œuvre des Caisses rurales dans votre diocèse. Sa Sainteté, toujours soucieuse d'encourager de sa bienveillance tout ce qui tend au bien-être spirituel et matériel de ses fils, a accueilli volontiers la demande qui lui a été faite en faveur de M. l'abbé Fontan. Elle se plaît à penser que sa bénédiction confirmera l'ecclésiastique ci-dessus loué, dans l'entreprise salutaire à laquelle il consacre son zèle et son activité. L'auguste Pontife veut aussi que sa bénédiction parvienne à M. l'abbé Fontan, par les dignes mains de votre seigneurie illustrissime et révérendissime. C'est pourquoi je la prie de communiquer à son diocésain cette preuve de la bienveillance pontificale que le Saint-Père lui envoie, pour le fortifier et l'encourager dans cette œuvre si merveilleusement appropriée aux besoins de notre époque.

Je suis heureux en même temps de saisir cette occasion de me dire, encore une fois, avec les sentiments de l'estime la plus signalée,

De votre seigneurie illustrissime et révérendissime,

Le serviteur, M. card. RAMPOLLA.

Rome, 23 Octobre 1894.

La plupart de nos lecteurs connaissent déjà l'institution qui vient d'être honorée d'une approbation si haute. Néanmoins nous croyons utile d'en rappeler brièvement le but, le fonctionnement et les avantages, en ce moment où la question est de plus en plus à l'ordre du jour.

La Caisse rurale est une société *en nom collectif*, à capital variable, fonctionnant dans les limites d'une seule commune. — Elle est en nom collectif : cela veut dire que tous les associés sont solidairement responsables, sur tous leurs biens, des dettes de la société.

La Caisse rurale n'a pas de capital : les associés n'ont donc aucun versement à faire. Les capitaux que la Caisse prêtera, elle les emprunte elle-même, sous la garantie solidaire de ses membres.

Les bénéfices que la Caisse réalise forment une réserve qui couvre les pertes qui pourraient être faites. — Jamais un centime de ces bénéfices ne doit être distribué aux sociétaires comme dividende, ou aux administrateurs comme traitement.

La réserve s'accroît ainsi indéfiniment, et quand, par la suite des années, elle devient trop considérable, l'excédent est affecté à des œuvres d'utilité générale : jamais les administrateurs ou les associés ne doivent en bénéficier individuellement.

La Caisse ne prête qu'à ses associés, pour un emploi déterminé et jugé utile, contrôlé.

Tout emprunt est garanti par une caution.

Archives diocésain de Quimper et Léon

La Caisse prête pour tout le temps nécessaire. Elle fixe d'avance, d'accord avec l'emprunteur, les époques où celui-ci devra payer des acomptes. Ces époques sont déterminées, d'après les dates où l'emprunteur réalise ses principales recettes, par la vente de ses produits et, dans un village où tout le monde se connait, il est facile d'être sûrement renseigné à cet égard.

Partout où l'institution s'est établie, elle a produit les meilleurs résultats, qu'un de ses apôtres expose en ces termes :

« Diminuer la misère rurale, relever la dignité individuelle des paysans ; faire d'hommes esclaves d'usuriers, des hommes libres, indépendants, honorables, vivant de leur travail, grâce aux capitaux que leur union leur a procurés, c'est beau ! Mais établir un terrain commun où tous se rencontrent, unis dans un même sentiment de dévouement désintéressé au bien commun, c'est mieux encore !

« Or, la Caisse rurale resserre les liens d'amitié, l'esprit de solidarité, ou mieux de charité mutuelle, qui doivent unir les habitants d'une même commune.

« Ajoutons que — c'est un fait d'expérience — jamais caisse rurale n'a fait perdre un centime ni à ses créanciers ni à ses sociétaires. »

En Bretagne, la masse de la population est essentiellement rurale et la question sociale est, avant tout, une question agricole : nous croyons que les établissements de crédit dont nous venons de parler sont appelés à y rendre de grands services, et l'on ne peut qu'applaudir au zèle de ceux qui en prennent l'initiative.

On sait qu'une Caisse rurale — la première, croyons-nous, dans le diocèse de Quimper, — vient d'être établie à Plogonnec. Puisse cet exemple avoir beaucoup d'imitateurs dans notre pays, auquel on reproche, non sans quelque raison, son esprit trop routinier !.....

***

Les lignes qui précèdent étaient déjà écrites, quand nous avons trouvé, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc, un remarquable article sur la même question, emprunté en grande partie à une étude de M. l'abbé Trochu, publiée par le *Bulletin des Syndicats de Basse-Bretagne*. Nous en extrayons ce qui a rapport au Finistère, en retenant pour Plogonnec l'honneur d'avoir fourni « la première gerbe dans l'abondante moisson » annoncée.

« Dans le Finistère, les Caisses rurales doivent à M. l'abbé Treussier, directeur du Grand-Séminaire de Quimper, et à M. Des Jars de Keranroué, le dévoué Président du Syndicat agricole de Morlaix, d'avoir trouvé un aussi bienveillant accueil. A la Retraite-Congrès de Landerneau qui a été suivie par plus de 300 prêtres et laïques, la semence a été jetée dans un auditoire aussi bien préparé que possible pour la recevoir. Il ne reste plus qu'à passer de la théorie à la pratique. M. l'abbé Treussier qui, tout en occupant une chaire de théologie, est encore le Directeur éclairé des œuvres diocésaines, ne manquera pas de pousser à une organisation qui présente d'aussi importants avantages. Déjà, M. Des Jars de Kéranroué, bien avant la conférence qui fut faite sur le sujet de Landerneau, avait fait connaitre les caisses Raiffeisen ; d'autres hommes d'œuvres, parmi lesquels nous pouvons nommer M. du Cleuziou, MM. les Vicaires de Saint-Pol-de-Léon, de Douarnenez, de Morlaix, le comité ouvrier catholique de Brest, etc., sont prêts à mettre le pied dans l'étrier. Il y a dans le Finistère une abondante moisson qui se prépare ; avant peu de temps, nous pourrons admirer les premières gerbes. »

Nos Missionnaires. — On veut bien nous communiquer la lettre suivante du R. P. Moullec. Elle sera lue avec le même intérêt que celles qui l'ont précédée.

« Notre-Dame des Victoires, Buddu-Sud, le 24 Juillet 1894.

« Mon bien cher Cousin,

« Ta bonne lettre du 16 Janvier 1894 m'est parvenue le 16 Juin de la même année. Comment te remercier de ton aimable souvenir ? Quoi qu'on ait dit, le Missionnaire n'est pas un homme sans patrie et sans affection ; on le sent surtout lorsque les bons amis de France viennent, de temps à autre, nous rappeler le fascinant souvenir de la patrie absente.

« Merci donc, mon cher ami ; mille fois merci, pour tes pages si pleines de charmes.

« Je ne veux pas manquer de te donner un mot de réponse. Mais que dire ? Comme le pays où je vis est pour tous les Européens une terre de souffrance, parlons d'abord de ma santé. Grâce à Dieu, je ne porte pas mal mes dix années d'Afrique. J'ai payé mon tribut au climat de l'Equateur, dans les premiers mois de ma vie de Missionnaire en activité ; mais aujourd'hui, en dépit du travail accablant que me donne la conduite d'un district de 75,000 habitants, ma santé semble devenir de plus en plus robuste.

« Je passe ma vie à batailler, pour devancer le mensonge de l'hérésie, tuer la perfidie païenne et guérir les faiblesses du cœur humain.

« Oui, mon pauvre ami, de nos jours comme de tout temps, il se trouve des hommes qui, semblables aux Pharisiens hypocrites, ferment aux pauvres noirs le royaume des Cieux. Ils n'y entrent pas et ils empêchent les autres d'y entrer ! Ils parcourent la terre et la mer pour conquérir un prosélyte, et quand ils l'ont conquis, ils le rendent digne de l'enfer, deux fois plus qu'eux ! « *Væ vobis... quia circuitis mare et aridam... !* »

« Si les ministres anglicans, au lieu de travestir la Bible et de la déshonorer, voulaient tant soit peu réfléchir à ces terribles menaces du Sauveur, ils aimeraient mieux rester employés de

Archives diocésaine de Quimper et Léon

commerce, que de venir, au centre de l'Afrique, moyennant un peu d'or, souffler l'esprit de discorde parmi nos pauvres noirs.

« Mais pour l'épreuve des élus, il faut qu'il y ait des hérésies, et c'est justement pour y résister avec vaillance, que je perds deux ou trois heures de sommeil, toutes les nuits ! Au jugement dernier, on se fera payer avec usure !

« Le Koki, qui est un charmant pays limitrophe du Buddu-Sud, est actuellement le théâtre d'une lutte à outrance de vie ou de mort. Le roi de ce pays, sous la pression de la crainte, s'est engagé dans le protestantisme, à peu près « *evel eur c'hi o vont d'ar gousperou,* » la queue basse. Mais son exemple sera funeste pour le reste de ses sujets, qui sont déjà travaillés par de noirs sectaires qui vomissent contre nous, du matin au soir et du soir au matin, les calomnies les plus atroces.

« Nous, de notre côté, nous avons envoyé dans la capitale du Koki un bon nombre de catéchistes, avec ordre de combattre le bon combat, non pas armés de la calomnie et de l'injure, mais revêtus de la vérité et de la douceur de Jésus-Christ. Notre-Dame des Victoires nous obtiendra, je pense, de ramasser, au milieu du pêle-mêle des païens et des hérétiques, les élus, tous ceux « *quotquot erant præordinati ad vitam æternam.* »

« Ma seconde préoccupation, c'est de convertir les milliers de païens qui m'entourent, dans le Sud du Buddu, et qui pullulent encore dans l'ignorance et dans la corruption, comme des vers dans un tombeau. Pour dix *priants* que j'ai dans mon district, il y a bien encore quatre-vingts païens ; et je n'ai qu'un confrère pour m'aider dans cette immeuse besogne ! Heureusement nos néophytes sont ardents à la propagande, ce qui rend notre tâche beaucoup plus facile.

« Ces jours derniers, après avoir préparé à la Confirmation 1,850 chrétiens, prémices de cette année, nous avons encore régénéré dans l'eau sainte 315 catéchumènes. Dans trois mois, ce sera un autre groupe au moins aussi nombreux, sinon plus.

« Enfin, nos néophytes qui ont déjà franchi le seuil de l'église, nous devons les conserver. C'est là un travail en vérité très consolant et très fructueux, mais absolument excessif pour deux Missionnaires. Nos confessionnaux sont assiégés, tous les soirs : nous confessons environ 150 par jour et renvoyons le reste pour le lendemain, et ainsi de suite. Nous avons dans le district 4,000 baptisés, dispersés dans un rayon de 18 à 20 heures de marche. Or, tout ce monde veut s'approcher des sacrements le plus souvent possible, les uns tous les deux dimanches, les autres toutes les semaines, tous, tous les mois. Vois-tu, mon cher ami, ce qu'il nous faut dépenser de sueurs pour remplir un tel ministère, sans compter les malades ? Ici, la peste est toujours à demeure. Tous les jours, on nous apporte quelques uns de nos néophytes mourants, et nous voilà couchés plusieurs heures auprès d'eux, pour les consoler dans leurs derniers moments et les conduire aux portes de l'éternité. Ah ! oui, plus d'une fois par jour, je pense à la

sueur du Sauveur dans le jardin des olives ; mais comme la nôtre n'est pas encore de sang, nous nous durcissons de plus en plus sous le fardeau.

« Ce n'est pas tout. Il faut encore instruire les jeunes gens et leur apprendre à lire et à écrire ; autre travail fort intéressant, mais plein de fatigue. A ce propos, je fais souvent une réflexion, pendant que je fais bégayer à mes petits négrillons l'a, b, c, d, de l'alphabet : à présent, ces enfants ne me parlent qu'à genoux ; mais plus tard, quand les enfants de leurs enfants seront parvenus au faîte de la science moderne, il s'en trouvera probablement qui, poussés par le diable, ne manqueront pas de jeter à la tête de leurs prêtres l'épithète de jésuite enfariné et d'obscurant. Ils auront oublié que ce sont des prêtres qui les ont rencontrés tout nus dans leurs savanes, qui les ont habillés et mis sur le chemin de la science et de l'honneur ; au prix de mille privations, de mille fatigues, de la mort prématurée !

En un mot, il en sera sans doute du Buganda comme de la France. C'est égal, voir des petits nègres écrire une charmante lettre et chanter, dans un livre, les sublimes strophes du *Gloria* et du *Credo,* c'est pour le cœur un moment bien doux.

« Le malheur est que nous sommes trop peu d'ouvriers. Quoi donc ! nos Bretons ne savent plus le chemin des missions ? Quoi donc ! Ne chante-t-on plus dans les églises de Breiz-Izel les paroles brûlantes du cantique de la Propagation de la Foi :

« Deut eta, belec iaouank,
« Kuitaït bro, mamm ha tad,
« Daoust d'an daëlou puill ba stank
« A skuill ho taoulagad,
« Deut, *saeon du Breiz-Izel,*
« Hast hon euz d'ho klevet
« O prezeg an Aviel
« E bro ar baïaned !!!..... »

« Nous sommes ici seize ou dix-sept missionnaires : il en faudrait quarante ou cinquante, et tous auraient de quoi s'occuper sans relâche, depuis 5 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir ! *Roga ergo dominum messis.....*

« .....Je commence à jeter les fondements d'une Congrégation religieuse de femmes. J'en ai déjà une vingtaine. La supérieure est une excellente jeune veuve, supérieure aussi en fait de vertu, pour une négresse. Deux des Sœurs sont employées dans une espèce d'hôpital, deux autres dans un asile de vieillards. Les autres cultivent nos bannaneraies et nettoient, de temps en temps, quelques marmots recueillis çà et là, comme des fleurs dans la brousse. Je ne sais encore comment nommer ma jeune congrégation ; du reste, nos bonnes Sœurs sont encore habillées d'écorce d'arbre, elles ne pensent pas à imposer un nom à leur société naissante.

« Adieu, mon cher ami, que ma lettre arrive, sans encombres, au nid de verdure qu'on appelle C..... Que les brigands qui infestent nos forêts de l'Afrique équatoriale respectent ces lignes, et

Archives diocésaine de Quimper et Léon

qu'elles aillent te dire qu'au milieu de l'Afrique, il y a un ami qui pense souvent à toi.

« Ton tout dévoué en N.-S. J.-C.

« S. Moullec, missionnaire,

« *à N.-D.-des-Victoires, Buddu-Sud, Ouganda.* »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les crucifix dans les écoles. — Cette question du droit du crucifix dans les classes des écoles primaires, vient de se poser à nouveau dans l'Isére. Voici de quelle manière :

Au cours des vacances, M. le maire de Tencin ayant fait placer, dans les salles de l'école communale, deux crucifix, l'instituteur lui a écrit ainsi qu'à l'inspecteur primaire, pour dégager sa responsabilité. Le maire a répondu à la lettre de l'instituteur :

« Monsieur l'instituteur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre de ce « matin.

« En portant à la connaissance de M. l'inspecteur primaire le « fait que vous m'avez signalé, vous faites sans aucun doute votre « devoir ; mais vous pourrez ajouter que j'ai cru devoir faire le « mien, en plaçant moi-même un crucifix dans chacune des écoles « de garçons, et que j'entends bien les y maintenir. Cet emblème « religieux n'a rien de séditieux, et il n'aurait jamais dû être « enlevé.

« C'est, du reste, pour ne pas engager votre responsabilité ou « celle de votre adjoint, M. Bigillon, que j'ai placé ces crucifix en « votre absence. Je n'avais pas à vous prévenir et j'en prends « toute la responsabilité, sachant très bien que l'indépendance et « les manifestations les plus naturelles d'un « caractère » ne sont « plus à l'ordre du jour.

« Chacun saura me rendre, du reste, la justice que je suis très « libéral, et je me plais à penser qu'aucun conflit n'est à craindre « entre l'administration et moi.

« Agréez, etc...

« Le maire de Tencin,

« Marquis de Monteynard. »

Nous attendons avec une certaine curiosité ce que fera l'inspecteur d'Académie ; mais voilà un bien bel exemple que nous signalons à tous ceux qui se demandent comment il faut s'y prendre pour faire rentrer le crucifix à l'école. M. le maire de Tencin a très crânement rrsolu la question. Il faut faire comme lui.

(*Correspondance hepdomadaire*, 24 octobre.)

Patriotisme et trahison. — La franc-maçonnerie, qui fait la guerre au catholicisme, serait en même temps une école de trahison. La preuve s'en trouve dans cet extrait d'un journal peu suspect, le *Temps* du 30 Janvier dernier, qu'on signale à la *Croix :*

... « *Bien des Allemands, arrêtés en 1870-71 par les autorités françaises dans les départements non envahis,* ONT PU ÉVITER D'ÊTRE PRIS POUR DES ESPIONS ET EMPRISONNÉS, EN SE FAISANT RECONNAITRE COMME FRANCS-MAÇONS. »

C'est-à-dire que les francs-maçons de chez nous remettaient en liberté des francs-maçons prussiens faits prisonniers, et des francs-maçons arrêtés comme espions, permettant aux uns de reprendre le fusil contre les enfants de la France et aux autres de préparer les voies à l'envahissement.

Cela était su, cela avait été également dit des guerres que la France avait eues antérieurement avec ses voisins ; mais il est intéressant de voir un journal de la nuance du *Temps* le reconnaître. Comme cette conduite des francs-maçons fait un beau contraste avec celle de ces curés qui se sont fait fusiller par les Prussiens aux lieu et place de leurs paroissiens !

Il est bon de le rappeler, afin qu'on comprenne de plus en plus que « l'ennemi » ce n'est pas le « cléricalisme », mais bien la franc-maçonnerie juive ! Ce ne sont pas les catholiques qui vendent à l'Allemagne les secrets de notre défense nationale, comme Dreyfus. Ce n'est pas de leurs rangs que sort Robin, de Cempuis, l'internationaliste, qui grâce à l'appui des journaux sectaires, acheté par son « anticléricalisme » farouche, a pu pratiquer, pendant de longues années, un système d'éducation essentiellement antipatriotique et immoral.

Moulins. — Mgr Dubourg, évêque de Moulins, annonce dans une éloquente lettre, que, arrivé depuis 18 mois au milieu de ses diocésains, il se rend à Rome pour un voyage *ad limina.*

Sa Grandeur exprime sa joie et son émotion à la pensée qu'il lui sera donné d'approcher « le *Pape des ouvriers,* le *Pape du Rosaire,* et le *Pape ami de la France.* »

Martyres de la charité. — Il y a quelques jours, la sœur Mélanie, des Augustines, qui depuis 35 ans soignait les fous, à Charenton, est tombée martyre de son dévouement, tuée d'un coup de pied dans l'estomac, par une folle agitée.

A Rome, dans le vaste hôpital du Saint-Esprit, un malade franc-maçon, renvoyé pour indiscipline, a tué de cinq coups de poignard, la Sœur Augustine, âgée de 26 ans.

Du haut du ciel, les martyres prieront pour leurs bourreaux.

Comme ils jugent les choses de haut! — Dernièrement Mgr l'Evêque d'Auch, qui ne passe pas pour être exalté ni hostile au régime actuel, a interdit les offices religieux dans une

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroisse de son diocèse. Cette grave mesure est motivée par différents actes de la municipalité et notamment l'enlèvement d'une croix, en dépit des protestations de l'autorité ecclésiastique.

A ce sujet, un député du Gers se propose d'interpeller le Gouvernement et voici, d'après les journaux auxquels il a fait ses confidences, les arguments qu'il doit développer, pour faire condamner Mgr Gouzot :

« Le commerce local se plaint de l'absence des offices, ceux-ci étant pour les cultivateurs un prétexte à venir à la ville. D'ailleurs le curé est un fonctionnaire et la messe est un service public.

« Si le Gouvernement croit devoir donner raison à l'archevêque et maintient sa décision, qu'alors on supprime le traitement des prêtres avec leur service. »

Et dire qu'il y en a beaucoup de cette force !

Bonnes Pensées

Il y a deux choses qui, réunies, sont le tout de l'homme : croire et agir.

Dans la balance divine, pour le salut d'un peuple, un martyr pèse plus qu'un héros.

Saint Menoux *(suite)*.

C'est au diocèse de Moulins que se trouve le tombeau de saint Menoux et que s'élève son église, abbatiale autrefois, paroissiale aujourd'hui. M. J.-J. Moret, a pris à tâche de faire connaître le saint Patron du pays que Dieu lui a confié, et c'est à l'intéressante brochure publiée par lui, que j'emprunterai les éléments de cette notice.

Saint Menoux naquit en Irlande, au VII^e^ siècle. Tout jeune encore, il quitta sa patrie pour venir chercher d'abord en Grande-Bretagne et ensuite sur le Continent, de nouveaux moyens de sanctification ; nous savons que le pays évangélisé par saint Patrice, envoyait fréquemment, à notre Armorique et à d'autres contrées du Nord de la Gaule, des émigrés qui, comme saint Ronan, saint Ténénan, saint Maudet, fuyaient le respect qui s'attachait à leurs personnes, mais trouvaient en Armorique, plus encore que dans leur patrie, la vénération qui s'attache à la sainteté.

La piété de Menoux, son savoir étendu le firent remarquer par l'Evêque, qui lui conféra les ordres sacrés jusqu'à la prêtrise. Dans l'exercice des fonctions sacerdotales, il se fit naturellement connaître des fidèles, et d'une manière si avantageuse, qu'à la mort de l'Evêque, les prêtres et le peuple furent unanimes à le réclamer pour pasteur. Il reçut donc la consécration épiscopale, et sa vie d'Evêque peut se résumer en peu de mots : il vit dans sa promotion même une obligation de se sanctifier de plus en plus ; il y travailla si bien, que Dieu le favorisa du don des miracles, et

bientôt saint Menoux était connu au loin par son éminente vertu et sa puissance surnaturelle.

Un seigneur, encore plongé dans les ténèbres du paganisme, se voyant retenu en prison par son suzerain, entendit parler de la sainteté de Menoux et de son pouvoir auprès de Dieu ; il éprouva aussitôt un vif désir de voir le pieux évêque, et déclara que, si par son secours il recouvrait la liberté, il embrasserait la foi chrétienne. Tout ceci fut rapporté à saint Menoux, qui lui fit remettre, en même temps que son anneau pastoral, une lettre où il l'encourageait à l'espérance, allant jusqu'à lui promettre qu'il aurait bientôt de grandes actions de grâces à rendre à la miséricorde infinie.

A peine avait-il reçu l'anneau, que le prisonnier le mettait en contact avec ses chaînes, et les fers se brisaient. Quelques instants après, le captif libéré était aux pieds de son bienfaiteur, lui témoignant sa gratitude par ses larmes plus encore que par ses paroles, et lui demandant, avec supplications, le saint Baptême. Il obtint promptement cette faveur, dont il sut se rendre digne par une vie vraiment sainte.

Dans la vie épiscopale de saint Menoux, le fait que nous venons de raconter est le seul dont la tradition nous ait gardé le souvenir ; on pourrait d'ailleurs croire que cette période de la vie du Saint fut d'assez courte durée.

Menoux s'était engagé par vœu à visiter le tombeau des saints Apôtres ; plusieurs prêtres, ses collaborateurs, l'accompagnèrent dans cette pieuse expédition. Le trajet fut de longue durée, car nos voyageurs s'en allaient, à pieds, le long des grandes voies romaines qui sillonnaient encore le monde.

Bientôt la sainteté de l'Évêque pélerin fut connue dans la ville éternelle, comme elle l'était au pays des Gaules, et le bruit de ses miracles fit de lui l'objet de l'universelle attention. Un jour, qu'un paralytique lui demandait l'aumône, il fit comme les Apôtres Pierre et Jean ; n'ayant ni or ni argent, il rendit au mendiant l'usage de ses membres. Le Pape, ayant eu connaissance de ce prodige, pria le thaumaturge de prolonger son séjour à Rome ; on va même jusqu'à dire qu'il lui demanda de s'y fixer pour lui prêter le secours de ses lumières dans le gouvernement de l'Eglise ; mais nous hésitons à le croire, car une pareille manière de faire était trop contraire à la discipline de ce temps-là.

Quand la dévotion de saint Menoux et de ses compagnons fut satisfaite, ils reprirent simultanément le chemin du pays, que déjà l'on commençait à appeler du nom de *douce* France ; ils ne mangeaient guère que du pain, encore était-ce le pain de l'aumône ; ils ne buvaient que de l'eau ; de pauvres huttes abandonnées leur servaient de refuges pour la nuit ; ils y couchaient sur la terre nue. Le lendemain, les pieux voyageurs reprenaient leur course, et quand ils rencontraient des laboureurs, ils s'arrêtaient pour leur prêcher la parole de Dieu. L'Evêque était véritablement apôtre. En suivant la voie romaine qui passe à Bourbon, ils arri-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vèrent à Mailly-sur-Rose ; mais là ils furent contraints de s'arrêter ; le chef de la sainte cohorte était épuisé de fatigues et d'austérités, et, sans le savoir, il était arrivé au lieu d'où il allait être bientôt appelé pour l'éternelle récompense. *(A suivre.)*

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Les *Pilules de Vallet* ont été approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris, pour la guérison de la *chlorose*, des *pâles couleurs*, de l'*anémie*, des *pertes de sang* et *pertes blanches* et de tous les états d'épuisement ou de faiblesse générale.

Nota — Les Pilules Vallet *(vraies)* sont blanches, et sur chacune est écrit le nom Vallet. Toutes pharmacies : le flacon : 3 fr., le demi-flacon : 1 fr. 50. Fabrication, 19, Rue Jacob, Paris.

AVIS La Société des **Soufres Romains**, qui avait obtenu, au commencement de 1894, la fourniture des Manufactures de l'État en France, vient d'être récompensée d'une Médaille à l'Exposition de Lyon.

LES SUCCÈS remportés par le système **Ferranti** placent les obligations de la *Cie Nationale d'Electricité* au premier rang des valeurs de ce genre.

Le Gaz est détrôné par l'Eclairage électrique ; indépendamment des villes et des usines, nous voyons de grandes maisons religieuses du Nord et de la Normandie, et notamment le Bon-Sauveur de Caen, mettre en pratique les nouveaux procédés, qui assurent un éclairage meilleur, plus salubre et à bon marché.

A VENDRE HARMONIUM à 2 claviers, avec pédalier, excellent pour étudier l'orgue à domicile. *Prix modéré*. S'adresser aux Bureaux de la *Semaine religieuse*.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou**, de **Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or. **E. LEFÈVRE** Concours gén¹ du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux meres de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes*, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Ve LEJAMTEL ET FILS

Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycérine, employée dans le traitement des **MALADIES DE POITRINE, PHTISIE**, etc.

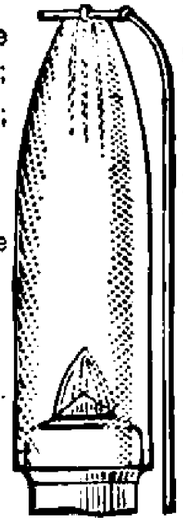
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Véritable RACAHOUT des ARABES de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute l'Ille. — Se méfier des Contrefaçons.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : Maison du Dr ROFF, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

LE BEC AUER
Breveté S. G. D. G.
SIÈGE SOCIAL à PARIS
151, Rue de Courcelles
1° Eclaire cinq fois plus que n'importe quel bec de gaz ;
2° Dépense la moitié moins ;
3° Plus de maux de tête ;
4° Plus de maux d'yeux ;
5° Le Manchon brûle plus de 1,000 heures.
MÉFIEZ-VOUS
des nombreuses Contrefaçons.
Marque de Fabrique : ★S. F. AUER★
Plus de 600,000 Becs vendus en France.

Il est démontré que le BEC AUER fait réaliser une économie annuelle de 40 fr. par bec pour 1,200 heures d'allumage.
Le BEC AUER est installé DANS :
Eglise St-Augustin, à Paris.
N.-D.-des-Victoires, —
Ecole Libre de Sarlat.
Séminaire St-Sulpice, Paris.
Petit Séminaire d'Issy.
Et nombreux Etablissements Religieux.
Il est représenté à :
Quimper, par M. SÉCHEZ, avenue de la Gare.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 30 Novembre 1894. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Apostolat de la Prière.

II. Chronique du Diocèse : L'adoration à la Cathédrale de Saint-Corentin ; Note de l'Evêché ; Nominations dans le clergé ; Nécrologie ; Carhaix.

III. Nouvelles du monde catholique : Les miracles de Lourdes ; La loge de Lourdes ; Le budget des cultes ; Justice et égalité ; Contre les diffamateurs.

IV. Un rêve.

V. Documents historiques (suite).

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 2 Décembre. — Premier Dimanche de l'Avent, 1re cl. priv. ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de ste Bibiane, Vierge, Martyre.
Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de ste Bibiane.
Lundi, 3. — S. François Xavier, confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Mercredi, 5. — De la férie ; Violet, — ou office votif de s. Joseph ; Semi-double. Blanc.
Jeudi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.
Vendredi, 7. — S. Ambroise, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Samedi, 8. — IMMACULÉE-CONCEPTION DE LA T.-S. VIERGE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cathédrale de Quimper .... du 1er au 10 Décembre.

Mission recommandée : CARHAIX, du 2 au 23 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Décembre 1894, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : LES NOUVELLES CHRÉTIENTÉS DE L'AFRIQUE.

« C'est l'objet constant de notre sollicitude, nous dit, dans un Bref tout récent (14 Juillet) Sa Sainteté Léon XIII, que de procurer partout la disparition de l'esclavage inhumain, et de ramener dans la sainte liberté et la fraternité du Christ les nations très malheureuses de l'Afrique. »

Cependant — nous devons le reconnaître avec joie et actions de grâces — la foi catholique, avec les bienfaits qui l'accompagnent, pénètre de plus en plus dans le noir continent. Le sang des martyrs continue d'être, en particulier pour les Missions fondées dans l'Afrique équatoriale par l'initiative féconde du cardinal Lavigerie, une source de bénédictions. Non seulement dans le Victoria-Nyanza, dans le Tanganika, dans le Haut-Congo, mais encore dans l'Ouvyaniembé, se manifeste un extraordinaire mouvement de conversions.

Ajoutons qu'un autre et puissant motif d'espérance est fourni, aux Missions catholiques, par les derniers et éclatants succès de la France sur le continent africain : nous voulons dire la rapide conquête du Dahomey, la prise de Tombouctou, jointes à d'autres expéditions, non moins heureuses, dans l'Afrique centrale.

Néanmoins, ne l'oublions pas, « les obstacles — écrivait, entre autres, un des généreux missionnaires de l'Afrique — sont tels encore, qu'il faut avoir, en leur présence, la foi qui transporte les montagnes...

« Nous manquons, en effet, d'hommes et d'argent... » Mais ce que les Missionnaires nous demandent le plus instamment, c'est, disent-ils, « l'aumône spirituelle de la prière. Là où l'apostolat de la parole ne peut suffire, qu'on l'aide à faire des prodiges, en lui associant l'*Apostolat de la prière !* » (*Missions catholiques*, t. XXVI, n° 286.)

« O Cœur de Jésus, conclut un des vaillants apôtres de l'Afrique, achevez ce que vous avez si bien commencé : envoyez chez ces nations encore païennes des ouvriers zélés et nombreux, et inspirez à vos dévots serviteurs et servantes de la France et de l'Europe de soutenir toujours vos missionnaires et leurs Œuvres ! »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les autres intentions pour lesquelles vous vous immolez sans cesse vous-même sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les nouvelles chrétientés de l'Afrique, afin que cette terre, si longtemps en proie au horreurs de l'esclavage, soit pleinement conquise par vos apôtres, à la sainte liberté des enfants de Dieu.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — SAINT-CORENTIN. — ADORATION DU T.-S. SACREMENT, DU 1er AU 10 DÉCEMBRE. — *Du Samedi 1er Décembre au Mercredi 5 inclusivement*, Adoration bretonne, prêchée par M. Le Gall, recteur d'Erguë-Armel. — A 5 heures 1/2, prières du matin ; instruction bretonne ; exposition du Saint-Sacrement ; messe. — A 7 heures 1/2 du soir : instruction bretonne ; chant de la prière ; bénédiction.

Mardi et Mercredi, à 11 heures 1/4 du matin, et à 4 heures 1/4 du soir : réunion, à la Cathédrale, des enfants du catéchisme ; instruction.

Jeudi, 6, à 7 heures 1/2, messe de communion pour les enfants.

— *Du Jeudi 6 au Lundi 10*, Adoration française, prêchée par le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus.

Jeudi, Vendredi, Samedi, Dimanche et *Lundi*, à 5 heures 1/2 du matin : prière ; instruction française ; exposition du Saint-Sacrement ; messe. — Le soir, à 7 heures 3/4 : prière ; sermon français ; bénédiction du Très Saint Sacrement.

Samedi, 8, fête de l'Immaculée-Conception, offices et messes aux heures ordinaires. Le soir, à l'issue de l'instruction, procession aux flambeaux ; station devant le trône de N.-D. de Lourdes. Tous les paroissiens sont invités à y prendre part avec cierges, et plus particulièrement les membres des Congrégations de la Sainte-Vierge.

Le Dimanche, 9, à la messe de 9 heures, et à la réunion, quête pour les pauvres secourus par les Dames de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Lundi, 10, à 7 heures 3/4 : clôture de l'Adoration ; procession du Saint-Sacrement ; salut solennel ; quête pour les frais de l'Adoration.

Pendant toute l'Adoration, des places seront réservées aux hommes, au haut de la nef.

***

CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Le Dimanche, 2 Décembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 heures, sainte messe, suivie d'une instruction et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Note de l'Évêché. — MM. les Curés et Recteurs ont reçu, ces jours derniers, de l'Evêché, de nouveaux diplômes concernant les autels privilégiés. Ils auront soin de remplir eux-mêmes ces feuilles, en y inscrivant le nom de leur paroisse et le titre de l'autel auquel ils voudront attacher le privilège.

MM. les Ecclésiastiques sont priés de nous donner avis, *sans retard*, des incorrections qu'ils auraient relevées dans l'*Ordo* de 1894.

Nominations dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Stéphan, recteur de Guerlesquin, recteur de Plounéour-Trez ;

M. Kérézéon, ancien recteur de Roscanvel, recteur de Guerlesquin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nécrologie. — Nous apprenons bien tardivement (car elle remonte à plusieurs mois,) la mort du R. P. Grall, décédé à la Trappe du Port-du-Salut, à l'âge de 51 ans.

Ce bon religieux était originaire de Saint-Vougay, et fut vicaire à La Feuillée, à Plounéour-Trez, puis à Trégunc. Nos lecteurs voudront bien prier pour le repos de son âme.

Mgr l'Evêque, accompagné de M. le chanoine Quéinnec, secrétaire général, a quitté Quimper, mardi soir, par le train de 2 h. 22. Sa Grandeur se rendait à Paris, pour assister à la séance solennelle annuelle de l'Institut catholique et à la réunion des évêques fondateurs, mercredi, à 3 heures.

Avant la séance, S. Em. le cardinal Richard, entouré de nombreux archevêques et évêques, a bénit les nouveaux locaux.

Mgr Germain, évêque de Coutances, a prononcé un discours.

Carhaix. — Nous recommandons d'une manière toute spéciale aux prières la Mission de trois semaines qui va s'ouvrir, dans cette paroisse.

Le dimanche, 18 Novembre, le R. P. Félix, Bénédictin du monastère de Kerbénéat, dont on connait le zèle pour cette dévotion, y installait l'Apostolat de la Prière. « L'œuvre, nous écrit-on, commence bien et fait espérer les plus heureux résultats, » — tout d'abord le succès de la Mission, dont elle aura été la meilleure préparation.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Les miracles de Lourdes. — Réponse péremptoire à ceux qui les nient. — M. le docteur Boissarie, le directeur bien connu du Bureau des constatations de Lourdes, a fait, le 22 Novembre, au Cercle catholique du Luxembourg, une conférence sur les miracles de Lourdes, qui a été une réfutation *vivante* des odieux mensonges accumulés dans le roman de M. Zola. En effet, sur l'estrade, placés en hémicycle autour de l'orateur, se trouvaient plusieurs *miraculés* dont la présence était, contre les négations des incrédules, un argument difficile à retorquer. Dans la salle, on voyait Mgr Morosini, secrétaire de la Nonciature, des ecclésiastiques, un grand nombre de médecins de Paris et de la province, des professeurs de l'Institut catholique, etc., etc.

Le conférencier a fait bonne justice des « procédés » de M. Zola, refusant de se laisser convaincre par les témoignages les plus probants : « C'est, dit-il spirituellement, l'avocat de la Cour d'assises en présence de vingt témoins qui ont vu commettre un meurtre. Ces témoins, plaide-t-il, ont vu le meurtre ; mais les jurés ne l'ont pas vu, les magistrats ne l'ont pas vu, et pour eux

il n'y a pas de certitude. » ...Puis M. Boissarie fait défiler — témoins irrécusables, s'il en fut — une quinzaine de personnes qui ont été guéries, et dont la guérison est de toute certitude.

C'est d'abord un homme de 37 ans, Schweiger, déclaré aveugle par le professeur Charcot, qui a recouvré subitement la vue à la procession du Très Saint-Sacrement ; puis Mlle Lemarchand, accompagnée par son médecin de Caen, et dont la face, rongée par un affreux lupus, a repris *instantanément* son aspect primitif, tandis que Zola décrit la plaie se cicatrisant *peu à peu*, à la suite de fréquentes lotions d'eau de Lourdes.

L'auditoire frémissait à la lecture du récit fait par Zola lui-même, montrant cette malheureuse (qu'il appelle Elise Rouquet) n'ayant en guise de bouche qu'une fente oblique, et obligée de « laper l'eau, à la facon des chiens ! » *(sic)*.

Arrive alors Marie Lebranchu (la Grivotte de Zola), qui, poitrinaire au dernier degré, transportée à Lourdes dans un cercueil, se présente au Bureau des constatations pleine de vie, devant Zola qui, dans son roman, la fait mourir au retour, et s'en débarrasse ainsi, sans autre discussion !

C'est Mlle Marie Briffault, de Mons-Saint-Léger (Haute-Saône), clouée sur son lit par une coxalgie suppurée, guérie en 1893, et pour laquelle M. Boissarie a envoyé un défi public à plusieurs journaux.

« Mon défi, remarque finement le docteur, a été entendu, mais il n'a pas été relevé. D'autre part, je sais que cette personne a été circonvenue par les rédacteurs de plusieurs journaux, que de l'argent lui a été offert par un docteur, qui s'est rendu à Mons-Saint-Léger, pour l'amener à déclarer qu'elle avait été guérie par suggestion. »

C'est encore Mlle Elise Lesage, de Bucquoy (Pas-de-Calais), guérie, en 1893, d'une tumeur blanche au genou, soignée sans résultat par le docteur Saint-Germain.

C'est enfin Mlle Constance Picquet, amenée à la conférence par son curé, de Soulaires (Eure-et-Loir), guérie instantanément d'un cancer au sein, pour lequel le médecin a même refusé l'opération, trouvant qu'elle ne présentait aucune chance de succès.

Ce médecin a reçu de ses confrères un très grand nombre de lettres.

Ce défilé des misères les plus affreuses, guéries par l'intervention de la Vierge de Bernadette, produit la plus profonde émotion, et c'est par des applaudissements enthousiastes que l'assemblée salue chaque nouveau miraculé qui vient rendre témoignage à la puissance de Celle que nous invoquons sous le titre de Salut des infirmes.

« A Lourdes, conclut l'orateur, le miracle est partout. Il est dans les guérisons, il est dans les grâces de conversion sans nombre... » Et il cite un médecin, incroyant, franc-maçon, divorcé ; « il est venu à Lourdes et il a été illuminé de la vérité. Il est aujourd'hui catholique, ajoute le conférencier : j'ai été son parrain et je m'honore d'être son ami. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De longs applaudissements saluent ce dernier trait. L'assemblée tout entière se lève et acclame longuement le docteur Boissarie, qui vient de montrer « que la science ne peut rien contre le bras tout-puissant de Dieu, et que la Vierge Immaculée ne peut être atteinte par la boue d'un immonde romancier. »

La loge de Lourdes. — Les francs-maçons se sont donné un mal inouï pour fonder, à Lourdes, une loge maçonnique, à laquelle ils ont accordé des subventions extraordinaires. Le franc-maçon qui a fondé cette loge vient de mourir, et les documents du convent maçonnique, tenu en 1894, annoncent en même temps la disparition de la loge elle-même, attendu que, en sept ans (la totalité de son existence), *elle n'a pu recruter un seul adhérent dans le pays de Lourdes.*

La Sainte-Vierge veillait. (*La Croix.*)

Dans le temps, la dite loge avait fait frapper une médaille allégorique avec cette devise menaçante pour le sanctuaire : *Ceci tuera cela !* Et justement, c'est *Cela qui a tué ceci !*

Le budget des Cultes. — On a distribué, le 15 Novembre, à la Chambre, le rapport de M. Raiberti, sur le projet de budget des cultes pour 1895 : il s'élève au total de 45.413.653 francs, soit, par rapport à celui de 1894, une diminution de 48.000 francs.

Cette réduction représente la différence entre une augmentation de 2,000 francs pour secours à des employés ou veuves d'employés de l'administration centrale et une diminution de 50.000 francs sur les allocations aux chanoines.

Le rapporteur reconnaît que tous les évêchés, nouveaux ou anciens, sont « concordataires » au même titre.

Le rapport donne, à titre d'annexe, le tableau du mouvement du clergé catholique et des ordinations depuis 1861.

Il en résulte que, de 54.658 membres dont il se composait en 1861, le personnel ecclésiastique est monté à 55.600 en 1892 ; le chiffre des élèves des Grands-Séminaires est descendu de 10.744 à 8.358, et celui des ordinations de 3.421 à 3.284.

Justice et égalité. — Le *Peuple Français* pose une question fort judicieuse à M. le Président du Conseil :

« M. Dupuy, en combattant le système des pharmacies municipales, défendu par M. Jules Guesde, a déclaré « qu'il serait injuste de puiser dans la bourse de tous, dans le budget, au seul profit d'une catégorie de citoyens. »

« Que pense-t-il, dès lors, de la répartition faite par les Conseils municipaux, d'aliments, de vêtements, etc., payés par le budget communal, au profit exclusif des enfants des écoles laïques ?

« N'est-ce pas puiser dans la bourse de tous, au seul profit d'une catégorie de citoyens ? »

Les catholiques ont le droit de demander, dans toutes les communes, une part de ces allocations pour les enfants des écoles libres, et les Conseils municipaux ne peuvent que se conformer aux règles du bon sens et de la plus vulgaire justice.

Contre les diffamateurs. — Nous avons annoncé, il y a quelques mois, que les prêtres du diocèse de Nevers ont fondé entre eux une association contre la diffamation. Un comité de jurisconsultes a pour mission de relever dans les mauvais journaux toutes les diffamations qui peuvent faire l'objet de poursuites.

La chose a, paraît-il, donné d'excellents résultats et mérite d'être imitée partout où la calomnie, enhardie par le silence trop endurant du clergé, se donne libre carrière.

Récemment le tribunal de Mulhouse condamnait à deux mois de prison et 125 francs d'amende le gérant d'un journal, pour grossière calomnie contre un prêtre. Le *Journal de Colmar* félicite celui-ci d'avoir poursuivi le diffamateur, et ajoute avec raison :

« Le conseil évangélique qui veut qu'on offre la seconde joue quand la première a été frappée, ne se rapporte qu'aux injures personnelles. Lorsque l'honneur du corps constitué est en jeu, personne n'a le droit de reculer devant les ennuis de poursuites judiciaires qui doivent le laver.

VARIÉTÉS

Un rêve. (*)

Monsieur le Directeur,

J'ai suivi avec un intérêt soutenu les divers articles que vous avez publiés, voilà déjà quelque temps, à l'occasion des *Essais liturgiques* du R. P. Rio. Vraiment, me disais-je, en les lisant, quel dommage qu'on n'accorde pas plus d'importance à l'étude de la Liturgie ! Et pourquoi ne pas appliquer tout bonnement des règles si belles, si simples et si instructives ? Nous avons l'air d'hommes qui cherchent, comme on dit, midi à quatorze heures, c'est-à-dire qui s'ingénient à mal faire, quand, outre la règle, le bon sens tout seul et même une sage épargne leur donnent de tout autres conseils. J'appuyerai ma critique sur un simple détail.

On ne voit à peu près nulle part le *paramentum altaris*, et les rares qui se le permettent, passent pour des attardés du Moyen-Age. Braves gens ! oui, attardés en liturgie, comme l'est saint Thomas en philosophie et en théologie. Et cependant, quoi de

---

(*) Cet article nous a été adressé, voilà déjà plusieurs mois. Il nous semble qu'il trouve bien sa place, à la veille du premier dimanche de l'Avent, qui ouvre l'année liturgique. Puisse cette considération nous faire pardonner par l'auteur le retard — involontaire — que nous avons mis à publier son travail. N. d. l. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plus positivement prescrit que cette gentille parure de l'autel ? Il faut fermer les yeux pour ne pas la voir, dans le Missel, le cérémonial, les documents spéciaux, et la pratique de Rome. Nous l'avions partout autrefois, en France, comme ailleurs. Quel motif avons-nous eu d'y renoncer ? Aucun, que je sache. Et qu'avons-nous mis à sa place ? De frivoles bordures de tulle ou de guipure, dites *tours d'autel !* plus c'est frivole et plus cela passe pour beau. *O..... quis vos fascinavit ?*

Si quelqu'un propose de rendre à l'autel sa parure normale et séculaire, aussitôt surgissent les objections nombreuses, plus entêtées que fortes, heureusement. « *Oh ! mais ce n'est pas joli ! Et quel dommage de cacher ce beau marbre, et ces fines sculptures, et ces mignonnes statuettes de saints, etc !* Du marbre ? Mais il y en a bien un peu partout, jusqu'aux étals de bouchers et tables d'estaminets. Des sculptures ? Mais ailleurs la place ne manque pas, et le devant d'autel n'est pas fait pour recevoir des statues ou des bas-reliefs. C'est le champ d'action réservé au tapissier et au brodeur sur étoffe. On a vu de si gracieux chefs-d'œuvre dans ce genre ! Chacun et chaque chose à sa place !

Conclusion : il faut remettre à l'autel, et tout autour, les revêtements d'étoffe, avec leurs couleurs parlantes. Nos peuples comprendront ce langage et seront touchés de ces rites vénérables, qui, par les yeux, iront droit à leur cœur.

Ecoutez un dialogue qui s'établit entre Théotime, humble fille de campagne, et l'autel de son église. C'est un rêve que j'ai fait, un jour que je priais dans un coin de cette église, et que cette bonne âme y priait aussi, se croyant seule.

« O saint autel, dis-moi pourquoi ton vêtement est-il blanc ? J'aime tant cette couleur ! » Ainsi parla l'humble villageoise, et l'Ange de l'autel répondit : « C'est que, vois-tu, je resplendis de l'éclat de gloire qui sert de vêtement au Christ et à sa très sainte Mère. La blanche lumière remplit le paradis, et transfigure ceux qui l'habitent. A la suite de Jésus et de Marie, ce sont les Anges et les saints qui, bien mieux qu'au Thabor, ont leurs vêtements blancs comme la neige, image de l'éternelle félicité.

« — Oh ! merci de cette belle instruction, dit la jeune fille. Puissé-je aussi, moi, me revêtir de Jésus-Christ et me plonger, un jour, dans cette blanche lumière qui sert d'entourage au trône de mon Dieu ! Mais puisque j'ai commencé, souffre que je continue. Je vois aussi que souvent tu t'habilles de rouge ; dis encore pourquoi ?

« — C'est que le sang du Calvaire a rejailli sur moi, et que ma robe en est toute empourprée. D'autrefois aussi, ce sont les Apôtres et les martyrs de Jésus que je célèbre, et alors, pour leur rendre hommage, j'arbore la couleur du sang qu'ils ont versé pour Lui.

« — Oh ! que c'est beau de donner sa vie pour Dieu ! Moi je veux, à l'exemple des saints Martyrs, donner ma vie pour mon Sauveur. Ce ne sera sans doute pas sous le glaive du bourreau, quoique, avec la grâce de Dieu, j'y sois prête, je crois. Ce sera du moins par la sueur du travail que je verserai mon sang, goutte à goutte ; ce sera par l'obéissance et l'humilité que je sacrifierai mon amour-propre. Puissent ces humbles sacrifices être agréés de mon Dieu !

« Mais dans l'envie que j'ai de m'instruire, je veux encore que tu me dises une chose. L'autre jour, c'était la Pentecôte, et j'ai vu que tu étais encore paré de rouge. Ici point de sang. Il y a donc un autre motif à cette couleur ; et lequel ?

« — Ame craignant Dieu, je te le dirai bien volontiers, écoute : La flamme, vois-tu, désigne l'Esprit-Saint, dont il est écrit qu'il est feu, c'est-à-dire amour. « *Ignis, caritas.* » — « Je suis venu « envoyer le feu sur la terre, dit Jésus-Christ, et que veux-je, sinon « de le voir prendre partout, et embraser tous les cœurs ? » Voilà pourquoi du rouge à mon vêtement, en ce beau jour, et toutes les fois qu'il s'agit de rendre honneur à l'Esprit-Saint.

« — En t'écoutant, je sens se dilater mon cœur. Vive donc l'Esprit-Saint ! Et qu'il m'est doux de me pénétrer de ces pensées. Pourquoi donc alors tous les autels ne sont-ils pas ainsi parés ? Quel inconvénient y aurait-il à cela ? A la ville voisine, il y a une belle église, avec des autels en marbre et beaucoup d'ornements. Ils disent que c'est très beau, et que des hommes habiles y ont travaillé. Mais c'est toujours la même chose, et cela ne parle pas à mon cœur. Et je ne prie nulle part aussi bien que dans l'église de mon village. Maintenant que ma pensée a saisi la raison de ces usages vénérables, j'y prierai mieux encore.

« Mais ce n'est pas fini ; ma curiosité grandit en apprenant. J'ai vu qu'au temps de l'Avent et du Carême, tes vêtements sont violets. Quel mystère est là-dessous ?

« — Amie de Dieu, ta curiosité me fait plaisir, et je veux la satisfaire. Chaque temps a son esprit, ce dont la couleur est l'emblème. Or, tu sais, la chair *que l'on mortifie* se teinte de violet. Ainsi l'âme contrite et pénitente se pénètre d'une sainte tristesse, et pour la traduire au dehors, je prends cette couleur assombrie — image des justes d'autrefois, quand ils soupiraient avec larmes après la venue du Sauveur promis ; image également des chrétiens d'aujourd'hui, qui doivent affliger leur âme et leur chair, de crainte de perdre leur part des mérites du Rédempteur. Voilà ce que j'enseigne, en m'habillant de violet. Ame chrétienne, as-tu saisi, et goûtes-tu cet enseignement ?

« — Le Seigneur, qui s'abaisse avec bonté vers les humbles et les pauvres, m'a donné de comprendre et de goûter ; et c'est avec une vive reconnaissance que je l'en remercie. Oui, vraiment, à l'âme exilée et pénitente conviennent les gémissements de la colombe, et rien de mieux pour peindre aux yeux cet état humilié qu'une couleur sombre et voisine de la nuit. Cependant, il m'en souvient, au jour des Saints Innocents, malgré leur sang versé, tu portais non la couleur du martyre, mais le violet des jours de deuil. Fallait-il donc s'attrister de leur mort, quoique soufferte pour Jésus-Christ ? Dis-moi la raison de cette différence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« — La raison, la voici : l'Eglise est une Mère, et avec son cœur plein de tendresse, elle a d'abord vu la cruauté d'Hérode, cruauté inutile, et jusque là sans exemple. En même temps lui parvenaient les cris déchirants des mères qui, comme Rachel, étaient inconsolables d'avoir perdu leurs enfants. Au milieu de ce grand deuil pouvait-elle se réjouir tout d'abord ? Non ; son cœur était plein de larmes. Il lui fallait pleurer avec celles qui pleuraient. Mais, en même temps, elle a montré le ciel aux mères éplorées, et elles y ont vu, ô doux spectacle, ces chères âmes qui jouaient tout heureuses, des palmes dans leurs mains, autour du trône de l'Agneau. Alors les mères se sont réjouies, et l'Eglise a repris sa parure festivale, ainsi que ses joyeux *Alleluia*. Voilà, chère Théotime, le mystère expliqué.

« — De plus en plus heureuse. Mais plus j'apprends, plus je veux savoir ; et plus je sais, plus il me semble que j'ai besoin d'aimer mon Dieu.

« La couleur verte, que tu revêts en certains jours, par exemple aux dimanches après les Rois, et après la Pentecôte, que veut-elle dire ? »

« — Encore ici tu vas apprendre un curieux symbolisme, qui soutiendra ta piété. Le vert est la couleur propre aux temps qui n'ont à célébrer aucun mystère spécial. Le Créateur a revêtu la terre d'un manteau de verdure. C'est la couleur de l'espérance, et l'espérance est ce qui soutient l'homme ici-bas dans son travail pour la vie du temps, aussi bien que pour la vie future. Il n'a point ici-bas de demeure stable, et il cherche tout simplement celle de-là haut. Donc, quand tu me verras ainsi paré, comme la nature qui travaille à son œuvre, pense au ciel, et dis avec le cantique :

« Quand te verrai-je, ô belle patrie
« Où Dieu seul fera tout mon bonheur,
« Où mon âme, d'amour attendrie,
« Ne doit brûler que pour le Seigneur ? »

« Voilà ce que j'avais à te dire ; je pense que cette explication t'aura satisfaite.

« — Grand Dieu, quelles beautés ! Et comme je vous remercie d'avoir révélé à votre pauvre servante le sens élevé de ces choses matérielles. Avec quel bonheur je pourrai dire désormais, à la suite du psalmiste : « *Vos autels, ô mon Dieu, vos autels* » sont ma joie et ma vie, surtout lorsque mon Sauveur est au tabernacle. Or, ici j'ai fait encore une remarque : en même temps que l'autel est habillé, le tabernacle l'est aussi, et tous deux des mêmes couleurs. Cela me plaît, tandis que le marbre et la dorure que je vois en ville ne me disent rien, et me laissent absolument insensible. A cela quelle explication ? » — De l'autel partit cette réponse :

« Je représente le Christ, et ma parure c'est l'Eglise. Les mérites des saints viennent du Rédempteur, et leur gloire est la sienne ; voilà pourquoi du blanc ou du rouge, selon les fêtes. Mais les enfants de l'Eglise ne sont pas tous au ciel. Il en est qui luttent

et qui espèrent sur cette terre d'exil ; d'autres qui souffrent et qui attendent au purgatoire ; et pour représenter ces divers états, il y a le vert et le violet. Le noir est employé pour les morts, mais non pour l'autel, ni pour le tabernacle du Saint-Sacrement, parce que là, Jésus-Christ, quoique invisible, est plein de vie. « *Fui mortuus, et ecce sum vivens.* » On a tort de ne point se souvenir de ces vérités, et par suite, d'employer un genre de décor, ou qui ne dit rien, ou qui parle à contre-sens.

« — J'avais pressenti ces choses, reprit la jeune fille, et maintenant que j'en ai le vrai sens, je les goûterai mieux encore et m'efforcerai de prendre en moi-même les sentiments que ces dehors expriment. Dieu veuille de plus en plus éclairer mon ignorance, et soutenir mes efforts pour l'aimer d'un amour généreux et constant ! »

Ayant entendu ces paroles, je prêtais l'oreille pour écouter encore. Mais ici, l'*Angelus* vint à sonner, et je fus tiré de mon rêve. Ah ! Dieu, me dis-je, où étais-je ? Et reconnaissant que c'était un rêve, je dis : Mon Dieu, faites que ce soit une réalité, et que vos enfants, paroisses et communautés, comprennent de mieux en mieux ce qu'il y a de beauté dans la loi liturgique, et de mérite dans l'obéissance à ses préceptes. *Un ami de l'art chrétien.*

DOCUMENTS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DU CLERGÉ ET DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

dans le Finistère, pendant la Révolution.

ANNÉE 1794

Quatre jours après, le 9 Vendémiaire an III (30 Septembre 1794), le District de Morlaix prenait l'arrêté suivant :

« Vu le décret du 2e jour des sans-culottides (18 Septembre) relatif aux pensions dites ecclésiastiques, et le rapport sur le dit décret ;

« Considérant que, dans l'esprit du dit rapport et l'art. 1er du décret, les édifices et objets nationaux ne peuvent plus être à la disposition d'aucun culte,

« Le Conseil arrête :

« Les ci-devant presbytères du District seront, par les ex-ministres du culte, évacués dans l'espace de 2 décades après publication du présent ;

« Aussitôt sa réception, les ci-devant églises et chapelles cesseront d'être à la disposition de tous les ministres du culte ;

« Les presbytères, dans les communes où les instituteurs n'ont pas trouvé à se loger de gré à gré ou ne sont pas convenablement logés, pourront être, pour cette année, mis à la disposition des dits instituteurs ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« La principale ci-devant église de chaque commune sera également mise à la disposition des instituteurs pour la tenue des écoles primaires, lesquelles devant être publiques et suivies par un grand nombre d'élèves, aucun autre local, dans presque aucune commune, n'y peut convenir ;

« Les Municipalités feront faire, du provenu des boiseries désormais inutile des églises, les tables et bancs nécessaires aux écoles primaires.

« Considérant l'importance de former l'esprit public dans les communes rurales :

« Que le moyen d'y parvenir est de faire suivre par le peuple les institutions où il trouve l'instruction nécessaire pour se guérir de ses préjugés et se pénétrer de ses devoirs ;

« Que, dans les mêmes vues, il est essentiel d'abolir tout ce qui a trait aux préjugés à détruire ;

« Arrête :

« Les décadis seront exactement célébrés dans toutes les communes du ressort ;

« Charge les Municipalités de mettre tout en œuvre pour porter le peuple à se réunir, les jours de décade, dans les ci-devant églises, à l'effet d'y entendre la lecture des lois et l'instruction publique qui y aura lieu. Nul ne pourra, cependant, être inquiété pour vaquer à ses travaux les jours de décade.

« Les Officiers municipaux notables et autres fonctionnaires sont invités à donner le bon exemple, en prenant pour jour de repos le décade.

« Les établissements publics quelconques ne pourront chômer un autre jour. »

Les églises étaient donc, d'un trait de plume, transformées en écoles ; mais il était plus difficile de transformer en pédagogues capables les instituteurs choisis par les patriotes pour inaugurer un nouveau siècle de lumière ; on pourra en juger par la lettre suivante, adressée au District de Morlaix par celui qui était chargé, dans la commune de Plounéour-Ménez, d'enseigner à la jeunesse les règles de l'orthographe, avec l'amour le plus pur pour la liberté.

« 12 Brumaire an III (2 Novembre 1794) (1).

« *Guyonvarch, instituteur à Plounéour-Ménez, au District de Morlaix.*

« CITOYEN,

« Ces pour vous accuser la reception des 2 n° 5 des recueil des actions heroïque et civique, vous pouvez etre persuadés que je fai et ferée mon posible malgrés les mauvait discours des personne malveillan contre ses école pour insinuer a mes jeune elèves l'amour et le patriotisme le plu pure pour la

(1) L. 200.

liberte car sur tous de puis votre arreté du 9 vendemiaire les a encore acharnés davantage vus quil y a 2 commune contigus a la notre ou l'on dit encore de maise. aujourduy j'ai été surprit d'entandre sonner des glas et jai demandée aux bedeaux pour quois ils sonnet il ma repondu qu'il avait des ordre, ceux que jai fait sécer dans la pansé que ceux la maintenait le fanatisme qui a malheureusemant trop d'ampire dans notre commune.

« à la reception de votre arrêté l'on m'a prie aux cheveux et antourée d'un grand nombre qui me menassée beaucoup. ètant aux temple de la Raison où je publiet larreté un des pretre a voulus soulevée les assistant par des discour fanatique je les interpellé de demeurer tranquille, il a toujours continuée et la municipalité la fait metre enprison.

« Si je vois quelque chose qui pourait porter attainte a la tranquilité publique je vous prèviendrée de suite. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Novembre 1894.

I. Les origines du duel judiciaire, P. C. DE SMEDT. — II. Les contresens bibliques des prédicateurs, P. J. V. BAINVEL. — III. M. Brunetière (deuxième article), P. ET. CORNUT. — IV. Le Filage de l'huile, P. J. DE JOANNIS. — V. La tournée des missions à travers l'Océanie centrale (deuxième article), P. J. LIONNET. — VI. Bulletin des sciences sociales. La participation aux bénéfices (suite), P. P. FRISTOT. — VII. Mélanges et critiques. Questions d'impôts : impôt progressif (fin), P. P. FORTIN. Jean-Baptiste de Rossi. P. J. BRUCKER. Henri VIII et les monastères anglais, P. A. LE CHARTRAIN. Choses de famille (suite), P. C. SOMMERVOGEL. — VIII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F.

Le Retour aux Champs *et l'enseignement agricole dans les Collèges catholiques*, par le P. Joseph BURNICHON, de la Compagnie de Jésus. Paris, Victor Retaux et fils, éditeurs, rue Bonaparte, 82. (Extrait des *Études*). In-8 raisin, pp. 97. Prix : 1 fr.

Que faire de nos fils ? Les carrières sont encombrées. Pour une place vacante, il y a toujours vingt concurrents, quand il n'y en a pas cent. Et cependant la plus belle, la plus libérale des professions, l'agriculture reste délaissée. Le R. P Burnichon, bien connu des lecteurs des Études, voudrait la *mettre à la mode*. Il montre quels avantages incomparables le retour à la carrière agricole procurerait à tant de jeunes gens qui ne savent que faire de leur personne et de leur fortune, en même temps qu'au pays dont la grande plaie est la désertion des campagnes. Les derniers chapitres traitent de l'enseignement agricole et de la manière de l'organiser dans les collèges catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cie GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (Système Ferranti). Nous avons déjà parlé de de l'accroissement des affaires de cette Société. Voici le tableau de la progression des abonnements des villes de Troyes et de Nimes, dont la *Cie Ferranti* a la concession : en Décembre 1891, 4,280 ; en Décembre 1892, 6,662 ; en Décembre 1893, 8,187 ; en Octobre 1894, 9,370.

La ville de Troyes vient d'adopter l'éclairage électrique pour son théâtre. Enfin, la Cie de l'Est a décidé l'emploi de cet éclairage dans ses deux gares, Troyes-ville et Troyes-Preyse.

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ

92, rue Richelieu, 92,
est seule chargée, à PARIS, de recevoir les ANNONCES
pour la *Semaine Religieuse de Quimper.*

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper,** renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représentᵗ de la Maison **ROUXEL,** Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositᵉ de la mèche Guillon, Encens, etc.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

A VENDRE HARMONIUM à 2 claviers, avec pédalier, excellent pour étudier l'orgue à domicile. *Prix modéré.* S'adresser aux Bureaux de la *Semaine religieuse.*

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or, **E. LEFÈVRE** Concours gén¹ du Morbihan, Pontivy, 1884.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycerine, employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Églises, Écoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE — DU — Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux
de tomber et
les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Meleus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Malte** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de *Toux* ou de *Coqueluche*. — PRIX : *Pâte* 80c et 1f25. *Sirop* 2f. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres LIQUEUR genre CHARTREUSE, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par GUICHARD, pharmacien à Besançon (Doubs). — *Dépôt dans toutes les Villes*

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 7 Décembre 1894. N° 49.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

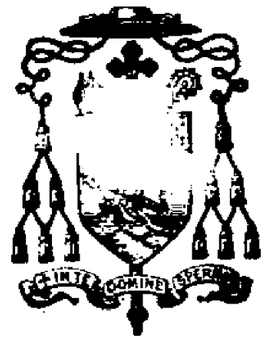
LE NUMÉRO 10 CENTIMES — PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an — LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.



SOMMAIRE. — *I.* La Sainte Maison de Nazareth.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nomination dans le Clergé ; Saint-Urbain ; Caisses rurales.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; France ; Institut catholique de Paris ; Madagascar.

IV. Mauvais journaux.

V. Saint-Menoux (suite).

VI. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 9 Décembre. — Deuxième Dimanche de l'Avent, 2me cl. semi-double. Violet. Mémoire de l'Octave de l'Immaculée-Conception.
Aux Vêpres, mémoires de l'Octave et de S. Melchiade, Pape martyr.

Lundi, 10. — De l'Octave de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — S. Damase, Pape. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, Patron du diocèse. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Jeudi, 13. — Ste Lucie, Vierge martyre. Double, Rouge.

Vendredi, 14 — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Samedi, 15. — Octave de l'Immaculée Conception. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Cathédrale de Quimper ..... du 1er au 10 Décembre.
Collège de St-Pol-de-Léon..... 11 et 12 Décembre.
Hôpital de Landerneau..... du 13 au 15 Décembre.

Mission recommandée : CARHAIX, du 2 au 23 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Sainte Maison de Nazareth.

On sait que la Sainte Maison, dans laquelle l'Ange vint annoncer à Marie qu'elle serait Mère de Dieu, où fut conçu le Sauveur et où il demeura, depuis son retour d'Egypte jusqu'au commencement de sa vie publique, existe encore : elle est vénérée à Lorette, en Italie, où elle a été transportée par les Anges.

Le 10 Décembre de cette année 1894, s'accomplit le sixième centenaire de cette Translation miraculeuse. Nous avons publié, dans notre numéro du 27 Avril, la lettre écrite à cette occasion par Son Em. le Cardinal-Archevêque de Paris à l'Episcopat français, invitant chaque paroisse à souscrire la modique somme de 5 francs, pour restaurer et orner une chapelle de la Basilique de Lorette, offerte à la France. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant, aujourd'hui, le récit abrégé du fait miraculeux.

Nazareth était une ville assez considérable de Galilée ; mais elle eut le sort de la Judée déicide et subit tant de ravages, que, au temps de saint Jérôme, ce n'était plus qu'un hameau. Cependant la Providence préserva toujours la maison de la Sainte Famille ; en 307, l'impératrice sainte Hélène trouva l'humble chaumière debout, au milieu des ruines. Le peu de meubles qui restaient excitèrent son respect, son attendrissement. Elle ne voulut y rien changer ; elle fit seulement relever l'autel, sur lequel les apôtres avaient célébré les saints mystères et, pour conserver la sainte demeure, elle fit bâtir autour un temple magnifique, avec cette inscription : *Hæc est ara in quâ primo jactum est humanæ salutis fundamentum*, ici fut posé le premier fondement de la Rédemption du monde.

Le sanctuaire vénéré fut, dans la suite, fréquenté par de nombreux pèlerins. En 1252, saint Louis, roi de France, rendu à la liberté après le désastre des croisés en Egypte, s'y rendit et reçut la sainte communion, à la messe célébrée sur l'autel de l'Annonciation, le jour même de cette fête. En 1291, la Galilée tomba au pouvoir des Musulmans et tous les sanctuaires furent profanés. La Basilique qu'avait édifiée la mère de Constantin fut détruite ; mais un prodige déroba la Sainte Maison à la rage des infidèles.

Le matin du 10 Mai de la même année, on vit sur un tertre, entre Tersatz et Fiume, sur les rivages de la Dalmatie, une cabane qui ne s'y trouvait pas la veille et qui ne ressemblait en rien aux autres constructions du pays ; la structure antique et les pierres, différentes de celles de la région, furent remarquées. L'intérieur était lambrissé de planches, divisées en petits carrés, peintes en azur et parsemées d'étoiles d'or : au mur tenait un autel, avec croix de bois et une statue de la Sainte Vierge portant dans ses bras l'Enfant divin ; à main gauche de l'entrée, était une armoire, creusée dans la muraille, et la place d'un foyer. On se demandait quelle

était cette demeure inconnue, quand arriva l'évêque de Tersatz, Alexandre, que l'on savait être gravement malade. Or, cette même nuit, la Mère de Dieu lui était apparue, l'assurant que la maison que l'on trouverait, au matin, était sa maison de Nazareth, et en témoignage de la vérité de sa vision, elle le guérit soudainement... Quatre commissaires, envoyés à Nazareth, reconnurent que les fondements qui y restaient répondaient aux dimensions du bâtiment transporté dans leur pays. La manière de construire dans la localité et la nature des pierres, tout vint confirmer le fait de cette première translation.

Trois ans et demi après son arrivée en Dalmatie, la Sainte Maison disparut aux regards de ce peuple désolé. Des bergers, qui gardaient leurs troupeaux, la virent dans les airs, environnée d'une brillante clarté, traverser la mer Adriatique et venir se placer au milieu d'un *bois de lauriers*, à quelque distance de Récanati. Dans cette ville, demeurait alors saint Nicolas Tolentin : la Sainte Vierge lui apparut ainsi qu'au solitaire Paul, qui se sanctifiait sur une montagne voisine, et leur fit connaître le nouveau prodige qui venait de s'opérer.

Cependant la forêt des Lauriers était un lieu désert, où des malfaiteurs vinrent multiplier les vols et les meurtres. Huit mois après son arrivée, la Sainte Maison quitta le bois profané et s'arrêta sur une colline, plus rapprochée de Récanati. Or, deux frères, habitants de la même ville, étaient propriétaires du nouvel emplacement. Bons et pieux jusqu'alors, ils cédèrent à l'avarice : chacun prétendit aux offrandes apportées par la dévotion des fidèles, et peu s'en fallut que le sang fraternel ne rougit le sol qu'avait choisi la douce et clémente Vierge. Dieu leur épargna ce crime et transporta le séjour maternel hors de leurs possessions, à six cents pas plus loin, au milieu de la route qui mène au port de Récanati. C'est là qu'il est encore. Dans tous les lieux où il avait été, on trouve des traces évidentes de son emplacement.

Le peuple de Récanati entoura de murs solides un trésor si vénérable ; on y ajouta des portiques et des logements pour les pèlerins. Des artistes célèbres décorèrent l'enceinte de peintures relatives à la maison de Marie. Plus tard, une église la renferma et dura cent quarante ans. Paul II fit élever celle qu'on admire maintenant ; Sixte V ordonna de mettre au frontispice, en lettres d'or : *Deiparæ domus in quâ Verbum caro factum est*. Il fonda un évêché, mit des magistrats et un gouverneur à Lorette ; Léon X y créa un nombreux chapitre ; Jules II accorda des indulgences plénières à ceux qui y seraient à la fête de l'Annonciation ; Léon X attacha à sept autels de l'église de Lorette les privilèges des stations de Rome ; Clément XI rendit les faveurs qu'on y gagne applicables aux âmes du Purgatoire. C'est Innocent XII qui établit la fête de la Translation, au 10 Décembre.

La basilique de Lorette est occupée simultanément par le Chapitre, la Paroisse et les Capucins, qui ont leurs autels spéciaux et leurs sacristies particulières. La France y a encore des Pénitenciers

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et des Chapelains. Ceux-ci furent établis en vertu d'un legs du Cardinal François de Joyeuse, qui mourut à Avignon, le 23 Août 1615. Il avait laissé six mille écus romains pour que trois prêtres français fussent chargés de célébrer, à perpétuité, la Sainte Messe dans la Basilique de Lorette, selon ses intentions, qu'il ne révéla pas. Depuis longtemps, ces aumôniers sont réduits à deux.

***

Ce rapide exposé montre assez les motifs de la dévotion catholique à la Sainte Maison de Lorette et les raisons des fêtes qui s'y célèbrent, en ce moment. Elles ont commencé par une neuvaine solennelle, faite en préparation de la fête de l'Immaculée-Conception.

Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 Décembre, à 3 heures du matin, on célébrera la commémoration du retour de Paris de la statue miraculeuse, arrivée à Lorette, en 1802, à cette date et à cette même heure. La messe sera célébrée par S. Em. le Cardinal Svampa, archevêque de Bologne.

Après la messe, on chantera le *Te Deum*, et la ville sera illuminée par des feux électriques.

Le 10 Décembre, jour anniversaire de la Translation, la messe pontificale sera célébrée par S. Em. le Cardinal Malagola, archevêque de Fermo.

Les fêtes continueront pendant toute l'année jubilaire ; il y aura notamment de grandes fêtes, au mois de Mai, dans lequel divers pèlerinages nationaux de différents peuples catholiques sont attendus à Lorette.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 9.* — Nous rappelons qu'une quête au profit des pauvres secourus par la Conférence de saint Vincent-de-Paul sera faite à la messe de 9 heures, au salut qui suivra les vêpres et au salut du soir, à l'issue du sermon.

Voici le programme des chants que l'on exécutera à cette occasion :

Au salut des Vêpres :

Solo au T. S. Sacrement, par M. Séchez, au grand orgue.

Rorate, au chœur.

Tota pulchra es, du P. Comire, par la musique vocale du Grand-Séminaire.

Tantum ergo de Bach.

Au salut du soir :

Ecce panis, en plain-chant par le chœur.

Ave Maria de Cherubini, par M. Séchez.

Méditation de Massenet, solo de violon par M. Créac'hcadic.

Tantum ergo, en plain-chant.

Mercredi, 12 Décembre. — Le matin, à 8 heures, messe pour les paroissiens et les malades de la ville. Des chants seront exécutés pendant cette messe, à l'issue de laquelle on présentera la relique du bras de saint Corentin à la vénération des fidèles.

Vendredi 14, Samedi 15 et Dimanche 16. Triduum en l'honneur de saint Corentin. — Le matin avant la première messe, instruction bretonne par M. l'abbé de Coatsaudon, recteur du Guilvinec. Le soir, à 7 h. 3/4, sermon français par le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus.

***

Chapelle de la Retraite. — *Lundi, 10 Décembre,* réunion des Mères chrétiennes, à 8 heures.

Mardi, 11. — Réunion de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut. — A 8 heures, sainte Messe, instruction par le R. P. Coubé, S. J., bénédiction du Saint-Sacrement. Indulgence plénière.

Nomination dans le Clergé. — Par décision de Monseigneur :

M. Couloigner, recteur de Plounéour-Trez, est nommé recteur de Plouénan.

Saint-Urbain. — On nous écrit :

« Une Mission a eu lieu dans la paroisse de Saint-Urbain, pendant la première quinzaine de Novembre. Elle a été présidée, la première semaine, par M. Cueff, curé-doyen de Plouigneau et, la seconde semaine, par M. Le Duc, curé-archiprêtre de Morlaix.

L'éloge de l'empressement avec lequel nos populations chrétiennes suivent ces saints exercices n'est plus à faire. Cependant l'on goûte toujours un nouveau plaisir à le redire.

La foi est vive dans ce charmant coin de terre. Elle est plus fortement enracinée dans les âmes que ne le sont les chênes dans les profondeurs de ses collines. Cette comparaison, — dont on a souvent usé et quelquefois abusé, — s'est imposée, en quelque sorte, à l'esprit des prêtres qui ont prêté leur concours à MM. les Supérieurs de la Mission.

Saint-Urbain est la terre des chênes. Le regard les rencontre partout, vigoureux et majestueux, implantés dans le sol pierreux et dur. Saint-Urbain est aussi la terre des convictions fortes. Les saintes habitudes d'autrefois se trouvent là précieusement conservées.

Un pasteur, dont il est facile de faire l'éloge, mais dont il est difficile de ne pas blesser la touchante modestie, cultive depuis vingt ans ces traditions chrétiennes, avec un zèle que les paroissiens apprécient d'ailleurs à sa valeur. Marchant courageusement et joyeusement dans la voie qu'avait suivie M. Fenoux, de sainte et vénérée mémoire, pasteur de la paroisse pendant 35 ans, il dirige ses ouailles vers le ciel. Son cœur de père a dû tressaillir plusieurs fois, pendant ces quinze jours bénis, quand il les a vues répondre si exactement à son appel et écouter si avidement la parole divine.

Que Notre-Dame de Trévarn bénisse les paroissiens et le Pasteur !

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Caisses rurales. — On nous écrit d'Ergué-Gabéric :

« Monsieur le Directeur,

« Dans votre numéro du 23 Novembre, vous revendiquez pour Plogonnec l'honneur — que nous ne pouvons lui contester — d'avoir établi, dans le diocèse de Quimper, la première Caisse Rurale. Dieu nous garde de manquer au respect dû aux aînés !... Donc, pour prendre rang, je vous prie de constater qu'Ergué-Gabéric arrive *bon second* et que nous sommes décidés à réussir tout... comme Plogonnec !

Vous nous avez humiliés (1) par votre silence à notre égard, M. le Directeur, et cependant depuis le 29 Novembre, nous sommes la deuxième Caisse Rurale en exercice et fonctionnant, dans le département. Il est vrai que la quinzaine qui a séparé la date de la création de la Caisse de Plogonnec de celle de son institution à Ergué-Gabéric, 25 ou 30 centres nouveaux de l'Œuvre avaient été constitués en France.

Savez-vous, M. le Directeur, que la rapidité avec laquelle nous sommes arrivés à atteindre ce beau résultat prouve pertinemment que l'entreprise s'adapte à nos mœurs, qu'elle remplit un vide, qu'elle répond à un besoin social en quête d'une solution. Et cependant, tous les jours nous trouvons de bonnes gens, probablement pas malveillantes, ni ayant des intérêts opposés, croyons-le, mais dont les appréhensions sont vraiment fort exagérées.

Nos Caisses ne sont ni une spéculation de banque, ni une entreprise commerciale. Nous appliquons le système Raiffeisen, qui a rendu les plus grands services à l'agriculture étrangère. Nous l'appliquons sous le régime et le bénéfice de l'article III, de la loi du 24 Juillet 1867. L'expérience du passé, acquise chez les autres, est une garantie pour aller de l'avant, chez nous, et engager l'avenir.

Si quelques-uns craignent le caractère *aventureux* de l'œuvre, nous pouvons leur répondre :

Votre compassion.....
Part d'un bon naturel ; mais quittez ce souci :
Les vents nous sont moins qu'à vous redoutables.

M. L. Durand, qui sait ce qu'il avance, le déclare formellement : « depuis de longues années, les Caisses rurales fonctionnent en Allemagne, en Autriche, en Italie, en Russie, etc. Il en existe plusieurs milliers : aucune d'elles n'a jamais fait subir une perte d'un centime à ses créanciers ni à ses associés. »

Qui n'a pas, pour une raison ou pour une autre, foi dans l'entreprise, qu'il se procure donc et lise, sans arrière-pensée, et nos

(1) Bien involontairement, à coup sûr : car nous sommes trop heureux d'insérer sans retard les renseignements qu'on nous adresse *à temps*. Dans le cas présent, nous prions notre aimable correspondant de comparer les dates indiquées par lui et celle du dernier numéro de la *Semaine religieuse*, — qui est toujours imprimé la veille. N. d. L. R.

statuts et le travail si complet, si lucide, si concluant de M. L. Durand : « *Le Manuel pratique à l'usage des fondateurs et administrateurs des Caisses rurales.* »

La brochure se trouve à prix très abordable à Paris, 5, rue Bayard.

Dans ce guide éclairé de nos bonnes volontés, on trouvera une déclaration de principes que notre ambition sera de justifier.

« La Caisse rurale doit être un terrain neutre, où tous les « hommes honnêtes puissent se rencontrer. Elle sera non-seulement un instrument de moralisation, mais encore un instrument de paix sociale, *en rapprochant des hommes loyaux que séparent des malentendus, et qui en se fréquentant, en se connaissant, finiront par s'estimer et par s'aimer, pour le plus grand bien de la France.* » (P. 3 du *Manuel* cité.)

Sans tarder, nous aurons la sympathie et, aimons à le penser, le concours de tout honnête homme, qui déplore comme un danger public, comme une plaie sociale, la désertion effrayante de nos campagnes. Souvent, dans les causes de cette désertion, la principale, c'est *le découragement*, et aujourd'hui on se décourage si vite ! Si, un jour, à une époque, tel malheureux dévoyé, à un moment où une gêne passagère l'étreignait, avait trouvé l'aide d'un ami, le secours de deux ou trois cents écus, il aurait repris courage, il aurait repris son labeur avec un réconfortant espoir de voir un meilleur temps. L'âme ragaillardie, il serait arrivé à doubler le cap et à sortir de la passe difficile. Grâce au fonctionnement régulier et prospère de notre Caisse, Dieu fasse que nous ne voyions plus de nos compatriotes quitter le pays, où il fait si bon vivre et mourir, pour aller en Seine-et-Oise ou ailleurs, tenter la fortune, trouver la misère et des déceptions poignantes et à peine trois et quatre heures par jour de travail, rémunéré à huit sous l'heure !

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — On écrit à *La Croix*, le 29 Novembre :

« S. Em. le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, est attendu à Rome au mois de décembre.

Il vient ici, appelé par le Saint-Père, qui veut conférer avec lui, avant d'entreprendre, pour les Eglises protestantes, ce qu'Il a fait pour les Eglises orientales.

On assure que l'intention de Léon XIII est de réunir une conférence pour étudier les moyens de faciliter le retour des protestants au sein de l'Eglise.

Sa Sainteté est particulièrement poussée par de nombreuses lettres qui Lui ont exprimé le désir de l'union. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FRANCE. — La grande famille de saint Vincent de Paul, les Religieux et les Filles de la Charité ont célébré, cette semaine, avec grand éclat, à Paris et dans toutes les maisons de leurs communautés, la fête de la « Médaille miraculeuse » révélée, en 1830, à l'humble Sœur Catherine Labouré.

A Paris, au sanctuaire de la rue du Bac, où la Médaille fut révélée, la foule était énorme ; il fallait attendre de longues heures avant d'entrer. Le Nonce du Saint-Père y est venu, ainsi que le cardinal Richard et tous les dignitaires de l'Eglise de Paris, puis la foule, la foule pieuse qui répétait : *O Marie, conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous !*

PARIS. — **Institut catholique.** — L'assemblée générale annuelle des évêques fondateurs et bienfaiteurs de l'Institut catholique de Paris a eu lieu, le 28 Novembre, à 3 heures, ainsi que nous l'avions annoncé.

C'est le Cardinal Langénieux — et non Mgr Richard, comme nous l'avions dit par erreur, — qui a bénit les premiers travaux du nouvel établissement, qui consistent jusqu'à présent en un vaste et élégant pavillon, représentant la vingt-cinquième partie de la reconstruction totale.

A côté de LL. EE. les Cardinaux Langénieux et Richard, on voyait S. B. Mgr Jousseff, Patriarche d'Antioche, NN. SS. les Archevêques de Sens, de Besançon, de Rouen ; les Evêques de Vannes, de Bayeux, de Nancy, de Coutances, de Blois, de Nevers, de Verdun, de Soissons, de Saint-Brieuc, de Quimper, de La Rochelle, de Clermont, d'Amiens, d'Orléans, d'Evreux, du Puy, plusieurs prélats, des représentants d'évêques absents, un grand nombre de notabilités catholiques.

Le discours de Mgr Germain a été le magistral développement de cette pensée : Il faut que la foi devienne savante et que la science reste fidèle.

On a distribué ensuite les prix de la Faculté de droit. Parmi les lauréats, nous sommes heureux de relever le nom d'un de nos compatriotes, M. Daniel Le Hire, de Morlaix, qui a obtenu un premier prix et une mention honorable.

M. l'abbé Beurlier a fait l'historique des travaux de l'école des hautes études.

A la fin de la réunion, Mgr d'Hulst, l'éminent recteur de l'Institut, a pris la parole ; il a développé éloquemment la nécessité et le rôle élevé des universités catholiques, et a montré ce qu'est l'Institut de Paris.

Tout ce beau discours serait à citer : nous en donnons, du moins, un extrait. L'orateur, pour encourager les catholiques français, leur cite l'exemple de la Belgique :

« Aujourd'hui, l'Université de Louvain compte 2,000 élèves ; les hommes qu'elle a formés sont devenus les autorités sociales de leur pays. Médecins, avocats, juges, propriétaires, industriels, législateurs, administrateurs, membres des assemblées provinciales, ils font rayonner autour d'eux l'influence qu'ils ont acquise par leur savoir et le mettent au service du bien.

On les voit, aux jours de crise constitutionnelle, pressentir et servir les vœux du grand nombre. L'âme frémissante d'une démocratie consciente de sa force les trouve moins réfractaires au progrès que ces libéraux attardés dans les vieilles négations et les vieilles haines. Si l'extension du suffrage devient inévitable, c'est à leur clairvoyante initiative que la nation sera redevable des mesures préservatrices, qui protègent contre la tyrannie du nombre les droits de la famille et les intérêts de la société. Et quand un premier essai de l'électorat nouveau jette tout à coup dans les assemblées législatives un redoutable contingent de socialistes, les places occupées par ces hôtes inquiétants ne sont pas conquises sur les catholiques : ceux-ci, au contraire, forment à eux seuls une majorité décisive, dont l'empire s'assoit sur les ruines du libéralisme ; ils sont seuls en face des modernes barbares, assez forts pour les contenir, assez généreux pour les désarmer.

Messieurs, je n'ignore pas que pareille victoire est pour les catholiques de France bien plus difficile à remporter. Mais ce que je sais également, c'est qu'il faut la remporter ou périr. Travaillons-y de loin, comme ont fait les Belges. Préparons-la par l'école à tous les degrés, mais aussi, mais surtout par l'école supérieure. Le salut social est à ce prix. »

Après cet exposé élevé du caractère et du but des Universités catholiques, Mgr le Recteur a répondu péremptoirement par les faits aux critiques de ceux qui disent que les Facultés catholiques n'ont pas d'élèves, pas de succès et ne mènent à rien.

Mgr d'Hulst avait d'abord rappelé les amis et les bienfaiteurs que la mort a enlevés, dans le courant de l'année, et fait un éloge ému de M. Claudio Jannet, le grand économiste catholique, professeur d'économie politique, mort il y a quelques jours.

MADAGASCAR. — Au moment où la France prépare une expédition à Madagascar, on lira avec intérêt et non sans émotion les lignes suivantes, empruntées à la *Croix* :

« Madagascar, la reine des îles, nous le répétons, nous appartient par droit de premier occupant et par la mort des saints, qui y ont planté la Croix.

M. Nacquart, l'un des missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul, y était resté seul. Il convertit le chef des Matatanes, un Dian Taboulaze, qui admirait nos cérémonies saintes, et puis, il écrivait ce testament en France : « Je ne doute pas que tous les sujets de la Congrégation ne tressaillent de joie des nouvelles si désirables à leur zèle et ne veuillent coopérer avec Dieu à la conquête de ce nouveau royaume de Jésus-Christ. »

Et il allait mourir : « Je ne puis, écrit-il à saint Vincent de Paul, recevoir d'autre sacrement que celui de l'Eucharistie. »

A son lit de mort, il se fit, en effet, apporter le ciboire et se communia ; puis, ne voulant pas priver colons et nègres de la présence réelle, il leur rendit le ciboire, recommanda fidélité, foi,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

respect au Saint-Sacrement dans le tabernacle, où ils allaient le placer, comme en un tombeau scellé.

« Vous l'emporterez avec vous, leur dit-il, s'il vous faut abandonner le fort et l'île ; enterrez-moi au pied de l'autel, près de Notre-Seigneur avec mon compagnon de Gondée », qui était mort avant.

Et le jeune missionnaire s'éteignit, à 34 ans, après 24 heures d'un pieux délire.

..... Les missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul arrivèrent pour l'aider, en 1655, trois ans après sa mort. On leur dit son testament ; ils entrèrent à l'église et trouvèrent avec joie, au-dessus du tombeau du missionnaire, l'Eucharistie conservée.

Nous avons d'autres titres sur l'île ; mais ce Jésus a gardé à Madagascar la place des fils aînés de son Eglise à ceux qui iront délivrer ce peuple de tant de misères et des affreuses ténèbres, au milieu desquelles ils nous attendent.

***

D'après un rapport, envoyé dernièrement de Tananarive par Mgr Cazet, vicaire apostolique de Madagascar, voici quelle était la situation de la Mission catholique :

Le nombre total des catholiques et adhérents est de 136, 175 ; celui des postes ou stations, 443 ; celui des églises, 83 ; des chapelles, 277. Les écoles sont fréquentées par 26,739 élèves. La Mission entretient deux léproseries.

Le chiffre des baptêmes d'adultes a été, pendant l'année, de 1,197 ; baptêmes d'enfants, 2,888 ; confessions, 128,561 ; communions, 92,097 ; confirmations, 2,158 ; extrêmes-onctions, 221 ; mariages, 354.

Le personnel se compose de :

Missionnaires	51
Scholastiques (dont 1 indigène).	4
Frères coadjuteurs.	18
Frères des écoles chrétiennes	16
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny	27

« Nous remarquons avec plaisir que le nombre des élèves a considérablement augmenté dans ces dernières années.

La Cour d'appel de Nancy vient de rendre un arrêt dans une affaire regrettable soulevée par M. l'abbé Marchand, ancien desservant de la paroisse de la Croix-aux-Mines, actuellement prêtre libre, demeurant à Saint-Dié.

Suspendu à la suite d'un procès qu'il avait intenté à un prêtre, cet ecclésiastique soutenait que la *Semaine religieuse* n'avait pas le droit de publier la décision qui le frappait. Il engagea une instance réclamant 10,000 francs de dommages-intérêts. Mgr Sonnois, alors évêque de Saint-Dié, intervint et couvrit l'imprimeur de la feuille diocésaine, revendiquant la responsabilité de la publication

et affirmant qu'il avait agi dans la limite de ses droits d'Evêque.

Par jugement en date du 20 Janvier 1894, le Tribunal a admis l'intervention de l'Evêque et débouté M. l'abbé Marchand.

Appel ayant été fait, la Cour de Nancy a rendu, le 9 Novembre, un arrêt semblable au jugement. La décision de la Cour reconnaît qu'au point de vue juridique, une sentence épiscopale peut être publiée par la presse.

« Nous tirons de ce jugement et de cet arrêt, dit la *Semaine* de Cambrai, deux conclusions qui nous paraissent en ressortir. La magistrature reconnaît les droits de la juridiction épiscopale, au for contentieux et pénitentiaire, et elle sanctionne le caractère officiel des *Semaines religieuses*, dans la mesure où les Evêques le leur attribuent. »

On nous prie de publier le communiqué suivant de l'Archevêché d'Aix :

ARCHEVÊCHÉ D'AIX ARLES ET EMBRUN — *Aix, le 8 Novembre 1894.*

L'Archevêché d'Aix reçoit souvent des demandes de renseignements sur le Vin de Messe des PP. Prémontrés.

Nous déclarons que Nous n'avons absolument aucun doute sur la pureté de ce vin, puisque Nous Nous en servons depuis longtemps, et que Nous le conseillons en toute confiance.

Par les soins de Mgr l'Archevêque, ce vin a été analysé à la Faculté des Sciences de Marseille et au Laboratoire de Chimie de Nîmes et reconnu naturel, pur de tout élément étranger.

Mauvais journaux. — « Quand même une population tout entière viendrait encore autour de la chaire, le peuple le plus religieux du monde, le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse. »

Voilà ce qu'écrivait, il y a une trentaine d'années, le grand évêque de Poitiers, Mgr Pie.

C'est une vérité qu'on ne saurait trop rappeler.

Bonnes pensées.

Un pauvre qui aime Dieu meurt plus content que tous les riches du monde.

Nous nous abusons souvent, en donnant à Dieu ce qu'il n'exige pas de nous, tandis que nous lui refusons la principale chose et, pour ainsi dire, la seule qu'il nous demande.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'homme peut faire la guerre à Dieu, et trop souvent, hélas ! il abuse de ce pouvoir ! mais il peut aussi faire la paix avec lui.

Rien n'est si tendre, si ouvert, si vif, si doux, si aimable, si aimant, qu'un cœur que l'amour divin possède et anime.

Saint Menoux *(suite)*.

C'était en étranger que l'Evêque pèlerin était entré dans la petite et humble bourgade, mais celle-ci fut hospitalière au saint Irlandais et à sa pieuse cohorte ; ils y vécurent du pain de l'aumône, rémunérant, par la prière, la prédication et l'exemple, la charité des habitants du lieu. Si nous en croyons des récits légendaires, qui se répètent encore aux foyers, le saint mendiant ajoutait encore aux marques de sa gratitude, en accomplissant des miracles ; mais loin de les réserver pour ceux qui lui donnaient de leur superflu, il les prodiguait aux plus pauvres que lui.

La tradition est muette sur la durée de son séjour à Mailly.

Sentant sa fin venir, Menoux en prédit le jour et l'heure à ses compagnons affligés ; il leur adressa ses dernières exhortations, reçut en leur présence le saint viatique et l'extrême-onction, puis il les bénit, et empruntant au psalmiste ses plus brûlantes aspirations, il n'eut plus de pensée que pour la patrie céleste, plus belle encore que cette Irlande jadis quittée pour Dieu, plus belle que cette Rome pontificale, Jérusalem de la loi nouvelle, où l'amour de l'Eglise avait conduit ses pas.

Sa mort, sans agonie, fut comme le commencement d'un paisible sommeil. Ce fut le 12 Juillet, que saint Menoux passa de la terre au ciel.

On montre, à Mailly, la maison où il rendit le dernier soupir. « L'épaisseur extraordinaire de ses murs, qui ont dû supporter une voûte, la petite fenêtre romane, divisée par un meneau, qui est lui-même surmonté d'un chapiteau très primitif, semblent indiquer une chapelle contemporaine de l'ancienne église » (1).

« Le Saint avait demandé d'être enterré, comme un pauvre, dans l'endroit le moins apparent du cimetière de Saint-Germain. Non loin de son tombeau, s'élevèrent bientôt des cellules monastiques ; elles avaient pour habitants les prêtres qui, des contrées voisines de la mer, s'étaient arrêtés en ce lieu et ne pouvaient plus consentir à s'en éloigner, maintenant que leur maître et leur père y dormait son dernier sommeil. Mais ils n'étaient pas les seuls à vénérer et à garder son tombeau ; les pélerins y venaient, même de loin ; la renommée de l'évêque étranger y attirait non seulement des visiteurs de passage, elle fixait pour toujours quelques âmes désireuses de la vie parfaite ; les cellules eurent toujours des habitants ; en d'autres termes, un monastère d'hommes subsista,

(1) *Saint Menoux*, par M. l'abbé J.-J. Moret.

sans interruption, dans le village de Mailly, jusqu'au jour où il fut remplacé par une abbaye de religieuses bénédictines, que l'on trouve établie dès l'an 1000.

Nous reparlerons de cette abbaye ; ce que nous voudrions maintenant, c'est montrer la dévotion populaire. M. l'abbé Moret déplore, à juste titre, la disparition de la plupart des documents qui auraient pu démontrer, d'une manière éclatante, la puissance de saint Menoux comme thaumaturge ; citant M. du Broc de Segange (1), il dit : « Il existait, dans la sacristie de Saint-Menoux, un registre où les miracles opérés par l'intercession du Saint, devaient être consignés depuis un temps assez éloigné. Des prêtres, encore vivants, l'ont tenu entre leurs mains ; mais depuis son envoi à Moulins, pour la formation du *Propre* du diocèse, il a complétement disparu. »

D'autre part, les archives de l'abbaye ont été sinon détruites, du moins pillées par les Huguenots, en 1562, puis, par les Terroristes, en 1793 ; en sorte, qu'on doit croire à la disparition de bien des documents d'un réel intérêt ; toutefois, un des vieux manuscrits aujourd'hui anéantis avait été reproduit par une ancienne famille de Saint-Menoux, quelques pages de cette copie ont été conservées, et elles nous permettent de donner ici le récit qu'on va lire.

***

Il y avait, en Bretagne, un homme qui s'appelait Ardouin *(Arduinus)*, et qui affectionnait singulièrement saint Menoux ; chaque année, il venait en pèlerinage à son tombeau ; toute cette longue route, il la faisait à pied, et, sans doute, pour imiter son saint bien-aimé, pendant le voyage il ne vivait guère que d'aumônes ; ce n'était pas qu'il n'eût un métier et qu'il n'en tirât quelques ressources : il était joueur de *biniou*, et il exerçait son art à la porte des monastères ou devant les églises.

Vous me direz peut-être que c'est invraisemblable ; je ne vous répondrai pas, ou plutôt je vous renverrai à l'écrivain que je transcris : « Notre joueur de cornemuse n'employait son talent qu'à exécuter des airs religieux ou guerriers. » Une année, les recettes avaient été bonnes, et notre pèlerin partit emportant, avec son *biniou*, vingt belles pièces d'or, tant pour faire son offrande au Saint que pour subvenir aux frais de la route, quand le pain de la charité ferait défaut. Or, en traversant une des grandes forêts qui environnaient le bourg, encore appelé Mailly (et maintenant Saint-Menoux), il perdit tout ce qui lui restait d'or ; abattu, presque désespéré, il acheva sa route ; arrivé à l'église et près du saint tombeau, il gémit longtemps, surtout il pria, et avec grande ferveur, puis se lamenta de nouveau, parce qu'il n'avait rien à offrir du trésor qu'il avait réservé pour le Saint. Tout à coup, il se dit que dans son dénuement il pouvait cependant lui faire une

(1) *Les Saints Patrons des Corporations*, t. II, p. 30.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

offrande. Il était seul, bien seul dans la vaste église, son *biniou* était là à ses pieds ; il le prit et il joua pour saint Menoux, mais il joua des mélodies comme jamais il n'en était sorti, comme jamais il n'en sortira d'un *biniou* ; « il joua à émerveiller les saints et les saintes du Paradis. » Et voilà que du sommet du tombeau, un objet tombe sur le sol ; Ardouin regarde ; une bourse est à terre ; c'est bien la sienne, et quand il l'a ouverte, il y trouve ce qu'il avait perdu. *(A suivre.)*

BIBLIOGRAPHIE

REVUE ADMINISTRATIVE DU CULTE CATHOLIQUE, dirigée par M. Gaoussau, professeur de droit administratif aux Facultés catholiques de Lille. — Bureau de la ***Revue*** : 19, rue de Pas, Lille.

Livraison de Novembre 1894 : I. La comptabilité des fabriques au point de vue du timbre et de l'enregistrement. — II. Ni timbre ni enregistrement pour le serment des comptables de fabrique. — III. Oblitération des timbres de vingt-cinq centimes. — IV. Les bureaux d'assistance. — V. Libéralité dévolue à une mense épiscopale. — VI. Les substitutions prohibées entre personnes morales. — VII. Questions choisies : — 99-103. Formalités relatives à la locations des chaises ? — 104. Quelles sont les pieces à produire par une fabrique pour obtenir l'autorisation d'emprunter ? — 105. Le maire a-t-il le droit de se servir de la clef du clocher ou de l'église pour l'apposition d'un drapeau ?

Vient de Paraître à la Librairie Religieuse H. OUDIN, *10, rue de Mézières à Paris et chez les tous Libraires* **SERMONS D'AVENT,** de Mgr Charles GAY, Evêque d'Anthédon. 1 volume in-8°, 6 fr. Le succès considérable des deux volumes de SERMONS DE CAREME appelait la publication de ce nouveau recueil qui constitue, en même temps qu'un précieux auxiliaire pour MM. les Ecclésiastiques dans leurs prédications d'Avent, un admirable livre de méditations pour les fidèles, pendant ce saint temps.

Sirop de Regnauld, Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boite. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet procure un sommeil profond, analogue au sommeil naturel, calme, sans rêves, ni agitation.

Au réveil, ni douleur d'estomac, ni pesanteur de tête, comme cela arrive si souvent après les autres soporifiques.

De plus, tandis que, avec l'opium, on est obligé d'élever progressivement les doses pour obtenir les mêmes effets, cela n'est pas nécessaire pour le Sirop de Follet. *(Courrier Médical.)*

Bon courant sur les obligations de la **Société nouvelle d'Electricité,** à 240 fr., produisant à ce cours 6 0/0 avec chance de remboursement à 300 fr. Les abonnements tous les jours augmentent. Après les villes, les particuliers viennent à leur tour, surtout les établissements religieux. Plusieurs communautés, qui ont des installations importantes, se montrent très satisfaites du système **Ferranti.**

Les **Soufres Romains,** qui ont été concédés à la Société par notre Saint-Père, sont en pleine exploitation. Bonne valeur, qui donne, à 205 fr., plus de 15 0/0 de revenu.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or, **E. LEFÈVRE** Concours gén^l du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux meres de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent^t de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guilton, Encens, etc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou**, de **Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Le Véritable **RACAHOUT des ARABES** de **DELANGRENIER** remplace avec **avantage** le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — **Paris**, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
et immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU Dr ROFF
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycérine employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 14 Décembre 1894. N° 50.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* Avis ; Scapulaires.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; l'Adoration à la Cathédrale de Saint-Corentin de Quimper ; Trefliagat ; Carhaix ; Brest ; Noces de diamant ; Nécrologie.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; L'union des Eglises ; Un nouveau Grand Maître de la Franc-Maçonnerie ; Noble exemple ; La revanche de Pontmain ; Une infamie.

IV. Annonces et avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 Décembre. — Troisième Dimanche de l'Avent, 2me cl., semi-double. Violet. Mémoires de S. Eusèbe, Evêque, martyr, et de l'Octave de S. Corentin.
Vêpres du suivant, avec mémoires 1° du Dimanche, 2° de S. Eusèbe, 3° de S. Corentin.
Au chœur : SOLENNITÉ DE S. CORENTIN, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 17. — S. Judicaël, roi de Bretagne Double. Blanc.
Mardi, 18. — Fête de l'Attente de la bienheureuse Nativité de N.-S. Double-majeur. Blanc.
Mercredi, 19. — *Quatre-Temps. Jeûne.* Office du jour. Violet.
Jeudi, 20. — Office du jour. Violet.
Vendredi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. Thomas, Apôtre, Double 2me classe. Rouge.
Samedi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Office du jour. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Providence de Brest..... 16 et 17 Décembre.
Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper et Saint-Mathieu de Morlaix..... du 18 au 25 Décembre.

Mission recommandée : CARHAIX, du 2 au 23 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — *L'échéance du 31 Décembre étant la plus importante, nous prions les personnes dont l'abonnement expire à cette date, de vouloir bien le renouveler sans retard, pour éviter l'encombrement des derniers jours et empêcher ainsi toute irrégularité dans le service de la* Semaine.

Nous rappelons encore une fois que tout ce qui concerne les abonnements et les annonces doit être adressé à M. de Kerangal, seul, M. Rospars n'étant chargé que de la RÉDACTION.

Scapulaires. — La note que nous avons publiée récemment, relative aux scapulaires, nous a valu l'article suivant, où la question est traitée d'une manière complète par un homme des plus compétents.

La *Semaine Religieuse,* dans son numéro du 9 Novembre 1894, attirait l'attention de ses lecteurs sur une question bien importante, et cependant peu connue, de la Liturgie : *La question des scapulaires.* Nous croyons rendre service à plusieurs de nos confrères et à un grand nombre de fidèles, en leur rappelant les règles suivantes, portées par l'Eglise sur la question.

D'abord, voici le résumé du décret de la Congrégation des Indulgences, du 18 Août 1868, touchant la matière et la forme des scapulaires :

1° Les scapulaires doivent être de *laine ;* la raison en est que, à l'origine, ils n'étaient autre chose que des vêtements que portaient sur les épaules certains religieux. La soie, le coton, ou toute autre matière que la laine est invalide ;

2° Ils doivent être de *laine tissée ;* la laine non tissée, par exemple la laine tricotée ou brodée, est invalide ;

3° Il est permis d'orner un peu le tissu de laine des scapulaires, et il n'est pas nécessaire que ces ornements soient de laine et de la couleur prescrite pour le scapulaire : il faut cependant que, malgré ces ornements, la couleur prescrite domine dans le scapulaire ;

4° Les scapulaires doivent avoir la forme carrée ou oblongue — rectangulaire — ; il ne faut pas leur donner la forme ronde, ovale, ou de plus de quatre côtés ;

5° Les différents scapulaires que l'on veut porter ne peuvent pas être remplacés par un scapulaire unique ayant les différentes couleurs prescrites pour les différents scapulaires ; — ce scapulaire unique serait invalide.

Voici maintenant comment doivent être les cordons qui unissent les deux morceaux d'étoffe de laine :

Ils ne sont pas, en général, partie essentielle des scapulaires — *on ne peut pas cependant les supprimer* — : ils peuvent être de n'importe quelle matière et de n'importe quelle couleur. Il y a

une exception pour le scapulaire rouge de la Passion, dont le cordon doit toujours être de *laine rouge.*

Si l'on porte plusieurs scapulaires à la fois, on peut les rattacher les uns aux autres, mais pas de façon qu'ils semblent ne faire plus qu'un ; par exemple, il ne faut pas les coudre les uns sur les autres par les quatre côtés à la fois.

Il vaut mieux conserver à chaque scapulaire son cordon ; cela est nécessaire pour le scapulaire de la Passion ; pour les autres, il semble qu'il ne soit pas absolument nécessaire et qu'on puisse en porter plusieurs à un seul cordon ; en ce cas, si au nombre des scapulaires se trouve le scapulaire de la Passion, il faut que le cordon soit de laine rouge.

Une autre condition requise pour gagner les indulgences, c'est l'inscription sur les registres de la Confrérie. On avait exempté le scapulaire du Mont-Carmel de cette obligation : la Congrégation des Indulgences lui a retiré ce privilège, par son décret du 17 Juillet 1891, de sorte que l'inscription est absolument nécessaire pour lui, comme pour le scapulaire de la Sainte-Trinité et des Sept-Douleurs de la Sainte-Vierge. — Si celui qui donne ces scapulaires n'a pas la confrérie dans sa *paroisse* ou dans son *œuvre,* il doit prendre les noms de ceux à qui il donne le scapulaire, sur un registre à part, et les envoyer de temps en temps, par exemple une fois tous les ans, à la plus proche confrérie canoniquement érigée (ou au plus proche couvent de Carmélites, s'il s'agit du scapulaire du Mont-Carmel).

Ce que nous venons de dire de l'inscription ne s'applique pas aux scapulaires de la Passion et de l'Immaculée-Conception, qui ne constituent pas des confréries proprement dites.

(Cf. BERINGER, *les Indulgences.)*

De tout ce que nous venons de dire, il est facile de conclure que les scapulaires en étoffe tricotée, brodée, ou fabriquée de quelque autre manière semblable, mais non tissée, comme la laine foulée, le *feutre,* sont nuls. Or, en France, et dans notre diocèse en particulier, il n'est pas rare de trouver de ces scapulaires. Celui qui écrit ces lignes a pu constater, récemment, que 24 douzaines de scapulaires, expédiées à un établissement religieux, étaient tous de matière défectueuse, et le fabricant, des plus chrétiens de France, avouait qu'il en vend une énorme quantité, dans les mêmes conditions (1). Heureusement le Souverain Pontife, par un décret du 20 Juin 1894, a bien voulu revalider toutes les réceptions de scapulaires, invalides pour une raison quelconque ; il avait déjà fait la même revalidation le 20 Juillet 1884. — Tous ceux qui ont reçu les scapulaires antérieurement au 20 Juillet 1894, peuvent donc se rassurer ; mais ceux qui les recevront et ceux qui les imposeront, dans la suite, ne sauraient trop prendre de précautions ; car, dans cette matière des indulgences, l'intention ne suffit pas, il faut accomplir effectivement et strictement toutes les conditions prescrites par l'Eglise.

(1) La *Semaine de Cambrai* assure que les scapulaires, livrés par le commerce, sont dans la proportion de 90/100 en feutre. N. de la R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Vendredi, Samedi et Dimanche*, triduum en l'honneur de Saint-Corentin. Sermon breton, le matin, à 5 h. 1/2, dimanche, à 5 h. 1/4 ; sermon français, le soir, à 7 h. 3/4.

Dimanche, solennité de Saint-Corentin Monseigneur officiera pontificalement. — Aux offices et aux messes, quête pour les besoins de la Cathédrale.

La *Semaine religieuse* ne peut passer sous silence un fait, intéressant au plus haut point le diocèse et qui occupe la presse en ce moment.

Il y a lieu de regretter les indiscrétions qui ont divulgué des démarches d'un caractère tout confidentiel ; mais personne ne s'étonnera que Mgr l'Evêque de Quimper ait voulu reprendre des négociations tendant à obtenir l'agrément du pouvoir civil pour la nomination officielle d'un Vicaire Général, dont il a pu, depuis deux ans, apprécier les sentiments et le concours.

Sans insister davantage sur cette affaire, nous exprimons le souhait le plus vif pour qu'intervienne, au plus tôt, une solution d'apaisement et de conciliation, au gré des nombreux amis de M. Fléiter.

Quimper. — **Adoration de Saint-Corentin.** — Les exercices de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement se sont terminés, lundi soir, à la Cathédrale de Saint-Corentin. Pendant dix jours, la foule de fidèles, nombreuse et recueillie, est venue pieusement offrir ses hommages au Dieu de l'Eucharistie, exposé sur l'Autel d'or, entouré de lumières, de verdure et de fleurs.

Du 1er au 5 Décembre, les prédications bretonnes ont été très suivies et très goûtées. Matin et soir, M. Le Gall, l'aimable recteur d'Erguć-Armel, tenait sous le charme de son ardente parole ses auditeurs, chaque jour plus nombreux. En l'écoutant parler si bien de l'adorable Sacrement de l'Autel, chacun disait : « Ah ! voilà le prêtre ! le prêtre à la foi vive et au cœur d'apôtre, épris de la gloire de Dieu et du salut des âmes ! » — Sa parole a été bénie du Ciel : La communion générale de mercredi matin l'a amplement prouvé...

Du 6 au 10 Décembre, les sermons français ont été donnés par le R. P. Coubé, de la Compagnie de Jésus. La famille du P. Coubé est très honorablement connue à Quimper, et lui-même n'était pas un inconnu pour nous. Nous savions sa parole très goutée du public parisien ; mais, disons-le bien haut, le succès

qu'il a remporté à Quimper a dépassé toutes nos prévisions. La vaste Basilique n'était pas assez grande pour contenir tous ceux qui voulaient entendre ce jeune et déjà si remarquable orateur ; sa parole claire, incisive, imagée, éloquente, enthousiasmait son auditoire. Avec quelle ardeur il montrait à tous, surtout aux chers ouvriers, que la solution de la crise sociale est dans l'Eucharistie, lien des cœurs, foyer de la vraie charité, et que le véritable bonheur est dans la Religion et dans la pratique des devoirs qu'elle impose ! En grand nombre, les fidèles ont compris son appel et se sont approchés avec piété de la table eucharistique.

Le P. Coubé doit encore prêcher le *Triduum* de Saint-Corentin. Il ne nous semble pas téméraire d'assurer que le passé garantit l'avenir et que ses prédications seront suivies avec le même empressement.

Que dirons-nous des chants, exécutés à la Cathédrale, pendant ces jours d'Adoration ? Leur choix ne laissait rien à désirer. Quant aux exécutants et à leur habile directeur, ils sont appréciés de tous.

Qu'ils nous permettent de leur exprimer ici notre reconnaissance et notre admiration, bien sincères.

***

Treffiagat. — On nous écrit :

La fête de l'Immaculée-Conception a eu, cette année, à Treffiagat, un éclat exceptionnel. Le digne recteur de la paroisse avait choisi ce jour pour la bénédiction solennelle d'une statue de Notre-Dame-des-Champs (1).

M. Fléiter, vicaire général, présidait la cérémonie, à laquelle assistaient plusieurs prêtres, entre autres MM. les chanoines Madec, curé de Pont-l'Abbé, et Bargilliat, professeur au Grand-Séminaire. Inutile d'ajouter que les fidèles étaient nombreux : à la grand'-messe, chantée par M. Yvenat, recteur de Plomeur, l'église (dont on regrette l'exiguité, même en temps ordinaire,) était comble ; à la cérémonie du soir la foule était encore plus compacte.

A l'issue des Vêpres, la procession se forma : en tête marchaient les enfants des deux écoles chrétiennes, sous la conduite de leurs maîtres et de leurs maîtresses, et portant des oriflammes. Dès la sortie de l'église, on apercevait, élevée sur un élégant piédestal, au haut d'une éminence d'où elle domine le pays, la nouvelle statue ; elle est en fonte et plus grande que nature.

Après le chant d'un cantique à Marie, l'éloquent recteur de Penmarc'h, M. Le Coz, monte au dernier degré du monument. D'un coup d'œil inimitable, jeté sur son immense auditoire, il assure le succès de son allocution. Après avoir cité quelques uns des sanctuaires illustres, dédiés à la Sainte-Vierge, il parle de la

(1) On sait qu'une Confrérie, dont le nom indique suffisamment l'objet, a été instituée, sous ce vocable, par Mgr Trégaro, évêque de Séez. — La belle statue de N.-D.-des-Champs, justement admirée, est de M. Joseph Lefèvre (passage des Favorites, 3, Paris-Vaugirard), qui en a cédé la propriété à l'œuvre. N. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dévotion à N.-D.-des-Champs, dont l'image apparaît, pour la première fois, dans nos campagnes. Invoquée sous ce nouveau vocable, Marie bénira nos moissons : elle veillera sur tous ceux, laboureurs et marins, qui la prieront ici ou la salueront de loin, moyennant qu'ils se montrent, de leur côté, chrétiens sans reproche, surtout fidèles observateurs de la loi du dimanche..... L'orateur, en terminant, s'est fait l'interprète du clergé et des habitants de Treffiagat, en remerciant la noble bienfaitrice, qui a déjà tant fait pour la paroisse. Que Dieu et Notre-Dame-des-Champs la récompensent de son inépuisable générosité ! X.

Carhaix. — L'antique ville, que protège du haut du ciel le saint martyr Trémeur, est, depuis huit jours, en communication intime avec le ciel. La prière s'élève de tous les cœurs, et sur ces cœurs Dieu laisse tomber l'abondance de ses grâces. Comme vous l'avez annoncé, une Mission s'y donne en ce moment.

D'ordinaire, quand on parle de Mission, dans une paroisse, il me semble qu'on fait ressortir d'abord la manière dont l'église a été ornée. A Carhaix, on n'a pas décoré l'église ; ce soin était superflu. L'architecte qui a présidé à sa construction l'a décorée pour bien des siècles.

M. le Curé, suivant l'exemple du divin Maître et comprenant son devoir d'apôtre, avait préalablement fait part à chacun de ses paroissiens de la faveur qui leur était offerte. Il appelait tout le monde, justes et pécheurs. Tous se sont rendus à l'appel du zélé pasteur et, chaque soir, à 8 heures, la vaste église peut à peine contenir la multitude, venue là pour savourer (c'est le mot) la parole vraiment évangélique du R. P. Haverland, supérieur des Rédemptoristes, auxquel est confiée la Mission française. Notons, en passant, que ces excellents religieux, peu employés encore chez nous, sont animés d'un zèle qui mérite d'être mieux connu, et plus souvent utilisé.

Comme au jour de l'entrée à Jérusalem, les enfants formaient l'avant-garde pour la réception du Fils de Dieu. *Regem venturum venite adoremus.* Tous ont adoré et reçu le Roi Jésus, qui attend comme tabernacle le cœur de leurs pères et mères.

Et maintenant, s'il est vrai qu'un travail bien commencé est à moitié achevé, nous pouvons déjà prédire que la Mission de Carhaix produira cette abondante moisson que promettait Dieu lui-même à la terre bien préparée, à la terre arrosée des sueurs de ceux à qui N.-S. J.-C. en a confié le soin. A.

Brest. — **Œuvre militaire.** — M. l'abbé Le Bihan, aumônier du Cercle militaire de Saint-Louis, fait appel aux confrères et à toutes les personnes bienveillantes qui disposeraient de livres, devenus inutiles. Ces livres lui seraient précieux pour monter une bibliothèque, indispensable à son œuvre si intéressante.

Romans, nouvelles, récits de toute nature, voyages, littérature, histoire, poésie, sciences, *livres classiques*, tout sera bien accueilli.

Prière d'envoyer les volumes rue de l'Harteloire, 11, Brest, ou de donner avis à M. l'abbé Le Bihan, qui les fera prendre à l'adresse indiquée.

Noces de diamant. — De grandes fêtes auront lieu, le 20 Décembre, à l'église de Saint-Roch, à Paris, à l'occasion des noces de diamant du vénérable abbé Millaut, le très aimable curé de cette paroisse, doyen des curés du diocèse.

M. Millaut est chanoine honoraire de Quimper.

Nécrologie. — Nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Vannes (n° du 6 Décembre), les détails touchants qu'on va lire, sur les derniers moments de la R^de^ Mère Saint-Michel, Supérieure générale des religieuses de Saint-Jacut, morte au cours d'un voyage dans le Finistère, où elle venait visiter un établissement de son ordre.

« Le 5 Novembre, malgré les instances de ses sœurs, qui appréhendaient pour elle les fatigues d'un long voyage, elle se met en route pour visiter l'établissement de Bohars, situé auprès de Brest. C'est en y arrivant qu'elle éprouva la crise terrible qui devait lui coûter la vie... « Je viens mourir chez vous, dit-elle aux Sœurs alarmées qui lui prodiguent leurs soins. » Par obéissance, elle se soumet à une pénible et douloureuse opération. Pendant dix-sept jours, la science et le dévouement disputent à la mort la victime résignée, dont la foi, le courage, la patience font l'admiration de toutes les personnes qui viennent la visiter sur son lit de douleur. Un moment, le danger paraît conjuré, on renaît à l'espérance, à la joie ; mais Dieu voulait récompenser sa fidèle servante ; le mal reprend bientôt sa marche, ne laisse plus d'espoir. Surmontant ses souffrances, la vénérable malade fait à ses Sœurs éplorées ses dernières recommandations et leur laisse comme testament cette suprême parole, que dans sa pensée elle adressait, sans doute, à sa chère congrégation tout entière : « Observez la règle dans ses petits détails. Ma plus grande consolation, au moment de mourir, c'est d'avoir fait mon possible pour la pratiquer. » Elle reçoit les derniers sacrements avec une foi et une piété admirables et attend avec sérénité la visite de la mort, qui doit la réunir à son céleste Epoux.

« Aussi, le 21 Novembre, jour de la Présentation de la Sainte-Vierge, elle s'endormit paisiblement dans le Seigneur, en la 44^e^ année de son âge et la 25^e^ de sa profession religieuse.

« Ses restes mortels, ramenés à la maison mère de Saint-Jacut, ont reçu, le 24 Novembre, les honneurs de la sépulture, au milieu d'un nombreux concours de religieuses, de prêtres et de fidèles. »

***

Une autre Congrégation religieuse, qui compte plusieurs communautés dans notre diocèse, celle des Filles de la divine Provi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dence de Créhen, est également en deuil par suite de la mort de sa Supérieure générale, la Rde Mère Saint-Arsène, pieusement décédée dans le Seigneur, le vendredi, 30 Novembre, dans sa 63e année de son âge. R. I. P.

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — La Constitution apostolique *Orientalium dignitas Ecclesiarum*, sur les Eglises orientales, a paru le 6 Décembre. C'est un acte d'une importance capitale. Le Pape y montre que la Papauté n'est ni grecque ni latine, mais universelle, et qu'en rentrant dans l'unité romaine, les Orientaux ne feraient que rentrer dans la tradition de leurs grands docteurs.

On remarque que le document ne prononce pas le mot de schismatiques : il est d'une tendresse vraiment évangélique pour les frères séparés. Voici un résumé, aussi exact que possible, de la Lettre apostolique :

Après avoir rappelé les gloires des Eglises orientales et les témoignages de considération et de charité que leur a, de tout temps, prodigués l'Eglise romaine, Léon XIII cite quelques uns des établissements fondés par les Papes en faveur des Orientaux, et qu'il se propose de développer encore.

Ensuite il proclame la nécessité de maintenir intacts les rites Orientaux, « dont l'antiquité auguste est à la fois un ornement « insigne pour toute l'Eglise et une preuve de la divine unité de « la foi catholique, par le témoignage que lui rendent les diverses « formes de cérémonies et les nobles langues de l'antiquité, ren- « dues plus vénérables encore par l'usage qu'en ont fait les « Apôtres et les Pères. »

Après avoir confirmé la Constitution en vigueur de Benoît XIV, en faveur des rites Orientaux, Léon XIII donne aux chrétiens des différents rites, des règles de conduite très sages, dont voici un aperçu :

Le missionnaire latin ne devra pas exhorter un Oriental à abandonner son rite pour le rite latin, et cela sous peine de suspense.

A défaut d'un prêtre de son rite dans un pays, un Patriarche oriental confiera le gouvernement de ses fidèles à un prêtre d'un autre rite, et celui-ci emploiera, dans la consécration, les mêmes espèces que les prêtres du rite auquel appartiennent ces fidèles.

Les fidèles ont la faculté de communier dans l'un ou l'autre rite, non seulement dans les lieux où ils ne trouveraient ni une église, ni un prêtre de leur rite, mais encore lorsque l'éloignement de leur propre église ne leur permettrait pas de s'y rendre, sans grandes difficultés.

La communion, même longtemps répétée dans un rite étranger, n'équivaut pas à un changement de rite et laisse les fidèles, pour tous leurs autres devoirs, soumis à leur propre curé.

Ainsi tombe une des principales barrières qui séparaient les chrétientés orientales entre elles, et qui les tenaient éloignées de l'Eglise d'Occident.

Tout Oriental qui sera passé au rite latin, même avec un rescrit pontifical, peut, après en avoir prié le siège apostolique, revenir à son premier rite.

La femme du rite latin mariée à un homme du rite oriental, aussi bien que la femme du rite oriental mariée à un homme du rite latin, doit, au moment ou pendant la durée du mariage, embrasser le rite de son mari ; le lien matrimonial rompu, elle a la faculté de revenir à son rite.

Tout Oriental, demeurant en dehors du territoire de son Patriarche et soumis à l'administration du clergé latin, demeure cependant attaché à son rite. Rien ne peut le soustraire à la juridiction de son Patriarche, dès qu'il revient de son territoire.

Les causes matrimoniales et ecclésiastiques seront, non soumises aux délégués apostoliques, mais déférées à la Congrégation de la Propagande.

Enfin la Constitution apostolique annonce que le Pape multipliera en Orient les Séminaires et les Collèges pour la formation de prêtres indigènes, avec l'aide de la générosité des catholiques de tous les pays.

Puisse cet appel du Père commun être entendu ! Puisse-t-il voir cette union, qui est le but le plus noble de son pontificat !

***

Au moment où ces questions sont si à l'ordre du jour, on lira avec intérêt les renseignements suivants, que nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Cambrai.

« Les Eglises séparées se divisent en deux groupes : le groupe oriental et le groupe européen. En voici les noms avec le chiffre approximatif de leurs adhérents entre parenthèses.

Eglises séparées d'Orient : Eglise nestorienne (200.000) ; syrienne jacobite (500.000) ; grecque non unie d'Orient (400.000) ; grégorienne (3 millions) ; copte unie (de 2 à 500.000) ; abyssinienne (3 millions).

Eglises non unies d'Europe : Rite grec pur (4 millions) ; gréco-roumain non uni (6 millions) ; grec ruthène (3.700.000) : bulgare non uni (6 millions) ; gréco-russe (89 millions).

Au total, 115 millions de chrétiens séparés de l'Eglise catholique, dont l'immense majorité appartiennent à la Russie.

L'union des Églises. — Sous ce titre, on lit dans la *Semaine religieuse* de Lyon : « Un personnage haut placé, dont nous devons taire le nom, mais renseigné par lui-même et aux meilleures sources, et qui revient pour la deuxième fois de Saint-Pétersbourg, disait, il y a quelques jours, dans une causerie familière, qui nous a extrêmement intéressé, comment il croit au

Archives diocésaines de Quimper et Léon

retour de la Russie à l'union catholique. Trois conditions, d'après lui, sont nécessaires, et toutes trois parfaitement réalisables :

1° Il faut persuader à *l'Eglise russe* que l'Eglise catholique lui conservera ses rites, sa liturgie, ses coutumes, ses institutions et en particulier celle du Saint-Synode, c'est-à-dire du conseil ecclésiastique qui nomme les évêques et exerce l'autorité spirituelle ; on conserverait au Saint-Synode les pouvoirs qu'on a laissés aux patriarches catholiques d'Orient. La question de la liturgie et des coutumes est d'une importance capitale. Quand l'Eglise russe croira, ce qui est la vérité, que le Pape ne veut pas la *latiniser*, c'est-à-dire lui imposr la *liturgie* et les coutumes romaines, un grand pas sera fait vers le rapprochement définitif.

2° Il faut parvenir à démontrer au *peuple russe* que la question de la Pologne n'est pas en cause dans cette affaire, qu'il s'agit de l'intérêt religieux et non d'une intrigue politique ; car derrière tout Polonais le Russe veut toujours voir un insurgé.

3° Il faut que le tzar consente à l'union ; or, les difficultés qui viennent de là sont, parait-il, moins grandes qu'on ne le suppose généralement ; le tzar n'est pas, comme on le dit trop facilement, le vrai pape de l'Eglise russe : son rôle vis-à-vis de l'Eglise à l'époque actuelle, se borne seulement à donner des signatures, et Alexandre III, qui vient de mourir, n'avait aucune prétention à l'autorité dogmatique.

Voilà, d'après un esprit ouvert et éclairé, la situation ; elle n'est pas désespérée, on le voit, mais au contraire, pleine des plus belles espérances, surtout si on réfléchit que la partie dirigeante du clergé russe, le *clergé noir*, comme on l'appelle, est vraiment instruit, étudie la question du retour et donne l'exemple par de remarquables et sincères vertus. Le prêtre Jean, par exemple, dont on a tant parlé, à l'occasion de la maladie du tzar, est réellement vénéré comme un saint, et chose étonnante, il est vrai qu'il fait prier pour *l'Union des Eglises*. »

Un nouveau Grand Maître de la Franc-Maçonnerie. — On annonce que M. le docteur Henri Thulié, président du conseil de l'ordre du Grand-Orient — c'est le nom démocratique présentement donné à la fonction de Grand Maître — a démissionné pour cause de santé, et qu'il est remplacé par M. Blatin. Ce changement peut avoir une portée que nous allons indiquer.

M. Thulié avait été élu à la présidence du Grand-Orient, si nous ne faisons erreur, pour la troisième fois au dernier convent, ce qui n'est arrivé qu'à lui, depuis la mort du dernier Grand Maître proprement dit, M. de Saint-Jean, aussi docteur en médecine, qui fut enterré le même jour que Gambetta.

M. de Saint-Jean n'aimait pas à faire parler de lui, mais il travaillait activement à l'œuvre détestable de la secte. Hors quelques francs-maçons, presque personne aujourd'hui ne sait que M. de Saint-Jean fut le véritable organisateur du régime scolaire actuel.

Jules Ferry et ses amis ont été les instruments parlementaires d'un système, qui n'avait pas été préparé par eux.

L'œuvre de M. Thulié a été principalement politique. Sous son impulsion, la Maçonnerie a préparé l'avancement de la Révolution par les voies de la politique. Il a préparé la transition de la République au socialisme. Nous lui devrons de voir, quelques années plus tôt qu'elle ne serait venu sans lui, l'explosion révolutionnaire.....

Son successeur, M. Blatin, est encore un docteur en médecine. Il est de Clermont-Ferrand. Depuis plusieurs années, c'est un des dignitaires les plus remarqués du Grand-Orient. C'est un doctrinaire, c'est-à-dire un sectaire dangereux. C'est un praticien du symbolisme, qui n'est pas une question purement philosophique, mais un instrument d'action d'une puissance peu connue. En 1883, M. Blatin prononçait au convent un discours, qui est resté l'évangile du symbolisme dans la Maçonnerie. D'après ce discours, le but de l'ordre était de conquérir les églises, pour y installer le culte maçonnique. Député, il fut le promoteur d'un projet de loi sur l'incinération, que Mgr Freppel combattit éloquemment.

L'arrivée au pouvoir de M. Blatin coïncide avec un autre événement d'ordre intérieur : une tentative de fusion du rite écossais et du Grand-Orient, c'est-à-dire une évolution du Grand Orient vers le dogmatisme maçonnique, abandonné depuis si longtemps pour la politique pure.

En pratique, les apparences seront les mêmes. Les francs-maçons au pouvoir garderont les positions conquises ou chercheront à les étendre. Mais le travail intérieur des loges changerait de caractère. L'anticléricalisme et le fanatisme haineux y seraient désormais cultivés, comme la politique l'était jadis. La guerre à l'Eglise prendrait un caractère plus immédiat, plus direct, plus intense. Les grands mots de liberté, de libéralisme, de socialisme cesseront de dissimuler le but nouveau. C'est vers l'Eglise que les Loges porteront leur effort en ligne droite, jusqu'à ce que les édifices religieux, selon la doctrine du nouveau Grand Maître, soient affectés au culte maçonnique. (Résumé d'un article de la *Vérité*.)

Noble exemple. — On lit dans la *Gazette de France* :

« Il y a quelques jours — nous ne précisons pas davantage, — dans une ville que nous ne désignerons point, deux généraux français étaient réunis en intimité, pour causer de la guerre de 1870.

On était à l'anniversaire d'une date douloureuse, mais glorieuse, de l'année terrible.

Après les souvenirs longuement évoqués autour du foyer, les deux généraux passèrent la plus grande partie de la nuit à réciter le Rosaire pour leurs anciens compagnons d'armes, tombés au champ d'honneur.

A quatre heures du matin, ils assistèrent à une messe, dans une petite chapelle privée ; ils la servirent à genoux et y commu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nièrent, imitant ainsi, sans s'en douter, le grand Sobieski, le matin de la délivrance de Vienne.

Et c'est tout. Mais ce simple fait causera peut-être à quelques-uns de nos lecteurs la même émotion que nous avons nous même éprouvée, quand il nous a été confidentiellement rapporté. »

La revanche de Pontmain. — Certain chroniqueur de certain journal, faisait tout récemment le procès de Notre-Dame de Pontmain.

L'auteur de l'article était une des premières *plumes* de Paris, rédacteur attitré d'un grand journal, qui devait avoir du poids, puisqu'il était de Paris et qu'il résumait dans son nom retentissant, toutes les grandeurs, toutes les pudeurs, toutes les protestations indignées contre le mensonge et la superstition.

Il s'appelait le *XIX^e^ Siècle*.

Or, à peine le *XIX^e^ Siècle*, dont les rédacteurs possèdent de si excellentes *plumes*, venait-il d'en diriger une contre la Vierge de Pontmain, qu'il avait défini *une entreprise machinée, un piège tendu à la simplicité des croyants*, à peine, dis-je, ses articles avaient-ils paru, pour mettre en garde contre « cette escroquerie », que le nom du *XIX^e^ Siècle* s'est élevé de toutes les bouches, atteignant, en quelques jours, une très haute célébrité.

De Clercq était en prison, l'illustre directeur du *XIX^e^ Siècle*, Portalis était... en fuite...

Voilà la revanche de Pontmain !

Une infamie. — Partant de ce principe que « le cléricalisme c'est l'ennemi », plusieurs concluent que contre les cléricaux tout est permis, et agissent en conséquence. En voici une nouvelle preuve.

La Cour d'assises de l'Aude, siégeant à Carcassonne, vient d'acquitter, à l'unanimité, le T. C. F. Abylius, ancien directeur de l'école chrétienne d'Azille, victime d'un odieux complot de la tourbe anticléricale de l'endroit.

Nous allons brièvement résumer les faits. En Mars dernier, une lettre anonyme, qu'on a su plus tard émaner de l'*instituteur laïque* d'Azille, dénonçait au parquet de Carcassonne le très cher Frère Abylius, directeur de l'école chrétienne de cette petite ville, comme coupable de faits honteux.

Le parquet fit une enquête, à la suite de laquelle le très cher Frère fut arrêté et conduit, les menottes aux mains, à Carcassonne, au milieu des huées d'une populace ameutée contre lui.

L'école chrétienne, qui comptait quatre-vingts élèves, fut immédiatement fermée : c'est ce que voulaient, du reste, les libres-penseurs d'Azille. Après trois mois de prison, c'est-à-dire au mois d'Août, le cher Frère directeur comparaissait devant la Cour d'assises.

Au cours des débats, on apprit de curieuses choses, d'abord le

nom des dénonciateurs, ensuite, que le principal témoin, un enfant, avait été payé par un limonadier d'Azille, pour accuser faussement le Frère.

Un membre du jury ne put s'empêcher de manifester, à haute voix, le dégoût que de tels procédés lui inspiraient. La Cour décida que cette protestation constituait un vice de procédure, et l'affaire fut renvoyée à une autre session. C'était prolonger de trois mois la prison préventive de l'accusé.

Enfin, il y a quelques jours, l'abominable complot fut de nouveau mis à nu et flétri d'une manière vengeresse par le jeune et éloquent défenseur du religieux, M. Géraud de Niort, et l'acquittement du C. F. Abylius fut accueilli par les applaudissements de l'auditoire.

A la sortie, une foule enthousiaste l'entoura, l'embrassant et le portant en triomphe jusqu'à la maison de son vaillant avocat.

Disons en terminant que l'école chrétienne d'Azille, rouverte il y a quelques mois, est plus prospère que jamais et que les francs-maçons sont désormais, dans toute la région du Minervois, l'objet du mépris public.

La réhabilitation, tardive il est vrai, est éclatante. C'est bien... Mais va-t-on poursuivre le calomniateur ? Ainsi le voudrait l'équité.

BIBLIOGRAPHIE

Almanach national illustré de JEANNE D'ARC LA VÉNÉRABLE, pour l'an de grâce 1895 (1re année). — Belle brochure in-16 raisin, illustrée de 120 gravures.

ALMANACH-KNEIPP pour l'an de grâce 1895 (4e année), rédigé par *Mgr Sébastien KNEIPP*, Curé de Wœrishofen (Bavière). — Belle brochure in-16 raisin, illustrée de nombreuses gravures. — Paris, LE THIELLEUX, éditeur. En vente, dans toutes les librairies.

Capsules Guyot (véritables), 19, Rue Jacob, Paris. — Bronchites chroniques. Asthmes, Catarrhes. Rhumes opiniâtres. Prix : 2 fr. 50 le flacon. Dans toutes pharmacies.

Conseils du docteur. — De la mélancolie. — La mélancolie est la compagne inséparable de toute maladie ayant pour siège l'estomac. Aussi lorsqu'on voit une personne devenir triste et morose, sans chagrin connu, bien entendu, on peut être certain que l'estomac est en cause.

C'est que ces affections laissent bien peu de répit aux patients ; en effet, avant de manger, crampes et tiraillements d'estomac, après le repas, digestion pénible, pesanteur, renvois aigres et sulfureux, nausées et vomissements.

Aussi, au lieu de s'en prendre à ces malheureux et de les blâmer de ce qu'on appelle leur mauvais caractère, il serait plus humain de les soigner, et la chose est facile.

On lit, en effet, dans le rapport présenté à l'Académie de médecine de Paris, un grand nombre de guérisons d'affections de ce genre, obtenues par les Pastilles et la Poudre de charbon du Docteur Belloc. Les estomacs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les plus délicats supportent parfaitement les Pastilles du Docteur Belloc à la dose de trois à quatre après chaque repas.

Fabr. et gros : L. Frere, 19, rue Jacob, Paris. A. Champigny et Cie, successeurs.

La baisse du **Gaz** appelle l'attention sur les valeurs d'électricité et particulièrement sur les obligations de **COMPAGNIE NOUVELLE FERRANTI**, dont la clientèle augmente chaque jour.

La garantie des obligations s'augmente naturellement en raison de l'accroissement des affaires, et ces titres sont très justement recherchés des rentiers soucieux d'avoir un bon revenu avec une valeur sûre.

Le prix de 215 fr., que l'on fait en ce moment, est favorable pour acheter.

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper,** renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or. **E. LEFÈVRE** Concours gén^l du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une *maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac, et de rhumatismes,* un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à GRENOBLE, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. Prix, **4** fr. Envoi contre mandat-poste *franco* en France. **C. Paul,** Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

***Guérison par l'Émulsion Marchais,* de LA ROCHELLE.**



LIQUEUR DE COMTE

Avec une boîte de poudre préparée, on fera **2** à **3** litres **LIQUEUR** genre **CHARTREUSE,** d'excellente qualité. Envoi contre **1** fr. timbres-poste, par **GUICHARD,** pharmacien à **Besançon** (Doubs). — ***Dépôt dans toutes les Villes***

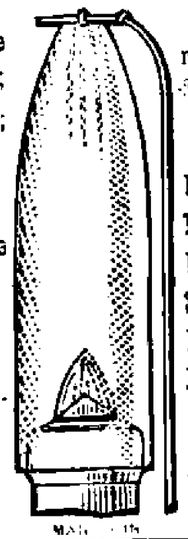
CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Guimauve** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils seront donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de ***Toux*** ou de ***Coqueluche.*** — PRIX : *Pâte* 80^c^ et 1^f^25 *Sirop* 2^f^. — Paris, 53, r. Vivienne et toutes Pharmacies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

LE BEC AUER

Breveté S. G. D. G.
SIÈGE SOCIAL à PARIS
151, Rue de Courcelles

1° Eclaire cinq fois plus que n'importe quel bec de gaz ;
2° Dépense la moitié moins ;
3° Plus de maux de tête ;
4° Plus de maux d'yeux ;
5° Le Manchon brûle plus de 1,000 heures.



Il est démontré que le BEC AUER fait réaliser une économie annuelle de 40 fr. par bec pour 1,200 heures d'allumage.

Le BEC AUER est installé
DANS :
Eglise St-Augustin, à Paris.
N.-D.-des-Victoires, —
Ecole Libre de Sarlat.
Séminaire St-Sulpice, Paris.
Petit Séminaire d'Issy.
Et nombreux Etablissements Religieux.

MÉFIEZ-VOUS
des nombreuses Contrefaçons.
Marque de Fabrique : ★ S. F. AUER ★

Plus de 600.000 Becs vendus en France.

Il est représenté à :
Quimper, par M. SÉCHEZ, avenue de la Gare.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immédiatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, BORDEAUX.
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poëles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

SOLUTION CUNAUD
au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycerine, employée dans le traitement des MALADIES DE POITRINE, PHTISIE, etc.
La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT
pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne. *Chez les Epiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

9e ANNÉE. Vendredi 21 Décembre 1894. N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE
DU DIOCÈSE
DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE. — *I.* La crèche de Bethléem.

II. Chronique du Diocèse : Offices extraordinaires ; Nominations ; Saint-Corentin ; Lopérec ; l'Association catholique des Bretons de Paris ; Nantes.

III. Nouvelles du monde catholique : Paris ; Jurisprudence ; Bon exemple.

IV. Saint-Menoux (suite)

V. Bibliographie.

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 23 Décembre. — Quatrième Dimanche de l'Avent, 2me cl., Semi-double. Violet.
Office du jour.

Lundi, 24. — *Jeûne.* Vigile de la Nativité de N.-S.
Office du jour. Violet.

Mardi, 25. — NOEL, NATIVITÉ DE N.-S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux Vêpres, mémoires du suivant et de tous les sts Martyrs.

Mercredi, 26. — S. Etienne, premier martyr. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

Jeudi, 27. — S. Jean, Apôtre et Évangéliste. Double de 2e classe, avec Octave. Rouge.

Vendredi, 28. — Les Saints Innocents, Martyrs. Double de 2e classe, avec Octave. Violet.

Samedi, 29. — S. Thomas de Cantorbéry, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

Maison de l'Adoration perpétuelle de Quimper et Saint-Mathieu de Morlaix.....	du 23 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine à Brest.....	26, 27 et 28 Décembre.
Lambert.....	du 29 au 31 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La crêche de Bethléem.

Le monde a deux moyens pour nous captiver : il a premièrement de fausses douceurs, qui surprennent notre faiblesse ; il a aussi des armes, des terreurs qui abattent notre courage. Il est des hommes délicats qui ne peuvent vivre que dans les plaisirs, dans le luxe, dans l'abondance. Il en est d'autres qui nous diront : Je ne demande pas ces grandes richesses, mais la pauvreté m'est insupportable ; je me défendrais bien des plaisirs, mais je ne puis souffrir les douleurs ; je n'envie pas le crédit de ceux qui sont dans les grandes intrigues du monde, mais il est dur de demeurer dans l'obscurité. Le monde gagne les uns et il épouvante les autres. Tous deux s'écartent de la droite voie, et tous deux en viennent à ce point que celui-ci, pour obtenir les plaisirs sans les quels il s'imagine qu'il ne peut pas vivre, et l'autre, pour éviter les malheurs qu'il croit qu'il ne pourra supporter, s'engagent entièrement dans l'amour du monde.

C'est pour cela, chrétiens, que Jésus-Christ est venu comme le réformateur du genre humain, comme le docteur véritable qui nous vient donner la science des biens et des maux, et ôter par ce moyen les obstacles qui nous empêchent d'aller à Dieu et de nous contenter de lui seul : *Et hoc vobis signum* : « Et voilà le signe que l'on vous en donne. » Allez à l'étable, à la crêche, à la misère, à la pauvreté de ce Dieu enfant. Ce ne sont point ses paroles, c'est son état qui vous prêche et vous enseigne. Si les plaisirs que vous cherchez, si la gloire que vous admirez était véritable, quel autre l'aurait mieux méritée qu'un Dieu ? ou qui l'aurait plus facilement obtenue ? Quelle troupe de gardes l'environnerait ! Quelle serait la beauté et la magnificence de sa Cour ! Quelle pourpre éclaterait sur ses épaules ! Quel or reluirait sur sa tête ! Quelles délices lui préparerait toute la nature, qui obéit si ponctuellement à ses ordres ! Ce n'est point sa pauvreté et son indigence qui l'a privé des délices ; il les a volontairement rejetées. Ce n'est point sa faiblesse, ni son impuissance, ni quelque coup imprévu de la fortune ennemie qui l'a jeté dans la pauvreté, dans les douleurs et dans les opprobres ; il a choisi cet état. Il a donc jugé que ces biens, ces contentements, cette gloire étaient indignes de lui et des siens. Il a cru que cette grandeur, étant fausse et imaginaire, ferait tort à sa véritable excellence. Il a vu, du plus haut des cieux, que les hommes n'étaient touchés que des biens sensibles et des pompes extérieures. Il s'est souvenu en sa bonté qu'il les avait créés, au commencement, pour jouir d'une plus solide félicité. Touché de compassion, il vient en personne les désabuser de ces opinions, non moins fausses et dangereuses qu'elles sont établies et invétérées. Et voyant qu'elles ont jeté dans le cœur humain de si profondes racines, pour les arracher tout-à-fait, il se jette aux extrémités opposées et montre le peu d'état qu'il en fait.

Il a peine à trouver un lieu assez bas par où il puisse faire son entrée en ce monde ; il trouve une étable abandonnée, c'est là qu'il descend. Il prend tout ce que les hommes évitent, tout ce qu'ils craignent, tout ce qu'ils méprisent, tout ce qui fait horreur à leurs sens : si bien que je me représente sa crêche, non comme un berceau indigne d'un Dieu, non, mais comme un char de triomphe où il traîne après lui le monde vaincu. Là sont les terreurs surmontées, et là les douceurs méprisées ; là les plaisirs rejetés, et ici les tourments soufferts ; et il me semble qu'au milieu d'un si beau triomphe, il nous dit, avec une contenance assurée : « Prenez courage, j'ai vaincu le monde » : *Confidite, ego vici mundum,* parce que par la bassesse de sa naissance, par l'obscurité de sa vie, par la cruauté et l'ignominie de sa mort, il a effacé tout ce que les hommes estiment, et désarmé tout ce qu'ils redoutent : *Et hoc vobis signum ;* « voilà le signe que l'on vous donne pour reconnaître notre Sauveur. »

Les Juifs espèrent un autre Messie qui les comblera de prospérités... Ah ! combien de Juifs parmi nous ! Combien de chrétiens qui désireraient un Sauveur qui les enrichît, un Sauveur qui contentât leur ambition, qui voulût flatter leurs passions ou assouvir leur vengeance. Ce n'est pas là notre Messie. A quoi le pouvons-nous reconnaître ? Ecoutez : Je vous le dirai par les belles paroles de Tertullien : *Si ignobilis, si inglorius, meus erit Christus* : « S'il est méprisable, bas et sans éclat aux yeux des mortels, c'est le Jésus-Christ que je cherche. » Il me faut un Sauveur qui fasse honte aux superbes, qui fasse peur aux délicats, que le monde ne puisse goûter, que la sagesse humaine ne puisse comprendre, qui ne puisse être connu que par les humbles de cœur. Il me faut un Sauveur qui brave, pour ainsi dire, par sa généreuse pauvreté nos vanités ridicules, extravagantes, enfin qui m'apprenne par son exemple qu'il n'y a rien de grand que de suivre Dieu et de mépriser tout le reste. Le voilà, je l'ai rencontré, je le reconnais à ces belles marques. (BOSSUET, *2e sermon sur Noël.*)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Cathédrale de Saint-Corentin. — FÊTE DE NOEL. — *Lundi*, jeûne et abstinence ; le soir, l'office commence à 10 heures. — A minuit, grand'-messe, suivie de deux messes basses. Quêtes pour les besoins de la Cathédrale.

Mardi, les messes sont aux heures ordinaires, excepté la dernière messe basse qui se dit à 8 h. 1/2. — A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les séminaires. — A l'issue de la grand'messe, bénédiction papale.

Après vêpres, sermon par M. Le Gall, aumônier de la Retraite.

Mercredi, fête de saint Étienne, les messes et offices sont aux heures ordinaires.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Demain, samedi des Quatre-Temps, a lieu l'ordination dite de Noël, qui est, cette année, relativement nombreuse : elle comprend, pour le Grand-Séminaire de Quimper, 9 prêtres, 18 diacres, 16 sous-diacres, 2 minorés et 5 tonsurés. La retraite préparatoire leur a été prêchée par le R. P. Duponchel, Jésuite, de la résidence de Rouen.

L'annexe de Saint-Jacques de Lézérazien (Guiclan), présente 16 ordinands, dont 1 diacre, 6 sous-diacres et 5 minorés.

L'ordination aura lieu à la Cathédrale, et commencera à 8 heures.

Nominations. — Par décision de Monseigneur, ont été nommés :

M. Richou, recteur de Treffiagat, recteur du Bourg-Blanc, en remplacement de M. Stricot, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Jacq, recteur de Trégarvan, recteur de Treffiagat ;

M. Laurent, recteur de Clohars-Fouesnant, recteur de Trégarvan ;

M. Barré, vicaire à Gouesnou, recteur de Clohars-Fouesnant ;

M. Deniel, vicaire à Landévennec, vicaire à Gouesnou ;

M. Nicolas, vicaire à Guilligomarc'h, vicaire à Landévennec.

M. Calvarin, jeune prêtre, vicaire à Guilligomarc'h.

Saint-Corentin. — La fête de S. Corentin, premier patron du Diocèse, précédée d'un *Triduum*, a été célébrée à Quimper avec la solennité habituelle. Une affluence considérable de fidèles se pressait le matin, à la Cathédrale, pour entendre les excellentes instructions bretonnes de M. Linguinou, recteur de Kerfeunteun, qui avait bien voulu accepter, au dernier moment, de remplacer M. le Recteur du Guilvinec, indisposé.

Chaque soir, le R. P. Coubé a retrouvé son auditoire des jours de l'Adoration, aussi nombreux et aussi sympathique, pour admirer ses éloquentes conférences sur le sacerdoce.

La réunion de dimanche soir, présidée par Monseigneur, a été particulièrement belle. La vieille Basilique était brillamment illuminée, avec un goût parfait. Au sermon, le Père retraça, devant ses auditeurs charmés, le plus magnifique tableau des grands bienfaits apportés par les évêques et leurs prêtres à la Bretagne-Armorique. « Plaise au ciel, s'est-il écrié, que les fils de saint « Corentin en gardent le souvenir et s'attachent plus fortement « que jamais à la foi de leurs pères : au milieu des défaillances et « des corruptions contemporaines, qu'ils sachent dire, avec le « poète breton, qui a si bien chanté « la terre de granit recouverte « de chênes » :

« Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres,
« Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres ! »

Lopérec. — **Bénédiction de l'église.** — On nous écrit :

« Il y a un an, Lopérec n'avait qu'une église trop exiguë pour le chiffre de la population, et dans un état de réel délabrement. Un agrandissement et une restauration complète s'imposaient donc.

Depuis quelques années, grâces à l'administration si sage, si prévoyante, des anciens pasteurs de la paroisse, aidés par un trésorier modèle, quelques ressources se trouvaient assurées. M. Bodilis, le recteur actuel, dès son arrivée, décida que, toute affaire cessante, ce travail se ferait. Et voilà que, au bout de deux ans, l'église est achevée, à part quelques détails d'ameublement ou de décoration.

Merci au zélé recteur qui a su se créer des ressources si vite, et payer de sa personne, dirai-je comme le meilleur ouvrier ?.... Disons comme un directeur de travaux consommé ; grâces à son savoir-faire et à son activité, les travaux — il s'agissait d'une reconstruction presque totale — n'ont duré que huit mois.

Sur les plans de M. Gassis, l'aimable architecte de Châteaulin, on a fait là une œuvre sortant du vulgaire ; une église *chrétienne*, bien comprise pour les cérémonies du culte, et dont on ne dira pas, avec un journaliste catholique, ces jours derniers, « qu'on ne sait où y loger les saints, ni comment les y prier ! »

Le Dimanche, 2 Décembre, M. Fléiter, vicaire général, ancien recteur de la paroisse, délégué par Mgr l'Evêque, a fait la bénédiction solennelle de l'église ainsi rebâtie, en présence d'un grand nombre de prêtres et d'une magnifique assistance de fidèles.

Au prône, M. le Vicaire général a parlé à ses anciennes ouailles, qui lui ont gardé tout leur affectueux respect et qui ne l'ont jamais écouté avec plus de bonheur. Dans sa voix on sentait, du reste, comme une note plus émue de ce cœur que tous lui connaissent. Il a fait parler ces murs, tant anciens que nouveaux, pour rappeler à l'excellente population les devoirs de cette vie et le bonheur de la patrie céleste.

Un passage de son discours a particulièrement touché les auditeurs, c'est quand M. le Vicaire général a rappelé que Lopérec a fourni, de tout temps, de nombreux prêtres à l'Eglise de Dieu. Cinq prêtres, enfants de la paroisse, assistaient à la bénédiction de l'église, à leur tête le vénérable M. Suignard, ancien recteur de Landeleau, à qui sa verte vieillesse (86 ans), a permis de suivre sans fatigue, toutes les cérémonies du jour (1). C'était plaisir vraiment, d'entendre aux vêpres, où, de droit, ce vénérable doyen d'âge officiait, c'était plaisir d'entendre sa voix, encore jeune et fraîche.

Et maintenant, que le bon Dieu bénisse la bonne paroisse de Lopérec ! Qu'il verse ses abondantes faveurs sur les âmes généreuses qui, d'une manière quelconque, ont aidé à la reconstruction de l'église ! »

(1) Ce jour-là même, au prône de la grand'messe, on annonçait l'appel au sous-diaconat d'un clerc de la paroisse, neveu de M. Suignard. M. le Vicaire général l'a fait remarquer.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre des Marins. — Nous apprenons que l'on se prépare, dans les ports de la côte de Cornouailles, à fonder l'œuvre de N.-D. de la Mer. Nos lecteurs se rappellent que les statuts de cette œuvre furent établis et adoptés, à la retraite de Landerneau, par les pasteurs des paroisses maritimes, qui s'y étaient donné rendez-vous.

On connait également le but de l'Œuvre :

Les marins, faisant partie de la Confrérie de Notre-Dame de la Mer, s'unissent dans le but de s'entraider dans leurs besoins spirituels et corporels, de se soutenir dans leur foi religieuse et les traditions de piété qui leur ont été léguées par leurs ancêtres, et de se défendre dans toutes les circonstances de leur carrière.

Nous espérons pouvoir bientôt donner sur ce sujet des renseignements complets.

L'association catholique des Bretons de Paris. — Le jour de la Saint-Corentin, un grand nombre de Bretons habitant Paris se trouvaient réunis, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, pour assister à la messe, célébrée par notre compatriote Mgr de Kernaëret. M. le chanoine de la Guibourgère, curé de la paroisse, a prononcé une allocution. Le soir, au banquet, qui comptait 80 convives, plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. de Chateaubriand et Mgr d'Hulst, qui a éloquemment parlé de la nécessité de faciliter aux Bretons de Paris la pratique de la Religion, à laquelle ils entendent tous demeurer fidèles.

Tel était le but de cette réunion, comme de la messe du matin : grouper fraternellement les Bretons catholiques de Paris. On va voir si l'œuvre n'a pas sa raison d'être.

Paris possède 120,000 Bretons environ, disséminés un peu partout, mais groupés de préférence sur les hauteurs de Montmartre et de la Roquette, aux Batignolles et dans le fond de Vaugirard.

La quintessence littéraire, politique, artistique et administrative de ces colonies de l'Ouest possède ses lieux de réunion et ses sociétés amicales ou mutualistes : tels le *Dîner celtique*, celui de la *Pomme*, celui des *Bretons de Paris*, les soirées du *Gui*, de la *Crêpe*, de la *Flotte* et les réunions de la *Morbihannaise* et de la *Solidarité bretonne*, etc.

« Mais, comme nous le disait récemment M. le comte de Châ-
« teaubriand, un des plus ardents promoteurs de l'*Association*
« *catholique des Bretons de Paris*, toutes ces associations représen-
« tent une sorte de syndicat libre-penseur, plutôt antireligieux
« que neutre, fondé sous les auspices de M. Ernest Renan et con-
« tinué par ses disciples. »

Les Bretons sont presque tous de bons catholiques. Aussi ceux de Paris, par la protestation spontanée d'hier, ont-ils voulu affirmer à tous ce qui existe et protester hautement contre les prétentions des amis de Renan, soutenues et vulgarisées par une presse trop complaisante, de représenter à eux seuls la Bretagne,

ses fidèles et vivaces croyances, sa foi séculaire et son glorieux passé, qu'ils cherchent plutôt à ridiculiser... D'ailleurs, l'immense majorité des Bretons qui habitent la capitale sont, par leur modeste condition, relégués loin des bruyants et mondains dîners antireligieux des amis et disciples de Renan.

L'émigration bretonne à Paris et dans la banlieue se caractérise par un fait : c'est que tous ses membres arrivent sur le pavé parisien sans sou ni maille, sans appui, sans connaissances préalables, le plus souvent sans recommandations et surtout sans métiers spéciaux ou sans notions professionnelles, qu'ils puissent utiliser de suite — avec cette incomparable insouciance et cette suprême apathie qui caractérisent les fils d'Armor.

La plupart étant dénués d'instruction, n'ayant aucunement été exercés en vue d'une profession quelconque, de plus n'étant doués d'aucune initiative et menacés de mourir de faim, ces émigrants se rabattent sur tout ce qu'ils trouvent. On leur donne les travaux les plus pénibles et les plus répugnants, comme à Belleville, aux Halles, à Vaugirard ou dans les industries du pétrole, à Saint-Denis.

Jetés véritablement et presque inconsciemment dans la fournaise, dans la lutte ardente à laquelle leur nature et leur éducation ne les ont pas préparés, ils sont considérés comme des parias parmi les autres ouvriers parisiens. On les traite comme de vrais esclaves, les payant à peine et les condamnant à une vie de galériens, à la misère et à toutes ses suites.

Le poste dont personne ne veut dans une usine, dans un chantier, est encore bon pour les Bretons ; et ils s'attellent ainsi avec joie aux besognes les plus ingrates — tout heureux qu'ils sont encore d'avoir trouvé à s'occuper et d'être pourtant, grâce à ces conditions si dures, à l'abri du besoin et de pouvoir gagner quelques sous. Là, le Breton use ses forces, perd peu à peu la notion de ce qu'il est ; dans cet engrenage fatal, il n'est plus quelqu'un, mais est devenu quelque chose, et sa misère devient un martyre...

Le mal est immense d'ailleurs. Les Bretons qui, dans leur pays, sont d'une fidélité religieuse exemplaire, une fois transportés ailleurs, sont devenus les athées pratiques les plus parfaits.

— Pourquoi ne venez-vous pas à la messe ?

— C'est qu'on me connaissait là-bas, tandis qu'ici je ne connais personne !...

Ils sont catholiques par milliers chez eux, mais en dehors ils ne le sont plus par mollesse et par respect humain.

Tombés dans un matérialisme abject, absorbés qu'ils sont par leurs intérêts particuliers et n'ayant plus d'idéal, ces pauvres Bretons représentent un état social digne de toutes les sollicitudes chrétiennes.

Il s'agit de relever le moral de ces émigrants Bretons, de leur garder leur foi et leur religion, en travaillant également à leur relèvement physique, et cela, en unissant leurs intérêts intellectuels et religieux à leurs intérêts économiques, tout aussi en souffrance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cette grande et remarquable œuvre humanitaire et sociale est le but de la nouvelle *Association des Bretons catholiques de Paris.*

Ce que nous venons d'en dire est tiré, en grande partie, d'un article de la *Vérité*, qui nous pardonnera ce nouvel emprunt. Nous sommes heureux du succès obtenu, dès sa fondation, par une œuvre de préservation et de salut, établie en faveur de nos compatriotes que la nécessité sociale jette sur les pavés de Paris ; mais nous voudrions surtout retenir « au pays » tant de Bretons que la grande ville attire et où ils trouvent, au lieu de la fortune rêvée, la triste condition décrite par notre confrère.

Nantes. — On nous communique bien tardivement, car il a déjà un mois de date, cet extrait du *Nouvelliste de l'Ouest :*

« Une touchante cérémonie réunissait dimanche dernier, à 3 heures, dans la chapelle des Dames de la Retraite, les habitants de la Basse-Bretagne, domiciliés à Nantes.

M. l'abbé Dagorne, recteur de Landévennec, avait bien voulu, sur la demande du dévoué aumônier des Bretons à Nantes, M. l'abbé Cormerais, adresser à ses compatriotes bien-aimés, dans leur langue maternelle, une de ces allocutions pleines de feu, dont il a le secret.

Après leur avoir rappelé leurs devoirs envers Dieu, il les exhorta à faire donner à leurs enfants une solide éducation chrétienne. L'effet produit par ce sermon sur les Bretons qui remplissaient la chapelle a été excellent. Ils étaient tous heureux d'entendre un prêtre de leur pays leur parler en leur langue, et plus d'un se prenait à regretter qu'il n'y eût pas à Nantes, à côté de M. l'abbé Cormerais, beaucoup trop surchargé, un prêtre breton *bretonnant,* dont le ministère leur fût spécialement et exclusivement consacré. Quelle excellente journée pour les Bretons de Nantes, qui ne sauraient trop remercier le zélé pasteur de Landévennec, ainsi que leur bon et vénéré aumônier, toujours si heureux de leur être agréable.

Un Breton. »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Paris. — M. Burdeau, président de la Chambre des députés, est mort, le 13 Décembre. On se rappelle qu'il était avec Mgr Coullié auprès de M. Carnot agonisant. Il se mit à genoux, pendant les prières, et il dit à l'évêque, en lui serrant la main : « Merci, Mon-« seigneur, vous nous avez donné un grand exemple ! »...

Hélas ! il n'en a guère profité : M. Burdeau est mort sans recevoir les secours de la Religion : le prêtre s'est vu refuser l'entrée, au nom de la liberté de conscience. Le moribond l'eût probablement accueilli ; peut-être le désirait-il, dans ces dernières heures, où, sur le seuil de l'éternité, l'âme se revoit et se juge dans le

passé, pour faire le dernier choix entre la grâce et le désespoir.

Les funérailles *civiles* ont eu lieu, dimanche, aux frais de l'Etat — de la France chrétienne ! C'est une honte et un scandale. Il faut le crier bien haut : car, dirons-nous avec *la Croix*, on se familiarise terriblement avec certaines choses qui, il y a quelques années, excitaient l'indignation. Imposer aux contribuables catholiques une part quelconque de frais dans une cérémonie ayant pour but d'outrager l'Eglise, ne semble pas très conforme aux vœux des électeurs et aux principes de la liberté de conscience....

On a cité le nom d'un prêtre, — député, il est vrai, — parmi ceux qui ont défilé devant la dépouille mortelle du président de la Chambre : nous aimons à croire qu'il y a eu erreur. « Sans doute, dit *la Vérité*, il n'est pas interdit de prier pour l'âme d'un malheureux que l'on enterre civilement, parce qu'on ignore ce qui a pu se passer, au dernier moment, entre l'agonisant et la miséricorde divine ; mais autre chose serait de paraître aux apprêts d'une pompe antireligieuse.

Entre cette cérémonie officielle, affirmation d'athéisme, et les funérailles du Czar de Russie, quel contraste, humiliant pour la France catholique !

En revanche, la franc-maçonnerie internationale triomphe. La secte publie, dans son journal officieux, le journal d'un juif prussien, cet avis où la joie et l'enthousiasme débordent :

« Le G.·. O.·. de France a décidé de se faire représenter officiellement aux obsèques civiles de M. Burdeau, qui a toujours été un franc-maçon dévoué, et qui, jusque dans la mort, est resté fidèle aux convictions philosophiques et anticléricales de toute sa vie.

« Nous sommes certains que tous les francs-maçons qui le pourront, se feront un devoir de suivre le Conseil de l'Ordre du Grand-Orient aux funérailles du regretté président de la Chambre. La délégation maçonnique partira du Palais-Bourbon avec le cortège. »

***

Mentionnons aussi la mort de M. de Lesseps, si célèbre par l'entreprise du canal de Suez. Malheureusement, dirons-nous avec certains journaux, le pauvre octogénaire a vécu dix ans de trop : le Panama, toujours le Panama ! a bien terni sa gloire. Il a, du moins, eu le bonheur de finir en chrétien.

Jurisprudence. — Mgr Fabre, évêque de Montréal, avait condamné une *Revue* qui se publie dans son diocèse, la *Canada-Revue*, et en avait interdit la lecture à ses diocésains. Les propriétaires de cette publication attaquèrent l'évêque devant les tribunaux, sous prétexte qu'il leur avait fait perdre des abonnements et nui à leurs intérêts. Ils demandaient des dommages-intérêts. Le tribunal civil s'est prononcé en ces termes : « Monseigneur, c'est une sentence que vous avez portée ; en elle, rien

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de malicieux. L'appréciation de vos motifs n'appartient pas à cette Cour. Vous avez exercé votre droit d'évêque ; l'on ne fait de tort à personne en exerçant son droit. » (Extrait du jugement).

Les journaux protestants eux-mêmes ont applaudi à cette sentence :

« La question soulevée était, en réalité, une question de conscience. Évidemment la condamnation épiscopale a été pour les éditeurs de la *Revue* une cause de perte ; mais, d'un autre côté, les circonstances dans lesquelles elle a été portée, la mettaient à l'abri de toute censure légale.

« A quel étrange état de choses serions-nous réduits, si un pasteur, quel qu'il fût, jugeant de son devoir de condamner du haut de la chaire un mauvais livre, un lieu de réunion dangereux ou une représentation immorale, pouvait à raison de cet acte, être traîné devant les tribunaux et déclaré passible de dommages-intérêts envers le propriétaire ou autres parties intéressées ? Voilà cependant dans quel sens se trouverait fixée notre jurisprudence, si la cause de la *Revue* avait été jugée autrement. »

Bon exemple. — Il y a des patrons qui n'osent, pour ainsi dire, parler de religion à leurs ouvriers. Il en est d'autres, heureusement, qui se font un devoir de faire connaître leurs croyances, même dans les milieux les plus mauvais, et ce sont les plus estimés.

L'un de ces derniers, dirigeant une vaste exploitation industrielle sur les bords de la Seulle, à 18 kilomètres de Caen, a fait placarder cet avis dans ses chantiers : « On ne blasphème pas ici. »

Et l'on assure que le blasphème tend à disparaître, non seulement de ces chantiers, mais aussi du pays même, les ouvriers ayant compris la leçon.

Saint Menoux *(suite)*.

Voici encore, sur saint Menoux, une légende qui n'est point consignée dans les vieux parchemins, mais qu'on raconte en Bourbonnais. Il ne s'agit point, cette fois, d'un miracle posthume, mais d'un prodige que Dieu fit du vivant de son serviteur, pour le glorifier devant les hommes et aussi pour donner, aux ménagères trop économes, une éloquente leçon de charité.

Un soir d'été, entre Mailly-sur-Rose et Autry-Issard, les femmes du domaine qui appartenait alors à un puissant baron, chauffaient le four pendant que les hommes travaillaient à la moisson. Survint un pauvre, qui demanda l'aumône pour l'amour de Dieu. Disons, tout de suite, que ce pauvre était notre évêque mendiant. La maîtresse de la maison lui dit : « Nous avons mangé notre dernier morceau de pain, mais si vous voulez attendre, nous vous

ferons une *ribatte*. » On appelle ainsi, en ces contrées, ce qu'à Quimper on nommerait un *cuigne*, et à Concarneau un *tourteau*. Chez nous, ces petits pains font surtout la joie des enfants ; en Bourbonnais, ils étaient exclusivement destinés aux pauvres.

La *ribatte* offerte fut acceptée ; puis le mendiant se mit en prières, pendant que les femmes se livraient à leur besogne. Quand elles en vinrent à tirer la *fournée*, grande stupéfaction ! Toutes les miches étaient d'égale grosseur ; la *ribatte* était un grand pain tout comme les autres. Les ménagères tiennent conseil : « Peut-on bien se permettre de donner à ce mendiant un pain entier ? » — « Oui, car c'est pour lui que Dieu a fait ce miracle. » — « Non, ce serait du gaspillage. »

L'une d'elles tranche la difficulté, ou plutôt coupe le pain miraculeux pour en détacher l'équivalent d'une *ribatte*. Soudain, elle s'arrête ; du pain coupé, un jet de sang a jailli jusqu'aux solives du plafond. Les pauvres femmes ne sont pas encore remises de leur effroi, quand les hommes reviennent des champs, voient les poutres ensanglantées et demandent ce qui se passe. Les braves moissonneurs reprochent énergiquement aux femmes leur cruelle parcimonie, et leur disent : « Avez-vous oublié l'histoire de saint Martin, qui fut remercié par Notre-Seigneur, comme s'il l'avait revêtu lui-même de son manteau partagé avec le pauvre d'Amiens ? » Après avoir ordonné de traiter le mieux possible le pauvre de Mailly, ils montent sur la table et lavent le sang qui témoigne contre l'avarice ; mais les linges mouillés n'y font rien.

Partagés entre leur juste colère contre les femmes et la pitié que celles-ci leur inspirent, car elles éprouvent la honte et le remords, les bons moissonneurs se prosternent devant le saint pauvre. « Relevez-vous, leur dit le pèlerin de Rome, Dieu a voulu donner ici une leçon, et pour qu'elle ne s'efface point de la mémoire, ces gouttes de sang resteront là pendant des siècles, et à ceux qui viendront après vous, elles apprendront que la charité est le premier devoir du chrétien. » Cela dit, saint Menoux continua sa route vers Mailly.

M. l'abbé Moret raconte que, il y a quinze ans, ces taches de sang auraient été vues encore par plusieurs personnes. La poutre qui les portait disparut, quand on démolit les vieux bâtiments du domaine des barons.

Mais si les poutres ont disparu, la leçon vit toujours, et les habitants de Saint-Menoux continuent de se montrer bons pour les pauvres de Jésus-Christ. Comment pourrait-il en être autrement, quand le Saint qui est leur patron et leur modèle leur a laissé de tels souvenirs ? En effet, on raconte encore de lui, qu'un jour il frappa à la porte d'une pauvre veuve, mère de plusieurs enfants en bas-âge. Il lui demanda l'aumône, mais dans la huche il restait à peine assez de farine pour faire un peu de levain. Sur l'invitation de saint Menoux, elle prépara ce levain qui lui donna une abondante fournée, et le lendemain la huche était encore remplie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une autre fois, le Saint revenait de la forêt, portant une charge de branches mortes, quand il rencontra un pauvre vieillard grelottant de froid ; il partagea avec ce malheureux, pour qui la petite provision se multiplia de manière à lui suffire pendant tout une année.

S'il était bon pour les mendiants, il s'attendrissait aussi volontiers sur le sort des travailleurs ; une année, la récolte de chanvre avait été prodigieusement abondante ; on ne s'en plaignait pas, mais on se demandait si l'on viendrait à bout de teiller ces immenses monceaux pendant l'hiver. Saint Menoux, déjà fixé à Mailly, était déjà l'objet de la confiance universelle ; il demanda qu'on réunit toute la récolte, promettant de faire lui-même tout l'ouvrage. On obéit, mais pas sans objections, et quand l'énorme tas s'éleva, quand saint Menoux y mit le feu, les plus croyants eux-mêmes protestèrent. Mais lorsque les flammes furent tombées, on vit, sur la cendre blanche, des liasses de chanvre symétriquement rangées. Alors le Saint dit à la foule émerveillée : « Ce que Dieu vient de faire pour votre chanvre, il le fera pour les hommes au dernier jour, en séparant les bons des méchants... Le Seigneur vous avertit pareillement que votre corps, qui n'est que poussière, retournera en poussière, tandis que votre âme survivra pour être traitée suivant ses mérites. »

Comme nous l'avons vu, dans l'histoire du joueur de *biniou*, saint Menoux fit des miracles après sa mort, comme il en avait fait pendant sa vie ; nous ne les raconterons pas, tout au plus en donnerons-nous une nomenclature ; nous croyons plus utile de dire quelques mots de la belle église et de l'abbaye qui furent érigées en son honneur. *(A suivre.)*

Civilisation. — Toute civilisation qui ne vient pas de l'idée de Dieu est fausse.

Toute civilisation qui n'aboutit pas à l'idée de Dieu est courte.

Toute civilisation qui n'est pas pénétrée de l'idée de Dieu est froide et vide. La dernière expression d'une civilisation parfaite, c'est Dieu mieux vu, mieux adoré, mieux servi par les hommes.

La prière est le dernier mot et le dernier acte de toute civilisation vraie.

LAMARTINE.

— En dehors de Dieu, rien n'est solide : la vie passe, la fortune s'écroule, la santé se détruit.

BIBLIOGRAPHIE

ÉTUDES RELIGIEUSES, PHILOSOPHIQUES, HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, *Revue mensuelle publiée par des Pères de la Compagnie de Jésus.*

Sommaire de la livraison du 15 Décembre 1894.

I. Les trois villes de M. Zola. 1. Lourdes, par le P. H^te^ MARTIN.

— II. Les origines de la Bible latine. Textes antérieurs à saint Jérôme, par le P. L. MÉCHINEAU. — III. Leconte de Lisle, de l'Académie française. L'homme, le penseur, le poète, par le P. V. DELAPORTE. — IV. Le conclave, à propos d'un livre récent, par le P. G. DESJARDINS. — V. Le filage de l'huile (deuxième article), par le P. J. DE JOANNIS. — VI. Bulletin philosophique. Articles de revues françaises pendant l'année 1894, par le P. L. ROURE. — VII. Mélanges et critiques : Le Pape Léon XIII, par le P. G. PLANTIER ; Le centenaire de Stonyhurst, par le P. L. GUIPON ; Les premiers habitants de l'Europe, par le P. G. CHAMBEAU. — VII. Tableau chronologique des principaux événements du mois, par le P. P. F. — IX. Table du tome LXIII.

DEUX NOUVELLES REVUES

I. **REVUE DU CLERGÉ FRANÇAIS.** Paraît le 1^er^ et le 15 de chaque mois, par livraisons de 96 pages in-8°, chez MM. Letouzey et Ané 17, rue du Vieux Colombier, à Paris.

« Notre but, le voici : Nous voulons venir en aide aux prêtres qui travaillent et les seconder dans leurs études..... La *Revue* comprendra deux parties bien distinctes : une partie *théorique*, consacrée tout entière à l'enseignement doctrinal, aux questions purement scientifiques qui sont du domaine de la haute culture intellectuelle ; et une partie *pratique*, utilitaire, pour ainsi dire, où l'on réunira les matériaux, les documents et les informations de toute nature que peut exiger le ministère sacerdotal. »

La *Revue du Clergé français* entend se maintenir en dehors des querelles personnelles ou de parti, libéralement ouverte à toutes les idées conciliables avec la soumission à la foi catholique. Les rédacteurs appartiennent au clergé séculier et aux différentes familles religieuses ; leur nom est une garantie de compétence et d'orthodoxie.

II. Dans un genre moins austère et plus mêlé, la **QUINZAINE** (également bi-mensuelle, comme le nom l'indique), s'annonce avec talent et bon esprit.

Le troisième numéro (1^er^ Décembre), renferme une étude magistrale du vicomte Melchior de Vogué, sur *la Papauté ;* un portrait de *M. Waldeck-Rousseau*, dont l'éloquence froide et précise est supérieurement analysée par M. Michel Salomon ; la troisième partie des *Lettres d'un curé de canton* et de *Chez John Bull*, dont le succès est très vif. — Un article historique : *La France à la veillée du dix-huit brumaire*, par Oscar Havard ; une chronique sociale, *Anarchistes et Socialistes*, par Jules des Rotours ; deux morceaux de musique, dont un *Offertoire* pour orgue.

Un numéro spécimen est envoyé à toutes les personnes qui en font la demande, 62, rue de Miromesnil. Paris.

Sirop de Regnauld. Pâte de Regnauld, sédatifs des bronches ; médicaments éprouvés contre enrouements, laryngites, rhumes, bronchites, grippe, toux d'irritation, toux nerveuse, etc. — Sirop, 2 fr. 50 le flacon. — Pâte, 1 fr. 50 la boîte. — 19, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies.

Le Sirop de Follet se prend à la dose ordinaire de 1 à 3 cuillerées à bouche dans un verre d'eau ou bien dans une tasse d'une infusion aromatique, tilleul, oranger, et mieux dans du lait.

Chaque flacon, du prix de 3 fr., représente plusieurs nuits d'un sommeil

Archives diocésaines de Quimper et Léon

calme. On le trouve dans toutes les pharmacies, mais nous engageons l'acheteur à bien s'assurer que l'étiquette de chaque flacon porte la signature de l'inventeur.

La part des **SOUFRES ROMAINS** donne lieu à un bon mouvement d'affaires. L'approche du coupon fait présumer une hausse à brève échéance.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE. Un grand nombre de porteurs d'*Obligations communales 500 fr. 3 °/₀ 1879* sorties au tirage spécial du 5 Décembre, qui désirent conserver leur titre en acceptant une réduction d'intérêt de 0,40 °/₀, **avec garantie pendant 15 ans contre tout remboursement,** demandent s'ils doivent, dès à présent, envoyer leurs titres à l'estampille ?

Le Crédit Foncier accorde jusqu'au 1er Mars 1895 pour cette régularisation, qui coïncide avec le paiement du dernier coupon de 7 fr. 50. Mais on peut dès à présent déposer les titres.

Les obligations de la **COMPAGNIE NOUVELLE D'ÉLECTRICITE (FERRANTI)** continuent à être des plus animées.

C'est, en effet, cette Société qui remplit le mieux les conditions cherchées pour l'emploi de l'électricité, sa supériorité réside dans la transmission de la force et de la lumière à longue distance, sans perte, alors que d'autres perdent 40 à 50 °/₀.

Il n'est donc pas étonnant, avec de tels avantages, que les clients soient tous les jours plus nombreux.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper,** renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco,* sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or. **E. LEFÈVRE** Concours gén[l] du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE **QUIMPER** (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

Noël et Jour de l'An

CONFISERIE F[x] POTIN

Bonbons fins, Sucre de Pomme, Vanneries, Fantaisies, etc.

6, rue Kéréon (près la Cathédrale), *QUIMPER*

ORNEMENTS D'ÉGLISE

J. LE BIHAN, à Ploudalmézeau

Représent[t] de la Maison ROUXEL, Place du Centre, LANNION

Chasublerie, Dais, Bannières, Draps mortuaires, Lingerie d'église, Tapis d'autel, Bronzes, Orfèvrerie, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Chemins de croix en peinture et en terre cuite, Statues et Crèches.

DORURE & ARGENTURE

COUVERTS DE TABLE MÉTAL BLANC, ARGENTÉ ET ARGENT MASSIF

Réparations de Vases sacrés et de vieux Ornements.

CHAPEAUX DE LYON POUR ECCLÉSIASTIQUES

Rabats, Ceintures, Barettes, dépositre de la mèche Guilton, Encens, etc.

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux mères de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ON DEMANDE

des **AGENTS GÉNÉRAUX** pour tenir portefeuille de production 175 fr. et remises. Des **Agents cantonaux,** appointements et remises, sont également demandés.

S'adresser, avec références, pour règlement d'admission, à M. CHATELIER, Inspecteur, Hôtel Champt, 30, cours Belzunce, Marseille.

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycérine employée dans le traitement des **MALADIES DE POITRINE, PHTISIE,** etc.

La Rochelle, G. CUNAUD, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

CLOCHES D'ÉGLISE
Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)
F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

Le Véritable RACAHOUT des ARABES de DELANGRENIER remplace avec avantage le Chocolat et le Café au lait qui est un débilitant nuisible à la santé. — Les Médecins l'ordonnent aux Dames, aux Enfants et aux Anémiques comme le meilleur des fortifiants. — Les personnes maigres, faibles ou âgées, celles qui ont besoin de *toniques* et de *reconstituants*, trouveront dans cet aliment un déjeuner aussi léger que réparateur. — Paris, r. Vivienne, 53. Dépôt dans toute Ville. — Se méfier des Contrefaçons.

FONDERIE DE CLOCHES
A. HAVARD
à
Villedieu-les-Poêles (Manche)
Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.
S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immediatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE **Dr ROFF**
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.
Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.
DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

ORGUES
d'ALEXANDRE, père et fils
81, rue Lafayette, PARIS
ORGUES — HARMONIUMS
pour Eglises, Ecoles, Salons
ORGUES A MAINS DOUBLÉES
(Modèles nouveaux)
ORGUES depuis 100 fr. jusqu'à 8,000 fr.
TROIS ANS DE CRÉDIT
Envoi franco sur demande, du Catalogue illustré

ESSENCE DE CAFE TRABLIT pour CAFE au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. Indisp. en voyage, à la campagne, *Chez les Epiciers*. — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché

9e ANNÉE. Vendredi 28 Décembre 1894. N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

LE NUMÉRO 10 CENTIMES | PRIX DE L'ABONNEMENT 6 fr. par an | LA LIGNE D'ANNONCE 40 CENTIMES

L'ABONNEMENT, PAYABLE D'AVANCE, PART DU PREMIER DE CHAQUE MOIS

Rédaction : Adresser les communications à M. l'abbé ROSPARS, recteur de Locmaria-Quimper, pour le *mardi au plus tard*, avant midi.

Administration : Adresser *directement* les abonnements à M. DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché, à Quimper, rue des Boucheries, 18.

VENTE AU NUMÉRO : QUIMPER, librairie SALAUN, rue Kéréon.

SOMMAIRE — *I.* Apostolat de la Prière ; Un mot aux parents.

II. Chronique du Diocèse : Ordination du Samedi des Quatre-Temps, 22 Décembre ; Nécrologie ; Les *Semaines religieuses*.

III. Nouvelles du monde catholique : Rome ; Paris ; Mende ; Un Evêque en Cour d'Assises ; Un point de doctrine à rappeler ; Le soin dû à l'âme ;

IV. Bibliographie.

V. Saint-Menoux (fin).

VI. Annonces et Avis divers.

OFFICES DE LA SEMAINE

Dimanche, 30 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de la Nativité. Semi-double. Blanc. A la Messe, mémoires des quatre Octaves.

Vêpres (doubles) de la Nativité ; à partir de capitule, du suivant, avec mémoires du Dimanche et des quatre Octaves.

Lundi, 31. — S. Silvestre, pape. Double. Blanc.

Mardi, 1er JANVIER 1895. — Circoncision de N.-S. J.-C. Double de 2me classe. Blanc.

Mercredi, 2. — Octave de s. Etienne, premier martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 3. — Octave de s. Jean l'Evangéliste. Double. Blanc.

Vendredi, 4. — Octave des saints Innocents. Double. Rouge.

Samedi, 5. — Vigile de l'Épiphanie. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine

La Forêt-Fouesnant	1er, 2 et 3 Janvier.
Lanarvily	4, 5 et 6 Janvier.
Notre-Dame du Carmel, Brest	7 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Intention générale pour Janvier 1895, présentée par Son Em. le Cardinal Vicaire et bénie par S. S. Léon XIII : L'ACCROISSEMENT DE LA CHARITÉ ENVERS DIEU.

Le Souverain Pontife le redisait, tout récemment, dans sa belle Encyclique *aux Princes et aux Peuples de la terre* : « A la restauration de l'antique concorde aussi bien qu'à la propagation de l'Evangile, les temps que nous traversons semblent éminemment propices ; car jamais le sentiment de la fraternité humaine n'a pénétré plus avant dans les âmes, et jamais aucun âge ne vit l'homme plus attentif à s'enquérir de ses semblables, pour les connaître et les secourir. »

Evidemment, dans ce besoin de progrès moral, dans cette soif d'union et de rapprochement des cœurs qui, en diverses contrées, travaille, aujourd'hui, beaucoup d'âmes honnêtes, il y a un grand signe d'espérance.

Mais pour accélérer et féconder cet heureux mouvement, que doivent faire, à l'heure présente, ceux qui, comme nous, sont en possession de la vérité intégrale ? Ils ne sauraient rien faire de plus utile que de s'efforcer d'obtenir, pour eux-mêmes et pour les autres enfants de l'Eglise catholique, un continuel *accroissement de la charité envers* DIEU. Ils obtiendront, en effet, du même coup, l'accroissement de toutes les autres vertus, et surtout de « cet amour et de ce dévouement envers l'homme, » que réclamait le « Parlement des religions (1). » Aussi bien, dirait ici le philosophe antique, « ainsi que le fer, par le contact de l'aimant devient lui-même capable d'attirer le fer, ainsi les hommes touchés de DIEU attirent à DIEU les autres hommes. » Rien de plus fort et de plus doux que cet amour ; rien de plus profond et de plus large ; rien de plus indispensable à l'homme, puisque c'est pour cet amour même qu'il est créé. Mais où en trouver l'école permanente, sinon dans l'Eglise catholique dont il est la vie, et dans le Sacré-Cœur, qui en est la source ? — Et « non seulement, ajoute Mgr Baunard, l'Eglise n'a rien perdu aujourd'hui de cette vitalité sainte, mais elle s'est révélée, dans ces derniers cinquante ans, avec des caractères qui complètent la divine physionomie de cette fille du ciel. Aussi voyons-nous, de plus en plus, la piété catholique achever de se dégager des dernières glaces du jansénisme, et se tourner, pour se réchauffer, vers ce soleil d'amour, qui est le Cœur de JÉSUS-CHRIST. »

1. Assemblée étrange, tenue à Chicago, et où tous les cultes étaient d'une certaine façon représentés.

Un mot aux Parents

« Qu'est-ce qui pourrait faire plaisir à nos chers enfants ? » Telle est la question que se posent bien des parents, à l'approche du nouvel an. On ne voudrait leur offrir que des choses utiles, et cependant il arrive plus d'une fois que, sans le vouloir peut-être, on leur présente ce qui est un danger pour leur âme. Ces cadeaux nuisibles sont, entre autres, ces livres d'images, aux couleurs chatoyantes, aux dehors inoffensifs, que l'on achète en toute confiance n'importe où, que l'on ne se donne pas la peine d'examiner ou que l'on parcourt d'un regard distrait et trop peu sévère, et dont le contenu ne devrait jamais être mis sous les yeux des enfants : ce sont encore ces livres *neutres* (voyages, descriptions, sciences vulgarisées, etc.) dont on peut admirer le style et les développements pleins de charmes, mais dont l'indifférence religieuse finit par habituer l'âme à perdre l'action du Créateur au milieu des merveilles de la création, à ne voir dans les événements que des lois fatales, des effets du hasard. Sans parler de nombreux passages que l'on mettrait bien difficilement d'accord avec la doctrine catholique, cette absence de l'idée de Dieu, dans la description des splendeurs qui toutes rappellent une intelligence suprême, auteur de ces merveilles, et qui y montrent à toute âme droite la main du Créateur, cette manie, calculée peut-être, de tout expliquer par les lois de la nature, sans jamais nommer l'Auteur de ces lois admirables, ce naturalisme qui montre constamment l'homme luttant par ses seules forces contre les difficultés et les obstacles, sans jamais lever les yeux au ciel, rangent ces livres dans la catégorie de ceux que la prudence ne permet de mettre aux mains de personne. On subit trop facilement aujourd'hui l'influence de cette atmosphère d'indifférence religieuse.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Ordination du Samedi des Quatre-Temps, 22 Décembre.

Prêtres.

MM. Hervé Kerouanton, du Drennec.
Pierre-Olivier Bodénès, de Hanvec.
Charles-François Branquet, de Leuhan.
Nicolas Billant, de Saint-Urbain.
Eugène Le Berre, de Quimper.
Yves-Marie Lohéac, de Spézet.
Jean-Pierre Maguet, de Locmélard.
Jean Roudot, de Saint-Goazec.
Jean-Marie Tournellec, de Lambézellec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Diacres.

MM. Adolphe Bellec, de Taulé.
Michel de Kervenoaël, de Saint-Pol-de-Léon.
Louis Le Hir, de Camaret.
Jean-Marie Billon, de Guipavas.
Jean-Marie Cardinal, de Guiclan.
Corentin Celton, de Plonéis.
Clément Cocaign, de Cléder.
Jean Com, de Châteauneuf-du-Faou.
Yves Corvez, de Saint-Martin de Morlaix.
Stanislas Dantec, de Ploumoguer.
Jean Donnard, de Pont-Croix.
Laurent Goret, de Lambézellec.
François Joncour, de Pleyber-Christ.
Yves Le Gall, de Saint-Urbain.
Henri Le Sann, de Plouénan.
Alexandre Palaux, de Loc-Maria-Quimper.
Yves Paris, de Châteauneuf-du-Faou.
Hervé Salaün, de Briec.

Sous-Diacres.

MM. Henri Didou, de Plougoulm.
Alain Fitament, de Dinéault.
Henri Guillerme, de Quimper.
Georges Poulhazan, de Kerfeunteun.
Alexandre Salaün, de Ploudalmézeau.
Maximilien Bellec, de Taulé.
Louis Caradec, de Concarneau.
Jean-Yves Féroc, de Saint-Méen.
Yves-Marie Laurent, de Guipavas.
Yves-Marie Ollivier, de Pleyber-Christ.
Gabriel Omnès, de Saint-Thonan.
Vincent Pennors, de Cléder.
Léon Pichon, du diocèse de Poitiers
Guillaume Prigent, de Plounéour-Ménez.
Jean-Louis Roué, de Saint-Derrien.
François Tromeur, de Lopérec.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. Jaouën, recteur de Pouldreuzic, décédé subitement dans la nuit de Dimanche 22 au Lundi 23 Décembre, à l'âge de 56 ans.

On annonce également la mort de Mgr Joseph Coquereau, prélat de la maison du Pape, curé de la paroisse de Saint-Laurent, à Paris, chanoine honoraire de Quimper et de plusieurs autres diocèses.

Il était âgé de 75 ans.

Les Semaines religieuses. — Mgr l'Évêque de Vannes vient d'écrire à M. le Rédacteur de la *Semaine religieuse* une lettre dont nous sommes heureux de reproduire les passages suivants :

« .....En souhaitant que la *Semaine religieuse* se propage de plus en plus chez nous, je consulte les intérêts de tous ceux qui savent comprendre l'importance d'une pareille publication, à la fois édifiante et instructive.

De nos jours, la presse exerce une influence considérable sur l'opinion. Mais, hélas ! par la faute des honnêtes gens, quelquefois même des personnes pieuses, cette influence devient pernicieuse, attendu que les mauvaises lectures sont plus recherchées que les autres. Est-il rare, en effet, de trouver, au sein des meilleures familles, des journaux, des revues, des brochures d'actualité, remplis d'erreurs, d'insinuations perfides, quand la religion n'y est pas attaquée directement ?

C'est pourquoi le Souverain Pontife a rappelé, en maintes circonstances, au clergé et aux fidèles l'obligation de favoriser la bonne presse et d'y coopérer dans la mesure du possible.....

Les *Semaines religieuses* ont été fondées dans le but de renseigner et d'édifier, mais aussi de préserver de la contagion le peuple chrétien. Si leur but principal n'est pas de soutenir des polémiques réservées aux grands journaux catholiques, elles servent, dans une plus humble sphère, les grandes causes religieuses et sociales, dont personne ne doit se désintéresser. A côté de la chronique diocésaine, prennent place des nouvelles du monde religieux, des documents ecclésiastiques, des réflexions morales, où l'esprit et le cœur trouvent agrément et profit.....

..... Que de chrétiens ne se font pas scrupule de déserter ce nouveau champ de bataille, où se joue le sort de la famille et, par suite, de la société ! Ne leur arrive-t-il point même de pactiser avec l'ennemi, en lui fournissant les moyens de multiplier des armes pour battre en brèche la cité de Dieu, le foyer domestique, toute autorité, divine et humaine ? Ils s'étonnent ensuite des conséquences désastreuses de l'invasion de doctrines subversives qu'il était de leur devoir et de leur intérêt de combattre à outrance, au lieu de contribuer à leur diffusion. On les entend gémir, à la vue des monstruosités et des scandales qui passent des idées dans les faits, menaçant de nous ensevelir dans une commune ruine... A qui la faute ? A tous ceux qui, par faiblesse, indifférence, égoïsme, inintelligence de la douloureuse et inquiétante situation où nous sommes réduits, ont laissé parler, écrire, agir les plus dangereux sectaires dont, sans le vouloir, ils sont devenus les complices, avant d'être leurs victimes. Tant il est vrai que les fils de ténèbres sont mieux avisés que les fils de lumière...

Jusques à quand l'apathie des uns, l'aveuglement des autres nous exposeront-ils à d'épouvantables calamités, que l'union de tous les braves gens pourrait conjurer encore ? Attendront-ils pour sortir de leur léthargie les catastrophes que prévoient et redoutent les moins clairvoyants ?

Quelles que soient les épreuves qu'un prochain avenir nous réserve, mon cher abbé, parlons et agissons de telle sorte, que nous puissions, en conscience, nous rendre le consolant témoignage

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de les subir sans les avoir laissées fondre sur nous avec insouciance.

A cet effet, continuez de déployer charitablement votre talent et votre zèle. Il s'en faut que vous prêchiez dans le désert. Toutefois, je souhaite que vous soyez mieux secondé ; que les uns se fassent vos collaborateurs, au moins en vous fournissant des matériaux dont vous tireriez le meilleur parti, à l'avantage de tous ; que les autres s'appliquent à répandre autour d'eux la *Semaine religieuse*. Elle ne devrait pas seulement parvenir dans tous les presbytères mais dans les communautés et les familles chrétiennes. Il ne s'agit pas d'une vulgaire spéculation. Nos aspirations sont plus hautes et vraiment fraternelles..... »

NOUVELLES DU MONDE CATHOLIQUE

Rome. — **Les Églises d'Orient.** — Les quatre ÉÉmes cardinaux Rampolla, Ledochowski, Vincent Vannutelli et Galimberti, qui ont pris part aux préliminaires de la récente Constitution apostolique sur les Églises d'Orient, se sont réunis, le 15 Décembre, au Vatican, sous la présidence du Souverain Pontife, inaugurant ainsi la nouvelle série de conférences qui vont avoir pour objet de veiller à l'exécution pratique de la dite Constitution et au développement des ressources et des moyens d'action en faveur des patriarcats orientaux catholiques. Au cours de la séance, on a relevé avec la plus vive satisfaction le généreux élan avec lequel le conseil central de l'Œuvre de la Propagation de la Foi et l'Œuvre des Écoles d'Orient ont décidé de seconder les magnanimes intentions de Léon XIII envers les Églises orientales

C'est Son Ém. le Cardinal Langénieux qui a été chargé par le Souverain Pontife de traiter cette question avec les Conseils centraux de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, à Lyon et à Paris.

Le Conseil de la Propagation de la Foi, heureux de répondre au désir du Saint Père, s'est mis avec empressement à sa disposition. Le Cardinal Langénieux annonça aussitôt au Souverain Pontife cette prompte et généreuse décision. Léon XIII a été vivement touché.

***

Dimanche, 23 Décembre, a eu lieu la cérémonie des félicitations adressées annuellement au Souverain Pontife, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel An. La réception, à laquelle assistaient 23 cardinaux, a eu lieu dans la salle du trône.

A l'adresse où il était parlé de l'action bienfaisante du Saint-Siège, et spécialement de l'intervention du Souverain Pontife dans les questions qui, cette année, ont le plus sollicité l'attention de l'Eglise, le Saint-Père a répondu en faisant ressortir les bienfaits de l'action sociale de l'Eglise et en s'applaudissant de voir cette nécessité de plus en plus reconnue.

Il a recommandé de favoriser les progrès de l'éducation vraiment chrétienne et a parlé ensuite des congrès eucharistiques, tenus dans le courant de l'année.

Le Pape constate un réveil de la foi parmi les nations qui, lassées par les désillusions, en présence des malheurs successifs qui les frappent, des périls croissants qui les menacent, reconnaissent que les vertus civiles, que les lois et les mesures de rigueur, ne suffisent plus pour réfréner les multitudes.

Aussi est-il de la dernière importance que tous apportent leur concours afin de faire pénétrer la foi dans la vie publique, comme dans la vie privée, de faire retentir le nom vénéré de Dieu dans les assemblées législatives, dans les associations, dans les familles.

Le Pape a parlé debout, sans fatigue, pendant plus d'une demi-heure, puis il a reçu les hommages de chaque cardinal et de chaque prélat, disant un mot aimable à chacun.

Paris. — A l'occasion de son jubilé sacerdotal, S. Em. le cardinal Richard vient de recevoir une belle lettre du Saint-Père.

Léon XIII félicite affectueusement le vénérable archevêque de Paris, s'associe à l'empressement et à l'allégresse des fidèles de l'archidiocèse et, « pour donner un témoignage des sentiments de son âme, est heureux de lui offrir une médaille d'or. » En même temps, il autorise le vénérable jubilaire, le 27 Décembre, « après qu'il aura célébré pontificalement le saint sacrifice, dans son église métropolitaine, à donner aux fidèles présents la Bénédiction apostolique, avec indulgence plénière. »

Mende. — La *Semaine religieuse* publie la note suivante, qui donne un démenti, au moins partiel, à certaines informations récentes de journaux :

« Le bruit a couru dans la presse que l'ambassadeur de France près le Pape avait fait, au nom du gouvernement de la République, des représentations au Souverain Pontife, au sujet de l'insistance qu'apportaient nos évêques, parmi lesquels on citait Mgr l'évêque de Mende, à solliciter l'acceptation par l'Etat de certaines nominations ecclésiastiques, qui ne plairaient pas en haut lieu.

« Nous croyons, jusqu'à plus ample informé, que c'est là un bruit sans fondement. Dans tous les cas, nous sommes autorisé à déclarer qu'à Mende, on n'a reçu, à l'évêché, aucune communication à ce sujet, soit de Rome soit de Paris, et que Mgr l'évêque a des raisons d'espérer que les négociations en ce moment pendantes entre l'évêché et le gouvernement sont en bonne voie. »

Un Évêque en Cour d'assises. — Mgr Augouard, évêque de l'Oubanghi (Congo), attaqué en diffamation par un fonctionnaire des colonies, M. Forget, qui avait été frappé d'une peine disciplinaire, a été traduit devant la Cour d'assises de la Seine, avec le journaliste du *Matin*, auquel il avait fourni des renseignements.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il a été acquitté par le jury, après une éloquente plaidoirie de Me Barboux, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, qui n'a eu, du reste, qu'à résumer la vie de son auguste client. « Mgr Augouard, né à Poitiers, a 43 ans. Engagé volontaire pendant la guerre de 1870-71, il évangélise le Congo, depuis 18 ans. Il fait flotter le drapeau de la France sur les écoles, sur les hôpitaux qu'il a fondés. Il accueille les esclaves fugitifs et en fait des catholiques et des Français. Car, là-bas, dans ces pays lointains, qui dit catholique dit Français.

« Il reçoit Stanley ; le duc d'Uzès, en des pages inoubliables, a consigné sa reconnaissance pour l'homme qui lui rappela les tendresses familiales et lui offrit l'hospitalité de sa mission et de son cœur.....Et pendant qu'il accomplit ces travaux prodigieux, fonde des villages qui deviennent des villes françaises, les fonctionnaires comme M. Forget vivent sur la côte, absorbant quelques rafraîchissements exquis, au café de Béthencourt, entre deux cigares et usant de l'éventail.....

« Pensez-vous, continue Me Barboux, que Mgr Augouard soit venu en France pour soutenir une vaine polémique? Il est revenu dans sa patrie, pour embrasser une dernière fois son vieux père et sa vieille mère qui, par une coïncidence bizarre, célébraient leurs noces d'or, au moment où une citation atteignait le prélat.

« Il y est revenu, pour demander aux cœurs généreux de la France de remplir la bourse des missions, qui se vide si vite. Il y est revenu, pour emmener en Afrique des religieux et des religieuses, afin de remplir les vides que la mort a creusés dans les rangs de ses collaborateurs.....

« Messieurs, j'ai fini. Si vous voulez rendre un verdict équitable, vous poserez la main sur votre cœur et vous vous demanderez qui, du prévenu ou du plaignant, vous voudriez avoir pour ami. »

Après le verdict, 150 avocats présents à l'audience, ont défilé devant le prélat et lui ont serré la main avec effusion.

***

Mgr Augouard n'est pas un inconnu pour nous. Il y a quelques années, nous avons eu l'honneur de le voir au Grand-Séminaire de Quimper, où il racontait avec une rondeur toute militaire ses voyages de *trois mois* pour se rendre de la côte au siège de sa mission, au milieu de peuplades antropophages...

Revenu en France, chercher du renfort, il eut une entrevue avec les ministres, dont le chef était alors Jules Ferry. Il leur dit : « Nous, missionnaires, nous aimons la France autant que vous, mieux que vous ; nous la servons, nous lui donnons notre vie... » Ils en convinrent.

« En effet, disait-il au cours de son récent procès, sait-on quelle est la moyenne de la vie des missionnaires, dans notre centre africain? — Cinq ans. — Je fais monter un peu la moyenne ; mais quatre missionnaires, que je viens de perdre dans leur première année d'apostolat, la font descendre. »

Depuis 50 ans, 700 missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit ont laissé leur vie, là-bas, pour l'Eglise et pour la France.

Une légion de martyrs !... Et dire qu'il y a, en France, des lois pour entraver le recrutement des missionnaires et des francs-maçons pour les vexer !...

Un point de doctrine à rappeler. — Plus les partisans du divorce s'efforcent d'obscurcir la doctrine chrétienne en ce qui concerne l'indissolubilité de l'union conjugale, plus nous devons nous appliquer à mettre en lumière ce dogme, essentiel à l'honneur et à la stabilité de la famille.

« Dans un département qui touche à la Haute-Garonne, raconte la *Semaine de Toulouse* un personnage, constitué même en une certaine dignité, n'a pas craint d'entrer publiquement en ménage avec une femme dont le légitime époux est encore plein de vie.

Comme la contrée est profondément religieuse, ce malheureux a voulu colorer cette association irrégulière par un semblant de consécration liturgique.

Il ose affirmer qu'il a été *marié* dans une église d'Espagne, par un évêque et même en vertu d'un bref du Pape *(sic)*.

Il ajoute, avec une insolente malhonnêteté, que, *moyennant finances*, on obtient du clergé tout ce que l'on désire.

Sa moitié, dit-on, fréquente les cérémonies assidûment et s'étonne fort de ce que les dames comme il faut se gardent de la visiter.

Disons-le nettement, les assertions de son... *monsieur* sont autant de mensonges, autant d'impossibilités.

Le Souverain Pontife lui-même ne peut, en aucune sorte, légitimer une telle union. Il n'en a ni la volonté, ni le droit. Aucun prêtre ne peut la bénir, et quand bien même, par une tromperie sacrilège, on obtiendrait de faire tomber sur elle toutes les formules sacrées du rituel, elle n'en placerait pas moins les conjoints dans un état permanent d'adultère et de scandale, contre lequel les témoins devraient ne jamais cesser de protester avec énergie. »

Le soin dû à l'âme. — Un missionnaire, voyant un domestique qui pansait un cheval avec beaucoup de soin, lui fit cette question :

« Mon ami, combien mettez-vous de temps, chaque fois, pour tenir votre cheval en si bon état ?

— Je mets plus de deux heures par jour, lui dit-il.

— J'ai maintenant une autre question à vous faire ; permettez-moi de vous l'adresser simplement : combien de temps donnez-vous, chaque jour, au soin de votre âme, pour obéir à Dieu, votre maître, et faire votre salut ? »

Le domestique qui était franc, répondit naïvement ; « Tous les matins, je fais le signe de la croix et je dis un *Pater* ; j'y ajoute quelquefois un *Ave*. Le dimanche, je ne manque guère la messe ; mais j'aime autant les messes qui sont courtes ; voilà tout. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le missionnaire lui répondit alors : « Mon ami, puisque vous avez si peu de soin de votre âme, et si grand soin de votre cheval, si je vous appartenais, j'aimerais mieux être votre cheval que votre âme. » *(Sem. de Grenoble.)*

Saint Menoux *(fin)*.

J'annonçais une nomenclature des principaux miracles de saint Menoux ; la voici aussi succinte que possible.

1° Un homme de Château-Chinon, souffrant d'une telle faiblesse des jambes, qu'il ne pouvait se tenir debout, est guéri instantanément, la nuit qui précède la fête du Saint, au moment où les moniales bénédictines de l'abbaye chantent le *Te Deum* à la fin de Matines.

2° Une pauvre femme ayant les membres tout contractés, se fit amener par ses fils au tombeau de saint Menoux ; elle y éprouva également une guérison subite ; son mari qui l'avait abandonnée et qui scandalisait le pays, se convertit et mena désormais, près d'elle, une vie fort édifiante.

3° Un aveugle, nommé Baudouin, passa par Saint-Menoux, après avoir visité plusieurs sanctuaires célèbres où Dieu ne voulut pas l'exaucer ; triste et découragé il s'en retournait dans son pays ; il s'arrêta cependant à l'église et y renouvela ses instances, les adressant cette fois au patron du lieu. Tout à coup ses yeux s'ouvrirent à la lumière. Ce prodige eut lieu le jour de la Circoncision, 1er Janvier.

4° En 1686, un curé du voisinage ayant perdu la raison, pouvant cependant à certains moments se rendre compte de son état, vint faire une neuvaine à Saint-Menoux et fut guéri. Deux ans après, il revenait dire la messe en action de grâces.

5° Le 31 Août 1699, les Bénédictins et les Cordeliers de Souvigny, avec les habitants de la ville, transportent à Saint-Menoux, dans une procession solennelle, les reliques de saint Maieul et de saint Odilon ; depuis quatre mois, pas une goutte de pluie n'était tombée en Bourbonnais. Les habitants de Saint-Menoux viennent au-devant du pieux cortège, marchant eux-mêmes en procession ; deux moines portant dans son reliquaire le précieux *chef* du Saint patron. Le même jour, il tomba une pluie abondante.

6° Le 17 Mai 1700, M. de Beauchemin, noble Breton qui avait été fou furieux, enfermé comme tel, depuis dix-sept ans, dans un hôpital d'aliénés, à Paris, et ayant réussi à s'échapper, vint à saint Menoux ; il avait entendu dire que le Saint guérissait spécialement de la folie. Il en fit lui-même l'expérience ; car, après sa neuvaine, il fut regardé comme en état de se confesser et de communier. Il fut reconnu, à Saint-Menoux même, par Madame de Montespan et par un prêtre, breton comme lui, Messire Guy de Quélen, qui lui fit donner des vêtements convenant à sa condition.

7° La même année 1700, le jour de la fête patronale (11 Juillet), Marc Vaillant, sieur de Lalande, marchand de bas au métier, devenu boiteux par suite d'un accident dont il avait été victime à Paris, vint à passer par Saint-Menoux ; il se rendait en pèlerinage à Sainte-Reine, pour demander sa guérison, car son infirmité l'entravait dans l'exercice de sa profession. Une femme lui ayant parlé des miracles de saint Menoux, Marc se traîna avec ses béquilles jusqu'à l'église abbatiale, y assista à la messe et aux vêpres solennelles, à l'issue desquelles le curé posa sur sa tête le *Chef* du Saint ; en présence de la foule, qui était considérable, le boiteux offrit ses béquilles en *ex-voto* et s'en retourna guéri.

8° En 1789, un enfant de cinq ans, Joseph Voisin, perclus de naissance et que les médecins n'avaient pu guérir, est apporté à Saint-Menoux le jour de la fête du Saint ; quelques bonnes âmes s'intéressaient à lui et priaient avec ferveur pour l'heureux succès d'une neuvaine commencée. Le pauvre petit fut placé près du tombeau, mais les parents le reportèrent chez lui, sans qu'aucune amélioration se fut fait sentir ; ils l'assirent sur une petite chaise, où il s'amusa quelque temps ; tout d'un coup, il se lève, marche vers son père qui s'avance pour le soutenir, mais c'est inutile ; l'enfant peut courir par toute la maison.

Joseph Voisin est mort dans un âge très avancé, et beaucoup d'habitants de Saint-Menoux l'ont connu.

***

Le souvenir de la sainteté du serviteur de Dieu et les prodiges qu'il a souvent accomplis en faveur des malheureux suffiraient pour faire bénir sa mémoire ; mais son tombeau, son église et son abbaye contribuent, de leur côté, à redire sa gloire sur la terre et sa puissance au ciel.

Au IXe ou au Xe siècle, les restes de saint Menoux furent relevés de l'antique cimetière de Saint-Germain et placés dans un tombeau dont les pignons étaient richement sculptés. L'un offrait l'image du Sauveur assis dans un nimbe, bénissant de la main droite, et tenant un livre de la main gauche. Au-dessus du grand nimbe elliptique, est un petit nimbe circulaire, encadrant un agneau. Près de la tête du Sauveur (mais en dehors du nimbe), sont les animaux symboliques de saint Mathieu et de saint Jean ; aux pieds, sont les attributs de saint Marc et de saint Luc.

L'autre pignon représentait saint Menoux, également assis.

C'est vers l'an 1000, que Dagbert, archevêque de Bourges, releva en grande pompe les ossements du Saint et les plaça dans le tombeau préparé pour les recevoir ; mais le vieux sépulcre, datant du VIIIme siècle, fut conservé et il nous reste encore. « C'est un parallélipipède de pierre, plus large à son sommet qu'à sa base, et présentant à une des extrémités latérales une ouverture demi-circulaire. » C'est dans cette ouverture que les personnes tourmentées de migraines mettent la tête, pour demander leur guérison.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La mutilation du mausolée date de 1793, mais les reliques qu'il contenait furent épargnées. Le cercueil de bois qui les renfermait en fut retiré par Jean Tridon qui les déposa d'abord dans le caveau servant de sépulture aux religieuses de l'abbaye ; quand on fouilla ce même caveau, pour prendre le plomb des cercueils, le sacristain Jean Bonnejournée les cacha dans la sacristie. La seule profanation que subirent les restes du Saint fut l'œuvre de Fallier, curé constitutionnel, qui lança au milieu de l'église l'occiput, jusque là renfermé dans un magnifique buste. Cette relique fut recueillie et sauvée par Claude Auroux, dont la fille en fit restitution à l'église.

Plus de quarante ossements ou fragments d'ossements sont encore conservés et enfermés dans le tombeau, qui a repris son ancienne place, derrière le maître-autel.

Je ne parlerai pas des autres reliques qui ont été séparées, pour être placées dans différentes châsses, mais je dois dire un mot de la cavité déjà signalée, comme existant dans le tombeau du Saint. Dans notre pays de Bretagne, on a vu des usages analogues à celui des pèlerins de Saint-Menoux. J'ai dit autrefois comment on passait la tête par les interstices de la grille qui entourait le tombeau de saint Jean Discalcéat, et cela pour obtenir le soulagement ou la guérison des douleurs qu'on éprouvait.

La coutume bourbonnaise a eu l'honneur des moqueries voltairiennes. Au commencement de notre siècle, on croyait encore que le persiflage est un argument ; un voyageur, qui se croyait spirituel, vit la cavité du tombeau de saint Menoux ; il sut que les pèlerins y mettaient la tête, et il eut assez d'imagination pour trouver un nom à cette ouverture ; il l'appela la *débredinoire*. Le mot est resté, et, dans un certain monde, quand on parle des splendeurs architecturales de *Saint-Menoux*, on se croit obligé de rire quelque peu de la *débredinoire*. Mais il est un homme qui a vengé saint Menoux du rire voltairien : celui qui, en ce siècle, a fait taire tant de ricanements et a réappris aux catholiques le vrai rire, le bon rire français, Louis Veuillot, est venu à saint Menoux, il a mis sa tête dans la cavité du tombeau. Après cela, moquez-vous encore, si vous voulez.

D'autres sont venus aussi, l'un était ce père Mortara, aujourd'hui vaillant religieux, mais qui valut au grand Pie IX tant de récriminations du monde libéral. Un autre était moine de Solesmes et il s'en allait, tout heureux de rapporter à son illustre abbaye un fragment de relique de saint Menoux.

En écrivant ce mot *abbaye*, je vois que je n'ai rien dit du monastère qui s'éleva en ce lieu. J'y suppléerai, mais en abrégeant.

C'est d'abord une lumière miraculeuse qui désigne l'emplacement de l'église ; il est à supposer qu'elle fut immédiatement adjointe à un monastère de religieuses bénédictines ; car lorsque Dagbert, archevêque de Bourges, leva de terre les reliques de saint Menoux, on constate à cette solennité la présense de l'abbesse Adalgasie, entourée de ses religieuses de l'ordre de Saint Benoit.

Au XI^e^ siècle, l'église, bâtie depuis 100 ou 200 ans, s'agrandit de toute la partie qui s'étend jusqu'au clocher. Au XII^e^ siècle, s'élève le chœur qui fait l'admiration de tous les archéologues. Dans la première moitié du XIII^e^ siècle, se dresse, entre le chœur et la nef, une haute et belle tour dont la flèche en pierre a malheureusement été détruite postérieurement à la Révolution.

Ce n'est pas ici tout ce qui serait à dire de saint Menoux et de son culte ; mais je renvoie à l'intéressante brochure de M. J. J. Moret, le lecteur désireux de plus amples détails sur un saint trop peu connu dans ce diocèse de Quimper, dont il fut *peut-être* évêque.

— *Saint-Menoux, sa vie et son culte*, par M. J. J. Moret, curé de Saint-Menoux (Allier). (Dessins de L. Guillaumier). Se trouve chez l'Auteur (Prix 2 fr.).

BIBLIOGRAPHIE

ŒUVRES DU CARDINAL PIE, *Evêque de Poitiers*, TOME X ET DERNIER, contenant les tables générales des deux derniers volumes. — In-8°.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le tome X et dernier des œuvres du cardinal Pie vient de paraître (1).

C'est le dernier écho de cette grande voix qui a proclamé si éloquemment et avec tant de vaillance, pendant un quart de siècle, les droits du Christ et de son Eglise.

Et à mesure que l'obscurité devient plus intense, que l'inquiétude s'accroit, n'éprouvons-nous pas le besoin impérieux de demander plus fréquemment notre route à ces grands docteurs qui se survivent dans leur doctrine si sûre et si élevée, et demeurent ainsi des guides qui ne sauraient décevoir notre légitime confiance.

Ce volume couronne d'une heureuse façon la collection des 9 volumes *(Œuvres Episcopales)* et des 2 volumes *(Œuvres Sacerdotales)*, qui constituent une mine si précieuse pour tous ceux qui ont à soutenir la lutte incessante contre l'envahissement de l'erreur et du mal.

On regrettait que la *Table analytique*, d'une si savante ordonnance, qui termine le t. VIII des *Œuvres épiscopales*, n'eût pas été continuée pour les volumes suivants ; *on trouvera à la fin du t. X une table analytique très complète des deux derniers volumes, et une table d'Ecriture sainte.*

Nous devons signaler, à la même librairie (2), un charmant volume tout désigné à être échangé entre âmes chrétiennes, en souvenir du premier jour de l'an :

PENSÉES DU CIEL, par le *R. P. Lescœur*. Un volume in-32.

(1) Chez *H. Oudin*, éditeur à Poitiers. — En vente dans toutes les Librairies catholiques. — (2) Id.

Chemin de Fer d'Orléans.

Fêtes du Premier de l'An 1895. — Les billets aller et retour délivrés du Jeudi 27 Décembre inclus au Jeudi 3 Janvier inclus, seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du Vendredi 4 Janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif spécial G. V. n° 2, lorsqu'elle sera supérieure à ces conditions.

Goudron Guyot véritable, 19, Rue Jacob, Paris. Boisson hygiénique, affections de poitrine, de la gorge et de l'estomac. Prix : 2 francs. Toutes pharmacies.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les personnes atteintes de maux d'estomac anciens, celles dont les digestions sont difficiles ou douloureuses voient en quelques jours les malaises disparaître, l'appétit devenir plus vif et la constipation cesser par l'emploi du Charbon du Docteur Belloc, approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

Le Charbon de Belloc se vend en poudre et en pastilles dans la plupart des pharmacies de tous les pays.

La baisse des actions du **Gaz**, due à la bonne tenue des titres d'**Électricité**, montre la faveur dont jouit cet éclairage.

Il faut donc s'adresser aux meilleures des Compagnies d'Electricité pour opérer un bon placement.

Les machines construites par la **Cie Nle D'ÉLECTRICITÉ**, sur le système **Ferranti**, envoient lumière ou force à plusieurs kilomètres avec une perte insignifiante. Ainsi, à Londres, elle n'atteint pas 3 °/. à 12 kilomètres, et avec les autres systèmes, cette perte est de 30 à 50 °/.

L'avantage est donc en faveur de la **Cie Nle D'ÉLECTRICITÉ**, et l'obligation fait 245 fr. en attendant mieux.

Les **SOUFRES ROMAINS** sont bien tenus, et les nouvelles que l'on nous donne sont de nature à améliorer les cours.

LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS distribuera, à partir du 2 Janvier prochain, un acompte de 20 fr. pour l'exercice de 1894, à Paris, au siège social, 3, rue d'Antin.

Nous recommandons tout spécialement à Messieurs les Ecclésiastiques ainsi qu'aux communautés religieuses, soucieux de leurs intérêts, la **Fabrique de M. Samuel Piriou, de Quimper**, renommée pour ses produits en Cire, Cierges et Bougies, dont la qualité est si appréciée par ceux qui en font usage.

La maison envoie *franco*, sur demande, échantillons et prix-courants.

Grand Diplôme d'honneur, Médaille d'Or. **E. LEFÈVRE** Concours gén^{l} du Morbihan, Pontivy, 1894.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de l'École Dentaire de Paris

5, RUE DE LA MAIRIE QUIMPER (près la place Saint-Corentin)

Visible tous les jours, les mardi et vendredi exceptés.

DENTS ARTIFICIELLES DE TOUS SYSTÈMES

PRIX MODÉRÉS

Noël et Jour de l'An

CONFISERIE Fx POTIN

Bonbons fins, Sucre de Pomme, Vanneries, Fantaisies, etc.

6, rue Kéréon (près la Cathédrale), *QUIMPER*

MAISON DE CONFIANCE

3, rue Kéréon **E. PIRIOU** *rue Kéréon, 3*

QUIMPER

MONTRES DE PRÉCISION — PENDULES ET RÉVEILS

BIJOUTERIE, JOAILLERIE

Couverts FRÉNAIS, argentés à 100 grammes

BRONZE — ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Couverts CHRISTOFLE, au prix du tarif.

ATELIER POUR LES RÉPARATIONS EN TOUS GENRES

ORFÈVRERIE — BRONZES D'ÉGLISE

PÊCHE, FRÈRES

45, rue Kéréon — QUIMPER — *rue Kéréon, 45*

P. PÊCHE, SEUL REPRÉSENTANT POUR LA RÉGION

GRAND ASSORTIMENT DE BRONZE ET ORFÉVRERIE

Calices, Ostensoirs, Croix et Candélabres divers, etc.

DORURE — ARGENTURE — VERNIS — OR

Remise à neuf de pièces d'Argent et Vermeil, soudure à l'Argent.

Autorisés et recommandés par les Évêchés de Quimper et de Vannes pour la réparation des Vases sacrés.

CABINET DEBRAY-HÉLOT

DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

2, rue Astor, à QUIMPER (à côté de la Halle).

M. PÉZIEUX, CHIRURGIEN-DENTISTE, est visible tous les jours, à l'exception du vendredi.

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES

Médaille d'Or, Vannes 1892 (Concours général de la Bretagne).

On trouve chez l'auteur : « *Aux meres de famille* », par F. PÉZIEUX, dentiste de plusieurs établissements civils et religieux.

CLOCHES D'ÉGLISE

Fonderie de Ch. DROUOT, à Douai (Nord)

F. KERAMBRUN, représentant à Plouisy, par Guingamp (Côtes-du-Nord)

PHTISIE BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

Guérison par l'Émulsion Marchais, de LA ROCHELLE.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FONDERIE DE CLOCHES

A. HAVARD

à

Villedieu-les-Poëles (Manche)

Cloches d'églises, accords et réaccords garantis.

S'adresser à Mme Vve LEJAMTEL ET FILS
Rue Saint-Yves, à GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La Chute des Cheveux
est immediatement arrêtée par
LOTION RÉGÉNÉRATRICE Dr ROFF
— DU —
Emploi très agréable. — Parfum exquis.
LE FLACON : 3 FR. ; *FRANCO*, COLIS POSTAL : 4 FR.

Qui nettoie la Tête
Enlève les Pellicules
Empêche les Cheveux de tomber et les fait repousser.

DÉPOT GÉNÉRAL : **Maison du Dr ROFF**, Rue Ste-Catherine, 164, **BORDEAUX.**
Dépôts. — A Brest : Perrussel, pharmacien, 41, rue Saint-Yves ; Melcus, parfumeur, 17, rue de la Mairie ; à Quimper : Lacoste, pharmacien.

CONTRE *Rhumes, Bronchites, Grippe, Catarrhe, Oppression* et les Irritations de Poitrine et de Gorge, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé** de DELANGRENIER, sont toujours les pectoraux les plus efficaces et les plus recommandés — Ne contenant ni opium, ni morphine, ni codéine, ils sont donnés avec sécurité et succès aux enfants atteints de ***Toux*** ou de ***Coqueluche.*** — PRIX : *Pâte* 80c et 1f25 *Sirop* 2f. — **Paris, 53, r. Vivienne** et toutes Pharmacies.



LIQUEUR DE COMTE
Avec une boîte de poudre préparée, on fera 2 à 3 litres **LIQUEUR genre CHARTREUSE**, d'excellente qualité. Envoi contre 1 fr. timbres-poste, par **GUICHARD**, pharmacien à **Besançon** (Doubs). — ***Dépôt dans toutes les Villes***

JUMELLE MISSIONNAIRE force inconnue jusqu'à ce jour. Prix, **26** fr. avec étui. Pince-nez et lunettes en tous genres. **Véritable pince-nez** ne tombant jamais du nez. **Prix, 4 fr. Envoi contre mandat-poste** *franco* en France. **C. Paul**, Ingénieur-Opticien, 49, rue de Rivoli, Paris.

ON DEMANDE

des **AGENTS GÉNÉRAUX** pour tenir portefeuille de production 175 fr. et remises. Des **Agents cantonaux,** appointements et remises, sont également demandés.

S'adresser, avec références, pour règlement d'admission, à M. CHATELIER, Inspecteur, Hôtel Champt, 30, cours Belzunce, Marseille.

SOLUTION CUNAUD au Lactophosphate de Chaux créosoté et Glycérine, employée dans le traitement des **MALADIES DE POITRINE, PHTISIE,** etc.
La Rochelle, **G. CUNAUD**, Pharmacien, ET TOUTES PHARMACIES.

ESSENCE DE CAFÉ TRABLIT pour CAFÉ au LAIT, à l'EAU, à la minute, froid ou chaud. **Indisp. en voyage, à la campagne.** *Chez les Épiciers.* — Se défier des imitations.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Évêché.

COURONNEMENT

DE

NOTRE-DAME DES PORTES

Par Mgr VALLEAU, Évêque de Quimper et de Léon

AU NOM DE S. S. LÉON XIII



CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — Dimanche 26 Août 1894.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COURONNEMENT

DE

NOTRE-DAME DES PORTES

Par Mgr VALLEAU, Évêque de Quimper et de Léon

AU NOM DE S. S. LÉON XIII

CHATEAUNEUF. — Dimanche 26 Août 1894.

I

AVANT LE JOUR DU COURONNEMENT

Il y avait autrefois un haut et puissant seigneur, qu'on appelait le vicomte du Faou.

Il y avait, dans le même temps, au pays des montagnes de la Cornouailles, un château qui appartenait à ce vicomte, et autour duquel ses vassaux avaient bâti quelques maisons.

Le seigneur disait que sa noble lignée avait l'origine la plus ancienne et la plus illustre, et le bon Albert-le-Grand n'hésite pas à nous montrer un ancêtre des vicomtes du Faou, poussé par son fanatisme païen à tuer les saints abbés Tadec et Judulus, puis se convertissant, grâce aux prières de sa pieuse mére et des exhortations de saint Joévin, évêque de Léon, enfin, bâtissant le monastère de Daoulas, en expiation de ses deux meurtres sacrilèges. Cela se passait au VI[e] siècle. Pour établir une telle ancienneté, les plus savants généalogistes éprouveraient peut-être quelque embarras ; mais dans des temps plus rapprochés, les vicomtes du Faou étaient certainement de fort grands personnages et ils prenaient rang parmi les quatre grands barons de Cornouailles, qui portaient

le Seigneur Evêque de Quimper, lors de son entrée solennelle dans la ville épiscopale.

Quant à leur *Château Neuf*, c'était une forte place, solidement assise dans une excellente position ; mais l'un des bons seigneurs habitants de ce domaine pensa un jour que la protection divine est plus efficace que celle des épaisses murailles, et il mit sa noble demeure sous la protection de la Mère du Sauveur, dont l'image vint abriter la porte du castel. Ce n'était pas chose rare, dans ces temps de foi, et à Quimper, la Tour *Bihan* ou la *Tourbie* avait aussi sa Notre-Dame, que Catherine Daniélou, bien avant d'être la fille spirituelle du vénérable Père Maunoir, saluait des deux mots *Ave Maria*.

Or, aujourd'hui, il n'y a plus de seigneurs portant l'illustre nom de Quélennec et le titre de vicomte du Faou ; du vieux château il reste à peine quelques débris de murs ; il reste un nom qui est devenu celui de la petite ville ; il reste NOTRE-DAME DES PORTES.

L'image taillée, au XV[e] siècle, dans un chêne arraché probablement aux montagnes voisines, était devenue depuis longtemps l'objet de la spéciale dévotion des habitants de la contrée ; de Pleyben, de Châteaulin, de Carhaix, de Gourin, du Faouët, de Rosporden, de Bannalec, et même de Quimperlé, on avait constaté que dans le sanctuaire élevé aux portes du château, la Vierge aimait à exaucer les prières de ses dévots suppliants ; et d'ailleurs, la statue de chêne présentait une telle grâce, montrait un visage et si noble et si doux, que devant elle la prière s'élevait plus fervente, et par là même plus puissante aussi.

Et voilà que, la confiance grandissant toujours et se trouvant toujours justifiée, l'Evêque d'un diocèse qui avait déjà été favorisé du couronnement de Notre-Dame de Rumengol, plus récemment encore du couronnement de Notre-Dame du Folgoat, jugea que le culte de Notre-Dame des Portes, à Châteauneuf, était digne de recevoir la plus auguste commme la plus solennelle de toutes les consécrations ; ce que demanda Mgr Valleau, Léon XIII l'accorda sans hésiter.

Voilà pourquoi nous nous trouvons dans cette petite ville de Châteauneuf qui, depuis sa fondation, probablement bien ancienne, n'a jamais vu telle affluence, encore moins telle joie enthousiaste ; il me semble qu'elle est étonnée de se voir l'objet de l'attention lui venant de toutes parts.

De quelque côté qu'on vienne ici, le voyage est charmant, sauf sur un point fort dénudé de la route de Quimper, entre Edern et Saint-Thois, et encore ce petit désert est-il bientôt traversé. Mais quel ravissement, quand on aperçoit tout-à-coup le merveilleux plateau qui se déroule, quelque temps avant l'arrivée sur les bords du canal ! On ne peut arriver à Notre-Dame des Portes, que sous la vive impression produite par la magnificence de l'œuvre divine ; les imaginations les plus rebelles sur ce point ne sauraient s'en défendre. Comme à Lourdes, la Vierge bénie s'est choisi une merveilleuse terre pour en faire l'objet de ses prédilections. Ici les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

collines sont majestueuses comme les plus hautes montagnes, mais elles sont revêtues d'une riche végétation ; et des bois de toutes les essences y offrent une singulière variété dans tous les tons que peut prendre la verdure ; puis aux bases des collines, l'Aulne coule paisible dans son large canal, reflétant les arbres et les rochers, les prairies et le ciel, et de loin en loin, au fond de ces vallons, une chute d'eau prête une voix à ces solitudes ; mais si tout est beau dans ces vallées et sur ces hauteurs, il y a deux points où l'on revient plus volontiers, quand on les a contemplés une fois, c'est le plateau de la chapelle, c'est le champ du Couronnement. Cent fois je les ai vus l'un et l'autre, ces jours-ci, et cent fois je voudrais les revoir. La chapelle, toute neuve, œuvre d'un architecte habile, présente le plus heureux mélange de granit blanc et de grès d'une teinte grisâtre ; la forme arrondie des extrémités du transept, ornées dans leur partie haute d'arcatures romanes de bon style, fait penser aux tourelles du vieux château disparu, et cependant c'est bien ici de l'architecture religieuse. Seule la flèche manque encore à cette construction si bien conçue et si bien exécutée, et nous croyons que cette lacune n'existera pas longtemps.

Entre la chapelle et la ville s'étend une avenue au-dessous de laquelle descend, en pente rapide jusqu'au canal, la charmante futaie qu'on appelle ici *la Rosière* ; enfin un vieux pont vient relier l'une à l'autre les deux rives de « l'Aulne au cours gracieux ». Les éperons ou contreforts en pointe, qui sont destinés à couper en amont l'impétuosité de la rivière, donnent grand air à sa maçonnerie, que les années noircissent depuis le temps de Louis XIII, et le souvenir de ce prince reste attaché au vieux pont, qui s'appelle toujours le « pont du Roi. » Entre la chapelle et le pont, la Rosière rappelle d'une manière frappante *les Lacets*, descendant de la Basilique à la Grotte de Lourdes.

Si maintenant nous pénétrons dans le sanctuaire de Notre-Dame des Portes, aux jours qui précèdent le Couronnement, nous trouvons une parfaite harmonie entre le dehors et l'intérieur ; les bas-côtés, très peu élevés, ont comme un air de cloître monastique ; l'un d'eux fait face au trône qui se prépare pour Notre-Dame des Portes ; deux ouvriers sont occupés à peindre et à dorer la niche qui le surmonte, et à bronzer la belle grille qui l'entoure. C'est là tout un petit monument, dû à la générosité d'un habitant de Châteauneuf. Pendant que ce travail s'exécute, et en attendant que le Couronnement ait eu lieu, la statue vénérée est exposée dans le chœur, entourée de fleurs et de cierges.

Dès le mercredi, la petite ville a modifié sa physionomie ; il n'est guère de maisons qui n'aient reçu des hôtes, venus de tous côtés, et j'ai conclu que les habitants de Châteauneuf sont très hospitaliers ; ils ont fait venir tout ce qu'ils ont pu trouver de frères, de sœurs, d'oncles, de tantes et de cousins. Parmi ces hôtes, il y a beaucoup de prêtres ; car le lendemain, jeudi, commencera le triduum ; or, par une gracieuse attention de M. le Curé,

les prédicateurs invités sont tous originaires de Châteauneuf ; quant aux confesseurs, ils sont venus de différents points.

Le Triduum n'a pas été marqué par des réunions très nombreuses. Aux messes les plus matinales, il y avait beaucoup de monde et aussi beaucoup de communions, mais à la grand'messe et aux vêpres, l'assistance était bien clairsemée. C'était vraiment dommage, parce que les offices étaient solennels, et les sermons (en breton le matin et en français le soir) étaient pleins de doctrine et de piété ; on sentait que ces prêtres, enfants privilégiés de Notre-Dame des Portes, étaient heureux de glorifier leur bonne et puissante protectrice. Si leurs auditeurs n'étaient pas nombreux, la chose s'explique facilement ; les retards que subit la moisson retenait beaucoup de personnes aux travaux des champs ; et puis, la grande fête, déjà toute proche, imposait des travaux que les uns exécutaient, que les autres surveillaient, et ceci donnait à la petite ville une animation fort curieuse, les couvreurs, les maçons et les peintres étant employés à blanchir les façades de toutes les maisons, pour accéder au désir et à l'invitation de M. le Maire.

Le vendredi, quelques fenêtres sont déjà ornées de guirlandes ; l'estrade est prête dans le champ du Couronnement ; une très simple chapelle en planches en occupe le milieu ; elle est adossée à une rangée d'arbres qui produisent là un bon effet. Quand la foule sera rangée devant l'estrade, elle verra le vallon de l'Aulne qui, comme je l'ai déjà dit, apparaît de ce point sous un de ses plus beaux aspects, et la perspective s'étendra des montagnes de Laz aux hauteurs du pays de Gourin.

Comme les enfants sont en vacances, il y en a toujours dans le champ pendant que durent les travaux : jamais ils n'ont été à pareille fête.

Le samedi, l'on ne voit plus que des étrangers dans les rues ; les costumes sont déjà bien variés ; ainsi qu'il arrive en pareil cas, les premiers pèlerins viennent de plus loin ; il leur faudra le temps de faire reposer leurs chevaux, avant de repartir ! On aperçoit donc les coiffes de Moëlan et de Clohars-Carnoët, de Guidel et de Gestel, de Meslan et d'Arzano. Quelques heures après, c'est Concarneau qui envoie ses représentantes ; je mets le mot au féminin, parce que le Concarnois ne peut guère être voyageur ou pèlerin, quand dure la pêche de la sardine ; tout au plus peut-il faire une échappée jusqu'à Sainte-Anne de Fouesnant. Pour le même motif, peu d'hommes de Douarnenez, mais les femmes sont nombreuses ; la coiffe des Bigoudens et les broderies multicolores du pays de Pont-l'Abbé s'aperçoivent de temps en temps ; quant au charmant costume de Guiscriff, des cantons de Scaër, de Bannalec, de Rosporden, on les rencontre à chaque pas.

Après midi, l'estrade est terminée ; la chapelle présente à son fronton les armes de Léon XIII surmontant celles de Mgr Valleau, et plus bas celles de Mgr Trégaro, de Mgr Kersuzan, de Mgr Potron, de Mgr Fallières ; à l'intérieur le blason de Mgr Valleau est répété au-dessus du siège qu'il doit occuper, et fait face aux armes de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mgr Bécel, évêque officiant. Les mâts vénitiens portent des étendards ; il en reste à placer huit qui ont une importance spéciale par leur dimension, mais surtout par leur signification ; c'est, d'abord, le drapeau pontifical mi-partie blanc et jaune, portant au centre les armes de Léon XIII avec les clefs symboliques et la tiare ; puis le drapeau national. Au moment où on va le hisser, un groupe de jeunes gens se trouve là et demande à l'organisateur des travaux la permission d'acclamer le drapeau tricolore ; naturellement, la chose est aussitôt accordée, et quand l'étendard est arrivé au sommet, le cri de « vive la France ! » est poussé de tout cœur.

Les six autres étendards portent chacun un écusson aux armes de l'un des évêques qui participeront à la fête, et des invocations : 1° à la Sainte-Vierge, sous les titres les plus illustres dont elle est appelée dans leurs diocèses ; 2° aux saints les plus connus de ces mêmes diocèses.

I

N.-D. de Rumengol, P. P. N.
N.-D. du Folgoat, P. P. N.
N.-D. des Portes, P. P. N.

Armes de Mgr l'Évêque de Quimper.

S. Corentin, P. P. N.
S. Pol-Aurélien, P. P. N.
S. Guénolé, P. P. N.
S. Ronan, P. P. N.
S. Hervé, P. P. N.
S. Mélar, P. P. N.
S. Trémeur, P. P. N.

II

N.-D. du Roncier, P. P. N.
N.-D. du Vœu, P. P. N.
Ste Anne, P. P. N.

Armes de Mgr l'Évêque de Vannes.

S. Patern, P. P. N.
S. Mériadec, P. P. N.
S. Cadoc, P. P. N.
S. Gildas, P. P. N.
S. Maurice, P. P. N.
S. Vincent Ferrier, P. P. N.
Ste Ninnok, P. P. N.

III

Etoile de la Mer, P. P. N.
N.-D. des Champs, P. P. N.
N.-D. de Recouvrance, P. P. N.

Armes de Mgr l'Évêque de Séez.

S. Latuin, P. P. N.
S. Godgrand, P. P. N.
S. Loyer, P. P. N.
S. Annobert, P. P. N.
S. Raverein, P. P. N.
S. Evroult, P. P. N.
S. Ernier, P. P. N.

IV

N.-D. de Perpétuel-Secours,
priez pour vos enfants
du Cap-Haïtien.

Armes de Mgr l'Évêque du Cap-Haïtien.

S. Benoît le More,
priez pour eux.
S. François Xavier, P. P. E.
S. Pierre-Claver, P. P. E.
S. Turibe, P. P. E.
Ste Rose, P. P. E.
Be Marie-Anne, P. P. E.

V

Reine Immaculée, P. P. N.
N.-D. des Anges, P. P. N.
B. P. S. François, P. P. N.

Armes de Mgr l'Évêque de Jéricho.

Ste Claire, P. P. N.
S. Bonaventure, P. P. N.
S. Antoine, P. P. N.
S. J. Discalcéat, P. P. N.
S. Louis, P. P. N.
Ste Elizabeth, P. P. N.
Ste Marguerite, P. P. N.

VI

N.-D. de Bon-Secours, P. P. N.
N.-D. d'Espérance, P. P. N.
N.-D. de Coz-Yaudet, P. P. N.

Armes de Mgr l'Évêque de Saint-Brieuc.

S. Brieuc, P. P. N.
S. Tugdual, P. P. N.
S. Guillaume, P. P. N.
S. Maudet, P. P. N.
S. Yves, P. P. N.
S. Efflam, P. P. N.
Ste Enora, P. P. N.

Ces grands étendards blancs, dont les bords sont semés d'hermines noires entre des galons rouges ou bleus, sont du plus heureux effet.

L'autel se détache sur un fond d'andrinople rouge ; il est garni d'une très belle orfévrerie et de fleurs naturelles, disposées avec goût. Les Religieuses de Saint-Joseph de Cluny et les Dames de Châteauneuf ont travaillé avec le plus grand zèle à la décoration des autels, à Notre-Dame des Portes et sur l'estrade du Couronnement ; mais, M. le Curé avait eu l'excellente pensée d'interdire toute décoration des murs de la chapelle et de l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; cette prescription a été suivie, et la belle architecture romane du sanctuaire de la Vierge n'a point subi le contact du calicot.

Puisque j'ai parlé des Sœurs de Saint-Joseph, disons tout de suite que rien n'a égalé leur dévouement et leur abnégation en cette circonstance. Leur belle et vaste maison, construite tout à côté de Notre-Dame, cessait pour quelques jours de leur appartenir, et devenait l'abri des évêques et des prêtres pèlerins. Bien des familles de la petite ville ont fait comme l'excellente Supérieure et ses Religieuses, et se sont retirées dans des galetas, pour céder la place à des inconnus ; aussi, étant assurés de trouver une demeure, beaucoup de prêtres étaient arrivés dès le samedi, et malgré la pluie d'orage qui était tombée à midi, on pouvait croire que la procession, annoncée pour 5 heures, serait vraiment imposante ; le défilé était très beau ; plus de trente prêtres précédaient le brancard sur lequel s'élevait le nouveau reliquaire, où venait d'être placée une parcelle du voile de la Vierge, à côté d'une relique de sainte Anne. Le brancard était porté par quatre ecclésiastiques vêtus de la dalmatique des diacres ; parmi les membres du clergé séculier, il y avait plusieurs religieux, Pères et Frères de la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, un représentant de la Communauté de Kerbénéat, avec trois Oblats de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Saint-Benoit ; si vous ne savez pas ce que c'est que les Oblats de Saint-Benoit, rappelez-vous saint Placide et saint Maur, les deux enfants offerts par leurs familles au Patriarche des moines d'Occident, élevés par lui, et faisant par leur innocence et leur sainteté l'admiration de tous les moines ; ou bien encore, souvenez-vous de saint Guenaël, quittant sa famille et renonçant aux jeux dans les rues de Quimper, au doux repos dans les champs du Grand-Ergué, pour aller, à sept ans, se mettre sous la discipline de saint Guénolé et recevoir à onze ans l'habit monastique. Ames sensibles qui vous attendririez sur le sort de ces enfants cruellement ravis à leurs parents, rassurez-vous ; ils étaient en vacances, tout comme saint Guénolé, quand il obtenait par ses prières la victoire que le comte Fragan, son père, remportait sur les Danois ; ils étaient en vacances et trouvaient leur plus doux plaisir à suivre tous les offices et à répondre des messes sans nombre, depuis l'heure la plus matinale ; toujours recueillis à l'église, aimables, gais, mais modestes dans la conversation. Ces moines en fleur m'ont fait oublier la procession où ils figuraient le samedi soir ; eh ! bien donc, à peine sortions-nous de l'église, pour transporter solennellement les reliques à Notre-Dame des Portes, la pluie tombe très intense ; on ne peut plus songer à remplir le programme annoncé ; au lieu de prendre la statue miraculeuse pour la transporter au champ du Couronnement, on chante les vêpres à la chapelle et, après une pieuse allocution de M. Arhan, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest, on donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

Jusqu'à ce jour, les habitants de Châteauneuf et du plus prochain voisinage avaient pris part aux pieuses réunions ; les cantiques avaient été chantés à peu près exclusivement par les mêmes personnes, suppléant par la beauté de leurs voix au nombre qui, sans cela, aurait laissé à désirer ; mais maintenant, les chants sont redits par la foule, et si cette fête de l'après-midi fut contrariée par le temps, elle ne laissa pas que d'être fort édifiante. A peine était-elle terminée, que les cloches, entendues si souvent pendant ces jours, sonnent à toute volée : cinq évêques, accompagnés de dignitaires ecclésiastiques, arrivent en même temps : Monseigneur de Quimper, ses Vicaires généraux et le Chanoine Secrétaire de l'Evêché ; Monseigneur de Vannes ; Monseigneur de Séez, avec le Chanoine Doyen de son Chapitre ; Monseigneur l'Evêque du Cap-Haïtien et M. Gloux, son Secrétaire, Chanoine honoraire ; Monseigneur de Jéricho et son neveu, le R. P. Boudro, de la Compagnie de Jésus.

Avec Mgr Valleau était encore M. Marchive, curé de Saint-Pallais, chanoine honoraire de Quimper et de La Rochelle.

Dès que la nuit est venue, Châteauneuf se transforme ; d'ailleurs, cette transformation, il faut le dire, était commencée dès la matinée ; ce n'étaient plus, en effet, quelques guirlandes clairsemées ; c'étaient des étendards de toute nuance, fleurs naturelles et artificielles, branches de verdure, drapeau de la France et drapeau de la Russie. A ceux qui seraient tentés de sourire, en voyant

le drapeau de la grande nation amie figurer en cette circonstance, nous dirons que, pour nous, nous avons été heureux de le contempler ici. Au moment même où s'annonçait le triomphe de Notre-Dame des Portes, Léon XIII créait une nouvelle congrégation cardinalice pour préparer le retour des schismatiques orientaux au sein de l'unité catholique, et personne n'ignore que la nation russe professe pour la Mère de Dieu, la *Panagia* ou la Très Sainte, comme elle l'appelle, la plus ardente dévotion. Puisse sa puissante intercession obtenir l'union tant désirée ! Dans les fêtes de ce genre je n'ai jamais vu de si belles lanternes qu'à Châteauneuf ; il y avait surtout de grandes tulipes blanches d'un effet fantastique ; l'Hôtel-de-Ville et la maison de M. le Maire comptaient parmi les demeures les mieux ornées et les mieux illuminées.

Cependant, ce n'était pas ce spectacle, charmant pour le regard, qui faisait la beauté de la fête ; mais à travers ces rues s'avance tout un peuple priant, chantant avec les accents d'une admirable foi, d'une tendre piété, circulant avec un calme dans lequel on devine l'enthousiasme contenu ; enfin un nombreux clergé le suit, en s'associant à cette joie sainte et à ces ardentes supplications. Je n'ai pas ici à faire l'éloge de celui qu'on pourrait appeler le poète de Notre-Dame des Portes ; cet éloge est tout entier dans l'élan avec lequel la foule disait et redisait le refrain ou les strophes de son cantique français.

J'ai vu plusieurs processions aux flambeaux ; je crois que celles de Lourdes, et même celle qui se fit au Folgoat, la veille du Couronnement, n'étaient pas aussi belles ; sans doute, il n'y avait pas ici une pareille foule ; mais ce n'est pas toujours l'immensité d'une assistance qui fait la splendeur d'une solennité, et puis le cadre même dans lequel se déroulait cette marche ajoutait encore à ce qu'elle avait d'émouvant. Après la bénédiction du Saint-Sacrement, donnée dans la chapelle des Portes, nous revenons à l'église paroissiale, et bientôt tout rentre dans le silence.

Quelques instants avant la procession du soir, arrivait Monseigneur de Saint-Brieuc, qui avait voyagé par le chemin de fer jusqu'à Carhaix, tandis que ses vénérables collègues s'étaient groupés à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II

LA JOURNÉE DU COURONNEMENT

Pendant la nuit qui précède un grand pèlerinage, le silence ne règne guère autour du lieu où il va s'accomplir ; je croyais que sur ce point, il n'y avait d'exception que pour la Tromènie ; mais à Châteauneuf, ce fut comme à Locronan. A 4 heures, avait lieu la messe des pèlerins. Nous sommes deux prêtres, allant à cette heure-là, vers Notre-Dame des Portes ; le temps s'annonce beau ; au-dessus de la chapelle, se détache sur le ciel sombre le léger croissant dont la beauté est si souvent comparée par l'Eglise à la beauté de Marie ; nous traversons la ville, où la circulation commence, la place où les forains dorment dans les grandes voitures ou les baraques de toute forme et de toute dimension, puis l'avenue de la chapelle, transformée en une rue commerçante ; de chaque côté, sont des tentes où l'on vend surtout des objets de piété, mais aussi des articles de Paris. Les marchands forains ont ici une qualité que j'apprécie ; s'ils offrent leurs marchandises, ils n'importunent pas les pèlerins. De nombreux acheteurs se pressent devant les étalages très brillants ; car ils sont bien illuminés.

Nous arrivons à la chapelle ; la foule est si compacte, qu'on ne pourrait s'en faire une idée ; aussi, l'air est fortement échauffé, mais il n'est pas vicié. On chante et l'on chante encore, et sans interruption. Les communions se succèdent bien nombreuses ; il en sera de même à toutes les messes et jusqu'au moment où la procession se mettra en marche, à 9 heures 1/2. Malgré l'encombrement, c'est dans le plus grand calme que les communiants s'avancent jusqu'à la Sainte Table. Vers 4 heures 1/4, je dis la messe, et pour aller jusqu'à l'autel latéral, il me faut traverser la foule ; j'ai du remords, en forçant à se déplacer une pauvre femme, entre les bras de laquelle dort d'un sommeil paisible une petite fille de six ou sept ans. Que de pèlerins n'ont pas eu d'autre abri que la chapelle pendant cette nuit-là ! et beaucoup sont venus à jeun, jusque de Quimper, pour communier à N.-D. des Portes.

Vers 5 heures, je quitte la chapelle ; quel changement depuis une heure ! il fait à peu près jour, et la foule envahit l'avenue où, depuis la veille, des mâts alternent avec les arbres et portent sur des planchettes les noms des vingt-quatre paroisses qui doivent envoyer ici leur procession ; des anneaux de fer sont préparés pour recevoir les croix et les bannières ; il en est de même au champ du Couronnement.

A 9 heures, les processions se sont rangées, les unes à la suite des autres, et sous un beau soleil offrent un superbe aspect.

S'il n'y a point de processions venues du diocèse de Vannes, les paroisses qui furent autrefois de la grande famille de saint Corentin sont représentées par beaucoup de fidèles et par un bon nombre de prêtres.

A 9 heures et demie, NN. SS. les Evêques et le clergé sont réunis à la chapelle ; ils sont revêtus de la chape et portent la mitre et la crosse ; Mgr d'Hulst porte la mantelletta. Les prêtres, les séminaristes, les bénédictins, les Frères des Ecoles chrétiennes et de la Doctrine chrétienne, forment un cortège d'environ trois cents hommes. Soixante dames entourent la Vierge des Portes et huit d'entr'elles portent la statue ; bientôt d'autres les remplaceront et toutes partageront cet honneur, qu'elles apprécient grandement.

La voilà donc, cette statue vénérable ; elle a toute la majesté des images anciennes, mais elle y joint la perfection de la beauté plastique ; dégagée des couches de peinture, superposées pendant une période de quatre siècles, elle vient d'être repeinte avec une grande sobriété de décors et dans des teintes très adoucies. La robe a la blancheur de la laine ; le manteau a la teinte de la mer, l'enfant Jésus porte un vêtement d'une blancheur de neige. Le voile de Notre-Dame, blanc aussi, offre une conformation étrange ; tout autour de la tête il présente une légère saillie faite comme pour supporter une couronne. Le sculpteur du xv^e^ siècle avait-il donc entrevu l'événement de ce jour ? La physionomie de la Vierge-Mère est douce et grave en même temps ; l'Enfant Jésus a des traits charmants, mais il faut bien le dire, quelque chose d'espiègle et de malin. Les mains de Notre-Dame sont d'une sculpture parfaite, le bras gauche porte l'Enfant ; la main droite lui présente une poire. Cette particularité se retrouve assez souvent dans les statues de la même époque. Aux quatre coins du brancard, se tiennent quatre jeunes filles, quatre enfants en robes blanches, voiles blancs, et couronnées de fleurs blanches ; jusqu'à la fin de nos cérémonies, elles feront constamment cortège à la Reine des Vierges, et ce sera l'une des plus gracieuses particularités de la fête.

A chaque côté de la statue, deux prêtres portent la couronne de Notre-Dame et la couronne de l'Enfant Jésus. L'un est celui qui a communiqué à Mgr Valleau le désir que notre Evêque a porté à son tour aux pieds du trône du Souverain Pontife. C'était bien à M. l'abbé Michel Péron, curé de Châteauneuf, qu'il appartenait, en ce jour, de porter le diadème qui allait être posé sur le front de l'auguste Dame de la cité. Le prêtre qui portait l'autre couronne, est le doyen des prêtres nés dans cette ville, M. Le Goff, recteur de la pieuse paroisse de Saint-Martin de Morlaix. Il a la joie de voir à cette fête grand nombre de ses paroissiens, réunis sous leur croix et leurs bannières.

Dès que les Evêques se sont rangés derrière la sainte image, la schola se groupe à quelques pas en avant, et les chants préparés pour la grande fonction qui commence, sont entonnés avec un ensemble parfait. Si nous n'écrivions que pour les lecteurs habituels de la *Semaine*, nous n'insisterions pas sur ce point ; mais le Couronnement de Notre-Dame des Portes aura du retentissement bien au loin ; il faut donc dire aux lecteurs étrangers que, chez

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nous, le chant grégorien règne absolument ; qu'au Grand et au Petit-Séminaire et à la Cathédrale de Quimper, le succès dans l'exécution a pleinement répondu au zèle et au talent des maîtres comme à la bonne volonté des élèves. Aux solennités du soir, comme à celles du matin, nous pourrons constater la même perfection dans l'exécution des chants liturgiques qui, comme on le pense bien, n'avait pu être l'objet d'une préparation immédiate, puisque les prêtres formant la schola venaient de points très différents du diocèse, et n'étaient arrivés, pour la plupart, que le matin même.

Pour ceux qui comprennent la langue de l'Eglise, il y avait un grand charme à entendre les invitations répétées au Roi et à la Reine qui allaient être couronnés : « Dites à la fille de Sion : voici que votre Roi vient à vous plein de douceur ; il va recevoir son sceptre glorieux et son diadème resplendissant. — Venez du Liban, mon Epouse, venez du Liban, venez, vous serez couronnée, du sommet de l'Amana, du faîte du Sanir et de l'Hermon. » (1)

Après un premier chant, l'*Union Musicale de Quimper* joue une marche, et dès lors, tous comprennent combien la musique va relever la fête. Un autre morceau avait été déjà joué, près de la chapelle, pendant que la procession s'organisait, mais n'avait pu être entendu que d'un petit nombre. Maintenant, nos musiciens, presque tous jeunes, s'avancent au milieu même des rangs, et ceux qui suivent, comme ceux qui précèdent, peuvent jouir de leur concert. Comme la veille, les blanches façades de toutes les maisons sont ornées à profusion. Si loin que le regard s'étende, il aperçoit des croix de vermeil et d'argent, des bannières de toutes les couleurs les plus vives. L'une de ces bannières efface toutes les autres par ses dimensions, on dirait qu'elle a été faite pour des géants ; elle représente saint Martin à cheval, coupant son manteau pour le partager avec le pauvre d'Amiens. C'est la bannière de Saint-Martin de Morlaix. Le souvenir du grand thaumaturge est encore ici rappelé par les bannières de Saint-Martin de Brest. Si nous les signalons, ce n'est pas pour leur beauté, c'est pour l'éloignement des points dont elles venaient, témoignage de la piété des pèlerins qui ont entrepris un tel voyage. Parmi les croix, il en est de fort belles ; il en est trois qui sont admirables : l'une est celle que Châteauneuf vient d'acquérir, pour la garder comme un des souvenirs de ce jour ; elle est en bronze doré, ornée d'émaux et de pierres fines. Les deux autres viennent des paroisses de Laz et de Pleyber-Christ ; elles appartiennent à l'art de la Renaissance et semblent bien avoir été exécutées sous la même inspiration.

Voici la bannière de Notre-Dame du Folgoat ; serait-elle une

(1) Une traduction du cérémonial du Couronnement venait d'être publiée à plusieurs centaines d'exemplaires, grâce à cela beaucoup de fidèles pouvaient parfaitement suivre la fonction ; quant au cérémonial latin avec plain-chant, il avait été distribué à profusion.

œuvre modeste, que je tiendrais à la signaler ; mais cette bannière, faite pour traverser les siècles, est entièrement brodée en soie sur ses deux faces, dont l'une représente Salaün, se balançant sur son arbre et offrant à la Vierge son incessant *Ave Maria*, l'autre, l'écusson ducal de Bretagne, surmonté d'une couronne où sont intercalées des pierres de grand prix. De ce côté, le fond est jaune d'or ; de l'autre il est blanc. C'est le chef-d'œuvre d'une main pieuse et le don d'un cœur généreux. Figurant pour la première fois aujourd'hui, elle est bien escortée : M. le Maire du Folgoat et deux notables de la commune sont ici, et tiennent à honneur de la porter. M. le Recteur du Folgoat est là aussi parmi les prêtres pèlerins. Nous sommes arrivés près de la grande fontaine. Tout à coup, une bannière sort de l'église paroissiale et vient prendre la place d'honneur dans les rangs de la procession ; c'est la nouvelle bannière de Notre-Dame des Portes, celle qui va bientôt accompagner à Lourdes les pèlerins de notre diocèse, et que leurs généreuses offrandes contribueront à payer. Elle est grande, les deux côtés présentent un fond de satin rouge. C'est d'abord, la reproduction très exacte (comme formes et comme nuances), de la statue miraculeuse ; la Vierge et l'Enfant Jésus sont couronnés. La sainte image apparaît sous une porte d'or, qui est la reproduction de la nouvelle niche. Dans le bas figurent les armes de notre Evêque. L'autre côté reproduit un admirable tableau du peintre allemand Ittenbach : Notre-Seigneur, assis sur un trône, portant la couronne et le sceptre, et couronnant sa Mère agenouillée sur un nuage. Dans le bas figurent les armes de Léon XIII. Visages, mains, vêtements, auréoles et couronnes, tout est brodé en soies dont les teintes sont d'une merveilleuse harmonie, surtout pour la robe et le royal manteau de Notre-Seigneur. Je ne crois pas qu'on puisse rien faire de plus beau ; j'ai vu des bannières beaucoup plus riches, pour les parties accessoires ; je n'en ai pas vu de comparable pour l'art et les procédés avec lesquels on a traité les deux sujets eux-mêmes (1).

Cette scène toute céleste du Couronnement de la Vierge dans le ciel, apparaissant ainsi et subitement aux regards, donnait à ce qui allait se passer tout à l'heure sa véritable signification. C'est en ce moment même que le chœur entonnait le chant du psaume *Eructavit cor meum verbum bonum*, où sont si magnifiquement proclamées la royauté du Sauveur et la manière dont Jésus lui-même y associa sa Mère. Après les versets, revenait sur un rythme entraînant, la répétition d'un mot du Cantique des cantiques : *Veni de Libano, veni coronaberis.* Une pensée me frappa, en ce moment ; elle a dû venir à bien d'autres et elle s'est certainement présentée à M. l'abbé Chalandre, car il allait bientôt y faire une courte allusion ; en voyant cette marche triomphale des images réunies de Jésus et de sa Mère, était-il possible de ne pas penser

(1) Cette bannière très remarquable sort des ateliers de M. Félix Le Moine, chevalier de Saint-Grégoire-Le-Grand, à Nantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

au couronnement des anciens monarques de la France ? Quelques jours à peine s'étaient écoulés, depuis que, dans la basilique de Saint-Denis, le héraut d'armes avait crié trois fois : Le Roi est mort, vive le Roi ! Et celui qui, jusqu'alors, avait porté le titre de Dauphin, s'acheminait vers la basilique de Reims, pour y recevoir, avec l'onction sainte, les insignes de la puissance souveraine. En ce temps-là, le roi était pour tous l'incarnation de la patrie, et la nation entière acclamait avec délire celui qui était pour elle le mandataire de la puissance divine.

Autour du prince étaient les hommes qui portaient les noms les plus illustres. Les évêques des plus grands siéges, les abbés des plus célèbres monastères, les nobles bourgeois des *bonnes villes*, et les simples manants rivalisaient d'enthousiasme ; mais nul ne pouvait oublier que la couronne allait être posée sur le front d'un mortel, d'un homme fragile ; ce n'était pas au nouveau roi, c'était à Dieu que, à cette heure, on demandait de faire son œuvre. Dans la *séquence* que le chœur chantait avant l'Evangile, on trouve ces paroles :

Os sublime conticescat
Sola fides acquiescat
Dei magisterio.

Pour nous, ce n'est pas ainsi que nous prions maintenant. Les choses ont changé sur la terre de France ; il n'y a plus de roi, et la *sainte ampoule* n'est plus qu'une relique, un souvenir du passé. Deux couronnes, cependant, vont être placées sur deux fronts : c'est que la royauté de Jésus-Christ ne meurt pas ; elle ne meurt pas non plus, la royauté de sa Mère ; c'est vrai pour le monde, c'est surtout vrai pour la France, aujourd'hui comme aux jours de Jeanne la Pucelle.

Aux chants du psaume a succédé celui du cantique de Notre-Dame des Portes, accompagné par tous les instruments. Si les paroles en sont françaises, l'air est breton ; l'orchestration est l'œuvre de M. le Chef de musique du 118e, qui a interprété, avec un goût exquis, la mélodie religieuse servant de thème, il en a fait autant, et avec un égal bonheur, pour le cantique breton qu'on entendra le soir.

Enfin, au chant des antiennes où la Très Sainte-Vierge est spécialement invoquée comme la *Porte* par laquelle nous est venu le salut, par laquelle nous entrons au ciel, après une dernière répétition du *Veni coronaberis*, la statue de Notre-Dame est élevée sur le devant de l'estrade, du côté de l'Evangile. Déjà tout le clergé a pris place, à chaque côté de la chapelle, et avec le clergé M. le comte de Mun et M. Villiers, députés du Finistère, M. Le Guérannic, l'architecte distingué qui a été si heureusement inspiré pour la construction de Notre-Dame des Portes, M. Thielemans, organiste si connu de Notre-Dame de Bon-Secours, à Guingamp. (C'est à lui que l'on doit la musique de la cantate du couronnement.)

Le coup d'œil est splendide : dans le champ, une foule immense,

profondément attentive et recueillie ; d'un côté, des mâts portant oriflammes, soutenant croix et bannières ; de l'autre côté qui est au contraire complètement dégagé, rien que la vue du plus admirable pays ; sur l'estrade, très simple, mais produisant un effet satisfaisant, ce cortège de six pontifes et du Recteur de l'Université catholique de Paris, avec leurs chanoines assistants. Les prélats ont quitté la chape, et le costume si particulier du vénérable Mgr Potron, se distingue au milieu des soutanes et des mosettes violettes ; il porte la soutane, la mantelletta et la mosette de couleur grise. Seul Monseigneur de Quimper, délégué par S. S. Léon XIII, a gardé tous les ornements pontificaux, et il bénit les couronnes que lui présentent M. le Curé de Châteauneuf et M. le Recteur de Saint-Martin de Morlaix, puis la schola chante, sur un rythme très gracieux, l'hymne *O gloriosa Virginum*. Toutes nos mélodies, conformes aux règles du chant grégorien, ont été choisies, arrangées ou composées par M. Bargilliat, chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire, et par M. l'abbé Le Borgne, vicaire, organiste du chœur à la cathédrale de Quimper ; le chant est dirigé par M. l'abbé Cogneau, professeur au Grand-Séminaire ; l'harmonium est tenu par M. l'abbé Mayet, professeur de musique au Petit-Séminaire de Pont-Croix. Après le chant de l'hymne, Mgr Bécel, évêque de Vannes, s'étant revêtu des ornements pontificaux, commence la messe ; M. Fléiter, vicaire général, remplit la fonction de prêtre assistant, M. le doyen du Chapitre de Séez, celle de diacre, M. Coat, chanoine, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, celle de sous-diacre, M. Quéinnec, chanoine secrétaire, qui a déjà rempli à la procession la fonction de cérémoniaire, et établi un ordre si parfait dans le cortège des prêtres, continue à s'acquitter du même soin. Au *Kyrie*, au *Gloria*, au *Credo*, le chant des femmes alterne avec celui des hommes. L'*Union musicale* joue un très bel offertoire et deux courts morceaux, non moins bien choisis, à l'Elévation puis à la Communion. Le plain-chant de la messe est exécuté par la schola, non moins heureusement que les chants de la procession ; la messe de la fête du Cœur très pur de la B. V. Marie semble avoir été composée pour ce jour. Le *Sanctus* de la messe de la Vierge paraît être un chant du ciel.

Après la messe, encore le cantique déjà chanté, et M. Outhenin-Chalandre, directeur général de l'Œuvre de l'Adoption, chanoine honoraire de Quimper, debout sur le bord de l'estrade, commence le discours attendu ; c'est bien le discours du Couronnement, une page toute de circonstance et que nous nous garderons d'analyser ; mais nous sommes heureux d'en pouvoir donner à nos lecteurs, ce qui en constitue la partie essentielle ; l'heureux choix du texte n'échappera à personne, non plus que le commentaire qu'en a fait l'orateur.

Il faut avoir pris part à toutes les cérémonies de ce jour, pour se faire une idée du silence qui régnait dans cette foule de vingt à trente mille personnes, du recueillement profond, régnant déjà depuis le commencement et se manifestant toujours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est dans ces conditions que va parler l'orateur ; sa voix forte, sa prononciation distincte portaient au loin les paroles qu'on va lire :

> *Fundamenta ejus in montibus sanctis. Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob.*
> Les fondements de son trône ont été établis sur les montagnes saintes. Dieu chérit les portes de Sion au-dessus des tentes de Jacob. (Ps. 86.)

Ces paroles, que le Roi-prophète chantait sur sa lyre inspirée, me semblent merveilleusement indiquer le caractère de cette fête et le sens de la cérémonie qui nous rassemble. La voilà, la colline sainte sur laquelle se dresse le trône de Marie et, à quelques pas d'ici, la cité aux portes de laquelle la Très Sainte Vierge daigne monter la garde, depuis plus de quatre siècles, montrant ainsi qu'elle partage les préférences de Dieu et qu'elle met la piété d'une cité fidèle bien au-dessus des splendeurs des villes les plus opulentes : *diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob.*

Si on a pu dire avec vérité que la France est le royaume de Marie, j'ai le droit d'ajouter que la Bretagne est une de ses provinces chéries, et ce diocèse un de ses fiefs préférés. En effet, bien avant que la Très Sainte Vierge n'honorât de sa visite les cimes arides de la Salette, la riante vallée de Lourdes et les plaines fertiles de Pontmain, elle avait donné, par de nombreux et éclatants prodiges, des preuves non équivoques de la tendresse qu'elle porte à cette province, où elle compte autant d'enfants dévoués que son Fils de serviteurs dociles.

Ce sera une de vos gloires, Monseigneur, d'avoir voulu payer, dès le début de votre épiscopat, au nom de cette portion de votre troupeau, la dette de sa reconnaissance envers Marie, que tant de siècles ne font qu'accroître. Quand Vous n'auriez pas déjà conquis, par l'exquise bonté de votre cœur, l'affectueuse vénération de votre diocèse, vous mériteriez de vivre dans ce livre d'or, où notre fidélité bretonne garde les noms de ses pontifes les plus aimés et de ses bienfaiteurs les plus illustres. Vous m'avez invité à prendre la parole dans cette cérémonie où tant d'autres voix auraient dû se faire entendre, avec des instances qui m'ont profondément touché, mais auxquelles, je vous l'avoue, en ce moment, je regrette de n'avoir pas su me soustraire ; mais je vous laisse la responsabilité de votre choix, me bornant à souhaiter que ces Pontifes vénérés et cette nombreuse assistance ne vous reprochent pas trop amèrement votre imprudence.

Après avoir parlé des faveurs diverses et, en particulier, des nombreuses guérisons obtenues par l'entremise de Notre-Dame des Portes, l'orateur continue :

Vos pères ont demandé à Notre-Dame des Portes la fin de cette lutte fratricide qui, à la fin du XVIe siècle, promena ses ravages à travers ces contrées, aujourd'hui si paisibles. Je n'ai ni le temps ni le courage de vous dépeindre les horreurs, les massacres et les déprédations de tout genre, dont les soldats exaspérés se rendirent coupables sous les murs de cette cité, qui était alors la clef de la Cornouaille. La statue de Notre-Dame des Portes fut promenée sur les remparts de la ville assiégée, et soudain les assaillants disparurent, ne laissant plus aux habitants de Châteauneuf que le soin et le devoir de remercier Marie de leur miraculeuse délivrance. Mais, il est une autre guerre civile, dont nous sommes aujourd'hui les témoins et les victimes, qui menace, si elle continue, de faire de la France deux tronçons qui peut-être ne pourront plus se rejoindre. D'un côté, ceux qui croient, de l'autre, ceux qui nient ; d'un côté, ceux qui prient, de l'autre, ceux qui blasphèment ; d'un côté, ceux qui se soumettent, et de l'autre, ceux qui résistent..... Changeons la forme de notre gouvernement, modifions notre Constitution, perfectionnons nos lois, déconcertons ceux qui seront, un jour, chargés d'écrire notre histoire, par la difficulté qu'ils auront à nous saisir et à nous prendre, au milieu de nos transformations incessantes ; mais, du moins, mettons au-dessus des caprices de l'opinion et de la division des partis cette chose sacrée qui s'appelle la Patrie, que chacun peut honorer à sa manière, mais sur laquelle personne n'a le droit de mettre la main. Ah ! que Marie nous refasse une France, une, forte, honorée, où le même sentiment patriotique et chrétien fera battre à l'unisson tous les cœurs, d'un bout à l'autre de la terre natale.....

O Notre-Dame des Portes, voyez cette immense multitude qui entoure votre trône : les uns sont venus de très loin, *a longe venerunt*, les autres sont vos clients accoutumés ; vous connaissez leur famille, vous pourriez les appeler par leur nom. Eh ! bien, savez-vous ce qu'ils veulent en ce moment ? Faire de tous leurs cœurs un piédestal gigantesque, y placer votre image vénérée et là, entre le ciel qui vous sourit et la terre qui vous acclame, déposer sur votre front la couronne de leur reconnaissance et de leur amour, *veni coronaberis !*

L'orateur explique ensuite le symbolisme de la couronne et du couronnement. Il montre la Sainte Vierge, les mains pleines de faveurs, « dons de joyeux avénement », puis il termine par cette éloquente péroraison :

Quelle singulière époque que la nôtre ! Quelles contradictions dans les esprits, quelles inconséquences dans les actes ! Des apostasies publiques, et des manifestations nationales de foi et de piété ; la négation obstinée du miracle, et la croyance idiote à des faits inexplicables, attribués à des puissances occultes, dont les noms changent tous les vingt ans, et à l'existence desquelles personne n'est bien sûr de croire. Des revendications populaires, pleines de haine et de menaces, et des pèlerinages d'ouvriers, visitant, le cantique aux lèvres et le chapelet à la main, nos plus célèbres sanctuaires ! Quant à vous, mes chers frères, ce sera votre honneur d'être demeurés fidèles, depuis plus de quatre cents ans, aux traditions de vos ancêtres, et d'être venus, chaque année, avec un empressement que rien ne lasse, avec une piété que rien n'arrête, avec une confiance que rien ne trouble, demander à Notre-Dame des Portes qu'elle renouvelle en votre faveur les miracles dont elle a comblé vos pères. Ces miracles, je les crois avec ceux qui les demandent et qui les obtiennent ; je les crois, avec le témoignage populaire qui les consacre ; je les crois, avec les innombrables ex-voto qui les rappellent. Des miracles ! Mais le plus grand de tous, c'est votre présence ici..... Gênes la superbe avait été obligée d'envoyer son Doge saluer Louis XIV, dans le palais de Versailles. Le grand roi demanda à son illustre visiteur ce qui l'étonnait le plus, au milieu des splendeurs de sa cour. « C'est de m'y voir ! », répondit le fier et noble génois. En modifiant légèrement le sens de cette réponse, l'impiété surprise pourrait la laisser échapper de ses lèvres ; le miracle, c'est de vous voir en si grand nombre aux pieds de Notre-Dame des Portes, chantant ses gloires et célébrant ses bienfaits. Cette

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hymne de la reconnaissance, la Bretagne tout entière, représentée par ses Evêques, ses prêtres et ses fidèles, la chante avec vous dans l'élan d'une même foi, d'une même piété et d'un même amour.....

Il n'y a, ô Vierge sainte, ni dans l'ordre moral ni dans l'ordre physique, de terreur que votre regard ne dissipe, de nuage que votre nom n'écarte, de foudre que votre souffle n'éteigne. O douce étoile, dont la lumière ne saurait pâlir, remontez au ciel de la France, chassez les ténèbres qui l'obscurcissent, calmez les flots qui s'amoncellent autour de la barque de Pierre, glorifiez ce grand Pape qui vous couronne aujourd'hui par la main de notre Evêque! Vous êtes, depuis de longs siècles, la gardienne de cette cité ; soyez, aux portes de la Patrie, la sentinelle avancée qui empêchera les noirs bataillons de nos ennemis d'en fouler jamais le sol sacré ! Soyez, aux portes de ce diocèse, la mère vigilante et courageuse qui dira aux doctrines nouvelles : on ne passe pas ! Soyez, aux portes du tombeau, notre sauvegarde et notre défense, à l'heure où la mort jettera aux pieds de votre Fils notre âme, tremblante et éperdue ! Et quand vous aurez endormi entre vos bras le cri de nos dernières souffrances, conduisez-nous tous, la palme à la main et le cantique à la bouche, de cette colline où nous vous avons si souvent invoquée, à ces collines éternelles sur lesquelles s'ouvre le ciel, dont vous êtes la Porte ! — Ainsi soit-il !

Quand l'orateur a fini, la statue miraculeuse est portée devant l'escalier du milieu de l'estrade ; Mgr l'Evêque de Quimper s'agenouille devant elle, et entonne le *Regina cæli,* et le cœur continue le chant triomphal, pendant que le Pontife, devant cette foule émerveillée, couronne l'Enfant divin et la divine Mère.

Le roi et la reine couronnés reçoivent l'encens, puis M. le Maire de Châteauneuf offre à Notre-Dame le cierge de la ville, et l'on chante la cantate du Couronnement. Une brise légère faisait flotter sous le ciel bleu, en face des vertes collines, les étendards où se lisaient les noms bénis de saint Corentin, de saint Pol et de saint Ronan, de saint Patern, de saint Brieuc et de saint Tugdual, de saint Guénolé et de saint Hervé, de saint Gildas et de saint Maudet ; et le chœur disait :

Vieux Apôtres de la Bretagne,
Pour fêter la Mère de Dieu,
Quittez la céleste Montagne,
Accourez tous en ce saint lieu !

Nous avons dit quel est le poëte et quel est le musicien qui se sont associés, pour offrir ce bel hommage à Notre-Dame des Portes. Pour accompagner ce chant, M. Thielemans a lui-même tenu l'harmonium, et M. l'abbé Le Roux associait sa voix à celle des autres chanteurs.

Quand les dernières notes se sont fait entendre, Monseigneur vient de nouveau se placer devant Notre-Dame des Portes, et, tourné vers la foule, il donne la bénédiction au nom du Souverain Pontife. Ce moment est encore superbe. Puis la foule se retire, pendant que les musciens quimpérois jouent une brillante sortie. Il est midi et demi.

M. le Curé de Châteauneuf, qui a dépensé pour la fête d'aujourd'hui tout ce qu'un prêtre au zèle ardent peut mettre au service de Dieu et des âmes, a cru néanmoins devoir se montrer cruel, mais seulement pour les fruitiers de son jardin ; poiriers et pommiers ont reçu de terribles entailles, moyennant quoi, il a pu procurer à ses hôtes une magnifique salle de banquet : C'est une tente occupant toute une allée, abritant une table dont chaque côté peut recevoir soixante-quinze convives. Par ce temps admirablement beau, mais d'une chaleur quelque peu excessive, ce lieu est vraiment agréable. Le service est fort bien fait, en partie par les séminaristes du pays, qui, durant ces jours, ont fait preuve de beaucoup de dévouement et de complaisance.

M. Villiers, député, se lève et commence la série des toasts, en remerciant chaleureusement le pasteur du diocèse et le pasteur de la paroisse qui lui ont procuré le bonheur d'assister à cette fête chrétienne et patriotique ; car pour nous catholiques, nous nous faisons gloire de ne savoir pas séparer notre foi religieuse de notre amour pour le pays.

M. le Curé de Châteauneuf est visiblement ému ; dans les meilleurs termes, il adresse ses remerciments à Léon XIII, à Monseigneur, qui sera pour nous désormais l'*Evêque de Notre-Dame des Portes*, aux autres Prélats qui sont venus donner à la fête de ce jour l'éclat de leur présence, aux députés catholiques également venus ici, aux prédicateurs, et aux deux organisateurs de la fête, M. le chanoine Abgrall et M. l'abbé Thomas.

C'est le tour de l'Evêque du diocèse. Monseigneur se proclame heureux de la splendeur de cette cérémonie, qui sera inscrite au livre d'or de l'Eglise de Quimper et de Léon ; ses remercîments s'adressent d'abord à ses vénérables collègues, à l'Evêque de Sainte Anne ; il le charge de dire à la Mère ce que nous avons su faire pour la gloire de sa Fille ; à l'Evêque de Séez, à l'ardent champion de la foi ; à l'Evêque de Jéricho, non moins intrépide dans la défense du tombeau du Sauveur ; au zélé missionnaire qui depuis de longues années déjà travaille sous le soleil d'Haïti, ce soleil qui dessèche tout, tout excepté son cœur ; à Mgr de Saint-Brieuc qui aime tant à se proclamer breton, mais qui par ses affections et son esprit gardera toujours quelque fidélité à son pays d'origine.

Monseigneur remercie ensuite M. le Curé de Châteauneuf, et les applaudissements de toute l'assistance prouvent combien les félicitations de Sa Grandeur trouvent ici d'écho dans toutes les âmes.

La petite guerre est quelquefois une forme de la bienveillance ; Monseigneur le prouve, en joignant à ses remercîments, si bien mérités par le prédicateur, d'affectueux et spirituels reproches à l'adresse de celui qui se proclamait tout à l'heure au-dessous de sa tâche. En Mgr d'Hulst, l'Evêque de Quimper salue tout d'abord, non pas l'homme politique, non pas l'éminent orateur de Notre-Dame, mais le Recteur de l'Université catholique de Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tout ce qui précède a été dicté par la plus heureuse inspiration, proféré avec une bonne grâce dont on ne saurait donner l'idée, et tout aussi a été écouté avec une attention toujours croissante, souligné par des applaudissements toujours plus nourris. Mais maintenant Monseigneur s'adresse au Comte de Mun ; deux fois déjà l'Evêque de Quimper a publiquement proclamé comment il est de cœur avec le député catholique ; aujourd'hui il le félicite d'avoir su affronter le blâme, les reproches, les insultes, pour n'avoir d'autre politique que celle du Vicaire de Jésus-Christ.

Après quelques paroles aimables à M. le Maire et à la Municipalité de Châteauneuf, à ceux qui ont aidé M. le Curé, il termine en acclamant Jésus-Christ, Marie, et enfin le Saint Père. Déjà, à la suite de la bénédiction papale, Monseigneur avait dit, trois fois, et fait redire à la foule le cri de « vive Léon XIII ! »

L'Evêque de Vannes prend la parole : son voisin de Quimper le lui a demandé au nom..... du droit d'ainesse. Peut-on croire au droit d'ainesse, quand il s'agit de Mgr Bécel ? et cependant ce prélat, toujours jeune, a célébré les noces d'argent de son épiscopat. Parler en Bretagne de l'amabilité de Mgr de Vannes, c'est proférer des paroles inutiles ; s'il y avait là quelques jeunes gens qui n'en avaient pas encore jugé, ils sont désormais édifiés sur ce point. Mgr Bécel fera fidèlement à Sainte-Anne la commission dont l'a chargé Mgr Valleau.

Voici que M. de Mun est debout. Les applaudissements éclatent. Il remercie chaleureusement Monseigneur de Quimper, dont les encouragements le dédommagent d'outrages multipliés. Toujours fils soumis du Pape, toujours aussi il a été et il demeure ami et serviteur dévoué du Clergé, surtout de ces prêtres bretons dont, depuis dix-huit ans, il apprécie le zèle et les fortes vertus. A ces paroles, tout l'auditoire répond par une véritable ovation, montrant que Monseigneur de Quimper vient d'acquérir aujourd'hui, et par deux fois des titres à l'affection de son clergé et de ses diocésains, en couronnant Notre-Dame des Portes, et en interprétant ainsi les sentiments de tous à l'égard du représentant autorisé de la politique pontificale.

A peine s'est-on levé de table, que nos musiciens quimpérois sont dans la cour du presbytère. Quand ils ont donné satisfaction à leur amour de l'art et à notre désir de les entendre, Monseigneur de Quimper les remercie et les félicite ; il adresse quelques paroles à M. Bolloré, vice-président de l'*Union*, à M. Deplat, directeur, M. Coroller, sous-directeur, à M. Perlié, secrétaire de la Société, et sans retard, on se remet en route pour le champ du Couronnement.

A 3 heures, les vêpres commencent, aussi bien chantées que l'a été la messe ; la foule est moindre, car les communications avec ce pays sont si difficiles, que beaucoup de pèlerins sont déjà partis ; mais l'attitude reste toujours aussi pieuse.

Après les vêpres, cantique breton de Notre-Dame des Portes, puis sermon breton par M. Morgant. Dans le diocèse, tous ceux qui savent la langue du pays apprécient hautement en M. le Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, l'élégance du langage, élégance qui n'enlève rien à l'énergie. Après avoir dit les paroles de son texte : « *Corona aurea super caput ejus, expressa signo sanctitatis, gloria honoris, et opus fortitudinis* », il montre le diocèse en masse se levant à la voix de Léon XIII, transmise par l'Evêque de Quimper, les Bretons ne tenant aucun compte de la fatigue, de l'état alarmant de leurs récoltes, pour venir assister au triomphe de Notre-Dame des Portes Puis, détaillant les paroles de son texte et montrant que le diadème de la Vierge est la couronne de sa sainteté (fruit de son humilité) et de sa puissance (fruit de son abnégation et de son détachement), il en tire des conclusions pratiques d'autant mieux accueillies, qu'il parle de pureté à des populations chastes, d'humilité à des humbles, de détachement à une race acceptant joyeusement la vie dure et pauvre.

Après le sermon breton, les *acclamations* commencent. Ce n'est pas une innovation dans les fêtes comme celle qui nous réunit ; au couronnement de Notre-Dame des Clefs, à Poitiers, au couronnement de sainte Anne, pareil cérémonial fut suivi ; mais c'est la première fois, à ma connaissance, qu'on en a fait usage dans le diocèse de Quimper. En imitant, aujourd'hui, ce qui s'est fait ailleurs, nous n'innovons donc pas, nous imitons ce qui se passait à la clôture des Conciles, des synodes ou des autres réunions nombreuses et solennelles. La partie du *coryphée* était faite par MM. Cogneau, Henry, vicaire à la cathédrale ; Le Guern, professeur au Petit-Séminaire, et Pâris, séminariste, de Châteauneuf. Comme je l'ai déjà dit, les *acclamations* avaient été traduites, et beaucoup de personnes, dans la foule, pouvaient par là même en suivre le sens ; aussi la multitude ne se montrait pas moins attentive que le clergé, pendant que les chanteurs se faisaient entendre sur le rythme triomphal du *Præconium paschale* (bénédiction du cierge pascal.) La *schola* répondait au *coryphée*, et le peuple finissait par des supplications, d'abord dans la langue latine, puis dans notre vieille langue bretonne.

Les acclamations finies, les six Evêques se rangent sur le bord de l'estrade, prononcent en même temps la formule de la bénédiction, et, en même temps aussi, étendent la main sur la foule prosternée.

Alors commence une marche encore plus triomphale que le matin ; au-dessus de cet immense cortège apparaît la statue couronnée, et les deux diadèmes d'or, étincelants de pierreries sous un soleil splendide frappent tous les regards (1).

Le chœur chante : « Sortez, filles de Sion, et voyez votre Roi, le nouveau Salomon, couronné du diadème dont l'a couronné sa Mère au jour de la joie de son cœur. — Et la Reine se tient à votre droite, couverte d'une robe brodée d'or où règne la plus riche variété. » Les instruments succèdent aux chants, puis ils s'unis-

(1) Ces deux couronnes, semblables, sauf pour les dimensions, sont l'œuvre de M. Poussielgue, œuvre très artistique, de l'aveu de tous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sent aux voix, puis ils se taisent encore, et le cortége arrive auprès de la chapelle, il en fait le tour, et Notre-Dame, avec son Fils, rentre dans sa demeure ; elle y rentre couronnée, et le chœur chante au Fils de la Vierge : « Entrez dans votre repos, Alleluia, Vous et l'Arche d'alliance que vous avez sanctifiée, Alleluia... » Le Saint-Sacrement est exposé ; alors s'élève le chant de l'action de grâces, ardent, joyeux ; il n'est pas seulement dans tous les cœurs, il est sur toutes les lèvres. A côté de moi un des jeunes musiciens le chante comme une prière qui lui est familière ; (je ne l'ai pas encore dit : ils ont une tenue parfaite, ces sociétaires de l'*Union Musicale.)* Mgr Bécel élève au-dessus des fronts prosternés l'Hostie où se cache le Roi tant acclamé aujourd'hui, et la foule se disperse. Quelques instants après, les pèlerins sont peu nombreux dans la chapelle ; la statue couronnée est enlevée du brancard sur lequel elle a reçu son triomphe, elle est placée sur le trône qui lui a été préparé ; c'est là que maintenant les regards iront la chercher, la contempler. A ses pieds est placé le reliquaire que les pèlerins viennent vénérer et que les mères font baiser aux petits enfants, sous les regards de Celui qui fut enfant comme eux.

Le soir, toutes les maisons s'illuminent de nouveau ; la foule, heureuse, se dirige vers le champ du Couronnement ; bientôt, partent les premières pièces d'artifice ; une fusée suffit pour mettre tout le monde en liesse ; mais quand c'est le tour des *soleils* et autres engins du même genre, c'est de l'enthousiasme, et quand apparait enfin l'imitation fidèle de la couronne, dans toutes les teintes les plus éblouissantes, c'est du délire, et alors les chants éclatent et les cris de « vive Notre-Dame des Portes ! vive Léon XIII ! vive Monseigneur ! vive M. le Curé ! » sont vingt fois répétés. Une heure après, tout dort dans la petite ville.

Le lendemain, à 8 heures, Mgr Valleau dit la messe d'actions de grâces, pendant laquelle on chante encore les cantiques de la veille ; la communion est distribuée à un grand nombre de fidèles, et, pendant cette octave, nous sommes certains que d'autres communiants viendront encore nombreux, pour gagner l'indulgence plénière.

Jamais fête n'a été plus pieuse ; jamais dans une grande réunion on n'a vu un ordre si parfait ; cela est dû en grande partie à l'excellente mesure prise par M. le Maire de Châteauneuf : toute circulation de voiture était interdite à l'intérieur de la ville ; mais ce que l'autorité d'un Maire n'aurait su obtenir, ce que le respect envers Notre-Dame a pu seul opérer, dans cette multitude de vingt à trente mille âmes, on a vu régner jusqu'à la fin, une paix toute religieuse.

AU SOUVERAIN PONTIFE LÉON XIII

Vieux Apôtres de la Bretagne,
Pour fêter la Mère de Dieu,
Quittez la céleste montagne,
Accourez tous en ce saint lieu.
Harpes des divines phalanges,
Prêtez-nous vos pieux accents.
Honneur, gloire à Marie, à la Reine des Anges,
A la Reine des Saints honneur, gloire en tout temps

La voix de Léon treize a traversé l'espace,
De Rome à la Cornouaille elle a parlé bien haut.
C'est le souffle de Dieu qui sur vos têtes passe,
Rendons grâce au Seigneur, c'est un bienfait nouveau.
Et le Pontife a dit : Sur le front de sa Mère
Que le peuple Breton dépose, en ce beau jour,
Un diadème d'or, et que la vieille terre,
Dans ses flancs de granit, tressaille avec amour.
Vieux Apôtres de la Bretagne.... etc.

Anges qui nous portez à l'ombre de vos ailes
Ce message béni, cher à nos cœurs pieux,
Vous volerez, demain, hérauts toujours fidèles,
Vers notre Père aimé, le captif glorieux.
Dites lui que Bretagne est la terre des chênes,
Que le Celte après lui s'avance au droit chemin
Et que nous sommes prêts pour les luttes prochaines :
Ce que nous fûmes hier, nous le serons demain.
Vieux Apôtres de la Bretagne..... etc.

Dites lui que le nom du successeur de Pierre
Est entouré, chez nous, d'une auréole d'or,
Une larme viendra briller sur sa paupière,
Le Vicaire du Christ prira Dieu pour l'Arvor.
Et la Mère d'amour qui nous exauce aux Portes
Couvrira le vieillard de son drapeau vainqueur,
Jusqu'à l'heure où vers Dieu vos célestes cohortes,
Anges du Vatican, emporteront son cœur.
Vieux Apôtres de la Bretagne.... etc.

QUIMPER, TYP. DE KERANGAL, IMPR. DE L'ÉVÊCHÉ.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De l'usage de la Cloche aux Messes
Tome VIII 199

